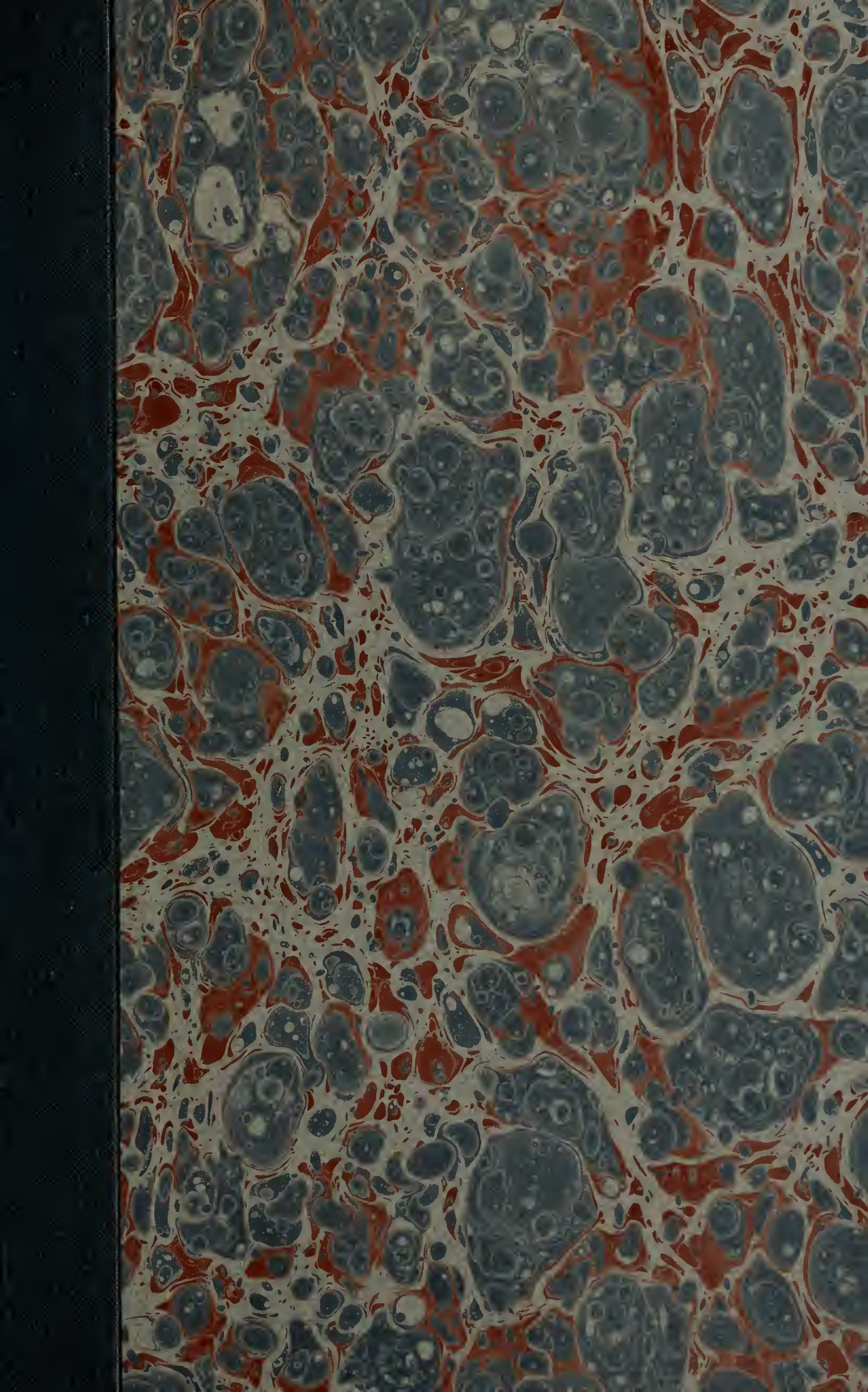


Le Foyer Domestique Sept 1849 à Sept 1850
(table in fine)

Rachel p. 20

Mérimée p. 131

G. Sand pp 135, 150-158, 187

(F) Mariage [illegible] de Balzac pp 455-456

Le droit (poésie) p. 171

(F) Chatterton (drame?) 252-256

Lamartine 278, 369-372

Chénier 291-301

Hugo pp 4, 197-198

Portrait de Sibour – texte p. 5

LE FOYER DOMESTIQUE

[illegible]



[illegible]

Archevêque de Paris

[illegible]

LE

FOYER DOMESTIQUE.

INTRODUCTION.

Peu de mots suffisent pour caractériser le but et les tendances de cette publication. Les longues introductions ne couvrent habituellement que la pauvreté des œuvres, et c'est surtout quand on est vide d'intentions qu'on se réfugie sous l'artifice des phrases.

Le Foyer domestique sera parfaitement, comme nous l'intitulons, le journal de la famille. A une époque où cette institution, qui a toujours été justement considérée comme le type et le principe de la société humaine, se trouve attaquée et mise en doute par les sophistes les plus dangereux qu'ait pu faire éclore l'esprit de discussion, nous avons cru qu'il ne serait peut-être pas inutile de créer une publication destinée à resserrer ces liens, que la déraison la plus monstrueuse, ou les mœurs les plus corrompues, peuvent seules essayer de relâcher.

Nous chercherons toujours à unir dans la même pensée et dans la même lecture la famille entière; tous ses membres, depuis ces vieillards d'une autre époque de notre histoire qui offre malheureusement quelque analogie avec celle où nous vivons, rares témoins oubliés par la main du temps sur une scène où semblent s'amonceler les mêmes orages, jusqu'aux hommes mêmes de notre siècle, ceux que la dernière révolution vient de jeter brusquement et indistinctement dans la vie politique, et qui pourraient un instant, au sein de cette sphère ardente, perdre le souvenir des devoirs et du bonheur du foyer domestique. Enfin, nous nous adresserons aussi à cette jeune génération qui s'élève au milieu des circon-

stances les plus graves, et sur laquelle repose peut-être l'avenir de l'humanité tout entière. Hommes, adolescents, enfants, tous trouveront en nous un écho, un narrateur, un conseiller, un ami à lire.

Nos colonnes seront encore accessibles à ces femmes qui sont, à tous les âges, les anges tutélaires du foyer. La mère pieuse et tendre, cette femme selon Dieu qui veille avec soin sur l'éducation de ses enfants, la jeune fille jusqu'à l'âge où elle échange le chaste voile de la communion contre celui du mariage, la nouvelle épouse qui a besoin d'un guide dans l'accomplissement de ses nouveaux devoirs, toutes nous seront présentes à l'esprit lorsque nous écrirons ces pages destinées à leurs loisirs.

C'est ouvrir un champ bien vaste ; mais notre zèle n'y faillira point. Religion, philosophie, politique, littérature, industrie, commerce, sciences, arts, histoire, variétés, etc., nous passerons successivement tout en revue, pour ne laisser aucune lacune dans un recueil que nous nous efforcerons de faire le plus complet possible. La poésie, la nouvelle, nous fourniront un contingent toujours choisi avec un goût sévère et scrupuleux, et confié aux premiers écrivains de l'époque.

Les publications spéciales ne s'adressent ordinairement qu'aux personnes spéciales ; c'est pour cela que, pour toutes les autres classes de lecteurs, elles sont lourdes, indigestes, inintelligibles. Nous éviterons cet écueil en ne prenant de chaque chose que ce qu'il est utile de connaître et en restant toujours à la portée de tout le monde.

L'économie domestique, l'hygiène, la médecine et la pharmacie usuelles, toutes ces connaissances dont l'étude est un délassement, auront une place dans nos colonnes. Les personnes qui habitent la campagne y trouveront des articles sur l'agriculture, l'horticulture, la chasse, la pêche, etc., remplis de renseignements utiles et de données nouvelles. Enfin, les yeux distraits de l'enfant s'y promèneront d'une brillante image à quelque page instructive et amusante par laquelle son esprit curieux pourra cultiver le goût de la lecture. Chaque numéro contiendra aussi une chronique de ces salons et de ces théâtres de Paris, qui apparaitront à nos jeunes lectrices de la province comme un tourbillon lointain d'or, de soie et de lumières, où règnent exclusivement l'élégance et le bon goût, mirage trompeur qui s'évanouit trop souvent à mesure qu'on s'en approche.

Ce journal, ce livre sera encore un album, car dans le courant de l'année nous publierons des gravures, de la musique, des dessins de broderie, patrons de modes, de travaux d'aiguille, etc. Ainsi, dans la même journée, nos abonnées pourront trouver dans un seul numéro trois

occupations différentes : de la musique pour leurs pianos, une lecture intéressante, et enfin les dessins les plus brillants, les modes les plus nouvelles à reproduire sur le tulle, sur la gaze, sur la mousseline, gracieux ouvrages dont leurs délicates mains auront tout le charme et tout le prix.

Mais ce qui résultera, ce qui ressortira profondément de notre publication, c'est l'amour, le culte de la famille. En nous efforçant de suffire à tous, nous ne cherchons qu'à resserrer le lien qui les unit. L'égoïsme et l'individualité débordent de toutes parts ; opposons-leur une dernière barricade, et que ce soit au foyer de la famille. N'oublions jamais cet asile tutélaire. Dans ce siècle d'agitations incessantes, d'aspirations continuelles vers un avenir inconnu et meilleur, où les destinées sont changeantes comme les vagues, heureux celui qui peut se dire : J'aurai une tombe où fut mon berceau, et je reviendrai, avant de mourir, m'asseoir au foyer de mes pères !

A. de Lilliers.

POLITIQUE.

—

CHRONIQUE DU MOIS.

Quel mois ! et quand nos neveux liront notre histoire, pourront-ils croire qu'un si bref espace de temps ait rassemblé tant de choses ? Les événements se succèdent avec une rapidité telle, qu'on a à peine le temps de respirer dans l'air où ils passent, et qu'ils sont remplacés par d'autres événements avant même qu'on ait eu le temps de les raconter.

Ce qui a le plus vivement agité les esprits, c'est, sans contredit, la dispersion subite et la reddition des principaux corps de l'armée hongroise. Ce dénoûment était prévu, mais on le croyait plus éloigné. D'après les précédents de cette guerre, on devait s'attendre à une héroïque résistance et à de brillants faits d'armes. Rien de tout cela n'a eu lieu. La division s'étant introduite entre le gouvernement de la Hongrie et les généraux qui commandaient les forces les plus importantes, le gouvernement a dû résigner ses pouvoirs entre les mains de ces derniers.

Goergey, investi de la dictature à la place de Kossuth, n'a fait usage de ce pouvoir suprême que pour déposer les armes devant le général Rudiger, commandant un des corps de troupes russes venues au secours de l'Autriche. Dans une lettre de Goergey à ce dernier, et qui n'est connue que depuis peu, il déclare qu'il préférerait se défendre en désespéré jusqu'au dernier de ses hommes plutôt que de se rendre aux Autrichiens. C'est d'un mauvais augure pour la durée de la paix, et, tant que le vent des révolutions soufflera sur l'Europe, il est bien à craindre que la Hongrie, qui a trouvé tant de ressources dans cette dernière guerre, qui y a même obtenu si longtemps des succès dont l'intervention russe pouvait seule arrêter le cours, ne cherche par un suprême effort à recouvrer les franchises qu'elle revendique. La Pologne, tant de fois égorgée, n'est-elle pas souvent sortie de son tombeau? Cette fois encore cette malheureuse nation avait associé ses espérances à celles de sa sœur la Hongrie; elle avait fourni son contingent de généraux habiles, de légions intrépides qui sur tous les champs de bataille ont cueilli sans contredit les plus beaux et les plus purs lauriers. Tandis que Goergey obtient de l'empereur d'Autriche, grâce à la protection du czar, un bénin pardon en récompense de sa prudente capitulation, Dembinski, Bem, dont la tête est mise à prix, errent fugitifs et proscrits. Le second même, si nous en croyons certains bruits qui courent au moment où nous écrivons ces lignes, serait déjà arrêté et livré à des rigueurs que l'Autriche cherche à rendre exemplaires et dont l'effet est, nous le craignons bien, beaucoup plus nuisible que salutaire.

Du reste, un dernier corps de l'armée hongroise, et qui paraît être assez considérable, oppose encore une résistance désespérée. Enfermé dans la forteresse de Comorn, citadelle presque inexpugnable, il est resté sourd aux propositions de capitulation qui lui ont été faites. Ajoutons aussi que ces propositions n'étaient peut-être pas aussi sages et aussi équitables que celles que la position redoutable qu'ils occupent et le mal qu'ils peuvent encore faire leur permettaient d'espérer. La politique de *Vœ victis!* adoptée par l'Autriche depuis l'issue de la guerre, politique qui se traduit chaque jour par des exécutions sanglantes, n'a rien de rassurant pour une armée dont une grande partie, chefs et soldats, doit s'attendre à être livrée à des commissions militaires qu'on ne voit jamais pardonner. Mieux vaut encore mourir les armes à la main sur les remparts d'une citadelle qu'obscurément fusillé dans le camp de ses adversaires. Klapka, qui commande la garnison de Comorn, est un homme doué d'une remarquable opiniâtreté et susceptible des résolutions les plus

énergiques. Espérons que l'Autriche, mieux conseillée par l'humanité et l'intérêt même de sa politique, se laissera entraîner à des concessions qui éviteront une plus longue effusion de sang, et consolideront mieux la puissance de son empire que la violence des réactions.

Venise, la reine de l'Adriatique, la cité des doges, après une résistance héroïque, a également été obligée de capituler. Le lion de Saint-Marc est encore retombé dans les serres de l'aigle des Césars : c'est une page funèbre à glisser dans le livre d'or de ses destinées. Lorsque l'affaire était encore pendante, Mgr l'archevêque de Paris écrivit à M. de Tocqueville, ministre des affaires étrangères, une lettre empreinte des sentiments les plus nobles et les plus touchants pour le prier d'intercéder en faveur des pauvres Vénitiens et d'employer l'influence française à leur obtenir des conditions de paix moins rigoureuses. Hélas ! si le doigt de Dieu conduit tout ici-bas, la voix de ses ministres n'est guère prépondérante dans les conseils de ce monde. Hâtons-nous de dire, toutefois, que la lettre de Mgr Sibour, qui avait fortement ému toute la chrétienté, a été accueillie par M. de Tocqueville avec la plus vive sollicitude, et que nous ne doutons pas qu'il ait fait tous ses efforts auprès du gouvernement autrichien pour l'engager à la plus grande modération.

Le saint prélat, comme un apôtre infatigable, vaque déjà à d'autres travaux. On dirait que, tourmenté par la grande mémoire de son prédécesseur, il sente tout ce qu'il faut de lumières, de vertus, d'œuvres pieuses pour s'asseoir sur le siége épiscopal d'un martyr. Le vénérable Mgr Affre s'était beaucoup occupé, pendant son passage trop rapide au milieu de nous, de réformes nécessaires, d'institutions utiles à établir dans l'Église de France. On se rappelle qu'il avait écrit des livres excellents sur les matières ecclésiastiques; Mgr Sibour continue dignement l'œuvre si bien commencée : retiré à Saint-Germain, il a préparé les éléments d'un concile, ou plutôt d'un synode, puisqu'il ne s'y réunit que les évêques suffragants de l'archevêché de Paris et quelques prêtres de leurs diocèses. Ce synode a ouvert sa session depuis quelques jours; les séances se tiennent au séminaire Saint-Sulpice. Les principales questions en discussion seront, à ce qu'il paraît, l'organisation canonique des Facultés de théologie, la fondation d'un séminaire des hautes études ecclésiastiques et le projet de loi sur la liberté de l'enseignement tel qu'il a été présenté à l'Assemblée législative. Nous ne pouvons qu'approuver l'initiative prise par Mgr l'archevêque de Paris; c'est un noble exemple donné au clergé français, dont la popularité et l'influence grandissent depuis cette dernière révolution. Associé à toutes les dou-

leurs comme à toutes les joies de la République, suivant la belle parole du général Cavaignac, le clergé pénètre chaque jour plus avant dans le respect, la confiance et l'amour du peuple. Du reste, l'exemple donné par Mgr l'archevêque de Paris paraît être déjà suivi ; un autre synode, dit-on, s'assemble à Soissons.

Une solennité d'un autre genre et encore plus inaccoutumée, s'il est possible, avait attiré un grand nombre d'étrangers à Paris : nous voulons parler du congrès de la paix universelle, qui a tenu sa session de 1849 à Paris, sous la présidence de M. Victor Hugo. D'admirables discours ont été prononcés dans cette circonstance ; mais, hélas ! quel effet devaient produire ces paroles, si éloquentes qu'elles pussent être, quand l'Europe était embrasée, quand le canon, ce dernier argument des rois et des peuples, menaçait à chaque instant de faire entendre sa formidable voix sur les bords de la Theiss ou sur les rives de l'Adriatique? Comment parler d'un tribunal d'arbitrage suprême entre les nations, quand le sein de chacune de ces nations se déchire en tant de partis divers prêts à se jeter sur les armes et à se livrer une guerre acharnée? Espérons que ce jour de pacification universelle luira pour l'humanité, mais le soleil qui éclaire nos discordes n'en sera point le flambeau.

Nous approuvons toutefois ces nobles tentatives de quelques esprits élevés, pour hâter les progrès de la civilisation. Les paroles sublimes prononcées par notre grand et cher Victor Hugo, à la séance d'ouverture, sont un enseignement pour les rois et les peuples. N'oublions pas non plus de mentionner le succès obtenu par M. Cobden ; le spirituel libre-échangiste semblait être l'âme de ce congrès, qui réalisait une des plus belles aspirations de son noble cœur.

Les opérations se sont bornées à entendre le rapport sur le concours ouvert au sujet du prix accordé par la société anglo-américaine au meilleur mémoire sur cette proposition : « Que l'appel aux armes pour résoudre les différends internationaux est un usage que condamnent à la fois la religion, la raison, la justice, l'humanité et l'intérêt du peuple. » Puis la discussion s'est ouverte sur une série de résolutions proposées par le comité provisoire, et relatives : à la solution des différends entre les nations par voie d'arbitrage ; à la convocation, dans un temps prochain, d'un congrès des nations chargé de rédiger le code des rapports internationaux ; à la nécessité d'un désarmement général, progressif et simultané ; à la destruction des causes de guerre par une série de mesures politiques et économiques, telles que le développement des voies de communication, l'extension de la réforme postale, la réduction des

dépenses publiques, la révision universelle des tarifs, la multiplication des sociétés de la paix, la diffusion de l'éducation religieuse et morale de manière à ce qu'elle soit en rapport avec les besoins publics ; l'adoption d'un système uniforme de monnaies, poids, mesures, etc.

La question romaine, que nous avions la consolation de croire terminée, s'est tout à coup ravivée par un incident bien imprévu. Qui n'a lu la lettre adressée par le président de la République à son aide de camp M. Edgar Ney ? Cette lettre, toute confidentielle, ou du moins destinée à une publicité déterminée d'avance, a fait naître, par le retentissement qui lui a été donné, les complications les plus regrettables : c'était une étincelle qui pouvait allumer un incendie. Heureusement, l'esprit de conciliation qui règne dans le cabinet, malgré les nuances diverses de plusieurs de ses membres, leur dévouement commun à la gloire et à la prospérité de la France, l'affection sincère de tous pour celui qui, dans des circonstances aussi difficiles, porte sans fléchir le poids de la première magistrature du pays, paraissent devoir suffire pour conjurer cet orage. Le souverain pontife ne peut oublier que la France est la fille aînée de l'Eglise, que seule elle a, par la puissance de ses armes, restauré son autorité temporelle alors que les suggestions de partis menaçants et dangereux la poussaient à embrasser la mission contraire; il ne peut refuser plus longtemps des concessions qui ne sont du reste que la conséquence logique des premiers actes de son pontificat.

Cette affaire n'a donc servi qu'à troubler la quiétude de la commission de permanence. Pendant que les vingt-cinq honorables se reposaient sur les lauriers de la session, il leur a fallu se réunir pour examiner une proposition de MM. Th. Bac et Lagrange, tendant à avancer l'époque de la réunion de l'Assemblée. Rien n'est sévère comme un juge endormi : la proposition, taxée d'inconstitutionnelle, n'a même pas été prise en considération.

Telle est en résumé la situation actuelle du pays. Si l'on jette un regard sur les temps orageux et difficiles que nous venons de traverser, on verra qu'il était difficile d'espérer davantage. La France, longtemps agitée de la fièvre des passions politiques, traitée par l'empirisme des partis extrêmes, ne pouvait s'attendre à retrouver en un jour le repos et le bien-être que tant de commotions lui avaient fait perdre. Il fallait qu'une administration sage et intelligente, forte mais modérée, eût le temps de prévaloir et de faire sentir à tous les hommes d'ordre, à tous les gens de bien, que la ligne adoptée par elle était l'unique voie de salut pour le pays. C'est le résultat auquel le cabinet est arrivé. Les

nances publiques se relèvent, les affaires commerciales commencent à reprendre, à l'ombre de la sécurité qu'inspirent le patriotisme, le courage et les lumières des hommes éminents qui nous gouvernent. Rendons grâces surtout de ce remarquable progrès à M. Dufaure, ministre de l'intérieur, qui, nous le savons, s'est toujours montré dans le cabinet le ferme champion des idées libérales et modérées, et qui, sous ce rapport, a énergiquement contribué à ce rétablissement de l'ordre dont nous nous applaudissons tous. Il appartenait, du reste, à l'éloquent orateur qui soutint presque seul, on s'en souvient, le poids de la discussion de la Constitution, et qui, à ce titre, doit en être considéré comme le principal auteur, d'être aussi le premier à protéger de son talent et de son expérience des affaires l'application de cette loi fondamentale, longtemps attendue comme le terme de nos révolutions.

UN HOMME D'ÉTAT.

MORALE.

LA FAMILLE.

Horace l'a dit avant nous : Comment se fait-il que jamais personne ne soit content de son sort? La raison en est simple : c'est parce que personne ne veut trouver bon et suffisant ce qu'il a.

Et cependant chacun a quelque chose, et, à part les terribles et tristes exceptions, tout être a le privilége d'avoir une famille.

Une famille! sainte et touchante poésie, qui descend par la bonté et la sagesse des cheveux blancs de l'aïeul à ses petits-fils, et qui remonte par les rires et les caresses balbutiantes des têtes roses des petits enfants aux baisers des grands-parents!...

Une famille! lien de douceur, de dévouement, d'affection et d'indulgence, dont la trame, filée de main céleste, a traversé les siècles sans s'user.

Une famille! un père, une mère, des sœurs, des frères, une femme, des enfants, c'est-à-dire, une oasis pour le cœur, le repos, le bonheur, la joie, la paix!...

Malheureux ceux qui n'ont pas été dotés de cette richesse intellec-

tuelle ! plus malheureux encore ceux qui s'en sont violemment séparés ou que le hasard en a éloignés !...

Après les heures arides d'un labeur souvent ingrat, franchir le seuil du foyer domestique, voir autour de soi les visages s'épanouir, les mains sincères et aimantes presser votre main, les regards amis interroger votre regard ; entendre ces voix chères se réjouir de vos succès, vous consoler en cas de revers ; voir votre femme essuyer votre front humide, votre fils aîné vous apporter la coupe réconfortante, votre vieux père, que l'âge a rendu oisif, vous aider encore de ses conseils, la lampe s'allumer, le repas sain et fort fumer devant vous ; puis, quand l'heure de la prière du soir a sonné, s'endormir entouré de tous ceux qui vous sont chers au même degré ; — n'est-ce pas le bonheur de la famille dicté par l'Evangile ? n'est-ce pas le bonheur que les patriarches nous ont transmis comme une noble et indestructible tradition ?

Si parfois vous, étranger, vous êtes admis à franchir le seuil de ce sanctuaire, si vous trouvez une place à ce banquet de paix, vous vous demanderez assurément lequel vous voudriez être, du jeune enfant qui va croître dans ce paradis humain, ou du vieillard dont les cheveux ont blanchi à le construire et à le fortifier, ou encore de l'homme puissant, vert, robuste, qui en est le centre et le pivot. Et longtemps vous vous ferez cette question, et vous ne la résoudrez pas, parce que vous verrez accumulées sur chacun tant de félicités et de jouissances, que vous n'oserez choisir, regrettant de ne pouvoir être tous les trois.

La famille tient son origine de Dieu. Cependant il y a eu des hommes fous et criminels, mauvais fils, mauvais maris, mauvais pères, qui ont inventé des doctrines creuses et subversives, et ont tenté de détruire l'œuvre céleste au profit d'une fausse et cruelle philosophie.

Ils ont rêvé la grande famille humanitaire, le patriarcat universel ; ils ont voulu que tous les hommes vécussent dans une égalité bestiale, oubliant que le père de famille est roi dans son foyer. Or, pour que son règne soit paisible, il faut qu'il soit restreint, et que sa suprême intelligence puisse suffire à veiller sur tous et à guider les pas de chacun.

Si le berger a trop de moutons à surveiller, son activité s'épuisera en vains efforts, et ses soins ne pourront empêcher que quelques-uns ne s'égarent et ne tombent sous la dent du loup.

Cette couronne vénérable que les années placent au front des vieillards, est une charge heureuse et douce, mais qui veut un travail opiniâtre et infatigable ; il ne faut pas qu'après avoir semé, le laboureur

s'endorme près de son champ et attende dans l'oisiveté l'heure de la moisson ; il doit arroser en temps opportun, arracher l'ivraie, écraser le ver rongeur, et chasser les oiseaux affamés ; il doit veiller à ce que le voisin ne jette pas des pierres dans sa bonne terre, et se préparer ainsi une moisson pure et abondante. *Aide-toi, le ciel t'aidera.*

L'enfant est une jeune plante ; pour le conduire dans la bonne voie, jusqu'au jour où il revêtira la toge virile, il faut pétrir au bien sa jeune intelligence, il faut surveiller ses premiers pas, rectifier le mauvais penchant de ses premiers instincts. Il faut l'instruire en écartant pour lui la sévère aridité de la science, l'intéresser à ses premiers travaux, lui apprendre l'art d'arriver honorablement au bonheur, et le façonner en même temps à supporter courageusement les fatigues et l'infortune.

Peu d'hommes ont le talent de comprendre que trop aimer, trop choyer, trop gâter des enfants, c'est se préparer pour l'avenir de cruels regrets.

Il en est d'autres qui ne sentent pas davantage que les tenir sous le poids d'une trop grande sévérité, c'est faire naître en eux la mauvaise herbe de la rébellion, et qu'à ces natures vives et ardentes il faut laisser un champ fermé un peu vaste, afin qu'ils ne soient jamais tentés d'en franchir l'enceinte.

Le principe fondamental de l'éducation est d'inculquer non-seulement les préceptes du bien comme exemple à suivre, mais encore de présenter le tableau du mal comme l'écueil à éviter. Et c'est là un tort trop général : on étourdit la jeunesse des beaux faits de l'histoire et de la morale, puis on la lance dans la société pure et innocente.

Que résulte-t-il ? L'enfant sait bien où commence et où finit le bien, il ne voit pas où commence le mal ; il franchit la limite, fait un premier pas timide, puis un second, puis un troisième, enfin se trouve entraîné sur une pente rapide où il tombe sans quelquefois pouvoir se relever.

Le premier degré n'était qu'une ignorance, le second une erreur, le troisième est le commencement de la faute, et déjà souvent il est trop tard. De la faute au crime — il n'y a qu'un pas !

Les gens bien intentionnés qui ont inventé la *Morale en action* n'ont fait que le premier volume d'une œuvre d'instruction ; le second volume est à faire, et doit se composer des exemples terribles des chutes qu'ont entraînées les premières erreurs.

L'ignorance du mal est plus dangereuse que le mal lui-même ; il faut donc, et ce sera notre but, montrer le vice avec ses apparences tenta-

trices, et indiquer en même temps les moyens de l'éviter — et les remèdes.

C'est une haute mission qui ne trouvera de résistance que parmi les méchants.

Nous marcherons avec les progrès du siècle ; on nous trouvera toujours sur le seuil du foyer, prêts à le défendre. Nos efforts persévérants tendront constamment à prêcher les saintes vertus de la famille, à inspirer l'horreur du vice. Les intelligences et les cœurs nous viendront en aide lorsque nous saperons les utopies pour fortifier les fondements de l'édifice de la société, que le demi-siècle qui vient de s'écouler a fortement ébranlés.

Al. de L.

LITTÉRATURE.

—

LA RÉCONCILIATION.

Le crépuscule tombait déjà, lorsqu'un jeune chevalier entra dans un vallon silencieux. Peu à peu, les nuages devinrent plus sombres, les clartés du soir plus pâles, et le chevalier s'abandonna à de vagues rêveries, en écoutant le murmure d'un petit ruisseau caché sous les broussailles qui pendaient aux flancs de la montagne. Le cheval, sur le cou duquel flottaient les rênes, ne sentant plus l'éperon du cavalier, suivit à pas lents l'épais sentier qui serpentait à travers les roches escarpées.

Le bruit du ruisseau redevint plus fort ; les ombres s'épaissirent ; les pas du cheval retentirent dans la solitude ; les ruines d'un vieux manoir se dressèrent à l'horizon. Mais le cavalier, plongé dans ses vagues réflexions, fixait au hasard les yeux dans les ténèbres, et remarquait à peine les objets qui l'environnaient.

La lune se leva derrière lui, et dora de ses rayons la cime des arbres et des broussailles. Le chemin s'était encore resserré, et l'ombre géante du chevalier s'allongeait jusque sur la montagne voisine. L'eau du ruis-

seau, arrêtée dans son cours par des quartiers de roche, retombait en mousse argentine. Un rossignol se mit à chanter, et ses mélodieux accords retentirent dans la forêt.

Le chevalier aperçut devant lui comme un saule rabougri penché au-dessus du ruisseau, et dont quelques rameaux trempaient dans l'onde et opposaient une faible digue au courant. Lorsqu'il se fut approché, les contours de cet arbre supposé prirent une forme plus distincte, et il vit une figure d'homme revêtu d'un costume de moine, qui, la tête baissée, laissait couler entre ses doigts les vagues légères, en s'écriant :

« Elle ne vient pas ! elle ne vient pas ! Hélas ! elle ne viendra jamais. »

Le cheval, effrayé, fit un saut de côté ; le chevalier frémit involontairement, et enfonça ses éperons dans les flancs de sa monture, qui l'emporta loin de là en hennissant avec bruit.

A l'endroit où il ralentit le pas, l'étroit sentier s'élargissait et aboutissait dans une épaisse forêt de chênes. Quelques rayons de la lune glissaient à peine dans les rares interstices des rameaux entrelacés. Bientôt le chevalier se trouva à la porte d'une grotte où brillaient les lueurs d'un feu clair. Il descendit, attacha son cheval à un arbre, et entra.

Un vieil ermite était agenouillé devant un crucifix de bois, et priait avec tant de ferveur, qu'il ne fit pas attention à l'hôte qui lui était survenu. Une longue barbe blanche pendait sur sa poitrine ; les années avaient profondément labouré son front, ses yeux étaient ternes, et sa physionomie avait une expression de béatitude. Le chevalier se tint à l'écart, joignit les mains et murmura un *Ave Maria*. Le vieillard se releva, essuya une larme, et aperçut l'étranger. « Sois le bienvenu ! » s'écria-t-il ; et il lui tendit une main qui tremblait de vieillesse.

Le chevalier la serra avec cordialité ; il se sentit entraîné vers le vieillard par une sympathie involontaire, et le respect dont il était saisi se changea en une vive tendresse. « Tu as eu raison d'entrer dans ma demeure, poursuivit l'ermite, car il n'y a pas de villages à plusieurs lieues à la ronde. Mais pourquoi es-tu muet et rêveur ? Assieds-toi devant le feu, et repose-toi, pendant que je vais te préparer un repas aussi abondant que me le permettront mes ressources. »

Le chevalier ôta son casque. Les boucles de ses cheveux bruns tombèrent librement sur ses épaules, et le vieillard le considéra avec attention.

« D'où vient la terreur peinte dans tes yeux hagards ? » lui demanda-t-il affectueusement. »

Le chevalier parut se recueillir. « Depuis que je suis entré dans cette vallée, dit-il, j'ai été saisi d'un singulier frémissement. Sais-tu quelle est l'étrange figure qui m'est apparue sur le bord du ruisseau? Est-ce un esprit, est-ce un habitant de cette contrée?... Non, ce ne peut être un homme; car, à la clarté de la lune, sa substance vaporeuse m'a semblé se confondre avec le brouillard. J'ai frissonné, et de vagues terreurs m'ont poursuivi jusqu'ici. Explique-moi ce mystère et les paroles que j'ai entendues se mêler au murmure des feuilles agitées.

— Tu as vu l'apparition? demanda l'ermite vivement ému. Assieds-toi près du feu, je vais te raconter cette douloureuse histoire. »

Ils s'assirent tous deux, le jeune homme attentif et recueilli, le vieillard plongé dans une méditation profonde. Après un moment de silence, l'ermite commença en ces termes :

« Il y a maintenant près de trente ans, le front orné comme le tien de boucles ondoyantes, je courais comme toi le monde en cherchant des aventures et des combats, et mes regards allaient au-devant du danger avec autant de hardiesse que les tiens. Les chagrins ont fait de moi, avant le temps, un vieillard débile, et tu chercherais vainement en moi l'homme énergique et vigoureux qui s'attirait l'estime des chevaliers et le cœur des jeunes filles. Le passé est maintenant derrière moi comme un songe, et mes douleurs et mes plaisirs se perdent dans un lointain crépuscule. Heureux jours de ma jeunesse, je vous ai dit un adieu éternel, et c'est à peine si vos lueurs pâlissantes viennent encore quelquefois réchauffer mon cœur glacé.

« J'avais un frère, âgé de deux ans plus que moi. Nous étions semblables de figure et de caractère ; seulement il était plus fougueux, plus violent et plus irascible. Nous nous aimions tendrement ; nous n'étions jamais heureux l'un sans l'autre ; nous combattions côte à côte dans les mêlées, et nous paraissions n'avoir qu'une même vie et qu'une même pensée.

« Il se lia avec une jeune fille dont le noble amour en fit bientôt un homme accompli. La tendresse d'Hedwige tempéra l'humeur sauvage de mon frère, et lui donna cette douceur indispensable pour plaire à l'objet aimé. Hedwige devint sa femme et lui donna un fils, et rien ne semblait manquer à leur bonheur.

« A cette époque, une nouvelle croisade fut prêchée contre les infidèles. Enflammé d'une sainte ardeur, mon frère ceignit l'épée, mit sur

son manteau le signe de la Rédemption, et alla chercher la gloire et les dangers sous les murs de Jérusalem. Ni mes prières ni les larmes de son épouse ne purent le retenir : un fol enthousiasme l'arracha de nos bras. Grand Dieu ! j'espérais encore le revoir, je craignais pour lui les périls de la guerre, mais j'étais loin d'appréhender les tristes événements qui m'ont condamné à une éternelle douleur.

« Nous attendîmes inutilement un message. Notre craintive impatience, tout en entretenant notre espoir, nous faisait redouter mille accidents. Les semaines, les mois se succédèrent sans que nos vœux fussent accomplis. Nous apprîmes toutefois que, sur le chemin de la Terre-Sainte, les croisés avaient été attaqués par les barbares, décimés par la misère et toutes les privations. La plupart d'entre eux s'étaient dispersés dans les bois, et y étaient devenus la proie de la faim et des bêtes fauves. Nous n'avions aucune nouvelle de mon frère, et nous fûmes contraints de nous accoutumer à l'idée qu'il avait partagé la mort funeste du plus grand nombre de ses compagnons. Sa veuve abandonnée le pleurait chaque jour, sourde aux consolations que, dans ma douleur fraternelle, j'avais à peine la force de lui donner.

« Cinq longues années s'étaient écoulées dans les gémissements et les larmes, lorsque je vis à un tournoi la fille de Guillaume d'Oslabourg. O chevalier ! laisse-moi m'arrêter un moment sur cette brillante époque de ma vie ! laisse-moi me raviver au souvenir de ce beau passé ! Hélas ! je n'ai fait qu'entrevoir le printemps ; le sombre hiver est bientôt revenu dans mon cœur ; il ne m'est resté aucune des fleurs de ces jours de soleil, la tempête impitoyable me les a toutes arrachées !

« Clara d'Oslabourg était la plus belle des femmes. Sa haute taille était à la fois imposante et gracieuse. Son port majestueux commandait le respect ; sa bonté lui conciliait les cœurs. Elle joignait les charmes d'une femme à la noblesse d'un guerrier.

« C'était le père de Clara qui donnait le tournoi où je la rencontrai. Son âme fut touchée de la profonde douleur qui se peignait dans les regards de ma belle-sœur. Les amitiés qui naissent au sein du malheur sont les plus promptes à se former, et les plus difficiles à rompre. Hedwige et Clara s'aimèrent comme deux sœurs élevées ensemble, et qui n'ont rien de caché l'une pour l'autre. Elles se virent souvent, et, quand le père de Clara mourut, Hedwige recueillit son amie dans son château. Pour la payer de cette hospitalité généreuse, Clara réconcilia ma sœur avec la vie, essuya ses larmes, et lui apprit à sourire encore au lever du soleil.

« En voyant à chaque instant la fille d'Oslabourg, je perdis la tranquillité de mon cœur. Je connus tous les tourments, toutes les délices de l'amour ; mes nuits étaient sans sommeil, mes jours sans repos, et le monde me semblait plus beau, et la nature avait pour moi plus d'attraits. Entraîné vers Clara par une violente ardeur, je désirais sa présence, et cependant, à son aspect, je me sentais trembler et frémir.

« Je suis un enfant, n'est-ce pas, de te parler si longuement de mes folies? Au bout de quelque temps, je lui découvris mon amour, et bientôt nous fûmes fiancés. Notre union devait avoir lieu dans deux mois : je comptais les jours, les heures, les minutes ; j'aurais voulu accélérer la marche du temps, et communiquer à sa course la bouillante activité qui me dévorait.

« Nous eûmes enfin des nouvelles de mon frère par un chevalier espagnol qui l'avait vu en Afrique. Des corsaires avaient capturé le vaisseau sur lequel mon frère revenait ; il avait été vendu comme esclave à Tunis, et l'on exigeait une forte rançon pour prix de sa liberté.

« Cette nouvelle nous causa plus de joie que de tristesse, car nous avions cru qu'il avait cessé de vivre. Hedwige s'abandonna à l'espérance, rassembla à la hâte la somme nécessaire, et se prépara à aller au-devant de son époux.

« Le messager retournait en Espagne. Hedwige prit la résolution de faire le voyage avec lui, et Clara, sous le costume d'un chevalier, voulut suivre son amie, dont il lui était impossible de se séparer. J'essayai de la détourner de ce projet, mais inutilement ; le jeune fils de mon frère fut confié aux moines d'un couvent voisin ; elles partirent, et, plein de tristes pressentiments, je les vis s'éloigner avec des yeux pleins de larmes.

« Je brûlais du désir de les accompagner, mais j'avais promis à l'un de mes amis de le soutenir dans une expédition qu'il entreprenait, et mes engagements me retinrent en Allemagne. Elles me quittèrent, et je ne les ai jamais revues.

« Dès lors mon existence s'assombrit. Je fus heureux dans les combats, mais que ne suis-je tombé sous l'épée d'un ennemi ! que n'ai-je échappé par la mort à de longues années de martyre !... Pardonne-moi ces larmes ; elles coulent souvent encore au souvenir de mon frère et de ma bien-aimée : l'âge ne peut nous amortir assez pour empêcher la douleur de venir parfois nous étreindre avec une force nouvelle.

« Sur la route, Clara eut la funeste idée de ne pas se découvrir à mon frère avant qu'ils ne fussent tous de retour dans leur patrie, afin de le

surprendre en se présentant à lui comme ma fiancée. Elles arrivèrent en Espagne, et firent passer à Tunis la rançon demandée. Mon frère fut libre, rejoignit sa femme, et un moment de bonheur lui fit oublier des années de tourments.

« Clara lui fut présentée comme un ami, et il l'accueillit avec cordialité ; mais bientôt il remarqua la tendresse qui l'unissait à Hedwige, et d'affreux soupçons se glissèrent dans son âme. « Elle m'est infidèle ! » s'écriait-il parfois lorsqu'il était seul. « Elle m'oublie pour cet étranger maudit ! » Il épia plus attentivement sa femme et ma fiancée, il crut avoir surpris comme un secret une affection qu'elles ne cherchaient pas à dissimuler. Il devint de plus en plus froid avec Hedwige, lui cacha la plaie qu'elle avait faite à son cœur, et elle continua à partager sans scrupule son amour entre son époux et son amie.

« La jalousie ravageait l'âme de mon frère, il haïssait déjà Hedwige et son compagnon, il interprétait leurs gestes, leurs moindres regards. Une fureur intérieure lui enlevait le sommeil, et d'étranges rêves le poursuivaient. « Voilà donc pourquoi j'ai passé les mers ! se disait-il ; voilà le bonheur qui m'attendait au retour ! Je suis revenu chercher d'affreuses tortures ; en revoyant ma patrie, j'y retrouve une femme infidèle, et elle ne vient elle-même à ma rencontre que pour me faire connaître plus tôt sa honte et sa trahison ! »

« Mon frère prit pour confident un vieil écuyer, et ils observèrent ensemble la conduite des deux amies. Sans se douter un seul instant de la vérité, ils acquirent mille preuves de l'infidélité supposée. La fureur de mon frère alla toujours croissant, et de sombres résolutions mûrirent en son cœur.

« Un soir, il se promenait en bateau avec son écuyer, sa femme et Clara. La lune s'était levée ; la barque glissait doucement sur les flots froids et immobiles, il était assis auprès d'Hedwige, dont il tenait une main dans les siennes. Il la contemplait fixement et avec un regard scrutateur, et elle baissait en tremblant les yeux devant lui. Clara saisit l'autre main d'Hedwige.

« — Perfide ! s'écria-t-il, tu te joues du repos d'un homme, tu te joues de tes serments !... »

« Hélas ! son bon ange se retira de lui ; dans un accès de fureur sauvage, il enfonça son poignard dans le sein de sa femme. Clara tomba sans connaissance à côté de son amie ; il prit le poignard ensanglanté, et en frappa ma fiancée.

« Hedwige, avant de mourir, dissipa la fatale erreur de son époux,

et ses yeux s'éteignirent, et son sang rougit les eaux du fleuve. Mon frère demeura longtemps comme étourdi ; puis il sauta dans le fleuve, et nagea machinalement jusqu'au rivage, sans avoir la conscience de ce qu'il faisait. Le lendemain, il prit la route d'Allemagne. Il semblait muet, insensible, inanimé, et aucune plainte ne s'échappait de ses lèvres.

« C'est ainsi que furent détruites toutes mes joies, toutes mes espérances. J'étais à la fenêtre du château, et j'attendais impatiemment le retour de ma bien-aimée. Chaque fois que j'entendais le bruit des pas d'un cheval, je sortais brusquement de ma rêverie, mes yeux s'égaraient dans la campagne, et je frémissais de plaisir si quelque figure de femme m'apparaissait dans le lointain.

« Enfin un chevalier accourut, monté sur un cheval noir.

« C'était mon frère. Mais, hélas ! je m'étais bercé de fausses joies ! Son visage était décomposé, ses yeux roulaient hagards dans leurs orbites, son cœur battait avec violence.

« — Où sont Hedwige et Clara ? » m'écriai-je.

« Il me répondit par des larmes, et se jeta à mon cou.

« — Dans la tombe ! » me dit-il enfin après un profond soupir.

« Que d'heures terribles je passai ! Mes poings se serraient convulsivement, ma poitrine était contractée par une agitation nerveuse, une voix secrète me criait mort et vengeance... Mais je vis le désespoir de mon frère ; je lui pardonnai et je m'en applaudis.

« Que ne s'est-il pardonné lui-même ! Mais son malheur et son crime étaient jour et nuit devant ses yeux. Hedwige lui apparaissait sans cesse, et lui montrait le poignard qui lui avait arraché la vie. « Je suis à jamais condamné, » me disait-il en me prenant la main. « Le ciel ne m'offre pas plus de repos que la terre. Je n'ai plus d'espérance, même dans la mort. »

« J'employai ma vie à le consoler. Nous abandonnâmes le château, nous remplaçâmes le costume de chevalier par un saint habit, et, après avoir erré dans les bois et les plaines solitaires, nous vînmes nous établir dans cette grotte.

« Souvent, même pendant la nuit, assis sur un quartier de roc, il restait de longues heures penché sur le torrent. Il me révéla qu'Hedwige lui était apparue en songe ; elle lui avait dit qu'elle ne se réconcilierait pas avec lui avant qu'il n'eût revu son sang le long des bords d'un ruisseau ; et depuis ce jour il examinait et comptait les vagues, en y cherchant les gouttes du sang qu'avait répandu sa femme expirante.

« Tant de délire m'arracha des larmes ; je cherchai à le distraire de cette pensée, mais il répondit avec égarement :

« — C'est en Espagne que je l'ai versé, et le courant l'a emporté vers la mer : que de temps il faudra avant qu'il se mêle aux sources des montagnes pour revenir jusqu'ici ! »

« Il ne quittait plus le ruisseau. Sa douleur et sa folie augmentaient chaque jour. Enfin il y succomba ; je l'enterrai ici près de cette grotte.

« Depuis, j'ai souvent revu son ombre assise au bord du torrent, l'œil penché sur les ondes qui passaient, et murmurant :

« — Elle ne vient pas ! elle ne vient pas ! »

« Souvent j'ai frissonné à son aspect, et prié jusqu'à minuit pour le repos de son âme. »

L'ermite se tut, baissa la tête et pria à voix basse, en remuant les grains de son rosaire. Le chevalier, qui l'avait écouté avec une vive attention, lui dit, au bout de quelques instants :

« Et qu'est devenu le fils de ton frère ?

— Il s'est enfui du couvent où nous l'avions placé, et nous avons perdu ses traces.

— Ton nom ?

— Pourquoi me regarder ainsi ?... Ulfo de Waldbourg.

— O mon oncle ! s'écria le chevalier, en se jetant entre les bras de l'ermite étonné. Cette ombre qui hante les bords du torrent, c'est celle de mon père !

— De ton père ? Il s'appelait...

— Karl de Waldbourg... Je me sauvai du cloître solitaire, qui me semblait une prison, j'entrai au service d'un seigneur, et voilà plusieurs années que je cherche mon père et vous.

— Oui, je te reconnais, dit le vieillard. Tu as les yeux, les traits, les cheveux bruns de ton père.

— Ah ! si je pouvais rendre le calme à son âme ! si mes prières pouvaient la réconcilier avec ma mère et le ciel ! »

Le chevalier joignit les mains et réfléchit. « Mon oncle, dit-il, je crois avoir compris le sens de ce rêve mystérieux : c'est moi peut-être que ma mère a désigné... Oh ! venez ! »

Ils quittèrent la grotte. La lune était voilée d'épais nuages, un auguste silence régnait sur la nature. Ils entrèrent dans la forêt comme dans un temple, et le fils de Karl de Waldbourg s'agenouilla sur le tombeau paternel.

« Ombre de mon père ! dit-il avec ferveur et d'une voix suppliante,

ombre de mon père, écoute la voix de ton enfant ! Ecoutez ma voix, ô ma mère ! et toi, Dieu bon et sauveur, ne sois pas inexorable à mes vœux. Accorde le repos au malheureux, permets qu'il trouve un asile dans ce tombeau, après son rude pèlerinage. Que j'apprenne de toi, ombre de mon père, que j'ai saisi le sens de tes paroles prophétiques, et honore-moi d'un signe, si ma mère t'a pardonné ! »

Ces paroles résonnèrent sur les cimes des monts comme l'écho d'une flûte harmonieuse. Deux apparitions radieuses et qui se tenaient enlacées descendirent et s'approchèrent. « Nous sommes réconciliés ! » murmura une voix surhumaine ; et deux mains s'étendirent sur la tête du jeune homme agenouillé, et, comme une fraîche brise, lui arrivèrent ces mots : « Sois vaillant ! »

Les nuages qui avaient caché la lune se dissipèrent, les apparitions se confondirent avec les rayons d'une lumière argentée, et les deux mortels en extase les suivirent longtemps des yeux.

LUDWIG TIECK.

HISTOIRE NATURELLE. — VOYAGES. — PÊCHE. — CHASSE.

NOTES RECUEILLIES PAR UN CHASSEUR NATURALISTE.

Le trait peut-être le plus curieux de l'histoire des oiseaux voyageurs, bien qu'il n'ait encore été l'objet que de remarques incomplètes, c'est certainement la fixité de l'époque de leur départ et de leur retour. Tous les chasseurs savent que dans certains bois, et même à certain endroit de ces bois, les bécasses arrivent chaque année le même jour du même mois; une multitude d'oiseaux plus petits, et par conséquent moins dignes de la convoitise des chasseurs, s'envolent aussi tous les ans avec la même ponctualité vers le nord ou vers le sud. Des notes amassées depuis plusieurs années me confirment effectivement que je les ai toujours vus reparaître au même moment.

Les insectes observent une exactitude semblable dans le changement de leur résidence, et quelqu'un de versé dans l'étude de l'entomologie vous annoncera l'arrivée de telle ou telle espèce de papillons avec autant de précision que les astronomes en font voir pour signaler

d'avance l'heure des éclipses et des évolutions de certains astres dans les champs de l'air. La prédilection de plusieurs de ces insectes pour une localité adoptée par eux est un des faits les plus intéressants dont ils aient fourni l'observation. On dirait que le sentiment de la patrie a pénétré jusqu'au sein de ces peuplades ailées. Ainsi, vous trouverez une certaine variété de papillons en grande abondance sur une portion de terrain de quelques centaines de mètres seulement, et vous chercherez vainement sur le sol d'alentour, quand bien même il aurait la même fécondité et produirait les mêmes plantes, un seul insecte de la même variété. Ayant un jour besoin de quelques papillons d'une certaine espèce, dont je ne trouvais qu'avec peine quelques individus isolés, un de mes amis, savant entomologiste, me désigna une ancienne carrière abandonnée, en me disant que j'y trouverais en quantité, pendant la première moitié du mois d'août, ce que je cherchais inutilement depuis si longtemps. Le fait se vérifia exactement.

Il n'est point d'endroits qui ne fournissent à l'homme de loisir une série d'observations curieuses s'il s'occupe à observer les mœurs particulières et les différents instincts des animaux, depuis les plus gros jusqu'aux plus infimes ; depuis l'aigle, dont l'œil peut fixer le soleil, jusqu'à l'insecte qui rampe sur la terre, et que nous écrasons du pied. Nous ignorons, le plus souvent par notre faute, les merveilles dont la nature nous environne, et rien n'est plus vrai que ce vieil adage : « L'oisiveté est la mère de tous les vices. » Que de chagrins et d'agitations les hommes éviteraient s'ils se livraient à l'étude de ces phénomènes, au lieu de languir dans la paresse, qui fait naître et développe les mauvais penchants! Cette raison m'a toujours déterminé à encourager chez les enfants leur goût instinctif pour l'histoire naturelle.

— La marée basse, dans les premiers jours d'août, découvre souvent sur les côtes rocheuses de la mer des crabes qui viennent de changer d'écaille, ou sont sur le point d'opérer cette transformation. C'est un spectacle des plus curieux et des plus dignes d'intérêt que tous les efforts qu'ils font pour dégager leurs membres et leur corps de leur vieille enveloppe. Quand ils y sont parvenus, cette dernière reste vide, mais tout à fait intacte ; il paraît qu'une peau très-épaisse les recouvre sous l'écaille, dont elle a pris la couleur, et qu'une fois soumise à l'action de l'air, elle durcit bientôt et devient leur nouvelle armure. Mais, hélas ! jusque-là ces pauvres crustacés restent sans défense contre leurs nombreux ennemis. J'ai souvent remarqué que, lorsque la femelle

se trouve dans ce moment critique, le mâle, dont la cuirasse est déjà formée, ne la perd pas de vue, et accepte bravement le combat avec tout ce qui semble menacer sa compagne.

— Il arrive souvent, pendant la pêche du hareng, dans le Sutherlandshire, que quelque gros poisson, d'une espèce peu connue, tombe dans les filets des pêcheurs ou vienne s'échouer sur le rivage, en suivant précisément les bancs de petits poissons. J'en ai vu maintes fois un à grosse et horrible tête, que les habitants du pays ont surnommé, à cause de son effroyable laideur et de sa férocité, le *Diable de la mer*, ou bien encore, par ironie, l'*Ange de la mer;* mais son nom le plus usité est *Pêcheur de la mer*, parce qu'on prétend qu'il tend des piéges très-adroits aux poissons, pour les attirer et les dévorer ensuite. Au moyen d'une sorte de bras, placé au-dessous de sa mâchoire, il creuse dans le sable un trou assez profond, s'y dérobe complétement, en laissant flotter à la surface de l'eau quelques filaments qui ressemblent à des vers. Dès que le poisson, trompé par cet appât, s'approche, le monstre s'élance de sa retraite, le saisit et l'engloutit dans sa gueule béante, hérissée de milliers de dents aiguës et très-serrées qui retiennent sans peine leur imprudente proie.

— Je rencontrai un jour dans un bois très-fourré un chevreuil, au cou duquel était attachée une petite sonnette d'argent. Après m'avoir regardé paisiblement pendant un instant, il prit subitement la fuite, et le bruit de sa clochette, agitée par la rapidité de sa course, répandit la consternation parmi les lapins qui broutaient dans les clairières. Ce chevreuil avait volontairement abandonné un château non éloigné, où il vivait dans l'abondance, aimé et choyé de tous ; il avait préféré se réfugier dans ce bois, où, à chaque instant, il était menacé d'être tué en broutant auprès des terres labourées, ou déchiré par les chiens. O liberté, que de folies tu nous fais faire! Plusieurs fois, à la chasse, mes bassets le lancèrent assez loin, sans que je pusse les retenir. Je ne rencontrai guère d'autre chevreuil dans ce bois, qui offrait un asile charmant à ces gracieux animaux, tant qu'il y fit retentir sa sonnette. Un jour, il suivit à quelque distance, vers le refuge qu'il avait si ingratement abandonné, un domestique qui en avait longtemps eu soin ; mais le bruit que firent des hommes, qui travaillaient près de là, l'effraya, et il s'enfuit de nouveau. On ignore sa fin ; mais comme il disparut aux approches de l'hiver, il est bien à craindre qu'il ne soit devenu la proie

de quelque braconnier. La sonnette d'argent suspendue à son cou rendait en même temps sa capture plus facile et plus précieuse.

— L'aigle, ainsi que beaucoup d'autres oiseaux, subit quelquefois des changements considérables dans la couleur de son plumage. J'ai vu cette année un aigle de mer, nouvellement tué, dont les plumes étaient d'un blanc argenté, légèrement mêlé de nuances brunes ; il paraissait dans toute la force de l'âge. Au moment où il avait été tué, on avait aperçu avec lui un autre aigle dont le plumage semblait le même. On remarque fréquemment des perdrix, des faisans, et beaucoup d'autres oiseaux de petite espèce, entièrement blancs ; mais les oiseaux de proie changent plus rarement de couleur. Les naturalistes représentent un cygne noir comme un *rara avis*. Qu'auraient donc dit les antiques augures si on leur eût fait voir une corneille blanche ?

L'aigle dont je viens de parler avait sans doute été élevé sur quelque cime rocheuse et aride, où les œufs n'ont pas assez de valeur pour exciter la convoitise des bergers. L'aigle de mer est un oiseau de mœurs indolentes ; comme le vautour, avec lequel il offre quelque analogie, il vit principalement de poisson mort et d'autres substances que le flot vient apporter jusque sur les rives arides et désertes où il fixe le plus souvent son séjour. Tout au contraire de l'aigle doré, qui attaque hardiment les agneaux dans les fermes, on ne le trouve guère que le long des rivages ; on entend quelquefois son cri aigu, et même on l'aperçoit dans les terres ; mais il reste souvent, pendant des mois entiers, dévorant sa proie dégoûtante dans des solitudes où les pas de l'homme ne peuvent venir le chercher. Comme l'aigle doré, il se gorge parfois de nourriture jusqu'à ne plus pouvoir voler ; lorsqu'il en est ainsi, un enfant pourrait le tuer d'un coup de bâton, ou le saisir vivant, sans qu'il puisse seulement se soulever de terre. Sort bien misérable pour le roi des oiseaux, et qui lui fait souvent payer son tribut à la plus honteuse ignominie ! Il faut convenir du reste que l'aigle représente bien tristement la grandeur royale. Son vol est majestueux et hardi sans doute, mais sa nature est perfide et féroce.

— La chasse aux bêtes fauves est bien plus facile sur une montagne découverte que dans les bois. Ces animaux, ordinairement fins, dérangent souvent la battue d'un couvert la mieux organisée, par l'instinct qui les avertit de ne point se laisser pousser dans la direction qu'on cherche à leur imprimer. Il peut certainement arriver que l'animal

sorté aux premiers cris des batteurs, mais parfois aussi il ne se montre qu'après avoir laissé passer les derniers de la bande, et alors il prend, tout doucement et sans bruit, la route opposée à celle par laquelle on s'est élancé à sa poursuite.

Voici un exemple des ruses auxquelles ces animaux ont recours pour échapper aux chasseurs. Nous nous étions, un de mes amis et moi, placés à un défilé auquel venait aboutir un bois long et étroit situé sur une côte rapide qui dominait une belle rivière ; pendant ce temps-là les batteurs s'apprêtaient à leur besogne à l'autre extrémité du bois. Nos stations, choisies à une grande hauteur au-dessus de la rivière, occupaient, selon toute apparence, la sortie du défilé que le cerf que nous chassions prendrait pour sortir du bois. Nous attendîmes quelque temps sans rien voir, lorsque nous aperçûmes tout à coup, bien loin au-dessus de nous, marchant lentement dans les hautes fougères et les herbes qui s'élevaient entre les bouleaux, quatre formes brunes que nous finîmes par reconnaître pour trois biches et un faon. Ils avançaient d'un pas timide, trottant de front, et s'arrêtant de temps à autre sur quelque monticule pour jeter un regard inquiet sur le bois qu'ils laissaient derrière eux. Ces manœuvres nous convainquirent qu'il était encore resté des cerfs dans le fourré. Cependant le bruit des batteurs se rapprochait, les voyageurs pressèrent peu à peu le pas et suivirent au petit galop un sentier écarté qui les conduisit sur notre droite, au sommet d'une hauteur escarpée. Ce fut alors un curieux spectacle que de les voir, une fois décidés sur le choix de leur route, partir rapidement à la file en suivant la pente de la montagne ; tantôt ils disparaissaient derrière un bloc de rochers ou quelque massif de bouleaux, tantôt ils reparaissaient, mais toujours dans la même direction. Arrivés au sommet de la montagne, ils s'arrêtèrent encore ; puis, ne formant plus qu'un groupe confus, leurs longues oreilles dressées, leurs quatre têtes réunies comme pour tenir conseil, ils disparurent tout à fait.

Les batteurs continuaient à approcher, et, malgré mes prévisions, nous ne voyions plus paraître de cerfs ; enfin les hommes sortirent du bois près de nous, et l'un d'eux s'avançait même pour nous rappeler. Une petite pluie très-fine commençait à tomber ; nous avions déjà remis nos fusils dans leurs fourreaux, lorsqu'à cinquante pas de nous, sous un arbre isolé, un magnifique cerf dix-cors se leva. Avant que nous eussions eu le temps de reprendre nos armes, il avait gagné un pli de terrain derrière lequel il s'abrita jusqu'à ce qu'il fût trop loin pour qu'une balle pût l'atteindre. Nous le revîmes ensuite galopant avec

sécurité dans la même direction que les biches avaient suivie. Muets de surprise et de dépit, nous regardâmes quelque temps l'animal sans quitter notre place. Puis, tandis que d'un commun accord, la tête baissée pour nous garantir de la brise, nous fumions un cigare pour fiche de consolation, nous entendîmes l'homme au-dessus de nous pousser un cri ; nous jetâmes aussitôt les yeux de son côté, et nous eûmes le temps de le voir lancer un bâton à un autre cerf qui s'était levé du même endroit que le premier et s'éloignait rapidement en sens opposé. Il avait passé tout près du batteur, mais en ayant soin de se dérober à notre vue jusqu'à ce qu'il fût hors de portée, comme s'il avait eu une intelligence parfaite de la différence d'un bâton à un fusil à deux coups. Nous vîmes plus tard que les deux cerfs s'étaient tenus couchés dans un petit creux de terrain au pied de l'arbre isolé sous lequel nous les avions plus tard aperçus l'un après l'autre et un peu en avant du bois. Ils devaient sans doute être accroupis la tête près de terre pour se mieux cacher, et ils étaient restés dans cette position jusqu'au moment où ils nous virent, ainsi que le batteur, marcher directement sur eux.

Pour se placer utilement près d'un bois que l'on se dispose à fouiller, le chasseur doit prendre autant de précautions que s'il suivait une bête fauve à découvert, car, plutôt que de s'approcher jamais d'un endroit où il aurait découvert ou même soupçonné un danger, un cerf ou un chevreuil aimerait mieux passer à la portée du bâton des batteurs. Comme bien des gens qui prennent *omne ignotum pro horribili*, il craint bien plus un danger inconnu qu'un péril qu'il voit et dont il peut juger l'étendue.

Poésie.

—

CHARITÉ!!!

Si j'étais, dans les prés, une modeste plante
Dont le suc bienfaisant guérit de tous les maux,
Je fleurirais auprès de l'onde qui serpente,
J'unirais mon dictame au murmure des eaux.

Si j'étais, dans les bois, une douce demeure
Où la vigne s'enlace, où l'églantier fleurit,
J'offrirais ma retraite à la biche qui pleure,
Qu'une meute en courroux presse, relance, suit.

Si j'étais, au printemps, la joyeuse hirondelle,
Du captif malheureux prenant grande pitié,
Aux barreaux des prisons j'irais battre mon aile,
Et de tous ses regrets emporter la moitié.

Et si j'étais encor l'hiver froid, l'hiver sombre,
Je voudrais, comme un ange envoyé du saint lieu,
A celui qui languit porter, le soir, dans l'ombre,
De l'espoir et du pain, des vêtements, du feu.

Je voudrais, au désert, cet océan de sable,
Devenir l'oasis où coulent les ruisseaux,
Afin qu'un voyageur, à l'ombre de l'érable,
Pût oublier un peu ses peines, ses travaux.

Si j'étais, dans les cieux, l'étoile marinière,
Je guiderais l'esquif en éclairant les flots;
Je verserais toujours une douce lumière;
Je montrerais le port aux pauvres matelots.

Et si j'étais, un jour, la suave Espérance,
Ce fantôme divin, cet ange bienfaisant,
Je m'assiérais, émue, auprès de la souffrance;
Je montrerais le Ciel à chaque agonisant.

Je voudrais être encor la Liberté sublime;
A l'esclave avili, dégradé, malheureux,
Je dirais : Lève-toi ! le tyran qui t'opprime
En face du Seigneur est un monstre odieux...

Lève-toi, pauvre noir ! lève-toi, jeune fille,
Qu'ils forcent à marcher pieds nus dans le chemin !
C'est moi la Liberté ! moi, qui prends pour famille
Tous les déshérités du pauvre genre humain.

Je suis fille du Ciel, je viens d'une autre sphère,
Pour échauffer leur cœur, éclairer leur esprit,
Leur apprendre l'amour pour les fils de la terre,
Leur enseigner la loi, l'Egalité du Christ.

Pourquoi donc élever tes désirs, ô mon âme?
Pauvre cœur impuissant, qu'as-tu donc souhaité?
Hélas! je ne suis rien, rien qu'une faible femme;
Ce que je peignais là, c'était la Charité.

La Charité divine et la sainte tendresse
Qui relève et console avec un mot d'espoir;
La Charité, qui vient offrir à la détresse
Un cœur pour s'appuyer, un abri pour le soir.

Révélation sainte apportée à la terre
Par le Christ, qui nous dit : Amour, Fraternité!
Vertu sublime et pure, adorable mystère,
Régénère notre âme, ô sainte Charité!

Eugénie-Violetta Chervet, née Suffrey.



MADELEINE.

Magdalena autem lacrymabat.

Belle et divine es-tu, dans ta douleur profonde,
Madeleine, pleurant les misères du monde
Aux pieds du Crucifix martyr;
Et les larmes d'amour que ton cœur a versées
Ont lavé tes fautes passées
Au baptême du repentir.

Oui, tes pleurs ont monté, sublime repentante,
Plus purs que la rosée humide, étincelante,

Au tabernacle du Seigneur.
Il a pris en pitié tes chagrins, tes alarmes,
Et son cœur a reçu tes larmes,
Blanches perles de la douleur.

Il a reçu tes pleurs sur le gibet infâme;
Ils furent, à sa mort, pour consoler son âme,
Un holocauste parfumé.
Le front ensanglanté sous sa noble couronne,
« Femme, a-t-il dit, je vous pardonne,
« Car vous avez beaucoup aimé.

« Vous avez dédaigné les honneurs de la terre,
« Prosterné votre front sanglant dans la poussière;
« Vos cheveux de cendre souillés,
« Et le regard empreint d'une sombre tristesse,
« Vous avez, pleine de tendresse,
« Versé des parfums sur mes pieds!

« Car vous m'avez aimé de l'amour sans mélanges
« Qui s'alimente, au Ciel, de l'amour que les anges
« Puisent aux sources du saint lieu;
« Et, ne voyant partout que mensonge et misères,
« Vous avez, en aimant vos frères,
« Appris à chérir votre Dieu!

« Vous avez expié votre ancienne folie...
« Le sang que j'ai versé pendant mon agonie,
« Si l'homme en garde souvenir,
« Aplanira la route au coupable qui pleure :
« Les Cieux deviendront sa demeure;
« L'éternité, son avenir. »

MARIE (1).

(1) Ce nom cache, nous a-t-on assuré, une auguste personne enlevée par une mort cruelle et prématurée aux arts, qu'elle cultivait au sein de la grandeur.

Contes pour les Enfants.

—

LE BILLET DE LOTERIE.

En proie à de graves réflexions, le vieux Carolus, maître d'école de Vauguillain, quittait un matin sa paisible demeure, pour conduire sa jeune famille à la fête de Saint-Julien-du-Saut ; et c'était grande joie parmi ces pauvres enfants, qui ne quittaient que rarement leur village.

Carolus portait sur son visage la sérénité de son âme, et avait dans sa poche dix écus que la dame Julia, la toute-puissante maîtresse du logis, venait de lui confier, non sans regret, pour acheter, à grand renfort d'économie, divers objets strictement nécessaires au ménage.

Légère et gracieuse comme la vive alouette qui s'élève en gazouillant au milieu des airs, la jeune Augusta effleurait de ses pieds agiles la verdure diaprée de la plaine ; deux charmants petits garçons, âgés, l'un de huit ans, l'autre de dix, tous deux frères d'Augusta, couraient gaiement devant leur père, décrivant une multitude de cercles autour du digne magister, qui s'avançait gravement, appuyé sur un bâton noueux.

Un vent tiède et chargé de vapeurs balsamiques enivrait la joyeuse caravane ; le murmure lointain de la petite *rivière d'Oc*, qui se perdait dans la vallée, troublait par intervalles le voluptueux silence de la nature. Carolus, arrêtant ses enfants sur le sommet d'une montagne qui dominait le village, et sur laquelle se trouvait bâtie l'antique et humble chapelle de Vauguillain, leur dit à voix haute, et de ce ton d'inspiration que donne une conviction profonde :

« Regardez, ô mes enfants ! regardez cette faible portion de notre globe qui frappe ici vos regards émerveillés, petit feuillet du grand livre de l'univers ! C'est Dieu qui a créé tout cela ; entrons dans son temple et prions-le de faire descendre ses bienfaits sur notre pauvre famille. »

Et, s'agenouillant sur les dalles du saint lieu, ils adressèrent leurs prières au Seigneur avec cette ferveur qu'on ne retrouve guère, hélas ! qu'au sein des chaumières. Puis ils reprirent gaiement le chemin de la ville.

« Oh ! je voudrais bien acheter des joujoux à la fête, disait le petit Jules.

— Moi, répondait le petit Charles, je ne demande qu'une chose, c'est un petit cheval. N'est-ce pas, mon petit père, que tu m'achèteras un joli petit cheval? »

Mais Carolus, enfoncé dans ses réflexions, calculait sur ses doigts le moyen de remplir, avec ses dix écus, les ordres de dame Julia, les désirs de sa petite famille, et ne répondait mot aux questions réitérées du petit Charles. Tout à coup, tirant lentement de sa poche une longue bourse de soie, il en fit glisser, les uns après les autres, les dix écus entre ses doigts, en disant gravement :

« Certes, mes enfants, je ne demande pas mieux que de vous faire plaisir ; mais, avant d'acheter les jouets que vous me demandez, il est bon d'abord de consulter la liste des commissions de votre mère. »

Telle que de jeunes poussins dispersés par l'orage, la petite famille, tout à l'heure si heureuse, s'éloigna épouvantée, en voyant les quatre pages que le digne Carolus lisait en secouant la tête ; et puis, découragée, elle resta en arrière, en se faisant des signes de détresse.

De fréquents et douloureux soupirs étaient la somme totale des calculs de Carolus ; il avait bien pensé, pour concilier tous les intérêts, à soustraire deux ou trois écus, pour les transformer en joujoux ou colifichets, ou bien à enfler le prix des objets demandés par dame Julia ; mais il lui répugnait de tromper sa chère moitié, et il avait rejeté ces pensées comme indignes de lui. C'est au milieu de ces tristes réflexions que la famille du maître d'école entra, silencieuse, dans le bourg de Saint-Julien-du-Saut, qui se décore glorieusement du titre de ville.

La fête était indubitablement prouvée par une incessante cohue, qui faisait frissonner les enfants de Carolus. Celui-ci rassembla sa petite famille autour de lui ; il prescrivit aux deux petits garçons de se bien tenir aux pans de son respectable habit noir, et Augusta, dont la taille svelte dépassait celle de son père, lui donna le bras. Toutes ces précautions prises, ils se glissèrent parmi les marchands, les promeneurs, les bateleurs et les buveurs, qui encombraient les rues à un tel point que le passage devenait un problème difficile à résoudre.

De temps en temps, les deux petits garçons, émerveillés, forçaient le pauvre Carolus à marcher à reculons, à force de tirailler les basques de son habit, et lui disaient d'une voix piteuse :

« Petit père, tu ne veux donc rien nous acheter? »

Et cette voix, qui vibrait dans les replis les plus intimes du cœur paternel, y trouvait un écho plaintif.

Enfin, après quelques heures de lutte, et las de refuser, le bon ma-

gister fit un effort, et, s'arrêtant devant une des plus jolies baraques, il fit, à la grande joie de ses petits héritiers, des emplettes de toutes sortes, et, le tout bien empaqueté, il mit la main dans sa poche pour y prendre la bienheureuse bourse ; mais, ô douleur! sa main se promena dans le vide : la bourse et les dix écus avaient disparu ; un filou avait profité d'un moment d'extase du brave homme, et la lui avait adroitement enlevée.

Carolus, dans l'excès de sa douleur, ne put faire comprendre que par signes au marchand l'affreux malheur qui lui arrivait, et se retira lentement, la tête baissée ; puis il s'écria :

« Grand Dieu ! mes pauvres écus, que nous avons eu tant de peine à amasser ; c'est cruel, bien cruel ; et que va dire ma femme ? »

Les deux frères éclatèrent en sanglots en baisant la main froide et tremblante du pauvre père, et Augusta cacha dans son mouchoir et ses larmes et sa charmante figure. Depuis quelque temps ces pauvres gens étaient absorbés dans un morne silence, quand tout à coup Carolus s'écria :

« Ah ! mon Dieu ! quel souvenir ! Seigneur, protégez-moi!... »

Et, s'élançant vers une maison voisine, il disparut aux yeux de ses enfants stupéfaits.

Cette maison appartenait à un riche propriétaire de la ville, dépositaire des billets d'une grande loterie qui avait dû se tirer la veille dans la ville voisine, sous le patronage du préfet; cette loterie, destinée à la formation d'un hospice, renfermait, comme celle de nos jours, des lots considérables en argent, pierreries, etc., etc.

Or donc, maître Carolus avait, pour la première fois depuis vingt-cinq ans de mariage, trompé la confiance de sa femme, et avait pris, à son insu, un billet de cette loterie, et c'est ce même billet qu'il venait de se rappeler.

« Ah ! vous arrivez fort à propos, monsieur Carolus, s'écria le maître de la maison en le voyant entrer; et je suis enchanté de vous annoncer une bonne nouvelle. M. le préfet, qui vient d'arriver, m'a appris que vous aviez gagné quinze mille écus avec votre billet. Vous avez bien le numéro *quatre cent quatorze ?*

— Oui, monsieur, *quatre cent quatorze*, c'est bien cela, répondit Carolus ivre de joie. *Quinze mille écus!* répétait-il en sautant par la chambre, ce qui ne lui était certes pas arrivé depuis longtemps ; quinze mille écus ! Puis, s'arrêtant, il regarda le digne bourgeois d'un air inquiet, et lui dit : Ah ! monsieur, vous ne vous moquez pas de moi,

vous ne voudriez pas vous jouer de la joie d'un pauvre père de famille? ce serait mal, bien mal!

— Me jouer de vous, mon bon monsieur Carolus? certes, non; et, pour être certain de ce que je vous dis, montez à l'étage au-dessus, vous y trouverez M. le préfet, qui vous confirmera lui-même cette heureuse nouvelle. »

Carolus ne se le fit pas répéter, et, escaladant l'étage avec la légèreté d'un jeune homme, il arriva auprès du dignitaire, qui, posé devant une glace, mettait la dernière main à sa toilette.

Le brave magister ayant timidement exposé l'objet de sa [visite, le préfet lui confirma la nouvelle, avec l'air de suffisance qu'un supérieur croît ordinairement devoir employer envers son subalterne, et le congédia.

Carolus, au comble de la joie, redescendit auprès du propriétaire, et lui ayant fait part du malheur qui lui était arrivé, il le pria de lui avancer *trente écus* à compte sur les *quinze mille* qu'il avait gagnés.

« Comment donc, monsieur Carolus! non-seulement je me fais un vrai plaisir de vous prêter cette petite somme, mais encore je vous retiens à dîner aujourd'hui, vous et votre charmante famille. Allez donc faire vos emplettes, et revenez promptement. »

Carolus, après s'être confondu en remercîments, retourna auprès de ses enfants, qui vinrent se jeter dans ses bras, et les ayant tendrement embrassés, il leur donna à chacun de l'argent sans compter, en leur disant :

« Tenez, mes enfants, contentez vos désirs, achetez des jouets et des robes, tout ce que vous voudrez enfin, car désormais nous serons riches, et rien ne nous manquera plus. »

Augusta, étonnée, voulut demander à son père l'explication de cette fortune subite ; mais celui-ci lui dit en souriant :

« Cher ange, on ne comprend pas toutes choses en un jour ; plus tard tu sauras tout : contente-toi maintenant de faire promptement tes achats, car nous sommes invités à dîner chez un des plus riches habitants du pays. »

Sur cette recommandation chacun se mit en devoir de dépenser au plus vite l'argent que la munificence paternelle lui avait octroyé, et cela avec tant d'empressement et de bonne volonté, que le digne Carolus, transformé en boutique ambulante et chargé de futilités enfantines, se trouva avoir dépensé ses trente écus, sans avoir rempli aucune des commissions de la maîtresse du logis ; car demain, se disait-il, nous

serons riches, et ma pauvre femme n'aura plus besoin de tous ces misérables objets. Et tout en faisant ces consolantes réflexions, il regagna la demeure de son hôte, suivi de sa petite famille et des regards jaloux et curieux des habitants, qui avaient appris sa subite fortune.

Le dîner fut somptueux et accompagné de cette gaieté franche et cordiale qui caractérise d'ordinaire les bonnes maisons de province ; chacun félicita le bon maître d'école, et monsieur le préfet lui-même, tout en dégustant un délicieux vin *du cru*, daigna mêler ses félicitations à celles des autres convives ; et, comme on était arrivé au moment de se lever de table, il tira son portefeuille pour inscrire le nom de l'heureux gagnant, en lui disant :

« Vous pouvez, mon cher monsieur, vous présenter demain chez moi, et réclamer le lot de quinze mille écus, échu au numéro *trois cent quatorze*.

— Comment, *trois cent quatorze!* Monsieur le préfet fait erreur, c'est *quatre cent quatorze* qu'il veut dire, reprit Carolus en s'efforçant de sourire.

— Nullement, dit le préfet en montrant la liste des numéros gagnants, c'est bien *trois cent quatorze*, et, si ce n'est pas votre numéro, j'en suis vraiment désespéré, mais vous n'avez rien gagné ! »

La foudre fût tombée au milieu des convives, qu'elle n'eût pas produit un plus terrible effet. Chacun regardait cette pauvre famille, qui venait de passer si subitement de la joie dans les larmes. Carolus, saisissant ses lunettes avec un tremblement nerveux, voulut les poser devant ses yeux pour lire sa condamnation ; mais quelques larmes en ayant obscurci les verres, il voulut les essuyer, ils se brisèrent en éclats, symboles fragiles de ses espérances, si fragiles et sitôt brisées dans son cœur.

Certain de son malheur, le pauvre père, suivi de ses enfants, sortit de la riche habitation le désespoir dans l'âme ; car non-seulement il n'avait plus cette fortune qu'il avait rêvée, mais encore il avait perdu les dix écus que sa femme avait amassés avec tant de peine, et il en devait trente autres.

« Que va dire ma femme? pensait le digne homme, qui, pour la première fois de sa vie, allait encourir le blâme de cette femme parfaite, et navrer son pauvre cœur. O mon Dieu! ne suis-je donc pas assez malheureux ! » Et il regagna tristement le village, chargé, lui et ses enfants, de toutes les futiles emplettes qui avaient englouti, en quelques instants, le fruit de plusieurs années de privations.

Arrivé près du logis, Carolus aperçut sa femme à la fenêtre, ce qui, chez elle, était un signe certain d'impatience.

« Dix écus volés, trente écus empruntés et dépensés inutilement, pas une emplette pour ma femme ! » telles étaient les pensées déchirantes du pauvre magister, quand sa ménagère vint lui ouvrir la porte.

Les deux petits garçons avaient précédé leur père, et s'étaient jetés dans les bras de leur mère, qui leur rendait caresses pour caresses, lorsqu'elle entrevit les pompeuses inutilités dont ils étaient chargés. Surprise, elle leur demanda d'où provenaient ces riches objets.

Avant qu'ils eussent répondu, Carolus et sa fille entrèrent ; ils étaient également chargés de jouets, boîtes de bonbons, etc., etc. Ils s'avancèrent vers la dame Julia, qui leur prit tendrement les mains, et leur exprima tout le bonheur qu'elle ressentait de les revoir.

« As-tu les verres et les bouteilles, mon ami?

— Non, Julia, ce sont parfois des sujets de tentation, et j'ai renoncé à les acheter.

— Il n'y a pas grand mal, reprit-elle en riant. Tu as choisi avec soin le drap brun pour ton manteau?

— J'ai pensé que l'ancien pouvait encore servir, et que ce serait une économie convenable.

— L'économie ! s'écria dame Julia, ce mot ne se trouve pas souvent dans ta bouche, mon bon ami ; et si Dieu dans sa sagesse ne t'avait pas donné une femme rangée... Mais ne parlons pas de cela. Tu n'as pas oublié, au moins, de me rapporter la laine dont je t'avais donné un échantillon? »

Carolus, las de nier et ne pouvant plus se contenir, attira sa femme près de lui, et lui avoua tous les malheurs qui lui étaient arrivés.

« Que veux-tu, chère amie ! j'avais rêvé la fortune, et, pour la première fois de ma vie, je t'ai trompée, en te cachant que j'avais pris un billet de loterie ; mais, tu le vois, Dieu m'en a cruellement puni.

— Cruellement, c'est vrai ; mais aussi, mon ami, ce que tu as fait est bien mal : mettre à la loterie sans me prévenir... Ah ! je ne me serais jamais attendue à cela de ta part !

— Sois tranquille, ma chère amie, cela ne m'arrivera plus... Maudit numéro ! quand je pense que si j'avais le *trois cent quatorze*, nous serions désormais à l'abri du besoin. »

En entendant cette exclamation, Julia rougit et parut embarrassée.

« Oui, chère amie, reprit Carolus, tu rougis de ma conduite ; car ce

n'est pas toi qui mettrais à la loterie, surtout sans m'en prévenir ; tu es trop sage pour cela.

— *Trois cent quatorze!* » s'écria Julia en se jetant dans les bras de son mari et en lui présentant un petit billet qu'elle venait de tirer de son sein.

Carolus, surpris, lut sur ce billet, qui était pareil au sien, ce bienheureux chiffre ; et, ne pouvant se rendre compte de ce hasard, il allait en demander l'explication, quand Julia lui dit, en lui posant la main sur la bouche :

« Oh ! pardonne-moi, cher ami, car moi aussi je t'ai trompé ; pardonne-moi, car ce que j'ai fait, c'est pour nos pauvres enfants, et les vœux d'une mère, Dieu les entend, et il les exauce. »

Carolus pressa sa femme sur son cœur, elle essuya les larmes qui voilaient les paupières de l'honnête vieillard, et lui serra les mains en silence.

Le premier moment d'émotion passé, ils résolurent d'aller chercher le lendemain, avec leur petite famille, la fortune que le ciel leur envoyait, et se promirent mutuellement de ne plus mettre à la loterie, et surtout de ne plus avoir de secrets l'un pour l'autre.

Raoul de Verneuil.

AGRICULTURE.

—

NOUVEAU SYSTÈME DE HOUE A CHEVAL

EMPLOYÉ AVEC SUCCÈS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

La charrue et la houe à cheval sont les deux instruments les plus précieux que nous ayons pour la culture des terres. Le bon état des terres est obtenu par la charrue. La houe conserve cet état pendant un an, et, indépendamment de la rapidité de son travail, elle l'utilise, chemin faisant, à une production immédiate ; ce que ne peut faire aucun autre instrument de labourage.

Aujourd'hui, la charrue nous paraît très-perfectionnée : entre les mains d'un bon ouvrier, les araires Roville, Rosé, et quelques autres sont ce qu'il y a de meilleur.

Pourquoi donc négliger la houe pour perfectionner encore la charrue? Puisqu'il s'en faut de beaucoup que la première ait atteint le degré de perfection de nos araires, pour .elle les exigences sont plus nombreuses que pour la charrue. Indépendamment du labour, la houe a en outre pour objet la conservation et le développement de plantes sans cesse variables d'état et d'espèce.

Nous ajouterons qu'à son égard les exigences nous paraissent même si diverses, qu'il nous semble impossible qu'un instrument unique, ou invariable dans sa forme, puisse jamais satisfaire convenablement à toutes.

A mesure que l'on fait des progrès dans les arts, on sent de plus en plus le besoin de multiplier les instruments, soit pour atteindre à quelques perfections nouvelles, soit pour arriver plus tôt au but.

En Angleterre, et surtout en Écosse, une ferme n'a pas, comme en France, une seule espèce de houe; mais peut-être, là, n'est-il pas nécessaire de pousser l'économie aussi loin qu'ici. Ce motif m'a engagé à monter sur un même châssis ou corps d'instrument diverses pièces qui pussent, en quelque sorte, le multiplier pour remplir les diverses spécialités qui me paraissent indispensables.

De toutes les houes dont on se sert en France, celle de Roville est, sans contredit, la plus répandue et la plus parfaite; je l'ai prise pour point de départ, lorsque j'ai cherché à introduire, il y a déjà plusieurs années, les cultures sarclées dans notre département. Avant cette époque, on ne les avait vu exécuter qu'à bras d'homme; malgré plusieurs bons exemples survenus depuis, c'est encore généralement ainsi qu'elles sont pratiquées. Par ce motif, elles sont fort restreintes, parce qu'elles deviennent, de cette manière, fort dispendieuses.

Dès mes premiers essais, une circonstance locale est venue, pour ainsi dire, m'arrêter. Dans notre département, on ne s'était servi jusque-là que de charrues à point d'appui en avant; il me fut donc impossible, vu les habitudes des ouvriers, de faire fonctionner avec avantage la houe de Roville, qui en est privée. Tantôt elle glissait sur le terrain, tantôt elle entrait trop avant. Le soin même que l'ouvrier mettait à éviter ces alternatives le détournait de l'attention nécessaire pour ne pas s'écarter des lignes; les plantes avaient donc beaucoup à souffrir. J'avoue qu'habitué à voir cultiver à bras avec beaucoup de perfection, je

ne fus nullement satisfait de ce travail. Mon étonnement s'accrut encore lorsque je vis que des plantes ainsi cultivées réussissaient passablement. Cette circonstance ranima mon zèle, et je ne songeai plus qu'à replacer nos ouvriers dans leurs habitudes locales, en introduisant un point d'appui en avant de la houe de Roville. J'y plaçai une roue, et l'ouvrage s'améliora sensiblement.

Cette addition, que je fis d'abord avec répugnance, parce qu'elle me paraît vicieuse dans la charrue, me semble aujourd'hui avantageuse dans la houe, et cela par beaucoup de motifs qu'une expérience assez longue est venue confirmer.

Un autre changement, qui m'a paru nécessaire, est celui-ci. La houe de Roville ne peut s'employer avec avantage à la culture des plantes sarclées que lorsque celles-ci ont déjà assez de force pour résister au léger affrouage que produisent toujours les deux couteaux de derrière. Sans cela, ou on les couvre, ou le labour n'approche pas assez de leur pied. Dans l'un et l'autre cas, des frais de main-d'œuvre deviennent nécessaires, soit pour les découvrir, soit pour détruire les herbes qui restent à leur pied de chaque côté.

Ce n'est pas tout : on pouvait désirer encore un instrument qui alignât les plantes, les éclaircît et leur donnât tout à la fois, au pied même, un léger labour en rapport avec leur faiblesse du moment.

La nécessité de se presser pour tous ces objets est d'autant plus grande, qu'en attendant, comme on le fait ordinairement, la terre se couvre d'herbes, se durcit, ce qui rend plus difficile le passage de l'instrument.

Houe n° 1. — Il m'a paru possible d'obtenir ces divers effets, et voici comment : Sur le châssis ou corps que j'ai adopté, je place sept pions de herse ; alors j'obtiens une houe, que j'appelle herse à mancheron, et qu'un ouvrier, même peu exercé, fait fonctionner assez facilement. C'est de toutes la plus aisée à conduire.

Dans cet état, l'instrument doit être employé presque aussitôt la naissance des plantes. Nous nous en servons deux fois avant de faire usage de la houe ordinaire.

Cette modification nous est très-précieuse pour réduire les frais de main-d'œuvre, qui autrement sont assez importants. Ce mode d'exécution est d'ailleurs très-profitable à la jeunesse des plantes ; les carottes mêmes, qui exigent le plus de travail de la main, s'y prêtent facilement à cause de leur racine pivotante et du peu de prise qu'offre leur feuillage. D'abord, on enfonce peu les deux pions extrêmes, qui donnent

dans les rayons de chaque côté, bien que ceux qui peuvent y causer du préjudice s'enfoncent dans la terre autant qu'il le faut pour opérer une bonne division.

Le même ouvrier, qui d'abord chez moi était fort embarrassé de la conduite de l'instrument, est tellement habitué à son nouvel état, que non-seulement il passe très-près du rayon, mais qu'il ôte, çà et là, des plantes parasites ou de trop dans le rang même de celles qu'il cultive, au moyen d'une espèce de sautillement de l'instrument, qu'il faudrait voir pour bien concevoir, et surtout pour être convaincu de son efficacité.

Houe n° 2.— Lorsque nous jugeons que les plantes sont assez fortes pour soutenir l'emploi de la houe ordinaire, nous enlevons les pions, ce qui est facile en desserrant les vis qui les tiennent; nous remplaçons les pions de devant par le fer de la houe de Roville, et, à la place des six autres pions, nous substituons les quatre couteaux de Roville. Dans cet état, l'instrument donne un labour ou un ratissage qui détruit, entre les rangs, toutes les herbes qui auraient échappé à la herse.

Cette nouvelle opération est singulièrement facilitée par celle de la herse que nous venons de décrire.

Dans toutes les cultures qui se font à bras, dans notre département, on commence par des sillons entre les rayons; puis on laboure à plat; enfin on place la terre au pied même des plantes en les butant. Les avantages de ces distinctions me paraissent incontestables. J'ai cherché à les obtenir de la houe, et depuis plusieurs années j'y suis parvenu à l'aide du procédé suivant.

Houe n° 3. — Aux quatre couteaux de Roville, montés comme précédemment, j'ai substitué deux demi-fers de lance; j'en ai tourné la partie tranchante en dedans. Par cette disposition, l'instrument dans son passage élève la terre en sillons entre les rangs des plantes.

Houe n° 4. — Si plus tard je juge convenable de replacer la terre au pied des plantes, j'obtiens ce second effet en changeant les deux fers de place, c'est-à-dire en tournant cette fois leur partie tranchante en dehors. Par ce second passage j'obtiens un déplacement complet de terre, très-propre, comme l'on sait, à la perfection du labour.

Il faut avoir examiné attentivement en pratique l'effet de ces agglomérations de terre dans un endroit, puis dans un autre où il y avait creux, pour se bien rendre compte de leur efficacité, soit pour l'état subséquent de la terre, soit même pour leur action puissante relativement à la destruction des plantes vivaces. Cela est à tel point, que nous

détruisons, par l'action répétée de la houe, des plantes vivaces qui échappent à l'action plus puissante mais unique de la charrue.

Nous n'irons pas plus loin sans parler d'un inconvénient qui nous est survenu dans le travail; il est relatif à la manœuvre de l'instrument.

Lorsqu'une fois la terre est ainsi disposée en sillons, et que l'on veut la replacer au pied des plantes, ou même lorsque, ne se contentant pas de passer la houe une fois pour faire ces sillons, on veut les repasser, ce qui agglomère encore plus de terre dans le même endroit, il se présente une difficulté en pratique : c'est que la roue ne peut se tenir avec facilité sur le sommet du sillon tracé; il devient alors difficile de bien manœuvrer l'instrument.

Voici comment nous évitons cette difficulté. Nous ne donnons la première façon de la houe n° 3, qui forme ces sillons, qu'après avoir placé à sa partie postérieure un pied de rayonneur, qui trace un léger sillon sur la crête même de celui que nous faisons par ce moyen aux autres façons. La roue se place dans cette cavité, et le maintien de l'instrument n'en devient que plus facile.

Peu de temps après que la terre est replacée au pied des plantes, elles sont bientôt dans toute leur force. Il faut alors leur donner un labour énergique; car, à cette époque, elles n'en ont pas encore eu de cette nature.

Houe n° 5. — Pour remplir cette nouvelle exigence, nous enlevons les fers de derrière et nous substituons deux fers pleins.

C'est alors que l'instrument donne un labour presque équivalent à celui de la charrue, si celle-ci a primitivement bien opéré, et dans ce cas seulement; car il ne faut jamais perdre de vue que la houe n'est point un instrument de labour, mais seulement un instrument d'entretien.

La dernière façon dont nous venons de parler facilite admirablement le passage du butoir, et elle doit le précéder. Ce passage du butoir est d'ailleurs indispensable pour plusieurs plantes, surtout dans un pays si venteux et si sujet au dessèchement complet de la terre.

Cette opération doit se faire, comme l'on sait, par deux passages de l'instrument. Le premier passage peut être remplacé avantageusement par notre houe n° 4. Cependant le butoir est un instrument tellement précieux, qu'il faut toujours l'avoir, d'autant qu'il exécute exclusivement, et avec une économie remarquable, plusieurs opérations importantes, entre autres l'arrachage des pommes de terre.

Après avoir buté, il peut arriver, dans bien des cas, qu'il soit nécessaire encore de labourer entre des rangs. Ce travail procure aux plantes

une fraîcheur qui leur est favorable à cette époque ; mais il est surtout utile, en ce qu'il met à nu et expose à l'ardeur du soleil de cette saison une terre qui n'est jamais remuée dans la pratique du pays ; elle a le temps de s'améliorer jusqu'aux ensemencements. Ceux-ci en profitent alors plus efficacement qu'ils ne le pourraient faire, si cette terre n'était remuée qu'en les effectuant.

Ces approfondissements successifs sont d'une haute importance pour augmenter peu à peu l'épaisseur de la terre labourable, ce à quoi on doit toujours tendre. On pourrait bien y arriver d'un seul coup ; mais alors il faudrait disposer de beaucoup d'engrais, pour réparer tout à coup l'appauvrissement réel mais momentané que cause au sol, la première fois, un profond labour ; on n'en a pas autant besoin en l'approfondissant successivement.

Les Anglais ont, pour cette opération essentielle, un instrument particulier : la houe ordinaire n'est nullement propre à faire ce travail. En ne laissant à la nôtre que le fer de devant, nous l'effectuons aussi facilement qu'on peut le faire avec l'instrument anglais.

Il existe encore un instrument spécial en Angleterre, qui peut très-bien s'obtenir par l'addition d'un seul fer au corps de notre houe : c'est la ratissoire.

J'ai essayé aussi, par l'addition de quelques fers appropriés, d'obtenir du même corps d'instrument un excellent rayonneur, et j'y ai réussi.

Tout cela, dira-t-on, ne tend qu'à de l'économie ; mais, sous ce point de vue même, celle-ci augmente les difficultés de construction ; car on est évidemment moins gêné lorsque toutes les parties d'un même outil ne tendent qu'à une spécialité. Si sous ce rapport il y a quelque chose à perdre, il faut convenir que la question économique y gagne beaucoup. La multiplicité des instruments est en effet ruineuse pour les petites exploitations ; il ne faut pas se le dissimuler, c'est là le plus grand obstacle aux progrès que l'on désire en agriculture. Ce motif a déterminé mes recherches. Du reste, notre époque est celle où l'on doit le plus goûter les efforts tournés vers ce but, parce que c'est celle aussi où il est le plus important de faire goûter les améliorations à la masse des praticiens.

Bouscasse,
Membre de la Société d'Agriculture de la Rochelle.

TRAVAUX AGRICOLES DU MOIS D'OCTOBRE.

Labours. — Amendement des terres destinées aux jachères. — Semailles d'hiver : blé et seigle. — Récolte des carottes, choux, navets et betteraves. — Arrosement des prairies. — Emondage des arbres. — Vendanges.

C'est aussi au commencement de ce mois qu'on doit cesser de parquer les moutons et qu'on est le plus à même d'en opérer favorablement la vente. On doit également diminuer la litière du bétail et augmenter la portion de fourrage sec. Le mois de novembre étant généralement assez humide, il faut profiter des derniers jours d'octobre pour creuser les fossés et les rigoles d'écoulement.

HYGIÈNE.

MOYENS PRÉSERVATIFS DU CHOLÉRA.

Si une épidémie cruelle n'eût en ce moment ravagé la France et l'Europe entière, nous eussions, dans notre premier article, traité de l'hygiène en général, et de la marche que nous suivrons ultérieurement dans l'exposition des préceptes reconnus indispensables pour la conservation de la santé. Mais, dans les circonstances pénibles où se trouve l'état sanitaire public, nous croyons qu'il est de notre devoir d'indiquer d'abord à nos lecteurs quelles sont les règles hygiéniques à observer pour éviter autant que possible d'être soumis à l'action de l'épidémie régnante.

Les habitations devront être propres, aérées et sèches ; l'humidité, lorsqu'elle existera, sera combattue par le feu dans les foyers, par une ventilation bien ménagée ; toutes les matières animales et végétales en décomposition seront exactement enlevées.

Lorsqu'il y aura agglomération de personnes dans une même pièce, l'air devra être souvent renouvelé.

Les lits seront de préférence placés dans les chambres des étages supérieurs.

Dans les campagnes, où le rez-de-chaussée est souvent la seule pièce habitée, les lits devront être largement séparés du sol et des murs.

Enfin tous les soins d'une excessive propreté sont indispensables.

Le régime alimentaire, qui, dans ces derniers temps, a été le sujet de tant de graves discussions, ne doit pas, suivant nous, être changé chez les personnes vivant avec sobriété, mais faisant usage d'aliments de bonne nature et en quantité suffisante.

Les excès fréquents seront sévèrement proscrits.

Ceux qui composeraient leur nourriture presque exclusivement de laitage, de fruits rouges ou acides, devront y ajouter des aliments plus nutritifs, de la viande, un peu de vin, s'ils veulent éviter d'avoir les organes dans un relâchement général et de se trouver, par conséquent, dans une mauvaise prédisposition.

On a beaucoup préconisé et on préconise encore comme préservatifs héroïques les infusions de thé, tilleul ou camomille, additionnés de liquides spiritueux, rhum ou eau-de-vie. Ces prétendus préservatifs n'ont produit, à notre avis, que de mauvais résultats.

Quelles sont, en effet, les personnes qui, dans les circonstances actuelles, ont recours à ces boissons toniques, irritantes même? Ce sont les personnes faibles, délicates, presque toutes soumises à l'influence de la peur ; celles enfin qui, dans les temps ordinaires, ne font jamais ou presque jamais usage de liquides incendiaires.

Les infusions toniques additionnées d'alcool sont donc nuisibles aux sujets qui n'y sont pas habitués, car elles déterminent une irritation, quelquefois même une inflammation du tube digestif, accidents graves par eux-mêmes, et prédisposant essentiellement à l'épidémie cholérique.

— Les travaux physiques et intellectuels, lorsqu'ils sont poussés à l'excès, sont souvent la cause de maladies funestes dans les temps ordinaires; à plus forte raison recommanderons-nous aujourd'hui de ne point fatiguer les forces vitales outre mesure. Si ce précepte n'est pas observé, l'absorption deviendra plus facile, et le corps sera inévitablement plus accessible à l'action des miasmes délétères répandus dans l'atmosphère.

— Dans cette saison, où les variations brusques de température sont fréquentes, le choix des vêtements ne sera pas indifférent : ceux de laine devront être préférés, comme entretenant une chaleur douce et régulière. L'humidité devra être évitée autant que possible. Les personnes

atteintes d'affections abdominales se trouveront bien de porter un caleçon de flanelle, ou simplement une ceinture du même tissu.

Les tempéraments mélancoliques éviteront avec soin les cérémonies funèbres, les scènes douloureuses, et rechercheront, au contraire, le commerce du monde et les distractions raisonnables.

Les affections du tube digestif devront être soignées sans retard, surtout lorsqu'il y aura diarrhée ; le médecin devra être mandé sur-le-champ, car la négligence, en pareil cas, a été trop souvent cause de malheurs qui eussent été facilement conjurés par l'homme de l'art, s'il eût été appelé à temps.

Tout ce que nous venons de dire s'applique également aux adultes et aux enfants ; nous recommandons en outre aux parents de ces derniers de faire en sorte qu'ils n'aient pas de fréquentes indigestions, accidents qui les fatiguent toujours considérablement.

Ne voulant entrer dans aucune discussion médicale, ce qui dépasserait les bornes que nous nous sommes proposés dans cet article, nous terminerons ici l'exposé des précautions qui nous paraissent les plus convenables pour éviter, autant que faire se peut, l'invasion de la terrible maladie qui afflige en ce moment l'humanité.

Le docteur Détrez.

Chronique de Paris.

—

Salons. — Nous avons promis à nos lecteurs et lectrices de leur donner une chronique des salons de Paris ; n'est-ce point, de notre part, une promesse bien hasardée ou au moins bien intempestive ? car, par ce temps d'équinoxe endémique et de canicule politique, peut-il y avoir encore des salons à Paris? La rive gauche et la rive droite de la Seine ne se regardent-elles point désolées de voir leurs splendides hôtels vides, de ne plus se sentir sillonnées par ces brillants équipages sous lesquels leurs pavés semblaient résonner avec orgueil? Sans doute cette saison déterminait depuis longtemps de nombreuses migrations, mais il restait

toujours quelques consolations, et, surtout, on était assuré de voir revenir au plus tôt ces hôtes infidèles qui aiment Paris tant qu'il est couvert d'un manteau de frimas, et s'en vont bien vite chercher l'ombre de leurs parcs dès que le soleil commence à dégager du sein des nues sa chevelure éblouissante.

Mais, cette année, c'est bien autre chose : jamais l'abandon n'avait été aussi complet, aussi ingrat. Ni faubourg Saint-Germain ni faubourg Saint-Honoré ; l'ancienne et la nouvelle aristocratie étaient, cette fois, courbées sous le niveau de la même égalité : celle du vide et du silence. Un vieux seigneur étranger, qui jugeait encore de la France par des souvenirs qui datent d'avant la première révolution, et cherchait vainement à Versailles, dans cette ville aujourd'hui presque inhabitée, les traces de la splendeur que lui avaient donnée les règnes de Louis XIV et de ses successeurs, nous demanda si c'était bien là la ville qui, pendant plus d'un siècle, avait ébloui l'Europe. « Mon Dieu, oui ! fûmes-nous obligé de répondre ; Versailles, aujourd'hui, n'est plus qu'un désert à quatre lieues de Paris. »

Les cours, en disparaissant, entraînent-elles donc avec elles les capitales ? ne laissent-elles derrière elles que des palais muets et déserts ? Espérons mieux. Paris n'est point encore un tombeau, il n'est que son ombre, et l'ombre ressuscitera.

Dès cette heureuse résurrection, nous nous empresserons de tenir notre promesse, et d'enregistrer dans chaque numéro de ce recueil un écho des spirituelles causeries, des charmantes manières, des fêtes brillantes, des modes gracieuses de ce monde intelligent qui s'épanouit l'hiver dans les salons de Paris, et conservera sous toutes les républiques possibles la royauté de l'élégance et du bon goût.

Théâtres. — Les théâtres ont lutté énergiquement contre le malheur des temps ; la saison qui s'ouvre les dédommagera sans doute de ces laborieux efforts. L'Opéra lui-même, qu'il fallait vraiment du patriotisme et du désintéressement pour soutenir dans des circonstances aussi difficiles, avait été obligé de fermer ses portes ; il vient de les rouvrir, et, pour nous, c'est un deuil national qui cesse. La foule a répondu à cet appel, que la danse gracieuse de madame Carlotta Grisi, dans les plus jolis ballets de son répertoire, rendait infiniment attrayant. Le *Prophète*, qu'on ménage sans doute pour un temps plus propice, ramènera les beaux jours de succès et de recettes qui avaient salué son apparition.

En attendant, nous avons eu la rentrée de Roger par le rôle de Fernand de *la Favorite*.

L'Opéra-Comique était parvenu à consoler les *dilettantes* de la fermeture de l'Opéra. M. Perrin est un directeur habile et expérimenté. Avec *le Val d'Andorre,* dont le succès ne tarit point, avec des pièces comme *le Caïd* et *les Monténégrins*, avec madame Ugalde surtout, dont la voix et le talent ne peuvent se comparer que l'un à l'autre, il a heureusement passé le tropique.

Nous croirions laisser cette chronique incomplète si nous n'y mentionnions les prodiges d'activité par lesquels M. Bouffé au Vaudeville, et M. Dormeuil au théâtre Montansier, ont lutté contre le baromètre, la politique et le choléra. Tout l'esprit des plus fins auteurs dramatiques avait été mis en réquisition par eux. Il serait hors de propos d'énumérer ici la multitude de pièces charmantes qui se sont succédé sur ces deux scènes pendant les trois derniers mois qui viennent de s'écouler. Qu'il nous suffise de dire que *les Grands écoliers en vacances,* au Vaudeville, et *un Tigre du Bengale,* au théâtre Montansier, attirent chaque soir un public nombreux. Ces deux ouvrages sont pleins de verve et d'entrain.

On a revu, il y a quelques jours, sur un théâtre de Paris, une actrice dont deux sortes de célébrités se disputent le nom. Nous voulons parler de madame Héléna Gaussin, dont la vive intelligence a fait sortir du tombeau de Fontan le rôle de Jeanne la Folle, qui fut une des dernières et des plus belles inspirations de cet écrivain trop tôt ravi aux lettres. Ce fut-là une belle soirée pour les arts.

Si nous avons parlé des deux célébrités de madame Héléna Gaussin, c'était pour placer l'ombre à côté de la lumière, pour compléter le martyrologe des grands artistes. Qui ne sait, en effet, que depuis trop longtemps il n'est point de talent qui surgisse sans éveiller l'écho de la calomnie, point de gloire qui n'ait pour auréole le malheur !

Chronique musicale. — L'événement musical de ces temps derniers, c'est le concours du Conservatoire.

Au Conservatoire, l'art n'est pas une distraction, c'est une étude sérieuse, tout ce qu'il y a de plus saint, de plus brillant, de plus élevé.

Il y a eu cent soixante et onze prix. N'ayez pas peur, lecteurs, et vous aussi, chères lectrices, nous ne vous ferons pas l'histoire de tous ces prix.

Nous vous passerons sous silence les prix qui ont été décernés à la composition, au solfége, à la contrebasse, lesquels s'élèvent à soixante-cinq.—Un bien beau chiffre !

Passons au concours de piano ; Wieniowski, élève de M. Édouard Wolff, a remporté le premier prix. Il a joué avec une admirable précision et un grand éclat le concerto de Mayer, morceau convenu.

Dans la classe de M. Marmontel, le morceau choisi par les femmes était le concerto en *si* de Rummel ; ce concours a été un peu routinier, le style en a été monotone.

Sur les vingt-deux jeunes filles, une seule, mademoiselle Émilie Leroy, nous a tenus longtemps délicieusement ravis sous le charme de son talent.

Le premier prix de violoncelle a été remporté par M. Tolbecque, nom célèbre dans les annales de l'art musical. M. Tolbecque a joué avec une intelligence très-remarquable et dans le style de l'école de Yashi.

Nous avons assisté ensuite au concours de violon. Nous le disons à regret, c'est avec tristesse.

Dans le temps, il y a quelques années à peine, ces solennités brillaient d'un éclat merveilleux. — Baillot, Habeneck produisaient des élèves distingués qui perpétuaient le juste orgueil que nous ressentions à entendre proclamer les élèves de l'école française.

MM. Chéri et Poussieux ont obtenu le premier prix, faute de talents plus distingués.

Enfin, voici le concours de chant. Il y a *quarante-deux* concurrents; depuis plus de vingt ans on n'en avait vu autant. Jamais le jury n'a entendu tant de roulades.

Au milieu de tout ce bruit désagréable, M. Depassi nous a reposés noblement par l'air de *Tamerlan*, qu'il a chanté le plus largement et le plus purement possible ; sa voix était bien posée, même juste. A aucun théâtre il n'y a une basse-taille aussi accomplie comme timbre et comme étendue. Lui seul nous a fait un véritable plaisir.

Le Conservatoire a produit, cette année, une foule de belles voix de femmes : c'est une justice à lui rendre.

Ces Stolz futures nous ont particulièrement charmés.

Les concours d'instruments à vent ont été très-brillants ; seulement, on n'a pu s'empêcher de sourire en voyant distribuer tant de prix. Je crois vraiment qu'il y a eu plus de récompenses que de concurrents ; il faut croire que c'était un pari.

Mais ce qu'il y a eu incontestablement de plus ennuyeux, c'était le concours d'opéra-comique.

Nos confrères l'ont déjà constaté avec toute l'autorité dont ils sont capables et dont, à juste titre, ils jouissent auprès du public dilettante, ce concours, à part quelques heureuses exceptions, était d'une médiocrité désolante. Il a duré huit heures !...

Nous en sommes sortis tout tristes et tout fatigués : c'était déplorablement médiocre. Jamais, de mémoire de professeur, on n'avait vu rien de si pauvre. Si quelqu'un avait fait la gageure que le Conservatoire ne pourrait fournir que quatre ou cinq bons élèves en tout des jeunes étudiants, il aurait gagné, non pas sans contestation.

Et encore il est malheureux de penser que c'est dans une pépinière si pauvre que doivent se choisir nombre de débutants.

Nous sommes heureux de citer, comme de charmantes exceptions, MM. Ribes, Carman et Depassi; mesdemoiselles Lemaire et Nautier.

Quant aux autres, nous n'en parlerons pas ; c'est tout ce que notre galanterie et notre indulgence nous permettent de faire pour eux.

Le lendemain, c'était le tour de l'opéra. On a joué le cinquième acte du *Prophète*.

Cette solennité a été, pour Meyerbeer, un nouveau triomphe. On a applaudi à outrance le célèbre compositeur, et il a été contraint, bon gré mal gré, de s'avancer au bout de la loge du jury, dont il faisait partie, et de venir recevoir une sympathique et bruyante ovation, d'autant plus sincère qu'elle n'était pas préparée.

Espérons que l'année prochaine le concours sera plus brillant.

Peu importe qu'il y ait moins de prix, pourvu qu'ils soient mieux mérités.

Ville. — Que dire de la ville ? Elle est en vacances. Les académies sont muettes, et les chaires aussi. Les arts et l'industrie ont fermé leurs expositions. Professeurs, savants, artistes, industriels, tous font de la villégiature.

Il y a quelques jours cependant, une certaine solennité réunissait aux Tuileries, dans la salle de l'Orangerie, quelques protecteurs et amis des arts conviés à cette fête. C'était la distribution, par le président de la République, des décorations et médailles décernées aux artistes peintres et sculpteurs dont les ouvrages, ayant figuré à l'exposition de cette année, avaient été jugés dignes de récompense. Ce qui donnait un at-

trait de plus à la cérémonie, c'est que la distribution se faisait au milieu même des tableaux et statues qui valaient à leurs auteurs ces glorieuses distinctions. Les personnes présentes semblaient concentrer leur admiration sur la belle statue de Pénélope de M. Jules Cavelier, œuvre vraiment magnifique, qui a été désignée, par les jurés réunis, pour le prix extraordinaire de 4,000 francs, et qui a été achetée par M. le duc de Luynes. On aime à retrouver la munificence de M. le duc de Luynes partout où il s'agit de récompenser le mérite et d'encourager les artistes. Ce n'est pas le luxe de ses demeures et de ses musées, ce ne sont pas ses jouissances personnelles qu'il cherche dans tant de libéralités; il y voit la mission, bien plus haute et bien plus généreuse, de contribuer aux progrès des arts, et d'user de l'heureux privilége de la fortune d'une manière digne de son grand nom et de son grand esprit.

C. G.

MODES.

—

La saison ne s'est pas encore assez positivement dessinée pour que nous puissions annoncer à nos lectrices une grande transformation dans les modes. Nous nous bornerons à constater que les étoffes légères disparaissent pour faire place aux robes de poult de soie, de foulard ou de taffetas. Les mantelets et les burnous commencent même à se montrer comme de sinistres pronostics, mais l'élégance de nos Parisiennes est telle que personne ne s'en montre effrayé.

Nous avons remarqué de gracieux pardessus en velours ou en soie ajustés à la taille, courts par derrière, à pointe par devant; pèlerine arrondie descendant jusqu'à la taille, très-échancrée par devant et descendant en bouts formant revers sur le manteau, montante et fermée jusqu'à la taille par des boutons, garnie tout autour d'une haute frange à tête de passementerie; manches longues, un peu larges du bas, garnies d'une frange.

Dans les ateliers de madame Bara Biéjard, rue Laffitte, les escadrons de charmantes ouvrières sont sous les armes; tous les ciseaux sont en l'air pour ne pas se laisser surprendre par l'hiver, ce spectre dont le nom seul donne le frisson. Nous avons particulièrement distingué,

parmi les modèles dus à l'habileté de ces fées coquettes, une robe en damas couleur pensée, ornée sur le devant de la jupe d'une échelle de dentelle noire de moyenne hauteur; corsage garni comme la jupe; manches en biais, arrondies sur l'avant-bras, ouvertes jusqu'au coude, avec un seul rang de garniture rappelant celle de la jupe.

Voici l'explication de la gravure que nous donnons avec ce numéro.

Jeune dame. — Capote de satin à côtes bouillonnées horizontales; saule noué de chenille. Robe magiare en popeline; corsage ouvert en cœur allongé, laissant voir une guimpe chevronnée en valencienne: manches progressives, un peu écourtées, livrant passage à des sous-manches bouillonnées; tout autour du décolletage, des manches, et formant deux quilles sur la jupe, un ornement composé de cocardes de popeline dentelées à l'emporte-pièce et bridées chacune par une petite barre plissée: ces cocardes sont progressives; de manière que celles du bas soient plus grosses que celles du haut. A la ceinture un riche *breloquet* de BELLOTTE (rue Vivienne, 33). Pelisse de velours épinglé, doublée d'hermine vraie.

Demoiselle. — Robe de satin noir, forme magiare, bordée d'un revers de martre-zibeline; sur le devant de la jupe une châtelaine amazone à jabot de dentelle.

Jeune fille. — Chapeau de castor orné de petits velours. Pardessus de velours à manches dalmates. Robe de cachemire, ornée de petits velours. Pantalon de jaconas.

Notre empressement à faire paraître ce numéro, pour satisfaire à l'impatience de nos nombreux abonnés, ne nous a pas permis d'y joindre, comme cela était notre intention, un patron de modes et un dessin de broderies. Nous prendrons, le mois prochain, une éclatante revanche, en donnant, avec l'indication des modes définitivement adoptées pour cet hiver, des patrons et des dessins entièrement inédits.

Vicomtesse D'OLBREUSE.

Nous donnons avec ce numéro une polka, composée exprès pour ce journal par un jeune artiste plein d'avenir, M. Stenio Romani. Cette gracieuse composition, qui porte pour titre* LA FÊTE DES FLEURS, *a en effet été inaugurée ces jours derniers au Château des Fleurs, charmant établissement qui justifie on ne peut mieux son poétique nom.

LE DIRECTEUR, **A. DE LILLIERS.**

Paris. — Impr. Schneider, rue d'Erfurth, 1

LE

FOYER DOMESTIQUE.

POLITIQUE.

—

CHRONIQUE DU MOIS.

Octobre a ramené les travaux législatifs. La commission des vingt-cinq membres a remis son mandat de permanence entre les mains de l'Assemblée, qui le lui avait délégué, et les voûtes du parlement républicain ont retenti de nouveau de ces luttes oratoires qui décident du sort des partis. C'est une bonne fortune pour les journaux quotidiens, réduits, pendant les vacances de nos représentants, à remplir les colonnes consacrées habituellement aux débats parlementaires, de nouvelles apocryphes écloses le plus souvent dans l'imagination des rédacteurs.

Peu de discussions mémorables ont eu lieu dans le cours de ce mois. L'épuration que l'Assemblée a subie, l'attente du procès de Versailles qui allait ouvrir une scène assez vaste pour que les passions politiques puissent s'y escrimer à outrance, la villégiature qui venait de rafraîchir les idées et de rasséréner les cœurs de nos hommes d'Etat ; tout cela avait contribué à amortir le choc des deux montagnes quand elles se sont rencontrées de nouveau planant majestueusement sur les obscures régions de la plaine.

Les premières séances se sont donc écoulées sans ce tonnerre d'interruptions que la sonnette de l'honorable M. Dupin ne parvient pas

toujours à conjurer, et qui, il faut bien avoir la franchise de l'avouer, ne partent pas moins d'un côté de la salle que de l'autre.

La fameuse lettre du président de la République et la portée que l'opposition s'était efforcée de lui donner, avaient fait au ministère une position trop équivoque pour qu'il n'ait point hâte d'en sortir. Le *motu proprio* donné par le pape, et auquel les mêmes commentateurs donnaient le nom de Charte octroyée, insuffisante sous le rapport de l'amnistie comme sous celui des libertés constitutionnelles, rendait la question encore plus ardue et plus pressante. Le ministère a accepté bravement le combat en déposant sur le bureau de l'Assemblée un projet de loi tendant à lui ouvrir les crédits nécessaires pour soutenir jusqu'au bout l'expédition romaine. La commission nommée pour l'examen de ce projet de loi, et prise presque en entier dans les rangs de la majorité, a senti le péril et appelé au secours du ministère l'orateur le plus dextre et le plus habile, celui qui dans les bureaux avait manifesté les sentiments les plus favorables. Nous avons nommé M. Thiers.

L'ancien ministre de la monarchie de juillet s'est acquitté de sa tâche avec cette netteté, cette précision, cette clarté qu'on lui connaît et avec autant de zèle que s'il était encore au pouvoir, répondant de ses propres actes. Ferme dans l'expression de son opinion, vigoureux et serré dans sa logique, sans s'inquiéter des orages qu'il soulevait autour de lui, M. Thiers a parfaitement dessiné le terrain sur lequel la lutte allait s'engager. Un orateur de l'extrême gauche, M. Mathieu de la Drôme, qui vise sans doute à la succession de Ledru-Rollin, a relevé le gant pour la montagne et renvoyé un défi superbe à tous les rangs de la majorité, aussi bien au parti catholique qu'aux nouveaux adeptes que la grande cause de l'ordre et le péril de la société lui ont subitement ralliés. M. Mathieu de la Drôme, qui ne croit pas apparemment aux conversions soudaines, a très-plaisamment donné à ces derniers l'épithète d'impies de la veille et dévots du lendemain.

La discussion a quitté le terrain étroit des personnalités, lorsque M. Victor Hugo est monté à la tribune. L'honorable poëte y a bien un peu rêvé, et tous ces rêves ne sont pas très-orthodoxes ; mais au moins ils sont généreux. Si donc nous sommes loin de partager les idées de M. Hugo sur la mission actuelle du Saint-Siége et l'avenir de l'Eglise, au moins, nous ne pouvons qu'applaudir aux nobles et chaleureuses paroles par lesquelles il a flétri les barbaries atroces qui ensanglantent le sol de la Hongrie vaincue. Haynau, dont le nom est repoussant, sera voué désormais à l'exécration de l'Europe, et nous plaignons les sou-

verains qui sont obligés de conférer une dictature militaire à de pareils lieutenants. Ce n'est pas une raison, parce que les révolutions s'arment quelquefois du poignard des assassins ou des torches des incendiaires, pour que les monarchies leur répondent par les représailles de la hache ou du gibet.

La véritable question romaine, au point de vue religieux, en ce qu'elle a d'intimement lié à la foi dans laquelle nos pères nous ont élevés, n'a vraiment été traitée que par M. de Montalembert ; l'éloquent orateur qui a mis son admirable talent, ses sévères études, la conviction qui l'anime au service de cette sainte cause, a remporté un de ces triomphes oratoires qui signalent chaque fois son avénement à la tribune. L'intraitable opposition elle-même a subi le charme de cette parole tour à tour élégante, fine, persuasive, de cette raison à la fois solide et brillante qui émeut et subjugue. Les interrupteurs ont fini par écouter sans que M. Dupin soit obligé de faire entendre son redoutable *quos ego*.

La discussion s'est fermée par un fort remarquable discours d'un jeune débutant, M. Thuriot de la Rière, qui avait peut-être le tort d'être trop savant et trop consciencieux pour une assemblée distraite et pressée d'en finir, et par un éloquent résumé de M. Odilon Barrot, dans lequel le président du conseil a expliqué toute la conduite du cabinet. Ce dernier appel a été entendu, et le vote, sorti de l'urne du scrutin, a prouvé que la majorité n'était pas encore disposée à rompre ses rangs ; nous nous y attendions.

La République française a tenu à honneur de remplir les engagements de la monarchie de Juillet. Après un débat fort animé, et malgré la vive opposition de quelques membres de la gauche, comme MM. Pascal Duprat et Michel de Bourges, l'Assemblée a décidé que le douaire de trois cent mille francs de rentes, stipulé au contrat de mariage de madame la duchesse d'Orléans, était reconnu par la République et lui serait exactement payé. Ce vote, qui place la foi des actes civils et la garantie des transactions particulières au-dessus des considérations politiques, n'était pas moins dicté par le droit que par la raison et les convenances.

Un jeune homme, longtemps victime de l'exil, neveu de l'empereur, fils de l'ex-roi de Westphalie, cousin du président actuel de la République, M. Napoléon Bonaparte, est venu faire une proposition tendant à abroger les lois de proscription et de bannissement qui frappent les derniers rejetons des races royales et les victimes de nos récentes dis-

cordes civiles. Tout le monde s'est récrié de ce rapprochement, et il était tout au moins imprudent de placer sur le même rang de jeunes princes qui n'ont que le tort de leur naissance et des hommes égarés qui n'en ont pas moins porté atteinte aux lois et levé les armes de l'insurrection.

M. Napoléon Bonaparte a fini par comprendre que sa proposition était mal énoncée, et il s'est enfin décidé à la scinder en deux parties : l'une, relative aux deux branches de la maison de Bourbon, l'autre, aux insurgés de juin transportés sans jugement. Étrange hasard des révolutions qui recommande à la même clémence des partis destinés plutôt à se juger l'un l'autre !

M. Berryer a rompu, en cette circonstance, le silence qu'il gardait depuis si longtemps. Le vieux serviteur de la légitimité ne pouvait refuser à son idole les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint, comme eût dit Bossuet. Quelques paroles touchantes sur ce prestige qui tient lieu de couronne dans l'exil au dernier rejeton de la plus grande maison qui ait régné en Europe, sur les devoirs qu'une telle naissance impose et qui ne permettent au prince de rentrer dans sa patrie que sur le pavois du principe dont il est la vivante incarnation : c'était là une argumentation un peu hasardée devant une assemblée républicaine ; mais M. Berryer avait eu le bon esprit d'associer aux hommages qu'il envoyait du haut de la tribune à M. le duc de Bordeaux, les princes de la maison d'Orléans. Ces derniers ont bien laissé par-ci par-là quelques rares amis sur les bancs du palais législatif : la légitimité et l'usurpation se sont accordées, le droit héréditaire et le droit électif se sont donné la main, et, avec l'appui des hommes d'ordre de tous les partis, qui pensent qu'il y a assez de ferments de discorde au sein de notre malheureuse patrie, sans y introduire des princes, bien intentionnés peut-être, mais dont la présence serait, malgré eux, un perpétuel appel aux ambitions, un foyer d'intrigues, la proposition de M. Napoléon Bonaparte a été repoussée sans considération.

Cependant le véritable drame n'était point à l'Assemblée : il était sur les rives du Bosphore. Les malheureux chefs de l'insurrection hongroise, ceux qui étaient désignés d'avance à la hache du bourreau avaient trouvé un refuge sur le territoire ottoman. Il paraît que cela ne faisait pas le compte du czar, ni de son jeune protégé l'empereur d'Autriche, ni de leurs diplomates, MM. de Titof et de Sturmer. Des représentations énergiques furent faites à la Porte, dès qu'on sut qu'elle s'était rendue coupable du crime d'hospitalité, et enfin une demande d'extradition, for-

mulée dans les termes les plus comminatoires, lui fut positivement adressée au nom des deux gouvernements de Russie et d'Autriche. Le divan, ne consultant que sa dignité, son droit et les saintes lois de l'humanité, refusa d'obtempérer à de semblables exigences. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre, consultés, approuvèrent cette énergique résolution et l'engagèrent à y persévérer. Rendons justice à sir Strafford Canning : l'illustre diplomate n'hésita point à engager son gouvernement dans cette question où, sur la foi de prétendus traités, on allait jusqu'à outrager les notions les plus élémentaires du droit des gens. L'amiral Parker, qui commande la flotte anglaise dans les eaux de Gibraltar, était prêt à franchir les Dardanelles pour appuyer l'attitude prise par l'ambassadeur d'Angleterre, de concert avec le nôtre, l'honorable général Aupick.

Au moment où nous écrivons, la difficulté n'est pas encore tranchée, mais tout porte à croire que la solution sera satisfaisante. Le czar et l'empereur d'Autriche comprendront ce qu'il y a d'odieux, de dangereux même, au moment où tant d'accusations sont lancées contre les trônes, de faire une question de paix ou de guerre européenne, de quelques têtes de plus ou de moins à immoler à leurs vengeances souveraines. Le nombre des victimes n'est-il donc pas déjà assez grand pour étancher la soif du sang et frapper de terreur les aveugles fauteurs de révolutions ?

Kossuth, persécuté sur la terre qui lui avait offert un refuge, s'est trouvé placé dans une terrible alternative. Une ferveur de prosélytisme, assez difficile à comprendre au milieu des généreuses inspirations de la Porte, a poussé quelques factions musulmanes à demander aux proscrits d'abjurer leur religion et d'embrasser l'islamisme. Bem, homme sans convictions religieuses, et dont le principal mobile a toujours été la haine qu'il porte aux Russes, oppresseurs de la Pologne, sa malheureuse patrie, n'a point hésité à se soumettre à cette inique condition. Nous ne nous sentons pas le triste courage de féliciter l'Annibal polonais de sa farouche résolution. Que ce chrétien, si souvent baptisé par la victoire dans les plaines de la Hongrie, ait oublié les paroles prophétiques du labarum : *In hoc signo vinces*, c'est ce que nous ne pouvons concevoir. Combien il s'amoindrit auprès de Kossuth, de ce dictateur de génie, âme brûlante de l'insurrection, dont les parents et amis sont restés en otage au pouvoir d'un barbare vainqueur, et qui n'a point craint, sous le poids de semblables menaces, de rendre publique la lettre par laquelle, en implorant de lord Palmerston la protection du gouvernement anglais, il a déclaré qu'il préférait mourir que de renier la foi de ses pères.

Il nous est pénible de tomber à de pareils aveux ; mais comment se fait-il qu'en Europe, au dix-neuvième siècle, l'hospitalité, les lois du monde civilisé, n'aient un refuge qu'au camp des barbares ; que l'Evangile soit moins humain que le Coran, et que le croissant usurpe la place de la croix, qui a été pendant tant de siècles le signe de l'affranchissement et de la rédemption ?

Ce n'est point qu'une repentance tardive nous convie à l'abjuration du renégat Bem ; car à Dieu ne plaise que nous fassions remonter jusqu'à une sainte religion, pure de tous les excès des passions politiques, les crimes qui se commettent par des sectaires schismatiques dont elle n'est point solidaire. Nous savons distinguer ces fureurs de l'orgueil des lois éternelles qui ont guidé l'Eglise dans sa mission providentielle à travers l'humanité.

Chez nous, Dieu merci, le décret du gouvernement provisoire qui a aboli la peine de mort en matière politique n'est point encore passé à l'état de fiction, et la Haute Cour de Versailles a pu s'assembler sans que la foule pessimiste ait entrevu quelque vague échafaud dressé sur la Grève.

Nous sommes sobres de potences et de guillotines, et nous souhaitons vivement que cet exemple trouve des imitateurs en Europe. Les déportés et transportés ont plus de chances de revenir que les morts, et ceux qu'on laisse galamment prendre la fuite ne sont point poursuivis, sur le sol hospitalier qui leur offre un refuge, de menaçantes demandes d'extradition. Quoi qu'il en soit, la Haute Cour, assemblée à Versailles, juge en ce moment le procès du 13 juin, où une convention en miniature et une révolution au microscope ont été broyées dans les gantelets du général Changarnier.

Avant l'ouverture des débats, nous avons lu un appendice de l'affaire du 15 mai. Huber, que quelques déclarations d'accusés et de témoins avaient posé à Bourges comme un employé de la police secrète, s'était hâté de franchir les mers et de sacrifier la liberté pour réhabiliter l'honneur qui n'est pas toujours le dépôt du fanatisme politique. Huber a été condamné à la déportation ; mais nous nous faisons un devoir de dire qu'il est parvenu à se laver des soupçons odieux portés sur sa loyauté. L'accusation elle-même lui a en quelque sorte rendu ce témoignage, et la probité de l'homme est sortie pure de l'épreuve dans laquelle les erreurs de son esprit ont reçu un sévère châtiment.

L'arrêt de la Haute Cour de Versailles, sur l'affaire du 13 juin, n'est point encore rendu. Les débats ne sont même pas à leur terme,

puisque l'audition des témoins n'est point achevée. Cependant, de violentes escarmouches ont déjà eu lieu. Sans parler de la déposition de M. Emile de Girardin, qui, en s'écartant un peu des faits de la cause, a appelé plus d'une fois les protestations du parquet, nous dirons qu'un lieutenant de gendarmerie mobile nommé Petit, pénétré d'un zèle intempestif, a soulevé des mouvements d'indignation générale en se donnant à lui-même un brevet d'aveuglement et de brutalité dont personne ne lui demandait compte, et mis le comble à cette impudence en proférant une injure grossière, non-seulement contre des hommes que leur position d'accusés protégeait, mais encore contre ceux que le noble mandat de défenseurs associait par la parole à cette cause. Nous regrettons qu'une indulgence incompréhensible de la part d'un procureur général qui a porté longtemps avec honneur la simple robe de l'avocat, n'ait pas permis que le parquet prît l'initiative de la sévère répression qu'appelait une pareille inconvenance. Toutefois, après une énergique protestation de Me Crémieux, organe de tous les défenseurs, M. Bérenger (de la Drôme), que ses lumières et son impartialité appelaient naturellement, comme à Bourges, à présider ces difficiles débats, a rendu, au nom de la Cour, un arrêt qui conciliait à la fois la dignité de la justice, les prétentions du parquet et les droits de la défense.

Comme Regnard à Tornéo, nous nous arrêtons où le sol nous manque. Nous ne pouvons vous fare connaître le résultat du procès, puisque la France entière, nous compris, l'ignore encore. Un peu de patience ! La justice politique est plus rapide que nos chroniques !

Un Homme d'État.

HISTOIRE.

—

RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES.

ÉTUDE HISTORIQUE.

Louis XIV n'avait que quarante-sept ans quand il révoqua l'édit de Nantes, et, cependant, que de fois n'a-t-on pas répété que cette grande

mesure était la suite de l'affaiblissement de ses facultés et de l'ascendant qu'il laissait exercer sur sa crédule vieillesse par son confesseur et une favorite devenue sa femme. Quoi! n'a-t-on pas été jusqu'à trouver Louis XIV plus grand, plus digne aux bras de madame de Montespan qu'humblement agenouillé devant un autel, comme le plus humble paroissien de Versailles, pour faire bénir un mariage de conscience! Quoi! Louis XIV, dans la fougue de la jeunesse et de l'orgueil, impérieux, déréglé, plus grand, plus digne que dans la maturité de ses conseils, dans le glorieux succès des traités, dans l'abaissement des Pyrénées, dans son héroïque fermeté contre l'Europe coalisée, dans cette admirable confiance envers la victoire à Denain! Mais les juges les plus prévenus contre le grand roi ne lui ont jamais refusé leur hommage sous ce rapport. Je croyais que la première moitié du règne de Louis XIV appartenait surtout à sa fortune et la seconde plus particulièrement à lui-même. Je n'avais pas entendu professer qu'un roi quelconque, passant de l'adultère officiel à la régularité scrupuleuse des lois de la famille, eût manqué à son caractère et à son peuple. Je ne trouvais pas Louis XIV moins majestueux après la guerre de Succession qu'à la première invasion de la Hollande; et c'est assurément ce que pensait aussi la fille illustre de Necker, émancipateur des protestants, madame de Staël, qui cependant n'écrit pas du style de madame de Sévigné. « Ce n'est qu'à l'époque de ses revers, dit-elle, que Louis XIV a développé ses véritables vertus. On ne se sent pas avec lui la moindre sympathie jusqu'au moment où il fut malheureux; alors une sorte de grandeur native reparaît dans son âme. » L'empereur Charles VI, annonçant à sa cour la mort de Louis XIV, se contenta de dire: « Messieurs, le roi est mort! » Et la nouvelle se répandit dans ces termes à Vienne, comme si cette ville eût été la capitale de la France. Est-ce là l'oraison funèbre d'un monarque déchu?

Quant à la progression de rigueur dans le caractère de Louis XIV, c'est encore l'assertion opposée qui se trouve vraie. A mesure qu'il vieillit, au contraire, il s'aperçoit de la fausse voie dans laquelle il est entré avec les protestants; il s'y arrête, il rétrograde: quand il meurt, la persécution avait cessé, et l'on va juger, pièces en main, si j'oppose paradoxe à paradoxe.

Pour condamner autre chose qu'un prince ombrageux, pour flétrir la piété même chez les princes, pour faire surgir de la tête d'un confesseur et d'une dévote la proscription toute armée, comme le signe distinctif de leur présence et de l'apogée de leur crédit, il faut commencer

par isoler Louis XIV de son siècle; car si l'on voulait user de représailles, il n'y a pas un acte d'intolérance catholique qui n'ait été mille fois dépassé, soit de gouvernement à peuple, soit d'individu à individu, par l'intolérance luthérienne et calviniste. Mais à quoi bon les représailles? elles n'ont que trop ensanglanté la paisible région de l'histoire. Remontons plutôt à l'idée-mère qui enfanta ces abus de pouvoir. Le seizième siècle avait été noyé dans le sang, non-seulement des guerres religieuses, mais des supplices judiciaires. Les réformés, après avoir contesté à Rome son autorité les armes à la main, avaient à peine escaladé un trône qu'ils reconstituaient à leur bénéfice politique le principe même qu'ils venaient de combattre; seulement ils l'appliquaient avec une cruauté plus farouche et moins justifiable; car le salut éternel de l'âme n'étant point exclusivement attaché à leur dogme nouveau, ils satisfaisaient des vues purement humaines. Qu'en a donc conclu le siècle plus pacifique qui lui succède? Il en a conclu tout ce qui pouvait conjurer de nouvelles discordes religieuses et le retour des malheurs auxquels on venait d'échapper; il en a conclu que les princes protestants eux-mêmes ayant extirpé violemment le catholicisme de leurs États, sous prétexte de leur propre sûreté, les rois catholiques pouvaient essayer la même chose à l'égard des réformés, bien que l'avantage d'une douceur relative dans les moyens demeurât toujours de leur côté. L'Europe chrétienne est éclose au souffle de l'unité, et la rupture de ces vieux liens n'a pas été l'œuvre d'un seul jour. Tout s'y tenait, tout s'y tient encore plus qu'on ne le pense.

Les citations à l'appui de ces points de vue sont très-superflues; toutefois, qu'on veuille bien nous passer un rapprochement: Que se passait-il en Angleterre à l'époque où Louis XIV raturait d'un trait de plume l'émancipation des protestants? Charles II venait de mourir; Jacques II allait monter sur le trône, et trois ans après il en devait être banni. Pourquoi? pour avoir reçu un nonce du saint-siége; pour avoir tenté deux cents ans trop tôt ce que nous applaudissons tous aujourd'hui: l'émancipation des catholiques. La Hollande, véritable arsenal des réformés, quel enseignement nous fournit-elle de son côté? Louis XIV envoie à Utrecht le maréchal d'Uxelle et Melchior de Polignac, célèbre depuis sous le titre de cardinal de Polignac. Il prétend faire insérer dans un traité la liberté du culte catholique; les plénipotentiaires hollandais refusent; l'abbé de Polignac insiste, et le maréchal d'Uxelle, s'apercevant que la harangue étudiée de son collègue ne produit pas d'impression sur les interlocuteurs, se lève et leur dit militairement: « Messieurs,

choisissez : rétablissez la religion catholique en Hollande avec tous les droits qu'elle possédait avant que vous en eussiez vous-mêmes aucun, et le roi, mon maître, traitera de même les réformés chez lui. » Les plénipotentiaires hollandais ne se rendirent pas plus à cet argument direct qu'à l'éloquence de M. de Polignac. Étaient-ils sous l'empire de madame Maintenon ? Et peut-il tant en coûter, quand on a jeté un seul regard sur l'état politique et confessionnel du siècle de Louis XIV, d'avouer que l'intolérance réciproque des religions dissidentes était la base des constitutions européennes. N'est-il pas évident qu'aujourd'hui même, quand les catholiques luttent pour faire adopter en France le principe général de la liberté en Angleterre, en Prusse, en Danemark, ils luttent précisément contre les débris du seizième et du dix-septième siècle, contre les retardataires de la philosophie du dix-huitième ?

Il ne me semble pas exact de dire que les calvinistes, à partir de l'édit de Nantes, ne donnèrent plus d'ombrage au pouvoir royal. Le siége de la Rochelle est un démenti de quelque importance à cette théorie. Mais ce que l'on oublie aussi trop communément, c'est que l'édit de Nantes lui-même fut arraché à Henri IV dans un des moments les plus critiques de son règne et dans toute l'ardeur de la rivalité entre la monarchie française et la monarchie espagnole.

Sous Louis XIII, les calvinistes préludèrent par une escarmouche, peu respectueuse pour le monarque lui-même, à la guerre en règle qu'ils soutinrent plus tard contre Richelieu en personne. Ils se saisirent du passage de la Dordogne au moment où le jeune prince se rendait à Bordeaux au-devant d'Anne d'Autriche, obligèrent le roi à changer son itinéraire, et, en attendant le bon effet de leurs réclamations ainsi notifiées, envoyèrent le marquis de Bonnivet négocier une alliance en Angleterre, tandis qu'ils signaient un pacte avec le prince de Condé. Le président Hainault, dans son *Abrégé chronologique*, résume en peu de mots ce curieux épisode de la fidélité calviniste : « Retour du roi depuis Bordeaux jusqu'à Châtellerault, dit-il, *toujours en bataille*, ayant nommé le duc de Guise pour lieutenant général de l'armée qui couvrait sa marche contre les insultes des mécontents et des huguenots. » Quel prince trouverait bon de voir ainsi célébrer ses fiançailles ?

La minorité de Louis XIV, les troubles de la Fronde, l'alliance de Mazarin et de Cromwel, la longue trêve qui exista de 1643, date de l'avénement du fils de Louis XIII, à 1685, date de la révocation de l'édit. Mais, dans les idées de l'époque, ce temps d'arrêt était à peine considéré comme une trêve. Les arrêts du parlement remplacèrent, dans

cet intervalle, les coups d'autorité à la Richelieu et les rasements de place. Chaque jour le parti calviniste essayait une contravention à l'édit, et chaque jour les magistrats rendaient sentence pour les y rappeler. M. Talon, en particulier, confondit plusieurs de leurs subterfuges avec une grande véhémence. La collection des arrêts, au nombre de plus de deux cents, figure, avec les dates et la désignation des différents siéges de parlements, dans les apologies de Louis XIV, publiées sous le règne de Louis XV, ce qui évite la peine de fouiller les greffes; et, dès 1670, on commença à envoyer dans les provinces des commissaires protestants et catholiques pour constater les contraventions. Bientôt après les chambres mi-parties furent supprimées. On peut faire remonter à la même date, antérieure de quatorze ans à la révocation de l'édit, et, par conséquent, à l'élévation de madame de Maintenon et à l'empire des confesseurs, le système qui excluait les protestants des hautes dignités et même des professions lucratives, tandis que les faveurs et les allocations sur la cassette royale allaient au-devant de tout nouveau converti. « C'était dans le même esprit, dit le chancelier d'Aguesseau dans ses Mémoires, que mon père approuvait l'usage de ces lois temporelles, dont je ne doute pas même qu'il n'ait inspiré plusieurs, par lesquelles le roi excluait les protestants des fonctions publiques ou de la participation de certains priviléges. Il disait souvent que le prince, étant le maître de ses grâces, pouvait très-justement ne pas les faire tomber sur ceux qui étaient suspects à l'État, soit par la différence même de leur religion, soit par une pente secrète à la révolte qu'elle leur avait inspirée autrefois, soit enfin par un esprit de parti qui se conserva toujours dans toutes les sectes, ce qui en forme comme un corps séparé du reste des citoyens, ou comme une espèce de république dans le sein d'une monarchie. »

On pensait alors que ce système suffirait pour amener le résultat désirable et désiré, et accélérerait la réunion de tous les Français sous une même foi et sous une même loi, objet avoué des vœux de Louis XIV. M. d'Aguesseau, père du chancelier et intendant du Languedoc, était mieux fondé que personne à l'espérer ; car, en quittant sa charge, il avait vu à Nimes 60,000 protestants changer de religion en trois jours.

Lous XIV lui-même n'apercevait, pour ainsi dire, plus de protestants autour de lui dans la noblesse et dans les emplois : Turenne s'était converti ; Duquesne, alors âgé de soixante-quinze ans, vivait dans une profonde retraite ; Schomberg, en disgrâce, allait à travers le Portugal prendre du service en Angleterre ; on ignorait à Versailles l'état

réel des populations du Vivarais ou des Cévennes. Une révolte sanglante avait éclaté dans la petite ville de Saint-Hippolyte, et s'était propagée du Languedoc dans le Dauphiné ; mais la promptitude même avec laquelle elle avait été réprimée par M. de Noailles contribua à convaincre Louis XIV qu'un simple acte de gouvernement, qu'une manifestation de sa volonté, alors toute-puissante, rétablirait à jamais l'uniformité dans le culte, comme elle régnait désormais en toutes choses. Ce qu'il y a de plus curieux dans la comparaison de nos impressions modernes et des impressions contemporaines sincèrement consultées, c'est que, de divers côtés, l'édit de révocation fut reçu comme un acte de faiblesse maladroite. Il défendait l'exercice public de la religion protestante, mais il ne touchait point à l'exercice privé. Il permettait aux protestants de demeurer en France sans pouvoir être troublés sous prétexte de leur religion. « Tous ceux qui s'étaient dévoués au parti oppresseur, dit Rulhières, et ceux, qui, par sentiment ou par conviction, en suivaient les principes, se plaignaient aussitôt de ce reste de tolérance. » Le nouvel intendant du Languedoc écrivait : « Cet édit, auquel les nouveaux convertis ne s'attendaient pas, les a mis dans un mouvement qui ne peut être apaisé de quelque temps. Ils s'étaient convertis la plupart dans l'opinion que le roi ne voulait plus qu'une religion dans son royaume ; quand ils ont su le contraire, le chagrin les a pris de s'être si fort pressés. » Le duc de Noailles composa un mémoire destiné à être mis sous les yeux du roi, dont l'objet est de prouver que ce reste de tolérance allait tout perdre. Il finit par ces mots : « Il est certain que la dernière clause, qui défend d'inquiéter les gens de la religion prétendue réformée, va faire un grand désordre en arrêtant les conversions, ou en obligeant le roi de manquer à la parole qu'il vient de donner par l'édit le plus solennel qu'il pût faire. » L'édit, à peine promulgué, fut enregistré avec empressement par tous les corps parlementaires ; les divers ordres du royaume, l'Académie française, par l'organe de Lamotte, adressèrent des félicitations au roi, et l'Académie des inscriptions rédigea l'expression de l'adhésion publique pour être placée au pied de la statue de Louis XIV, sur la place Vendôme. Arnaud approuva non-seulement l'édit, mais caractérisait les mesures qui s'ensuivirent *d'un peu violentes, quoique non injustes.*

Ce qui doit frapper à côté de ces nombreuses complicités laïques c'est l'absence d'intervention de la part du clergé. On sait seulement, par les mémoires du duc de Bourgogne, que Louis XIV, *qui avait en main les actes des synodes clandestins et les preuves de leurs liaisons*

avec le prince d'Orange, voulut, avant de prendre un dernier parti, « conférer avec les personnes les plus instruites et les mieux intentionnées du royaume ; que, dans ce conseil de conscience particulier, dans lequel furent admis deux théologiens et deux jurisconsultes, il fut décidé deux choses : la première, que le roi, par toutes sortes de raisons, pouvait révoquer l'édit de Henri IV ; la seconde, que, si Sa Majesté le pouvait licitement, elle le devait à la religion et au bien de ses peuples. »

M. de Beausset, qui cite ce passage, ajoute : « Il est à regretter que le duc de Bourgogne n'ait pas fait connaître les deux théologiens et les deux jurisconsultes que Louis XIV appela au conseil particulier qui précéda de près d'un an la révocation de l'édit de Nantes. Nos recherches ne nous ont procuré aucun détail sur ce fait historique. On aurait pu juger peut-être, par le caractère et la réputation de ceux qui furent appelés à cette grande délibération, de la nature des sentiments, des principes, ou, si l'on veut, des préjugés qui influèrent sur leur opinion.

Quelques pages plus loin, M. de Beausset ajoute encore : « On peut bien penser que nous avons mis un extrême intérêt à rechercher si Bossuet avait été consulté sur la révocation de l'édit de Nantes. Si un évêque de France avait dû l'être, c'était certainement Bossuet, et tout nous persuade qu'il ne l'a pas été.

« Nous n'avons rien trouvé dans ses papiers ni dans ceux de l'abbé Ledieu qui puisse seulement laisser entrevoir qu'il eût été appelé à délibérer sur cette grande mesure, et il est impossible de supposer que, s'il y eût pris la moindre part, il n'en eût pas laissé échapper quelque indice devant l'abbé Ledieu, si attentif à recueillir ses paroles, si exact à nous les rapporter. »

De Falloux,
Ministre de l'instruction publique et des cultes,
membre de l'Assemblée législative.



LITTÉRATURE.

—

IL NE FAUT JURER DE RIEN.

HISTOIRE DU RÈGNE DE CHARLES IX.

I

Ce proverbe, dont Alfred de Musset, le spirituel auteur des *Nuits d'Espagne*, a fait une charmante comédie, existe de toute éternité.

Le pauvre rat qui rongea les mailles du réseau qui retenait captif le lion, eut l'honneur de dire au sultan des forêts : *Sire, il ne faut jurer de rien.* — Et le héros de l'histoire que je vais vous conter en dit autant à Henri III, ce pauvre prince dont la vie commença à coups de rapière et se termina par un coup de poignard.

Charles IX, le roi poëte, le prince chasseur et forgeron, était sur le trône depuis deux ans déjà, quand mourut, dans un petit coin de la France, un pauvre gentilhomme qui avait eu l'honneur de sauver la vie à François Ier, à Marignan.

Ce gentilhomme, Provençal d'origine, se nommait Jacques de Lourmarin et était protestant. Après avoir guerroyé quarante années, mangé sa fortune au service de trois rois sans jamais en rien obtenir, il était venu vivre et mourir en paix dans son castel délabré, le seul bien qu'il eût encore à léguer à ses deux enfants, Pierre et Marguerite.

« Mon enfant, dit-il à Pierre, à son lit de mort, je te laisse, hélas ! bien peu de chose, à peine de quoi vivre avec ta sœur ; mais tu as vingt ans, un vieux sang dans tes veines, et j'ai sauvé la vie à un roi de France. Cela seul fera ta fortune.

« Quand tu m'auras fermé les yeux, va-t'en à Paris, emmène ta sœur avec toi, et porte cette épée à notre gracieux souverain, le roi Charles IX. Il te donnera sans doute un brevet de lieutenant dans quelque compagnie de lansquenets. »

Le vieux gentilhomme bénit ses deux enfants agenouillés et mourut.

Quand on eut déposé son corps à côté de celui de son père, dans les caveaux de la chapelle, Pierre de Lourmarin alla trouver un juif, lui engagea son patrimoine pour dix années, au prix modique de cinq cents écus, et vint à Paris, suivi de sa sœur, comme nous y venons tous à vingt ans, le cœur gros d'espérance et la bourse légère. Il écrivit au roi, le roi ne répondit pas; il réitéra son placet; il attendit un mois, six mois, un an; mais Charles IX fut sourd. Pas de réponse.

Il courut vingt fois au Louvre, vingt fois les guichets refusèrent de s'ouvrir devant lui. Il attendit le roi au retour de la chasse, le roi passa sans le voir.

Et pendant ce temps les écus de l'usurier s'en allaient un à un de son escarcelle, et le jour approchait où il la trouverait vide et n'aurait pas un abri à donner à la pauvre Marguerite, l'enfant adoré de son vieux père, l'espérance et l'amour de son jeune cœur.

Et le rouge lui montait au visage, quand il entrevoyait cette gêne prochaine, cette misère du lendemain.

Chaque jour il sortait avec une lueur d'espoir, et chaque soir il revenait dans leur modeste logis à tous deux, la mort et le désespoir dans l'âme.

Un soir, il trouva Marguerite pâle et agitée.

C'était une charmante enfant que cette petite sœur. Seize ans, et belle comme une vierge, naïve et croyante comme le sont les anges de son âge.

— Qu'as-tu? lui demanda-t-il.

— Rien, répondit-elle d'abord.

Mais comme il lui prenait les mains, comme il la pressait de s'ouvrir à lui :

— Pierre, dit-elle, il faut fuir.

— Fuir! et pourquoi?

— Je ne sais, mais un malheur nous menace.

— Un malheur! s'écria le bouillant jeune homme; mais parle! explique-toi!

— Eh bien! murmura la jeune fille, tantôt j'étais là, à cette fenêtre, explorant la rue à travers le volet, pour te voir venir de plus loin, quand deux hommes viennent à passer, deux gentilshommes à coup sûr, car sous leurs manteaux j'ai aperçu des pourpoints de velours, et l'un d'eux

appelait l'autre *Monseigneur*. Ils s'arrêtent; l'un désigne ma fenêtre et dit mystérieusement : « C'est là ! »

— Et c'est tout ce que tu as entendu ?

— Après ils ont parlé si bas, que je n'ai plus rien compris. Mais vois-tu, Pierre, ces deux hommes, je ne les voyais pas pour la première fois : ils m'ont déjà suivie un jour où tu m'avais conduite au bord de l'eau pour respirer l'air du matin ; je les ai reconnus.

— En es-tu bien sûre, mon Dieu ?

— Oh ! j'en jurerais, fit la jeune fille, ce sont eux.

— Ils n'étaient que deux ?

— Que deux.

— Eh bien ! s'écria Pierre en sautant sur son épée, ne crains rien, Marguerite ; l'épée de mon père ne rompra pas dans ma main.

— Pierre, mon frère... je t'en supplie, fuyons...

— Fuir ! s'écria Pierre avec dédain, allons donc ! je ne serais pas le fils de mon père. Je te défendrai, petite sœur, et malheur à qui osera porter la main sur toi !

Il était nuit complète en ce moment-là, et un brouillard épais envahissait graduellement les rues et les toits du vieux Paris.

Tout à coup, et tandis que Marguerite suppliait son frère de se dérober à ce danger qu'elle pressentait, la pauvre enfant ! un léger bruit les fit tressaillir... des pas s'étaient arrêtés sous la fenêtre.

La ruelle était sombre, étroite ; le couvre-feu était sonné, les bourgeois rentrés chez eux... Des voix étouffées montèrent à l'oreille de Pierre, penché sur la fenêtre à demi fermée, la main à la garde de sa rapière et la sueur au front.

— As-tu l'échelle ? entendit-il.

— La voilà, Monseigneur.

Pierre frissonna.

— Point de lumière, continua celui qu'on appelait *Monseigneur*, elle dort, le coup est facile. Pas de bruit, cependant, l'hôte pourrait s'éveiller et courir chercher le guet.

— L'hôte est gagné, Monseigneur ; et quant au frère, nous en ferons bon marché, s'il est rentré, chose que je ne crois pas, car un de mes hommes fait sentinelle au bout de la rue depuis deux heures.

L'échelle fut appliquée, et Pierre entendit ce mot : « Monte, je te suis. »

L'un des deux hommes monta en effet le premier ; mais, au moment où il atteignait le rebord de la fenêtre, un cri terrible retentit, et il tomba à la renverse sur le pavé.

En même temps, au risque de se rompre le cou, le brave jeune homme sautait dans la rue, l'épée à la main.

— A nous deux, Monseigneur! murmura-t-il d'une voix étouffée par la colère et l'émotion.

Mais, au lieu de croiser le fer, celui qu'on nommait *Monseigneur* fit un pas en arrière.

— A moi ! cria-t-il.

Quatre hommes accoururent ; en une minute Pierre de Lourmarin se trouva assailli de toutes parts, et vit à travers le brouillard reluire la lame de quatre épées.

Il fit un pas de retraite, s'adossa au mur, et décrivit un moulinet terrible avec cette longue rapière que son père avait rougie au service du roi.

Un des agresseurs tomba mort au premier dégagement; mais au même instant Pierre se sentit atteint à l'épaule, et *Monseigneur*, un moment spectateur du combat, dégaîna à son tour et fondit sur le malheureux jeune homme.

Pierre se défendit comme un lion ; mais son sang coulait ; il sentait de temps à autre le froid du fer ; la sueur perlait à son front ; ses forces commençaient à le trahir. Quelques minutes encore, et il succombait, et Marguerite était à la merci de ses assassins ; mais une voix fraîche et joyeuse s'éleva tout à coup au milieu du silence de la nuit, que le froissement des rapières troublait seul, et fit entendre ce couplet de Clément Marot :

Ci-dessous gît et loge en terre
Ce très-gentil fallot Jean Serre,
Qui tout plaisir allait suivant ;
Et grand joueur de son vivant
Non pas joueur de dés ni quilles,
Mais de belles farces gentilles,
Auquel jeu jamais ne perdit,
Mais y gagna bruit et crédit,
Amour et populaire estime,
Plus que d'escuz, comme j'estyme.

Deux hommes débouchaient dans la rue.

Celui qui chantait arrivait près des combattants au moment où il finissait son couplet.

— Ah ! ah ! fit-il, on se bat par ici? et quatre contre un seul, poursuivit-il en distinguant les quatre épées sans cesse dirigées sur la poitrine de Pierre de Lourmarin. Eh bien ! j'en suis. En avant, Saint-Luc !

Avant que les agresseurs eussent eu le temps de se reconnaître, les nouveaux venus tombaient sur eux avec la rapidité de la foudre, et l'un d'eux était percé d'outre en outre. Alors le combat devint égal ; ils étaient trois contre trois.

Pierre, ranimé par ce secours inespéré, sentit renaître ses forces épuisées, et les rapières, se suivant dans l'air comme des vipères, firent jaillir des éclairs en grinçant les unes contre les autres. Par un effet du hasard, le chanteur se trouvait en face de celui que nous connaissons sous le nom de Monseigneur.

En quelques minutes, Pierre avait dépêché son homme et était revenu sur l'autre pour aider son défenseur inconnu. Peu après ils demeuraient maîtres du champ de bataille.

Mais l'interprète de Clément Marot et Monseigneur demeuraient l'épée au poing, ferraillant à outrance et ne pouvant se toucher.

— Ventre de biche ! murmura tout à coup *Monseigneur*, je ne connais que le roi ou mon frère Henriquet pour parer cette botte-là !

— Le duc d'Alençon ! exclama le chanteur.

— Mon frère d'Anjou ! murmura le prince.

Les deux épées s'abaissèrent, et le duc d'Alençon recula.

— Ah çà, fit le duc d'Anjou, qu'est-ce là, s'il vous plaît, mon frère?

Le duc se tut.

— Vous me la baillez belle, poursuivit le duc d'Anjou, et par la mort Dieu ! je suis honteux de vous trouver en pareille compagnie, attaquant un seul homme avec trois bandits...

Le duc balbutia.

— Quelque amourette, poursuivit le duc d'Anjou, une fille que vous enlevez, et dont vous tuez l'amant qui vous gêne... Oh ! je vous reconnais bien comme le digne élève de notre mère : corrompu jusqu'à la félonie, prudent jusqu'à la lâcheté !

— Mon frère ! s'écria le duc d'Alençon en portant la main à son épée.

— Oh ! fit le duc d'Anjou, si vous le voulez, nous recommencerons ; j'ai la main bonne ce soir. Et si je vous tuais... eh bien ! fit-il à demi-

voix, mon frère Charles IX vivrait plus longtemps que mon frère François.

— Henri, murmura sourdement le duc d'Alençon, vous me payerez cela.

— Quand vous voudrez, répondit le futur roi de Pologne; mais en attendant, comme je suis le second frère du roi, et que je suis investi de la dignité du lieutenant général de ses armées, puisque vous préférez remettre l'épée au fourreau, je vous ordonne de rentrer au Louvre à l'instant même.

— Saint-Luc, poursuivit le duc d'Anjou.

Saint-Luc, après avoir serré la main du jeune homme encore ému de sa lutte, et étourdi d'avoir croisé le fer avec le frère du roi, se tenait avec lui à distance respectueuse des deux altesses.

A l'appel de son maître, il s'approcha.

— Nous sommes à deux pas de la porte Maillot, dit le duc, messire de Saint-Luc, vous allez y conduire monseigneur le duc d'Alençon. Il y trouvera une compagnie de Suisses qui lui servira d'escorte jusqu'au Louvre, et le défendra de toute mauvaise rencontre.

Le duc d'Alençon murmura à l'oreille de son frère : « Nous nous reverrons ! » et passa le premier, se dirigeant vers la porte Maillot.

Saint-Luc le suivit.

Alors Henri d'Anjou s'avança vers Pierre de Lourmarin, qui demeurait pétrifié.

— Qui êtes-vous? lui dit-il.

— Monseigneur, répondit humblement le jeune homme, je remercie Votre Altesse du fond de mon cœur de ce qu'elle me sauve la vie, et je lui demande pardon d'avoir tiré l'épée contre son frère, mais c'était pour protéger ma sœur.

— Votre sœur !

— Oui, Monseigneur. Cette échelle encore debout doit vous l'attester.

— Comment vous nommez-vous?

— Pierre de Lourmarin, répondit-il.

— Lourmarin? fit le duc. Tiens ! mais il y avait un vieux gentilhomme dans mon armée, à Jarnac, qui portait ce nom.

— C'était mon père.

— Un protestant?

— Comme son fils.

— Ah ! malheureux, fit le duc, vous êtes perdu ! Vous êtes huguenot,

mon frère vous fera payer cher, à l'aide de ma vertueuse mère, sa mésaventure de ce soir....

Pierre recula.

— Oh ! ma sœur, ma sœur... murmura-t-il.

— Mon Dieu ! fit le prince, je voudrais vous sauver, et je ne sais comment... Brrrt ! il fait froid. Montons chez vous.

Pierre était descendu par la fenêtre, et l'hôtelier, gagné à prix d'or sans doute, avait gardé le plus profond silence et n'avait cessé de dormir.

Il courut à la porte de la maison, et saisit le marteau.

— Non, dit le duc, n'éveillons personne. Comme lieutenant général des armées, j'ai la police de Paris sous ma garde, et le sommeil de mes bons bourgeois doit être respecté.

Le prince oubliait qu'un quart d'heure avant il revenait de souper joyeusement à la porte Bourdelle chez maître Brindoison, surnommé Biscornu par ses nobles clients, et que le vin du digne hôtelier l'avait excité au point de lui faire chanter tous les couplets de Clément Marot.

Et aux yeux de Pierre étonné, celui qui devait se nommer plus tard Henri III monta lestement les degrés de l'échelle appuyée à la fenêtre.

Le jeune homme le suivit :

— Marguerite, dit-il.

Mais Marguerite ne répondit pas.

— Marguerite, répéta une seconde fois avec anxiété le pauvre jeune homme en battant vivement le briquet pour allumer une lampe qui se trouvait sur un vieux bahut.

Même silence.

Mais la lampe allumée projeta sa clarté sur tous les objets environnants, et le prince et Pierre purent apercevoir la jeune fille étendue et roidie sur le parquet.

— Morte ! s'écria le frère dans un premier moment d'épouvante.

— Non, répondit le duc d'Anjou en se penchant sur elle et prenant sa main, mais évanouie ; donnez-moi de l'eau.

Pierre prit un hanap à demi plein et le jeta au visage de sa sœur.

Un soupir sortit de la poitrine de la jeune fille.

— Aidez moi, continua le prince.

Et ils prirent Marguerite à bras le corps et la portèrent sur un des lits de la chambre.

— Qu'elle est belle! murmura le duc. Ah çà, est-elle bien votre sœur? poursuivit-il avec un sourire.

Pierre embrassa d'un tendre regard la tête pâle de Marguerite.

— Voyez, Monseigneur, dit-il, n'est-ce point là le front d'une vierge?

— C'est juste, répondit le prince; mais elle est bien belle.

Au bout de quelques minutes, et à l'aide des soins empressés de son frère et du duc d'Anjou, la jeune fille reprit l'usage complet de ses sens et rougit à la vue d'un étranger...

— Mademoiselle, lui dit courtoisement le prince, ne craignez rien, je suis un ami.

— Le duc... allait dire Pierre.

— Chut! fit le prince. Maintenant, poursuivit-il, il s'agit de vous soustraire à la colère de d'Alençon; et ce n'est pas chose facile. Il est au mieux avec le roi depuis huit jours.

— Si Votre Altesse veut protéger ma sœur, répondit intrépidement le jeune homme, je braverai cette colère.

— Enfant, murmura le duc d'Anjou, vous ignorez ce qu'est la haine de mon frère d'Alençon : ce n'est pas l'épée qui frappe, c'est le poison qui tue! Il vous faut fuir, mais où?... Ah! j'ai une idée! Mademoiselle, rassemblez vos bijoux; mon jeune gentilhomme, prenez votre manteau et votre épée. Il faut partir. Avez-vous un cheval?

— Non, Monseigneur.

— Et de l'argent?

Pierre rougit et se tut.

Le prince lui frappa familièrement sur l'épaule :

— Pas de fausse honte, dit-il.

— Eh bien, Monseigneur, mon père, à son lit de mort, m'a dit que le roi se souviendrait de ses bons et loyaux services et ferait quelque chose pour son fils. Je suis venu à Paris, j'ai écrit au roi, et depuis un an j'attends sa réponse...

— Et vos dernières ressources sont épuisées, peut-être?

Pierre balbutia.

— Monsieur, lui dit le duc d'Anjou, pauvreté n'est pas vice, quand on est le fils d'un brave soldat et qu'on est brave soi-même : car, tudieu! messire, vous maniez galamment l'épée. Le roi est oublieux, c'est sa nature; mais je suis son frère, et...

Le prince fouilla dans sa poche.

— Ah ! ventre de biche ! murmura-t-il, j'ai presque vidé ma bourse chez ce damné Biscornu.

Mais, comme pour venir à son aide, le prince entendit dans la rue le couplet qu'il chantait naguère répété à demi-voix.

— Ah ! fit-il, voilà Saint-Luc qui vient à ma recherche. Il est toujours riche, lui, attendu que je paye toujours. Holà ! Saint-Luc, par ici ; monte à cette échelle.

Saint-Luc escalada gaillardement la fenêtre et sauta dans la chambre, saluant avec courtoisie les deux hommes et la jeune fille.

— As-tu de l'argent? demanda le duc d'Anjou.

Saint-Luc fouilla dans sa poche et en tira une poignée d'or.

— Donne toujours, je te rendrai ça demain.

Puis, offrant les couronnes à Pierre :

— Prenez toujours cela, dit-il, et venez.

Pierre prit sa sœur dans ses bras, descendit le premier dans la rue à l'aide de l'échelle, et le prince et son favori le suivirent.

— Allons à la porte Bourdelle, dit le duc.

Il y avait à la porte Bourdelle une sorte de corps de garde, deux cents hommes environ commandés par un capitaine qui prenait le nom de chevalier du guet.

— Qui va là? cria la sentinelle.

— Le duc d'Anjou ! répondit Saint-Luc.

A ce nom, le chevalier du guet sortit du corps de garde et vint saluer le prince.

— Capitaine, lui dit le duc, avez-vous des chevaux?

— Deux, Monseigneur.

— Bien. Faites-les seller.

Le capitaine donna des ordres.

Henri entra dans le corps de garde, salua d'un geste amical les soldats, qui s'étaient levés pour le recevoir, demanda du parchemin et une plume, et traça quelques lignes d'une grosse écriture sans ortographe, lignes dont voici à peu près la teneur :

« Mon cousin Henri de Guise, je vous envoie avec la présente un gentilhomme qui est à moi et qui s'est pris de querelle avec mon frère d'Alençon et madame Catherine, ma mère. Faites-en un officier dans vos gardes ou telle autre chose qui vous semblera bonne, et veuillez vous souvenir que je l'aime beaucoup et compte sur votre amitié pour moi à son endroit. »

— Bah ! dit Henri en fermant la lettre, il ne m'aime pas beaucoup, mais il déteste ma mère et mon frère, c'est assez pour qu'il le fasse. Vous allez, continua le prince en se tournant vers Lourmarin, partir avec votre sœur pour Nancy, où vous trouverez mon cousin de Guise, à qui vous remettrez cette lettre. Le capitaine vous accompagnera.

Quelques minutes après, Pierre de Lourmarin était à cheval et avait sa sœur en croupe.

— Adieu, lui dit le prince en lui tendant la main.

— Monseigneur, murmura le jeune homme, Votre Altesse est noble et grande, et si jamais elle a besoin de ma dernière goutte de sang...

— J'espère bien m'en passer.

— Et moi, quelque chose me dit qu'un jour je revaudrai à Votre Altesse ce qu'elle fait pour moi aujourd'hui.

Henri hocha la tête avec un sourire d'incrédulité.

— Monseigneur, murmura Pierre en éperonnant son cheval et saluant le prince : *Il ne faut jurer de rien!*

II

Six mois après, les États de Pologne offrirent la couronne au duc d'Anjou, qui l'accepta et courut en prendre possession.

En passant par les États du duc de Guise, il alla rendre visite à son cousin Henri, et, se souvenant par hasard de son protégé, il lui en demanda des nouvelles.

— Ma foi ! répondit le duc, il était huguenot, et de plus mon frère de Mayenne trouvait sa sœur jolie. Je les ai envoyés tous deux à l'archiduc d'Autriche et n'en ai plus ouï parler.

PONSON DU TERRAIL.

(*La suite au prochain numéro.*)

Poésie.

ORIGINE DE LA ROSE MOUSSEUSE.

L'ange qui verse irisée
La rosée,
Et qui pare aussi les fleurs
De couleurs,
Dans la saison où les roses
Sont écloses,
Où des ondes le soleil
Sort vermeil,
S'arrêta sous un arbuste
Peu robuste,
Afin d'y dormir un peu,
A son vœu :
« En mon sommeil si les rêves
« N'ont de trêves,
« Et m'éclairent des flambeaux
« Les plus beaux ;
« Si, de la céleste rive,
« Il m'arrive
« Un chant à m'extasier,
« Vert rosier,
« A ta fleur si parfumée
« Que l'aimée
« Reçoit avant le serment
« De l'amant,
« Je ferai don d'un robe
« Qui dérobe
« Aux profanes tes attraits

« Verts et frais. »
Quand s'ouvrit à la lumière
La paupière,
La paupière du léger
Messager,
D'une belle mousse verte
Fut couverte
La fleur qui n'a pour destin
Qu'un matin.

J. C. de Montignac.



L'ENFANT ET LA MARE.

FABLE.

« Maman, les belles fleurs ! » s'écriait un enfant ;
Tête folâtre et blonde,
Il allait courir triomphant,
Puis trouver sous ses pas une mare profonde.
Mais sa mère lui dit : « Mon fils, ces belles fleurs
Et ce gazon si frais couvrent un précipice ;
Reste auprès de ta mère, épargne-lui des pleurs… »
Et l'enfant écouta cet avis si propice.

La Gloire, le Bonheur, la Fortune, l'Amour,
Tous les rêves riants, où notre esprit s'égare,
Fleurs que chaque mortel veut cueillir tour à tour,
Le plus souvent flottent sur une mare ;
Si la sagesse, amis, nous en prévient parfois,
Nous devons, avant tout, obéir à sa voix.

J. C. de Montignac.

Contes pour les Enfants.

LA TABATIÈRE.

Par une belle soirée d'été, un jeune lansquenet, qui revenait de l'armée, cheminait gaiement le long de la grande route, la dague au côté, quand, au détour du chemin, il rencontra une vieille femme d'une physionomie hideuse et repoussante ; son nez en bec de perroquet lui couvrait une partie de la bouche, et la lèvre inférieure lui descendait jusqu'au menton.

Cette vieille femme n'était ni plus ni moins qu'une sorcière.

« Bonsoir, soldat! lui dit-elle en l'abordant, je suis vraiment enchantée de te rencontrer, car tu as l'air brave, et si tu consens à me rendre le service que je vais te demander, te faudrait-il en échange tout l'or du monde, tu l'auras si tu le veux.

— Merci, bonne femme, répondit le lansquenet, mais explique-toi promptement, car il se fait tard, et je n'ai pas envie de passer la nuit à la belle étoile.

— Vois-tu ce vieil arbre, reprit la sorcière en lui indiquant du doigt un gros chêne qui était à quelques pas de là, eh bien ! tel que tu le vois, il est tout creux du haut en bas, tu n'as qu'à monter dessus, tu y trouveras une ouverture par laquelle tu descendras à l'intérieur ; quand tu seras au fond, tu trouveras un vaste caveau éclairé par des milliers de bougies ; puis tu apercevras trois portes que tu ouvriras sans peine, les clefs étant dans les serrures.

« En franchissant le seuil de la première de ces portes, tu entreras dans un caveau au milieu duquel tu verras un énorme coffre-fort, gardé par un gros chien qui te fixera avec de grands yeux d'où jaillissent des éclairs ; tu es brave, je le sais, et tu ne te laisseras pas épouvanter par ses menaces : tu lui passeras dans la gueule un des trois petits morceaux de bois que voici ; et, cela fait, tu rempliras sans crainte tes poches d'autant de gros sous que tu le voudras.

« Si cependant tu préfères l'argent blanc, tu passeras dans le second caveau ; tu y trouveras un autre coffre gardé par un loup d'une grosseur

monstrueuse, et dont les yeux te paraîtront encore plus grands ; de même qu'au chien, passe lui le deuxième morceau de bois dans la gueule, sans avoir peur de ses longues dents et de sa colère, et tu puiseras ensuite dans le coffre autant d'argent que tes forces te permettront d'en emporter.

« Si néanmoins tu te sentais du goût pour l'or, prédilection qui se voit assez généralement parmi les hommes, eh bien ! tu pénétreras dans le troisième caveau et tu y trouveras de quoi te rendre plus puissant que le plus grand roi de la terre ; car dans ce caveau tu verras trois grands coffres remplis de diamants et d'or ; ces coffres sont gardés par un tigre affreux, tu ne reculeras pas devant ses rugissements, et tu feras avec lui comme avec les autres animaux. Tu prendras autant de richesses que bon te semblera, et, quand tu seras revenu sur la terre, tu pourras te flatter d'en être le plus riche habitant.

« Décide-toi, passe cette corde autour de ton corps, et je t'aiderai à remonter dès que tu m'appelleras.

— Diable ! fit le lansquenet, la proposition n'est pas à dédaigner ; il ne me reste plus qu'à connaître tes conditions, car je suppose que, pour me faire aussi riche, moi, que tu n'as jamais ni vu, ni connu, il doit se trouver là-dessous quelque secret infernal.

— Peu de chose, répondit la sorcière, il s'agit seulement de me rapporter la tabatière que ma grand'mère y a oubliée la dernière fois qu'elle y est descendue.

— Accepté, fit le soldat en se passant la corde autour des reins et en étreignant le chêne de toute la puissance de ses bras, je vais tenter l'aventure. » Déjà il était au haut de l'arbre, lorsque la vieille femme, s'apercevant que dans précipitation il avait oublié ses trois petits morceaux de bois, les lui jeta, et il disparut aussitôt dans le creux.

Quand il fut arrivé au bas, il se trouva au milieu d'un caveau où, après être resté quelques minutes étourdi, tant ses yeux étaient éblouis par la clarté des lumières, il aperçut enfin les trois portes indiquées par la sorcière.

Après s'être un peu remis de son étonnement et avoir reconnu les localités du souterrain, il franchit hardiment le seuil de la première porte, et se trouva en face du chien qui le dévorait de ses grands yeux et lui lançait des éclairs à faire trembler le plus brave, aussi ne fut-il pas maître d'un premier mouvement de frayeur ; ayant néanmoins repris courage : « Allons ! lui dit-il, tu es une bonne bête, je connais ton affaire, nous allons te placer doucement ce petit morceau de bois dans la gueule,

et tu me laisseras tranquillement visiter ce coffre. » Ce qui fut dit fut fait : puis, ayant rempli ses poches, il se disposait à partir, quand en passant devant le second caveau : « Parbleu ! se dit-il, il faut avouer que je suis bien sot, puisque ça n'est pas plus difficile que cela, de ne pas emporter de l'argent ou de l'or, en place de cuivre ! je vais en essayer. » A peine cette réflexion lui était-elle venue, que ses poches étaient vides et qu'il avait franchi la seconde porte.

Il fit au loup ce qu'il avait déjà fait au chien, et, prenant goût à la chose, il passa de suite dans le troisième caveau, but de tous ses désirs ; car la sorcière le lui avait indiqué comme rempli d'or et de pierres précieuses, et elle ne l'avait pas trompé.

« Bonsoir, camarade ! dit-il à l'énorme tigre, gardien de toutes ces richesses, en portant respectueusement la main à son chapeau, je désirerais, avec votre permission toutefois, emporter un peu de ce que vous avez de trop ici ; pour cela, il ne vous faut qu'un peu de bonne volonté, et vous laisser passer ce joujou dans votre magnifique gueule : cela vous contrarie peut-être un peu, mais on m'a prévenu d'avance que vous étiez assez bon enfant et que vous n'étiez pas aussi méchant que vous en aviez l'air. »

Pour toute réponse, le tigre ne fit entendre qu'un effroyable rugissement, ce qui fut loin de rassurer notre aventurier ; cependant, ayant réfléchi à la facilité avec laquelle il avait réussi dans les deux premiers caveaux, il se hasarda, et fit sans difficulté la même opération au tigre qu'au chien et au loup, puis il ouvrit les coffres, et pensa devenir fou en voyant tous les trésors qui s'y trouvaient entassés.

Après avoir palpé avec frénésie tous ces diamants, tout cet or, après y avoir plongé ses mains jusqu'aux coudes et s'en être repu la vue à satiété, il en gorgea ses poches, son chapeau, en fourra jusque dans ses grandes bottes ; il en prit enfin sur lui une si grande quantité, qu'il faillit succomber à son fardeau, il referma alors les coffres non sans soupirer sur ce qu'il ne pouvait en emporter davantage, et se traîna péniblement vers l'ouverture du chêne.

« Holà ! hé ! la brave femme, s'écria-t-il, en route !

— Au moins, répondit celle-ci, tu n'as pas oublié ma tabatière ?

— Ah ! ma foi, si ! » se dit le soldat, et il s'empara de cet objet en jetant pour la dernière fois un long et douloureux regard de convoitise sur ce dépôt précieux.

La sorcière, bien convaincue qu'il avait sa tabatière, le retira alors

du souterrain, et il se retrouva avec ses immenses richesses au beau milieu de la route.

« Maintenant, lui dit la sorcière, que tu as ce que tu désirais, donne-moi cette boîte, et quittons-nous.

— D'accord, fit le lansquenet; mais avant je serais bien curieux de savoir ce que tu prétends faire de cette vieille tabatière; elle possède donc un talisman?

— Téméraire! s'écria-t-elle, je te faisais riche, et tu ne t'en es pas contenté; ta curiosité t'a perdu, tu vas mourir!» En disant ces mots, la sorcière se disposait à appeler les esprits infernaux à son aide, lorsque notre lansquenet, effrayé et craignant pour sa vie, tira sa dague et lui trancha la tête! A peine avait-il consommé cette odieuse action, car on doit toujours respecter ceux qui nous font du bien, qu'il eût voulu la réparer; mais il n'était plus temps. Il fit donc un tas de son or et de ses pierreries, plaça le tout dans un sac qu'il prit à la sorcière, le chargea avec bien des efforts sur ses épaules, garda la tabatière dans sa poche, et continua sa route.

Après quelques heures de marche, il arriva dans une grande et belle ville, entra dans la meilleure hôtellerie, s'installa dans la plus belle chambre, et se fit servir un repas somptueux, digne de sa nouvelle fortune.

L'hôtelier, en fin observateur, comme le sont d'ordinaire ceux de sa condition, remarqua que le costume, plus que simple et fort délabré du voyageur, cadrait mal avec le luxe de grand seigneur qu'il affectait; mais il changea promptement d'avis le lendemain en voyant le lansquenet complétement transformé en grand seigneur, grâce aux emplettes de toutes sortes qu'il s'était empressé de faire; aussi passa-t-il bientôt pour un personnage très-distingué, et ce fut à qui lui ferait la cour et lui parlerait de toutes les curiosités que renfermait la capitale, et surtout d'une belle princesse, fille du roi de ce pays, mais que nul n'avait encore vue, tant son père la tenait cachée à tous les regards.

Quelques semaines s'étaient écoulées depuis l'arrivée de notre aventurier dans cette capitale, lorsqu'un jour il demanda à un des grands seigneurs de la cour si, en sa qualité d'étranger, n'étant que pour peu de jours encore dans la ville, et ne devant probablement y jamais revenir, il ne pouvait obtenir la faveur de présenter ses hommages à cette belle princesse, sujet de toutes les conversations.

« Oh! n'y songez pas, c'est de toute impossibilité, lui répondit le seigneur, la princesse habite un château construit tout en acier, entouré

de hautes murailles, flanquées d'énormes tourelles, et gardées par une grande quantité de troupes. Le roi et la reine seuls pénètrent chez elle, parce qu'un habile astrologue étranger a prédit, lors de la naissance de Son Altesse, qu'elle épouserait un simple soldat, parti qui n'a pas l'avantage de plaire à notre auguste monarque.

Le lansquenet, désespérant de voir réussir son projet, résolut de se distraire pour oublier la princesse. Il se lança dans la dissipation, donna des fêtes splendides, eut les plus beaux équipages de la cour; enfin il jeta, comme on dit, l'or par les fenêtres; mais disons à son éloge qu'il n'oublia pas les malheureux, car il leur donna largement, chose rare parmi ceux qui ont connu la misère, et qui n'en sont pas moins durs envers les indigents quand la fortune leur sourit.

Cependant, tout a une fin, même les plus grandes fortunes quand on les dissipe follement : c'est ce qui arriva à notre héros. Quand il ne vit plus au fond du sac que quelques rares pièces d'or, force lui fut de quitter le riche et somptueux appartement qu'il occupait, de vendre ses chevaux, de congédier ses valets, et de monter dans une chétive mansarde où la misère, cette hideuse plaie de l'espèce humaine, ne tarda pas à lui tenir compagnie; il se vit alors réduit à décrotter lui-même sa chaussure, à brosser ses habits et à les recoudre quand une lueur se faisait jour à travers. Ses bons amis, qui jusqu'alors se l'étaient pour ainsi dire arraché, l'abandonnèrent au plus vite; nul d'entre eux ne paraissait l'avoir jamais connu.

Un jour que, assis au bord de son grabat, il fouillait vainement dans ses poches, afin d'y découvrir quelques vestiges de son ancienne opulence qui pussent lui procurer un modeste déjeuner, sa main rencontra la tabatière de la sorcière; il la prit, et, l'ayant considérée avec attention, il secoua tristement la tête en disant : « A quoi bon? si elle a une valeur, ce n'est certes pas pour moi qui n'en connais pas le secret, et un marchand ne m'en donnerait pas même de quoi acheter un misérable morceau de pain. » Puis, laissant retomber sa tête, il allait se livrer de nouveau à ses sombres pensées, lorsque, ayant machinalement ouvert la boîte, il vit au fond une petite quantité d'une poudre fine, dont il porta par curiosité quelques grains à son nez. Aussitôt la porte de sa chambre s'ouvrit avec fracas, et le chien aux grands yeux se présenta devant lui en lui demandant : « Quels sont les ordres de monseigneur?

— Peste! s'écria le lansquenet tout ébahi, et qui commença à deviner le secret de la bienheureuse tabatière, voilà une poudre précieuse, et au moyen de laquelle je veux à l'avenir obtenir tout l'argent dont j'aurai

besoin. » Puis, s'adressant au chien dont les deux grands yeux étaient dardés sur lui : « Eh bien, mon ami, lui dit-il, je ne possède pas un denier ; tire-moi d'embarras ! » L'animal disparut, et, prompt comme la foudre, il revint aussitôt tenant dans sa gueule un gros sac rempli de monnaies de cuivre, ce qui ne faisait pas tout à fait le compte de son nouveau maître, car il voulait de l'or et non du cuivre ; mais, à force de recherches, il finit par découvrir le secret de son talisman.

Prenait-il une prise, apparaissait le chien chargé de la garde des sous; deux prises amenaient le loup gardien des pièces d'argent ; trois prises amenaient enfin le redoutable tigre gardien de l'or et des pierreries.

Après cette heureuse découverte le lansquenet se hâta de reprendre ses appartements somptueux, ses équipages, ses laquais et de rouvrir ses salons, où ses anciens et nombreux amis s'empressèrent d'accourir de nouveau, en protestant de plus belle de leur sincère attachement pour lui.

Au milieu de tout ce bruit de fêtes, une idée fixe l'absorbait, c'était celle de voir la belle princesse.

« C'est étonnant, se disait-il, que le roi s'obstine à la tenir enfermée dans ce château d'acier ; ne pourrais-je pas trouver moyen de la voir, malgré cet excès de précautions ; voyons ? où est ma tabatière ? mais qui lui enverrai-je pour ne pas trop l'effrayer, le chien, le loup, ou le tigre ? Ah ! bah ! le chien est encore le moins laid, peut-être possède-t-il d'autres qualités que celles de me procurer son cuivre ? »

Sur ce, ayant respiré une prise du précieux tabac, le chien se présenta humblement.

« Je conviens, mon fidèle serviteur, lui dit son maître, que la soirée est déjà très-avancée ; cependant j'ai le plus grand désir de voir, ne serait-ce qu'une minute, la belle princesse, fille du roi ; il faut absolument que tu me trouves un moyen pour cela. »

A sa grande surprise, à peine l'animal fut-il disparu, qu'il revint, rapportant à son maître la belle princesse endormie et couchée sur son dos. Elle était si belle, et avait l'air si bon, que le lansquenet ne put résister au désir de l'embrasser sur le front ; le chien reporta au château, de la même manière, et toujours endormie, la ravissante altesse, qui le lendemain raconta à sa mère qu'elle avait rêvé la nuit précédente avoir voyagé sur le dos d'un gros chien, et qu'un soldat l'avait embrassée sur le front.

Le roi et la reine se mirent dans une grande colère, et résolurent

qu'à l'avenir une dame d'honneur passerait la nuit dans l'appartement même de la princesse, afin de surveiller ses rêves.

Or, la nuit suivante, le lansquenet donna le même ordre à son messager quadrupède qui ne manqua pas de l'exécuter. Cependant la méfiante dame d'honneur le voyant faire, et le premier moment de frayeur passé, elle se chaussa promptement et courut à toutes jambes sur les traces du chien. Après s'être assurée de l'hôtel dans lequel il était entré : « Bon, dit-elle, nous saurons bien actuellement trouver le coupable.» Ce disant, elle marqua avec un morceau de craie la porte d'une croix blanche, puis elle accourut au château raconter l'aventure au roi.

Mais comme la princesse ne restait jamais plus d'une minute absente du château, le chien s'aperçut aussitôt en sortant que la porte de son maître était marquée d'une croix blanche, et, soupçonnant quelque trame secrète, il en fit de pareilles à toutes les portes de la ville ; ce qui n'était pas déjà si bête pour une bête, car comment la dame d'honneur pourra-t-elle retrouver la véritable porte?

En effet, le roi et la reine, ayant pris à peine le temps de s'habiller, se rendirent en toute hâte au lieu indiqué, suivis de la dame d'honneur et de tous les officiers du palais.

« Ah ! Dieu soit loué, voici la maison, s'écria le bon roi quand il vit la première maison marquée d'une croix blanche. — Pardonnez, cher époux, reprit la reine qui regardait la maison en face ; c'est bien ici, je pense. — Mais il y a des croix blanches partout ! s'écria tout le monde à la fois. — C'est inouï, dit la dame d'honneur, je n'y puis rien comprendre. »

Cependant, à force de se regarder, on comprit qu'il était impossible de retrouver la maison que l'on cherchait, et l'on s'en retourna au palais.

Néanmoins la reine, qui était une femme d'esprit, imagina un moyen infaillible pour découvrir le chien téméraire ; elle prit une pièce de taffetas blanc, qu'elle coupa en deux avec ses ciseaux d'or; elle en fit un petit sac qu'elle remplit de farine blutée, puis, la nuit suivante elle l'attacha de ses propres mains à la robe de la princesse sa fille, en ayant soin d'y faire une petite incision au fond, et par laquelle la farine s'échapperait au moindre mouvement de la princesse.

Le chien vint encore cette fois prendre la princesse ; mais il ne s'aperçut pas du piége qu'on lui avait tendu : aussi, à peine était-il arrivé chez son maître, que le malheureux lansquenet était arrêté et jeté au fond d'un noir cachot. Cette position était d'autant plus horrible, que le

geôlier qu'on lui avait donné comme gardien, homme dur et impitoyable, ne se gênait pas pour lui dire qu'il serait pendu le lendemain. Cette nouvelle rassura peu le pauvre prisonnier, qui, pour comble de malheur, s'aperçut qu'il avait oublié sa tabatière, seule chose au monde qui pût le sauver.

Dès le matin, il vit, à travers l'étroit soupirail qui donnait à regret quelque jour à sa prison, la foule, stupide et toujours avide d'émotions, se porter hors la ville; il entendit les tambours et les trompettes, et vit les troupes se diriger vers le lieu du supplice.

Parmi tous ces curieux, il distingua un petit garçon qui mettait tant d'empressement à arriver des premiers, qu'il en perdit un de ses souliers justement près du soupirail où se cramponnait le pauvre diable.

« Hé! mon ami, lui dit-il, ne te presse pas tant, tu arriveras assez tôt, car, je te l'assure, la fête ne commencera pas sans moi; écoute donc ce que j'ai à te dire : si tu veux courir à l'hôtellerie de l'Ange-d'Or, qui n'est qu'à deux pas d'ici, monter à l'appartement du premier, et me rapporter de suite une vieille tabatière qui est sur la cheminée de la chambre à coucher, je te donnerai dix belles pièces d'or toutes neuves pour ta peine; mais il faut te dépêcher, car tu n'as pas une minute à perdre. »

Le marché fut accepté avec empressement par le petit bonhomme, qui, enchanté de gagner à si bon compte dix pièces d'or, partit comme un éclair et revint de même, rapportant au prisonnier son précieux talisman en échange de la récompense promise.

Pour la première fois depuis qu'elle lui avait déjà rendu tant de services, notre aventurier sut apprécier la valeur de sa vieille tabatière : aussi l'embrassa-t-il avec transport et effusion de cœur quand il revit entre ses mains cet objet précieux qu'il croyait à tout jamais perdu pour lui.

Hors des portes de la ville, on avait dressé une grande et solide potence autour de laquelle la troupe rangée formait le carré; des milliers de spectateurs couvraient les promenades d'alentour; le roi, la reine et les seigneurs de la cour occupaient une estrade, en face de laquelle on en avait élevé une autre pour les juges et magistrats.

Déjà le lansquenet était arrivé au haut de l'échelle fatale, déjà le bourreau s'apprêtait à lui jeter le lacet au cou, lorsque le patient, prenant sa tabatière, en respira précipitamment trois prises : au même instant ses trois auxiliaires furent au pied de l'échelle, la gueule béante et prêts au combat.

« Alerte, mes braves ! sus à ces gens-là qui en veulent à ma vie ! défendez-moi ! »

Aussitôt ces trois monstrueux animaux se jettent sur les juges, sur les soldats, déchirent tout ce qu'ils rencontrent ; enfin, le lansquenet d'un signe arrête le carnage ; le peuple, au comble de l'admiration, l'emporte en triomphe vers la ville, en criant : « Vive le lansquenet ! qu'il soit notre roi et qu'il épouse notre belle princesse ! »

C'est ainsi que la princesse sortit de sa prison d'acier ; le roi, son père, la maria au brave lansquenet, qui la rendit très-heureuse.

Les fêtes du mariage durèrent quinze jours ; le petit garçon qui avait rapporté la tabatière, le chien, le loup et le tigre furent tous quatre de la noce, ce qui ne rassura pas trop les convives ; mais ils se comportèrent à la satisfaction générale.

Après toutes ces fêtes, le soldat devenu roi, et qui n'avait plus besoin de sa bonne tabatière, la rendit, non sans l'embrasser et la remercier beaucoup, au chien, qui s'en retourna, en compagnie du loup et du tigre, dans le souterrain enchanté, où ils attendent encore qu'un autre mortel soit assez heureux pour découvrir ce précieux talisman et se mettre à ses ordres.

Si un de vous, mes chers enfants, a ce bonheur, je lui souhaite d'en faire un bon usage, de ne pas oublier les malheureux, et de ne pas dépenser follément le bien que Dieu nous envoie.

RAOUL DE VERNEUIL.

AGRONOMIE.

—

NOUVEAU MODE DE PLANTATION DE LA POMME DE TERRE.

Comme nous l'avons annoncé dans le premier numéro de notre publication, nous ne cesserons de saisir toutes les occasions d'instruire nos lecteurs sur les progrès de la science : les inventions nouvelles, les dé-

couvertes utiles au bien de tous, seront scrupuleusement mentionnées dans notre feuille. Ainsi, voici une expérience que plusieurs cultivateurs ont faite, cette année, pour la plantation de la pomme de terre, expérience qui a été suivie d'un plein succès : au lieu de semer, selon l'habitude générale, des morceaux dits *mères*, on se contente de livrer à la terre le germe extrait de la pomme. C'est ainsi que M. B., propriétaire à *La Flèche*, a obtenu un résultat qui a dépassé ses espérances ; la semence a parfaitement réussi, et ses produits, très-abondants, se font en outre remarquer par leur grosseur et leur bonne qualité.

Pour extraire le germe, il suffit de le cerner, avec une lame pointue, à un demi-centimètre, plus ou moins, de chaque côté, sur une profondeur d'un centimètre et demi. Il arrive que souvent les morceaux coupés, dits *mères*, pourrissent en terre ; par ce moyen, ils n'offrent point ce désagrément à l'agriculteur.—On peut, dans le même endroit, semer deux ou trois germes, en les séparant de trois à quatre centimètres. — Nous recommandons sérieusement cette recette à ceux de nos lecteurs à qui l'agronomie, l'une des sciences les plus utiles à l'humanité, offre de doux délassements.

TRAVAUX AGRICOLES DU MOIS DE NOVEMBRE.

Ce mois doit être, comme le précédent, consacré aux labours et aux semailles tardives. On y fait la plantation du mûrier, des arbres verts et des arbres touffus, les semis de chênes, hêtres, sapins et bouleaux.

Les engrais, amendements des terres, ainsi que le nettoyage des prairies, peuvent occuper jusqu'à la fin du mois. Les échalas doivent être enlevés et réunis en tas.

Au commencement de ce mois, on cesse d'envoyer le gros bétail au pâturage, qui cesse d'être suffisant pour les moutons. Le travail des chevaux diminuant considérablement, on peut leur donner moins d'avoine, mais il ne faut pas diminuer les rations de foin.

A l'intérieur, les occupations ne sont ni moins essentielles, ni moins variées. Le battage des grains, l'égrenage du maïs et des haricots, le teillage du chanvre, forment les principaux soins que le bon cultivateur doit prendre.

PÊCHE D'HIVER.

—

Le poisson, au commencement du printemps, sort des trous des rochers, et monte à la surface des eaux pour happer sa nourriture qui tombe des aubiers et des saules qui bordent les rivières ; mais, quand arrive le mois de novembre, il rentre le plus souvent dans les anses profondes appelées *dormants*, où s'amassent mille esches dont il peut se nourrir. Les pêcheurs peu expérimentés jettent vainement leurs filets dans les gués bruyants, d'où l'eau trop rapide entraîne le limon et ne laisse qu'un gravier poli, sur lequel glissent les eaux transparentes. M. de V., qu'une longue expérience a mis à même de découvrir les gîtes habituels de tous les poissons pendant la saison d'hiver, a trouvé le moyen de les attirer hors de leurs demeures, en apposant, pendant la nuit, un falot à un pieu, entouré, dans la partie submergée, avec des fascines. Par ce moyen, il se forme un *dormant* où l'on jette des esches, autour desquelles le poisson rôde longtemps. Au bout d'une heure, le pêcheur peut venir, et il est sûr de faire une bonne récolte.

L'anguille est, de tous les poissons, le plus difficile à saisir. Généralement on emploie des vannes, où l'on met de petits poissons prisonniers, qui servent à attirer l'anguille, comme le chant des petits oiseaux attire le faucon dans les rets du chasseur. Il est un moyen plus simple : on jette au fond de l'eau, dans un endroit pierreux et non loin des rivages, deux ou trois fascines liées ensemble ; l'anguille entre dans les interstices, et, en les tirant de l'eau tous les huit jours, on est sûr d'y trouver une multitude d'anguilles.

Nous donnerons plus tard des recettes précieuses pour divers genres de pêches.

J. Cl.



ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

—

CONSERVATION DES FRUITS.

La corbeille dorée de l'automne encore penchée laisse tomber ses fruits savoureux, nous croyons donc être agréables à nos lectrices en leur donnant quelques renseignements qu'elles ne trouveront peut-être pas dépourvus d'actualité, sur une question qui intéresse vivement cette administration du ménage dont elles sont souverainement dépositaires.

A la campagne on prend beaucoup de soin pour conserver des fruits pendant tout l'hiver; on y parvient plus ou moins, et souvent on y voit servir à la fois les fruits de deux années différentes. Dans les villes on a rarement cette prévoyance ; on achète des fruits à mesure du besoin, et, comme leur prix augmente progressivement, il arrive qu'on est obligé de faire une dépense extraordinaire pour se procurer une chose qui est toujours agréable et souvent nécessaire. Cette imprévoyance tient sans doute à la difficulté de disposer, dans des logements ordinairement assez étroits, d'un emplacement convenable; mais elle doit être aussi le résultat de l'ignorance où l'on est généralement des moyens à employer pour la conservation des fruits. L'exposition de ces moyens et des principes sur lesquels ils sont fondés ne sera donc pas déplacée ici.

Les seuls fruits qu'on puisse conserver pendant l'hiver sont ceux qu'on est obligé de cueillir avant leur maturité que, dans notre climat, ils ne peuvent atteindre sur l'arbre. Il n'y a qu'une exception à cette règle, c'est le raisin, qui, quoique parfaitement mûr, se conserve très-bien. Il ne s'agit donc, pour conserver les fruits, que de retarder le plus possible leur complète maturité, car il y a cela de remarquable dans les fruits, que ceux qui acquièrent leur maturité après avoir été

séparés de l'arbre restent ensuite pendant longtemps dans un état stationnaire, tandis que ceux qui mûrissent naturellement passent avec une rapidité extrême à un état de décomposition qui semble être indispensable pour l'entière maturité des graines dont les fruits charnus ne sont que l'enveloppe.

Or, puisque la maturité naturelle des fruits a lieu par le concours de l'air, de la chaleur et de la lumière, il est évident qu'on retardera d'autant plus cette maturité qu'on parviendra à la soustraire plus entièrement à l'influence des trois agents qui tendent à l'accélérer. D'après ce principe qui est incontestable, il sera facile d'apprécier l'efficacité des méthodes qui vont être proposées, et chacune de nos aimables lectrices pourra choisir celle qui lui paraîtra la plus aisée à appliquer.

Première méthode. — Enveloppez séparément de belles poires ou de belles pommes avec une feuille de papier collé dont vous tordez les extrémités, que vous lierez fortement avec une ficelle, de manière à intercepter à l'air tout accès dans l'intérieur de la feuille ; suspendez-les au plancher d'une chambre ou d'un cabinet peu éclairé, et où on ne fait pas de feu, ou bien suspendez-les sous les planches d'une armoire placée aussi dans une chambre sans feu.

Si vous craignez la gelée dans les grands froids, mettez dans la chambre un réchaud avec des charbons allumés. Cela suffira pour empêcher les fruits d'être atteints par la gelée ; mais cela suppose aussi que personne ne couche dans la chambre. Il faudrait un froid extrême et très-prolongé pour que des fruits puissent geler dans une armoire.

Deuxième méthode.—Ayez une armoire garnie de planches à quatre ou cinq pouces les unes des autres ; couvrez-les d'une couche de mousse bien sèche et battue ; posez ces fruits sur cette mousse ; espacez d'un bon pouce.

Troisième méthode. — Si vous pouvez disposer d'un petit cabinet exposé au nord, calfeutrez-en la porte et la fenêtre ; faites garnir les murs de planches espacées de six pouces ; couvrez les planches avec de la mousse, ou au moins avec des feuilles de papier, et arrangez-y vos fruits sans qu'ils se touchent. Dans les très-grands froids, vous couvrirez les fruits avec des feuilles de papier, sur lesquelles vous étendrez un peu de paille longue ; vous clouerez des toiles devant les planches ; vous

garnirez la fenêtre et la porte de paillassons, et, moyennant ces précautions, les fruits ne seront pas atteints de la gelée. N'ouvrez jamais la fenêtre du fruitier tant qu'il contient du fruit, et la porte que lorsque cela est nécessaire ; retirez à mesure tous les fruits qui se gâtent ; ils sont alors dans un état de fermentation qui pourrait se communiquer aux fruits sains.

Quatrième méthode. — Les fruits se conservent aussi dans une cave sèche ; il faut les mettre à l'abri des rats, qui ne les mangent guère, mais qui les rongent jusqu'au cœur pour en avoir les pepins. Il suffit alors de faire attacher en travers de la cave, avec un fort fil d'archal, à six pieds de distance l'un de l'autre, et à six pieds du sol, deux bouts de perches de deux pouces et demi à trois pouces de diamètre ; posez des planches sur ces perches ; vous aurez ainsi une véritable soupente sur laquelle vous pourrez arranger vos fruits, et qui ne gênera en rien le service de la cave ; il est bon de couvrir la soupente avec une toile suspendue pour retenir la poussière qui peut tomber de la voûte de la cave.

Malgré la suspension par des fils d'archal, les rats pourraient encore atteindre la soupente ; il y a un moyen bien simple de les en empêcher : c'est d'enfiler sur les fils d'archal des goulots de bouteille cassées.

S'il y avait plusieurs soupiraux à la cave, il faudrait n'en laisser qu'un seul ouvert et fermer tous les autres, afin qu'il n'y ait pas un courant d'air continuel.

Chronique des Théâtres.

—

Que l'art soit loué ! Les théâtres revivent. Cette même saison qui nous gratifie de la brume, de la pluie, du froid et de la boue par-dessus le marché, rend un peu de vie et de mouvement à ces joyeux édifices où

nous avons trouvé tant de soirs, tant de charmantes distractions. Vous ne m'en croyez pas? promenez-vous demain à l'heure où la nuit commence à se faire, du boulevard des ex-Italiens à la place de la ci-devant Bastille, vous verrez à maints endroits sur votre passage s'élever les balustrades, frêles digues destinées à contenir le flot des curieux impatients, c'est un signe certain que la queue recommence à pousser aux théâtres. Que voulez-vous? c'est comme cela. En hiver, à Paris, on ne s'amuse que le soir; en carnaval, que la nuit, et le lustre remplace le soleil.

Donc, nous allons vous dire ce qui s'est vu de plus mémorable pendant ce mois dans les divers temples où s'entretient le culte de Melpomène, celui de Thalie, d'Erato, de Terpsichore et de toutes les Muses enfin dont le nom n'est même plus présent à ma mémoire. Muse du mélodrame et du boulevard du Temple, je te connais bien de vue, mais je n'ai jamais su ton nom. Commençons par les parages où tes adroites mains agitent la sonnette dont le spirituel tintement évoque chaque soir le malin esprit. Deux auteurs habiles ont tiré des *Mémoires du Diable*, cet admirable roman que nous avons tous lu et qui restera comme le chef-d'œuvre de ce pauvre Soulié que nous pleurons encore, un drame plein d'intérêt, intelligemment joué, luxueusement mis en scène, et qui a attiré une foule considérable au théâtre de la Gaîté, que de malheureuses circonstances avaient fait fermer pendant quelque temps. Comme le phénix, ce théâtre renaît de ses cendres, et il a retrouvé dans la *Sonnette du Diable* la poule aux œufs d'or, que, comme les héros de la fable, il avait eu la folie d'éventrer. On y annonce en ce moment la première représentation d'un ouvrage intitulé: *Les Belles de nuit*. Nous souhaitons le même succès, et nous aurons le même plaisir à le constater.

Autre résurrection. Le Cirque, vous savez ce cirque dont on on avait eu la burlesque idée de faire un opéra, comme s'il était possible d'apprendre aux chevaux à chanter et de convertir les coups de fusil, les pétards, les fusées en autant de notes mélodieuses formant une agréable symphonie; eh bien! le Cirque est rendu à sa véritable destination: on y galope mieux que jamais, on y voit des chœurs de quadrupèdes comme il n'y en eut point de pareils, on y entend des fusillades que le diable en prendrait les armes. Et en effet, maintenant qu'il vient de fusiller et enterrer *Murat*, pièce de son ancien répertoire, savez-vous ce que le Cirque offre à ses fidèles amateurs? une pièce plus ancienne encore de ce même répertoire et qui a fait courir tout Paris pendant deux saisons:

Les Pilules du Diable ! Etrange pays que ce boulevard du Temple, il faut en vérité qu'il ait le diable au corps. Ici il nous étourdit du bruit de sa sonnette, là il nous fait avaler ses pilules. Hâtons-nous de dire toutefois que cette pièce, *quoique ancienne*, a été remontée avec un luxe nouveau et que le public s'est laissé faire, parce qu'on lui avait doré les pilules.

Mais quittons au plus vite ces régions dangereuses ; ils sont là deux théâtres qui font le diable comme quatre, et craignez, lecteurs et lectrices, si vous vous laissez entraîner à leur infernale séduction, craignez que le diable ne vous emporte.

Avant de passer, ne dirons-nous donc rien du Théâtre-Historique, où M. Hostein a l'esprit de faire jouer tous les soirs celui d'Alexandre Dumas. Où pourrait-il donc, bon Dieu, trouver une source plus riche et plus vive ? Nous avions à peine eu le temps de renouer connaissance avec d'Harmental et Buvat, que nous n'avions jamais mieux trouvés que sous les traits de Laferrière et de Numa , voilà la *Guerre des Femmes* qui s'allume, et Mélingue qui nous rend le baron de Canolle. Ah ! d'Artagnan, Lorrain, charmantes créations de Mélingue, vous avez un pendant. Quelle trinité qu'Alexandre Dumas, M. Hostein et Mélingue ! A quand donc *la Dame de Montsoreau* et les *Quarante-Cinq* ? Il nous tarde de nous retrouver avec notre bon ami Gorenflot.

A l'Ambigu-Comique, *Piquillo Alliaga*, vaste imbroglio tiré d'un roman de M. Scribe, qui est le plus fécond des auteurs dramatiques comme Balzac est le plus fécond des romanciers, défraye tous les soirs l'affiche. Pourquoi donc M. Scribe n'a-t-il pas fait de *Piquillo* une comédie ou un vaudeville au lieu d'en faire un roman ? et pourquoi les auteurs du drame ne l'ont-ils pas inventé eux-mêmes au lieu de le tirer d'un roman de M. Scribe? Tout le monde y eût gagné, et nous sommes bien sûrs que la direction de l'Ambigu regrette déjà les cinq sous du *Juif errant*.

La Porte-Saint-Martin avait compté sur un immense succès d'actualité avec la pièce intitulée *Rome !* et qui mettait en scène les derniers événements dont l'Italie vient d'être le malheureux théâtre. Une nécessité de haute convenance a fait supprimer cet ouvrage qu'avec un peu plus de tact et de sentiment national les auteurs n'auraient jamais eu la pensée d'écrire. Il est odieux de donner en spectacle l'assaut d'une ville quand la réalité est si près, quand le sang fume encore sur les brèches. Au point de vue de l'art, c'est une misérable parade. Il n'y a pas d'illusion scénique possible. Le public ne peut croire à ce pape, à ces

tribuns qu'on traîne aux gémonies des planches, quand il sait que non loin de là, pape et tribuns, les cœurs battent encore et saignent peut-être des plus amères déceptions, des plus douloureuses blessures. Respect aux vainqueurs et aux vaincus !

M. Fournier a compris cela trop tard peut-être, mais il a réparé noblement sa faute en remplaçant les péripéties contemporaines par la félonie du connétable de Bourbon et la loyauté chevaleresque de Bayard. La scène se passe en Italie ; l'histoire est un peu vieille, mais elle n'en n'est pas moins de tous les jours. Le succès a été brillant.

Nos théâtres de vaudeville ont eu leur part d'activité. Les Variétés ont fait reparaître Déjazet, la plus spirituelle comédienne de Paris depuis que mademoiselle Mars est passée de la retraite dans le tombeau. M. Bouffé a fait paraître, place de la Bourse, le *Quatrième Numéro de la Foire*, dans lequel l'esprit abonde comme dans les précédents. Aussi le public, qui tient à la collection, ne laissera-t-il pas échapper celui-là.

Enfin, M. Dormeuil a enrichi cette ménagerie de succès, où se trouvait déjà le *Tigre du Bengale*, dont nous vous avons parlé le mois dernier, d'un *Lièvre en sevrage*, une de ces folies pleines d'esprit comme on n'en voit qu'au théâtre Montansier.

Nous voudrions bien parler de la Comédie-Française, du théâtre de la République, comme on dit aujourd'hui. Et de fait, on vient d'y représenter une charmante comédie en cinq actes et en vers, de l'auteur du *Champ des Croisés*, M. Adolphe Dumas, intitulée : *Deux Hommes, ou un Secret du monde*. Des vers charmants, des caractères bien dessinés, un intérêt soutenu : est-ce tout ce qu'il faut pour faire un succès ? Eh bien ! disons que la comédie de M. Adolphe Dumas a admirablement réussi.

La tragédie est muette. Mademoiselle Rachel tient son départ suspendu sur la tête du Théâtre-Français comme la redoutable épée de Damoclès. Jadis on mettait ces rigueurs inouïes sur le compte des appétits hébraïques du papa Félix ; aujourd'hui on est bien obligé d'avouer que c'est une coquetterie de la grande actrice de se faire regretter prématurément. C'est un jeu cruel. Que mademoiselle Rachel y prenne garde ! Le jour viendra peut-être où elle voudra encore qu'on la regrette, et on ne la regrettera plus.

Mais la tragédie n'est-elle donc que rue de Richelieu ? Nous l'avons rencontrée l'autre jour *extrà muros*, dans un obscur théâtre. Elle avait crotté son cothurne, la grande Melpomène, pour aller porter un peu de

joie à ces pauvres créatures des faubourgs pour lesquelles la grande capitale ne rend pas toujours ses plaisirs assez accessibles. Nous avons retrouvé madame Héléna Gaussin faiblement entourée, mais remuant, passionnant à elle seule la foule avide qui l'écoutait. Cette énergie, cette ampleur de talent que la belle actrice fit admirer jadis au Théâtre-Français, nous les retrouvions grandies encore par l'étude et la patience du génie. Quand donc verrons-nous rouvrir à madame Héléna Gaussin les portes d'un théâtre digne d'elle, de son nom et de son talent? L'autre soir, en quittant l'étroite salle dans laquelle elle nous avait fait passer de si délicieux moments, nous nous consolions de la voir ainsi déplacée en disant : N'est-ce pas toujours sur d'humbles et modestes autels qu'on adore les plus grandes divinités ?

Nous avons toujours eu la ferme résolution de vous parler de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, qui viennent de se lancer dans un monde de féeries. *La Filleule des Fées* au premier de ces théâtres, *la Fée aux Roses* au second, font merveilles. Nous nous apprêtions à faire notre devoir de critique en toute conscience et courtoisement, invités par les directeurs à voir les beautés chorégraphiques du ballet, à entendre les suaves mélodies de l'Opéra-Comique ; mais nous avions compté sans nos hôtes. L'Opéra et l'Opéra-Comique n'ont plus ces antiques traditions d'hospitalité qu'ils tenaient jadis en honneur. Malgré le proverbe : Frappez, et l'on vous ouvrira, nous avons fait plusieurs tentatives infructueuses pour arriver franc de port à la rue Lepelletier et à la salle Favart. Force nous a donc été, pour ne pas vous priver de toutes nouvelles de ces harmonieuses régions, de passer au bureau comme un simple mortel. Rien n'est plus humiliant quand on considère son journal comme un trépied, son feuilleton comme un oracle et sa personne comme un dieu armé de la foudre. Heureusement nous avons des yeux et des oreilles sans rancune, et nous nous plaisons à dire que *la Filleule des Fées* est une des plus ravissantes féeries que la baguette magique de l'Opéra ait fait éclore, que jamais la gracieuse Carlotta Grisi n'a été plus poétique et plus vaporeuse, Perrot mieux inspiré, et que M. Petipa en a fait un grand en brillant à côté de ce couple fortuné.

Que dire de *la Fée aux Roses*, deuxième volume du *Val d'Andorre?* Même auteur, même succès. Le poëme est intéressant; la partition, comme toutes celles de M. Halévy, est abondante, mais sans être jamais ni prolixe ni vulgaire. Tous les morceaux sont consciencieusement écrits et d'une belle facture. Enfin, madame Ugalde, qui a créé le rôle de Nérilha, y sème à profusion les perles de cette voix et les trésors de

cette vocalisation qui la placent au premier rang des cantatrices. Il y en a là pour toute une saison, et le printemps prochain nous rendra peut-être les roses avant que celles de la ravissante *Fée* de l'Opéra-Comique aient perdu toutes leurs suaves corolles.

Il faut convenir que, pour un critique qui a payé sa place, nous sommes un juge bien impartial; mais que MM. Duponchel, Roqueplan et Perrin nous le pardonnent, ce n'est pas notre faute si la générosité se trouve de notre côté.

VARIÉTÉS.

—

MON NEZ.

« La langue est la pire chose du monde, » disait Esope. je prétends, moi, que le nez vaut moins encore. Je l'ai appris à mes dépens! Laissez-moi donc parler du nez.

Le mien est camus, c'est mon seul crime, crime qui m'a coûté plus qu'il n'est gros. Quoi que j'aie voulu entreprendre, mon nez est venu se jeter à la traverse de mes projets. Toute ma vie j'ai été mené par le nez : jugez si je pouvais aller loin!

J'avais à peine vu le jour, qu'en me considérant, un affreux loustic se prit à dire d'un ton goguenard : « Tiens! tiens! voici un nouveau-né qui n'en a guère. » Hideux et détestable calembour!

On me baptisa, et mon parrain, enragé classique, voulut absolument que je m'appelasse *Nérestan*. C'était, dit-il, un hommage posthume qu'il rendait à M. de Voltaire. L'hommage était assez mince!

En nourrice, une grosse paysanne me donnait le fouet régulièrement trois fois par heure, parce que j'avais le nez barbouillé de confitures; elle voulait dire le visage : c'était la partie prise pour le tout. La mégère faisait une synecdoche uniquement pour me mortifier.

Au collége, mes camarades me donnèrent le sobriquet de *Néron*; puis, de temps à autre, ils m'administraient de bonnes taloches, sous

prétexte de venger la mort de Britannicus, que j'avais fait lâchement empoisonner. J'étais solidaire, gérant responsable de tous les forfaits de l'empereur romain; toutes ses scélératesses me retombaient sur le nez. Las d'être traité en despote, je crus avoir bon nez en me faisant chasser du collége ; ce ne fut que plus tard que je sentis que je ne n'avais pas flairé tous les inconvénients de mon expulsion. En effet, m'étant fait fermer sur le nez les portes du barreau et de la médecine, je fus obligé de me jeter dans des spéculations où je ne recueillis que des camouflets. Mes amis prétendirent que j'avais eu mauvais nez de choisir ce parti ; un associé qui m'avait volé, ruiné, pillé, soutint au contraire que j'avais le nez fin : il voulait, par là, donner à entendre que j'étais un fripon. Quelle petitesse !

Ne sachant pas à quel nez me vouer, je me fis diplomate. Au bout d'un mois, le ministre m'écrivit que je me laissais tirer trop facilement les vers du nez par les puissances étrangères, et joignit à sa mercuriale une destitution en bonne forme. Oh ! si seulement il avait pu y joindre un nez à l'avenant !

Je me pris alors à solliciter, comme fiche de consolation, un petit bureau de tabac. Au premier mot que j'en touchai à un chef de division de ma connaissance, il s'écria : « Tudieu ! mon cher, comme vous manquez de nez ! La place est prise : une heure plus tôt, votre demande était accueillie. » Hélas ! oui, je manque de nez, j'en manquerai toujours, dis-je à part moi, et c'est bien ce qui me désole? Et je sortis le désespoir dans l'âme et le nez en l'air. Arrivé à l'angle d'une rue, je heurte un monsieur : « Sacrebleu ! s'écrie celui-ci, vous n'y voyez donc pas plus loin que votre nez? » Je pris sa remarque pour une personnalité, la moutarde me monta au nez, je le provoquai en duel. Nous nous battîmes, et j'eus l'œil crevé d'un coup d'épée. Je devins borgne parce que j'étais camus : est-on plus malheureusement né !

A peine guéri de ma blessure, j'apprends que mon père vient de mourir à Bourges. Je pris immédiatement la poste pour aller recueillir sa succession ; je croyais déjà la tenir, mais j'avais compté sans mon nez. Arrivé à Montargis, un honnête gendarme me demande mon passe-port; à peine a-t-il lu, sur mon signalement, la formule usitée de « nez ordinaire, » qu'il m'arrête au nom du roi, prétendant que le mien était extraordinaire et que j'avais de faux papiers. J'attendis en prison, pendant six semaines, que l'identité de mon nez eût été constatée. Durant ce laps de temps, d'honorables collatéraux avaient dilapidé la meilleure part de mon héritage, et quand je voulus hasarder

des représentations, ils me répondirent que je mettais mon nez où je n'avais que faire. Cette allusion à mon nez me ferma la bouche.

J'avais essayé de tout : j'avais eu le nez cassé partout. Je me dis : Tâtons de la politique. A la chambre, c'est la conscience qui donne de la considération et non pas le nez. — Hélas ! en parlant ainsi, je faisais moins que jamais preuve de nez. Je me fis nommer député. Bon ! une fois sur mon banc, je voulus me montrer. M. Odilon Barrot tonnait, du haut de la tribune, contre le budget ; soudain, je l'interrompts, et passant, comme un homme inspiré, la main sur ma figure, je m'écrie : « Néanmoins, messieurs, je.... » Il me fut impossible de continuer, les huées tombèrent sur moi comme la grêle : j'étais encore victime d'un jeu de mots ! Le lendemain, *le Charivari* disait que ce néanmoins-là m'avait valu un pied de nez.

Le mariage me restait pour me consoler de tant d'infortunes : je songeai à me marier. Un de mes amis m'indiqua une femme, une femme jeune, riche et belle ; elle n'avait qu'un défaut : son nez était trop long. Tant mieux ! m'écriai-je, l'amour vit de contrastes. Je me présentai à elle ; je lui offris ma main, mais la cruelle dit à ses parents que la sienne me passerait devant le nez. Cette réponse fut un coup de massue pour moi. Depuis ce jour, je suis morose et chagrin ; je reste livré à d'amères réflexions sur les vicissitudes du nez humain. Si je veux me distraire en prenant une prise de tabac, mon nez est là qui s'y oppose ; si je veux prendre des lunettes pour lire, mon nez est encore là ; mon nez est toujours là, véritable épée de Damoclès, moins la longueur. — Ce n'est que la nuit que je puis goûter quelques instants de bien-être : car alors je rêve, je fais des nez en Espagne, je me figure que le mien est aussi beau, aussi droit, aussi imposant que celui de mon ami Emmanuel. Illusion trop courte, que le miroir vient détruire à mon réveil !

Gaston R***.



MODES.

—

La température indécise qui caractérise la saison dans laquelle nous sommes, n'a point encore permis à la mode de dicter les arrêts qui feront loi pour cet hiver ; quelques jours encore, et la haute-cour de l'élégance prononcera. Nous ferons alors connaître à nos aimables lectrices sa décision souveraine. Bornons-nous, pour cette fois, à leur transmettre les quelques observations que nous avons pu faire.

Le mauvais temps fait paraître beaucoup de pardessus en soie ou en velours de couleurs foncées. Ces pardessus, auxquels on donne le nom de pardessus-paletot, bien qu'il n'aient en rien la forme peu gracieuse du vêtement que nous laissons au sexe barbu et tout-puissant, sont généralement garnis en dentelle de laine.

La forme la plus usitée en robe, est la forme redingote. Qu'on nous pardonne encore cette expression, dont le parfum viril n'est rien moins que gracieux ; mais nous ne sommes qu'observatrice, et ce n'est pas notre faute si la mode, toute femme qu'elle est, a le mauvais goût de prendre ses expressions dans le vocabulaire masculin. Ces robes se font de diverses manières : les unes boutonnées jusqu'en haut, mais pouvant s'ouvrir pour former revers, les autres ouvertes jusqu'à la ceinture.

Les chapeaux en velours épinglé sont toujours les mieux portés. Nous en avons vus de blancs, de gris-perle, de vert-Isly ; les uns, ornés de riches pointes en dentelle noire ; les autres, de couronnes de fluxias en velours de toutes nuances. Le dessous peut être garni de fluxias semblables mêlés de blonde.

Nous ne pouvons mieux compléter ce rapide coup d'œil qu'en soumettant à nos lectrices quelques ensembles de toilette appropriés à la saison, sur lesquels leur bon goût décidera :

— Redingote en poult de soie gris, ornée, sur le devant de la jupe, de quatre petits volants retombant les uns sur les autres ; pardessus en satin bleu garni de hauts effilés et de trois rangs de petits galons qui se répètent aux manches. Chapeau en velours épinglé blanc, orné d'une plume plate retombant sur le côté ; passe très-ornée à l'intérieur. — Robe en satin vert russe ou brun ; la jupe et le corsage ornés d'une

triple rangée de petits velours disposés en losanges. Chapeau en dentelle blanche, modérément garni de fleurs. — Robe-redingote en drap, demi-amazone, forme puritaine; la jupe et le corsage ornés d'une très-légère broderie en passementerie zéphyrine. Paletot demi-long en drap de couleur, différant seulement assez par la nuance pour ne pas faire corps avec la robe. Chapeau en velours d'une nuance assortie, garni d'une longue plume posée à plat. — Redingote en pékin à larges raies violettes; jupe ornée sur le devant de nœuds en velours noir fixés par des boucles en acier; corsage montant; manches justes longues; manchettes plates. Pardessus en satin vert; dentelle noire, surmontée de passementerie. Chapeau en velours épinglé blanc, forme évasée, très-orné à l'intérieur, et garni, sur la passe, d'une pointe de dentelle retombant de chaque côté.

Vicomtesse d'Olbreuse.



DESSIN DE HOUSSE AU CROCHET CARRÉ, OU AU FILET BRODÉ EN REPRISE.

Ce dessin peut faire une housse de fauteuil, en l'exécutant au crochet carré avec du fil d'Irlande n° 25; et pour le faire en filet brodé, il faut employer du fil d'Irlande n° 10 pour le filet, et du coton plat pour la broderie en reprise.

Le filet brodé est préféré au crochet.

En prenant du fil n° 120, on obtient une pelote en filet fin.

Rien n'est plus joli ni plus frais que de garnir de housses les meubles de salon et de chambre à coucher. Il est indispensable de les faire toutes de dessins différents : fleurs, oiseaux, rosaces, chinoiseries, etc., se réunissent très-bien pour garnir un appartement.

Notre dessin peut également servir pour serviette à thé, à fruits, à marrons, etc., etc.

Le Foyer domestique donnera des soins particuliers aux ouvrages des dames. Nouveauté, mode et bon goût seront sa règle. Ses dessins et leurs explications sortiront de la maison Sajou.

Le Directeur, **A. de LILLIERS.**

Paris. — Impr. Schneider, rue d'Erfurth, 1.

LE

FOYER DOMESTIQUE.

CHRONIQUE DU MOIS.

—

LE DERNIER CABINET.

Le ciel était pur et serein; le *quos ego* du cabinet, ni plus ni moins que le trident de Neptune, avait apaisé les tempêtes parlementaires soulevées par la discussion des affaires de Rome. Le nuage noir et le nuage blanc, la lettre du président de la République et le rapport de M. Thiers avaient fondu leurs nuances, grâce à l'habile et sage intervention de quelques-uns des ministres; et jamais atmosphère plus pacifique n'avait baigné les hauteurs empourprées de la montagne, les flancs azurés de la colline et les régions tour à tour verdoyantes et blanchissantes de la plaine.

Tout à coup voici le grain. C'était le mercredi 31 octobre; des bruits alarmants, sinistres avant-coureurs de l'orage, circulaient depuis le matin sur tous les bancs de l'Assemblée. Depuis quelque temps la démission d'un ministre, organe d'une politique significative, avait été offerte en holocauste aux exigences des partis qui paraissaient s'en être contentés. Des motifs de santé, empreints d'un certain caractère de vraisemblance et de vérité, peut-être, avaient voilé la raison d'Etat et concilié les difficultés de la situation avec la dignité du ministre et le respect dû à ses services.

Il est cinq heures, le jour ne laisse plus pénétrer qu'une clarté douteuse dans la salle où siégent les représentants. Le président de l'Assemblée se lève et donne lecture d'un message du président de la République dont les termes sont trop connus pour qu'il soit besoin de les transcrire ici.

C'en est fait ; le Rubicon est passé ; Louis-Napoléon se sépare du ministère qui, depuis son élection, l'a aidé à traverser les difficultés de toute sorte qui se sont produites ; il va inaugurer sa politique personnelle. A l'inviolabilité de la monarchie constitutionnelle succède la responsabilité de la présidence quatriennale, dont l'interprétation absolue met à néant la puissance des majorités parlementaires, et donne au chef de l'Etat, au dépositaire du pouvoir exécutif, une part d'autorité que nos derniers monarques n'auraient osé toucher qu'en tremblant.

Il faut convenir que c'est là un singulier essai de nos institutions républicaines, et que, pour la première fois qu'on fait mouvoir leur formidable jeu, on est étonné de la puissance de cette machine qui laisse loin derrière elle l'innocent système à bascule imaginé par le roi Louis XVIII. Quand on s'aperçoit que la première impulsion donnée à ces immenses rouages qu'on appelle l'Assemblée, le président, le ministère les fait crier aigrement, et qu'au lieu de s'engrener pour fonctionner avec harmonie, ils menacent de se disloquer, on se demande si de elles découvertes sont réellement un bienfait pour les peuples, et si elles conduisent vers le progrès ou vers des écueils inconnus.

Simples historiographes, nous n'avons point mission d'examiner des questions aussi hautes. Nous rappelons seulement que, sous un régime pour lequel nous sommes loin d'exprimer des regrets, ce fameux axiome : « Le roi règne et ne gouverne pas » tranchait bien des difficultés, épargnait bien des complications. C'est toujours dans le sein des majorités triomphantes que le ministère se recrutait, et tant que ces majorités lui continuaient leur appui, il gouvernait comme étant l'expression de l'opinion du pays. Si, au contraire, la majorité se retirait de lui, les préférences du souverain ne lui étaient qu'un bien faible rempart, et il fallait qu'il cédât la place à un autre cabinet, choisi dans les rangs de l'opposition, c'est-à-dire parmi les hommes mêmes qui l'avaient combattu. Telle est la part que nos anciennes institutions faisaient au sentiment public et à la représentation nationale dans le gouvernement du pays.

Les circonstances actuelles nous offrent un tout autre spectacle. Nous ne reviendrons pas sur les dissentiments qui éclatèrent si souvent en-

tre l'Assemblée constituante, le président et ses ministres après l'élection du 10 décembre. Cette élection, forte de ses cinq millions de suffrages, de sa date postérieure à celle de l'élection de nos premiers représentants, donnait au magistrat suprême de la République une autorité incontestable et incontestée. Celle de la Constituante, au contraire, était notablement affaiblie par la prorogation excessive de ses pouvoirs, prorogation qui, dans plusieurs parties de la France, avait soulevé d'énergiques réclamations.

Mais l'avénement de l'Assemblée législative, dernière expression du suffrage universel, de la nation consultée, devait marquer une nouvelle ère dans la pondération des pouvoirs. Il était permis d'espérer que, sans se préoccuper trop exclusivement de sa propre responsabilité, le président de la République s'attacherait avant tout à maintenir un heureux accord entre la majorité et lui. Les premiers travaux législatifs confirmèrent on ne peut mieux ces espérances. Une majorité compacte, homogène, quoique composée d'éléments bien divers, se forma au sein de l'Assemblée. Jamais peut-être, à aucune époque de notre histoire, on n'avait vu les partis les plus opposés abdiquer ainsi leurs prétentions et s'unir sur le même terrain d'ordre et de conciliation. M. Thiers et M. de Montalembert, M. Molé et M. Berryer, le champion de l'Université et celui du clergé dans la grande question de la liberté de l'enseignement, l'ancien président du conseil du 15 avril et les chefs de la coalition qui l'avait renversé, les vétérans de la légitimité et les derniers serviteurs de la branche d'Orléans, les grands seigneurs et les parvenus, tous les hommes politiques qui avaient manié les affaires sous le règne de Louis-Philippe, s'allièrent pour soutenir, d'un commun accord, le ministère choisi par le président, bien que ce ministère eût pour principal organe le chef de l'opposition qui, pendant dix-huit ans, les avait tous combattus.

Cette fusion de nuances, que le président accuse dans son message de n'avoir abouti qu'à une neutralisation de forces, n'a point seulement existé devant les dangers de la rue, mais dans le sein des commissions, dans les discussions publiques, et jamais le scrutin n'a eu à révéler une de ces défections qui affaiblissent la puissance morale des votes.

Grâce à ce ferme appui, le ministère avait traversé sans dislocation, sans remaniements importants, les circonstances les plus difficiles. La question romaine, dans laquelle il venait de remporter un dernier avantage sur la minorité tour à tour turbulente et factieuse qui le battait en brèche, semblait avoir retrempé ses force et lui présager cette

stabilité sans laquelle il est impossible de rien fonder de durable. C'est à ce moment que le message du président est venu lui signifier son arrêt de mort.

Bien que près d'un mois se soit déjà écoulé depuis, nous n'avons rien à préjuger d'un acte de cette importance. Il n'est possible que de signaler la voie dans laquelle il engage. Si le ministère tombé et la majorité qui l'appuyait sont conséquents avec eux-mêmes et persistent dans leur politique, le pouvoir législatif sera en désaccord avec le pouvoir exécutif. De là un de ces conflits qui sont toujours terribles, mais qui le deviennent encore plus quand ils éclatent dans un gouvernement naissant, au milieu d'institutions mal assises et dont l'usage n'est pas encore parfaitement approprié à l'esprit d'une nation.

La monarchie constitutionnelle avait, en présence d'une pareille éventualité, l'arme de la dissolution, et on sait avec quelle réserve elle devait s'en servir, sous peine de la voir se retourner contre elle-même. Ce moyen extrême ne sauva pas Charles X. La présidence de la République n'a rien à opposer au refus de concours de l'Assemblée législative, et, faire naître une complication de cette nature, ce serait s'engager dans une impasse dont on ne pourrait sortir que par un coup d'Etat. Or, les coups d'Etat perdent les couronnes impériales, royales ou populaires ; nous pensons que Louis-Napoléon sera mieux inspiré et mieux conseillé.

Quoi qu'il en soit, les anciens ministres sont rentrés dans la retraite, et ils ont eu pour toute oraison funèbre les paroles *d'amitié* et *de reconnaissance* par lesquelles le président, dans son message, s'est plu à *proclamer*, au milieu de quelques récriminations aigres-douces, *leurs services éminents*. Il est vrai que, comme fiche de consolation, M. Odilon Barrot franchissait le même jour tous les grades de la légion d'honneur jusqu'au grand cordon ; mais on sait que l'ancien président du conseil a décliné ce glorieux insigne, qui, décerné en pareille circonstance, rappelait par trop le cordon que, dans les vieilles mœurs orientales, les muets du sérail transmettaient avec le firman mortel aux vizirs et pachas tombés dans la disgrâce de Sa Hautesse.

M. Dufaure est rentré dans sa demeure de la rue Lepelletier, et, le lendemain même de sa retraite, ses amis l'ont trouvé remettant en ordre les livres de sa bibliothèque, heureux sans doute d'être débarrassé du fardeau du pouvoir. C'est une singulière destinée politique que celle de M. Dufaure. Homme de progrès, d'ordre et de dévouement, il a toujours eu le labeur le plus ardu et le plus périlleux, et a

toujours laissé recueillir à d'autres le fruit de ses courageux efforts. Il fit, si nos souvenirs sont fidèles, son entrée aux affaires en mai 1839, la veille, le jour ou le lendemain d'une insurrection qui venait d'ensanglanter les rues de la capitale. Il était délicat d'accepter des fonctions aussi hautes dans un pareil moment. M. Dufaure n'hésita point. Une administration ferme et éclairée succéda à celle du cabinet intérimaire que Louis-Philippe avait jeté comme planche de transition, avant de tomber des bras de M. Molé dans ceux de M. Thiers ou de M. Guizot, les deux athlètes de la coalition, les hommes nécessaires, comme on disait alors. Grâce à M. Dufaure et à ses collègues, l'ordre se rétablit, et l'ère des émeutes, qui n'avaient pas encore cessé d'inquiéter de temps à autre le trône de Juillet, fut fermée jusqu'au 24 février, jour terrible, où Louis-Philippe se réveilla d'un long aveuglement, au milieu de conseillers qui avaient servi trop fidèlement les calculs de son égoïsme et de son ambition.

M. Dufaure est le premier, peut-être le seul des anciens ministres du régime tombé qui soit revenu siéger à l'Assemblée constituante, paisiblement, sans obstacle, comme s'il venait reprendre possession de sa place ordinaire à la Chambre des députés. Tandis que M. Guizot expiait dans l'exil les témérités de sa politique qui avait perdu une dynastie; que M. Thiers, malgré son immense popularité, échouait dans son propre pays et ne rentrait que furtivement à la faveur de doubles élections, annulées par autre option des candidats nommés; que M. Molé se tenait dans l'ombre, n'espérant même pas reparaitre un jour sur la scène parlementaire, M. Dufaure revenait naturellement à son banc, escorté d'autant de suffrages que s'il n'y avait point eu de révolution, et destiné à exercer le même ascendant et la même autorité morale sur les nouveaux collègues que les élections un peu confuses d'avril 1848 venaient de lui donner.

C'est que M. Dufaure n'a jamais été un caractère politique absolu et exclusif comme M. Guizot ou M. Thiers; il ne s'est jamais fait, ainsi qu'eux, le type d'un parti. Sévère et probe comme le premier, sans en avoir le dogmatisme systématique, la rigueur inflexible et le puritanisme boursouflé; clair, logique, ferme comme le second, mais avec plus de simplicité et sans tomber souvent comme lui dans les excès d'un esprit tranchant enivré de sa propre argumentation, M. Dufaure est un de ces hommes graves, convaincus, pour lesquels le talent oratoire, bien qu'il s'élève toujours à une grande hauteur, s'inspire avant tout d'études profondes, consciencieuses, et dont les actes et

les paroles sont comme ces beaux fruits mûrs qui se détachent par leur maturité même de l'arbre qui les a portés.

Nous ne connaissons à l'Assemblée qu'un homme qui offre quelque analogie avec M. Dufaure, c'est M. Vivien. Profondément versé aussi dans la science du droit, excellent surtout dans les questions administratives, pour lesquelles il était, avec M. de Cormenin, la lumière du conseil d'Etat sous Louis-Philippe, M. Vivien est encore une de ces organisations qui ne perdent rien, au milieu des passions politiques, de leurs précieuses facultés de calme et de sagacité, et de la sérénité de leur caractère. Aussi ne s'étonna-t-on point, lorsque la Constituante songea enfin à sortir le pays du chaos dans lequel le gouvernement provisoire l'avait précipité, de voir MM. Dufaure et Vivien appelés, par une immense quantité de suffrages, à faire partie de la commission chargée d'élaborer le projet de la nouvelle constitution. On se rappelle cette longue discussion dont ces deux honorables représentants portèrent tout le poids, tandis que M. Armand Marrast, qui avait été nommé rapporteur, se prélassait au fauteuil de la présidence, après n'avoir abordé la tribune qu'une fois pour y lire un premier-Paris du *National*, délayé en forme de rapport.

Ceci se passait au moment où le premier ministère, appelé par le général Cavaignac à partager avec lui le fardeau du pouvoir exécutif après les sanglantes journées de juin, commençait à perdre de l'autorité que les périls du moment lui avaient donnée. Ce ministère était conduit à un remaniement forcé, car la majorité qui, dans la législative, a donné depuis de si éclatants gages de son amour de l'ordre et de son abnégation politique, se dessinait déjà sur les bancs tumultueux de la Constituante. La nécessité de donner satisfaction à cette partie imposante de l'Assemblée ramena aux affaires MM. Dufaure et Vivien. Il n'y avait pas d'hésitation possible de la part de l'honorable général, chef du pouvoir exécutif; l'opinion publique, l'avis de tous les hommes considérables lui dictaient ce choix, il sut s'y conformer. La nomination parut au *Moniteur*, non sans exciter de la part des détracteurs nés de tout ordre social de violentes déclamations, parce que les nouveaux ministres avaient rempli les mêmes fonctions sous Louis-Philippe; mais on en fut quitte pour la démission de M. Ducoux, préfet de police.

On sait avec quel courage M. Dufaure tint, dans des circonstances aussi délicates, aussi difficiles, le gouvernail de l'Etat. On se rappelle que, lorsque, par un de ces brusques revirements de l'opinion si communs en France, le *prince* Louis-Napoléon se trouva investi tout à

coup d'une popularité si soudaine et si inattendue que le prestige du nom de son oncle ne suffisait même plus à l'expliquer, M. Dufaure n'hésita point, même en présence d'un échec à peu près certain, à appuyer la candidature du général Cavaignac par une lettre dans laquelle respirait la franchise de son noble caractère.

Le sort en décida autrement; l'urne du suffrage universel réalisa l'élection, depuis longtemps prévue, du président actuel. Ce fut pour M. Dufaure le signal de la retraite. Il quitta en effet le banc des ministres pour retourner à sa modeste place, parmi la foule des représentants. D'autres profitèrent pendant quelque temps du calme qu'il avait fait à la situation jusqu'au moment où M. Léon Faucher, poursuivi par une impopularité malheureuse, tomba à la veille des élections devant une coalition de toutes les nuances de l'opposition rouge et bleue. Ce fut encore M. Dufaure qui fut appelé, au moment où se préparait le mouvement du 13 juin, à recueillir l'héritage du ministre renversé. Comme dans tous les moments pénibles, il ne répudia point cette lourde tâche; l'histoire de la part qu'il a prise aux affaires, dans ces derniers temps, est trop près de nous pour qu'il soit besoin de la raconter. Constatons-en seulement le dénouement. Au moment où l'ordre est complétement rétabli, où le triomphe du gouvernement sur toutes les questions de politique européenne dans lesquelles il s'est trouvé engagé est assuré, où une majorité compacte s'est dessinée au sein de l'Assemblée, pour appuyer les ministres dans tout ce qu'ils ont fait à l'intérieur et à l'extérieur, ces ministres, emportés par un caprice présidentiel, cèdent la place à une politique aventureuse, dont le moindre inconvénient serait de brouiller le gouvernement avec la majorité.

Malgré ces sinistres pronostics, nous espérons que l'accord se maintiendra. Ces chefs de partis, qu'on a accusés si ouvertement de relever leur drapeau quand le danger de la rue était passé, semblent disposés à donner une nouvelle preuve de leur abnégation et de leur ferme volonté de maintenir l'ordre partout, l'ordre toujours. Une fois pourtant ils ont voulu se compter, et ont choisi pour cela le projet de loi sur l'enseignement, élaboré dans le sein d'une commission où tous les éléments de conviction avaient été réunis avec une rare et scrupuleuse impartialité. Il s'agissait de savoir si ce projet, avant d'être soumis aux délibérations de l'Assemblée législative, serait ou non renvoyé à l'examen du conseil d'Etat. Le nouveau ministère, la Montagne et une grande partie de la gauche, élevée dans des principes contraires et qui heureusement n'est plus au programme de la génération actuelle, se pro-

nonçaient pour l'affirmation ; la droite et les hommes les plus éminents de toutes les nuances de l'opinion voulaient la discussion et le vote immédiat de la loi. Le résultat du scrutin donna 303 voix pour et 307 voix contre. Cette majorité imposante, qui jusqu'à ce jour avait appuyé tous les actes du gouvernement, lui faisait donc entièrement défaut, et, après avoir fait appel à ses anciens adversaires mêmes, il traînait à grand'peine un faible appoint de quatre voix pour faire prévaloir sa politique. Quel triste présage pour l'avenir, et qu'en augurer lorsqu'il s'agirait de questions plus ardentes, et sur lesquelles les esprits seraient moins divisés ?

Aucune autre discussion importante ne s'est élevée dans le sein de l'Assemblée ; à peine y a-t-on entendu gronder quelques-uns de ces orages que l'antagonisme continuel des antisocialistes et des antisociaux fait éclater de temps à autre pour exercer les foudres de M. Dupin. Nous ne nous ferons point le narrateur de ces scènes de désordre qui offrent un spectacle bien affligeant et bien peu digne du corps législatif d'une grande nation. De graves questions d'étiquette et de préséance ont fait naître des débats fort animés. Le syndicat de la presse s'est plaint de procédés tant soit peu cavaliers du président de l'Assemblée, qui avait fait entendre une parole au moins imprudente contre la tribune des journalistes ; il a fallu parlementer pour s'entendre. Quelques jours auparavant, ce même syndicat avait réclamé contre les places qu'on lui avait réservées à la cérémonie de la nouvelle institution de la magistrature. C'est que la presse, souveraine de l'opinion, est devenue une puissance exigeante, avec laquelle il faut compter maintenant sérieusement.

Du reste, dans cette cérémonie, le syndicat de la presse n'a point été le seul à croire sa dignité offensée : l'Assemblée elle-même n'a pas été contente du rang qu'on lui avait assigné, et ne s'est pas trouvée entourée d'assez d'honneurs dans la personne de son président. La susceptibilité de quelques membres est même allée si loin, qu'ils ont déposé sur le bureau une proposition tendant à ce que la représentation nationale n'assistât dorénavant, ni en corps, ni par députation, à aucune solennité publique. Cette proposition, que M. Desmousseaux de Givré doit soutenir et développer, a été prise en considération à une grande majorité.

Une épidémie terrible a couru sur les bancs de nos représentants, mais fort heureusement n'a point fait de victimes. Malgré la jurisprudence sévère établie par le président, en sa qualité de procureur général

à la Cour de cassation. la rage du duel s'est emparée de tous nos honorables. On se serait cru revenu à ce bon temps de Louis XIII, dont Victor Hugo trace, dans le second acte de *Marion Delorme*, un si spirituel tableau, à ce temps chevaleresque où l'on se battait pour rien :

Pour le plaisir Caussade a tué Latournelle.

Hâtons-nous d'ajouter, pour rassurer le corps électoral, que ces messieurs ne se sont pas tués pour le plaisir de se tuer. Ils ont eu soin, au contraire, de ne pas se tuer du tout, et de conserver sains et saufs, du même coup, l'honneur et la vie. Mais les réquisitoires de M. Dupin, les arrêts de la Cour suprême, ont été frappés de la même impuissance, devant la belliqueuse humeur de toutes ces brettes bourgeoises, que les édits de Richelieu le furent, il y a quelques deux cents ans, pour contenir l'ardeur de toute une génération de gentilshommes dorés.

Comment, du reste, un exemple qui partait de si haut ne se serait-il pas propagé dans l'Assemblée? N'est-ce pas M. Thiers lui-même qui avait fait la première passe d'armes avec M. Bixio? *Où l'illustre chef n'avait pas craint d'exposer sa précieuse vie, quels scrupules auraient pu retenir les obscurs satellites de la pléiade dont il est l'astre le plus rayonnant?*

M. Pierre Bonaparte, furieux d'avoir manqué un *bon duel* avec un vieillard, a voulu prendre une éclatante revanche. Aussi s'est-il adressé à M. de Lavalette, rédacteur de l'*Assemblée nationale*, qui n'a pas décliné l'honneur de se mesurer avec lui. Les deux champions en ont été quittes pour... la rencontre.

Ceci nous conduit à vous parler un peu de l'origine de ce duel. M. Pierre Bonaparte siége depuis la révolution sur les bancs du parlement républicain. Las, sans doute, des travaux législatifs, et voulant varier en se lançant un peu dans les champs de Bellone, il obtint de son cousin le président la permission d'aller, au *titre étranger* et avec le grade de commandant, guerroyer en Afrique. Il se signala par quelques exploits, et, jugeant que c'était assez de gloire comme cela, il revint en France sans tambour ni trompette, et surtout sans prévenir le chef de l'expédition, qui lui avait donné une mission à remplir dans une direction tout opposée. Le résultat de cette infraction aux lois de la discipline militaire a été la révocation motivée de M. Pierre Bonaparte, insérée au *Moniteur*. Il faut convenir que le népotisme du président de

la République ne lui porte pas bonheur. On se rappelle l'issue de l'ambassade d'Espagne confiée à son cousin Napoléon ; qu'on se prononce maintenant sur le commandement militaire donné à son cousin Pierre.

Voilà tout le butin que nous avons pu recueillir pendant ce mois à l'extérieur. La situation n'a pas changé. La question romaine, le différend turco-russe n'ont pas fait un pas. On est toujours incertain sur l'époque où Sa Sainteté jugera à propos de rentrer dans ses États. Quant aux réfugiés hongrois, la Porte, énergiquement appuyée par la France et l'Angleterre, persiste tellement dans son refus d'extradition, qu'elle les a fait transporter de Widdin à Schumla, où ils seront plus en sûreté. Elle leur a fait distribuer, en outre, tous les secours que réclamait leur position, et l'héroïque Kossuth a été chargé de veiller par lui-même à tous les besoins de ses compatriotes.

UN HOMME D'ÉTAT.

HISTOIRE.

—

RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES.

ÉTUDE HISTORIQUE.

SUITE ET FIN.

L'un des premiers effets de la révocation de l'édit de Nantes fut de jeter en grande perplexité les évêques de France. L'édit avait réglé ce qui regardait les actes de naissance, en partant du principe commun aux deux religions sur la validité du baptême, par quelque main qu'il soit conféré ; mais il n'avait songé ni aux mariages, ni aux enterrements, ce qui eût été assurément l'une des premières préoccupations du clergé s'il eût été consulté. Une loi postérieure détermina le mode des sépultures. La question du mariage étant d'une solution infiniment plus compliquée, des jurisprudences différentes s'établirent à défaut d'oracle du législateur, et les évêques ne cessèrent, sous ce règne comme sous celui de Louis XV, d'adresser des mémoires et des doléances à la cour sur leur

incessant embarras. « Quelques efforts qu'on ait pu faire pendant cent ans, dit Rulhières, c'est par ce côté faible de l'édit de révocation que les réclamations devaient finir par trouver un accès favorable. »

Les courtes insurrections de 1683 suffirent à prouver que le fil de la rébellion, transmis de main en main depuis l'introduction du calvinisme en France, ne s'était pas rompu dans celles des sujets de Louis XIV. Les suites de la révocation de l'édit de Nantes complètent surabondamment cette démonstration. A peine Louis XIV se retrouva-t-il aux prises avec l'Europe dans la guerre de succession, que la révolte, précédée des négociations du marquis de La Bourlie en Hollande, et appuyée d'une escadrille anglaise dans la rade de Cette, éclata dans les Cévennes. Tous les cabinets étrangers furent hautement provoqués à seconder ce mouvement par un manifeste imprimé à Londres sous ce titre : « L'Europe esclave si les Cévennes ne sont promptement secourues. » Cette guerre prit rapidement, de part et d'autre, un déplorable caractère d'acharnement. On accuse le caractère altier de Louvois ; cela est juste, et nous n'avons nul motif d'y contredire, à condition d'ajouter que le roi, obligé de porter les troupes réglées sur les frontières, fut réduit à subir le concours des volontaires provinciaux, et l'on sait ce que ce sont en tout temps ces milices improvisées dans l'ardeur de la passion du moment. Il faut constater aussi que les incendies, le meurtre, le pillage, appartiennent comme initiative au parti calviniste ; et Fléchier, dont la charité, alors renommée, n'a point été méconnue depuis, s'adressait en ces termes aux fidèles de son diocèse :

« Très-chers Frères, la persécution qui s'est élevée dans nos Églises nous a été d'autant plus sensible qu'elle a commencé par la maison de Dieu, je veux dire par la désolation et par le meurtre de ses ministres. Les prêtres, ces oints du Seigneur, qu'il a défendu de toucher, et qu'il a tenus de tout temps sous sa protection particulière, ont été les premières victimes que les fanatiques ont égorgées. Ils nous ont regardés comme les chefs d'une religion qui leur était odieuse, comme des sentinelles d'Israël..... Le souffle du démon leur parut une inspiration du Saint-Esprit ; ils apprirent à leurs enfants l'art de trembler et de prédire des choses vaines ; il forma dans leurs assemblées des conspirations et des complots d'iniquité, au milieu même de leurs prières. »

Il était temps de s'alarmer : en même temps que les réformés, devenus soldats aguerris, plaçaient à leur tête deux commandants habiles, Roland et Cavalier, notre armée perdait la fatale bataille d'Hochstedt, et se repliait du Danube sur le Rhin. On en voulait finir, et le maréchal

de Villars parut en Languedoc avec des pleins pouvoirs qui comprenaient également la paix et la guerre. Il donna promptement la préférence aux vues de pacification. Le plus jeune et le plus intrépide des deux chefs montagnards, Cavalier, entra en pourparlers avec le glorieux représentant de Louis XIV, et, à la suite de l'entrevue de Vazenobre, déposa les armes. Une amnistie complète et sincère ramena dans leurs foyers la plupart de ses compagnons ; lui-même put paraître à la cour et se trouva sur le passage du roi dans une des galeries de Versailles ; puis il se retira dans la ville qui fut lui assignée, avec un brevet de colonel et une pension de 1,200 livres. Traitement qui, après tout, ne serait pas considéré comme barbare au dix-neuvième siècle ; car je n'ai jamais ouï dire que les détenus du Mont-Saint-Michel fussent sortis de nos citadelles pour se faire inscrire dans les cadres de notre armée et dans ceux de notre budget. Bientôt, fatigué d'une existence oisive, Cavalier s'embarqua pour l'Angleterre, où la reine Anne se hâta de lui remettre un commandement. Il combattit dans les rangs ennemis à la bataille d'Almanza, et son régiment se jeta avec une telle fureur sur un régiment français, qu'ils se détruisirent tous deux, à ce que rapporte le maréchal de Berwick.

Voltaire, qui, du reste, trouve singulier que Louis XIV soit entré en négociation avec un garçon boulanger, ne dédaigna pas, pour son compte, de nouer des relations avec cet intraitable ennemi de la France; il le vit durant un de ses voyages à Londres, et voici comment il termine un article qu'il lui consacre : « Cavalier est mort officier général et gouverneur de l'île de Jersey, avec une grande réputation de valeur, n'ayant, de ses premières fureurs, conservé que le courage, et ayant peu à peu substitué la prudence à un fanatisme qui n'était plus soutenu par l'exemple. »

Quelques bandes isolées surgirent encore dans les Cévennes après la soumission de Cavalier, mais elles ne présentaient plus un caractère menaçant pour la sécurité monarchique et nationale. Les intrigants avaient remplacé les hommes convaincus, comme cela arrive trop souvent à la suite des émotions d'un peuple, et, malgré les dix mille florins votés encore le 30 septembre 1704 par les états généraux de la Haye, malgré les excursions multipliées du marquis de Miremont et de Guiscard, Louis XIV put condescendre au vœu des souverains de Prusse et d'Angleterre, et effacer, en signant la paix de 1713, les dernières traces du soulèvement.

Il y eût consenti plus tôt, ses actes en font foi, sans les périls de la

crise européenne. Dès le mois de décembre 1698, commençant alors à vieillir, j'en conviens, et c'est maintenant qu'on a droit de le noter, il avait adouci par déclaration expresse plusieurs des dispositions de l'édit de 1685. Restitution de leurs biens était assurée aux protestants qui rentreraient dans le royaume avec l'intention de se faire instruire. Beaucoup rentrèrent et sont restés protestants sans qu'on les ait inquiétés sur l'engagement, condition de leur retour, et sans qu'on les ait troublés dans la jouissance des biens qui sont encore aujourd'hui dans les mains de leurs descendants.

C'est aussi à partir de cette politique nouvelle que se dessine l'action du clergé. La déclaration de 1698 fut accompagnée d'une instruction aux évêques, dans laquelle M. de Beausset n'hésite pas à reconnaître l'œuvre de Bossuet. Une lettre de M. de Torcy aux évêques, en date du 1er novembre 1700, prescrivait l'abandon de tout moyen coercitif.

« Sa Majesté, écrivait le ministre, ayant reconnu que les voies d'exhortation et de douceur font souvent plus d'effet que les autres moyens, croit qu'elles doivent être préférablement employées. Il faut, sur toutes choses, éviter que personne ne soit forcé d'aller à la messe. » M. de Beausset signale, dans tout le cours de cette instruction ministérielle, des expressions tirées de la correspondance même de Bossuet avec M. de Basville, intendant du Languedoc. Celui-ci opinait pour qu'on appliquât une amende de dix sous aux absents de la messe du dimanche, et s'appuyait, ainsi que l'évêque de Montauban, sur une ordonnance de la reine de Navarre, publiée en 1571, et portant peine de prison et autres châtiments plus graves, contre tout catholique qui aurait manqué trois fois à assister au prêche huguenot. « Rien ne conserve plus l'esprit de cabale qui règne encore parmi les réformés, disait à son tour le fameux intendant du Languedoc, que de vivre unis par la même aversion pour la religion catholique ; au lieu que, s'ils sont une fois accoutumés à venir dans nos églises, ce sera de tous les moyens le meilleur pour leur faire oublier leur ancienne religion. L'habitude fait beaucoup et presque tout sur l'esprit du peuple et des paysans. »

Ces exemples et ces conseils ne l'emportèrent point dans les délibérations, que dominait effectivement à cette époque madame de Maintenon, à la veille de fermer les yeux du roi : Saint-Cyr allait remplacer Versailles.

L'esprit de tolérance marqua plusieurs ordonnances de Louis XV ; Louis XVI affranchit complétement ses sujets protestants par édit authentique, enregistré en séance royale, le 19 novembre 1787.

Cette date de 87, l'approche des violences contre l'Église catholique, m'obligent à interpeller une dernière fois les hommes qui affectent le monopole de l'impartialité.

Des fugitifs aussi quittèrent la France, il y a soixante ans : sous le coup des plus terribles menaces, ils allaient former leurs bataillons au delà des frontières, essayant de combattre dans une guerre loyale ce que l'éducation, l'honneur, la conscience leur représentaient comme ennemi. Ils eurent bientôt pour sanction, ou, si l'on veut, pour excuse de leur conduite, les plus exécrables forfaits et les plus épouvantables catastrophes : cependant ils n'aspiraient qu'à revoir leur patrie, qu'à embrasser leurs frères, ils ne parlaient que de la France, ils ne cessaient de se considérer comme Français ; l'histoire n'a pas dédaigné de recueillir, parce qu'il était l'expression naïve du caractère des émigrés, ce mot de l'un d'entre eux assis, avec une douzaine de ses compagnons, à la propre table d'un prince allemand : « C'est singulier, monsieur, il n'y a que vous d'étranger ici. » Les émigrés partirent presque tous bercés d'illusions, convaincus qu'il s'agissait d'un adieu de quelques mois à la terre natale et d'une courte campagne. Dès que l'état intérieur de la France leur permit d'y rentrer, ils accoururent, et la plupart, devenus maires de villages, se mirent à rendre de tout leur cœur au pays les plus modestes et les plus honorables services. Quand l'invasion étrangère désola une première fois la France, il n'y avait peut-être pas dix Français dans ses rangs. Cependant, on sait en quels termes il est convenu désormais de réprouver toute cette génération de 89. On sait aussi aussi en quels termes, et dans les mêmes bouches, l'émigration calviniste de 1685 est, non pas seulement justifiée, mais glorifiée. Je ne prétends pas juger ici, bien entendu, ni tous les mobiles ni toutes les circonstances de ces deux grands malheurs. Je ne m'occupe que du point de vue exclusivement national. Eh bien, quand les calvinistes, après cent ans de lutte tantôt déclarée, tantôt clandestine, contre le gouvernement et la religion de leur patrie, passèrent à l'étranger, ce ne fut pas seulement dans la précipitation de leur colère, et avec la pensée intime d'un prochain retour, ce fut la vengeance au cœur, et la vengeance non pas contre Louis XIV, mais contre la France, contre sa grandeur et son repos : ce n'est pas leur épée seulement qu'ils vouèrent à cet opiniâtre complot, ce fut toutes les facultés de leur esprit, sans restriction, sans relâche : leurs conciliabules, leurs livres, leurs pamphlets. Cette hostilité implacable, bien qu'artistement déguisée par nos modernes historiens, perce cependant quelquefois à force d'évidence,

et j'en surprenais récemment l'aveu chez un des publicistes les moins suspects aux hommes que ma hardiesse scandalisera peut-être, M. Philarète Chasles : « Les réfugiés français, que Louis XIV avait chassés avec une si folle imprudence, occupaient dans le Nord une situation qui n'a pas été assez remarquée, écrit-il dans la *Revue des deux Mondes*. Ils rattachaient les cours du Nord à la France par l'imitation, et les opposaient à la France par la haine. »

La haine, vous l'entendez, ce mot est cruellement et profondément juste. Je vous défie de trouver ce sentiment au cœur d'un seul fils d'émigré, et il vit tout entier, à la quatrième et cinquième génération, dans la pensée des calvinistes devenus Anglais et Prussiens ; et ce serait un curieux tableau à vous opposer que celui de leur infatigable participation à tout ce qui s'est fait contre la France, depuis le marquis de Ruvigny, devenu lord Galloway, jusqu'à M. Ancillon.

Ayez donc maintenant une double sévérité, ou plutôt, croyez-moi, une double indulgence, et tâchons de nous élever peu à peu, en commun, jusqu'à la justice. Le cœur humain se retrouve au fond de tous les partis ; ne lui imposons pas de trop lourds fardeaux, et ne confions surtout à aucun despotisme le droit de vie ou de mort sur les consciences.

Deux grandes questions se trouvent ravivées par d'autres que par nous : la Saint-Barthélemy et la révocation de l'édit de Nantes. Sans rapprocher les deux faits en eux-mêmes, tout le monde les déplore, mais on se divise sur leur principe et sur la solidarité qui en résulte pour un éternel ayant-cause : l'Eglise. Les uns cherchent à prouver qu'il n'y a pas là l'exécrable conjuration de tout un siècle, de tout un peuple, ni même de tout un corps ; les autres insultent à cette pensée même ; ils affirment contre toute vraisemblance ; ils persistent contre toute raison ; ils confondent les protestants avec les catholiques aussitôt que leur passion se trouve contrariée. Ils ne se contentent pas qu'on leur sacrifie Catherine ou les dragonnades, il ne leur faut rien moins que les papes, les conciles, les confesseurs, la dévotion ; il leur faut Galilée aveugle et torturé au fond d'un cachot ; Jean Hus brûlé de la main des pères de l'Eglise. La condamnation de tel ou tel acte des temps anciens ne les satisfait pas, il faut que le passé serve avec complaisance de cadre aux animosités du présent, dussent être immolés du même coup la probité, la foi, l'honneur de notre pays. De quel côté est donc l'école du patriotisme ?

Assurément oui, il y a une vaste conjuration contre la vérité dans l'histoire ; mais le crime ne vient pas de nous et ne date pas d'hier ; il

remonte fort au loin par-dessus nos têtes. Lorsque les centuriatures de Magdebourg et leurs adeptes eurent commencé à empoisonner, pour le le seizième siècle, les sources communes des informations et des connaissances historiques, un annaliste ingénu, frappé de l'étendue de leur entreprise, des proportions de leur succès et du rang qu'avait conquis leur fausse science, ressuscita pour eux une vieille expression latine : *Comites mendaciorum*, les comtes de la calomnie. Le dix-septième siècle tempéra ce mouvement, mais la royauté fut souvent mieux servie que la religion. Les souvenirs de la Ligue effrayaient les historiographes de la monarchie, et la littérature du grand roi laissa complaisamment dans l'ombre ce qui serait demeuré ineffaçable si elle l'eût alors éclairé de tous ses rayons. Agrippa d'Aubigné légua sa méthode à Basnage, et les pamphlétaires de la Saxe passèrent la plume aux encyclopédistes. Voltaire redevint un des plus grands seigneurs de l'aristocratie du mensonge, les vassaux se levèrent à l'ordre du suzerain, et cette féodalité se recrute encore de nos jours.

Il y a donc un immense travail de reconstruction à opérer dans nos annales, cela est vrai. Tous les ouvriers n'y sont pas également aptes et habiles, cela est certain. Il faut fortifier les faibles et éclairer les ignorants, cela est à merveille. Je salue, j'accepte pour mon compte, avec bonne foi, tout ce qui vient de la bonne foi ; mais notre œuvre est la vôtre, elle est celle du pays, et nous avons le devoir de la faire respecter. Quand on altère un fait, on peut croire qu'on cause un médiocre dommage ; mais, quand on fausse un principe, quand on défigure une croyance, on attaque la société dans ses parties vitales, on compromet l'avenir tout autant qu'on déshonore le passé.

Différer sur quelques points, sur quelques dates, cela importe peu ; mais incriminer gratuitement et de parti pris ce qui est vénérable ; introduire systématiquement dans la dispute ce qui demeure et veut demeurer encore dans la région de la paix, c'est faire toute autre chose que de l'étourderie érudite ; cela pourrait, malgré les meilleures intentions du monde, prendre le caractère et partager le sort de la perfidie calculée.

De Falloux,
Ancien ministre, représentant.

LITTÉRATURE.

IL NE FAUT JURER DE RIEN.

HISTOIRE DU RÈGNE DE CHARLES IX.

SUITE ET FIN.

III

Plusieurs années s'écoulèrent.

Un soir le roi de Pologne revenait d'une longue chasse dans les forêts et rentrait tout maussade dans ce pauvre logis que les enfants de la Vistule appelaient le palais du roi.

— Pouah ! murmurait-il en s'asseyant sur un escabeau, quel triste pays on m'a donné là à gouverner. On y périt d'ennui. Huit mois d'hiver et quatre mois de neige et de pluie. Et puis, ils sont stupides tous ces Polonais, et pas un n'a l'esprit de savoir s'ennuyer avec moi. Si j'avais seulement Saint-Luc! pauvre Saint-Luc! ou bien ma sœur *Margot*, qui parle latin comme un clerc, ou même mon frère d'Alençon pour faire des armes ! mais je n'ai personne, personne absolument. Je suis le plus malheureux des rois...

— Et, poursuivit-il, car, lorsqu'il était dans ses humeurs noires, Henri ne tarissait pas, quel roi encore ! une bicoque pour palais, et l'on me refuse des gardes, sous prétexte que ce n'est pas dans les lois du pays...

Et le roi se tut un instant pour regarder de sa fenêtre la plaine de neige qui fuyait vers l'horizon.

— Que c'est laid! fit-il.

En ce moment son lévrier favori entra et vint le caresser et se frotter contre lui :

— Ah ! c'est toi, Cyrus, dit Henri, sois le bienvenu. Tu es le seul être qui s'occupe encore un peu de moi.

Le prince passa sa belle et blanche main sur le dos du noble animal.

— Ma foi ! dit-il. j'ai faim !

Le roi appela son page et demanda à souper.

Quand il fut servi, il toucha à peine du bout des dents à une aile de faisan, but deux cuillerées de son potage ordinaire et repoussa la table en disant :

— Je n'ai pas faim !

Puis se tournant vers son premier valet de chambre :

— Vous ennuyez-vous quelquefois, messire Jablonowski? dit-il.

— Jamais en présence de Votre Majesté, répondit respectueusement le gentilhomme slave.

— Imbécile! murmura Henri. Décidément il n'y a pas un seul homme de bonne volonté parmi tous ces gens-là.

Et, désespérant de trouver un courtisan assez spirituel pour partager l'ennui royal, le roi congédia tout le monde et demeura seul.

L'appartement où il se trouvait était une pièce vaste et froide, presque nue. De grossières peintures en salissaient les murs, et quelques armes et des trophées de chasse en étaient le seul ornement.

Henri se leva et en fit le tour avec un sourire d'ironie aux lèvres; puis, avisant une épée à poignée d'or, accrochée entre un bois de cerf et un sabre hongrois :

— Tiens, te voilà ma bonne rapière, dit-il. Il y a longtemps que je ne t'ai touchée, et, tudieu! tu dois être aussi rouillée dans ton fourreau que la main qui te brandissait l'est au bout de son bras.

Et machinalement il dégaina et décrivit un moulinet, puis se fendit sur la boiserie et aveugla un amour bouffi que le peintre avait représenté sans le bandeau classique :

— Bon ! fit-il, si j'avais traité aussi cavalièrement les fresques du Louvre ou les figurines de *Benvenuto*, c'est ce pauvre Charlot qui se serait mis en colère, lui qui est artiste et poëte !

— Ah çà, morbleu, continua le roi en remettant l'épée au fourreau, que fait-il à propos, ce pauvre Charles? Ma mère et mon frère d'Alençon doivent lui rendre la vie drôlement dure!

— Le roi de France est mort! dit une voix grave et sonore qui vibra comme un glas funèbre dans cette vaste et triste salle.

Henri se retourna stupéfait.

Un homme vêtu de noir, couvert d'un manteau de même couleur, était calme et froid derrière lui.

— Le roi de France est mort? répéta Henri, comme un homme qui a mal compris.

— Et le roi de Pologne est aujourd'hui roi de France, poursuivit cette voix régulière et solennelle comme celle d'une horloge.

— Je porte donc deux couronnes? s'écria le roi.

— Non, sire; il vous faut choisir entre l'une ou l'autre.

— Le choix est fait, répondit Henri; je préfère le Louvre à cette masure. Je vais abdiquer.

— Abdiquer, sire! On n'abdique pas, en Pologne: on règne ou l'on meurt.

— Tudieu! monsieur, que me dites-vous là?

— J'ai l'honneur de dire à Votre Majesté, sire, que si demain le Sénat apprend la mort du roi de France, vous n'aurez plus qu'à choisir entre le trône de Pologne et un coup de poignard.

— Et mon frère d'Alençon régnerait! Oh! non pas. Mais, fit tout à coup le roi, qui êtes-vous, monsieur, vous qui venez saluer ma royauté nouvelle, et m'annoncer la mort de mon frère? D'où venez-vous?

— Qui je suis? Sire, regardez-moi.

Henri considéra ce front bruni, cette barbe épaisse, ces yeux presque morts et qui le fixaient comme des yeux de reptile, avec un regard de glace.

— Je ne vous connais pas, répondit le roi.

Un sourire funèbre glissa sur les lèvres minces et pâles de l'inconnu.

— Si Votre Majesté ne reconnaît pas l'homme, elle connaît le nom, au moins.

— Quel est-il?

— Pierre-le-Noir!

Le roi était brave, mais il recula à ce nom.

— Pierre-le-Noir? fit-il; le chef des bandes protestantes du nord de l'Allemagne? l'ennemi terrible des souverains de Bohême, d'Autriche et de Hongrie?

— Lui-même, sire.

— Le dévastateur et l'incendiaire! poursuivit Henri en portant la main à son épée.

— Non point le bandit, mais le vengeur! répondit froidement l'inconnu. L'homme dont on a volé l'honneur, persécuté la foi, et que les martyrs ont fait leur chef, las qu'ils étaient des bûchers et des supplices. Oh! rassurez-vous, sire; Pierre-le-Noir fait une différence du prince à qui il doit une éternelle reconnaissance...

— A moi? vous me devez de la reconnaissance?

— Peut-être, sire. Mais le temps nous presse, et ce n'est point l'in

stant de fouiller nos souvenirs. Ne voyez en moi qu'un bandit, mais un bandit qui vous rend service, et vous dit qu'en huit jours vous devez être à Paris, si vous ne voulez voir la couronne sur la tête du duc d'Alençon.

— Elle y est déjà, peut-être ?

— Non, le roi Charles IX a laissé la régence au roi de Navarre, en attendant votre retour ; mais la reine-mère assemble les parlements : elle va leur faire décréter votre déchéance ; il n'y a pas une minute à perdre...

— Quand est mort le roi ?

— Il y a cinq jours.

— Cinq jours ! et vous êtes instruit déjà ?

— Sire, il existe entre les réformés de tous les pays des relations et des correspondances qui devancent les courriers et la renommée, et que les vents portent sur leurs ailes.

Le front du roi se plissa.

— Mais n'est-ce point un piége ? dit-il.

— Pierre-le-Noir, dans sa guerre d'extermination aux souverains d'Allemagne, a toujours respecté les frontières de Pologne, répondit dédaigneusement l'étranger.

Cette voix était calme, ce visage ouvert et franc malgré sa dureté : le nuage disparut de la pensée de Henri.

— Je vous crois, dit-il.

— Alors, que Votre Majesté me suive à l'instant même !

— Seul ?

— Seul.

— Sans escorte ? comme un fugitif ?

— Comme un roi de Pologne qui veut devenir roi de France. A dix lieues d'ici, Votre Majesté trouvera deux cents hommes qui protégeront sa retraite.

— Mais on me verra sortir du palais ?

— Votre Majesté couvrira son visage d'un pan de son manteau et remplacera par une plume sombre la plume blanche de son feutre.

— Mais nous n'allons pas sortir à pied, je suppose ?

— A pied jusqu'aux portes de la ville, deux chevaux nous y attendent.

— Tudieu ! s'écria le roi, les rues sont pleines de neige.

— Votre Majesté ne craignait point la neige quand elle était à la tête des armées françaises.

— Ah dame ! fit Henri d'un air bonhomme, je n'étais pas roi alors. Quand on est roi on n'est plus bon à rien.

— Eh bien ! Votre Majesté n'est plus roi de Pologne, et pas encore roi de France.

— C'est juste ; aussi bien, puisque je redeviens duc d'Anjou, je vais prendre ma vieille épée.

— C'est une bonne lame et je l'ai vue à l'œuvre, dit négligemment l'inconnu.

— Ah çà, fit Henri, où m'avez-vous donc jamais vu? par tous les saints du paradis, je ne me souviens pas de vous.

— J'aiderai la mémoire de Votre Majesté, quand nous serons en route.

— Partons, dit le roi.

Il prit sa bonne épée de France et sortit tête nue, suivi de l'étranger. Dans l'antichambre, il trouva quatre gentilshommes polonais, les seuls courtisans de Sa Majesté peu cérémonieuse, occupés à jouer leurs masures sur un coup de dés :

— Jablonowski, dit-il à l'un d'eux, prêtez-moi votre manteau et votre feutre, je vais avec monsieur faire un tour dans ma bonne ville de Varsovie. Comme le roi sortait souvent ainsi, les quatre Slaves se contentèrent de saluer leur maître et reprirent leur jeu.

— Venez, monsieur, dit Henri en montrant le chemin au chef protestant.

Quand ils furent dans la rue, le roi regarda ce que ses sujets nommaient son palais :

— Ma foi ! dit-il, je quitte cette chaumière, et, tudieu ! je ne regrette aucun de ses habitants... Ah si ! j'y laisse mon pauvre chien, et Cyrus était un bon compagnon qui me manquera.

Et le roi poussa un soupir et tourna le dos à la vieille demeure des Sobieski.

IV

La nuit était complétement venue; mais un beau clair de lune éclairait la plaine de neige que le roi et son étrange compagnon traversaient au galop presque aérien de deux chevaux appartenant à cette race grêle et nerveuse qui broute les ajoncs du Tanaïs et les pâturages du Caucase.

Pendant près d'une heure, tout entier aux mille réflexions qui se

croisaient dans sa tête, Henri oublia de demander au chef protestant quelle était la cause de cette reconnaissance qu'il lui avait dit lui devoir; mais une réflexion de Pierre-le-Noir vint lui remettre tout en mémoire.

— Tudieu! qu'il fait froid, monsieur, murmura le roi en ramenant avec soin les plis de son manteau sur son visage, pour le défendre des baisers d'une bise glacée.

— Votre Majesté craint le froid, je me le rappelle, répondit le chef calviniste : elle s'en plaignait à Paris déjà.

— En effet. Ah çà! par la mort Dieu! s'écria le prince, vous paraissez bien connaître mon histoire, et moi je ne sais pas du tout la vôtre.

— Si Votre Majesté me permet de lui en raconter un épisode?

— Ma foi! contez, comme disait mon aïeul le roi François Ier, je commence à m'ennuyer, et cela me distraira.

— Eh bien, sire, dit Pierre-le-Noir, j'étais, il y a dix ans, officier dans la garde noble d'un prince allemand; à quoi bon vous le nommer?

— Oh! je n'y tiens pas, fit insoucieusement Henri.

— J'avais, poursuivit le chef protestant, une femme près de moi. Elle était belle et innocente, sire; c'était un ange de noblesse et de bonté. Le prince allemand que je servais la vit et l'aima; mais il l'aima, sire, comme aiment les princes sans honneur, pour en jouir un jour et la jeter le lendemain, infâme et souillée, aux bras d'un courtisan. Le prince était puissant; cette femme était vertueuse, et je veillais sur elle. J'étais un obstacle, on supprima l'obstacle. Du pauvre officier n'ayant que la cape et l'épée, on fit un comte de l'Empire, du comte de l'Empire un chevalier de la Toison, du chevalier un maréchal de camp, et l'on m'envoya aux armées qui alors soutenaient une rude guerre. Je laissai cette femme aux mains d'un serviteur, et, ne soupçonnant pas l'ombre des projets de ce prince, je partis pour prouver à mon souverain que j'étais digne de ses bienfaits. Deux mois après j'avais battu l'ennemi en trois batailles rangées. Un soir, j'étais radieux et fier sous ma tente, songeant à cette femme, quand un courrier arriva bride abattue, un ordre à la main. C'était mon rappel : la paix était faite, on n'avait plus besoin de moi.

Je revins, triste de ma disgrâce, mais joyeux en pensant que l'enfant que j'avais laissé allait me consoler par ses caresses de l'ingratitude des rois.

J'arrivai pendant la nuit, le cœur ivre d'espoir... Savez-vous ce qu'étaient devenus la femme et le serviteur, sire ?

Et Pierre-le-Noir regarda Henri avec un sourire étrange.

Le serviteur avait été poignardé, sire : la femme ! elle avait disparu pendant plusieurs jours ; puis un soir elle était revenue pâle, égarée, l'œil hagard... Elle était folle !

Et j'allai, insensé que j'étais, j'allai me jeter aux genoux du prince, lui demandant vengeance ; mais derrière lui il y avait un courtisan ; à ce courtisan échappa un sourire, et ce sourire m'apprit tout. C'était lui, lui le prince, qui l'avait déshonorée !

J'avais au cou le grand cordon de la Toison, je le lui jetai à la face ; j'avais aux pieds les éperons d'or qu'il m'avait envoyés comme emblème de mon grade, j'en brisai les molettes sur les dalles ; je portais l'épée que j'avais tirée pour battre ses ennemis, je la lui plongeai dans la poitrine jusqu'à la garde.... Avais-je tort, sire ?

— Non, assurément, murmura Henri, vivement impressionné par ce récit. Mais cette femme, était-ce une femme ou une maîtresse?

— Mieux que cela, sire, c'était ma sœur.

— Votre sœur ! s'écria le roi en se frappant le front, comme si un vague souvenir traversait son cerveau. Quel était donc ce prince ?

— L'archiduc.

Henri arrêta brusquement son cheval, et fixa un œil investigateur sur le pâle visage de Pierre-le-Noir.

— Mort Dieu ! dit-il, il me semble... je crois...

— Je vais aider vos souvenirs, sire, et vous verrez que le service que je vous rends aujourd'hui est bien faible, mesuré à celui que je vous dois. Cette femme que l'archiduc avait déshonorée, Votre Majesté l'avait protégée contre l'amour d'un autre prince.

— Ah ! fit le roi, je me souviens... à Paris, n'est-ce pas? contre mon frère d'Alençon?

— Oui, sire, je suis ce pauvre jeune homme que vous défendîtes un soir avec cette vaillante épée que vous portez aujourd'hui encore...

— Pierre de Lourmarin ! s'écria Henri.

— Oui, sire. N'est-ce pas que je suis bien changé?

Henri regarda en frissonnant cette tête pâle et cet œil enflammé :

— Et votre sœur ? dit-il.

— Ma sœur ! elle était déshonorée et elle était folle ; elle pleurait

nuit et jour, m'appelant quand j'étais près d'elle, me parlant sans me reconnaître, me regardant sans me voir. Un jour Dieu en prit pitié. Elle me reconnut et s'éteignit en me demandant pardon, la pauvre enfant!

— Et vous? dit le roi.

— Moi! je fus dégradé au front de mon armée victorieuse, jugé par un tribunal de hauts barons et condamné au gibet comme assassin et comme *réformé*. On mit le meurtre du prince sur le compte d'un fanatisme religieux.

— Et qui vous sauva? car je suppose, dit Henri, que vous n'avez point été pendu?

— C'est ce qui vous trompe, sire. On me pendit, mais le bourreau eut pitié de moi, il fit mal son nœud, et, deux heures après mon supplice, je sortais d'une pénible et longue asphyxie et me trouvais entouré d'inconnus, parmi lesquels j'aperçus le bourreau.

. Le bourreau était *réformé*, ces hommes étaient les chefs de mes co-religionnaires persécutés; j'avais fait mes preuves comme général, ils m'offraient le commandement suprême, le rôle de chef de parti.

J'acceptai. Un an après la révolte éclata comme un incendie, l'Allemagne redevint un champ de bataille, et depuis, je fais aux catholiques allemands cette guerre d'extermination qui a rendu le nom de *Pierre-le-Noir* l'égide d'un parti et la terreur de l'autre.

Au moment où Pierre achevait le récit de sa sombre histoire, les deux fugitifs avaient atteint la lisière d'une vaste forêt qui bornait la plaine de neige.

Le chef protestant poussa un cri aigu, et tout aussitôt une trentaine de cavaliers sortirent du fourré et vinrent se ranger autour de lui et du roi.

— Voilà votre escorte, sire, dit Pierre, elle va se grossir d'heure en heure, et vous atteindrez les frontières de Pologne sans courir aucun risque.

Le roi et ses compagnons continuèrent leur course vers l'ouest. Peu après, une seconde troupe de cavaliers se joignit à eux, puis une autre, puis une autre. Au point du jour, les chevaux foulaient les dernières limites de la Pologne, et, à une lieue plus loin, au milieu d'une vaste plaine, Henri pouvait voir une multitude de tentes dont les banderolles flottaient au soleil levant.

— Qu'est cela? fit-il.

— L'armée de votre serviteur, répondit Pierre.

— Mort Dieu ! fit le prince, savez-vous que vous pourriez me traiter d'égal à égal, monsieur ?

— Si Votre Majesté était encore sur le trône de Pologne, peut-être ; mais elle est roi de France, et je suis son humble sujet.

Henri tendit la main au capitaine calviniste.

— Eh bien ! sire, continua Pierre, avais-je donc tort de vous dire, le jour où vous me tendîtes cette main, en me disant que vous espériez n'avoir jamais besoin de moi : *Prince, il ne faut jurer de rien !*

V

Cinq jours après, Henri III franchissait les grilles du Louvre.

L'Allemagne fut pacifiée quelques années plus tard ; Pierre-le-Noir disparut, et, son nom cessant tout d'un coup de retentir simultanément avec les hurlements du canon, Henri finit par oublier, lui aussi, le pauvre gentilhomme à qui il devait peut-être sa couronne.

Durant son règne efféminé, le vainqueur de Jarnac, le brillant duc d'Anjou, devenu sur le trône un prince inerte, ennuyé, menant une existence étrange et presque fabuleuse, n'ouvrit jamais les lèvres pour demander si Pierre-le-Noir était mort ou vivant.

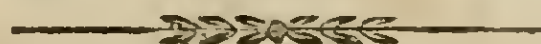
Mais un jour du mois de janvier 1589, au moment où, à Saint-Cloud, Henri III tombait sous le poignard de Jacques Clément, tandis qu'il restait encore un souffle de vie et un regard mourant au malheureux roi, deux hommes arrivèrent tout poudreux, assez à temps pour recueillir son dernier soupir.

L'un était le roi de Navarre, le bon Henri IV ; l'autre, Pierre de Lourmarin.

Celui-ci s'agenouilla au chevet du mourant, et lui dit :

— Sire, pardonnez-moi d'arriver trop tard.....

PONSON DU TERRAIL.



Poésie.

LE DAHLIA ET LA VIOLETTE.

FABLE.

Un jour le Dahlia superbe
Etalait aux regards ses pétales pourprés,
Tandis que la fille des prés,
La simple Violette, entre des touffes d'herbe,
A ses pieds exhalait sa suave senteur.
Le Dahlia lui dit : « Frêle fleur, que ta vie
Est triste dans ce monde, et peu digne d'envie !
Nul ne te voit, chacun admire ma splendeur. »
Comme il disait ces mots, une vierge candide
Passait, et d'une main timide
Cueillit la Violette ; ensuite, en un bouquet
Fait des petites fleurs du thym et du muguet,
La mit, en souriant, à ce bel assemblage.

A la femme au cœur froid, qui n'a qu'un beau visage,
La vanité, l'orgueil et le luxe en retour,
On préfère l'objet qui n'a que son amour
Et sa vertu pour apanage.

J. Clédat.

Contes pour les Enfants.

ROSINE.

Jadis vivait dans une des plus belles contrées de France une jeune et belle femme qui n'avait qu'un seul désir en ce monde, celui d'avoir une petite fille ; toutes ses prières, tous ses vœux tendaient à ce but.

Un jour qu'elle confiait ses chagrins à une de ses amies, qui passait pour être quelque peu sorcière, celle-ci lui dit : « Ma chère amie, j'ai pitié de vos tourments et veux vous être agréable, en vous donnant ce que vous désirez le plus, c'est-à-dire une petite fille; seulement, je vous avertis d'avance que, comme mon pouvoir ne s'étend que jusqu'à certaines limites, la fille que je vous accorderai sera si petite, si petite, que jamais on n'aura vu sa pareille au monde; réfléchissez donc bien, avant; car, votre consentement une fois donné, il ne serait plus temps de revenir sur votre parole.

— Oh! qu'importe, s'écria la jeune femme, quelle qu'elle soit, je jure de l'aimer, et de ne vivre que pour elle.

— Soit, répondit la fée, car c'en était une, que votre désir s'accomplisse : voici une feuille de rosier; rentrez chez vous, plantez cette feuille dans un de ces jolis pots de fleurs qui sont sur votre fenêtre, et ne la regardez que dans huit jours, car si vous y jetiez un coup d'œil avant le délai fixé, ce talisman perdrait tout son charme. »

La jeune femme remercia beaucoup sa bienfaitrice, rentra chez elle, et s'empressa de faire ce qui lui avait été recommandé.

Le huitième jour, elle se leva de grand matin et courut à son bienheureux pot de fleurs, et quelle ne fut pas sa joie, quand elle aperçut une magnifique rose qui s'élevait à peine de terre, et sous laquelle une charmante petite fille se tenait à l'abri des premiers rayons du soleil : elle la prit dans ses mains et lui donna, au milieu de mille caresses, le doux nom de Rosine. Puis, ayant rempli de feuilles de roses une jolie petite bonbonnière en or, elle y coucha la petite Rosine, et la plaça sur une riche table à ouvrage, auprès de laquelle elle travaillait toute la journée. Rosine passait le temps à jouer, courir et gambader sur la table; mais ce qui était le plus gentil à voir, c'était quand, assise dans une charmante petite coquille de noix vernie, et deux petites allumettes à la main en guise de rames, elle naviguait d'un bord à l'autre sur un vase plein d'eau et jonché de fleurs, que sa mère avait placé à cet effet sur sa table. Mais souvent la tristesse succède à la joie; c'est ce qui arriva, comme vous allez le voir, à la pauvre mère.

Un soir qu'après une promenade sur son petit lac improvisé, elle s'était endormie dans sa fragile nacelle, une grenouille, qui s'était introduite dans sa chambre, sauta sur la table, et, voyant la jolie petite Rosine, elle se dit : « Ma foi, moi qui veux marier mon fils Crapaudin, voilà bien la femme qu'il lui faudrait. » Et, sans plus de façons, s'emparant de la coquille, elle regagna son humide demeure; puis, ayant attaché avec

précaution la petite nacelle à quelques brins d'herbe, elle plongea au fond de l'eau pour aller chercher le jeune Crapaudin ; pendant ce temps, Rosine, que le grand air avait réveillée, se prit à pleurer, ce qui attira vers elle une myriade de petits poissons aux couleurs vives et dorées ; un d'entre eux, plus joli que les autres, sortit sa petite tête de l'eau, et, touché des larmes de la pauvre enfant, se mit à ronger les brins d'herbes, si bien que la légère embarcation, se trouvant dégagée, descendit le ruisseau, entraînée par le courant de l'eau.

Ce ruisseau était sans fin, aussi Rosine traversa-t-elle maintes villes et villages, et peut-être serait-elle parvenue ainsi jusqu'au bout du monde, si un vilain hanneton ne fût survenu, lequel, ayant aperçu la jolie petite voyageuse, fondit sur elle, la saisit de ses pattes crochues, et la transporta rapidement sous la feuillée d'un arbre habité par la gent hannetonière.

Rosine, comme vous le pensez, mes enfants, fut bien effrayée; mais la tristesse que lui causait sa séparation d'avec sa pauvre mère l'emportait sur tout autre crainte, et elle fondit en larmes. Le prince des scarabées, car ce hanneton était le roi de l'arbre, tout en se montrant peu sensible à ses pleurs, traita cependant Rosine avec certains égards, et la prévint que les hauts dignitaires de sa cour allaient venir lui rendre leurs hommages. En effet, quelque temps après, le creux royal qui lui servait de retraite fut assiégé par les seigneurs et les dames d'honneur; on l'examina avec curiosité des pieds à la tête, et les dames hannetonières haussèrent les antennes avec mépris en disant : « Rien que deux pieds et pas le plus petit bout d'antennes ! Dieu, que c'est mesquin ! Puis, c'est taillé comme une femme, fi ! que c'est laid ! »

Laide ! elle, la charmante Rosine, la perle des petites filles; les insensées !

Le roi hannetonier, qui ne manquait pas d'esprit, n'était pas de l'avis de ses sujets; mais, craignant une révolution, surtout parmi la gent féminine, ce qui est parfois plus dangereux, il jugea prudent de se ranger de leur avis, et, voulant s'en défaire le plus tôt possible : « Que l'on me débarrasse de cette chétive créature, dit-il, et qu'elle aille où bon lui semblera. » Aussitôt un vieux courtisan, voulant faire l'officieux, la prit dans ses pattes, descendit à terre et la posa au bord d'un bois sur l'herbe touffue et fleurie.

La pauvre Rosine, ne sachant que devenir, se réfugia au fond de la forêt, sous un lit de mousse, où quelques gouttes de la rosée du matin étanchèrent sa soif, et les fruits sauvages apaisèrent sa faim. La belle

saison se passa donc ainsi sans trop de souffrances, mais l'hiver approchait, et Rosine se demandait ce qu'elle deviendrait, n'ayant aucune ressource.

Un jour qu'elle était plongée dans ces tristes réflexions, en voyant les petits oiseaux, ses voisins, partis pour des climats plus doux, les arbres se dépouiller de leur vert feuillage, son habitation elle-même qui, d'un vert éclatant, devenait jaune et sèche, elle aperçut une petite souris qui regagnait la grotte souterraine qu'elle habitait depuis longtemps dans ces parages, et se hasarda à lui demander l'hospitalité.

La demande était faite avec un tel air de candeur et de souffrance, car la pauvre enfant n'avait rien trouvé à manger depuis trois jours, que la bonne souris s'arrêta, et lui dit, après l'avoir considérée quelque temps : « Entrez, ma pauvre petite, et soyez la bienvenue. »

Rosine ne se fit pas répéter l'invitation, elle entra, et se blottit auprès d'un bon feu qui flambait dans l'âtre de la cuisine. « Je suis petitement logée, mon enfant, lui dit la souris; je n'ai que cette cuisine, ma chambre à coucher et un cabinet. Eh bien! vous prendrez pour vous le cabinet, vous vous y ferez un bon lit de fougère; quant aux vivres, j'en ai assez pour passer toutes deux la mauvaise saison dans l'aisance; restez donc ici, et soyez-y comme chez vous, et, quand le beau temps reviendra, si ma société vous ennuie, vous serez libre de vous en aller, sinon nous continuerons à vivre ensemble comme deux bonnes amies. »

La pauvre Rosine, au comble de la joie, se confondit en remercîments, et se mit en devoir d'aider la bonne souris dans l'apprêt de son ménage; trois mois se passèrent dans la plus parfaite intelligence. Rosine et sa compagne s'étaient partagé la besogne journalière, et tout allait à merveille, lorsqu'un matin la souris lui dit avec mystère : « Mon enfant, il faut aujourd'hui redoubler d'activité, car nous aurons ce soir à dîner un des plus gros richards des environs, le seigneur Raton; tu le reconnaîtras à sa riche fourrure; il est un peu sauvage, très-peu aimable; mais je te recommande d'avoir des égards pour lui, car il habite un des plus magnifiques hôtels du pays, et ce serait pour toi un parti fort riche, et pour moi une grande joie de le voir devenir ton époux. »

Rosine se souciait fort peu de se marier, surtout avec ce voisin, qui était un gros rat tout infatué de sa personne, et qui, par ses airs de grandeur et de mépris, commença par lui déplaire dès qu'elle l'aperçut.

L'heure du dîner étant sonnée, on se mit à table, et la conversation tomba sur la vie et ses jouissances. Le sauvage Raton ne parla qu'avec dédain des plaisirs de ce monde, et prétendit n'aimer, pour sa part, que

l'existence tranquille et souterraine. Cependant, le repas étant achevé, la petite souris pria instamment Rosine de leur chanter quelques-uns de ces airs qu'elle disait avec tant d'âme, et le seigneur Raton fut tellement émerveillé de son talent, qu'il fit sur-le-champ l'offre de sa main et de sa fortune. La souris prit la parole, au nom de sa compagne, et promit à son voisin de réfléchir à sa demande. Puis, Raton leur fit ses adieux, en les invitant à venir visiter son habitation, et surtout une vaste galerie nouvelle qu'il venait d'achever et qui correspondait à leur demeure, invitation que la petite souris accepta ; et ils se séparèrent, chacun regagnant son lit pour prendre le repos qui lui était nécessaire. Mais la pauvre Rosine passa une mauvaise nuit : la demande de l'orgueilleux Raton lui causait un grand chagrin ; ajoutons à cela le souvenir de sa bonne mère qu'elle n'avait plus espoir de revoir : toutes ces pensées, enfin, empêchèrent le sommeil de clore ses paupières.

Le lendemain, après avoir comme d'habitude vaqué aux soins du ménage, la souris lui rappela la promesse qu'elles avaient faite à leur voisin, et toutes deux, après avoir soigneusement passé l'inspection de leur toilette, se dirigèrent vers la susdite galerie. Au milieu du souterrain, nos deux visiteuses se trouvèrent arrêtées dans leur marche par une masse noire que la lueur incertaine du jour ne leur permettait pas de bien distinguer; mais, après l'avoir examinée attentivement, Rosine reconnut que c'était le corps d'un oiseau ; en effet, c'était un charmant rossignol que le froid avait saisi sur terre, et qu'un éboulement récent avait enfoui dans le souterrain.

« Pauvre rossignol, dit Rosine en se penchant sur lui et en le couvrant de paille et d'herbes sèches, toi aussi tu ne verras plus ceux qui t'étaient chers, tu ne recevras plus les caresses d'une mère chérie, tu ne charmeras plus les hôtes de la forêt de ton chant mélodieux ; pour toi, comme pour moi, tout est fini en ce monde. » Puis elle se mit à pleurer.

« Allons, mon enfant, soyez plus raisonnable ; croyez-moi, en épousant notre riche voisin, un brillant avenir s'ouvre devant vous, vous serez dans l'opulence, tandis que tous ces beaux chanteurs n'ont pour fortune que leur gosier et leur misère. » En disant ces mots, la souris entraîna Rosine, qui jeta un regard d'adieu sur le pauvre oiseau.

La visite fut longue et cérémonieuse. L'opulent Raton, comme tous les sots de son espèce, leur exhiba toutes ses richesses, et ne leur fit pas grâce du moindre coin de son hôtel. Tous les mulots, tous les rats et toutes les souris qui composaient son domestique, étaient en grande livrée ; puis, après avoir longuement abusé de la patience de ses voisi-

nes, il les reconduisit jusqu'à leur demeure, en se faisant précéder par deux gros rats qui éclairaient la marche, en tenant chacun une petite torche dans leurs pattes. Lorsqu'ils furent arrivés devant le rossignol, le seigneur Raton le repoussa de la patte, avec mépris, pour faire place à Rosine, ce dont celle-ci ne put s'empêcher de lui faire reproche, et ce qui augmenta l'aversion qu'elle avait pour lui.

Rentrée chez elle, Rosine, après s'être souvent tournée et retournée dans son lit afin de trouver le repos, et ne pouvant y parvenir, résolut de voir encore une fois le pauvre rossignol, objet de sa compassion. S'étant donc levée sans bruit, elle courut à la galerie, et, étant arrivée vers l'oiseau, elle se pencha sur lui, écarta un peu la paille qui le couvrait, et déposa un baiser sur sa jolie petite tête. Mais quelle ne fut pas sa joie et sa surprise, quand elle vit les yeux du pauvre volatile s'ouvrir et se porter sur elle avec reconnaissance ; elle crut d'abord à une vision, mais c'était bien une réalité, le rossignol n'était pas mort, et la chaleur du souterrain et de la paille dont Rosine l'avait couvert avait réchauffé ses membres engourdis par le froid.

Revenu de son premier mouvement de peur, car l'oiseau était un colosse en comparaison de la petite taille de Rosine, elle lui prodigua de si tendres soins, qu'il reprit entièrement ses sens.

« Merci. Sois bénie, chère enfant, pour le bien que tu m'as fait, Dieu t'en récompensera un jour ; car rappelle-toi qu'un bienfait n'est jamais perdu, et peut-être se trouvera-t-il une occasion où je pourrai moi-même reconnaître ce service, et ce sera un doux bonheur pour moi. En attendant, comme je me sens assez de force, je partirai demain pour revoir mon beau soleil et rassurer mes amis, qui doivent être inquiets de mon absence.

— Non, lui répondit Rosine, tu ne peux retourner maintenant sur terre, il y fait encore trop mauvais, les champs sont gelés, et non-seulement tu n'y trouverais aucune nourriture, mais encore tu y périrais de froid ; tandis qu'en restant ici, tu seras bien chaudement, et je ne te laisserai manquer de rien. » En disant ces mots, et ayant reçu du rossignol la promesse d'une entière obéissance à ses ordres, Rosine courut lui chercher quelques vivres et un peu d'eau pour le ranimer.

Les deux amis passèrent donc ainsi le reste de l'hiver, à l'insu de la petite souris et des voisins, et tous deux se prirent d'un tendre attachement l'un pour l'autre, et se confièrent mutuellement leurs chagrins ; la pauvre Rosine n'avait qu'un désir, celui de revoir sa bonne mère. « Mais, hélas ! disait-elle, où suis-je, et comment la rejoindre ? » car elle ne se

rappelait que vaguement le pays et la demeure témoins de ses premiers beaux jours.

Or, un matin que les rayons du soleil avaient réchauffé la terre, que le printemps était revenu sur l'aile du zéphyr, Rosine et son ami se regardèrent, ils comprirent tous deux que l'heure de la séparation était sonnée, et, après avoir longtemps pleuré ensemble et s'être fait maints serments de se revoir, elle l'aida à pratiquer une ouverture par laquelle il pût prendre son essor, puis, tous les préparatifs du départ étant achevés, ils se séparèrent.

« Adieu donc, ma bienfaitrice, ma bonne et douce Rosine, adieu, aie du courage, un pressentiment me dit que nous devons nous revoir bientôt ; rappelle-toi *qu'un bienfait n'est jamais perdu.* » Puis il s'envola, et Rosine, les yeux humides de pleurs, le suivit du regard ; et l'écho lui répéta quelque temps encore le refrain joyeux de l'habitant de la forêt, puis tout rentra dans le silence, et la pauvre petite regagna tristement le logis ; un moment elle avait été sur le point de suivre son cher rossignol, celui-ci lui avait même proposé de la transporter sur ses ailes dans l'endroit qu'elle indiquerait ; mais Rosine avait chassé loin d'elle cette pensée, ne voulant pas payer d'ingratitude la bonne souris qui l'avait si charitablement accueillie.

Deux mois se passèrent, Rosine allait chaque jour à l'endroit où le rossignol avait pris son vol, espérant le voir ou l'entendre ; mais chaque jour elle revenait plus triste et plus découragée, car non-seulement elle ne voyait pas son ami, mais encore le silence de la forêt lui indiquait qu'il avait quitté ces lieux.

Un jour le seigneur Raton vint en grand équipage rappeler sa demande à la petite souris, et la pressa tellement qu'il fut arrêté que le mariage serait célébré huit jours après, et que pendant ce temps on s'occuperait du trousseau de la mariée, lequel trousseau était donné par la petite souris, qui voulait tenir lieu de mère à sa chère Rosine.

Dès que le futur fut parti, Rosine fondit en larmes, et déclara formellement à sa bienfaitrice qu'elle ne voulait pas épouser cet ennuyeux mari. Mais la souris, qui voyait pour sa protégée un parti superbe dans cette union, lui signifia qu'elle obéirait, sinon qu'elle la chasserait comme une mendiante ; elle alla même, dans sa colère, jusqu'à lui reprocher ses bienfaits. La pauvre petite pleura, courba la tête et se résigna.

Le jour fatal arrivé, Raton vint chercher sa fiancée, mais celle-ci demanda la permission de voir encore une fois le jour avant de s'enterrer

pour jamais dans la sombre demeure de son vilain époux ; et elle courut à l'endroit où s'étaient envolées ses plus chères espérances. Elle se jeta à genoux, et, les larmes aux yeux, adressa une dernière prière au ciel, embrassa les fleurs qui étaient à sa portée en leur disant : « Adieu, jolies fleurs de la terre, adieu, rendez ce baiser à mon doux rossignol s'il revient en ces lieux, et dites-lui que sa sœur chérie ne l'oubliera jamais. » Et comme elle se disposait à rentrer, un chant mélodieux vint frapper ses oreilles ; elle leva les yeux, c'était lui, c'était son cher oiseau qui planait au-dessus d'elle. Après s'être abandonnés pendant quelque temps au bonheur de se revoir, Rosine se rappela sa position ; elle pensa que, inquiet de son absence, le vilain Raton pourrait venir la chercher ; alors elle fit au bon rossignol le récit de ses malheurs, et lui témoigna toute l'aversion qu'elle éprouvait pour son futur époux.

« Ne te désole pas, chère Rosine, aie confiance en moi ; depuis notre séparation j'ai beaucoup voyagé, et j'ai découvert un merveilleux pays où nous vivrons loin des méchants ; dans ces climats lointains, le ciel est toujours bleu, les arbres toujours verts, les prés toujours émaillés de fleurs, et l'hiver y est impuissant. Eh bien ! suis mes conseils, monte sur mes ailes, fixe-toi bien sur mon dos au moyen de ta ceinture, et je te transporterai dans ces heureuses contrées, où tu retrouveras, crois-moi, tes anciens jours de bonheur.

— Oh ! merci, mon fidèle ami, répondit Rosine en l'embrassant, oui, j'ai confiance en toi, et ce que je t'ai refusé il y a quelque temps, je l'accepte aujourd'hui que l'on veut me forcer à épouser un mari que je déteste. » Et, sans perdre une minute, elle s'assit sur le dos du rossignol, qui l'emporta joyeusement dans les airs, à la grande stupéfaction de Raton, de la souris et des nombreux invités qui arrivaient en ce moment pour chercher la mariée.

Le voyage fut long, et quand il fallait traverser des climats rigoureux, Rosine s'enfonçait dans le chaud plumage de son ami, et n'en sortait que sa jolie petite tête pour jouir des points de vue merveilleux qui s'offraient à ses yeux.

Enfin on arriva au bout du voyage : Rosine ne se lassait pas d'admirer la riche verdure et de respirer l'air embaumé ; elle se croyait dans un monde idéal. Le rossignol s'arrêta dans un magnifique parc entouré d'eau, et au fond duquel était situé un superbe palais. « Voici notre demeure, chère Rosine, reposons-nous un moment, puis nous choisirons après l'habitation qui te conviendra le mieux. » Mais Rosine ne répondit pas : pâle, interdite, pensive, et les regards fixés sur le palais, des

idées confuses bouleversaient sa petite tête ; tout à coup, revenue à elle comme d'un long rêve, d'abondantes larmes coulèrent de ses yeux, larmes de joie et de bonheur. « Ma mère ! » s'écria-t-elle en embrassant son cher rossignol. En effet, c'était bien la demeure de sa mère, que le fidèle oiseau avait découverte à force de recherches et d'après les vagues renseignements de Rosine.

« Oui, chère amie, ta mère, ta bonne mère, que tu vas enfin revoir. Que te disais-je? qu'il ne faut jamais désespérer de Dieu, et qu'un *bienfait n'est jamais perdu.* » A peine avait-il achevé ces mots, qu'il fit entendre un joyeux chant de victoire, et Rosine aperçut aussitôt une jeune femme qui, sortant du palais, accourut au-devant d'eux en s'écriant : « Ma fille ! ma petite Rosine ! » la prit dans ses bras, la couvrit de caresses, puis tout rentra dans le silence, et ce silence ne fut interrompu que par un long baiser, entrecoupé de sanglots.

Le rossignol les rappela à elles par ses gazouillements mélodieux ; et Rosine vit à ses côtés un tout petit ange, beau comme le jour, et pas plus grand qu'elle ; il portait une couronne de rubis sur la tête et des ailes d'azur aux épaules ; il fit un gracieux sourire à Rosine, la prit par la main, et la mena au pied d'une charmante tulipe.

« Rosine, voici ma demeure, dit-il, en lui désignant la tulipe, je suis le roi de ces parages embaumés ; chaque fleur est habitée par mes sujets, j'ai entendu vanter vos vertus, je sais que vous êtes bonne et compatissante ; voulez-vous, Rosine, me rendre le plus heureux des rois, en consentant à devenir la reine de mes sujets ?» Et ce disant il ôta sa couronne, et en ceignit la tête de Rosine.

Pour toute réponse, Rosine regarda furtivement sa mère, qui lui souriait tendrement, puis elle tendit, en rougissant un peu, sa main au petit roi ; et le rossignol annonça cette heureuse nouvelle à tous les habitants ; alors on vit sortir de tous les calices des fleurs des milliers de petits anges qui vinrent rendre hommage à leur nouvelle reine et lui offrir de riches présents, entre autres deux ravissantes ailes blanches comme la neige, que son royal époux lui attacha lui-même en lui donnant le pouvoir de voler dans les airs.

La joie fut générale dans le royaume, et, quelques jours après, la noce fut célébrée avec magnificence au milieu du parc, où un splendide festin avait été préparé ; la mère de Rosine s'y rendit avec les plus grandes précautions, car elle craignait d'écraser à chaque pas des milliers de personnages ; le bon rossignol fut, à juste titre, nommé chevalier d'honneur de la petite reine, et tout se passa dans le plus grand ordre.

Rosine fut très-heureuse pendant quelque temps, mais une pensée triste l'accabla malgré son bonheur : son cher rossignol avait des amis, voudrait-il rester éternellement avec elle, ou retourner parmi les siens? Le bon oiseau s'aperçut de sa tristesse, et, en devinant la cause, chercha à réparer le mal. Ponr cela il demanda à Rosine la permission de s'absenter pendant trois mois de l'année, pour voir ses amis, lui promettant de passer les neuf autres mois auprès d'elle ; Rosine y consentit quoiqu'à regret, car elle eût voulu l'avoir toujours près d'elle.

Le temps venu, le rossignol partit pour retrouver le nid qu'il avait construit sur l'arbre voisin de ma croisée, à moi qui étais jeune alors, et qu'il réjouissait par ses chants mélodieux ; et c'est de ce bon rossignol lui-même, mes chers enfants, que je tiens le récit que je viens de vous raconter.

Raoul de Verneuil.

VARIÉTÉS.

TROIS BALLADES

PAR M. MÉRIMÉE,

de l'Académie française.

LE BAN DE CROATIE.

(imité de l'illyrique.)

Il y avait un ban de Croatie qui était borgne de l'œil droit et sourd de l'oreille gauche. De son œil droit il regardait la misère du peuple ; de son oreille gauche il écoutait les plaintes des voïvodes. Et qui avait de grandes richesses était accusé ; et qui était accusé mourait. De cette manière il fit décapiter Humanay bey, et le voïvode Zambolich, et il s'empara de leurs trésors. A la fin, Dieu fut irrité de ses crimes, et il permit à des spectres de tourmenter son sommeil. Et toutes les nuits au pied de son lit se tenaient debout Humanay et Zambolich, le regardant de leurs yeux ternes et mornes. A l'heure où les étoiles pâlis-

sent, quand le ciel devient rose à l'Orient, alors, ce qui est épouvantable à raconter, les deux spectres s'inclinaient comme pour le saluer par dérision ; et leurs têtes sans appui tombaient et roulaient sur les tapis, et alors le ban pouvait dormir. Une nuit, une froide nuit d'hiver, Humanay parla et dit : « Depuis assez longtemps nous te saluons; pourquoi ne nous rends-tu pas notre salut? » Alors le ban se leva tout tremblant, et comme il s'inclinait pour les saluer, sa tête tomba d'elle-même et roula sur le tapis.

LE HEYDUQUE MOURANT.

(IMITÉ DE L'ILLYRIQUE.)

« A moi, vieux aigle blanc; je suis Gabriel Zapol, qui t'ai souvent repu de la chair des Pandours, mes ennemis. Je suis blessé, je vais mourir; mais avant de donner à tes aiglons mon cœur, mon grand cœur, je te prie de me rendre un service. Prends dans tes serres ma giberne vide et la porte à mon frère George pour qu'il me venge. Dans ma giberne il y avait douze cartouches, et tu verras douze Pandours morts autour de moi. Mais ils sont venus treize, et le treizième, Botzaï le lâche, m'a frappé dans le dos. Prends aussi dans tes serres ce mouchoir brodé, et le porte à la belle Khava, pour qu'elle me pleure. » Et l'aigle porta sa giberne vide à son frère George, et il le trouva s'enivrant d'eau-de-vie. Et il porta son mouchoir brodé à la belle Khava, et il la trouva qui se mariait à Botzaï.

LA PERLE DE TOLÈDE.

(IMITÉ DE L'ESPAGNOL.)

Qui me dira si le soleil est plus beau à son lever qu'à son coucher? Qui me dira, de l'olivier ou de l'amandier, lequel est le plus beau des arbres? Qui me dira qui du Valencien ou de l'Andaloux est le plus brave? Qui me dira quelle est la plus belle des femmes? — Je vous dirai quelle est la plus belle des femmes : c'est Aurore de Vargas, la perle de Tolède !

Le noir Tuzani a demandé sa lance, il a demandé son bouclier : sa lance, il la tient à sa main droite; son bouclier pend à son cou. Il descend à son écurie, et considère ses quarante juments l'une après l'autre. Il dit : « Berja est la plus vigoureuse ; sur sa large croupe j'emporterai la perle de Tolède, ou, par Allah ! Cordoue ne me reverra jamais. »

Il part, il chevauche, il arrive à Tolède, et il rencontre un vieil-

lard près du Zacatin. « Vieillard à la barbe blanche, porte cette lettre à ton Guttiere, à don Guttiere de Saldana. S'il est homme, il viendra combattre contre moi près la fontaine d'Almami. La perle de Tolède doit appartenir à l'un de nous.»

Et le vieillard a pris la lettre, il l'a prise et l'a portée au comte de Saldana, comme il jouait aux échecs avec la perle de Tolède. Le comte a lu la lettre, il a lu le cartel, et de sa main il a frappé la table si fort que toutes les pièces sont tombées. Et il se lève et demande sa lance et son bon cheval ; et la perle s'est levée aussi toute tremblante, car elle a compris qu'il allait à un duel.

« Seigneur Guttiere, don Guttiere de Saldana, restez, je vous prie, et jouez encore avec moi. — Je ne jouerai pas davantage aux échecs ; je veux jouer au jeu des lances à la fontaine d'Almami. » Et les pleurs d'Aurore ne purent l'arrêter ; car rien n'arrête un cavalier qui se rend à un duel. Alors la perle de Tolède a pris son manteau, et, montée sur sa mule, s'en est allée à la fontaine d'Almami.

Autour de la fontaine le gazon est rouge. L'eau de la fontaine est rouge aussi : mais ce n'est pas le sang d'un chrétien qui rougit le le gazon, qui rougit l'eau de la fontaine. Le noir Tuzani est couché sur le dos ; la lance de don Guttiere s'est brisée dans sa poitrine ; tout son sang se perd peu à peu. Sa jument Berja le regarde en pleurant, car elle ne peut guérir la blessure de son maître.

La perle descend de sa mule : « Cavalier, ayez bon courage ; vous vivrez encore pour épouser une belle Moresque ; ma main sait guérir les blessures que fait mon chevalier.

— O perle si blanche ! ô perle si belle ! arrache de mon sein ce tronçon de lance qui le déchire : le froid de l'acier me glace et me transit. » Elle s'est approchée sans défiance ; mais il a ranimé ses forces, et du tranchant de son sabre il balafre ce visage si beau.

Chronique des Théâtres.

—

De longtemps les théâtres n'étaient entrés dans une période d'activité aussi remplie. La saison qui leur ramène le public leur a rendu en même temps une courageuse émulation, et ce mois-ci a été une course

au clocher vers le succès, cette fiction décevante pour les uns, cette productive réalité pour les autres.

A tout seigneur, tout honneur. L'Opéra a droit de préséance dans la revue que nous allons passer. C'est le théâtre de la Nation, tandis que le Théâtre-Français n'est que le théâtre de la République, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Aussi disons-nous de suite que le *Prophète* a reparu sur la scène de la rue Lepelletier avec Roger et madame Viardot, ses deux premiers et admirables interprètes, et que ce magnifique succès dont nous avions eu l'aurore l'été dernier, a atteint son apogée, et fera de cet hiver une de ces saisons fructueuses comme on n'en avait point vu à l'Opéra depuis le départ de M. Véron et *Robert-le-Diable*, ce fils aîné du génie de Meyerbeer.

Certes, rien ne manque au succès du *Prophète*, ni l'intérêt et le style du poëme, ni l'abondance, la couleur, la science, l'originalité de la position ; mais s'il était permis de joindre une observation à ces éloges si mérités, nous dirions que si le *Prophète* n'a pas eu ce retentissement merveilleux qui suivit *Robert-le-Diable*, cela tient, sans aucun doute, à ce qu'en annonçant cette œuvre pendant plusieurs années avant son apparition, on l'avait déflorée d'avance ou mise dans l'impossibilité de répondre aux caprices insatiables de l'imagination.

Quoi qu'il en soit, c'est là une de ces véritables bonnes fortunes qui sont malheureusement trop rares, et on ne se sent pas le courage d'en vouloir à Meyerbeer de nous avoir privés si longtemps de son admirable ouvrage, quand on sait qu'il attendait des interprètes comme Roger et madame Viardot. Il est impossible de rendre mieux que les deux grands artistes les rôles dont ils sont chargés. Roger a une ampleur, une onction dont nous ne l'aurions pas cru susceptible. Quant à madame Viardot, elle est sublime et pathétique d'un bout à l'autre.

L'Opéra-Comique, qui est infatigable, n'a pas voulu s'endormir sur le lit de roses que lui avait fait sa bonne fée. Le sybarite, il n'y avait pourtant pas un pli qui le gênât. Eh bien ! son ambition n'était pas satisfaite, il a encore donné ce mois-ci un charmant petit opéra en deux actes, intitulé *le Moulin aux tilleuls*. Ce sera un excellent en cas pour les jours où la fée voudra se reposer, et ne sera pas d'avis d'éblouir le public avec les trésors de ce brillant écrin de diamants, qu'on appelle le gosier de madame Ugalde.

Le théâtre de la République a fait un retour vers la tragédie en passant par un grand drame en cinq actes avec épilogue, de M. Jules Lacroix, et portant pour titre *le Testament de César*. Nous sommes en

pleine histoire romaine. Le voilà bien, ce grand César avec son fidèle lieutenant Antoine, son fils adoptif Octave, ces deux futurs triumvirs, qui doivent plus tard se disputer sa succession, c'est-à-dire le monde. La partie se jouera à Actium, et l'un viendra revêtir la pourpre impériale, tandis que l'autre, efféminé par les délices asiatiques, ira trouver une mort obscure au delà des mers, victime d'une passion funeste qui lui aura fait perdre la plus belle destinée. Du reste, elle est là aussi, cette belle Cléopâtre, cette reine majestueuse qui tient sous le pouvoir de ses charmes les hommes qui gouvernent le monde.

Voilà Brutus, Cassius, Casca, tous les meurtriers qui doivent frapper César sur les marches du Sénat. Eternelle histoire des passions politiques. A deux mille ans de distance, dans la même ville, un ministre tombe aussi sous le poignard d'un assassin, au moment où il montait l'escalier du Quirinal.

Telles sont les figures que M. Jules Lacroix a mises en scène avec un bonheur auquel MM. Ligier et Beauvallet, mesdames Mélingue, Rimblot et Nathalie ont contribué pour une large part. On se sent vraiment à l'aise au milieu de ces mœurs antiques, pleines de grandeur et de simplicité, dont l'auteur du *Testament de César* a fait une savante étude. Le succès de cette œuvre vraiment littéraire sera long et fructueux.

L'Odéon a voulu n'être pas en reste avec son chef de file, et faire aussi une excursion dans le véritable domaine de l'art. L'échec essuyé, il y a quelques années, au Théâtre-Français, par madame Georges Sand, ne l'a pas découragée. C'est que c'est un esprit si fécond et si varié, que celui de l'auteur de *Lélia*, qu'il a toujours avec lui quelque éclatante revanche à prendre. *François le Champi* nous paraît appelé à plus de succès que *Cosima ;* ce n'est pas inutilement que madame George Sand s'est efforcée de modifier sa manière et de faire descendre son esprit jusqu'au niveau de la rampe. Sans être moins riche de ces ingénieux détails qui charment tant à la lecture, sans avoir souillé d'aucun alliage impur ce style qui s'élève par fois à la hauteur des plus grands modèles, il y a dans *François le Champi* plus d'entente scénique que dans *Cosima* ; situations et dialogues, tout est plus vulgarisé, s'il est permis d'employer ce mot, afin que ce soit plus intelligible à la scène. Ajoutons aussi que la donnée, fournissant plus de mouvement et d'incidents, rendait la tâche de l'auteur plus facile.

Il n'y avait qu'un moyen pour le Théâtre-Historique de varier agréablement son répertoire, c'était de donner de l'Alexandre Dumas seul, à la place de l'Alexandre Dumas avec collaborateurs. Mais le moyen de

faire un pareil miracle? Comment l'obtenir de Dumas, le plus paresseux des travailleurs, et le plus travailleur des paresseux, de Dumas, qui tient à travailler sans s'en apercevoir, et dont le procédé consiste à conter, tandis que d'autres écrivent ce qu'il conte? Eh bien! M. Hostein a résolu ce problème hérissé de difficultés : comment a-t-il fait? C'est son secret, sans doute, mais ce qui est le secret de la comédie, c'est que le bâtard *Antony* et ses sœurs *Angèle* et *Térésa* ont maintenant un frère de haute race, le comte *Hermann*, un gentilhomme accompli, un de ces caractères comme Dumas seul sait les dessiner. Vous dire le succès de cette histoire dont le fond est absurde, mais qui est ruisselante de poésie, d'esprit et de sentiment, ce serait entreprendre l'impossible. Qu'il nous suffise de dire que, pendant tout une soirée, nous avons vu ce public bigarré qu'on rencontre au boulevard du Temple, attentif aux moindres détails de ce drame palpitant d'intérêt et accessible aux émotions populaires. C'est que la foule comprend si bien Dumas, qu'il y a entre elle et lui une mystérieuse sympathie.

Le Vaudeville est pour le quart d'heure d'une bergerie ravissante. Une églogue, tournée en vaudeville sous le titre de *Daphnis et Chloé*, fera courir tout Paris, car elle sert de cadre au gracieux talent et aux piquants attraits de mademoiselle Cico. Rien ne manque à cette spirituelle bucolique, pas même l'agneau, le vrai agneau vivant, bêlant, etc., qui joue son rôle comme un homme. Et le public, qui est doux comme un mouton, d'applaudir à tout rompre.

Cette nouveauté, avec *Croque-Poule*, un petit acte petillant de l'esprit qu'y a mis M. Rosier et de celui qu'y met Arnal, en voilà assez pour défrayer l'affiche du Vaudeville pendant trois mois.

Les Variétés viennent d'inaugurer leur changement de directeur par un succès franc et de bon aloi. Une pièce charmante, sur une donnée pleine d'originalité, d'assez longue haleine pour que l'esprit puisse y déployer sa fantaisie, tels sont les éléments féconds que le nouveau directeur des Variétés, M. Thibaudeau, a trouvés dans l'ouvrage de MM. Henry Murger et Th. Barrière, intitulé *La Vie de Bohême*. C'est une heureuse idée que les auteurs ont eue, de porter sur la scène un de ces mille romans de mœurs qui s'éteignent ordinairement dans le mystère de la vie privée.

Le Gymnase continue à aiguiser ses épigrammes contre le socialisme et à faire de la propagande dramatique réactionnaire. Quels artistes que Ferville, Geoffroy, Tisserant, Bressant et consorts! et comme ces conspirateurs-là manient dans l'ombre le poignard du couplet!

C'est au théâtre de la Montansier, ci-devant Palais-Royal, que les amateurs de la franche gaieté se donnent rendezvous. L'affiche étale orgueilleusement, au-dessous de ce titre piquant : *Ah! quel plaisir d'être papa*, les premières notes de l'air connu : *Ah! vous dirai-je, maman.* Le public ne peut se dispenser de répondre à cette invitation musicale, que les noms d'Hyacinthe et de Grassot rendent encore plus attrayante; et, en effet, il assiste à une des plus désopilantes bouffonneries qui se soient vues dans cette petite salle où l'on brûle chaque soir tant de gaz et tant d'esprit. La soirée se termine par une séance littéraire dans laquelle on entend le récit de Théramène par Hyacinthe, des improvisations par Ravel, *La lecture du Journal du soir* par Alcide Touzez, et par un divertissement et redowa, exécutés par Grassot et mesdames Dupuis et Juliette, et enfin, par un galop général. Heureux ceux qui peuvent résister à tout cela et s'en retourner chez eux sans avoir été suffoqués par le fou rire.

La Gaîté est tombée sur une mine d'or en trouvant le feuilleton que M. Paul Féval a dramatisé pour elle. *Les Belles de nuit* sont une de ces pièces qui ont le privilége d'être longues sans que l'intérêt languisse un seul instant. Les caractères sont nettement tracés, le style est chaleureux, l'action est émouvante, ses péripéties s'enchaînent sans invraisemblance. Avec cet ouvrage, la nouvelle direction, qui se signale déjà par une intelligente activité, fera renaître les beaux jours du *Sonneur de Saint-Paul*.

Rien de nouveau au Cirque, ni à la Porte Saint-Martin. Le premier de ces théâtres est encore au régime des *Pilules*, et l'autre n'en a point fini avec ce traître de *Connétable de Bourbon* dont il aurait bien dû se méfier plus tôt. Il paraît toutefois qu'ils se trouvent bien de ce *statu quo* et que le caissier ne les presse pas d'en sortir.

Nous ne clorons pas cette chronique sans adresser de bien sincères félicitations à l'Ambigu-Comique, qui s'est enfin débarrassé de *Piquillo* et de tous les Maures, pour aborder un charmant drame de Léon Gozlan, cet esprit plein de grâce, de finesse, de fantaisie. Nous ne ferons ni l'analyse, ni l'éloge de cette pièce. Il faut aller la voir. L'esprit de Léon Gozlan ne se raconte pas, il faut l'entendre ; il ne peut avoir d'interprète que lui-même.



ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

TIRAGE DU VIN EN BOUTEILLES.

Dans notre dernier numéro, nous avons enseigné à nos lectrices quelques moyens propres à conserver le plus longtemps possible, pendant la saison rigoureuse de l'hiver, ces fruits dorés de l'automne, qui parent, au dessert, la table des châteaux comme celle des chaumières.

Il n'y a pas longtemps que le fameux : *Adieu paniers, vendanges sont faites!* a dû retentir dans quelques contrées, et les celliers sont sans doute encore pleins des produits de la récolte de cette année, qui ne le cède point à celle de l'année précédente : car, en temps de révolution, le Seigneur bénit les vignes, et le temps semble justifier cette parole qui conduisit l'infortuné Malesherbes à l'échafaud : *Si la vigne avait péri, nous n'aurions point eu la révolution.*

Au risque de passer pour des apologistes de l'intempérance, nous allons indiquer, à ceux de nos abonnés qui ont le bonheur de posséder quelques arpents de côteaux bien exposés à ce soleil qui fait mûrir les raisins, des observations judicieuses et maintes fois éprouvées sur l'art de préserver de toute altération le précieux liquide qui, depuis le patriarche Noé, a joué un si grand rôle dans le monde.

Une opération importante et qui compromet souvent la qualité du vin, c'est de le transvaser, du fût dans lequel il subit sa première élaboration, dans la bouteille où il acquiert ce corps, ce bouquet, cet incarnat, cette transparence, qui lui donnent l'aspect et le goût les plus agréables, les propriétés les plus hygiéniques, enfin un attrait tel que le roi de la création, épris souvent pour lui d'une dangereuse tendresse, va jusqu'à noyer sous ses flots vermeils le noble apanage de la raison.

Voici donc les précautions que nous avons à recommander :

Avant de mettre le vin en bouteilles, il faut s'assurer qu'il est bien limpide en en mettant une petite quantité dans un verre qu'on place entre l'œil et la lumière. S'il n'est pas d'une transparence irréprochable, on ajourne jusqu'à ce qu'il soit parfaitement éclairci ; et si enfin on ne pouvait atteindre ce résultat, il faudrait le transvaser dans un autre tonneau bien propre, le coller de nouveau, et au bout de quelque temps, il aurait indubitablement atteint la limpidité désirée.

Le temps le plus propice au tirage du vin en bouteilles est le temps froid. Il faut, en toute saison, éviter les jours où le temps paraît disposé à l'orage et où règnent les vents du sud et de l'ouest.

Le rinçage des bouteilles doit être fait avec beaucoup de soin : car la moindre négligence à cet égard pourrait être très-funeste. On se sert ordinairement, pour cette opération, de plomb de chasse ou de petits clous ; ces deux moyens ne valent rien : le plomb et les clous se logent souvent entre les parois de la bouteille et le renflement intérieur. Le plomb qui reste ainsi en contact avec le vin, peut, dans certains cas, passer à un état dans lequel il devient un véritable poison. Le fer ne présente aucun danger pour la santé, mais il altère la couleur du vin rouge et noircit celle du blanc. Il vaut donc beaucoup mieux employer du gravier de rivière, qui nettoie parfaitement et dont quelques parcelles peuvent sans inconvénient rester dans la bouteille.

Le choix des bouchons est d'une extrême importance ; il y a du liége très-poreux qui, quoique bouchant bien en apparence, laisse évaporer le vin ; ce sont surtout des liéges durs et secs qui produisent cet effet. Il faut choisir des bouchons taillés dans un liége fin, moelleux, cédant sous le doigt et peu garnis de pores.

Pour placer la cannelle, on perce la pièce à quinze ou dix-huit lignes du jable ; lorsque quelques gouttes du liquide commencent à sortir, on retire le villebrequin et on enfonce la cannelle à la main, en évitant les secousses qui feraient remonter la lie : comme on n'y parvient pas toujours, il est bon de placer la cannelle la veille du tirage ; on place audessous un vase, destiné à recevoir le vin qui s'échappe, quand on ne le ferme pas à temps, et celui qui découle des bouteilles trop remplies. La bouteille engagée sous la cannelle doit être tenue inclinée, pour éviter que le vin en tombant ne forme une écume qui empêcherait de la remplir suffisamment.

Il faut boucher hermétiquement les bouteilles à mesure qu'on les remplit ; on enfonce le bouchon avec la batte jusqu'à ce qu'il ne déborde plus que d'une ou deux lignes.

Lorsque le vin ne coule presque plus par la cannelle, on lève la pièce par derrière, et on la fixe dans une position inclinée en avant au moyen d'une cale. Il faut encore éviter soigneusement les saccades pour ne pas remuer la lie. Soit qu'après avoir levé la pièce le vin coule clair ou troublé, il faut le tirer de suite, parce qu'il s'altérerait si on le laissait plus longtemps dans la pièce ; on met de côté les bouteilles les dernières

remplies pour les laisser déposer lorsqu'elles ne paraissent pas bien limpides.

Pour bien ranger les bouteilles, il faudrait, autant que possible, qu'elles fussent d'une même forme et d'une même grosseur ; si elles étaient de diverses espèces, on aurait soin de les ranger par catégories du même volume.

Après avoir bien nivelé le terrain de la cave où on veut les ranger, on place le premier rang en laissant un demi-pouce d'intervalle entre les bouteilles, et comme il faut qu'elles soient couchées horizontalement, on élève les goulots en plaçant par dessous quelques lattes ; ensuite on met une latte sur les goulots et une sur le ventre des bouteilles du premier rang ; et on dispose le second en sens inverse du premier. On ne doit guère élever la pile au delà de trois pieds, à moins qu'on ait des bouteilles très-fortes et bien égales.

Il faut enduire les bouchons de résine, pour empêcher qu'ils ne moisissent ou soient rongés par des insectes qui abondent dans certaines caves.

On peut préparer un mastic excellent pour coiffer les bouteilles, avec deux ou trois livres de résine, auxquelles on ajoute un quarteron de cire jaune ou deux onces de suif, pour qu'il ne soit pas trop cassant ; on le colore avec du vermillon, de l'ocre rouge, du noir d'ivoire ou tout autre ingrédient.

Quand on veut faire usage de ce mastic, il suffit de le faire fondre dans un vase de terre ; lorsqu'il est fondu sans être trop chaud, on y plonge le cou des bouteilles jusqu'au-dessous de la bague, et on ne couche les bouteilles que lorsque le mastic est refroidi.

Puissent ces simples recettes être de quelque utilité à ceux qui, pour l'administration de leur maison, daignent consulter ces pages, et nous aurons atteint le but que nous nous sommes proposé !

AGRICULTURE.

—

Cette année l'hiver paraît vouloir être précoce ; des gelées blanches argentent déjà le toit de nos habitations ; les oiseaux chanteurs ont

quitté nos climats ; et les étangs de nos vallées sont couverts de glace; mais, chers lecteurs, les travaux des champs ne doivent pourtant point s'arrêter. Voici pour le mois de décembre la prescription du *Foyer domestique;* car, il vous l'a promis, chaque mois il consacrera quelques lignes à vous instruire sur l'agriculture et ses secrets :

Labours d'hiver. — Engrais et amendements. — Les mûriers doivent être déchaussés et fumés. — La coupe des bois est très-nécessaire; — la préparation du sol pour les plantations d'arbres au printemps; c'est un des travaux qu'il ne faut point négliger. — La vigne veut être taillée, et les vignerons devraient commencer à creuser les fosses pour la provigner. —On doit augmenter la litière des étables; garantir du froid la bergerie, le poulailler.

M. Boisseul, économiste des plus distingués, s'est fait une réputation bien méritée pour l'engraissement des porcs et des oies; il nous donne le mois de décembre comme le plus propice pour engraisser ces intéressants animaux. C'est un connaisseur trop considérable pour ne pas s'incliner devant son autorité.

Nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de citer quelques observations sur la culture de la chicorée sauvage, d'autant plus que cette culture se rattache en quelque sorte à notre sujet ; ces observations appartiennent à M. du Sorbier, savant agronome de la Normandie :

« La chicorée amère, dite *barbe de capucin*, écrivait-il naguère, est sans contredit la plante la plus productive que je connaisse pour donner du fourrage en vert. Elle se contente d'un sol médiocre; on peut la cultiver en ligne, sous les arbres, dans les vergers, en plates-bandes au nord; elle peut servir de bordures. Il y a peu d'habitants des campagnes qui ne puissent trouver un coin de terre pour la cultiver avec avantage. On la coupe quatre à cinq fois ; elle est toujours bien fournie. Elle dure de cinq à dix ans, et ses racines, desséchées et moulues, sont encore un article de commerce. Je la cultive dans mes jardins avec beaucoup de succès.

« J'en ai semé cette année un champ dans les pierrailles de la côte de Regordou, elle a réussi là où le trèfle a manqué. En général tous les animaux herbivores la recherchent avec avidité. Sa plus grande utilité, chez moi, est pour la nourriture des porcs: une longue expérience me porte à croire que la chicorée est un puissant préservatif contre la maladie des porcs, puisque jamais je n'en ai perdu chez moi, tandis qu'ils mouraient chez mes voisins, et que la contagion se répandait dans tous les environs. »

Un de nos amis, M. Chillaud, nous a remis une note sur la culture de la carotte ; bien que la semaille de ce légume ne se fasse qu'au mois de mars, nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de leur communiquer ces observations :

CULTURE DE LA CAROTTE.

« Les racines de la carotte sont douces, fermes, sans fibres ligneuses, et très-nourrissantes; elles plaisent, crues, à tous les bestiaux, et même à la volaille.

« Il y a plusieurs variétés de carottes; mais elles ne diffèrent entre elles que par la couleur, et par la grosseur à laquelle elles peuvent parvenir. Les petites espèces jardinières ne conviennent pas pour être cultivées en grand; il faut choisir pour ce dernier usage des variétés qui aient de la disposition à devenir grosses et très-longues.

« Les carottes jaune-pâle sont celles qui méritent la préférence sous ce rapport.

« La carotte demande un climat tempéré, et se plaît dans les terres légères et profondes.

« La sécheresse et la chaleur lui sont aussi contraires que le trop de froid et d'humidité.

« Elle rapporte peu dans les sols argileux ou trop sablonneux. — Une terre sablonneuse, friable, glaiseuse, en bon état de culture, est celle qui lui convient le mieux. »

J. C.

MODES.

Quelles nouvelles votre humble messagère vous apportera-t-elle, mesdames? Quel butin y a-t-il à récolter dans ce monde maussade et triste, qu'on rencontre clair-semé par-ci par-là dans le désert des salons? Pauvre Paris! qu'il est changé, et que ceux qui l'ont vu dans ses jours de splendeur auraient de la peine à le reconnaître! Plus de promenades d'hiver, plus de ces réunions brillantes où toutes les élégances accouraient comme à un rendez-vous.

Nous ne saurions vraiment où puiser les éléments de cette légère chronique, sans quelques endroits privilégiés où surnagent encore les épaves du beau monde et de la fashion. De ce nombre sont les Italiens, qui ont rouvert ce mois-ci leur brillante salle à l'aristocratie et aux dilettantes. Ce n'est guère que là que nous avons vu, jusqu'à ce jour, quelques-unes de ces toilettes dans lesquelles le bon goût, qui est parfois à la mode ce qu'en politique l'opposition est à la majorité, proteste contre les caprices de cette présidente du monde élégant.

Que dire d'abord des mises de ville? On rencontre partout des da-

mes vêtues de paletots très-élégants en lévantine, piqués et ouatés, et qui dessinent admirablement bien la taille ; elles donnent le bras à des messieurs qui portent des peignoirs charmants, auxquels on ne saurait reprocher que le défaut d'être un peu courts et de trop démasquer les pattes un peu grêles de nos coqs de grandes villes. Il est impossible, en voyant ce gracieux accouplement, de ne pas faire une seule réflexion : c'est que le peignoir siérait parfaitement à la dame, et que le paletot irait on ne peut mieux au monsieur. Étrange caprice de la mode, qui a affublé chacun d'eux du costume qui conviendrait à l'autre.

Les robes à la Raphaël, à la Diane de Poitiers, à la Dubarry, à la Pompadour, sont toujours les mieux portées dans les réunions où l'on fait encore toilette. Il est vrai que, comme toutes les professions intelligemment exercées s'élèvent à la hauteur d'un art, nous avons, à Paris, des couturières qui sont de véritables artistes ; nous citerons entre elles toutes madame de Baisieux, qui sait conserver aux formes de robes dont nous venons de parler leur cachet historique et leur couleur locale. On se croirait au temps de Léon X, à la cour des Valois, ou sous le règne de Louis XV, quand on voit nos grandes dames revêtues de ces magnifiques robes, dont la forme est facile à décrire. La jupe est ronde du bas, descendant jusqu'au coude-pied et pas plus ; elle peut être rehaussée soit par des dentelles, soit par des torsades de chefs d'effilés, de points de Venise, ou toutes autres passementeries du même genre.

Les plus gracieuses coiffures que nous ayons remarquées aux Bouffes sont la coiffure italienne et la *couronne Chambord*. La première a la forme d'une couronne antique composée de fleurs enlacées de clinquant, de grains brillants, de grappes de perles et de feuillage. La seconde, qui est plus simple et peut-être plus distinguée, se compose uniquement de verdure et de grains verts brillants.

Enfin nous avons résumé les modes que nous avons cru les plus susceptibles de convenir à nos lectrices dans la gravure jointe à ce numéro. Les diverses toilettes dont elle offre l'image sont simples et de mise pour la ville comme pour chez soi. L'artiste en a pris le modèle chez notre charmante amie la marquise de F........, qui donne ici le ton à une société où l'on n'admet exclusivement que la meilleure compagnie. La marquise est représentée entourée de ses deux filles, dont l'aînée partage avec elle ce sceptre de l'élégance que la coquetterie enfantine de la plus jeune convoite déjà. Ces dames lisent *le Foyer domestique*, qu'elles ont mis à la mode, comme tout ce qu'elles touchent : car on ne les pare pas, ce sont elles qui parent.

Voici la description de leurs toilettes :

Petite fille. — Robe montante en cachemire français ; corsage plat, un peu busqué, ayant un revers progressif, passant du tombant d'une épaule à l'autre, avec effilé au bord. Manches plates à parements. Jupe unie.

Jeune mère (remarquez bien que je ne dis pas l'âge de la marquise). — Un bonnet de fantaisie, en forme ronde, avec passe ornée de coques crêtées de dentelle, sert de coiffure. — Cheveux disposés en anglaises. Guimpe montante, à petit col brisé et rabattu. — Robe de popeline, ouatée, forme *dalmate*. Corsage ouvert, avec revers de martre-zibeline. Sur la jupe, une châtelaine progressive également en martre. Manches demi-larges, pourvues de parements assortis, et laissant s'échapper des sous-manches bouillonnées. — Bas de Paris. Mules ouatées et brodées.

Jeune personne. — Cheveux en bandeaux, nattés derrière. Petite coiffure en rubans de velours, formant *arcade* au-dessus du casque de la chevelure, avec *flots* de velours assorti, genre napolitain, de chaque côté. — Redingote de lévantine. Corsage plat, ayant une ligne de boutons progressifs en velours. Jokeys bordés de petit velours, au sommet des manches. Jupe unie, ayant également au devant une double ligne de petit velours et de boutons progressifs. — Tablier de satin, orné de trois ondées de dentelle noire du Puy.

Nous nous apercevons, avant de clore cette revue, que nous y avons laissé une importante lacune. Nous voulons parler du chapeau qui, est à la toilette ce que la frise est à un bel édifice, la corniche à une svelte colonne. On porte toujours les chapeaux de forme évasée ; mais ce que nous avons remarqué par-dessus tout dans les réunions les mieux composées, ce sont les magnifiques chapeaux réseaux-chenille de la maison Guerchener, rue de Provence, n° 5. Cet établissement, véritable temple du bon goût, breveté depuis longtemps pour ses charmantes découvertes dans les régions inexplorées de la mode, a obtenu un grand succès pour les chapeaux guipures-parisiennes. On n'y pourra comparer que la nouvelle découverte qu'il vient d'ajouter à tous ses trésors.

Vicomtesse d'Olbreuse.

Le Directeur, **A. de LILLIERS.**

Paris. — Impr. Schneider, rue d'Erfurth, 1.

LE
FOYER DOMESTIQUE.

POLITIQUE.

—

CHRONIQUE DU MOIS.

Avant la tempête, le nuage — avant le drame, le petit acte — avant le discours, le préambule ! Un pied sur les derniers jours de novembre, et l'autre pied sur les premiers jours de décembre, c'est la proposition de MM. de Vatimesnil et Lefebvre-Duruflé, relative à la naturalisation et au séjour des étrangers en France, qui a eu l'honneur de servir de prologue aux tempêtes parlementaires du mois. Un véritable lever de rideau pour donner le temps aux spectateurs de manger leur dessert, d'arriver et de se placer, pour laisser aux grands acteurs le loisir de préparer leurs costumes et d'exercer leur organe. Déjà germait la discussion du projet de loi relatif à l'impôt des boissons, personne ne voulait penser à autre chose : aussi la majorité s'est-elle montrée d'assez bonne composition, et a-t-elle adopté, d'impatience, deux amendements descendus des hauteurs de l'extrême gauche.

Un des grands vices de l'Assemblée actuelle, vice que l'on peut attribuer par part égale aux extrémités pures, aux demi-extrémités, et aux trois nuances du centre, c'est sans contredit une rudesse trop prononcée dans la parole, jointe à une franchise trop restreinte dans la pensée. Il est vrai que les formes parlementaires, quoique profondément modifiées depuis Février, ne permettent pas toujours de prendre exactement ses sympathies pour base de son argumentation ; mais l'art

oratoire est-il à ce point déchu qu'on ne puisse plus tout dire? — Non certainement! Chaque orateur veut emprunter ses arguments à un ordre d'idées qu'il suppose être un terrain neutre, un milieu conciliateur: de là l'inintelligence des questions les plus claires, de là les digressions interminables sur ce qui devrait au moins rester fixe, la base de la discussion. Quelque soin que prenne chaque nuance politique de paraître tranchée, les débats amènent invariablement ce résultat, que la lutte est entre les deux couleurs extrêmes; aussi dirons-nous hardiment que, lorsque ces deux couleurs ont nié à l'envi que le fonds de la proposition fût un moyen électoral, elles ont eu tort. En effet, tout était là; la lettre même de la proposition fixait pour les étrangers naturalisés certaines conditions d'éligibilité. Peut-être y avait-il aussi quelque malice rétrospective à l'égard des actes du gouvernement provisoire? En tout cas, nous serions mal venus, quand les adversaires ont transigé de si bonne grâce, de raviver la querelle: tout le monde est sorti à peu près satisfait de ce léger conflit.

M. Charras a fait adopter ensuite sa proposition d'insertion au *Bulletin des Lois* et au *Moniteur* de toute promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur, avec mention détaillée des services qui auront motivé cette distinction.

Tout cela ne pouvait suffire à l'Assemblée législative pour la monter au diapason d'une discussion irritante, comme toutes celles où se trouve mise en jeu sur l'une de ses faces l'éternelle question sociale. Le projet de loi sur le rétablissement des boissons ne pouvait éclore viable à cette température encore trop près de zéro. La proposition de M. Fouquier-d'Hérouël, demandant le vote à la commune, et admise déjà à une seconde délibération; la proposition émanant de la montagne, et demandant le renouvellement, pour 1849, du crédit de trois millions, voté en 1848 par la Constituante, pour encourager et soutenir les associations ouvrières; l'abolition de la peine de mort en matière criminelle; une pétition de plusieurs habitants de Marseille, réclamant le chômage obligatoire pour le dimanche; il n'a pas fallu moins que tout cela pour échauffer convenablement les esprits; et encore, comme suprême tonique, et le jour même de la grande discussion attendue, nous avons eu les interpellations sur l'imprudente circulaire de M. d'Hautpoul, ministre de la guerre, aux colonels de gendarmerie. Puis, enfin, la discussion générale sur le projet de loi qui rétablit l'impôt des boissons a commencé.

Peut-être n'est-il pas inutile, avant d'apprécier ces longs débats, de

jeter un coup d'œil sur la politique du pays et des journaux. L'émotion produite par le changement de cabinet est complétement apaisée ; les regrets dureront peut-être plus longtemps. L'effet du fameux message présidentiel est amorti ; il n'y a de changé que les signatures sur les actes ministériels. Cela nous prouverait une fois de plus que le suffrage universel a été décidément pris au sérieux par la nation entière ; tous les yeux sont fixés sur la tribune et l'urne du scrutin de l'Assemblée législative : ce qui vient de là a seul le privilége d'émouvoir longtemps la foule. Oserait-on blâmer cette indifférence qui accueille le départ de certains hommes et l'avénement de certains autres? N'est-ce pas le signe le plus certain du progrès que fait dans nos mœurs le régime représentatif? Une nation n'arrive à être digne d'être libre et de se gouverner elle-même, que lorsqu'elle apprend à ne plus se passionner pour les individualités et à ne s'inquiéter que des actes. Singulière destinée qui amène les peuples, devenus souverains, à se faire une maxime gouvernementale de la nécessité d'état, et à mettre en oubli les noms propres, même quand ils évoquent le souvenir de grands services antérieurs ! Qui osera rappeler maintenant cette ingratitude des rois, devenue proverbiale?—C'est que, quoi qu'on fasse, on ne pourra jamais comparer cet être complexe que l'on appelle une nation, à cet être simple qu'on appelle un particulier ; les qualités, les vertus de l'un ne seront jamais les qualités et les vertus de l'autre ; quand un particulier sacrifie ses affections, ses devoirs de reconnaissance à son propre intérêt, on appelle et on doit appeler cela de l'égoïsme, et c'est un vice de cœur ; mais quand un peuple agit de même, son intérêt représentant l'intérêt général, il n'est ni égoïste ni ingrat.

Il faut que la situation, en France, soit bien *tendue* pour que les esprits ne se soient pas davantage émus de notre dernier fait d'armes en Afrique, la prise de Zaatcha, après six semaines d'une résistance désespérée. Huit cents Arabes, dit la dépêche, ont été tués jusqu'au dernier. Quarante de nos soldats environ ont trouvé la mort dans cet assaut, et cent cinquante hommes, dont plusieurs officiers, ont été blessés plus ou moins grièvement. C'est à peine si cet événement a produit quelque émotion en France ; il est vrai qu'aujourd'hui notre occupation de l'Algérie n'est plus en question comme autrefois.

Nous expliquons, du reste, l'attention exclusive apportée à nos débats parlementaires par le peu d'importance des nouvelles étrangères. Les deux questions qui, seules, pourraient détourner l'intérêt de nos affaires intérieures, la question turco-russe et la question romaine, en

sont toujours au même point. La solution se fait attendre, et rien n'indique encore qu'elle soit au moment de se produire. Les journaux enregistrent chaque jour une espérance qu'ils sont forcés de détruire le lendemain.

Voilà dans quelles conditions se présentait la question brûlante d'un impôt, non à établir, non à supprimer, mais à rétablir : l'impôt indirect sur les boissons. Nous, qui avons l'avantage de ne commencer notre appréciation que lorsque nous avons pu voir tous les débats dans leur ensemble et la décision consacrée par la majorité, nous pouvons juger plus sainement des forces, de la tactique de chaque partie belligérante : nous avons été affligé de l'éclat même de cette mémorable discussion ; la passion toujours, la passion partout. Fallait-il bien neuf interminables séances pour tout dire sur l'impôt des boissons ? Hélas non ! mais c'est que, à propos de cet impôt, on a parlé de tout. La vraie, la seule discussion était celle des chiffres des statistiques ; ces chiffres établis, une moyenne acceptée sur tous les points (et cela serait pourtant bien facile), la question restait forcément dans son domaine. Mais non : le ministère avait sa statistique, la commission avait sa statistique, chaque orateur avait sa statistique, et tous les arguments péniblement amassés étaient réduits à néant par cette seule objection : Votre chiffre n'est pas juste. Alors nouveau chiffre, nouvelle base, nouveaux arguments qui devaient s'écrouler encore. Il y avait d'abord, contre le rétablissement de cet impôt, une objection terrible, c'était le vote de la Constituante. Les orateurs de la droite se sont empressés d'aller au-devant de cet argument en attaquant de front ce vote, la Constituante elle-même, et jusqu'aux intentions de la Constituante, qui pourtant, en abolissant l'impôt, n'avait fait que se conformer à la lettre, sinon à l'esprit de la Constitution ; la lettre est précieuse quand les interprétations les plus opposées se produisent quelquefois avec des chances égales de succès.

L'impôt des boissons, répondait l'opposition, n'est pas en rapport avec cette proportionnalité proclamée par la Constitution, car il pèse plus sur le pauvre que sur le riche. A cela la droite n'a jamais répondu, à moins qu'on ne veuille considérer comme une réponse cette étrange réplique d'un malencontreux orateur, d'un *maladroit ami :* « Je vous « apporte la preuve qu'aucun de nos impôts n'est réellement propor- « tionnel, pourquoi l'impôt des boissons le serait-il ? »

Quant à M. Fould, ministre des finances, il s'est renfermé dans l'impossibilité d'une diminution subite de 136 millions dans le budget

des recettes ; c'était réellement là la seule objection sérieuse, sur les autres points il y avait plus que de l'imprudence, il y avait de la témérité à soutenir le débat.

Nous regrettons vivement que le ministère ait cru devoir s'engager dans ce péril, bien que la victoire ait couronné ses efforts, car il y a, selon nous, des victoires désastreuses. Le ministère a-t-il fait là une concession aux tendances de la majorité ? nous sommes portés à le croire. Et pourtant les hommes les plus éminents et les plus dévoués au cabinet actuel ont cru devoir, tout en soutenant le projet de loi de leur parole et de leur vote, repousser les idées absolues de M. de Montalembert, qui, à l'aide de son prodigieux talent oratoire, avait réussi, pour ainsi dire, à glorifier l'impôt indirect en général et l'impôt des boissons en particulier.

A nous, plus qu'à personne, il est permis de dire toute notre pensée, car nous ne faisons pas ce qu'on appelle *de l'opposition*, nous ne pouvons être suspect sous ce rapport, nous sommes en dehors des querelles du moment, et si l'on nous demandait une profession de foi, nous n'aurions à répondre que ceci : « Nous sommes partisan du bien contre le mal, notre drapeau c'est la vérité ! »

Il faut, pour bien saisir cette multiplicité de nuances qui divisent réellement l'Assemblée législative, se reporter aux premiers jours qui ont suivi les élections de mai dernier. Le socialisme avait obtenu une minorité imposante, et le parti modéré comprit la faiblesse de sa majorité numérique : il résolut de ne *rien céder;* le mot est devenu célèbre. C'est sous l'empire de cette préoccupation qu'il a manœuvré d'abord avec un si parfait ensemble, malgré les divisions radicales qui existent dans son sein. Mais il est arrivé fatalement ce qui arrive toujours en cas d'alliance, de coalition, c'est-à-dire que chaque parti coalisé, ébloui des rapides avantages remportés sur l'ennemi commun, s'en est attribué l'honneur et le mérite, et a commencé, à son insu peut-être, à parler au nom de son principe particulier, droit divin, monarchie constitutionnelle, et même république modérée. Que la majorité y prenne garde, là est le germe d'une rupture possible. M. Mauguin et M. Jules Favre ont été les athlètes de la gauche nouvelle, et ils ont été cette fois heureux d'éloquence et de logique. Ils s'appuyaient d'abord sur les deux millions de pétitionnaires qui demandaient le maintien du dernier vote de l'Assemblée constituante. Dire, comme l'a fait la droite, que ces deux millions d'électeurs appartiennent au parti socialiste désorganisateur, c'était une épouvantable maladresse ; n'était-ce pas en effet proclamer que

la France renferme deux millions de socialistes et donner à ce parti une force morale?

Enfin, l'impôt a triomphé au scrutin, résultat plutôt prévu que désiré par une grande partie de la majorité ; seulement, comme satisfaction donnée à l'opinion publique, il a été décidé qu'une enquête serait ouverte sur les abus du mode de perception que tout le monde s'accorde à trouver vexatoire.

Puis l'Assemblée est retombée dans ce calme qui suit toujours les grandes commotions. La discussion du projet de loi tendant à fixer le chiffre des émissions de la Banque de France était précisément dans les conditions nécessaires pour éteindre cette animation anormale, produite par la discussion précédente. Prenez l'homme le plus exalté, le plus passionné.... et donnez-lui une addition à faire !

Quelques rumeurs de remaniement ministériel ont été périodiquement soulevées chaque semaine, à la Bourse et dans les journaux, mais elles n'ont pas eu l'honneur d'occuper les esprits ; un travail sur le personnel diplomatique a produit une impression plus vive, non parce qu'on le jugeait plus important, mais parce qu'on y croyait davantage.

Nous devons signaler aussi la présentation d'un projet de loi sur les instituteurs primaires, projet sur lequel la commission a déjà fait son rapport. Ce sera probablement le sujet d'une longue et importante discussion le mois prochain.

UN HOMME D'ÉTAT.

LITTÉRATURE.

—

LES TROIS SOEURS.

Le curé d'une petite ville de Lombardie, où j'ai passé quelque temps, avait trois nièces, toutes trois agréables et parfaitement élevées. Orphelines et sans fortune, elles furent recueillies par leur oncle, et, grâce à leur économie, à leur bon caractère et à leur zèle, elles apportèrent, en même temps que le bonheur et la gaieté, un surcroît d'aisance

dans le presbytère. Le bon vieillard, en retour, sut leur inspirer tant de sagesse par ses leçons, qu'elles renoncèrent à l'idée, peut-être un peu caressée jusque-là, de se marier. Il leur fit entendre qu'étant pauvres, elles ne trouveraient que des maris au-dessous d'elles par l'éducation, ou tellement pauvres eux-mêmes, que la plus profonde misère serait le partage de leur nouvelle famille. « La misère n'est point un opprobre, leur disait-il souvent en ma présence ; honte à quiconque ne redoublerait pas de respect pour ceux qui la supportent dignement, et de compassion pour ceux qui en sont accablés ! Mais c'est une si rude épreuve que le besoin ! N'y a-t-il pas une témérité bien grande à risquer la paix et la soumission de son âme dans un si terrible pèlerinage ? » Il fit si bien qu'il éleva leurs esprits à un état de calme et de dignité vraiment admirable. Lorsqu'il voyait un nuage sur la figure de l'une d'elles : « Eh bien ! qu'as-tu? disait-il avec cette liberté de la plaisanterie italienne ; *nipotina,* ôtez-vous de la fenêtre ; car, si les jeunes gens qui passent dans la rue vous voient ainsi, ils vont croire que vous soupirez après un mari. » Et aussitôt le sourire de l'innocence et d'un juste orgueil reparaissait sur le visage mélancolique : vous pensez bien que cette famille vivait dans la plus austère retraite. Les jeunes filles savaient trop bien qu'elles devaient éviter jusqu'au regard des hommes, vouées comme elles l'étaient au célibat. S'il y eut des inclinations secrètement écloses, secrètement aussi elles furent comprimées et vaincues. S'il y eut quelques regrets, il n'y eut entre elles aucune confidence, quoiqu'elles s'aimassent tendrement ; mais la fermeté et la respect de soi-même étaient si forts en elles, qu'il y avait une sorte d'émulation tacite à étouffer toute semence de faiblesse sans la mettre au jour. L'amour-propre, mais un amour-propre touchant et respectable, tenait en haleine la vertu de ces jeunes recluses. Et il faut croire que la vertu n'est pas un état violent dans les belles âmes, qu'elle y pousse naturellement et s'y épanouit dans un air pur ; car je n'ai jamais vu de visages moins hâves, de regards moins sombres, d'aspect moins farouche. Fraîches comme trois roses des Alpes, elles allaient et venaient sans cesse, occupées au ménage ou à l'aumône. Lorsqu'elles se rencontraient dans les escaliers de la maison ou dans les allées du jardin, elles s'adressaient toujours quelque joyeuse ou naïve attaque, elles se serraient la main avec cordialité. Je demeurais dans le voisinage, et j'entendais leurs voix fraiches gazouiller par tous les coins du presbytère ; aux jours de fête, elles se réunissaient dans une salle basse pour faire quelque pieuse lecture à haute voix, à tour de rôle ; après quoi elles

chantaient en partie quelque cantique. Par les fenêtres entr'ouvertes, je voyais et j'entendais ce joli groupe à travers les guirlandes de roses blanches et de liserons écarlates qui encadraient la croisée, avec leurs magnifiques chevelures blondes, et des bouquets de fleurs naturelles, dont se coiffent les jeunes Lombardes; c'était vraiment le trio des Grâces chrétiennes.

La cadette était la plus jolie. Il y avait plus d'élégance naturelle dans ses manières, plus de finesse dans son esprit : je dirais aussi plus de magnanimité dans son caractère, si je ne craignais de détruire dans mes souvenirs l'admirable unité de ces trois personnes, en admettant que le trait d'héroïsme que je vais vous raconter n'eût pas été possible à toutes trois également.

Arpalice était le nom de cette cadette. Elle aimait la botanique, et cultivait une plate-bande de fleurs exotiques le long d'un mur du jardin qui recevait les pleins rayons du soleil et en conservait la chaleur jusqu'à la nuit. De l'autre côté du mur s'élevaient, à peu de distance, les fenêtres d'une jolie maison voisine, qu'une riche famille anglaise loua pour un été. Lady C... avait avec elle deux fils, l'un phthisique, et qu'elle essayait de rétablir à l'air pur des campagnes alpestres; l'autre, âgé de vingt-cinq ans, plein d'espérance, beau de visage, et doué d'un esprit droit, d'un caractère équitable et généreux. Le jeune homme voyait de la fenêtre la belle Arpalice arroser ses fleurs; et, dans la crainte de la mettre en fuite, il l'observait chaque jour, et tout le temps qu'elle demeurait, par la fente des rideaux de la *tendrina*. Il en devint amoureux, et tout ce qu'il apprit d'elle et de son entourage le captiva si fort, qu'il la demanda en mariage, avec l'agrément de lady C..., laquelle, voyant dépérir son fils aîné, et craignant d'éloigner par sa rigueur le second, fit le sacrifice de ses préjugés aristocratiques, et donna son consentement. Grande fut la surprise dans la maison anglaise, quand le curé, après avoir consulté sa nièce, remercia poliment et refusa net pour elle l'offre d'un nom illustre, d'une immense fortune, et, ce qui était digne de considération, d'un amour honorable. Le jeune lord crut que la fierté du presbytère avait été blessée par la précipitation de sa démarche; il montra tant de douleur que lady C... se décida à aller en personne trouver Arpalice et lui demanda avec instance de devenir sa bru. La beauté, le grand sens et la grâce de cette jeune personne la frappèrent tellement, qu'elle partagea presque le chagrin de son fils en la trouvant inébranlable dans sa résolution. Le jeune C... tomba malade, et, en même temps, son frère aîné mourut. Le séjour de la

famille anglaise se prolongea dans la petite ville. Le curé alla trouver lady C..., lui offrit de délicates consolations, s'enquit avec intérêt de la santé du jeune lord, s'efforça, par les soins les plus empressés, d'adoucir leur triste situation. A peine rétabli, lord C..., qui avait fait mettre son lit auprès de la fenêtre, afin d'apercevoir de temps en temps Arpalice, se glissa le long du jardin du presbytère, cacha des billets doux dans les fleurs qu'Arpalice venait cueillir, lui en fit parvenir d'autres, la suivit à l'église, et, enfin, lui fit une cour assidue, mystérieuse et romanesque, dont elle n'avait guère le droit de s'offenser, puisqu'il avait si bien prouvé à l'avance l'honnêteté de ses vues.

Un mois s'écoula ainsi, et un matin Arpalice avait disparu. Grand effroi et grande rumeur dans le presbytère ; déjà les deux sœurs désolées couraient en se tordant les mains vers la rue pour avoir des nouvelles de la fugitive, lorsque le curé, sortant de sa chambre d'un air ému, mais non affligé, leur dit de se tenir tranquilles, de ne montrer aux gens du dehors aucune surprise et de ne point avoir d'inquiétude. C'était lui-même, disait-il, qui avait envoyé Arpalice à Bergame pour une affaire à lui personnelle, et dont il priait ses chères nièces de ne lui demander compte qu'après le retour de leur sœur. Trois jours après cette matinée, la famille anglaise partit pour Venise et de là pour Vienne. Le jeune lord paraissait consterné, mais il ne voulut pas souffrir que sa mère renouvelât ses instances. En même temps qu'il prenait, à l'est, la route de Brescia, le curé prit, à l'ouest, celle de Bergame ; et le lendemain Arpalice était de nouveau avec lui au presbytère. Elle était fort pâle et se disait souffrante ; mais elle était aussi affectueuse et aussi sereine qu'à l'ordinaire. Elle pria ses sœurs de ne pas la questionner, et ce ne fut qu'au bout de six mois, après que les brillantes couleurs de la santé eurent reparu sur ses joues, qu'il fut permis au curé de trahir son chaste secret. Arpalice avait aimé lord C..., mais, par tendresse pour ses sœurs, elle n'avait pas voulu se marier.

Voici la lettre que l'oncle avait trouvée dans sa serrure le jour où Arpalice avait pris la fuite. Le bonhomme, en essayant de me la lire, était si ému qu'il ne put achever, et me la jetant sur les genoux : « Tenez, me dit-il, j'y renonce, quoique je la sache par cœur. » J'ai pris copie de cette lettre avec sa permission, et la voici :

« Mon oncle, ne me blâmez pas de la faiblesse qui m'accable, j'ai tout fait pour lutter contre mon cœur. Il faut que *cette passion qu'on appelle inclination* (je traduis textuellement) soit bien plus difficile à gouverner que je ne croyais. Apparemment qu'il plait

au Seigneur de m'éprouver, pour me ramener au sentiment de la crainte et de l'humanité. Hélas! mon bon oncle, gardez-moi le secret. Rien au monde n'eût pu me déterminer à avouer à mes pauvres sœurs pourquoi j'étais malade; mais vous êtes mon confesseur et mon père en Dieu; je viens vous avouer avec honte que c'est le chagrin qui m'a vaincue. J'ai eu l'imprudence de recevoir plusieurs lettres de ce jeune homme, je vous les renvoie, mon oncle : brûlez-les, que je ne les revoie jamais; elles m'ont fait trop de mal! Elles ont troublé le zèle de mes jours et le repos de mes nuits. J'ai laissé le venin de la flatterie s'insinuer dans mon âme, et en un instant, chose étrange et déplorable! l'estime de cet étranger m'est devenue plus précieuse que les bénédictions de ma famille. Tandis que les tendres caresses de mes sœurs, tandis que vos plus bienveillantes paroles me tiraient à peine d'une secrète mélancolie, les phrases insensées que milord m'écrivait, et que je dévorais avec mystère, me faisaient monter le feu au visage, et mon cœur bondissait comme s'il allait se briser. O mon cher oncle, quelle chose puissante que la louange! quelle chose faible et lâche que notre cœur quand nous en avons ouvert l'accès! Le désordre de mon âme, arrivé si subitement lorsque je me croyais si affermie, est un mystère pour moi. Je ne comprendrai jamais comment un homme que je ne connais pas a pu m'inspirer plus d'attachement, pendant quelques instants, que vous et mes sœurs. Un sentiment si injuste, si aveugle, ne peut être qu'une embûche de Satan.

« Lorsque je l'ai repoussé la première fois, vous m'avez dit de bien réfléchir; vous m'avez engagée à suivre mon penchant, vous m'avez répété les paroles sacrées : *Il est écrit : la femme quittera son père et sa mère.* Je sais que c'est la loi des anciens temps. Mais aujourd'hui qu'il y a tant de filles à marier, qui ne demandent pas mieux, je ne crois pas que les hommes soient en peine de trouver à s'établir; et dès ce premier jour, comme j'avais l'esprit calme et que je ne sentais rien pour milord, il m'a semblé que je devais refuser, par amour pour mes deux pauvres sœurs, une fortune si différente de la leur. Madame sa mère m'a bien dit qu'elle les doterait, qu'elle les emmènerait avec moi; vous ne pouviez quitter votre état, vous, mon oncle, et je n'ai pu souffrir l'idée de me séparer de vous et de cette chère petite maison où nous vivions si heureux, pour aller porter de grandes robes et rouler carrosse dans des pays que je ne connais pas; et puis, je me suis dit que, comme ce n'était pas la fortune qui pouvait me tenter et me faire épouser milord, ce n'était pas non plus en faisant part de cette fortune

à mes sœurs que je pourrais les consoler si elles ne trouvaient pas le bonheur dans ma nouvelle famille ; et puis encore, que sait-on ? j'aurais peut-être été heureuse dans le mariage, et mes sœurs, voyant cela, auraient peut-être souhaité de se marier aussi, et peut-être qu'elles ne l'auraient pas pu. Et si elles s'étaient mariées, peut-être n'eussent-elles pas fait d'heureux ménages ; et voilà toutes nos existences, si tranquilles, bouleversées ; voilà mon bonheur changé en soucis, en regrets, en déplaisirs, sans remède et sans terme. Enfin mon cerveau n'était pas malade ; ce jour-là, je vis tout d'un coup, et aussi clairement que si j'eusse lu dans un livre, tous les inconvénients de ce mariage ; je vous les démontrai à vous-même, et je vous persuadai de m'affermir dans mon refus, si je venais à changer malheureusement d'avis. Mais après ce refus, les plaintes de milord devinrent si grandes, qu'elles endormirent ma raison ; et quoique je ne lui aie pas donné par mes actions, mes paroles ou mes regards, la moindre espérance, voilà qu'aujourd'hui, après lui avoir écrit assez durement de me laisser en repos et de ne jamais compter me faire changer d'avis, je me suis évanouie dans ma chambre, et après être revenue à moi-même, je me suis sentie fondre en larmes, comme si on fût venu m'annoncer votre mort ou celle d'une de mes sœurs. Épouvantée de me sentir si faible, et ne comprenant rien à la force subite de cette inclination, j'ai vu qu'il était temps de prendre quelque parti irrévocable, car je n'étais pas sûre de moi. J'ai donc ajouté au bas de ma réponse à milord, en peu de mots, que je m'en allais et que je ne reviendrais que lorsqu'il aurait lui-même quitté le pays. J'ajoutai que je croyais trop à son honneur pour craindre qu'il laissât ainsi errer longtemps une pauvre fille sans asile, éloignée de sa maison et de ses parents. J'espère qu'il ne me fera pas attendre son départ, et que vous viendrez me chercher, mon cher oncle, aussitôt qu'il se sera mis en route.

« Mais, mon oncle, ne pensez-vous pas que le sacrifice soit au-dessus de mes forces, et que votre tendresse trop indulgente ne vous porte pas encore cette fois-ci à me faire revenir de ma détermination ? Au nom du ciel, si vous m'aimez, si vous m'estimez, si vous croyez que mon espoir n'est pas de ce monde, et que je suis digne d'aspirer à la gloire de Dieu, ne confiez pas un mot de tout ceci à mes sœurs, elles viendraient se jeter à mes pieds, et, sans me fléchir, elles rendraient mon effort plus difficile. Écoutez, mon bon oncle, mon cher confesseur, je sais ce que je fais. Je souffre, mais je peux souffrir à présent que j'ai passé une nuit en prière. »

Ici le caractère de l'écriture indiquait une interruption et une main plus ferme.

« Ecoutez, mon oncle, ne me grondez pas. Vous m'aviez fait promettre de ne jamais prononcer un vœu quelconque à notre Seigneur ou à la Vierge, ou aux saints, sans vous consulter à l'avance. Eh bien, pardonnez-moi, j'ai vu que vous étiez plus faible pour moi que moi-même, et je viens de m'engager, au lever du soleil, par un vœu irrévocable, à rester dans le célibat. Je n'ai pas agi à la légère, je vous en réponds. J'ai prié l'Esprit-Saint de m'éclairer. J'ai pris mon temps. L'étoile du matin brillait et la nuit était encore noire. Je me suis dit : Je méditerai jusqu'à ce que la clarté du jour ait effacé cette étoile. Et je me suis mise à genoux devant ma fenêtre, en face de l'orient qui est la figure de la venue du Fils de l'homme sur la terre. J'ai senti que la grâce descendait en moi. Oui, je l'ai senti, car à mesure que la fraîcheur du matin soulageait mes membres rompus, je sentais comme une brise du ciel qui soulageait mon cœur. Et, à mesure que l'étoile pâlissait, la flamme de mon coupable amour s'affaiblissait. Et, à mesure que l'orient s'embrasait, mon espérance et ma foi se ranimaient. Enfin, quand le premier bord du soleil a dépassé la haie du jardin, j'ai été saisie comme d'une extase, j'ai cru voir la face du Sauveur rayonner dans ce globe de feu, mon cœur s'est brisé en sanglots de bonheur, et je me suis levée par un mouvement involontaire en tendant les bras vers lui et en m'écriant : *Je jure!*

« Tout est dit, mon oncle, il ne faut plus me parler de mariage; depuis un quart d'heure je me sens si joyeuse, que je vois bien que j'ai pris le bon parti et que j'ai accompli la volonté de Dieu. Que ni vous ni mes sœurs ne m'en fassiez un mérite; vous n'existeriez pas que je prendrais encore le parti de conserver à Dieu cette âme libre qui, jusqu'ici, n'a adoré que lui, et qui n'a jamais trouvé ni souffrances, ni mécompte, ni effroi dans cet amour.

« Maintenant je pars pour Brescia. Je descendrai chez notre cousine l'aveugle. Je lui dirai que c'est vous qui m'envoyez acheter une devanture d'autel, et je vous attends, cher oncle. A bientôt, j'espère. »

Lorsque Giulia et Luigina, les deux autres sœurs, connurent cette lettre, elles voulurent courir se jeter dans les bras d'Arpalice; mais le curé, qui avait choisi pour la leur communiquer l'heure à laquelle Arpalice cultivait ses fleurs, les pria, au contraire, de ne point lui en parler. « Redoublez de tendresse et de soins pour elle, leur dit-il, rendez-la plus heureuse encore que vous ne faites, s'il est possible. Aimez-la,

estimez-la davantage si vous pouvez, laissez-lui de temps en temps entendre, dans les occasions délicates, que vous savez de quelles hautes vertus elle est capable ; mais promettez-moi de ne jamais entrer en explication sur ce sujet. » Elles le promirent et furent fidèles à leur engagement. Et quand je demandai au curé qui me racontait ces détails, pourquoi il avait exigé si expressément ce silence : « Voyez, dit-il en souriant, tout acte sublime a une explication naturelle, et l'explication naturelle n'empêche pas l'acte d'être sublime ; il y a dans Arpalice un immense, un véritable orgueil, si je puis m'exprimer ainsi. En même temps, il y a tant de foi et de droiture, qu'elle regarde son sacrifice comme la dernière chose du monde, tandis que ses hésitations, son entraînement vers le jeune homme et les regrets qu'elle a étouffés depuis, lui apparaissent comme des faiblesses dont elle rougit ; et je sais, moi qui connais tous les replis de son cœur, qu'en vantant la grandeur de son courage, ses sœurs l'eussent beaucoup plus humiliée que flattée... Et puis, qui sait si, en lâchant la bride à ces conversations dangereuses, la tête des deux autres ne se fût pas enflammée de quelque vaine curiosité? Qui sait si l'amour d'Arpalice ne fût pas sorti de ses cendres? Tout le monde se trouve bien de cet arrangement. J'ai voulu dire à Giulia et à Luigina ce qu'elles devaient de reconnaissance et d'admiration à leur sœur. Ne pas le dire, c'eût été frustrer Arpalice de ce redoublement d'amour qui lui était dû comme la récompense de sa grande action. Mais ces sortes de tragédie doivent se jouer dans le plus profond mystère de la conscience, et n'avoir pour spectateur que Dieu.

Au reste, ajouta-t-il, mes nièces sont restées unies par une invincible tendresse. Le presbytère n'a rien perdu de sa propreté, ni le jardin de son éclat. Arpalice est plus fraîche que jamais, comme vous voyez ; on chante toujours, on rit toujours, comme devant ; on lit toujours l'*Imitation* ; on prie avec ferveur, et Dieu bénit les cœurs simples. Si une personne chez nous est plus sereine et plus contente de son sort que les autres, c'est certainement Arpalice. »

George Sand.

Nous croyons offrir de véritables étrennes à nos lecteurs en donnant ces ravissantes pages d'un des noms les plus illustres de la littérature contemporaine. Le mysticisme presque ascétique de cette gracieuse composition étonne de la part de l'écrivain qui a su revêtir d'une forme si éloquente le scepticisme de *Lélia* et les désenchantements de *Sténio*. C'est une nouvelle preuve que le génie

ne peut que grandir et s'épurer en puisant aux sources vives de la foi et de l'inspiration religieuse. Pour notre compte, nous donnerions volontiers les plus amples, les plus considérables œuvres du célèbre romancier pour cette petite nouvelle que, selon l'expression qu'il prête au curé, il a sans doute élaborée dans le mystère de sa conscience, et en n'ayant d'autre inspirateur que Dieu. Au milieu des nombreux monuments que l'auteur de *Lélia* a élevés à l'esprit matérialiste du siècle, l'histoire des *Trois Sœurs* restera comme une confession involontaire, un mystérieux retour sur soi-même, ou bien encore, comme cette divine larme qui au jour du céleste pardon doit effacer bien des fautes. Le *Foyer domestique* s'estime heureux d'avoir pu ouvrir ses colonnes à cette admirable production.

(*Note du rédacteur.*)

LA CROIX DE GRÈS EXPIATOIRE.

— 1315 —

(CHRONIQUE ARTÉSIENNE.)

Les prétentions des rois de France Philippe le Bel et Louis le Hutin, son fils, sur les principales villes de la Flandre gallicane, telles que Lille, Douai, Orchies, etc., occasionnèrent une guerre désastreuse entre ces rois et Robert III, comte de Flandre et d'Artois. Ce dernier, vaincu à Mons-en-Pevesle, fut forcé de temporiser; mais ayant levé de nouvelles troupes et protégé la rébellion du comte de Nevers, son fils, la Flandre et l'Artois se virent encore le théâtre des exploits guerriers des Français, qui n'épargnaient ni le fer, ni le feu, pour soumettre les malheureux sujets de Robert. La désolation était grande parmi le peuple, car non-seulement les gens de guerre pillaient, détruisaient les habitations les plus chétives; mais, par un raffinement de cruauté commun à cette époque, on choisissait les approches de la moisson pour mettre les armées en campagne, afin de livrer aux horreurs de la famine les peuples qu'on voulait combattre. La haine des rois de France et l'obstination de Robert avaient produit ces calamités : le pays, en proie au double fléau de la guerre et de la famine, était réduit à la dernière misère, lorsque les États de Flandre exigèrent de leur souverain qu'il fit la paix avec la France. Le comte Robert céda à la nécessité.

Louis X avait été forcé de lever avec perte le siége de Courtrai, à cause des pluies abondantes qui dégradaient son camp; il n'en ajourna

pas moins le comte Robert à huitaine, le menaçant de le faire déclarer rebelle à lui et à l'Eglise et de confisquer ses Etats s'il ne se soumettait. Une trêve fut signée en 1315, et les peuples, accablés de tous les maux, les oublièrent pour ne penser qu'à se réjouir.

La ville d'Arras, qui avait un peu moins souffert, fut la première à célébrer cet heureux événement; en conséquence, un feu de joie fut dressé sur la petite place vis-à-vis de l'hôtel de ville, et l'*abbé de Liesse* se mit en devoir de représenter un *exemple* avec ses joyeux compagnons. Il avait choisi pour sujet l'*aventure de Jephté, et comme quoi sa fille fut mise à male mort*. Le théâtre était en face du feu de joie, et *une allumerie sans pareille* éclairait le *markier* comme en plein soleil.

Dans la rue des Gauguiers vivait, au sein du bonheur, dans une honnête médiocrité, Bernard et sa femme, la jolie Védastine. Deux enfants jumeaux, fruits de l'amour le plus tendre, croissaient pleins de grâce et de santé sous les yeux de leurs parents. Quoique Védastine les eût nourris de son lait, son amour pour eux, tel extrême qu'il fût, ne pouvait surpasser celui que Bernard portait à ces charmantes petites créatures. Déjà leur gentil babil égayait et charmait les soirées d'hiver, que Bernard passait constamment auprès de sa femme. A mesure que les enfants grandissaient, les joies devenaient plus vives et les projets d'avenir plus multipliés.

— Il faut, Védastine, que l'un des deux soit moine à l'abbaye de Monseigneur Saint-Vaast, ton patron.

— Oh! non, non, mon ami, voudrais-tu le priver du bonheur d'être père?

— Tu as raison, je n'y pensais pas, pauvre enfant! puisse-t-il trouver une femme comme sa mère!

— Tu sais que ma marraine est première chambrière chez monseigneur le comte Robert, elle m'a promis de faire entrer mes enfants en qualité de pages auprès de lui; sans être nobles, nous avons tous les deux des échevins parmi nos aïeux, par conséquent, leur admission ne souffrira aucune difficulté, et nous verrons ces gentils enfançons devenir au moins écuyers.

— C'est vrai, ils seront pages.

Et les innocentes créatures, objets de tant d'amour, venaient à chaque instant se jeter dans les bras de leurs parents, recevoir ou faire des caresses, et les époux Bernard étaient cités comme des modèles d'union conjugale, et comme les plus heureux parents.

Les enfants avaient six ans lorsque la publication de la trêve, qui devait être suivie de la paix, donna lieu aux réjouissances mentionnées plus haut.

— Je voudrais bien voir le feu de joie et l'abbé de Liesse, dit Védastine.

— Moi aussi, mais nous ne pouvons emmener les enfants, il y aurait à craindre un accident au milieu de la foule, puis cela dérangerait leur sommeil.

— Sans doute.

Védastine soupira en entendant le bruissement des curieux qui circulaient dans les rues pour se rendre sur la petite place. Prenant sur ses genoux les deux enfants, elle les baisait, les berçait mollement, leur chantait à mi-voix une complainte somnifère et parvint à les endormir si profondément qu'elle put, sans les éveiller, les déposer dans leur lit.

— Ils dorment bien fort, Bernard, si nous allions jusque sur la petite place ?

— Mais s'ils se réveillaient, s'ils avaient peur, que feraient-ils tout seuls ?

— Ils ne se réveilleront pas, d'ailleurs, nous ne serons pas longtemps, je laisserai la lampe allumée, ils croiront que nous sommes couchés et ne bougeront pas.

Bernard, qui avait probablement autant envie que sa femme d'aller voir l'*exemple*, approuva ses raisons, et, malgré leur prudence accoutumée, les époux sortirent sans bruit pour se rendre sur la petite place, où déjà les trois quarts des habitants de la ville et de la cité étaient réunis.

L'*exemple* commença ; Védastine oubliait le temps, elle s'identifiait aux personnages représentés par les compagnons de l'abbé de Liesse ; exprimant tout haut son indignation contre Jephté, elle le maudissait d'accomplir un vœu que Dieu avait sûrement en horreur. Ceux qui l'entendaient l'accusaient de blasphémer, et disaient que Dieu la punirait de blâmer Jephté qui remplissait un vœu sacré. Des farces ayant succédé à l'*exemple*, Vedastine oublia l'impression qu'elle avait reçue, et, se livrant à sa gaieté naturelle, elle se proposait d'amuser ses enfants du récit de ce qu'elle avait vu, lorsque tout à coup, les sons lugubres du tocsin vinrent interrompre les rondes et les danses inprovisées autour du feu de joie. On sut qu'un incendie dévorait une maison de la rue des Gauguiers, le nom de Bernard circula, la malheureuse Védastine, pous-

sant un cri déchirant, balbutia : *Mes enfants! sauvez mes enfants!* et tomba sans connaissance sur le pavé. Bernard, épouvanté, porta sa femme évanouie sur les degrés de la petite chapelle qui renfermait la Sainte Chandelle, et courut avec la foule dans la rue des Gauguiers dans l'espoir de sauver ses enfants : hélas! il était trop tard. C'était bien sa maison qui brûlait : bâtie en bois, comme presque toutes les habitations de cette époque, l'intensité du feu ne permettait pas d'en approcher. Les secours les plus prompts garantirent à peine les maisons voisines, quoique séparées par une cour d'un côté et par un jardin de l'autre. A l'arrivée de Bernard, les pans de murs s'écroulaient et sa maison n'était plus qu'un vaste foyer. Un orage accompagné d'une forte pluie éclata en cet instant, il éteignit les charbons incandescents.

Bernard, dans son désespoir, se précipita au milieu des décombres fumants pour y chercher les restes de ses enfants.

Védastine, oubliée sur les degrés de la chapelle, fut rappelée à la vie ou plutôt au malheur par la pluie abondante qui l'inondait. Elle se leva faible encore, s'étonna, se souvint, hâta ses pas autant que ses forces le lui permirent, et arriva près de sa maison à l'instant où Bernard attirait avec un crochet deux masses noires, pelotonnées, presque charbonnées. Le cœur de Védastine ne se méprit pas. — Mes enfants, ah ! — Se jetant sur ces restes informes, la malheureuse mère les serra contre son sein. — Sauvés ! sauvés! s'écria-t-elle avec un rire strident qui effraya les spectateurs de cette horrible scène. On voulut en vain lui arracher ces chairs calcinées, elle les défendit avec la fureur d'un tigre, mordant, égratignant ceux qui l'approchaient. La voix de son mari bien-aimé fut impuissante ; cette voix qui parlait si bien à son âme ne fut plus entendue. Védastine s'enfuit en dansant, cachant son trésor sous ses habits mouillés. Elle était folle... Bernard, accablé de ce triste malheur, voulait briser la trame de sa vie ; un pieux ecclésiastique lui fit honte de ce crime ; il consentit à vivre pour soigner sa femme, à travailler pour la nourrir, car d'après l'inflexible coutume dont voici la teneur : — On confisquait tous les biens des parents dont l'enfant aurait eu le malheur d'être noyé, brûlé ou dévoré par des animaux sauvages.— L'exécution rigoureuse de cette loi imposait aux pères et mères l'obligation de veiller à la conservation de leurs enfants ; les époux Bernard furent donc réduits à la mendicité. Védastine survécut peu à ces désastres, Bernard se retira à Saint-Vaast, où il fit ses vœux après avoir présidé à l'érection de la croix d'expiation, élevée sur la petite place par l'ordre du magistrat, à l'endroit même où Védastine s'était évanouie.

On présume que les enfants, éveillés au moment du départ de leurs parents, et les ayant appelés inutilement, s'étaient levés, avaient joué avec la lampe et mis le feu aux rideaux de leur lit.

La croix expiatoire était de grès bien poli, assez haute, de figure triangulaire, pour peindre le triple malheur, et entourée de quatre marches.

Voici l'acte par lequel les officiers municipaux d'Arras s'engagèrent, pour l'érection de cette croix, à un hommage annuel envers l'abbaye de Saint-Vaast, par suite de la confiscation des biens de Bernard.

« Jou maire, nous eschevins et toute ly communeauté de la ville « d'Arras, faisons savoir à tous ceux qui ces présentes lettres verront et « oyront que nous, par l'assentement et octroy des religieuses personnes « l'abbé et couvent de Saint-Vaast, avons fondé et édifié une croix au « petit markier d'Arras, assez près des maisons où on vend le char « (viande), et pour chou que lesdits religieux se y sont assentis, et l'ont « octroyé bonement, nous leur redevons et payerons un blanc coulon « chacun an, au jour de la relation de saint Vaast, et présenteront et « bailleront audit jour, en l'honneur dudit saint, à l'heure de la grand'- « messe, au grand autel de ladite église al l'abbé, se il dit le messe, ou « à celui que le messe dira, au nom de l'abbé; et si en temps venu aucunes « personnes vendaient aucunes denrées sur les degrés où l'édifice de « ladite croix, nous voulons et à ce nous assentons que lesdits religieux « y prennent et aient leur étalage, tout en ly forme et la manière qu'ils « le prennent, et ont sur les autres estaux du petit markier et non plus; « et pour chou que le soit ferme et chose stable, nous avons scellé ces « présentes lettres du propre scel de ladite ville d'Arras, sauf le droit « de l'église de laditte ville d'Arras et d'autruy en toutes choses. Che « fait en l'an de grâce 1315 et mois de novembre. »

Le 13 juillet de chaque année, le magistrat envoyait le plus ancien sergent à verge, revêtu de sa robe, à la messe du susdit jour. Etant à genoux devant le maître-autel du chœur, il prononçait vers l'offertoire l'hommage suivant :

« Messieurs du magistrat de la ville d'Arras vous font présent d'un « pigeon blanc, en reconnaissance de la croix de grès qui est bâtie dans « le petit marché, sur le très-fond de votre église. »

Cet hommage a subsisté jusqu'en 1789, quoique cette croix ait été démolie en 1740. On y exposait certains criminels à la risée publique.

Madame Clément, née Hémery, *âgée de* 72 *ans*,
Membre de plusieurs sociétés savantes.

UNE CHASSE AU SANGLIER

OU

LA CHASSE DES BONNES GENS.

La chasse, comme toutes les grandes occupations, comme les grandes passions, comprend deux genres bien distincts : d'abord la chasse de luxe, d'apparat, d'orgueil. S'il s'agit de chasser la grosse bête, c'est la meute, avec ses chiens de vieille race et leurs signes distinctifs qui font jaser les bavards et bondir de joie les vrais connaisseurs, puis les chevaux de courre, puis toute une armée de piqueurs, de valets, tout cela discipliné comme un escadron de cavalerie ; les cors résonnent, les chevaux piaffent, les chiens hurlent, mais tout cela dans les conditions de l'harmonie : c'est un beau spectacle avec sa mise en scène réglée d'avance ; c'est splendide, mais régulier. S'il s'agit de poursuivre le lièvre, de guetter le lapin ou la perdrix, c'est une manœuvre d'infanterie : on se place dans la plaine, ou autour du taillis, à dix, vingt ou trente pas de distance, on marche en conservant avec soin son écartement et sa ligne, on tire, à son tour, avec un fusil à système et d'un calibre de couleuvrine, un de ces fusils dont la charge, en s'écartant, couvre trois mètres carrés ; on écrase le gibier, on dépeuple une contrée, et l'on est suivi de domestiques *porte-carniers*, qui ne sont eux-mêmes que des intermédiaires allant de temps à autre verser leur charge dans un tombereau qui suit la route. Mais aussi on appelle cela la noble science de la vénerie, quelque chose de soporifique comme le blason.

Heureusement, à côté de cette chasse des grands seigneurs, vrais ou de contrebande, nous avons la chasse des bonnes gens. Vive la chasse des bonnes gens ! Toute l'érudition de ces chasseurs-là consiste à reconnaître un chien courant d'un chien d'arrêt, à fourbir, à graisser convenablement le fusil à baguette, calibre n° 24, ou tout au plus n° 22, à découvrir sur le sable ou sur la terre battue le *pied* du lièvre, du lapin ou du renard, à tirer juste et surtout dans la direction convenue, enfin à marcher par tous les temps, dans tous les chemins, pendant douze heures, et à prendre bravement sa part de ces festins de Gargantua, comme la province seule sait encore les ordonner et les offrir. Avec eux

pas de luxe, pas d'étiquette. L'arme est-elle juste et solide? voilà tout ce qu'on vous demande ; — le carnier est-il commode et profond? car vous le porterez vous-même ; — le cuir de vos chaussures et de vos guêtres est-il bien épais ?... car vous marcherez dans les bruyères où se cachent quelques reptiles, vous passerez sur de beaux prés verts qui dissimulent de perfides marais, vous traverserez des taillis épais sur un tapis de fougère, sous un ciel de coudriers, deux accessoires champêtres fort incommodes, n'en déplaise aux faiseurs de chansons villageoises du dernier siècle. Pas de ces profonds calculs de stratégie qui vous ôtent le libre arbitre de votre fantaisie et changent un plaisir en travail, chacun marche à sa guise pour tirer le menu gibier. S'agit-il d'un animal à forcer au bois : chacun prend place autour du fourré, tire quand la bête vient à lui, et plus souvent quand elle est passée du bois en plaine, afin de ne pas envoyer de fâcheux messagers à ses collègues; mais tout cela se fait d'instinct, s'apprend d'intuition... Vive la chasse des bonnes gens!

C'est dans ces parties de plaisir que se développent librement les caractères. Le grand air inspire la gaieté, appelle l'anecdote et la repartie. Je n'ose pas dire que les vanités se découvrent, car, sur l'article chasse, l'homme le plus modeste, le moins communicatif, devient un fanfaron de première force; seulement, cette disposition, étant commune chez tous, n'est saillante chez personne. C'est alors que se déroulent ces bonnes et vieilles hâbleries qui sont presque une tradition.

Je prie le lecteur de croire que ce n'est pas dans ce dernier vocabulaire que j'ai puisé le récit qui va suivre :

C'était en 1841, dans la fin du mois d'octobre, à ce moment où les feuilles jaunissent et commencent à produire, quand le vent souffle, ce petit bruissement sec qui est le premier cri de l'hiver. Je venais d'arriver dans un gros bourg, chef-lieu de canton du département de la Sarthe, et la première nouvelle que l'on m'apprit, après le bonjour et les compliments, fut l'annonce d'une chasse au sanglier pour le dimanche suivant. Il s'agissait de poursuivre une laie et ses deux marcassins, d'une taille déjà très-raisonnable. Le samedi soir on se quitta de bonne heure, et il fut convenu que le garde du château viendrait sonner du cor sous nos fenêtres, le lendemain, pour nous annoncer l'heure du départ. Il se trouva qu'à deux heures du matin, par une obscurité complète, le garde jugea que le lendemain était arrivé, car j'entendis retentir tous les airs de chasse dans la rue unique et silencieuse du bourg que nous habitions. Je me croyais encore en pleine nuit, et je ne sais si quelqu'un

partagea mon opinion ; toujours est-il que personne ne protesta à voix haute. Dix minutes après, car personne ne se souciait d'être en retard, nous étions réunis, dans la cuisine de monsieur le maire, au nombre d'une douzaine de chasseurs. Quelques bouteilles de vin blanc du pays firent d'abord seules les frais de la conversation, chacun était froid comme marbre et songeait encore à son lit ; mais bientôt on s'échauffa, et ce fut presque avec enthousiasme que l'on se mit en route. Quatre couples de chiens nous suivaient ou nous précédaient, en envoyant un hurlement plaintif chaque fois qu'ils flairaient une piste de lièvre ou de renard.

— Patience, les *bellots !* nous n'y sommes pas, criait-on,... sanglier !... sanglier !...

Tout le monde a éprouvé cette impression de soulagement, de bien-être, de joie, qui vous inonde quand vous vous trouvez dans la campagne à l'heure où les arbres, les plantes envoient leurs arômes. Nous respirions à pleine poitrine et marchions, tantôt gaillardement, quand le chemin se détachait dans l'obscurité comme un ruban grisâtre qui donnait au pied toute sécurité ; tantôt à la suite les uns des autres et avec précaution pour ne pas perdre un sentier imperceptible au milieu d'un bois touffu.

Chasseur assez novice, je m'étais muni, au départ, d'un carnier dont la composition m'avait demandé plusieurs heures de méditation. J'avais voulu résoudre ce problème : beaucoup de choses dans peu d'espace, et je n'avais réussi que dans la première partie de mon programme, c'est-à-dire que je portais sur mon dos une office complète. Au départ, mes nouveaux compagnons avaient jeté un regard narquois sur mon fardeau. J'en compris le sens quand j'eus fait une lieue ; j'avais l'épaule brisée.

— Eh bien ! me dit monsieur le maire, un bon petit vieillard, vert comme un homme de trente ans, je crois que nous vous ferions grand plaisir en buvant la bouteille que vous avez eu la complaisance d'apporter jusqu'ici.

— A votre service ! répondis-je gaiement, Et la bouteille fut débouchée à la hâte ; c'est-à-dire que l'on brisa le goulot avec un caillou. — Cela fait, je marchai avec plus de facilité.

Ce monsieur le maire était un paysan assez riche pour avoir conquis titre de bourgeoisie, mais qui avait conservé l'esprit railleur et rusé des habitants de la campagne ; il avait surtout une intarissable gaîté. Son fonds d'anecdotes était immense, et il avait une méthode à lui pour en

augmenter, l'intérêt et l'à-propos. Je crois que le bonhomme avait lu tout ce que Lafontaine, Boccace, Rabelais ont publié de joyeux contes, il avait dû fouiller le plus complet recueil d'*anas*; mais quand il nous débitait ces facéties, nouvelles, du reste, pour la plupart de ses auditeurs ordinaires, c'était avec son style à lui, sa pantomime à lui, et souvent ses variations à lui. Puis, au lieu des Damis, des Clitandre, des Damon, héros de ces aventures, le bonhomme mettait les événements sur le compte de M. *un tel* de La Flèche, de madame *une telle* de Sablé, de mademoiselle *une telle* de Château-du-Loir, etc., etc... Tous les personnages un peu connus, toutes les villes, tous les villages du département y passaient. C'était une chronique vivante. — Dieu sait ce qu'il nous conta pendant la route.

Nous avions environ trois lieues à faire pour gagner le lieu du rendez-vous, fixé, pour les chasseurs de sept ou huit villages environnants, dans les landes du Bailleul.

Le jour commençait à poindre quand nous y arrivâmes. Sur trente chasseurs qui devaient s'y trouver comme nous, une quinzaine seulement avaient répondu à l'appel, et encore les apercevions-nous à de grandes distances, dans cette lande d'une immense étendue. Leurs chiens avaient commencé l'attaque en se lançant à corps perdu sur une piste de lièvre, et ces messieurs juraient et couraient sous prétexte de rompre cette fausse chasse, mais en réalité, je crois, pour trouver l'occasion d'un coup de fusil.

Après avoir fait nos signaux de ralliement (un hé-haup à pleine gorge et terminé en fausset), nous commençâmes à charger nos fusils, puis enfin, tout prêts à entrer en chasse et remplis d'une sainte ardeur, nous..... nous assîmes pour déjeuner! C'était un repas perpétuel! mais l'air de la nuit et la course que nous avions faite rendaient nos estomacs complaisants.

Une des faiblesses du chasseur, ou même de l'homme qui chasse par hasard, c'est de ne vouloir jamais être fatigué et de railler la lassitude de ses compagnons.

— Ah! ah! nous avons *pilé du poivre*, dit monsieur le maire à un bon bourgeois parisien, à peu près du même âge que lui, mais qui ne comptait guère que trois ou quatre années de séjour dans le pays. — Les jambes sont raides, compère?

— Moi!... par exemple! à ce jeu-là je vous rendrais des points.

— Oh!... oh!... c'est vrai que vous avez les jambes plus longues...

mais regardez-moi ça! — et monsieur le maire frappait sur sa guêtre, — c'est du chêne... c'est du fer!...

— Tant pis! répondit le Parisien,—le fer, c'est lourd, et, comme il faudra que je vous rapporte sur mon dos... j'aurai ma charge... N'allez pas tuer le sanglier d'abord; si vous l'avez dans votre carnier, je ne vous prends plus; vous dormirez sur place.

— Nous verrons qui s'arrêtera le premier, reprit le maire, piqué au vif par le succès de rire qu'obtint cette saillie.

Le défi fut complet, et nous fûmes tous constitués juges du camp.

Enfin, tant bien que mal, nous étions ralliés, hommes et chiens!... L'on tint conseil.

— Il faudrait, dit l'un, remonter du côté d'Arthesay et battre les bois en descendant jusqu'à la route de Parcé.

— Pour lancer l'animal dans la forêt de Malpert! reprit un second, avec une impatiente vivacité, — il faut au contraire battre les bois en remontant.

Chacun donna son avis, et, en un instant, douze ou quinze plans de campagne furent proposés.

— Mais, hasardai-je timidement, il faudrait d'abord savoir où le sanglier a été vu.

Il est difficile de se rendre compte de l'effet de cette question si simple. Ce fut tout à coup un orage, une tempête de renseignements contradictoires, une épouvantable confusion de souvenirs, d'idées, de conjectures. La laie avait été vue, avec ses deux marcassins, dans un champ de maïs, suivant l'un; selon l'autre, elle n'était pas sortie des bois; un troisième indiquait un taillis à une lieue à droite; un quatrième parlait d'une lande à deux lieues à gauche, et ainsi de suite! Décidément la bête était partout et n'était nulle part; puis elle se transformait à chaque instant : les uns prétendaient qu'il y avait le mâle, la femelle et un seul marcassin, les autres affirmaient n'avoir vu que trois marcassins, les autres ne connaissaient qu'un vieux sanglier.

Enfin on s'accorda sur une marche à suivre, et le signal du départ fut donné. Mais, pendant que nous délibérions, les chiens avaient pris un parti, celui de chasser pour leur compte. En les entendant donner de la voix nous poussâmes un cri de triomphe.

— La piste est trouvée: au sanglier!...

Et, en dépit de nos résolutions et de notre admirable ordre de bataille, nous nous mîmes à courir à travers bois et taillis, appuyant de la voix et franchissant les haies, les fossés et les ajoncs.

— A vous sur la droite !

— Garde à vous sur la gauche !

— Je vois le train !

— J'ai vu l'animal !

— Ne tirez pas par ici !

C'était superbe de bruit et d'animation...

Vive la chasse,
Elle surpasse... etc...

Et les cors pour accompagnement faisaient entendre l'air si connu :

Allons, chasseurs, vite en campagne !

— Venez-vous avec moi ? me demanda l'huissier du pays.

— Avec d'autant plus de plaisir, que j'ai peur de m'égarer.

Sept ou huit coups de fusil coupèrent notre dialogue.

— Diable ! m'écriai-je, le sanglier est déjà forcé, cela n'a pas été long ! Et je voulus m'élancer dans la direction des coups de feu.

— Suivez-moi, reprit l'huissier, je connais le bon endroit. — Tenez, vous voyez que Ramoneau et Bavarde ont pris de ce côté.

— Mais ce sont les plus mauvais chiens de la meute.

— Raison de plus, répondit l'huissier avec un imperturbable sang-froid, raison de plus : ils nous mèneront un lièvre ; moi je vais toujours du côté des mauvais chiens, c'est le moyen de tuer quelque chose.

— Mais, fis-je encore, étonné de cette singulière théorie ; mais les lois de la chasse.....

Je fus interrompu par le dialogue suivant que nous entendîmes à distance :

— Qu'avez-vous donc tiré ?

— Une compagnie de perdreaux. Et vous ?

— Un corbeau superbe... Je l'ai manqué. Et les autres ?...

— Ah ! je ne sais pas... des lapins sans doute ; il y en a beaucoup dans la contrée.

— Avez-vous encore des scrupules ? me demanda l'huissier en souriant.

— Je tire sur tout, répondis-je, gare aux moineaux !

Jusqu'à trois heures de l'après-midi ce fut une rotation perpétuelle dans un cercle de deux ou trois lieues.

— Au sanglier !... au sanglier ! criait-on toujours. Et l'on tuait des lapins, des perdrix, voire même des alouettes : c'était une fusillade permanente... Je commençais à comprendre le mécanisme de la chasse à la grosse bête.

Le soleil était brillant et chaud comme aux plus beaux jours de la canicule ; à quatre heures, tout le monde, ou à peu près, se trouvait réuni sur la lisière d'un bois de sapin. Monsieur le maire et son adversaire le Parisien manquaient seuls à l'appel !

— Que diable sont-ils devenus?

— Ce que c'est que l'amour-propre : ils ne veulent pas se reposer de la journée.

On ouvrit des paris sur la vigueur respective des deux champions.

Il s'agissait de dîner, et nous choisîmes pour salle à manger une petite clairière bien garnie de mousse et de genêts, et au milieu de laquelle s'élevait un monceau de bourrées de sapin tout à fait commodes pour remplacer les siéges absents.

Le premier fagot qui fut soulevé découvrit une caverne ménagée par le basard au milieu de cet amas de branches, et au milieu de laquelle était couché le Parisien, qui ronflait de son mieux. Il était là depuis midi.

— Ah ! vous trichez ainsi, s'écria-t-on. Vous n'aurez pas de peine à vaincre monsieur le maire !... Quel marcheur !...

Et pendant que le Parisien, ébahi d'avoir été découvert dans sa retraite, se frottait les yeux en murmurant : « Je viens de m'endormir, » chacun prenant une bourrée la lançait sur lui : il ripostait bravement. Il résulta, de cet étrange et gai combat, une catastrophe toute simple : A force de déranger la base de cet édifice de fagots en y choisissant nos projectiles, nous le fîmes écrouler.

Un cri de douleur partit du milieu des décombres, et à la surprise générale un second dormeur en sortit, le visage tout bouleversé... c'était monsieur le maire qui, de son côté, avait triché aussi et avait choisi précisément le même asile.

Ils auraient pu joûter longtemps comme cela sans compromettre leur santé. Ce fut un hurrah de joie général.

Après le dîner, les bras étaient lourds, les jambes étaient roidies, les carniers étaient pleins, la soif était grande. Que de bonnes raisons pour gagner la ferme !... Seulement, pour sauver l'amour-propre, il fut admis, à l'unanimité, que la chasse avait été mal ordonnée et qu'il était inutile de la continuer ainsi. Un orateur qui fut fort applaudi, prétendit même que recommencer notre battue dans ces conditions, c'était compromettre le succès de la chasse. Chacun donc, en témoignant de son profond regret, consentit à se diriger vers la ferme pour prendre du repos ; mais on devait, pendant la nuit, rechercher les trains de l'animal et, le lendemain, le poursuivre sur de nouveaux frais. Tout le monde, du reste, avait vu les sangliers. Je ne crus pas devoir me singulariser en déclarant le contraire, et j'affirmai très-sérieusement, à mon tour, que j'avais vu un des marcassins, le plus petit. — Du moins ainsi je fis le moins gros mensonge.

On soupa fort bien à la ferme, on y but largement et l'on s'endormit sur de la paille... pour une ou deux heures seulement, bien entendu !

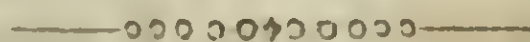
Quand on s'éveilla—hélas ! ce fut le lendemain et fort tard,—chacun maudit la paresse des autres... puis le maire se trouva avoir un mariage ; le notaire était attendu pour une vente ; l'huissier se souvint d'une saisie à pratiquer, et ainsi des autres.

Nous restions trois, et nous revînmes tout doucement au village, en nous arrêtant quelquefois pour lancer le furet dans un terrier. Je rapportai un lapin.

Voilà qu'elle fut ma première *chasse au sanglier !*

La laie et ses marcassins vécurent sans doute fort heureux par la suite, car on n'en dit plus un mot. Le vrai bonheur aime l'obscurité.

JOSEPH DE CHAIX.



Poésie.

—

LE CHRIST ALLAIT PIEDS NUS!......

I

Homme, artisan, fils de la grande ville,
Je vis heureux, ignoré des méchants;
Car j'ai chez moi, pour livre, l'Evangile,
Mon établi, ma femme, mes enfants.
Fils d'ouvrier, je dois, comme mon père,
Dans le travail appliquer les vertus;
Et pour marcher sur notre pauvre terre,
J'ai des souliers — le Christ allait pieds nus!

II

L'ambition passe devant ma porte,
Jamais chez moi n'est entré le dégoût;
Des passions je brave la cohorte,
Mon établi me console de tout.
J'ai, grâce à lui, du pain blanc sur la planche,
Tous mes enfants par lui sont bien vêtus,
Et pour sortir, quand revient le dimanche,
J'ai des souliers — le Christ allait pieds nus!

III

Pourquoi blâmer les splendeurs de ce monde?
Le riche est-il plus que moi vertueux?
Dans nos deux cœurs lorsque l'œil de Dieu sonde,
Il pourrait dire alors le plus heureux.
Riche, pour toi je n'eus jamais d'envie;

J'ai, comme toi, des plaisirs inconnus :
Dans un landeau si tu passes la vie,
J'ai des souliers — le Christ allait pieds nus !

IV

Pour vivre heureux, restez dans vos familles,
Vous, artisans, vous, nés pour le travail :
Quand le mouton va souvent aux charmilles,
Sa laine y reste : il la garde au bercail.
Dans l'atelier, sans ambitions folles,
Vers l'établi j'ai les deux bras tendus ;
Et je répète à mes fils ces paroles :
J'ai des souliers — le Christ allait pieds nus !

Jules Bertrand,
Membre de l'Institut polytechnique.

CONSEILS AUX MÈRES.

—

MÉDECINE POUR LES ENFANTS.

Pendant les saisons froides et humides, les maladies des voies respiratoires sont communes chez les adultes, mais c'est chez les enfants qu'on les observe le plus fréquemment ; parmi elles, le catarrhe bronchique ou rhume, la coqueluche et le croup font la désolation des mères de famille. La gravité de ces trois affections n'étant pas la même, nous allons décrire d'une manière précise, mais succincte, les symptômes qui caractérisent chacune d'elles, afin qu'on puisse facilement les distinguer et les reconnaître. Nous indiquerons en même temps les soins premiers qu'il faut donner aux jeunes malades.

CATARRHE BRONCHIQUE OU RHUME.

Dans cette maladie la toux est fréquente, grave et intense ; la respiration est gênée, mais les quintes, lorsqu'elles surviennent, ne donnent

lieu à aucun bruit particulier, un simple râle plus ou moins fort se fait entendre. La face est généralement rouge, gonflée ; la soif est vive ; la langue est blanche ; un léger mouvement fébrile se fait sentir. Les crachats sont nuls chez les jeunes enfants ; chez les plus âgés, ils sont blancs d'abord, puis jaunes ou verdâtres.

Soins premiers. — Les malades seront entretenus dans une chaleur douce et sèche ; on leur donnera pour boisson des tisanes chaudes adoucissantes (infusions de mauve, bouillon-blanc, etc.), édulcorées avec le sirop de gomme ou de guimauve ; l'application d'un vésicatoire au bras, quinze ou vingt grammes de manne donnés dans un verre de lait, comme léger purgatif, amènent presque toujours une prompte guérison.

LA COQUELUCHE.

Cette affection est contagieuse et débute ordinairement par un rhume simple, ce n'est qu'au bout de quelques jours qu'elle se déclare franchement. Alors la toux est convulsive et revient toujours par quintes que sépare un laps de temps plus ou moins long ; pendant ces quintes, l'enfant en toussant produit une suite de sons représentant assez bien des éclats de rire prolongés et insurmontables (caractère essentiel); la respiration est difficile, entrecoupée, quelquefois même la suffocation paraît imminente, souvent il survient une hémorragie nasale qui n'a rien de dangereux lorsqu'elle n'est pas trop abondante. Des vomissements ont souvent lieu, et chez quelques enfants il y a excrétion involontaire de l'urine ou de matières. Ces derniers accidents sont ordinairement la solution de la crise. — Pendant les intervalles qui séparent les accès, les enfants paraissent jouir d'une bonne santé et se livrent à leurs travaux ou à leurs jeux accoutumés. Mais bientôt des accidents nouveaux et pareils viennent réveiller la sollicitude des parents.

Soins premiers. — Dans la première période de la maladie, on devra agir ainsi que nous l'avons dit plus haut au sujet du catarrhe bronchique. Lorsque les quintes deviennent violentes, il faudra pendant leur durée tenir les enfants debout ou assis, appliquer la main sur leur front et incliner la face en bas, afin de faciliter la sortie des mucosités contenues dans la bouche ou les vomissements, s'ils ont lieu. Lorsque les crachats ne pourront être rejetés, on doit les retirer avec le doigt. Quelques gorgées d'une boisson tiède ou froide, des compresses froides appliquées sur le cou amènent souvent la fin d'une quinte. Pendant les intervalles on donnera pour tisane aux enfants une infusion légère de

feuilles d'oranger ou de fleurs de coquelicot. Le changement d'air est le soin hygiénique le plus essentiel. Lorsque les accidents persistent, une médication plus active devient nécessaire, les narcotiques doivent être employés, tels que le sirop de belladone, de jusquiame ou de pavot blanc, mais ces dernières préparations ne seront jamais administrées que sur la prescription d'un homme de l'art.

CROUP.

Cette maladie est plus grave que les précédentes ; elle n'est pas contagieuse ; un peu plus fréquente chez les garçons que chez les filles, elle se développe rarement avant les accidents de la première dentition, plus rarement encore après la huitième année. Le croup est presque toujours précédé d'un mal de gorge plus ou moins fort, et lorsqu'il se confirme, les symptômes suivants le font reconnaître aisément : d'abord la toux est sonore, éclatante, analogue, soit à l'aboiement du chien, soit au cri du coq ; puis, la maladie augmentant d'intensité, elle devient rauque, sourde et comme rentrant dans la poitrine. Les crachats sont muqueux, peu abondants, mais quelquefois ils contiennent des lambeaux de fausses membranes (cause de la maladie) qui ont été arrachés du larynx par les efforts des malades.

La respiration se fait avec difficulté presque continuellement ; on a comparé le bruit qu'elle produit à celui de la scie à pierre. La voix est simplement enrouée d'abord, puis son timbre devient métallique, et bientôt elle s'éteint.

La face des enfants est pâle, livide, et accuse véritablement la douleur.

Soins premiers. — On entretiendra les extrémités dans une température assez élevée ; des cataplasmes sinapisés seront promenés sur les mêmes organes, des sangsues seront posées au cou en nombre proportionné à l'âge de l'enfant ; le sirop d'ipécacuanha, l'émétique (5 centigrammes dans un demi-litre de tisane) seront administrés par cuillerées jusqu'à ce qu'il y ait de fréquents efforts pour vomir. Pendant que ces soins seront prodigués au malade, il ne faudra pas négliger de faire appeler un praticien d'une expérience sûre, car malheureusement il arrive quelquefois, lorsque les accidents vont toujours en augmentant d'intensité, qu'on est obligé d'avoir recours à un traitement chirurgical beaucoup plus énergique, devant lequel néanmoins on ne devra pas reculer si l'on veut éviter la perte du malade par asphyxie.

Le docteur Détrez.

VARIÉTÉS.

DE DOUVRES A OSTENDE.

Au temps de l'émigration, alors que les plus nobles familles avaient été forcées de chercher un refuge à l'étranger, la ville de Londres était pleine de Français qui, privés tout à coup de leurs biens, devaient trouver leur misère d'autant plus horrible que le sort les avait fait naître presque tous dans la position la plus brillante.

Cependant on organisait une armée sur le Rhin pour reconquérir à Louis XVIII le trône de ses pères, et le gouvernement anglais décida qu'aucun secours ne serait plus accordé aux émigrés à moins qu'ils ne consentissent à rejoindre l'armée des princes. Une mesure pareille, jointe au point d'honneur, poussa vers Coblentz la plupart de ces gentilshommes.

Or, quelques jours après que cette décision eut été rendue publique, une cinquantaine d'émigrés attendaient un matin, sur le port de Douvres, que l'heure fût venue de s'embarquer ; un paquebot, prêt à faire voile, devait les transporter à Ostende.

Au nombre de ces proscrits, éloignés pour toujours peut-être de cette France aimée, de leur patrie si chère, un seul semblait former avec les autres un contraste frappant. Comme indifférents à leur triste destinée, ceux-là faisaient assaut de bons mots, de saillies, épanchant une gaieté vive, légère, toute française ; lui demeurait calme, froid, taciturne.

Cet homme, de haute taille, mince et sec comme une vergue de navire, la figure longue et osseuse, rappelait assez bien le type du héros de la Manche ; on y remarquait une gravité imperturbable, de la fierté, et même un peu de morgue. Ce gentilhomme, dont les habits annonçaient la pauvreté, mais une pauvreté propre et digne, n'en marchait pas moins la tête haute et le jarret tendu ; son domestique, vieillard de soixante-dix ans, le suivait respectueusement à six pas de distance. Le gentilhomme salua gravement ses compagnons de voyage, et commença à se promener de long en large en attendant la chaloupe.

— Connaissez-vous ce seigneur-là? dit une jeune et jolie personne

de quatorze à quinze ans qui attendait avec une autre dame le départ du paquebot.

— C'est un des plus riches et des plus nobles seigneurs de la cour de France, répondit la dame ; c'est en outre un homme dont le cœur est excellent ; on cite de lui vingt traits de bonté dont un seul suffirait pour lui valoir l'estime et l'affection de tous, si son originalité et sa fierté n'éloignaient de lui au premier abord. Enfin, c'est le duc de C*** ; il demeurait à Londres dans une misérable chambre d'hôtel garni, et souvent il n'avait que du pain pour dîner ; mais la crainte d'avouer sa pauvreté l'a toujours empêché de s'adresser à ses amis, et même à ses débiteurs. Il a conçu une idée telle de sa grandeur, qu'il croirait déroger par quelques mots de plus que le strict nécessaire, adressés à ses inférieurs. De tout temps, et surtout dans sa position présente, cette manie l'aurait rendu ridicule, si le malheur pouvait l'être jamais.

La jeune fille avait écouté le court récit de sa voisine avec cet intérêt compatissant qu'inspire aux âmes tendres la faiblesse de la vieillesse, quand elle est accompagnée de la misère et de la douleur. — Pauvre duc! fit-elle en cherchant du regard l'ancien grand seigneur.

A peine cette explication avait-elle eu lieu que la chaloupe vint chercher les passagers, et l'on s'embarqua immédiatement à la grande satisfaction de tout le monde.

Je pourrais profiter de ce moment pour vous donner quelques détails sur ma gente questionneuse de tout à l'heure ; mon Dieu ! son histoire est bien simple... celle de tous ses compagnons de voyage. Ce qu'on a besoin de savoir, c'est qu'elle se nomme Amélie, qu'elle a été riche et heureuse en France, et que, ayant perdu son père et sa mère, elle a été forcée, pour vivre, d'exercer à Londres l'état de fleuriste ; elle a du courage, de l'esprit, des talents et un cœur !... Mais je n'ai pas besoin d'en dire davantage si vous avez la patience de lire cette anecdote jusqu'au bout.

La dame qui voyage avec elle est sa tante, bonne chanoinesse qui supporte ses revers de fortune avec une patience vraiment angélique.

En entrant dans le paquebot, le duc de C*** accrocha le nœud de son épée à un cordage, et l'arme roula par terre. Un matelot anglais, qui fumait sur le pont, alla la ramasser et la présenta au gentilhomme avec un empressement plein de politesse. Le duc toisa le pauvre diable du haut en bas, fit une demi-pirouette, et, pendant que le matelot tenait toujours l'épée, le gentilhomme, qui n'avait même pas fait un geste pour la prendre, cherchait, avec un sang-froid affecté, s'il était pos-

sible d'apercevoir les côtes de France. Le domestique arriva à propos pour prendre l'épée du duc des mains du matelot et la remettre au côté de son maître ; le grand seigneur ne semblait rien voir de cette cérémonie.

On se fait difficilement une idée de l'insouciance flegmatique des Anglais ; je ne prétends pas qu'ils soient moins impressionnables que nous, mais, en général, leur physionomie n'exprime pas si vivement que la nôtre les sentiments dont ils sont agités ; ils sont plus penseurs et moins démonstratifs. Le matelot regarda à son tour le gentilhomme de la tête aux pieds, avec étonnement d'abord, et, voyant des bas reprisés et des coudes rapiécés à celui qui tranchait ainsi du prince, il retourna à son poste en sifflant un air national, sans plus faire attention au duc que si jamais il n'eût existé.

On met à la voile, et, pendant que les causeries et les rires bruyants des passagers égayent le pont, les matelots s'occupent exclusivement de la sortie du port. Enfin, l'on est en pleine mer, et deux heures se passent sans qu'aucun incident fâcheux se présente ; mais, au bout de ce temps, le vent change subitement, et, de favorable qu'il était, devient tout à coup contraire ; les vagues soulevées annoncent non pas une tempête, mais un léger grain qui force le paquebot à louvoyer longtemps dans les mêmes eaux. Une heure se passe encore, et les passagers s'aperçoivent que le navire a rétrogradé dans sa marche ; le château de Douvres reparaît à leurs yeux. Il n'y avait guère là d'autre danger que celui de rester une partie de la journée à la même place à attendre un bon vent : ce qui devait prolonger d'autant la traversée.

— Messieurs, dit le capitaine aux passagers, une chaloupe va retourner à terre ; si quelques-uns de vous veulent en profiter pour faire acheter des provisions, hâtez-vous !

Six matelots arment la chaloupe, et les émigrés s'empressent de leur donner des commissions.

Le duc de C*** hésite longtemps ; enfin il se décide à son tour, et, tirant une guinée de son gousset, il la met dans la main d'un matelot en lui disant :

— Tu m'achèteras du fromage de Chester ; puis il s'éloigne comme un homme qui a fait un grand effort sur lui-même.

— *Yes*, répond laconiquement le matelot, et un sourire un peu narquois vient effleurer ses lèvres ; c'était le même qui avait ramassé l'épée.

La chaloupe part et revient ; chacun s'empresse de réclamer ce qu'il

a demandé ; le duc laisse passer la foule, puis, quand le matelot a fini sa distribution, le gentilhomme envoie son domestique.

— Monsieur le matelot, dit ce dernier, voulez-vous me remettre ce que mon maître vous a chargé d'acheter?

— Qu'est-ce que c'est ? Je ne m'en souviens plus.

— Mais, du fromage de Chester.

— Ah ! oui, c'est vrai... Voilà votre paquet, emportez-le !

Le vieux serviteur jette un coup d'œil sur l'objet désigné ; mais il se retourne aussitôt vers le matelot :

— Pardon, mon ami, vous faites erreur sans doute. Je vous réclame du fromage de Chester.

— Eh bien!... qu'est-ce que c'est que cela? Et, soulevant un coin du papier de l'enveloppe, l'Anglais laisse voir une côte de superbe fromage jaune comme de l'or.

— Ah ! c'est différent, reprit le domestique stupéfait. — Mais, ajouta-t-il timidement, rendez-moi la monnaie.

— Il n'y en a pas ! repartit le matelot d'un ton très-froid et très-naturel, puis il alla rallumer sa pipe.

Le vieux domestique, au comble de l'embarras et de la surprise, jetait les yeux alternativement sur le fromage et sur son maître, n'osant toucher l'un et ne pouvant se décider à s'approcher de l'autre.

— Eh bien ! dit le duc avec impatience, que fais-tu là, maraud, que ne m'apportes-tu ce que j'ai demandé?

— Monsieur le duc, je ne demanderais pas mieux... mais c'est trop lourd pour moi...

— Comment, trop lourd?

— Oui, monseigneur !

— M'entends-tu, drôle ? reprit le gentilhomme dont l'impatience s'accroissait par chaque minute de retard, apporte-moi cela tout de suite !

Le vieux serviteur jeta sur les assistants un regard de détresse, et, entourant de ses bras débiles l'énorme paquet, il essaya de le soulever ; impossible !

— Mais que fais-tu là ? je n'ai nul besoin de ce ballot ; je te demande mon fromage de Chester.

Le pauvre diable, alors, le dos courbé et les yeux baissés comme un chien qui va vers son maître avec la certitude que celui-ci l'appelle pour le battre, s'approcha du duc et lui dit d'une voix étranglée :

— Monseigneur, c'est là votre fromage de Chester. Pardonnez-moi

si je ne pouvais croire d'abord que monsieur le duc en eût fait acheter autant que cela.

Ce fut au tour du gentilhomme de rester immobile de saisissement.

Cette petite altercation avait attiré sur l'arrière du paquebot tous les passagers avides d'un incident quelconque, pourvu qu'il rompît la monotonie d'un voyage sur mer; de sorte que la curieuse scène que nous rapportons avait pour galerie cinquante ou soixante spectateurs disposés à rire. Quant au rusé et impassible matelot, assis sur un cordage, il se balançait au-dessus de la tête du duc, lançant méthodiquement ses bouffées de fumée, et aussi indifférent en apparence à tout cela que s'il n'y était pour rien. Le drôle s'amusait pourtant beaucoup, je vous le jure.

— Une guinée ! — pour une guinée de fromage ! criait ou plutôt hurlait le gentilhomme dans sa fureur. Le sot ! — Le chien ! — Le butor ! — Si je le tenais !...

Les passagers n'eurent pas plutôt appris de quoi il s'agissait qu'ils partirent en chœur d'un immense éclat de rire. Amélie ne partageait pas cette hilarité générale ; elle souffrait pour le gentilhomme et le vieillard. — Après le rire vinrent les quolibets.

— Il est bien heureux, ce cher duc, disait l'un, il pourra manger son fromage sans pain !

Cette plaisanterie n'était malheureusement que trop sérieuse ; la guinée que le pauvre gentilhomme avait si mal employée était tout son avoir, il ne lui restait littéralement rien.

Le duc, ne sachant trop à qui s'en prendre, leva les yeux au ciel et aperçut le matelot qui se livrait aux charmes de la balançoire.

— Descends ici, drôle !

Le matelot ôta respectueusement son bonnet, et arrêta son escarpolette improvisée.

— Que désire monseigneur ?

Le drôle savait bien que son affectation de respect était un renfort de goguenardise.

— Que m'as-tu apporté ?

— Du chester...

— Que t'avais-je demandé ?

— Du chester !

— T'avais-je dit de m'en prendre pour une telle somme ?

— Non, vous ne m'avez rien dit... mais vous m'avez donné une guinée..... J'ai cru, moi, que c'était pour le revendre à Ostende !

Et sans attendre de nouvelles questions, comme un homme convaincu qu'il n'a pas tort, le matelot, d'un coup de pied, poursuivit son exercice de voltige, de sorte que le gentilhomme, qui lui montrait le poing, était forcé de se tourner tantôt à droite, tantôt à gauche. Enfin il se calma, et, laissant son ballot de fromage sur le pont, il recommença à se promener de l'arrière à l'avant, force lui étant de dévorer sa colère. Il eut besoin de toute sa patience... Passait-il près du grand mât, il entendait un matelot dire à son camarade : « Sais-tu quel est le cours du chester à Ostende? — Mais on le place très-avantageusement, » répondait l'autre. S'arrêtait-il près de la tente du maître *cook*, ces mots lui arrivaient à l'oreille : « Pas de cuisine à faire ce soir, tout le monde mangera du chester; quand une chose est bonne, on n'en saurait trop prendre. » Si le duc examinait le visage des interlocuteurs pour y trouver un sourire insolent ou moqueur qui lui permît de les châtier, il ne rencontrait que des physionomies résolûment calmes et indifférentes, et même quelquefois le saluait-on ; c'était à se manger les poings de dépit. Heureusement encore qu'à sa fierté ridicule le gentilhomme savait joindre cette dignité qui consiste à ne pas se trouver offensé des quolibets de gens inférieurs à soi.

— Mais, ma bonne tante, disait confidentiellement la jeune Amélie, qui avait suivi toutes les phases de cette aventure grotesque, il ne faut pourtant pas que ce pauvre duc débarque à Ostende sans argent... si nous pouvions à nous tous lui racheter sa malencontreuse cargaison.....

— Impossible, mon enfant, répondait la chanoinesse, le duc est trop fier pour accepter ; il appellerait cela se livrer au négoce, se faire marchand !

— Bah!... en s'y prenant bien. — Oh ! ma chère tante, laissez-moi faire, j'ai une idée ! Et Amélie s'avança vers le duc de C***, qui répondit à sa révérence avec un empressement de bonne compagnie.

— Monsieur le duc, c'est un service que je viens vous demander, mais, je vous en supplie, prenez mes paroles au sérieux, et n'y voyez aucune intention offensante.

— Je vous crois trop bien née et trop bien élevée, mademoiselle, pour vouloir venir me railler de ma mésaventure; parlez donc, et soyez sans inquiétude.

— Il faudrait, monsieur le duc, que vous fussiez assez bon pour me céder votre... votre...

— Mon fromage de Chester, reprit le gentilhomme qui avait vu les yeux d'Amélie se porter sur l'objet qu'elle n'osait nommer.

— C'est cela même, monsieur le duc!

— Prenez-le, mademoiselle, je vous le donne bien volontiers.

— Monsieur, je suis pauvre, dit Amélie, jouant la fierté à son tour, mais c'est bien assez que je sois forcée par les circonstances de vous demander de me faire crédit. Je veux bien accepter un prêt, mais je refuserais une aumône.

Le duc étonné craignit véritablement d'avoir été impoli.

— Mais, mademoiselle, je vous ferai observer que ce fromage m'est totalement inutile, et que je le laisserai là quand nous débarquerons.

— Qu'importe, monsieur le duc, il suffit qu'il me devienne utile, à moi, pour que je ne veuille pas l'accepter gratuitement.

— Eh bien! mademoiselle, prenez-le; je vous jure sur l'honneur d'en accepter le payement quand vous serez en mesure de le faire.

Cette petite conversation avait eu des témoins, et les commentaires redoublèrent. Que pouvait faire cette jeune personne de cette singulière marchandise?

On n'attendit pas longtemps sans le savoir.

A la prière d'Amélie, deux matelots voulurent bien se charger de rouler un tonneau sur l'avant; avec quelques planches on composa bien vite une boutique en plein vent, dont l'énorme bloc de chester, coupé en petites tranches, fut la marchandise.

Derrière tout cet attirail on voyait un frais et gracieux visage un peu empourpré par l'émotion, et on entendait une voix jeune et douce qui criait :

« Allons, messieurs, mesdames, qui veut du chester? — Nous en avons des morceaux à tout prix! »

Et la gentille marchande recommençait sa phrase en anglais. Inutile de dire que c'était Amélie.

Capitaine, passagers, matelots, et même jusqu'aux mousses vinrent acheter du chester pour leur repas, pour obtenir la faveur de dire quelques mots à la débitante.

De graves lords et de fous émigrés en achetèrent jusqu'à dix fois. Vous me demanderez peut-être ce qu'ils en faisaient; ils coupaient, m'a-t-on dit, les morceaux en petites tranches bien minces, et, s'avançant jusqu'aux bastingages, ils s'exerçaient à former sur la Manche

Les plus beaux ricochets du monde.

Quant au duc, dès qu'il eut compris à quel usage la jeune fille destinait son chester, il passa sur l'arrière du paquebot, et, braquant son

œil dans une longue-vue. il resta dans cette position tout le temps que dura la vente.

— Monsieur le duc, dit Amélie qui l'interrompit dans sa contemplation en lui touchant l'épaule, voici la guinée que je vous dois... elle est en monnaie un peu lourde, mais vous m'excuserez, je n'ai que cela !

Le duc avait donné sa parole : il fut forcé d'accepter, et il eut l'esprit d'accepter de bonne grâce.

En arrivant à Ostende, le fier gentilhomme prit le chemin d'un hôtel garni ayant ses deux poches pleines de billon.

ADRIEN LELIOUX.

Contes pour les Enfants.

—

LA DANSE DES FLEURS.

— Ma petite mère, disait un matin la jeune Fanny, est-il vrai que les fleurs s'amusent et dansent entre elles ?

— Pourquoi me fais-tu cette question, ma fille ? lui répondit sa maman.

— C'est que Léon me disait ce matin que mes fleurs étaient fanées, parce qu'elles étaient fatiguées d'avoir dansé cette nuit.

— Je ne sais, mon enfant, si ton frère a eu raison de te dire cela, car je n'ai jamais assisté à un bal pareil, et je ne me rappelle même pas avoir entendu raconter cette merveille, quand j'étais petite comme toi.

— Mais où peuvent-elles danser ?

— Partout où elles se trouvent, dans les jardins comme dans les appartements, répondit une petite voix flûtée, car leur musique est si douce, qu'elle ne peut nous réveiller, quand nous dormons et qu'elles dansent dans notre chambre. Cette voix était celle de Léon, qui rentrait, en ce moment, chargé d'un magnifique bouquet qu'il avait cueilli dans le jardin, pour remplacer les fleurs fanées qui étaient dans la chambre de sa sœur et qui avaient fait le sujet de la conversation précédente.

— Oh ! maman, vois donc les jolies fleurs ! s'écria la petite Fanny, à la bonne heure, celles-ci ne penchent pas la tête d'un air maussade, comme les miennes.

— Je le crois bien, reprit Léon ; mais aussi, c'est qu'elles ont été plus sages que les tiennes et qu'elles n'ont pas passé la nuit à sauter et à gambader comme des folles.

— Mais, lui demanda Fanny de plus en plus intriguée, elles ne dansent qu'entre elles et ne peuvent inviter les fleurs des autres jardins à venir partager leurs plaisirs ?

— Si vraiment.

— Mais comment font-elles pour s'y rendre? Par exemple, les fleurs du Jardin des Plantes ne peuvent traverser toute la ville pour aller visiter celles des Tuileries, d'abord, parce qu'elles n'ont pas d'ailes pour voler, et ensuite parce que, ne parlant pas, elles ne peuvent s'inviter les unes les autres.

— C'est ce qui te trompe, ma chère amie, lui répondit Léon, les fleurs ont un langage à elles, mais que nous ne pouvons comprendre : donc elles peuvent se parler ; quant à ce qui est de voler et de se rendre d'un endroit à un autre, elles ont un moyen bien simple, et que je vais t'expliquer :

As-tu remarqué ces jolis papillons aux ailes bleues, rouges, dorées et argentées, et ces petits oiseaux aux mille couleurs, qui voltigent sans cesse dans notre jardin, caressant de leurs ailes légères ces fleurs que tu admires tant? Oui, n'est-ce pas? Eh bien ! ces papillons et ces oiseaux sont les amis de ces mêmes fleurs qui, chaque jour, leur donnent, comme nourriture, tout le suc et toutes les graines qu'elles possèdent ; et en échange de ces bienfaits, eux, qui peuvent voler, leur servent de messagers, portent leurs invitations, et les transportent sur leurs ailes au lieu du rendez-vous.

— Mon Dieu, que c'est donc drôle, s'écria la petite fille, et que je serais curieuse d'assister à un de ces bals ! Mais toi, Léon, tu en as donc vu, puisque tu me les racontes si bien?

— Certes, j'y ai assisté dernièrement aux Tuileries ; les appartements étaient inhabités, et un des gardiens, qui avait remarqué, parmi les fleurs du jardin, un certain désordre non habituel, se doutait de ce qui arriverait ; il vint alors me chercher le soir, et nous nous cachâmes derrière les épais rideaux de velours.

Il était environ minuit quand nous vîmes entrer par les fenêtres un nombreux et odoriférant cortége de fleurs, en tête duquel étaient deux

belles roses, portant une petite couronne sur la tête : c'était le roi et la reine ; à leurs côtés se tenaient les plus nobles fleurs, parmi lesquelles nous remarquâmes les roses de toutes couleurs, les lis, les camélias, les tulipes, les marguerites, etc., etc., et une foule d'autres fleurs ; de chaque côté du cortége, et rangées en file, en guise de gardes municipaux, nous vîmes les queues-de-renard et les crêtes-de-coq, et, parmi elles, quelques orties aux feuilles piquantes remplaçaient les sergents de ville et maintenaient le bon ordre ; derrière le cortége venait l'orchestre, composé de clochettes, de pavots, de cosses de pois, etc., etc.

Les invités se dispersèrent dans le salon, le roi et la reine ouvrirent le bal, et chacun ayant fait ses invitations, les danses durèrent jusqu'au lever du soleil, après quoi, le cortége se reforma dans le même ordre, et tout disparut. Une chose que je remarquai pendant le bal, c'est que, comme le font la plupart des mamans chez nous, les tulipes et les lis firent tapisserie, et surveillèrent avec gravité les ébats de cette petite troupe joyeuse.

A cette narration, la douce Sophie, leur mère, souriait ; moins crédule que la petite Fanny, elle y aurait certes bien trouvé à redire, mais elle ne voulut pas troubler leurs plaisirs par une discussion trop sérieuse pour leur âge ; elle se contenta donc de leur conseiller de placer bien vite les nouvelles fleurs dans les vases, afin de leur conserver leur fraicheur, ce qu'ils firent, non sans un léger embarras, car, pour y placer les nouvelles, il fallait en retirer les anciennes. Léon voulait les jeter, mais Fanny s'y opposait en disant : Puisqu'elles ne sont que fatiguées, quand elles se seront bien reposées, elles seront aussi fraiches que celles-ci.

La discussion menaçait de durer encore longtemps, quand une idée vint à la petite fille : elle prit ses pauvres fleurs abandonnées, et s'élança vers le petit lit de sa poupée, en retira celle-ci qui se prélassait mollement, en lui disant : Ma chère, il faudra vous contenter, pour cette nuit, de dormir dans le tiroir de ma commode ; et elle y coucha ses petites protégées, en leur recommandant d'être bien sages, puis elle tira les rideaux afin de les préserver du soleil.

Toute la journée le récit de Léon trotta dans sa petite tête, et, le soir venu, elle se coucha, en disant : Mon Dieu, je serais bien curieuse de savoir si mes gentilles fleurs ont été invitées à ce beau bal des Tuileries... Puis elle s'endormit.

Poursuivie cependant par son idée fixe, elle se réveilla au milieu de la nuit, et crut entendre une douce harmonie dans l'appartement de sa

mère; elle se mit sur son séant, mais elle n'osait pas descendre de son lit, car la veilleuse, placée sur sa commode, ne répandait dans sa chambre qu'une lueur sombre qui ne la rassurait pas trop.

Malgré sa peur, comme la musique continuait toujours ses doux accords, Fanny n'y tint plus ; et, sautant légèrement à bas de son lit, elle se dirigea à pas de loup vers la chambre de sa mère, en poussa timidement la porte, et un spectacle étrange s'offrit à ses yeux.

La chambre, dont les fenêtres étaient entr'ouvertes, n'était éclairée que par les pâles rayons de la lune, et une multitude de fleurs dansaient en rond en se tenant par les feuilles. Un beau camélia, que Fanny reconnut pour habiter son parterre, tenait le piano, et, par ses petits tapotements, tirait de l'instrument des sons si doux, qu'à peine ils pouvaient être entendus, et, de fait, ils ne réveillaient pas la mère de Fanny.

Notre petite fille était donc en extase devant un aussi curieux spectacle, quand tout à coup un bel œillet rouge s'élança dans sa chambre, sans paraître intimidé par sa présence, courut au lit de sa poupée, en écarta les rideaux, et, sur son invitation, les fleurs fanées qu'elle y avait déposées dans la journée se levèrent belles et fraîches, et s'élancèrent gaiement au milieu de leurs compagnes pour prendre part à leurs plaisirs.

Il y eut même jusqu'à une petite botte de verges, coquettement attachée avec des rubans roses, qui, voulant se faire passer pour fleur, vint se mêler aux groupes joyeux ; mais elle en fut honteusement chassée, et revint tristement se blottir dans le coin où elle était reléguée depuis longtemps ; car nous devons dire à la louange de Fanny, qui était sage et obéissante, que ces verges ne servaient pas souvent.

Le bal dura une partie de la nuit, mais tout plaisir a une fin, et, les contredanses terminées, les danseurs se souhaitèrent le bonsoir, et chacun rentra chez soi ; la petite Fanny regagna son lit, se blottit dans ses draps pour se réchauffer, et après s'être rendormie, elle vit encore ses petites fleurs lui apparaître en songe, et cette fois elles lui dirent :

— Fanny, tu as eu bon cœur, car tu as eu pitié de nous, quand nous allions mourir, merci, mille fois merci, demain tu en seras récompensée ; mais il te reste encore un dernier service à nous rendre : nous sommes arrivées au terme de notre carrière, car nous autres pauvres fleurs, dont la durée est si courte, demain nous ne serons plus de ce monde ; nous venons donc te prier de nous enterrer dans ton jardin, au pied de la tombe de ce joli rouge-gorge que tu aimais tant, et, l'été prochain,

nous renaîtrons plus belles et plus fraîches, et reviendrons te voir : adieu donc, notre petite amie. Puis elles disparurent ; et quand Fanny s'éveilla il faisait grand jour.

Son premier soin, en se levant, fut de courir au lit de sa poupée ; il était dans le même état que la veille, seulement les fleurs étaient tout à fait mortes !

Alors Fanny, choisissant une jolie petite boîte en palissandre, dont elle se servait pour mettre sa broderie, y coucha ses pauvres fleurs, en leur disant : « Adieu, pauvres petites, dormez jusqu'au retour de la belle saison, qui vous ramènera sur cette terre, que vous seules savez embellir ; bientôt votre prière sera exaucée, et Léon et moi nous vous enterrerons comme vous me l'avez demandé. » Puis les ayant embrassées, elle referma le couvercle, et courut se jeter dans les bras de sa mère, et lui raconter toutes ces merveilles.

La bonne mère essaya de lui persuader que toutes ces belles choses n'étaient que le résultat d'un rêve, mais ce fut inutilement, Fanny ne voulut pas y croire, et ayant été chercher son frère, ils emportèrent en grande pompe le cercueil improvisé, creusèrent une tombe à côté de celle du petit oiseau, et, après avoir encore une fois embrassé ces pauvres enfants de Flore, ils les confièrent à la terre, comblèrent la fosse, et Léon, qui avait placé ses petits canons sur le terrain, leur rendit les honneurs funèbres en tirant force salves d'artillerie.

Le lendemain la prédiction des pauvres fleurs était accomplie, et Fanny recevait la récompense de son bon cœur, car, en revenant de la promenade, elle trouva dans sa chambre de belles robes, et une foule de jolies choses que sa marraine lui avait apportées, à son retour d'un voyage en Angleterre.

Raoul de Verneuil.

Chronique des Théâtres.

—

Le théâtre a suivi, pendant le mois de décembre, une progression décroissante comme art. C'est qu'en effet le mois de novembre dernier marquera longtemps par les productions vraiment littéraires qui ont vu le jour dans ce court espace de temps. *La Vie de Bohême* et *François*

le Champi, deux œuvres parfaitement originales, construites tout à fait en dehors de ce vieux moule à vaudevilles inventé par M. Scribe, qui coulait ses pièces au lieu de les ciseler, qui était à l'homme de génie ce que le plâtrier est au statuaire. Rien de plus dissemblable en apparence que *la Vie de Bohême* et *François le Champi*, rien de plus identique en réalité. Ce sont deux œuvres hardiment nouvelles dans la forme, creusées toutes deux dans la montagne de la vie intime, du drame intérieur, tirées toutes les deux de deux mines encore inexploitées, la vie intime de l'artiste pauvre, la vie intime du paysan. La seule différence, c'est que H. Murger, l'auteur de *la Vie de Bohême*, faisait son début dans l'art dramatique, et s'implantait profondément du premier coup, tandis que George Sand, lutteur énergique, cherchait à se relever de plusieurs chutes sur les planches si glissantes du théâtre, et recevait de la presse critique un peu de cet encens que l'on se croit forcé d'accorder sans réserve à un grand nom. *François le Champi* est un tableau exact de la vie des champs. L'intention en serait révélée seulement par la décoration, dans laquelle le brillant de la couleur a été impitoyablement sacrifié à la vérité. C'est une véritable salle commune de ferme que nous avons devant les yeux ; les personnages ont aussi laissé de côté le costume de convention des paysans de théâtre : c'est la cotte de laine, le petit fichu croisé, le bonnet compacte, le tablier de cotonnade, les sabots ou les souliers à quartier, et, n'était le costume de *la Sévère* (madame Moreau-Sainti), qui a eu le mauvais goût de s'affubler d'une double jupe en soie et à retroussis, comme une villageoise d'opéra-comique, le tableau était complet. Madame Moreau-Sainti aurait pu s'informer de la mise des *Solognottes* coquettes, et nous gagerions que cette ébouriffante et fantasque réunion de rubans pomponnés a bien désolé l'auteur.

Maintenant, parce que les fabricants de la maison Scribe et compagnie ont abusé de l'habileté, est-ce une raison pour négliger d'être habile, et pour user de moyens de la convention ancienne, en haine de la convention moderne? Il n'y a dans cette pièce qu'un seul moyen qui revient toujours, se promener dans le fond de la scène *par hasard*, entendre ce qui se dit sur le devant et en faire son profit !

Maintenant nous aurions à faire un reproche beaucoup plus grave à cette œuvre, dont nous avons proclamé tout d'abord le mérite de couleur et d'originalité.

Oh ! comment George Sand a-t-il pu, de ce saint amour tout maternel, si fièrement et si naïvement exprimé au premier acte, faire au se-

cond un amour, bien chaste, il est vrai, dans son expansion, mais fiévreux au point de miner la santé du pauvre François. Il y a là quelque chose qui révolte le cœur. Une mère adoptive, dans ces conditions, est toujours une mère.

Le théâtre de la République a voulu tenter à son tour un succès littéraire, en donnant *Gabrielle*, par M. E. Augier, l'auteur de *la Ciguë*. Il y a dans ce drame, qui affiche à tort la prétention d'être une comédie, de belles et bonnes choses. Gabrielle est une femme incomprise, presque un bas-bleu, qui a épousé un *mari positif*. Nous dirons à M. E. Augier qu'il y a des pièces qui, pour n'avoir jamais été faites, n'en sont pas moins profondément usées, et celle-ci est du nombre. Gavarni, Daumier et Cham n'avaient-ils pas dessiné sur ce sujet tout ce qu'il y avait à dire? Les petits journaux, le vaudeville lui-même n'ont-ils pas usé et abusé de ces plaisanteries d'un goût très-contestable ?

Cela ne nous empêchera pas de reconnaître, dans la pièce de M. E. Augier, un parfum de bonne comédie et surtout une étude profonde de la forme du vieux répertoire. L'espace restreint de nos colonnes ne nous permet pas de rechercher si c'est là un défaut ou une qualité. Mais pourquoi M. E. Augier, jeune par l'âge et par le talent, se fait-il vieux à plaisir dans la coupe de son vers, dans le choix de l'expression et de la tournure de phrase? Ce n'est pas imiter Molière, qui parlait si bien la langue de son temps, que de ne pas parler aujourd'hui le langage du nôtre.

C'est une bonne et loyale pensée, que celle qui a inspiré le dénoûment de *Gabrielle*. Oui, la poésie est aussi souvent, plus souvent même, chez l'honnête homme qui travaille pour le bonheur de sa famille, que chez le grand *dadais* à gants blancs ou à mains sales qui fabrique de mauvais vers et de mauvaises pensées. — En somme, *Gabrielle* a obtenu, au Théâtre de la République, un succès d'estime.

Le Théâtre de la Nation (Opéra) n'a guère eu de remarquable, dans le mois de décembre, que la représentation de retraite de Duprez. Cela nous a inspiré de tristes réflexions qui ne sont pas ici hors de propos. Nous nous rappelons encore, nous qui pourtant ne comptons pas encore et ne sommes pas encore comptés parmi les vieillards, nous nous rappelons encore avoir assisté à ses débuts, avoir été, pendant plus d'un an, témoin des luttes soulevées par cette apparition d'un talent nouveau que venait remplacer Nourrit. Ce fut une éternelle comparaison, dont les critiques usèrent et dont les bavards abusèrent. — Critique inutile, puisque Nourrit n'était plus. — Que de passions ! que de

colères ! mais aussi que d'admirations !... Et ce fameux *ut* de poitrine, qui a tant fait causer et écrire !... Et ces appointements fabuleux, ces cent mille francs donnés au chanteur !... Hélas ! voilà que tout cela a disparu en moins de temps qu'il n'en faut pour faire un homme d'un enfant. Pauvres chanteurs ! qu'ils ont bien raison de se faire payer cher ! Un rhume, un froid aux pieds, une chute, un de ces mille accidents qui sont comptés à peine dans la vie ordinaire, et voilà perdu souvent le fruit de quinze ans d'étude et de sacrifices. Puis supposez, si vous voulez, l'existence à l'abri de toute commotion fortuite, le talent s'usera encore en proportion même de son étendue : au bout de quinze ou seize ans, l'homme est encore plein de force et de santé, mais il survit à son talent, comme artiste il est mort. La représentation a été des plus brillantes ; c'était un magnifique enterrement officiel. Les loges resplendissaient de dentelles et de diamants !... O Duprez, on pourra maintenant avoir une voix plus jeune et mieux timbrée que la vôtre, mais jamais on ne chantera mieux que vous !

Le théâtre du Vaudeville ne s'est guère signalé que par une grosse malice à l'égard de la République. Il s'est donné le plaisir d'afficher : *La fin d'une République* A PROPOS, etc. Le Vaudeville est un théâtre où un homme qui veut, le soir, se reposer et s'amuser, ne peut plus mettre le pied depuis longtemps, sûr d'y retrouver des premiers-Paris de journaux, des opérations de bourse, des pamphlets, des libelles et des épigrammes dans le goût des ports. Ces pièces, d'un goût fort équivoque, ont fait leur temps, et ne valent plus la peine d'être analysées.

Nous aimons infiniment mieux vous parler de la *Tempête dans un verre d'eau*, que M. Léon Gozlan vient de faire représenter au Théâtre-Historique. — C'est un charmant petit tableau, spirituel et hardi d'allures comme un proverbe, sans en avoir l'apprêt et la sécheresse. Il faudrait cent pages de roman pour analyser ces dix pages de dialogue à trois personnages.

Nous voilà forcés de clore cette chronique, car nous n'avons plus guère à enregistrer que des promesses : entre autres : *Les quatre fils Aymon*, drame fantastique en TRENTE TABLEAUX, que prépare l'Ambigu-Comique. La Porte-Saint-Martin travaille assidûment à remettre en scène sa revue de fin d'année. Nous avons peu de sympathie pour ces pièces qui n'ont ni genre, ni mérite, ni fonds réel. C'est un peu pour cela que nous n'avons pas dit que le Gymnase-Dramatique a vu tomber son *Étoile en plein midi*, et le théâtre de la Montansier ne fera pas

fortune avec ses *Marraines de l'an III*. Aimez-vous les revues, allez voir celles-là, elles ne sont ni meilleures ni pires que toutes celles que l'on a jouées les années précédentes.

Nous allions oublier un immense drame de M. Bouchardy : *La Croix de Saint-Jacques ou la Science du sommeil*. Le théâtre de la Gaîté fait des essais depuis sa réouverture ; la réapparition de l'auteur de *Gaspardo* et du *Sonneur de Saint-Paul* était une tentative à faire : le drame est joué depuis trop peu de temps pour que nous puissions savoir si la tentative a été heureuse.

MODES ET SALONS.

—

La mode est une reine, et une jolie reine, pourquoi ne serait-elle pas capricieuse? Pourquoi dire toujours du mal de la mode? N'est-elle pas pour nous, mesdames, la fée à baguette magique qui change, transforme, corrige et varie? Que serait donc le beau, s'il n'était varié?

Deux grands événements vont donner à la mode un élan que la monotonie de la saison semblait lui refuser : le jour de l'an et le carnaval. Toute bouderie politique s'incline devant ces deux puissants et joyeux génies, et toilettes de dîner, toilettes de soirée, toilettes de bal, ont pris une forme décidée. Malheureusement, cela aura peu d'influence sur la toilette de ville proprement dite. Le paletot, plus ou moins ajusté de la taille, est toujours la seule nouveauté de cet hiver. Il y a toute une étude de mœurs à faire dans l'histoire de sa coupe et de ses variations. Au point de départ, il s'essaya timidement, n'osant guère se produire qu'en velours ; mais après l'usage vint l'abus. C'est le sort de tous les vêtements que l'on peut établir à peu de frais; l'élégance de second ordre s'en empare. Et puis, quoi de plus commode ! il se transforme en *coin du feu*, pour devenir le remplaçant des *caracos* de nos grand'mères. Ce sont ses qualités qui l'ont tué... L'année prochaine, il ne sera plus possible pour personne. Peu à peu les dames en ont allongé les pans et les garnitures, diminué l'échancrure de la taille, et lui ont donné plus d'ampleur. — On le déguise avant de l'abandonner. Peu s'en est fallu que le châle ne triomphât sur toute la ligne.

La maison *Guerchener*, dont nous avons déjà cité l'inimitable chapeau *Victoria*, ce délicieux édifice, avait beaucoup à faire pour ne pas rester au-dessous de la création de ce chef-d'œuvre, et elle a beaucoup fait. — Ses fleurs, ses feuillages et surtout sa passementerie, maintiennent cette maison parmi celles que l'on cite pour le haut goût, la grâce luxueuse de ses articles. On croirait qu'une légion de fées se donne rendez-vous dans ses magasins, pour y produire ces travaux si légers et si frais.

Comme mise de soirée et de spectacle, nous avons remarqué une robe de mousseline de l'Inde, corsage décolleté, orné d'un revers ondé et festonné, petites manches formées de festons.

Le lampas couleur claire est toujours l'étoffe de prédilection pour toilette de promenade et de dîner; la berthe et les volants surtout sont plus que jamais en faveur. Quant à la forme de ces robes, elle ne peut guère varier maintenant. Corsage plat, décolleté, un peu busqué, bordé d'une très-haute berthe, ce qui nécessite un peu de ballonnement des manches. La plus singulière innovation, celle à laquelle nous étions loin de nous attendre, et qui menace de faire révolution, c'est une diminution, presque imperceptible, il est vrai, dans la longueur des jupes. Cela n'a guère encore été remarqué, parce que les loges d'un théâtre ou les courtes stations du foyer ne sont pas favorables à la curiosité.

Parlez-nous du théâtre pour découvrir et admirer des formes nouvelles de corsage et des unions d'étoffes et de garnitures ; à la bonne heure !

A l'avant-dernière représentation des Italiens, nous avons remarqué madame la vicomtesse de S... et son inséparable, madame B... Il n'est bruit dans le monde élégant que de la sûreté du goût de ces dames. Cette réputation est devenue, comme toutes les grandeurs de ce monde, presque une gêne pour elles. L'admiration..., toujours l'admiration ! Heureuses encore quand ce n'est pas un enthousiasme qui, pour être muet, n'en est pas moins fatigant à la longue.

Nos lectrices peuvent se figurer avec quel intérêt je me suis trouvée à même d'étudier le secret de cette élégance inimitable et presque fugitive. La supériorité consiste dans des *riens*, mais il y a longtemps qu'on a dit que les *riens* forment tout un monde. Un de leurs premiers secrets, c'est d'harmoniser leurs deux toilettes. Toutes deux portaient des robes à la Diane de Poitiers, de nuances claires que nous n'avons pu bien reconnaître, à cause de la lumière et de la distance. Ma-

dame B..., dont la chevelure noire et riche rappelle ce beau type gaulois si peu commun de nos jours, avait pour coiffure un délicieux chef-d'œuvre encore trop nouveau pour avoir un nom ; quelques feuilles et quelques fleurs en faisaient la matière. Madame de S... avait au contraire une coiffure toute de plumes et de dentelles.

Dans l'ensemble de la toilette, et surtout dans les coiffures, les dentelles et les fleurs sont appelées à jouer un rôle important.

C'est une bonne fortune pour les personnes qui ont des étrennes à donner et dont l'embarras renaît tous les ans, même au sein de ce vaste foyer d'élégance que l'on appelle Paris.

Ce sujet nous amène tout naturellement à parler des ateliers de lingerie. Les dames qui sont au courant des succès du jour et des renommées méritées, vont faire leur choix dans la maison Colas, 47, rue Vivienne, maison que les plus infaillibles oracles de la mode recommandent tous les jours. Quand nous avons visité ses magasins, nous avons remarqué principalement des bonnets de blonde ornés de rubans de velours de deux nuances, dont l'assortiment est un miracle de goût ; puis des fichus brodés pour robes ouvertes ; des petits cols à jours pour le matin, que l'on prendrait pour de la broderie anglaise tant le travail en est perfectionné.

Si vous saviez, mesdames, comme cela rafraîchit et rassérène l'âme de vous voir si belles et si brillantes, grâce aux chefs-d'œuvre des artistes en toilette. Si vous saviez aussi que de bien vous faites !... Voilà les salons splendides comme ils ne l'ont pas été depuis trop longtemps, il faut que cela continue !

Nous avons entendu dernièrement, dans un salon aristocratique, chanter la romance LA PAUVRE FLEUR, que vous envoie aujourd'hui *le Foyer domestique*. Cette romance est pour vous, chères lectrices, une bonne fortune ; rien de plus suave que ce délicieux morceau. C'eût été presque une hardiesse, de la part de M. *Berchon*, de s'attaquer à des paroles de M. VICTOR HUGO qui ont désolé tant de grands talents en musique, si M. Berchon n'était pas plus qu'excusé par le succès.

C'est du reste ce dont vous allez pouvoir vous convaincre.

Vicomtesse D'OLBREUSE.

LE DIRECTEUR, **A. DE LILLIERS.**

Paris. — Impr. Schneider, rue d'Erfurth, 1.

LE

FOYER DOMESTIQUE.

POLITIQUE.

—

CHRONIQUE DU MOIS.

Le mois qui vient de s'écouler devait être fécond en luttes irritantes et passionnées ; l'homme le moins versé dans l'histoire secrète des querelles, des coalitions et des transactions parlementaires, pouvait prévoir quel tumulte produiraient les questions à l'ordre du jour ; mais l'événement a encore dépassé toutes nos prévisions : quel mois, quel profond et irrécusable enseignement, quelle page d'histoire !..... Les affaires de la Plata ont été comme le prélude des terribles débats dont nous avons été témoins. C'était là une question plutôt nationale que politique, mais elle excitait et devait exciter, au début surtout, un vif intérêt de curiosité ; c'était autrefois un de ces brillants prétextes à passes d'armes courtoises qui, comme la nationalité de la Pologne, la guerre d'Afrique, la question d'Orient, le droit de visite, permettaient aux orateurs, en général, de faire leur tour d'Europe dans la politique étrangère, et offrait aux orateurs de l'opposition, en particulier, l'occasion de reprocher aux ministères le peu de souci qu'ils avaient de l'honneur du pays et de son influence à l'étranger. On savait d'avance que le présent ministère, comme tous les ministères possibles, peu belliqueux et peu soucieux de se créer des embarras dans les pays lointains, proposerait la continuation de cette éternelle politique expectative qui consiste à négocier assez longuement pour laisser à ses successeurs

l'embarras de la solution. Dans ce cas, comment parleraient ces anciens chefs de l'opposition constitutionnelle?... Hélas!... ils ont gardé le silence. M. Thiers, seul, qui avait sur eux l'avantage d'avoir été ministre du 1er mars, et qui ne rêve que la formation d'un parti Thiers destiné à faire contre-poids aux velléités d'indépendance du président de la République, M. Thiers seul a pris la parole et s'est montré tout glorieux de ne pas renier son passé. Il a bravement parlé pour une négociation armée; et la partie nombreuse de la droite, que l'on ne met pas toujours dans le secret des évolutions commandées, n'osait ni approuver ni improuver, de peur de faire fausse route. Cela aurait été sans doute très-digne de la part de M. Thiers, s'il avait pris la parole, par exemple, sur l'*invitation* du général Cavaignac, qui, quelques jours auparavant, faisait appel à ses souvenirs : mais, ce jour-là, M. Thiers gardait le silence. Quelques jours après, le ministère était ébranlé, il avait subi un petit échec, il semblait que le moindre effort dût précipiter sa chute, comme ces grands arbres séculaires des forêts américaines qui résistent aux plus terribles orages, mais qui, minés à l'intérieur, tombent subitement et avec fracas sous l'impulsion d'une légère brise. Oh! alors M. Thiers a retrouvé son énergie nationale, son courage de tribune; la guerre de portefeuille est si bien dans son essence, dans sa nature, dans sa vocation, qu'il mettait sur pied nos vaisseaux de guerre, notre artillerie de marine pour foudroyer... non pas Rosas au moins, mais le ministère d'Hautpoul.

La discussion a duré dix jours, avec un acharnement dont il y a peu d'exemples, et a fini par ne point avoir de solution. L'amendement de M. de Rancé, auquel se ralliait une majorité toute composée d'éléments nouveaux, a effrayé son auteur même, qui s'est efforcé d'en atténuer la portée en le modifiant; si bien que son adoption n'a pas contenté le ministère pour lequel il était au moins un échec de forme, et n'a pas contenté les divers partis, pas plus ceux qui le votaient que ceux qui le repoussaient. La majorité, qui ne peut guère oublier l'origine de ce ministère un peu indépendante de sa souveraineté, avait certes bien envie de lui décocher un échec nouveau, mais cela eût un peu trop ressemblé à un triomphe de la gauche, et dans un vote heureux de cette partie de l'Assemblée, la droite croit toujours voir le fameux cheval de bois envoyé par les Grecs au sein d'Ilion, avec ses flancs gros de réformes démocratiques :

Timeo Danaos et dona ferentes,

se dit la majorité ; et puis à quoi bon un échec à ce ministère?... Les esprits étaient encore émus d'une fameuse note insérée au *Moniteur*, note qui déclarait que le président, étant responsable, avait le droit de continuer sa confiance à un ministère qui n'aurait pas la majorité dans l'Assemblée, et que, d'après l'esprit de la Constitution de 1848, *le ministère ne subissait pas d'échecs.*

Un autre incident non moins grave a donné la mesure des hésitations de la majorité, placée entre son mécontentement et les terreurs que la montagne lui inspire : M. Dupin n'avait été réélu qu'à cinq voix de majorité, mais le président de l'Assemblée n'a voulu accepter ni cette leçon ni la situation équivoque qu'elle lui préparait, et, par une lettre qui serait un modèle de dignité si elle n'était en même temps un chef-d'œuvre de tactique, M. Dupin a décliné l'honneur d'une position dont les difficultés exigent une confiance et un concours plus marqués ; le lendemain M. Dupin obtenait 377 voix, et le surlendemain il reprenait son fauteuil et sa sonnette. Que la majorité nous permette de qualifier, à son point de vue même, ces taquineries de puériles et d'imprudentes.

C'est dans ces circonstances que s'est présentée la loi *provisoire* qui laisse à la disposition des préfets la révocation et la suspension des instituteurs primaires. Ce projet inspirait une juste défiance à la droite pure, qui n'était guère disposée à le laisser passer. La droite pure, la droite extrême, sait bien que ses alliés du moment sont loin d'admettre ses principes, de partager ses espérances ; elle craignait, avec raison peut-être, que dans cette circonstance ils ne travaillassent exclusivement pour eux, et elle ne se sent pas assez forte pour leur livrer une arme qu'à un moment donné l'on pourrait tourner contre elle. Pourquoi une loi provisoire quand la loi organique de l'enseignement présentée par M. de Falloux était prête? Il y a eu pour l'adoption de ce projet une sorte de compromis ; si nous osions, nous rapporterions en entier la consultation des médecins de Molière : *Passez-moi*....., etc... M. Molé, avec sa vieille habileté parlementaire, sa profonde connaissance des faiblesses des partis, est venu proposer tout simplement de mettre à l'ordre du jour prochainement la loi organique de l'enseignement, puis il a appuyé, comme par hasard, sur le caractère *transitoire* du projet présenté par le ministre, et alors toutes les colères se sont fondues, toutes les défiances se sont évanouies, et le projet est sorti triomphant de l'urne.

Cette discussion et celle qui précède étaient embarrassées d'abord. La note communiquée au *Moniteur*, la réélection de M. Dupin, et,

plus que tout cela peut-être, l'apparition d'un journal intitulé *le Napoléon*, que l'on désignait hautement comme l'organe de l'Élysée, comme ayant le président de la République lui-même pour rédacteur en chef; ces trois incidents planaient sur l'Assemblée; hâtons-nous de dire qu'un ministre a désavoué le journal à la tribune. Enfin, la discussion a secoué ses torches ardentes; c'était une chose grave, qu'une loi de circonstance, qu'une loi d'exception, dans un moment où le calme et la confiance semblent renaître. La majorité bondissait sous cet argument, et le combattait par celui de la nécessité, du salut public, avec une vigueur que les partis n'empruntent guère qu'aux circonstances extrêmes. Oh! certes, il est beau, il est utile de prévoir et de prévenir un danger; mais n'est-ce pas un danger aussi, que l'excès de la prudence? La nation ne juge guère de sa situation que par les mesures des gouvernants; que peut-elle penser en voyant nos législateurs recourir à des moyens extrêmes, si ce n'est que le péril est imminent?.. C'est ainsi que la confiance s'en va et que les transactions cessent. M. Beugnot, comme ces hommes qui s'enivrent en proportion du triomphe, est venu demander que la suspension de l'instituteur entraînât la privation des appointements. Cette mesure et celle qui interdit à l'instituteur révoqué d'ouvrir une école privée dans sa commune, sont de ces moyens qui indiquent si bien la passion, qu'ils irritent les partis, n'effrayent point les coupables, et affligent tous les honnêtes gens. La suspension d'un traitement, pour un haut fonctionnaire, c'est quelquefois la ruine; mais pour un pauvre instituteur, c'est une condamnation à mort.

Comme pour se reposer un moment de cette lutte, et dans la prévision de celles qui se préparaient, l'Assemblée s'est occupée de la salle dans laquelle elle tient ses séances; une commission a été chargée d'étudier cette question.

Enfin s'est présentée la discussion de la loi organique de l'enseignement. Jamais nous n'avons tant regretté l'exiguïté de notre cadre et la limite que nous impose notre spécialité, qu'au moment d'analyser ces mémorables débats.

Ils avaient pour base l'article de la Constitution qui dit : *L'enseignement est libre.* Mais la liberté, comme l'a dit un des orateurs, chaque parti la réclame pour soi et la repousse pour les autres. Jamais nous n'avons vu se traduire plus clairement l'étrange confusion des nuances qui divisent l'Assemblée d'abord, et la majorité elle-même. Nous avons eu ce singulier spectacle des deux nuances de la majorité soutenant la même loi au nom de l'université et au nom du clergé, et

s'excluant parfois l'une et l'autre, tandis que la gauche, à moitié universitaire aussi, tantôt démontrait aux universitaires de l'autre côté qu'ils se suicidaient par cette loi, tantôt reprochait aux partisans de l'instruction par le clergé d'envahir l'enseignement. A ce reproche, la droite pure entre dans la lice et proclame que la loi est bien loin de la satisfaire, mais qu'elle ne peut repousser ce qui est un acheminement à ses *droits*.

La liberté était déjà bien loin ; hélas ! personne n'y pensait guère, pas même la fougueuse montagne, soit que sur cette question les doctrines socialistes aient semé un profond désaccord en son sein, soit qu'ayant la conscience de l'inutilité de ses efforts, elle se trouve découragée et s'abstienne, comme ces acheteurs à qui le marchand demande un prix tellement élevé, et dont la disproportion avec leurs ressources et leurs prévisions est telle, qu'ils se retirent sans *faire une offre.* Du reste, la droite comme la gauche ont eu d'éclatantes divisions. M. Victor Hugo est un de ceux qui ont donné le signal.

M. Victor Hugo, malgré tout son talent et malgré tous ses efforts, n'est pas et ne sera jamais un homme d'État... Il y a longtemps que l'on a signalé cette singulière prétention des hommes remarquables à briller en dehors de leur spécialité. M. Victor Hugo est un poëte, un auteur dramatique ; il a les qualités et les défauts de sa profession ; il lui faut avant tout un auditoire sympathique, et l'improbation l'étonne et le paralyse. L'homme d'État, au contraire, l'orateur politique doit surtout s'essayer aux luttes ; il lui faut s'animer par la contradiction même, et puiser des forces nouvelles souvent dans l'impopularité de son système. M. Thiers et M. Guizot surtout en ont donné de grands exemples sous la monarchie. M. Victor Hugo veut toujours briller et entraîner, et pour cela, en poëte qu'il est, il s'attache principalement à la magie du style et choisit toujours la pensée pour son moule. Il combattra sa conclusion même, s'il trouve l'occasion d'une phrase à effet. C'est ainsi qu'il a dit, dans son discours anticlérical : « Je veux le ciel « pour but, et non la terre !...» M. l'évêque Parisis n'aurait certainement pas choisi une autre épigraphe. Du reste, il a vigoureusement défendu l'université, et même violemment attaqué l'enseignement religieux, rappelant les horreurs de l'inquisition, montrant l'Italie et l'Espagne abruties par des siècles d'influence du parti clérical. La droite, étonnée, indignée, ne lui a pas épargné les interpellations et les reproches, quelquefois en termes peu parlementaires. Nous regretterions profondément ces colères, si elles n'avaient été l'occasion d'un enseignement

qui frappera tous les esprits et que M. Victor Hugo lui-même n'oubliera jamais. — Vous suis-je donc suspect? s'écria-t-il à la majorité en lui rappelant les services qu'il lui a rendus. — Oui ! oui ! lui fut-il répondu avec une unanimité écrasante.

Enfin M. de Montalembert est venu donner le mot de la situation. C'est une loi de *transaction*, s'est-il écrié : le parti catholique, représenté par moi, et l'université, représentée par M. Thiers, se sont donné la main.

M. Thiers, à qui trois fois on avait infligé le supplice de lire à la tribune ses écrits d'autrefois et qui trois fois était resté impassible à son banc, est venu confirmer les paroles de M. de Montalembert. Depuis que M. Thiers est entré à l'Assemblée nationale, il prend rarement la parole, et, quand il parle, c'est avec un ton de supériorité, un parti pris de hauteur qui touche au ridicule. M. Thiers est venu dire à l'Assemblée que *personne n'avait compris la loi*, et il s'est mis à la commenter avec une superbe intrépidité d'inexactitude ; la prenant article par article, il a démontré qu'elle voulait dire tout autre chose que ce qui est écrit ; et comme cette singulière façon de discuter soulevait un orage, il a prononcé quelques paroles, toutes imprégnées du parfum de la poudre brûlée naguère au bois de Boulogne, puis il a continué.

Un orateur de la gauche a fait remarquer que MM. Thiers et de Montalembert pouvaient fort bien se donner la main sans que les partis qu'ils prétendent représenter les suivissent sur ce terrain de transaction. Que de peines en effet pour obtenir ce résultat dans le sein de l'assemblée seulement !

Nous avions cru que toute l'énergie de la chambre aurait été épuisée par ces débats passionnés ; la discussion sur la transportation en Afrique des insurgés de juin a relevé tous les courages, ranimé toutes les colères.... La gauche n'a dit qu'un mot : Des juges ! — Pourquoi tous les partis ne s'entendent-ils pas pour répéter ensemble : clémence !

Pendant ce temps, M. le général Baraguay-d'Hilliers négociait en Italie... et le pape ne rentre pas à Rome. Une correspondance étrangère affirme qu'une ligue des grandes puissances du Nord s'oppose à son retour tant que l'armée française n'aura pas évacué la ville, tant on redoute la moindre influence qui pourrait engager le Saint-Père dans la voie des concessions libérales. Nous espérons que cette nouvelle, peut-être vraisemblable, est néanmoins un de ces ballons d'essai que l'on lance dans l'espace de la publicité : car si un tel pacte existait, il nous conduirait à une guerre européenne. UN HOMME D'ÉTAT.

LITTÉRATURE.

—

LES INFLUENCES DE LA PLUME DE FER EN LITTÉRATURE.

Nous étions, l'autre soir, fort occupés, au coin du feu, à ne rien faire et, qui plus est, à ne songer à rien. Chacun de nous avait fini sa journée et se reposait des mesquines agitations de ces quatre ou cinq heures de chaque jour qu'on appelle la vie. A force de ne songer à rien, nous en vînmes à traiter sérieusement plusieurs questions sérieuses, et si l'un de nous écrivait ses Tusculanes, nul doute qu'il n'eût écrit d'un bout à l'autre toute notre conversation ce soir-là. Tout d'un coup l'un de nous, dont le nom n'a rien de fantastique, qui ne s'appelle ni Frantz ni Puzzi (il s'appelle Thomas), saisissant du pouce et de l'index un fragile morceau de métal taillé, qui brillait devant l'âtre comme une épingle noire tombée des cheveux de quelque belle fille italienne.

— Pardieu, s'écrie-t-il, la belle trouvaille que j'ai faite! je croyais que c'était quelque chose, ce n'est qu'une plume... une plume de fer encore! Qui de vous veut ma trouvaille pour une prise de tabac?

Ferdinand, qui est le cousin germain de Thomas, se mit à lui réciter d'un air goguenard les six vers qu'on a décorés du nom pompeux de Fable de la Fontaine :

Un ignorant rencontra
Un manuscrit qu'il porta
Chez son voisin le libraire.
« Je crois, dit-il, qu'il est bon ;
Mais le moindre ducaton
Ferait bien mieux mon affaire. »

— Et c'est toi qui est le coq de cette plume, mon pauvre Thomas, ajouta Ferdinand ; la plume, c'est comme la langue dans Esope.

— C'est ce qu'il y a de meilleur et de plus mauvais, reprit Thomas.

— Qui soulève les passions, dit Ferdinand.

— Qui calme les passions, s'écria Thomas.

— Et si vous allez toujours ainsi, répliqua Honoré, nous allons avoir la plus belle kyrielle de lieux communs qui aient été débités depuis qu'on écrit des fables.

— Ferdinand est toujours beaucoup trop pressé d'avoir des idées, reprit Thomas ; il vient de m'arrêter, et c'est tant pis pour vous, dans la plus belle série d'imprécations toutes nouvelles qui jamais aient eu envie de sortir du crâne d'un homme ! Mais, c'en est fait, me voilà apaisé, et nous retournerons aux lieux communs pour ce soir. Je laisse donc la parole à mon cher et féal cousin Ferdinand et à vous tous, ses dignes collaborateurs.

Ainsi parla ce digne Thomas ; Thomas est une de ces imaginations paresseuses qui ne se mettent en frais d'esprit et d'invention que dans des circonstances extraordinaires, qu'il faut saisir en toute hâte si l'on veut en profiter. Penser est pour lui une fatigue presque aussi grande que parler ; il ne comprend guère qu'on écrive autre chose que ces mots tous les trois mois : « *J'ai reçu de M.* ***, *trois cent quatre-vingt-dix francs* » (il y avait *cinquante centimes*, mais il les a retranchés, attendu que c'était trop long et que l'argent ne valait pas les mots à écrire) *pour ma rente*, etc. » A aucun prix vous ne lui feriez écrire un mot de plus, et encore se plaint-il qu'un honnête homme ne puisse pas toucher sa rente sans coucher son nom sur un papier. Il y avait donc tout à parier que Thomas, ainsi dérangé par son cousin dans une idée subite, allait laisser tomber impitoyablement un magnifique sujet de dispute, de controverse et d'argumentation.

Mais ce n'était pas là notre compte, et, pour forcer Thomas à rentrer dans l'idée dont il était sorti, nous prîmes soin de garder le silence. Si nous lui avions dit : « Mais, Thomas, dis-nous ton idée ; » il n'aurait pas soufflé mot de huit jours ; mais nous voyant si peu animés à l'entendre que s'il se fût agi d'un long discours politique sur les sucres indigènes, il reprit soudain la parole pour ne pas la quitter de sitôt.

« Oui, dit-il ; et notez bien qu'il tenait toujours dans ses mains cette plume de fer ; voilà, monsieur, la cause finale de tous les maux qui accablent, de nos jours, la société tout entière. Il y a, dans je ne sais quel poëte, une éloquente imprécation contre le premier qui aiguisa le fer et qui fit une épée de cette masse inerte ; mais, par le ciel ! maudit soit et cent fois plus maudit le premier qui fit du fer une plume ! Celui qui a fabriqué la première épée n'a tué, à tout prendre, que des corps ; celui qui a fabriqué la plume de fer a tué l'âme, il a tué la pensée ! Vil scélérat qui a armé l'espèce humaine d'un stylet plus formidable que tous

les poignards empoisonnés de l'Italie; mais ne vous attendez pas que je vous fasse, à ce sujet, une sortie en *quousque tandem*, j'ai la prétention de vous parler aussi niaisement que Ferdinand répétant sa fable :

Un ignorant rencontra
Un manuscrit qu'il porta, etc.

Je suis sûr que c'est la seule fable que Ferdinand sache par cœur. »

Après ce bel exorde, Thomas rentra dans son calme habituel, et sans déclamer il se livra à une piquante dissertation littéraire que je voudrais, mais en vain, reproduire en entier.

« Il suffit, nous dit-il, de comparer entre elles la plume de fer dont on se sert de nos jours et la bien vaillante plume d'oie dont se servaient nos bons et spirituels aïeux : la plume de fer, cette invention toute moderne, vous jette tout d'un coup une impression désagréable; cela ressemble, à s'y méprendre, à un petit poignard imperceptible; trempé dans le venin, son bec est effilé comme une épée, il a deux tranchants comme la langue d'un calomniateur. En jouant de ce petit stylet, vous voyez un œil incessamment ouvert comme l'œil du cyclope, et, quand la plume marche sous votre main, ce petit œil s'ouvre et se referme comme l'œil d'un espion; à ce petit fer, qui blesse le doigt qui le touche, vous ajoutez un manche, un morceau de bois tout sec et tout nu, difforme, et dont le contact vous blesse la joue pendant que vos trois doigts sont cruellement meurtris à force de presser ce fer qui crie et qui crache tout autour de votre pensée. Ainsi, dans la plume de fer (plume de fer ! il faut déjà faire hurler deux mots de notre langue pour parler de cette affreuse machine) tout est rude, triste, sévère, froid au regard, froid à la main. Ainsi armé, il vous semble impossible que vous puissiez accomplir quelque chose de grand, de noble, de généreux, d'humain. Pour ma part, écrire une chose honnête avec ces horribles morceaux de fer, ou boire du vin de Champagne dans la coupe des Borgia, ce serait la même tâche, c'est-à-dire une tâche impossible; et je vous crois de trop honnêtes gens pour douter un instant que vous soyez de mon avis.

« Mais la plume d'oie, au contraire, voilà une facile, bienveillante et bien-aimée confidente de nos pensées les plus chères; rien qu'à la voir, je me sens réjoui jusqu'au fond de l'âme. Cette plume, c'est en effet le duvet sur lequel se joue la pensée qui vient de naître, comme l'enfant s'agite dans son berceau; ce n'est plus là un triste métal longtemps en-

foui dans la terre, passé au feu, passé à l'eau, passé à l'enclume, torturé dans tous les sens jusqu'à ce qu'enfin il rende au monde tortures pour tortures : mais au contraire cette plume, qui va nous servir à donner du corps à nos pensées, une figure à nos paroles. elle s'associe aux mille heureux et bienveillants souvenirs; avant d'en faire notre heureuse et fidèle confidente, nous l'avons vue se jouer mollement sur l'onde ou se sécher au soleil, brillante de mille perles; cette plume a été la cousine germaine du fin duvet sur lequel nous reposons notre tête le soir; cette plume a été l'honneur de notre amie domestique ; l'animal qui la porta nous a servi comme un chien fidèle, elle nous a donné ses petits et ses œufs. elle a mangé notre pain. elle a été notre domestique dévouée et fidèle. elle ne nous trahira pas ; et ensuite quelle différence dans ce double aspect de ces deux instruments de la pensée, qui portent à tort le même nom; la plume de fer est horrible à voir; lourde et froide à porter, elle résiste à la main qui la mène : elle est comme un cheval sans bouche ni éperon qui vous emporte où il lui plaît d'aller. La plume d'oie est blanche, nette et légère ; son tuyau flexible frémit de plaisir entre les doigts qu'elle anime ; son duvet caresse légèrement la joue, son bec docile se prête à toutes les combinaisons du style ; elle va doucement à son but, sans bruit, sans efforts. sans aucun de ces affreux crachements et de ces bruits aigus de la plume de fer. A travers ce limpide canal, il vous semble que vous voyez vos idées descendre lentement et en bon ordre. l'un après l'autre, comme elles tombent en effet d'une tête bien faite. La plume de fer, au contraire, elle est morne. elle est vide, elle est obscure. elle a un œil pour tout voir ; mais ce qui se passe dans ses entrailles, nul ne le sait : elle brise, elle déchire, elle est violente, elle fait peur !

« Voilà pour la description physique des deux rivales. Quant aux considérations physiologiques de mon sujet, elles sont sans nombre. Le moindre inconvénient de la plume de fer, c'est d'être toujours et à chaque instant toute prête à écrire sur toutes sortes de sujets. Vous ne prenez pas la plume de fer. c'est elle qui vous prend ; elle vous tient par la bride : il faut marcher avec elle ; il faut aller, il faut courir à droite et à gauche. çà et là. par monts et par vaux. sauve qui peut ! elle est impitoyable ; c'est la machine à vapeur de la pensée; elle jette autour d'elle plus d'encre que d'idées. plus de fumée que de feu ; point de retard, point de repos, pas un moment de réflexion ; vous êtes l'âme damnée de la plume de fer ; allez donc, allez toujours : elle commande, il faut obéir. A mesure que votre main se fatigue et s'irrite à tenir cet

affreux stylet de brigandage, votre esprit obéit malgré lui à votre main; il s'irrite des difficultés, il s'emporte malgré lui; se voyant entraîné ainsi, il est à la fois plus irréfléchi et plus impitoyable; rien ne l'arrête, et rien ne lui fait peur. Une fois entraîné, perdu, égaré, dans ce tourbillon de ténèbres et de nuages, vous demandez pourquoi tel homme, d'un esprit doux et sémillant, est terrible et sans pitié, la plume à la main? cet homme écrit avec une plume de fer! Pourquoi celui-là, dont la parole est abondante et cadencée, est brusque et impoli dans son style? cet homme écrit avec une plume de fer! Pourquoi celui-là, qui est sage, calme, sans passion, renverse et brise, dans ses livres, l'autel et le trône? il écrit avec une plume de fer! Pourquoi ce bon homme, qui autrefois s'amusait à pêcher à la ligne et à nager en grenouille, se plaît aujourd'hui dans d'obscures et d'ignobles calomnies qui n'amusent personne, et lui font horreur et dégoût à lui-même quand il les a écrites? Croyez-moi, c'est l'influence de la plume de fer. Vous parlez de la poudre à canon, du feu grégeois, des chartes constitutionnelles; misères! comparées à la plume de fer!

«Mais la plume d'oie! la plume d'oie, au contraire, c'est la plume d'oie qui enfante les chefs-d'œuvre. Nous lui devons les plus beaux livres qui aient honoré l'esprit humain et la langue française; elle est la mère de toute sage réflexion. Grâce à elle, l'homme était forcé autrefois d'écrire sa pensée avec une sage lenteur, et ces lenteurs, c'était autant de gagné pour la beauté du style. La plume d'oie, loin d'être toujours toute prête et toute taillée, comme la plume de fer, exige, au contraire, mille petites préparations qui vous donnent le temps, à l'insu même de votre esprit, de réfléchir à ce que vous allez dire; d'abord il faut la tailler de vos mains, et c'est là un moment solennel dans votre travail; tout en aiguisant le bec de votre plume, votre pensée s'aiguise elle-même; vous allez chercher l'idée dans le fond de votre cerveau, tout comme vous allez chercher la moelle de votre plume. Quand votre plume est taillée, il vous la faut essayer avant de vous mettre à l'ouvrage, et c'est encore un petit délai dont votre pensée profite; si votre idée n'est pas bien nette encore, si vous n'êtes pas encore très-sûr de ce que vous allez dire, si votre discours n'est pas richement dessiné dans votre esprit, si vous ne voyez pas d'un coup d'œil, ce qui est la première condition de l'écrivain, le commencement, le milieu et la fin de votre discours, alors, ma foi! et sans vous chagriner vous-même en vous avouant à vous-même que vous n'êtes pas prêt encore, vous donnez encore un petit coup à votre plume. Cependant, l'idée arrive enfin, nette, claire,

précise, heureuse, et avec l'idée arrive l'expression. D'abord vous écrivez lentement, vous essayez votre plume; puis bientôt, comme un cheval bien ménagé, la plume marche plus vite; elle est souple, docile, fidèle; elle obéit à la main ou plutôt à l'esprit qui la dirige, un léger zéphyr, présage heureux, enfle la voile gracieusement courbée; vous voilà en plein air, en plein soleil, marchant sans courir dans une belle plaine sablée, allant à votre but, tantôt avec la rapidité de la flèche, tantôt par mille heureux et ingénieux détours, car, vous le savez, pour aller au cœur de l'homme, la ligne droite n'est pas toujours le chemin le plus court. Cependant, l'idée vient-elle à manquer, le besoin de repos vient-il à se faire sentir, la plume intelligente s'arrête d'elle-même. Vous profitez de cette douce halte pour jeter un coup d'œil en arrière : vos pensées à peine écloses se déroulent devant vous dans tout leur éclat printanier; après quoi, vous reprenez votre course, plus reposé et plus inspiré que jamais. Vive la plume d'oie! à bas la plume de fer!...

« D'autant plus que voilà une réponse sans réplique : comparez, je vous prie, les chefs-d'œuvre écrits avec le fer aux chefs-d'œuvres écrits avec la plume. Quelle différence, grand Dieu! entre ces deux procédés, et quel immense abîme les sépare! La plume d'oie, ou plutôt la plume de cygne, vous a donné tous les chefs-d'œuvre du grand siècle : œuvres du goût, de la raison, du bon sens et de l'esprit français, ces nobles œuvres méditées à loisir, qui vivront éternellement à l'éternel honneur de l'esprit humain : l'*Art poétique* de Despréaux, les tragédies de Racine, les chapitres de La Bruyère, les comédies de Molière, à quelle plume les devons-nous? Croyez-vous que ces grands génies du grand siècle, si attentifs sur eux-mêmes, se seraient fort accommodés de cette furie sans frein qu'on appelle la plume de fer? Ils avaient la main trop légère et l'esprit trop posé; Pascal lui-même et Bossuet, ces génies sévères, ces terribles chrétiens, auraient eu peur de se servir de cette arme acérée, car, dans Pascal et dans Bossuet, vous trouvez souvent, de temps à autre, telle phrase partie du cœur que jamais la plume de fer n'aurait écrite : *Elle florissait, avec quelles grâces, vous le savez, messieurs;* et toute cette touchante peinture d'Henriette d'Angleterre, quelle plume l'a donc écrite? Car la plume des grands écrivains sait, au besoin, être énergique et forte; mais la plume de fer, elle, ignore ces mille charmes si touchants auxquels elle ne saurait se plier; elle procède par sauts, par soubresauts que nul ne saurait expliquer. Savez-vous quelles sont ses œuvres de chaque jour? Frémissez! C'est la plume

de fer qui écrit ces longs articles de journaux politiques qui ont endurci les esprits et le cœur de la nation la plus policée et la plus éclairée de l'Europe ; c'est la plume de fer qui jette chaque jour en pâture aux oisifs tant de calomnies déshonorantes pour une nation comme la nôtre ; c'est la plume de fer qui a remis en lumière les sanglantes théories de 93, évangile de cannibales, auquel la plume de fer a ajouté des notes et des titres de chapitre ; c'est la plume de fer qui s'est chargée de réhabiliter dans l'art le laid et le difforme ; c'est elle qui a écrit ces magnifiques théories littéraires, où il est démontré que la courtisane et le forçat sont désormais les seuls héros du poëme, et qu'il n'y a dans les arts que les guenilles, la lèpre, les pustules et les ruines de tout genre.

« Avec quelle plume pensez-vous que nos grands génies modernes aient écrit ces affreux mélodrames où les cadavres sont entassés sur les adultères, où le cercueil suit de près le poison et le poignard, où toutes les passions difformes s'agitent indignement en hurlant d'horribles paroles empruntées à l'argot du bagne ou de l'enfer ? C'est la plume de fer qui a écrit tous ces drames ; elle est la plume chérie de l'usurier qui dépouille un pauvre jeune homme amoureux, du faussaire qui vole l'avenir d'une famille, du juge impitoyable qui signe un arrêt de mort, de la coquette sans cœur qui signe ou griffonne en souriant les cent mille petits prétextes d'une vertu qu'elle n'a pas. La plume de fer, c'est la honte, c'est le déshonneur, c'est le fléau des sociétés modernes ; enfin, je vous le dis, le monde ne mourra ni par la vapeur, ni par le gaz hydrogène, ni par les ballons, ni par les chartes constitutionnelles, ni par les chemins de fer, le monde mourra par la plume de fer.

« Je sais bien quelles objections pourront me faire quelques petits esprits à demi savants, en faveur de cet horrible stylet sans âme et sans cœur : la plume de fer, diront-ils, descend en ligne directe du stylet antique, *sæpe stylum vertas*. Mais quelle mauvaise et fallacieuse défense ! Le stylet antique traçait les lettres romaines sur un enduit de cire, qui en amortissait singulièrement la furie ; la plume de fer ne trouve, en son chemin, pas un obstacle. Le stylet antique, obligé de se frayer la route dans cette couche de cire, allait péniblement au pas ; la plume de fer court au galop. Le stylet antique gravait à grand'peine quelques lignes, qu'il était toujours facile d'effacer en retournant contre les lignes écrites l'autre bout de la plume. La plume de fer grave sur le papier, comme l'on gravait sur le cuivre, et elle ne revient jamais sur ses pas ; c'est une improvisation qui ne sait ni effacer, ni corriger, ni s'arrêter ; il faut qu'elle marche. Tant pis pour les

erreurs, tant pis pour les crimes, tant pis pour les calomnies qu'elle jette en chemin.

« D'où je conclus, comme j'ai commencé : ce méchant morceau d'acier, interposé dans la civilisation française, y jette tout à fait le même désordre que le grain de sable *placé là*, comme dit Bossuet, en parlant de l'urètre de Cromwell ! Les grands critiques cherchent bien loin d'où viennent tant de barbarismes imprévus, les grands politiques cherchent bien loin d'où viennent tant de résistances imprévues, ils ne savent pas s'en rendre compte à eux-mêmes, par la raison qu'ils sont, en effet, de très-grands critiques et de très-grands politiques. Aucun d'eux n'a songé à la plume de fer ! En effet, c'était là une solution trop simple et trop facile à prouver.

« Enfin, que vous dirai-je ? on m'assure que de grands génies, qu'il faudrait tuer à bout portant, s'occupent, à l'heure qu'il est, à perfectionner la plume de fer. Perfectionner la plume de fer, grand Dieu ! Hé ! malheureux, dans quel but ? Ce perfectionnement consisterait à trouver une plume de fer qui portât elle-même et qui distillât son encre comme le serpent porte et distille son venin. Par ce moyen, une rapidité nouvelle serait ajoutée à cette rapidité déjà effrayante, la main de l'écrivain resterait constamment fixée sur le papier, sans même que l'esprit eût pour se reconnaître le léger intervalle qui sépare encore la plume de fer de l'encrier où elle s'abreuve ! Si nous tombons encore dans ce progrès-là, c'en est fait, la fin du monde est proche.

« L'esprit humain reste sans défense contre ses propres excès, et la société, envahie soudain par une improvisation sans fin, sans terme et sans contre-poids, devient un sauve-qui-peut général. En vérité, messieurs, je ne connais pas de danger plus terrible que le progrès. »

Ainsi parla notre ami Thomas, qui fut beaucoup plus éloquent que je ne pourrais vous le dire. Il est, comme vous voyez, tout à fait le véritable descendant de cet apôtre obstiné qui niait la résurrection du Christ, et à qui notre Sauveur fut obligé de débiter ces deux rimes latines :

Vide pedes, vide manus,
Noli esse incredulus.

Jules Janin.

LES FÊTES ANNUELLES.

Les mois de novembre et de décembre sont, sans contredit, les plus religieux du calendrier. Sans parler du cortége de saints illustres à la mémoire desquels la liturgie consacre un jour et un office particuliers, chacun de ces mois contient une des quatre plus grandes fêtes célébrées annuellement par l'Église. Novembre s'inaugure par une solennité qui rappelle le souvenir des glorieux fondateurs du christianisme, des martyrs qui ont répandu leur sang pour le triomphe de cette religion divine, des apôtres qui ont annoncé aux nations corrompues par le matérialisme *la bonne nouvelle* de la régénération de l'humanité, des pères qui ont illuminé le monde de leurs écrits, de tous les saints enfin, de tous ceux qui, par une vie édifiante, ont été jugés dignes, au tribunal de la sagesse infaillible, d'être couronnés, ici-bas, des palmes célestes, afin que la béatitude s'assît sur leur tombeau comme un exemple et un modèle à suivre pour tous les chrétiens. La commémoration des œuvres providentielles accomplies par les élus se célèbre avec la même pompe que les plus grandes fêtes instituées aux divers anniversaires de la vie immortelle de l'élu des élus.

L'autel resplendit de l'éclat des cierges allumés. Les chants, tour à tour graves et doux, se mêlant aux vibrations puissantes de l'orgue, font retentir les voûtes des basiliques, tout imprégnées des parfums de l'encens et des soupirs de la prière. Il semble qu'en ce jour, cher à toutes les âmes vraiment chrétiennes, les cieux s'entr'ouvrent et laissent apercevoir les figures sereines des bienheureux qui goûtent la paix du Seigneur, et viennent recueillir les pieux hommages des mortels agenouillés au pied de leurs autels. Ce sont comme des voix mystérieuses qui disent : « Enfants, nous avons, comme vous, accompli ce rude pèlerinage de la vie, notre cœur a battu des mêmes passions, notre esprit s'est égaré dans les mêmes chimères ; mais la foi, ce divin phare, nous a guidés ; la grâce, ce secours d'en haut, nous a soutenus. Ayez courage, il est un port où le pèlerin se repose de ses fatigues, et où une félicité éternelle devient le prix de ses combats. Ayez l'espoir, car si vous nous priez ici-bas, nous prions pour vous là-haut. » Heureux celui qui sent en ce jour l'amertume dont son cœur est rempli s'en aller goutte à goutte, celui qui rafraîchit son front brûlant et laisse le fardeau de ses pensées sur les dalles du sanctuaire.

Le lendemain est également consacré à la mémoire de ceux qui ne sont plus; mais la nef n'a plus le même aspect. L'église prend ses voiles de deuil, elle est tendue partout de draperies funèbres. Aux chants d'allégresse et de délivrance succède une lugubre psalmodie. L'orgue gémit lentement. C'est que ce n'est plus là un jour de fête. Il ne s'agit plus de célébrer la gloire de ceux qui se sont immortalisés dans le Seigneur; les fidèles viennent seulement apporter le tribut de leurs prières à ceux qu'ils ont aimés et que la mort leur a ravis. Sombre jour, qui réveille bien des douleurs assoupies, qui rouvre bien des sources de larmes! Cette incertitude de la mort, qui a inspiré à nos orateurs sacrés de si éloquentes paroles, n'est-elle pas, en effet, le poids fatal que tout homme traîne après soi. Et quand, étourdi par le tourbillon de la vie, on n'y songe pas pour soi-même, le 2 novembre remet sous nos yeux cette effrayante perspective, en nous rappelant devant les autels pour rendre de derniers devoirs aux êtres dont nous avons touché la main, entendu la voix, pressé le cœur contre le nôtre, et dont le souvenir n'est déjà plus qu'une apparence fugitive que le temps efface de plus en plus.

Qui ne serait confondu de la grandeur de pareils mystères? et où trouver un plus profond enseignement de l'immortalité que dans la mort même? Au sortir des églises, la foule se rend dans les cimetières, et chacun dépose, sur l'humble croix de bois ou sur le riche mausolée qui couvre les cendres des siens, un gage de sa douleur et de ses regrets. Malheur à celui qui, agenouillé devant cet imposant autel qu'on appelle la tombe, nourrirait dans son cœur le secret poison du doute et se sentirait tenté de proclamer le culte du néant! C'est dans l'asile de la mort, face à face avec cette idée saisissante, que, s'il recule épouvanté, l'homme doit trouver un refuge dans la bonté de Dieu et le pressentiment de la vie future. Combien seraient plus amères les larmes que nous versons sur la dépouille de nos proches, si nous ne conservions le radieux espoir de les revoir un jour. Au sceptique stérile, à l'incrédule au cœur glacé, nous nous écrierions comme le poëte :

Voir mourir ce qui t'aime, Elvire, et réponds-moi!

Il n'y a qu'une âme déshéritée de toutes les facultés aimantes qui puisse subir une pareille épreuve sans s'amollir.

A Paris, le jour des morts, la foule, dans tous les cimetières, est

considérable. Riches et pauvres, confondus dans l'égalité de la douleur, les uns dans leurs équipages, les autres à pied, franchissent l'enceinte de la capitale et s'acheminent vers le champ du repos. L'encombrement est tel, que la police est obligée de préposer des employés pour que l'ordre ne soit point troublé.

Des familles entières viennent honorer les générations qui les ont précédées dans la paix éternelle. Des couronnes, des bouquets, des arbustes, de simples fleurs, emblèmes de douleurs profondes, sont attachés par des mains pieuses aux autels funéraires des mausolées, ou déposés parmi les cyprès qui croissent autour des tombes. En ce jour de deuil général, l'étalage des marbriers, bien qu'il soit considérable, suffit à peine à l'empressement du public.

Cette année, une foule immense se pressait au cimetière Montmartre, que l'agrandissement qu'on lui a donné dans ces derniers temps rend maintenant le plus important peut-être de la capitale. Tout le monde a remarqué la croix qui s'élève sur le terre-plein auquel viennent aboutir les deux allées principales qui conduisent dans tous les détours de la nécropole. Ce fut une étrange surprise pour nous de voir, le jour des morts, plusieurs rangées de personnes agenouillées sur le soubassement et autour de cette croix, et priant avec ferveur. Nous demandâmes à un des gardiens ce que cela signifiait, et pourquoi ces personnes si pieuses n'allaient pas prier plutôt à l'endroit où reposaient leurs parents qu'au pied de cette croix, qui ne devait pas être une sépulture particulière.

— Monsieur, me répondit le gardien, les personnes que vous voyez ignorent où ont été inhumés ceux dont elles viennent honorer la mémoire. Il y a, dans le fond du cimetière, un vaste emplacement qu'on appelle la fosse commune, et où sont ensevelis pêle-mêle tous ceux dont les familles n'ont pas été assez riches pour acquérir un terrain à part. Cette croix a été instituée pour recevoir les hommages décernés aux malheureux qui n'ont point d'asile même dans la cité de la mort.

Cette réponse nous fit une profonde impression ; elle nous rappela involontairement un chapitre des *Mémoires d'outre-tombe*, que nous avions lu il y avait peu de temps, et dans lequel Chateaubriand raconte qu'il ignore lui-même où les cendres de sa sœur, cette Lucile dans laquelle les imaginations complaisantes se plaisent à voir la muse qui a inspiré René, ont reçu les honneurs de la sépulture : « Quel fossoyeur, s'écrie l'illustre écrivain, m'indiquera la place où repose Lucile? à

quel nomenclateur des ombres irai-je demander cette dépouille si chère ? »

Ainsi tant de familles indigentes partagent de nos jours la douleur qu'a éprouvée l'auteur du *Génie du christianisme*. Les âmes de la foule se confondent dans le même sentiment avec la plus grande âme du siècle, et d'humbles chrétiens viennent suspendre, de leurs mains tremblantes, au signe sacré de la rédemption l'*ex-voto* de la piété filiale. O ombres vagabondes qui n'avez rien possédé sur cette terre, pas même l'espace qui doit vous servir d'éternel refuge, comme vous devez accueillir avec un doux sourire le tribut qu'on rend à votre mémoire, et que ces ferventes prières doivent traverser les airs pour monter jusqu'au trône de Dieu !

Il n'y a que dans les grandes villes, les grands centres de population, que la mort perd ainsi de son prestige, et devient un accident vulgaire. Dans un village, le plus pauvre des habitants a une fosse à part sous le tertre que domine une croix de bois noir. Pendant de longues années, sa famille, ses amis viennent tristement contempler sa dernière demeure. Chez nous, la mort est une marâtre ; elle a des enfants qu'elle berce sur son sein, et d'autres qu'elle repousse.

Mais éloignons ces idées funèbres, et revenons aux consolations et aux espérances immortelles que la religion place à côté des misères de la vie. De même que les lois de l'Église préparent la solennité de Pâques par la pénitence du carême, elles font précéder aussi la fête de Noël des exercices spirituels de l'Avent. La chaire catholique s'ouvre, à cette époque, aux orateurs sacrés, jusqu'au moment où la foule pousse avec amour le cri de : Noël ! Noël, c'est-à-dire : Délivrance, affranchissement, salut, rédemption ! Un sauveur nous est né ! selon la parole de Bossuet.

Il est minuit, l'heure du berger pour les amoureux ? l'heure des fantômes pour les enfants ? Non : il est minuit, l'heure de l'humanité tout entière :

Et renovabis faciem terræ.

La face de la terre est changée ; ce n'est plus devant les cohortes d'Alexandre ; ce n'est pas César qui achève la conquête de l'univers, c'est le fils de l'Esprit et de la Vierge qui naît dans une étable, qui a pour premier berceau une crèche, et déjà à l'orient, d'où le soleil se lève, les rois mages, qui lisent dans le livre des astres, ont aperçu l'étoile qui annonce la bonne nouvelle. Ils se sont mis en route, chargés de présents pour celui qui doit régénérer le monde.

A minuit, toutes les familles chrétiennes doivent veiller, et sanctifier par le divin sacrifice, si elles le peuvent, l'anniversaire de la naissance de celui qui a réhabilité les femmes et affranchi les esclaves, de celui qui, en touchant au front les sociétés antiques, les a fait tomber en poussière, poussière féconde, d'où doit jaillir la société de l'avenir.

Heureux ceux chez lesquels ces divines fêtes réveillent le sentiment de la foi, de l'espérance, de la charité, de toutes ces vertus solides dont le siècle où nous vivons rend la pratique si difficile. C'est de notre époque qu'on peut vraiment répéter avec une secrète terreur ces paroles évangéliques : Il y aura beaucoup d'appelés et peu d'élus.

Mais il est temps de changer d'ordre d'idées. Le temps, qui marche pendant que nous écrivons, a retourné le sablier et changé le millésime de l'année. C'est aussi là une fête chère aux familles. Les aïeux auxquels Dieu compte encore un an de grâce et qui se voient revivre dans leur seconde génération, les pères et mères entourés de leurs enfants chargés des joyeux présents connus sous le nom d'étrennes, c'est là une joie pure et sans mélange qu'on goûte en se comptant au sein du foyer domestique; ne compense-t-elle pas bien des peines et bien des soucis emportés par l'année qui s'enfuit sur l'aile du temps?

L. G.

Contes et Nouvelles.

LES DEUX COFFRETS.

HISTOIRE ORIENTALE.

Deux jeunes filles causaient sur une terrasse, se penchant sur son balustre de granit rose, que découpaient de grands trèfles à jour.

— Il ne passe plus personne dans le chemin. Que je m'ennuie, ma sœur !

— Et moi !.. c'est à m'en endormir !

— Si nous allions nous amuser à notre toilette ?

— N'avons-nous pas essayé déjà, aujourd'hui, toutes nos plus jolies parures.

— C'est vrai ; mais voyez, ma sœur, voici la vieille Persanne qui vient de ce côté ; appelons-la, et faisons-lui nous conter une de ses histoires où il y a tant de géants et de fées... C'est si amusant, une histoire...

— Oui, quand on n'est pas forcé de la lire.

— Eh ! ma bonne vieille dame, voulez-vous monter ici ?

Les deux sœurs comptaient à peine quatorze ans ; c'étaient les filles d'un riche seigneur géorgien, qui habitait la jolie ville de Ganja. Les femmes de la Géorgie passent pour les plus belles qui soient au monde ; aussi l'on jugera de quelle beauté brillaient ces deux jeunes filles, quand on saura qu'à leur âge elles étaient citées, de Ganja à Téflis, comme deux merveilles de grâces. Mais, hélas ! leur esprit répondait mal à leur figure : orgueilleuses de ces dons que la nature leur avait prodigués, elles étaient hautaines au point de regarder tout le monde avec mépris ; fort gâtées par leur père, elles étaient paresseuses à n'avoir jamais touché une aiguille ; aussi, étaient-elles d'ordinaire aussi ennuyées qu'elles étaient belles. Cela leur était bien dû.

La Persanne venait d'arriver devant elles sur la terrasse.

C'était une petite vieille d'un aspect fort bizarre : courbée par l'âge, elle s'appuyait sur une béquille d'ébène ; un large vêtement de cachemire grossier à grandes palmes jaunes tombait sur ses pieds chaussés de longues babouches pointues ; une coiffure gigantesque montait en spirale, posée droite sur sa tête, et nouée à l'extrémité par des rubans verts : son nez, aiguisé comme un bec d'aigle, tombait sur sa bouche largement fendue et toute goguenarde ; ses petits yeux grésillaient sous un sourcil blanc qui rappelait celui d'un chat ; et pourtant cette physionomie, presque effrayante, était relevée par un air plein de bonté et de finesse.

— Bonjour, mes toutes charmantes, dit-elle en hochant la tête. Qu'y a-t-il pour votre service ?...

— Ah ! madame, nous nous ennuyons, et si vous aviez à nous dire un de ces beaux contes...

— Une de ces belles histoires que vous savez...

— Bien !.. eh ! eh ! dit la vieille, ma mémoire a rapporté de Bagdad, Golconde et Samarcande, une provision de nains, de génies, de fées.

— Oh ! c'est cela... Que nous ayons bien peur.

— Nenni, mes belles, j'aime mieux vous enchanter : écoutez celle-ci :

« Le prince Zéfélis, chassé de Trébizonde par les Bulgares, s'était enfui dans une caverne du mont Caucase, n'emmenant avec lui que ses deux jeunes filles, nommées Asly et Joconda. Tout un grand jour s'était passé dans cet épouvantable lieu, et les deux petites princesses pleuraient tout bas parce qu'elles avaient faim, n'osant en rien dire à leur père. Après avoir beaucoup pleuré, elles s'endormirent. Le prince Zéfélis profita de leur sommeil pour les laisser un instant seules, et sortit de la caverne pour aller quérir dans quelque chaumière voisine au moins un gâteau de maïs. Quand Asly et Joconda se réveillèrent, ne trouvant plus leur père à leurs côtés, elles se prirent à pleurer de plus belle en l'appelant, et s'avancèrent dans l'ombre pour sortir de la caverne. Mais elles s'égarèrent si bien, qu'après avoir marché deux grandes heures en trébuchant au milieu des ténèbres, elles se laissèrent tomber à terre dans leur désespoir, en se rapprochant l'une de l'autre, parce qu'elles avaient bien froid et aussi bien peur...

« Soudain, une lumière jaillit autour d'elles, plus douce que celle de la lune dans les lilas blancs : elles se trouvaient à l'entrée d'une grotte enchantée, dans laquelle leurs regards se plongèrent. Les parois de la grotte étaient incrustées de coquillages aux mille nuances, et sa voûte était ornée de grandes lames de cristal, découpées en feuillage, d'où s'échappaient des reflets de rose pâle et de bleu tendre. Mais la chose la plus merveilleuse qui frappa leurs yeux, fut un joli bosquet qui s'élevait au fond ; ce bosquet avait deux parties distinctes : sur sa droite, il était formé par un grand buisson de fleurs, où les mille-roses, les pivoines de pourpre, les tulipes diaprées le plus richement, les anémones aux cent couleurs, les lis de neige, entremêlaient jusqu'à la voûte leurs tiges, leurs boutons, leurs parfums ; sur la gauche du bosquet s'élevaient de hautes touffes de blé, pleines de bluets, et dans lesquelles s'entrelaçaient des pampres garnis de grappes vermeilles. Et voilà tout à coup qu'une dame, belle et sereine comme une belle nuit, sortit du bosquet en écartant d'une main les blés et de l'autre les fleurs. Des épis d'or et des roses d'argent ornaient sa chevelure ; sa robe de gaze, semée d'étoiles luisantes, était serrée par une cordelière de perles ; elle tenait à la main une baguette d'ébène étincelante de pointes de diamant.

« — Asly et Joconda, dit-elle, votre noble père, le prince Zéfélis, auquel je m'intéresse, ne pourra vous être rendu avant cinq grandes années. Vous allez vous trouver seules dans le monde, sans secours ; mais je puis venir à votre aide en vous faisant à chacune un présent.

Allez toutes deux dans mon bosquet, cherchez, et rapportez-moi ce que vous aurez trouvé.

« Les deux princesses se hâtèrent d'obéir : Asly s'en alla fureter dans le buisson de fleurs. Joconda dans les touffes des blés ; et elles revinrent bientôt déposer aux pieds de la fée, Asly un gros œuf d'autruche nacré, Joconda, une belle citrouille orangée.

« La fée toucha de sa baguette l'œuf d'autruche, qui se brisa soudain en laissant échapper un coffret de cristal, pas plus long que le doigt, qui flamboyait comme s'il eût été plein de rayons de soleil. Ayant mis sa baguette sur la citrouille, celle-ci se rompit à son tour en éclats, et laissa voir un petit coffret de bois sur lequel étaient peints grossièrement une fleur rouge et un oiseau jaune.

« — Joconda, dit la fée, lequel des deux coffrets veux-tu ?

« — Mon Dieu, ma belle dame, répondit Joconda d'une voix charmante, puisque je vous ai apporté cette belle grosse citrouille, donnez-moi le coffret qu'elle contenait.

« — Soit ! Et toi, Asly, veux-tu un coffret semblable à celui de ta sœur ?

« — Mon Dieu, ma toute belle dame, répondit Asly d'une voix frémissante de désir, voulant imiter en vain l'humble langage de sa sœur, — puisque je vous ai apporté ce bon gros œuf d'autruche, donnez-moi...

« — Le coffret de cristal ?.. dit la fée en souriant. Puis, prenant une voix grave : Asly, dit-elle, songez bien à ceci : le coffret de bois peut tomber sans se briser ; s'il s'ouvre, il répandra tant qu'il sera ouvert ce qu'il contient et sans pouvoir jamais se désemplir ; tandis que le coffret de cristal est fort fragile, et, s'il se brise, adieu le charme qu'il contiendra pour vous...

« — Puisque Joconda a choisi le coffret de bois, dit Asly en baissant les yeux, il serait bon que nous n'eussions pas toutes deux le pareil...

« — Soyez contente... Adieu Asly, adieu Joconda, et n'oubliez pas la fée du Caucase !

« Disant cela, elle toucha de sa baguette le front des deux princesses qui s'endormirent profondément.

« Quand elles se réveillèrent, elles étaient dans une plaine déserte, portant chacune leur coffret dans leur ceinture.

« — Asly, ma sœur, que vous êtes belle ! ah ! que vous êtes belle ! s'écria Joconda ; c'est le charme de votre coffret qui commence.

« En ce moment une caravane passa devant les deux princesses. La

beauté d'Asly était si merveilleuse que les gens de la caravane s'arrêtèrent pour l'admirer, puis la prièrent respectueusement de monter dans un grand palanquin bariolé, porté par deux chameaux, lui disant que la ville la plus prochaine était bien loin !... Asly se laissa monter dans le palanquin, sans souffler un mot, pendant que Joconda trouvait mille gracieuses et bonnes paroles pour remercier les gens de la caravane. Ce fut pourtant presque avec difficulté qu'on la laissa prendre place près de sa sœur. On marcha tout un grand jour. Asly, quand les yeux n'étaient pas sur elle pour l'admirer, s'ennuyait, puis par moments semblait toujours pleine d'inquiétude pour son riche coffret. Et, tout en s'ennuyant, elle se disait à elle-même avec pitié : « A quoi, mon Dieu, peut servir à Joconda son vilain petit coffret de bois ! » Cependant celle-ci était loin de partager l'ennui de sa sœur ; dans les tableaux variés qui se déroulaient sur le chemin, elle trouvait de ravissants sujets de récréation sur lesquels son esprit s'exerçait tout bas.

« La caravane était entrée depuis deux jours dans d'affreux déserts : un sable de feu, un ciel de feu. Les vivres commençaient à manquer ; quant à l'eau, il n'y en avait plus une goutte. On ne faisait plus attention à la belle Asly qui continuait à s'ennuyer et à trembler de sa situation. Joconda fit tout à coup remarquer à quelques personnes que, sur leur gauche, les sables avaient une couleur plus foncée, bien tranchée ; que cela pourrait fort bien leur venir des infiltrations souterraines de quelque source qui serait située plus loin de ce côté. On applaudit à sa remarque en partageant son espérance. On se dirigea vers le point qu'elle avait indiqué, et, en effet, une source fut découverte entre deux pierres cyclopéennes. Alors on s'empressa autour de la sage jeune fille, avec un plaisir et une admiration dont Asly n'eut aucune part, ce qui la fit soupirer amèrement.

« — Voyons donc à mon tour, se dit Joconda, ce qu'il y a dans mon petit coffret... car je puis l'ouvrir.

« A peine l'eut-elle ouvert, que du blé, du riz, de l'orge, commencèrent à s'en échapper à longs flots. Des cris de surprise partirent à la vue de cet enchantement : un vieux chariot est mis en pièce, on allume du feu, on remplit à la source des vases d'airain dans lesquels on fait bouillir le riz et le blé dont on pétrit un grand nombre de gâteaux qu'on fait ensuite cuire sous la cendre brûlante. On était sauvé. Et la caravane put ainsi arriver à la ville, tranquillement, après trois grands jours de marche dans les sables.

« Ce ne fut bruit dans la ville que des deux princesses qui venaient

d'arriver. Le roi, à la vue d'Asly, en fut si émerveillé qu'il la fit venir dans son palais et la prit pour sa fille adoptive. La disette avait été grande cette année ; grâce à son coffret, Joconda put secourir les pauvres qui souffraient beaucoup. Asly séduisait les yeux, Joconda gagnait les cœurs ; l'une plaisait, l'autre charmait ; celle-ci était admirée tout haut, celle-là, bénie tout bas.

« Cinq ans s'étaient écoulés. Un matin, le roi apprit aux deux sœurs que le prince Zéfélis, leur père, venait de lui faire savoir son arrivée. Aussitôt Asly de courir à sa toilette, et de se mettre entre les mains de ses suivantes pour qu'elles lui missent ses beaux atours : pendant ce temps, elle serrait entre ses mains son cher petit coffret de cristal pour éprouver encore plus les effets de son charme. Une de ses femmes ne lui posant pas selon sa fantaisie un diamant dans ses cheveux, elle entra dans une si méchante colère qu'elle frappa la pauvre fille... Mais dans le brusque mouvement qu'elle fit, son coffret lui échappa de la main, et tomba sur les dalles en se brisant en mille morceaux : deux rayons d'or brillèrent, en détonnant, puis s'évanouirent... Et sur les débris du coffret gisait une belle rose qu'Asly releva, mais qui bientôt mourut sous son souffle, étiolée, fanée...

« La malheureuse princesse tomba malade de désespoir, et, quelques jours après, on cherchait en vain sur le front d'Asly la rose de la beauté qui jadis y était fraîchement épanouie. Elle faillit mourir, mais les bonnes paroles d'amitié de sa chère Joconda surent la rappeler à la vie et à l'espérance du bonheur. »

Voilà mon histoire, mes chers enfants, dit la vieille Persanne aux deux jeunes filles. La fée du Caucase vous fit présent à votre berceau du coffret de cristal, tâchez d'obtenir de ses bonnes grâces l'autre que reçut Joconda.

N'oubliez pas ceci : « La beauté est la rose de la figure, et a l'âge des roses ; la bonté est la rose de l'âme, et l'âme ne meurt pas ! »

ALFRED VANAUD.

LEONARD LE JOAILLIER

OU LES DEUX MOMIES.

Tout voyageur que ses affaires ou ses goûts appellent à Bayonne commence d'abord par admirer l'heureuse position de l'ancienne capi-

tale des Basques sur les rives charmantes de la Nive et de l'Adour ; il ne manque pas ensuite de s'extasier devant les imposantes fortifications dues au génie de Vauban et illustrées par le fameux siége de 1814 ; il tient également à parcourir, en longeant les remparts, ces magnifiques *Allées marines*, ornées de si belles pierres taillées, et qu'une foule élégante et fashionable envahit chaque dimanche ; il est surtout curieux de visiter, aux heures du reflux, cette grotte mystérieuse où les patrons des barques, les poëtes du lieu et les flots de l'Océan viennent se briser, rêver et dormir tour à tour.

Mais après ces premières visites, toutes fécondes en impressions (style de touriste), si l'envie lui prend de voir les trois quartiers de la ville formés par les deux rivières, il avisera maintes curiosités plus ou moins dignes de son attention. La plus remarquable est une boutique de joaillier située vers le milieu de la rue d'Espagne, et dont l'étalage, étincelant de bijoux d'or et d'argent, ne déparerait pas, dans la capitale, les galeries du Palais-National ou le boulevard des Italiens. Jusque-là, rien qui s'écarte de l'ordre habituel des choses. Au siècle où nous sommes, on conçoit sans beaucoup de peine qu'un orfévre opulent cherche, à Bayonne comme ailleurs, à éclipser ses rivaux ; mais ce qu'on ne s'explique pas aussi facilement, c'est un groupe sculpté en relief placé au-dessus de la porte de la boutique, et représentant les attributs de l'orfévrerie soutenus en apparence par deux figures égyptiennes tellement sèches et noires qu'à leur premier aspect il est impossible de ne pas reconnaître deux véritables momies.

Il y a quelques années, un savant élève de Champollion, passant à Bayonne, fut frappé de l'étrangeté de ce monument ; il lui parut devoir nécessairement renfermer un sens mystérieux que les hiéroglyphes tracés sur les momies ne lui révélaient point, et dont le joailler ou ses amis pouvaient seuls lui donner l'explication.

Voici ce que lui raconta une personne digne de foi, et parfaitement au fait des singulières aventures de Léonard le joailler, car tel est le nom et le titre inscrits en lettres dorées sur l'enseigne bleu d'azur du riche marchand.

« Il y a dix ans à peu près qu'on voyait encore à Bayonne un bon vieux batelier gagner sa vie à pêcher à la mer ou dans l'Adour, à passer les commis des marchands d'un quai du port à l'autre, ou à promener les oisifs sur la rivière. Or, ce batelier avait un fils unique nommé Léonard, auquel il destinait pour tout héritage ses filets et sa

barque, celle-ci munie de deux belles rames, d'un petit mât peint en vert et d'une voile latine.

« Toute l'ambition du brave homme était de voir son fils lui succéder dans le métier qu'il tenait lui-même de son père ; sa femme d'ailleurs, et quelle femme de ménage ! partageait sa façon de penser, et ils se disaient souvent l'un à l'autre : — Quand on n'a qu'une petite barque il ne faut pas gagner le large ; Léonard sera pêcheur comme moi, et ses enfants seront pêcheurs comme lui.

« Cependant, par une heureuse dérogation à leurs principes, quoiqu'ils ne sussent lire ni l'un ni l'autre, ils avaient envoyé leur fils à l'école gratuite des Frères, et le petit Léonard, tout espiègle qu'il était, fit des progrès si rapides qu'en peu de temps il savait bien lire, avait une belle plume, et connaissait parfaitement son arithmétique et son orthographe. Mais, ce qui l'intéressait plus que tout le reste, c'était la géographie et l'histoire naturelle, particulièrement celle des pierres précieuses. Il savait par cœur tout ce qu'en disaient les petits abrégés mis entre ses mains ; ce n'était pas grand'chose, mais, pour suppléer à leur insuffisance, il s'arrêtait souvent devant les étalages des libraires et des bouquinistes, et il trouva de la sorte le moyen de faire, à bon marché, un cours de géographie sur de superbes cartes illustrées et enluminées.

« Bref, il était clair que Léonard pouvait prétendre à autre chose qu'à devenir patron de barque ; il se plia pourtant aux exigences de ses parents, qui étaient un peu aussi celles de la nécessité; il apprit à manier les rames, à diriger le gouvernail, à ferler et déferler la voile, à jeter et retirer l'ancre et les filets ; mais après un certain temps il fut aisé de s'apercevoir que cette vie ne lui allait pas du tout ; au moindre prétexte il esquivait la corvée, courait flâner par les rues, ou stationner devant une nouvelle carte du royaume de Golconde, au grand risque, pour ses épaules, de pousser enfin à bout la longanimité paternelle.

« Les choses allaient de ce train, lorsqu'un beau jour, en passant sur le port, il s'aperçut que la frégate à vapeur *l'Orénoque* faisait ses préparatifs de départ ; ce navire, qui venait du Havre, avait relâché à Bayonne pour réparer quelques avaries ; maintenant il allait faire route pour l'Egypte ; déjà la vapeur s'échappait des soupapes avec un sifflement horrible, et la haute et noire cheminée, semblable à un soupirail de l'enfer, vomissait par tourbillons une fumée sombre. Loin d'intimider Léonard, ce spectacle formidable ne fit qu'augmenter le désir qu'il nourrissait depuis longtemps de faire un voyage sur mer. Comme il ouvrait de grands yeux pour mieux examiner la frégate, il

aperçut à travers les ondulations de la vapeur une pancarte imprimée suspendue à l'arrière : il parvint à y lire ces mots :

« *L'Orénoque est de partance pour Alexandrie. On demande un jeune homme de bonne volonté, sachant lire et écrire, pour servir au bureau et à la table du capitaine.*

« Léonard se sentait quinze ans, une grande envie de voyager et un dégoût plus grand encore de ramer sur la Nive et l'Adour. La délibération ne fut donc pas longue : sans prendre le temps de consulter son père, qui se fût probablement opposé à son dessein, il se jette dans le premier bateau qui se trouve sous sa main, rame vers la frégate, sur laquelle il monte par une échelle de corde, qu'il saisit, ivre de joie, comme l'échelle même de la fortune.

« Les connaissances que possédait le jeune homme et son air ouvert convinrent au capitaine, qui, pressé de partir, l'admit à son service sans plus de formalités, et le fit inscrire sur le livre de l'équipage.

« — Léonard, lui dit-il en lui frappant doucement sur l'épaule, tu auras dix écus par mois et la table ; fais ton devoir, et je ne t'oublierai pas.

« Une heure après l'*Orénoque* avait perdu de vue la côte française. La frégate, excellente marcheuse et favorisée encore par le vent, volait, en quelque sorte, sur les ondes, ce qui ravissait tellement Léonard, que, tout entier à ses rêves, il n'éprouvait pas même l'ombre d'un regret d'avoir abandonné ses parents et sa ville natale.

« La navigation continuant d'être heureuse, l'*Orénoque* doubla sans aucun accident le cap Finistère, longea les rives du Portugal et de l'Espagne, et entra dans le détroit de Gibraltar, où les courants qui portent à l'est accrurent encore la rapidité de sa course ; mais, parvenue dans les parages des îles Baléares au milieu de la nuit, elle se vit forcée de s'arrêter, car le vent était tombé et quelques-unes des pièces de la machine à vapeur s'étaient dérangées ; pendant que le mécanicien travaillait à les remettre en jeu, deux ou trois matelots, harassés par la chaleur (on était alors au mois de juillet), eurent la folle idée de se mettre à l'eau ; Léonard ne manqua pas de les suivre. Un coup de sifflet avertit bientôt les nageurs de remonter à bord. Ils obéissent à l'instant, et l'on retire l'échelle, personne ne s'aperçoit de l'absence de Léonard.

« Le jeune imprudent s'était trop écarté du navire... Quand il vit qu'on l'oubliait, il poussa des cris perçants, mais le bruit des roues remises en action empêcha de l'entendre, et la frégate reprenait sa première vitesse... Léonard la suivit quelque temps des yeux à la clarté des étoiles, puis il ne la vit plus...

« Déjà sa vigueur faiblissait : sa poitrine était haletante, et sa vue troublée croyait voir les étoiles tourner autour de sa tête ; aucun espoir d'échapper à une mort affreuse ne lui était plus permis. Alors, se résignant à sa triste destinée, il confia son âme à Dieu, et lui demanda pardon d'être parti sans avoir seulement dit adieu à son vieux père, à sa mère qui l'aimait tant !

« Puis, se tournant sur le dos, il se coucha, comme dans un cercueil, entre les vagues, qui de temps en temps le couvraient de leur écume. Il ne tarda pas à tomber dans une sorte de léthargie, pendant laquelle il cessa d'avoir la conscience de ce qui se passait autour de lui.

« Plusieurs heures s'écoulèrent ainsi, quand il se sentit subitement saisi aux cheveux par une main vigoureuse. Il ouvrit les yeux, et vit le soleil levant qui semblait sortir de la mer comme d'une vaste couche brillante d'or et de pourpre.

« Léonard, recueilli par l'équipage d'un brick français qui faisait également route pour l'Egypte, fut traité avec tant de soin qu'il oublia bientôt les fatigues, mais non les angoisses qu'il avait éprouvées en se voyant si près de la mort.

« A son arrivée dans le port d'Alexandrie, il n'eut rien de si empressé que de se rendre à bord de l'*Orénoque*. Le capitaine et les matelots de la frégate virent paraître devant eux, frais et coloré comme une rose, le jeune servant qu'ils croyaient au fond de la Méditerranée.

« Cependant la bonne étoile de Léonard devait lui faillir encore plus d'une fois : au moment où son capitaine, de retour d'un voyage au Caire et à Saint-Jean-d'Acre, se disposait à revenir en France, il tomba malade, et mourut en peu de jours de la fièvre typhoïde qui désolait alors Alexandrie.

« Léonard pleura ce bon maître, qui était presque son ami, et, ne pouvant se résoudre à reprendre du service après une telle perte, il imagina d'acheter, du montant de ses épargnes, quelques marchandises d'Egypte qu'il pourrait revendre avec profit dans les ports de France. Il fit donc divers achats de sucre, de riz, de café venu de Moka, de dattes et de coton, et trouva le moyen de s'associer avec un marchand de Marseille, pour le nolissement d'un petit navire sur lequel ils s'embarquèrent tous deux avec leur pacotille.

« Ils avaient à peine perdu de vue la pointe de la pyramide de Chéops, qu'un violent coup de vent les accueillit en mer, et les poussa vers les côtes désertes de la Lybie, où ils relâchèrent dans une petite anse assez bien abritée. Là, Léonard et son associé descendirent à terre pour

explorer le rivage et reconnaître si le sable ne contenait pas des émeraudes, comme ils l'avaient entendu raconter à quelques voyageurs; mais, sur cette arène brûlée du soleil, ils ne trouvèrent rien, si ce n'est l'ombre de quelques dunes, où ils s'assirent pour se reposer. Le bruit monotone des flots qui déferlaient sur le bord, autant que la fatigue, endormit bientôt Léonard. Etendu sur le sable, il eut un songe merveilleux, dans lequel il lui sembla qu'il ramassait sur le rivage des diamants, des rubis, des saphirs, des topazes, des émeraudes, toutes sortes de pierres précieuses mêlées aux plus fines perles d'Orient. Mais, à son réveil, non-seulement ces richesses s'étaient fondues dans ses mains, mais encore le vaisseau qui portait sa fortune avait repris le large; il l'aperçut au loin sur les flots, semblable à un point noir prêt à disparaître derrière l'horizon.

« Abandonné sur une côte déserte et privé de toutes ressources, Léonard ne perdit pas courage; il ne voulut pas éteindre le faible espoir qui lui restait de ressaisir son bien et de se venger de la perfidie du marchand, car il ne pouvait douter que celui-ci ne l'eût volontairement délaissé dans ces lieux sauvages.

« Il marche plein de résolution vers le sud-est; ses souvenirs géographiques lui indiquant cette direction comme celle de l'Egypte. Pendant le jour, il se guidait sur le soleil, et, pendant la nuit, sur les étoiles, car, dans ces solitudes immenses comme une mer, pas un sentier pour se diriger. Lorsqu'il n'en pouvait plus de lassitude, de faim, de soif ou de sommeil, il se ranimait par l'espérance de rencontrer enfin quelque dattier chargé de fruits, quelque ruisseau d'une eau claire bordé d'un peu d'herbe. Quelquefois son rêve se réalisait, mais le plus souvent un mirage trompeur venait l'abuser. Au lieu de l'oasis ravissante entrevue au lointain, il ne trouvait que du sable aride et brûlant.

« Les accidents se multipliaient dans ce pénible voyage. Un jour, c'est un lion dont la terrible présence arrête Léonard dans sa route; le jeune homme grimpe en un instant à la cime d'un dattier. Le lion, qui s'était élancé sur lui, va rouler sur le sable, la gueule écumante et les yeux rouges de fureur; puis il se couche au pied du dattier, relevant de temps en temps sa tête énorme, et attachant ses yeux fauves et brillants sur le jeune homme, comme pour l'inviter à descendre.

« Trois jours et trois nuits se passèrent ainsi. Léonard se nourrissait des dattes qu'il avait sous sa main, et, la nuit, embrassant étroitement le tronc de l'arbre à la naissance de ses longues feuilles, il se livrait à un sommeil inquiet et souvent interrompu par les rugissements du lion.

« La position de Léonard devenait chaque jour plus critique ; la soif qu'il ressentait était d'autant plus ardente qu'il entendait et voyait couler au pied du dattier un ruisseau limpide et frais à défier l'imagination des poëtes.

« Léonard allait être vaincu dans cette étrange lutte et tomber d'épuisement, quand la scène changea. Une troupe d'Arabes à cheval, armés de yatagans et de fusils d'une extrême longueur, se dirigeait vers le dattier. Le lion s'étant levé, s'élança sur eux avec fureur, mais il tomba bientôt sous une grêle de balles.

« Puis, c'est une caravane qui s'avance. On la voyait au loin se dessiner comme l'ombre d'une nuée sur la plaine de sable. Le dattier, ou plutôt la source dont il était l'indice, paraissait le but vers lequel elle marchait. Les Arabes l'avaient compris. Ils se couchent ventre à terre, et demeurent comme morts, jusqu'au moment où la caravane est près de toucher à la source. Alors, à un signal donné, ils se lèvent, remontent à cheval, et fondent sur les pèlerins et les marchands.

« La mêlée fut vive et sanglante, mais la victoire resta aux voleurs, lesquels, après avoir massacré ou garrotté tous ceux qui tombèrent entre leurs mains, s'emparèrent des chameaux chargés de bagages et de marchandises, et, sans perdre de temps, s'enfuirent dans le grand désert.

« Léonard, ne les voyant plus, descendit de son arbre et commença par étancher la soif ardente qui le dévorait. Il parcourut ensuite le champ de bataille couvert de morts, et trouva un chameau qui n'avait aucune blessure, ainsi que diverses pièces de belles étoffes et d'autres objets de prix. Il disposa le tout sur le chameau, se hissa lui-même sur l'animal, et reprit sa route vers l'Egypte.

« Il s'était coiffé d'un vieux turban qu'il avait trouvé parmi les dépouilles, son intention étant de se faire passer pour musulman en arrivant en Egypte.

« Lorsque, après plusieurs journées de marche de son chameau, il arriva près du Caire, il fut regardé comme un voleur et dépouillé du riche butin qu'il avait glané sur les pas des Arabes. Son turban et la croyance qu'il était musulman le sauvèrent tout juste de la prison et de la bastonnade. Equipé de la sorte, notre aventurier, qui regrettait encore plus sa pacotille que la perte de ses étoffes et de son chameau, prit la route d'Alexandrie, dans l'espoir d'y trouver quelqu'un de connaissance qui l'aiderait à retourner à Bayonne, où, en gouvernant sa barque sur l'Adour, il pourrait à présent raconter d'étonnantes histoires aux curieux du pays.

« Il allait à pied et, tout en côtoyant la rive gauche du Nil, il s'arrêtait souvent au bord du fleuve, soit pour se désaltérer dans ses eaux douces, soit pour se reposer à l'ombre des palmiers et des sycomores. Il arriva qu'un jour, en voulant pénétrer dans un massif d'arbustes épineux pour y cueillir quelques fruits sauvages, il engagea de telle sorte son turban dans les rameaux d'un thérébinthe, qu'il ne put l'en retirer sans déchirure. Dans la pénurie où il se trouvait, cet accident lui parut d'abord un malheur extrême.

« Mais quelle n'est pas la surprise du pauvre jeune homme, lorsque, par le trou qu'il vient de faire à son turban, il voit sortir à la file une série des plus belles pierres précieuses qu'on puisse imaginer : des diamants, des rubis, des saphirs, des topazes, des émeraudes, enfin tout le beau rêve des bords de la mer!... Léonard se frotte les yeux pour voir si ce n'est pas encore un rêve; assuré qu'il est bien éveillé, il renferme son trésor dans le turban qu'il rajuste de son mieux, et gagne la ville d'Alexandrie, dont il n'était plus qu'à une demi-journée.

« Son premier soin, en arrivant, fut d'aller chez un lapidaire, auquel il eut la prudence de ne présenter qu'un beau diamant qu'il dit avoir trouvé sur les bords du Nil, ce qui, après tout, n'était pas un mensonge. Le lapidaire examina la pierre, et la trouva si fine, qu'il prétendit que le porteur l'avait certainement volée à quelque joaillier; Léonard eut beau protester, le marchand n'en voulait pas démordre; seulement, il consentait à ne pas dénoncer cette affaire au cadi, si le jeune homme voulait lui laisser son diamant pour la somme de 400 sequins d'or, — à peine la moitié de sa valeur. — Léonard, pensant au reste de son trésor, crut qu'il ne devait pas insister davantage, et voulut se tirer à tout prix d'entre les mains de cet homme. Les conditions acceptées de part et d'autre, le marchand introduit le jeune homme dans l'arrière-boutique pour lui compter la somme convenue, opération qu'il ne commença qu'après lui avoir demandé son nom et sa demeure, comme si l'on devait faire chez lui une prochaine perquisition. Ce ne fut pas tout encore : quand le lapidaire eut compté jusqu'au nombre de 300 sequins, il s'arrêta tout court.

« — Une idée me vient, fit-il à Léonard; puisque vous m'avez l'air de voyager par le monde, j'ai là deux objets de commerce dont vous devriez vous charger.

« En disant ces mots, il montrait de l'index deux énormes momies adossées contre le mur.

« — A quel prix me les passez-vous? répondit Léonard, qui venait aussi d'avoir une idée.

« — En Angleterre ou en France, vous revendrez facilement cela pour 200 sequins ; je me contente de 100 : la proposition vous va-t-elle?

« — C'est un peu cher, mais je tiens si fort à vous obliger que j'accepte le marché.

« — Dans ce cas, reprit le lapidaire avec un sentiment de satisfaction qu'il ne put dissimuler, cela fait tout juste les 400 sequins que je vous devais pour votre diamant.

« Léonard, rentré chez lui avec l'emplette singulière qu'il venait de faire, donna cours à son idée. Il se hâta de faire, avec un canif, une incision à l'abdomen de chacune des momies, et plaça dans ce creux toutes ses pierres précieuses, soigneusement enveloppées dans du coton, pour éviter qu'elles ne fissent le moindre bruit. Il recolla parfaitement l'ouverture, et attendit l'événement.

« Comme il l'avait prévu, le lapidaire, espérant que, selon l'usage, sa dénonciation lui vaudrait une récompense, ne manqua pas de revenir avec le cadi, pour faire chez Léonard une visite domiciliaire.

« — Jeune homme, dit-il en entrant, le bruit se répand que vous avez découvert un trésor ; la justice vient s'informer de la vérité.

« — A ces mots, le lapidaire et le cadi se mirent à fouiller partout, jusque dans le turban du jeune homme. Ils ne trouvèrent absolument que les 300 sequins comptés la veille. Le marchand n'eut garde, comme on le pense bien, d'inspecter les momies par lui vendues si chèrement.

« Ce fut là le terme des tribulations de Léonard. Sa mauvaise étoile venait de se coucher, et la bonne se levait toute brillante.

« Par l'effet du hasard, la même frégate à vapeur qui l'avait pris à Bayonne le ramena dans sa patrie après un an d'absence.

« Il retrouva son vieux père ramant sur l'Adour, et sa mère, qui, n'espérant plus le revoir, l'avait longtemps pleuré, puis avait repris sa quenouille, et filait chaque jour sa tâche de chanvre.

« Mais bientôt tout changea de face : revenu de Paris, où il était allé pour réaliser la vente de ses pierres fines, il se vit possesseur d'une fortune qu'on n'a jamais connue au juste, mais qui certainement dépassait plusieurs millions. Aussi ne songea-t-il guère à inquiéter le malheureux qui lui avait volé ses marchandises d'Egypte.

« Il a préféré faire construire une élégante maison qu'il possède actuellement à Bayonne, dans la rue d'Espagne.

« Pendant ce temps, il a complété son éducation ; il a surtout étudié à fond l'art du lapidaire, dans lequel il a fait tant de progrès qu'il est en état de diriger un des plus beaux établissements qui puissent exister dans ce genre.

« Sa boutique de joaillier attire les regards de tous les étrangers, et c'est en souvenir du service qui lui fut rendu par les deux momies dont il a été parlé qu'il les a placées sous le balcon de sa maison, en guise de cariatides.

« L'immense fortune de Léonard le met à même de se procurer les plus rares productions de la géologie, et généralement de l'histoire naturelle, qui fait toujours ses délices.

« Du reste, il aime toutes les sciences, et fait un digne usage de ses richesses ; sa maison est le rendez-vous des artistes et des savants, et ses mains versent de nombreux bienfaits sur les malheureux.

« Quant à son père et à sa mère, il leur a donné une jolie maison et un petit champ sur les bords de leur rivière. C'est là qu'il vient souvent lui-même s'entretenir de ses souvenirs d'enfance avec sa mère, filant au beau soleil d'automne, ou avec son père, parcourant encore d'un regard complaisant ces ondes riantes de l'Adour, que ses rames sillonnèrent tant de fois. »

CHARLES CHAUBET.

VARIÉTÉS.

LES ARMES DE BOURGES.

QUELLE EST L'ORIGINE DES ARMES DE BOURGES : UN ANE DANS UN FAUTEUIL ?

Nous commencerons par faire une observation importante. Si par ce mot on entend les *armoiries* de la ville de Bourges, on commet une grave erreur, car ici *armes* est pris dans son sens propre et signifie véritablement les objets offensifs et défensifs. La ville de Bourges portait anciennement pour armes blasonnées ou armoiries un agneau pascal avec une croix d'argent en champ d'azur ; mais c'était sans doute à une époque fort reculée, car de temps immémorial elle porte

d'azur à trois moutons passants d'argent, acornés de sable, accolés de gueules, clarinés d'or. Dans le dix-septième siècle on y ajouta un chef cousu de France, et pour supports un berger et une bergère avec leur houlette, ce qui, comme on le voit, était les armes parlantes du commerce et de la richesse de la province. Pour en revenir à l'âne dans son fauteuil, quelques-uns prétendent que, l'an 53 avant Jésus-Christ, les Gaulois s'étant révoltés, Vercingétorix, leur chef, confia la défense de Bourges, alors *Avaricum*, à un général nommé Asinius Pollo ; que celui-ci, malade de la goutte, se fit transporter sur la brèche dans un fauteuil, afin d'animer ses soldats par sa présence et par ses discours, et qu'il repoussa les ennemis. Ce fut en mémoire de cet événement que, changeant, par plaisanterie sans doute, Asinius en Asinus, on dit qu'un âne dans un fauteuil figurait les armes de Bourges, c'est-à-dire en était la défense.

Or, nous ferons ici quelques objections en donnant une légère notice sur l'histoire de la ville. *Avaricum* est, comme on le voit, une ville fort ancienne ; elle fut nommée *Bourges* d'un ancien mot gaulois qui signifie *bourgeois*. Lorsque les Gaulois se révoltèrent et nommèrent pour leur chef Vercingétorix, ce jeune général, dans le but d'inquiéter l'armée ennemie et de la forcer à la retraite, engagea ses concitoyens à brûler les villes et les villages, ce qui fut exécuté pour un grand nombre ; mais les députés d'Avaricum se jetèrent aux genoux de Vercingétorix et le supplièrent de ne pas brûler l'une des plus belles villes des Gaules. Elle fut donc épargnée, et Vercingétorix vint d'abord la défendre ; mais, voyant l'impossibilité de tenir contre César, il se retira, et si alors il laissa pour gouverneur Asinius Pollo, celui-ci fut vaincu, car César s'empara de la ville, par surprise il est vrai, et après une forte résistance, mais enfin il s'en empara, et par cela même la défense attribuée à Asinius n'a pas été assez avantageuse à la ville pour qu'on en fit, par suite, un signe de ralliement.

En 507, la ville passa, après la bataille de Vouillé, sous la domination des rois de France, qui conservèrent les comtes ; ceux-ci avaient sous eux des vicomtes ou sous-gouverneurs. En 762, Pepin prit la ville sur Vaïfre, duc d'Aquitaine, et peu après, Charlemagne ayant érigé cette province en royaume, Bourges fut nommée capitale. En 868, elle fut ravagée par les Normands. En 924, Raoul, roi de France, chassa le comte et donna la seigneurie aux vicomtes. En 1110, le vicomté de Bourges fut vendu à Philippe Ier par Eudes Arpin, dernier vicomte, qui le lui céda afin de se procurer l'argent nécessaire pour se croiser ; et

l'historien rapporte que cette vente fit plus d'honneur à celui qui la fit qu'à l'acheteur, qui eût dû l'aider dans sa sainte entreprise. Le Berry resta donc uni à la couronne jusqu'en 1360, où il fut érigé en duché par Jean le Bon en faveur de Jean de France, son fils, qui fut premier duc de Berry et épousa en secondes noces (1388) Jeanne de Bourgogne, abandonnée par sa mère Aliénor de Comminges à son cousin le comte de Foix. En 1412, et pendant les guerres cruelles occasionnées par la démence de Charles VI, Bourges fut assiégée par Jean de Bourgogne et l'armée du roi; Jean de Berry la défendit courageusement. Enfin, un accommodement eut lieu. Peu après Charles VII, dépossédé de la plus grande partie de ses États par le roi d'Angleterre Henri VI, qui était fils de sa sœur Catherine de France, fixa sa résidence d'abord à Bourges ; on sait qu'alors les ennemis l'appelaient, par dérision, *le roi de Bourges*. Mais, appuyé sur Jeanne d'Arc et Duguesclin, il chassa les ennemis de la France et reconquit tout son beau royaume. En 1562, Bourges, prise par les protestants la veille de la Fête-Dieu, fut reprise par le roi ; les fils de France n'ayant plus que des titres sans apanages, le Berry ne fut plus soustrait à l'obéissance des rois.

On voit que rien ne nous donne une preuve très-certaine de l'origine de l'âne dans son fauteuil. Mais si, comme plusieurs, nous la rapportons à l'université, peut-être en trouverons-nous quelque explication suffisante ? L'université de Bourges fut rétablie en 1446 par Jean Cuer, puis embellie par Antoine Bohier, en 1514. Enfin, en 1662, messire *Anne*-Lévy de Ventadour légua à ses successeurs, au chapitre de sa cathédrale et au public sa bibliothèque du palais archiépiscopal ; peut-être, et comme souvenir, a-t-on pu, et par allusion à son nom, établir ainsi les armes de l'université, mais sans rapport aucun à celles de l'évêque, qui portait échiquier d'or et de gueules écartelé de Lévy, Villars, d'Aire et d'Anduse de la Voûte, et sur le chef de *Ventadour*. L'université de Bourges était composée de près de 4,000 étudiants, et si cela ne suffit point pour écarter toute maligne allusion, nous dirons que Bourges fut la patrie de Jacques Cœur, de Bourdaloue, etc.

Son barreau fut illustré par Cujas. L'inscription suivante, gravée sur une des portes de la ville, est une image fidèle du caractère des habitants :

INGREDERE QUISQUIS
AFFABILITATEM
MORUM CANDOREM
ET SINCERAM RELIGIONEM AMAS
EGREDI NESCIES

« Qui que tu sois, si tu aimes l'affabilité, la candeur des mœurs et
« la sincère religion, entre, tu ne saurais reculer. »

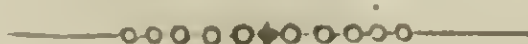
UN PROVERBE CHAMPENOIS : « QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MOUTONS ET UN CHAMPENOIS FONT CENT. »

A la suite des armes de Bourges, il ne sera peut-être pas déplacé de mettre ici l'explication d'un proverbe qui a jeté quelque ridicule sur la province à laquelle il était appliqué. Or, si nous consultons l'histoire, ainsi que les fastes littéraires et artistiques de la France, nous verrons que rien n'était moins mérité que ce ridicule et plus injustement appliqué que ce proverbe. Pour aujourd'hui nous nous bornerons à en indiquer l'origine.

Sous le règne du roi Louis XIV, selon les uns, sous celui d'un comte de Champagne, selon les autres, et lorsque cette province n'appartenait pas encore à la couronne de France, mais toujours dans un temps de guerre, et au moment où les finances étaient épuisées, une taxe fut mise sur les troupeaux composés de cent bêtes et plus. Les fermiers champenois, loin de ressembler du côté de l'esprit à leurs moutons, ainsi qu'on a coutume de le dire, usèrent d'adresse pour éviter l'impôt, et les collecteurs revinrent leurs sacs vides n'ayant pu trouver que des troupeaux composés de quatre-vingt-dix-neuf bêtes. Le baillif, à cette nouvelle, rit d'abord beaucoup de la finesse des paysans, puis il ajouta : « C'est juste, un troupeau de quatre-vingt dix-neuf moutons ne payerait pas, si le berger qui les garde ne faisait la centième bête ! » La taxe fut levée, mais ce qu'il y eut de plus pénible, c'est que cette parole devint proverbe, et que, ce qui eût dû être à la gloire des Champenois tourna à leur honte dans la suite des temps.

D'autres disent que, longtemps auparavant, les fermiers, en changeant leurs bêtes de pacage, les réunissaient en troupeaux de quatre-vingt-dix-neuf moutons, brebis ou agneaux, et un seul bélier, autrefois appelé hampenois, faisait la centième bête ; de hampenois à Champenois, il n'y a qu'un pas, mais j'avoue que la première version me paraît préférable.

LOUISE BOYELDIEU D'AUVIGNY.



Chronique des Théâtres.

Les théâtres se piquent d'une noble émulation pour que leurs représentations du soir ne le cèdent point en éclat et en affluence aux fêtes nocturnes qui, en cette saison, animent leurs salles splendidement illuminées. Il importe à la dignité collective des Muses que le culte de Terpsychore ne paraisse point faire négliger trop ouvertement celui de ses dignes sœurs Melpomène, Thalie et Erato. En conséquence, les directeurs rivalisent d'imaginative et d'activité pour attirer la foule, qui, du reste, répond avec un louable empressement à leur appel.

L'Opéra, vers lequel sont revenus à tire d'aile les époux Saint-Léon, a repris le cours de ces merveilles chorégraphiques qui font une agréable diversion aux religieux accents du *Prophète*, et avec l'aide du *Fanal*, opéra nouveau, la ci-devant Académie royale de Musique prélude par de fructueuses soirées à des nuits qui équivalent à une concession de terres en Californie.

Nous avons été témoin, hier, d'un début qui fera révolution dans le monde artistique, le début de mademoiselle Heinefetter ; nous aurions dit *la rentrée*, si nous n'avions été à même d'apprécier les progrès immenses de cette artiste depuis son regrettable départ... il y a bien longtemps déjà... c'était un véritable début. Demandez aux Marseillais, qui depuis plusieurs années entendent et applaudissent (c'est tout un) la cantatrice que Paris voudrait oublier... l'ingrat ! On a tout dit sur la fanfaronne outrecuidance des Marseillais... Nous qui n'avons pas vu la célèbre *Cannebière*, nous sommes tout disposés à l'admirer de confiance depuis que nous savons l'accueil enthousiaste qu'ils ont fait à mademoiselle Heinefetter. Un enthousiasme de plusieurs années... il y a là quelque chose qui force la confiance. Mais Paris est ainsi fait ; on dirait que pour lui, sultan blasé par les plaisirs, les regrets ont plus de charme que la jouissance même ; il dira pendant trente ans : Ah !... nous n'avons plus Falcon !... et il ne fera pas un essai pour la remplacer. Nous laisserons aux pédants de la critique musicale, aux mélomanes tout ébouriffés de dièzes, de bémols, le soin de caractériser en termes techniques le talent de mademoiselle Heinefetter, nous dirons, nous, en consultant seulement nos impressions, qu'elle étonne, qu'elle fait tressaillir, qu'elle attendrit, et que... Mais son début nous dispense d'en dire davantage !... Le monologue du second acte a été pour elle la fin de l'épreuve et le commencement du triomphe qui a grandi et s'est terminé par le rappel de la cantatrice. — Le temps nous manque pour compléter nos impressions.

Quant aux Italiens, Ronconi poursuit avec succès la noble tâche qu'il a entreprise : celle de relever sur notre sol l'étendard musical de son pays. Le vieux répertoire dont cet intelligent artiste a su exhumer des

chefs-d'œuvre presque inconnus chez nous, et qui ont eu par conséquent tout l'attrait de la nouveauté, a fait passer de délicieuses soirées au grand monde et aux *dilettanti* dont ce théâtre a toujours eu la prédilection. Deux débuts importants y ont eu lieu : un ténor nommé Luchesi, et une brillante cantatrice, madame Elvina Froger, y sont venus chercher devant ce public parisien, juge souverain des artistes, la consécration de nombreux succès obtenus devant des auditoires moins imposants. L'un et l'autre ont complétement réussi : Luchesi a une de ces voix franchement timbrées qui deviennent de plus en plus rares et qu'un *basso cantante* pouvait seul découvrir. Madame Elvina Froger n'a point un nom de consonnance transalpine ; elle n'a même pas cherché à le déguiser comme Duprez, qui s'allongeait d'un *z* pour se naturaliser Italien en même temps qu'il s'ajoutait un *ut* de poitrine à la voix. Aussi ne s'étonnera-t-on point d'apprendre que la belle cantatrice, qui fait déjà les délices de la scène et des salons, soit d'origine américaine. Ce titre de créole a quelque chose de piquant et d'original qui, en notre pays de fantaisie et de caprice par excellence, ne contribue pas peu à la faveur qui a accueilli la jeune débutante. On parle déjà d'un engagement à l'Opéra.

L'Opéra-Comique prépare, au profit de la caisse de secours des artistes dramatiques, un de ces bals qui ont toujours eu un cachet d'élégance et de bon goût tout particulier. En attendant, le succès a béni d'avance cette bonne action en couronnant un ouvrage en trois actes de MM. Sauvage et Grisar, intitulé *les Porcherons*. Ce n'est pas la première fois que ces deux auteurs affrontent ensemble les périls de la représentation. On se rappelle l'*Eau merveilleuse* qui, sur le théâtre de la Renaissance, de fugitive mémoire, servit de philtre à la gracieuse madame Thillon pour charmer, pendant quelques années, le public parisien. Hélas ! ce souvenir est déjà loin, et Argentine s'est envolée pour retourner sur les bords de la Tamise, aux lieux qui l'ont vue naître. Mais l'*Eau merveilleuse* avait révélé chez son auteur un talent original qui a grandi avec le temps et l'étude, et l'opéra que M. Grisar vient de faire jouer sur la scène du théâtre Favart confirme toutes les espérances que ses débuts avaient fait naître. C'est surtout dans la manière bouffe que ce jeune maître excelle, et plusieurs morceaux de ce genre dans les *Porcherons* sont d'une bonne facture, et ont obtenu des applaudissements unanimes. Mademoiselle Darcier a mis au service de l'ouvrage cette grâce et cette intelligence que vous lui connaissez, et qui furent un des éléments de la longue faveur du *Val d'Andorre* ; Mocker, cet artiste de tant de goût et d'esprit, l'a admirablement secondée, et tout s'est passé pour le mieux dans le théâtre où l'on entend encore la meilleure musique possible.

La Comédie-Française vivait bourgeoisement sur le succès de *Gabrielle*, comédie bourgeoise de M. Émile Augier, quand elle s'est avisée de passer à mademoiselle Rachel une de ces fantaisies qui nuisent aux grands artistes comme les caprices aux enfants gâtés. On a paré le front de la grande tragédienne d'un des plus chatoyants diamants de

l'écrin laissé par mademoiselle Mars, le rôle de mademoiselle de Belle-Isle. Cette fraîche comédie avait été ajustée par M. Alexandre Dumas, l'habile faiseur, sur l'éternelle jeunesse de la Ninon dramatique. Il ne pouvait appartenir qu'à elle de se mirer dans ces cinq actes qui reflétaient toutes les grâces de ce prodigieux et à jamais regrettable talent. De la part de toute autre que de mademoiselle Rachel l'entreprise eût paru téméraire ; mais comment taxer d'audace une artiste que les bravos d'un public idolâtre ont habituée à tout oser. Le succès d'*Adrienne Lecouvreur* ne paraissait-il pas autoriser cette excursion dans le domaine de la comédie ? Et, sans se rendre compte de ce qu'il y avait d'éléments de fortune dans une comédie de M. Scribe, flanquée d'une fable de la Fontaine et d'une tirade de Racine, on s'apprêtait à saluer de bruyantes acclamations cette seconde métaphore d'un de ces rares talents qui ne conservent pas toujours assez le cachet de leur originalité.

Nous ne sommes nullement partisans de ces travestissements auxquels l'art n'a rien à gagner, et l'autre soir, au Théâtre-Français, nous aurions volontiers renvoyé Melpomène à son cothurne, comme Geoffroy reprochait jadis à Talma d'avoir quitté la pourpre de Sylla pour le frac bourgeois de Danville. Quand le grand tragédien se permettait de disputer à Brunet l'emploi des Jocrisses, au moins c'était à Brunoy et dans un cercle d'intimes, et nous ne sachons pas qu'on puisse lui reprocher d'autre oubli de sa dignité tragique que le jour où la poésie racinienne de Casimir Delavigne le décida à se faire l'interprète des fureurs jalouses du vieil époux de cette ravissante Hortense qui avait nom mademoiselle Mars. Mademoiselle Rachel est beaucoup moins sobre de ces imprudentes tentatives ; nous l'avons déjà vue portant le tablier court de Dorine et de Marinette, et le médiocre effet qu'elle y produisit aurait dû lui servir d'un meilleur avertissement. Nous espérerions bien qu'à l'avenir elle sera mieux avisée, mais sur quoi compter avec mademoiselle Rachel ?

Rien de nouveau de l'Odéon si ce n'est que *François le Champi*, comme toutes les œuvres littéraires, poursuit le cours de ses représentations avec un succès toujours croissant et toujours plus estimable.

Comme toutes les choses à la mode, il fallait bien que le moderne Pactole, le Sacramento qui éblouit toutes les imaginations eût les honneurs de la scène. Un directeur de beaucoup d'esprit, M. Ber, a offert aux appétits cupides du public de la Porte-Saint-Martin un drame en six tableaux, intitulé : *les Chercheurs d'or*. Hélas ! en pareille matière la fiction est bien moins attrayante que la réalité ; et que de gens parmi nous accepteraient volontiers les longues oreilles de Midas si elles conféraient l'heureux privilége des mains de ce célèbre monarque ; nous en prenons à témoins les nombreux émigrants pour la Californie. Nous engageons ceux qui veulent se corriger d'un certain penchant pour ces merveilleuses aventures à aller voir *les Chercheurs d'or*, ils y apprendront que tout ce qui reluit n'est pas... vous devinez le mot.

Depuis longtemps le Vaudeville repose sur les charmes de mademoiselle Cico, les jambes de madame Octave. M. Bouffé a compris qu'il y

avait là une mine d'or qui ne le cède point à celles de la Californie et qu'il n'est pas besoin d'aller chercher l'or si loin. C'est donc pour vous dire que nous avons eu *les Saisons vivantes* sous les traits des deux nymphes de la place de la Bourse. M. Roger de Beauvoir, ce gentilhomme de lettres qui porte si spirituellement la cape et l'épée, a semé sur cet impromptu les paillettes de sa verve en jabot de dentelle, et le public a applaudi comme un *aristo*.

Les Variétés ne nous ont point marchandé les nouveautés. Mademoiselle Déjazet, qui nous a déjà représenté la jeunesse de Louis XV et de Voltaire, celle de Richelieu et de Gentil-Bernard, celle de Napoléon, toutes les jeunesses enfin, sans compter la sienne qui ne finira point et que nos cheveux ont blanchi à admirer, nous a donné ce mois-ci *la jeunesse de Lulli*. Nous ne ferons point l'analyse de cette pièce due à la collaboration féconde de MM. Dumanoir et Clairville. Il suffit, pour en faire l'éloge, de dire que Frétillon y chante, y joue du violon, et surtout y joue la comédie dans un vaudeville. C'est étourdissant, c'est à étonner ceux-là même qui ont le plus admiré l'inimitable actrice jouant *les Chansons de Béranger* dans ces mémorables soirées où le poëte et l'artiste semblaient faits l'un pour l'autre.

Pour compléter dignement l'ensemble des nombreuses représentations promises à cet heureux ouvrage, on l'a flanqué d'un vaudeville de M. Paul de Kock et d'un petit acte de M. Barrière dans lequel l'auteur de *la Vie de Bohême* ne déroge point aux preuves d'esprit qu'il a fournies dans cette dernière pièce. Somme toute, voilà une soirée qui fera venir les amateurs de plus loin que le boulevard Montmartre et le passage des Panoramas.

MODES ET SALONS.

—

Paris n'a plus que des salons officiels. Il est un lieu où les anciens Romains, qui passent pour les inventeurs de la république, aimaient à placer les ombres heureuses; ce séjour rempli de délices, que notre liturgie spiritualiste a baptisé du nom de Paradis, s'appelait, aux temps héroïques des idolâtres, des faux dieux : les Champs-Elysées. C'est encore vers ce point de mire éblouissant, sinon de verdure, du moins du mirage qui attire toutes les ambitions, que les mortels qui, en attendant la béatitude éternelle, convoitent les félicités rapides de ce monde de transition, s'acheminent de ce pied lent et sûr qu'on attribue à la froide vieillesse ou à l'expérience prématurée.

Au milieu de ces gigantesques arbres, aujourd'hui dépouillés de leur ombrage, s'élève un palais palpitant encore de deux de ces souvenirs qui, appartenant déjà à la postérité, n'en pèsent pas d'un poids moins

cruel sur la génération présente. C'est l'Elysée qui fut la dernière tente de cet empereur dont les camps ont couvert toute l'Europe ; c'est l'Elysée qui fut la dernière résidence du dernier de la race des Condé, de ce prince qui rendit le dernier soupir sous la pression d'un nœud coulant ; effroyable mystère auquel l'histoire ne répondra que par ces mots : Meurtre ou Suicide. C'est encore l'Elysée qui voit affluer une cour nombreuse autour du neveu de Napoléon, appelé, par un de ces brusques et inattendus revirements de la fortune, à recueillir la succession d'un pouvoir que le grand empereur avait oublié de léguer dans son testament daté du rocher de Sainte-Hélène.

Ainsi va le hasard des révolutions. Mais ne quittons point l'humble ton de cette chronique pour nous élever à un diapason dithyrambique ; souvenons-nous que notre champ se circonscrit au salon, et que notre mission s'arrête sur le seuil du cabinet. Déjà, du reste, le bruit des violons nous rappelle à nos devoirs et nous fait souvenir que nous n'avons qu'une chose à constater, c'est que les fêtes de l'Elysée sont un congrès périodique de l'élégance, et qu'en ce siècle de tempêtes continuelles on y voit surnager toutes les épaves sauvées à grand'peine des naufrages politiques.

C'est que, dans tous ces grands bouleversements qui épouvantent la société entière, le pouvoir conserve toujours un prestige que rien ne peut effacer; il reste comme un point d'appui pour toutes les existences menacées, comme une ancre de salut. Il n'y a donc point à s'étonner que les fêtes splendides de l'Elysée réunissent tant de conviés, et qu'on fasse la queue au bureau des invitations sans pouvoir obtenir quelquefois la faveur d'une modeste entrée. Le contrôle n'est pourtant pas trop exigeant, dit-on ; et on ne regarde pas toujours au parjure des serments faits à l'oncle pour accorder à l'impétrant l'hospitalité du neveu. Mais le local, qui souvent n'est pas aussi élastique que les consciences, force parfois à reléguer à la porte plus d'un noble solliciteur.

Quoi qu'il en soit, le nombre des appelés et des élus est satisfaisant ; la décoration est magnifique, le luminaire éblouissant, et, en respirant l'atmosphère parfumée de ces salons, on croit voir renaître le luxe des anciennes cours ; on oublie que les talons rouges seraient aujourd'hui une couleur proscrite et l'insigne des plus détestables révolutionnaires ; on se félicite de toutes ces merveilles, et les vieux courtisans se sentent tentés de proclamer, au comble de l'enthousiasme, que rien n'est changé dans la vieille monarchie française, et qu'il n'y a qu'un roi de moins.

Sous ce rapport, le pouvoir législatif rivalise avec le pouvoir exécutif, et M. Dupin, qu'on entendait venir de loin avec ses gros souliers, n'a pas voulu rester en arrière ; les violons de M. Armand Marrast l'empêchaient du reste de dormir, et le président de la Législative a remis en honneur les brillantes traditions de la Constituante. Plus de deux mille personnes, parmi lesquelles on retrouvait toutes les notabilités politiques, parlementaires, militaires, judiciaires, littéraires, artistiques, toutes les autorités enfin se pressaient, samedi 26, dans ces fameux salons

Louis XV inaugurés sous la République. L'orchestre était dirigé par M. Strauss, le fils de ce chef d'orchestre mort récemment, qui nous a tous entraînés dans le tourbillon de ses valses et de ses polkas, et dont nous avons publié, dans notre dernier numéro, une œuvre posthume. Le célèbre Strauss était chef d'orchestre à la cour de l'empereur d'Autriche, et pendant que ce souverain, menacé sur son propre trône, était obligé de fuir sa capitale et tremblait pour la conservation de ses États, l'artiste laissait à son fils sa gloire et son talent, de même que Musard, au milieu de toutes nos révolutions, transmettait paisiblement à l'héritier de son nom cette royauté des bals qui lui avait valu de si triomphales ovations. Par le temps qui court, il n'y a plus, en Europe, qu'un sceptre qui soit héréditaire, c'est le bâton de mesure.

Quelques salons privés ont daigné aussi ouvrir leurs portes, comme s'ils sortaient enfin de cette longue bouderie avec laquelle ils ont accueilli la dynastie usurpatrice et l'établissement républicain. La fine fleur de l'aristocratie s'est réunie, par-ci, par-là, discrètement dans deux ou trois de ces serres chaudes où se conservent précieusement les reliques de l'ancien régime. Enfin, qui le croirait? Versailles, la ville du grand roi, s'est réveillée comme un Epiménide dont quatre révolutions n'auraient pas troublé le sommeil. Une fête splendide a repeuplé, pendant tout une nuit, ces royales solitudes, et, à l'éclat des lumières, à la foule dorée qui tourbillonnait, au bruit étourdissant des équipages, à la magnificence des livrées, aux accords magiques des orchestres qui éclataient de toutes parts, on eût dit que Louis XIV, échappé de sa tombe, reparaissait au milieu de cette cour qui fut une des gloires de la nation française ; de même qu'un esprit fantastique s'est plu à représenter l'homme de notre siècle passant, au pied de l'Arc de Triomphe, une dernière revue de ces grandes armées, dont il a laissé de sanglantes hécatombes sur tous les champs de bataille de l'Europe. Hélas! le lendemain, ce rêve s'était évanoui. Ainsi, de la brillante apparition qui a entr'ouvert un instant le sépulcre de la monarchie, ces grandes rues droites de Versailles que vous connaissez sont redevenues peut-être silencieuses à jamais, et il ne reste plus aux mornes habitants de la cité déchue que le souvenir d'un bal auquel, pour la première fois, on s'est rendu en chemin de fer.

Quant à nous, qui avons eu l'heureux honneur d'être au nombre des conviées de cette brillante fête, nous n'oublierons pas que nous avons un devoir à remplir vis-à-vis de vous, celui de vous signaler les ravissantes toilettes qui semblaient concourir pour le prix de l'élégance. Si nous eussions été chargée de la délicate mission de le décerner, malgré bien des hésitations, nous nous serions peut-être laissée séduire par une charmante comtesse bien connue de la fashion et dont nous allons, s'il est possible, décrire le costume. Elle portait deux jupes de tulle diaphane, bouillonnées jusqu'à la moitié de la jupe, sur une jupe de satin blanc. Les jupes étaient rondes sans aucune ouverture : la première était relevée avec un bouquet de feuilles de lierre, qui descendait en lianes de verdure sur la seconde jupe, et qui les maintenait gracieu-

sement en laissant retomber une certaine quantité de branches de lierre d'une souplesse toute naturelle. Le corsage était très-décolleté, à longue pointe très-busquée. La berthe, composée de bouillonnés, était ronde derrière et venait mourir en pointe, à la chute du corsage, en suivant les contours de la poitrine. Un bouquet de lierre, avec branches tombantes, remplissait le vide du corsage entre les deux bouillonnés. Les manches, d'un genre assez nouveau, formaient comme des crevés de tulle et étaient un peu plus enflées que des manches plates. La coiffure, de feuilles de lierre, était ravissante de simplicité; mais elle avait un naturel, une grâce et un charme indéfinissables.

Comme il n'est pas permis à tout le monde d'atteindre cet apogée de l'élégance, nous ne serons peut-être pas inutile à nos lectrices en leur traçant un programme beaucoup plus facile à réaliser. On peut encore porter au bal : robe en gros de Tours, rose de Bengale, sans aucun ornement à la jupe, corsage décolleté, à pointe très-busquée. La berthe, ouverte seulement sur les épaules, est ruchée d'un plissé à la vieille en rubans de satin rose. Les manches, très-mignonnes, sont ruchées aussi. Une vaporeuse écharpe en tulle rose ondule autour du cou, puis retombe sur la jupe, en voilant à demi les bras. Au milieu de la berthe s'épanouit un beau camélia blanc naturel. La coiffure, en cheveux, consiste, par devant, en des boucles à la duchesse, et, par derrière, en une natte tordue. Au-dessus des boucles sont placés deux camélias blancs.

Si de là nous descendons, dans un ordre plus modeste, aux toilettes qui, comme l'esprit, courent les rues, nous signalerons, comme un excellent modèle de mise de visites, une robe en velours bleu, à corsage montant, plat, et légèrement busqué en s'arrondissant à la ceinture. Le devant de la jupe a sept crevés en satin bleu, maintenus au milieu et aux extrémités par un nœud formant une rosette. Le corsage a également quatre crevés avec nœuds en rubans, dont le premier part d'une épaule à l'autre. La pointe arrondie de la ceinture est marquée par un nœud. Les manches, justes et entièrement plates, sont ornées vers le poignet d'un petit crevé de satin qui simule le revers, et laisse passer deux rangs de magnifique point d'Alençon. Au bras gauche s'enroule un cercle d'or tout pavé de brillants. Chapeau de satin blanc, avec follettes de marabouts noués. Les follettes sont posées de chaque côté de la calotte. Le bord de la passe est encadré par un léger bouillonné de gaze. Manteau impérial en velours rubis, tout garni de riches galons en passementerie. Ce manteau, ayant la coupe d'un pardessus, est à double pèlerine arrondie. Bas de Paris en soie unie; souliers de satin noir à petits talons.

Les chapeaux-Victoria, de Guerchener, rue de Provence, 5, ont reçu en Angleterre la légitimation de la vogue qui les a accueillis chez nous. C'était bien le moins que les beautés britanniques pussent faire pour cette gracieuse création, placée sous l'invocation de leur blonde reine. On est obligé de convenir, de l'autre côté du détroit, que la mode est d'origine française, et nos voisins s'estiment fort heureux de l'invention des paquebots à vapeur pour recevoir quelquefois ses visites.

La gravure que nous donnons ce mois-ci est consacrée à la lingerie, qui a toujours été de tout temps le luxe des personnes de bon goût. On y remarque de ravissants bonnets, créés par une fée qui a nom madame Tulasne Ledoux. Ils sont ornés de coques de rubans de satin perdues dans de la dentelle, avec des touffes de rubans descendant en mancinis sur les joues; tantôt ce sont des rubans de gaze lilas à crête d'or, qui sont à demi voilés par de l'angleterre, ou bien de petits velours bleu de France, qui imitent des grappes de chenille. Souvent encore, ses bonnets sont un mélange de velours roses et de flots de velours noir, avec des points d'Alençon posés en apprêt comme un fond de toquet. Le petit bonnet de dentelle noire est un bonnet de théâtre. Il avance sur le front à la Marie-Stuart, et forme la fanchon sur les cheveux de derrière. Des grappes de roses, variées de couleur, lui donnent un certain air d'élégance.

Les cols et les chemisettes sont également une étude de coquetterie. Nous donnons : 1° Le modèle d'une chemisette à la Watteau, avec entre-deux de broderies et de dentelles; 2° un col à la jolie femme composé d'un bouillon de mousseline, dans lequel on passe à volonté un ruban, et d'une dentelle qui badine sur la poitrine; d'un col à la conseillère, avec jabot de dentelle, et d'un col à chemisette mousquetaire, c'est-à-dire ayant sept chevrons de dentelles.

Les bouffantes, pour mettre au bas des manches justes et entr'ouvertes, sont à entre-deux de dentelle et de mousseline brodée, et figurent des crevés; c'est une nouveauté qui sied parfaitement bien, avec les manches Louis XIII à revers retroussés.

Et maintenant que nous avons terminé cette nomenclature de bals et de toilettes, que nous avons promené vos imaginations dans ces salons resplendissants, jetons un dernier regard sur la ville. Pendant qu'on s'amuse ainsi dans le beau monde, qu'on danse chez le président de la République et chez celui de l'Assemblée, le pauvre peuple prend aussi sa part de plaisirs; car nous sommes en bon temps de carnaval. C'est le signal de l'égalité dans la joie, et en attendant les burlesques équipages des jours gras et la foule plébéienne des masques, ce Longchamps de la canaille qu'on appelle la descente de la Courtille, une foule joyeuse remplit à certains soirs de chaque semaine les nombreuses salles ouvertes à tous les amateurs de cette danse désinvoltureuse qu'on a décorée du nom égrillard de *cancan*. Les costumes originaux y pullulent, et en voyant cette singulière bigarrure, cette multitude d'arlequins et de pierrots, on se demande s'il s'en trouve autant là qu'en de plus hautes régions, et si les petits se griment aussi bien que les grands. De part et d'autre, il est difficile de compter les masques, et ce n'est pas à nous qu'il appartient de divulguer le secret de la comédie.

Vicomtesse d'Olbreuse.

Le Directeur, **A. de LILLIERS.**

LE
FOYER DOMESTIQUE.

POLITIQUE.

—

CHRONIQUE DU MOIS.

L'histoire parlementaire du mois de février 1850 se résumera par un vote ; problème dont le mot est encore caché dans l'urne électorale. Excepté quelques rares instants consacrés aux interpellations de la gauche et aux propositions de la droite, la deuxième lecture de la loi organique de l'enseignement et la discussion des articles ont occupé toutes les séances jusqu'à ce jour et menacent d'absorber pour trois semaines encore les journées de nos représentants. Nos lecteurs savent que nous ne faisons pas de politique militante, voilà pourquoi nous aimons à présenter les faits dans leur simplicité, en laissant à la logique de chacun le soin d'en tirer une conclusion : les hommes sérieux se sont formé une opinion sur cette loi à la première lecture, et l'esprit en est tellement tranché, qu'il devient presque inutile d'apprécier l'œuvre. Il n'y a donc plus qu'à suivre les phases de la discussion des articles et à rechercher dans ce feu croisé d'amendements proposés, adoptés, abandonnés par un parti, repris par l'autre, l'influence qui dominera dans le caractère de la loi. Le débat, nous l'avons dit à propos de la première lecture du projet, s'élève tantôt entre les universitaires et les catholiques, tantôt entre la droite et la gauche, ce qui change parfois soudainement la stratégie et la tactique. Le ministère voudrait bien de la loi en y faisant prédominer l'action de l'État, et en cela il est en partie soutenu par les

universitaires qui vivent sur les traditions, mais aussi le ministère comprend que les universitaires ne forment pas toute la gauche ; de là la nécessité de s'appuyer sur les catholiques, représentés par la commission et ayant pour athlètes principaux M. de Montalembert, M. Thiers, M. Beugnot, M. Baze. Ceux-ci, à leur tour, voudraient bien de la loi, mais en y faisant dominer l'élément clérical, et dans ce cas, quand la lutte se présente sur le terrain du monopole, M. Thiers devient presque un embarras pour eux, non pas qu'il ne veuille, mais parce qu'il ne peut toujours et complétement renier l'université, sa mère ; aussi use-t-il largement du mot transaction et s'attache-t-il à maintenir une conciliation difficile. La gauche extrême, qui pouvait exposer ses idées quand le large cadre de la discussion générale lui permettait de combattre le caractère même de la loi, n'a plus rien à faire quand l'adoption des premiers articles a presque consacré l'esprit du monopole de l'enseignement. Ce monopole appartiendra-t-il à l'État ou au clergé? La question doit désormais se renfermer dans ce cercle. Aussi voyez-vous la gauche, qui ne voudrait du monopole pour personne, harceler les deux adversaires d'amendements, se faire l'appoint d'une majorité nouvelle, déplacer à chaque instant les forces et la victoire. M. Barthélemy Saint-Hilaire, M. Lagarde, M. Wallon, sont les principaux chefs de cette armée indécise qui semble s'être donné pour mission de rendre prudents les deux partis en leur inspirant une grande défiance de leurs forces respectives. Et pourtant, à voir la physionomie de l'Assemblée législative, on ne se douterait pas de cette guerre sourde. — Le gouvernement adhère à l'amendement de la commission. — La commission adhère à la rédaction du gouvernement. — Voilà les phrases qui voltigeaient et se croisaient du banc de la commission au banc des ministres avec la régularité de wagons lancés sur les deux rails parallèles d'aller et de retour.

Mais voilà que tout à coup un certain article 17 tombe comme une montagne sur la voie et sépare, frontière infranchissable, ces deux pays limitrophes ; déjà l'Assemblée avait adopté un amendement de M. Barthélemy Saint-Hilaire qui limitait le choix des recteurs aux licenciés ès lettres ; la commission s'alarme, elle prétend imposer une liste de candidats présentée par le conseil supérieur au choix du ministre pour les inspecteurs et les inspecteurs généraux ; la gauche vote avec le ministère, et cette prétention est repoussée. La gauche a voté, il est vrai, pour le monopole au profit de l'État, mais elle a porté un coup terrible à la loi que la commission regardait comme son œuvre. Nous n'avons pas à

examiner s'il peut être bon d'abandonner ses principes, même pour se donner la satisfaction d'une victoire. On doute aujourd'hui que la droite adopte l'ensemble d'une loi qui a perdu son caractère de conciliation. Les *on dit* signalent la mauvaise humeur de M. Thiers, qui aurait exprimé son mécontentement au conseil d'État avec une amertume digne de ses anciens jours d'opposition.

Il y a là tous les éléments d'une dislocation de la majorité, d'une rupture entre la droite pure et la droite ministérielle. La moindre satisfaction que pourrait accorder le président à la majorité serait un changement de ministère, mais une note énergique et concise insérée au *Moniteur* enlève aux conciliateurs tout espoir à cet égard. Il est possible, néanmoins, que dans les quatre-vingt-quatre articles que la loi contient on parvienne à glisser une compensation suffisante. Au moment où nous écrivons, tout marche vers un arrangement prochain, et le ministre de l'instruction publique a été forcé de céder à son tour, à propos des écoles normales des départements dont il voulait enlever la création et la suspension à l'initiative des conseils généraux. Il a retiré son amendement.

Les quelques demandes d'interpellation ou propositions d'initiative parlementaire qui se sont produites à la tribune n'ont jamais occupé plus d'une séance.

Sur la question grecque une forte majorité, sur quelques paroles du général Cavaignac, s'est prononcée pour l'ajournement, jusqu'à ce que ces négociations fussent plus avancées. Il paraît évident que l'Angleterre, par cette réclamation armée d'une dette insignifiante, ne veut que détruire en Grèce l'influence de la Russie et faire contre-poids aux armements du czar sur le Danube. Il est douteux que la médiation de la France soit acceptée et plus douteux encore qu'elle soit efficace.

Les interpellations sur la mise au secret de M. Proudhon n'ont soulevé qu'un tout petit orage et ont eu pour solution l'ordre du jour pur et simple. M. de Mortemart se présentait aussi armé d'une proposition tendant à modifier le règlement de l'Assemblée, en limitant les cas auxquels le scrutin public pourrait être demandé. Il est certain que le scrutin public entraîne une grande perte de temps pour l'Assemblée; mais c'est là une arme de tous les partis, une arme éminemment morale, et qui est le complément nécessaire du suffrage universel. Il importe à la sincérité des élections que les électeurs puissent connaître les votes des mandataires qu'ils envoient à la représentation nationale. Quel est le principe bon en lui-même qui ne puisse enfanter des abus! Se préoccuper exclusivement de ces abus, c'est ne voir la vérité que sous l'une de

ses faces, et par conséquent ne pas la voir ; il ne s'agit que de comparer la somme des abus à la somme des avantages. Aussi une très-forte majorité a-t-elle repoussé la prise en considération de la proposition de M. de Mortemart.

Le fait le plus grave sur lequel le gouvernement ait été interpellé est sans contredit l'ordonnance qui divise la France en grandes circonscriptions militaires. La majorité a répondu aux questions de M. Pascal Duprat par l'ordre du jour pur et simple. Nous n'avons pour apprécier ce fait qu'à répéter ce que nous avons dit antérieurement : Si ces mesures extrêmes ne sont pas le résultat de l'inquiétude et de la défiance, elles ont pour résultat immédiat de les faire naître.

Il est une remarque que, souvent déjà, nous avons eu l'occasion de faire, c'est que lorsqu'une certaine inquiétude se manifeste dans les esprits, c'est toujours au moment où les assemblées délibérantes paraissent disposées au calme. Les premiers jours de février ont été signalés par les déplorables scènes auxquelles a donné lieu l'enlèvement des arbres de liberté. Les hommes sérieux et consciencieux ne peuvent adopter la pensée de faire remonter jusqu'à un gouvernement la responsabilité d'actes au moins imprudents : mais un préfet de police à Paris est malheureusement, par la force des choses, un homme considérable, en ce que ses actions peuvent avoir une portée incalculable. Cette considération devrait porter à la prudence de pareils fonctionnaires dont la responsabilité ne peut jamais être en rapport avec l'espèce d'omnipotence qu'on est forcé de leur accorder. Les habitants, et surtout les commerçants de Paris, ont été unanimes à blâmer cette démonstration qui semblait jouer leur tranquillité et la reprise de leurs affaires contre une satisfaction d'amour-propre et d'entêtement.

M. Ferdinand de Lasteyrie, qui pourtant n'est pas suspect à la majorité, et qui est arrivé à l'Assemblée législative porté par l'*Union électorale*, s'est plaint vivement à l'Assemblée de ce qu'il a appelé une provocation.

N'avons-nous pas assez d'agitations politiques à prévoir jusqu'au 10 mars, époque des élections? Cet état anormal dans lequel se trouve une nation au moment de l'exercice d'un droit nouveau pour elle, tend du reste à diminuer d'intensité de jour en jour pour notre pays ; il arrivera un moment où les élections n'effrayeront plus personne et n'arrêteront plus les transactions ; ce jour-là le suffrage universel sera implanté dans nos mœurs comme il l'est à présent dans les lois et dans les esprits.

La question romaine semble se compliquer à mesure que le temps s'écoule. Notre armée quitte peu à peu l'Italie, et l'on dit la garnison française réduite à 10,000 hommes. La rentrée du pape est toujours fort problématique; l'emprunt nécessaire n'a pas encore pu être conclu. En attendant, les cardinaux qui gouvernent en son nom ne songent guère à le rendre populaire. C'est tout au plus s'ils peuvent supporter la présence de M. le général Baraguay-d'Hilliers, et dans différentes occasions l'influence française a été forcée d'intervenir entre les cardinaux et l'opinion libérale. Les nouvelles parvenues en France, au sujet des réjouissances du carnaval à Rome, sont très-contradictoires. On s'étonnera peut-être de voir la politique s'inquiéter sérieusement des dispositions manifestées dans ces journées folles ; mais il faut bien se rendre compte du caractère du peuple italien, qui cherche et trouve des significations jusque dans ses puérilités. D'après les correspondances les plus dignes de confiance, le carnaval aurait été l'occasion d'une protestation de silence de la part de la population. Un malheureux événement connu de tous, l'accident arrivé à J. Bonaparte, fils du prince de Canino, et à sa sœur, prouve que pas une voiture, sauf la leur, ne se trouvait sur le *Corso*.

L'événement dont nous venons de parler et l'assassinat d'un sous-officier français, qui eut lieu dans la même soirée, ont décidé le général Baraguay-d'Hilliers à proclamer la loi martiale : quiconque sera rencontré porteur d'un poignard ou d'un couteau sera fusillé sur-le-champ.

Pendant ce temps, le roi de Prusse prêtait serment à la Constitution avec un cérémonial tout à fait solennel, et la Suisse, émue par une note des empereurs de Russie et d'Autriche (auxquels s'est joint, dit-on tout bas, le gouvernement français), la Suisse se met en devoir d'expulser ses réfugiés !... Mais est-ce bien là la véritable cause des colères du Nord ? n'est-ce pas plutôt un prétexte que, détruit, l'on fera renaître sous une autre forme, pour se mêler un peu des affaires de cet Etat indépendant et offrir au *Sunderbund* vaincu l'occasion d'une revanche ? Personne ne s'est mépris sur la gravité d'une pareille démarche des puissances du Nord. Qu'elles se souviennent donc des efforts qu'a demandés la soumission de l'héroïque Hongrie ; qu'elles songent que la Suisse a des enfants non moins braves, des ressources bien plus étendues, et des moyens de défense prodigieux par la nature de son sol ; qu'elles n'oublient pas — et peut-être n'y pensent-elles que trop — que la Suisse est une porte de la France, qu'un éclair peut mettre le feu à cette traînée de poudre qui enveloppe la France, la Suisse, l'Italie, et

va jusqu'au cœur des Etats allemands, que les questions de nationalités sont solidaires des principes libéraux, et enfin que..... il ne faut pas jouer avec le feu.

UN HOMME D'ÉTAT.

LITTÉRATURE.

—

LE PRIX DE LA VIE.

(HISTORIQUE.)

Loin de nous la pensée d'arrêter dans leur essor généreux ceux de nos jeunes lecteurs appelés par la vocation ou par le devoir à suivre quelque hardie carrière, à se faire un nom, à illustrer celui de leurs ancêtres. La moralité de l'histoire qu'on va lire, — dont la scène se passe en Bretagne, et non pas de nos jours, mais au siècle passé, — s'adresse donc tout entière à ces natures turbulentes qui, sans nécessité, sans vocation particulière, et poussées seulement par la fougue et la vanité, quittent aventureusement le toit paternel, rêvant la fortune, la gloire, et ne trouvant le plus souvent que le désenchantement et la misère : heureux, mille fois heureux, si leurs yeux se dessillent à temps !

Laissons parler notre héros :

— Joseph, ouvrant la porte du salon, vint nous dire que la chaise de poste était prête. Ma mère et ma sœur se jetèrent dans mes bras.

— Il est temps encore, me disaient-elles, renonce à ce voyage, reste avec nous.

— Ma mère, je suis gentilhomme, j'ai vingt ans, il faut qu'on parle de moi dans le pays ! que je fasse mon chemin, soit à l'armée, soit à la cour.

— Et quand tu seras parti, dis-moi, Bernard, que deviendrai-je ?

— Vous serez heureuse et fière en apprenant les succès de votre fils.

— Et si tu es tué dans quelque bataille?

— Qu'importe! qu'est-ce que la vie? Est-ce qu'on y songe? On ne songe qu'à la gloire quand on a vingt ans et qu'on est gentilhomme. Et me voyez-vous, ma mère, revenir près de vous, dans quelques années, colonel ou maréchal de camp, ou bien avec une belle charge à Versailles?

— Eh bien! qu'en arrivera-t-il?

— Il arrivera que je serai ici respecté et considéré.

— Et après?

— Que chacun m'ôtera son chapeau.

— Et après?

— Que j'épouserai ma cousine Henriette, que je marierai mes jeunes sœurs, et que nous vivrons tous avec vous, tranquilles et heureux dans mes terres de Bretagne.

— Et qui t'empêche de commencer dès aujourd'hui? Ton père ne nous a-t-il pas laissé la plus belle fortune du pays? Y a-t-il à vingt lieues à la ronde un plus riche domaine et un plus beau château que celui de la Roche-Bernard! n'y es-tu pas considéré de tes vassaux? En manque-t-il, quand tu traverses le village, pour te saluer et ôter leur chapeau? Ne nous quitte pas, mon fils; reste près de tes amis, près de tes sœurs, près de ta vieille mère qu'au retour peut-être tu ne retrouveras plus; ne va pas dépenser en vaine gloire ou abréger, par des soins et des tourments de toute espèce, des jours qui déjà s'écoulent si vite: la vie est une douce chose, mon fils, et le soleil de Bretagne est si beau!

En disant cela, elle me montrait par les fenêtres du salon les belles allées de mon parc, les vieux marronniers en fleurs, les lilas, les chèvrefeuilles, dont le parfum embaumait les airs et dont la verdure étincelait au soleil. Dans l'antichambre se tenaient le jardinier et toute sa famille, qui, tristes et silencieux, semblaient aussi me dire: Ne partez pas, notre jeune maître, ne partez pas!

Hortense, ma sœur aînée, me serrait dans ses bras, et Amélie, ma petite sœur, qui était dans un coin du salon, occupée à regarder les gravures d'un volume de la Fontaine, s'était approchée de moi en me présentant le livre.

— Lisez, lisez, mon frère, me disait-elle en pleurant..... C'était la fable des *Deux Pigeons!*... Je me levai brusquement, je les repoussai tous.

— J'ai vingt ans, je suis gentilhomme; il me faut de l'honneur, de la gloire... laissez-moi partir.

Et je m'élançai dans la cour. J'allais monter dans la chaise de poste lorsqu'une femme parut sur le perron de l'escalier. C'était Henriette! elle ne pleurait pas... elle ne prononçait pas une parole... mais, pâle et tremblante, elle se soutenait à peine. De son mouchoir blanc, qu'elle tenait à la main, elle me fit un dernier signe d'adieu, et elle tomba sans connaissance. Je courus à elle, je la relevai, je la serrai dans mes bras, je lui jurai tendresse pour la vie, et, au moment où elle revenait à elle, la laissant aux soins de sa mère et de ma sœur, je courus à ma voiture sans m'arrêter, sans retourner la tête. Si j'avais regardé Henriette, je ne serais pas parti.

Quelques minutes après la chaise de poste roulait sur la grande route.

Pendant longtemps je ne pensai qu'à mes sœurs, à Henriette, à ma mère et à tout le bonheur que je laissais derrière moi; mais ces idées s'effaçaient à mesure que les tourelles de la Roche-Bernard se dérobaient à ma vue, et bientôt des rêves d'ambition et de gloire s'emparèrent seuls de mon esprit.

Que de projets! que de châteaux en Espagne! que de belles actions je me créais dans ma chaise de poste! Richesses, honneurs, dignités, succès en tous genres, je ne me refusais rien; je méritais et je m'accordais tout: enfin, m'élevant en grandeur à mesure que j'avançais en route, j'étais duc et pair, gouverneur de province et maréchal de France quand j'arrivai le soir à mon auberge. La voix de mon domestique, qui m'appelait modestement *monsieur le chevalier*, me força seule de revenir à moi et d'abdiquer.

Le lendemain et les jours suivants, mêmes rêves, même ivresse, car mon voyage était long. Je me rendais aux environs de Sedan, chez le duc de C..., ancien ami de mon père et protecteur de ma famille.

Il devait m'emmener avec lui à Paris, où il était attendu à la fin du mois; il devait me présenter à Versailles et me faire obtenir une compagnie de dragons, par le crédit d'une sœur à lui, la marquise de F...

J'arrivai le soir à Sedan; et ne pouvant pas, à l'heure qu'il était, me rendre au château de mon protecteur, je remis ma visite au lendemain, et j'allai loger aux Armes-de-France, le plus bel hôtel de la ville, rendez-vous ordinaire de tous les officiers, car Sedan est une ville de garnison, une place forte. Les rues ont un aspect guerrier, et les bourgeois même une tournure martiale qui semble dire aux étrangers: Nous sommes compatriotes du grand Turenne.

Je soupai à table d'hôte, et je demandai le chemin qu'il fallait suivre

pour me rendre le lendemain au château du duc de C..., situé à trois lieues de la ville. Tout le monde vous l'indiquera, me dit-on ; il est assez connu dans le pays. C'est dans ce château qu'est mort un grand guerrier, un homme célèbre, le maréchal Fabert ; et la conversation tomba sur le maréchal Fabert. Entre jeunes militaires, c'était tout naturel.

On parla de ses batailles, de ses exploits, de sa modestie, qui lui fit refuser les lettres de noblesse et le collier de ses ordres que lui offrait Louis XIV ; on parla surtout de l'inconcevable bonheur qui, de simple soldat, l'avait fait parvenir au rang de maréchal de France, lui homme de rien et fils d'un imprimeur ; c'était le seul exemple qu'on pouvait citer alors d'une pareille fortune, qui, du vivant même de Fabert, avait paru si extraordinaire, que le vulgaire n'avait pas craint d'attribuer son élévation à des causes surnaturelles.

On disait qu'il s'était occupé dès son enfance de magie, de sorcellerie : qu'il avait fait un pacte avec le diable. Et notre aubergiste, qui à la bêtise d'un Champenois joignait la crédulité de nos bons paysans bretons, nous attesta avec un sang-froid comique qu'au château du duc de C..., où Fabert était mort, on avait vu un homme noir que personne ne connaissait, pénétrer dans sa chambre et disparaître, emportant avec lui l'âme du maréchal qu'il avait autrefois achetée et qui lui appartenait, et que même, maintenant encore, dans le mois de mai, époque de la mort de Fabert, on voyait apparaître le soir une petite lumière portée par l'homme noir. Ce récit égaya le dessert, et nous bûmes une bouteille de champagne au démon familier de Fabert, en le priant de vouloir bien aussi nous prendre sous sa protection, et nous faire gagner quelques batailles comme celles de la Collioure et de la Marfée.

Le lendemain, je me levai de bonne heure et je me rendis au château du duc de C..., immense et gothique manoir qu'en tout autre moment je n'aurais peut-être pas remarqué, mais que je regardais, j'en conviens, avec une curiosité mêlée d'émotion, en me rappelant le récit que nous avait fait la veille l'aubergiste des Armes-de-France.

Le valet à qui je m'adressai me répondit qu'il ignorait si son maître était visible, et surtout s'il pouvait recevoir. Je lui donnai mon nom, et il sortit en me laissant seul dans une espèce de salle d'armes, décorée d'attributs de chasse et de portraits de famille.

J'attendis quelque temps, et l'on ne venait pas. Cette carrière de gloire et d'honneur que j'avais rêvée commence donc par l'antichambre ? me disais-je ; et, solliciteur mécontent, l'impatience me gagnait. J'avais

déjà compté deux ou trois fois tous les portraits de famille et toutes les poutres du plafond, lorsque j'entendis un léger bruit dans la boiserie. C'était une porte mal fermée que le vent venait d'entr'ouvrir. Je regardai et j'aperçus un très-joli boudoir, éclairé par deux grandes croisées et une porte vitrée qui donnaient sur un parc magnifique : je fis quelques pas dans cet appartement et je m'arrêtai à la vue d'un spectacle qui d'abord n'avait pas frappé mes yeux. Un homme, le dos tourné à la porte par laquelle je venais d'entrer, était couché sur un canapé; il se leva, et, sans m'apercevoir, courut brusquement à la croisée. Des larmes sillonnaient ses joues, un profond désespoir paraissait empreint dans tous ses traits; il resta quelque temps immobile et la tête cachée dans ses mains; puis il commença à se promener à grands pas dans l'appartement.

J'étais alors près de lui; il m'aperçut et tressaillit; moi-même, désolé et tout étourdi de mon indiscrétion, je voulais me retirer en balbutiant quelques mots d'excuse.

— Qui êtes-vous? Que voulez-vous? me dit-il d'une voix forte en me retenant par le bras.

— Je suis le chevalier Bernard de la Roche-Bernard, et j'arrive de Bretagne...

— Je sais, je sais, me dit-il. Et il se jeta dans mes bras, me fit asseoir à côté de lui, me parla vivement de mon père et de toute ma famille, qu'il connaissait si bien que je ne doutai pas que ce fût le maître du château.

— Vous êtes M. C...? lui dis-je.

Il se leva et me regarda avec exaltation; il me répondit : Je l'étais, je ne le suis plus; et, voyant mon étonnement, il s'écria : Pas un mot de plus, jeune homme, ne m'interrompez pas.

— Si, monsieur; j'ai été témoin, sans le vouloir, de votre chagrin et de votre douleur, et si mon dévouement et mon amitié peuvent y apporter quelque adoucissement...

— Oui, oui, vous avez raison; non que vous puissiez rien changer à mon sort, mais vous recevrez du moins mes dernières volontés et mes derniers vœux; c'est le seul service que j'attends de vous.

Il alla fermer la porte et revint s'asseoir près de moi qui, ému et tremblant, attendais ses paroles : elles avaient quelque chose de grave et de solennel. Sa physionomie surtout avait une expression que je n'avais encore vue à personne.

Ce front, que j'examinais attentivement, semblait marqué par la fata-

lité. Sa figure était pâle ; ses yeux noirs lançaient des éclairs, et, de temps en temps, ses traits, quoique altérés par la souffrance, se contractaient par un sourire ironique et amer.

— Ce que je vais vous apprendre, me dit-il, va confondre votre raison... vous douterez... vous ne croirez pas ; moi-même, bien souvent, je doute encore... Je le voudrais, du moins ; mais les preuves sont là, et il y a dans tout ce qui nous entoure, dans mon organisation même, bien d'autres mystères que nous sommes obligés de subir sans pouvoir les comprendre.

Il s'arrêta un instant, comme pour recueillir ses idées, passa la main sur son front, et continua :

— Je suis né dans ce château. J'avais deux frères, mes aînés, à qui devaient revenir les biens et les honneurs de notre maison ; je n'avais rien à attendre que le manteau d'abbé et le petit collet, et cependant des pensées d'ambition et de gloire fermentaient dans ma tête, et faisaient battre mon cœur.

Malheureux de mon obscurité, avide de renommée, je ne rêvais qu'aux moyens d'en acquérir, et cette idée me rendait insensible à tous les plaisirs et à toutes les douceurs de la vie. Le présent ne m'était rien ; je n'existais que dans l'avenir, et cet avenir se présentait à moi sous l'aspect le plus sombre. J'avais près de trente ans, et je n'étais rien encore. Alors, et de tous côtés, s'élevaient dans la capitale des réputations littéraires dont l'éclat retentissait jusqu'en nos provinces.

Ah ! me disais-je souvent, si je pouvais du moins me faire un nom dans la carrière des lettres ! Ce serait toujours de la renommée, et c'est là seulement qu'est le bonheur.

J'avais pour confident de mes chagrins un ancien domestique, un vieux nègre, qui était dans ce château bien avant ma naissance ; c'était à coup sûr le plus âgé de la maison, car personne ne se rappelait l'y avoir vu entrer ; les gens du pays prétendaient même qu'il avait connu le maréchal Fabert, et assisté à sa mort...

En ce moment, mon interlocuteur me vit faire un geste de surprise ; il s'arrêta, et me demanda ce que j'avais.

— Rien, lui dis-je ; mais, malgré moi, je pensais à l'homme noir dont nous avait parlé la veille notre aubergiste. M. de C... continua :

— Un jour, devant Iago (c'était le nom du nègre), je me laissai aller à mon désespoir sur mon obscurité et sur l'inutilité de mes jours, et je m'écriai : Je donnerais dix années de ma vie pour être placé au premier rang de nos auteurs.

— Dix ans, me dit-il froidement, c'est beaucoup ; c'est payer cher bien peu de chose ; n'importe : j'accepte vos dix ans. Je les prends ; rappelez-vous vos promesses ; je tiendrai les miennes.

Je ne vous peindrai pas ma surprise en l'entendant parler ainsi. Je crus que les années avaient affaibli sa raison : je haussai les épaules en souriant, et je quittai, quelques jours après, le château pour faire un voyage à Paris.

Là, je me trouvai lancé dans la société des gens de lettres. Leur exemple m'encouragea, et je publiai plusieurs ouvrages dont je ne vous raconterai pas le succès. Tout Paris s'empressa de les voir ; les journaux retentirent de mes louanges ; le nouveau nom que j'avais pris devint célèbre, et, hier encore, jeune homme, vous-même l'admiriez...

Ici, un nouveau geste de surprise interrompit ce récit...

— Vous n'êtes donc pas M. le duc de C... ? m'écriai-je.

— Non, répondit-il froidement.

Et je me dis en moi-même :

— Un homme de lettres célèbre... Est-ce Marmontel ? est-ce d'Alembert ? est-ce Voltaire ?...

Mon inconnu soupira ; un sourire de regret et de mépris vint effleurer ses lèvres, et il reprit son récit.

— Cette réputation littéraire que j'avais enviée fut bientôt insuffisante pour une âme aussi ardente que la mienne. J'aspirais à de plus nobles succès, et je dis à Iago, qui m'avait suivi à Paris, et qui ne me quittait plus :

— Il n'y a de gloire réelle, il n'y a de véritable renommée que celle que l'on acquiert dans la carrière des armes. Quest-ce qu'un homme de lettres, un poëte ? Rien. Parlez-moi d'un grand capitaine, d'un général d'armée : voilà le destin que j'envie, et, pour une réputation militaire, je donnerais dix des années qui me restent.

— Je les accepte, me répondit Iago, je les prends ; elles m'appartiennent ; ne l'oubliez pas.

Pendant qu'il marchait à grands pas et qu'il parlait ainsi avec chaleur, avec enthousiasme, la surprise avait glacé tous mes sens ; je me disais :

— Qui donc est là près de moi ?... Est-ce Coigny ? est-ce Richelieu ? est-ce le maréchal de Saxe ?

De cet état d'exaltation mon inconnu était retombé dans l'abattement, et, s'approchant de moi, il me dit d'un air sombre :

— Iago avait dit vrai ; et quand, plus tard, dégoûté de cette vaine

fumée de gloire militaire, j'aspirai à ce qu'il y a seulement de réel et de positif dans ce monde ; quand, au prix de cinq ou six années d'existence, je désirai l'or et les richesses, il me les accorda aussi... Oui, jeune homme, oui, j'ai vu la fortune seconder, surpasser tous mes vœux. Des terres, des forêts, des châteaux... ce matin encore, tout cela était en mon pouvoir ; et, si vous doutez de Iago, attendez... attendez... il va venir... et vous allez voir par vous-même, par vos yeux ; car ce qui confond votre raison et la mienne n'est malheureusement que trop réel.

L'inconnu s'approcha alors de la cheminée, regarda la pendule, fit un geste d'effroi, et me dit à voix basse :

— Ce matin, au point du jour, je me sentais si abattu et si faible, que je pouvais à peine me soulever. Je sonnai mon valet de chambre. Ce fut Iago qui parut.

— Qu'est-ce donc que j'éprouve ? lui dis-je.

— Maître, rien que de très-naturel : l'heure approche, le moment arrive.

— Et lequel ? lui dis-je.

— Ne devinez-vous pas ? Le ciel vous avait destiné soixante ans à vivre ; vous en aviez trente quand j'ai commencé à vous obéir.

— Iago, lui dis-je avec effroi, parles-tu sérieusement ?

— Oui, maître, en cinq ans vous avez dépensé en gloire vingt-cinq années d'existence ; vous me les avez données, elles m'appartiennent ; et les jours dont vous avez été privé seront maintenant ajoutés aux miens.

— Quoi ! c'était là le prix de tes services ?

— D'autres m'ont payé plus cher : témoin Fabert, que je protégeais aussi.

— Tais-toi, tais-toi, lui dis-je ; ce n'est pas possible, ce n'est pas vrai.

— A la bonne heure ; mais préparez-vous, car il ne vous reste plus qu'une demi-heure à vivre.

— Tu te joues de moi... tu me trompes...

— En aucune façon : calculez vous-même. Trente-cinq ans où vous avez vécu réellement, et vingt-cinq que vous avez perdus : total, soixante ; c'est votre compte : chacun le sien.

Et il voulait sortir... Je sentais mes forces diminuer ; je sentais la voix m'échapper.

— Iago! Iago! m'écriai-je, donne-moi quelques heures, quelques heures encore!...

— Non, non, répondait-il; ce serait maintenant les retrancher de mon compte, et je connais mieux que vous le prix de la vie. Il n'y a pas de trésor qui puisse payer deux heures d'existence.

— Eh bien! lui dis-je en faisant un effort, reprends les biens pour lesquels j'ai tant sacrifié; quatre heures encore, et je renonce à mon or, à mes richesses, à cette opulence que j'ai tant désirée.

— Soit; tu as été bon maître, et je veux bien faire quelque chose pour toi : j'y consens.

Je sentis mes forces se ranimer, et je m'écriai :

— Quatre heures, c'est si peu de chose!... Iago! Iago! quatre autres encore, et je renonce à ma gloire littéraire, à tous mes ouvrages, à ce qui m'avait placé si haut dans l'estime du monde.

— Quatre heures pour cela! s'écria le nègre avec dédain; c'est beaucoup; n'importe, je ne t'aurai pas refusé ta dernière grâce.

— Non, pas la dernière, lui dis-je, en joignant les mains... Iago! Iago! je t'en supplie, donne-moi jusqu'à ce soir les douze heures, la journée entière, et que mes exploits, mes victoires, que ma renommée militaire, que tout soit effacé à jamais de la mémoire des hommes! qu'il n'en reste plus rien sur la terre... Le jour! Iago, le jour tout entier! et je serai trop content.

— Tu abuses de ma bonté, me dit-il, et je fais un marché de dupe; n'importe encore; je te donne jusqu'au coucher du soleil; après cela, ne me demande plus rien. A ce soir donc, je viendrai te prendre.

— Et il partit, poursuivit l'inconnu avec désespoir, et ce jour où je vous parle est le dernier qui me reste.

Puis, s'approchant de la porte vitrée, qui était ouverte et qui donnait sur le parc, il s'écria :

— Je ne verrai plus ce beau ciel, ces verts gazons, ces eaux jaillissantes; je ne respirerai plus l'air embaumé du printemps. Insensé que j'étais! ces biens que Dieu donne à tous, ces biens auxquels j'étais insensible, et dont maintenant je comprends la douceur, pendant vingt-cinq ans encore je pouvais en jouir, et j'ai usé mes jours, je me suis sacrifié pour une vaine chimère, pour une gloire stérile qui ne m'a pas rendu heureux, et qui est morte avant moi!...

Tenez... dit-il, en montrant des paysans qui traversaient le parc et se rendaient à l'ouvrage en chantant, que ne donnerais-je pas mainte-

nant pour partager leurs travaux et leur misère!... Mais je n'ai rien à donner ni rien à espérer ici-bas, rien!... pas même le malheur!

En ce moment, un rayon du soleil, un soleil du mois de mai, vint éclairer ses traits pâles et égarés ; il me saisit le bras avec une espèce de délire, et me dit :

— Voyez... voyez donc! que c'est beau, le soleil!... et il me faut quitter tout cela!... Ah! que du moins j'en jouisse encore... que je savoure en entier ce jour si pur et si beau... qui pour moi n'aura pas de lendemain!

Il s'élança en courant dans le parc, et, au détour d'une allée, il disparut avant que j'eusse pu le retenir. A vrai dire, je n'en avais pas la force... J'étais retombé sur le canapé, étourdi, anéanti de tout ce que je venais de voir et d'entendre. Je me soulevai, je marchai pour me bien convaincre que j'étais éveillé, que je n'étais pas sous l'influence d'un songe. En ce moment, la porte s'ouvrit, et un domestique me dit :

— Voici mon maître, M. le duc de C...

Un homme d'une soixantaine d'années et d'une physionomie distinguée s'avança, et, me tendant la main, me demanda pardon de m'avoir fait attendre aussi longtemps.

— Je n'étais pas au château, me dit-il, je reviens de la ville, où j'ai été consulter pour la santé du comte de C..., mon frère cadet.

— Ses jours seraient-ils en danger? m'écriai-je.

— Non, monsieur, grâce au ciel, me répondit le duc; mais, dans sa jeunesse, des idées d'ambition et de gloire avaient exalté son imagination, et une maladie fort grave qu'il a faite dernièrement, où il a pensé périr, lui a laissé au cerveau une espèce de délire et d'aliénation qui lui persuadent toujours qu'il n'a plus qu'un jour à vivre. C'est là sa folie.

Tout me fut expliqué.

— Maintenant, poursuivit le duc, venons à vous, jeune homme, et voyons ce que nous pouvons faire pour votre avancement. Nous partirons à la fin de ce mois pour Versailles. Je vous présenterai.

— Je connais vos bontés pour moi, monsieur le duc, et je viens vous en remercier.

— Quoi! auriez-vous renoncé à la cour et aux avantages que vous pouvez y attendre?

— Oui, monsieur.

— Mais voyez donc que, grâce à moi, vous ferez un chemin rapide, et qu'avec un peu d'assiduité et de patience... vous pourrez, d'ici à une dixaine d'années...

— Dix années perdues! m'écriai-je.

— Eh bien! reprit-il avec étonnement, est-ce payer trop cher la gloire, la fortune, les honneurs?... Allons, jeune homme, nous partirons pour Versailles.

— Non, monsieur le duc, je repars pour la Bretagne, et vous prie de nouveau de recevoir tous mes remercîments et ceux de ma famille.

— C'est de la folie! s'écria le duc.

Et moi, pensant à tout ce que je venais d'entendre, je me dis :

— C'est de la raison.

Le lendemain j'étais en route, et avec quelles délices je revis mon beau château de la Roche-Bernard, les vieux arbres de mon parc, le beau soleil de ma Bretagne! J'avais retrouvé mes vassaux, mes sœurs, mes amis et le bonheur!... qui depuis ne m'a plus quitté, car, huit jours après, j'épousai Henriette.

Eugène Scribe.

Poésie.

COURONNE POÉTIQUE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE (1).

CHATEAUBRIAND.

I

Chateaubriand n'est plus!... Ainsi va toute gloire :
Un berceau... le travail, le sépulcre et l'histoire.
Ce poëte, aussi grand qu'il fut grand citoyen,
Le voici là... muet... la mort n'épargne rien !

(1) Sous ce titre, le Foyer domestique publiera successivement les esquisses biographiques en vers des poëtes célèbres du dix-neuvième siècle, par Édouard Neveu.

Nul ne soustrait son front à ses voiles funèbres ;
De ce qui fut lumière elle fait des ténèbres.
Quels que soient les épis, sur le champ du destin,
L'avide moissonneur fauche soir et matin....

Voyez-vous ce rocher, géant de l'Armorique,
Projetant sur les flots son ombre fantastique,
Écueil aérien par les ans surplombé ?...
Cet aigle de granit s'appelle le *Grand-Bé.*
Monument de grandeur, de mystère et de vague,
Son front touche les cieux, à ses pieds meurt la vague.
Arrête, voyageur !... Arrête, car c'est là
Qu'est venu s'arrêter le chantre d'*Atala*,
Arrête !... Sur sa tombe, immortelle ruine,
L'ombre du vieil *Aubry* comme un palmier s'incline ;
René laisse tomber ses chastes pleurs d'amour,
Beaux rêves amassés et perdus en un jour ;
Et près des fers brisés de son long esclavage,
Là, le *Dernier Abencerage*
Se prosterne et s'écrie : Allah ! paix au tombeau.
Mais un ange, un ange plus beau
Que ceux dont le poëte illumina son prisme,
Son ombre, s'inclinant sur l'isthme,
Dit au fier Océan : « Que de fois ta fureur
Loin de troubler ma veille en calma la douleur !
J'aimais ta grande voix ; je viens l'entendre encore
Rafraîchir mon tombeau des pleurs de mon aurore ;
Rends-moi parfois le bruit de ces joyeux galets
Que, sous mes pieds d'enfants, sur ces bords tu roulais.
Océan, prends pitié de ma tombe plaintive,
Et que rien ne rappelle, au repos où j'arrive,
Ces sombres ouragans qui m'ont fait tant de deuil ;
Ces grondantes clameurs de révolte et d'orgueil ;
Tous ces grands mâts, brisés par le vent des orages,
Sous d'implacables nuits, sans étoile aux naufrages. »

II

L'aigle, du haut de son rocher
S'inspirant aux accords des harpes séraphiques,
Emprunte au rossignol ces notes harmoniques
Que les autres oiseaux s'épuisent à chercher.
Puis, mêlant un bruit d'aile à cette mélodie,
Des printemps parfumés forte et douce magie,
Il lance par le monde un cri retentissant,
Voix d'amour et de gloire, accouplement puissant,
Qui du *Christianisme* enfante le *Génie!*

Et savez-vous qu'alors c'était d'un grand esprit
Que renier le Ciel?... On s'élève, on grandit,
On ne croit plus à rien... croit-on même à sa mère!
Les siècles vont si vite!... En sa douleur amère,
En sa noble pitié, le chantre des *Martyrs*
Comme un baume à nos maux applique ses soupirs.
Quand l'incrédulité se penchait sur l'abîme
Il la saisit au front, et, d'un geste sublime,
Ramenant ses regards vers la voûte des cieux,
Sur les coteaux riants, sur les clochers pieux,
Sur ces milliers d'épis qui, dans les grandes plaines,
S'inclinent au contact des fécondes haleines,
Sur ces fleurs, sur ces fruits, sur ce doux nid d'oiseau,
Sur la femme endormant son enfant au berceau,
Sur ces longs flots de mer expirant sur la grève,
Sur ce soleil qu'un doigt pousse, abaisse et relève,
Il lui dit : « Qu'est cela? partout demande, vois,
Et puis, baisse le front; incrédulité, crois! »

III

Va-t-il se reposer sur cette œuvre immortelle?
Non; le génie est là qui sans cesse l'appelle;

Non; pour cette âme-phare il n'est pas d'horizon.
Qu'est l'Europe pour elle? Une étroite prison.
Le poëte rêvait sur quelque rude plage;
Tout à coup il se dresse, un étrange mirage
Vient s'offrir à ses yeux : une crèche, un berceau,
L'auréole du Christ, sa croix et son tombeau.
Il saisit à l'instant le bâton de voyage;
Et du Meschacébé côtoyant le rivage,
En laissant au désert l'empreinte de ses pas,
Il marche... il marche encor... l'oasis est là-bas!
C'est là qu'est le tombeau dont la grande mémoire
Depuis dix-neuf cents ans a traversé l'histoire,
Sous les langes de Bethléem,
Sous la croix de Jérusalem.
Aussi le voyons-nous, pèlerin d'un autre âge,
Pauvre comme un berger... opulent comme un mage,
Sur cet humble berceau déposer ses serments
Et sur le tronc flétri de l'arbre salutaire
De son immense foi semer les diamants?
Nous qui n'avons jamais renié le mystère,
Nous te disons merci, pour ton *Itinéraire*,
Barde; merci pour toi dont l'art délicieux
Sut réconcilier la terre avec les cieux.

IV

Évoquerai-je ta romance
Combien j'ai douce souvenance!
Pleur sacré d'un cœur aux abois
Que je t'ai vu briller de fois!...
Que de fois, au foyer de la verte chaumière,
Ce doux chant d'exilé se fit douce prière!
Mais les temps sont passés... espoir ou souvenir,
Quand vous n'êtes plus rien, heureux qui peut mourir.

V

Et tu reposes là... sur l'Océan qui gronde,
Toi qui fus l'un des grands parmi les grands du monde ;
Là, tu dis au passant : « Vivant je n'étais rien,
« Mort je suis devant Dieu... je repose en chrétien. »

ÉDOUARD NEVEU.

RÔG.

PREMIÈRE PARTIE.

I

Rien n'était gracieux, rose et saint, comme Lucy : petite bouche, petits yeux d'émail bleu clair, petit nez au vent, rondes petites joues, blonde chevelure bouclée ; un de ces enfants moitié fruit, moitié chair, que, selon l'heureuse expression créée pour eux, il faut manger de caresses. Lawrence, ce Raphaël des enfants, en a peint avec un rare bonheur. L'Angleterre seule les produit, comme pour se consoler de n'avoir pas de pêches ; c'est aussi le pays où l'on vole le plus d'enfants. Lucy avait quatre ans ; elle adorait les poupées de Java. Ce sont des poupées noires inconnues en France, où l'on ne connaît rien. Mais Lucy préférait les gâteaux d'amandes aux poupées, et Rog aux poupées noires et aux amandes. Rog était un chien-loup, je ne sais de quelle espèce, de la plus laide, je présume ; un croisement de loup et de renard ; jeune, mais promettant peu sous son poil sale et ses oreilles informes, auxquelles il imprimait déjà un mauvais pli ; quand il élevait la droite, la gauche s'abaissait : signe phrénologique des chiens voleurs.

Cependant, malgré son poil gris, rude et sale, ses pattes mal attachées, sa queue avalée et en pinceau, ou plutôt tordue en croc de boucher ; malgré ses yeux ternes cachés sous un taillis de crin ; malgré une espèce de barbiche. dont un artiste n'eût pas voulu, Rog plaisait comme plaît tout ce qui est jeune, comme tous les petits lézards et les petits serpents.

C'étaient des cris de joie de l'enfant mêlés à de petits aboiements de Rog lorsqu'ils se prenaient corps à corps sur le sofa, Lucy enfonçant ses doigts roses et sans ongles dans le ventre rose de Rog ; Rog enroulant la cuisse nue de l'enfant de ses pattes sans griffes ; essayant ses dents sans morsures dans l'épaule de lait de Lucy ; puis ils glissaient ainsi comme une pelote de coton et de crin du sofa au tapis, du tapis à l'alcôve, sous laquelle ils s'engouffraient pour reparaître en boule, enveloppés, de circonvolution en circonvolution, de châles, de peaux de tigre et du tapis ; et, quand ils étaient fatigués de leur jeu, ils s'endormaient sous ce rouleau agité par leur chaude et bruyante respiration ; on les retirait endormis de là-dessous.

Mistriss Philipps était une bonne mère, quoique riche. Excellente mère ! se levant la nuit pour voir si sa fille était bien couverte, si la fièvre ne faisait pas remuer ses petites lèvres, si la lumière de la lampe ne tombait pas trop sur ses yeux. Au fond, ses craintes n'étaient que d'ingénieux prétextes pour baiser le souffle de Lucy, et emporter toute chaude dans les siennes l'empreinte de deux petites mains. Sarah, la gouvernante, ne laissait rien à faire à sa sollicitude maternelle. Ces deux femmes étaient obligées de s'épier mutuellement dans leur envie de se lever la nuit pour courir au berceau de Lucy. Le docteur avait défendu à l'une et à l'autre ces échappées ; à la mère, qu'une maladie, venue à la suite de son accouchement, avait affectée d'un refroidissement à la jambe gauche ; à la gouvernante, menacée d'un rhumatisme aigu. Sous le coup de cette surveillance réciproque, si, dans leurs précautions mal prises, elles se rencontraient face à face la nuit au bord du berceau, elles se disaient avec une sorte de colère : « Que venez-vous faire là, madame ? votre refroidissement ! vous savez bien ? — Et vous, Sarah, pourquoi êtes-vous ici ? Avez-vous oublié votre rhumatisme ? — J'ai entendu l'enfant qui pleurait, madame. — C'est faux, Sarah ! je suis éveillée depuis deux heures, Lucy n'a pas remué. — Alors, madame, pourquoi vous trouvé-je ici ? » Et leurs reproches s'éteignaient dans une commune contemplation de leur enfant, rayonnant de sueur comme un messie ; car les enfants vont au ciel, quand ils dorment ; s'ils ne nous l'ont jamais dit, c'est qu'ils l'ont oublié.

Vous connaissez Sarah mieux que je ne la dépeindrais. Elle a quarante-quatre ans, il y en a vingt qu'elle vous sert. C'est elle qui vous a promené sur son bras dans la grande allée des Tuileries, et qui sentait son cœur battre quand derrière elle de belles dames disaient : « Mon Dieu, le bel enfant ! Nourrice, à qui est cet enfant ? comment appelez-

vous cet enfant? » Nous avons tous été si beaux! Un jour vous avez brisé une pendule; où vous êtes-vous réfugié? Vous connaissez Sarah. Une fois déjà, grand garçon, vous avez pleuré pour je ne sais quel amour, aujourd'hui déjà bien vieux dans votre cœur. Qui vous a consolé? Vous avez eu des prix au collége; rappelez-vous celle qui, en descendant la rue Saint-Jacques, montrait avec fierté la serviette blanche d'où débordaient des feuilles de couronnes et des angles de livres. Au retour de votre voyage, après avoir embrassé tout le monde, qui avez-vous aperçu auprès de la porte, prêt à vous dire : « Me voilà aussi! je ne suis pas morte? » N'est-ce pas Sarah?

L'intérieur de Mistriss Philipps respirait cette belle indépendance de fortune de la bourgeoisie anglaise et de toutes les bourgeoisies européennes, filles de la liberté et du commerce. Rien de trop. Véritable milieu entre la noblesse et le peuple. Peu d'éclat, beaucoup d'ordre. Point de meubles fastueux; mais de l'argenterie et du linge à profusion. Vertu du protestantisme, de la propreté partout, une politesse exquise dans les domestiques; des lits faits à neuf heures, des chats angoras endormis au fond des fauteuils; un perroquet, respectable par son grand âge, sommeillant, depuis la découverte de l'Amérique, sur une seule patte; contre le mur, des tableaux dont les sujets sont tirés de l'Ancien Testament; les personnages portent perruque parlementaire et boucles à la chaussure; enfin, des mœurs à voix basse; et, réunis sous un même toit, le silence d'un simple méthodiste et la belle tenue d'un comptoir hollandais.

Mistriss Philipps ne recevait chez elle, depuis le départ de son mari, que son vieux docteur, personnage gros, replet, ne laissant qu'une place sur un canapé de trois places lorsqu'il occupait le coin, n'en laissant point quand il s'asseyait au milieu. Il s'appelait Young, sans avoir pour cela le moindre rapport avec son mélancolique homonyme. Il avait été le médecin de mistriss Philipps lorsqu'elle était demoiselle, et celui de sa mère autrefois; ce qui lui donnait une autorité d'aïeul dans la maison. Confident des infirmités du corps, il était arrivé, sans indiscrétion, par le seul ascendant de sa position, à la connaissance des ennuis de l'âme. Ami de la mère de mistriss Philipps, c'est lui qui avait fait marier celle-ci, avait conseillé un sage emploi à sa fortune; et c'est lui encore qui maintenant la consolait de l'inconduite et de l'abandon de son mari. Sa participation à une union malheureuse lui imposait le devoir d'en adoucir les suites pénibles, tâche qu'il remplissait avec le dévouement d'un père condamné à réparer l'erreur dont il a chargé l'ave-

nir de son enfant. Et quand les forces de sa protégée cédaient au poids des chagrins, quand l'irritation du moral passait dans le sang et se changeait en une langueur fiévreuse, le docteur Young était encore là pour combattre la maladie avec l'arme de la science, comme il avait combattu la tristesse par la consolation. C'était presque toujours en lui montrant Lucy, charmante enfant qui promettait d'être féconde en grâces et en beauté, qu'il parvenait à faire éclore un long sourire d'espoir sur les lèvres pâlies de mistriss Philipps. Il sauvait chaque jour la femme par la mère, comme parfois on guérit un membre en soignant l'autre.

Inconcevable faculté de sa noble profession! le docteur Young exerçait également cette touchante paternité de la science dans vingt maisons différentes, sans être épuisé de paroles affectueuses et bonnes. A-t-on bien senti (je crois que non, et j'en ai peur pour l'ingratitude des hommes) le sacrifice de cet homme, qui, lorsque vous songez, vous, à votre fortune et à vos plaisirs, songe, lui, à votre santé, que vous lui rapportez souvent en lambeaux des combats du monde et des passions; il y a de la joie pour vous; il n'y en a pas pour lui. Une opération a précédé son repas; une opération attend son réveil. Il ne faut pas que sa main tremble; sa boisson enivrante, c'est de l'eau. Vous riez! il pense; dansez au son des instruments et à la clarté des bougies, lui reçoit dans ses bras la jeune épouse dont les douleurs d'enfantement, provoquées par le bal, labourent les reins; et il passera huit heures de la nuit debout à lui dire : « Patience! madame; vous allez vous relever mère. » Cela fait, il sort; mais un homme, un falot à la main, l'attend au seuil de la porte. Il faut qu'il le suive. Où va-t-il? l'apoplexie a frappé un vieillard; le voilà auprès du vieillard. Il vient de donner à la vie, il va sauver de la mort. Il ranime le vieillard au milieu d'une famille tombée à ses pieds pour lui avoir rendu un père. Son existence, c'est cela : un combat à outrance avec la destruction; c'est de voir l'humanité toujours souffrante, toujours en péril, pâle et agonisante. Et quand l'enfant est sauvé, quand le vieillard, grâce à lui, revoit le ciel, quand la jeune fille doit à sa science les roses qui ont refleuri sur son front, on jette trois francs par visite à cet ange de la résurrection qui ramasse et se tait. Vous avez compté ses visites, avez-vous compté ses cheveux blancs et ses rides? Trois francs! Il est vrai que l'extrême-onction n'en coûte que douze. J'ai dit qu'il n'avait pas de joies; j'ai calomnié son âme. Il en a une que vous n'éprouverez jamais : cette joie est celle de vous prendre bien bas dans votre lit, de relever vos os amollis par le mal, d'étendre sur ces os une première couche de vie, de mettre d'a-

bord le blanc de la convalescence sur le jaune de la maladie, puis de colorer vos lèvres de la fraîcheur de la santé revenue ; de vous faire faire un pas dans l'appartement, appuyé sur son épaule, ensuite deux, puis de vous laisser seul confiant dans vos forces ; et sa plus pure joie, sa dernière, c'est, et vous ne vous en doutez pas, c'est de vous voir sain, emporté, fougueux, traverser, en courant à cheval, une allée du bois de Boulogne ; tandis que lui, méditatif, mais deux rayons savants dans les yeux, vous suit à pied et du regard dans la contre-allée. Il vous aime comme une expérience réussie et comme un fils qui lui est né.

Quand les longues soirées d'hiver étaient revenues, le cercle de la cheminée n'était pas agrandi. Une table à thé, placée entre le docteur Young et mistriss Philipps, remplissait l'intervalle de deux fauteuils; Sarah aussi était assise dans un fauteuil, mais en dehors du cercle, pour être mieux à portée de faire le service, d'apporter le lait ou le rhum au docteur ; Rog et Lucy jouaient devant le garde-feu.

— Docteur, dit un soir mistriss Philipps en se versant du thé, je voudrais assurer le sort de Lucy.

— Mais, madame, le sort de Lucy est tout assuré : elle héritera de vos biens après votre mort ; Dieu veuille l'éloigner le plus possible !

— Sans doute ; mais vous n'ignorez pas que je ne suis point mariée sous le régime de la communauté ; ma dot m'appartient en propre.

— Voudriez-vous en disposer? A quoi bon? puisque, sans recourir à ces ressources forcées, il vous est si facile de puiser à vos revenus.

— C'est vrai ; mais aussi n'est-ce point l'heure présente qui me préoccupe.

— Et quoi donc?

— On peut mourir, cela se voit tous les jours.

Sarah fit, de l'épaule, un mouvement d'impatience.

— Voilà encore, repartit le docteur, vos idées sinistres revenues avec le brouillard. Je m'y attendais. Voyons, où souffrez-vous?

Sarah posa un doigt isolé sur son front, sans être vue de sa maîtresse.

— Je ne souffre pas, répliqua, avec un sourire qui exprimait le contraire, mistriss Philipps ; mais il y a si loin d'ici à la majorité de Lucy ! Onze ans encore.

— Eh bien ! qu'est-ce que onze ans? vous vivrez et je serai mort ; c'est tout.

— C'est bien moi qui serai morte, repartit Sarah du ton avec lequel elle aurait demandé une chose due.

— Excellent M. Young, votre objection est plus affligeante encore que ma crainte. Votre mort ou la mienne, ne serait-ce pas une même calamité pour Lucy, à qui il ne resterait plus que son père? Et son père ! ..

— Eh bien! madame, je ne mourrai pas, foi de docteur Young; mais brisons là-dessus.

— Encore un mot, docteur; vous qui êtes partisan de la médecine préventive, pourquoi seriez-vous l'ennemi de la prudence, qui est aussi une médecine morale préventive? Sarah, ne m'interrompez pas ; je ne vous ai pas demandé de thé.

Sarah se replia vers le dos de son fauteuil, indiquant, par un plissement de front, au docteur Young qu'elle ne savait plus aucun moyen d'empêcher sa maîtresse de parler, celui-là n'ayant pas réussi.

— Faites-moi la grâce de m'écouter. Ma dot, dont je vous parlais tout à l'heure, est considérable : elle appartiendra à Lucy ; si je meurs avant sa majorité, son père en aura la jouissance jusqu'à cette époque d'émancipation : la loi lui défère ce droit. Imaginez comment il exercera ce droit. J'en frémis. Ce sont six ans, dix ans peut-être de privations, de malheur, de misère pour Lucy. Pauvre Lucy ! ajouta-t-elle en passant mélancoliquement la main sous la chevelure endoyante de sa fille.

Mistriss Philipps affecta de boire une longue tasse de thé.

— Allons, Lucy, interrompit le docteur, n'irritez pas toujours ce chien, il vous mordra à la fin.

Lucy n'agaçait pas le chien, mais le docteur avait besoin de donner le change à l'expression de ses traits.

Sarah ne remarqua pas qu'elle sucrait pour la troisième fois la tasse du docteur.

— Dans cet état de choses, docteur, il faudrait vendre les propriétés dont se compose ma dot et en confier la valeur numéraire à la probité d'un ami qui, moi étant morte, la restituerait sous main à ma fille ; on la ferait fructifier jusqu'à sa majorité. Par là nous écarterions la fatale tutelle de son père, et Lucy, ma bonne Lucy, serait sauvée. Cet ami, est-il bien difficile à trouver? ajouta-t-elle en prenant sa fille et en la déposant sur les bras du docteur.

— Mais cela est-il si pressant, mistriss Philipps? Votre imagination trop vive vous abuse, croyez-moi. Votre santé est meilleure que votre opinion sur elle.

— Soit. Que perdrons-nous à ces précautions? J'en dormirai mieux ; et je dors si peu, docteur.

L'argument de la santé fut concluant.

— J'achète donc vos propriétés ; ma foi, je n'en aurai jamais autant possédé de ma vie.

— Prenez note au crayon, monsieur Young :

Trois fermes dans le Westmoreland, mes pâturages du l'Incolnshire, une mine dans la Cornouailles, mes métairies dans le Midlesex-Burns; mon notaire vous soumettra le cahier des charges. Je vous attendrai demain à dîner, monsieur Young.

Sous l'affectation d'indifférence avec laquelle mistriss Philipps disposait de ses biens, le docteur n'apercevait que trop le dépérissement rapide de cette bonne et attentive mère. Il n'osait plus tant la blâmer sur ses funestes prévisions, quand il voyait cette jeune femme de vingt-huit ans à peine s'éteindre, pâlir de jour en jour, et ses dents prendre l'éclat extraordinaire que n'avaient plus ses yeux. Habitué, par l'observation, aux signes d'une décadence prochaine, il gémissait de voir la sensibilité nerveuse de mistriss Philipps se développer d'une manière effrayante; au moindre bruit elle s'éveillait en sursaut; l'odeur la plus douce la faisait tomber en défaillance, et ses larmes coulaient malgré elle en sillons silencieux le long de ses joues dès que les sons de la musique arrivaient à ses oreilles; son nez mince est transparent ; ses doigts, clairs et effilés, pâles comme la cire, se contractaient si un nuage chargé d'électricité voilait le jour : ces organisations ont la vie des fleurs ; elles suivent de leur corolle odorante la marche du soleil, elles meurent au crépuscule.

Lucy s'était endormie dans les bras du docteur qui, après l'avoir portée dans son berceau, prit cordialement la main de sa mère et lui dit :

— Couchez-vous aussi, mistriss Philipps; vous êtes agitée, très-agitée ; vous avez la peau brûlante.

— Sarah, préparez un lait de poule à madame. Dieu vous donne une bonne nuit !

Le docteur se retira.

Mistriss Philipps retomba au fond de son fauteuil devant les derniers éclats du feu de la soirée.

Le malheur domestique de mistriss Philipps avait son origine banale dans un mariage d'orgueil imposé par la stupide ambition de son père,

riche marchand de fer de la cité. Un pair d'Angleterre ruiné avait offert de troquer ses parchemins et son fils contre la belle, l'intéressante et fraîche Anna Wilkins, imaginant qu'un titre était le plus beau chiffre pour clore une fortune que le commerce ne pouvait plus agrandir; le marchand de fer de Wilkins crut devoir spéculer sur sa fille, et la maria au comptant. La boutique rit autant que le salon de cette union mal assortie. Elle fut, en effet, malheureuse. Mistriss Philipps, devenue grande dame, cessa, par convenance, de fréquenter ses amies, filles de marchands, et les grandes dames ne voulurent pas accueillir parmi elles l'héritière de celui qui avait fourni à leurs châteaux des espagnolettes et des serrures. Il en résulta autour de la triste Anna Wilkins une solitude où ne vint pas même la consoler son mari, jour et nuit occupé à introduire dans le monde les écus roturiers du marchand de fer, son beau-père. Lord Philipps joua à la Bourse, industrie de ceux qui n'en ont pas. Il gagna, il perdit; mais comme les événements politiques, régulateurs de la hausse et de la baisse du crédit de l'État, n'amenaient pas toujours des chances désirées, le noble lord se fatigua d'en suivre les caprices et, dans son audace, il falsifia les nouvelles publiques, en mit de controuvées en circulation, ce qui lui réussit la première fois et lui valut, la seconde, la déportation. Quoique éloignée d'avoir de l'attachement pour son mari, mistriss Philipps ne fut pas moins affligée de la condamnation dont il avait été frappé. Une partie de ce déshonneur rejaillirait peut-être sur sa maison, sur sa fille Lucy, née à cette triste époque de sa vie; sa douleur ne fut pas même adoucie par la pensée que lord Philipps lui reviendrait de l'exil corrigé par l'infortune. Ses lettres, écrites de Sidney dans la Nouvelle-Galles, étaient de perpétuelles demandes d'argent, formulées en menaces et en vœux infâmes de voir mourir bientôt sa femme pour avoir la gestion de ses biens jusqu'à la majorité de sa fille Lucy.

Comprend-on maintenant pourquoi mistriss Philipps, qui eût rougi de prendre le titre de lady, tenait tant à mettre sa dot à l'abri de la rapacité de son mari, en l'assurant à sa fille par le moyen détourné qu'elle avait proposé au docteur?

De lassitude, elle s'endormit les mains jointes sur son cœur où était sa souffrance.

Rog sommeillait à ses pieds le museau et les pattes dans les cendres chaudes.

Les derniers lueurs rougâtres des charbons éclairaient son collier de

cuivre autour duquel se dessinaient, en noir, trois colombes, armes des Philipps, et ces mots : « J'appartiens à la bonne petite comtesse Lucy. »

. . . .

Léon Gozlan.

Contes pour les Enfants.

—

BASQUINE.

Un grand seigneur, chassant un jour dans ses forêts, fit la capture d'une jeune biche à la taille svelte et à l'allure dégagée ; il fut si charmé de la beauté de sa jeune prisonnière, qu'il recommanda à ses gens d'en avoir le plus grand soin et de la transporter vivante au château où il s'empressa d'en faire don à la princesse sa femme.

La jeune habitante des forêts fut tellement choyée et caressée, qu'elle finit par secouer son caractère sauvage et à s'apprivoiser au point d'avoir ses entrées dans les appartements, et surtout dans ceux de sa maîtresse qui l'aimait à la folie tant elle était douce et gracieuse.

La princesse avait une petite fille charmante, mais d'une étourderie et d'une insensibilité qui heureusement ne se rencontrent que rarement parmi les enfants de son âge ; Basquine était son nom.

Un jour Basquine se mit en tête de posséder Légère, tel était le nom qui avait été donné à la jolie petite biche, et elle tourmenta tellement sa mère que celle-ci, qui idolâtrait son enfant et ne savait rien lui refuser, lui fit, quoiqu'à regret, abandon de sa petite favorite.

Pendant quelque temps Basquine fut au comble de la joie : à peine était-elle éveillée qu'elle s'empressait d'aller visiter sa petite Légère, de lui donner du sucre, des gâteaux, des baisers, et de voir enfin s'il ne lui manquait rien dans sa cabane dorée.

Légère, reconnaissante des soins de sa jeune maîtresse, faisait mille gambades joyeuses devant elle et lui léchait les mains en signe de remercîments, ce qui ravissait Basquine.

Mais ce ravissement ne fut pâs de longue durée ; à peine un mois s'était-il écoulé, que la princesse disait à sa fille :

— Il me semble, mon enfant, que tu négliges bien ta pauvre biche, car je suis entrée tantôt dans sa cabane et elle n'avait rien à manger.

— C'est possible, maman, répondait alors Basquine d'un air distrait, je l'aurai oubliée.....

Quelque temps après cette conversation la mère disait encore à sa fille :

— Mon Dieu! Basquine, je n'ai pas vu Légère depuis deux jours, serait-elle malade?

Sans rien répondre la petite fille courut à la cabane ; mais, hélas! la pauvre biche était morte.., morte de faim!... Depuis plusieurs jours Basquine l'avait oubliée...

Au lieu de pleurer et de témoigner du repentir de sa négligence, Basquine revint raconter ce malheur à sa mère et lui dit avec insouciance :

— Après tout, je ne la regrette pas beaucoup, cela devenait trop ennuyeux d'avoir toujours à s'occuper de cette bête.

Une telle sécheresse de cœur, si peu naturelle aux enfants, fit une peine cruelle à la pauvre mère, elle voyait dans l'avenir un abîme creusé sous les pieds de son enfant, et ces maux étaient causés par l'égoïsme et la cruauté ; aussi résolut-elle de profiter de la première occasion pour corriger sa fille de ces cruels défauts.

Quelques jours après la mort de la pauvre Légère, la princesse étant obligée de s'absenter pour visiter une de ses terres voisines, enferma Basquine dans son appartement, défendant à tous les domestiques d'en approcher et ayant bien soin de ne laisser que des jouets à sa disposition.

Vers le milieu de la journée, Basquine eut faim..... bien faim..... Elle eut beau chercher, elle ne trouva rien à mettre sous sa dent ; alors dans son désespoir elle secoua la porte ; mais la porte était solide, elle résista à ses coups, à ses cris et à ses pleurs.

La nuit venue, la princesse rentra et rendit enfin la liberté à sa fille qui lui dit avec mauvaise humeur :

— Tu es bien méchante, maman, car tu m'as enfermée toute la journée, sans me laisser rien à manger ; je tombe de besoin.... et, quelques heures plus tard, je serais morte de faim!

— Vraiment, répondit la princesse avec indifférence. Eh bien, je n'en serais pas trop fâchée, car cela finit par devenir ennuyeux d'avoir toujours à s'occuper de toi.....

A ces paroles, dont elle comprit tout de suite la portée, Basquine se jeta en pleurant dans les bras de sa mère, et celle-ci lui fit comprendre alors tout le tort qu'elle avait eu, non-seulement d'avoir laissé mourir

de faim une pauvre bête inoffensive et qui, dépendant de ses caprices, en avait été la victime ; mais encore d'avoir témoigné de la satisfaction de cette mort.

Elle lui fit comprendre aussi que nous devons toujours être bons et avoir de la compassion, non-seulement pour nos semblables, mais encore pour tous les êtres animés, parce que Dieu, en les créant, leur a donné, comme à nous, le sentiment des souffrances et des besoins de la vie, et que cette compassion est d'autant plus obligatoire envers les animaux, que nous les privons de leur liberté, tant pour nous en servir que pour nous en amuser.

RAOUL DE VERNEUIL.

Causerie.

Correspondance. — Quelques réponses. — Préambule aux considérations sur l'éducation des enfants. — Erratum.

Le *Foyer domestique* a de vieilles obligations à remplir ; les lettres bienveillantes que nos abonnés nous adressent sont considérées par nous comme autant de bons à vue acceptés d'avance et auxquels nous devons faire honneur par une prompte réponse.

Qu'on veuille bien nous excuser si nous avons tant tardé à remplir ce devoir ; mais que nos lecteurs songent à la multiplicité des lettres qui ont dû nous parvenir au début d'une création importante comme celle du *Foyer domestique*.

Nous allons répondre aujourd'hui à plusieurs personnes qui nous ont témoigné, d'une façon toute bienveillante du reste, le regret qu'ils éprouvent de nous voir admettre des contes de fées dans notre publication. Nous essayerons de justifier les fées et les génies par la voie de notre journal, parce que cela se rattache à un ensemble de considérations que nous avons l'intention de publier, sous la forme d'avis aux mères, pour l'éducation et l'instruction des enfants. Il ne faut pas que ce plan paraisse plus ambitieux qu'il ne l'est réellement : nous n'avons pas l'intention de bâtir un système complet, mais seulement de signaler les bonnes pensées et de critiquer les mauvaises.

Parmi les lettres que nous avons reçues à ce sujet, nous en signalerons deux plus explicites que les autres ; une de M. G*** de Paris, et une seconde venant de province et signée : Une de vos abonnées. Nos deux correspondants prétendent que les contes de fées ne peuvent que fausser l'esprit des enfants.

Nous commencerons notre réponse par une citation : les lignes qui vont suivre sont le fragment de la préface d'un petit livre de contes destiné aux enfants :

« Je sais bien qu'il y a des personnes sévères qui trouvent ces contes « trop frivoles et qui craignent qu'il ne leur en reste que *des idées faus-* « *ses*. Rousseau a dit à peu près la même chose des fables de la Fon- « taine, qui sont cependant restées en possession d'amuser les enfants « et leurs pères. Les contes de fées ne sont pas non plus disgraciés, et « je retrouve la plupart de ceux de Perrault dans les livres d'éducation « allemands et anglais. Pour moi, je ne me rappelle pas d'avoir jamais « cru sérieusement à *maître Corbeau* ni au *petit Poucet ;* mais je m'en « suis diverti beaucoup. Les contes de Perrault seraient très-utiles, ne « fût-ce que pour donner aux enfants le *précieux goût de la lecture* au- « quel beaucoup d'entre eux ne mordent jamais, peut-être, parce qu'on « a voulu commencer avec eux par des récits et des conseils parfaite- « ment raisonnables et parfaitement secs. Il faut *emmieller* le vase, « comme a dit le Tasse ; et il faut aux enfants des dragées et des contes. « Transition heureuse à des livres plus instructifs et à des leçons plus « fortes, les contes de fées, au milieu et à la faveur de leurs folies, « donnent aux enfants les premières leçons de bonté et de morale..... »

Il n'y a rien à retrancher de cette heureuse appréciation, et il y a beaucoup à ajouter.

Disons d'abord que Perrault, homme d'un esprit sérieux et d'une vaste intelligence, publiait ses contes, avec un immense succès, au moment où, par une transition radicale, la société française était toute religieuse et même minutieusement religieuse. Nos pères comprenaient l'instruction sévère et rigide, mais l'éducation douce, tolérante, amie d'une gaieté décente ; et à ce propos nous répondrons à M. G..., au sujet d'un recueil qu'il nous cite comme modèle et que des raisons de convenance nous empêchent de citer, que c'est là de l'éducation sèche, fade, repoussante, que l'enfant acceptera en bâillant et qu'il prendra en haine... Le conte de fée l'amuse, l'attache, voilà ce qui est irrécusable ; maintenant examinons de sang-froid quel danger il peut présenter. N'est-ce pas déjà un beau et utile travail pratique que de laisser sa rai-

son, à mesure qu'elle grandit, rectifier ce qui est du domaine de l'allégorie. Jamais raisonnement ne frappera un enfant comme celui que vous l'aurez porté à faire lui-même. Qu'on nous cite un enfant de huit ou dix ans qui attende une fée protectrice ou prenne au sérieux les enchanteurs et les mauvais génies.

Maintenant plaçons-nous à un point de vue plus élevé.

L'imagination est-elle un élément inutile de l'intelligence humaine? la poésie n'est-elle pas pour les hommes non-seulement un temps de repos mais encore une source de douces rêveries qui élève l'âme et les sentiments, qui agrandit le champ de la pensée? Or, les contes de fées sont pour les enfants la seule poésie possible. D'ailleurs, tout n'est-il pas fiction dans ce qu'on écrit pour eux? Prenez les ouvrages de madame de Campan, de madame de Genlis, de Berquin, de Bouilly, ne trouvez-vous pas toujours et nécessairement une allégorie, un mythe sous la fable racontée? Eh bien, nous maintenons que de tous ces genres d'ouvrages les contes de fées sont encore les moins dangereux, car là du moins on peut signaler du doigt ce qui est rêve ou fantaisie, et c'est là une distinction facile à concevoir en raison même de l'exagération du merveilleux. Privés de cet élément, que font les écrivains qui composent des histoires en choisissant leurs personnages dans la vie réelle? ils achètent l'intérêt de leurs petits lecteurs au prix d'une exagération de sentiments beaucoup plus dangereuse. C'est là du roman, entendez-vous, du véritable roman, et il y a longtemps qu'on l'a dit pour la première fois : les plus simples sont les plus dangereux. Quoi de plus simple, de plus chaste dans le style que les pages de madame Cottin !... et pourtant....... Le danger d'un roman, pour le jeune âge surtout, ne consiste pas dans la peinture exclusive d'un sentiment, mais bien dans l'exagération des sentiments les plus honnêtes. L'enfant aime son père, son frère, instinctivement; il sera capable, sous l'empire de telle circonstance particulière, d'un immense dévouement pour eux, mais il ne raisonne heureusement ni son affection ni son entraînement, il les éprouve, et voilà tout; s'il les raisonne, impuissant à les reconnaître dans son cœur, où pourtant ils existent, il s'étonne, s'inquiète, s'afflige, s'indigne contre lui-même, rêve des incidents romanesques qui lui fournissent l'occasion de se dévouer, et voilà cette bonne, mais fougueuse nature, livrée sans défense à toutes les inspirations qui peuvent flatter sa manie.

J'ai personnellement la conviction que toute lecture qui n'excite pas le rire chez un enfant est pour lui une lecture dangereuse; et à l'âge où

un enfant peut lire lui-même le *Petit Poucet*, il rit, même de la férocité de l'ogre, tant il la sent impossible.

D'ailleurs, Perrault, pour avoir écrit ces contes dans une naïveté de style précieuse et inimitable, ne les a point composés. Les mères et les nourrices savaient bien avant lui les aventures de Peau d'Ane et de Cendrillon ; de nombreuses générations ont été bercées avec ces ravissantes et innocentes folies. (Nous exceptons formellement les *Mille et et une nuits*, qui, pour être des contes d'enfants, nécessiteraient une épuration sévère.)

Dans la publication que nous cite M. G***, les rédacteurs ont entrepris de refaire des paroles enfantines sur les airs de rondes populaires que savent et chantent par tradition tous les enfants de notre pays. C'est là, qu'on nous pardonne l'expression, une niaiserie, et la plus périlleuse de toutes. Quelle est la mère qui pourra expliquer à ses enfants *pourquoi* il est mal de chanter :

Il était une bergère.....

car les enfants sont terribles avec leur : *pourquoi*? Laissez-les tout dire et tout oublier plutôt que de provoquer ce mot.

Un homme de beaucoup d'esprit, et qui certes était le plus capable d'exécuter ce travail, M. Dumersan, raconta un jour devant moi qu'il avait composé des chansons enfantines sur les airs de : *Que Pantin serait content. — Il était un petit homme. — Giroflé girofla. — Nous n'irons plus au bois*, etc., etc.... et que jamais il n'avait pu parvenir à faire adopter ses paroles... Après avoir eu le courage d'entreprendre, il eut le bon esprit de ne pas insister.

Nous ne pouvons répondre ici aux critiques particulières de notre correspondante sur les contes de notre callaborateur *Raoul de Verneuil*, mais elle nous permettra de lui dire que les contes de fées ne présentent qu'un danger : l'ennui !

Un mot à mademoiselle V***, qui nous écrit de M***. Nous acceptons avec résignation ses boutades contre nos tartines politiques qu'elle s'empresse de laisser à *son respectable père*.

Nous profiterons de cette causerie intime pour prier nos abonnés d'excuser une faute d'impression qui nous fait commettre, dans le numéro de février (article *Les armes de Bourges*), un gros anachronisme : Au lieu de : Jeanne d'Arc et *Duguesclin*, lisez : Jeanne d'Arc et *Dunois*.

A. Leroux.

CONSEILS AUX MÈRES.

DES VERS INTESTINAUX CHEZ LES ENFANTS.

A toutes les époques de la vie, l'affection vermineuse intestinale a été observée chez l'homme; mais elle est bien plus fréquente chez les enfants depuis le moment où l'allaitement est achevé jusqu'à l'âge de huit ou dix ans : c'est aussi pendant cette période de l'existence que les accidents causés par la présence des vers sont quelquefois graves, la sensibilité étant plus grande et la force vitale moins développée que chez l'adulte.

Il y a quatre espèces de vers intestinaux chez l'homme :

L'ascaride lombricorde ou lombric ;

L'ascaride vermiculaire ou oxyure ;

Le thricocéphale ;

Le tœnia.

Le lombric est analogue, par sa forme, au ver terrestre ; il est allongé, cylindrique, aminci à ses extrémités et sillonné sur les côtés; sa longueur varie depuis deux ou trois pouces jusqu'à huit ou dix, même quinze quelquefois ; son diamètre est de une à trois lignes ; sa couleur est rose plus ou moins foncé quand il est vivant, et d'un blanc jaunâtre quand il est mort ; il se développe presque toujours dans les intestins grêles.

L'oxyure est beaucoup plus petit que le lombric ; sa forme est cylindrique ; sa longueur de une à deux lignes pour le mâle, et de quatre à cinq pour la femelle ; sa tête est obtuse et sa queue très-déliée, terminée en spirale chez le mâle, droite chez la femelle ; il se trouve dans le gros intestin, principalement près de l'extrémité inférieure du tube digestif.

Le thricocéphale a le volume d'un cheveu du côté de la tête, le reste de son corps se renfle et se termine en spirale chez le mâle, en ligne droite chez la femelle ; sa longueur est d'un pouce à deux ; son diamètre celui d'une forte épingle ; il siége dans tous les gros intestins.

Le tœnia est bien différent des trois premières espèces, il est aplati et formé par une suite de segments ou anneaux attachés ensemble par une articulation ; sa tête est très-petite et armée de quatre suçoirs ; sa

longueur est souvent de plusieurs mètres. Quoiqu'il ait été nommé ver solitaire, beaucoup d'auteurs prétendent qu'on peut en rencontrer plusieurs chez le même individu ; il y en a diverses variétés que je crois inutile d'indiquer ici, leurs caractères étant presque les mêmes. Le tœnia occupe tous les intestins. — Nous allons exposer successivement :

1° Les causes sous l'influence desquelles se développe le plus ordinairement l'affection vermineuse intestinale ;

2° Son diagnostic ou les signes qui la font reconnaître ;

3° Sa thérapeutique ou les traitements qui ont été employés jusqu'à ce jour avec le plus de succès pour débarrasser l'économie.

Causes. — En écartant le problème non encore résolu de savoir si les vers sont produits par des germes venant du dehors, ou par une formation spontanée, nous dirons que c'est chez les enfants lymphatiques qu'ils s'observent le plus souvent. Le climat et les habitations humides, le défaut d'insolation sont des causes fréquentes de l'affection vermineuse intestinale ; mais la plus puissante, à notre avis, c'est une alimentation de mauvaise qualité, ou composée presque exclusivement de farineux, de fruits verts et aqueux, de légumes communs, de beurre, fromage, cidre, poiré ou lait fermenté. L'état hygiénique que je viens de décrire étant celui des enfants pauvres, il n'est pas étonnant que presque tous soient affectés de la maladie qui nous occupe.

Les affections chroniques des muqueuses intestinales sont aussi une des causes les plus fréquentes de la formation des vers.

Diagnostic, ou signes qui font reconnaître la présence des vers intestinaux. — Les enfants qui ont des vers ont généralement la face pâle et bouffie, les chairs molles et amaigries. Quelquefois on observe une petite toux sèche et irrégulière ; le plus souvent des maux de tête, des vertiges, de la tristesse, de l'abattement et de l'insomnie, des démangeaisons aux ailes du nez, la dilatation de la pupille. Mais le symptôme le plus sûr, c'est la présence de vers ou de parties de vers soit dans les vomissements, soit dans les matières rendues par le bas ; il est même, dans ce cas, presque toujours facile de reconnaître à quelle espèce on a affaire.

Traitement. — Lorsque la présence de vers et leur nature aura été constatée chez un enfant, il faudra d'abord le soustraire à l'influence des causes qui les ont produits, puis lui administrer les médicaments les plus propres à les faire périr et à les expulser.

Les lombrics et les thricocéphales seront combattus avec succès par la mousse de Corse, le semen-contra, les sommités de tanaisie, le calomel, etc. Dans presque toutes les pharmacies, des préparations faciles à administrer aux enfants ont été faites avec ces médicaments. Chez les sujets dont la digestion serait difficile, on pourrait employer des frictions sur la région ombilicale avec l'huile de tanaisie mêlée à l'huile de noix rance, ou avec un mélange de gousses d'ail broyées et d'alcool camphré. Les oxyures, résidant toujours près de l'extrémité inférieure des intestins, seront détruits par des lavements appropriés. Ceux composés avec l'eau salée, l'eau vinaigrée, les infusions amères ou la décoction d'ail, réussissent presque toujours; leur effet devra être rendu plus actif par un léger purgatif administré par la bouche.

Le tœnia, le plus rebelle des vers intestinaux, résiste rarement à l'usage de la décoction de l'écorce de racine de grenadier, des préparations de racine de fougère mâle, de la térébenthine. Le dernier de ces médicaments étant très-désagréable, et le premier devant être pris en très-grande quantité, on ne pourra en faire usage chez les jeunes enfants; c'est donc le second qui devra être préféré. Son extrait sera administré à la dose de deux à six grammes, suivant l'âge, dans deux pains à chanter; une demi-heure après, on donnera au jeune malade vingt-cinq grammes de sirop d'éther, et, quelques heures plus tard, un purgatif composé de parties égales de calomel et de poudre de jalap, qui facilitera beaucoup son action. Ce traitement, répété plusieurs fois, a presque toujours amené l'expulsion complète du tœnia.

J.-B. Detrez, docteur.

VARIÉTÉS.

—

UNE EXCELLENTE AUBERGE.

Au commencement du dernier siècle, M. de Coriolis était président au parlement d'Aix; c'était un homme aimable, riche, et il avait une fort bonne maison.

Un jeune prince italien voyageait en France; il devait partir de Paris pour se rendre sur les bords de la Méditerranée.

Ayant beaucoup vu un ami intime du président, il s'adressa à lui pour connaître les bonnes auberges de sa route; celui-ci les indiqua, et lorsqu'il en fut à Aix, il nomma l'hôtel de Coriolis, l'engagea fort à s'y arrêter, et l'assura que c'était la meilleure auberge de France; il le pria de dire au maître de la maison que c'était lui qui y avait adressé Son Altesse, cette attention devant le flatter et lui faire plaisir.

Le prince promit tout, et en prit note. Il part de Paris, et à la dernière poste avant Aix son courrier a ordre de demander l'hôtel de Coriolis, de s'y rendre et de l'y annoncer comme venant de la part de M...; le courrier exécute ces ordres. Le président reconnaît son ami à cette plaisanterie; il se propose de la continuer, prévient toute sa maison qu'il est devenu aubergiste pour ce jour-là, et recommande le plus profond secret et les plus grandes précautions pour que la vérité ne transpire pas.

Les préparatifs sont faits pour la réception du prince; le président est costumé en maître d'auberge; Son Altesse arrive; M. de C... le reçoit à la descente de sa voiture et le conduit dans le plus bel appartement de l'hôtel. Le prince se récrie sur la richesse et l'élégance des meubles : le président répond que sa maison étant fort achalandée depuis longtemps, et de père en fils, ayant eu le bonheur de contenter toujours les voyageurs, leur affluence continuelle l'a mis en état de décorer ses appartements comme il les voit; il ajoute que Son Altesse ne sera pas plus mécontente de la chair qu'on lui fera, son cuisinier étant le meilleur de la ville.

Le temps était fort mauvais; le prince qui n'avait que cette journée-là à passer à Aix, témoignait son regret de ne pouvoir sortir et visiter les objets curieux qu'elle renferme.

— Monseigneur, lui dit le président, a bien rencontré d'arriver aujourd'hui, et sa soirée sera aussi agréable qu'elle peut l'être ici.

— Comment cela?

— C'est le jour où une quarantaine de personnes des plus distinguées de la ville se rassemblent chez moi pour passer la soirée et faire un pique-nique : si Votre Altesse veut honorer cette réunion de sa présence, elle connaîtra toutes nos plus jolies femmes, et j'ose dire qu'elle a peu vu de société de province au-dessus de la nôtre.

— Vraiment! Sans doute je serai de la fête; à quelle heure cela commence-t-il?

— On se rassemblera dans trois heures environ.

— Voilà qui va bien; j'ai le temps de dîner et de songer à ma toi-

lette ; vous vous chargerez de faire agréer à la compagnie qu'un voyageur puisse prendre part à ses plaisirs.

— Votre Altesse fera trop honneur à la société pour qu'elle ne l'en prie pas elle-même.

Le président avait envoyé inviter une vingtaine d'hommes les plus aimables et autant de femmes choisies de la ville, ce qui formait une réunion charmante.

Vers six heures, tout le monde arriva ; deux dames et deux hommes allèrent vers Son Altesse pour l'engager à honorer de sa présence la compagnie rassemblée, soit pour le concert qui va avoir lieu, soit pour le souper. Le prince accepte avec empressement et reconnaissance ; on le conduit dans le salon ; il est frappé de la beauté des dames, de l'élégance de leur parure, et ne peut s'empêcher de témoigner sa surprise sur une pareille recherche pour un pique-nique : on lui répond que ces dames ayant été prévenues de l'honneur que le prince devait leur faire, ont cru ne pouvoir se vêtir trop élégamment pour lui témoigner combien elles y étaient sensibles.

Son Altesse était enchantée de ce qu'elle voyait : le concert commence ; plusieurs dames y chantent, et ajoutent encore aux jouissances qu'elle éprouve. Après le concert, on cause quelque temps : les plus jolies femmes s'empressent autour du prince qui avoue franchement qu'à Paris même il n'a jamais rencontré une société aussi bien choisie, composée de gens aussi aimables, et il se félicite bien sincèrement que le hasard, auquel il attribue tout ce qu'il voit, l'ait fait arriver à Aix précisément ce jour-là.

Le président, en petite perruque ronde et costumé en maître d'hôtel, vient, la serviette sous le bras, annoncer que monseigneur est servi ; celui-ci présente la main à une dame, les hommes font de même, et on se rend dans la salle à manger ; il y régnait une profusion de bougies et la table était servie avec la plus grande magnificence.

On se place ; le prince est au haut bout entre deux dames ; l'une d'elles prend la parole :

— Monseigneur, j'ai une prière à vous faire au nom de toute la société ; mais je crains de commettre une indiscrétion.

— Cela n'est pas possible, madame ; ordonnez, je vous en supplie.

— Vous voyez notre hôte, faisant les fonctions de maître d'hôtel, c'est un homme très-aimable, de fort bonne compagnie ; nous avons l'habitude de le faire souper avec nous dans nos pique-niques ; mais la présence de Votre Altesse s'oppose formellement à ce qu'il prenne au-

jourd'hui cette liberté sans votre permission ; je vous la demande donc : trouvez bon qu'il se mette à table avec nous.

— Vraiment, mesdames, puisque vous lui faites l'honneur de le laisser souper avec vous, j'aurais mauvaise grâce à me montrer plus difficile ; qu'il se place : d'ailleurs, il nous donne un si bon souper que cela mérite bien quelque reconnaissance.

Le président s'assied au milieu de la table pour être plus à portée de servir et d'en faire les honneurs.

Le souper fut charmant ; le maître de la maison, qui était homme d'esprit, l'égayait par des contes qui faisaient rire aux éclats le prince et toutes les dames. Son Altesse ne revenait pas de la magnificence du service, de l'élégance et de la beauté de la vaisselle ; il disait à ses voisines :

— Vous avez grandement raison de faire souper l'hôte avec vous, c'est un homme charmant ; de ma vie je n'ai vu d'auberge qui ressemblât à celle-ci ; vos pique-niques doivent être furieusement chers.

— Point du tout : la fortune du maître est faite, il ne veut rien gagner sur nous, et ne prend que ses déboursés.

— C'est admirable !

Au dessert, il fut question de chanter ; plusieurs dames et quelques hommes s'en acquittèrent à merveille ; le président demanda la permission de chanter un couplet en l'honneur des dames ; il y mêla quelques compliments pour le prince qui en parut très-flatté. En un mot, rien ne manqua aux plaisirs de la journée : le repas fut prolongé fort avant dans la nuit ; on sortit enfin de table et l'on passa dans le salon ; mais bientôt il fallut se séparer ; le prince remercia les dames du plaisir qu'elles lui avaient procuré, les assura qu'il n'oublierait jamais cette soirée, et se retira ; tout le monde en fit de même.

Le lendemain, après son déjeuner, le prince se disposa à partir et fit appeler le maître. Le président arrive avec un grand papier à la main.

— Monseigneur a-t-il trouvé son lit bon ? a-t-il bien dormi ?

— A merveille.

— Le souper ?

— Jamais je n'en ai eu de meilleur.

— La société ?

— Charmante.

— Et nos dames ?

— Je n'ai pas vu à Paris de réunion qui approche de celle-là.

— Son Altesse a donc été satisfaite de mon auberge.

— C'est la meilleure de l'Europe ; vous avez là mon mémoire?

— Je me flatte que monseigneur ne sera pas non plus mécontent du prix ; tout est passé en conscience.

— Oh ! ma foi, vous pouvez me demander ce que vous voudrez ; une soirée comme celle d'hier ne peut être trop payée ; voyons.

Il prend le papier et lit, au lieu d'un compte de dépense, ce qui suit :

« Monseigneur, vous ne me devez rien : je ne suis point aubergiste ; M. de..., mon ami, en vous adressant chez moi, comme à une auberge, lors de votre départ de Paris, a voulu me faire une plaisanterie dont je le remercierai de bien bon cœur, puisqu'elle m'a procuré l'honneur de recevoir Votre Altesse et de lui faire passer une soirée agréable. Je suis président à mortier au parlement de Provence ; ainsi, c'est moi qui suis votre débiteur. » L. A.

Chronique des Théâtres.

L'Opéra nous a donné *Stella* comme unique nouveauté. C'est là un ballet pur sang, un de ces naïfs ballets qui, avec l'insouciance italienne, se préoccupent peu de la fable et du sens commun. Ce sont plutôt des scènes, détachées de tout ce que nous avons vu jusqu'à ce jour, cousues ensemble et appropriées au talent du couple Saint-Léon. Les Français ne sont pas amis de ce sans-gêne qui semble dire : écoutez la musique, voyez les pas, appréciez la mise en scène, et ne cherchez ni le travail, ni le sens commun dans l'ensemble. Peut-être est-ce parce que nous n'avons pas assez de musiciens et de danseurs parmi le public payant. Ce mépris de la conception dramatique est inconcevable en ce qu'une intrigue bien conduite ne peut en aucune façon nuire aux écarts de la fantaisie et qu'elle n'est pas difficile à trouver, surtout, lorsque, comme à l'Opéra, une administration est prête à faire tous les sacrifices nécessaires au luxe de la décoration et de la mise en scène. Ce ne serait rien encore si ce vice devait être particulier à l'Opéra, théâtre de gens blasés et ennuyés, dit la routine ; mais, outre que nous croyons fermement que cette insouciance dédaigneuse des riches habitués de ce théâtre n'est qu'une sorte de concession faite au ton du jour, il est certain que l'exemple est pernicieux. Ainsi le théâtre de l'Ambigu, avec ses *Quatre fils Aymon* en trente tableaux, paraît avoir subi l'influence du Théâtre de la Nation. C'est un beau panorama, mais ce n'est qu'un panorama dans lequel l'art dramatique n'arrive plus qu'en qualité de comparse. C'est ainsi que l'art se perd ! Les artistes se plaignent, et ils ont raison. Dans

cette discussion, l'intérêt même bien raisonné des entreprises dramatiques viendrait à l'appui de notre opinion ; les frais sont considérables et ne laissent rien en magasin quand la pièce a fini son cours. Jouez donc, après cela, un chef-d'œuvre dans un décor de salon ordinaire.

Pour en revenir à *Stella*, c'est une de ces éternelles histoires de contrebandiers que dédaignerait un mélodrame de dernier ordre ; tout arrive, parce que cela est ainsi... Je défie les auteurs (s'il en est) de trouver une autre cause à leurs effets.

Rien de nouveau au Théâtre-Français ; la guerre entre le directeur et les sociétaires semble paralyser tous les efforts. La question pendante au conseil d'État, quelle qu'en soit la solution, redonnera la vie à notre première scène. L'Odéon vit toujours et vit bien avec le succès interminable de *François le Champi*. L'autorité a fait arrêter les représentations d'*Une nuit blanche* dont les tendances étaient dit-on un peu trop républicaines.

Ce n'est certes pas notre faute si le mois a été pauvre en événements dramatiques ; mais, miroir fidèle, nous ne pouvons reproduire que ce que l'on nous présente.

Au Gymnase et au Vaudeville on a spéculé sur le scandale du titre de *Les bijoux indiscrets*, mauvais pamphlet de Diderot auquel l'inconvenance seule de son sujet a donné bien injustement quelque célébrité. Un pareil ouvrage, paraissant de nos jours, serait honteusement repoussé, s'il arrivait par hasard à obtenir dix lecteurs, et, s'il en obtenait vingt, le procureur de la République sévirait, et il aurait raison.

Nous aurions été fort étonné de ne pas rencontrer le nom de M. Clairville dans des ouvrages de ce genre. Cela n'a pas manqué ; seulement — chose étonnante ! — il n'est pas arrivé le premier, et sa pièce, jouée au Vaudeville, a dû changer de titre et s'appeler *Les secrets du Diable*. Du reste, il est inutile de dire que pas plus au Vaudeville qu'au Gymnase on n'a pris à Diderot autre chose que son titre. C'est, ma foi, bien heureux !

La pièce du Gymnase a réussi ; la représentation de celle du Vaudeville est encore trop récente pour que nous en connaissions bien le résultat, d'autant plus que le Vaudeville n'est pas doué de cet aimant qui attire le spectateur. Il se passera longtemps avant qu'on pardonne à ce théâtre ses pièces prétendues politiques.

Toujours *Lully* aux Variétés ! sauf une comédie sérieuse qui s'est jouée au tribunal de commerce entre Arnal et M. Thibaudeau, le nouveau directeur. Nous applaudissons des deux mains à la fermeté de M. Thibaudeau, qui veut être maître chez lui et ne pas subir les caprices de MM. les acteurs à recettes. M. Arnal est un acteur de talent, un comique distingué ; mais quand M. Arnal affecte la prétention de se faire lire en son particulier les pièces dans lesquelles on lui destine un rôle, nous crions bien haut que cela est ridicule. Tant pis pour les auteurs qui oublient la dignité de leur talent au point de subir des coupures de

M. Arnal, qui ne veut jouer que des monologues et faire de tous les artistes, ses camarades, de très-humbles compères.

M. Clairville s'est vengé au théâtre de la Montansier, dans la *République des lettres*, de n'avoir pu suivre à la lettre le roman des *Bijoux indiscrets*. Il y a dans cette pièce un ramassis d'ordures que désavouerait très-certainement le *Catéchisme poissard*; tout cela est honteux. Heureusement que les charmantes folies : *J'ai mangé mon ami, le Tigre du Bengale*, font oublier M. Clairville. On répète activement une pièce de M. A. Lefranc, intitulée : *Embrassons-nous!* A la bonne heure.

Nous ne parlerons que pour mémoire du Théâtre-Historique, qui joue *Henri III et sa cour*. Tout le monde a vu cette pièce autrefois au Théâtre-Français, et tout le monde retourne la voir au boulevard du Temple.

Le théâtre de la Porte Saint-Martin a fondé de grandes et légitimes espérances sur la représentation de *Toussaint-Louverture*, de M. de Lamartine. Avec le caractère bizarre, fantasque du public français, il y a un succès de curiosité à obtenir partout où un homme remarquable, dans un autre genre surtout, voudra faire l'essai de ses conceptions dramatiques. Ainsi, nous ne comprenons pas très-bien ce qu'il peut y avoir d'intérêt théâtral dans le sujet et le personnage de Toussaint-Louverture; mais ce que nous comprenons fort bien, c'est que tout le monde voudra voir comment M. de Lamartine, qui a fait des odes, des élégies, des discours, de l'histoire, et même de la politique en action, fera du drame ou de la tragédie. Frédérick Lemaître ajoutera beaucoup à cet intérêt de curiosité. Il y a donc là source de fortune pour ce théâtre. Les *Chercheurs d'or du Sacramento* ont eu tout le succès auquel ils pouvaient prétendre. Un drame intitulé *Henriette Deschamps*, et qui porte trois noms d'auteurs, a convenablement réussi. En vérité, nous avons regardé cela comme un miracle, en raison de la série d'acteurs inconnus qui composaient la distribution de la pièce. Jocko a été une bonne et fructueuse reprise. Il y a autant de succès pour une ancienne pièce que l'on reprend que pour une nouvelle que l'on crée, surtout quand la première évoque de bons souvenirs.

Les réclames de la presse ont annoncé, après la troisième représentation, que M. Espinosa, qui s'était chargé du rôle de Jocko, se retirait effrayé de la difficulté que présente une lutte avec les souvenirs laissés par Mazurier; nous ne savons si c'est réellement là la cause de la retraite de M. Espinosa, c'est à son remplaçant à nous l'apprendre. A bientôt le *Camille Desmoulins*.

Le théâtre des Délassements vient de jouer le *Ver luisant*, une grande féerie de MM. Brisebarre et Rimbaud. Ensemble magique, décorations magiques, intérêt magique, succès magique! concurrence au théâtre du Cirque, qui, avec *Bonaparte*, encombre tous les soirs la voie publique, sur le boulevard du Temple.

MODES.

—

Nous sommes à la dernière limite de la saison d'hiver. A bientôt les chapeaux de paille, les charmantes et légères toilettes de l'été; mais aussi adieu les bals ! Dame fourrure, qui bientôt va prendre dans les cartons ses quartiers d'été, abdiquer sa puissance souveraine, a bien raison de ne rien céder de son bonheur présent, avec le velours son compère.

La seule révolution sérieuse que nous ayons à mentionner est dans la forme des manches, qui peu à peu se sont élargies par le bas en se rétrécissant par le haut, et en sont arrivées à ne plus supporter ni poignet ni parement. On les fait arriver jusqu'au milieu de l'avant-bras, tandis que de l'ouverture s'élance une manche de batiste. On nous affirme que cette forme sera plus prononcée encore pour les robes d'été.

Nous nous contenterons de donner un aperçu des dernières toilettes d'hiver.

Toilette de bal. — Deux jupes de tulle sur une jupe de taffetas (même couleur), des rubans à flots retombant de la seconde jupe. Le corsage est à pointe et a une longue berthe en chantilly, maintenue par des rubans. Les rubans sont plus que jamais en faveur (nous ne faisons pas de jeu de mots); les manches sont ornées de tulle et de rubans de satin.

Avec les robes de crêpe, toujours si bien portées, le corsage est plus généralement plat et décolleté, à pointe busquée. Les manches sont à draperies superposées. Les fleurs, et surtout les feuillages grimpant en serpentant sur la jupe et sur le corsage d'une épaule à l'autre, avec quelques boutons demi-éclos entremêlés avec art et avec goût, forment une des parures les plus recherchées. Jamais peut-être on n'a poussé si loin qu'à notre époque le luxe de la chaussure : bas de Paris en fil à jours d'Angleterre.

Toilette de ville. — Robe de damas à corsage montant boutonné avec des agrafes de bijouterie; manches plates à revers ; pardessus en velours ajusté ; ornement de galons en soie et de passementerie.

Nous avons, jusqu'à ce jour, un peu trop négligé les modes d'hommes. L'habit marron fermé en haut par un double bouton, gilet de piqué blanc, col et manchettes de chemise rabattus. Les nouveaux chapeaux ont les bords à demi arrondis.

Pour la toilette de soirée, c'est toujours l'habit noir et le pantalon noir laissant voir un bas de soie ; souliers vernis ; gilet en cachemire de couleur claire et de forme droite ; chemise en batiste à jabot festonné; cravate de satin blanc.

Manteau de drap noir doublé de cachemire, ou paletot-twine gris-ardoise avec revers à crans découpés, et fermé sur la poitrine par de gros boutons bronzés.

Comme aperçu général, nous pouvons affirmer que les bals n'ont jamais été si nombreux et si brillants. On a surtout remarqué celui qu'a donné l'ambassadeur de Turquie, qui a même eu le malheur de donner naissance, dans les grands journaux, à un *canard* politico-diplomatique.

Le carnaval, si peu brillant sur les boulevards, n'était pas plus en faveur dans le grand monde, et nous n'avons pas entendu parler, comme les années précédentes, de ces fêtes costumées qui sont délicieuses dans les hauts salons. Les bals d'enfants sont décidément passés de mode. Devons-nous nous en réjouir ou nous en alarmer?

Les dessinateurs ont semblé prévoir cette indifférence, car ils n'ont pas, comme les précédentes années, exercé leur imagination pour varier les costumes Pompadour et les laitières suisses. Peut-être aussi leur indifférence à cet égard a-t-elle été la cause de cet oubli au lieu d'en être l'effet ou le pressentiment. L'époque de la mi-carême est peut-être destinée à nous donner un démenti; nous y comptons peu cependant, car l'élan n'est pas donné.

On se demande sérieusement si l'on peut encore compter sur Longchamps, qui n'est même plus utile aux équipages. — Hélas ! voilà de moins deux beaux rêves pour la mode : le carnaval et Longchamps.

Du reste, notre tâche deviendra laborieuse le prochain mois : rien ne transpire encore sur les conspirations des modes de printemps et d'été; on attend avec la plus vive et la plus légitime impatience que la forme des chapeaux de dames soit décidée.

Vicomtesse d'Olbreuse.

Charade.

Quand les coteaux dorés étalent mon premier,
Le laboureur sourit, bénit la Providence.
Lorsque certain docteur entreprend mon dernier,
Plaignez le patient et pleurez-le d'avance.
Philosophe charmant et pourtant décrié,
Mon tout, qui ne prêcha qu'une morale pure,
Qui fut homme de bien, ami de la nature,
Est, par ses sectateurs, très-mal apprécié.

Le Directeur, **A. de LILLIERS.**

LE FOYER DOMESTIQUE.

POLITIQUE.

—

CHRONIQUE DU MOIS.

A Monsieur le Directeur du Foyer domestique.

Paris 29 mars 1850.

Mon cher Directeur,

Des faits nombreux et importants ont signalé ce mois de mars dont vous me demandez de tracer la rapide histoire.

A L'INTÉRIEUR,

Le vote définitif de la loi sur l'enseignement et les incidents dont ce vote a été suivi;

Les élections de Paris; celles des départements; les sinistres appréhensions qu'ont soulevées les premières; les démonstrations et les actes qui en ont été le prélude et la conséquence;

L'adoption de la loi relative aux effets de commerce et par suite de l'article qui frappe d'un droit les transferts de rente.

L'émotion qui s'est produite à la Bourse;

La présentation si longtemps attendue du budget des recettes;

La discussion, si fâcheusement tardive, du budget des dépenses.

La présentation simultanée de la loi sur le timbre et le cautionnement des journaux, et de la loi sur les réunions électorales; l'opposition que ces deux lois ont rencontrée dans la presse de toute couleur, unanime cette fois pour les combattre, et au sein des bureaux de l'Assemblée où défenseurs et adversaires se sont trouvés en nombre presque égal;

La mise à l'ordre du jour de la question, plus controversée que jamais, du chemin de fer de Paris à Avignon;

La proposition d'appel au peuple déposée par M. de la Rochejaquelein, et repoussée, à l'unanimité, par la question préalable.

A L'EXTÉRIEUR,

La conclusion provisoire des affaires de Grèce;

La décision prise enfin et officiellement notifiée par le Saint Père de rentrer dans la capitale de ses états;

La protestation que S. S. a adressée par voie diplomatique au ministère sarde;

Enfin, les dangers qui ont menacé un instant l'existence du cabinet anglais.

Tel est sommairement le bilan de ce mois, lequel, comme vous voyez, n'a rien à envier à son aîné de 1849, ni même à celui de 1848.

Vous désirez maintenant que je vous dise mon opinion sur quelques-uns des faits que je viens d'énumérer, soit! Aussi bien je le ferai avec cette modération, cette impartialité et cette réserve qu'on met beaucoup trop en oubli au temps où nous vivons, et dont nos amis eux-mêmes ne donnent pas toujours l'exemple.

La loi sur l'enseignement est votée! elle est sortie des trois délibérations un peu maltraitée, un peu meurtrie, il est vrai, mais en définitive moins déformée qu'on ne s'y attendait. Dans six mois elle sera en vigueur, comme on dit en style parlementaire; pourrait-on ajouter qu'elle sera forte et efficace. Hélas! j'en doute. Je prévois dans son application bien des tiraillements, bien des oppositions sourdes ou patentes, bien des résistances imprévues, bien des attaques intéressées s'abritant derrière le mot de liberté! Noble et grand mot assurément! mais qui nous a déjà coûté beaucoup trop cher! Il était beau sans doute de consacrer, comme l'a si éloquemment demandé M. Thiers, l'union de la philosophie et de la religion; mais on a trop oublié, à mon avis, que la philosophie était représentée par l'Université, et la religion par le clergé. Or, croyez-vous qu'entre le clergé et l'université, l'harmonie puisse être complète et durable? Croyez-vous que M. Cousin et Mgr Parisis puissent facilement s'entendre sur telle ou telle question de morale touchant à la fois au dogme et à la raison pure? Croyez-vous qu'en cas de divergence d'opinion, l'un des deux soit disposé à faire des concessions à l'autre. Non, le premier cherchera dans la science des arguments pour ne pas céder; le second, pour justifier sa résistance, se réfugiera dans la Foi; il en aura tout ensemble le droit et le devoir. Quelle sera l'issue de la lutte? 63 évêques ont eu soin de vous le dire d'avance : le clergé protestera et se retirera des conseils de l'enseignement.

Ce n'est pas tout : ces mêmes évêques ont déjà protesté contre l'article de la loi qui soumet les écoles ecclésiastiques à l'inspection des fonctionnaires de l'Université. Ils ont déclaré qu'ils étaient maîtres chez eux, et s'opposeraient à toute visite officielle. S'ils tiennent parole, comme c'est assez probable, que fera le gouvernement? et dans tous les cas, que devient l'union tant souhaitée entre l'Université et le clergé? Cette union que M. Thiers avait appelée de tout l'entraînement de sa parole, M. l'évêque de Langres l'avait tacitement acceptée dans tout le cours de la discussion; or, voici qu'au moment du vote définitif, Mgr Parisis disparaît et s'abstient. Chacun s'étonne, s'interroge et s'écrie, à peu près comme dans les opéras de M. Scribe : Quel est donc ce mystère! Le mystère, M. de Langres a pris soin lui-même de l'éclaircir; le respectable prélat, l'un des auteurs les plus influents de la transaction passée entre l'Université et l'Eglise, n'a pas osé consommer son œuvre et engager sa signature; il a reculé devant les scrupules de ses collègues de l'épiscopat; comme eux, il a fait ses réserves; et il les a faites à l'heure solennelle du scrutin, quand bon nombre de membres de la majorité, parmi lesquels il faut me compter, avaient murmuré tout bas en déposant leur billet blanc dans l'urne : *alea jacta est!* Oui, le dé en est jeté! et quant à moi, je ne regrette pas mon vote. Il est des nécessités qu'il faut savoir accepter, et le vote de la loi sur l'enseignement, si imparfaite qu'elle soit, était dicté par des considérations dont il n'est pas possible de contester la valeur.

Et d'abord si la loi est défectueuse sur

certains points, si elle laisse beaucoup à désirer sur certains autres, elle est préférable du moins à ce qui existait auparavant; elle marque de plus un premier pas dans la voie de la véritable liberté dont ses défauts même hâteront l'avènement; enfin elle a eu pour conséquence immédiate de resserrer l'union entre les diverses fractions de la majorité trop disposées à oublier que chaque intervalle qui les sépare est une brèche ouverte à l'ennemi commun. Voilà pourquoi, mon cher ami, je ne regrette pas d'avoir voté l'œuvre un peu défigurée de M. de Falloux, même après les protestations des évêques et l'abstention de Mgr de Langres.

J'aborde maintenant les élections de Paris, c'est-à-dire l'évènement le plus gros, le plus effrayant, le plus inattendu de ce mois-ci. Quelles terreurs ces élections n'ont-elles pas excitées? A quels commentaires exagérés, incroyables, absurdes n'ont-elles pas donné lieu! Quels cris d'allégresse et de triomphe dans le camp des socialistes! Quelle prostration, quel anéantissement dans celui des hommes modérés! — La France est à nous, s'écrient les rouges, montons au Capitole, rendre grâce aux Dieux. — Les barbares sont à nos portes, clament douloureusement les modérés, préparons-nous au pillage, à la famine, à l'incendie, à tous les fléaux que porte avec lui le communisme victorieux. Et pourquoi tant de bravades d'une part et tant d'humiliation de l'autre? parce que M. Deflotte l'a emporté de quelques centaines de voix sur M. Fernand Foy! en d'autres termes parce que cinquante mille bourgeois, boutiquiers, rentiers, hommes de lettres, artisans, tous amis de l'ordre, mais ennemis de la locomotion, ont eu l'impardonnable tort de rester au coin de leur feu et de ne pas faire deux cents pas pour aller retirer leur carte et deux cents autres pas pour venir la déposer dans l'urne de leur section; parce que quelques milliers d'autres bourgeois, boutiquiers, artisans, hommes de lettres et rentiers, non moins amis de l'ordre que les précédents, mais plus remuants, plus tapageurs, plus irascibles et surtout plus jaloux de leur importance personnelle se sont mis en tête de vouloir donner une leçon au gouvernement. Ah! le gouvernement fait ceci, ah! le gouvernement ne fait pas cela! ah! il ne veut pas marcher à notre fantaisie, à nous qui sommes commerçants, patentés, électeurs, jurés et gardes nationaux! Eh bien! il va voir de quel bois nous nous chauffons! et ces braves gens ont voté sans sourciller pour M. Deflotte comme ils eussent voté pour tout autre candidat de l'opposition, socialiste ou non, qui aurait eu chance d'être élu : c'est qu'en effet peu leur importait que la verge dont ils se servaient pour corriger ce pauvre gouvernement qui s'avise de ne pas marcher à leur idée s'appelât Deflotte ou autrement.

Maintenant que la leçon est donnée, ils sont satisfaits; leur nature paisible a repris le dessus et vous les étonneriez beaucoup si vous les traitiez comme des adeptes de M. Considérant, de M. Proudon ou de M. Cabet; ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient sous la monarchie, gens d'humeur difficile et tracassière à certaines heures, mais au demeurant bons pères de familles, grands amis de la propriété et pas le moins du monde communistes.

Voilà les auxiliaires qui ont assuré le succès de la liste rouge, c'est déplorable sans doute; mais, de bonne foi, trouvez-vous qu'il y ait là de quoi soulever des terreurs comme celles dont nous sommes témoins depuis quinze jours? est-on

sérieusement fondé à dire que le socialisme nous déborde de toutes parts, que la société est perdue, qu'il n'y a plus que des tempêtes et des naufrages à l'horison? heureusement non. Toutes ces exagérations ne sont bonnes qu'à semer le découragement et l'inquiétude, à entraver le cours des affaires, à arrêter l'essor d'une prospérité qui ne demande qu'à renaître. Les journaux qui se plaisent à sonner ainsi chaque jour la cloche d'alarme sont maladroits et coupables; plus coupables et plus maladroits encore sont ceux qui, se laissant aller à des colères intempestives, compromettent le parti qu'ils servent par des excès que réprouvent à la fois la raison, la morale et la saine politique. A cet égard, je partage complètement l'avis de mon honorable collègue M. Ferdinand de Lasteyrie et comme lui, je n'hésite pas à frapper d'un blâme sévère le journal qui, peu soucieux de se montrer conséquent avec les doctrines de modération dont il est habituellement le défenseur, n'a pas craint de désigner nominativement à la rancune de leur clientèle ceux des négociants qu'il supposait coupables d'avoir voté en faveur de la liste socialiste. Outre qu'une semblable désignation était inconstitutionnelle, abusive et attentatoire à la propriété, ne pouvait-elle pas aussi amener de déplorables représailles? M. de Lasteyrie a sagement fait d'appeler sur ces excès l'attention du gouvernement et de l'assemblée, c'était le meilleur moyen d'en prevenir le retour; mais il allait trop loin quand il demandait que le ministère public intentât d'office une action contre la feuille qui les avait commis. M. Baroche a éloquemment et péremptoirement démontré que ce n'était pas au gouvernement, mais aux tiers intéressés, à prendre, s'ils le jugeaient convenable, l'initiative des poursuites. M. Baroche débutait ce jour-là, comme ministre de l'intérieur, son début a été un succès.

Le journal signalé par M. de Lesteyrie n'a pas été, ce mois-ci, le seul à faire des sottises. Une feuille hebdomadaire, créée sous le patronage de 160 membres de la majorité, n'a-t-elle pas eu l'ingénieuse idée, toujours à propos des élections, — lesquelles en vérité ont fait perdre la tête à tout le monde, — de publier une note foudroyante où la République, la Constitution et le suffrage universel étaient traités comme vous ne traiteriez pas un coquin qui vous aurait escamoté votre bourse ! Et pour faire plus d'effet sur ses lecteurs, le journaliste ne s'est-il pas avisé d'insinuer que ladite note ne faisait qu'exprimer la pensée des 160 représentants qui soutiennent ouvertement sa feuille de leur prose et de leur influence! Je vous laisse à penser le bruit, les clameurs, et les colères que cette imprudente et ridicule escapade d'un écrivain sans expérience, a soulevés dans la presse de l'opposition, et quelle bordée d'accutions elle a valu à ces pauvres représentants qui ne se croyaient vraiment pas si coupables! Beaucoup d'entre eux se sont empressés de désavouer la note, ils ont bien fait: à chacun sa responsabilité.

Je ne vous dirai que peu de mots de l'émotion produite à la Bourse par le vote d'un tout petit article introduit par la commission dans la loi sur le timbre des effets de commerce, et qui frappe le transfert des rentes d'un droit de cinq centimes par cent francs de capital nominal.

Cinq centimes! c'est bien peu! Eh bien, ce droit de cinq centimes a produit pendant quarante-huit heures une espèce de révolution dans le cours des effets publics;

pendant quarante-huit heures il a passionné l'assemblée législative, il a fait successivement monter à la tribune MM. Berryer, Ducos, Passy, Fould, c'est-à-dire les hommes plus compétents en matière de finance. Ces messieurs ont tour à tour signalé, avec l'autorité qui s'attache à leur parole, la mesure proposée, comme une violation du droit des rentiers, une atteinte à la liberté des transactions, une entrave funeste aux opérations de *report*, enfin, comme une sorte de prime constituée au profit des fonds étrangers. Ils ont été chaleureux, spirituels, éloquents et cependant l'assemblée leur a donné tort à 400 voix de majorité contre 232. C'est que la majorité, sans nier que la mesure pût offrir quelques inconvénients (quelle mesure n'en a pas!) n'était préoccupée que d'une chose: soumettre la rente au droit commun. Si l'éloquence des adversaires de l'article l'avait charmée, en revanche elle avait été convaincue par les raisonnements fort habiles du rapporteur de la commission, M. Emile Leroux qui, dans tout ce débat, a fait preuve d'un véritable talent. En définitive, l'événement a déjà prouvé qu'elle avait eu raison de ne pas s'effrayer des obstacles qu'on dressait devant elle. Depuis le vote, beaucoup d'esprits timorés trouvent qu'elle a agi sagement. Les boursiers eux-mêmes commencent à reconnaître que ce misérable droit de cinq centimes ne discréditera pas trop les fonds français, et qu'on pourra, à la rigueur, faire des *reports* comme par le passé. Le droit sur les transferts rapportera au trésor de 7 à 800 mille francs; le droit frappé sur les effets de commerce, titres d'actions, etc., est évalué à plus de 11 millions: au total c'est 12 millions à peu près que la nouvelle loi va faire entrer annuellement dans les caisses du trésor qui, vous le savez, en a grand besoin.

La commission du budget nous avait fait espérer qu'elle arriverait à maintenir pour 1850 l'équilibre entre le budget des dépenses et celui des recettes. Décevante illusion! En premier lieu cinq douzièmes provisoires ont déjà été votés sur l'année courante, d'où il suit que les économies proposées par la commission ne peuvent plus porter que sur sept mois au lieu de douze En second lieu, pendant que cette commission s'évertuait, avec une consciencieuse lenteur, à chercher des réductions de dépenses et des accroissements de recettes, le gouvernement, avec un empressement non moins consciencieux, demandait et obtenait de nouveaux crédits; de telle sorte qu'au moment où l'équilibre tant souhaité était sur le point d'être réalisé à 600 mille francs près, M. Gouin, rapporteur était obligé de venir déclarer que le budget des recettes présentait un déficit de plus de 14 millions.

On a entamé, comme vous le savez, la discussion générale du budget des dépenses. ce qui équivaut à dire que l'opposition a commencé ses tirades annuelles contre la prodigalité du pouvoir, contre son incurie, son mauvais vouloir et le peu de souci qu'il prend des intérêts des contribuables. Depuis bientôt dix ans que j'assiste à ces tournois périodiques où l'on se jette à la tête des chiffres et des sacs d'écus, j'ai toujours vu se reproduire d'un côté les mêmes attaques, de l'autre les mêmes moyens de défense: l'opposition demande des économies, beaucoup d'économies: seulement elle ne veut pas que les services publics en souffrent; il y a plus: elle est, en mainte occasion, la première à pousser le pouvoir exécutif dans la voie de pré-

tendues améliorations aboutissant à des surcroîts de dépenses. Le gouvernement répond, lui, qu'il est aussi jaloux que l'opposition d'alléger le fardeau des impôts, et pour qu'on ne mette pas à cet égard sa sollicitude en doute, il se hâte d'indiquer çà et là quelques réductions insignifiantes, non sans déclarer qu'il lui est impossible d'aller au delà. Et encore ces réductions ne sont-elles qu'une décevante chimère. Ce qu'on a retranché du budget normal, on le redemande dans le cours de l'année sous forme de crédit extraordinaire. Cela se faisait sous la Restauration et sous la monarchie de juillet, cela se fait encore sous la République : c'est ce qui explique comment, depuis trente ans, le budget, réduit chaque année d'un chiffre plus ou moins considérable, a fini, de réduction en réduction, par dépasser le chiffre exorbitant de 14 cents millions. Cette année la commission propose 40 millions d'économie sur les services ordinaires et 44 millions sur les travaux extraordinaires ; mais l'opposition n'est pas satisfaite, elle trouve le budget encore trop lourd. Sur ce point je suis volontiers de son avis, je lui demanderai seulement comment elle procèderait pour le rendre plus léger. Ce ne serait pas apparemment en confiant à l'état, ainsi qu'elle le voudrait, l'exécution des grandes lignes de chemins de fer, et en grevant par suite notre dette flottante de quelques centaines de millions de plus. Contentons-nous donc pour le moment de la réduction de 84 millions indiquée par la commission du budget, 84 millions ! c'est un assez beau denier ! Ne souhaitons qu'une chose, c'est que le gouvernement, à l'instar de ses prédécesseurs, ne vienne pas dans le cours de l'exercice, reprendre ce qu'il aura donné. Souhaitons aussi que la question si compliquée, si controversée, si difficile, de l'achèvement du chemin de Paris à Avignon soit enfin résolue : cette solution touche à trop d'intérêts pour être retardée plus longtemps.

Mais à quoi bon vous entretenir de chemins de fer et de budget ? C'est bien de cela qu'il s'agit maintenant ! à l'heure qu'il est, la presse tout entière, sans acception de couleur ni de format, a arboré l'étendart de l'insurrection ! Feuilles rouges, cramoisies, blanches, bleues, tricolores, grandes, moyennes, petites, ont tout à coup fait cause commune, elles parlent le même langage, elles poussent les mêmes cris, et cela sur tous les points du territoire : à Paris comme à Carpentras, à Strasbourg comme à Marseille. L'intérêt et l'esprit de corps ont uni provisoirement ceux que l'esprit de parti séparait hier et qu'il séparera demain. D'où vient ce concert de plaintes, cette unanimité de griefs entre gens si peu habitués à s'entendre ? de la présentation d'un projet de loi tendant à rétablir l'impôt du timbre sur les feuilles périodiques et à augmenter le chiffre du cautionnement. Le timbre ayant été supprimé le lendemain de février, les journaux avaient dressé leurs calculs administratifs en conséquence ; toute l'économie financière de leur entreprise s'était ressentie de cette suppression : aujourd'hui si la loi passe, tout est à recommencer. Beaucoup seront ruinés et forcés, comme on dit, de mettre la clé sous la porte. Entre nous, c'est bien un peu sur quoi le ministre a compté ; son but, il ne l'a pas caché, est d'opposer une digue au débordement des doctrines anarchiques ; pour y parvenir, il cherche à tuer par des mesures fiscales les journaux qui s'en font les propagateurs et les organes. Réussira-t-il ? C'est plus que douteux ! l'art de gouverner serait trop facile,

s'il suffisait d'une loi pour faire rentrer dans son lit le torrent démagogique. Ce ne sont pas les lois de compression qui manquent dans notre malheureux pays. Des lois! vos prédécesseurs en avaient les mains pleines : à quoi cela leur a-t-il servi ? Vous tuerez, dites-vous, la mauvaise presse! erreur, vous ne tuerez que des feuilles mortes d'avance, et vous accroîtrez la vitalité et la prospérité de celles qui survivront. Vous ferez pis encore : vous punirez l'innocent des fautes du coupable, vous porterez un coup mortel à la presse modérée de province, vous détruirez les centres d'activité et de résistance que l'opinion conservatrice était parvenue à créer dans les départements. Votre loi n'est pas seulement inefficace et inopportune, elle est impolitique. C'est ce que tous les organes de la publicité crient aujourd'hui au ministère, et ce que lui ont répété, dans les bureaux, beaucoup de représentants dont l'opinion ne saurait être suspectée de tendances socialistes. La gauche et l'extrême gauche sont plus violentes dans leurs reproches, elles accusent la loi d'être une loi de haine et de vengeance, conçue en représailles des élections du 10 mars. Quelques membres timorés ou indécis se tiennent dans une sorte de juste-milieu. Ils acceptent le principe de la loi, mais ils en combattent certaines dispositions. A leur avis, si la pensée doit rester libre et exempte de toute entrave fiscale, il n'en saurait être de même de l'opération industrielle. Un journal a deux caractères : c'est à la fois une tribune et une boutique. Imposez la boutique, soit! c'est de droit commun, mais n'imposez pas la tribune. Partant de là, ils demandent que le droit de timbre s'applique seulement aux annonces, et qu'il soit proportionnel. Au fond c'est assez spécieux, mais que de difficultés dans la pratique! Les mêmes représentants arguent des ressources que la nouvelle loi va procurer au fisc. Ces ressources seront moins considérables qu'ils ne le pensent. La publicité des journaux s'était plus que doublée depuis février, la poste profitait de cet accroissement, ses recettes étaient en hausse; l'impôt du timbre aura pour résultat de ramener à peu de choses près la publicité dans ses anciennes limites: de telle sorte que le bénéfice que vous espérez réaliser d'un côté, se trouvera couvert, ou peu s'en faut, par les pertes que vous subirez nécessairement de l'autre : donc en résumé, à quelque point de vue qu'on l'examine, la mesure est mauvaise.

Celle qui concerne le cautionnement n'est pas meilleure; elle entrave la publicité, elle la détruit même dans beaucoup de cas sans donner une garantie de plus aux principes d'ordre, sans faire entrer un sou de plus dans les caisses de l'Etat. A la vérité, M. le ministre de l'intérieur prétend que le cautionnement actuel est insuffisant pour répondre des amendes auxquelles peuvent être condamnés certains journaux; l'objection est au moins singulière, à quoi sert donc la loi de 1848, en vertu de laquelle tout journal, après une condamnation, est obligé de tenir son cautionnement au complet et d'avoir toujours 24 mille francs intacts et incessamment renouvelés pour répondre devant l'Etat?

En même temps que la loi sur la presse une autre loi a été présentée ayant pour but de proroger pendant une année le décret qui interdit les clubs et d'étendre cette interdiction aux réunions électorales. Cette loi n'a pas rencontré d'opposition dans le parti modéré, et les quinze commissaires chargés de l'examiner lui sont favorables. Les hom-

mes de sens et de bonne foi sont unanimes à reconnaître que le club est incompatible avec toute nature de gouvernement. Le club, comme l'a fort éloquemment dit M. de Lamartine, c'est l'attroupement illimité à domicile, c'est la fièvre perpétuelle avec des accès et des redoublements tous les jours, au lieu de la santé et du travail organique du peuple, c'est la convulsion au lieu du mouvement et du jeu régulier de la vie nationale.

Toutefois, M. de Lamartine, et avec lui les représentants du tiers-parti, n'approuvent pas l'article de la loi, qui tend à assimiler les réunions électorales aux clubs. Qu'on règle l'exercice des réunions, qu'on en prévienne les désordres, qu'on en proportionne la durée et le nombre pour les rendre inoffensives à la sécurité publique, mais qu'on ne les interdise pas, qu'on ne les soumette pas à l'arbitraire des préfets!

Vous savez que depuis quelque temps certains journaux légitimistes plus zélés que prudents, plus impatients que sages cherchent dans un appel immédiat et direct à la souveraineté populaire la solution des embarras qui pèsent sur le présent et qui menacent l'avenir. A ces agressions peu déguisées contre la constitution, M. Proudhon, dans la *Voix du Peuple*, a répondu par un défi formel et catégorique ; il a mis les partis qu'il appelle royalistes en demeure d'oser consulter la nation. Il faut, selon M. Proudon, qu'on en finisse une bonne fois avec ces insinuations perfides, touchant les préférences secrètes du pays pour la forme monarchique. Le gant ainsi jeté a été très audacieusement relevé par M. Larochejaquelein qui, sans prendre avis de ses amis politiques et c'est là son principal tort, a déposé mardi dernier une proposition tendant à ce que la nation soit interrogée sur la forme définitive de son gouvernement. A cet effet, il serait procédé à un vote général, et chaque électeur déposerait avec son bulletin l'expression d'un jugement souverain, en y inscrivant l'un de ces deux mots : *République*, *Monarchie*. Si la nation répondait *République*, M. Louis Bonaparte viendrait proclamer ce résultat à la tribune. Si, au contraire, elle répondait *Monarchie*, c'est le président de l'Assemblée qui serait le héraut de cette nouvelle. Dans ce dernier cas, une constituante serait convoquée à bref délai, chargée des pleins pouvoirs de la France. Néanmoins, le président de la république conserverait le pouvoir exécutif jusqu'au jour de la réunion de la constituante. En recevant cette étrange proposition des mains de son auteur, M. Dupin s'est écrié : c'est *gros!* très gros en effet! gros d'impossibilités, et de dangers, gros de coups de fusil et de guerre civile ! Et avant tout c'est éminemment inconstitutionnel! cette dernière considération traçait à M. Dupin sa conduite. Avant de renvoyer la proposition à la commission d'initiative parlementaire, il a voulu prendre l'avis de l'Assemblée ! Celle-ci a été pendant quelques instants en proie à une agitation très vive : devait-on lire la proposition à la tribune ou tout simplement la mettre au panier en s'en rapportant à l'opinion de M. Dupin sur l'inconstitutionnalité ? Telle était la question. On s'est décidé pour la lecture. Une partie de l'Assemblée était stimulée par la curiosité, l'autre flairait une occasion de bruit et de scandale, tout s'est réduit à un immense éclat de rire suivi d'un vote unanime en faveur de la question préalable. Quand je dis unanime, je me trompe! M. Bouhier-l'Ecluse a pris parti pour M. de Larochejaquelein comme autrefois M. Grep-

po pour M. Proudhon ! Ce qui a fait dire à M. de Malleville que M. Bouhier-l'Ecluse était le Greppo de la monarchie.

Pendant que cela se passait à l'Assemblée, M. de Larochejaquelein était chez l'imprimeur, occupé à revoir les épreuves de sa proposition, ainsi qu'il l'a déclaré le lendemain à ses collègues pour expliquer une absence que de bienveillants amis qualifiaient de désertion. M. deLarochejaquelein déserter ! Allons donc ! il faut lui rendre justice, il est en général plus disposé à aller trop loin qu'à reculer ! Au reste, le vote de l'Assemblée n'a pas modifié ses convictions : il est persuadé aujourd'hui comme hier que sa proposition n'est pas inconstitutionnelle, et qu'elle devait sauver le pays.

Je n'ai que bien peu de chose à vous dire de l'extérieur. Le différend anglo-grec paraît en voie de solution, bien que beaucoup d'hommes politiques, et notamment M. Piscatory, se défient des intentions du cabinet anglais et ne croient guère au succès définitif de M. Gros.

L'existence du ministère-palmerston a été un instant menacée, mais le danger est passé.

Le pape se décide enfin à rentrer dans ses Etats; il a notifié officiellement sa résolution au corps diplomatique. C'est le 5 avril que ce retour si longtemps désiré doit s'accomplir. Il est vrai que les alarmistes appréhendent que le triomphe de la liste socialiste à Paris ne vienne inopinément modifier les dispositions de S. S., et ne la retienne quelque temps encore à Portici; mais c'est pousser par trop loin l'inquiétude et la crainte, c'est surtout exagérer outre mesure les conséquences et la portée d'un fait assurément fort regrettable, mais dont le résultat final après tout, est de renforcer la majorité modérée de dix membres de plus qu'elle n'en comptait la veille du 13 juin.

R.

REPRÉSENTANT DU PEUPLE.

MÉMOIRES CONTEMPORAINS.

LA MORT D'ANDRÉ CHÉNIER (*).

Puisque j'ai prononcé le nom d'André Chénier, que l'on me permette de dire quelques mots sur la mort de ce jeune et grand poète. Marie-Joseph était mon ami intime, par lui j'avais connu André. Je crois donc être à même de dire sur sa mort des choses nouvelles, que personne n'aura dites avant moi.

Marie-Joseph fut accusé non pas d'a-

(*) Cet intéressant et curieux fragment est extrait des *Mémoires de Talma* publiés et mis en ordre par M. Alexandre Dumas, et dont les troisième et quatrième volumes viennent de paraître à la librairie d'Hippolyte Souverain, 5, rue des Beaux-Arts.

voir coopéré à la mort de son frère, mais de n'avoir pas fait tout ce qu'il eût pu faire pour le sauver. Cette accusation infâme et qui n'avait aucun fondement, fit le malheur de la vie de Marie-Joseph.

Voici comment les choses se sont passées :

Il y avait trois frères Chénier :

André de Chénier;

Marie-Joseph de Chénier;

Sauveur de Chénier.

Les deux premiers, poètes et hommes politiques

Le troisième, adjudant-général, chef de brigade sous Dumouriez.

Tous trois avaient adopté les principes républicains.

Seulement, Marie-Joseph Chénier suivit la République dans la voie révolutionnaire, et ne s'épouvanta qu'aux meurtres de 1793.

Tandis qu'André et Sauveur s'arrêtèrent à 1791 ; André faisait partie du club dit la Société de 1789. Cette société, comme son nom le témoigne, voulait maintenir le gouvernement dans les principes de 1789. Ce petit club était une fraction épurée du club des Jacobins, quand le club des Jacobins n'avait encore montré que les hommes de sa surface. Il était dirigé par Malouet, et ses principaux membres étaient : Condorcet, le chevalier de Pange, à qui Chénier a adressé une partie de ses élégies, Grouvelle, Dupont, de Nemours, de Kersaint, le duc de Larochefoucault, Pastoret, Guiraudet, Chéron et Roucher.

Au reste, on voit par ces noms qui accompagnent le nom de Chénier, qu'il appartenait à cette fraction de jeunes nobles avancés, partisans des réformes sociales, admirateurs de la révolution d'Amérique, et qui espérèrent que la révolution de Mirabeau, comme celle de Washington, pourrait s'accomplir sans effusion de sang.

Au reste, toute la profession de foi politique d'André était contenue dans ces vers adressés au peuple de la Bastille :

Salut, peuple français, ma main
Tresse pour toi les fleurs que fait naître ma lyre;
Reprends tes droits, rentre dans ton empire.
Par toi, sous le niveau divin,
La fière égalité range tout devant elle;
Ton choix, de splendeurs revêtu,
Fait les grands: la race mortelle,
Par toi, lève son front si longtemps abattu,
Devant les nations, souverains légitimes,
Ces fronts dits souverains, s'abaissent... La vertu
Des honneurs aplanit les cimes.

Mais, sans doute, les massacres qui avaient accompagné le premier triomphe du peuple avaient déjà jeté un moment de doute et d'effroi dans l'âme du poète. Tout en louant ce peuple, ce peuple l'effrayait, et pour le contenir, il s'adressait à ceux qui l'avaient soulevé.

Mais au peuple surtout sauvez l'abus amer
De sa subite indépendance;
Contenez dans son lit cette orageuse mer.
Par vous seuls dépouillée de ses liens de fer,
Dirigez sa bouillante enfance
Vers les lois, le devoir, et l'ordre et l'équité;
Guidez, hélas! sa jeune liberté;
Gardez que nul remords n'en attriste la fête :
Peuple! ne croyons pas que tout nous soit permis,
Craignez vos courtisans avides,
O peuple souverain! à votre oreille admis,
Cent orateurs bourreaux se montrent vos amis,
Et soufflent des feux homicides.

L'avis aux Français sur leurs véritables ennemis que publia André Chénier, en 1790, ne fut qu'une paraphrase de ces vers. André l'écrivit à Passy, chez M. de Pastoret, où il demeurait.

Cette brochure eut un énorme retentissement et fut traduite en plusieurs langues ; la société, qui se sentait glisser sur une pente trop rapide, se retenait déjà à

tout ce qui présentait une résistance. Cette pièce frappa surtout Louis XVI et ceux qui l'entouraient.

Mais *cet avis aux Français* que Stanislas Auguste avait fait traduire en polonais, *tant il lui semblait sage, propre à calmer l'effervescence et applicable même aux autres pays*, cet avis souleva un schisme dans l'assemblée même d'où il émanait. Condorcet se sépara de ses amis pour se rejeter dans la société des Jacobins, dont, comme je l'ai dit, la société de 89 n'était qu'une épuration.

Le succès de cette brochure fit momentanément abandonner à André la vie rêveuse et contemplative du poète, pour la vie agitée de l'homme politique; en 1791, il se mit sur les rangs comme candidat à l'Assemblée législative. Mais il y a, comme on sait, un préjugé contre les poètes honnêtes gens. André Chénier ne réunit pas les voix nécessaires à son élection.

Ce fut alors que lui et ses amis s'emparèrent de la rédaction du *Journal de Paris*. — Sieyès, Condorcet, Cabanis et Garat en avaient la direction; mais ils l'abandonnèrent aux nouveaux venus, qui furent bientôt, par les feuilles patriotiques, accusées de complicité avec la cour.

On se souvient de la polémique terrible qui s'éleva dans ce *Journal de Paris* même, entre André Chénier et son frère; polémique, ou tous deux déclaraient respecter le talent et les liens de famille, mais attaquaient les principes politiques l'un de l'autre.

Une violente polémique était déjà engagée entre André Chénier et son ami de Pange, contre Marie-Joseph Chénier, Manuel et Brissot, lorsque les événements amenèrent aux ennemis des deux poètes un renfort terrible.

Ce renfort, c'était Collot-d'Herbois.

Voici à quelle occasion se déclara contre les deux jeunes gens ce nouvel adversaire.

Le 8 février, l'Assemblée législative décréta l'amnistie des Suisses du régiment de Château-Vieux, condamnés aux galères par un décret du 16 août 1790.

Ces Suisses s'étaient révoltés contre leurs chefs, avaient pillé la caisse du régiment, et fait feu sur la garde nationale de Metz; mais au nombre de ces chefs, était le général Bouillé, qui venait de trahir, et comme c'était dans les mains de ce général que ces mêmes Suisses avaient refusé de prêter le serment à la Constitution, Collot-d'Herbois présenta au club des Jacobins ces Suisses rebelles, comme des héros qui avaient *pressenti* la trahison de leur général.

Il y a certaines époques où les infractions à toutes les lois respectées jusque-là deviennent des titres aux ovations populaires : on était dans une de ces époques. et une ovation fut décernée aux Suisses de Château-Vieux.

Le cœur honnête d'André ne put transiger avec le dégoût que lui inspiraient de pareilles motions; il protesta contre cette fête anarchique : de Pange, Roucher et Chéron protestèrent avec lui.

Une protestation non signée fit grand bruit, justement parce qu'elle n'était pas signée, et qu'elle glorifiait le courage d'André.

La voici :

« 5 avril 1792.

« Messieurs les auteurs du *Journal de Paris*.

« La municipalité de Paris consacre par sa présence la fête des soldats de Château-Vieux. Le courage et l'éloquence du patriote André Chénier transmettront

à l'histoire le plus grand scandale qu'elle pourra reprocher à notre Révolution; mais ce qu'elle ne dira pas moins, c'est que, lorsque tant de villes de France s'empressent de rendre les honneurs funèbres au vertueux maire d'Étampes, c'est que, lorsque l'Assemblée nationale vient de s'honorer en immortalisant la mémoire d'un martyr de la loi, la municipalité de Paris, au lieu d'acquitter la reconnaissance de la capitale envers le maire d'une ville, qui s'est immolé pour défendre le pillage de ses subsistances, la municipalité préfère marcher à la suite d'une foule égarée par des factieux, qui vont insulter à la loi sur l'autel de la patrie.

« *Je ne signe pas, Messieurs, parce que je n'ai pas le courage d'André Chénier; j'ai la faiblesse de craindre les proscriptions.* »

Aussi, au milieu des acclamations de cette municipalité, une hymne de Chénier se fit entendre, qui clouait au pilori Collot-d'Herbois et ses Suisses.

La lutte continua jusqu'au 10 août.

Le 10 août, les vainqueurs des Suisses, c'est-à-dire les mêmes hommes qui avaient exalté les Suisses de Château-Vieux, et qui égorgeaient sans pitié les Suisses des Tuileries, ces mêmes hommes se ruèrent sur tout ce qui s'était élevé contre les Jacobins : les bureaux du *Journal de Paris* furent envahis, et ses presses brisées.

Le *Journal de Paris* resta muet jusqu'au 1er octobre, époque à laquelle il reparut, sous l'ancien patronage de Condorcet, de Sieyès, de Cabanis et de Rœderer.

Pendant cette première proscription, André Chénier courut d'assez grands dangers, pour que le poète Wieland, écrivît d'Allemagne afin de demander *si ce jeune poète, pour lequel il ressentait, sans le connaître autrement que par ses œuvres, une si grande sympathie, était encore en vie.*

André Chénier cependant n'avait pas fui; il s'était contenté de quitter son logement habituel, rue de Cléry, 97, et habitait Passy.

Ce fut un instant de silence où la voix douce du poète, où la voix ferme du publiciste, cessèrent de retentir; aussi Wieland, qui avait appris avec bonheur qu'il n'était pas mort, écrivit-il une seconde lettre, dans laquelle il demandait : « Mais s'il n'est pas mort, que fait-il dans la Révolution? que fait-il dans le monde? »

André Chénier fit cette réponse, si pleine à la fois de mépris politique et de mélancolie rêveuse.

« 28 octobre 1792.

« M. Wieland demande ce que *je fais dans la Révolution*? Rien, grâce au ciel, absolument rien; c'est ce que je m'étais promis dès le commencement, sachant déjà que le moment des révolutions n'est jamais celui des hommes droits et invariables dans leurs principes, qui ne veulent ni mener, ni suivre les partis, et qui abhorrent toute intrigue. Affligé des maux que je voyais et de ceux que je prévoyais, j'ai, dans le cours de la révolution, publié, de temps en temps, des réflexions que je croyais utiles, et je n'ai point changé d'opinion. Cette franchise, qui n'a rien empêché, ne m'a valu que beaucoup de haines, de persécutions et de calomnies; aussi suis-je bien déterminé à me tenir toujours à l'écart, à ne prendre aucune part active aux affaires publiques; me bornant, dans ma solitude, à faire pour la liberté, la tranquillité et le bonheur de la République, des

vœux qui, à vrai dire, surpassent de beaucoup mes espérances.

« Je suis fort embarrassé pour répondre à cette seconde question : *ce que je fais dans le monde*? Si je voulais être sincère, je répondrais comme à la question précédente : *Rien*. Cependant, comme aux yeux de M. Wieland un loisir employé aux lettres et à l'étude ne saurait passer pour une oisiveté complète, je lui dirai que, me livrant tout entier aux goûts que j'ai toujours eus, je m'attache dans la retraite à une étude approfondie des langues antiques; et que je consacre ce qui me reste de jeunesse à me mettre en état de suivre un jour ses traces, heureux si je puis, comme lui, faire honneur à ma langue, à mon pays et à moi-même. »

Oui, André voulait rentrer dans la vie privée, dans la vie littéraire, dans le sanctuaire de sa poésie grecque, chaste comme une poésie chrétienne; mais il avait compté sans son cœur.

Lorsqu'il vit Louis XVI et Marie-Antoinette au Temple, lorsqu'il vit les massacres de septembre, roulant les lambeaux de la princesse de Lamballe jusque sous les fenêtres des augustes prisonniers, lorsqu'il vit le roi, pour l'inviolabité duquel il avait si ardemment combattu, mandé à la barre de la Convention, il abandonna poëmes, élégies, hymnes commencés, pour aller trouver M. de Malesherbes et réclamer l'honneur de partager avec lui la défense du royal accusé.

M. de Malesherbes accepta cette offre, mais à la condition qu'André demeurât inconnu; il craignait que les haines contre le roi ne s'augmentassent encore des haines contre le poète.

Louis XVI fut condamné.

Ce fut alors André Chénier qui écrivit, dans la nuit du 17 au 18 janvier, la lettre de l'appel au peuple que le roi signa.

Cette lettre, la voici. J'en ai vu le brouillon tout entier, écrit de la main d'André Chénier, corrigé en quelques endroits seulement par M. de Malesherbes :

Lettre de Louis XVI aux députés de la Convention.

Le 17 janvier 1793 (1).

« Messieurs,

« J'ai paru sans murmurer devant « votre tribunal; j'ai répondu à toutes « vos questions avec candeur et simpli- « cité; je n'ai fait aucune réflexion sur la « nature de plusieurs de ces questions, « les regardant toutes comme également « propres à manifester ma droiture et « mon innocence, et ne croyant pas que « des explications entre moi et ceux que « le peuple français reconnaît pour ses « représentants, pussent jamais m'avilir « de quelque manière que fût l'interro- « gatoire. Je ne me suis servi ni des « maximes éternelles du droit des gens, « ni des observations publiées par plu- « sieurs même d'entre vous pour élever « des doutes sur votre compétence, et « pour réclamer en ma faveur toutes ces « formes, bases indispensables de toute « jurisprudence, puisqu'elles peuvent « prouver ou du moins rendre probable « qu'un jugement n'a été dicté que par « la conviction intime, et qu'une sen- « tence est en effet un vœu de la justice « et non un déguisement de la violence. « Il était pourtant visible que ces formes, « si nécessaires à observer dans toutes

(1) Cette lettre a été imprimée sur le brouillon écrit de la main d'André Chénier, et corrigé en plusieurs passages sur les avis de M. de Malesherbes.

« les causes ordinaires, l'étaient peut-être « plus encore dans celle-ci, car elles n'ont « été inventées que comme une digue à « la toute-puissance et aux passions. Et « n'est-il pas évident que le procès que « vous venez de juger n'a pu être amené « que par des circonstances extraordi- « naires, qui, renversant toutes les idées « et toutes les institutions de plusieurs « siècles, et donnant à tout de nouveaux « commencements, ont dû nécessaire- « ment réveiller l'activité de toutes les « passions humaines? Les arguments « employés pour justifier ces défauts de « formes se réduisent à dire qu'en cela « comme en tout le reste, vous n'êtes « que les mandataires du peuple fran- « çais, que c'est lui qui m'a jugé, et que « vous n'avez fait que prononcer son ju- « gement. Je veux admettre, sans con- « testation, ces raisonnements; et je crois « qu'en me déclarant digne de mort, « vous pensiez ne prononcer en effet « que l'opinion du peuple français; mais « je dis que vous êtes trompés et que l'o- « pinion du peuple français n'est point « celle-là. Les mêmes raisons qui exi- « geaient dans cette affaire la plus rigide « observation des formes judiciaires, ne « permettent assurément pas qu'elle soit « jugée en première instance, sans appel. « A qui donc en appeler de la sentence « des mandataires du peuple, jugeant en « son nom? Au peuple lui-même.

« Messieurs, j'en appelle au peuple « français, dont j'ai reconnu la souve- « raineté en acceptant la Constitution; « je demande qu'il soit consulté.

« Je demande à discuter par écrit, « devant lui, l'acte d'accusation que vous « avez dressé contre moi.

« Je demande qu'à une époque fixée « par vous, tous les citoyens français, « réunis en assemblée primaire, confir- « ment ou annulent votre sentence par « *oui* ou par *non*, et que leurs vœux soient « recueillis par la voie du scrutin secret; « car il serait dérisoire de prétendre que « leurs vœux pourraient être libres s'ils « étaient recueillis autrement.

« Ce n'est pas le désir de conserver des « jours bien malheureux qui m'engage à « cette démarche, quoique je ne fusse « point insensible au plaisir de montrer « aux Français, dans une vie privée, que « le trône ne m'avait point corrompu, « autant qu'on a voulu le leur persuader; « mais je pense qu'outre l'éternelle « équité qui l'exige, l'honneur de la na- « tion, le vôtre est intéressé à cet appel; « alors seulement, et la nation elle-même, « et vous et moi, et le monde entier et la « postérité, pourront savoir avec certi- « tude s'il est vrai que les Français en « veulent aux jours d'un homme qui fut « leur roi, qui a pu se tromper souvent, « mais qui n'a jamais voulu que le bon- « heur de ses concitoyens, et qui, loin de « mériter qu'on lui impute des projets « sinistres et des ordres sanguinaires, ne « serait peut-être pas réduit à l'état où il « se trouve aujourd'hui, s'il n'avait pas « toujours eu horreur de verser du sang. « Je pense enfin, Messieurs, que le refus « d'une demande aussi juste et aussi « simple pourrait inspirer aux autres plus « de doutes que je n'en ai moi-même sur « l'impartialité de votre jugement. »

Si l'on avait un instant oublié André Chénier, la façon dont il se remit en lumière n'était pas propre à lui faire pardonner, par les Jacobins, les anciens griefs qu'ils avaient contre lui.

Heureusement il tomba malade, et malade assez gravement pour être obligé de garder le silence. Retiré à Versailles, il y passa sept ou huit mois; convalescent, il revint à Paris vers la fin de 1793.

Ce fut à ce retour qu'il se réconcilia avec son frère, l'auteur des *Gracques*, qui avait dit en 1792 : *des lois et non du sang!* et qui entendait un législateur crier, à la première galerie du théâtre de la République : *du sang et non des lois!* l'auteur des *Gracques* commençait à s'épouvanter lui-même de la voie sanglante dans laquelle s'étaient engagés ses amis. Cependant Marie-Joseph était encore un bouclier pour André; et son nom seul avait fait la tranquillité dans laquelle l'auteur de l'*ode à Charlotte Corday* avait vécu.

D'ailleurs, les principaux ennemis d'André s'étaient détruits eux-mêmes. Condorcet s'était empoisonné; Marat avait été assassiné; Pétion, dévoré par les loups; Manuel et Brissot, guillotinés.

Il est vrai que Collot-d'Herbois surnageait au-dessus de cette mer de sang, et était, avec Robespierre, un des dieux qui soulevaient ou calmaient les tempêtes.

Un accident, un hasard décida du sort d'André.

Le 6 janvier 1794, André Chénier faisait une visite à Passy; il se trouvait chez madame de Pastoret, où, on se le rappelle, deux ans auparavant il avait reçu l'hospitalité. Tout à coup, un nommé Guénot, porteur d'ordres du Comité général, se présente pour arrêter madame de Pastoret, et, trouvant André Chénier chez elle, il l'arrête en même temps. Inutilement, André Chénier se réclama de la section de Brutus, dont il était membre; inutilement, il tira de sa poche une carte de sûreté et des attestations de civisme : le citoyen Guénot était bon limier. Il flaira le suspect et l'arrêta.

Guénot, séance tenante, fit subir un long interrogatoire à André Chénier, mais André Chénier refusa de signer le procès-verval, ce qui exaspéra Guénot, lequel eut recours au comité révolutionnaire de Passy, qui donna immédiatement l'ordre de conduire le suspect à la prison du Luxembourg.

Mais un désappointement attendait à la porte du Luxembourg ce pauvre citoyen Guénot, qui, comme on le voit, se donnait bien de la peine pour offrir une tête de plus à la République.

Le concierge du Luxembourg, ne trouvant pas les pièces en règle, refusa de recevoir André Chénier.

Mais le citoyen Guénot, ne se tint point pour battu; il y mit un honorable entêtement, et envoya André Chénier à Saint-Lazare, où le concierge, de meilleure composition que celui du Luxembourg, ne fit aucune difficulté pour l'admettre.

Cependant, le registre d'écrou porte seulement la date du 8 janvier.

Voici en quels termes l'écrou est rédigé :

« André Chénier, âgé de 31 ans, natif de Constantinople, citoyen, demeurant rue de Cléry, n° 97.

« Taille de cinq pieds deux pouces, cheveux et soucils noirs, front large, yeux gris-bleus, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage carré.

« Amené dans cette prison en vertu d'ordre du comité révolutionnaire, commune de Passy-lès-Paris, pour être détenu par mesure de sûreté générale.

« Signé : Boucherat, Cramoisin, commissaires, Guénot, porteur d'ordres du comité de sûreté générale. »

Il s'était donné bien du mal, le citoyen Guénot, mais il en était venu à ses fins.

Oh ! j'avoue que voilà de ces hommes que j'aurais du bonheur à tacher d'une façon indélébile avec le sang de leurs victimes.

Aussitôt qu'il sut l'arrestation de son fils, Louis Chénier, père des trois frères,

accourut chez Marie-Joseph. Son effroi était d'autant plus grand, que, de son côté, Sauveur Chénier, venait d'être arrêté dans le département de l'Oise et emprisonné à Beauvais.

Sauveur Chénier avait été invité par le ministre de la guerre lui-même, à quitter l'armée et à se retirer dans la commune de Breteuil.

L'avis était bon et venait d'un ami.

Mais au lieu de se tenir coi et couvert dans sa retraite, Sauveur Chénier adressa au conventionnel Isoré, un mémoire contre les aristocrates de Breteuil; ce mémoire fut renvoyé à André Dumont, représentant du peuple, commissaire dans le département de la Somme.

Pour toute réponse à son mémoire, Sauveur Chénier avait été arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire de Beauvais.

Louis de Chénier, vieillard de soixante-douze ans, voyait donc ses deux fils arrêtés, menacés de mort, et venait demander au troisième ce qu'il y avait à faire pour les sauver.

— Les laisser oublier, répondit Marie-Joseph.

Et il fit suspendre la mise en cause de Sauveur.

Quant à André, il était en sûreté à Saint-Lazare, tant que son nom ne figurerait pas sur les listes de Fouquier-Tinville.

Malheureusement, ce pauvre père, désespéré, ne voulut pas reconnaître ce conseil profondément sage de Marie-Joseph :

— Laissez oublier.

Il rédigea à l'insu de Marie-Joseph un mémoire justificatif pour obtenir l'élargissement d'André, et fit passser ce mémoire sous les yeux du comité de sûreté générale, lequel avait maintenu l'arrestation faite irrégulièrement par le commissaire Guénot.

Voici ce mémoire :

« André Chénier, domicilié chez son père, rue de Cléry, nº 97, se trouvant à Passy, le 17 ventôse, chez la citoyenne Pastoret, où il faisait visite, le citoyen Guénot, porteur d'ordres du comité de sûreté générale, y arriva avec un mandat concernant cette citoyenne.

« Comme il avait le pouvoir, à ce qu'il dit, d'arrêter toutes les personnes qui lui paraissaient suspectes dans ladite maison, il arrêta, entre autres, André Chénier, qui se réclama inutilement de la section de Brutus, dont il était membre et dont il avait une carte.

« Ce commissaire lui fit subir un long interrogatoire, que le citoyen André Chénier refusa de signer; le citoyen Guénot obtint un ordre du comité révolutionnaire de Passy, et fit transporter André Chénier à Saint-Lazare, où il est détenu depuis ce temps.

« Telles sont les circonstances de l'arrestation du citoyen André Chénier, comme il le constatera par l'écrou de sa détention, par l'ordre en vertu duquel il a été conduit à la maison d'arrêt.

« Le citoyen André Chénier est un patriote dont la vie fut toujours irréprochable; il se fit connaître et s'attira des inimitiés honorables, par sa franchise et le courage avec lequel il dénonça Brissot, Pétion, Manuel, Danton, sur lesquels son opinion est devenue l'opinion générale.

« Sous l'ancien régime comme sous le nouveau, il a vécu loin de toute ambition, dans l'étude et dans la retraite. Dans les deux dernières années, sa vie a été encore plus retirée. Constamment soumis aux lois, étranger à toute intrigue, il allait quelquefois soigner sa santé dans

la plus profonde solitude, à Versailles, où plusieurs citoyens, ses voisins, rendront le témoignage de la vie qu'il a menée. Il a été malade plusieurs mois, et c'est après sa convalescence que, de retour à Passy, le hasard l'a conduit en visite chez la citoyenne Pastoret.

« Le soussigné, âgé de soixante-douze ans, père d'André Chénier, reconnu pour très-bon citoyen, à la section de Brutus, soumet ces observations à la commission chargée de l'examen des détentions.

« Il espère que les citoyens membres de cette commission approuveront ces représentations d'un père irréprochable qui réclame un fils irréprochable, et privé depuis trois mois de la liberté, qu'il n'a jamais mérité de perdre. »

Marie-Joseph ne s'était pas trompé, on avait oublié son frère.

On s'en souvint.

Ce nom frappa Collot-d'Herbois, qui, balançant à cette époque le pouvoir de Robespierre, disposait de compte à demi avec lui de la guillotine.

Il reconnut son vieil ennemi des soirées de Châteaux-Vieux, et comme en ce moment-là il était en train de confectionner sa conspiration des Prisons, il y fit entrer André.

André s'occupait alors, non pas de conspiration, mais de poésie; il mettait en ordre toutes ces élégies charmantes, tous ces poèmes incomplets, tous ces iambes inachevés, qui produisirent une si vive sensation dans le monde littéraire, lorsqu'ils y apparurent tout voilés de deuil comme des orphelins.

Il savait qu'il avait peu de temps devant lui, et se pressait.

L'accusateur, lui aussi, se pressait; il se pressait même tellement qu'il confondit André Chénier avec Sauveur, et qu'il imputa au poète les faits dont était accusé le soldat.

Ainsi, l'acte d'accusation d'André Chénier portait cette qualification : ex-adjudant-général et chef de brigade, sous Dumouriez.

André Chénier parut au tribunal, et fut condamné sous son nom, mais avec les qualifications de son frère, et accusé des crimes de son frère.

André pouvait nier l'identité : une seconde information était urgente. Cette seconde information le sauvait, puisqu'on était au 5 thermidor, et que le 9, Robespierre devait être renversé.

Mais il songea, le poète, qu'en réclamant contre cette identité, il dénonçait son frère, tandis qu'en gardant le silence il le sauvait. Puisque son crime principal, à ce frère, crime qu'on venait de lui imputer à lui, était d'avoir été adjudant-général et chef de brigade de Dumouriez.

En conséquence, il se tut; et le 6 thermidor il fut transféré de Saint-Lazare à la Conciergerie.

Marie-Joseph ignorait le jugement; il le sut seulement dans la journée du 6, et alors je fus témoin de ses démarches désespérées, qui n'aboutirent qu'à cette réponse : Au lieu de demander grâce pour les autres, tremble pour toi-même, Marie-Joseph !

Pendant ce temps, André était le plus calme de tous. Il employa la journée du 7 à relire ses manuscrits, et à faire ces beaux vers, dernier chant du cygne, dernier soupir du poète :

Comme un dernier rayon, comme un dernier zéphire
Anime la fin d'un beau jour,
Au pied de l'échafaud j'essaie encor ma lyre.
Peut-être est-ce bientôt mon tour?
Peut-être, avant que l'heure, en cercle promenée,
Ait posé sur l'émail brillant

Dans les soixante pas, où sa course est bornée,
Son pied sonore et vigilant,
Le sommeil du tombeau pressera ma paupière.
Avant que de ses deux moitiés,
Ce vers, que je commence, ait atteint la dernière,
Peut être, en ces murs effrayés,
Le messager de mort, noir recruteur des ombres,
Escorté d'infâmes soldats,
Remplira de mon nom ces longs corridors sombres.

André Chénier en était là effectivement lorsque son nom retentit.

On venait le chercher.

Il n'eut pas le temps d'achever l'iambe, qui n'était que magnifique, et que l'interruption qui le tronqua fait sublime.

André Chénier monta sur la Charette fatale, et y rencontra Boucher.

Les deux compagnons d'échafaud s'abordèrent, on le sait, par ces vers de Racine :

Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle.

Pendant toute la route. les deux amis parlèrent art et poésie : plus d'un sourire effleura leurs lèvres, lorsqu'ils parlèrent de leurs amours interrompues, de leurs illusions détruites.

Enfin on aperçut la guillotine.

— J'avais pourtant là quelque chose, s'écria Chénier en se frappant le front!

Boucher fut exécuté le premier, André Chénier le second : et ce front, dans lequel il y avait cependant quelque chose, roula dans le panier.

Nous recommandons le citoyen Guénot à la reconnaissance de la France.

Ce fut non-seulement Marie-Joseph lui-même qui m'exprima tout ce qu'il avait souffert quand il avait été informé de la translation d'André à la Conciergerie, mais ce fut surtout Méhul; Méhul, l'ami intime de Chénier, et chez lequel, pendant deux jours, il venait rapporter sa douleur inutile et son désespoir croissant.

C'est que Chénier prévoyait l'accusation qui allait peser sur lui; il connaissait les ennemis politiques et surtout les ennemis littéraires.

Chénier ne s'était pas trompé. Non-seulement on l'accusa d'avoir laissé mourir son frère, mais encore on l'accusa de l'avoir poussé à l'échafaud.

Un journal, la *Quotidienne*, lui adressait tous les jours cette question, que Dieu fit au premier assassin :

Caïn, qu'as-tu fait de ton frère?

Chénier se débattait sous l'accusation comme Ixion sous le fouet des furies. Sa douleur s'échappait en vers désespérés; et les vers qu'il fit sous l'aiguillon de la calomnie, furent les plus beaux vers qu'il ait faits.

Seul, attendant la mort, quand leur coupable voix
Demandait à grands cris du sang et non des lois,
Ceux que la France a vus ivres de tyrannie,
Ceux-là même, dans l'ombre, armant la calomnie,
Me reprochent le sang d'un frère infortuné,
Qu'avec la calomnie ils ont assassiné.
L'injustice agrandit une âme libre et fière.
Ces reptibles hideux, sifflant dans la poussière,
En vain sèment le trouble entre son ombre et moi,
Scélérats, contre vous elle invoque la loi!
Hélas! pour arracher la victime aux supplices,
De mes pleurs, chaque jour, fatiguant vos complices,
J'ai courbé devant eux mon front humilié,
Mais ils vous ressemblaient, ils étaient sans pitié.
Si le jour où tomba leur puissance arbitraire,
Des fers et de la mort je n'ai sauvé qu'un frère,
Qu'au fond des noirs cachots Dumont avait plongé,
Et qui deux jours plus tard périssait égorgé,
Auprès d'André Chénier, avant que de descendre,
J'élèverai la tombe où manquera sa cendre,
Mais où vivront du moins et son doux souvenir,
Et sa gloire, et ses vers dictés pour l'avenir.
Là, quand de thermidor la septième journée
Sous les feux du lion ramènera l'année,
O mon frère, je veux, relisant tes écrits,
Chanter l'hymne funèbre à tes mânes proscrits.
Là, tu verras souvent, près de ton mausolée,
Tes frères gémissants, ta mère désolée,
Quelques amis des arts, un peu d'ombre et des fleurs
Et ton jeune laurier grandira sous nos pleurs.

L'accusation infâme poursuivit Marie-Joseph jusque sur le tombeau.

Mort le 10 janvier 1811, Arnault prononça ce discours sur sa fosse ouverte :

« Chénier fut désigné comme le complice d'un meurtre qu'il n'avait pu empêcher, celui de son frère. C'était une consolation pour ces âmes exaspérées que d'outrager la nature, afin de trouver un crime dans le parti contraire : on osa ordonner le remords à un cœur déchiré de regrets. »

Si ces regrets, que Chénier exprima depuis en vers si touchants, laissaient encore quelque doute sur son innocence; s'il était encore besoin de le justifier, après la plus éloquente des justifications, j'ajouterais... Mais non, laissons-là de froids raisonnements, qui ne feraient que provoquer des raisonnements plus froids encore.

Un seul fait en dira plus que tout ce que l'on a dit, que tout ce que l'on en pourra dire.

Dans sa douleur, Chénier se réfugia dans les bras de sa mère, qui a vécu et qui est morte dans les siens. Mères, c'est vous que j'en atteste, le sein d'une mère n'eût-il pas été pour jamais fermé au repentir même d'un fils qui l'eût si atrocement déchiré ?

LITTÉRATURE.

ROG.

—

PREMIÈRE PARTIE.

II.

C'était à huit jours de là vers l'après-midi.

La porte de la maison de mistriss Philipps était grande ouverte, les croisées aussi. C'était sans exemple dans cette habitation d'ordre et de recueillement.

Egarée, mistriss Philipps interrogeait Sarah, tout aussi surprise, précipitant 'une et l'autre les paroles et les gestes.

Elles étaient debout sur le seuil de la rue.

—Avez-vous bien vu partout? ne m'effrayez pas, Sarah, avec cet air.

— Partout, madame, je vous le jure.

— Au jardin? dites.

— Au jardin, dans la cour, derrière les portes, dans les armoires.

— Vous savez que Lucy se cachait parfois derrière le paravent. Elle est peut-être derrière le paravent.

— Je l'ai renversé, madame.

— Dans la ruelle? allez voir dans la ruelle.

— J'ai poussé le lit au milieu de l'appartement.

Mistriss Philipps frappa du pied.

—Vous voulez donc qu'elle soit perdue? Etes-vous montée au grenier?

—L'enfant n'y allait jamais, madame.

—Allez-y! c'est qu'elle est au grenier?

Sarah cria de la lucarne du grenier :

— Rien, madame.

— Sur les toits, Sarah. Il faut qu'elle y soit.

— Rien encore, madame.

— Descendez; vous... vous ne savez rien trouver.

Au bruit de ce dialogue entre Sarah et sa maîtresse, les voisins s'émeuvent, se mettent à la fenêtre, les autres fenêtres s'ouvrent, les autres étages suivent l'exemple, la rue est sur pied.

— Betty! Betty!

— Plaît-il Sarah, qu'y a t-il? Avez-vous le feu au logis?

— Auriez-vous chez vous notre chère Lucy?

— Non. L'auriez-vous perdue?

— Perdue depuis deux heures.

— Affreux! je vais demander à Jenny qui l'aimait tant.

Jenny, c'est la maison voisine.

Jenny n'a rien vu, mais elle s'adresse à Anne, la maison en face; Anne à Margaret, la maison du coin; Margaret à la blanchisseuse; la blanchisseuse, à la couturière; d'une maison à l'autre, l'alarme court, chacun dit non d'un ton diversement lamentable.

Ce non tombe d'étage en étage sur le cœur de la pauvre mère, avide d'une réponse et tremblante sur le pas de la porte. Certitude horrible. L'enfant n'est déjà plus dans le quartier.

— Sarah, mais donnez-moi donc un conseil. Quand vous me regarderez! Vous êtes là consternée. Voyez! moi je ne perds pas courage.

Elle était livide.

— Mais à présent que j'y pense, vous ne pensez à rien, vous; vous êtes là comme une morte. Elle est chez sa tante; avec sa petite amie, ou chez la vieille madame Bot, qui lui donne des gâteaux... à coup sûr! Allez-y donc.

Mistriss Philipps y était déjà elle-même, elle en était revenue.

— Elle n'est nulle part d'où je viens, Sarah, dit mistriss Philipps, profondément atterrée, et madame Bot est morte.

— Morte! la bonne et digne femme!

—Qu'est-ce que cela nous fait, Sarah? mais où peut être Lucy?

— Si je le savais, madame.

— Il faut la trouver, pourtant, entendez-vous?

— Sans doute, madame.

— Du sang-froid, Sarah, ou nous allons devenir folles. Calculons. Lucy a tourné Euston-Square, n'est-ce pas? Elle se sera trouvée alors dans Seymour Street... que disais-je, Sarah?

— Que la petite se sera trouvée dans Seymour-Street.

— De là, elle sera allée à Drummond-Cresunt et à Clarendon-Square, à gauche de Clarendon-Square il y a... je n'ai plus ma tête : aidez-moi donc, Sarah... ah il y a Union-Street, à droite Chalton-Street. Ces deux rues vont... elle vont, mon Dieu! je ne sais où... partout. Mais c'est Londres. Quarante mille maisons! douze cent mille âmes! par où est-elle passée? quel chemin prendre? votre silence me fait mourir, Sarah.

— Mistriss Philipps cria une voix partie de l'étage supérieur de la maison voisine, courez chez le street Keeper; il mettra ses hommes en campagne, sur les traces de votre enfant.

— Oh! merci, brave homme, merci, j'y cours, je n'y avais pas pensé!

— Mais c'est du temps perdu, compère, que ton conseil, interrompait de plus loin une autre voix. Il sera bientôt nuit, et le constable et ses hommes ne sont pas

des chats; jamais ils ne trouveront cette pauvre petite amour, endormie peut-être au coin d'une borne sur des ordures.

— Oh! s'écria mistriss Philipps, ma fille!

— Pourquoi les constables? poursuivit l'interlocuteur, plutôt les watchmen. Ils ont des crocs et des lanternes, à la bonne heure. C'est leur métier de ramasser. Allez donc, madame, au bureau des watchmen.

— Grâce, mon brave homme! je m'y rends; vous me le conseillez.

— Faites mieux, intervint d'une maison encore plus éloignée un autre donneur d'avis; les watchmen, c'est bien! mais les watchmen n'entrent en fonction qu'à onze heures dans cette saison. D'ici là l'enfant a le temps de se noyer dix fois dans la Tamise.

— Noyer! mistriss Philipps s'appuya contre le mur.

— Comme ils parlent de mon enfant.

— Auparavant, présentez-vous au bureau du journal du soir, et par une insertion qui vous coûtera dix schellings, réclamez votre fille, les journaux vont partout.

Mistriss Philipps était déjà au bout de la rue pour se rendre au bureau du journal.

Une interpellation sortie du caveau d'un marchand de bière la rappela de nouveau.

— Tôt ou tard votre fille, mistriss Philipps, vous sera rendue par les watchmen ou les agents du constable, je n'en doute pas, si elle est dans Londres; espoir vain si elle n'y est plus. A votre place, j'irais d'abord au plus périlleux. Les ramoneurs volent de petites filles qu'ils habillent en garçon pour en faire des apprentis, — vous savez l'histoire de lord Malbourn, — quand les Bohêmes ne s'en emparent pas, les païens qu'ils sont, pour les habiller en danseuses de corde.

— Dites-moi donc alors où il faut que j'aille, s'écria mistriss Philipps, désespérée du choix qu'il fallait faire entre tous ces avis.

— Quand ce ne sont pas, reprit un marin qui passait, des Irlandais comme toi, marchand de bière à chevaux, qui les volent et les emportent en Irlande pour en faire de petites mendiantes catholiques.

Le marchand de bière avait trahi sa nationalité abhorrée par son accent, il répondit à l'apostrophe avinée du matelot.

— Quand ce ne sont pas des requins comme toi, poisson gâté, qui les volent et les embarquent avec eux pour Botany-Bay, où l'on en fait Dieu sait quoi.

— Tais-toi, houblon!

— Tais-toi, culotte goudronnée!

Décidément la dispute était dégénérée en querelle de nationalité et de religion. Chacun y prit part. Irlandais et Anglais se montrèrent les poings par la croisée. On ne pensait plus à l'enfant.

Et mistriss Philipps avait les pieds sur du feu; elle trépignait, dévorait la distance d'un bout de la rue à l'autre.

Elle attendait, elle suppliait que de cet orage formé sur sa tête, il en tombât une décision.

Après une demi-heure de lutte avec les Irlandais et les Anglais du quartier, quand toutes les têtes dont les croisées s'étaient montrées garnies, se furent retirées, comme si le principal objet qui avait appelé leur attention eût été uniquement la dispute entre le matelot et le marchand de bière, celui-ci reprit :

— M'est avis donc que madame aille au bureau de surveillance des étrangers et des vagabonds, et à l'amirauté, afin que l'enfant ne sorte pas de la ville par les

barrières ou par le fleuve, s'il n'est pas trop tard, bonne chance mistriss Philipps!

— Sarah, ma bonne Sarah, s'écria dans un jet d'exaspération la mère désolée, nous avons oublié le docteur Young! ne remuez pas de place, par l'âme de votre mère.

— Fût-ce pour l'éternité, madame.

— Restez ici pour la recevoir si on la ramène. Donnez, ouvrez mon secrétaire; donnez, Sarah, voilà la clef; donnez 10,000 livres à la personne qui l'accompagnera; plus, si elle veut plus; tout, si elle veut tout.

Et mistriss Philipps, comme pour réparer le temps qu'elle a perdu, s'élance dans New-Rood, gagne Tavistock-Square, longe Russel-Esquare, et avec la précipitation d'une femme qui a le feu à sa robe, entre dans Oxford-Street.

Oxfort-Street, un enfer enfin pour le bruit et la foule. Notre rue Saint-Honoré est, par comparaison, le séjour des bienheureux auprès d'Oxford-Street : c'est le détroit par où tous les courants de la ville passent pour aller dans d'autres mers, la pente d'une cataracte. Large et bien fournie en trottoirs, elle est à la fois grande route, rue, promenade, bazar ; la diligence, la chaise de poste, le tilbury, la charrette s'y engrènent et forment un clavier de tumulte qui naît du tonnerre et finit au tremblement. Les oreilles de l'étranger saignent. Le soir, cette ligne, faite d'une couche de boue et d'une couche de boutiques, s'enflamme, et quand, à un signal donné, le gaz part en langue de feu de tous les becs, comme l'amorce de la culasse d'un mortier, et que le bruit renaît plus formidable, on dirait un coup de canon éternel, une minière qui s'embrase.

Voilà mistriss Philipps dans Oxford-Street; elle n'entend rien, ou plutôt (son exaltation est si grande) elle n'entend que la petite voix de Lucy criant : maman ! sous les pieds des chevaux. Elle regarde sous chaque roue ; puis, s'approchant des groupes d'enfants, qu'elle épouvante par son indiscrétion, elle soulève leurs chapeaux pour examiner leurs traits; enfants des autres, elle passe; elle les maudit presque. Montée sur une borne, pour apercevoir de plus loin, elle cherche sur cette écume de chevaux et d'hommes, un chapeau rose, un tablier vert, une robe blanche. Qu'a-t-elle distingué? Elle court, évite deux moyeux de cabriolet entre lesquels ne passerait pas sa fille. Mais les mères qui cherchent leur fille n'ont pas d'épaisseur. Qu'a-t-elle distingué? un chapeau rose ; c'est bien cela, ce n'est que cela ; ce n'est pas même un enfant. Porté par une modiste, ce chapeau a causé l'illusion de mistriss Philipps. Ce n'est pas la fatigue qui tue, c'est le découragement; elle fléchit.

Son enfant est bien plutôt cette tête blonde qui flotte là-bas, mais Lucy avait un chapeau rose... Elle l'aura perdu ; on le lui aura volé. Qu'importe? c'est Lucy ; elle le veut.

Mistriss Philipps n'a plus de force pour marcher; elle court.

Voilà que l'enfant court aussi.

— Oh! c'est Lucy, elle me cherche ; si j'allais encore la perdre. Lucy ! Lucy!... Elle ne m'entend pas! Mon Dieu, faites taire ces voitures. Lucy, faites-la tomber, dût-elle se briser un bras. Mon Dieu, non, je ne l'atteindrai pas! Que je meure, mon Dieu, et que j'arrive !

La poitrine de la pauvre mère est brisée; son haleine ne sort plus qu'avec un déchirement douloureux ; elle souffre horriblement au côté.

L'enfant s'arrête.

—Que voulez-vous de Lucy, madame, et comment savez-vous son nom?

Cette enfant d'un autre s'appelait Lucy, nom banal en Angleterre.

Mistriss Philipps se demanda, dans cet instant d'horrible déception, ce qu'elle avait fait à Dieu pour être ainsi jouée.

Ce coup l'avait abattue. Épuisée, elle tomba sur le banc de pierre d'une place. Avec l'étonnement d'une somnambule qui a longtemps marché et qui s'éveille, elle se trouve à Saint-Pancras-Fields, terrain vague, triste, sans arbres, où ne croissent qu'un cimetière et qu'une église. Des petites filles, uniformément vêtues de blanc, étaient réunies et ne jouaient pas ; une pensée sérieuse les occupait.

— Qu'attendez-vous là? demanda mistriss Philipps à l'une d'elles.

—Seriez-vous, madame, la mère de la petite fille noyée dont nous attendons le corps pour l'accompagner au cimetière, toute la pension réunie?

Mistriss Philipps chancela, et cria, d'une voix qui épouvanta l'enfant :

— Noyée!... et depuis quand?

— Depuis hier, madame; vous le savez bien, puisque vous êtes sa mère.

— Oh! non, ma fille était encore vivante ce matin. Il y a donc des mères plus malheureuses que moi! pensa-t-elle.

— Est-ce que votre fille est morte ce matin, madame ?

— Elle n'est pas morte ; elle a été perdue dans Londres, et je la cherche.

— Ne pleurez pas ainsi, madame ; j'ai été perdue à l'âge de quatre ans, moi aussi, par ma bonne, et l'on me ramena chez moi.

— On te ramena... et vivante?

L'enfant se mit à rire.

—Oui, on me ramena, car on m'avait appris à dire : Je m'appelle Sophie Vernon, je suis logée à Képel-Strett, n° 20.

— Imprudente mère! que ne lui ai-je appris cela!

—Votre fille en dira autant, et, comme moi, elle vous sera rendue.

Mistriss Philipps s'éloigna en pleurant.

La jeune écolière la rappela.

— Madame, quand vous aurez retrouvé votre fille, mettez-la en pension chez nous; nous l'aimerons bien, cette chère camarade.

Le désespoir a ses degrés; il ne nous tue pas d'un coup. Sans cela, serait-il un mal? Il nous laisse, nous reprend, varie ses formes; il nous raille, il ment; son nom même est un implacable mensonge. On espère beaucoup dans le plus violent désespoir.

La crise des larmes était venue pour mistriss Philipps. La naïve insouciance de cette enfant avait remué son cœur. Soulevé par la Tamise, dont elle n'était pas loin, un vent frais avait détendu ses nerfs, amolli ses paupières ; c'était un baume divin pour elle de pleurer tout haut en marchant, de ne plus apercevoir qu'à travers une pluie de larmes ces lignes de cristaux et de gaz. Il était nuit ; tant mieux : on ne la verrait plus. Elle était si fatiguée d'importuner les autres de l'aspect de son affliction! Le désespoir a sa pudeur : on l'entendrait, c'est tout ; on la prendrait pour une mendiante affamée ; que n'était-elle une mendiante affamée tenant son enfant par la main.

— Jusqu'à présent, pensa-t-elle, j'ai cherché ma fille, mais je ne l'ai pas demandée. Essayons, c'est plus simple.

— Monsieur, s'informa-t-elle d'un homme dont le pas rapide témoignait une longue course parcourue, auriez-vous entendu dire qu'on eût trouvé une

petite fille de quatre ans, charmante, ayant un chapeau rose, un tablier vert, une robe blanche? Je suis sa mère ; une réponse s'il vous plaît, vous me rendrez service.

— Madame, répondit le passant, auriez-vous entendu dire qu'on eût trouvé trois mille souverains que je viens de perdre dans une maison de jeu? Ils sont neufs, frappés au coin du roi Guillaume. J'en étais le possesseur; une réponse, s'il vous plaît; vous me rendrez service.

La pauvre mère avait cru s'adresser à un homme, c'était un joueur.

Cent pas plus loin, ce fut son tour d'être abordée.

— Vous pleurez, madame, lui dit un vieillard?

—Et ne le voyez-vous pas, monsieur?

—Quelque grand malheur vous a-t-il frappée?

—J'ai perdu ma fille; en reconnaissez-vous de plus grand?

—J'en sais un plus grand, celui d'avoir recours à ce prétexte, et de n'en tirer aucun parti pour sa soirée. Cependant, quoique vous soyez la dixième femme que j'aie rencontrée depuis une heure, à qui pareil malheur est arrivé, je ne vous refuserai pas mes consolations.

Mistriss Philipps ne put pas rougir : elle n'avait plus de sang au visage; elle ne put pas pleurer pour un tel affront : elle pleurait déjà avant de le recevoir. Elle salua le vieillard.

Arrivée sur une petite place entre le bord de la Tamise et les rues qui y aboutissent, elle entendit le son d'une cloche. Il y avait déjà comme du rêve dans sa tête. Ensuite elle vit un enfant portant un flambeau dont la lueur jaune éclairait le visage maigre d'un homme très-grand, rendu plus grand par un tricorne démesuré, par une longue redingote bleue, boutonnée de haut en bas, sur laquelle rabattait un collet de drap rouge, par des bas blancs chinés de bleu et d'interminables souliers à boucles. Moitié homard, moitié bedeau, cet homme était flanqué d'un second enfant, qui faisait sonner la cloche dont le bruit avait attiré l'attention de Mistriss Philipps.

Au milieu de la place, l'homme maigre s'arrêta; le premier enfant éleva le flambeau, le second agita rudement la cloche.

A cet appel, toutes les rues vomirent sur la place des pêcheurs, des matelots, des écaillères, des mousses, des nuées d'enfants qui hurlaient : « voici le bell-man! le bell-man! écoutons le vieux bell-man.

Bell-man signifie homme à la cloche : sa fonction, il va la dire.

Deux cents têtes d'hommes par la forme et de harengs par l'odeur, encadraient la tête osseuse du bell-man.

— Silence! au nom du roi.

Mistriss Philipps se faufila entre une marchande d'huîtres et un batelier : l'une sentait la marée, l'autre le goudron.

« Il a été perdu aujourd'hui, vers les quatre heures de l'après-midi, une petite fille âgée de quatre ans. »

— Volée! affirma hautement la marchande d'huîtres.

Et le bell-man :

— Par qui, puisque vous le savez?

— Attrape!

La harangère se tait : une autre répond :

— Volée ou perdue, tans pis. Pourquoi laisse-t-on courir les enfants dans la rue?

Et le bell-man :

— Sybyl, vous avez laissez brûler votre petit garçon l'hiver passé, taisez-vous.

—Ça ne regarde personne, si je l'ai laissé brûler, je l'avais fait!

Et le bell-man :

—Je continue :

« Une petite fille âgée de quatre ans, logée Euston-Square, paroisse de Saint-Pancras. »

Mistriss Philipps s'était avancée jusqu'au bord intérieur du cercle : sa bouche était béante.

« Elle est costumée comme suit :

« Robe blanche! »

—Allons, quelque fille de Lady ; ça en fait si peu que ça a raison de les couver.

— Silence!

Mistriss Philipps aspirait les paroles du bell-man qui reprit :

« Robe blanche, tablier vert. »

—Ah! elle était gentille du moins.

D'autres femmes du peuple s'essuyaient les yeux avec le coin de leur tablier.

La pauvre mère était prête à sauter au cou de toutes les mères qui pleuraient.

«Tablier vert et chapeau blanc! elle répond au nom de Lucy. Dix guinées à qui la rendra à sa mère. »

—Erreur, monsieur! erreur, l'enfant a un chapeau rose.

—C'est-elle qui a volé l'enfant...

—Oui!

Ce furent mille cris, ce ne fut qu'un cri, cri accompagné de malédictions, de menaces proférées aux oreilles de Mistriss Philipps.

—Voyez comme elle est affreuse, comme elle est pâle, la voleuse d'enfants! voyez!

—Voyez! ses habits en lambeaux, ses cheveux épars, huzza, la voleuse!

—Rends-nous Toby, volé l'été dernier; c'est toi qui l'as emporté en Irlande. Rends-nous James, rends-nous Peters! que fais-tu? les baptises-tu? les manges-tu?

Le bell-man criait : Au constable!

L'enfant au flambeau tremblait.

L'enfant à la cloche sonnait.

Mistriss Philipps répondait :

—Je ne l'ai pas volée, puisque je suis sa mère.

— Tu dis ça.

— Que voulez-vous que je dise?

— Tu es sa mère, toi pâle comme une criminelle.

— Je suis sa mère!

— Toi, avec ta robe déchirée comme un vieux filet.

— Je suis sa mère!

— Toi avec tes cheveux pendants et boueux comme l'algue du rocher.

— Je suis sa mère! je suis sa mère!

— Toi, misérable! toi sa mère! Toi, effrontée, toi infâme.

—Je serai tout cela, mais je suis sa mère.

Se précipita tout à coup, portant un enfant dans ses bras, une femme effarée.

—Voilà l'enfant! dit-elle, il est trouvé, ma récompense, dix guinées.

— Eh bien! prends-le, firent à mistriss Philipps les autres femmes qui avaient les yeux fixés sur elle.

— Ah! ce n'est pas là ma fille! Qu'en ferais-je? mais voilà de l'or pour l'élever.

— Huzza! Huzza! crièrent les matelots et leurs femmes, voilà qui le prouve, c'est une brave mère, c'est la véritable mère, et non une voleuse d'enfants.

L'enfant rapporté n'était visiblement qu'une ruse pour savoir si mistriss Philipps avait perdu le sien, ou si elle était celle qui, par métier, volait les enfants des autres.

On l'avait insultée, on la plaignit.

On l'avait battue, on l'embrasse.

Le bell-mann ouvrit la marche, et l'on quitta la place flambeau allumé, cloche en branle.

Et à chaque coin les matelots, ôtant leur pipe de la bouche, soufflaient ces cris dans les profondeurs des rues sombres et endormies.

« Il a été perdu un enfant du nom de Lucy, paroisse de Saint-Pancras Euston-Square. Dix guinées à qui la ramènera. »

Et les mères qui s'éveillaient à ces hurlements, pressaient avec terreur leurs enfants contre elles.

Ainsi s'avança le cortége jusqu'à Euston-Square; là il prit congé de mistriss Philipps, et lui promit de chercher sa fille.

Il était deux heures de la nuit, dix heures que mistriss Pilipps était absente.

Et dix heures aussi que, debout sur le pas de la porte, Sarah attendait, ainsi que sa maîtresse le lui avait ordonné, qu'on ramenât l'enfant. Une bougie qui touchait à sa fin brûlait aux pieds de Sarah. C'était triste. La rue était déserte, les indifférents dormaient.

Les deux femmes se comprirent, Sarah prit la bougie et éclaira sa maîtresse, puis elles fermèrent la porte sur elles.

On eût dit une cérémonie funèbre accomplie, un retour du cimetière, tout était consommé.

Puis les deux femmes se mirent l'une vis-à-vis de l'autre auprès du foyer, sans remarquer qu'il était éteint; le froid était excessif pourtant.

Après une demi-heure de silence que ni l'une ni l'autre n'osait interrompre, mistriss Philipps dit :

—Sarah, savez-vous que ceux qui n'ont pas dîné doivent avoir faim à cette heure ?

— Madame, je n'ai pas songé au dîner aujourd'hui.

— Sarah, savez-vous que ceux qui n'ont pas de feu doivent avoir froid ?

— Vous m'y faites songer, madame, je vais allumer du feu.

— Sarah, dit en se tordant les bras mistriss Philipps, et en élevant la voix, Sarah, savez-vous que ceux qui n'ont pas de lit, par la glace qui est dans les rues, doivent avoir un mauvais sommeil.

— Vous m'excuserez encore, madame, mais je n'ai pas pensé à faire le lit, je vais le préparer.

— Sarah, Lucy n'a pas dîné, Lucy a froid, Lucy a sommeil.

Après ces paroles, sèches comme le délire, la mère se tut.

Elle se dirigea vers le lit de sa fille, sa place de la nuit y était encore creusée, l'oreiller avait conservé la foulure de sa tête, elle baisa cette empreinte, et quand elle se releva, par un mouvement d'habitude, elle borda le lit comme si Lucy y était encore : elle croyait avair donné le baiser de la nuit à sa fille. Toujours aussi machinalement, elle tira les rideaux, et ce ne fut que lorsqu'elle porta les doigts au bouton de la lampe, pour en adoucir la clarté, qu'elle aperçut Sarah, qui la regardait tristement faire et de l'air de pitié dont on suit les mouvements désordonnés d'un fou.

Elles tombèrent dans les bras l'une de l'autre, et il se passa plus d'une heure sans qu'elles songeassent à se séparer. Deux têtes étaient pendantes, quatre bras pendaient. Il eût été difficile de dire quelle était la mère à l'expression de la douleur. Dieu envoie de loin en loin aux familles, comme aux peuples, une crise profonde pour rétablir l'équilibre qu'ont rompu les préjugés, et l'égalité se trouve dans les larmes. Bien que que mistriss

Philipps n'eût jamais été fière, elle se sentit toute forte de l'appui de cette pauvre Sarah, et de ses rudes mains pour serrer les siennes, et de toute cette bonne créature, qui partageait les angoisses maternelles sans avoir eu l'orgueilleuse joie de posséder un enfant, Sarah était sur le point de remercier sa maîtresse de s'apitoyer avec elle.

C'était triste, cette douleur prolongée et sans cris, muette, saignante en dedans comme les blessures mortelles! c'était bien triste, cette lampe qui envoyait un rayon tantôt rouge, tantôt jaune, sur un berceau sans enfant! de voir ce qui va s'éteindre passer sur ce qui a disparu! triste comme un nid d'hirondelles dont on a brisé les œufs, et qu'éclairent sur les bords les rayons du soleil couchant.

Le petit jour se faisait, jour terne, aube d'ardoise, aurore des villes. Les deux femmes étaient immobiles comme deux glaçons.

Et comme deux glaçons tout à coup leurs corps se séparent, et deux cris spontanés sortent de leurs poitrines.

— Ah! Sarah!

— Madame.

Et l'une colle l'oreille à la porte, l'autre l'applique à la croisée.

— Entendez-vous? Non, je ne me trompe pas, Sarah.

— C'est lui, madame.

— En êtes-vous bien sûre?

— Madame, il est au bout de la rue.

Rien ne peut exprimer l'exaltation de leur ouïe.

— Oh! oui, silence! je crois ne plus l'entendre.

— Ne vous faites pas cet effroi, madame. Tenez, l'entendez-vous?

— Oh! c'est bien Rog, Sarah.

— C'est Rog, madame, il approche. On dirait qu'il appelle.

— Il me ramène ma fille.

— Notre fille, madame.

— Ah! Dieu n'abandonne pas les pauvres mères! Sarah, je suis folle! Entendez-vous comme il aboie; il n'a jamais aboyé ainsi. Noble chien! noble bête! Sarah, courons, courons vite. Oui, Rog, oui, mon fils.

— Oh! merci, Dieu! merci; Rog, merci, mon fils.

Mistriss Philipps était tombée à genoux, n'ayant plus la force d'aller ouvrir au chien, qui aboyait en effet d'une manière étrange.

Sarah perdait la tête; elle allait à la croisée, puis à la porte. Elle en revenait pour prendre la lampe, et fort inutilement, puisqu'il était déjà jour.

Enfin, elle ouvrit.

Rog aboyait et hurlait à la porte de la rue.

Mistriss Philipps se traîna à celle de la chambre, puis sur le palier, collant son front aux barreaux de fer de l'escalier.

Rog aboyait et hurlait toujours.

Et à ses aboiements se joignaient maintenant les paroles animées d'un homme, de plusieurs hommes. Un événement à coup sûr.

La porte de la rue ouverte, Rog s'élance dans l'appartement, sale, hideux, crotté jusqu'au museau.

— Ah! l'infâme voleur! murmura un homme, du bas de l'escalier; votre chien m'a volé un gigot, mais il me le paiera. A la première occasion, je lui couperai la queue au milieu des reins. Ceci pour sa gouverne et pour la vôtre.

C'était tout ce que rapportait Rog: l'os d'un gigot qu'il avait volé et dévoré

en se promenant dans les rues de Londres.

Rog fit deux tours sur le tapis, mit son os entre ses pattes, sa tête sur le gros bout de l'os et s'endormit.

Comptez sur l'instinct des animaux!

LÉON GOZLAN.

(*La suite au prochain numéro.*)

CONTES POUR LES ENFANTS.

L'ŒUF DE PAQUES.

MARIE.

I.

Il y avait une fois une veuve qui était si pauvre, si pauvre, qu'on ne l'appelait dans son village que la pauvre Marcelle. Elle n'avait pour tout bien qu'une vieille cabane toute délabrée, et un petit jardin, dont le terrain était si mauvais, que malgré tous ses soins, il ne produisait presque rien ; aussi la pauvre Marcelle avait-elle bien de la peine à se nourrir, elle, et sa petite Marie, qui, à l'époque où commence cette histoire, avait environ huit ans.

Quoique la veuve travaillât avec beaucoup de courage, il lui fallait passer bien des jours et bien des nuits pour parvenir à donner à Marie une paire de sabots, ou un cotillon chaud pour l'hiver. Mais cependant elle avait tant d'ordre, elle était si propre, et le ménage était si bien tenu que ceux qui ne la connaissaient pas très bien, n'auraient jamais pu se douter de sa misère.

Toute pauvre qu'elle était, Marcelle trouvait encore le moyen de rendre à ses voisines quelques services : aussi tout le monde l'aimait beaucoup, et pour lui faire plaisir, c'était à qui caresserait la petite Marie et lui ferait de légers cadeaux, que celle-ci s'empressait de porter à sa mère. Marcelle lui apprenait alors à remercier ceux qui se montraient si bons pour elle, en lui disant qu'elle ne devait pas se plaindre de sa pauvreté, puisque Dieu lui avait accordé la première de toutes les richesses, l'affection de ceux qui l'entouraient. Mais aussi, Marie était bien digne de l'amitié qu'on lui témoignait, elle était toujours gaie, contente, prompte à obliger ; elle faisait avec activité et intelligence les commissions qu'on lui confiait, et se rendait aussi utile à sa mère qu'on pouvait l'attendre de son âge. Elle était si gentille, Marie ! avec sa petite cotte bien propre où il n'y avait pas une seule déchirure, pas une seule tache, son petit fichu blanc croisé avec soin sur la poitrine, et ses beaux cheveux bien lisses et bien peignés !

Quelquefois, en la regardant, Marcelle soupirait tristement, se demandant ce que deviendrait sa chère enfant lorsqu'elle ne serait plus là ; puis, comme c'était une digne et pieuse femme, elle pensait aussitôt à Dieu qui n'abandonne jamais ceux qui espèrent en lui, et elle se disait, que lorsqu'elle aurait habitué Marie à bien prier le bon Dieu, et qu'elle en aurait fait une jeune fille bien active et bien laborieuse, elle pourrait mourir tranquille. Aussi, malgré toutes les privations qu'elle endurait, la veuve n'était point triste du tout, et lorsqu'elle venait s'asseoir avec son rouet sur le seuil de la cabane, elle admirait pieusement la belle et riche nature qui se trouvait étendue devant elle, et elle se sentait si heureuse de travailler ainsi sous l'œil de Dieu, qu'elle chantait de tout son cœur de beaux cantiques que la voix argentine de l'enfant répétait après elle.

Tout auprès du maigre enclos de la veuve, commençaient des champs magnifiques dépendant d'une ferme, que, vu sa richesse, on appelait le *Pré-Fertile*. Il arrive souvent, comme le savent bien ceux qui ont habité la campagne, qu'à peine un mètre de terre sépare un terrain très fertile d'un autre qui ne rapporte rien, ou du moins que bien peu, et encore faut-il beaucoup de peine pour cela. Il en était ainsi à l'endroit dont je parle ; et, comme nous

l'avons dit, le jardin de Marcelle ne produisait que quelques rares et chétifs légumes, tandis que de superbes récoltes venaient encombrer chaque année les granges du fermier. Mais Marcelle n'en éprouvait aucune jalousie, c'était une femme juste, et qui savait bien que si nous sommes tous égaux devant Dieu, il a voulu cependant nous donner à tous dans la vie des positions différentes, en apparence du moins, et que si les riches doivent avoir le mérite de la bienfaisance, aux pauvres est départi celui de la reconnaissance; puis elle savait qu'il sera demandé beaucoup à celui qui aura reçu beaucoup, et elle se contentait de son modeste lot, sans se sentir dans le cœur la moindre pensée d'envie contre ses riches voisins. Et pourquoi en vérité leur eût-elle envié quelque chose?... Sa chère petite fille Marie n'était-elle pas aussi belle, aussi bien portante que Jacques et Germaine les enfants du fermier? Ne pouvait-elle pas comme eux prier Dieu, admirer la nature, se chauffer au soleil? Ne pouvait-elle pas, comme eux, entendre la messe chaque dimanche, assister aux belles fêtes et recevoir en même temps la bénédiction de leur vieux pasteur?... Je vous demande, un peu, pourquoi elle eût été jalouse?

Un autre motif encore empêchait Marcelle d'être en aucune manière envieuse du bonheur des habitants du Pré-Fertile; c'était l'intérêt que l'on portait à sa chère Marie. Jacques et Germaine l'aimaient de tout leur cœur; il n'y avait point de bonne fête sans Marie. Au retour de l'école on s'en revenait tous trois bras dessus, bras dessous; souvent Marie était entraînée à dîner au Pré-Fertile: puis il arrivait, je ne sais trop comment, que la portion de Marie se trouvait si forte que la petite fille ne pouvait la manger tout entière, et la fermière exigeait qu'elle l'emportât pour son souper et celui de sa mère; la bonne Marcelle bénissait dans son cœur ses généreux voisins, et elle priait Dieu chaque jour pour la prospérité des habitants du Pré-Fertile; elle se disait souvent qu'elle serait bien heureuse, si, devenue grande, sa petite Marie pouvait être acceptée comme servante de ferme chez d'aussi bons maîtres. Nous allons voir si Dieu exauça le modeste souhait de la veuve.

Un soir, c'était le jour du vendredi-saint, Jacques entra chez Marcelle; il venait au nom de ses parents la prier de dîner chez eux le jour de Pâques, et puis il ajouta: Tu ne sais pas, Marie, maman nous a promis de nous donner à chacun un œuf rouge! — Un œuf rouge, s'écria Marie, qui n'en avait pas encore vu, ce doit être bien joli! — Je crois bien, reprit Jacques, l'année dernière, tu étais malade à Pâques: de sorte que nous les avons mangés sans toi, mais cette année j'espère bien que tu auras ta part, tu verras comme c'est beau et bon!... Marie regarda sa mère. — Remercie pour moi tes bons parents de l'honneur qu'ils nous font, dit Marcelle à Jacques, nous irons bien certainement. — Quel bonheur, s'écrièrent les deux enfants en battant des mains.

Lorsque Jacques fut parti, Marie fit sa prière pour se coucher. Arrivée à cet endroit, « conservez-nous la santé », elle ajouta: pour que je puisse manger mon bel œuf rouge! La mère sourit, ne se sentant pas le courage de la reprendre de ce naïf désir. La nuit, Marie rêva qu'elle voyait beaucoup d'œufs tout rouges, et puis des bleus, et puis des œufs de toutes les couleurs, et quand elle voulait avancer la main pour en prendre, ils disparaissaient tous, il ne lui en restait qu'un, encore était-il tout blanc; mais elle n'en était pas bien triste; et à peine l'avait-elle posé sur les genoux de sa mère qu'il en sortait un bel oiseau qui s'envolait en chantant... et Marie se réveilla.

Le lendemain elle parla toute la journée à sa mère de son rêve et de son bel œuf rouge, et Marcelle remerciait Dieu de voir sa petite fille si heureuse; mais la joie de Marie la rendait encore plus active et plus intelligente qu'à l'ordinaire, car elle fut obligée de nettoyer elle-même le petit ménage et d'apprêter la soupe, Marcelle étant fort occupée à arranger de son mieux ses habits et ceux de sa fille pour aller dîner le lendemain au Pré-Fertile.

Le dimanche arriva enfin; il faisait un temps magnifique, et dès le matin Marie chantait comme une alouette en faisant sa toilette. Ce fut le cœur bien joyeux qu'elle se rendit à l'église avec sa mère. Je n'oserais pas affirmer que la messe ne lui parut pas un peu longue ce jour-là, et qu'elle fut exempte de toute distraction. Toujours je sais qu'en disant ses prières, elle jeta bien souvent ses regards vers le banc de monsieur et madame Mathieu, les fermier du Pré-Fertile, et Jacques et Germaine lui répondaient par de petits signes d'intelligence.

Enfin la messe est terminée, on sort de l'église, on se rejoint, on s'embrasse, et Dieu sait si les petites langues vont leur train. Tu verras, dit Jacques, comme c'est joli! Maman a fait cuire des œufs rouges plein une corbeille qui est toute rouge aussi! Viens voir..., et les trois beaux enfants se tenant par le bras, Jacques au milieu comme le plus grand, se mettent à courir vers la ferme.

Le repas fut bien gai ; l'on mangea de bon appétit, il était un peu tard, car l'on avait même été obligé d'attendre M. le curé, qui devait lui aussi assister à la fête.

Après la soupe, le lard et les choux, madame Mathieu mit avec orgueil sur la table, un poulet, oh ! mais, le roi des poulets !... gros, gras, cuit à point, et ruisselant d'un bon jus, bien succulent... Voilà une fameuse pièce, s'écria le curé. — Et dire, reprit le fermier, que cet animal-là est sorti d'un œuf pas plus gros que ceux-ci. — Et cela, continua madame Mathieu, par la patience et le dévouement d'une pauvre poule !....... C'est pour nous prouver, ajouta le curé, qu'avec du courage et de la persévérance, il n'est pas si petit travail qui ne puisse enfin arriver à produire un grand bien !... — Monsieur le curé, demanda timidement Marie, est-ce que dans les œufs rouges, il y a aussi des petits poulets rouges !...—Mais, puisqu'ils sont cuits, répondit Germaine, en riant. — Allons, reprit Jacques, cela ferait des petits poulets tout cuits....... — A cette folle répartie, tout le monde se mit à rire, parents et enfants, — puis la fermière expliqua à Marie comment on s'y prend pour faire couver et obtenir des petits poulets : il faut mettre dans un panier des œufs, sur lesquels une poule vient s'asseoir ; elle y reste jour et nuit se dérangeant à peine pour aller manger, puis au bout de vingt et un jours, les petits poulets enfermés dans les œufs commencent à briser la coquille avec leurs petits becs, la poule les aide un peu, puis quand ils sont tous dehors, elle les emmène promener et ils n'ont plus qu'à bien manger pour grandir et engraisser...—et être mis à la broche, ajouta Jacques. — Méchant! dit sa sœur.— Une poule, continua la fermière, peut ainsi couver 12, 15, jusqu'à 18 petits poulets; on en met quelquefois 24, mais je trouve que c'est trop, il y en a toujours quelques-uns d'étouffés. — Pauvres petits! s'écria Marie, qui avait écouté avec attention.

Pendant ces explications, le poulet avait été mangé et on s'occupa de la salade de Pâques, la salade des œufs rouges; chacun se mit en riant à éplucher les œufs, madame Mathieu les coupa et fit la salade; il ne restait au fond de la corbeille que six œufs rouges, que l'on garda pour les enfants, ce qui faisait chacun deux... Deux au lieu d'un, quel bonheur!... On les leur donna en sortant de table, en leur recommandant bien de ne les manger qu'après vêpres, pour leur goûter ; comme ils étaient bien obéissants, ils les mirent sur le dressoir, et en revenant de l'église, ils coururent les chercher.

Mais voilà qu'au moment où nos trois enfants allaient se mettre à goûter, on entendit dans la cour de la ferme de petits cris de joie, c'étaient les cousins de Jacques et de Germaine qui venaient les voir; ils habitaient le village voisin et arrivaient pour goûter avec eux ; ils entrèrent, ils étaient quatre !..... Madame Mathieu engagea les enfants à donner chacun un de leurs œufs aux petits compagnons qui leur arrivaient. Mais comment faire? il y avait sept enfants il n'y avait que six œufs !....... Marie voyant le plus petit commencer à pleurer, parce qu'il n'avait rien eu dans le partage, se baissa, et dit en lui donnant son œuf : Tiens mon petit, prends, cela me fera plaisir de te le voir manger, l'enfant ne se le fit pas dire deux fois.

Tu es une bonne fille, Marie, dit la fermière ; mais ma pauvre enfant, je n'ai plus d'œuf rouge?... dis-moi ce que tu veux, je te le donnerai...—je n'ai besoin de rien, dit Marie.—Si, mon enfant, tu t'es privée de ton œuf et je veux te donner autre chose à la place.— Marie hésitait; dis, que veux-tu, insista la fermière. Eh bien ! madame, répondit Marie en rougissant, si vous vouliez m'en donner un blanc à la place?... — mais ils ne sont pas cuits, les blancs, tu ne pourrais pas le manger... — c'est un cru, madame, que je voudrais....... Cela me ferait bien plaisir. — Et qu'en ferais-tu, mon enfant? Marie rougit encore plus : Je voudrais bien,... M. le curé a dit... Madame,... je tâcherais d'avoir un petit poulet... La fermière battit des mains. Eh bien, tu as raison, mon enfant. Tiens, voilà un bel œuf pondu de ce matin, nous allons le marquer avec un morceau de charbon, d'une petite croix, et comme tu n'as pas de poule pour le faire couver, et que demain je dois en mettre une sur les œufs, je placerai le tien avec les miens, et le petit poulet qui sortira de cet œuf-là sera pour toi! — Je vous laisse à penser si la petite Marie fut joyeuse.

Pendant ce temps ses compagnons avaient pelé leurs œufs et les avaient mangés... Ah! mon Dieu, s'écria tout à coup Germaine, nous n'en avons pas donné à Marie, c'est bien mal ! — Bon, dit Marie, cela n'est pas bien gros un œuf... mais quand j'aurai un beau poulet je vous invite tous à en manger!... Là dessus l'on se mit à rire et les jeux recommencèrent.

II.

PIKETTE.

Comme on le pense bien, la fermière tint la promesse qu'elle avait faite à Marie, et le lende-

main les trois enfants assistèrent à l'installation de la poule. L'œuf de Marie fut placé au milieu, à la plus belle place, et cela faisait vraiment plaisir de voir la joie de la pauvre enfant. Mais le temps lui paraissait bien long, attendre trois semaines!... Chaque jour elle allait savoir des nouvelles de la couvée, elle eût bien voulu regarder son œuf, mais là dessus la fermière était inflexible, car il ne faut pas déranger les couveuses.

Quelquefois Marie s'en revenait toute triste, et elle ne se sentait pas beaucoup le courage de travailler, parce que, disait-elle à sa mère les journées lui paraissaient si longues!... — Je le crois bien, disait Marcelle, quand on ne fait rien le temps paraît très-long; mais lorsqu'on travaille, il passe bien rapidement; Marie qui était une bonne fille, bien docile, se remettait à l'ouvrage d'abord avec un peu de peine, puis elle y prenait goût, et quand l'heure de se coucher arrivait, elle était fort étonnée que la journée fût sitôt terminée.

Enfin le temps arriva où les petits poulets devaient éclore; on doit juger si ce moment était impatiemment attendu par les trois enfants. Un matin, Marie, allant à la ferme vit accourir, vers elle, Jacques qui lui cria du plus loin qu'il l'aperçut : Il y a un petit poulet d'éclos!... Et Marie entendit : Ton petit poulet est éclos. Son cœur battait bien fort de surprise et de joie : aussi fut-elle un peu désappointée quand elle sut ce qu'il en était; mais après tout il fallait bien se consoler, ce n'était plus qu'un peu de patience à avoir, car ce premier petit poulet annonçait que ses frères allaient bientôt paraître... Effectivement, peu de temps après, d'autres œufs s'ouvrirent : à l'heure de dîner il y en avait au moins six, mais celui de Marie ne bougeait pas encore... La petite fille se désolait, elle aurait bien voulu toucher à son œuf pour savoir s'il y avait quelque chose dedans. Si on donnait un tout petit coup sur la coquille pour aider au petit poulet à sortir, disait-elle?... mais la fermière s'y opposait : — Je m'en garderais bien, reprenait-elle, cela ferait mourir la pauvre petite bête : s'il ne sort pas c'est qu'il n'est pas encore prêt... Mais sois tranquille, Marie, l'œuf est bon, je te l'assure... En effet, vers le soir, l'œuf se brisa et Marie vit son petit poulet... — Pauvre petit, s'écria-t-elle, comme je t'aimerai, comme je vais te soigner!...

Le lendemain, lorsqu'elle revint, elle trouva la mère-poule qui se promenait fièrement dans la cour, entourée de ses quatorze petits poussins, on l'avait fait sortir de son panier et elle avait entraîné toute sa couvée avec elle. Pour éviter qu'il n'arrivât quelque malheur, la fermière mit la poule et ses petits sous une couveuse, c'est-à-dire, sous une grande corbeille en forme de cage renversée sur la terre; ils y restèrent quelques jours jusqu'à ce que les petits poulets fussent assez forts pour se sauver lorsque l'on marchait auprès d'eux.

Le petit poussin de Marie, était une jolie poulette, qui avait un très-beau plumage de plusieurs couleurs et une belle petite crête toute rouge; elle se promenait avec coquetterie au milieu de ses frères, et elle paraissait fort intelligente, écoutant très-bien les avis de la mère-poule, qui lui montrait comment il fallait s'y prendre pour chercher les grains dans le fumier; elle était très-gentille, et quand elle avait fait quelque bonne trouvaille, elle laissait volontiers les autres partager avec elle. Les enfants en raffolaient, ils l'avaient nommée Pikette.

Lorsque Pikette fut grande, sa maîtresse la prit dans son tablier et l'emporta chez elle et toutes les voisines vinrent admirer la jolie poule de la petite Marie; et tout le monde disait qu'elle méritait bien cela parce qu'elle était une bien bonne fille. Marie prenait grand soin de sa chère petite poule, elle lui réservait une partie de la mie de son pain, rassemblait des grains pour les lui donner; en un mot, elle ne la laissait manquer de rien. Pikette n'était pas ingrate, elle aimait beaucoup sa petite maîtresse, et courait vers elle du plus loin qu'elle l'apercevait. Mais elle n'oubliait pas non plus sa mère-poule et les petits poussins ses frères, et souvent, quand elle s'ennuyait à la cabane, elle se rendait toute seule, comme une grande fille, à la ferme du Pré-Fertile. Aussitôt qu'on la voyait entrer, c'était des caquettements de joie et des battements d'ailes à n'en plus finir; le coq qui l'aimait beaucoup lui chantait sa plus belle chanson, et lorsqu'il découvrait quelque bon petit tas de grains, et qu'il appelait les poulets autour de lui, il n'avait pas de cesse que Pikette ne fût venue comme les autres prendre sa part... C'était, je vous assure, une bien heureuse petite poule!... Mais tout cela ne la rendait pas ingrate pour Marie, et elle ne manquait pas de revenir chaque soir se percher sur un bâton dans la chambre de la petite fille.

— Je ne savais pas qu'une poule mangeât autant de grain, dit un jour Marie à sa mère; comment ferai-je pendant l'hiver pour lui en procurer? Tu m'as déjà dit, maman, que tu ne pourrais pas m'en donner, parce que tu n'en a pas beaucoup pour nous deux?... — Réfléchis un peu à ce que tu pourras faire pour

cela, dit Marcelle. — Ah ! je le sais bien, s'écria Marie ; lorsque nous allons glaner, tu m'envoies toujours jouer pendant une heure ou deux pour me reposer. Eh bien ! cette année, je n'ai pas besoin de jouer, car je commence à être grande, je glanerai pendant mon temps de récréation, ce grain-là sera pour Pikette, il pourra bien lui être réservé et ne nuira en rien à notre provision. — Marcelle embrassa sa fille : c'est bien, lui dit-elle, je vois que tu es prévoyante et que tu comprends qu'il ne faut pas que nos plaisirs nuisent à nos travaux.

Lorsque la moisson arriva, Marie fit comme elle avait dit à sa mère, et Pikette eut une bonne provision de grains.

Aussi la bonne petite poulette se mit-elle en devoir de remercier sa petite maîtresse qui la soignait si bien. Vers la fin de l'année et un matin, Marie fut toute joyeuse de trouver sur la paille, à côté de Pikette, un bel œuf tout chaud qu'elle venait de pondre... La petite fille le porta en triomphe à sa mère ; cet œuf-là fut suivi de plusieurs autres... Marie aimait tant Pikette, qu'il lui semblait bien que pour rien au monde, elle ne consentirait jamais à se séparer d'elle ; elle se trompait bien cependant. Mais n'anticipons pas.

L'hiver approchait, la pauvre Marcelle voyait avec chagrin que les vêtements de Marie devenaient trop courts, parce que la petite fille grandissait beaucoup ; et puis, elles avaient toutes deux besoin d'une jupe et d'une camisole de laine, son travail seul pouvait lui procurer tout cela, et bien difficilement encore !... Elle se mit donc à travailler jour et nuit, sans relâche... et elle travailla tant et tant, qu'elle tomba malade. Marie courut, toute en larmes, chercher le médecin. Celui-ci eut bien vite découvert que le mal provenait d'une trop grande fatigue ; il commanda à la veuve le repos, quelques boissons calmantes, et il ajouta que quand la fièvre serait passée il serait bon qu'elle prît un peu de nourriture, mais avec précaution, du bouillon d'abord bien léger, puis de la viande blanche ensuite, etc., pour arriver petit à petit à rendre quelque force à cet estomac délabré !

Le médecin partit. Marie s'assit toute pensive, où allait-elle prendre de la viande pour faire du bouillon à sa mère ?... elle savait bien qu'il n'y avait plus d'argent à la maison, la veille était jour de marché, et sa mère avait tout dépensé pour lui acheter un bon vêtement d'hiver... Ah ! dit Marie, je voudrais bien maintenant n'avoir pas ce jupon !.. Pendant qu'elle réfléchissait, Pikette se promenait devant elle en caquetant, en picotant, en faisant mille gentillesses pour s'attirer son attention, mais Marie ne songeait guère à elle ; la poulette impatientée commença par lui tirer les cordons de ses souliers, puis elle sauta sur ses genoux.. .... Tout-à-coup une idée traversa l'esprit de Marie... Oh ! va t'en, ma pauvre Pikette, s'écria-t-elle, va t'en,... je ne pourrai jamais... et la petite fille se mit à pleurer... Dans ce moment, elle entendit sa mère tousser bien péniblement, puis elle reposa sur la petite table près de son lit le verre où elle avait bu pour calmer sa toux, et dans ce verre il n'y avait que de l'eau froide !... Oh ! mon Dieu, mon Dieu ! dit Marie, il est impossible que maman reste comme cela, il n'y a pas à balancer, mais je sens bien que je n'en aurai jamais le courage moi-même....... je vais trouver madame Mathieu !... L'enfant se leva, essuya ses yeux avec courage, et appela Pikette... Viens ma pauvre poulette, dit-elle, elle l'enferma dans son tablier, et se mit à courir du côté du Pré-Fertile.

Lorsqu'elle arriva à la ferme, elle trouva madame Mathieu fort en colère : Germaine avait renversé un plat contenant des œufs dont la fermière avait besoin pour pétrir un gâteau qu'on devait venir chercher, et il se trouvait que par malheur il n'y en avait plus à la ferme. C'était jour du marché, et le matin, monsieur Mathieu les avait tous emportés à la ville. Comme c'est heureux, s'écria Marie, j'en ai justement à la maison ! Depuis quelques jours Pikette en a pondu que j'ai mis de côté, pour essayer de les faire couver, je vais les aller chercher, et en disant ces mots, la bonne petite fille retourna chez elle, en laissant échapper sa poule qui se hâta de voler vers la basse-cour rejoindre sa famille.

Marie revint quelques minutes après, et présenta à madame Mathieu ses œufs dans un petit panier. La fermière s'apaisa, Germaine sécha ses pleurs et le calme se rétablit. Mais madame Mathieu s'aperçut bien vite que Marie avait les yeux rouges : Qu'as-tu donc, mon enfant, lui demanda-t-elle ?... Ces paroles réveillèrent tout le chagrin de la pauvre petite, et fondant en larmes, elle raconta à la fermière la maladie de sa mère et la visite du médecin ; puis elle ajouta, que, n'ayant pas de viande pour faire du bouillon, elle avait pensé à tuer sa pauvre Pikette ; mais que, n'ayant certainement pas le courage de le faire elle-même, elle venait prier madame Mathieu de faire tuer la poule par sa servante....... Ce fut avec bien de la peine et au milieu des sanglots qu'elle acheva son triste récit.

Tu es vraiment une bien bonne fille, dit la fermière, le bon Dieu te récompensera de ce que tu fais pour ta mère ; et moi je ne te laisserai certainement pas tuer Pikette... Germaine va porter du bouillon à Marcelle, et elle lui dira de ma part de ne pas se tourmenter ; car tant qu'elle sera malade je lui enverrai tout ce qu'il lui faudra ; il est trop juste, ajouta-t-elle, en souriant que je te paie les œufs que tu m'as si gentiment donnés tout à l'heure ; mais tu ne penses pas faire couver Pikette cette année la saison est trop avancée, et la poule est trop jeune encore, ce sera pour le printemps prochain.

Marie sauta de joie en entendant l'assurance que sa mère ne manquerait de rien, et tandis qu'on apprêtait la tasse de bouillon, elle allait revoir sa chère Pikette qui becquetait et folâtrait d'un air aussi insouciant que si elle n'eût pas été naguère dans un si grand danger de perdre la vie : Marie la trouva plus jolie encore.

III.

CE QUE PEUT RAPPORTER UN ŒUF.

Marcelle, qui n'était guère malade que d'épuisement, fut bien vite rétablie grâce aux bons soins de madame Mathieu ; mais ce qui ne contribua pas peu à lui rendre la santé, ce fut la satisfaction qu'elle éprouva, lorsqu'on lui raconta la conduite de sa chère Marie.

L'hiver s'écoula et Pikette, après avoir pondu exactement un œuf chaque jour, s'arrêta tout à coup ; elle paraissait triste et restait quelquefois une journée entière accroupie dans un petit coin, sans vouloir bouger. Madame Mathieu comprit que la poulette voulait couver : par ses soins, Marie apprêta un panier, y mit de la paille et y disposa une douzaine d'œufs, elle plaça le panier dans un endroit bien calme et un peu sombre de la chaumière, afin que la poule ne fût ni dérangée, ni distraite, puis on prit Pikette, on la posa délicatement sur le panier, et la poulette sembla se trouver si contente d'y être qu'on n'eut pas besoin de la recouvrir, comme on est quelquefois obligé de le faire pour les poules qui ne veulent pas couver, ni rester sur leurs œufs.

Ce fut une grande fête que l'installation de la nouvelle poule couveuse. Jacques et Germaine furent les premiers témoins, mais bien des voisines vinrent aussi pour donner leur avis et voir Pikette. Quelques-unes conseillaient à Marie de mettre des coquilles d'œufs cassés sur les bords du panier, afin que les poulets fussent plus gros, les autres de mettre un clou au milieu des œufs pour détourner l'orage, d'autres de ne mettre qu'un nombre impair d'œufs, etc. Mais Marie savait bien que le bon Dieu seul pouvait faire réussir sa couvée, et elle le priait de tout son cœur. Il entendit la prière de la bonne petite fille, et un matin, au bout des vingt-et-un jours, Pikette se leva toute radieuse entraînant à sa suite ses douze petits poussins : tous avaient réussi !...

Marie ne se sentait pas de joie, et Marcelle bénissait dans son cœur les bons fermiers du Pré-Fertile, cause première de tout le bonheur de sa chère petite fille. Pikette était une fort bonne mère, et comme ses poussins n'auraient pas pu faire le trajet de la cabane au Pré-Fertile, la bonne poule ne songea pas une seule fois à les quitter, pour aller folâtrer avec ses anciens amis.

Marie calculait dans sa tête comment elle pourrait pendant l'hiver nourrir et loger sa nouvelle petite famille. Treize poulets, disait-elle à sa mère, c'est beaucoup !... — Je ne te conseille pas de les garder tous les treize, répondit Marcelle, c'est trop ; il vaut mieux en vendre la moitié, afin que du prix de ceux-là, les autres soient mieux soignés. Marie avait quelque peine à s'y décider ; mais, enfin, il lui fallut bien reconnaître que sa mère avait raison, et quand les poulets furent grands on en choisit six que Marcelle porta au marché !

Le charpentier du village vint remettre en état un ancien petit poulailler qui tenait à la chaumière ; il fit cela très adroitement et disposa dans le bas, un petit réduit où l'on pouvait mettre des lapins... Et quand Marcelle revint, elle apportait en effet deux lapins. Oh ! Marie était bien heureuse !...

Nous ne suivrons pas la jeune fille dans la direction de sa petite basse-cour, mais nous la retrouvons deux ans après, causant avec les jeunes filles du village, tout en faisant paître le long d'un fossé, une petite chèvre qui semblait la connaître parfaitement. Vois-tu, lui disait une de ses compagnes, à ta place voilà ce que je ferais ; puisque tu vas vendre tes beaux lapins et ta belle dernière couvée, et tes œufs ; tout cela va te faire beaucoup d'argent, eh bien, dis-je, à ta place je m'achèterais pour le jour de ma première communion une belle croix d'or !... — Oh ! non, dit Marie, il y a longtemps que ma pauvre mère désire avoir un cochon, jamais elle n'a pu réunir assez d'argent pour cela, mais j'espère bien cette année pouvoir l'aider à en acheter un ; j'aimerai mieux cela qu'une croix d'or ! Marie avait bien

raison, elle acheta pour sa première communion un simple chapelet à croix de bois, sur lequel elle prononça des prières si ferventes que Dieu la bénit du haut du ciel. Lorsque l'hiver approcha, Marcelle invita ses voisines à venir souper chez elle; c'était grande fête dans la pauvre chaumière, on avait tué un cochon; puis, comme c'était trop pour lé petit ménage on en vendit la moitié et l'argent qu'on en retira servit à se procurer bien des choses nécessaires, et l'hiver passa très-doucement cette année-là.

Deux ans encore se passèrent, et alors nous aurions pu rencontrer Marie, bravement montée sur un petit bourriquet et se rendant en chantant au marché.. Oh! mon Dieu, oui, sur un petit bourriquet à elle et portant dans ses paniers des poulets, des lapins, des œufs, des fromages de chèvre et même des légumes et des fruits!.. car voici ce qui était arrivé :

Nous avons dit que le jardin de la pauvre Marcelle était stérile, mais il l'était surtout parce que le terrain aurait eu besoin d'être engraissé par du fumier, et la veuve n'avait pas le moyen d'en acheter; mais maintenant qu'on avait cochon pendant six mois, et une chèvre et un âne toute l'année, il y avait bien du fumier; le jardin mieux soigné rapportait davantage, les légumes y venaient à ravir, et l'aisance était revenue dans le ménage de la pauvre Marcelle. Mais aussi il faut dire que Marie avait bien de l'activité et qu'elle travaillait de tout son cœur, et je vous assure, que quand elle avait donné à manger à ses poules et à ses lapins, soigné son jardin, apprêté en fromages le lait de sa chèvre et préparé la litière de son âne, sa journée était bien remplie!... mais elle était toujours gaie, toujours contente..., et c'était avec un bonheur indicible, qu'elle se plaisait à rappeler sans cesse qu'elle devait son bonheur présent et la tranquillité dont jouissait sa mère, à l'œuf de Pâques que lui avait donné autrefois la fermière du Pré-Fertile.

Il y avait déjà bien des années de cela, elle était devenue une grande et belle fille, et chacun dans les environs parlait de la jolie jardinière; toutes les mères la citaient comme modèle à leurs filles, et plus d'un père la souhaitait pour femme à son fils.

Un soir, Monsieur et madame Mathieu, étant assis au coin de la cheminée, se mirent à causer de Marie, de son ordre, de sa bonne conduite, de son amour pour sa mère. Ma foi, dit le fermier, celui qui l'aura ne sera pas si malheureux!

— Ne trouves-tu pas, dit tout-à-coup la fermière, qu'il serait bien temps que Jacques se mariât, le voilà qui court sur ses vingt-deux ans. — Oui, dit Mathieu, en souriant et en regardant sa femme, et Marie en aura bientôt dix-huit: tous deux se serrèrent la main, enchantés de s'être si bien compris. Si Jacques le veut, dirent-ils, nous arrangerons cela.

Or, Jacques était habitué à se laisser guider par ses parents, et il déclara qu'en cette occasion il leur obéissait avec plaisir... On alla donc trouver Madame Marcelle, et peu de temps après, Marie, la fille de la pauvre veuve, mais maintenant la riche jardinière, devenait fermière du Pré-Fertile.

Marcelle se rappela alors le souhait qu'elle avait fait de voir Marie devenir servante de la ferme!.. combien ses espérances se trouvaient surpassées! et combien elle remerciait Dieu avec ferveur, d'avoir inspiré à Marie l'amour du travail!

Et remerciez Dieu aussi, reprenait le curé auquel Marcelle racontait son bonheur, de ce que vous avez été une pieuse femme, résignée à votre chétive position. Car si vous vous fussiez montrée envieuse du bonheur de vos voisins, ils n'eussent pas pris en affection votre petite Marie, pour la faire devenir aujourd'hui une riche fermière!.. Sachons donc tous nous contenter du sort que Dieu nous fait, rappelons-nous que nous sommes tous également cher à ses yeux! et que ceux qu'il semble le plus éprouver sur la terre, seront les élus dans le ciel.

Louise BOYELDIEU D'AUVIGNY.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Manière d'ôter les taches de graisse sur le drap. — Souvent les habits se graissent au collet, ou bien ils attrapent des taches de graisse. Grattez doucement la graisse avec votre ongle; mais vous ne pouvez tout enlever ainsi; étendez sur la graisse du papier brouillard un peu épais ou du papier gris non collé; prenez un fer chaud, et passez-le sur le papier; dès

que la graisse traverse le papier, mettez-en un autre morceau, et ainsi de suite jusqu'à ce que le papier ne soit plus sali. Si pourtant vous croyez que toute la graisse ne soit pas bien ôtée, trempez un petit morceau de drap ou de flanelle dans de l'essence de térébenthine, de l'esprit-de-vin ou de l'eau de Cologne, et frottez-en la tache tandis qu'elle est encore chaude : elle disparaîtra entièrement. Prenez garde que votre fer ne soit trop chaud, vous roussiriez le drap. Essayez-le avant sur du papier blanc; s'il le brûle ou le jaunit même, il est trop chaud pour le drap.

OBSERVATIONS POUR LES VÊTEMENTS EN DRAP DE COULEUR. — La recette précédente pour ôter les taches de graisse peut s'appliquer à tous les draps foncés; mais ceux de couleurs claires demandent un autre procédé, parce que le fer chaud change facilement la nuance du drap. Pour les vêtements d'une couleur claire, prenez de la terre à foulon bien sèche, que vous faites dissoudre en jetant de l'eau bouillante dessus; si le drap est d'une nuance très-claire, donnez à votre terre à foulon la teinte convenable en y mêlant un peu de terre de pipe; s'il est, au contraire, d'une nuance un peu sombre, ajoutez-y de la terre pourrie en petite quantité. Quand vous avez bien fait votre mélange, mettez-en sur le drap, et frottez la place où se trouve la graisse. Étendez ensuite le vêtement pour qu'il sèche; si c'est en hiver, mettez-le à quelque distance du feu. Quand il est parfaitement sec, frottez la poudre pour l'enlever, et brossez bien votre habit.

Si la tache provint du suif, grattez-la avant d'y appliquer la terre à foulon. Si vous avez changé la couleur du drap en y portant le fer chaud, suspendez pendant quelques heures le vêtement dans un endroit où il soit à l'air.

Si les taches ont été faites avec de la bougie, imbibez-les d'esprit-de-vin, puis frottez doucement; recommencez à plusieurs reprises, si cela est nécessaire, et enfin brossez avant de serrer votre vêtement.

MANIÈRE DE NETTOYER UN PARDESSUS OU UNE ROBE DE CHAMBRE DE DRAP BLANC OU TRÈS-CLAIR. — *Pour nettoyer à sec :* Réduisez en poudre de la terre de pipe en certaine quantité; mêlez-y du blanc d'Espagne dans la proportion du tiers de la terre de pipe, et renfermez cette poudre dans un morceau de flanelle ou dans un linge blanc. Battez et brossez bien le vêtement, étendez-le sur une table, ensuite couvrez-le de son, et frottez-le avec le linge ou la flanelle qui contient votre poudre; il sera bientôt nettoyé. Si la robe de chambre est doublée ou bordée de rouge, ayez soin que la doublure ou la bordure ne soit pas touchée par cette poudre, la couleur en serait altérée. Par la même raison, il ne faut jamais employer la terre à foulon pour détacher le drap rouge; on doit simplement faire usage du fer chaud, et avec une grande précaution, parce que cette couleur passe très-aisément.

Pour nettoyer avec une composition humide : Pilez de la terre de pipe, mêlez-y du blanc d'Espagne dans la proportion du quart de la terre de pipe, autant de terre à foulon, et un peu de bleu minéral. Délayez le tout avec une quantité suffisante de petite bière. Étendez votre vêtement sur la table, trempez une brosse dans le liquide, et frottez-en le drap dans le sens du poil. Lorsqu'il est complétement sec, frottez-le, battez-le, s'il est nécessaire, brossez-le et mettez-le en place.

MANIÈRE D'ÔTER SUR LE DRAP LES TACHES DE PEINTURE A L'HUILE. — Frottez la tache avec une flanelle ou un linge propre imbibé d'essence de térébenthine; elle disparaîtra aussitôt, si la peinture est encore humide; mais si la peinture est sèche, on aura plus de peine.

L'eau de lavande enlève aussi la peinture sur le drap fin, sur les fourrures et sur la soie, si la peinture est encore fraîche.

THÉATRES.

La tragédie dont le titre retentissait depuis six mois au théâtre, à la ville, dans les salons et jusque sous les voûtes du Palais de justice, *Charlotte Corday,* a été enfin représentée la semaine dernière. La nouvelle œuvre de l'auteur de *Lucrèce*, écoutée avec une religieuse attention a été jugée diversement, mais en général on s'est accordé à dire que M. Ponsard avait cette fois encore, écrit de beaux vers, tracé avec une saisissante vigueur quelques portraits

politiques, mais qu'il n'avait fait ni un drame, ni une tragédie. Au reste la muse de l'histoire, introduite dans le prologue, prévoit elle-même quelques-uns des reproches que l'on va faire à l'auteur, et s'efforce d'y répondre. Elle semble s'adresser aux critiques qui pourraient penser qu'il est inopportun, au milieu des crises où nous vivons, de réveiller des images et des noms capables d'exciter dans les âmes des passions dangereuses. Elle n'aurait pas besoin de présenter en beaux vers des excuses quelque peu banales, si le poète s'était senti la puissance de faire éclater au-dessus des événements représentés par lui, une idée tutélaire, sans cesse visible pour la foule, et capable de lui faire entrevoir les desseins développés par la Providence au milieu des orages de ce siècle. Les dangers politiques dont l'auteur s'est après coup préoccupé, n'auraient point alarmé ses amis, si, en exécutant son œuvre, il en avait conçu les parties, comme les membres unis d'un seul tout ayant sa vie complète et son but avoué.

Ce que nous annonçait le prologue n'a été que trop justifié par les tablaux qui se sont ensuite déroulés sous nos yeux. On eût dit des pages arrachées çà et là, un peu au hasard, à un livre dont l'auteur, présent à la représentation, aurait pu dire, avec quelque vérité, qu'il le voyait passer sous ses yeux, pour la seconde fois. Ce cortége de scènes, qui se suivaient sans s'enchaîner, en réveillant dans tous les coins de la salle et dans les spectateurs si divers dont elle était peuplée, des échos qui changeaient à chaque instant de place et de sens, a dû montrer aux amis les plus prévenus du poète que la pensée de son œuvre n'en était pas plus ferme que l'action n'en était liée ; et si quelques-uns ont pu le louer d'avoir su, en six heures, flatter et irriter tour à tour tous les partis, il s'en est trouvé aussi sans doute qui ont dû lui représenter que l'impartialité de l'histoire, non plus que celle de la tragédie, ne saurait consister dans une curiosité successivement éprise de toutes les idées ou de tous les points de vue, et que si le génie habite au dessus des passions, c'est, non pas pour les confondre dans une indifférence sublime, mais pour les condamner ou les absoudre par un jugement souverain.

Le premier tableau de ce drame, qui se compose de sept tableaux bien plus que de cinq actes, représente les Girondins réunis autour de la table de madame Roland. Vergniaud, Louvet, Buzot, Guadet, Péthion, Barbaroux, célèbrent dans un banquet, trop chargé de ressouvenirs antiques, la fondation de la République, qui, ce jour même, le 22 septembre 1792, vient de commencer son ère avec le premier jour de la Convention. Siéyès s'est joint à eux dans une intimité qui aurait besoin d'être mieux prouvée ou plus restreinte. Il sort tout-à-fait du rôle que l'histoire lui assigne, en présentant aux girondins effrayés, Danton taché du sang répandu vingt jours auparavant dans les prison de Paris. Pour abaisser la Commune, dont il a été l'excitateur, pour écraser les faubourgs, dont il est le héros, Danton consent à offrir sa main à Barbaroux qui la repousse ; il sort indigné et menaçant du lieu où il est venu apporter la paix ; et Siéyès, rompant son silence accoutumé, annonce à ses jeunes amis qu'ils se repentiront d'avoir repoussé l'alliance qu'il avait préparée.

Au second tableau, dans les prés qui entourent Caen, au coucher du soleil, Charlotte Corday, après avoir congédié les faucheurs et les faneuses, ouvre un livre de Rousseau, et, remuée par cette lecture et par les impressions de la nature, donne cours aux rêveries de son imagination exaltée. Lorsque les Girondins proscrits, errants, viennent lui demander leur chemin, sans les reconnaître, elle leur peint son admiration pour eux ; quand ils se sont découverts, elle s'empresse de leur offrir un asile dans la ville où ils vont essayer de relever leur drapeau.

Le tableau suivant, qui complète le second acte, nous introduit dans le salon de la famille où Charlotte a été élevée. Les vieilles mœurs s'y sont conservées; avec l'ancien esprit de la France, y survit encore l'espérance de rétablir la monarchie qui vient de s'écrouler. Les gentilshommes qui partent pour l'émigration s'y représentent comme les seuls défenseurs d'un ordre durable, comme les protecteurs uniques de la patrie affligée. Charlotte, qui rentre émue dans cette maison dont elle ne partage point les sentiments, leur répond par les acclamations qui accueillent dans les rues de la cité les Girondins venus pour appuyer l'ancienne société sur des bases nouvelles.

Au troisième acte, dans l'hôtel-de-ville de Caen, devenu pour un instant la citadelle de la Gironde proscrite, Charlotte interroge longuement, sur tous les personnages de la révolution, Barbaroux qui plus longuement encore lui fait les portraits de tous les hommes qu'elle ne connaît point, et la peinture des partis auxquels une inspiration secrète la pousse à se mêler. C'est toujours le nom de Marat qui revient sur les lèvres indignées de Charlotte.

Le quatrième acte nous ramène à Paris.

L'un des deux tableaux dont il est composé nous offre, dans le jardin du Palais-Royal, les orateurs en plein vent, prêchant le massacre et le pillage. Tandis que Charlotte Corday, sortant de chez le marchand qui vient de lui vendre l'instrument vengeur, sourit à une enfant dont elle arrête les jeux et qu'elle presse sur son cœur. L'autre tableau, qui est évidemment le morceau capital de l'œuvre, nous fait assister à la conférence des triumvirs qui tiennent la France tremblante dans leurs mains, et qui délibèrent sur ses destinées. Danton, homme d'état, veut féconder la Révolution en la terminant; Robespierre cachant son ambition sous ses déclamations morales, ne parle que de la vertu et propose de grands plans pour réformer les mœurs et pour combler sans péril les temps qui l'éloignent encore de sa domination; Marat, cynique apôtre de la violence, vil pourvoyeur de l'échafaud, raillant tour à tour la politique de Danton et l'hypocrisie de Robespierre, se fraye avec une joie féroce, cette voie infâme et sanglante qui doit vouer sa mémoire à l'exécration des générations les plus reculées. Il fait l'apothéose de la boue dont il est sorti et dont il est couvert, et il veut éterniser les forfaits de la Révolution pour en éterniser le sceptre dans ses mains hideuses déjà crispées par l'agonie, il dit :

Je ne suis ni cafard, ni faiseur de discours,
Et vais tout droit au but par des chemins très-courts;
Eh bien! la liberté ne sera pas fondée,
Si l'on ne suit ma simple et lumineuse idée.
On la connaît déjà, je l'ai dans mes écrits,
Indiquée aux penseurs et non aux beaux esprits,
Il faut qu'on nomme un chef, un tribun militaire,
Un dictateur... le nom ne fait rien à l'affaire.
Il faut que ce tribun, entouré de licteurs,
Recherche et mette à mort tous les conspirateurs;
De crainte des abus, que son unique tâche
Soit de faire tomber les têtes sous la hache,
Et qu'un boulet aux pieds, insigne du pouvoir,
L'enchaîne au châtiment s'il manque à son devoir.
Je coupe ainsi d'un coup les trames qu'on prépare,
Et j'épargne le sang dont il faut être avare.

DANTON.

Toujours fou!

MARAT.

L'an passé, c'était encore plus sûr.
Nous jouirions déjà du calme le plus pur.
Cent têtes qu'il fallait couper en temps utile,
Nous auraient dispensé d'en couper trois cent mille!

Charlotte qui survient après cet effrayant colloque, et qui se glisse jusqu'auprès du bain où elle frappe le monstre, ne fait que hâter de quelques jours, la fin d'une vie atroce, épuisée par ses propres fureurs.

Au dernier acte — cet acte a été supprimé par l'auteur à la seconde représentation—Charlotte est dans la prison de la Conciergerie, elle est visitée par Danton, ému de la fermeté qu'elle a montrée en présence du tribunal révolutionnaire. Danton se plaint de la haine qui est déchaînée contre lui, et qui, ne comptant que ses crimes, oublie les inspirations plus généreuses qu'il y a mêlées; il offre de se racheter du moins aux yeux de Charlotte, en l'accompagnant à l'échafaud et en demandant au peuple la grâce de la victime. Charlotte lui apprend qu'elle doit payer par son sang le sang qu'elle a versé, comme il doit se résigner lui-même à payer, par les outrages de l'opinion, ceux qu'il a faits à la vertu et à la justice; puis elle se livre au bourreau.

Dans ce drame aux scènes incohérentes, aux impressions indécises, il est impossible de suivre facilement cette unité de pensée qui éclaire tous les détails de l'action, qui fixe le prix des caractères, qui marque la valeur des sentiments et des paroles. Après cette condition générale de l'art, la condition particulière du genre y manque aussi. La vérité n'y est pas plus observée que l'unité. Le caractère de Siéyès n'a point été respecté, et il serait facile de fournir des preuves qui démontreraient que le métaphysicien de la Révolution n'eut jamais de relations amicales avec Danton qui, aux Jacobins, dès le 20 juin 1791, la veille de la fuite à Varennes, le vouait aux fureurs de l'anarchie. Robespierre, dont Barbaroux trace à Charlotte un portrait assez semblable à ceux que l'histoire nous a transmis, n'est plus, lorsqu'il entre en scène, qu'un jongleur ridicule, indigne d'avoir fait trembler une nation comme la France. Marat, au contraire, est agrandi par l'auteur dans des proportions qui dépassent trop celles que nous connaissons; son âme perverse n'avait pas ces élans que le poète lui prête; Dieu n'avait pas donné à un monstre pareil cet enthousiasme éloquent; et la bassesse de son esprit et de son langage était en rapport avec la férocité de ses instincts. Danton, celui de tous les personnages de la Révolution que M. Ponsard a le moins exagéré, n'était encore ni aussi verbeux, ni aussi sensible qu'il a été représenté; il avait plus de mots que de discours et plus d'action que de parole. Charlotte Corday, qu'on a peinte comme une âme profonde et exaltée, n'éclatait pas à

tous propos en élégies et en harangues de la longueur de celles que nous avons entendues.

M. Ponsard nous trouvera peut être trop sévère dans l'appréciation que nous venons de faire de son œuvre ; mais on est en droit de demander beaucoup à un homme de son talent. Nous avons eu soin de dire au début de cet article que l'auteur de *Lucrèce* avait tracé en vers magnifiques le portrait de quelques uns des personnages qu'il a mis en scène. La citation suivante empruntée au troisième acte vient confirmer d'une façon éclatante les éloges que nous avons donnés au poète.

BARBAROUX.

Mais Marrat, ce bandit qui dans le sang se vautre,
Sans l'audace de l'un et sans la foi de l'autre*,
Qui tue avec bonheur, par instints carnassiers,
Qui prêche le pillage aux appétits grossiers,
Quoi que d'autres aient fait, il fait bien pis encore.
Eux déchirent la France, et lui la déshonore.
Vous préserve le ciel de l'observer de près!
Mais vous devineriez son âme par ses traits.
Un visage livide et crispé par la fièvre.
Le sarcasme fixé dans un coin de la lèvre,
Des yeux clairs et perçants, mais blessés par le jour,
Un cercle maladif qui creuse leur contour.
Un regard effronté, qui provoque et défie
L'horreur des gens de bien, dont il se glorifie,
Le pas brusque et coupé du pâle scélérat,
Tel on se peint le meurtre, et tel on voit Marat.

CHARLOTTE.

Que fait-il? où vit-il? et de quelle manière

BARBAROUX.

Tantôt il cherche l'ombre, et tantôt la lumière,
Selon qu'il faut combattre, ou qu'il faut égorger;
Présent pour le massacre, absent pour le danger.
Dans les jours hasardeux où paraissent les braves,
Lui, tremblant, effaré, se cache dans les caves:
Les caves d'un boucher et celles d'un couvent
Pendant des mois entiers l'ont enterré vivant.
Là, seul avec lui-même, aux lueurs d'une lampe,
Devant l'encre homicide où sa plume se trempe,
N'ayant d'air que celui qui vient d'un soupirail,
Dix-huit heures, penché sur son affreux travail,
Il entasse au hasard les visions qu'enfante
Dans son cerveau fiévreux cette veille échauffante.
Puis un journal paraît qu'on lit en frémissant,
Qui sort de dessous terre et demande du sang.
Mais le combat fini, c'est alors qu'il se montre,
C'est l'heure de la proie. Alors, si l'on rencontre
Un homme, les bras nus, le bonnet rouge au front,
Sabres et pistolets pendu au ceinturon,
Si cet homme applaudit, pendant que l'on égorge
Les malheureux vaincus dont la prison regorge,
S'il excite au travail les assassins lassés
Qui laissaient cheoir enfin leurs couteaux émoussés,
Si, tous les prisonniers hachés membre par membre,
Il serre dans ses bras le héros de septembre,
C'est Marat. Quand le peuple, à qui manque le pain,
Écoute aveuglément les conseils de la faim,
Celui qui, dégradant les misères publiques,
Pousse la multitude à piller les boutiques,
Celui qui veut montrer comme un épouvantail
Quelques marchands de blé pendus à leur portail,
C'est Marat. Quelquefois la tribune est souillée
Par un homme en casquette, en veste débraillée,
Qui se croise les bras, et, d'un air outrageux,
Semble étaler l'orgueil de ses haillons fangeux,
Écoutez-le parler : «Il faut qu'on institue
« Un magistrat de meurtre, un dictateur qui tue.»
C'est Marat, c'est Marat! Pour le peindre d'un trait,
Il m'a dit de sang-froid, tout comme il le ferait,
Que l'unique moyen de calmer les tempêtes,
C'est d'abattre deux cent soixante mille têtes;
Voilà son taux. Deux cent soixante seulement;
Jusques à trois cent mille il monte rarement.

CHARLOTTE.

Dieu puissant! c'est un fou!

BARBAROUX.

C'est un fou; mais, Madame,
C'est un fou qui s'adresse aux passions en flamme;
Songez qu'on est encore en face d'ennemis
Qu'on a pu foudroyer, mais qu'on n'a pas soumis.
Songez que les vainqueurs, surpris de leur victoire,
Ont peur des trahisons et se hâtent d'y croire;
Et quand un fou s'attaque aux noms les mieux famés,
Et les jette en pâture aux soupçons affamés,
Jugez si sa folie, autrefois pitoyable,
Par ces temps orageux n'est pas chose effroyable!
On l'a hué, flétri, bafoué, confondu;
A chaque flétrissure un crime a répondu.
Vainement les soufflets sont tombés sur sa joue;
Le crime allait croissant; le sang lavait la boue.
Ceux qui l'ont offensé sont tous morts ou proscrits,
Et l'épouvante enfin l'a sauvé du mépris.

* Danton et Robespierre.

MODES.

—

Les modes de printemps préparent partout en ce moment leurs premières élégances, et l'on confectionne déjà les formes les plus charmantes et les plus variées pour les mantelets et les pardessus.

Comme garniture, les dentelles tendent à reprendre toute leur suprématie. Ces dentelles, si perfectionnées, se reproduisent en toutes couleurs pour s'harmoniser à tous les genres de taffetas ou étoffes de soie qui semblent devoir rester très riches et très façonnés, même dans la simplicité des costumes de l'été.

La forme et les ornements des chapeaux nouveaux sont d'une élégance et d'un goût parfait. Sous la passe des chapeaux de crêpe les liserons font un délicieux effet. Ceux dont le cœur est rosé, entremêlés de légère blonde, vont admirablement sous les capotes de crêpe rose ornées d'une voilette de blonde. — Les branches d'accacia, de chèvre-feuille, de belle-de-nuit, de fleurs d'amandier ou de pêcher, les bouquets de pâquerette de toutes couleurs, les myosotis, et de petites fleurs d'une mignardise charmante, sont les modes les plus recherchées du printemps.

Citons surtout ces roses thé, ces roses de haie, ces roses mousseuses, ces roses cent feuilles, ces roses jaunes, ces roses noires, ces roses couleur chair, et toutes ces roses enfin qui vont figurer si gracieusement sur les pailles d'Italie; puis viennent les fleurs exotiques, celles à longs feuillages bruns entremêlés de fluxias et d'aubépine, qui forment des bouquets d'une nouveauté charmante.

Nous avons remarqué aussi des bouquets de petites graines entremêlées d'herbe et de fleurs des champs, puis de petites touffes dites jardinières pour placer sous les chapeaux, et qui vont si bien à leurs formes évasées, les branches de lilas d'Espagne blanc ou lilas.

Les bouquets de violette se placent sur des capotes de crêpe lilas ou blanc, et en sont toujours, on le sait, le premier ornement.

Pour les chapeaux plus simples et plus modestes du négligé, citons les chapeaux de paille à grosses tresses, si commodes pour le *premier matin*; on les double beaucoup en taffetas blanc, et quelques-uns sont ornés d'une torsade de paille et de ruban blanc qui traverse le dessus de la passe et se termine par deux gros choux de rubans très-serrés. — Les formes de ces chapeaux négligés sont toujours un peu plus grandes, et l'intérieur se garnit de coques de ruban.

Pour garnir ces chapeaux, nous avons vu des rubans écossais tout à fait convenables; ceux blanc et rose, avec une doublure tout en ruban sous la passe, et voilette de tulle unie cousue au bord, seront de charmantes garnitures à ces chapeaux dits *paillassons*.

Les petits bonnets en ruban et blonde, si gentils pour jeter sur sa tête lorsque l'on reste chez soi, s'ornent beaucoup aussi de rubans écossais. — Ce sont toujours de gros nœuds placés de chaque côté et qui ont leurs bouts plus ou moins flottants. — On revient beaucoup aux brides, à moins que deux petites barbes de blonde ne les remplacent. La forme de ces bonnets, toujours petite, descend cependant un peu plus bas sur les oreilles; le bavolet de derrière est assez grand, et est soutenu par des coques ou un rouleau de satin placé dessous.

Disons quelques mots maintenant des robes de chambre et des déshabillés d'intérieur qui tiennent tant de place dans la vie intime.

Beaucoup de déshabillés sont à jupe accompagnés de leurs casaques en taffetas piqué et ouaté, ou en damas avec haut volant pareil au bas de la jupe et garniture tout autour de la casaque. Aux plus élégants, on remplace la garniture par de hautes dentelles noires, et, pour cet usage, on emploie particulièrement la *dentelle de Cambrai*, qui, par sa solidité et son bon marché, est très-convenable à cet usage.

Deux deshabillés, destinés à prendre place dans le trousseau de mademoiselle de B..., nous ont frappé par leur élégance : l'un était fond bleu, broché en petits poids blancs, garni de ruches en ruban pareil; l'autre, en pékin rose à larges lignes noires. Le haut volant de la jupe et la garniture de la casaque étaient festonnés, à grandes écailles doubles en soie noire.

La robe de chambre ne perd pas de sa con-

fortabilité ni de son élégance ; on en fait grand nombre en ce moment, ayant beaucoup de plis, montés tout simplement sur une pièce de poitrine recouverte par un grand collet pareil au revers du devant ; les manches, assez larges, sont toujours évasées par le bas. Comme modèle des plus simples, nous en voyons beaucoup en mérinos, cachemire ou alpaga de nuance grise ou marron, ou taupe, avec hauts revers et parements en taffetas rose piqué à tout petits quadrilles ou dessins de fantaisie, car la piqûre s'exécute aujourd'hui avec les dessins de la broderie.

Nous consacrerons dans notre prochain numéro un examen beaucoup plus détaillé à toutes les modes de printemps ; la nouveauté n'a pas encore dit son dernier mot ; ce n'est guère que dans le courant d'avril que nos grands artistes déploieront les ressources de leur imagination et de leur talent. Nous passerons alors en revue leurs chefs-d'œuvre et nous en accompagnerons la description d'une ou de plusieurs gravures.

Marie de C...

TIRAGE DE LA LOTERIE NATIONALE DES ARTISTES *.

Ce tirage a eu lieu le 28 mars, 1er, 2 et 3 avril, dans l'ancienne salle de la chambre des pairs, sous la présidence de M. Taylor, assisté de plusieurs commissaires de police délégués par M. le préfet. Avant l'opération, l'un de ces fonctionnaires a expliqué au public quelles garanties avaient été prises dans l'intérêt de la loyauté du tirage. Il a dit que, dans plusieurs séances successives, ses collègues et lui avaient préparé la totalité des billets qui devaient être mis dans la roue, en ayant soin de placer ces billets sous les scellés à mesure qu'ils étaient mis en ordre.

Alors les cartons contenant les numéros ont été successivement montrés au public pour lui faire reconnaître l'intégrité des scellés.

Deux roues, dont une immense, étaient placées devant la tribune. La petite a reçu les billets dits de série, au nombre de 188,000, concourant au tirage pour le gros lot dit service d'argenterie, ayant coûté 70,000 fr. et garanti pour une valeur intrinsèque de 50,000 fr.

Un petit garçon de dix ans environ est amené, bras nus et les yeux bandés ; un profond silence règne dans l'assemblée. Le numéro tiré de la petite roue est le numéro

71,922

au porteur duquel échoit, en conséquence, le service d'argenterie de 70,000 fr. Ce numéro a été aussitôt placé dans une boîte, laquelle a été mise sous scellés, ainsi que la petite roue contenant les numéros non sortis.

On a ensuite placé un million de numéros devant concourir au tirage de 5,000 lots d'une valeur qui varie de 20,000 à 10 fr. Mais les billets étaient tellement entassés qu'il n'y avait plus moyen de tourner la roue ; après avoir conféré sur les moyens de sortir d'embarras, le bureau a enfin décidé qu'il fallait refaire une autre roue, et par conséquent ajourner le tirage au 1er avril et jours suivants.

En effet le 1er avril, l'opération a été reprise ; elle a eu lieu sous les yeux du public et sous la surveillance des commissaires de police. Un enfant a été descendu dans l'ancienne roue, pour rechercher si quelques numéros ne se seraient attachés aux parois intérieures. Après cette inspection, le président a engagé le public à vérifier le fait par lui-même. Aucune réclamation n'ayant été faite, le président a annoncé qu'il allait être procédé au tirage des 5,000 lots gagnants.

L'énorme machine contenant les numéros a

* Nous eussions désiré, pour la facilité des recherches, pouvoir classer par ordre numérique la liste des numéros gagnants ; mais ce travail eût demandé un temps considérable et retardé trop longtemps la publication du numéro.

été alors mise en mouvement par huit ou dix militaires du poste du Palais, et un enfant-trouvé, les yeux bandés, a tiré les numéros gagnants dans l'ordre suivant, et d'après la désignation des lots qui en avait été faite à l'avance.

Voici la liste des numéros gagnants avec l'indication des lots :

286,682 a gagné le service peint sur porcelaine de Sèvres, ayant coûté 20,000 fr.
624,165 Service de vermeil, 10,000 fr.
516,458 Parure de diamants, 5,000 fr.
811,921 La Vieille Garde à Waterloo, peint par Bellangé, 6,000 fr.

6 lots de 3,000 fr. chaque.

923,893 L'Amour et la Tortue, marbre par Jaley.
654,854 Piano à queue, d'Erard.
908,780 Bronze par Pradier : Le premier Pas de Bacchus, pendule ; deux vases cratères ; Hyppomène et Atalante. candélabres ; le tout formant une garniture de cheminée.
353,305 Piano de Pleyel.
882,396 Bronze par Feuchères, l'Enlèvement des Sabines, pendule ; Esclaves enchaînés, candélabres.
60,744 Nécessaire de voyage en vermeil.

5 lots à 2,000 fr. chaque.

343,609 Paysage, Vu d'Italie par Lapito.
239,560 Saint François d'Assise et sainte Claire, par Ch. Lefebvre.
329,071 Le Château d'Europe, Vue du Bosphore, par J. Coignet.
431,878 Les trois Anges, par E. Giraud, et un paysage de Thuillier.
227,189 Marine, par E. Lepoittevin, et la Balançoire, par Verdier.
700,150 Lot ajouté. — Un vase de porcelain de Sèvres, décor style égyptien.

6 lots à 1,500 francs.

712,299 C. Roqueplan, Berger des Pyrénées, et Adolphe Leleux, Paysans des Landes.
890,266 A. Dauzats, la Cathédrale de Tolède, intérieur.
683,782. Beaume, la Lecture de la Bible, Hamman, la Femme à la Fontaine.
198,475 Coignard, animaux au pâturage, A. Giroux, Chevaux au pâturage.
482,016 Sébron, Intérieur de St.-Étienne-du-Mont, Hostein, paysage, Huguenin, le général Bonaparte, bronze.
874,713 Voyage en Perse, par Coste et Flandin, (donné par le ministre de l'intérieur), 70 livraisons.
518,759 Lot ajouté. — Carrier, Combat d'Amazones, bronze d'art, bronze sur marbre noir à filets d'or.

6 lots à 1,000 francs.

580,263 Jouffroy, Tête d'Italienne, marbre.
520,739 Decamps, Locanda italienne.
40,844 Cibot, Galilée découvrant la loi du pendule.
495,601 Alph. Roëhn, l'Image.
369,611 Jolivard, les Baigneuses, paysage.
928,696 Houël, Vue de Rome.
71,405 Lot ajouté. — Biès, Cérès, bronze et ivoire.

15 Lots à 500 francs.

594,438 Justin Ouvrié, vue de Bruges.
466,519 Jellivet, les Contrebandiers espagnols
912,740 Duval-le-Camus, Départ des petits Savoyards.
450,959 E. Wattier, Matinée de Printemps.
802,371 E. Delacroix, Otello et Desdemona.
936,006 C. Jacquand, Lecture de la Bible.
136,027 Joyant, le Grand Canal, à Venise,
769,903 Paul Huet, paysage.
639,325 Léon Fleury, paysage.
130,440 Jourdy, la Sainte-Vierge.
55,079 Vidal, la Curieuse, dessin.
61,217 Barthélemy, Combat de la Hogue.
265,012 Félon, Paysans des Landes.
473,302 Dallemagne, paysage.
63,100 Baron, Halte de Condottieri.

20 Lots à 300 francs.

927,966 Boutons en brillans.
949,051 Boutons en brillans.
703,704 Corot, Berger à la chèvre.
757,478 Schopin, la Chute des feuilles.
980,174 Lambinet, Paysage.
522,172 Pigal, les Buveurs.
660,628 Exbrat, Paysage.
124,793 Karl Girardet, Vue de Suisse.
739,764 Tassart, le Christ au Jardin des Oliviers.
292,310 Watelet, Paysage.
169,272 Garneray, le Phare.
17,441 A. Mathieu, Vue de Prague.
185,721 Le Parthénon, par Léon de Laborde (donné par le ministre de l'intérieur), 20 livraisons.

131,247 Grésy paysage (donné par l'auteur).
534,868 Tony Johannot, les Images.
459,955 Elmerich, paysage.
691,578 Ramus, Gassendi, bronze.
676,434 Théodore Chassériau, le Roi Lear.
210,735 Aligny. vue de Grèce.
103,908 Verre d'eau en vermeil ciselé.
665,490 Lot ajouté. — Broche en diamant.

40 lots à 200 francs.

825,925 Viollet Leduc, Paysage.
262,527 Ginain, Scène grecque.
952,217 Alex. Couder, marchande de poissons.
490,103 Coulon, la leçon de dessin.
857,707 Saint-Ange Chasselat, fête napolitaine.
455,787 Caroline Thévenin, le prix de Rome.
713,724 Monthelier, ruines de l'Abbaye de Longpont.
307,018 Pradier, Hébé, groupe en bronze.
856,439 Bouton, intérieur.
900,658 Bouterweck, femmes italiennes.
313,921 Rosa Bonheur, un mouton.
770,283 Lavieille, une ferme.
676,422 Fragonard, l'Assomption.
332,457 Arsène Houssaie, histoire de la peinture flamande et hollandaise; 1 vol. petit-in-folio, relié. Paris 1847.
251,672 Hédouin, les bûcherons.
98,891 Bouton, intérieur.
86,658 L. Petit, marine.
633,079 Faustin Besson, la déclaration.
876,589 Chassevent, la déclaration.
986,824 Vigneron, Jadis et Aujourd'hui.
50,148 Duret, l'improvisateur, bronze.
971,938 Claude Thevenin, la Samaritaine.
751,365 Daligé de Fontenay, vue de la Guadeloupe.
220,150 Ad. Brune, deux têtes d'étude.
158,229 Fragonard, l'antiquaire.
681,179 Diane de Gabriis, bronze.
308,633 Lanoue, paysage.
550,659 H. Horeau, Panorama d'Égypte et de Nubie, vol. in-folio, colorié.
343,939 Desmoulins, les adieux.
411,112 Cumberworth, l'ange gardien, bronze.
85,460 Ch. Hugo, Fanchon la Vielleuse.
128,005 L. Rochet, Guy Coquille, bronze.
639,429 Th. Frère, scène arabe.
548,066 Lanoue, paysage.
763,772 Guichard, le Christ en croix, dessin.
674,132 Lesecq, vue d'Italie.
785,429 Couveley, marine.
516,852 H. Lecomte, le passage du gué.
857,416 Mlle Brémont, pastel.
56,170 L. Rochet, Guy Coquille, bronze.

Il a été ensuite procédé au tirage de 400 lots de la valeur de 100 fr. composés de petits bronzes, aquarelles et dessins pour la moitié de ces lots; l'autre moitié est en albums ou partitions de musique.

Lots de 100 francs.

(L'ordre de sortie des numéros est en suivant de gauche à droite.)

606,863	321,055	939,331	125,158	228,329
498,100	55,658	569,462	294,669	318,582
741,172	732,108	303,095	22,696	563,175
169,961	952,213	338,016	497,831	751,262
291,549	317,529	279,651	528,564	987,431
590,557	211,448	632,036	350,403	116,727
637,458	511,587	558,573	924,303	684,422
125,674	282,109	669,851	166,278	405,768
313,977	602,455	418,956	106,407	916,039
906,890	934,260	586,204	314,302	910,118
855,874	701,140	183,983	34,528	623,895
488,974	16,665	491,096	558,851	559,512
225,064	258,446	753,897	248,323	752,747
610,244	384,111	172,797	375,379	313,505
616.359	193,706	677,058	850,071	460,819
188,529	207,763	773,030	872,506	761,131
54,550	269,689	739,512	724,801	622,231
608,594	466,019	104,277	116,443	501,557
818,217	221,556	266,054	230,572	609,641
824,131	701,057	684,512	690,251	141,584
174,307	427,639	258,244	385,092	474,122
412,030	223,924	614,210	877,476	173,494
795,840	581,023	991,441	4,570	967,912
486,359	411,149	911,324	718,769	304,666
941,175	885,198	306,860	344,974	172,273
309,623	248,220	405,991	693,885	543,992
688,983	449,368	431,476	515,963	463,431
583,908	825,393	932,637	362,055	884,973
974,778	971,163	430,109	136,230	882,797
949,432	427,417	642,586	313,816	993,002
582,802	408,815	438,608	872,104	398,378
392,855	91,977	184,330	864,888	798,158
819,917	16,301	716,801	525,368	44,987
994,077	517,442	464,127	386,654	659,068
162,564	517,667	732,549	375,084	244,659
388,794	909,006	944,860	49,931	788,049
558,165	325,451	215,965	498,557	195,557
395,869	996,458	284,797	798,586	72,767
19,400	437,942	180,439	999,038	277,013
994,977	644,065	429,287	774,951	585,269
509,592	690,070	877,431	807,620	606,208

122,855	790,680	645,983	15,328	110,214
892,678	273,668	764,242	467,712	981,591
108,483	589,028	976,828	96,607	521,786
271,432	227,128	327,646	974,032	359,356
608,473	898,540	184,812	554,956	258,316
270,186	758,027	745,122	692,177	701,369
268,422	931,182	385,600	671,056	695,147
309,601	527,148	870,267	405,875	141,686
426,459	965,543	218,959	156,483	260,156
437,590	333,220	568,150	272,930	739,215
299,016	29,986	480,822	649,870	140,214
304,065	801,742	720,856	238,090	370,996
569,671	384,183	289,273	504,110	976,961
651,129	100,658	515,757	738,237	322,004
158,620	590,208	388,162	637,611	665,913
100,838	188,786	557,008	316,950	987,744
471,937	265,932	987,249	334,232	74,798
127,703	741,685	494,587	417,016	367,858
58,645	234,620	241,102	54,663	284,491
377,674	702,239	969,194	82,662	951,586
74,611	566,505	89,623	322,140	536,788
970,551	331,340	239,270	188,956	763,629
921,993	343,472	898,718	916,570	38,913
347,162	349,044	388,979	737,775	420,091
685,313	14,792	714,392	723,099	529,579
699,839	178,607	465,071	341,287	16,774
191,511	652,546	963,695	805,909	358,086
96,010	357,558	565,323	216,539	
587,473	218,999	707,185	635,039	938,967
351,483	139,207	738,143	472,775	338,724
382,769	600,411	573,635	176,601	898,844
700,817	912,848	928,147	412,662	851,532
597,931	939,199	120,615	945,663	743,031
214.169	996,939	839,331	460,937	123,684
200,475	33,229	830,949	285,054	963,060
561,741	510,169	877,486	511,171	858,059
971,021	695,806	532,390	468.464	428,260
306,596	60,176	206,887	998,413	305,812
797,902	873,471	689,051	134,836	218,734
668,968	395,540			

Lots de 50 francs.

127,899	862,488	261,885	459,126	480,851
856,671	545,041	34,441	78,284	161,745
442,928	767,270	919,489	440,289	869,367
557,666	647,771	72,945	467,241	167,763
737,479	960,183	860,963	939,338	436,615
807,118	561,032	139,927	14,119	543,490
695,328	19,328	630,266	78,957	565,946
424,667	678,910	119,357	554,145	639,421
179,645	62,618	250,176	141,978	667,176
852,112	234,817	753,648	164,024	347,899

242,869	592,223	392,729	102,759	19,033
351,161	979,443	730,613	727,247	897,004
352,737	152,608	730,998	816,461	571,639
767,175	213,864	305,753	686,141	863,710
249,580	252,742	590,201	623,403	405,915
596,815	33,745	655,062	324,751	252,244
371,250	222,165	406,230	315,390	152,587
949,559	575,465	866,612	896,126	471,954
252,518	904,187	477,177	292,241	185,890
617,272	603,181	133,317	855,510	971,322
34,471	249,289	481,194	429,382	138,193
758,813	950,272	551,944	112,415	490,025
645,136	549,690	432,060	443,026	389,456
349,285	459,505	298,247	395,971	199,730
165,553	174,927	947,419	251,290	508,886
765,927	152,440	470,174	141,347	198,919
694,662	478,045	669,673	611,376	502,262
765,505	997,923	602,130	888,849	496,137
546,920	580,184	609,907	649,156	970,954
885,525	896,712	901,480	76,217	636,981
947,244	822,762	899,693	237,461	995,271
450,450	46,542	33,395	297,097	315,931
657,056	241,959	851,863	346,934	793,351
872,972	308,211	181,510	645,871	988,791
890,208	710,591	773,502	601,653	993,131
179,137	794,316		921,510	737,274
189,140	401,926	337,292	327,160	237,678
899,335	932,762	251,744	386,793	915,110
39,907	279,796	233,261	384,107	505,665
478,819	615,386	91,848	477,651	721,428
544,565	247,139	126,700	256,364	594,662
906,382	28,541	670,772	546,174	897,435
681,103	585,515	272,047	676,727	654.173
215,680	212,435	794,957	32,769	880,061
912,107	550,076	729,733	711,839	698,960
991,360	332,400	578,439	764,636	808,098
875,548	336,777	957,175	321,403	131,068
783,230	840,601	486,009	721,387	486,467
577,758	866,229	862,398	600,300	629,482
462,647	762,890	448,376	978,284	420,286
897,085	271,729	6,181	287,908	647,729
349,621	417,342	898,306	712,517	471,110
104,687	288,904	744,749	234,867	801,698
960,236	523,662	871,367	835,474	929,681
392,076	404,336	657,519	136,088	453,011
572,832	414,740	665,380	358,288	346,172
248,137	321,549	332,010	786,299	320,986
928,403	787,078	30,383	568,262	992,640
71,249	442,653	229,265	967,677	355,556
695,269	494,991	854,783	335,280	332,393
52,398	34,414	488,011	862,871	826,747
549,537	174,385	885,256	156,383	116,581
800,607	923,187	988,804	414,698	588,669

378,375	56,826	275,794	680,619	100,563
69,262	204,219	248,777	347.675	761,512
920,847	228,477	289,087	372,240	193,110
227,633	270,576	376,709	337,775	466,212
665,307	489,765	945,579	718,863	637,181
138,627	738,413	146,852	89,296	855,765
466,788	811,782	86,986	661,109	887,632
885,893	246,945	830,358	192,580	693,016
765,858	935,693	606,301	871,926	508,689
717,595	214.337	442,381	375,642	169,036
115,029	237,567	554,371	87,272	760.673
648,960	90,989	948,896	212,691	622.673
401,034	899,991	751,841	58,923	650,152
311,771	673,957	291,593	372,236	326,096
133,636	782,299	740,705	701,061	343,524
571,700	526,532	425,529	400,965	488,163
819,653	347,832	946,575	279,416	990,059
117,858	441,200	208,504	991,955	701,825
73,774	713,389	286,868	360,656	377,340
839,401	165,326	448,291	315,437	971,349
106,879	440,477	211,404	595,181	922,203
40 8,134	418,303	644,004	273,900	163,847
44,920	446,253	285,613	877,571	926,020
700,474	53,548	666.738	447,700	181,319
21,132	946,499	601,229	578,060	616,548
531,249	619,089	78,599	204,126	505,877
922,977	923,262	948,525	339,466	27,021
774,280	930,750	250,924	265,755	311,020
239,942	795	113,706	95,150	961,984
28,155	129,021	628,187	771,817	278,407
955,572	322,625	277,047	347,932	385,104
724,571	592,154	842,999	945,800	230,820
738,615	655,758	548,138	493,289	646,354
968,376	142,213	350,888	431,390	625,187
113,087	392,888	329,222	903,992	681,748
372,131	226,294	485,927	765,778	164,870
809,469	867,877	861,581	622,299	477,811
270,131	805,544			

Lots de 20 francs.

262,962	764,876	670,315	344,033	903,221
406,108	635,768	173,966	833,347	104,185
574,954	239,574	507,872	835,276	157,000
380,067	617,286	726,403	250,972	40,111
971,234	514,121	687,308	321,069	710,503
511,288	91,402	76,522	794,405	210,365
250,734	697,372	545,229	636,322	740,299
205,331	243,333	467,669	18,390	121,913
684,359	170,170	373,638	264,257	995,314
343,362	486,359	958,932	396,076	356,420
967,232	786,046	405,097	225,466	947,993
991,721	16,468	477,433	828,820	57,653

280,156	233,616	349,285	220,690	854,462
493,696	884,862	759,529	132,772	605,527
556,121	623,328	754,125	530,771	749,567
937,395	655,165	66,663	459,390	785,257
996,048	721,928	443,399	949,904	34,502
543,922	627,098	661,530	461,632	88,292
349,579	645,207	181,539	477,316	576,609
49,882	345,337	883,798	119,442	186,722
396,429	398,410	824,215	696,434	124,099
176,277	685,863	765,927	541,230	41,382
531,561	409,531	162,421	892,028	601,220
990,205	337,697	132,646	834,518	957,877
253,901	402,132	840,189	296,265	742,344
619,792	591,093	560,507	326,351	926,011
633,491	945,907	296,596	89,021	280,558
521,684	521,612	818,392	324,933	506,265
554,523	350,859	757,582	142,263	271,189
599,591	57,781	329,756	804,393	148,805
24,069	976,811	289,619	322,232	958,821
573,539	169,266	601.634	817,985	979,821
861,164.				

65,784	352,264	331,918	797,994	572,916
73,531	813,504	440,138	810,104	51,734
254,562	613,770	221,349	574,645	936,794
410,592	774,999	215,395	926,371	481,094
488,588	129,630	412,679	379,129	749,865
112,907	351,444	271,370	819,831	644,848
546,012	141,580	813,098	48,009	832,183
670,333	238,947	471,486	85,143	831,778
314,517	505,085	986,188	351,323	466,056
942,497	610,723	690,064	521,611	801,396
971,539	614,474	568,198	933,259	585,636
491,093	309,009	636,593	99,264	640,540
707,296	712,410	929,353	528,390	132,495
611.147	949,614	816,813	547,922	606,447
493,172	124,144	88,664	938,215	13,697
13,115	812,098	591,744	814,281	820,202
490,166	920,398	597,418	835,522	940,576
714,177	756,972	971,305	196,762	560,081
493,274	875,886	321,996	664,668	875,284
65,694	93,246	966,938	798,020	10,842
617,916	7,350	725,831	609,501	532,825
551,463	269,767	407,319	769,753	289,666
956,461	915,522	633,752	521,087	703,320
711,567	106,918	297,818	355,800	465,585
479,666	134,789	901,583	213,043	429,820
287,919	787,856	461,537	162,284	156,391
580,502	74,352	480,929	460,178	526,774
620,309	45,514	779,496	535,298	618,539
498,347	842,488	995,954	690,975	340,311
293,485	726,283	197,622	528,619	946,398
460,420	743,452	391,049	93,391	685,786
829,739	763,841	254,513	529,933	681,260

628,452	613,271	639,200	688,294	120,160
503,682	52,150	9,909	570,174	687,386
80,966	780,741	606,738	312,539	352,623
654,073	502,603	667,708	974,647	434,177
166,860	684,690	938,192	439,183	793,925
542,982	276,282	591,627	193,458	982,878
385,646	91,058	776,977	46,800	859,074
946,361	447,954	584,359	630,611	27,735
613,367	122,334	732,276	95,898	405,260
740,575	947,805	170,953	124,797	643,218
530,274	901,038	149,753	999,261	140,528
197,249	151,869	115,665	883,039	207,716
117,259	738,156	48,992	764,027	385,226
112,961	638,433	772,567	539,723	833,931
821,194	406,791	779,614	252,696	100,123
133,930	609,308	873,874	528,538	514,633
881,513	917,534	314,001	119,267	620,195
315,774	791,846	96,045	111,118	942,328
831,561	871,809	413,609	743,561	947,477
343,755	96,039	33,935	894,953	712,534
994,385	863,447	553,364	406,259	520,411
836,928	408,434	81,782	211,578	536,011
491,335	77,735	263,628	15,517	260,502
940,776	356,482	148,964	686,534	416,722
10,146	741,476	256,843	139,923	112,189
39,494	619,034	328,903	86,264	973,133
45,206	731,545	568,163	479,992	18,335
96,399	418,445	670,943	54,786	608,816
24,003	549,780	51,708	135,925	542,052
21,344	443,233	104,496	802,774	204,198
10,998	284,405	508,497	440,341	293,491
95,275	813,637	156,745	543,586	99,724
362,804	471,077	579,880	616,294	927,395
249,501	577,884	615,818	175,496	122,573
468,059	414,117	682,836	731,501	917,363
938,246	95,885	852,577	312,767	514,091

Lots de 10 fr.

647,071	569,424	130,317	618,315	325,654
989,763	300,405	277,147	921,911	132,262
844,573	21,902	691,541	123,126	653,034
993,646	658,863	806,036	242,547	758,465
757,033	803,766	481,001	199,723	152,488
617,157	814,302	279,278	873,515	364,009
593,970	928,652	364,700	264,949	737,481
679,003	197,095	75,167	555,275	394,680
490,049	102,960	282,937	915,422	516,818
134,703	387,309	204,256	284,840	791,082
579,887	396,472	696,325	260,570	399,584
86,799	643,544	278,270	748,120	205,215
714,991	199,650	486,169	678,993	318,645
518,712	73,834	529,574	150,972	398,230

746,256	173,018	720,133	235,846	391,112
400,311	727,505	144,473	500,204	286,742
969,442	361,666	337,532	713,754	365,044
585,696	549,025	298,666	940,545	865,884
736,917	484,588	307,831	881,924	95,742
523,944	622,788	773,756	914	814,687
336,363	799,074	958,863	199,642	498,771
886,426	199,162	765,870	202,631	940,761
24,365	64,115	725,471	847,186	682,282
919,175	600,923	11,125	127,548	507,697
350,930	854,881	582,830	325,453	536,151
777,217	341,172	304,725	280,416	65,536
241,806	20,827	107,569	741,850	736,821
166,574	962,264	608,212	261,188	562,974
245,529	251,886	216,476	742,093	66,366
906,544	871,109	724,950	70,753	400,452
300,531	698,841	700,228	21,084	841,396
648,988	928,258	310,279	452,286	213,261
662,525	501,835	940,769	286,873	298,607
717,155	431,223	510,329	285,089	735,609
661,498	611,808	365,849	859,306	949,923
284,887	716,058	130,986	906,984	311,141
826,448	331,299	411,622	540,224	654,912
370,432	953,138	343,563	75,145	478,544
843,610	875,811	514,053	246,930	252,592
636,157	46,197	805,098	402,789	42,987
870,288	716,173	953,966	306,235	431,172
521,544	215,701	579,320	598,860	676,097
143,735	976,232	949,454	957,148	174,069
125,483	436,101	640,606	348,729	786,799
784,416	808,782	229,717	474,814	163,659
294,871	802,553	737,193	666,135	944,577
786,498	694,326	563,402	277,345	848,412
766,771	405,904	795,085	998,676	208,596
920,574	822,844	985,925	937,527	26,390
734,172	822,798	913,923	211,549	218,702
537,438	479,469	508,612	451,531	422,694
407,143	708,133	369,147	717,936	903,102
885,726	780,086	81,276	259,592	829,322
661,133	237,546	969,773	913,577	192,237
232,172	641,557	752,953	509,093	642,624
906,405	134,606	896,124	185,189	995,454
442,742	558,087	537,428	793,241	641,932
886,365	424,468	694,852	68,580	411,169
119,683	665,314	332,995	781,622	283,510
229,241	234,771	647,252	230,458	220,983
670,105	705,879	906,312	145,021	227,358
248,036	750,883	323,155	383,316	72,699
687,675	248,706	575,302	650,981	929,239
765,569	765,373	121,942	596,740	525,457
6,734	63,436	274,193	931,552	920,154
987,424	955,897	669,810	722,299	990,425
490,439	148,409	626,016	2,078	195,330

728,467	145,283	717,344	592,172	447,086
960,333	557,577	929,638	184,714	831,634
977,774	52,040	151,457	151,457	524,284
666,432	20,856	995,903	367,746	426,666
929,070	478,039	639,134	281,739	796,732
965,381	525,100	811,493	20,842	243,655
231,220	420,581	662,065	541,745	727,977
73,448	562,204	995,676	887,053	710,581
107,052	232,027	471,339	303,949	65,317
974,408	527,818	594,396	981,207	683,801
820,893	567,159	533,942	127,545	596,030
384,658	64,512	144,536	597,571	293,127
839,601	543,530	654,395	700,634	894,772
282,967	857,335	618,300	613,086	187,789
624,617	90,624	195,530	578,762	768,917
217,553	221,864	645,832	609,457	613,051
355,016	960,795	392,313	985,099	498,524
763,825	491,710	198,486	26,243	977,456
435,346	725,800	884,580	496,984	460,836
761,385	971,949	763,340	541,019	422,016

953,495	479,365	513,680	48,196	63,350
984,686	868,351	156,676	20,018	663,497
4,543	745,921	45,026	473,061	595,901
880,176	485,683	754,820	917,158	675,712
450,435	13,453	928,529	574,779	553,985
633,134	318,985	207,599	121,663	509,289
402,353	950,316	515,444	295,049	672,727
633,513	971,151	945,978	604,199	680,375
106,638	319,645	961,769	173,571	526,100
432,475	799,309	27,303	464,272	462,129
73,982	74,852	57,936	541,045	290,958
34,176	194,917	11,363	388,434	232,624
963,957	651,010	833,257.		

Telle est la série des numéros gagnants jusqu'aux lots de 10 francs inclusivement. Quant aux numéros des autres séries, qui ne représentent que des lots d'une valeur au-dessous de ce chiffre, nous croyons pouvoir nous dispenser de les publier, en raison du peu d'importance de ces lots.

MÉLANGES.

— Ce que le Times paie au fisc. — Un article du *Times*, du 13, nous apprend que ce journal paie, chaque année, au trésor, un peu plus de 16,000 livres sterling pour la taxe sur le papier; 60,000 pour le timbre, et 19,000 pour la taxe sur les annonces, ce qui fait un total annuel de 95,000 livres sterling (2,375,000 fr.)

— Découverte d'un trésor. — Un trésor a été trouvé mercredi à Roncourt, près d'Anet (Eure-et-Loir); il se compose de différentes pièces d'or et d'argent, dont les plus récentes sont à l'effigie de Louis XIV, et les plus anciennes appartiennent au règne de Louis IX; le tout est d'une valeur de 7,000 fr. au moins. Toutes ces pièces étaient renfermées dans un grand pot de terre, scellé et recouvert de maçonnerie.

— La crosse des évêques de Waterford et Lismore. — Le duc de Devonshire a rapporté de son dernier voyage en Irlande la crosse des anciens évêques de Waterford et Lismore, qui est venue en sa possession en même temps que les terres des Boyle, comtes de Cork. Cette crosse est de bronze, ornée d'émail et de patenôtres, et si elle n'appartient au VIII[e] ou au IX[e] siècle, elle doit remonter au moins aux premières années du XII[e], sous Henri I[er]. Des antiquaires italiens ont émis l'opinion qu'elle n'avait pas été confectionnée en Irlande; le duc l'a déposée à la société des antiquaires à Londres, où ces Messieurs pourront apprécier son antiquité et son origine.

ÉNIGME.

Au singulier, je suis la fortune du sage,
Et des héros mon nom enflamme le courage.
Guidé par son orgueil, très-souvent l'homme altier
Pour m'avoir au pluriel me perd au singulier.

(Le mot de la dernière charade est *Epicure.*)

Le directeur, **Th. MAULDE.**

Typ. de H. V. de Surcy et C[e], rue de Sèvres, 37.





Publication du FOYER DOMESTIQUE,

11, Rue de Provence.

LE FOYER DOMESTIQUE.

POLITIQUE.

—

CHRONIQUE DU MOIS.

A Monsieur le Directeur du Foyer domestique.

Paris 29 avril 1850.

Déplorable mois que celui que nous venons de traverser! Ce n'était pas assez du spectacle affligeant que nous donnent chaque jour les incertitudes, les divisions, les emportements et les excès des partis; il a fallu qu'une catastrophe épouvantable vînt plonger dans la désolation plus de deux cents familles, et frapper d'effroi toute une cité! Vous savez les terribles épisodes de ce drame lugubre; vous savez aussi les héroïques dévouements qu'il a enfantés. Peuple, bourgeois, magistrats, tous, jusqu'aux femmes et aux enfants, ont noblement payé leur dette de courage et d'abnégation; et si quelque chose pouvait consoler le pays des pertes douloureuses qu'il vient d'éprouver, ce serait assurément le tableau des sublimes efforts tentés pour arracher à la Maine furieuse quelques-unes de ses victimes.

Le gouvernement n'est pas resté au-dessous de la pénible et généreuse mission que lui imposait un si grand désastre; il a donné des consolations aux blessés, récompensé les citoyens que leur courage avait spécialement signalé à sa justice, secouru les malheureux que la perte d'un fils, d'un père, d'un époux, privait subitement d'une espérance ou d'un appui. Cent cinquante mille francs, votés d'urgence par l'Assemblée, témoignent de l'accord qui, dans cette douloureuse circonstance, a uni le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

Cédant à un entraînement plus naturel que réfléchi, plus louable que politique, cent soixante-quatre représentants avaient proposé d'abord de détourner de sa destination le crédit de deux cent mille francs demandé pour la célébration du 4 mai et de le répartir entre les parents des victimes de la catastrophe d'Angers. L'Assemblée n'a pas tenu compte de la proposition; elle a sagement agi. Supprimer la fête commémorative du 4 mai, c'eût été donner aux partis, toujours prêts à suspecter les sentiments de la majorité, un prétexte d'accusations dangereuses, surtout à la veille d'une élection. Il y a plus : cette suppression eût causé un très-grave préjudice à une classe de citoyens aussi nombreuse que digne d'intérêt;

je veux parler des petits marchands parisiens pour qui une fête publique est une source de bénéfices plus ou moins considérables. Deux cent mille francs dépensés par le gouvernement en fusées, en mâts de cocagne et en illuminations, c'est un million ajouté, pour un seul jour, au mouvement général de la circulation; c'est un profit net de quelques centaines de mille francs pour les petites industries, le petit négoce et les petits métiers; c'est l'existence d'une multitude de pauvres familles assurée pour plusieurs mois. Voilà surtout à quoi n'avaient pas songé les signataires de la proposition!

Les délibérations de l'Assemblée ont présenté ce mois-ci de curieuses alternatives de calme et d'irritation, de violence et de placidité. Règle générale: toute question dégagée d'éléments politiques et réduite à de simples proportions d'utilité administrative ou financière, a peu de chances de soulever un débat passionné; mais qu'il s'agisse d'attaques contre les intentions ou les actes du cabinet, de personnalités contre tel ou tel ministre, alors la gauche prend feu, elle crie et s'agite; bientôt la droite s'anime à son tour, le combat s'engage, les interruptions se heurtent et se multiplient, elles couvrent la voix des orateurs, la mêlée devient générale, on ne s'écoute plus, on ne s'entend plus, et ce n'est guère qu'après un vacarme, dont la durée est variable, que M. Dupin, parvenant enfin à dominer le tumulte, peut infliger à ceux-ci les rudes semonces, à ceux-là le rappel à l'ordre et la censure. Plusieurs fois, dans le cours des deux dernières semaines, l'honorable président a été forcé de s'armer en même temps de sa fermeté et des articles de règlement, pour contenir dans leur lit ces vagues frémissantes toujours prêtes à se soulever et à déborder dans l'Assemblée. De tous les orateurs, M. Jules Favre est assurément celui qui sait le mieux provoquer la tempête. Sous des formes de langage dont l'élégance et la correction sont irréprochables il est habile à cacher les insinuations les plus perfides et les plus irritantes. Chaque phrase est un trait que sa bouche tourne et retourne avec complaisance avant de se lancer au but. Si l'un de ces traits s'égare ou fait fausse route, aussitôt M. Favre en prépare un second, aiguisé plus soigneusement, et qu'il ne décoche qu'après avoir longtemps visé. Quand le coup a porté, il faut voir avec quelle cruelle ironie l'orateur montagnard s'excuse de sa fatale adresse et proteste de la pureté de ses intentions. S'il vous a blessé, c'est sans le vouloir; il ne songeait pas au mal.

L'autre jour, il s'agissait du budget de 1850 et du crédit relatif aux fonds secrets du ministère de l'intérieur. Des fonds secrets! on n'en accorde qu'aux ministres en qui l'on a confiance! Or, M. Jules Favre ne se fie pas à M. Baroche. A ses yeux, M. Baroche est un renégat. Hier, M. Baroche était pour la *ligue*, il est aujourd'hui pour le *roi;* hier, c'était un factieux qui se vantait d'*avoir devancé la justice du peuple;* aujourd'hui, c'est un plagiaire maladroit de M. Hébert; hier, M. Baroche, avocat, trouvait tout mal et voulait tout renverser: aujourd'hui, M. Baroche trouve tout pour le mieux; pourquoi? parce qu'il est ministre! Les palinodies de M. Baroche et de ses amis pervertissent l'opinion publique; elles inquiètent, elles démoralisent la population, etc.

Pendant une heure et demie, M. Jules Favre a brodé sur ce thème avec un luxe inouï de sarcasmes, d'amertume et de fiel; la haine débordait de ses lèvres; je vous laisse à penser l'allégresse, les trans-

ports et les cris de la Montagne! Cependant, qu'a fait la majorité? elle a voté le crédit! il n'en pouvait être autrement, M. Favre lui-même le savait bien; mais il avait eu la satisfaction de donner un libre cours à son éloquence bilieuse, il avait surexcité les passions, réveillé les rancunes, il était satisfait. Il avait fait perdre un temps précieux à l'Assemblée, mais il s'était ménagé pour le lendemain les bravos et les ovations de la presse rouge; que lui fallait-il de plus?

Hélas! que d'heures gaspillées ainsi en luttes stériles, engagées seulement en vue d'envenimer les ressentiments et de perpétuer la discorde. Samedi dernier, lorsque notre honorable collègue, M. Charras, à propos d'un autre chapitre de ce même budget de 1850, est venu demander de quel droit le président de la République, qui n'est qu'un magistrat civil, portait en mainte occasion l'uniforme de général en chef; de bonne foi, que voulait-il? sinon éveiller des défiances, produire du scandale, et par suite porter atteinte à la considération personnelle de M. Louis Bonaparte. Eh quoi! le pouvoir, dans notre malheureux pays, est-il donc si fort et entouré de tant de respect que l'opposition doive en concevoir de l'ombrage? Comment M. Charras ne voit-il pas qu'en cherchant à déverser le ridicule et le mépris sur la personne, il rabaisse plus ou moins le principe d'autorité qu'elle représente. De grâce, laissons-là ces puériles et inopportunes critiques de costume. Aidons, s'il se peut, le chef du pouvoir exécutif, à rendre le calme et la confiance à cette société si cruellement éprouvée et qui n'aspire qu'au repos; aidons-le à accomplir loyalement, honorablement, la tâche dont l'a investi le suffrage universel; cela vaudra mieux que de lui chercher querelle sur la forme de son frac et la hauteur de son plumet; cela vaudra mieux surtout que d'interroger l'avenir, comme l'a fait M. le général Grammont dans l'une des dernières séances, et de prédire le jour et l'heure où l'Assemblée législative, le président de la République et les corps constitués, seront forcés d'abandonner Paris et d'aller demander l'hospitalité aux Berrichons ou aux Tourangeaux.

Si trop de séances ont été perdues ce mois-ci en débats intempestifs, quelques-unes du moins ont présenté un sérieux intérêt; je citerai notamment les séances consacrées à la deuxième délibération de la loi sur le chemin de Paris à Avignon. Pendant trois jours, le débat a mis en présence les orateurs les plus éminents de l'Assemblée. L'urgence d'une prompte solution n'était contestée par personne. Mais par qui les travaux doivent-ils être achevés? l'opposition demandait que ce fût par l'État; la majorité a jugé que ce devait être par les compagnies. Ce premier point décidé, restait à savoir si l'exécution de la ligne entière serait confiée à une compagnie unique comme le proposaient le gouvernement et la commission, ou bien à deux compagnies distinctes et indépendantes, comme le voulait M. Combarel de Leyval. L'une et l'autre opinions ont été soutenues avec beaucoup de vivacité. Après des efforts héroïques, M. Bineau, dont l'éloquence est loin d'égaler le courage, se voyant forcé dans ses derniers arguments, s'est enfin décidé à accepter le système des deux compagnies, mais en demandant qu'elles fussent solidaires. — Mais si elles sont solidaires, lui a-t-on crié de toutes parts, elles ne seront pas indépendantes. — Elles seront indépendantes, a riposté M. Bineau, mais il y aura solidarité entre elles vis-à-vis de l'État. — C'est en vain qu'on a fait

remarquer à M. Bineau que la solidarité excluait l'indépendance et réciproquement; c'est en vain que M. Combarel de Leyval en a appelé à l'Académie, au Dictionnaire et à tous les traités de linguistique, le ministre a persisté dans sa rédaction. De guerre lasse, l'Assemblée est allée aux voix et elle a décidé à une assez grande majorité, que M. Bineau ne savait pas le français, et qu'il était bon de concéder la ligne à deux compagnies distinctes et non solidaires. Cette résolution, au fond, est d'une haute gravité; elle a produit dans le public une assez grande sensation; on croit généralement qu'il sera bien difficile, sinon impossible, de trouver une compagnie qui consente à se charger de l'exécution de la partie du chemin comprise entre Lyon et Avignon.

Du moment où le système de la division était substitué au système de l'unité, tout le projet du gouvernement était à remanier ou à peu près; il fallait refaire notamment le cahier des charges. M. Bineau s'en est chargé, et il a présenté, il y a deux jours, son nouveau travail, lequel diffère essentiellement de l'ancien sur plusieurs points. Ainsi, parmi les clauses de concession, ne figure plus la garantie d'intérêt, elle est remplacée par la faculté accordée aux compagnies de se faire rembourser, dans les trois années qui suivront l'achèvement complet de la ligne, toutes les sommes qu'elles auront dépensées, sous la condition que ce remboursement pourra s'effectuer en rentes 3 p. 0/0 au taux de 75 francs. Cette disposition est-elle préférable à la garantie? je le crois, bien qu'en définitive elle ait pour conséquence de placer pendant trois ans le Trésor sous le coup d'une lettre de change de plus de 300 millions, payable à la première sommation.

M. le ministre des travaux publics n'est pas le seul qui ait subi un échec ce mois-ci; M. Baroche, son collègue, a été battu sur le terrain de la déportation par M. Odilon Barrot, et cette nouvelle défaite a failli compromettre un instant l'existence du cabinet. Vous savez que, désormais, les individus condamnés à la déportation ne subiront plus leur peine dans une prison du continent, ils seront envoyés aux Iles Marquises, soit dans l'île de Nouka-Yva, soit dans la vallée de Waithau; voilà pour l'avenir. Quant au passé, devait-on donner à la loi nouvelle un effet rétroactif? devait-on l'appliquer aux condamnés de Versailles, par exemple? La commission répondait affirmativement; MM. Vezin et de Vatimesnil disaient que la question devait être laissée à l'appréciation des tribunaux. Le gouvernement, qui, dans son projet primitif, avait inséré un article spécial et formel (l'article 6), portant que la loi n'était faite qu'en vue des crimes commis postérieurement à sa promulgation, le gouvernement, changeant tout à coup d'avis, avait passé avec armes et bagages dans le camp de la commission. M. Odilon Barrot, au contraire, et beaucoup de membres de la majorité, soutenaient très-vivement l'article abandonné par le gouvernement. La conduite du cabinet dans cette affaire était d'autant plus étrange que l'exposé des motifs de la loi, signé par M. Rouher, contenait d'excellents arguments à l'appui du maintien de l'article 6. Dans cette situation, il était assez difficile que M. Rouher vînt en personne combattre à la tribune une disposition qu'il avait péremptoirement soutenue dans son exposé. Aussi, est-ce M. Baroche qui s'est présenté pour répondre à M. Odilon Barrot. M. Baroche a du courage, de l'énergie, de la résolution; il eût peut-être gagné sa cause

s'il n'avait eu pour adversaire M. Barrot, qui, dans cette circonstance, a retrouvé sa chaleureuse éloquence d'autrefois. La majorité, en cédant à un sentiment de respect, exagéré peut-être, pour un principe qui domine toute notre législation, le principe de non-rétroactivité, s'est honorée aux yeux de tous les hommes sérieux et impartiaux; son vote, il est vrai, a soulevé d'abord beaucoup d'attaques, notamment de la part des hommes qui appartiennent au parti modéré; mais les attaques passent et les principes restent. M. Baroche, de son côté, dans un de ces mouvements d'humeur qui ne sont jamais permis à l'homme d'État, même après une défaite, a offert sa démission, mais le président ne l'a pas acceptée, et il a bien fait.

Le ministre des finances a présenté le budget de 1851. Ce budget, d'après les évaluations un peu optimistes de M. Fould, se solderait avec un excédant de recettes de 9 millions. C'est bien beau! si beau que je n'y crois pas! je remarque, en effet, que M. Fould fait figurer au chapitre des recettes 4 millions qui devront être versés par la compagnie du chemin de fer du Nord, puis 74 millions qui appartiennent à la caisse d'amortissement, et enfin qu'il n'a pas compris dans les dépenses les 54 millions de travaux extraordinaires qui se reproduisent chaque année. Au reste, et tel qu'il est, le nouveau budget présente des améliorations fort importantes et dont il faut tenir compte au ministre.

Ainsi, la contribution foncière est dégrevée de 17 centimes additionnels, c'est-à-dire d'une somme ronde de 24 millions environ; le principe proportionnel est appliqué à l'impôt des portes et fenêtres, et les droits de l'enregistrement sont réduits d'une manière assez notable. Ce sont là des réformes sages, justes et utiles. La commission chargée de les examiner est déjà nommée; elle a pris la résolution de déposer son rapport assez tôt pour que la loi soit discutée et votée en 1850; nous n'aurons donc pas, en 1851, à répondre à ces déplorables demandes de douzièmes provisoires dont, en définitive, les contribuables paient toujours les frais. C'est encore un progrès.

Au moment où je termine cette chronique, l'élection du 28 avril est un fait accompli; dans une heure, le secret de l'urne commencera à se dévoiler; dès demain matin, les impatients pourront établir des calculs de probabilités; demain soir, les présomptions se seront changées en certitude. Quel nom sortira du scrutin? En vérité, je ne saurais le prévoir. J'espère que M. Leclerc triomphera, mais j'ai peur que M. Eugène Sue ne l'emporte.

R....,
Représentant du peuple.

P. S. M. Eugène Sue l'a emporté! il a obtenu 128,007 voix. M. Leclerc n'en a eu que 119,425.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

PORTRAIT DE MARIE-ANTOINETTE.

Les pages suivantes destinées à montrer sous son véritable jour le caractère de la noble et malheureuse reine de France, sont empruntées à un nouvel ouvrage de M. Granier de Cassagnac intitulé : *De l'histoire des causes de la Révolution française*, et qui sera mis en vente très-prochainement.

La reine de France se nommait Marie-Antoi-

nette-Josèphe-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, et elle était née le 2 novembre 1755, de François Ier, empereur d'Allemagne et roi de Hongrie, et de l'illustre et courageuse Marie-Thérèse. La nouvelle politique de la France qui avait porté Louis XV à soutenir l'Autriche contre la Prusse dans la guerre de Sept Ans, le décida à écouter les conseils du duc de Choiseul, qui voulut cimenter ce changement dans le système extérieur par le mariage du Dauphin avec une archiduchesse.

Lorsque le mariage fut arrêté, quelque temps après la paix de 1763, Marie-Thérèse demanda à M. le duc de Choiseul un ecclésiastique à la fois instruit et homme du monde qui, en perfectionnant l'éducation de la jeune archiduchesse, pût lui faire connaître la France sur laquelle elle devait régner, et surtout cette cour de Versailles, la plus élégante, la plus spirituelle, et, depuis plus d'un siècle, la plus célèbre de l'Europe. M. Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, consulté à ce sujet par M. de Choiseul, lui désigna l'abbé Elie de Vermont, bibliothécaire au collége Mazarin et docteur de Sorbonne. L'abbé de Vermont partit pour Vienne; il donna pendant plusieurs années ses soins à l'éducation de Marie-Antoinette, revint en France avec elle à l'époque de son mariage, et ne cessa, pendant les quinze années de son règne, d'exercer la plus grande influence sur toute sa conduite.

Marie-Antoinette quitta Vienne pour venir épouser le Dauphin, vers les derniers jours d'avril 1770. Elle n'avait pas encore quinze ans. La simplicité des mœurs allemandes n'avait pas, comme en France, tenu le peuple éloigné de Marie-Thérèse et de sa cour. Toute la ville de Vienne connaissait donc et aimait la jeune Dauphine, et lui fit un long cortége d'adieux et de larmes à son départ. Toutefois, le cœur le plus brisé, dans cette douleur générale, était celui de l'auguste Marie-Thérèse qui se séparait à jamais du plus noble et du plus illustre de ses enfants. Quand ses bras l'eurent quittée et que ses yeux l'eurent perdue, elle voulut encore épancher son amour pour elle et sa foi en ses vertus dans cette lettre touchante au Dauphin où l'on ne sait s'il faut admirer le plus la mère, l'impératrice ou la chrétienne.

« Votre épouse, mon cher Dauphin, vient de « se séparer de moi. Comme elle faisait mes dé« lices, j'espère qu'elle fera votre bonheur. Je « l'ai élevée en conséquence, parce que depuis « longtemps je prévoyais qu'elle devait parta« ger vos destinées. Je lui ai inspiré l'amour « de ses devoirs envers vous, un tendre atta« chement, l'attention à imaginer et à mettre « en pratique les moyens de vous plaire. Je lui « ai toujours recommandé avec beaucoup de « soin une tendre dévotion envers le maître « des rois, persuadée qu'on fait mal le bonheur « des peuples qui nous sont confiés quand on « manque envers celui qui brise les sceptres et « renverse les trônes comme il lui plaît.

« Aimez donc vos devoirs envers Dieu. Je « vous le dis, mon cher Dauphin, et je le dis « à ma fille. Aimez le bien des peuples sur les« quels vous régnerez toujours trop tôt. Aimez « le roi votre aïeul; inspirez ou renouvelez cet « attachement à ma famille. Soyez bon comme « lui; rendez-vous accessible aux malheureux. « Il est impossible qu'en vous conduisant ainsi « vous n'ayez pas le bonheur en partage. Ma « fille vous aimera, j'en suis sûre, parce que « je la connais; mais plus je vous réponds de « son amour et de ses soins, plus je vous de« mande de lui vouer le plus tendre attache« ment. Adieu, mon cher Dauphin, soyez heu« reux; je suis baignée de larmes. »

Le voyage de la Dauphine se fit lentement, entre deux haies de curieux et de harangues. Lorsqu'on lui dit qu'elle franchissait la frontière d'Allemagne, elle se retourna pour saluer, d'un long et douloureux adieu, son pays natal et sa mère; et, abîmée un instant dans ses larmes, elle n'eut de voix que pour dire ces prophétiques paroles : « Je ne la verrai plus ! »

Cependant l'arrivée de la jeune archiduchesse et sa merveilleuse beauté faisaient éclore de l'enthousiasme et des madrigaux à foison sur la route de Strasbourg à Versailles. Un bon curé des environs de Châlons se présente devant sa voiture, à la tête de ses ouailles processionnellement disposés, et commence, les yeux baissés avec respect, une harangue qui avait pour texte ces paroles du Cantique des Cantiques : *pulchra es et formosa*. A quelques lieues de Compiègne, un collége vint, avec ses professeurs, complimenter l'auguste et belle voyageuse; et l'écolier virgilien de la troupe lui débita un discours latin d'une irréprochable correction; mais rien ne peindrait la stupéfaction où furent plongés ces Cicérons de village, lorsque Marie-Antoinette répondit en latin à leur harangue latine, et leur montra qu'elle parlait cette langue aussi facilement au moins qu'ils l'écrivaient.

Le 14 mai 1770, Marie-Antoinette fut reçue à Compiègne par Louis XV, qui la présenta au Dauphin. Le 16 mai, le Dauphin et la Dauphine furent unis à la chapelle de Versailles.

De ce jour, Marie-Antoinette fut française, et de ce jour aussi commencèrent les douleurs que la France semblait lui réserver en échange de ses vertus et de son courage. Aux fêtes qui furent données pour son mariage, sur la place Louis XV, par la ville de Paris, cinquante-trois personnes furent étouffées et trois cents autres foulées aux pieds et meurtries, dont deux cents seulement furent conservées à la vie. Ce lamentable accident, qui frappa, comme un sinistre présage, toutes les imaginations contemporaines, fut attribué par les uns à un défaut de surveillance, par les autres à de coupables préméditations. Il semble beaucoup plus naturel d'en chercher la cause dans le défaut absolu d'ordre, de calme et de méthode qui caractérise les foules parisiennes; car la même place et le Champ-de-Mars ont revu deux fois, depuis moins de dix années, la même confusion et les mêmes malheurs. Ce qui mérite d'être noté comme une circonstance étrangement fatale, c'est que le cimetière de la Madeleine, qui reçut en 1770 les victimes de cette fête royale, devait recevoir vingt-trois ans plus tard, les cadavres mutilés de ceux qui en avaient été les héros.

Marie-Antoinette resta quatre ans Dauphine, jour pour jour; mariée le 16 mai 1770, elle s'assit sur le trône, à côté de Louis XVI, le 10 mai 1774. Quoique honorée à la cour pour les qualités éminentes qui brillaient en elle autant que l'éclat lointain de sa couronne, elle passa néanmoins ces quatre années dans cette condition modeste et presque reléguée que Louis XV, le duc d'Aiguillon et madame du Barry avaient faite au Dauphin. Ce n'est véritablement que du jour où elle eut atteint le rang suprême que s'alluma sa triple auréole de femme, de reine et de martyre.

Jamais reine ne laissa une mémoire plus noble, plus touchante et plus durable que Marie-Antoinette, parce que jamais aucune ne réunit au même degré ce qui ne meurt point dans le souvenir des hommes, la beauté, l'intelligence et le malheur.

La beauté de Marie-Antoinette était de l'espèce la plus rare et la plus éminente, car elle résidait moins dans chacun de ses traits que dans toute sa personne. On ne l'eût pas assez fait connaître en disant qu'elle avait la taille élancée, les mains charmantes, le teint d'un éclat admirable, le regard doux et bienveillant, les dents de l'émail le plus pur, les cheveux blonds et le port de tête d'une noblesse et d'une grâce indicibles. D'autres femmes auraient pu posséder, comme elle, ces élégances spéciales; mais aucune ne possédait, comme elle, cette ensemble souverain et vainqueur qui l'eût rendue la plus belle des femmes, si elle n'eût été la plus imposante des reines.

L'éducation de Marie-Antoinette la plaçait encore au dessus de toutes les femmes de la cour. Elle savait assez bien le latin, parlait et écrivait correctement l'allemand, l'italien et le français. Sa vie, comme reine, ne lui permettait pas de grandes lectures, et elle ne parcourait guère que des romans; cependant, elle s'était rendue assez maîtresse de ses idées pour répondre, comme Marie-Thérèse, à toutes les harangues qu'on lui adressait. Ses goûts étaient ceux d'une femme intelligente et distinguée, qui sait noblement occuper son esprit sans danger pour son cœur. Elle aimait les fleurs, les connaissait bien, les cultivait avec discernement, et elle exerça, par l'esprit d'imitation, une grande influence sur la multiplication des serres. Les lettres avaient pour elle un grand attrait, et surtout les pièces de théâtre. Elle jouait souvent à Trianon des rôles de comédie avec des personnes de sa société intime, et elle voulut favoriser la littérature dramatique. Elle fit donner une pension à Chanfort pour sa tragédie de *Mustapha et Zéangir*, et elle écouta la lecture d'une comédie de Dorat Cubières, faite par Molé, dans une réunion à laquelle Bertin et Parny avaient été appelés. Malheureusement, la médiocrité des productions qu'elle avait patronées, et leur chute honteuse devant le public, la dégoûtèrent des lettres de son époque, et elle laissa pour adieux à la poésie la plus belle édition qui ait été faite en France des œuvres de Métastase.

De la littérature, Marie-Antoinette passa à la musique, qu'elle savait très-bien, et qui ne cessa plus d'avoir sa prédilection. Elle fit venir Gluck, qui débuta par *Iphigénie en Aulide*, et elle fit donner une pension à Piccini, qui répondit à ce bienfait par l'opéra de *Didon*. Il ne dépendit pas de Marie-Antoinette de relever les lettres françaises, qui avaient jeté leur dernier éclat sous Louis XV, et qui se traînèrent dans quelques tragédies sans souffle et dans quelques brochures déclamatoires jusqu'à la Révolution; mais elle encouragea les compositeurs qu'avaient produits l'Italie et l'Allemagne, et l'on dut à sa protection éclairée de ces écoles rivales les plus grands progrès et les plus éminents chefs-d'œuvre de notre scène lyrique.

La vie de famille de Marie-Antoinette était simple et régulière; à l'exception des heures du conseil et de la chasse, elle ne quittait pas

le roi. Après la naissance de ses premiers enfants, elle passa quelquefois des soirées chez la princesse de Guéménée leur gouvernante; et le bruit qu'elle faisait involontairement, en rentrant, ayant incommodé le roi, toujours couché dès onze heures, il fut convenu, sans humeur, dit une des femmes de la reine, qu'elle le préviendrait des jours où elle voudrait veiller.

La reine se levait à huit heures, le roi étant déjà rentré dans sa chambre. Elle déjeunait à neuf, souvent dans son lit, quelquefois debout devant un petit dressoir. L'extrême sobriété de Marie-Antoinette réduisait ses repas à fort peu : pour déjeûner, du café ou du chocolat; pour dîner, un peu de viande blanche, sans vin; pour souper, du bouillon, une aile de volaille et un verre d'eau. Ces détails, si humbles qu'ils soient, ne sont pas au-dessous de l'histoire; elle doit la vérité à tous, aux grands comme aux petits, aux victimes comme aux bourreaux; et quand nous discuterons, plus loin, les outrages faits aux mœurs de la reine, il sera bon de se rappeler sa vie domestique et de se demander si c'était ainsi que soupaient Cléopâtre et Messaline.

Pendant le déjeûner de la reine commençait sa vie d'étiquette. Les petites entrées faisaient pénétrer dans sa chambre une douzaine de personnes. A midi, la toilette de représentation avait lieu, et il était ouvert aux grandes entrées. On avançait les pliants en cercle pour la surintendante, les dames d'honneur, les dames d'atours et la gouvernante des enfants de France. Les princes du sang, les capitaines des gardes, les grandes charges de la cour, toutes les personnes ayant les entrées du roi se présentaient alors chez la reine; et, la toilette finie, entourée de sa maison et précédée de son clergé, elle se rendait à la messe, qu'elle entendait, comme le roi, tous les jours.

Laissée à ses goûts naturels et à son caractère, Marie-Antoinette n'avait aucun penchant pour la politique. L'un des hommes de sa société intime qui voulurent le plus l'y mêler, avoue qu'il ne put réussir à la lui faire aimer, ni même guère à la lui faire comprendre. Quelques courtisans, notamment M. de Vaudreuil, M. de Besenval et M. d'Adhémar, mirent tout en jeu pour placer dans ses mains, on conçoit sans peine dans quel but, la direction des affaires publiques : ils échouèrent pendant six ans. Cependant, à force de tourmenter madame de Polignac, afin qu'elle tourmentât la reine, ils obtinrent par cette voie, en 1780, la nomination de M. de Castries, et en 1781 celle de M. de Ségur. C'étaient donc des ambitions extérieures, égoïstes et infatigables, comme toutes les ambitions, qui abusèrent de ce qu'il y avait de simplicité, de bonté et de dévouement dans ces deux nobles femmes, qui les mêlèrent aux intrigues violentes de cette époque; et c'est pour l'amusement de leur société que l'une d'elles mourut dans l'exil, et l'autre sur l'échafaud.

Toutefois, ce ne fut qu'à l'avènement de M. de Brienne, en juin 1787, que la reine participa directement et régulièrement aux affaires. Le choix qu'elle avait déterminé le roi à faire de ce ministre la rendit favorable à sa politique, et elle assista désormais aux conseils. Ce fut là, pour elle, une source de grands chagrins et une cause de ses malheurs. « Ah! disait-elle un jour à l'une de ses femmes, qui l'aidait à serrer des rapports et des mémoires, il n'y a plus de bonheur pour moi, depuis qu'ils m'ont faite intrigante. Oui, ajouta-t-elle, c'est bien le mot propre; toute femme qui se mêle d'affaires au dessus de ses connaissances, et hors des bornes de son devoir, n'est qu'une intrigante. » Elle ne cessa pas jusqu'à la chute de la monarchie d'aider le roi de ses lumières et de son courage. Sous le second ministère de Necker, elle prit part au célèbre conseil du 27 décembre 1788 et à celui du 20 juin 1789, où fut arrêtée la déclaration du roi du 23 juin; et même pendant l'Assemblée législative, et sous le ministère de Dumouriez et de Roland, si elle prenait une part moins directe aux affaires, les ministres la consultaient souvent dans son cabinet.

Jusqu'à présent, nous avons suivi Marie-Antoinette depuis sa chambre d'études à Vienne jusqu'aux conseils de Louis XVI; nous avons raconté son éducation, sa vie privée et publique, expliqué sa beauté, ses goûts et son caractère, et mis à même le lecteur de la juger comme femme et comme reine. La moitié de notre tâche nous reste néanmoins encore : il nous faut exposer les diverses causes qui amenèrent ces incomparables malheurs, indiquer les sources impures d'où sortirent les outrages qui l'abreuvèrent vivante et qui s'acharnent encore sur son tombeau, et réveiller enfin, si c'est possible, un peu de remords et de honte dans l'âme de ces historiens qui, par ignorance ou par haine, ont souillé sa sainte mémoire, sur la foi des mensonges les plus éhontés ou des calomnies les plus infâmes.

Trois choses servirent principalement de prétexte aux accusations odieuses dont Marie-Antoinette fut poursuivie : ce furent son aversion

pour l'étiquette de la cour de France, son goût pour les plaisirs de son âge, et les sept années qui s'écoulèrent entre son mariage et la naissance de la Dauphine.

La cour de France et la cour d'Espagne soumettaient la vie des rois, et surtout celles des reines, à un cérémonial qui équivalait à un véritable emprisonnement. Marie-Thérèse vivait plus simplement, plus librement à Vienne, et les jeunes archiduchesses ne connaissaient pas l'imposant et raide entourage de Versailles et de l'Escurial. N'étant encore que Dauphine, Marie-Antoinette se sentait donc gênée dans les liens de l'étiquette, et elle aimait à les rompre et à s'en débarrasser. « L'abbé de Vermont, dit une des femmes de la reine, avait contribué en partie à l'entretenir dans cette disposition. Lorsqu'elle fut devenue reine, il s'efforça ouvertement de l'amener à secouer des entraves dont elle respectait encore l'antique origine. »

L'abbé de Vermond n'avait que trop bien réussi à fortifier les goûts de Marie-Antoinette pour une vie simple et sans apparat. Dès la première année de son règne, elle supprima le fastueux service de sa table, fait par la dame d'honneur et par quatre femmes en grand habit. Plus tard, lorsque les modes l'occupèrent vivement, lorsque les coiffures atteignirent un si grand volume et une hauteur si prodigieuse qu'il fallait, dit une de ses femmes, passer la chemise par en bas, la dame d'honneur et la dame d'atours se trouvèrent au dessous des difficultés de leur charge, et elle voulut avoir sa marchande de modes à sa toilette. Il fallut donc renoncer à l'habillement de corps, fait dans sa chambre, selon les lois de l'étiquette, parce que la marchande de modes n'ayant pas, et ne pouvant pas avoir les entrées, ne pouvait habiller la reine que dans ses cabinets, là où cessaient les droits exclusifs de la dame d'atours et de la dame d'honneur.

Un tel éloignement pour la représentation et pour le faste facilita donc singulièrement toutes les réformes que, sous prétexte d'économies, on voulut apporter dans la maison de la reine. C'est ainsi qu'au mois de janvier 1788, elle laissa réduire ses douze gentilshommes à quatre, et supprimer cent soixante-treize charges dans l'organisation de son service.

Beaucoup de personnes applaudissaient à ces changements. « Notre jeune et charmante reine, disait un contemporain, à force d'être sans façon et sans cérémonie, a expulsé de la cour toutes les ridicules entraves de l'antique étiquette. On voit tous les soirs cette aimable princesse parcourir le château, aller faire des visites tenant le roi sous le bras, avec un seul valet de pied portant deux bougies. » D'autres, au contraire, blâmaient ces nouveautés, et c'étaient naturellement ceux dont les charges étaient supprimées ou dédaignées, ou ceux dont les règles de l'étiquette assuraient le rang et sanctionnaient la considération à la cour. « Le goût de la reine pour la société, disait l'un de ces courtisans, avait détruit toutes les étiquettes, et l'avait soustraite à la gêne de la représentation, qui ne se conciliait pas avec ce goût dominant. Les moments de représentation l'ennuyaient tant qu'en quelque occasion que ce fût, et même lorsqu'elle tenait sa cour, *les gens qui voulaient des égards pour leur rang, leur mérite ou leur considération, n'étaient pas seulement aperçus*. Cela ne tarda pas à faire tomber Versailles du brillant où il s'était soutenu si longtemps; on s'affranchit de l'obligation de s'y montrer *dans un abandon et une solitude indécents.* »

Cette simplicité de Marie-Antoinette, ce goût de la vie de société et de famille furent donc, pour elle, une source de chagrins. Les gens de la cour ne lui pardonnèrent pas d'avoir voulu donner à d'autres qu'eux sa douceur, sa bonté, les trésors infinis de son esprit et de son âme. « De là venait, disait l'un d'eux, que chacun en était quelquefois mécontent et qu'on en disait souvent du mal, *en s'étonnant d'en dire.* » Les gens du monde, qui ne la connaissaient pas, la jugeaient sur ces calomnies jalouses et intéressées des courtisans, dont ils ne pouvaient pas pénétrer les causes...

C'est une grande erreur, et la plupart des historiens l'ont commise, de croire que, dès 1789 et la réunion des États-Généraux, la réputation de la reine avait été gravement altérée; tout se réduisait encore, à cette époque, à quelque calomnie vague colportée de ruelle en ruelle, ou à quelque chanson manuscrite chantée à demi-voix dans les soupers. La publication des libelles fut bien postérieure, et ne put avoir lieu qu'après la chute des lois sur la presse et la suppression des chambres syndicales de la librairie et de l'imprimerie, qui existaient et qui fonctionnaient encore au mois de janvier 1791.

D'ailleurs, ce n'était pas pour les publier qu'on faisait les libelles : c'était pour les faire acheter par le gouvernement.

Le siége principal de cette abominable industrie était à Londres, et elle avait pour agents les plus actifs un libraire nommé Boissière et une société de hideux coquins nommés Imbert, Villebon, Laffite de Belleport et Mac-Mahon.

Plus tard, la comtesse de Lamotte et le faussaire Villette vinrent grossir la bande.

L'industrie de ces misérables consistait à composer un libelle bien horrible contre la reine, à l'imprimer secrètement et à en faire parvenir un exemplaire au gouvernement français, en le menaçant de la publication s'il ne l'achetait pas.

Le secret en était conservé dans les papiers de l'ancienne police, et les libelles achetés étaient déposés, sous cachet, à la Bastille, jusqu'à ce qu'ils fussent mis au pilori Manuel, procureur-général de la commune de Paris, publia les plus curieux de ces papiers en 1793; et le lecteur y trouvera, sur les libelles et leurs auteurs, des détails qu'il nous semble inutile et qu'il nous répugne de donner.

Voilà pourtant sur quelles autorités de pilori et de bagne des historiens ont fondé leurs outrages à Marie-Antoinette; voilà les livres qu'ils citent comme leurs preuves, sans ajouter qui les a faits et ce qu'ils sont!

Tout est donc méchant, tout est faux, tout est absurde dans les accusations portées contre la belle et vertueuse reine par des historiens que la postérité flétrira. Il n'y a pas une de ces allusions, un de ces faits, une de ces calomnies dont un homme de bonne foi ne puisse trouver la réfutation irrésistible dans les témoignages contemporains les plus authentiques. Parcourons, en effet, ces accusations l'une après l'autre et commençons par le procès du Collier.

Marie-Antoinette avais acheté, en 1774, de Bœhmer, joaillier de la cour, des girondoles de 348,000 fr., et, en 1777, une paire de bracelets de 162,000 fr., le tout payable par annuités. Elle trouva dès lors son écrin assez riche. Cependant, Bœhmer travaillait, depuis quelques années, à une collection de magnifiques diamants dont il avait fait un collier. Il en fit proposer l'achat à la reine, en 1784. Elle se refusa même aux instances du roi, en disant : « Nous avons plus de besoin d'un vaisseau que d'un bijou. » Bœhmer, obéré par l'acquisition de ces diamants, se jeta, en pleurant, aux genoux de Marie-Antoinette, déclarant qu'il n'avait qu'à mourir si elle n'achetait pas son collier. Elle lui dit de se relever, avec des paroles sévères, lui déclara que son parti était irrévocablement pris. Elle ne revit plus Bœhmer dès ce moment.

Pendant ces instances, publiquement faites par Bœhmer, et connu de toute la cour, une intrigante d'une grande habileté, nommée la comtesse de Lamotte, conçut et exécuta un projet aussi étrange que hardi pour s'emparer du collier et se l'approprier.

Le prince, cardinal de Rohan, grand aumônier de France, pouvait prétendre, par sa naissance, par sa position et par le crédit de sa famille, aux postes les plus éminents de l'État. Il en était néanmoins éloigné par la reine, qui, à cette époque, ne lui avait pas adressé la parole depuis dix ans. Marie-Antoinette punissait, par cette rigueur, une lettre injurieuse écrite par le cardinal, contre Marie-Thérèze, pendant son ambassade à Vienne. La comtesse de Lamotte parvint, à l'aide d'une intrigue inouïe, qui dura presque une année entière, à persuader au cardinal que la reine consentirait à le faire arriver aux affaires s'il voulait satisfaire l'envie qu'elle avait de posséder le fameux collier. Il y eut des billets de la reine fabriqués par un nommé Rétaux de Villette; il y eut une entrevue, le soir, dans le parc de Versailles, entre le Cardinal et une fille du Palais-Royal, nommée Oliva, à laquelle on fit jouer le rôle de la reine: il y eut des fantasmagories faites par Cagliostro pour décider le Cardinal hésitant; et enfin, après les supercheries les plus grossières, après une extorsion d'environ 120,000 fr. faite par madame de Lamotte, après de nombreuses signatures de la reine, si malhabilement imitées qu'elles ne portaient même pas son véritable nom, le Cardinal, plongé dans un aveuglement sans exemple, acheta le collier, le 30 janvier, 1785, pour 1,600,000 fr., et le remit à la comtesse de Lamotte, qui le dépéça et le fit disparaître.

La vente avait été faite avec des termes pour le payement; le premier, qui était de cent mille écus, échéait le 30 juillet. Le Cardinal inquiet pour ce payement, fit des ouvertures au banquier Saint-James, et montra un billet prétendue de la Reine. Bœhmer, inquiet de son côté, parla à madame de Campan. L'intrigue se trouva ainsi imédiatement dévoilée : le Roi fit arrêter le Cardinal, le 15 août, en habits pontificaux, au milieu de Versailles, et le déféra au parlement de Paris qui lui fit son procès. Madame de Lamotte, Oliva et Réteaux de Villette furent arrêtés; et, après une année d'information, le parlement rendit, le 31 août 1786, un arrêt qui mettait Oliva hors de cour, bannissait Réteaux de Villette, déchargeait le Cardinal de toute accusation, et condamnait la comtesse de Lamotte à être fouettée, marquée, et enfermée à l'hôpital à perpétuité*.

---

* Tous les détails de l'affaire et du procès du collier se trouvent dans les Mémoires de Mme de Cam-

Voilà, en somme, toute l'affaire du collier, qui fut si criminellement dénaturée. Rien de plus regrettable assurément, mais rien de plus simple et de plus malheureux que la position de Marie-Antoinette dans cette affaire. Quelle honnête et vertueuse mère de famille ne pourrait pas dans des circonstances analogues, être compromise comme elle le fut? Toute la faute qu'il y eut fut dans le conseil que M. de Breteuil, animé d'une implacable haine contre le Cardinal, donna au Roi de le faire arrêter. Un peu plus de calme et de prudence aurait fait comprendre qu'il valait mieux payer le collier, comme on avait payé les libelles, et étouffer le scandale; et qu'aucune somme d'argent ne compenserait l'affreuse calamité de compromettre la reine de France dans un procès criminel fait à des escrocs et à une prostituée.

Restent enfin, car nous ne voulons rien laisser, même les mensonges les plus vagues, ces calomnies sans précision, sans auteur et sans date; ces bruit venus on ne sait d'où, et répandus on ne sait par qui, attribuant à Marie-Antoinette les mœurs de la régence. Que dire à de pareilles choses? Mon Dieu! il faut leur dire ce que disaient les contemporains connaissant bien Marie-Antoinette et vivant auprès d'elle. Il faut dire, comme Wéber, que « l'amitié constante de madame Elisabeth répondrait à toutes les calomnies, réfuterait tous les libelles, s'il était besoin de leur répondre et de les réfuter. » Il faut dire, comme madame de Campan : « Moi, qui la vois depuis quinze ans attachée à son auguste époux, à ses enfants, bonne avec ses serviteurs, malheureusement trop polie, trop simple, trop égale avec les gens de cour, je ne puis supporter de voir injurier son caractère. »

Chose digne de remarque, la révolution respecta plus Marie-Antoinette que ne l'avait respectée la monarchie, et la république la tua sans l'outrager. Lisez ces journaux si violents, si partiaux, si affreux, écrits par Loustalot, par Prudhomme, par Camille Desmoulin, avec la bave des clubs et les égouttures de la guillotine, et dans lesquels Marie-Antoinette est appelée *la femme du pouvoir exécutif*, et la Dauphine *la fille royale;* eh bien! ces journaux croyaient aux mœurs de la Reine. « La France vous idolâtrait, lui disaient les *Révolutions de Paris* en 1790, quand, bravant l'étiquette puérile, *vous rameniez les jeux innocents* dans une cour qui ne *connaissait* que les honteux plaisirs de la prostitution. » Dans un autre article, mois de février 1791, Prudhomme rappelait encore qu'elle avait secoué le joug de l'étiquette, mais la pensée ne lui vint pas de dire qu'elle eût secoué le joug du devoir. Dans un article hideux chargé d'imprécations frénétiques, et écrit en août 1791, après la fuite de Varennes, le journaliste lui dit: « Déjà le burin de l'histoire t'assigne un sort parmi les montres couronnés! » Et il n'ajoute rien, rien qui porte atteinte à la pureté de sa vie. Sans doute, cette ligne suinte le sang, mais elle ne suinte pas la boue!

Une seule fois, au milieu des passions que les Jacobins avait déchaînées contre la reine, Prudhomme a peur, et il n'ose pas ne point faire écho aux hurlements des faubourgs. Il se joint donc à ses insulteurs; mais il lui reproche des choses si absurdement imaginées et si clairement invraisemblables, que la reine elle-même n'aurait pas eu la force de les lui reprocher. Jugez donc! Prudhomme parlait à Marie-Antoinette de Vestris de Gardel et de madame Raucourt.

Une seule fois, dans le moment le plus solennel, et par la bouche de son plus horrible suppôt, la République outragea Marie-Antoinette. Le 13 novembre 1793, pendant qu'on la jugeait au tribunal révolutionnaire, Hébert, cet immonde Hébert, l'accusa de s'être souillée d'un inceste avec son enfant. La sainte ne répondit pas. Un juré insista, et le président Herman lui demanda ce qu'elle avait à dire. « Si je n'ai pas répondu, dit-elle, calme et indignée, c'est que la nature se refuse à répondre à une pareille inculpation faite à une mère. J'en appelle à toutes celles qui peuvent se trouver ici! »

Comme on le pense bien, ce blasphème, proféré contre la reine par la République, elle-même n'y croyait pas. C'était un mensonge impie; Hébert l'avouait. « Huit jours après le jugement de la reine, raconte Prudhomme, je dis à ce monstre d'Hébert : il faut que vous soyez bien scélérat de l'avoir accusée d'un crime aussi horrible. Il répondit : Ayant remarqué, dès le commencement de l'audience, que le public semblait s'intéresser à cette femme, et *dans la crainte qu'elle ne nous échappât*, j'ai rédigé, de suite, et fait passer au président

pan et dans les Mémoires de l'abbé Georgel. Les deux récits coïncident parfaitement, ce qui en établit l'exactitude, puisqu'ils représentent l'intérêt des deux parties. Mme Campan était attachée au service de la reine, et l'abbé Georgel était grand-vicaire et secrétaire du cardinal. — Voir Mme Campan, Mém., tom. II. p. 2 à 25, p. 274 à 295, et p. 343 à 370, où se trouve rapporté l'extrait de l'abbé Georgel.

ma dénonciation, afin d'indisposer la multitude contre elle. »

Ainsi, la République conserva jusqu'à la fin cet avantage sur la monarchie qu'après avoir insulté Marie-Antoinette, elle eut du moins le courage cynique d'avouer qu'elle mentait!

Voilà donc fini, et Dieu en soit loué, cet examen des accusations diverses accumulées, on a vu avec quelle bonne foi, avec quelle certitude d'informations, avec quelle dignité, contre la vie privée de Marie-Antoinette. L'âme d'un honnête homme doit nécessairement souffrir du calme qu'impose l'histoire, même en remuant ces stupides infamies; mais le lecteur aura le droit de s'indigner en voyant à quoi se réduisent de si criminelles impostures. Au moment où tout allait se consommer ici-bas pour elle, et où l'âme, placée en face de Dieu, se reflète tout entière dans ce miroir de vérité, la reine résumait ainsi les actions de sa vie : « Des fautes, mais non des crimes. »

Il nous faut ajouter, maintenant, pour compléter l'idée générale sur Marie-Antoinette, nécessaire au lecteur qui va la suivre à travers les événements et les hommes de la Révolution, quelques données qui rectifient des préjugés trop accrédités relatifs à sa conduite politique.

La prodigalité de Marie-Antoinette fut l'un des griefs favoris des révolutionnaires, qui lui reprochèrent, jusque dans son procès, d'avoir obéré les finances. Ce grief n'avait aucun fondement. Seul, Louis XVI la dépassait encore par l'ordre et la parcimonie apportés dans l'administration et l'emploi de ses revenus ; mais s'il fallait absolument lui attribuer un vice, en finances, il serait beaucoup plus juste de la dire avare que prodigue.

Les revenus de la cassette de Marie-Antoinette étaient de 300,000 fr., que le trésorier de la maison du roi lui remettait en louis d'or et par douzièmes. Ces fonds étaient administrés à l'aide d'une comptabilité exacte et rigoureuse. Elle payait sur ces revenus pour 80,000 fr. de pensions ou d'aumônes; le reste était pour son jeu ou pour ses présents. Chaque mois, elle faisait des économies, et elles furent assez considérables et assez constantes pour qu'après avoir payé 400,000 francs de diamants, de 1774 à 1780, elle eût encore, au 10 août 1792, 400,000 fr., placés chez un banquier, sans compter 100,000 fr. en or, qu'elle remit à un intermédiaire, pour gagner au roi l'appui de Pétion, et 1,500 louis qui furent apportés à l'Assemblée après la prise des Tuileries.

La reine eut donc toute sa vie de l'argent de reste, et ne put jamais avoir la pensée de recourir au trésor. L'aversion qu'elle témoigna toujours pour M. de Calonne l'en aurait d'ailleurs détournée jusqu'à la constatation du déficit. L'achat de Saint-Cloud, pour une somme de 6 millions, achat sur lequel elle ne fut pas consultée, et qui lui attira tant de calomnies, avait d'ailleurs été conçu par le roi, dans la pensée de réduire les dépenses, puisqu'il était alors résolu de quitter Versailles et de s'établir à Saint-Cloud pour dix ans. Quant à madame de Polignac, que la reine avait, disait-on, comblée et accablée de trésors, la vérité est qu'elle la laissait souvent dans le besoin, et, lorsqu'elle émigra, le 16 juillet 1789, il fallut lui donner de quoi payer son voyage.

Il en fut de même des accusations relatives à ce qu'on appela le *Comité autrichien*, et aux sommes immenses que Marie-Antoinette faisait, disait-on, passer à l'Empereur son frère. Les manœuvres du comité autrichien furent, avec l'argent de Pitt et de Cobourg, les deux inventions les plus ridicules et les plus fausses, mais en même temps les plus funestes des badauds de la Révolution. On ne compterait pas les têtes que firent tomber ces deux phrases, faites à l'usage des imbécilles qui ont besoin d'un mot d'ordre banal, sonore, et ayant l'air de signifier quelque chose. Madame de Staël raconte que Necker fit, pendant son second ministère, toutes les recherches imaginables pour découvrir l'argent et les menées de Pitt et de Cobourg, et ces recherches le convainquirent que ces menées et cet argent n'avaient de réalité que dans la tactique des clubs et dans la crédulité des Parisiens. Les documents historiques ont confirmé depuis lors cette conviction de Necker, car les comptes officiels des finances de l'émigration, déposés à la bibliothèque nationale, établissent que, de tous les gouvernements européens, le gouvernement anglais est le seul qui n'ait contribué pour aucune somme d'argent aux diverses entreprises des partis pendant la révolution française.

Le comité autrichien fut donc une absurdité, à laquelle l'ignorance et la haine donnèrent cours. Ce comité n'exista jamais, ainsi que l'établirent les recherches de l'Assemblée législative sur la propre réclamation de Louis XVI ; et surtout on arriva à ce résultat, inattendu, que Marie-Antoinette était absolument étrangère aux menées signalées par les Jacobins à l'indignation publique. De même que le comité autrichien était une fable, l'envoi de fonds à l'empereur d'Autriche était une calomnie. Elle fut publiquement dénoncée à l'Europe, dès le mois de juillet 1789, dans la correspondance

qui eut lieu à ce sujet entre M. de Montmorin et M. le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche, et officiellement prouvée, en 1790, par la publication du *Livre rouge*.

Le plan de ce livre exigeait que le lecteur, pour apprécier l'action exercée par Marie-Antoinette sur les événements de la Révolution, eût une idée exacte de son caractère et fût en mesure de prouver, par des faits authentiques et précis, la fausseté des accusations de toute sorte dirigées contre sa mémoire; mais il n'exigeait pas un récit détaillé de sa conduite au-delà de l'époque et des faits qui nous occupent. Nous nous arrêterons donc ici, et nous ne rappellerons ni le conseil intelligent qu'elle donna au Roi en 1789, en lui proposant de rassembler les États-Généraux à soixante lieues de Paris, ni le conseil énergique qu'elle lui donna en 1792, en lui proposant de tirer son épée contre la populace ameutée, ni enfin la séduction irrésistible que son noble caractère exerça sur Mirabeau et sur Barnave ; mais nous mettrons ici les belles paroles par lesquelles Dumouriez la consola de toutes les douleurs de sa vie.

« La calomnie a noirci ses légèretés. Elle a fait beaucoup de fautes, mais elle n'a jamais commis de crimes. Insouciante dans la prospérité, elle a montré, dans un malheur sans bornes, une grandeur d'âme héroïque. Des monstres lui ont fait subir le supplice des plus grands criminels; ils ont lavé toutes ses taches, et la postérité ne verra en elle que la plus infortunée et la plus courageuse des femmes qui ont porté une couronne. »

GRANIER DE CASSAGNAC.

LITTÉRATURE.

ROG*.

—

PREMIÈRE PARTIE.

III.

Dans ce même salon où nous fûmes témoins, au commencement de cette histoire, d'une scène d'intérieur, d'un tableau de famille si plein de félicité; nous retrouvons, mais bien changés depuis, nos mêmes personnages, le docteur Young, mistriss Philipps et Sarah.

Vainement voudraient-ils échanger des consolations; le courage leur manque.

Le visage caché dans un mouchoir dont ses doigts pâles et crispés pétrissent le tissu, brisée au fond d'un fauteuil, le bras droit mollement abandonné au docteur, mistriss Philipps est anéantie, aucune plainte ne s'échappe de ses lèvres, aucune larme de ses yeux. Toute énergie est épuisée.

Le malheur vaut le temps : Sarah a vieilli de dix années. Elle semble devenue imbécile.

— Ne soyez point si contrariée, Madame, continua le docteur après une pause qui, selon les apparences, durait depuis quelques minutes, de n'être point venue chez moi dans votre fatale course; vous ne m'auriez pas rencontré, j'étais à la campagne.

— En effet, répondit mistriss Phi-

* Voir les deux précédents numéros.

lipps d'une voix éteinte et sans changer de position, vous deviez être absent pour mes affaires. Oui, il me souvient de vous avoir prié de passer chez M. Burns, mon notaire, pour vendre mes propriétés et pour effectuer le placement que nous destinions à Lucy. Pardon, docteur, d'avoir oublié de vous remercier de cette peine.

Ne jugeant pas à propos d'insister sur ce point, le docteur se tut, mais il retint le bras de mistriss Philipps, qu'une agitation nerveuse avait contracté : c'était un sujet de conversation qu'il convenait d'éloigner à tout prix.

Mistriss Philipps persista, et, d'un accent coupé par sa respiration haletante et courte, elle reprit :

— Peine bien inutile? Que vais-je faire de cet argent? C'est bien lourd.

Pour en finir, le docteur s'empressa d'ajouter :

—Rien n'est fait, Madame : les transactions légales ne se terminent pas en un jour. Les choses sont dans l'état où elles étaient auparavant. Ne nous en occupons plus, je vous prie.

— Et vous avez parfaitement raison, monsieur Young. A quoi bon se presser de mettre ordre à notre fortune, maintenant que celle à qui nous la destinions a disparu de la terre? Vos paroles sont sensées.

— Vous leur prêtez vraiment un sens desespéré qu'elles n'ont pas, mistriss Philipps. Je ne me laisse point abattre si vite, moi.

Pauvre fausse fermeté du docteur!

— Ah! vous espérez encore, vous?

Ceci fut prononcé avec un dédain triste, et toujours le visage caché.

—Oui, j'espère, parce que je suis raisonnable, et que je crois fermement dans l'efficacité d'une foule de moyens à tenter.

Un léger signe négatif de tête fut toute la confiance qu'inspira l'assertion de M. Young.

— Oui, une foule de moyens. Tenez, raisonnons.

Toujours sous le coup de la même stupidité, Sarah se rapprocha du docteur, et fixa sur lui des regards avides.

Mistriss Philipps écarta un instant le mouchoir qui couvrait son visage sans le détourner du côté de la cheminée. Peut-être le bon docteur s'était-il trop avancé, et, dans la position de ces avocats qui n'ont qu'un argument en poche, il allait faire traîner le sien le plus possible, si toutefois il en avait un.

—On ne vole pas les enfants par amour des enfants, commença fort sensément le docteur; on ne les prend non plus ni pour les tuer, ni pour les vendre; contes de bonnes femmes que cela.

Sarah approuvait déjà la pensée du docteur, qui n'avait peut-être pas une pensée.

— Or, dans quel but les dérobe-t-on?

Sarah posa, de plus en plus attentive, ses deux mains calleuses sur les gros genoux du docteur.

Mistriss Philipps n'était nullement à la conversation.

— Avant tout, poursuivit-il, je suis convaincu que les enfants ne se perdent littéralement jamais dans les villes; ils sont toujours recueillis, ce qui me ramène à ma première question : dans quel but les garde-t-on?

Le pauvre docteur n'avait encore rien précisé à travers tout cela. Il suait.

— Ce but, le voici, selon moi : ce but est toujours un intérêt; offrez un intérêt plus grand, et l'enfant est restitué.

Des genoux, Sarah éleva ses bras jus-

qu'aux épaules de M. Youg ; elle buvait ses paroles au sortir de sa bouche.

Mistriss Philipps fit un faible mouvement vers le docteur; elle écoutait enfin.

— Et comme ce sont, à coup sûr, de pauvres gens, ceux qui les volent, je crois qu'avec de l'argent...

Le docteur n'acheva pas. Une exclamation l'interrompit; il avait touché à vif la vérité.

— Oui, docteur; avec beaucoup d'argent, mais beaucoup d'argent, Lucy est à nous!

— Sarah, une plume, du papier, hâtez-vous !

Mistriss Philipps écrivit, mais vite, convulsivement, à mots hachés, illisibles, qu'elle effaça, qu'elle récrivit. Sarah tenait un coin du papier, le docteur Young l'autre coin, car la pauvre mère avait grand'peine à retenir son cœur de toute sa main gauche.

— Voilà !

— Et qu'on lise demain sur tous les murs de Londres, et sous trois jours, dans toute l'Angleterre, et dans peu, par toute l'Europe...

— Ah! docteur, Dieu vous a envoyé une bonne pensée, une pensée d'ange.

— Prenez cela, portez cela à l'imprimeur, Sarah : et que ce soit tiré à un million d'exemplaires, les exemplaires expédiés partout, et qu'on lise sur tous les murs...

—Docteur, ne me soutenez pas. Je ne souffre point dans ce moment.

— Et qu'on lise : Une mine dans la Cornouailles, rapportant annuellement 50,000 guinées; plus 200,000 livres sterling d'actions de la compagnie des Indes, à qui rendra à sa mère désolée une petite fille de quatre ans, du nom de Lucy, Euston-Square, paroisse Saint-Pancras. Pour garantie de la récompense promise, le dépôt de tous les titres de propriété chez le notaire Burns, à Londres, et la parole d'une mère devant Dieu. Allez, Sarah.

— Rassurez-vous, Docteur; ce n'est que la moitié de ma fortune.

Et les forces de mistriss Philipps se trouvèrent tellement épuisées par le choc de cette espérance imprévue, qu'elle glissa sous elle du fond du fauteuil sur le tapis, où elle resta. Mais, sur sa face de morte, un sourire voltigeait.

Le docteur la ranima, et, profitant de l'épuisement de son énergie pour l'obliger à prendre un bouillon, il sonna.

Le domestique de pied qui parut dit tout bas à M. Young que deux marchands demandaient à parler à madame.

Celui-ci ordonnait brusquement, par signes, de les renvoyer, lorsque mistriss Philipps, revenue à elle, insista pour qu'ils fussent introduits.

Un homme entra; c'était un marchand d'habits.

A peine avait-il franchi le seuil, que Rog, en le voyant, bondit des pieds de sa maîtresse, où il dormait, à trois pieds du sol; furieux, il tourna, le poil hérissé, tout autour de la chambre pour en sortir. Quand il se vit traqué, il se coucha à terre et gémit.

—Ah! te voilà, mon petit loup. Bien, fais le gentil, pleure; maintenant j'ai ton affaire dans la poche.

Le marchand d'habits tira en effet de sa poche cinq ou six sales lambeaux de mousseline blanche; et, comme ils ne ressemblaient pas peu à de la corde emmêchée en fouet, Rog, à cette vue, frémit dans tous ses poils et s'aplatit. Son soufflement plaintif courait le long du parquet.

— Figurez-vous, Milord, et vous, Milady, que ce diable d'animal est entré

avant-hier dans ma boutique, crotté comme un poète, et qu'une fois dedans il a si bien joué des dents et des griffes, qu'il a mis dans cet état mes belles petites robes de mousseline blanche; je suis revendeur d'habits, pour vous servir. Or, comme j'ai lu sur son collier, en voulant lui friser à froid le poil des oreilles, qu'il appartenait à la petite comtesse Lucy, Euston-Square, me voici avec la note des dégâts causés par lui, ne m'expliquant pas cependant pourquoi ce dégoûtant animal, pardon de l'expression, a, de préférence, lacéré mes vieilles robes d'enfants, au lieu de mes superbes habits tout neufs de comédiens, un ancien costume, par exemple, de M. Kemble dans *Othello*, ou celui de mistriss Siddons dans *Henry VIII*.

Le docteur ne comprenait rien au discours du marchand d'habits.

Mistriss Philipps fort peu. Elle ouvrit sa bourse et donna deux guinées au marchand, qu'elle crut autant sur parole que d'après l'attitude humiliée du chien.

— Dieu vous garde, Milord; et vous, Milady, acceptez mes remercîments, avec regret de ce que les robes n'étaient pas en meilleur état. A l'avenir, nous en étalerons de neuves, et nous laisserons votre chien broder tout à son aise sans le rouer de coups ni lui fouler la patte, ainsi que nous avons eu tort de faire.

En passant près de Rog, le marchand d'habits voulut le caresser. Rog n'offrit pas de prise; il se glissa comme une grenouille sous le fauteuil de sa maîtresse.

— Brave bête! dit le marchand en partant, ça fait du moins aller le commerce.

Une vieille femme entra : son œil convexe, dur et brillant comme un bouton d'acier, mais rouillé sur les bords, avisa le chien sous le fauteil où il s'était tapis. Elle alla droit à lui, les doigts écarquillés, le pinça par l'oreille, et, l'élevant comme un lièvre au-dessus de terre, elle le considéra quelque temps. Rog tremblait. La vieille femme, après l'avoir ainsi suspendu et toisé, lui souffla au museau, dernière injure que les vieilles femmes et les chats se permettent envers les chiens.

— Il est donc à vous ce beau quadrupède?

— Allons, sorcière, finissons-en, répondit le docteur; oui, il est à nous. Après?

— Eh bien! tant mieux. Vous devriez le faire empailler, le mignon! A quelle heure le couchez-vous?

— Madame, je vous ai déjà dit d'en finir.

— On finit. Mais alors, répliqua la vieille en tirant toujours Rog par les oreilles, Rog tout racorni et l'œil perpendiculaire à cause du tiraillement qu'il subissait, alors donnez-moi sa peau, ou payez-moi six chapeaux roses d'enfants, qu'il a renversés dans la boue comme des quilles en brisant mon vitrage; il y a de cela deux jours. Je ne vous demande que 60 shellings ou sa peau.

— Voilà 60 shellings.

Quand la vieille marchande de chapeaux eut les 60 shellings dans la main gauche, elle lâcha de la droite le pauvre Rog, qui, retombant de quatre fois sa hauteur sur sa patte foulée, poussa un cri déchirant.

Le docteur se leva et saisit sa canne.

Et la vieille courut vers la porte, d'où elle cria :

— Est-ce que vous n'avez pas honte de mettre à un chien laid et vicieux un collier plus beau qu'à un chrétien? Ah! vous avez bien fait de graver à son cou à qui

il appartient. Il faut être honnête comme nous pour ne pas retenir le collier et chasser le chien à coups de balai.

Les domestiques jetèrent cette femme à la rue.

— Comprenez-vous quelque chose à cela? dit M. Young, s'adressant aux domestiques. Mais, pour peu que cela continue, tous les marchands de Londres vont venir présenter des mémoires. La faute en est à vous. Ce chien est trop gâté. Si vous le battiez quelquefois, et ne le laissiez point sortir, vous ne vous exposeriez point à payer ses fredaines. A la place de mistriss Philipps, je retiendrais sur vos gages le coût de ces dégâts. Qu'en pensez-vous, madame?

Pour toute réponse les domestiques se mirent à caresser Rog.

Le docteur fut abasourdi.

— Ah! si vous le caressez, vous aussi, je n'ai plus rien à dire; si c'est là sa punition, je me tais; belle correction, ma foi! Faites, Messieurs!

Les domestiques se retirèrent en souriant.

Rog est accroupi sur les genoux de mistriss Philipps, qui, toute préoccupée, tout émue, passe et repasse doucement la main sur son dos; froisse, avec la délicatisse qu'elle mettrait à toucher les feuilles veloutées d'une fleur, les oreilles de Rog, dont la tête heurtée mais intelligente se relève, sous un angle attentif, pour croiser avec le regard humide de sa maîtresse son regard humide et vert. L'instinct et l'âme se regardent, se réfléchissent, et le fluide universel les unit par le conducteur intime de la vue, pile voltaïque de l'être. Et mistriss Philipps dit à Rog, tout bas, près de son front, d'un souffle brisé et persuasif, comme s'il pouvait les comprendre, des demi-mots d'amitié, de prière et de reconnaissance; elle lui dit :

— Bon ami, toi, tu as aussi cherché Lucy, tu as couru après ma fille.

Le chien regarde sa maîtresse jusqu'au fond des yeux de ses deux émeraudes vivantes.

— Tu as cherché Lucy, et tu ne l'as pas trouvée.

A ce nom répété de Lucy, Rog pousse de petits aboiements comme lorsqu'il rêve. Son museau noir frémit et se dilate.

— Tu as marché comme moi toute la nuit dans la boue et sous les pieds des chevaux en l'appelant.

Rog s'agite convulsivement sous l'exaltation de son instinct.

— Oui, on t'a maltraité comme moi, Rog.

Un esprit électrique jaillit de chaque poil de Rog comme aux approches de l'orage.

— On t'a battu, battu à la pate, qu'ils t'ont brisée, les méchants!

Rog est plaint; il se plaint. Langue universelle, la douleur a un lien commun entre tous les êtres. Puis mistriss Philipps en éveille une réelle dans le chien. Elle soulève avec précaution la pate brisée, pendante et endolorie de Rog.

— On t'a battu comme moi, Rog!

Le chien replie sa pate sur le doigt de sa maîtresse; il exhale un gémissement.

Mistriss Philipps porte aussitôt cette pate à ses lèvres, et la réchauffe et la baise comme le bras d'un serviteur qui se l'est cassé en nous vengeant.

De reconnaissance, Rog laisse tomber sa tête sur l'épaule de sa maîtresse.

— Allons! s'écrie le docteur, ce que vous faites-là est un funeste abus de sen-

sibilité ; qu'avez-vous tant pour ce chien ?

— Mais, docteur, répond mistriss Philipps avec la faiblesse d'un enfant qui pleure, c'est que Rog n'a déchiré toutes ces robes blanches et ces chapeaux roses d'enfants que parce qu'il cherchait ma fille ; parce que ma fille, lorsqu'elle s'est perdue, avait un chapeau rose et une robe blanche.

— Par ma foi, c'est la vérité, et je rends mon estime à Rog ; mais il a la pate cassée.

— Oui, docteur.

— Mais c'est grave.

Le docteur déchire son mouchoir, et, déguisant l'émotion de l'homme sous la préoccupation du médecin, il ne laissa pas voir, tout en bandant l'appareil qu'il appliquait à la pate du chien, la sensibilité dont tous ses traits portaient l'empreinte.

Sarah était de retour.

— C'est fait, Madame, s'écria-t-elle en entrant, et tous les courriers, je viens des postes, se sont chargés de trois cents exemplaires de l'avis pour les villes où ils se rendent ; ce soir, le paquebot en débarquera vingt mille sur le continent. Il descend la Tamise.

— Embrasse-moi, Sarah ; et que Dieu, pour te récompenser... Mais comment te récompensera-t-il ?...

— En me faisant assister au mariage de votre fille retrouvée, Madame.

— Que ta parole monte au ciel, sainte femme !

— Que sa parole monte au ciel ! répéta le vieux docteur.

Et tous trois se tenant par la main, une pauvre mère, un vieillard la tête découverte, une servante infirme, se joignirent de cœur pour prier celui qui envoie par le vent, dans le bec du petit oiseau perdu loin de son nid, le grain de millet, et par la pluie la goutte d'eau céleste qui doit le désaltérer.

IV.

Trois ans se sont écoulés.

Le vent et la pluie ont depuis longtemps déchiré les affiches annonçant la récompense promise à qui rapporterait l'enfant. D'ailleurs, sur un million d'habitants, personne n'a peut-être lu cet avis ; Lucy est perdue à jamais ! Elle aurait pourtant sept ans aujourd'hui, âge charmant ; ses cheveux dorés descendraient jusqu'au coude, assez bas pour en tresser deux nattes, terminées d'un nœud de rubans roses. Les mères sont bien fières de ces nattes ; elle aurait grandi jusqu'au manteau de la cheminée. Autrefois elle disait : « C'est bien haut, la pendule ! » Sans tabouret, elle se verrait dans la glace. Et sa mère ! aucun développement de Lucy n'avait été perdu pour elle. Comme si Lucy ne l'eût jamais quittée, elle savait les nuances plus foncées que, mois par mois, trois ans avaient données à ses cheveux. « C'est demain sa fête, » disait-elle, et la maison s'emplissait de fleurs. La chaise longue de Lucy était toujours approchée de la table aux heures du repas, son couvert mis ; on attendait son retour de l'école ; la nuit, on plaçait la veilleuse allumée près de son lit, et, quand sa mère était couchée, elle lui disait : « Dormez bien, Lucy, petite fille ! »

Elle dort déjà, pensait-elle ; les enfants ont le sommeil si prompt.

Ceci n'était point de la folie, puisqu'au fond une consolation réelle résidait. Mais mistriss Philipps ne s'était pas aperçu que le mensonge dont elle s'était nourrie l'avait minée graduellement ; elle avait dépensé tant d'exaltation pour

croire au fantôme de sa fille, qu'elle était semblable à ces mères sans lait qui s'obstinent à nourrir leur enfant; l'enfant meurt la bouche au sein, la mère en le lui tendant.

Disons en passant, car cet événement ne vaut guère la peine qu'on s'y arrête, que lord Philipps était mort en duel à Sidney, dans la Nouvelle-Galles.

Depuis six mois, mistriss Philipps ne se levait plus de son lit auprès duquel deux places ne restaient jamais vides, celle de Sarah, celle de M. Young. Lui aussi, devenu bien infirme, n'y voyait presque plus, ayant borné ses visites à trois ou quatre.

On était alors dans l'été : un beau soleil rayonnait dans l'appartement; appartement de malade, atmosphère d'éther, de flacons débouchés sur les tables, une galerie de cafetières près du foyer; le foyer allumé au mois d'août, chose triste! une bouteille laissée et étiquetée sur un papier; au milieu de la chambre une baignoire, et près de la table un jonc de médecin, auprès du jonc un chapeau; le chapeau et le jonc, c'est presque une consolation.

On avait oublié le perroquet sur la fenêtre; il égrenait avec son bec bien usé, bien racorni une superbe fleur d'héliotrope.

Le lit avait été tourné au jour, qui éclairait en plein la face, plus pâle qu'amaigrie, de la malade; ses cheveux chatains luisaient sous une transpiration impossible à neutraliser par la chaleur qu'il faisait; ses yeux bleus avaient perdu de leur mobilité tout en conservant quelque éclat et ses paupières allongées décrivaient un orbe dont la teinte forte mettait en relief les ailes diaphanes de son nez.

On éprouvait un horrible saisissement en voyant une mouche s'obstiner à se poser sur les lèvres décolorées de mistriss Philipps.

Ses mains étaient croisées sur sa poitrine; les draps dessinaient ses pieds; quelquefois pourtant elle laissait pendu son bras hors du lit.

Un berceau vide était côte à côte du lit.

— Quel beau jour, pour ceux qui sont à la campagne!

— C'est un bonheur que nous nous procurerons avant la fin de la belle saison, ma bonne dame Philipps.

— Je n'ai plus de jambes, docteur.

— Mon Dieu! si j'étais aussi sûr de recouvrer des yeux comme je le suis de vous rendre vos jambes, je briserais sur-le champ mes lunettes. Mais, patience, vous me conduirez et je vous soutiendrai; nous réaliserons l'apologue;

—Et qui me portera, moi qui ne peux plus me remuer grâce à mon rhumatisme? interrompit Sarah en relevant l'oreiller sous la tête de sa maîtresse; est-ce ce malheureux Rog, devenu aveugle et si hargneux et si voleur, qu'il vole et qu'il mord tout le quartier, et qu'il aboie toute la nuit? Est-elle changée, la pauvre bête! quatre ans, il est vrai! c'est vieux pour un chien.

Et si l'on s'étonne de ce que le nom de Lucy n'eût pas déjà été prononcé entre ces trois personnes qui l'avaient toujours au bout des lèvres, c'est que, depuis un an, le docteur avait fait jurer à mistriss Philipps, sous peine de ne plus le voir revenir chez elle, qu'elle ne nommerait plus son enfant, car il suffisait de ce nom pour éveiller des crises nerveuses sans fin et des prostrations de force à mourir. La mère n'en parlait plus qu'à Dieu, celui qui ne se lasse jamais d'entendre.

— Docteur, dit-elle, en affectant un air joyeux, j'ai une grâce à vous demander.

Elle saisit sa bonne et grosse main, et celui-ci eut l'occasion de poser sans affectation son pouce sur l'artère de mistriss Philipps.

— Si vous étiez une autre malade, je saurais, madame, ce que cela veut dire, vous me demanderiez la permission de manger une aile de poulet!...

Sarah se levait déjà pour descendre à l'office.

— Mais, vous, quel désir pourriez-vous former que je ne sois prêt à le remplir?

— Me promettez-vous d'accorder cette grâce?

— Amen, parlez.

Et il fermait les yeux en écoutant la malade. C'est l'artère qu'il écoutait. Averti par d'étranges pulsations, il se pencha brusquement sur le visage de mistriss Philipps.

— Je ne serais pas fâchée de consulter un ami de la religion, notre excellent pasteur, par exemple, M. Burney; ne me grondez pas, docteur.

Il est bien tard, pensa-t-il, mais il répliqua :

— Moi, vous gronder, quelle idée! m'y opposer!

— Je sais que je ne suis pas très-mal, je le sais; mais, je vous l'assure, ce n'est qu'une simple précaution.

Et elle se sentait mourir; elle voulait tromper le docteur.

— Vous êtes, madame, très-bien, au contraire.

Une larme grossissait dans l'œil terne du vieillard.

— Oui, parfaitement, docteur.

La main de la malade se raidissait.

— Cependant, docteur, vous voulez bien que je fasse appeler M. Burney?

— Mais certainement, et j'y cours.

— Oh! alors, allez vite, docteur!

— Dans dix minutes je vous amène M. Burney.

— Encore une fois, M. Young, n'allez pas croire que je suis au plus mal;

— Et si je mets tant d'empressement à vous obéir, ne préjugez rien de mon opinion sur cet état.

— Oh! comme je l'ai bien joué, pensa-t-elle, une fois qu'il fut parti; je ne me sens pas deux heures à vivre.

— Comme j'ai flatté son erreur, murmurait le docteur en montant dans un cabriolet de place pour se rendre chez M. Burney; dans deux heures elle aura cessé de souffrir.

— Sarah! Sarah! ouvrez vite cette armoire, vite, et apportez-moi le petit coffre en bois de cèdre.

Et le soleil s'abaissait déjà sur Londres, la ville noire, la ville dont les toits d'ardoise exhalent des vapeurs le soir comme la terre. Heure indécise et triste : les bruits de la Babel anglaise meurent; les cloches tintent dans le lointain; d'épaisses ombres montent de la rivière, et se répandent fades et plombées dans les rues; ce soleil qui se retire emporte avec lui une portion de la vie de tous, et les malades sentent que le dieu s'en va.

Mistriss Philipps était blanche comme son oreiller; elle posa avec émotion ses mains sur le coffre de cèdre, puis elle l'ouvrit avec une petite clef qu'elle tira de son sein, où elle l'avait toujours portée. Ses forces lui manquèrent et le coffre se ferma. De nouveau elle l'ouvrit, et avec une piété de sainte qui touche une relique, avec l'avidité ingénue d'une fiancée qui examine un à un les présents de noce, la malade en retira le trousseau de sa fille; linges d'enfant encore parfumés de la prairie où ils ont séché, che-

misettes brodées, bonnets toujours trop grands ou trop petits, et sous lesquels l'enfant est si gracieusement ridicule, qu'il en rit lui-même; souliers qui se perdent dans la poche de la nourrice, et avec lesquels il n'a jamais marché que dans la main de sa mère; et des joujous sans fin, des poupées roses et joufflues, sœurs de carton qui ont partagé tous les baisers que la sœur vivante a reçus; mistriss Philipps reprenait ces plaisirs sur leurs joues. Ensuite elle élevait par chaque manche les petites chemises de Lucy, et elle imprimait au-dessus de l'échancrure, à la place où devait être le cou, la tête blonde de sa fille, un baiser dans le vide; et en repliant les chemises, elle leur disait : *Farewell! farewell!* ce long adieu anglais si tendre et si déchirant; elle prenait aussi les petites robes qu'elle fronçait par la taille, jouait un instant avec son illusion, pliait les robes, les baisait, les déposait dans le coffre et leur disait : « Adieu ! »

Puis elle déployait les petits bas brodés où son bras décharné simulait la jambe mignonne et ferme de sa fille, baisait les bas et leur disait : « Adieu ! »

Adieu aussi, et l'œil déjà à demi fermé, aux petits souliers avec lesquels l'enfant trottait, chancelait, tombait si bien; adieu aux bonnets, adieu à tout; adieu aux poupées qui avaient chacune un nom; adieu! adieu! elle n'y voyait plus qu'elle allait encore à tâtons effleurant ces soies, ces mousselines, ces rubans qu'elle portait à ses lèvres... *Farewell...!*

Et le couvercle tomba.

Ce coffre et ce lit, on eût dit un petit tombeau sur un grand.

Sarah tira les rideaux, alluma une lampe et pria.

Le docteur Young était mort dans le cabriolet de place, frappé d'apoplexie.

Toute la pairie anglaise suivit le convoi de mistriss Philipps; le roi y envoya ses équipages.

Derrière les grands, derrière les nobles, derrière les riches, derrière le peuple, derrière les pauvres qui pleuraient, il y avait un chien aveugle.

V.

Dans les papiers de mistriss Philipps on trouva cette unique disposition testamentaire :

« Tous mes biens, sauf la maison où je suis morte, que je lègue à Sarah, ma gouvernante, appartiendront à celui qui, par une permission de Dieu, mon Sauveur et mon Maître, retrouvera ma fille Lucy !

« Ceux qui m'aiment me pardonneront de n'avoir pas fait ce sacrifice pendant ma vie, mon mari vivait, et je ne pouvais disposer que de la moitié de mes biens. »

VI.

Depuis huit ans la vieille gouvernante ne bougeait plus de son grenier. Insouciante comme la tombe, Sarah laissait moisir les meubles; ses provisions étaient disposées dans un panier qu'elle remontait de la rue au bout d'une corde; quand le panier ne redescendrait plus, Sarah serait morte; l'hôtel passerait aux hospices, car Sarah en est sortie. De rien elle retournera à rien. Tous les trois jours un seul être la visitait, Rog; non le Rog d'autrefois, vif quoique laid, généreux quoique sale, mais Rog hideux de vieillesse et de débauche, payant les égarements de sa jeunesse par une oreille laissée entre les dents des dogues de bouchers. Il grattait, et on avait, tout en grondant, la faiblesse d'ouvrir, et une vieille femme sourde et un vieux chien aveugle et un

vieux perroquet muet avaient quelque contentement à se trouver réunis.

Une brouille assez grave avait pourtant compromis cet accord; par respect pour la mémoire de ses maîtres, Sarah voulut un jour détacher du cou de Rog le collier de cuivre dont il traînait ignominieusement la marque et les armes dans la boue des ruisseaux; Rog se révolta; Sarah persista, le chien la mordit et s'enfuit avec le collier.

La vieille pleura, non de la douleur, mais de l'ingratitude. — Son seul ami!

Maintenant transportons-nous dans l'un de ces parcs dont Londres est ombragé; reposons nos regards sur ces bouquets de famille qui fleurissent par un beau soleil portés dans les bras de leurs bonnes; de petites filles, jonquilles vivantes, se balancent au-dessus du champ des promeneurs. Et c'est un ravissement de voir à hauteur d'épi cette génération qui doit fouler celle qui la porte, de voir la vie monter en grains.

Quel accident a tout à coup troublé l'éternelle tranquillité de ces parterres? Un enfant est-il tombé dans l'un des bassins en appelant les cignes? la foule s'accumule sur un point. Ce point grossit, il roule, il s'ouvre et il s'en échappe un chien tirant tantôt par la robe, tantôt par les manches, mais ne lâchant jamais prise, une jeune personne de quinze ans. Des coups de canne pleuvent sur le chien, il secoue, il traîne sa proie; on l'en détache, il la reprend et recommence; les cris de sa victime en lambeaux ne l'effraient point; on se lasse de le battre, lui ne se lasse point d'être battu, malgré sa tête en sang, ses yeux aveugles qui pleurent, ses derniers poils qui s'envolent.

Un cri sort de la bouche de celle qu'il oblige de ramper avec lui; elle a lu, sur le collier du chien, Rog. — Elle dit: Rog, et Rog lâche aussitôt les vêtements qu'il déchirait, et, reconnu et appelé, il trace en courant autour de cette voix un cercle rapide de bonds, d'aboiements, de frémissements, de caresses, et puis il marche devant, et on le suit, et il reprend son cercle et encore sa marche; à chaque pas il tourne sa tête aveugle.

Et la foule ne sait maintenant que penser de cette autorité du chien sur la personne qui le suit comme un enfant obéissant suit son père.

A mesure qu'on avance, la jeune fille retrouve dans sa mémoire des traces complètement effacées: ici un mur blanc, là une enseigne, là un ruisseau, puis sa rue, puis sa porte.

— Ah! ah! c'est Rog qui me revient, dit la vieille; mais c'est étrange, il aboie de la même manière que cette fatale nuit...

Elle tira le cordon.

— Ma bonne maîtresse, vous n'êtes donc pas morte? venez-vous me chercher pour aller au ciel? »

Sarah avait pris Lucy pour sa mère tant Lucy était grande et belle.

Rog se jeta sur la moitié d'un poulet rôti et le mangea; Sarah courut lui chercher l'autre moitié.

VII.

Lucy avait été enlevée par des agents de son père et conduite à Sidney dans la Nouvelle-Galles.

VIII.

D'après le testament de lady Philipps, tous ses biens devaient appartenir à celui qui se retrouverait sa fille Lucy. Qui l'avait retrouvé? Rog. — A Rog donc tous les biens de mistriss Philipps; mais Rog pouvait-il hériter, question grave

que le tribunal seul devait décider ; jour fut pris pour aller chez le juge.

Sarah a mis sa plus belle robe, elle a sa canne d'ébène, ses lunettes et son sac en pékin des Indes. Lucy est belle comme une Anglaise : port majestueux, regard tendre et bleu, ouvert sous des cheveux blonds. Rog est peigné, lavé, parfumé; son collier est nettoyé; il luit. Rog n'est plus que laid; mais, comme Rog est aveugle, un cordon de soie le liera à la main de Lucy.

Avant de sortir, Sarah place le portrait de sa maîtresse sur une chaise, et semble lui adresser une courte et fervente prière, afin d'obtenir un heureux résultat dans leurs démarches. Lucy s'agenouille, Rog attend.

Sarah se retourne ensuite tout en larmes vers le chien.

— Mon vieux Rog!

Rog aboie.

— Mon vieux compagnon, voilà l'enfant de notre maîtresse! la laisserons-nous mourir de faim, Rog!

— On nous a pris, moi dans un hospice, toi dans la rue, et l'on nous a donné ici, à toi du lait, à moi du pain, Rog.

Rog aboie.

— Tu n'es qu'une créature sans baptême, c'est vrai, mais tu n'es pas méchant, quoiqu'un peu voleur. Je te pardonne, mais il faut rendre tout à la petite Lucy. Que ferais-tu de cet argent? Du pain? tu en auras toujours; de l'abri pour ton hiver? toujours; et on te laissera ton collier, Rog.

Rog aboie.

— Puis, nous allons mourir. Tu as douze ans, Rog, j'en ai bientôt soixante; tu es aveugle, je suis sourde, et cette enfant est si jeune, si belle, Rog.

Lucy passait affectueusement la main sur la tête de Rog qui, à défaut des yeux, promenait son flair sur la peau douce de sa jeune maîtresse.

— Et nous quitterons ce vilain grenier; nous descendrons au salon. Lucy reprendra le fauteuil de sa mère, moi, mon fauteuil, toi entre nous deux. Et cet hiver, frileux que tu es, mon vieux Rog, je te connais, tu te fourreras dans les cendres tant que tu voudras, et je ne te gronderai jamais. Entends-tu, Rog? tu saliras tant que tu voudras les tapis.

Et Rog aboie chaque fois que Sarah prononce son nom.

— Viens, Rog, viens; partons, et sois gentil devant M. le juge.

IX.

Devant le juge la question ne fut pas aussi compliquée que pour l'intelligence de la pauvre Sarah.

Quand se présentèrent devant lui Sarah qui tendait le testament, et Lucy avec le chien en lesse, le juge de Commons'Court sourit sous une épaisse perruque, et en s'inclinant, il dit :

« La loi civile veut que tout sujet soit apte à hériter.

« Mais un chien n'est pas un sujet.

« Le testament est nul.

« Au nom du roi, cassons le testament de Lady Philipps, et reportons sur miss Lucy, comtesse de Philipps, tous les biens de feu sa mère.

« Ajoutons comme homme, et non comme juge, que, par fidélité à la chose écrite, et par respect pour la volonté sacrée de ceux qui ne sont plus, miss Lucy, comtesse Philipps doit être obligée à de bons traitements envers ce chien. »

Léon Gozlan.

CONTES POUR LES ENFANTS.

NOTRE-DAME DES CHAMPS.

I.

UN RÊVE.

— Nous étions si tranquilles ainsi ! En vérité, François, je crains l'arrivée de nos nouveaux voisins.

— Que veux-tu, Marthe ? puisque nous ne pouvons l'empêcher, il faut bien le supporter; d'ailleurs ces voisins que tu redoutes, ça nous fera peut-être une société ; dame, c'est que les soirées d'hiver, c'est long !

— Oui, mais nous autres, qui ne sommes que de pauvres paysans, et cette Suzette qui a été, comme qui dirait élevée au château !

— Eh ben ! après, nous qui sommes élevés dans les champs sous les yeux du bon Dieu, est-ce que nous ne valons pas autant que les autres, reprit François interrompant doucement sa femme.

— Dites donc, papa, s'écria une jolie petite fille dont les cheveux blonds et bouclés s'échappaient à flots d'un petit bonnet de velours noir, dont les yeux d'azur semblaient le pur miroir du ciel, est-ce que je ne pourrai plus aller prier devant Notre-Dame.

— Si! si! tu iras toujours, mon Jésus, répondit François.

— Il ne manquerait plus que cela, ajouta Marthe ; il vaudrait bien mieux qu'ils vinssent à s'aviser d'empêcher notre enfant de faire sa prière comme de coutume.

— Allons, femme, femme, ne t'aigris pas, ne t'inquiète pas à l'avance, moi je suis sûr que tout ira pour le mieux ; ensuite, Séverin qui a appris tout du long l'état de jardinier en grand, m'en remontrera sur ben des choses, et je te le dis, va, tout ira pour le mieux.

— Soit, dit Marthe en soupirant, et en faisant de nouveau tourner son rouet dont le mouvement avait été arrêté quelques minutes.

— Maman, il est six heures, dit encore l'enfant aux joues vermeilles, je m'en vais faire ma prière du soir, et je vous dirai si la bonne vierge à l'air contente.

— Va, ma Thérèse, va, fit la mère en déposant un baiser sur le front de sa fille, et en la suivant des yeux avec amour, pendant que l'enfant s'éloignait légère comme un daim.

C'était par une soirée de printemps, vers la fin d'avril ; il y a bien des années que se passait ceci, sur les hauteurs d'une montagne, et vers la droite de la route qu'on suit quand on a quitté Essonne si renommé par ses pains d'épices et ses croquignolles.

Deux champs étaient contigus, deux habitations étaient l'une près de l'autre, mais avec cette différence que celle-ci était bien rustique, et que celle-là avait l'apparence d'une jolie petite maison : dans la chaumière était François Mergel et sa famille ; dans l'autre, déserte depuis longtemps, on attendait Séverin, l'ancien jardinier du château seigneurial, où il avait épousé Suzette la filleule de la châtelaine ; tous deux avaient passé 15 ans environ au château. Suzette avait allaité, puis élevé les enfants du noble comte de Vaucelles, qui, forcé de quitter la France, et de vendre son château, avait donné à Séverin la maison des champs et six arpents de terre y attenant, ce qui constituait une fort jolie propriété ; c'est donc vers cette époque que la nouvelle était arrivée jusqu'à Mergel du don qu'avait fait M. de Vaucelles à son jardinier, et qu'on pensait voir très incessamment les nouveaux propriétaires.

Le lendemain, en effet, tandis que Marthe était allée vendre son lait, que la petite Thérèse était montée en croupe sur l'âne qui portait le liquide crêmeux, et que le chien noir Ravode courait devant eux en aboyant, Suzette, son mari et leurs enfants, tous emballés dans une grande charrette, s'acheminaient eux et leurs meubles vers leur habitation.

Mergel et sa famille, de retour chez eux, n'avaient encore rien remarqué, mais les allées et venues du chien, ses grondements inusités firent sortir son maître sur le pas de sa porte.

— Paix donc, Ravode, dit-il, allons, ce n'est rien, il n'y a pas le moindre danger.

Mais le chien grondait toujours.

— Qu'est-ce donc, François, demanda Marthe?

— Est-ce qu'il y a des voleurs, papa, exclama l'enfant, en se blotissant près de sa mère?

— Rien de tout ça : seulement du bruit et de la lumière chez les voisins, répondit François. Voilà tout.

— Déjà, dit Marthe.

— Ah ! voyons donc papa ! tiens, ça brille aux croisées, comme quand je fais un château de cartes, et que je mets une chandelle dedans, c'est joli !

— Adieu, notre tranquillité, ajouta Marthe!

— C'est singulier, femme, t'as une idée fixe là-dessus, on ne pourra pas te l'ôter de la tête.

— François, tu verras, tu verras ce que je te prédis ; il y a plus de huit jours que j'ai commencé à rêver dans les chats, et c'est très mauvais signe.

— Bah ! bah ! des rêves !

— Oui, et puis j'ai rêvé, la nuit passée, que j'étais dans un grand parterre et qu'il me fallait cueillir un beau bouquet pour l'église au mois de la très-sainte Vierge ; eh ben, à mesure que j'approchais des roses, des chèvrefeuilles, des muguets, enfin de toutes sortes de charmantes fleurs, quand je les avais cueillies, je ne trouvais plus qu'un souci dans ma main, et chaque fleur s'est toujours changée en souci. Je ne t'en dis pas plus long, François, mais tu verras.

— T'es folle, femme avec tes rêves, tiens ! donne-moi à souper, ça vaudra mieux.

— Tu verras, tu verras, répétait toujours Marthe en servant le repas du soir, tandis que Thérèse s'endormait en chantant et murmurant des prières pour la bonne Vierge.

II.

PAYSANNE ET DEMOISELLE.

Suzette et son mari avaient contracté au château des habitudes de grands seigneurs, ou plutôt le ricochet des laquais d'antichambre, parfois bien plus hautains que leurs maîtres, et presque toujours insolents : aussi, le jardinier et sa femme, la filleule et nourrice, se croyaient de grands personnages; leur orgueil s'accrut encore lorqu'ils se virent possesseurs de ce domaine. Loin de chercher une distraction dans l'intimité de leur voisinage avec la famille Mergel, ils la traitaient comme de souverain à sujet, pour les choses dont ils avaient besoin. Suzette avait fortement enjoint à sa fille Sylvie (nommée ainsi comme l'héroïne d'une églogue) de ne point se lier avec la petite Thérèse; mais le moyen d'empêcher deux enfants de se réunir ! Toutefois la différence était bien grande à l'extérieur, quant au costume des deux enfants. Aussi un soir Thérèse rentra tout en larmes auprès de sa mère.

— Qu'as-tu, mon trésor, s'écria Marthe déjà troublée ?

—Maman, pourquoi donc que Sylvie a une belle robe bleue à fleurs, et que je n'ai qu'un petit jupon de laine à raies noires? qu'elle a un beau tablier de soie verte, et un ruban dans les cheveux? Et moi que je n'ai qu'un béguin de velours noir et un vilain tablier de siamoise rouge ?

— Ma fille, parce que tu es une paysanne et que Sylvie est une demoiselle, parce qu'elle est plus riche que toi.

— Ah ! maman, est-ce que le bon Dieu aime mieux les demoiselles que les paysannes ?

— Non, mon enfant, non, il aime mieux ceux qui le prient bien, et qui sont sages et honnêtes.

— Ah ! tant mieux, maman, ça me console, car moi je le prie de tout mon cœur, alors ça m'est égal d'avoir un jupon et un tablier de paysanne.

Le printemps qui s'avançait faisait chaque matin éclore de nouvelles fleurs, et les bluets sillonnaient les blés comme de capricieuses ondulations d'azur; chaque matin aussi voyait Thérèse aller faire sa prière à la Notre-Dame-des-Champs. Cette statue de la vierge, tenant en ses bras, comme toujours, le divin enfant, était de plâtre peint en vert tendre : seulement on avait enduit les deux visages d'une couche rosée pour simuler la teinte de la chair. La statue donc était posée dans une niche élevée qui formait un demi-cintre comme un colombier partagé en deux. La vierge était garantie des injures du temps, et regardait d'un air bienveillant les passants prêts à l'implorer : un miracle avait été cause de l'avènement de cette statue dans les champs.

La Vierge se trouvait positivement dans un champ appartenant à Séverin, mais les champs de Mergel et ceux de Séverin était tellement enclavés les uns dans les autres, qu'il n'y avait aucune espèce de séparation.

Heureuse, lorsqu'elle avait prié la Vierge des Champs, Thérèse en retournant vers sa demeure courait çà et là, tantôt après un papillon, tantôt pour cueillir des bluets dont elle tressait des couronnes. Ces couronnes étaient toujours destinées à orner le front de la bonne Vierge

qui lui souriait, disait-elle, à chaque couronne fraîche qu'elle lui apportait. Thérèse était elle-même fraîche comme les fleurs qu'elle cueillait tous les matins, et son âme était pure comme la douce brise qui les faisait éclore : aussi trouvait-elle peu de sympathie dans les sentiments de Sylvie qui avait été élevée tout différemment.

—Pourquoi donc vas-tu te mouiller dans la rosée pour aller prier la Vierge matin et soir, demandait un jour Sylvie à Thérèse, toutes deux assises au bord de l'eau, tandis que les vaches de Marthe paissaient l'herbe verdoyante de la prairie, en compagnie de l'âne, leur camarade.

— Parce que maman m'a vouée à cette bonne Notre-Dame, et m'a dit que je devais toujours aller la prier, répartit Thérèse.

— Tu pourrais bien faire comme moi, reprit Sylvie, je prie Dieu dans ma chambre : au moins je ne crains pas de m'enrhumer, je ne mouille pas mes pieds, et je ne gâte pas mes chaussures.

— Ça m'est bien égal, puisque j'ai des sabots, dit Thérèse en riant, et puis, maman m'a toujours assurée qu'il valait mieux prier en regardant le ciel du bon Dieu, qu'en regardant les murs d'une chambre, parce que le ciel est l'ouvrage et la demeure du bon Dieu, et qu'une chambre est faite par un maçon, comprends-tu?

— C'est possible, Thérèse, mais maman ne m'a jamais dit cela, reprit Sylvie, comme à moitié convaincue ; puis, se taisant quelques instants, elle ajouta : est-ce que tu t'amuses à regarder tes vaches manger leur herbe, et à tricoter pendant ce temps-là? Moi, ça m'ennuierait beaucoup.

— Dame! c'est tout simple, Sylvie, fit Thérèse ; moi, je ne suis qu'une paysanne, et toi t'es comme une belle demoiselle, tu ne fais jamais rien ; eh ben, moi, ça m'ennuierait fort de ne rien faire : chacun son métier, comme dit papa, et tout ira pour le mieux.

— Oh! si je n'avais pas peur de salir ma robe, je crois que je voudrais faire comme toi, car les journées me semblent parfois si longues, dit encore Sylvie.

— Pour moi, elles sont toutes courtes, va, Sylvie, interrompit Thérèse ; aussi j'aime mieux mon jupon de laine, mes sabots, mes vaches que ta belle robe, et tes petites mains blanches qui ne font rien.

— Tu ne m'aimes donc pas, Thérèse, reprit Sylvie tristement?

— Si, tout de même, dit la blonde enfant, c'est pas ta faute, si on t'a élevée comme ça.

Et pour distraire Sylvie, toute pensive, Thérèse se mit à cueillir des fleurs, puis revint auprès de sa jeune amie.

— Tiens, dit-elle, tu vas m'aider à tresser des couronnes, ça ne te fatiguera pas les mains, et ça te portera bonheur.

— Ah!... vraiment?...

— Oui, car ces couronnes, je les déposerai tantôt aux pieds de la bonne Dame des Champs, et je prierai pour toi.

— Merci, merci, Thérèse, dit Sylvie émue, embrassant la jeune paysanne et la quittant quand les couronnes furent tressées.

— Au revoir, Sylvie, à demain, lui cria Thérèse, qui resta à tricoter, pendant que son amie s'éloignait à pas lents et toute rêveuse.

Les enfants se liaient ainsi davantage chaque jour, et mille imperceptibles nuances faisaient gagner Sylvie dans la société de sa compagne, sans que celle-ci y perdît rien de son cœur droit et simple, de son naturel adorable. Il n'en était pas de même des parents. Plusieurs fois, Mergel avait été chez Séverin pour lui demander des conseils, à l'endroit du jardinage, sur la culture de telle plante, telle fleur ou tel légume ; Séverin avait répondu peu courtoisement qu'il n'était point maître d'école ni de jardinage, et que chacun devait garder pour soi son savoir et ses champs. Suzette avait même poussé l'impertinence jusqu'à lui dire que chacun devait rester chez soi ; Mergel, blessé, avait fini par répondre :

— Oui, chacun chez soi, et tout en ira mieux.

Puis, il avait bien juré de ne plus franchir le seuil inhospitalier de Séverin, et depuis un long temps, déjà, les choses s'en allaient ainsi, non pas sans que madame Séverin ne grondât souvent sa fille d'être presque chaque jour avec une petite vachère, avec laquelle elle contracterait des habitudes grossières; mais Sylvie s'écriait :

— Elle est si bonne, et je l'aime tant!

Cette phrase appaisait alors Suzette, qui ne voulait point affliger sa fille, trop attristée lorsqu'une journée de pluie l'avait empêchée de voir Thérèse.

Cette paix apparente fut bientôt troublée par un incident léger, mais qui prit un caractère grave et sérieux.

Un matin, comme Thérèse traversait le champ de Séverin, pour aller faire sa prière et déposer son offrande parfumée aux pieds de la bienheureuse Notre-Dame des Champs, elle se sentit brusquement saisie par le bras.

— Où allez-vous donc ainsi, petite vagabonde, s'écria rudement Séverin?

— Je vais faire ma prière, Monsieur, dit Thérèse, déjà tremblante.

— Eh bien! vous irez faire votre prière ailleurs, car voilà trop longtemps que vous saccagez tous mes épis de bled en passant ainsi par mon champ tous les jours. Ça ne durera pas, je vous le promets!

— Oh! Monsieur, reprit Thérèse en pleurs, je vous assure que je marche si légèrement que les épis se courbent à peine. Je vous en supplie, laissez-moi porter à la Vierge sa couronne qu'elle attend.

— Petite drôlesse, vous osez me répondre, et vous moquer de moi! Voyez-vous, voyez-vous madame la Vierge, qui attend une vachère!... Allez, allez! la Vierge se soucie fort peu de vous, de vos prières et de vos guirlandes; allez porter tout ce fatras ailleurs; encore une fois, je vous défends de mettre jamais le bout du pied dans mon champ.

Thérèse sanglotant reprit le chemin de la chaumière, et rentra, baignée de larmes, avec ses couronnes à la main. Lorsqu'elle eut raconté à son père et à sa mère ce qui venait de lui arriver :

— Là, ne te l'avais-je pas dit, François, que ces gens-là nous feraient de la peine?... dit Marthe, en essuyant les yeux de sa fille.

— T'as raison, femme, dit François tout consterné.

—Pour quatre grains de bled, peut-être, dont ça lui fera tort, reprit Marthe, vilain loup-garou, avoir osé brutaliser cette pauvre enfant! Mais ça ne lui portera pas bonheur, vois-tu bien, je te le prédis encore, notre homme!

— Console-toi, ma Thérèse, va, tout ça ne sera rien, et tout ira pour le mieux, dit François, après avoir réfléchi.

— Oui, pour le mieux, tu n'as que ça à la bouche, reprit Marthe; oui, ça va drôlement pour le mieux!...

— Papa, et mes couronnes, à qui les donnerai-je, s'écria ingénument Thérèse?

— Demain, demain! mon enfant, je ne vous en dis pas plus long, et François sortit.

Il alla tout droit chez le curé lui faire le récit de l'évènement qui venait d'avoir lieu, et solliciter la permission pour qu'on changeât la statue de place, et qu'on l'ôtât du champ de Séverin pour la mettre dans son champ à lui.

Le curé, touché des pieux sentiments de Mergel, alla avec lui chez le maire de la commune, et ces deux autorités réunies décidèrent qu'en effet la Notre-Dame des Champs serait transportée dans la propriété de François. Celui-ci, au comble de la joie, s'écria :

— Pour moi je n'empêcherai personne de venir prier la sainte Vierge, et sa grâce me rendra au centuple, en me bénissant, ainsi que ma famille, les épis de blé que fouleront ceux qui viendront l'adorer.

Le curé donc, et le maire allèrent chez Séverin pour le prévenir du changement qui allait s'effectuer; celui-ci furieux fit de vaines objections. Tous les ouvriers du côté de Mergel s'empressèrent de lui venir en aide, et le lendemain déjà la statue, entourée d'une nouvelle niche, fut transportée dans le champ de François. Le curé, suivi des fidèles, vint bénir cette inauguration, et Thérèse, tout heureuse, put aller prier et porter ses couronnes sans que rien vînt désormais la troubler.

III.

UN ORAGE.

Des années s'étaient écoulées depuis la translation de la statue de la Notre-Dame des Champs, et, bien des hivers ayant, avec leurs bises glaciales, soufflé la neige et la pluie, et l'ayant endommagée, François peignit de nouveau la Sainte-Vierge, qui apparut rayonnante de fraîcheur avec les beaux jours du printemps et les premières fleurs que Thérèse vint lui offrir.

Thérèse avait grandi, c'était une belle jeune fille, mais toujours pieuse et modeste. Sylvie s'était mariée au loin : donc la jeune paysanne vivait au sein de sa famille comme un lys abrité par des arbres protecteurs.

Suzette devenue languissante, puis malade, reprochait sans cesse à son mari ce qui avait fait changer la statue de place.

— Hélas! disait-elle, la Vierge, depuis qu'elle nous a quittés, a emporté avec elle ma santé et notre bonheur!

Suzette était devenue superstitieuse et dévote. Il y a des âmes qui ont besoin de passer au creuset de la maladie et du malheur, pour songer à Dieu et s'en rapprocher.

Séverin répondait peu ou mal, car sa conscience lui reprochait ce qu'il avait fait, et la paix intérieure de ce ménage était troublée à jamais; les épis de blé croissaient touffus dans son champ qu'un pied étranger ne venait plus fouler; ses granges se remplissaient, ses bestiaux s'engraissaient, sa fortune s'augmentait: pourtant, il n'était pas heureux.

— Mon Dieu, dit un jour Marthe à François, vois-tu là-bas comme le ciel devient noir, il va y avoir un fameux orage, et notre Thérèse qui est allée à la ville pour vendre nos fruits! Pourvu qu'il ne lui arrive rien!

— L'orage va peut-être couler, femme, ne te tourmente pas.

— Seigneur, Seigneur, quel éclair s'écria de nouveau Marthe, en se signant !

— Ma foi, v'là l'orage en pluie, il n'y a pas à reculer là devant, femme. Je vas fermer les volets. Ici, ici, donc Ravode, faut pas hurler commeça, c'est pas ça qui va appaiser l'ouragan.

— Bienheureuse Notre-Dame des Champs, sauvez, protégez ma fille, dit encore Marthe en s'agenouillant.

— Si on ne dirait pas que notre chien est enragé à hurler ainsi, répétait Mergel. Tiens, v'là la clé des champs, cours, cours donc, puisque t'as le diable au corps.

Et Ravode, impatient, s'élança hors de la chaumière, malgré la pluie qui tombait à torrents.

— Je gage qu'il va à la rencontre de notre enfant, reprit Marthe, essuyant ses yeux avec son tablier de toile des Indes rouge.

— Ça se pourrait bien, femme, le bon Dieu aidant, Ravode va nous ramener Thérèse : allons, ne pleure plus, ça me fend le cœur.

L'orage allait toujours croissant, mais un effrayant orage! il mugissait dans les airs, comme si la trompette du jugement dernier eût appelé les vivants et les morts dans la vallée de Josaphat, et l'âme, oppressée, se repliait en soi-même, comme pour y fouiller dans sa conscience au moment de paraître devant l'Éternel. Un éclair ensanglanté vint sillonner le ciel comme un serpent de flamme, et le coup de tonnerre qui le suivit parut avoir ébranlé la terre jusque dans ses entrailles.

Mergel posa sur son lit Marthe qui s'était évanouie, puis, lorsqu'elle eut repris ses sens, il partit à la recherche de sa fille, car, à lui aussi l'inquiétude brisait le cœur.

Le ciel commençait à s'éclaircir, et la pluie tombait avec moins de violence. Mergel, s'appuyant sur un gros bâton ferré pour ne pas glisser, allait presque à l'aventure, espérant et craignant tout à la fois.

Soudain un aboiement, bien connu, lui fit changer de direction ; mais le chemin était si mauvais qu'il avançait bien lentement au gré de son impatience. Un second aboiement de Ravode lui indiqua positivement l'endroit et il arriva, non sans peine, jusqu'à la Notre-Dame ; là, le chien moitié heureux, moitié inquiet léchait le visage et les mains de sa jeune maîtresse, de Thérèse, gisant aux pieds de la Vierge, pâle et comme inanimée.

Quel spectacle pour le pauvre François! Il maîtrisa pourtant son émotion, et s'efforça de réchauffer son enfant glacé ; à force de frictions sur les bras, dans les mains, à force de baisers déposés sur son front, à force de cris du pauvre chien, mais avant tout à force de prières à la sainte Vierge, Thérèse rouvrit les yeux, et s'écria :

— Mon père!

Tous deux ayant remercié notre dame, François prit sa fille dans ses bras, et, suivi de Ravode gambadant tout joyeux, prit la route de son habitation. Marthe, qui avait entendu le chien était sur sa porte, et du plus loin que Mergel aperçut sa femme, il lui dit :

— Sauvée! sauvée.

La pauvre mère n'avait point assez d'yeux pour contempler son enfant qui lui était rendue si miraculeusement : elle pleurait, elle riait, elle couvrait sa fille de baisers ; on avait allumé un grand feu de sarment qui réjouissait en pétillant, puis chauffait les vêtements et les membres mouillés de François et de Thérèse. Ravode se blottit dans un coin de l'âtre pour sécher sa fourrure noire.

Le lendemain, tandis que François et sa femme allaient rendre des actions de grâce à la Notre-Dame des Champs qui avait conservé la vie à leur enfant, tandis que Thérèse, agenouillée, priait entre eux deux, la désolation était dans la maison de Séverin, l'orage semblait s'être appesanti sur toutes ses propriétés. Les blés, coupés par la grêle, jonchaient la terre ; les arbres déracinés étaient épars ; les bestiaux effrayés s'étaient enfuis, le tonnerre était tombé sur la grange, et Suzette était morte de l'effroi qui avait augmenté la gravité de son mal.

La main de Dieu était là.

— Voyez, disait-on partout dans les environs, Séverin est bien puni, lui qui ne voulait pas qu'on allât adorer la Vierge, de peur de fouler son champ. François est en revanche bien récompensé, lui qui a été si heureux de donner asile à la bonne Dame des Champs : elle lui a sauvé sa fille.

Séverin, dont la maison même avait été brûlée, fut trop heureux d'accepter l'hospitalité que lui offrit Mergel, et, bien changé par ce terrible événement, il allait prier aux pieds de cette même Vierge pour le repos de l'âme de sa femme. Thérèse épousa le fils du maire, et vécut longtemps heureuse et bénie par la Notre-Dame des Champs, elle et ses enfants auxquels elle enseigna à prier ; cette pieuse habitude s'est conservée dans la famille de génération en génération. La statue est toujours là, et ses miracles passés lui attirent toujours des fidèles.

HELLEN SPARRE.

L'ARBRE DE MAI.

Il y a environ deux mois, entraînés par nos affaires dans une jolie petite commune du département de la Sarthe, nous vîmes, sans en avoir cherché le spectacle, abattre un arbre de la liberté. L'ordre en était arrivé de Paris à la Préfecture, de la Préfecture à la commune, et il s'exécutait de la meilleure grâce du monde et sans la moindre réclamation, de même qu'il y a deux ans, et sur une impulsion partie aussi de Paris, il avait été planté en grande pompe. On était venu du Mans annoncer l'avènement de la République aux tranquilles habitants de la petite commune en question, on leur avait persuadé qu'il leur fallait avoir un arbre de la liberté, et sans trop savoir à quoi cela pourrait leur servir, ils s'étaient décidés à en planter un; c'était du reste un motif de réjouissances, et les occasions en sont trop rares pour qu'on les laisse échapper. Les femmes devaient mettre leurs plus beaux atours, les hommes boire quelques pots de cidre de plus, tout le monde fut d'accord, l'arbre était nécessaire, il fut posé ! Le soir les jeunes filles et les jeunes garçons dansèrent autour de ce signe libérateur, contre lequel s'était appuyé le ménétrier du village, tandis que les gens raisonnables, les sages, laissaient leur sagesse et leur raison au fond de leurs verres, pour avoir bu trop de cidre, boisson du pays qui enivre aussi bien que notre vin bleu des barrières.

Pendant quelques jours on s'occupa du nouvel arbre, puis chacun retourna à son champ, à ses travaux, et on cessa d'en parler avant même que les fleurs dont on l'avait paré fussent fanées: tout fut dit, on n'y pensa plus. Aussi, quand l'ordre arriva de l'abattre, ce fut, comme nous l'avons rapporté, sans la moindre émotion que l'on se mit en devoir d'obéir. C'était, à la vérité, un tout vilain échalas, qui, placé au beau milieu de la place, gênait pour tourner les charrettes, disaient les pères, et prenait au moins la place de deux danseurs, disaient les filles... Donc l'arbre était condamné à l'avance. Les hommes assis, les jambes pendantes, sur le petit mur qui entoure le cimetière, regardaient en fumant leur pipe avec insouciance; les femmes allaient et venaient, comme à l'ordinaire ; les enfants, qui ne sont jamais plus heureux que quand il s'agit d'un mouvement quelconque, battaient des mains en chantant, et les pauvres calculaient le nombre de bûches qui reviendraient à chacun d'eux. L'arbre tomba.

Mais lorsque les gens envoyés de la Préfecture allaient se retirer, l'un d'eux avisa dans un coin de la place, un arbre grand, très fort quoi qu'un peu tordu, autour duquel se trouvaient attachés plusieurs bouquets de rares fleurs de l'hiver, et qui portait sur sa branche la plus apparente une superbe couronne d'immortelles... Et celui-ci, dit l'homme, ne faut-il pas aussi l'abattre ?... Mais à peine eut-il prononcé ces mots que la scène changea : les hommes, ôtant leur pipe de la bouche, accoururent précipitamment en criant : Ah ! mais non ! ah ! mais non ! Ne touchez pas à celui-là. Les femmes levèrent les mains au ciel, en répétant Jésus, Maria !... tandis que les vieillards paraissaient consternés, et que les petits enfants effrayés, se pressaient contre leurs mères, se demandant quel malheur allait arriver pour qu'on osât toucher à leur arbre.

N'approchez pas, dirent les hommes avec résolution ; coupez tous les arbres que vous voulez, mais ne touchez pas à celui-ci !... — N'est-ce pas un arbre de liberté, demanda l'envoyé ? — Allons donc,... un arbre de liberté ?... c'est notre Mai !... — Mais pourquoi ces fleurs, cette couronne ?... — Pourquoi ?... c'te bêtise? parce qu'il y a un an que Suzanne est morte... et que la pauvre chère femme mérite bien cela après tout... et que nous pouvons bien lui témoigner nos regrets !... pour qu'elle pense à nous là-haut. — Tout cela n'était pas très clair ; mais M. le Maire s'approcha, il expliqua aux envoyés ce dont il s'agissait; ceux-ci parurent satisfaits, et se retirèrent. Mais, moi, je ne l'étais pas, et à toutes mes questions je ne recevais pour réponse que ces mots : C'est notre mai, l'arbre de Suzanne, vous savez bien !... — Je ne savais rien du tout... Tiens, au fait, dit une vieille femme, vous n'êtes pas du pays, vous ne connaissez

pas Suzanne, mais demandez à Germain, il a vu planter l'arbre, il vous dira pourquoi nous y tenons tant.

Je me rendis chez Germain, c'était un pauvre vieillard, plus que nonagénaire et qui habitait à l'autre bout du village. Comme il était presque infirme, il n'avait point assisté à la petite scène qui avait menacé l'arbre de mai, mais quelques commères étaient venues la lui raconter, et il paraissait fort ému. Aussi fut-il heureux de pouvoir décharger son pauvre cœur, en me racontant l'histoire de cet arbre vénéré ! Car on éprouve toujours une sorte de bonheur à voir les étrangers s'intéresser à ce qui nous préoccupe vivement.

« Autrefois, dit Germain, nous avions l'habitude le jour du 1er mai, de planter un arbre orné de rubans et de fleurs devant la porte de la jeune fille du village la plus jolie et la plus sage, elle était ainsi proclamée reine de mai, et elle gardait son titre et sa souveraineté pendant toute l'année. C'était donc avec bien de l'émotion que chaque jeune fille le matin du 1er mai mettait la tête à la fenêtre de sa chambrette, pour voir si elle n'était pas elle-même l'heureuse élue, car le choix fait par les garçons du village restait secret jusqu'au jour désigné. Au moment où la jeune fille choisie par nous se montrait sur le seuil de sa demeure, nous la saluions de nos acclamations et d'une décharge de mousqueterie ; puis nous la conduisions à l'Église, où une grand'messe était chantée ; ensuite commençaient les fêtes et les jeux. Ce jour tout le monde portait, les garçons à leur boutonnière, les jeunes filles à leur coiffure, quelques feuilles de verdure : celui ou celle qui était rencontré sans ce signe de joie et de ralliement, était condamné à une amende, et de là vient, je pense, cette locution, *je vous prends sans vert..*

« Nous étions en 1780, il y a soixante-dix ans de cela, et je me le rappelle comme si c'était hier. Nous étions réunis pour nommer notre reine, mais le choix était fort embarrassant, car il se balançait sur deux jeunes filles qui semblaient le mériter également.

« Antoinette était, sans contredit, la plus belle fille du village : la grâce de son esprit, et son aimable enjoûment, en faisaient la reine de nos fêtes, sans qu'elle en eût encore le titre. Mais Suzanne était si gracieuse et si douce, qu'il n'était pas un de nous, pas un habitant du village qui n'eût à citer quelque trait de la bonté de son cœur : elle était moins belle, moins attrayante qu'Antoinette ; mais ses grands yeux bleus étaient si caressants, si expressifs ; ils étaient le pur miroir d'une si belle âme !... La joie, le plaisir nous réunissaient autour d'Antoinette ; mais, tous, nous chérissions Suzanne comme une sœur !... Le choix était donc bien difficile, et d'autant plus que les deux charmantes filles étaient amies intimes, inséparables, et qu'exclure une d'elles était causer une peine réelle à celle qui serait nommée... Comment faire ?... Il n'y a qu'un moyen, s'écria l'un de nous, nommons-les toutes les deux !..— Deux reines ! mais cela ne s'était jamais vu ; cela ne se pouvait pas !.. — Allons donc, qu'importe, la fête n'en sera que plus charmante... La double royauté fut décidée ; mais une autre difficulté se présenta : nous n'avions qu'un arbre de Mai... à qui l'offrir ? nos deux reines y avaient droit également. Le fils d'un gros jardinier-pépiniériste leva la difficulté en offrant un arbre du jardin de son père. Cette proposition fut acceptée, et le lendemain nous eûmes deux reines pour présider nos jeux... La fête fut complète.

« Mais ici je dois vous faire une observation bien importante, puisque ce simple fait eut la plus grande influence sur la vie des deux jeunes filles. Le premier arbre de Mai, orné de fleurs, de rubans, avait été déposé devant la porte d'Antoinette ; mais il nous avait été impossible d'orner de même le second, que nous avions enlevé du jardin de notre camarade ; il fut donc planté devant la petite cabane de Suzanne, dont la mère habitait à l'angle de la place de l'Église ; un simple bouquet de pâquerettes et de violiers fut son seul ornement ; mais c'était un pommier de la plus belle espèce ; avec un peu de peines, il pourrait reprendre racine, et récompenser, par ses fruits, les soins que l'on aurait de lui. C'était donc presque un cadeau véritable que nous faisions à Suzanne, dont la mère était fort pauvre. Ces deux arbres, du reste, étaient les frappants symboles du caractère et du genre de beauté de nos deux jeunes reines. Quelqu'un en fit la remarque, et, d'un côté, ce fut un grand malheur. On n'a jamais tort de dire à une jeune fille qu'elle est bonne, mais il y a souvent bien du danger à lui dire qu'elle est jolie.

« Antoinette en fut la preuve. Ainsi que Suzanne, elle avait à peine quinze ans lorsqu'elle fut nommée reine de Mai ; mais, dès ce jour, la vanité entra dans son cœur : elle ne songea plus qu'à la danse et aux plaisirs, elle abandonna ses travaux ordinaires, négligea ses devoirs. Sa constante occupation devint le soin de sa parure, son plus grand désir fut de s'entendre dire qu'elle était belle, et, comme il ne manque jamais de flatteurs à qui veut en avoir,

elle fut entourée d'une sorte de cour, et sa royauté subsistait encore longtemps après que Suzanne avait oublié la sienne. La simple et modeste fille était retournée, dès le lendemain du 1er mai, à ses petits devoirs journaliers : elle se montra ce qu'elle était avant ce moment-là, douce et obligeante ; tandis qu'Antoinette fut plus séduisante, plus coquette que jamais : aussi conserva-t-elle le titre de reine. Suzanne, elle, ne fut plus que Suzanne. De petites rivalités, des jalousies s'agitèrent autour de la beauté d'Antoinette ; l'arbre de Mai fut souvent couvert de fleurs nouvelles que les garçons y déposaient à l'envi l'un de l'autre. Le bon Dieu, seul, se chargea de couvrir de fruits l'arbre de Suzanne ; et l'arbre béni prospérait à faire plaisir, Suzanne le soignait de tout cœur : c'était un pommier de calvilles d'hiver. La jeune fille en alla vendre à la ville les fruits dont le produit répandit un peu d'aisance dans son modeste ménage.

« Plusieurs années se passèrent ainsi ; d'autres Mais furent offerts à d'autres jeunes filles ; mais Antoinette n'en resta pas moins la reine véritable. Puis, les événements politiques se succédèrent, les guerres maritimes, la proclamation de l'indépendance Américaine, etc. Une sourde rumeur commençait à agiter le peuple français ; les garçons s'occupaient un peu moins de leurs plaisirs, un peu plus des affaires du pays, et l'usage de fêtes du 1er mai, tomba en désuétude ; bientôt les enfants et les vieillards seuls y pensèrent. Il arriva, vers ce temps-là, que le fiancé d'Antoinette et celui de Suzanne partirent pour l'armée.

« Antoinette parla beaucoup de la joie qu'elle aurait si son prétendu revenait officier !.. Combien elle serait fière de se promener à son bras dans les rues du village !.. Suzanne promit au sien de l'attendre, dût-il rester absent aussi longtemps que fleurirait son beau pommier, sur lequel, chaque année, le bon Dieu envoyait en bénédiction, une pluie de fleurs et de fruits. Elle lui recommanda de faire son devoir en honnête homme, d'être un bon citoyen et un brave soldat.

« Les deux jeunes gens partirent, et après eux, bien d'autres suivirent !.. Le village devint triste : plus de fêtes, plus de danses !.. Antoinette s'ennuyait, et elle était pensive : à quoi lui servait sa beauté, il n'y avait plus personne pour l'admirer ?.. Suzanne travaillait toujours ; elle était toujours douce, calme, souriante. Bien loin que le village lui parût désert, ses occupations à elle, semblaient doublées, car elle avait à consoler désormais les sœurs dont les frères étaient absents, à venir en aide à de pauvres mères que le chagrin et la maladie rendaient infirmes depuis le départ de leurs enfants ; aussi, chacun bénissait la bonne Suzanne, lorsqu'on pensait à peine à sa belle compagne.

« Que vous dirai-je, enfin ?.. Un jour il passa par le pays quelques notables que le roi Louis XVI convoquait en Assemblée ; ils avaient une suite nombreuse : tout ce luxe, ce bruit, tous les beaux récits qu'elle entendit faire, tournèrent la tête à Antoinette ; elle ne rêvait plus que Paris... Une riche dame des environs lui ayant offert de l'emmener comme femme de chambre, elle partit, presque malgré sa mère, et malgré tout ce que Suzanne pût lui dire pour l'engager à rester.

« La bonne fille eût alors une tâche bien difficile, ce fut celle de consoler la mère de son amie ; elle se montra si dévouée et si bonne que la pauvre femme ne l'appelait plus que sa *vraie fille*, s'efforçant d'oublier qu'elle en eût une autre !... Pourquoi, pauvre mère, ne put-elle pas l'oublier tout-à-fait... Mais, hélas ! bien des années se passèrent, et un jour un soldat en revenant au village, apprit qu'il avait vu Antoinette à Paris, et qu'elle était devenue si belle, si belle, qu'elle avait été choisie pour représenter, dans une fête, la *déesse de la Raison* !... A cette nouvelle, la malheureuse mère qui était une digne et pieuse femme, tomba à genoux, en pleurant, pour prier Dieu ! Et elle pleura si longtemps que quand elle se releva elle était aveugle !... Aussi ne put-elle pas, à quelques mois de là, reconnaître la femme pâle et flétrie, qui, à genoux sur le seuil de la cabane, lui tendait les bras sans oser avancer !... Mais Suzanne la reconnut bien, elle courut à elle, la releva, l'encouraga... et, à force de prières, obtint sa grâce auprès de sa mère.

« Antoinette sut alors tout ce que son amie avait fait pour la pauvre infirme : elle l'avait prise auprès d'elle, et la nourrissait ainsi que ses parents, à elle-même, de son travail et du produit de son beau pommier béni !... Mais elle était bien changée, elle aussi, la pauvre Suzanne, et une tristesse réfléchie avait pris la place de son insouciante gaîté d'autrefois. Elle gémissait et tremblait pour elle-même en voyant tous les malheurs que causent les guerres et les révolutions, en comptant autour d'elle tous les enfants sans pères, toutes les mères sans enfants ; son fiancé n'était pas revenu, elle ignorait son sort, et quoiqu'elle eût été demandée plusieurs fois en mariage, elle refusa toujours, bien décidée, si son fiancé ne revenait pas, à

ne jamais se marier et à consacrer sa vie au soulagement des malheureux.

«Hélas! il ne devait pas revenir!... Nous étions partis bien nombreux du village, et à bien peu d'entre nous était réservé le bonheur de revoir le sol natal. Après des années de guerres et de souffrances, plusieurs revinrent au pays, j'étais du nombre. Après la guerre d'Italie, nous étions envoyés en garnison dans l'ouest, pour nous reposer de nos fatigues, et nous avions obtenu un congé de quelques jours pour venir consoler nos familles et en affliger d'autres, mon Dieu! qui ne devaient point retrouver leurs enfants parmi nous!... Nous étions commandés par un brave officier, que nous aimions tous et qui était comme nous un enfant du pays, c'était, ah! je me le rappelle bien, ce bon et brave Claude, c'était le prétendu d'Antoinette!.. Une chose nous frappait, c'est qu'il ne nous parlait jamais ni d'elle ni du pays. Un jour que l'un de nous avait essayé de lui en dire un mot, Claude avait brusquement tourné le dos, était parti sans rien répondre, et quand il était revenu, nous avions bien vu à ses yeux rouges qu'il avait beaucoup pleuré... Depuis ce moment, nul de nous n'osa lui en parler, nous pressentions bien quelque malheur, mais lequel!... Hélas, nous étions partis depuis si longtemps!... qu'à coup sûr chacun de nous aurait quelqu'un à regretter.

«Cependant à mesure que nous approchions du pays, le bonheur de revoir les lieux où nous avions passé notre enfance, de retrouver, à défaut de nos parents, nos chères prairies, nos bois, nos rivières, ces muets témoins de nos joies passées, nous rendaient le chemin plus facile et plus doux. Nous oubliions nos préoccupations dans le bonheur du retour. Claude seul était de plus en plus triste... Enfin, nous arrivâmes... Chacun courut revoir les siens ou pleurer auprès de son foyer désert... Mais Claude avait une sainte et pénible mission à accomplir; il se rendit auprès de Suzanne. Comme il était très pâle et paraissait fort ému, je ne voulus pas le quitter, et je le suivis, m'étonnant qu'il ne parlât point d'Antoinette, et me demandant avec effroi ce qu'elle était devenue.

«Lorsque nous entrâmes chez Suzanne, qui était alors penchée auprès du lit de sa mère mourante, une femme assise au coin de la cheminée se leva en tressaillant. Je la regardai et je reconnus Antoinette, mais qu'elle était changée, mon Dieu!... Claude la reconnut aussi. Il fit un pas en arrière comme pour se retirer, et fut pris d'un tressaillement nerveux; mais, enfin, il fit un effort sur lui-même, traversa la chambre, et en passant devant Antoinette, il détourna la tête!... Il posa dans la main tremblante que lui tendait Suzanne, une petite croix d'or qu'elle avait donnée à son fiancé au moment où il était parti... puis serrant dans les siennes, cette pauvre main glacée... «Je viens, dit-il, remplir auprès de vous, ma pauvre et chère Suzanne, le triste devoir dont m'a chargé un ami mourant. — Va, m'a-t-il dit, trouver ma bien-aimée Suzanne, dis-lui que je lui rends sa foi et que je meurs en l'aimant et en la bénissant comme tous les bons cœurs l'aiment et la chérissent... Suzanne sanglotait. Oh! pleurez-le, priez pour lui, continua Claude d'un accent pénétré, pieuse et sainte fille!... Heureux ceux qui sont morts, et qui ont le droit d'être pleurés par vous!... » Il s'éloigna sans jeter un coup d'œil autour de lui, et traversa la place sans chercher à reconnaître aucun des visages qui se pressaient pour admirer son bel uniforme. Il entra au cimetière, s'agenouilla quelques instants sur la tombe de sa mère... Puis il se releva: «Rien ne me retient plus ici, dit-il; vous viendrez me rejoindre au Mans. » C'est là qu'en effet nous le retrouvâmes à la fin de nos jours de congé.

«On se reposait peu de temps alors, nous reprîmes bientôt notre service. Claude, qui se battait partout en désespéré, obtint un avancement rapide. A Wagram, il tomba devant moi sans proférer une plainte.

Longtemps après je revins au village... et là j'appris ce que le pauvre homme avait souffert, car il s'était trouvé à Paris lors de la *fête de la Raison!...* Je retrouvai Suzanne toujours douce et calme, toujours belle de cette beauté que donne une bonne conscience... Elle avait dignement accompli son vœu et s'était dévouée au soulagement des malheureux. Peu après notre visite, Antoinette était morte de honte et de désespoir entre ses bras.

«La maison de Suzanne était devenue une sorte de refuge pour toutes les misères... les malades, les pauvres, les orphelins y étaient les bienvenus: c'était leur maison, leur bien. La courageuse femme les soignait, les nourrissait, les consolait... Pas un malheureux ne s'adressait à elle qu'il ne vît sa peine soulagée. Son activité, sa patience, son courage augmentaient ses faibles moyens, et l'on s'étonne encore du bien qu'elle pouvait faire, avec le produit de son pommier et de son maigre jardin... Sa maison se nommait la maison bénie, et lorsque quelqu'un de ceux qu'elle avait soulagés, cherchait à la remercier. « Vous ne me

devez rien, disait-elle en souriant doucement : il est juste que je rende aux enfants ce que les pères m'ont donné... N'est-ce pas eux qui m'ont nommée reine de Mai!... Ah! il y a bien longtemps, ajoutait-elle en riant...

« Hélas, il y avait 70 ans, et elle, la sainte femme, comptait 85 ans de vertus, lorsque Dieu l'a rappelée à lui; en mourant, elle a légué son pommier aux pauvres de la commune!...

« Comprenez-vous, Madame, pourquoi nous tenons autant à notre arbre béni!... »

LOUISE BOYELDIEU D'AUVIGNY.

POÉSIE.

—

A MA FILLE.

Ecoutez bien, petite fille !
Mon petit doigt me contait ce matin
Que plus n'étiez douce et gentille
Et toujours faisiez le lutin.
Il racontait encor, ce petit doigt malin,
(Je ne sais si je dois le dire)
Qu'au lieu de bien apprendre à lire,
Vous couriez après Ratolin.

Prenez garde , petite fille !
Votre chat gentiment sautille ,
Et par son *ron-ron* sait charmer ;
Son hermine est douce au toucher,
Mais elle recouvre une pate
En apparence délicate,
Et qui déchire en caressant...

Méfiez-vous, ma chère enfant ! !

Les livres sont tout le contraire :
Pour l'enfance c'est un mystère
Qui rebute au premier abord.
L'A, B, C, vrai Croquemitaine,
Nuit et jour, durant la semaine,
Vous tourmente comme un remords,
Puis on finit par assembler ses lettres,
On ose regarder ses maîtres,
On veut savoir... on étudie encor,
Et l'on découvre un beau trésor.

Voilà le vrai, petite fille !

Membre de la grande famille,
Vous lui devez votre tribut ;
Marchez directement au but :
Le travail seul peut y conduire...
Entendez l'abeille vous dire,
Dans son léger bourdonnement :
Venez avec moi, belle enfant !
Nous partirons au lever de l'aurore
Pour butiner sur chaque fleur ;
Le soir, nous reviendrons encore
Leur dérober quelque faveur.
Chacun doit ici-bas remplir son alvéole.
Courte est la saison des zéphirs ;
Utilisons tous nos loisirs,
Craignons l'aquilon qui désole !
Qui sait... demain ce froid enfant d'Eole
Peut-être, hélas ! viendra nous engourdir ;
Un peu de miel alors console.
Enfants, songez à l'avenir !

SAINT-REMY CAMBOULAS.

MÉDECINE DES ENFANTS.

De l'égarement de la vue et du clignement de la paupière. — Quelques enfants naissent avec la vue égarée et la paupière clignotante, mais le plus souvent ces difformités tiennent à quelque accident tel que les convulsions; peut être ne doit-on en accuser que la négligence des parents ou des nourrices? on a quelque fois, surtout dans les villes, l'habitude de transporter les enfants au spectacle, dans les promenades publiques, en un mot dans les lieux où les objets sont trop éclairés ou se meuvent avec trop de vitesse pour être fixés. On croit aussi vulgairement que l'enfant qui ne regarde pas le fond du verre en buvant peut avoir les yeux égarés.

Quelle que soit la cause de ces vices ou imperfections de la vue, il faut l'éviter ou la combattre dès qu'on la connaît. N'exposez donc pas l'enfant qui est naturellement sensible et irritable à une trop vive lumière, surtout quand il s'éveille. Ne le laissez jamais longtemps en face d'objets qu'il ne peut voir distinctement. Si la vue est déjà égarée et la paupière clignotante, tâchez de redresser l'une et de fixer l'autre en lui présentant des tableaux ou des images qui piquent sa curiosité ou captivent son attention.

Du coryza des enfants. — Cette affection est connue du vulgaire sous le nom *d'enchifrènement* ou *de rhume de cerveau.* Les enfants y sont naturellement très-disposés à cause de la prédominance du système muqueux et de la sensibilité qui leur est propre. On l'observe pour l'ordinaire pendant l'automne, l'hiver et le printemps, saisons où la température de l'air est la plus variable, et où règnent les épidémies catarrhales. Le refroidissement subit de tout le côrps ou des pieds seulement, surtout de la tète, en est la cause la plus fréquente.

On conçoit donc l'imprudence que commettent les parents et les nourrices qui couchent les enfants dans des appartements trop froids, et qui les y transportent brusquement après les avoir réchauffés auprès du feu. C'est encore une grande faute contre les règles de l'hygiène de plonger ces êtres délicats dans des bains très-froids, sous prétexte de les fortifier; de les couvrir de langes et de vêtements trop légers dans des temps rigoureux; de les étendre ou de les faire marcher nu-pieds sur un sol humide; de leur couper les cheveux avant le retour des grandes chaleurs. En général tout ce qui supprime promptement la transpiration insensible nuit aux adultes même les plus robustes: à plus forte raison, le bas âge doit-il en ressentir les dangereux effets; le meilleur moyen de le préserver des maladies qui résultent du changement de température, est de l'accoutumer insensiblement à l'air libre.

Le coryza s'annonce ordinairement par la sècheresse des narines; l'odorat se perd; la tête devient lourde et quelque fois très-douloureuse; les sinus frontaux

semblent être bouchés; on y sent du prurit; les yeux sont rouges et humides; les oreilles sifflent et bourdonnent; l'enfant nasille et éternue plus ou moins fréquemment; il est sans appétit. Ensuite la sécrétion du mucus nasal se rétablit et devient très-abondante; elle est d'abord humide et visqueuse, puis blanche, opaque, jaunâtre et d'une odeur particulière. La membrane muqueuse des narines passe par divers degrés de rougeur et de gonflement, avant de reprendre sa couleur naturelle.

Lorsque cette espèce de catarrhe est très intense, la fièvre l'accompagne et redouble surtout le soir ou la nuit; il survient alors quelques frissons vagues, et le petit malade est plus accablé que dans le jour; mais tous ces symptômes s'apaisent à mesure que l'écoulement du nez augmente.

Cet état peut se prolonger plus ou moins de temps; il dure rarement au delà de sept jours; quelquefois la marche en est chronique et indéterminée; on l'a vu cesser et reparaître à des périodes régulières. Il peut aussi se compliquer avec différentes espèces de fièvres.

Le coryza ne serait pas très-redoutable si l'expérience n'avait appris que l'irritation inflammable peut se propager des narines jusqu'à la gorge et à la poitrine. Cette maladie, quand elle est légère, se termine par résolution, mais un mauvais traitement peut la faire passer à l'état chronique, et alors il peut en résulter l'ulcération de la membrane muqueuse des fosses nasales, l'ozène et même la carie des os du nez; enfin, la violence de l'inflammation peut être telle qu'elle soit suivie de la gangrène, terminaisons qui sont néanmoins très-rares chez les enfants. Quand le catarrhe nasal est léger et récent, il n'exige que le régime et la chaleur. Les remèdes seraient alors plus nuisibles qu'utiles; mais les symptômes sont-ils portés à un degré excessif, il faut nécessairement les modérer par des boissons délayantes, par des pédiluves tièdes, par l'application de topiques anodins sur le front et la racine du nez, par des vapeurs émollientes dirigées vers les fosses nasales; quelquefois la saignée est indiquée, ainsi que les sangsues derrière les oreilles, surtout lorsque l'enfant est naturellement sanguin. L'éternûment opiniâtre pourrait aussi donner lieu aux maladies de la tête les plus graves, à l'apoplexie, à l'aveuglement; on fait alors renifler les adoucissants et les mucilagineux, tels que l'infusion ou la décoction de guimauve, le lait, l'huile d'amandes douces; et si ces moyens ne suffisent pas, on a recours à la teinture anodine, même à l'odeur de l'opium, dont on fait le même usage.

Cette affection devenue chronique et habituelle exige les plus grandes précautions. Qu'on en recherche d'abord soigneusement la cause avant de l'attaquer, et qu'on ne procède qu'avec beaucoup de lenteur et de réserve pour la détruire; trop de précipitation pourrait déterminer des accidents; on sait que la nature n'aime pas être violentée ni contredite brusquement. On essaie d'abord à l'intérieur quelques remèdes généraux comme les diurétiques, les laxatifs, les sudorifiques, les salivants, pour détourner l'irritation fixée sur les narines. A l'extérieur, les fumigations aromatiques avec la vapeur de l'infusion de fleurs de sureau, de sauge, avec celle de sucre, de succin, d'encens; même les sternutatoires peuvent convenir dans certaines circonstances où il faut donner du ton à

la membrane muqueuse des narines. Mais lorsque tous ces remèdes sont infructueux, il ne reste plus de ressources que dans les émonctoires artificiels, tels que les rubéfiants, les vésicatoires, même le séton à la nuque.

AGRICULTURE.

SESSION DU SEPTIÈME CONGRÈS CENTRAL.

La septième session du Congrès central, composé des notabilités agricoles de chaque département s'est ouverte le 19 mars, au Luxembourg, dans l'ancienne salle des délibérations de la chambre des pairs. Plus de cinq cents membres étaient réunis; on remarquait parmi eux : MM. Tourret et Buffet, anciens ministres de l'agriculture et du commerce, Raudot, Darblay, de Vogué, Hovyn Tranchère, membres de l'assemblée législative; de Tracy, représentant, ancien ministre la marine; Payen, membre de l'Institut; Moll, Emile Bauvais, d'Esterno, etc., etc.

C'est M. Dupin aîné, président de l'Assemblée législative, qui a été nommé président du Congrès central. Les vice-présidents étaient : MM. Darblay, de Vogué, de Kergorlay, de Tracy, Gaulthier de Rumilly et Buffet; les secrétaires : MM. Payen, d'Esterno, Pommier, Barillon, Moll, Louis Leclerc, Emile Bauvais, de Meflet et Robinet.

M. Dupin, en prenant possession du fauteuil, a prononcé un discours à la fois plein d'émotion et d'à-propos, et qui a été couvert d'applaudissements.

« Toutes les questions dont se compose votre ordre du jour, a-t-il dit, toutes les améliorations que vous pouvez désirer de voir se réaliser sont fortement influencées par la situation politique.

« Je le disais l'an dernier au comice agricole d'Angerville : L'agriculture exige, avant tout, un sol ferme, qui ne tremble pas sous les pieds du possesseur. » Car qui voudrait améliorer, s'il n'est pas sûr de conserver! Qui voudrait bâtir si, après avoir payé la main-d'œuvre de sa maison, depuis les fondations jusqu'à la toiture, on érige en doctrine nouvelle que le locataire peut se dispenser de payer le loyer? (Vive approbation.)

« On parle du crédit foncier; et qui voudra prêter si d'autres contestent au capital le droit de produire des fruits, et s'ils menacent le gage dans les mains de celui qui l'offre en garantie?

« Ces doctrines anti-sociales, qui se produisent sous les formes les plus variées et les plus disparates, mais qui toutes aboutissent au même résultat, en excitant le passif contre l'actif, la dette contre la créance, en cherchant à soulever le pauvre contre le riche, le fainéant contre l'homme laborieux, le débauché contre le père de famille économe et rangé; ces doctrines funestes sont le fléau de l'époque actuelle. Elles menacent toutes les existences et toutes les positions, elles refoulent la confiance chaque fois qu'elles se montre prête à reparaître; elles empoisonnent le présent et consternent l'avenir. »

(Ces paroles, prononcés avec accent, impressionnent fortement l'Assemblée. Cette impression réagit sur l'orateur, qui s'en montre vivement ému.)

M. DUPIN. Ce n'est point par faiblesse que je suis ému.

Une voix.—Non! non! nous le savons bien,

c'est par sentiment, par patriotisme. (Vive adhésion.)

M. DUPIN reprend d'une voix affermie :

« Le remède n'est pas seulement dans l'union sincère et durable des grands pouvoirs publics, et dans l'énergie du gouvernement, il est aussi dans l'adhésion courageuse des bons citoyens, dans le concours de tous les bons esprits.

« Il faut que le vrai serve de point de ralliement contre l'erreur; il faut redoubler d'efforts pour éclairer ceux que l'on trompe, et pour ramener le calme et le bon sens dans les imaginations troublées. Vos travaux et vos exemples y contribueront puissamment. (Applaudissements prolongés.) »

Après ce discours, le congrès a ouvert ses travaux.

Voici un aperçu des principales questions examinées et discutées dans le cours de la session.

Morcellement de la propriété. — Peu de questions agricoles offrent un plus grand intérêt. Dans quelques localités de la France, le morcellement de la propriété est pousssé à un point qui prend tous les jours une gravité plus redoutable, et qui, par l'excessif fractionnement de la terre, menace de sérieuses difficultés l'avenir de l'agriculture. Ce n'est plus la *division*, c'est, comme l'a très judicieusement fait observer un membre du congrès, la *pulvérisation* de la propriété.

Un fait avéré est qu'il n'y a pas de bonne culture possible sur un territoire, où le morcellement a dépassé certaines limites. L'application des mêmes méthodes a pour effet d'introduire dans un pays des assolements variés, et par cela même la nécessité pour chaque cultivateur de labourer, de semer, de récolter à des époques différentes, comme aussi d'exiger que chaque agriculteur dispose d'une quantité de terrain en rapport avec la somme de travail qu'il peut développer; autrement il y a gêne pour l'action individuelle, obstacle à la production, et perte inutile d'efforts.

En effet, quand le fractionnement devient excessif, les frais de culture des terrains morcelés perdent toute proportion raisonnable avec la valeur des produits. L'enlèvement des récoltes, le transport des fumiers à la brouette ou par bêtes de somme, le remuement du sol à bras d'homme amènent seuls une grande déperdition de temps, un accroissement ruineux dans les avances de culture, et par conséquent un malaise infiniment regrettable dans la situation du cultivateur.

Pour obvier à ce danger, la commission demandait que le gouvernement ordonnât des études sur les moyens employés dans plusieurs états de l'Europe, afin de remédier aux progrès indéfinis du morcellement. Mais sur les observations de M. Dupin, qui a pris en cette occasion, la parole comme simple membre, la majorité du congrès a décidé que la question du morcellement de la propriété serait retirée de l'ordre du jour, et renvoyée à des temps plus calmes. M. Dupin avait exprimé la crainte que certaines personnes n'y vissent le désir de reconstituer la grande propriété, et les autres, la pensée de faire violence à la liberté individuelle par l'intervention de l'état, en donnant pour motif à cette intervention l'exigence de l'intérêt général.

Mise en valeur des terres incultes. — Il existe en France des espaces considérables que des travaux exécutés avec intelligence porteraient, en peu de temps, à une très grande valeur. Citer le reboisement d'une notable portion du territoire, le dessèchement des marais, les irrigations qui dans le midi de la France surtout produisent des résultats si précieux, notamment sur les bords de la

Durance et dans le delta du Rhône, c'est dire en peu de mots le parti que nous pouvons tirer dans l'intérêt général d'une immense surface de terres encore incultes, et par conséquent inutiles pour la richesse publique ou privée.

Malheureusement, l'esprit d'association est peu développé parmi nous, et l'on ne peut trouver qu'avec une extrême difficulté des capitaux pour les employer à ces utiles entreprises. En conséquence, la commission demandait que le gouvernement encourageât par tous les moyens la mise en valeur des terres incultes susceptibles d'amélioration. Elle citait comme exemple les secours considérables que les gouvernements anglais et belge ont donné dans différentes circonstances, à des travaux de cette nature, au grand avantage de l'Angleterre et de la Belgique; elle s'appuyait, en outre, sur les encouragements importants et multipliés que notre industrie, notre commerce et nos manufactures ont maintes fois reçus de l'état, réclamant avec raison pour l'agriculture un privilége au moins égal.

Il semblait que le simple exposé de ce vœu dût le faire accepter avec enthousiasme par une assemblée agricole; il n'en a rien été pourtant; et ce n'est qu'à la suite d'une discussion très-laborieuse que le congrès a émis le vœu, vœu qui nous semble bien pâle, mis en regard des immenses intérêts qu'il devait avoir pour but de satisfaire :

1° Que le gouvernement encourage la mise en valeur des terres incultes susceptibles d'être cultivées avec avantage. Les terres incultes appartiennent à l'Etat, aux communes et aux particuliers;

2° Que les terres incultes appartenant à l'Etat, toutes les fois qu'elles ne dépendront pas des forêts, soient affermées à longs termes ou aliénées par parcelles ou en totalité, et de préférence aux associations qui voudraient y établir des colonies d'enfants trouvés, de jeunes détenus, et autres institutions philantropiques :

3° Quant à celles qui se trouvent enclavées dans les forêts, qu'elles soient reboisées dans le plus bref délai ;

4° Pour les terres incultes appartenant aux communes, que l'amodiation à long terme soit adoptée de préférence à tout autre mode ;

5° Enfin que le gouvernement encourage la mise en valeur des terres appartenant aux particuliers.

Ce dernier paragraphe surtout est bien vague; et, comme il n'est accompagné d'aucune indication de moyen, nous craignons fort qu'il demeure sans résultat.

Question des forêts. — Nous ne rappellerons pas l'importance que cette question offre au point de vue des intérêts généraux du pays, qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'industrie ou du commerce. Elle touche à l'agriculture, par l'effet que les défrichements ou les reboisements exercent sur la production territoriale; à l'industrie et au commerce, par les conséquences qu'elle entraîne relativement au régime de nos cours d'eau, et à la viabilité fluviale du territoire. Les modifications qui se font sentir dans l'état hygrométrique de l'air, les changements météorologiques qui influent d'une manière si directe sur les récoltes, les inondations qui dévastent les vallées ravagées par les eaux qui se précipitent du sein des montagnes dénudées, sont autant de phénomènes, qui sont dans la plus étroite corrélation avec l'état de nos forêts. On voit par ce peu de mots combien il est essentiel que les mesures appelées à régler cet état soient éclairées, prudentes, énergiques, et prises en parfaite connaissance de cause.

La question avait déjà été débattue, mais non résolue dans le Congrès de 1849.

La pensée qui avait semblé dominer dans le rapport de la commission de cette époque, était une pensée d'interdiction;

en thèse générale, on décidait que les déboisements étaient interdits; la faculté de défrichement étant seulement concédée comme une dérogation au principe commun, et dans certaines circonstances particulières déterminées. En 1850, la pensée de la commission paraît avoir subi une modification; c'est la faculté de défricher qui semble être devenue le principe commun, et l'interdiction qui constitue la dérogation à la règle générale. Cette manière d'envisager la question est plus conforme aux idées que réveille le droit de propriété.

D'après les nouvelles conclusions qui ont été présentées au congrès, la surface du territoire serait partagée en deux grandes portions : 1° celle où la conservation des forêts est d'intérêt général, 2° celle où les défrichements peuvent avoir lieu sans inconvénients pour l'intérêt public. Dans la première, qui serait délimitée par une commission instituée à cet effet, les déboisements seraient l'objet d'une interdiction absolue; dans la sconde, ils seraient soumis à des formalités particulières.

Voici ce vœu émis par le congrès à la suite d'une discussion longue et animée :

1° Que le défrichement des bois, dont l'existence importe à la conservation du sol, reste interdit : que les bois qui rentrent dans cette catégorie soient déterminés par des commissions composées de manière à sauvegarder l'intérêt public et celui des propriétaires;

2° Que, pour les autres bois, la liberté de défrichement puisse être exercée en vertu d'une décision du préfet prise en conseil de préfecture, après une enquête *de commodo et incommodo*, et sur les avis conformes des conseils cantonaux et généraux;

En cas de refus, qu'il soit statué par le ministre des finances, le comité des finances du conseil d'Etat entendu;

3° Que, dans tous les cas, il soit permis au propriétaire qui élève une maison d'habitation dans son bois, de défricher quatre hectares contigus à cette maison, le défrichement total ne pouvant cependant dépasser le vingtième de la propriété boisée;

4° Que la répression des délits dans les bois des particuliers soit reconnue d'ordre public, et exercée directement par le ministère public, sur la remise des procès-verbaux;

5° Que l'administration des forêts cesse d'appartenir aux finances, et rentre dans les attributions du ministère de l'agriculture;

6° Que les forêts de l'Etat soient soumises au paiement des centimes additionnels communaux et départementaux;

7° Que les bois soient placés dans des conditions de protection et d'impôts de toute nature égales à celles des autres biens fonciers.

Tarif des chemins de fer. — Une commission avait été chargée d'étudier le vœu tant de fois émis déjà d'un abaissement des tarifs des chemins de fer, au profit de l'agriculture; elle a fait adopter des conclusions en ces termes :

Que le gouvernement impose aux compagnies de chemins de fer qui s'établiront l'obligation de transporter aux prix les plus bas possibles, les engrais et amendements propres à créer ou augmenter la fertilité du sol; qu'il saisisse la première occasion favorable pour imposer équitablement la même obligation aux chemins de fer déjà établis.

Tarif des chemins de fer. — Une commission avait été chargée d'étudier le vœu tant de fois émis déjà d'un abaissement des tarifs des chemins de fer au profit de l'agriculture; elle a fait adopter des conclusions en ces termes :

Que le gouvernement impose aux compagnies de chemins de fer qui s'établiront l'obligation de transporter au prix les plus bas possibles, les engrais et amendements propres à créer ou augmenter la fertilité du sol; qu'il saisisse la première occasion favorable pour imposer équitablement la même obligation aux chemins de fer déjà établis.

Le même vœu s'applique aux transports par eau. Le congrès désire que le gouvernement mette ses tarifs, sur les lignes dont il dispose, au niveau de ceux

des compagnies particulières, toujours pour le transport des engrais et amendements.

Crédit foncier. — Après un débat très-animé et qui a duré deux jours, le congrès a émis le vœu :

Que la législation fût le plus promptement possible modifiée afin qu'il puisse se créer en France un ou plusieurs établissements de crédit territorial, à condition ;

1° Que dans aucun cas les titres ou lettres de gage n'auraient cours forcé ;

2° Que ces associations seraient surveillées et non dirigées par l'État ;

3° Que les principales bases de ces institutions seraient l'amortissement du capital par annuités et transmissibilité des titres sans frais.

Régime hypothécaire. — Le congrès a émis le vœu :

1° Que le projet de loi sur la réforme hypothécaire fût mis le plus promptement possible en discussion dans l'Assemblée législative ;

2° Q'en attendant la réalisation des vœux précédemment exprimés par le congrès relativement à l'impérieuse nécessité de cette réforme, vœux sur lesquels il insiste de nouveau, la purge, aujourd'hui restreinte au cas de vente d'immeubles, fût non-seulement permise, mais imposée à l'institution avant toute émission de titres sur les immeubles offerts en garantie.

Question de la boucherie. — Cette question était l'une des plus importantes et des plus difficiles à résoudre. En effet, la Normandie et les pays d'élèves demanderont toujours des droits de douanes élevés pour protéger leur industrie ; les consommateurs, de leur côté, réclameront toujours des droits aussi réduits que possible, afin de pouvoir s'alimenter à bas prix.

A la suite d'une délibération très-vive et dans laquelle les opinions les plus opposées se sont successivement produites, le congrès émet le vœu

1° Que le tarif protecteur actuel sur les bestiaux étrangers à la frontière soit maintenu ;

2° Que le commerce de la boucherie soit déclaré libre et réglementé par l'administration ;

3° Que dans tous les cas, si le régime de la liberté est adopté, la caisse de Poissy soit conservée et réglementée, de manière à servir toujours de garantie aux producteurs ; et que des caisses analogues soient créées dans les différents centres de consommation ;

4° Que le droit de libre concurrence accordé aux bouchers forains soit maintenu, ainsi que le droit de vente à la criée sur le marché des Prouvaires ;

5° Que le nombre des concours régionnaux soit étendu aux grandes divisions territoriales, et que les races ovines et porcines soient appelées au bénéfice de ces concours ;

6° Que la statistique officielle de la production animale soit dressée et publiée.

Avant de prononcer la clôture de la session, M. le président Dupin a remercié et félicité le congrès, qui jamais n'avait été plus nombreux, et, en effet, il a réuni 531 délégués de toutes nos sociétés d'agriculture. « Vos vœux auront du retentissement, a dit M. Dupin ; ils seront soutenus dans les trois conseils-généraux qui vont s'assembler. Peut-être y seront-ils modifiés ; mais ne vous en étonnez point, l'agriculture n'a pas à s'isoler des manufactures et de l'industrie commerciale : ce sont trois sœurs qui doivent savoir se céder quelque chose, pour harmoniser leurs intérêts. J'envie le sort de ceux d'entre vous qui retournent dans les campagnes. Portez-y les principes vrais de l'agriculture, et pénétrez-en l'esprit public. »

HORTICULTURE.

—

Culture du chou-fleur pendant l'été. — La culture du chou-fleur pendant les chaleurs de l'été est si chanceuse que les meilleurs praticiens ont peine à en obtenir des produits satisfaisants.

On sait que les jeunes plants élevés pendant les chaleurs de l'été réussissent à merveille pour l'automne. Ceci doit servir de guide, car toujours pour tromper la nature, il faut l'imiter.

Il faut donc, sur les premiers jours d'avril, élever le plant destiné à la plantation d'été sous châssis à une température élevée, ou au moins à une exposition très chaude. Ces plants ainsi *brûlés*, mis en place en lieu frais et aéré, éprouvent une transition qui les place, malgré les chaleurs, dans une condition de fraîcheur qui leur permet de se développer amplement. *Ce sont des enfants du Midi qui s'accommodent très bien de l'air tempéré du Nord.*

Cette plantation doit se faire en rangées isolées et non en plein carré. La mouillure ne doit être que *suffisante pendant l'accroissement* de la plante; mais elle sera très copieuse dès que les choux-fleurs montrent leurs marques.

Mais voici le plus essentiel pour une parfaite réussite : il faut, à l'aide d'une *amorce*, attirer les racines aussi bas que possible, et voici comment : avant de planter, il faut ouvrir une tranchée d'un fer de bêche en largeur, et de deux en profondeur, pour déposer dans le fond un mélange de fumier, gazons hachés, herbages quelconques, etc., et par-dessus 0^{m},12 de bonne terre mêlée de terreau, puis planter et arroser.

C'est le chou-fleur demi-dur qui doit être préféré pour cette époque.

Lambert,
Jardinier à Monthozon (Haute-Saône).

THÉATRES.

—

Théatre de la Porte-Saint-Martin. — *Toussaint-Louverture*, drame en cinq actes, en vers, par M. A. de Lamartine.

La qualité dominante de ce drame est celle qui a fait de M. de Lamartine un de nos premiers poëtes, c'est le cœur. *Toussaint-Louverture* est une œuvre composée par M. de Lamartine à l'époque glorieuse et douce où s'échappaient de son âme inspirée les nobles chants que la France n'oubliera jamais. Le drame a été écrit avec la plume qui transcrivit les *Méditations* et les *Harmonies*.

Le poëte a assisté à cette lutte mystérieuse et poignante entre les devoirs civiques et les irrésistibles instincts de la nature et du sang; il a vu Toussaint se débattant entre sa nation et sa famille, et son esprit a été frappé de ce grand spectacle. Je suis bien sûr que M. de Lamartine a fait son drame d'inspiration, et sans songer, qu'un jour, ces émotions intimes qu'il confiait au papier, se produiraient en plein théâtre et remueraient la foule attendrie. Si M. de Lamartine a assisté dans un coin bien obscur à la représentation inattendue de son œuvre, il a dû être bien surpris de retrouver dans ce public immense les impressions si chères de sa jeunesse, et que d'autres soucis avaient probablement effacées de son esprit et de son cœur. L'analyse que nous allons faire de *Toussaint-Louverture* sera courte. Nous aimons mieux citer quelques passages de l'admirable et splendide poésie de M. de Lamartine que nous laisser entraîner à un froid et stérile récit.

Toussaint-Louverture veut sauver son pays,

affranchir sa race ; mais il a livré comme otages ses deux enfants, tout ce qu'il aime au monde, au premier Consul. Donner le signal de l'insurrection, c'est vouer ses fils à la mort. Il hésite, on l'accuse. L'armée française débarque à Haïti, et avec l'armée française les deux fils de Toussaint. L'un des deux, l'aîné, a été séduit par la gloire de Bonaparte ; il lui est tout dévoué. Le cadet aime avant tout son père et son pays. Toussaint, qui s'est glissé en rampant dans le camp des Français, écoute ses deux fils, et son cœur est à la fois saisi d'une douleur immense et d'une grande joie. Ses fils sont là, il voudrait les embrasser, et il n'ose se révéler à eux. On l'appelle, on l'interroge, on lui parle de ses enfants ; alors, malgré lui, il laisse échapper des paroles qui frappent l'oreille et le cœur de ses enfants. Le cadet s'approche, et le père le repousse pour ne pas se trahir. Cette scène est magnifique, d'un effet puissant, et il est impossible de la rendre avec plus d'éclat, d'énergie et de puissance que ne le fait Frédérick.

Mais c'est au cinquième acte surtout que s'établit la grande lutte entre les enfants et le père. Toussaint, au milieu de ses soldats sur un rocher qui sert d'une citadelle redoutable, s'apprête à combattre les Français. Ses deux fils lui sont envoyés par le général ennemi. A l'aspect de ces deux êtres si chers, Toussaint sent son âme ébranlée. La vie serait si douce avec eux ! et leurs voix émues le supplient avec tant d'instance de renoncer aux combats et aux luttes ! Mais le devoir parle, il faut l'écouter. Toussaint redevient le héros, le libérateur de son peuple. Il voit en sanglottant son fils aîné l'abandonner pour suivre le drapeau français. Il chancelle, il s'affaisse, mais pour se relever bientôt plus vigoureux et plus terrible. Un coup de fusil part ; il vient frapper sa nièce qui l'a suivi, et qui vient de planter le drapeau noir au sommet du rocher. Toussaint s'élance et appelle aux armes de sa voix formidable. .

Telle est l'œuvre de M. de Lamartine ! c'est un magnifique poème plutôt qu'un drame. Le succès a été immense, et le nom de M. de Lamartine a été l'objet d'une véritable ovation, ovation justifiée par des beautés dont les citations suivantes pourront donner une idée à nos lecteurs. Voici des vers qui font partie du premier acte : c'est la *Marseillaise noire*, dont le refrain entraînant est répété par les nègres et a produit un grand effet :

SAMUEL.

Enfants des noirs, proscrits du monde,
Pauvre chair changée en troupeau,
Qui de vous même, race immonde,
Portez le deuil sur votre peau !
Relevez du sol votre tête,
Osez retrouver en tout lieu
Des femmes, des enfants, un Dieu...
Le nom d'homme est votre conquête !

ENFANTS.

Offrons à la concorde, offrons les maux soufferts,
Ouvrons (*bis*) aux blancs amis nos bras libres de fers.

SAMUEL.

Un cri de l'Europe au tropique,
Dont deux mondes sont les échos,
A fait, au nom de République,
Là des hommes, là des héros.
L'esclave enfin, dans sa mémoire,
Epelle un mot libérateur ;
De tyran devient rédempteur,
Enfants, à Dieu seul la victoire.

La liberté partout est belle,
Conquise par deux ou trois vainqueurs,
Mais le sang qui coule pour elle
Tâche les sillons et les cœurs.
La France à nos droits légitimes
Prête ses propres pavillons :
Nous n'aurons pas dans nos sillons
A cacher les os des victimes.

CHOEUR.

Offrons à la concorde, offrons les maux soufferts,
Ouvrons (*bis*) aux blanc amis nos bras libres de fers.

SAMUEL.

Bien ! mais ce chant, amis, que l'Univers répète,
N'est pas pour notre oreille un vain chant de poète,
Ni sur un instrument le caprice des doigts !
Il ne se chante pas seulement de la voix !
Il se chante au travail avec la noble peine
Qui, sur le sol fertile, entrecoupe l'haleine !
Il se chante à l'Eglise avec l'hymne immortel
Que le divin pardon fait monter de l'autel.
Il se chante au rivage en déployant la rame,
Des pieds, des mains, du geste, et du cœur et de l'âme,
Sous le ciel, sous la mer, à l'exercice, aux champs,
Partout où l'homme en paix s'encourage à ses chants.
Et si l'ennemi rêve une terre usurpée,
Alors, enfants, cet air se chante avec l'épée,
Le sabre, le tambour, le fusil, le clairon...
L'hymne devient tonnerre et couvre le canon !

Quoi de plus touchant, de plus inspiré, de plus poétique que ces vers que laisse échapper le jeune fils de Toussaint-Louverture en revoyant son pays, pendant que son père, caché

sous les habits d'un mendiant, épie les Français dans leur camp, et n'ose se faire reconnaître à ceux qu'il voudrait embrasser :

Ô mornes du Limbé ! vallons ! anses profondes,
Où l'ombre des forêts descend auprès des ondes ;
Où la liane en fleurs, tressée en verts arceaux,
Forme des ponts sur l'air pour passer les oiseaux ;
Galets où, les pieds nus, cueillant les coquillages,
J'écoute de la mer les légers babillages !
Bois touffu d'orangers qui, respirant le soir,
Parfumez mes cheveux comme un grand encensoir,
Et qui, lorsque la main vous secoue ou vous penche,
Nous faites en passant la tête toute blanche !
Roseaux qui de la terre exprimez tout le miel
Où passent en chantant si doux les vents du ciel !
De ces climats aimés, rêveuses habitudes,
Que j'aime à vous poursuivre au fond des solitudes !
Que j'aime !... Mais vos bois, vos montagnes, vos eaux,
Vos lits d'ombre ou de mousse au fond de vos berceaux,
Vos aspects les plus beaux, dont mon œil est avide,
Me laissent toujours voir quelque chose de vide,
Comme si de ces mers, de ces monts, de ces fleurs
Le corps était ici, mais l'âme était ailleurs !
Ah ! réjouissons-nous, tout est comme autrefois.
(Les deux frères s'embrassent en pleurant.)

ALBERT.

O mon frère !

ISAAC.

O ma mère ! entendez-vous nos voix?
C'est Isaac, c'est moi, c'est lui qui vous appelle !

TOUSSAINT, s'élançant involontairement.

Me voilà mes enfants !

ADRIENNE, l'arrêtant en lui mettant la main sur la bouche.

Arrêtez !

TOUSSAINT.

Je chancelle...
Entendre un cri pareil et n'y répondre pas !

Le morceau suivant est le plus important : c'est l'interrogatoire que fait subir le général Leclerc à Toussaint, toujours déguisé :

Sous le même ajoupa, le hasard nous fit naître.
Nous avons, vingt-huit ans, servi le même maître,
Et par les mêmes fouets nos bras encor ouverts
Gardent dans leurs sillons la dent des mêmes fers...

DUGUA.

. . . .

Quel sentiment pour nous nourrit-il dans son sein ?

TOUSSAINT.

Quel sentiment pour vous? s'il vous hait, s'il vous aime?

DUGUA.

Oui, répondez.

TOUSSAINT.

Peut-être il l'ignore lui-même.
De la haine à l'amour, flottant irrésolu,
Son cœur est un abîme où son œil n'a pas lu ;
Où l'amer souvenir d'une vile naissance
Lutte entre la colère et la reconnaissance.
Le respect des Français, du monde triomphants,
L'orgueil pour sa couleur, l'amour de ses enfants,
L'attrait pour ce consul qui leur servit de père,
Leur absence qu'il craint, leur retour qu'il espère,
La vengeance d'un joug trop long-temps supporté,
Ses terreurs pour sa race et pour la liberté,
Enfin l'homme vainqueur de ses maîtres qu'il brave,
Le noir, le citoyen, le grand homme et l'esclave,
Unis dans un même homme en font un tel chaos,
Que sa chair et son sang luttent avec ses os,
Et qu'en s'interrogeant lui-même il ne peut dire,
Si le cri qu'il contient va bénir ou maudire.
Soudain sera l'éclair qui le décidera ;
Mais quel que soit ce cri, le monde l'entendra.
Ne vous étonnez pas, Français, de ces abîmes
Où le noir sonde en vain ses sentiments intimes.
Comme le cœur du blanc notre cœur n'est point fait;
La mémoire y grossit l'injure et le bienfait.
En vous donnant le jour, le sort et la nature
Ne vous donnèrent pas à venger une injure ;
Vos mères maudissant de l'œil votre couleur,
Ne vous allaitent pas d'un philtre de douleur.
Dans ce monde, en entrant, vous trouvez votre place
Large comme le vol de l'oiseau dans l'espace ;
En ordre, dans vos cœurs, vos instincts sont rangés,
Le bien, vous le payez ; le mal, vous le vengez.
Vous savez en venant dans la famille humaine
A qui porter l'amour, à qui garder la haine.
Il fait jour dans votre âme ainsi que sur vos fronts.
La nôtre est une nuit où nous ignorons
Lie abjecte du sol, balayure du monde,
Où tout ce que la terre a de pur et d'immonde,
Coulant avec la vie en confus éléments,
Fermente au feu caché de soudains sentiments,
Et, selon que la haine ou que l'amour l'allume,
Féconde, en éclatant, la terre ou la consume,
Nuage en proie au vent, métal en fusion
Qui ne dit ce qu'il est que par l'explosion.

. . . .

LECLERC.

Revenons à Toussaint. Aime-t-il sa patrie ?

TOUSSAINT.

Sauriez-vous donc son nom, s'il ne l'avait chérie.

LECLERC.

Sa femme ?

TOUSSAINT.

Il n'en a plus... les monstres... Pardonnez ;
Je répétais les noms qu'il vous avait donnés.
Les blancs ont fait mourir de faim dans la montagne
L'esclave dont l'amour avait fait sa compagne.

LECLERC.

Ses enfants?

TOUSSAINT.

Ses enfants... ses fils... Oh ! demandez
S'il aime ses rameaux, au tronc que vous fendez ?
Quoi donc ? n'aime-t-on pas, dans toute race humaine,
La moëlle de ses os et le sang de sa veine ?
Ses enfants... s'il les aime ! ah ! s'il vous entendait !...
Il ne répondrait pas si Dieu le demandait.

Frédérick Lemaître a déployé dans le rôle de *Toussaint* un talent qui défie toutes les critiques. L'on a reproché quelquefois la trivialité, à ce grand artiste ; mais, dans ce rôle, ce défaut devenait une qualité : le nègre devait retourner quelquefois à ses anciennes habitudes, l'homme se relever par le souvenir de son origine, et le général grandir et dominer par l'influence impérieuse de sa haute mission. Frédérick a compris son rôle dans toutes ces nuances; et, à plusieurs reprises, il a reçu du public le témoignage de la plus vive sympathie. Le poète lyrique doit se consoler de ce que l'auteur dramatique a laissé regretter: le succès de l'artiste n'eût pas été si grand sans la grandeur même du style, sans la vérité des émotions qui s'inspiraient du cœur.

MODES.

Le printemps est partout et ne se voit nulle part, et cela parce qu'il est partout hors au ciel, qui semble se vouloir fondre en giboulées, en averses et en coups de vent. Les bourgeons se sont arrêtés sur les branches, et n'attendent que le premier rayon de soleil pour s'épanouir; aussi à chaque espérance de ce ciel tant soit peu bleu, de ce soleil tant soit peu chaud, voyons-nous la foule élégante se répandre sur les boulevards, aux Tuileries, aux Champs-Élysées... ce qui fait que plusieurs fois déjà nous avons vu les modes de la saison nouvelle dans toute leur fraîcheur et tout leur éclat. Nous pouvons donc dès à présent en donner un aperçu très exact.

Chapeaux. — Les pailles de tout genre seront en vogue cet été. Les fines pailles de Florence ont reparu avec toute leur recherche, si distinguées qu'elles ne demandent qu'un ruban ou la plus simple fleur pour ornement. Nous en avons vu de délicieuses, qui n'étaient ornées que de branches d'avoine ou de gerbes d'épis de blé, arrêtées sous un simple ruban de taffetas blanc qui traversait le dessus de la passe pour venir nouer sous le menton; — d'autres, ornées de nœuds de ruban paille sur les deux côtés de la passe, et en dessous, des fleurs d'amandier, de pêcher ou de légers liserons disposés de manière à partir du dessus des bandeaux.

Les pailles de fantaisie sont également à la mode; les unes ont un travail à jour semblable à la dentelle ; les autres des dessins formant des tresses ou des quadrilles de deux genres de pailles différentes; d'autres, composées de bandes de paille alternativement mates ou à jour.

Ces chapeaux sont doublés de taffetas ou de crèpe de couleur, ornés de nœuds de ruban écossais dans le même ton que la doublure. Les plus jolis sont doublés en taffetas blanc, avec une branche de lilas blanc sur le côté, ou doublés de taffetas lilas, avec deux touffes de violette de Parme sur la passe, qui est très ouverte, très ornée dessous, et s'approchant de chaque côté sous le menton.

Nous avons vu beaucoup de capotes ornées de petites ruches en ruban de gaze et d'autres en taffetas au bord satiné. Nous avons admiré aussi de délicieuses capotes en crèpe blanc, toutes recouvertes de tulle, formant de légers bouillonnés autour de chaque coulisse et or-

nées sur le dessus de bouquets de fleurs des champs. Les dessous de chapeau sont toujours excessivement garnis de fleurs et rappellent autant que possible la garniture du dessus.

Robes. Le taffetas, et surtout le taffetas chiné, reste toujours, pour l'été, l'étoffe la plus généralement adoptée. Il faut avouer qu'en cela nous faisons preuve de goût. On est arrivé, cette année, à un tel degré de perfection dans les arrangements de nuances et dans les dispositions nouvelles de cette étoffe, qu'elle s'est placée tout naturellement au premier rang de la mode. Nous avons vu des taffetas chinés glacés sur lesquels serpente une guirlande de fleurettes rappelant la couleur des chinés. Cette disposition se retrouve dans toutes les nuances, mais particulièrement vert foncé sur vert clair, cerise sur rose. On en voit aussi à fonds blancs, à raies satinées. Sur chaque raie se trouve un petit bouquet brodé vert cerise ou lilas.

Les robes se portent toujours très ornées. Les hauts volants que l'on dispose sur les jupes sont presque tous garnis de ruches. On espace les garnitures de quelques doigts, et l'on remplit l'intervalle par plusieurs ruches un peu plus petites que celles posées au bas des volants.—La forme des corsages est toujours ouverte, afin de permettre d'admirer les guimpes que l'on fait avec tant de goût et de perfection. Quant aux manches, elles se portent larges du bas et ouvertes, afin de laisser passer les sous-manches brodées et garnies de dentelle.

Les robes d'étoffes unies se garnissent, en général, de dentelles de laine dont la nuance est assortie à celle de l'étoffe de la robe ; pour sortir, on ajoute soit un mantelet, soit une écharpe pareille et garnie aussi de dentelles de laine. On voit aussi beaucoup de robes en foulards écossais à très grands carreaux; la façon redingote est celle qui convient le mieux pour ces robes, qui sont toujours un peu toilette du matin ; on fait le pardessus pareil, et on le garnit, ainsi que la robe, de ruches en étoffe découpée ou en *dentelle de Cambrai;* du reste, règle générale, les pardessus mantelets se portent très couverts d'ornements.

La mode des robes ouvertes a amené nécessairement un grand perfectionnement dans la lingerie : nous revoyons maintenant les riches guimpes de dentelle formant sabot; les manches à engageantes, qui font si bien valoir les jolies mains qu'elles recouvrent, sans toutefois les cacher. Il y a, du reste, une telle variété dans la façon de ces sous-manches, qu'on aurait vraiment peine à décrire les mille façons diverses que l'on voit à chaque instant; tout est admis, pourvu que cela ne dépasse pas les lois du bon goût et de l'élégance.

La broderie anglaise est toujours une des choses adoptées par la mode. On l'emploie à tout ce qui est lingerie ; elle orne aussi bien les jupons, les cols, les chemisettes, les sous-manches; sa vogue est si grande maintenant que l'on cherche à imiter, autant que possible, ses riches dessins, en découpant à l'emporte-pièce les volants des robes de taffetas printanier; c'est une nouveauté toute charmante qu'une robe de taffetas gris-argent à reflets roses, dont la jupe est couverte de volants montant jusqu'à la taille, lesquels sont tous brodés, pour ainsi dire, d'un de ces élégants et riches dessins à jour.

Pardessus.—Les formes en sont aussi variées que possible ; quelques-uns sont demi-ajustés à la taille et assez longs devant ; ceux-là se garnissent, en général, de brandebourgs de passementerie ou d'effilés; d'autres, au contraire, ont tout à fait la forme mantelet, très courts devant, formant la pointe par derrière, et garnis d'une très haute dentelle. Les couleurs foncées sont toujours ce qu'il y a de mieux pour ce genre de vêtement; nous en avons vu en taffetas gros-bleu, glacé de noir, formant la pointe derrière, tandis que les deux devants finissaient carrément; il était garni d'une très haute dentelle noire, au-dessus de laquelle se trouvaient plusieurs ruches de rubans à raies satinées. Ce mantelet devait être porté avec une redingote en taffetas mordoré, ornée sur le devant de ruches de dentelles de laine, allant en diminuant jusqu'à la taille. Le corsage était retenu seulement par deux gros boutons d'émail gros-bleu. Une capote de crêpe blanc ornée de touffes de lilas blanc complétait cette élégante toilette.

—

DESCRIPTION DE LA GRAVURE JOINTE AU PRÉSENT NUMÉRO.

Toilettes de printemps. — Première mise. — Robe de taffetas écossais en taffetas rose et blanc, à larges carreaux. Corsage décolleté et plissé à la vierge, c'est-à-dire ayant un petit poignet encadrant la poitrine et les épaules ; manches justes du haut et larges vers le coude, encadrées d'un volant festonné. Ceinture en ruban de taffetas rose, fermée avec une boucle en or artistement ciselé. Canezou-fichu en organdie de l'Inde brodé, orné d'un volant en broderie mate et transparente. Sous-manches blanches en organdie de l'Inde, style pagode.

Velours noir formant bracelets à chaque lilas. Les bracelets sont attachés avec des boucles en cailloux du Rhin. Un même velours noir est placé au cou, et retombe en longs bouts flottants. Capote de crêpe vert-lumière, mélange de bouillons et de petits volants de blonde. Le dessous de la passe est bouillonné en tulle d'Alençon. Gants chamois. Bas de Paris en fil d'Irlande. Souliers en peau anglaise gris de perle. Mouchoir Watteau à entre-deux de dentelles et de broderies.

Deuxième mise.—Redingote en nansouk très transparent, ornée sur le devant de la jupe par une broderie mate aux plumets formant deux entre-deux et deux volants. Corsage décolleté et brodé. Caraco ajusté, style Chevreuse à hautes basquines emboitant les hanches, garni de deux volants brodés. Manches justes du haut et ouvertes vers le bas, ornées de volants brodés, retombant en pagodes. Ceinture Watteau, fond bleu ciel semé de bouquets de roses grimpant en guirlandes. Sous le col du petit caraco est placé un ruban Watteau à fleurettes.

Chapeau de paille, mélange de grosses nattes en pailles d'Italie et nattes de taffetas bleu ciel, orné de bluets et d'épis en paille d'Italie. Ombrelle en taffetas blanc doublé de florence bleu ciel. Gants paille. Bas de Paris, à jour de point d'Angleterre. Souliers en satin français gris perle, à petits talons et à bouffantes.

Marie de C.

Explication de la planche de dessins.

Nos 1. Dessin pour exécuter au lacet et soutache sur mantelets et vêtements nouveautés *.
2. Mouchoir jardinière, broderie, cordonnet à nuances et feston au bord.
3. Col, broderie anglaise sur mousseline.
4. Bonnet Marie Stuart (trois passes superposées), feston et œillets.
5. Petite pèlerine double d'enfant, broderie anglaise et plumetis.
6. Col, broderie anglaise.
7. Porte-cigares, broderie soie et or sur velours.
8. Ecusson pour mouchoir, broderie plumetis et point d'armes.
9. Bordure de jupon, broderie anglaise.
10. Bordure pour pantalon, broderie anglaise.
11 Dent pour garniture de manche mousseline.
12, 13, 14, 15 et 16, dents variées pour festonner des garnitures, des canezous et des mantelets.

* On trouve chez Madame Paul Lefébure les plus jolis modèles en nouveautés pour dames et enfants.

Ces modèles sont vendus sur grosse mousseline avec indication des ornements.

ARCHÉOLOGIE.

UNE ÉGLISE AU ONZIÈME SIÈCLE.

Une découverte archéologique d'une haute importance vient d'avoir lieu dans le département de l'Indre; l'histoire de cette découverte tient presque du roman.

Depuis un demi-siècle, Nohant-Vicq se trouvant privé de desservant; le soin spirituel de cette commune était confié au curé de Saint-Chartier, qui devait encore porter la parole de l'Evangile à un troisième village, appelé Verneuil.

En 1844, une ordonnance royale érigea en succursale Nohant-Vicq; on construisit un

presbytère, et l'abbé Périgaud, l'un des vicaires de Bourges, vint prendre possession comme curé de cette modeste habitation et de la vieille église qui, depuis cinquante ans, servait de grange, et se trouvait dans un extrême état de délabrement.

Cette église, bâtie sur le haut d'une colline, remonte à une époque très reculée; son architecture, d'une grande simplicité, appartient au style roman, comme l'indiquent de petites croisées en plein cintre, et une arcade ouverte dans le mur qui sépare la nef du chœur. Une pierre brute sert d'autel. Pour entrer dans le modeste temple, il faut se baisser, tant la porte est basse. Des dalles brisées recouvrent tant bien que mal le sol; les terres insensiblement exhaussées à l'entour du bâtiment en ont fait une sorte de cave; enfin, le toit, percé de tous côtés, donne passage à la pluie et à la neige.

Un mauvais clocher en bois construit en 1787 repose sur de pesantes charpentes fixées au milieu de la nef; on y monte par une lourde échelle qui vient encore diminuer l'espace. L'auteur d'une si belle œuvre, fier de sa création, a écrit en gros caractères sur une des poutres son nom et la date où il la construisit.

Cette pauvre église ainsi abandonnée serait sans doute restée dans l'état de misère et d'oubli où elle se trouvait plongée depuis trop longtemps, si un hasard providentiel et l'intelligence de son curé n'étaient venus y faire découvrir des trésors qui offrent un vaste champ à l'étude de l'archéologie et de la peinture.

Cette importante découverte est due à M. l'abbé Périgaud, jeune prêtre, nous l'avons dit, appelé depuis peu à desservir la cure de Nohant-Vicq.

Désolé d'abord du triste état dans lequel se trouvait son église, il chercha tous les moyens possibles de l'améliorer; mais la commune était si pauvre! comment trouver les ressources nécessaires?...

Après avoir fait enlever les objets étrangers au culte, il déplaça un rétable qui tombait en ruine et qui couvrait le fond du sanctuaire; ce meuble ôté, son attention se porta sur quelques vestiges de peinture qu'on apercevait sous un grossier badigeonnage.

Aussitôt il se mit à l'œuvre, enleva les cinq couches superposées de ce badigeon, et, après un travail de quelques heures, il découvrit une figure, puis deux, puis plusieurs.

Transporté de joie et d'admiration, il persévéra seul et pendant trois mois d'hiver, sans autre aide qu'un grattoir en bois, et il parvint à mettre à jour des fresques en assez grande quantité pour qu'on pût juger de leur mérite et de leur état de conservation.

M. Aulard, maire de la commune, s'empressa de faire part de cette découverte au ministre de l'intérieur.

La commission des monuments historiques chargea M. Regnault-Breon, jeune architecte de grand talent, de relever les dessins de ces peintures; elle le chargea, en outre, de faire un projet de réparation pour le curieux édifice et pour assurer à la science et aux arts la conservation de si précieux documents artistiques.

Le sanctuaire, large de 3 mètres 25 centimètres, profond de 3 mètres 10 cent., se trouve revêtu de peintures à fresques représentant, sur la voûte, le Christ dans une gloire, environné des quatre évangélistes, avec les emblèmes qui les distinguent : l'Aigle, l'Ange et le Taureau, etc.

Plus bas on voit la Visitation représentée par deux personnages qui s'embrassent. Au bas on remarque des restes de lettres qui forment ces noms : *Marie*, *Elisabeth*.

A côté de la Visitation, apparaît le martyre de Saint-Pierre, crucifié la tête en bas.

De l'autre côté de la croisée se trouve le Christ les mains liées, amené devant Hérode qui le raille, ainsi que les courtisans qui l'entourent. Ce tableau porte pour inscription le nom d'*Hérode*.

Ce dernier sujet se trouve interrompu par l'ouverture d'une croisée ogivale, qui a dû être pratiquée pour donner du jour au sanctuaire, quand on a fermé la grande croisée du fond.

Le cintre qui ferme le sanctuaire offre aux regards des personnages dont deux seulement existent en entier; les autres ont été détruits par des réparations.

Le chœur, long de 5 mètres 75 centimètres, large de 4 mètres 90 cent., est tout entier revêtu de scènes chrétiennes et bibliques. Le côté droit de ce cintre représente l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem. Une foule de personnages tiennent à la main des branches de palmier, et étendent leurs vêtements sur le chemin du Sauveur.

Le reste de la fresque a été détruit par l'ouverture d'une chapelle.

Sur les côtés du cintre on aperçoit encore une multitude de saints sous des arceaux qui reposent sur des colonnes romaines.

Ces saints sont dominés par une grande figure.

A côté, un ange poursuit, une épée à la main, deux personnes effrayées, sans doute

Adam et Ève chassés du Paradis terrestre.

Au dessus de la voûte du sanctuaire, trois personnages en pied tiennent des banderolles sur lesquelles on lit : *Duo benè servit Jeremia prophetes, Isaias propheta Domino, Elias propheta.*

L'embrasure de deux petites croisées en éclaire le chœur par dessus; le sanctuaire est aussi revêtu de figures d'anges.

Le côté gauche du chœur se divise en trois zones séparées chacune par d'élégantes guirlandes de feuillages.

On voit dans la première case Jésus-Christ à table avec Marthe, Marie et Lazare; dans la seconde, le lavement des pieds, la trahison de Judas, qui embrasse le Sauveur, et est suivi d'une cohorte armée de bâtons, et Saint-Pierre, qui lève son épée et coupe l'oreille à Malchus renversé.

Dans la troisième, une foule de personnages pleurent sur une femme que supportent leurs genoux, tandis que d'autres déposent un lit funèbre dans une sorte de souterrain. Il ne paraît pas possible de rattacher ce sujet ni à l'Evangile ni à la Bible; il doit rappeler quelque trait d'histoire locale.

Il n'existe aucun chiffre, aucune légende, qui puissent donner quelque éclaircissement à ce sujet.

Le côté du chœur faisant face au sanctuaire, représente la Cène et le Sauveur à table avec ses apôtres.

C'est le tableau le plus rempli d'expression et de beautés. Une joie mélangée d'inquiétude se lit sur la figure des apôtres ; Jésus-Christ semble leur annoncer sa mort prochaine. Devant la table s'avance le sacrilége Judas, qui met une main dans un vase, et qui reçoit du Sauveur un morceau de pain.

Au-dessous de la Cène, de chaque côté de l'entrée du chœur, se trouvent deux personnages: Moïse et David, ainsi que l'indiquent leurs noms écrits sur les banderolles.

On ne saurait assigner une époque tout à fait précise à ces peintures, puisque l'on manque d'inscriptions qui la déterminent.

Cependant, les draperies, l'attitude, la pose et le dessin des personnages, la nature des caractères de l'écriture, les ornements, qui appartiennent à l'époque romane, indiquent que les fresques doivent dater du onzième siècle.

Telle est l'opinion de M. Regnault-Breon, qui, pendant son séjour à Nohant-Vicq, a dessiné les fresques.

Ces dessins précieux, nous les avons vus, nous les avons étudiés, et nous pouvons dire qu'il n'existe point en France de documents plus remarquables que ces pages de l'art au onzième siècle.

On pourra en juger du reste à la prochaine exposition.

L'Etat, nous n'en saurions douter, va prendre les mesures les plus promptes et les plus complètes pour faire restaurer l'église de Nohant-Vicq. M. Prosper Mérimée, inspecteur des monuments, s'occupe avec une grande activité de proposer au ministère des travaux publics les moyens de conserver ces pages historiques, et de faire confier la restauration de la petite église à M. Regnault-Breon.

M. Mérimée est à la fois un poète et un archéologue. Le sort de l'église de Nohant-Vicq ne saurait se trouver en de meilleures mains.

MÉLANGE.

— POUDRE BLANCHE. — Un Anglais nommé Napier vient de découvrir une nouvelle substance à explosion qu'il désigne sous le nom de poudre blanche, et qui aurait dix fois autant de force que la poudre ordinaire. Cette substance est composée de la manière suivante: un quart de prussiate jaune de potasse, bien pilée, un quart de sucre, également bien pilé, et deux quarts de chlorure de potasse.

LE DIRECTEUR, **Ph. MAULDE.**

Paris.—Typ. de H. V. DE SURCY et Ce, rue de Sèvres, 37.

LA CHATELAINE.

par CH. CHAULIEU.

INTRODUCTION

ff

POLKA

Ped

8a

Ped

p

8a

Animato.

Propriété de l'Auteur

fourré

ff

p

ff

D.C. Pour la Coda.

cres .... cen .... do

ff

Fin

LE FOYER DOMESTIQUE.

POLITIQUE.

—

CHRONIQUE DU MOIS.

A Monsieur le Directeur du Foyer Domestique.

Paris, 30 mai 1850.

Depuis quinze jours on ne s'aborde plus qu'en se demandant :

Aurons-nous la guerre avec l'Angleterre?

Quand les socialistes descendent-ils dans la rue?

Le rapprochement des deux branches de la maison de Bourbon est-il enfin opéré?

A ces questions on peut, selon moi, hardiment répondre par la négative.

Non, Dieu merci! nous ne ferons pas la guerre à l'Anglais; et pourquoi la ferions-nous? Notre honneur national est-il sérieusement compromis? Avons-nous reçu une de ces insultes qui ne peuvent se laver que dans le sang? Au fond, de quoi s'agit-il? Le voici en peu de mots : Lord Palmerston, personnage d'humeur assez maussade, s'est avisé un beau matin de chercher une mauvaise querelle à la Grèce ; alléguant je ne sais quels griefs de procureur, il s'est mis à lui demander, l'escopette au poing, des dommages-intérêts pour son gouvernement et aussi pour un certain juif portugais nommé don Pacifico, à qui le cabinet d'Athènes n'aurait pas montré toute la déférence que devait lui valoir sa triple qualité de Portugais, de Juif et d'Agent britannique.

Lord Palmerston se constituant du même coup partie, juge et bourreau, cela parut un peu fort à la diplomatie européenne, alors surtout que les rigueurs de l'homme d'Etat anglais s'exerçaient contre qui? Contre une pauvre petite puissance qu'il avait pris l'engagement d'assister et de protéger. Dans cette occurrence, la France et la Russie crurent devoir adresser d'amicales observations à lord Palmerston : Comment! pour quelques misérables contestations d'un intérêt secondaire et tout matériel, pour quelques milliers de drachmes réclamés par un juif, (Dieu sait à quel titre et avec quelle bonne foi!) vous allez bloquer tous les ports, capturer tous les navires, ruiner tout le commerce d'un pays dont vous êtes le tuteur. En vérité, c'est à n'y pas croire! Que les intérêts du Pritchard portugais vous tiennent à cœur, c'est possible, quoique assez peu vrai-

semblable; mais est-ce là une raison suffisante pour réaliser, à la face de l'Europe, la fable du *Loup et de l'Agneau?* Laissez-nous, pour votre honneur, arranger cette chétive et misérable affaire, à nous gouvernement français, qui, dans d'autres temps, avons tenu avec vous la Grèce sur les fonts baptismaux de la civilisation. Acceptez-nous pour médiateur.

L'offre ayant été accueillie, M. Gros, plénipotentiaire français, fut aussitôt dépêché à Athènes pour s'entendre avec M. Wyse, plénipotentiaire britannique. En même temps des négociations directes furent entamées entre le cabinet de Londres et celui de l'Elysée. Pendant que M. Dr yn de Lhuys et lord Palmerston discutaient à Londres les bases d'une convention, MM. Wyse et Gros devaient chercher, de leur côté, à arranger le différend à l'amiable. Leurs instructions portaient que, dans le cas où ils ne parviendraient pas à se mettre d'accord, ils devraient en référer à leurs gouvernements respectifs, mais qu'au demeurant, toute mesure coercitive contre la Grèce serait suspendue.

Les négociations ouvertes à Londres marchèrent bien et rapidement; il n'en fut pas de même à Athènes, où MM. Wyse et Gros se trouvèrent bientôt en dissentiment complet. Dans cette situation, l'agent britannique, au lieu de maintenir le *statu quo* et d'attendre les ordres de son gouvernement, reprit les hostilités avec une rigueur que ne purent adoucir ni les remontrances du ministre français, ni celles du plénipotentiaire russe. La Grèce, désespérant de pouvoir résister plus longtemps, dut accepter et signer toutes les conditions qu'il plut à M. Wyse de lui imposer.

Le lendemain du jour où le gouvernement hellénique se résignait ainsi à subir la loi du plus fort, un courrier apportait à Athènes le texte d'une convention conclue entre le cabinet de Saint-James et celui de l'Elysée, laquelle réglait toutes les difficultés pendantes entre la Grèce et la Grande-Bretagne. Il était déplorable assurément que ce courrier ne fût pas arrivé vingt-quatre heures plus tôt; déplorable surtout que M. Wyse se fût tant pressé et qu'il eût enfreint les instructions qui lui enjoignaient d'ajourner toute nouvelle mesure coercitive. Néanmoins une partie du mal pouvait être réparée. En présence de la convention de Londres, le traité d'Athènes restait non avenu; il était virtuellement détruit par l'arrangement conclu entre le cabinet français et le cabinet britannique; le bon sens, la justice, les traditions diplomatiques le voulaient ainsi; lord Palmerston prétendit le contraire. En vain la France lui fit observer, d'une part, que le coup de tête d'un agent inférieur ne pouvait invalider des dispositions mûrement débattues entre les chefs des deux gouvernements; d'autre part, que M. Wyse avait manifestement violé l'esprit et la lettre de ses instructions, et qu'il était au moins étrange que ce fût la Grèce qui eût à souffrir des fautes de l'agent anglais : lord Palmerston persista dans ses prétentions. Il fit plus, il chercha à rejeter tous les torts sur M. Gros, qui, *en se retirant de la négociation*, avait rendu, selon lui, à M. Wyse toute sa liberté d'action et de coercition. A l'appui de cette doctrine, lord Palmerston développait une série d'arguments dont la singularité était assurément le moindre défaut.

Après un échange infructueux d'observations verbales et de notes écrites, le cabinet français, justement blessé du rôle qu'on lui faisait jouer, se décida à

transmettre à notre ambassadeur à Lontres un ordre de rappel.

Une pareille mesure est un fait grave en diplomatie. Elle a produit en Angleterre un effet considérable. Le parlement s'en est ému; des interpellations ont été adressées à lord Palmerston; la presse a été à peu près unanime à condamner sa conduite, qu'elle a qualifiée de tortueuse et de déloyale. En France, les choses se sont passées autrement; quand M. Lahitte est venu annoncer à l'Assemblée nationale que M. Drouyn de Lhuys était rappelé, la majorité a applaudi avec enthousiasme; la gauche, au contraire, a affecté une réserve dont ses journaux nous ont donné le mot. Dans l'attitude ferme et résolue du gouvernement, elle a vu un piége tendu à la susceptibilité de l'esprit national, un appel belliqueux mais sans péril à la popularité, une manière de diversion aux préoccupations de l'opinion publique, enfin une petite comédie jouée au profit de la réaction, de compte à demi avec le parti tory, qui, comme on sait, travaille activement à la chute du cabinet Palmerston. Il faut avouer que si l'opposition a deviné juste, nos hommes d'Etat sont d'habiles politiques, et les torys des alliés de bonne composition !

Quelques journaux, plus clairvoyants encore, ont aperçu dans cette rupture, les préliminaires d'une entente cordiale avec la Russie et par suite la restauration dans toute l'Europe des principes absolutistes. Les transports de la droite et les bravos frénétiques dont elle a salué la nouvelle du rappel de M. Drouyn de Lhuys, indiquent suffisamment, suivant eux, que l'empereur Nicolas n'attend qu'un moment favorable pour nous amener par la main M le comte de Chambord.

Mais enfin, en attendant que S. M. le Czar se mette en route, aurons-nous la guerre avec l'Angleterre? Nul ne le pense; tout s'arrangera promptement et le plus pacifiquement du monde; et la raison c'est que la guerre en pareil cas serait ridicule, et que personne d'ailleurs n'a envie de se battre, pas plus l'Angleterre que nous. Et puis, ne serait-ce pas faire trop d'honneur à don Pacifico!

Et à défaut des Anglais, les socialistes qui, comme au 13 juin, s'écrient que le gouvernement viole la Constitution en présentant une loi réglementaire du suffrage universel, les socialistes feront-ils une descente dans la rue? Soyez sûr qu'ils s'en garderont bien; ils savent parfaitement qu'ils ne résisteraient pas deux heures aux forces immenses qui protègent Paris. Ils ne s'exposeront pas à être écrasés; ils sont prudents, et, pour mon compte, je ne leur en fais pas un crime. Je sais bien qu'il y a des gens qui déplorent et maudissent cette prudence, qui se figurent avec plus de candeur que d'humanité, qu'une victoire sanglante remportée sur quelques milliers de furieux, ramènerait comme par enchantement le calme, la confiance et la prospérité. Outre que ces gens-là se bercent d'illusions, ont-ils calculé ce qu'une pareille victoire coûterait de sang innocent. La guerre civile est toujours la guerre civile, c'est-à-dire la pire des calamités. Ce n'est pas à elle qu'il faut demander la solution des difficultés présentes et la conjuration des dangers à venir.

Solution embarrassante, pleine de mystères et de ténèbres! Où allons-nous? Que serons-nous dans deux ans?

Je sais bon nombre de mes collègues qu'une pareille question n'inquiète guère; ils voient chaque matin poindre à l'horizon une monarchie; ils n'ont qu'à éten-

dre la main, ils la touchent du doigt, ils la tiennent. Que les deux branches de la maison de Bourbon se rapprochent et se concertent, tout est là. Le trône est chez le tapissier, on brode les fleurs de lys, on prépare les crépines et le velours; ils ne manque plus que le souverain. Mais les deux branches parviendront-elles à s'entendre? Madame la duchesse d'Orléans voudra-t-elle mettre aux pieds de M. le comte de Chambord les prétentions de son fils mineur, s'il en a? Voudra-t-elle aliéner sa liberté pour l'avenir? Madame la duchesse d'Angoulême fera-t-elle abnégation de ses rancunes personnelles, de ses griefs et de ses haines à l'endroit de la dynastie de juillet, jusqu'à tendre la main à M. le comte de Neuilly? On l'affirme, mais j'en doute. Néanmoins j'admets la réconciliation; les deux familles n'en font plus qu'une, soit! Mais le pays, mais les républicains rouges, bleus et tricolores; mais les bonapartistes; mais les sceptiques politiques, et le nombre en est grand, qui tiennent peu à telle ou telle forme, à tel ou tel principe de gouvernement, et estiment qu'on gagne peu à changer, et qu'*un tiens vaut toujours mieux que deux tu l'auras*, pensez-vous qu'ils se mettent tranquillement à leur fenêtre avec des lys à la boutonnière pour voir entrer la restauration aux tuileries?

Non, quant à présent et en dépit des espérances de quelques membres de la droite, la solution n'est pas là. Ces messieurs ne l'ont pas plus trouvée que ne l'a trouvée *le Constitutionnel* qui la cherche avec une persévérance digne d'un meilleur sort. Où est-elle donc? où? faut-il le dire? dans l'imprévu.

Vous parlerai-je maintenant des débats qui, durant toute la dernière semaine, ont exalté, passionné, surexcité l'Assemblée nationale. Quel tumulte! quel débordement de violences! Jamais discussion n'avait été signalée par plus de vacarme, d'injures et de scandales : à gauche, l'esprit de révolte et de sédition faisant explosion à chaque mot; à droite, l'intolérance, aigrie par le souvenir et par les regrets. D'un côté des gens qui n'ont encore rien appris, de l'autre des hommes qui n'ont rien oublié! Entre ces deux extrêmes, la modération, la raison, l'amour sincère du pays ne tiennent, hélas! qu'une bien petite place!

C'est par la discussion de la loi électorale qu'ont été soulevées ces bruyantes tempêtes. Cette loi, vous en savez le but et la portée. Œuvre d'une commission de dix-sept membres choisis par le gouvernement, elle tend à modifier le suffrage universel, en le ramenant à des limites plus circonscrites.

Les inconvénients, je dirai même les dangers du mode d'élection, tel qu'il est pratiqué, n'ont échappé à personne. Mais ce mode, dont le principe est consacré par la Constitution, peut-il être changé sans qu'elle soit violée? C'est la question que la commission s'est posée tout d'abord, et qu'après mûr examen elle a cru devoir résoudre affirmativement.

Pour rester fidèle au texte et à l'esprit de la Constitution, il était indispensable de respecter trois choses, l'âge de l'électeur, le suffrage direct et le scrutin de liste. Ces trois choses, le projet de loi les a laissées intactes; les modifications ne portent que sur le caractère et la moralité de l'électeur, constatés, à défaut de moyens plus efficaces, par la durée du domicile. Quiconque ne pourra justifier de trois années de domicile continu dans le même canton ne pourra être inscrit sur les listes électorales. Le domicile sera établi de diverses manières : par l'inscription au rôle de la taxe personnelle; par

l'inscription sur la liste des imposables, dans les villes où la taxe personnelle est rachetée par une surtaxe d'octroi; par l'inscription sur le rôle de la prestation en nature pour les chemins vicinaux; par une présence continue de trois années sous les drapeaux de l'armée de terre et de mer, et par l'exercice pendant le même temps de fonctions publiques. Quant aux fils demeurant chez leurs parents, quant aux domestiques et ouvriers logeant chez leurs maîtres et patrons, un certificat de ceux-ci suffira pour leur conférer le droit électoral.

Les individus que ces dispositions éloigneront de l'urne du scrutin sont : les citoyens comptant moins de trois ans de domicile dans le même canton, les individus logés en garni, nomades, non imposables, etc. Or, leur nombre total est évalué approximativement à 3 ou 4 millions et peut-être plus.

En présence de ce chiffre, la conscience de beaucoup de représentants s'est émue. La suppression de 4 millions d'électeurs, opérée d'un trait de plume, leur a paru un fait grave, de nature à porter une atteinte indirecte à l'esprit de la constitution. La constitution a voulu en effet que le suffrage fût *universel*; sera-t-il *universel*, quand le tiers des citoyens reconnus aptes jusqu'ici à participer aux élections, aura été éliminé?

Et puis, le reproche de violation écarté, le projet de loi est-il opportun, est-il juste, sera-t-il efficace, obviera-t-il réellement aux dangers que présentent ces majorités de hasard, qui viennent, à une heure donnée, altérer, fausser, dénaturer l'expression du sentiment public? Un certain nombre de membres appartenant au tiers-parti ne le pensent pas et ils appuient leur opinion de raisonnements plus ou moins spécieux. Néanmoins ils ne repoussent pas complètement la loi, mais ils proposent des amendements tendant à réduire de trois à deux ans et même à un an la durée du domicile, à restreindre le cercle des incapacités et à donner plus de garanties à l'exercice du droit électoral.

Les membres de la Montagne et de l'extrême gauche sont bien autrement explicites. La loi, à leurs yeux, viole manifestement, ouvertement, scandaleusement la constitution; ils la repoussent avec toute l'indignation dont ils sont capables.

La majorité, elle, trouve la loi excellente; elle ne se plaint que d'une chose, c'est que les dispositions n'en soient pas assez hardies, assez radicales; c'est que la commission et le gouvernement aient montré un respect trop exagéré du pacte fondamental.

C'est sur le terrain de la violation de la Constitution que s'est engagée la discussion générale; je vous laisse à penser si elle a été chaude. Chacun songeait moins à se défendre qu'à attaquer l'ennemi; c'était une lutte acharnée où l'on se souciait peu de recevoir des coups, pourvu qu'on en portât à ses adversaires. Les orateurs les plus aguerris ont tour à tour pris part à l'action.

Du côté de la majorité :

M. de Montalembert, dont la verve agressive, la parole correcte et spirituellement impitoyable, ont flagellé avec la même rigueur et les personnes et les doctrines.

M. Jules de Lasteyrie, personnage influent, mais orateur monotone et qui, suivant l'amusante expression d'un de mes voisins, n'est *qu'un Lapalisse ayant le courage de ses opinions*.

M. Léon Faucher, parleur sec, intolérant, dont les vues étroites et bornées

sont rachetées par un bon sens pratique assez remarquable et par une grande ténacité.

M. Thiers, esprit inépuisable, qui ose et sait tout dire, également habile à l'attaque et à la défense, audacieux ou prudent selon les circonstances, toujours sûr de lui-même et de l'effet qu'il veut produire.

Du côté de l'opposition :

M. de Lamartine, dont le magnifique et splendide langage élève et grandit toutes les questions sans presque jamais les résoudre.

M. Jules Favre, rhéteur plein de mordant et de fiel, à qui l'ingratitude de son physique et sa venimeuse éloquence ont valu le surnom de *Lait empoisonné*.

M. le général Cavaignac, dont la parole, ferme et convaincue est empreinte d'une autorité puisée dans la conscience des services qu'il a rendus au pays.

M. Grévy, avocat qui ne manque pas de certaines qualités, mais que sa froideur empêchera toujours d'arriver jusqu'à l'éloquence.

M. Canet, représentant peu connu jusqu'ici de ses collègues, mais qui a fait preuve d'un sérieux talent de discussion.

Enfin, M. Victor Hugo, le poète de l'exagération et de l'antithèse, qui, comme l'a dit M. de Montalembert, son ex-collègue à la chambre des pairs, a tour à tour chanté et renié toutes les causes.

Voilà les orateurs qui, pendant six jours ont combattu pour et contre la loi! Je me trompe; il est un champion que j'oublie, et précisément celui dont l'intervention réitérée dans la lutte a produit le plus d'effet et de surprise, M. Deflotte, l'ex-transporté de juin !

Dans un premier discours, M. Deflotte avait développé en termes assez nuageux mais très convenables, des considérations d'un ordre plus philosophique que politique; dans un second discours dont le sujet était brûlant, car il s'agissait de l'interprétation donnée par M. Thiers à l'élection du 10 mars, il a fait une espèce de profession de foi dont la mesure, l'habileté et surtout la modération, ont vivement saisi l'Assemblée. La franchise de ses aveux a bien embarrassé quelque peu ses amis de la Montagne; mais qu'y faire? M. Deflotte, socialiste, et des plus radicaux, est arrivé à cette conclusion, que la nation est également antipathique aux doctrines de l'extrême gauche et à celles de l'extrême droite, et qu'elle se rallie aux principes intermédiaires du tiers-parti.

« Non, a-t-il dit, la majorité du pays n'est pas, — je n'ose pas dire avec moi, — mais elle n'est pas avec nous ; non, la majorité du pays n'est pas avec ceux qui partagent nos doctrines; nous représentons une vérité absolue. Le pays n'y croit pas; mais la majorité du pays ne croit pas non plus aux idées que vous (la droite) voulez lui imposer.

La grande majorité du pays est composée d'hommes paisibles, suffisamment contents du présent et animés du désir de le voir s'améliorer; ces hommes ne partagent ni les douleurs de ceux qui regrettent une époque passée, ni les espérances ardentes qui nous entraînent vers l'avenir. La grande majorité du pays redoute ceux qu'elle a déjà trop connus; elle redoute aussi ceux qu'elle ne connaît pas encore. »

Ce discours a été un véritable événement; à l'heure qu'il est, on en parle encore, on l'analyse, on le commente et l'on s'adresse cette question :

Si l'élection du 10 mars était à recommencer, M. Deflotte serait-il désigné par le conclave rouge au choix des électeurs socialistes?

Ainsi que je vous le disais en commençant, les six jours de discussion géné-

rale de la loi ont été six jours de tumulte, de violences, de personnalités, de scandale et de tempêtes. Heureusement nous voici arrivés à la discussion des amendements et des articles ; les passions se refroidiront un peu et il est permis de croire qu'avant la fin de la semaine, la loi sera votée avec quelques modifications peut-être; mais ces modifications n'en altéreront pas sensiblement le principe.

Dieu veuille, après cela, que le pays soit rassuré, que la confiance renaisse et que les affaires reprennent. Je le souhaite sans trop l'espérer. L'expérience m'a appris à n'avoir qu'une foi médiocre dans l'efficacité des remèdes qu'on administre à une nation sous forme de lois d'urgence.

R.

Représentant du peuple.

P.-S. La loi a été votée, sans amendement important, à la majorité de 433 voix contre 241. Une vingtaine de membres de la Montagne se sont abstenus de prendre part au vote.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

DÉPART DE LOUIS-PHILIPPE

AU 24 FÉVRIER.

Un anglais, M. Croker, ex-secrétaire de l'amirauté, et l'un des rédacteurs les plus anciens de la *Quaterly review*, a publié dans cette revue, sur les circonstances qui ont amené et accompagné le départ de Louis-Philippe au 24 février, un article qui a toute l'importance d'un document historique.

M. Croker, tory exalté et se déclarant légitimiste, avait plus d'une fois, de son propre aveu, jugé sévèrement les actes de Louis-Philippe pendant les dix-huit années de son règne; mais, habitant une campagne dans le voisinage du château de Claremont, il a rencontré Louis-Philippe, lui a été présenté, et, en l'écoutant, il n'a pas tardé, comme il l'avoue, à modifier son opinion sur le caractère et la politique du monarque exilé. S'étant chargé de rendre compte dans la *Quaterly review* des diverses relations qui ont été publiées en France sur la journée du 24 février, M. Croker avait prié le roi et les personnes de sa famille de lui fournir quelques notes. Louis-Philippe lui a communiqué son propre journal. C'est cette circonstance qui prête une authenticité historique à la relation de M. Croker.

Cette relation insérée dans la *Quaterly review* vient d'être traduite par M. Amédée Pichot, et publiée en brochure; nous en reproduisons ci-après les passages les plus intéressants.

. . . .

Du moment que MM. Thiers et Barrot retirèrent le commandement au maréchal Bugeaud, et envoyèrent aux troupes l'ordre de ne pas résister à la populace, la monarchie fut perdue : leur banquet agitateur avait provoqué l'insurrection; cette soumission pusillanime en fit une révolution. L'introduction dans l'appartement privé du roi, dans son cabinet même, d'un assemblage de personnes, généraux, députés, journalistes, simples officiers de l'armée et gardes nationaux qui l'assiégeaient d'informations et d'avis interrompus par des avis et des informations contraires, était déjà une preuve évidente, avant que le mot abdication eût été prononcé, que Louis-Philippe n'était

plus roi. Au milieu de cette cohue, qui ne représentait que trop bien l'irrésistible tumulte du dehors, le roi signa son abdication comme la seule chance de conserver au moins un lambeau de la monarchie ou, ce qui était plus urgent encore en ce moment, de sauver la vie des membres de sa famille et de ses amis, bloqués dans deux ou trois chambres du palais, sans défense et nous pourrions dire déjà pris.

. . . .

Lorsque le roi se fut résolu à son abdication et qu'il s'assit pour la rédiger à son bureau, il se vit immédiatement entouré par une foule de spectateurs, la plupart inconnus de lui, et qui suivaient avec attention tous les mouvements de sa plume. Quelques-uns lui criaient brutalement : « *Mais dépêchez-vous donc ; vous le faites trop long* ; *vous n'en finissez pas.* »

D'autres, en remarquant que le nom de la duchesse d'Orléans n'y était point inséré, et que le roi ne faisait nulle mention de la régence, dirent : « *Ah ! mais cela ne peut pas aller comme cela ! il faut que vous déclariez la duchesse d'Orléans régente.* »

Le roi répondit sévèrement : « *D'autres le feront s'ils le croient nécessaire ; mais moi je ne le ferai pas ; c'est contraire à la loi, et comme grâce à Dieu, je n'en ai encore violé aucune, je ne commencerai pas dans un tel moment.* »

La confusion était si grande, que l'acte d'abdication fut arraché des mains du roi avant qu'il pût en faire une copie, et l'on ne sait pas d'une manière certaine ce que cet acte est devenu.

. . . .

La première pensée qui vint alors au roi, fut de débarrasser la duchesse d'Orléans de l'inconvénient de sa présence près d'elle. Il espérait par son départ immédiat, puis par son éloignement, lui donner la chance la plus sûre d'écarter les soupçons et d'adoucir l'animosité qui existait contre lui, afin qu'elle pût fonder l'établissement de la régence sur les bases les plus solides.

La reine avait été témoin de cette scène, témoin alarmé, mais digne. Lorsque l'acte d'abdication eût été ainsi arraché au roi, M. de Lamartine dit qu'elle se tourna vers M. Thiers, et s'écria : « Oh ! Monsieur, vous ne méritiez pas un si bon roi, sa seule vengeance est de fuir devant ses ennemis. » Les seules paroles de la reine qui aient frappé l'oreille de celui qui nous renseigne ici furent celle-ci : « *Vous l'avez ; vous vous en repentirez !* » et ces paroles semblaient adressées à ceux qui avaient pressé l'abdication, mais non à M. Thiers en particulier.

. . . .

La duchesse d'Orléans et ses enfants furent toute la matinée avec le reste de la famille dans le cabinet du roi. Lorsqu'elle entendit qu'on la proposait pour exercer la régence et vit que le roi allait partir sans elle : « Ah ! Sire, s'écria-t-elle en se jetant dans ses bras, ne m'abandonnez pas, je ne suis qu'une pauvre faible femme, que ferai-je sans vos avis et votre protection ? »

— Ma très chère enfant, dit le roi en l'embrassant, vous vous devez à vos enfants et à la France, il vous faut rester. S'arrachant non sans peine de ses bras, le roi la laissa étourdie du fardeau inattendu de ce pouvoir dont cette foule mêlée semblait pour le moment disposée à l'investir.

En ce moment, le roi et la reine avaient avec eux, dans le cabinet du roi, tous leurs enfants et petits enfants, gendres et belles-filles alors à Paris, excepté le duc de Nemours qui était à la tête des troupes dans la cour du palais, cherchant par une ferme attitude à empêcher l'irruption de la populace assemblée au Carrousel.

« En l'absence du duc d'Aumale et du prince de Joinville, le seul des autres fils du roi qui fût présent était le duc de Montpensier, que M. de Lamartine dépeint très impatient pour obtenir l'abdication, et qui était, nous n'en doutons pas, très préoccupé du danger personnel que courait la famille royale. Ce prince pensait aussi, et il avait raison, que son premier devoir était de suivre le roi et la reine ; mais la duchesse de Montpensier étant enceinte, il eût été dangereux de l'exposer à tous les risques qu'on allait courir en se retirant par la grande avenue des Tuileries.

« En conséquence, le duc la confia à un ami dévoué qui se trouvait près de lui et qui la conduisit dans sa propre maison ; cette maison était voisine du château, et, de là, cette princesse se rendit par Eu à Boulogne, d'où elle arriva le 28 en Angleterre.

Le prince Alexandre de Wurtemberg et son jeune enfant Philippe, orphelin de la princesse Marie, cette fille accomplie du roi « que les art avaient pleuré comme son père, » étaient aussi dans le cabinet de Sa Majesté au moment du départ ; ils prirent une route différente et arrivèrent en sûreté jusqu'en Allemagne.

Le reste de la famille royale quitta le palais, non (comme on le raconta dans le temps et comme M. de Lamartine et le capitaine Charmier l'ont à tort répété) par un passage sou-

terrain sous la terrasse du côté de l'eau, mais par le grand vestibule et en prenant l'avenue centrale du jardin jusqu'à la place Louis XV. — Les six petits-fils du roi étaient portés dans les bras des personnes de sa suite.

Devant la façade qui donne sur le jardin, se trouvait un fort détachement de la garde nationale à cheval, que le général Dumas, aide-de-camp du roi, avait prudemment placé là pour protéger le passage. A la vue de la famille royale à pied, au milieu d'eux, ces gardes nationaux exprimèrent leurs sympathies et leurs sentiments de fidélité par les cris de : *Vive le roi, vive la famille royale.*

Le roi ne s'était évidemment pas attendu à être forcé de quitter la France. Il ne prévoyait que son éloignement de Paris et des environs de la capitale.

Ici, nous devons citer un meurtre, unique sans doute, mais qui aurait pu produire un épouvantable massacre. Au moment où les voitures du roi traversaient le Carrousel pour franchir le guichet et la voûte sous la grande galerie, elles furent arrêtées dans le Carrousel : le domestique à cheval qui les précédait fut brutalement assassiné, les chevaux égorgés et les voitures elles-mêmes brûlées, pendant que les autres domestiques fuyaient pour sauver leur vie.

Le duc de Nemours était, comme nous l'avons dit, dans la cour des Tuileries : séparé du Carrousel par la haute et massive grille, chargé du commandement nominal d'un corps de troupes à qui l'on avait interdit l'usage de leurs armes, il se trouvait bloqué de fait par les insurgés : il ne pouvait donc rien faire, soit pour prévenir cet outrage, soit (en apparence d'abord) pour prévenir le désappointement et le danger que l'absence des voitures devait faire éprouver à la famille royale.

Il restait par bonheur dans la cour, et, par conséquent, hors de la portée de la populace, deux de ces petites voitures à un cheval appelées *brougham,* et un cabriolet à deux roues appartenant à la maison du roi, pour l'usage des aides-de-camp et des personnes du service qui avait des courses à faire en ville.

Le duc eut l'heureuse présence d'esprit de penser que quelque insuffisantes que fussent ces petites voitures, construites pour contenir deux personnes seulement, elles pourraient au moins recevoir quelques membres de sa famille, et à défaut d'autres, il les fit conduire par le guichet de la cour et les quais encore libres, jusqu'au lieu où les voitures de voyage avaient eu l'ordre de se trouver.

La famille royale était cependant déjà arrivée avant les voitures, et ce fut pour elle une pénible surprise de ne pas voir celles qu'on y avait commandées : elle fut entourée par une foule à travers laquelle il fallut se frayer un passage jusqu'au pied de l'obélisque, au centre de la place... lieu rempli de terribles souvenirs et où se multipliaient les sujets d'alarmes.

Cette rapide accumulation d'événements dans un intervalle de quinze ou vingt minutes, était bien suffisante pour faire perdre courage aux plus braves et troubler les plus fermes; mais aucun membre de la famille ne perdit un seul moment sa présence d'esprit. Il n'est pas vrai, comme l'ont dit M. Lamartine et le capitaine Chamier, que la reine s'évanouit ni qu'elle fut portée sans connaissance dans les bras du roi à la voiture; au contraire, ce fut elle qui y plaça ses petits-enfants, prenant sans choix, parmi ces petits princes, ceux qui étaient le plus près d'elle. Le roi conserva son sang-froid calme et vigilant, et, par quelques mots adressés à chacun de ceux dont il était forcé de se séparer, il contribua à la bonne fortune qui, *per varios casus et per tot discrimina rerum,* finit par réunir toute sa famille dans un lieu de sûreté.

Les trois petites voitures, avec leurs illustres voyageurs si merveilleusement entassés furent bientôt parties. Le général Regnault-Saint-Jean-d'Angely, commandant la brigade de cavalerie concentrée sur la place, prit le commandement de l'escorte du roi, qui se composait du 2e régiment de cuirassiers, sous les ordres du colonel Reibel, et d'un détachement de la garde nationale à cheval. Cette escorte enveloppa complétement et cacha les voitures. Elle avait à peine parcouru quatre ou cinq cents mètres de trajet, lorsque la nécessité de ce déploiement de forces pour la sûreté du roi devint évidente. Devant le pont des Invalides, une populace qui saccageait et brûlait le corps-de-garde, paraissait d'abord disposée à arrêter les voitures; mais l'attitude d'une cavalerie formidable l'intimida et la repoussa sans qu'on tirât un coup de feu.

Le poste de la barrière de Passy, quoique très mêlé, présenta les armes en silence. Mais l'escorte n'alla pas plus loin que Saint-Cloud, et lorsque le roi, avant de quitter le palais, descendit dans la cour pour prendre congé des soldats, ils témoignèrent un enthousiasme de fidélité bien différent des sentiments montrés le matin par les gardes nationaux à la revue des Tuileries.

. . . .

Il fut résolu de pousser jusqu'à Trianon, dépendance retirée du magnifique château-géant de Versailles, plus éloigné que Saint-Cloud du volcan révolutionnaire qui faisait son irruption dans la capitale. Le général Dumas loua deux omnibus à Saint-Cloud, et ils servirent à transporter la famille royale jusqu'à Trianon.

Mais Trianon était encore trop près de Paris: Trianon est presque dans Versailles, où il n'y avait pas de troupes, toute la garnison étant à Paris. A Trianon, d'ailleurs, aucune facilité pour continuer le voyage jusqu'à Eu. Le général Dumas fut donc dépêché à Versailles, où il loua deux *berlines*. Il emprunta aussi à un ami particulier la somme de 1,200 fr. Ces ressources, quelque faibles qu'elles fussent, étaient bien nécessaires dans ce moment, quoique ne pouvant guère servir au but immédiat, qui était de gagner Eu.

Il était clair que si toute la famille partait ensemble, non seulement elle ne pouvait conserver son incognito, mais encore qu'elle serait arrêtée sur les routes de traverse, faute de chevaux. Il devint donc absolument nécessaire de se séparer et de se partager les risques. On espérait que s'il y avait un danger personnel pour le roi, il n'y en aurait que pour lui seul, aucun pour les femmes et les enfants, si même on interceptait leur retraite.

Une des berlines fut donc réservée pour la princesse Clémentine et son mari, le prince Auguste de Saxe-Cobourg, avec leurs trois enfants et la petite fille du duc de Nemours, la princesse Marguerite, qu'accompagneraient le docteur Pigache et madame Angelet. M. Aubernon, préfet de Versailles, se chargea de ce détachement, et s'y prit si bien, qu'il arriva en sûreté à Eu, d'où il repartit pour Boulogne. Ce fut à Boulogne, qu'à bord du paquebot, les mêmes personnes rencontrèrent le duc de Nemours, arrivé directement de Paris, et avec qui elles débarquèrent à Folkestone, le dimanche 27 février.

Les autres membres de la famille royale occupèrent l'autre berline et un des omnibus qui les conduisirent à Dreux. Là, le roi possède un antique donjon, antérieur, selon quelques archéologues, à l'invasion romaine de la Gaule, et les restes du vieux château de Dreux, qu'il avait fait réparer et arranger, afin d'avoir une résidence passagère, une espèce de station pieuse, près de la chapelle bâtie par lui au milieu de ces ruines, en remplacement de celle qu'on détruisit dans la révolution. Sépulture de ses ancêtres maternels, cette chapelle était devenue plus récemment aussi la sépulture de sa propre famille ; il y avait enseveli sa sœur, la compagne et l'ami fidèle de sa vie aventureuse, — son fils bien-aimé, son héritier présomptif et l'espoir de sa vieillesse, — sa fille accomplie, l'illustration artistique de sa dynastie.

A cette résidence à demi-meublée, séjour de tristesse, il venait en voiture de louage, par une sombre nuit d'hiver, *menant le deuil de la monarchie*, comme disait Mirabeau sur son lit de mort. Les annales du monde offrent-elles un pareil exemple des vicissitudes de la fortune? Quelle transition! Avoir déjeûné comme Roi dans le brillant palais des Tuileries, et venir souper en proscrit dans le château de Dreux; avoir, sur un coursier richement caparaçonné, passé la revue sur la place du Carrousel, et voyager dans l'omnibus de Saint-Cloud ; avoir été proclamé le plus opulent souverain de l'Europe, et être réduit à emprunter 1,200 francs ; s'être levé tout-puissant dans le palais de ses ancêtres, et se cacher fugitif dans le tombeau de ses enfants!

Sunt lacrymæ rerum et mentem mortalia tangant.

« De bonne heure dans la matinée du 25 février, avant que le roi se fût levé de son lit de Dreux, arriva de Paris la nouvelle que la régence avait échoué, que la république était proclamée, — que le jeune roi, son frère et les deux régents avaient été emportés dans le tumulte populaire, et que personne ne savait ce qu'ils étaient devenus.

Ici nous sommes charmés de rendre justice au magnanime dévouement qui, pendant quelque temps, exposa le duc de Nemours au reproche d'avoir abandonné, non-seulement sa femme et ses enfants, mais encore son père et sa mère. La vérité est que nul homme ne fit jamais un plus noble sacrifice que le duc de Nemours en cette occasion.

Tous ses sentiments personnels furent mis de côté. Après la mort prématurée du duc d'Orléans son frère, une loi l'avait désigné pour être le futur régent. Pendant la crise de l'abdication, il se vit chargé du commandement des troupes, dont l'attitude, avons-nous dit, devint la seule protection du palais contre la tempête populaire. Il conserva ce poste avec la même résolution jusqu'au départ du roi.

Lorsque la duchesse d'Orléans, avec le nouveau roi et ses nouveaux ministres, se rendirent à la chambre pour obtenir la reconnaissance de leur autorité improvisée, le duc de Nemours comprit que ses devoirs militaires cessaient, et que ceux dont la loi l'avait investi

comme régent du royaume commençaient : c'était à lui de protéger les droits de son neveu. Sa situation, il le sentait bien, avait quelque chose d'anormal ; il eût bien voulu en être délivré par la législature ; mais, comme homme d'honneur et comme haut fonctionnaire de la monarchie, il était résolu à remplir autant que possible toutes les obligations qui lui étaient imposées envers le jeune roi et sa mère.

. . . .

Le jeune duc de chartres était tombé dans le corridor de la chambre, et il fut immédiatement égaré, foulé aux pieds de la multitude, « dont le bruit ne laissait pas même entendre ses cris étouffés. » Ceux qui s'étaient chargés de protéger la duchesse, crurent qu'il y aurait du danger pour sa vie et celle de son fils aîné si l'on s'arrêtait pour retrouver le duc de Chartres, et ils entraînèrent la mère désespérée.

En effet, le torrent emportait toutes les résistances : l'enfant échappé miraculeusement, en fut quitte pour quelques meurtrissures ; il fut relevé par un des huissiers de la chambre (M. Lipmann), qui l'emporta dans son logement, contigu au palais. Après l'avoir déguisé comme un enfant de la basse classe, il le remit à M. et madame de Mornay, qui le firent cacher dans la maison d'une pauvre femme dans le voisinage de leur hôtel, où ils n'osèrent pas, à ce qu'il paraît, garder le pauvre enfant. Ce fut là qu'il resta deux jours, sa mère ne sachant ce qu'il était devenu ; M. de Mornay ne pouvait le lui apprendre, *parce qu'elle aussi était cachée.*

La duchesse avait heureusement atteint l'hôtel de la présidence avec le comte de Paris ; mais on jugea qu'il y avait du danger pour elle à ce qu'elle y restât même le temps nécessaire pour qu'on pût chercher et ramener le jeune duc de Chartres. Elle fut donc entraînée bien vite à l'hôtel des Invalides et dans les appartements du gouverneur. Là, du moins, on aurait supposé qu'on pourrait donner asile pendant une nuit à un enfant orphelin et à une veuve qui n'était connue, comme le répète souvent M. de Lamartine, que par son rang, sa beauté, ses malheurs et ses vertus.

Le départ précipité de la duchesse eut lieu sur l'avis pressant de M. Odilon Barrot, qui vint dire, à six heures du soir, que l'irritation croissante de la populace et la connaissance qu'on avait de la présence de la princesse aux Invalides, rendaient indispensable qu'elle partît immédiatement. Par suite de cet avis, elle partit avec son fils, sous la sauvegarde de M. Anatole de Montesquiou, pour le château de Ligny, à quelques lieues de Paris.

Là, elle resta cachée quelques jours, et là encore, après deux jours de cruelle anxiété, le duc de Chartres lui fut rendu ; enfin, *elle quitta ce château sous un déguisement*, et, prenant le chemin de fer à Amiens, elle arriva à Lille.

La duchesse, cependant, franchit la frontière de France, et s'arrêta pendant quelques semaines, avec ses deux fils, à Ems, ville d'eau thermale, sur la rive droite du Rhin. Elle se rendit ensuite au château d'Eisenach, que son oncle maternel, le grand duc de Saxe-Weimar, avait mis à sa disposition. Dans le courant de l'été dernier, la duchesse est venue en Angleterre, et a amené ses enfants à leur grand-père et à leur grand'mère, à Claremont.

. . . .

M. de Nemours accompagna la duchesse d'Orléans aux Invalides, et sortit de l'hôtel en même temps qu'elle, pour aller se cacher chez un de ses amis, d'où il se mit en route à la faveur d'un passeport anglais et d'un déguisement si complet, que les membres de sa famille, qui le rencontrèrent à Boulogne, ne le reconnurent point ; tant s'en fallut que son voyage s'accomplît « sans aucun obstacle, » qu'à la barrière le factionnaire, en uniforme de garde national, qui examina les passe-ports d'un air assez soupçonneux, ne voulut pas d'abord laisser passer la voiture ; mais, voyant, dans l'intérieur, une personne dont le signalement s'accordait si peu avec celui du duc, il leva la consigne en disant : « Je vous demande pardon, Monsieur, mais je suis à guetter le duc de Nemours. « Le duc ne put s'empêcher de sourire du zèle maladroit de ce pauvre factionnaire ; continuant sa route, il gagna le chemin de fer à une station près d'Abbeville, et arriva en Angleterre le 27 février.

. . . .

Nous avons laissé le roi, pendant la nuit du 24, dans le funèbre château de Dreux.

Ce fut, ainsi que nous l'avons dit, dans la matinée du 25 que Louis-Philippe reçut la nouvelle de l'avortement de la régence, de la dissolution de la chambre et du renversement de la monarchie ; il apprit que la duchesse d'Orléans et le duc de Nemours avaient en vain montré, l'une tant de courage, l'autre un si noble dévouement, et qu'on ne savait pas même où ils étaient, ni ce qu'étaient devenus les jeunes princes ; — en un mot, que l'anarchie régnait à Paris, le doute et la terreur partout.

Cette tournure inattendue qu'avaient prise les événements dérangeait tous les plans formés jusque-là. Il était dès lors évident qu'il fallait renoncer à l'idée de se rendre à Eu, et surtout au dessein de s'y établir : il ne restait plus qu'à gagner quelque point de la côte de Normandie et à s'embarquer pour l'Angleterre.

La fille du général Dumas avait épousé le fils de M. de Perthuis, ancien officier d'ordonnance du roi, et le général savait que M. de Perthuis avait une petite maison de campagne, ou, pour parler plus exactement, un pavillon composé de deux pièces, sur la côte qui domine Honfleur, à un kilomètre environ de la mer, et que l'on gardait quelques meubles dans cette maisonnette, visitée quelquefois, dans l'été par ses propriétaires. On proposa au roi et à la reine, qui ne voulut pas se séparer de lui, de chercher à atteindre ce point : la seule objection qu'on pût faire à ce plan, c'est qu'il exigeait une autre séparation et la dispersion de ce qui restait de la famille.

Le roi, qui avait des propriétés dans le voisinage et un régisseur à Dreux, reçut là quelque argent, moins de 5,000 fr., nous a-t-on dit. M. de Lamartine prétend que cette somme fut le produit d'une collecte organisée entre les bons habitants de cette ville, et nous ne doutons pas qu'ils se fussent, en effet, cotisés avec plaisir, si la chose eût été nécessaire ; mais le fait est que l'argent reçu à Dreux par le roi était son propre argent.

Il fut convenu que le duc de Montpensier, avec la duchesse de Nemours et les deux fils de cette princesse, se dirigeraient sur Granville, dans une voiture louée en ville (l'omnibus de Saint-Cloud avait été congédié la nuit précédente), avec deux des domestiques du roi sur le siége : on leur avait remis, à Dreux, des passeports sous des noms supposés ; et, arrivés à Granville, ils devaient s'embarquer à bord du paquebot de Jersey.

Le général Dumas et le capitaine de Pauligne furent expédiés dans une petite carriole pour rejoindre le chemin de fer de Rouen à Saint-Pierre-de-Louviers, et gagner de là le Hâvre, où ils devaient se procurer un bâtiment sur lequel Leurs Majestés s'embarqueraient en quittant le pavillon de M. de Perthuis.

La seconde berline louée à Saint-Cloud devait transporter à Honfleur le roi et la reine, sous les noms de M. et madame *Lebrun*, et le général de Rumigny, sous le nom de *Dubreuil*, avec le valet de chambre du roi et la femme de chambre de la reine.

Quand on connut par les nouvelles de Paris toute l'étendue du mal, le sous-préfet de Dreux, M. Maréchal, redoubla d'égards envers les augustes voyageurs, et monta sur le siége de la berline (avec le valet de chambre du roi), pour les protéger, au besoin, par son caractère officiel. En quittant Dreux, on continua de laisser croire qu'on se rendait toujours à Eu; et on prit, en effet, la grande route de Verneuil; mais, quand on eut dépassé la ville, on tourna à droite par une route qui conduit à Anet et à Pacy-sur-Eure à travers la forêt de Dreux, laquelle fait partie du patrimoine de la maison d'Orléans ; en sorte que le roi fuyait non-seulement de son royaume, mais encore fuyait à travers son domaine privé, où, toutefois, on doit à la vérité de dire que son nom était justement populaire, à tel point qu'en arrivant à Anet, les voyageurs furent surpris de trouver sur pied toute la population, qui les reçut avec des marques générales de sympathie et aux cris de : « *Vive le roi !* »

Ces démonstrations assez inquiétantes avaient été occasionnées par le zèle indiscret du maître de poste de Dreux, qui, ignorant l'état réel des choses, avait, à l'insu de M. Maréchal, envoyé un homme en avant pour commander des chevaux. Comme il était probable qu'on avait, toujours dans une bonne intention, commis la même faute au relais suivant de Pacy-sur-Eure, où les dispositions des habitants pouvaient n'être pas aussi favorables, M. Maréchal crut devoir, au sortir d'Anet, donner l'ordre aux postillons de gagner, par un chemin de traverse qui coupe la forêt d'Ivry, — autre propriété particulière du roi, voisine du lieu rendu célèbre par la victoire qu'y remporta son illustre ancêtre Henri IV, un relais sur la grande route d'Evreux, appelé La Roche-Saint-André.

Il fallut traverser l'Eure près d'une manufacture dont les ouvriers, informés probablement du passage du roi par l'indiscrétion du maître de poste de Dreux, et agités par les rapports incendiaires de l'insurrection de Paris, s'étaient rassemblés en grand nombre sur la route que devait suivre le roi. Lorsqu'on sut qu'il avait pris l'autre route, quelques-uns de ces hommes égarés, profitant de ce que la voiture, après avoir traversé la rivière, avait une côte à monter au pas, la poursuivirent avec des intentions hostiles et en criant : « Vive la réforme ! à bas Louis-Philippe ! » Mais deux ou trois seulement purent atteindre la voiture, et le voyage ne fut pas interrompu.

A la Roche-Saint-André, c'était jour de mar-

ché, et la poste se trouve dans une rue très-étroite. Quoique la figure du roi fût enveloppée et qu'il eût mis des lunettes pour se déguiser, un individu d'une tournure assez remarquable regarda dans la voiture, et après avoir murmuré entre ses dents : *C'est lui!* courut prévenir les gendarmes, qui arrivant aussitôt, se disposaient à faire des difficultés, lorsque M. Maréchal interposa son autorité, sur quoi ils se retirèrent. Les chevaux furent bientôt attelés, et les postillons partirent au galop, sans avoir l'air d'entendre quelques cris de : *Arrêtez! arrêtez!* qui s'élevèrent derrière eux.

Le passage par Evreux, qui est une grande ville excitait quelque appréhension. Dans les environs, M. Maréchal remarqua, à gauche de la route, un petit château, appelé Melville, où l'on pensa qu'il pourrait être prudent de passer la nuit. Le hasard voulut que le propriétaire de cette habitation fût un M. Dorvilliers, agent du roi pour la forêt de Breteuil; mais toute la famille était alors absente. Cependant le fermier, nommé Renard, informé que les voyageurs étaient des amis de M. Dorvilliers, les reçut dans sa propre maison; quelques paroles tombées de sa bouche ayant inspiré confiance en lui, on lui apprit quels étaient ses hôtes.

Ce brave homme fut fort ému de cette communication, et offrit aussitôt de rendre tous les services qui pourraient dépendre de lui. On courut chercher M. Dorvilliers à Evreux; les chevaux de poste de Saint-André furent renvoyés, et M. Maréchal, qui, étant maintenant hors de son arrondissement, ne pouvait plus être utile, prit congé; le fermier, homme courageux et intelligent, se chargeait d'ailleurs du reste du voyage. M. Dorvilliers arriva, et le roi reçut encore un petit à-compte sur ses revenus, environ 1,000 fr., à ce que nous croyons.

La présence inaccoutumée d'une berline dans la cour de la ferme avait éveillé l'attention du voisinage. Quatre jeunes gens en particulier, bien vêtus, mais que le fermier savait être d'opinions exaltées, l'examinèrent minutieusement, puis retournèrent à Evreux avec l'intention, on pouvait le craindre, du moins, de satisfaire amplement leur curiosité quant à la qualité des voyageurs, lorsque la voiture arriverait dans la ville. Il était clair que de Saint-André ou de Pacy, la nouvelle du voyage du roi était parvenue à Evreux. Mais l'intelligent et actif Renard déjoua tous les projets qui pouvaient avoir pour but de mettre des entraves à ce voyage.

Il se procura un cabriolet, avec lequel il se chargea de conduire le roi et son valet de chambre jusqu'à Honfleur même, distant d'Evreux de vingt-quatre lieues. Pendant ce temps, son valet de ferme devait conduire la berline, attelée de vigoureux chevaux de labour, à la Commanderie, qui est le premier relai après Evreux sur la route d'Honfleur : on évitait ainsi, de part et d'autre, la nécessité de prendre des chevaux de poste à Evreux, que l'on traversa par des rues détournées.

Après le départ du roi, le secrétaire du préfet d'Evreux, averti par M. Maréchal, accourut à Melville offrir ses services, et se rendit utile en pilotant le valet de ferme, qui ne connaissait pas très bien la direction à prendre pour éviter la partie centrale et la plus fréquentée de la ville; il quitta la reine quand elle fut hors d'Evreux.

Les chevaux du fermier franchirent, avec le cabriolet, les vingt-quatre lieues tout d'un trait, ne s'arrêtant que pour manger quelques poignées d'avoine ou de féverolles, à quelques-uns des cabarets semés le long de la route. Le roi dut souffrir beaucoup pendant ce long trajet, car, indépendamment de la gêne résultant de la présence de trois personnes assez corpulentes dans un cabriolet ordinaire à deux places, le temps était devenu tout à fait mauvais, et un froid très vif s'était élevé; c'était le commencement d'une bourrasque qui dura plusieurs jours, et qui ajouta, ainsi que nous le verrons, aux difficultés de l'évasion.

Quand la berline dans laquelle était la reine fut arrivée à la porte de la Commanderie et qu'on eut demandé des chevaux pour Pont-Audemer, le maître de poste s'approcha de M. de Rumigny et lui dit à voix basse : « Une berline qui arrive avec des chevaux de ferme et qui prend des chevaux de poste! c'est drôle! Mais, par le temps qui court, Monsieur, on ne fait pas de questions et on ne regarde pas dans les voitures. » Puis, élevant la voix, il ordonna aux postillons de gagner Pont-Audemer le plus promptement possible. Ici encore, il était évident que les voyageurs avaient été reconnus et qu'ils étaient respectés, du moins comme fugitifs politiques.

Le voyage du roi fut marqué, dans ces environs, par une coïncidence assez curieuse. Un de ces cabarets auxquels s'arrêtèrent les chevaux pour manger porte le nom de *Malbrouck*: il est situé près de la limite du département, dans une position centrale : c'est là qu'une quinzaine d'années auparavant, le roi avait été reçu, sous un arc de triomphe, par les autorités et les gardes nationales des cantons envi-

ronnants, et qu'en répondant à leur adresse, il avait prononcé ces paroles, qui eurent alors un certain retentissement : « La flatterie a, de nos jours, changé de côté, et les flatteurs du peuple sont aujourd'hui tout aussi dangereux pour la société et pour un bon gouvernement, que l'étaient jadis les flatteurs des rois. »

Louis-Philippe, grelottant de froid dans un coin de ce misérable cabriolet, se rappela-t-il, en passant devant le cabaret de *Malbrouck*, ce nombreux concours de fidèles sujets, cet arc de triomphe et cet avertissement prophétique contre les déceptions populaires ?

Le cabriolet traversa Pont-Audemer le 26, à trois heures et demie du matin. Un peu au-delà de cette ville, tandis qu'on faisait rafraîchir les chevaux à la porte d'un cabaret, la berline arriva. Le roi et la reine échangèrent quelques mots, puis l'un et l'autre poursuivirent leur route jusqu'au terme de cette partie du voyage. La berline arriva, vers le point du jour, au pavillon de M. de Perthuis, et le cabriolet peu de temps après.

On ne peut s'empêcher de remarquer, lorsqu'on arrive par mer à Honfleur, une petite chapelle, située au sommet de la côte boisée qui domine la ville. Cette chapelle, de même qu'une autre sur la rive opposée, a été dédiée autrefois par la piété des matelots à Notre-Dame-de-Grâce, et il est probable que l'une et l'autre eurent, dans l'origine, quelque rapport avec le nom de cet estuaire qu'on appelle Hâvre-de-Grâce, ainsi que la ville qui s'est élevée au nord de l'embouchure du fleuve. C'est par suite de ce voisinage que le pavillon de M. de Perthuis est ordinairement désigné sous le nom de la Grâce, et l'on comprend sans peine la satisfaction qu'éprouvèrent les augustes voyageurs en se trouvant sous un toit ami, portant un nom de si bon augure.

Nous ne pouvons quitter Renard, cet autre Pendrell, sans ajouter qu'il repoussa vivement les instances qui lui furent faites pour qu'il acceptât quelque rémunération pour son temps, sa peine et ses frais ; « Ne me parlez pas de cela, dit-il au général de Rumigny ; ces affaires de cœur ne se paient pas avec de l'argent. »

Le pavillon de la Grâce se compose, ainsi que nous l'avons dit, de deux pièces, avec deux autres chambres ou greniers sous le toit; il n'est séparé de la route que par un sentier et une haie. M. de Lamartine dit qu'on s'y entoura d'un tel mystère, que les volets restèrent constamment fermés et qu'on ne fit pas de feu, de peur que la fumée ne trahît la présence des voyageurs. Il n'en fut pas ainsi.

La reine était arrivée publiquement, avec des chevaux de poste, comme une *tante* de M. de Perthuis, et plusieurs personnages du voisinage s'étaient même présentés pour lui rendre leur devoir en cette qualité. Quelques-unes de ces visites paraissaient dictées par un motif de curiosité plutôt que par un sentiment de bienveillance, et elles furent poliment déclinées par M. de Rumigny au nom de la dame indisposée, qui n'avait qu'une chambre, et c'était sa chambre à coucher. Ces visites, du reste, quel qu'en fût l'objet, eurent au moins un bon effet, celui d'écarter tout soupçon de la présence du roi, et la prétendue tante de M. de Perthuis put occuper son pavillon pendant cinq jours, sans être importunée par des étrangers.

On peut se faire une idée des embarras qu'auraient éprouvés le roi et la reine s'ils eussent pris le chemin de fer, en supposant même qu'il n'eussent pas été reconnus, par les difficultés qu'éprouvèrent MM. Dumas et de Pauligue pour parvenir à Honfleur. Ils s'étaient séparés du roi à Dreux, ainsi que nous l'avons dit, et avaient gagné Rouen par le chemin de fer ; mais, à la station de Rouen, ils trouvèrent un tel tumulte et une telle confusion, par suite de l'agitation politique et de l'incendie des ponts du chemin de fer, qu'ils furent violemment séparés et ne se rencontrèrent qu'à la Grâce. M. de Pauligue fut forcé de traverser la Seine à Rouen, et arriva à Honfleur par la rive gauche, le samedi soir, 26 février.

Le général Dumas parvint à gagner le Havre ; mais il trouva un si gros temps, que le bateau même de Honfleur ne put faire la traversée, et, après être parvenu en vue de Grâce, fut contraint de rétrograder. Le hasard voulut qu'un jeune officier, M. Edmond de Perthuis, fils du propriétaire du pavillon et frère du gendre du général, commandât en ce moment le *Rodeur*, petit bâtiment de guerre qui se trouvait alors dans le port du Havre. M. Dumas s'adressa à lui et réclama ses conseils et son assistance, non seulement pour traverser l'embouchure du fleuve, mais aussi pour les mesures subséquentes à prendre dans le but de favoriser le départ du roi. Sur ce dernier point, ils ne purent s'entendre : quant au moyen de parvenir à Honfleur, M. de Perthuis conseilla au général de rétrograder sur la route de Rouen, et de traverser la Seine à l'endroit où elle commence à se rétrécir, entre Tancarville et Quillebœuf ; il offrit d'ailleurs de l'accompagner.

Mais, à cet endroit même, les bateliers n'o-

saient pas se hasarder à traverser le fleuve; cependant, voyant l'importance que paraissait attacher M. de Perthuis à faire passer son ami (on savait que M. de Perthuis était officier de marine et qu'il avait servi à bord de la *Belle-Poule* avec le prince de Joinville), ils s'imaginèrent que le général Dumas était le prince lui-même, et sous cette impression, ils se décidèrent à faire un effort qu'ils n'auraient pas fait sans cela, ainsi qu'il le déclarèrent au général, lorsqu'ils l'eurent mis à terre. Nous mentionnons ces circonstances pour faire voir les difficultés naturelles qui compliquèrent les embarras de la position du roi.

MM. Dumas et de Perthuis arrivèrent à la Grâce dans la matinée du dimanche 27. Ils avaient, au Hâvre, confié l'objet de leur mission à M. Besson, ancien officier de marine et ami de M. de Perthuis : M. Besson entra avec zèle dans leur projet, mais avec si peu d'espoir de réussir, que le roi se vit obligé d'adopter, de son côté, quelques mesures immédiates. Le jardinier de la Grâce, nommé Racine, qui avait reconnu Louis-Philippe d'après une lithographie pendue dans sa cuisine, se montra non seulement fidèle, mais actif et intelligent, et obtint du roi la permission de consulter un de ses amis intimes, matelot du port, nommé Hallot, qui avait aussi servi avec le prince de Joinville sur la *Belle-Poule,* comme patron de son canot, et à qui le roi avait accordé la croix de la Légion-d'Honneur.

Hallot qui était dévoué cœur et âme à la fafamille royale, s'occupa aussitôt des moyens de faciliter le départ du roi. Il pensa qu'il était impossible de s'embarquer à Honfleur sans être remarqué ; mais que, si le roi voulait consentir à s'aventurer dans un bateau pêcheur, on pourrait s'en procurer un à Trouville, petite ville sur la côte de la mer, à six lieues environ à l'ouest de Honfleur. M. de Perthuis s'étant rangé à cet avis, il n'y avait d'autre objection que la séparation du roi et de la reine. Il était impossible que la reine songeât à faire la traversée dans une pareille embarcation et par un pareil temps; d'un autre côté, il était également certain que l'idée d'une séparation lui répugnerait autant qu'au roi. Cependant la reine, après une lutte évidemment pénible contre ses propres sentiments, décida, avec son bon sens ordinaire, que l'objet principal et le plus urgent était de mettre le roi en sûreté : elle joignit son influence à celle de M. de Perthuis et de Hallot pour vaincre la répugnance de Sa Majesté.

En conséquence, Hallot fut expédié dans la soirée du 27 pour louer un bateau à Trouville. Dans le courant de cette même journée, la tempête s'était assez calmée pour permettre au paquebot de faire sa traversée ordinaire du Havre à Honfleur : il amena M. Besson, qui exposa qu'il n'avait pu trouver de navire au Hâvre. Il ajouta qu'encore bien qu'il n'ignorât pas que la traversée de la Manche dans un bateau pêcheur présentât de grands dangers, il n'avait rien de mieux à proposer, à moins que l'*Express*, paquebot à vapeur anglais, qui allait partir pour Southampton, ne manœuvrât de manière à rencontrer le bateau pêcheur à la hauteur de Trouville et à prendre le roi à son bord.

Le roi autorisa M. Besson à faire, à cet effet, une ouverture confidentielle et réservée au capitaine anglais, ce que M. Besson s'empressa de faire; mais le capitaine anglais refusa tout d'abord de prendre sur lui la responsabilité d'une pareille déviation à ses ordres.

. . . .

Il ne paraissait plus y avoir d'autre ressource que d'essayer de traverser la Manche dans le bateau de pêcheur qu'Hallot pourrait louer à Trouville. La position du roi était très pénible; — il ignorait complétement ce qui était arrivé aux différents membres de sa famille, à ses enfants et à ses petits-enfants, depuis qu'il s'était séparé d'eux. La dernière nouvelle qu'il avait eue de la duchesse d'Orléans et de ses enfants, c'est qu'ils étaient enveloppés dans le périlleux tumulte de la chambre. Il ignorait également ce qui se passait à Paris, et les troubles de Rouen étaient des indices alarmants d'un ébranlement général; mais ce qui le préoccupait le plus, paraissait être l'idée de se séparer de la reine. Il n'y avait cependant pas d'alternative.

Hallot revint de Trouville avant que M. Besson fût reparti du Hâvre, et annonça qu'il s'était procuré, moyennant 3,000 francs, un bateau qui serait prêt à mettre à la voile pour l'Angleterre dans la nuit suivante, celle du lundi 28. Tous les conseillers du roi, trois militaires distingués et deux officiers de marine expérimentés, s'accordant à approuver ce plan, les choses furent ainsi arrêtées : — Le lundi matin, MM. de Rumigny et de Perthuis, à pied et sous la conduite de Hallot, se dirigèrent par des chemins de traverse vers Trouville. M. de Pauligue prit la diligence ; le roi, avec son valet de chambre, fut conduit par Racine dans un méchant cabriolet attelé d'un cheval si étique et si rétif, que Sa Majesté serait probablement arrivée à Trouville plus promptement, et

à coup sûr plus à son aise, si elle avait fait le trajet à pied, comme le dit M. de Lamartine. La reine resta à la Grâce avec sa femme de chambre et le général Dumas se proposant de prendre passage, — car on espérait qu'elle pourrait le faire sans être reconnue, — à bord des paquebots ordinaires, dès qu'elle serait informée de l'embarquement du roi.

Il était convenu que les personnes qui avaient précédé le roi l'attendraient à l'entrée de Trouville, pour l'accompagner à pied jusqu'au bateau qui devait se trouver amarré à l'extrémité du quai, prêt à le recevoir.

Le roi n'arriva au rendez-vous qu'après l'heure fixée ; mais ce retard était sans importance ; car il reçut en arrivant la fâcheuse nouvelle que le vent était trop fort et la mer trop mauvaise pour qu'on pût mettre à la voile : il sut, ce qui était plus décisif encore, que le bateau n'était pas à flot, et que, vu qu'on était à l'époque des marées de morte-eau, il ne pourrait être à flot avant vingt-quatre ou peut-être quarante-huit heures. Il paraît étrange qu'Hallot n'eût pas prévu cette difficulté ; mais il n'y avait pas de remède. Cependant, M. de Rumigny, qui était arrivé à Trouville quelques heures avant le roi, avait déjà pris des mesures pour le cacher jusqu'au moment de son embarquement.

Il s'était hasardé, dans ces circonstances critiques, à mettre dans sa confidence le capitaine du port, M. Henri Barbet, qui avait été autrefois décoré par Sa Majesté. M. Henri Barbet entra chaudement dans ses vues, et procura au roi un logement chez son frère, Victor Barbet, vieux marin, dont la maison se trouvait dans un petit passage de jardin derrière la rue. C'est là que le roi, accompagné de Thuret et de M. de Pauligue, trouva un asile.

La maison de Victor Barbet était tenue par sa fille, jeune veuve dont le mari, patron d'un bateau pêcheur, avait été récemment emporté par une lame pendant un coup de vent. C'était une femme extrêmement pieuse, qui avait une sorte de vénération religieuse pour la reine ; elle avait appris à ses enfants à prier devant son portrait pour la famille royale. Ce fut une étrange surprise en même temps qu'un grand bonheur pour cette femme simple et dévouée, de recevoir le roi chez elle, de préparer et de servir de ses propres mains ses très modestes repas. Le roi resta dans cette maison toute la journée du 29 et jusqu'au 1er mars au soir : les autres personnes de sa suite s'étaient établies dans une auberge voisine.

Les sentinelles furent doublées sur toute la côte, et les routes qui conduisaient au port soumises à une surveillance plus rigoureuse. Ces dispositions alarmèrent tellement le capitaine Barbet, que, sans consulter le roi, il eut l'idée malheureuse de rompre le marché fait avec le premier bateau, qui ne pouvait pas être à flot, selon toute apparence, avant un ou deux jours, et d'en louer un autre qui était prêt ou qui paraissait devoir l'être plus tôt : il proposa inconsidérément de partager les 3,000 francs (que le roi avait apportés dans un sac, et dont le poids avait failli effondrer le vieux cabriolet de Racine), en donnant 1,000 francs au premier marinier, et le reste au second.

Le premier marinier, mécontent de cet arrangement, alla aussitôt déclarer qu'on l'avait engagé pour transporter en Angleterre un étranger qui était caché chez Victor Barbet. Cette nouvelle occasionna une grande rumeur dans la petite ville, et chacun se disposa, suivant ses opinions politiques, à empêcher ou à favoriser la fuite de l'étranger. Ses amis furent heureusement plus nombreux et plus actifs. Dans la soirée du 1er mars, vers huit heures, le capitaine Barbet, se précipitant dans la petite chambre où était le roi, lui dit qu'ils étaient trahis, que les autorités allaient faire une perquisition dans la maison, et qu'il restait à peine le temps de fuir ; puis, pressant, entraînant en quelque sorte le roi dans une obscure petite cour de derrière, il le remit aux mains d'un inconnu qui attendait là, et il se hâta de rentrer lui-même dans la maison pour se disposer à recevoir la visite dont on était menacé.

« Sire, dit tout bas l'inconnu au roi, un serviteur fidèle et dévoué va vous conduire en lieu de sûreté. » Prenant alors un gros paquet de clefs, avec lesquelles il ouvrit successivement un certain nombre de portes, il traversa plusieurs cours et ruelles pour arriver à une maison où l'on entra par une porte de derrière. Cet inconnu était M. Guestier, homme à son aise, qui avait récemment cessé d'exercer les fonctions de maire de Trouville.

Chez M. Guestier, le roi trouva la famille de ce Monsieur et quelques visiteurs qu'on n'avait pas eu le temps de congédier, ce qui, du reste, n'était pas nécessaire, puisqu'ils étaient tous pleins de zèle pour le service du roi. Ils assurèrent même Sa Majesté que c'était le sentiment unanime de la ville, car, sur une population de plus de trois mille habitants, il n'y en avait que cinq à six qui fussent d'une opinion contraire ; « mais il faut l'avouer, ajoutèrent-ils, ces cinq ou six intimident tout le reste. »

Le roi fut rejoint dans cette maison par sa suite, qui s'était prudemment dispersée à la première alarme, et il devint évident qu'il ne restait plus qu'à sortir de Trouville dès que l'heure avancée aurait rendu les rues à peu près désertes.

M. Guestier avait un cabriolet; le propriétaire d'un hôtel voisin, dont les opinions étaient également royalistes, et à qui on s'adressa en conséquence, avait un char-à-bancs qu'il offrit avec empressement, mais en mettant, ainsi que M. Guestier, cette condition *sine quâ non* à son concours, qu'il aurait l'honneur de conduire lui-même sa voiture.

Ici, cependant, survint un de ces petits incidents qui ont quelquefois des conséquences graves. La sellette du harnais du cabriolet de M. Guestier avait été envoyée chez le bourrelier pour être raccommodée.

Il n'y avait pas moyen de s'en passer, et comme on ne pouvait s'en procurer immédiatement une autre, toute la compagnie partit à pied pour gagner du temps, les voitures devant rejoindre plus tard. Il fallait, pour sortir de la ville, passer devant trois corps de garde; mais, malgré l'ordre du gouverneur provisoire de doubler les factionnaires, deux des corps de garde n'en avaient pas, et celui qui était devant le troisième ne fit pas attention aux voyageurs. Il fut probablement heureux qu'on n'eût pas attendu les voitures, car le factionnaire ne pût guère s'empêcher de les voir, mais il les vit vides. Ce fut seulement au village de Touques qu'elles rejoignirent les voyageurs, et, entre quatre et cinq heures du matin, elles les déposèrent à peu de distance de la Grâce; M. Guestier prit alors avec son cabriolet la direction de Quillebœuf, dans le but d'y chercher une retraite sûre pour le roi, tant il paraissait y avoir peu de chance qu'il pût s'embarquer à Honfleur.

Il avait été convenu que si Louis-Philippe parvenait à s'embarquer à Trouville, M. de Perthuis, en revenant rejoindre son bâtiment, l'annoncerait à la reine, et, afin de prévenir la surprise pénible que le retour du roi n'eût pas manqué de lui causer, M. de Perthuis prit les devants pour l'en informer. Sa Majesté fut fort émue en apprenant l'insuccès de cette tentative, et la fin de la nuit fut employée assez tristement à se raconter les tribulations du passé et à former des projets pour l'avenir, qui se présentait sous de si sombres couleurs.

Le jeudi 2 mars, comme le jour commençait à poindre, les hôtes de la Grâce furent alarmés par l'arrivée d'un étranger, qui se trouva être M. Jones, vice-consul anglais au Hâvre; il était porteur d'un message par lequel le consul, M. Featherstonhaugh, annonçait que le bateau à vapeur l'*Express* était de retour et mis entièrement à la disposition du roi, et que M. Jones était chargé de se concerter avec Sa Majesté sur les moyens d'embarquement. Il apportait en même temps une nouvelle plus agréable encore, s'il était possible : c'était une lettre pour M. Besson, annonçant que le duc de Nemours, sa fille, la princesse Marguerite, et la princesse Clémentine avec son mari et ses enfants, étaient en sûreté en Angleterre. Ces deux bonnes nouvelles ranimèrent toute la compagnie, qui était, avant leur arrivée, fort abattue au physique et au moral. Mais restait encore la principale difficulté, celle de savoir comment gagner l'*Express*.

Il devenait urgent de fuir : non seulement le procureur de la République s'était rendu en hâte à Trouville, accompagné de gendarmes pour arrêter l'étranger (qui, heureusement, en était parti depuis plusieurs heures), mais, ayant appris là que cet étranger n'était autre que le roi, et que M. de Perthuis était avec lui, ce fonctionnaire en conclut que Sa Majesté était à la Grâce, et une visite domiciliaire eut lieu subséquemment au pavillon. Il était clair que ce procureur de la République n'était pas un de ces « agens » que le gouvernement provisoire avait chargés de protéger et de faciliter le départ du roi.

M. Jones retourna au Hâvre par le paquebot qui l'avait amené, portant au consul l'expression de la reconnaissance du roi : Sa Majesté invitait en outre M. Featherstonhaugh à se concerter avec M. Besson sur la meilleure marche à suivre, promettant de se conformer implicitement à ce qu'ils décideraient.

En même temps, le général descendait à Honfleur pour voir ce qu'il y aurait moyen de faire de ce côté, dans le cas où aucune proposition réalisable n'arriverait du Hâvre; mais le paquebot du soir ramena M. Besson et M. Jones avec le résultat du conseil qui avait été tenu de l'autre côté de l'eau; c'était que toute la compagnie quittât sur le champ la Grâce, et, qu'à la faveur de l'obscurité du soir, elle prît passage pour le Hâvre sur le même paquebot qui avait amené ces messieurs.

Au Hâvre, on n'aurait plus, en débarquant du paquebot d'Honfleur, que quelques pas à faire sur le quai pour gagner l'*Express*. La reine devait toujours être *madame Lebrun*; mais le roi, muni d'un passe-port anglais, était devenu *M. William Smith*. Il n'y avait pas un moment

à perdre. Louis-Philippe, déguisé comme nous l'avons vu précédemment, et enveloppé en outre d'une grosse redingote, prit, avec MM. de Rumigny et Thuret, un chemin, tandis que *madame Lebrun*, appuyée sur le bras de son *neveu*, en prenait un autre. Il y avait beaucoup de monde sur le quai d'Honfleur, et plusieurs gendarmes ; mais *M. Smith* reconnut bientôt M. Jones, le vice-consul, et après lui avoir souhaité le bonjour assez haut en anglais, il lui prit le bras et passa à bord du paquebot, où il s'assit aussitôt sur un des bancs destinés aux voyageurs.

Madame Lebrun se plaça de l'autre côté. Ce paquebot, appelé le *Courrier*, avait été employé au Tréport, l'été précédent, par le roi, pendant son séjour à Eu. M. de Lamartine, qui se trompe sur le lieu même de cet embarquement, et qui en dénature toutes les circonstances, a cru devoir enjoliver son récit, en prétendant que Louis-Philippe fut reconnu par les gens de l'équipage, qui, avec ce sentiment d'honneur et de générosité inné chez les Français, ne voulurent pas le trahir. Nous sommes persuadés que bien peu de marins, en effet, auraient été capables de trahir le roi ; mais le fait est qu'il ne fut pas reconnu ; et quand le *steward* se présenta à lui, comme aux autres voyageurs, pour recevoir le prix du passage, avec une petite gratification pour les musiciens, *M. Smith* secoua la tête comme s'il ne comprenait pas le français, et ce fut M. Jones qui paya pour tous deux.

En débarquant sur le quai du Hâvre, au milieu d'une foule de monde et des crieurs de différents hôtels, on trouva M. Featherstonhaugh qui, adressant la parole à *M. Smith*, comme à son *oncle* qu'il était enchanté de revoir, le conduisit quelques pas plus loin, jusqu'à bord de l'*Express*, amarré le long du quai et en pleine vapeur : *Madame Lebrun* les suivit. Quand ils furent descendus dans la chambre, Featherstonhaugh, s'écria : « Dieu merci, Sire, vous voilà en sûreté ! » Le roi répéta cette exclamation, à laquelle se joignit pieusement la reine avec un sentiment d'autant plus vif de reconnaissance que M. Featherstonhaugh leur apprit que la duchesse de Montpensier était arrivée à Londres, et que le duc de Montpensier, ainsi que la duchesse de Nemours et ses deux fils, étaient en sûreté à Jersey ; mais on n'avait encore aucune nouvelle de la duchesse d'Orléans et de ses enfants.

Pendant que Leurs Majestés se félicitaient ainsi de leur délivrance, elles ne se doutaient pas, non plus que M. Featherstonhaugh, que le plus grand danger qu'elles eussent encore couru était à peine passé, si même on pût dire qu'il l'était réellement. Il y a au Hâvre, comme le savent tous ceux qui ont débarqué dans ce port, une certaine femme exerçant les fonctions de commissionnaire, et qu'on voit toujours, à l'arrivée des paquebots, fort affairée à recommander des logements ou des hôtels, et à offrir ses services aux dames, voire même aux messieurs qui peuvent éprouver le désir d'échapper à l'inspection trop sévère des agents de la douane.

Cette brave femme donc, — ordinairement si polie et parfois si utile,—faillit occasionner un grand malheur. Soit à l'aide de la lanterne sourde qu'elle porte habituellement, soit à la lueur des lampes à gaz, elle reconnut sur-le-champ le roi, et dans l'étourdissement de la surprise que lui causa cette découverte, elle courut en faire part à un officier qui exerçait je ne sais quel commandement dans le port. Celui-ci se dirigea en toute hâte vers l'*Express* et entrevit le roi comme il descendait dans sa chambre. Il reconnut que l'avis qu'on lui avait donné était exact, et commença aussitôt à faire au capitaine Paul quelques observations sur ses préparatifs évidents de départ.

Le capitaine répondit qu'il partait avec des dépêches. Cette réponse parut peu satisfaisante à l'officier, qui exprima le désir de visiter ses chambres. Le capitaine Paul répondit brusquement que ce serait à son prochain voyage, et comme le bâtiment commençait à se mettre en mouvement, l'officier n'eut que le temps de passer à terre, comme avait déjà fait le consul. « Dites-moi donc, je vous prie, demanda-t-il à M. Featherstonhaugh, quelle est la personne que vous avez mise à bord de l'*Express* ? — Mon oncle, répondit M. Featherstonhaugh. — Votre oncle, reprit le fonctionnaire d'un air d'incrédulité. Ah ! monsieur le consul ! » Et il se retira en secouant la tête. Il envoya aussitôt, ainsi qu'on le sut plus tard, un rapport à M. Deschamps, commissaire du gouvernement provisoire à Rouen.

Le vent était violent et la mer très grosse ; cependant l'*Express* fit une assez bonne traversée, et Leurs Majestés furent débarquées, le 3 mars, de bonne heure, près de Newhaven ; elles arrivèrent à Claremont le 4.

LITTÉRATURE.

LES BEIGNETS DE MADEMOISELLE DE GUISE.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Un carrosse attelé de quatre chevaux s'arrêtait, le 6 avril 1734, dans la splendide et vaste cour du gothique château de Beaujeu. Deux hommes descendirent de l'équipage, et furent reçus sur le perron par un vieux serviteur, Nestor des domestiques du manoir.

— Que nous apportez-vous là, dit le vieillard aux deux survenants, en désignant une haute et large caisse placée sur l'impériale du carrosse, et après avoir échangé avec eux de cordiales poignées de main.

— Belle question! maître Joseph de Plunard, répartit le plus jeune des étrangers; et sied-il bien au vénérable maître-d'hôtel de l'illustre maison de Guise d'ignorer qu'il n'existe pas plus de mariages sans présents que de fumée sans feu et de rivières sans poissons?

— Et nous venons offrir, au nom de M. le duc de Richelieu, à votre belle et incomparable maîtresse, mon très cher Plunard, ajouta le second étranger, les séduisantes prémices d'un hymen qui va se conclure, aux applaudissements de la France et de l'Europe entière.

— Hum! hum! fit le vieux maître-d'hôtel en hochant la tête, il est certain que le nom des Guise est toujours cher et respectable à la France, et que celui de Richelieu, bien que beaucoup plus moderne, ne l'est pas moins à nos provinces. Mais, faut-il vous parler franchement, mes maîtres? je doute fort que le vaillant *Balafré* et le grand cardinal de Richelieu, s'ils revenaient au monde, fussent très-satisfaits de cette alliance. Votre maître, quoique petit-neveu d'un prince de l'Église, mène un train de vie assez peu orthodoxe, et je ne vous dissimulerai pas que je tremble en voyant ma noble et belle maîtresse confier le soin de son bonheur et de sa fortune à M. le duc de Richelieu.

— Ne vous allarmez pas, mon bon Joseph, dit le plus âgé des visiteurs, et prenez meilleure opinion de notre maître, qui va devenir bientôt le vôtre. M. le duc de Richelieu a répudié les juvéniles erreurs du duc de Fronsac (1); il n'est plus cet impétueux adolescent qui bravait la colère de Louis XIV et les sermons de madame de Maintenon; il n'est pas davantage le nocturne compagnon de plaisirs de ce bon Régent qui l'envoya pourtant deux fois à la Bastille... En un mot, si notre maître n'est pas un Caton, il s'en faut de beaucoup qu'il soit un Lauzun ou un chevalier de Riom. Toujours brave, toujours aimable, toujours Français par le cœur, par l'épée, par la plume et par le langage, M. le duc de Richelieu, j'en suis persuadé, ne veut conserver de ses anciens triomphes que le secret de plaire à ses amis et à ses ennemis, et de ver-

ser son sang dans l'occasion pour le service du roi et de l'État. D'ailleurs, oubliez-vous, Joseph, que M. de Richelieu frise la quarantaine, et qu'il a déjà été marié?

— A mademoiselle de Noailles, interrompit le vieux serviteur, et voilà précisément ce qui me chagrine, car tout le monde sait que cette union a été loin d'être heureuse!...

— Allons, allons, mon bon de Plunard, interrompit le second interlocuteur, quittez le rôle d'aruspice et d'augure, et surtout ne vous évertuez pas à chercher un parallèle entre le premier mariage de M. de Richelien et celui-ci. M. le duc épousa mademoiselle de Noailles par l'ordre du roi; il épouse aujourd'hui mademoiselle de Guise en vertu de l'amour le plus pur et le plus respectueux. Calmez donc vos craintes, faites taire vos scrupules, et pour le moment annoncez à l'illustre châtelaine que Bernard de Savigny, secrétaire intime de M. le duc de Richelieu, et Gaspard de La Ribière, son écuyer, sollicitent l'honneur de lui être présentés.

— Impossible, repartit le maître-d'hôtel, mademoiselle règle en ce moment avec son procureur fiscal les comptes de ses vassaux, et elle a formellement interdit à ses gens, sous quelque prétexte que ce soit, l'entrée de son cabinet.

— Ah! j'entends, fit l'écuyer, l'opulente héritière de la maison de Guise veut faire rentrer dans ses coffres les sommes qui lui sont dues par ces diables de villageois qui pleurent toujours misère sur des tas de blé. C'est agir sagement, et Abigaïl, de parcimonieuse mémoire, à la veille d'épouser le roi David, n'en a pas usé autrement.

— Vous n'y êtes pas, et votre hypothèse est mal sonnante et téméraire, mons de La Ribière, répliqua aigrement Joseph de Plunard; le domaine et le château de Beaujeu sont les biens propres et forment l'apanage personnel de mademoiselle de Guise, et elle s'empresse, avant d'imposer un nouveau maître à ses vassaux, de leur donner quittance des sommes qu'ils peuvent lui devoir.

— En vérité! exclamèrent simultanément le secrétaire et l'écuyer en refrénant une légère grimace.

—C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire, reprit le maître-d'hôtel; oh! vous ne connaissez pas notre chère maîtresse! Si c'est un ange pour la beauté, c'est un ange aussi pour la bonté. Que n'avez-vous interrogé les habitants de ce village! vous en auriez plus appris sur son compte que par tous les beaux discours dont elle est l'objet à la cour et à la ville. Le langage du cœur n'est pas fleuri, mais il est vrai, et c'est celui-là que vous auriez entendu. Il n'existe pas une chaumière dans ce village où la présence de la noble héritière des Guise n'ait séché une larme, consolé une affliction, encouragé le travail, conjuré un malheur. Aussi nos villageois, dans leur rustique gratitude, ne manquent-ils pas de dire aux étrangers : « Notre pays était autrefois hanté par des fées bienfaisantes, nos grand'mères nous ont raconté bien souvent aux veillées les merveilleux effets de la protection de ces reines de la nuit; mais nous avons aujourd'hui mademoiselle de Guise, et, grâce à elle, nous ne regrettons pas les fées des anciens temps. C'est le même cœur, ce sont les mêmes sourires, les mêmes largesses, et la crèche de nos enfants n'a rien perdu au change. » Voilà, Messieurs, les discours que vous auraient tenus nos bons paysans.

— D'honneur, mon cher Joseph, répondit Bernard de Savigny, bel esprit incompris à la solde du duc de Richelieu, sous le titre élastique de secrétaire intime, d'honneur, ce que vous nous dites là de la tendre sollicitude de mademoiselle de Guise pour ses vassaux nous réjouit et nous étonne tout à la fois; et on peut, sans crainte d'être démenti, affirmer qu'en France peu de dames de paroisse sont faites sur ce modèle. Ah! pourquoi le château de Beaujeu ne se trouve-t-il pas sur les bords du Lignon ou sur la pelouse fleurie de la Limagne! il serait facile de rajeunir en son honneur le vieux roman de l'Astrée!!!

— Eh bien, Joseph, ajouta l'écuyer, les choses iront le mieux du monde; si mademoiselle de Guise est généreuse, M. le duc de Richelieu est splendide et magnifique....

— Ah! La Ribière, interrompit le vieux serviteur, ne confondez pas, je vous prie, la bienfaisance avec la prodigalité; la noble passion de partager avec le pauvre les trésors de son épargne, avec l'aveugle et coupable manie de briller aux dépens de sa fortune et souvent... de sa considération. Mais ce n'est ici ni le temps ni le lieu de discuter sur de semblables matières, et, après tout, il n'arrivera que ce qui plaira à Dieu. Voyons, Messieurs, faisons trève à ce babillage, et tâchons de placer convenablement le bagage conjugal dont vous vous êtes chargés.

— Prenez-y garde, Joseph, ce bagage conjugal, comme vous voulez bien appeler les cadeaux de noce de M. le duc de Richelieu, contient des objets de grand prix, fit La Ribière, et on ne saurait user de trop de précautions pour les installer avec honneur et sûreté.

— En les plaçant dans ce salon, répondit le maître-d'hôtel en désignant du doigt une vaste pièce au niveau du perro, et où l'on apercevait à travers le vitrail de couleur un ameublement gothique et qui remontait à l'époque de la première croisade, je pense qu'ils seront très-bien. Mademoiselle se rend chaque jour dans cette salle, qui recèle les plus glorieux trophées de sa famille : — les clefs de la ville de Calais, le gonfalon de la république de Venise, conquis dans les guerres d'Italie, et les timbales hongroises prises à la bataille d'Ostrenka; — elle ne manquera pas d'y venir tout à l'heure en sortant de son cabinet, et le premier objet qui frappera ses regards sera le miraculeux tribut de M. le duc de Richelieu.

Le secrétaire et l'écuyer consentirent à cette translation, et Joseph de Plunard ayant appelé une demi-douzaine de valets qui erraient dans les antichambres du château, on descendit avec des soins infinis de la voiture de voyage l'énorme caisse qui en couronnait le faîte. Transportée dans la salle basse, un ouvrier intelligent, que les domestiques du duc avaient amené avec eux, pratiqua l'ouverture du coffre, et étala avec le goût parisien les riches présents du splendide et galant Richelieu.

Ces présents consistaient en une vaste corbeille et en deux coffrets de laque de la Chine, envoyés à grands frais de Canton par les missionnaires jésuites au petetit-neveu du cardinal de Richelieu.

Ces deux coffrets, d'un travail exquis et ornés de peintures vives et originales, telles que les artistes chinois en savent faire, contenaient une foule de ces bagatelles admirables, de ces inutilités ravissantes qui possèdent le rare privilége de charmer les femmes de toutes les humeurs et de toutes les époques. C'était

un jeu d'échecs en or et en ivoire, dont toutes les pièces représentaient les rois et les guerriers célèbres de la France depuis Clovis jusqu'à Louis XIV, et depuis Charles Martel jusqu'à Turenne, en passant par Boucicault, Sancerre, Duguesclin, Bayard et Guise; c'étaient des flacons de cristal d'Alep et de Damas, qui exhalaient à travers leurs bouchons d'opales, d'émeraudes et de rubis, les parfums les plus suaves et les plus féeriques senteurs ; c'étaient des pygmées, des nains, des magots en bois de Sainte-Lucie, en ébène, en porcelaine, remarquables par la finesse du travail, la vérité des attitudes, le comique de la physionomie; c'étaient enfin des coquillages précieux arrachés aux abîmes de la Propontide et de la mer Égée; des tissus de plumes, éclatantes épaves du trône des Incas et du temple du Soleil; des cocos façonnés en forme d'urnes, de fontaines, de vases et de piscines par les mains intelligentes d'un Puget de Madagascar ou d'un Benvenuto-Cellini de Cayenne ou de la Guadeloupe. Avant que l'amour de la liberté eût créé des généraux nègres, la servitude avait fait éclore parmi eux de patients artisans et de grands artistes. L'esclavage mûrit et développe le génie de l'homme : Esope et Plaute doivent peut-être l'immortalité aux pesants loisirs du jardinage et du moulin.

La corbeille de noce affectait la forme d'un obélisque, et son diamètre, à la base, était de trois pieds et demi. Elle était de moire blanche et de taffetas de la même couleur, et les délicates arètes de l'obélisque, ainsi que les gracieux contours du fragile vaisseau, étaient ornés de guirlandes de perles et de crépines d'argent avec glands et dragonnes du même métal et de la même couleur. Rien n'égalait la magnificence, l'élégance et le bon goût de cette corbeille qui semblait être l'œuvre des fées ou des compagnes fabuleuses de cette Arachnée que la jalouse Pallas métamorphosa en insecte pour la punir de ses talents. Les dieux sont parfois aussi injustes et aussi implacables que les hommes, et le génie est trop souvent persécuté par les uns et par les autres.

Le vieux maître d'hôtel, malgré son peu d'enthousiasme pour l'alliance que sa maîtresse allait contracter, ne put s'empêcher d'admirer et de louer le goût exquis, le tact parfait qui avaient présidé à l'ordonnance et à la confection de ces présents.

— Voilà qui est superbe, s'écria-t-il, et je doute fort que notre vertueuse et vénérable reine Marie Leczinska ait jadis reçu de Louis XV un aussi magnifique cadeau de noces.

— Et pourtant l'auguste princesse, qui apportait en dot la Lorraine à la France, interjeta Savigny, méritait bien aussi de splendides merveilles. Mais M. le cardinal de Fleury n'était point généreux et il s'entendait bien mieux, le sage vieillard, à stipuler les articles d'un traité de paix ou d'un contrat de mariage, qu'à inventer de gracieuses surprises et à improviser des fêtes.

— Monsieur de Savigny, répliqua le maître-d'hôtel, le cardinal de Fleury était le ministre du peuple par excellence, et il était bon ménager par cette raison des ressources de l'Etat. Ignorez-vous donc que les prodigalités de la cour, que ces fêtes, que ces carrousels, que ces tournois, que ces largesses de toute sorte, sont prélevées sur le nécessaire du laboureur et de l'ouvrier. Oh! je vous en prie, ne raillez point la patriotique parcimonie de feu M. le cardinal de Fleury, et respectez sa mémoire. Le cardinal de

Richelieu a travaillé pour la grandeur de la France; le cardinal Mazarin pour la grandeur du trône; honorons le cardinal de Fleury qui a travaillé, lui aussi, pour la grandeur du trône et de la France, mais aussi et surtout pour le soulagement du peuple.

— J'ai toujours pensé, fit l'écuyer de La Ribière, que notre ami Joseph de Plunard avait manqué sa vocation. A la manière dont il nous prêche, on sent qu'il aurait fait un excellent cordelier, ou mieux peut-être, un avocat général du parlement de Paris. Les homélies et les remontrances ne lui auraient rien coûté.

— Je ne sais, répartit le maître d'hôtel, piqué de la fatuité avec laquelle La Ribière avait prononcé ces paroles, je ne sais si j'aurais pu faire un prédicateur ou un magistrat, mais ce que je sais fort bien, c'est que je me suis toujours efforcé de penser, d'agir et de parler en honnête homme. Peut-être mon courage n'a-t-il pas toujours été bien compris, mais tant pis pour ceux dont l'intelligence paresseuse ou corrompue ne se plaît que dans un ordre d'idées et dans un ordre d'actions qu'il ne me convient ni d'applaudir... ni d'apprécier.

La réplique était acerbe. L'écuyer du duc de Richelieu, comme tous les gentillâtres à la solde des grands seigneurs, était fort peu clerc; mais le trait avait été si vif qu'il en sentit immédiatement la blessure.

— Vous êtes piquant, M. de Plunard, fit-il en rougissant de colère, et sans vos cheveux gris, je pourrais vous apprendre à.....

— Qu'à cela ne tienne, interrompit le vieux maître-d'hôtel dont les yeux brillèrent d'une flamme toute martiale, oubliez mes cheveux gris, M. de La Ribière, et articulez une insulte si cela vous convient. Je serai bien aise de vous rappeler qu'un capitaine au régiment Dauphin a pu, sans déroger, devenir le maître-d'hôtel de l'illustre maison de Guise. Ce titre de maître-d'hôtel, souvenez-vous-en bien, je ne l'aurais pas accepté chez les Richelieu. Leur race est tout entière dans le tombeau de la Sorbonne.

— Allons, allons, Messieurs, dit Bernard de Savigny en se plaçant entre les deux adversaires, voulez-vous inaugurer la noce de mademoiselle de Guise et de M. de Richelieu par une querelle insensée? Eh! Messieurs, ne sommes-nous pas tous dès à-présent les commensaux du même logis, les officiers du même maître; pour Dieu ! vivons en frères et n'offrons pas le triste spectacle d'une lutte homicide et d'un antagonisme déplorable aux nombreux serviteurs que nous devons diriger. M. de Plunard, oubliez la plaisanterie hors de saison de Gaspard de La Ribière qui a toujours fait profession de vous estimer et de vous respecter; Gaspard, offrez la main à notre doyen, à notre vieil ami, dont l'emportement légitime explique la provocation. Le sang du soldat et du gentilhomme bouillonne sous tous les habits, et pour être simple écuyer d'un grand seigneur, vous-même, La Ribière, vous n'avez pas plus abdiqué que M. de Plunard les honorables susceptibilités d'un noble cœur. Allons, vite, qu'on s'embrasse.

Le maître-d'hôtel et l'écuyer cédèrent de bonne grâce à l'invitation de Bernard de Savigny et enveloppèrent dans une affectueuse étreinte leurs griefs mutuels et leurs velléités de vengeance.

— Or çà, mon cher de Plunard, reprit Savigny, nous n'avons précédé que de quelques heures notre gracieux maître. M. le duc de Richelieu n'a point oublié que c'est aujourd'hui même, à mi-

nuit, qu'il doit recevoir devant Dieu, dans la chapelle de ce château, les serments de mademoiselle de Guise. Tout est-il préparé pour la bénédiction nuptiale et pour le souper qui doit suivre la cérémonie religieuse?

— Ne vous inquiétez pas, M. de Savigny, répliqua le vieux maître-d'hôtel, rien n'a été négligé, et c'est moi qui me suis chargé de régler la partie profane de cette fête : c'est assez vous dire qu'elle sera digne des illustres conjoints. En sortant de la chapelle, une table de vingt-cinq couverts sera dressée dans la salle d'armes du château et recevra le petit nombre de parents et d'amis que mademoiselle de Guise et M. le duc de Richelieu auront jugé à propos de convier à leur festin de noces. Douze longues tables en outre seront disposées dans les galeries pour les bons habitants de ce village : car mademoiselle de Guise a voulu que les moindres et les plus pauvres de ses vassaux participassent à la joie et aux espérances de bonheur que cette cérémonie lui inspire.

— Bravo! exclama Bernard de Savigny; et soyez persuadé d'une chose, cher Joseph, c'est qu'en aucun temps, peut-être, le château de Beaujeu n'aura vu rassemblés dans son enceinte plus de nobles épées et plus de nobles esprits. M. le duc de Richelieu amène ce soir avec lui le vaillant Maurice, comte de Saxe, le brave chevalier de Maillé, le marquis de Contades et le maréchal d'Estrées; Voltaire, Gentil-Bernard, Helvétius et l'abbé de Bernis accompagneront ces foudres de guerre. Vous le voyez, la gloire et le génie vont signer ce soir au contrat.

— Plaise à Dieu, dit le vieillard en levant les yeux vers le ciel, que cette double signature de beaux esprits et de héros soit un heureux présage pour la dernière héritière de la maison de Guise.

En ce moment le timbre éclatant d'une sonnette se fit entendre.

— Voici Mademoiselle qui sort de son cabinet et qui va se rendre dans ce salon, dit le maître d'hôtel; Messieurs, retirez-vous, et place à mademoiselle de Guise!!!

II.

En épousant mademoiselle de Guise, le duc de Richelieu s'alliait à la maison d'Autriche. Le petit-neveu du grand ministre qui avait fondé sa gloire et la suprématie de la France par l'abaissement de la famille de Hapsbourg, rattachait ainsi le modeste écusson de ses ancêtres à l'antique blason du prince de Lorraine. L'ambition de Richelieu était satisfaite, tous ses vœux étaient comblés, et, dans sa fièvre d'orgueil, il apercevait peut-être dans l'avenir l'héritage politique du cardinal de Richelieu. Louis XV, en effet, avait dans le caractère plus d'un point de ressemblance avec Louis XIII : c'était la même indolence, le même effroi des affaires, la même lassitude des devoirs et du *decorum* de la royauté. Pourquoi un tel prince, façonné à l'oisiveté par les soins du vieux cardinal de Fleury, ne transmettrait-il pas volontiers les ennuis et les embarras du gouvernement à un courtisan aimé, d'un nom cher à la nation, et qui venait, par une alliance illustre, d'ajouter un nouveau fleuron à la couronne ducale forgée par le génie du vainqueur de La Rochelle?

Toutes ces idées et bien d'autres encore germaient dans la tête de Richelieu, qui, tout affamé de plaisirs qu'il était, tout esclave de ses passions qu'il se montrait souvent, n'en était pas moins l'homme le plus avide de renommée de tous les genres et de toutes les natures.

Richelieu voulut être homme de lettres à la manière de Voltaire, et il se fit nommer académicien; Richelieu voulut être homme de guerre à la façon du comte de Saxe, et il se fit faire maréchal de France. Il voulut être ministre, et premier ministre; mais les faveurs de la fortune s'arrêtèrent pour lui au seuil du conseil : il ne devint qu'ambassadeur.

Toutefois, en unissant son sort à celui de mademoiselle de Guise, Richelieu n'avait point exclusivement obéi à des considérations d'orgueil et d'ambition. Un sentiment plus vif et plus tendre avait déterminé son choix : Richelieu aimait mademoiselle de Guise d'un amour véritable. Ce dominateur de boudoirs, ce conquérant infatigable, ce héros des bosquets de Marly et de Trianon, avait été subjugé à son tour par les angéliques perfections de la châtelaine de Beaujeu.

Qui pouvait au reste plus sûrement opérer ce miracle que cette femme, dont la splendeur du berceau n'était que le moindre mérite? Mademoiselle de Guise était belle, mais de cette beauté souverainement parfaite qui commande le respect plus encore que l'amour; sa taille était haute et bien prise; son torse offrait cette vigueur celtique que l'on remarque dans les vieilles races de la France, et qui se révèle aussi bien dans la structure de Jeanne d'Arc que dans les portraits en pied d'Agnès Sorel et de Diane de Poitiers. Ses mains, d'une blancheur éblouissante, avaient quelque analogie avec celles de cette reine Berthe dont les anciens chroniqueurs nous ont laissé de si naïves descriptions; on devinait que ces doigts si effilés, ces phalanges si souples devaient, dans l'occasion, se servir également bien de la quenouille et de l'épée. Le visage de mademoiselle de Guise était admirablement régulier; une chevelure noire et abondante encadrait la surface lisse et blanche d'un front olympien, et des yeux pleins d'intelligence et de feu répandaient sur l'ensemble de cette physionomie charmante les poétiques reflets de la noblesse du sang et de la noblesse de l'esprit. La châtelaine de Beaujeu, unique et dernier rejeton de cette grande famille des Guise, émondée si souvent par le poignard des guerres civiles et par le mousquet des ennemis, semblait être, dans sa ravissante jeunesse, une page immortelle de notre histoire nationale.

A ces attraits périssables, à ces dons séduisants de la nature qui n'ont qu'une durée éphémère, mademoiselle de Guise joignait les qualités plus solides du cœur et de l'esprit. Elle avait surtout dans le caractère la résolution et la fierté des personnes de sa race. Mais la mâle énergie de ses sentiments ne faisait aucun tort aux vertus, apanage ordinaire de son sexe. Elle était bonne, indulgente, accessible à toutes les émotions généreuses, et sa charité, — à elle si réservée dans les dépenses de sa maison, — allait parfois jusqu'à la prodigalité. D'une intelligence supérieure, d'un esprit délié, légèrement enclin à la raillerie, elle eût brillé au premier rang à la cour, où sa naissance lui assignait déjà une place distinguée, si elle n'eût pas constamment préféré, fille ou femme, le bonheur de vivre libre dans sa magnifique solitude, aux avantages périlleux d'étaler à Versailles le pompeux éclat d'un grand nom, d'une grande vertu et d'une grande beauté.

La marquise de Graffigny, l'ingénieux auteur des *Lettres Péruviennes*, a fait en trois lignes l'éloge de mademoiselle de Guise, et nous ne pouvons mieux terminer notre pâle et imparfaite esquisse qu'en les citant.

« Mademoiselle de Guise, dit ma-

dame de Graffigny, est l'ornement de notre siècle; c'est le plus bel assemblage qu'on ait jamais rencontré de la grâce, de la vertu, des perfections du corps et de l'âme. Le nom de Guise sera éternellement en honneur dans les fastes militaires de la France; mais la gloire de cette noble famille n'eût pas été complète si, commencée par un soldat, elle n'eût pas fini par une sainte. »

La chaste mademoiselle de Guise, la *sainte*, comme l'appelle la marquise de Graffigny, va donc épouser M. le duc de Richelieu : l'enfer se dispose à pactiser avec le paradis.

Ainsi que l'avait annoncé le vieux maître-d'hôtel aux émissaires de Richelieu, mademoiselle de Guise se rendit, en quittant son procureur fiscal, dans la salle des trophées.

La châtelaine était accompagnée de deux de ses plus chères amies d'enfance, mesdemoiselles de Bussy et de Soyecourt, la première chanoinesse au chapitre royal de Largentières, la seconde élève de la maison de Saint-Cyr, fondée jadis par madame de Maintenon.

Mademoiselle de Guise avait fait venir au château de Beaujeu ces deux jeunes filles pour goûter avec elles les derniers plaisirs de l'indépendance virginale, douces et touchantes épaves d'une contubernalité naufragée.

Rieuses, folles et gaies, comme on l'est à vingt ans, les trois amies entrèrent en dansant dans la salle des *Trophées*, et le le premier objet qui s'offrit à leurs yeux fut le présent magnifique de M. le duc de Richelieu.

— Ah ! chère Guise, s'écria madame de Bussy, car les chanoinesses, quoique célibataires, s'appelaient *madame*, ah ! chère Guise, les jolis coffres, la belle corbeille!

Mademoiselle de Bussy avait à peine proféré ces paroles, que mesdemoiselles de Guise et de Soyecourt étaient déjà à contempler les chefs-d'œuvre de l'industrie et du goût parisien.

— Ces merveilles sont-elles donc descendues du ciel, dit ingénieusement l'élève de Saint-Cyr.

— Enfant! repartit la chanoinesse, ne vois-tu pas que c'est la corbeille de mariage envoyée par le très-magnifique et très-galant duc de Richelieu!

Un nuage de pourpre couvrit les joues de mademoiselle de Guise.

— Oh, madame la Duchesse! fit mademoiselle de Soyecourt en joignant les mains et en souriant malignement.

—Madame la Duchesse? Je ne le suis pas encore, Soyecourt, repartit mademoiselle de Guise en baissant les yeux.

— Oh! vous le serez dans quelques heures.... ainsi donc, ne m'interrompez pas. Madame la Duchesse, visitez donc tout de suite... devant nous... ces coffrets, cette corbeille, qui doivent renfermer tout ce qu'il y a de plus joli, de plus mignon, de plus attrayant au monde! Je ne commets pas d'indiscrétion, Guise, au moins, ajouta la jeune fille d'un air narquois, ceci ne fait pas partie, je présume, des secrets du ménage?

— Non, tu n'es pas indiscrète, répondit la châtelaine de Beaujeu, ton désir est légitime, ta curiosité est naturelle, et je vais la contenter... si toutefois Bussy ne s'y oppose pas.

— Eh, au contraire, je grille autant que Soyecourt de voir et de toucher tous ces trésors, dit la chanoinesse.

Il y a des jours, des heures, des circonstances où les femmes les plus sensées paient un tribut à la faiblesse de leur sexe, à la vanité léguée par Ève à sa coquette postérité.

Mademoiselle de Guise se trouvait dans un de ces moments-là.

Elle ouvrit d'abord les deux coffrets de laque, et admira aussi sincèrement que ses compagnes tous ces colifichets fastueux, toutes ces inutilités ravissantes que le génie pauvre fait payer au poids de l'or à l'oisiveté opulente. Il y a telle femme qui s'extasie devant une étagère surchargée de magots, d'amphores naines, de coupes, de noix dalmates, de stylets andaloux, comme un touriste se prosterne devant une fresque de Raphaël au Vatican ou une toile de Gérard Dow et de Rembrandt dans la galerie du duc d'Aremberg à Bruxelles.

Le tour de la corbeille arriva bientôt. Les assiégeants avaient enfoncé les ailes avant d'attaquer le corps de bataille.

Mademoiselle de Guise retira tour à tour de cette corbeille des étoffes de Perse, de Singapour et de Damas; des dentelles de Valenciennes, de Brabant, d'Angleterre et des points de Venise; des éventails d'ivoire, rivaux de la dentelle auxquels la meilleure peinture en miniature de l'époque avaient attaché leurs plus suaves fantaisies; des boîtes d'or à mouches, à tabac, à bonbons, ciselées par le fameux orfèvre Germain célébré par Voltaire; des gants de Suède et du Mexique; une peau de lion de Numidie taillée à l'antique et rehaussée de deux plaques d'or aux armes des maisons de Guise et de Richelieu; des parfums d'Espagne, de Provence et d'Arabie; des flacons de cristal taillés dans les grottes de Syra et dans les cavernes de l'Asie Mineure; des bracelets, des bagues antiques, des camées précieux; et au milieu de ce fretin de bijoux, de ce fouillis de topazes, de cornalines, d'émeraudes, d'améthystes et de rubis, un écrin — écrin royal s'il en fût — contenant une rivière de diamants, des pendants d'oreilles, un collier et un simple anneau d'or... l'anneau nuptial.

L'anneau d'or avait été fabriqué dans le cloître Notre-Dame; les diamants étaient ceux du cardinal de Richelieu qui en possédait à sa mort pour trois millions.

Au fond de la corbeille, mademoiselle de Guise trouva une bourse de velours vert à glands d'or armoriée, sur laquelle étaient brodés ces mots en caractère d'argent :

POUR LES MENUS PLAISIRS DE MADAME LA DUCHESSE DE RICHELIEU.

Elle ouvrit la bourse et y trouva *cinq cents doubles louis d'or* (24,000 francs).

Mademoiselle de Guise médita quelques instants, puis partant d'un long éclat de rire.

— Ah ! mes bonnes amies, s'écria-t-elle, une idée ! ! M. de Richelieu n'arrive ce soir ici qu'à onze heures, et il est.....

Ici l'horloge du manoir, comme pour faire sa cour à la châtelaine, se chargea de la réponse et se mit à sonner sept heures.

— Sept heures, fit mademoiselle de Bussy.

— Nous avons donc encore quatre heures devant nous, reprit mademoiselle de Guise, tâchons de les bien employer, mes bonnes amies.

— Mais dis-nous donc ton idée, dit mademoiselle de Soyecourt.

— Mon idée, la voici, répliqua mademoiselle de Guise ; vous rappelez-vous, mes amies, quel était notre divertissement de prédilection lorsque nous allions passer ensemble nos vacances chez notr bonne et vénérable marquise d'Antin abbesse de Fontevrauld?

— Nous faisions des beignets, exclamèrent les deux jeunes filles.

— Je ne suis pas encore duchesse de Richelieu, dit en soupirant la châtelaine de Beaujeu, je suis encore mademoiselle de Guise..... et pour preuve, mes bonnes amies, je veux encore faire des beignets avec vous.

— Faisons des beignets!! clamèrent les trois jeunes filles en se frappant les mains en signe d'allégresse, faisons des beignets!!!

AMÉDÉE DE BAST.

(*La suite au numéro prochain.*)

CONTES POUR LES ENFANTS.

LA BARQUE DU PÊCHEUR.

Dans le département du Gard, à une demi-lieue du village de Saint-Landry, et non loin du bras occidental du Rhône qui sépare le Languedoc de la Provence, on remarque sur le rivage de la Méditerranée, en cet endroit aussi désert qu'aride, un bouquet de pins autour duquel croît une herbe touffue dont la verdure, d'un ton gai, repose agréablement les yeux du touriste ou du promeneur, fatigués de la blancheur lumineuse des sables de la grève.

C'était là qu'un an, environ, avant l'époque à laquelle commence ce récit, un homme, venu du département des Bouches-du-Rhône, avec une nombreuse famille, avait établi sa demeure. Pierre Journu, — ainsi se nommait cet homme, — était natif de Marseille. Il avait autrefois possédé, aux environs de cette ville, une *madrague* ou pêcherie, d'un bon rapport; mais une série de malheurs immérités l'ayant à peu près réduit à l'indigence, il avait quitté son pays pour s'installer dans cette solitude, presque entièrement dépourvue d'arbres, et conséquemment exposée, tantôt au souffle de la bise, tantôt à celui du *mistral* ou vent de nord-ouest, qui cause parfois de grandes dévastations sur les côtes méridionales de la France.

Heureusement, la cabane du pêcheur se trouvait protégée contre la violence des ouragans et l'ardeur des rayons du soleil, par le massif d'arbres verts auquel Pierre avait eu soin de l'adosser.

Au reste, ce n'était pas par choix que la famille Journu s'était fixée sur une aussi triste plage; elle eût, assurément, préféré se domicilier dans le village, qui n'était pas assez distant de la mer pour empêcher le pêcheur d'exercer son état, et où sa femme et ses enfants auraient eu la possibilité de gagner, eux aussi, un peu d'argent par un travail proportionné à leurs forces. Mais les habitants de Saint-Landry, très égoïstes et très jaloux des étrangers, particulièrement de ceux qui unissaient l'amour du travail à une active industrie, s'étaient montrés tout d'abord ouvertement hostiles aux Journu, à qui ils avaient même refusé de louer aucun logement, leur donnant insolemment à entendre que c'était par manque de confiance en leur solvabilité.

Évidemment, ces inhospitaliers villageois espéraient forcer Pierre et les siens, par toutes sortes de dégoûts et d'insultes, à abandonner la commune.

Parmi ceux qui paraissaient le plus adverses à l'établissement de cette famille étrangère à Saint-Landry, se trouvait un vigneron nommé Benoît. Cet homme avait une fille, à laquelle il portait une grande affection : Madelon Benoît était alors âgée de douze ans; mais elle ne demeurait pas en ce temps-là avec son père. Celui-ci, veuf depuis quinze mois, s'était décidé, peu après la mort de sa femme, à confier la jeune fille aux soins et à la surveillance de sa tante maternelle, riche fermière des environs de Béziers, et qui, n'ayant pas d'enfant, se pro-

posait de faire de Madelon son héritière.

Cependant, Pierre Journu, désirant passer au moins quelques années sur ce rivage peu fréquenté, où l'absence de concurrents, aussi bien que la multitude de poissons qui affluent dans ces parages, lui promettaient une occupation permanente, Pierre Journu, disons-nous, avait construit au milieu de la petite oasis que nous avons décrite, et avec l'aide de son fils aîné (le seul de ses cinq enfants qui fût en âge de l'assister dans des travaux de ce genre), une cabane en planches. Il la couvrit ensuite avec des joncs marins sur lesquels il posa, de distance en distance, des pierres assez pesantes pour empêcher qu'un coup de vent n'enlevât cette légère toiture.

Dans l'intérieur de cette rustique habitation régnait, contrairement aux habitudes des paysans des contrées méridionales, une propreté extrême... c'est le luxe du pauvre. Un lit, sans rideaux, une grande huche qui, lorsqu'elle était fermée, servait de table, une armoire en chêne vermoulu, deux chaises de paille et plusieurs bancs de bois formaient le mobilier de la pièce d'entrée qu'occupaient Pierre et sa femme, et à côté de laquelle il y avait un réduit obscur où couchaient leurs deux filles. Quant aux trois garçons, ils passaient la nuit dans une espèce de soupente pratiquée dans la partie supérieure d'un hangar où l'on mettait sécher les filets de toutes sortes que possédait notre pêcheur. Il y avait entr'autres un *épervier*, dont la vue arrachait toujours un soupir à Pierre.

On sait que l'épervier ne peut être employé que dans les pêches qui se font en bateau sur les étangs ou en mer. Il faut une certaine adresse pour le lancer dans l'eau, car si l'on perdait l'équilibre, on serait entraîné par le filet, sous lequel on resterait pris, de sorte qu'on se noierait infailliblement. Mais Journu, lui, était aussi hardi qu'adroit et vigoureux, et la pêche à l'épervier, ordinairement fort productive, ne lui présentait point de danger. Malheureusement, il n'avait point de barque, et selon toutes probabilités, il ne lui serait pas de longtemps possible d'en acquérir une...

De son côté, Suzanne,—la femme de Journu, — regrettait vivement de n'avoir pas pu trouver de logement dans le village. Outre que la mauvaise volonté dont les habitants de Saint-Landry avaient donné des preuves non équivoques à son mari, pesait sur le cœur de Suzanne comme une humiliation, l'excellente mère croyait reconnaître que l'air vif et même un peu âpre qu'on respirait sur cette côte aride, exerçait une fâcheuse influence sur la santé de sa fille cadette, dont la poitrine était fort délicate.

Un jour, cependant, ces braves gens apprirent d'un poissonnier d'une petite ville voisine, lequel allait tous les jeudis soirs s'approvisionner chez le pêcheur, une nouvelle qui leur donna quelque espérance de voir bientôt leur situation s'améliorer.

Le baron et la baronne de M.., propriétaires du château de Saint-Landry, qu'ils n'avaient point encore visité, quoique depuis quatre ans ils en fussent devenus possesseurs par héritage, devaient, — disait-on au village, — s'y installer très prochainement.

—Vous aurez là une bonne pratique! ajouta le poissonnier.

— A l'exception de M. le curé et M. le maire, nous n'en avons point à Saint-Landry, dont la population se compose presque entièrement de paysans, qui, les jours maigres, se contentent de légumes, répondit Suzanne. Aussi, la plus grande partie de notre poisson nous est-elle achetée par des revendeurs comme vous.

— C'est moins avantageux pour vous autres que si vous fournissiez des particuliers, dit en riant le poissonnier.

—Dame! c'est tout simple, remarqua Journu; il faut bien que vous ayez vos bénéfices. — En parlant ainsi, il aidait le revendeur à charger sur sa tête une grande manne pleine d'énormes merlans, de rougets et de langoustes.

Après le départ du marchand, les Journu gardèrent, pendant quelques instants, le silence : chacun d'eux bâtissait secrètement son *château en Espagne*, dont les fondations s'appuyaient sur la protection des nouveaux propriétaires du château de Saint-Landry. Pierre se voyait déjà au milieu d'une barque, en pleine mer, et jetant par dessus son épaule l'immense épervier appendu en ce moment devant lui à une grande perche sous le hangar; et Suzanne se représentait, en imagination, une jolie chaumière, entourée d'un petit champ ombragé par de grands arbres et arrosé par un limpide ruisseau... Mais ni le mari ni la femme ne se communiquèrent leurs espérances, qui pouvaient bien être illusoires; ils voulaient s'épargner l'un à l'autre le chagrin d'une déception.

Cependant les modestes souhaits de ces gens simples et vertueux devaient être exaucés par la Providence. Les nouveaux propriétaires du château de Saint-Landry arrivèrent la semaine suivante, et Journu s'étant empressé d'aller

offrir ses services à leur maître d'hôtel, obtint de fournir tout le poisson nécessaire à la table du baron, moyennant une somme fixe par année. Ce marché qui, d'ailleurs, ne l'empêcha pas de continuer d'approvisionner, comme par le passé, les revendeurs des villes environnantes, mit d'autant plus d'aisance dans le ménage que beaucoup de bourgeois du voisinage qui, auparavant, ne mangeaient presque jamais de poisson, suivirent l'exemple donné par les habitants du château, et s'arrangèrent à prix fixe avec le pêcheur.

Celui-ci eut donc bientôt le double plaisir d'acheter l'embarcation si justement désirée et d'établir sa femme et ses enfants dans un vieux bâtiment qui dépendait d'une métairie située à l'entrée du village et faisant partie des propriétés du baron de M... Le nouveau fermier qui, à cette époque, prit à bail cette métairie, ne demanda pas mieux que de diminuer quelque peu son loyer, en cédant, à d'aussi honnêtes gens que les Journu, une masure dont il n'avait nul besoin et où Suzanne se trouva bien contente de pouvoir installer sa jeune famille.

Envieux comme l'étaient les habitants de Saint-Landry, ils ne purent voir qu'avec un vif déplaisir la prospérité toujours croissante de cet étranger, devenu leur voisin en dépit de leurs efforts pour l'expulser de la commune. Plusieurs paysans essayèrent de lui faire concurrence; mais ils n'y réussirent pas. Outre qu'il n'est guère de profession qu'on puisse exercer avec succès sans en avoir fait une sorte d'apprentissage, il eût été à peu près impossible à ces pêcheurs improvisés, quelle que fût d'ailleurs leur adresse, de lutter avec le marseillais, qui, grâce à sa barque, s'avançait maintenant en pleine mer, et prenait non-seulement une plus grande quantité, mais aussi une plus grande variété de poissons qu'autrefois, ce qui vexait singulièrement ces envieux villageois. Aussi n'attendaient-ils qu'une occasion pour se venger de Pierre qu'ils traitaient toujours d'intrus. Cette occasion ne tarda pas à se présenter.

Par une chaude soirée de mai, plusieurs habitants de Saint-Landry étaient réunis sur ce même rivage où les Journu avaient construit une cabane lors de leur arrivée. Tous les paysans regardaient d'un air mécontent les filets entièrement vides qu'ils venaient de tirer de l'eau, et ils ne prêtaient qu'une oreille distraite au bavardage de Benoît qui leur récitait pour la troisième ou quatrième fois la lettre qu'il avait reçue ce jour-là de sa chère Madelon.

Dans cette lettre, la jeune fille annonçait à son père qu'elle et sa tante se proposaient de lui rendre prochainement visite. « La fermière, écrivait-elle, comptait accomplir ce petit voyage par le bateau à vapeur qui faisait le service des dépêches de Cette à Marseille, et prenait aussi à son bord des passagers qu'il débarquait sur la côte à certaines stations. »

Grande avait été la joie du vigneron à cette nouvelle inattendue, car, ainsi que nous l'avons déjà dit, il aimait tendrement sa fille. La nullité absolue de la pêche à laquelle, d'ailleurs, il ne prenait part qu'en amateur, ne lui causa donc pas, à beaucoup près, autant de contrariété qu'à ses compagnons.

— Allons! dit-il d'un ton facétieux en essuyant son hameçon avec son mouchoir, les poissons sont plus *subtils*, sur certains points, que les hommes.

— Bah! firent les villageois.

— Sans doute, reprit Benoît; vous savez bien que lorsque le temps *tourne* à l'orage, le poisson s'enfonce sous l'eau. La preuve qu'il ne se trompe pas aujourd'hui, c'est que Journu qui a autant d'expérience de ces choses-là qu'un marin, n'est pas sorti de chez lui ce soir.

— Tiens, c'est vrai, dirent ensemble deux ou trois voix.

— Pourtant, remarqua un vieux paysan, quand on possède une barque au moyen de laquelle on peut gagner la pleine mer, on est toujours *quasiment* sûr d'avoir au moins un bon coup de filet.

— Oh! la maudite barque! s'écria un autre pêcheur; c'est là ce qui fait la supériorité de Journu sur nous.

— Si le câble, qui retient cette frêle embarcation au rivage, venait à se rompre! insinua Benoît.

— Il est bien trop solide pour çà, objecta le vieux villageois.

— Bah! y a-t-il rien d'assez solide pour résister à la tempête?

— Le père Benoît a raison, et il n'est pas douteux que la barque, une fois détachée, serait promptement poussée au large par le vent.

— Oh! les méchants! murmura un jeune garçon, fils du fermier dont Journu était le locataire, et qui cherchait des coquillages à quelques pas des pêcheurs.

Ceux-ci, absorbés par les mauvaises pensées que le vigneron venait d'éveiller dans leurs esprits, n'entendirent pas cette exclamation prononcée à voix basse par un enfant dont ils n'avaient même pas remarqué la présence sur le rivage. Ils se rapprochèrent simultanément les

uns des autres, et tinrent ensemble un conciliabule à l'issue duquel, Benoît, tirant une serpette de sa poche, coupa le câble qui attachait la nacelle de Pierre à un énorme pieu profondément enfoncé dans la terre sablonneuse de la plage.

La barque resta immobile, car en cet instant on ne sentait par le plus léger souffle de bise, mais le ciel s'assombrissait de plus en plus, et le tonnerre grondait sourdement dans le lointain.

— Ne nous attardons pas davantage, dit le vigneron.

Et les villageois regagnèrent en toute hâte Saint-Landry. A peine y furent-ils arrivés que la tempête éclata furieuse. Elle dura toute la nuit.

— Je crains que cet ouragan ne renverse notre ancienne cabane, dit Suzanne à son mari.

— Ce serait malheureux, répondit Pierre, car elle nous offre un abri contre l'ardent soleil de midi, quand nous passons la journée entière à la pêche.

Cependant, vers le matin le vent s'apaisa, et Pierre s'étant levé aux premières lueurs de l'aube, se rendit sur la plage... A son retour, Suzanne lui demanda précipitamment :

— La cabane existe-t-elle encore ?

— Oui, répondit le pêcheur d'un ton singulièrement attristé, oui ; mais notre barque a disparu.

Quelques jours après cet événement, Journu pêchait des rougets sur le bord de la mer. Tout près de l'endroit où il se trouvait, le fils du fermier détachait de larges huîtres de la base d'un rocher, au sommet duquel stationnait un groupe d'hommes dont l'un, — c'était le vigneron, — tenait une lunette d'approche qui lui avait probablement été prêtée par quelque notable habitant de la commune.

— Le voilà ! s'écria-t-il tout à coup avec un mouvement de joie.

Et bientôt un bâtiment à vapeur se dessina aux regards curieux des spectateurs.

— Ma fille, reprit Benoît, ma chère fille ! encore quelques minutes et je la serrerai dans mes bras.

— Qu'est-ce donc que cette clarté soudaine ? demanda quelqu'un à côté du vigneron.

— Un reflet du soleil couchant, lui fut-il répondu.

— Eh ! non ; voici encore une langue de feu qui vient de sillonner la vague, tout là bas !

— Vraiment oui.

— Et maintenant, distinguez-vous, derrière ce nuage de fumée, quelque chose de blanc qu'on agite en l'air ?

— C'est un signal de détresse.

— Evidemment le feu s'est déclaré à bord.

— Que dites-vous ! s'écria Benoit, avec l'accent étouffé de la stupeur.

Et il laissa échapper de ses mains sa lunette d'approche.

— Mais, continuait-on à l'oreille du malheureux, pourquoi ce bâtiment ne cherche-t-il pas à se rapprocher de la côte.

— Il ne le peut peut-être pas... C'est un bateau à vapeur.., Le feu aura consumé les rouages.

— Ah ! ils viennent de lancer à l'eau une barque.

— Pourra-t-elle contenir tout le monde ? dit le vigneron désespéré.

— Si la nacelle de Pierre Journu n'avait pas été détruite !... murmura une voix d'enfant.

Ces paroles qui furent également entendues du pêcheur et du vigneron, firent tressaillir ce dernier, qu'acheva de troubler le regard interrogateur de Pierre.

— Oh ! mon Dieu, pardonnez-moi ! s'écria le coupable en se jetant à genoux sur le rocher.

— Oh ! dit du ton de l'effroi un paysan qui avait ramassé la lunette de Benoît, comme ces malheureux sont entassés dans cette coquille de noix... Fasse le ciel qu'elle ne soit pas submergée!

A peine eut-il prononcé ces mots, qu'un formidable cri poussé par une trentaine de voix à la fois, résonna lugubrement aux oreilles des spectateurs. La barque venait de sombrer.

Quelques secondes s'écoulèrent, et l'on vit reparaître à la surface de l'eau des corps humains qui se dirigeaient en nageant vers la terre. Le premier nageur qui aborda le rivage était un homme de l'équipage du bâtiment incendié. Il traînait après lui une femme que le vigneron reconnut immédiatement, c'était la tante de Madelon.

— Et ma fille ! ma fille, répétait Benoît en se tordant les mains.

Le malheureux ne savait pas nager.

— J'aperçois là-bas un corps qui flotte soutenu par une planche, cria le petit garçon.

— Si c'était Madelon, dit Benoît.

Journu s'élança dans les flots. Peu d'instants après, il ramenait au rivage une jeune fille inanimée que le père reçut dans ses bras, mais qu'il pressa inutilement contre son cœur en

l'appelant d'une voix déchirante... Madelon ne répondit pas ; sa vie était éteinte.

Des jours, des mois, des années se succédèrent... La famille Journu toujours économe et laborieuse, répara la perte de sa barque, acheta une maisonnette, puis un champ, puis un troupeau... Quant au vigneron Benoît, il est tombé dans un état d'imbécillité dont les médecins n'espèrent plus le guérir. Les habitants de Saint-Landry ont profité de ce double exemple ; ils sont devenus aussi obligeants, aussi hospitaliers qu'ils étaient jadis égoïstes et malveillants.

CAMILLE LEBRUN.

BÉNÉDICT OU LA FÊTE-DIEU.

—

La Fête-Dieu est celle du Saint-Sacrement ; elle a été établie en mémoire de l'institution de la divine Eucharistie, elle devrait donc être célébrée le jeudi-saint, puisque c'est ce jour-là que Notre-Seigneur, en faisant la Cène avec ses disciples, leur a donné ce sacrement divin. Mais à cette époque, l'église est tout entière à la commémoration des mystères douloureux de la religion, les autels sont dépouillés, les images voilées, les ministres ont revêtu les habits de deuil : comment songer à la joie que doit nous donner l'établissement parmi nous du sacrement des vivants, que Notre Sauveur, avant de remonter au ciel, nous a légué comme le plus parfait témoignage de son amour pour nous ? Comment entonner des cantiques d'actions de grâces, au milieu des hymnes douloureux de la passion ?...

Il a donc fallu remettre à un autre temps la célébration du Saint-Sacrement, et on l'a placée après toutes celles qui rappellent notre rédemption, après la Pentecôte, à la fin de mai, ou au commencement de juin, selon la date du jour de Pâques, mais toujours dans les plus beaux jours de l'année et du printemps, dans la saison des fleurs et des roses, et lorsque la nature est la plus belle et la plus gracieuse, puis on lui a donné le nom le plus doux que l'on a pu trouver et on l'a nommée la Fête-Dieu, la fête du père, du protecteur des faibles et des petits, de notre Providence à tous, en un mot !

Aussi, est-elle une des plus imposantes et des plus belles, parmi les fêtes du Christianisme, toutes si belles et si imposantes ! C'est une de celles qui parlent le plus à l'âme. Tout respire l'allégresse la plus pure, les doux sons de l'orgue se mêlent aux cantiques joyeux, les parfums des fleurs dont on a orné les autels, puis la blanche troupe des enfants, ces fleurs animées du bon Dieu, se pressant avec ivresse dans la maison du père de famille, comme pour lui offrir ce que la terre possède de plus doux et de plus suave : l'harmonie, les parfums et l'enfance ! Autrefois la Fête-Dieu était célébrée avec plus de magnificence encore ; ce jour-là, le temple s'ouvrait, Dieu descendait de son tabernacle, et le Saint-Sacrement, promené à travers les rues de la ville, venait bénir nos maisons et nous apporter l'espérance et la joie !... C'était la plus touchante manifestation de la bonté de Dieu, et de sa condescendance à nos misères. Il se faisait petit avec nous si faibles et si petits, et lui, le Puissant, le Dieu fort, venait, d'une manière visible, trouver jusque dans leur demeure les plus humbles d'entre ses serviteurs !.. C'était aussi la consécration touchante de ces trois vertus évangéliques dont vous voyez, sur tous nos monuments, la formule inscrite en ces trois mots que Dieu lui-même a dictés, qui ont été de tout temps respectés et honorés, et auxquels tout chrétien, quels qu'aient été son pays et la loi humaine qui le régissait, a toujours obéi.

Vous êtes trop jeunes, mes enfants, pour avoir vu comme nous ces pompeuses cérémonies !... Mais vos mères et vos grand'mères vous diront combien étaient admirables les processions de la Fête-Dieu, combien l'on était joyeux lorsque le temps approchait, et combien on s'y préparait longtemps à l'avance. Il fallait choisir des fleurs, préparer des bouquets, tresser les guirlandes ; puis le matin de ce jour béni, les

murs se couvraient des plus belles tapisseries que l'on pouvait trouver, des plus riches tentures ou toiles d'un beau lin bien blanc que l'on parsemait de bouquets et de couronnes; les rues se jonchaient de fleurs sur le passage du roi des rois. Tous les habitants, revêtus de leurs plus beaux habits, attendaient, silencieux et recueillis, la visite sur le seuil de leur maison ouverte. Et les enfants! c'étaient eux qui ce jour-là étaient joyeux : ils avaient les premières places auprès de celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants!... » Ils accompagnaient le Saint-Sacrement, les uns en chantant des cantiques pieux, le autres portant les bannières des saints, les cordons du dais, tandis que les plus petits, tenant des corbeilles remplies de fleurs, encensaient d'une pluie odorante l'image du Saint des saints... Enfin, la procession sortait de l'église, elle se déroulait dans les rues de la cité : à son approche, chacun s'inclinait, Dieu passait!... et ceux qui s'étaient agenouillés, l'âme agitée de sentiments de haine, d'envie ou de vengeance, se retrouvaient bons, indulgents, miséricordieux, et ceux qui s'étaient prosternés le cœur gros de souffrances et de chagrin, se relevaient consolés!... Oh! c'était une bien belle et bien touchante cérémonie, je vous assure!...

A Paris, le premier dimanche, toutes les paroisses se réunissaient à l'archevêché, et la procession générale avait lieu, et à cette procession assistait toute la cour, et le roi de la terre suivait à pieds, humblement, le cortége du roi du ciel, et tout le monde criait Noël!... car c'était vraiment la fête divine par excellence.

Mais ces belles processions n'ont plus maintenant lieu que dans l'intérieur des églises ; et, malgré toute la pompe que l'on y déploie, malgré tout le zèle des pasteurs, ce n'est plus beau et touchant comme autrefois, lorsque les processions se répandaient dans la ville... Mais on a cru bien faire de les défendre, et nous devons nous soumettre à ceux qui nous gouvernent, car Jésus a enseigné lui-même aux premiers chrétiens qu'ils *devaient obéir à César...* faisons comme eux!... On a donc supprimé ces belles processions à Paris et dans les principales villes de province. Cependant l'usage s'en est conservé dans quelques localités, qui tiennent aux anciennes coutumes, parce qu'elles tiennent aussi à conserver les vertus patriarcales qui les ont créées et dont elles rappellent aux hommes la pratique!... c'est qu'elles sentent bien qu'avec les bonnes et naïves coutumes, les mœurs pures et simples s'en vont aussi!..

C'était donc un vrai bonheur que ces belles processions de la Fête-Dieu, et quelquefois même, il en découlait pour les maisons devant lesquelles elles passaient, de frappantes et réelles bénédictions, ainsi que le prouve le fait que nous allons rapporter, arrivé vers 1825.

On touchait à la fin de l'automne, tout était en rumeur à Saint-Didier, petit village d'Auvergne. Les hommes, réunis sur la place du village, causaient entre eux, en revenant des champs, d'une manière fort animée, et sans doute aussi fort intéressante, car ils semblaient avoir beaucoup de peine à se séparer, et n'obéir qu'à regret aux invitations réitérées qui leur étaient faites de venir manger la soupe.

Avisant un vieux homme assis, tout pensif, sur un banc en face d'une maison récrépie à neuf, je lui demandai la cause de cette agitation, et quelle affaire importante ou terrible venait troubler aujourd'hui ce petit village si calme d'habitude.

C'est qu'en vérité c'est un événement bien extraordinaire, et j'ose même dire bien triste, répondit-il, et, voyez-vous, personne ne l'aurait jamais cru, et cela ne nous annonce rien de bon. Vous voyez bien cette belle maison nouvellement peinte et à laquelle on n'a pas même encore fini de travailler : il y a bien longtemps, bien longtemps qu'elle était fermée, personne ne l'habitait depuis la mort d'une brave dame à qui elle appartenait autrefois et qui avait fait beaucoup de bien dans le pays; la maison et toutes les terres qui en dépendent sont devenues la propriété d'un M. Turner, que personne ne connaît et que nous n'avons jamais vu. Quelqu'un chargé par lui venait chaque année toucher les fermages; quant à la maison, comme je vous l'ai dit, elle restait toujours fermée; ça n'était pas gai, c'est vrai, mais cela valait toujours mieux que ce qui arrive à présent, et nous le préférions à voir cette pauvre maison habitée par des gens comme ceux qui vont venir! Et dire que cette pauvre madame, un ange! va être remplacée par des méchants !... — Elle était donc bien bonne cette dame? — Ah! pour ça, oui... J'étais encore jeune quand elle est morte, j'avais vingt-cinq ans; il y a, s'il vous plaît, trente-cinq ans de cela ; mais n'empêche que je me le rappelle bien : les uns disent qu'elle est morte de maladie, mais moi je dis qu'elle est morte de chagrin et de saisissement. Imaginez-vous, Madame, qu'un jour une pauvre journalière, dont le mari avait été tué dans un incendie, mourut en laissant un pauvre petit orphelin à la charge de la commune; or, la commune est bien pauvre, et la charge était bien lourde, alors la bonne dame prit l'en-

fant, et elle le fit élever ni plus ni moins que son propre fils à elle, et quand il fut un peu grand, monsieur le curé leur donna des leçons à tous les deux. Je me le rappelle bien, car j'étais quasiment du même âge, et je les attendais quand ils sortaient du presbytère et moi de l'école, et alors nous en faisions des fameuses parties!... Mais, cependant, ce n'était pas tout plaisir, parce que Jacquot n'était pas bon et franc camarade comme M. Ernest, le fils à madame; il était bien un peu traître, et quoique M. Ernest l'excusât toujours, le mauvais caractère de Jacquot faisait bien de la peine à sa mère adoptive, et aussi à M. le curé, qui aurait bien voulu en faire un honnête homme, et, plus tard, un brave curé comme lui. Mais, ouiche! c'était bien un trop mauvais garnement pour cela.

La révolution arrivait, mais nous ne savions pas, dans nos tranquilles montagnes, tout ce qui se passait. Madame se décida à envoyer M. Ernest à Paris pour y achever ses études, et elle le confia à un de ses parents qui habitait la capitale... Mon Dieu! si vous aviez vu comme elle pleurait quand il est parti... on aurait dit qu'elle devinait qu'elle ne devait plus le revoir! Quant à Jacquot, il ne pleurait pas, lui, de quitter son frère adoptif; mais son regard sournois était plein de haine... Pourquoi donc, me disait-il le soir? est-ce que je ne puis pas aller à Paris aussi, moi? Si elle avait voulu, elle aurait bien pu m'y envoyer... c'est bon! je m'en ressouviendrai. — Je cherchai à prouver à Jacquot combien il était injuste et ingrat; je lui objectai que madame n'était pas assez riche pour faire un pareil sacrifice, et puis, comme il était destiné à l'état ecclésiastique, M. le curé devait obtenir son admission à l'école du Puy. — Jacquot ne voulait rien entendre, mais il répétait toujours ses menaces, et un beau jour, il disparut au moment même où il était question de l'envoyer à la ville pour étudier. On ne sut pas d'abord ce qu'il était devenu : à coup sûr, cela aurait été un grand bonheur si on n'avait jamais entendu parler de lui!...

Le temps de la terreur était arrivé. Madame, inquiète de son fils, lui avait écrit pour le presser de revenir : déjà, elle attendait son retour lorsque l'on apprit que le pauvre jeune homme avait été arrêté comme suspect : il avait été dénoncé par qui?... par Jacquot!... A cette nouvelle, la pauvre mère tomba bien malade, et, peu de jours après, elle mourut. Nous revenions à peine de la conduire à sa dernière demeure, quand nous apprîmes qu'une bande de gens armés s'avançait vers notre village : il n'y avait pas de défense possible, tout fut pillé chez la pauvre madame, au presbytère et dans l'église, et M. le curé fut obligé de se sauver : il resta quelques jours caché dans la hutte d'un charbonnier, au milieu des bois... enfin, il parvint à quitter le pays. Et dites-moi qu'est-ce qui commandait ces gens-là!... Eh bien! c'était Jacquot!... Il en voulait surtout à notre curé; et celui-ci eut bien de la peine à échapper à ceux qui le poursuivaient. Mais le bon Dieu l'a protégé, et quand les églises ont été rouvertes, le digne homme est revenu parmi nous. C'est toujours lui que le Seigneur nous a conservé : il a aujourd'hui quatre vingt-sept ans!... Quant à Jacquot, nous n'avons jamais entendu parler de lui. Ma foi! bon voyage!...

— Mais cela ne dit pas pourquoi vous supposez méchants les gens qui vont demeurer ici?—Ah! voilà! M. Aumer n'avait pas jusqu'à présent pensé à habiter sa maison, mais tout à coup il s'y décide; et comme elle avait besoin de réparations, vous croyez peut-être qu'il a, comme aurait fait un brave homme, pris les ouvriers du pays pour leur faire gagner quelques sous et fêter sa bienvenue, cela leur était bien dû, n'est-ce pas?... Ah! bien oui!... il a envoyé tous des ouvriers étrangers, de Brioude et de Clermont!... je vous demande un peu si c'est chrétien cela!...

Et tenez encore, il a fait enlever la haie qu'entourait ses jardins, et il a fait bâtir un grand vilain mur qui ôte toute la vue; on dirait qu'il veut avoir sa part d'air et de ciel à lui tout seul!... Il a fait fermer le petit clos là-bas où se tenait la foire le jour de la fête, et où les filles allaient danser le dimanche..., et nos femmes qui avaient pris l'habitude d'aller laver à sa fontaine, il faudra qu'elles aillent au bassin de la commune... Mais on n'y peut rien, et comme dit M. le curé, il est dans son droit.

J'ai bien vu qu'il n'était pas bien content non plus, M. le curé; quand il m'a répondu cela, il prenait une prise de tabac pour avoir l'air de rien..., il ne se plaint pas : m'est avis, cependant, qu'il ne doit pas être bien aise non plus, car il faudra qu'il fasse un trop long détour pour aller au Calvaire *, chaque premier

* Il y a dans la plupart des villages un endroit réservé au débouché de l'une des grandes routes, et que l'on nomme *le Calvaire* à cause de la grande croix qui y est élevée, et il est d'usage d'y faire, le premier dimanche de chaque mois, la procession du chemin de la croix.

dimanche du mois, au lieu de passer tout bonnement par le champ clos... mais lui, il paraît toujours calme, pauvre cher homme, va!... Vous voyez donc que nous avons bien raison de nous attrister... Il n'y a pas jusqu'aux enfants, ces pauvres chérubins du bon Dieu, qui ne pourront plus aller manger des mûres le long de la haie, et que cela les amusait tant... qu'ils s'en donnaient des indigestions!... quoi!... allez, c'est bien un vrai malheur qui nous arrive....

Ici se termina la narration du pauvre vieux homme, mais non l'agitation qui régnait au village, et pendant plusieurs jours encore, et à chaque embellissement à la maison, à chaque changement aux jardins qu'apportaient les ouvriers étrangers, les plaintes et les récriminations recommençaient. Quel était donc ce monsieur Aumer qui venait ainsi attrister le pays?.. que de projets on formait contre lui! d'abord on se promettait bien de ne pas le saluer quand il passerait... puis on devait guêter son arrivée, un peu par curiosité, un peu pour le braver en face... Mais tous ces petits complots devaient échouer le plus simplement du monde : un matin en s'éveillant, le village apprit avec stupeur que le voyageur était arrivé!... Mais comment, à quelle heure?... On n'avait entendu ni le roulement de la voiture, ni les jurements des postillons!... si postillons il y avait, car la trace des roues sur le chemin humide d'une pluie d'orage, indiquait seule qu'une voiture était arrivée jusqu'à la *maison maudite!* tel était le nouveau nom qu'on lui avait donné... Une femme malade et dont le sommeil était fort pénible, prétendit avoir entendu quelque bruit vers le milieu de la nuit, c'est-à-dire à onze heures (les nuits commencent tôt à la campagne); mais on la traita de visionnaire, et on resta convaincu, que Satan avait amené l'étranger, en admettant toutefois qu'il ne fût pas Satan lui-même, puis on attendit avec impatience que les habitants de la maison maudite donnassent signe de vie.

Vers deux heures, au moment où les travailleurs rentraient pour dîner, une petite porte placée auprès de la porte charretière, s'ouvrit, il en sortit une femme déjà âgée, sèche, froide, qui s'avança vers un groupe de quelques paysans et leur demanda en peu de mots, mais fort poliment, où elle pourrait se procurer quelques objets qui lui étaient nécessaires. On le lui indiqua d'un air de défiance et de curiosité, dont elle s'aperçut fort bien, mais auquel elle parut ne prêter aucune attention.

Les marchandes auxquelles elle s'adressa essayèrent en vain de la faire causer, elle fut d'un mutisme désespérant.

Le lendemain, une porte percée dans le nouveau mur de clôture du jardin, s'ouvrit à son tour, le jardinier en sortit; il brouettait quelques herbes dans les champs, mais il avait une figure si sombre que nul n'osa s'approcher pour lier conversation avec lui; ce furent les deux seuls personnages qui parurent sur le seuil de la maison maudite, à l'intérieur de laquelle on n'entendait aucun bruit, si ce n'est toutefois par moments des accents de colère, de plaintes ou de gémissements, sans qu'on pût bien distinguer lequel de ces sentiments, tant ils semblaient confondus dans la même expression.

La curiosité déçue commençait à dégénérer en une sorte de murmure menaçant. Bah! dit une femme, nous verrons toujours bien s'ils sont chrétiens et s'ils oseront venir dimanche à l'église!

Le dimanche approchait, en effet, et la gouvernante du curé qui était chargée de la location des bancs à l'église, crut devoir offrir aux nouveaux arrivants quelques-unes des places réservées. Elle mit donc son plus beau bonnet, et vint humblement frapper à la petite porte : La vieille gouvernante ouvrit, écouta sa demande et répondit brusquement que ni Joseph le jardinier, ni elle, madame Catherine, n'avaient besoin d'avoir à l'église de place marquée. Cela dit, elle lui ferma la porte au nez.

C'est-à-dire, murmura la bonne dame, qu'ils ne veulent pas avoir de places du tout à l'église... Eh bien! qu'ils y viennent et nous verrons!... Les femmes qui attendaient le résultat de la démarche de madame Véronique, furent fort scandalisées de la manière dont elle avait été reçue : nul doute les nouveaux venus étaient des réprouvés. Cette supposition devint une certitude lorsque Véronique qui, par la porte entr'ouverte, avait entrevu dans le vestibule une banquette de crin noir, assura avoir vu, de ses yeux, un cercueil, qui attendait sans doute l'imprudent qui oserait pénétrer dans la maison maudite... On chuchota longtemps en montrant du poing la maison; enfin il fut décidé que si dame Catherine allait à la grand'messe, elle ne trouverait point de place, et que de plus, celui qui porterait la corbeille du pain bénit, ne la lui présenterait pas.

Le dimanche arriva, mais le complot échoua encore, car dame Catherine se rendit dès l'aurore à une petite messe basse qui se disait dans

un village des environs, ainsi qu'elle le fit toujours depuis.

Enfin l'on prenait déjà l'habitude de voir Catherine aller et venir dans le village pour y chercher ses provisions, et Joseph vaquer à ses travaux, et sans que ni l'un ni l'autre ne parût tenté de répondre aux avances qu'on leur faisait, afin d'obtenir quelques détails sur l'existence intérieure de leurs maîtres invisibles, lorsqu'une circonstance vint encore réveiller la curiosité, qui commençait à s'endormir.

Une fois madame Catherine s'absenta pendant tout un jour, et lorsqu'elle revint le soir elle amenait avec elle un jeune garçon de 10 à 11 ans, qu'elle était allée chercher, selon toute apparence à l'hospice des orphelins de Brioude. Le lendemain le jeune garçon, revêtu d'habits tout neufs, était installé dans la maison en qualité d'aide jardinier et de petit domestique. Je vous demande un peu, s'écrièrent alors les femmes, pourquoi elle a été chercher si loin, tandis qu'il y a dans le village des enfants du même âge qui auraient fait tout aussi bien son affaire. Mais on disait que nos garçons à nous n'auraient pas été dignes de les servir ! Et celles qui parlaient ainsi auraient peut-être refusé leur enfant si on le leur eût demandé, et elles ne se rappelaient pas qu'elles avaient fait toutes les promesses du monde de n'avoir jamais, ni elles ni les leurs, aucuns rapports avec les habitants de la maison maudite, mais leur curiosité excitée d'un côté, et de l'autre la pensée d'un peu de gain, leur faisaient oublier leurs serments.

Peu s'en fallut que le nouvel arrivé n'eût beaucoup à souffrir de la haine que l'on portait à ceux avec lesquels il demeurait, et les enfants de son âge, feignant de fuir son approche, lui faisaient à la sourdine tous les méchants petits tours qui étaient en leur pouvoir. Mais Bénédict, c'était le nom de l'enfant, ne paraissait pas très pressé de se lier avec eux, et il semblait avoir reçu la consigne bien sévère de parler fort peu aux habitants. Mais madame Catherine ne sortait plus du tout que pour la messe du dimanche, Bénédict était alors chargé de toutes les commissions; et dans les rapports qu'il lui fallait alors avoir avec les voisins, il se montrait si doux et si poli, que peu à peu la prévention que l'on avait conçue contre lui commença à diminuer : on lui parlait même avec affection. Puis il avait reçu à l'hospice une éducation si religieuse, et il priait à l'église, à la grand'messe avec tant de ferveur que sa piété édifiait tout le monde, et quelques mères se surprirent même à le citer comme exemple à leurs enfants. M. le curé, qui avait remarqué sa tenue modeste et réservée, le choisit comme enfant de cœur. Bénédict, qui avait une charmante figure, possédait aussi une voix délicieuse, de sorte que, disait-on, il avait l'air d'un vrai petit ange. Que de raisons pour que peu à peu disparussent les premières préventions élevées contre lui : tout cela réjouissait fort le bon curé, qui espérait que, grâce à l'enfant, la bonne harmonie pourrait s'établir entre ses paroissiens et ses nouvelles ouailles encore inconnues, et dont il n'approuvait pas tout à fait la réclusion, d'autant plus qu'il savait bien que jamais un pauvre n'avait trouvé le moindre secours en venant frapper à la porte de la maison maudite... et, digne apôtre du Dieu de charité, le saint homme, qui donnait jusqu'aux draps de son lit et jusqu'au pain de sa huche, se demandait comment il pouvait se faire qu'on vécût sans faire l'aumône, et qu'on pût repousser celui qui vous demandait au nom de Jésus-Christ.

Un motif beaucoup plus mondain animait les autres habitants de Saint-Didier : ils pensaient que Bénédict finiraient bien par leur donner quelques-uns des détails qu'ils désiraient tant savoir. En effet, malgré toute la discrétion de Bénédict, cela ne leur fut pas très difficile, car madame Catherine avait bien défendu à Bénédict de se lier avec les enfants de son âge, d'en amener aucun à la maison et de causer longuement avec leurs parents; mais elle ne lui avait pas défendu de répondre à des questions faites poliment. On apprit donc bientôt que tout le personnel de la maison se bornait à Joseph, Catherine, et à un seul maître, vieillard infirme, grondeur, toujours en colère, disait Bénédict, et qui ne se levait de temps en temps de dessus son fauteuil, que pour faire un tour de jardin, appuyé sur le bras de Catherine. Il faut qu'il soit très malade, ajoutait l'enfant, car il se plaint quelquefois pendant toute la nuit; puis il est toujours de mauvaise humeur, et se repent bien, dit-il, d'avoir autrefois acheté le jardin et la maison vendus comme bien nationaux. Il paraît ne guère aimer le village, continuait Bénédict en hochant la tête. Du reste l'enfant ne se plaignait pas de sa vie auprès de son maître : il ne s'est mis bien en colère qu'une fois contre moi, disait-il, c'est parce qu'au commencement du carême, j'avais refusé de manger de la viande, car il n'aime pas du tout le bon Dieu; il se moque quand il me voit faire mes prières, et quand je vais à la messe, dit madame Catherine ne lui dit pas, il croit que je suis à jouer. Ce sera bien difficile de

faire ma première communion l'année prochaine, mais, comme a dit M. le curé, le bon Dieu arrangera tout cela.

Pendant ce temps l'hiver était passé, puis le printemps vint, la fin de mai, et l'on commença à s'occuper des préparatifs de la Fête-Dieu. Ainsi que nous l'avons dit, depuis que le clos était fermé, il y avait beaucoup de chemin à faire pour arriver au Calvaire, et puis on avait l'habitude d'élever un reposoir devant la la maison de M. Aumer; et comme Bénédict avait parlé plusieurs fois des beaux flambeaux du salon de son maître, des belles fleurs du jardin, on l'engagea à lui demander quelque chose pour orner le reposoir. Bénédict promit qu'il s'acquitterait de la commission; mais le matin de la Fête-Dieu il ne parut pas, lorsqu'on l'attendait pour faire le reposoir et aller chanter à l'Eglise. La procession eut lieu sans lui, passa sans s'arrêter devant la maison sur les murs de laquelle on ne voyait ni tentures, ni bouquets de fleurs. Le lendemain Bénédict avait les yeux bien rouges, il paraissait avoir beaucoup pleuré, et il raconta, le cœur encore gros, que son maître, pour la première fois, l'avait battu, quand il lui avait parlé du reposoir, et qu'il l'avait gardé auprès de lui toute la journée pour être bien sûr qu'il n'irait point à la procession. Cela fit un grand scandale dans le village. Il en fut de même le dimanche suivant... Alors un véritable concert de malédictions s'éleva contre M. Aumer... Comment est-il possible, disaient les villageois, que le feu du ciel ne descende pas sur la maison d'un homme si méchant? Pourquoi, dit le bon curé, en caressant la joue de Bénédict, c'est que le bon Dieu a placé près de lui, comme ange gardien, un bon enfant bien pieux.

L'année s'écoula, et Bénédict qui avait retenu les paroles du bon vieux pasteur, fit sa première communion avec une piété exemplaire; il put suivre avec assiduité les exercices de la retraite, parce que M. Aumer, presque mourant, s'informait peu de ce qu'il devenait, et que madame Catherine tenait beaucoup à ce que l'enfant accomplît bien ses devoirs religieux. Les souffrances de M. Aumer semblaient avoir doublé depuis la procession de la Fête-Dieu, ce que l'on regardait dans le village comme une punition du ciel. Il ne quittait plus son fauteuil le jour, et pendant la nuit il semblait agité de visions affreuses, et demandait qu'on l'emportât loin de ce lieu de malédiction!... Enfin, disait Bénédict, il poussait des cris à faire dresser les cheveux sur la tête.

Cependant l'époque de la Fête-Dieu revenait, et Bénédict, plus libre, se promettait bien qu'il n'en serait pas comme l'année précédente; d'ailleurs, son maître, bien qu'il n'ignorât pas qu'il eût fait sa première communion, semblait l'avoir pris en grande affection depuis cette époque, et le laissait presque entièrement maître d'aller et de venir à sa fantaisie. Le jeune garçon sortit dès le point du jour et courut dans le bois et sur les montagnes, et en rapporta les plus belles fleurs qu'il pût trouver; il en parsema le devant de la maison, et en fit de magnifiques bouquets. Mais cela n'était pas assez! Il avait entendu dire que le vieux curé avait été bien fatigué de franchir sans s'arrêter le long espace qui séparait le dernier reposoir du Calvaire; or, le curé était encore plus âgé, il était bien faible; et Bénédict avisa aux moyens de lui procurer un point de repos.

Comme il habitait une petite chambre au rez-de-chaussée et dont la fenêtre donnait sur la rue, il lui vint dans l'idée d'ouvrir cette fenêtre et de déposer sur le bord une sorte de petit reposoir qu'il orna de son mieux de ses fleurs, et de flambeaux qu'il obtint de dame Catherine. Puis il sortit et vint s'agenouiller comme un beau chérubin, sur le passage de la procession, au pied de sa petite chapelle.

Lorsque le curé passa, et qu'il vit le doux appui qui lui était préparé, il sourit affectueusement à l'enfant pieux, puis il déposa le Saint-Ciboire à la place désignée, et se mit à chanter les prières; il donna ensuite la bénédiction à la foule agenouillée.

Pendant ce temps, une scène extraordinaire se passait dans la chambre de M. Aumer, il paraissait peu à peu sortir de l'état de somnolence et d'agonie dans lequel il était tombé depuis quelques jours, et lui, qui n'avait que des paroles de colère et des imprécations, joignait les mains en répétant doucement: « Mon Dieu, que se passe-t-il donc en moi?... Mais il me semble que je suis régénéré... Puis il ajouta: Oh! c'est Dieu qui m'a visité!.. » Dame Catherine à ces paroles releva la tête, en le regardant avec étonnement; M. Aumer baissa les yeux, comme honteux de ce qui lui était échappé, et il ne dit plus rien; mais, ainsi que dame Catherine le rapporta depuis, il semblait prier tout bas. Lorsque Bénédict revint, M. Aumer, dont la voix était devenue douce et caressante, saisit un prétexte pour rester seul avec lui, et alors il lui dit: je voudrais parler au curé, va le chercher, mon cher enfant... Bénédict fit un mouvement. Oh! ne crains rien, continua M. Aumer, je t'ai dit plusieurs fois que si M. le curé osait venir chez moi, je lui dirais des sot-

tises; mais ne crains rien, mon enfant, j'étais fou alors; maintenant je voudrais le voir et me réconcilier avec Dieu... Bénédict, pleurant de joie, courut chez le curé, mais il comprit dans son bon sens d'enfant, qu'il ne devait pas parler à ses petits compagnons de ce qui arrivait, et il passa sans répondre à leurs questions.

Lorsque le curé entra dans la chambre de M. Aumer, il poussa un cri de surprise, et sembla vouloir se retirer, mais le mourant joignit les mains d'un air suppliant... Le vieux prêtre fit un signe à l'enfant de se retirer, et il resta seul avec son pénitent.

Depuis ce moment, et pendant tout l'octave de la Fête-Dieu, le curé vint chaque jour visiter le malade, dont les souffrances s'étaient appaisées d'une manière miraculeuse, et dont la vie s'éteignait doucement. Le bruit de la conversion de M. Aumer s'était répandu dans le village. Quelques-uns refusaient d'y croire, mais les plus incrédules furent bien obligés de se rendre, lorsque, le matin du huitième jour, on vit s'élever devant la maison de M. Aumer, et par ses ordres, un magnifique reposoir, orné de toutes les plus belles plantes de son jardin et de tous les objets de luxe que renfermaient ses appartements. Le devant de la maison était somptueusement orné de tapis et de fleurs. Au moment ou la procession parut, la porte de la maison s'ouvrit, et M. Aumer, plutôt porté que soutenu par ses deux domestiques, parut sur le seuil. A sa vue un cri partit du groupe des vieillards. Jacquot, s'écria l'un d'eux, Jacquot répétèrent les femmes effrayées, en se serrant les unes contre les autres, et laissant entre elles et le groupe formé par M. Aumer et ceux qui le soutenaient un espace vide sur lequel le regard du mourant se promenait avec épouvante. Oui, répéta le curé, c'est Jacquot qui revient, repentant, demander pardon à Dieu et aux hommes du mal qu'il a commis... Et comme, en prononçant ces mots, il élevait le Saint-Ciboire pour bénir, et qu'il se tournait du côté de Jacquot, il fallut bien que la foule se rapprochât du pénitent : tout le monde s'agenouilla et le vieux prêtre prononça les paroles sacramentelles. Lorsqu'elles furent dites, les assistants se relevèrent, et ainsi que nous l'avons dit au commencement de cette histoire, ceux qui s'étaient agenouillés le cœur agité de pensées de haine ou de mépris, se relevèrent bons et indulgents, et le pécheur consolé, baisant le bas de l'étole du prêtre, prononça ces mots : Merci, mon Dieu, puis il tomba évanoui ; on se hâta de le porter dans sa chambre, et la procession s'éloigna.

Au retour, M. Aumer était bien mal, il s'apprêta à recevoir les derniers sacrements; lorsque l'on vit le prêtre passer en portant les saintes huiles, tout le village le suivit, et la première fois que l'on put pénétrer dans la maison maudite, ce fut pour y venir prier et y prononcer des paroles d'absolution et de paix. Le recueillement de la foule était grand, chacun priait avec ferveur. La solennité du jour, les tentures, les fleurs, ce riche reposoir, tout contribuait à ôter à cette triste cérémonie ce qu'elle avait de lugubre; on semblait presque assister à une fête, c'en était une en effet, c'était la réconciliation d'une âme pécheresse avec le Dieu de toute miséricorde.

M. Aumer mourut.; on ouvrit son testament, qu'il avait fait dans les derniers jours de sa vie. Après avoir assuré le sort de ses vieux serviteurs, Joseph et Catherine, il léguait la moitié de ses biens à Bénédict, et voulait que l'autre moitié fût consacrée à élever les orphelins du pays.

Mais Bénédict n'adopta de son legs que ce qu'il lui fallait pour s'instruire; il se voua à l'état ecclésiastique, et les habitants de St-Didier espèrent bien l'avoir un jour pour curé. Le bon vieux pasteur est mort comme un saint, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

LOUISE BOYELDIEU D'AUVIGNY.

POÉSIE.

AUX PETITS ENFANTS.

Dans le temps où Jésus parcourait la Judée,
Du bruit de ses bienfaits sa marche précédée
Des champs et des cités attirait sur ses pas
De nouveaux compagnons qu'il ne connaissait pas
Des artisans obscurs, des vieillards et des fem-
[mes,]

Et des enfants aux corps aussi blancs que leurs
[âmes.]
Un jour, autour de lui ces derniers plus nom-
[breux.]
S'assemblaient, la plupart nés de pauvres Hé-
[breux;]
Leurs fronts portaient le sceau d'une indigente
[race,]
Et respiraient pourtant une céleste grâce;
Car l'enfant ingénu c'est le fruit dans sa fleur
Gardant son doux parfum et sa fraîche cou-
[leur;]
De l'innocent ramier c'est la voix virginale;
C'est le premier rayon de l'aube matinale.
Ceux-ci tout radieux vers Jésus accouraient
En souriant, tandis que leurs mères pleuraient.
La bonté qui brillait sur sa face sereine,
L'accent de sa parole humblement souveraine,
Le geste de sa main prête à les caresser
Dans sa route à l'envi les faisaient se presser.
Ses disciples, pensant qu'ils le gênaient peut-
[être,]
Voulaient les écarter : « Oh ! laissez, dit le
[maître,]
« Laissez venir à moi tous ces petits enfants;
« Ne les repoussez point! non, je vous le dé-
[fends.]
« De nos pieux secours leur innocence est
[digne;]
« Tous ont besoin d'appui, comme la jeune
[vigne,]
« Pour déployer dans l'air ses fertiles rameaux,
« Demande à s'enlacer aux bras des vieux or-
[meaux,]
« Comme les passereaux, encor dépourvus
[d'ailes,]
« Voyagent soutenus par leurs mères fidèles.
« Disons à leurs parents : Aimez-les; leur
[amour]
« De vos soins assidus vous paiera de retour;
« Leur printemps de vos jours embellira l'au-
[tomne,]
« Et de votre vieillesse ils seront la couronne.
« Par eux l'homme et la femme étroitement
[unis,]
« Ne forment qu'un seul être, et, par eux ra-
[jeunis,]
« Espèrent dans le ciel les retrouver encore,
« Lorsque de leurs vertus ils ont pu voir l'au-
[rore.]
« Puisque tout l'avenir repose en leur berceau,
« Tel que le champ d'épis dans le grain du
[boisseau,]
« Qu'une bonne semence, une sage culture
« Préparent les trésors de la moisson future!
« Fécondez dans leurs cœurs tous les germes
[du bien;]
« Ne faites rien jamais, ne dites jamais rien
« Dont leur regard s'étonne ou leur âme se
[blesse.]
« L'enfance est respectable autant que la vieil-
[lesse.]
« Gardez-vous, offensant leur naïve pudeur,
« Gardez-vous d'altérer ce parfum de candeur
« Trois fois plus savoureux que l'odeur exhalée
« De l'encensoir d'argent du lis de la vallée.
« D'avance donnez-leur, pour nourrir leur
[raison,]
« Ce lait spirituel qui combat le poison,
« Et ne m'empêchez pas, quand ils sont dans
[ma voie,]
« A la perdition de soustraire une proie.
« Si la terre imitait leur exemple innocent,
« Elle trouverait grâce aux yeux du Tout-Puis-
[sant.]
« Le royaume divin où les bons se rassemblent
« Ne doit appartenir qu'à ceux qui leur res-
[semblent.]
« Oui, quiconque ici-bas se fait petit comme
[eux,]
« Deviendra le plus grand dans le palais des
[cieux.]
« Alors qu'on les reçoit on me reçoit moi-même.
« Malheur à qui les fuit! bienheureux qui les
[aime » !]
Il a dit; les enfants, captivés à la fois
Par son tendre regard et par sa douce voix,
S'attachent à sa robe et leur foule l'arrête ;
Pour leur baiser le front il incline la tête ;
Puis, quand il a prié, leur imposant les mains,
Il part, et tous de fleurs ont semé ses chemins.
On dirait, dans ses yeux tant l'indulgence
[brille !]
Un père qui bénit son immense famille,
Et rien ne sourit mieux au cœur de l'Eternel
Que ce tableau sacré de l'amour paternel,
De cet amour si vrai, si grand, si pur, qu'il
[reste]
L'amour le plus durable après l'amour céleste.

A. BIGNAN.

REVUE PARISIENNE DU MOIS.

Les vacances dramatiques. — La comédie dans le jardin du Palais-National. — Échange de ténors. — Le Théâtre français de Londres. — M. Samson et le roi Louis-Philippe. — Don Juan d'Autriche.

Une des plus curieuses promenades de Paris, à cette époque de l'année, c'est le jardin du Palais-Royal, — ou, si vous aimez mieux sa nouvelle dénomination, — du Palais-National. Selon l'usage, les vacances dramatiques de Pâques ont amené là tous les acteurs de province cherchant un emploi. L'engagement de ces artistes nomades ne se fait que pour un an, et l'année expirée, il leur faut rechercher fortune et se mettre en quête d'un nouveau gîte. Pour atteindre ce but, et quel que soit l'état de leurs finances, ils sont obligés de venir à Paris, le centre de toutes les affaires concernant les divers théâtres de France et des colonies françaises. Les artistes renommés, ceux que les grandes villes de province retiennent avec des chaînes d'or ou se disputent au feu des enchères, sont les seuls qui puissent traiter avec les directeurs de province sans intermédiaire, et de puissance à puissance.

Ces privilégiés sont en très petit nombre. Les autres, la foule, ceux pour qui la célébrité n'aplanit pas le chemin, doivent s'adresser aux agences théâtrales établies à Paris, et venir humblement frapper à la porte du bureau de placement. Pendant le temps où s'opèrent ces négociations, souvent bien difficiles, les comédiens en vacances se réunissent dans le jardin du Palais-Royal. C'est là qu'ils retrouvent leurs camarades, qu'ils s'entretiennent de leurs affaires, qu'ils se tiennent au courant des postes disponibles, de la valeur des emplois, de l'esprit public des départements et de la sévérité plus ou moins grande dont s'arme le parterre des diverses localités où ils sont en passe de montrer leurs talents.

Il faut aller flâner par là, sous les maigres tilleuls de cet historique jardin, si l'on est curieux de figures originales, de costumes excentriques et de piquantes conversations débitées à haute voix, avec le geste, l'accent et l'intention scéniques. On trouve dans cette réunion des sujets de tous les emplois et de tous les grades, pères nobles, jeunes premiers, ténors légers, graves barytons, traîtres de mélodrames, comiques, grimes, financiers, valets, et dans le cercle féminin, les duègnes, les grandes coquettes, les amoureuses, les ingénues, les soubrettes ; — et tout ce monde-là, chacun et chacune, joue son rôle à la ville comme à la scène, sur le sable de l'allée comme sur la planche du théâtre, s'armant toujours de toutes pièces et s'appliquant de son mieux dans la démarche et dans le discours, se posant à l'effet, lançant le mot et le coup d'œil suivant les règles de l'art ou les fantaisies de la tradition.

Vraiment, c'est un spectacle qui vaut la peine d'être vu, et qui est encore très animé, bien que les acteurs soient un peu moins nombreux que dans les commencements. Ces vacances de Pâques se prolongent au delà de la Pentecôte, et cette année-ci surtout, beaucoup de postulants restent sans place, car depuis quelque temps, en province, les entreprises dramatiques sont dans le marasme.

La patience est une vertu indispensable dans la profession du comédien nomade. Il faut qu'il sache pratiquer l'expectative tout en ne faisant que peu de fond sur le proverbe : — « Tout vient à point à qui sait attendre. »

Quand tous les emplois sont donnés, quand les troupes des départements sont au complet, il reste encore au comédien en disponibilité la ressource des chutes qui feront çà et là quelques vacances. Après les débuts, un certain nombre d'acteurs restent sur le champ de bataille ; le capricieux public n'en veut pas; l'engagement conditionnel, qui ne traite que sauf l'approbation du parterre, ce juge souverain, est rompu ; il faut pourvoir au remplacement des proscrits, et l'agence dramatique se remet à l'œuvre.

Parfois l'intelligente agence procède par voie d'échange. Un ténor est tombé à Perpignan, un autre à Dunkerque ; l'agent envoie à Dunkerque le ténor de Perpignan, et à Perpignan le ténor de Dunkerque ; — le tour est fait, et presque toujours la manœuvre réussit; le nord accepte ce qu'avait rejeté le midi, et *vice versa*. Lorsqu'il n'y a pas moyen d'employer ce procédé, l'agent vient se fournir à la foire

aux comédiens, dans le jardin du Palais-National.

Tant que cette dernière ressource n'est pas épuisée, les acteurs de province restent à leur poste et supportent la fortune douteuse avec cette philosophie insouciante et enjouée qui est, chez eux, une grâce d'état; puis quand toute espérance s'est évanouie, chacun prend son parti, et avise aux moyens de combattre la misère en attendant l'année prochaine qui peut-être sera meilleure.

En même temps que les comédiens de province viennent chercher fortune à Paris, les comédiens de Paris, les plus connus, les plus fêtés, ceux qui ont un talent et une réputation à exploiter au dehors, prennent leur congé et vont donner des représentations dans les départements et en pays étrangers. Le public des principales villes de France a pris l'habitude de recevoir chaque été la visite de quelques-uns de nos meilleurs artistes, de sorte que dans un certain espace de temps, les amateurs provinciaux passent en revue, sans se déranger, les célébrités dramatiques de la capitale. Nos voisins les Belges, les Hollandais et les Anglais ne sont pas moins friands de nos artistes.

Le Théâtre-Français de Londres est surtout très couru; il s'ouvre dès les premiers jours de la saison, au mois d'avril, et il reçoit tour à tour les acteurs remarquables de nos diverses scènes. — Les premiers arrivés, ceux qui cette année ont inauguré le théâtre sont des comédiens jouant le grand répertoire, et en tête desquels marchait M. Samson, l'excellent acteur de la Comédie-Française. M. Samson, qui est non-seulement un artiste de haut talent, mais encore un homme de cœur, n'a pas manqué, se trouvant à Londres, d'aller faire une visite à Claremont. Il ne pouvait oublier que c'était pour lui, comme pour tant d'autres, un devoir de reconnaissance, car le roi Louis-Philippe avait une affection particulière pour le Théâtre-Français, affection qu'il manifestait de toutes les manières, et surtout par les plus généreuses largesses, faisant souvent aux comédiens qui étaient ses locataires dans la salle du Théâtre-Français, la remise de leurs loyers arriérés, et les tenant quittes ainsi de sommes qui s'élevaient tantôt à cent mille francs, tantôt à cinquante mille écus. Le total de ces libéralités est inscrit sur les registres de la Comédie.

M. Samson a été reçu à Claremont comme le sont tous les Français qui viennent apporter en ce lieu l'hommage de leurs profonds regrets et de leur dévouement inaltérable. Le roi Louis-Philippe qui, dans sa retraite, se fait appeler le comte de Neuilly, s'est longtemps entretenu avec le comédien; il s'est informé de la situation du Théâtre-Français avec l'intérêt le mieux senti; puis, questionnant M. Samson sur son excursion dramatique en Angleterre, il lui a demandé ce qu'il jouerait le lendemain.

— *Don Juan d'Autriche*, répondit M. Samson.

— Ah! s'écria le roi, la pièce de mon bon Casimir.

Et comme le prince témoignait son regret de ne pouvoir assister à cette représentation, par divers motifs qui l'empêchaient d'aller à Londres et qu'il expliqua familièrement au comédien :

— Sire, répondit Samson, Votre Majesté n'a pas besoin d'aller à Londres pour voir *Don Juan d'Autriche*; et si vous daignez le permettre, je serai heureux de venir jouer la pièce à Claremont.

L'offre a été acceptée, et la pièce de Casimir Delavigne sera jouée à Claremont par l'ancien comédien ordinaire du roi, et par ses dignes camarades.

EUGÈNE GUINOT.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Conservation des lainages. — Exposition de meubles. — Pommade de concombres. — Confitures de cerises. — Sirop de pointes d'asperges.

Les royautés s'en vont, dit-on, les sceptres se brisent, etc., etc.; voilà ce que nous entendons répéter de toutes parts; mais il est cependant une royauté

qui subsiste toujours, un sceptre que l'on respecte et auquel chacun s'empresse d'obéir, et dont, petits et grands, nous aimons tous le doux gouvernement. Bien plus, pour qu'il nous soit entièrement bon et profitable, pour que son influence nous soit propice, comme elle doit l'être, il faut que ce gouvernement soit absolu et ses arrêts sans appel. Quel est donc ce pouvoir despotique, quel est donc ce tyran auquel il faut se soumettre sans murmure? Ne l'avez-vous pas deviné? ce tyran est la maîtresse de maison; c'est là ce despote doux et gracieux qui n'use de son pouvoir bénin que pour répandre autour de lui le bonheur et le confortable. C'est d'elle que dépendent ces mille petits riens si adorables et qui font le plus grand charme de la vie intérieure; c'est elle qui doit savoir, avec goût et intelligence, tirer parti des moindres détails pour en faire jaillir le bien-être général. C'est sur elle, en un mot, que repose tout le bonheur du foyer domestique, ce bonheur qui double le prix des bienfaits de la fortune et fait supporter avec courage les épreuves de l'adversité. Enfin c'est par l'active intelligence de la maîtresse de maison, par sa surveillance attentive et bien dirigée que les fortunes médiocres se trouvent augmentées, doublées, et les grandes fortunes conservées et protégées. Répétons-le donc, alors que tous les trônes auront été renversés et tous les empires détruits, il restera encore le sceptre de fleurs de la maîtresse de maison, devant lequel tous seront heureux de s'incliner.

Mais afin de diriger avec habileté ce gouvernement confié à des mains délicates, afin de pouvoir, ainsi que nous le disions tout-à-l'heure, tirer un grand parti des plus faibles moyens et des ressources les plus précaires, il est mille petits secrets utiles à connaître, que l'expérience seule peut apprendre et qui, ignorés, sont cause que dans les premiers temps de son mariage, la jeune femme commet, comme l'on dit, *bien des écoles*, si une main bienveillante et amie ne vient la soutenir et la guider dans son rôle, un peu difficile d'abord, et dans lequel ses études de jeune fille n'ont pu l'initier entièrement. Or, nous venons auprès de vous, chères lectrices, pour remplir ce rôle de mentor et d'amie, en vous révélant peu à peu les ressources que nous a fait découvrir notre vieille expérience. Nous ne nous contenterons pas certainement de puiser dans notre propre fonds; mais nous glanerons de côté et d'autre pour vous apporter toutes les bonnes découvertes, toutes les utiles innovations qui pourront avoir lieu dans ce domaine si étendu de la maîtresse de maison.

Conservation des lainages. — Commençons par causer ensemble de quelques détails d'établissement. Nous sommes à l'époque où, sans doute, vous vous occupez d'examiner votre ameublement, de changer les tentures de vos chambres, les rideaux de vos croisées; il s'agit de substituer aux lourdes et chaudes courtines, les mousselines, les perses, les étoffes légères. La saison a été longtemps froide, pluvieuse et indécise, et ces changements, ces renouvellements qui, ordinairement, ont lieu dans le mois de mai, ont dû cette année être reculés jusqu'en juin; mais enfin l'hiver semble avoir pris définitivement son parti, il s'en est allé, et a bien voulu, après nous avoir mangé le printemps, permettre à l'été de s'avancer. Voici donc l'été avec ses chaleurs, son beau soleil, ses fleurs splendides, ses fruits qui seront malheureusement un peu rares cette année, ses

riches moissons ; mais aussi le voilà avec son cortége d'insectes, de mites, ces grands ennemis de la maîtresse de maison, de la femme économe et prudente, qui ne sait souvent quel moyen employer pour préserver de leurs terribles invasions les objets qu'elle veut conserver. Cependant, qu'elle se rassure, cela est beaucoup moins difficile qu'elle ne le croit.

La première chose à observer d'abord est la plus grande propreté. Aussitôt que les rideaux seront descendus, il faut les battre avec le plus grand soin, les brosser dans chaque pli formé par la place des anneaux ou des rubans, et passer une brosse petite et mince dans la raie formée par les ourlets ou les galons, de manière à ce qu'il ne reste pas la moindre parcelle de poussière. Il sera fort bien aussi d'enlever les anneaux, afin qu'ils ne coupent pas les rideaux, et de découdre aussi les plis qui se trouvent formés pour placer ces mêmes anneaux, ou disposer les draperies. S'il y avait la moindre tache sur les rideaux, il faudrait l'enlever avec précaution, cela est de la plus grande importance, car nul doute que cette tache n'engendre des mites et ne se trouve remplacée par des piqûres lorsque les rideaux seraient dépliés en automne.

Pour les rideaux ou tentures qui auraient besoin d'être reteints, soit parce qu'ils seraient passés de mode, soit que la couleur en serait altérée, voici ce que nous conseillerons : Il faut les brosser comme ceux qui ne demandent aucune réparation, les nettoyer, mais non les faire teindre tout de suite; cela pour plusieurs raisons : d'abord il est possible que dans l'espace de six mois, vos arrangements intérieurs changent quelque peu, que vos dispositions ne soient plus les mêmes, et il pourrait fort bien arriver que vous regrettassiez en automne, la couleur que vous auriez, au printemps, donnée à vos rideaux ; de plus la teinture fraîche porte toujours avec elle un peu d'odeur, une sorte d'humidité, et cela suffit encore pour engendrer les mites. Contentez-vous donc, lorsque vos tentures et vos rideaux seront nettoyés de les envelopper, en les serrant un peu, dans des linges blancs de lessive, et cela de manière à ce que l'air n'y puisse pas absolument pénétrer, c'est de la plus grande importance; pliées ainsi, vos étoffes ne courront pas le moindre danger, et vous n'aurez pas besoin d'y ajouter du camphre ou du vétiver, comme on le fait souvent en pure perte.

Plusieurs fois pendant la saison, vous prendrez les paquets que vous aurez faits, et sans les ouvrir, vous vous contenterez de les épousseter avec soin, afin que la poussière qui entre dans l'armoire, même la mieux close, ne puisse pénétrer jusqu'aux étoffes.

EXPOSITION DE MEUBLES.—Quelques personnes font à cette époque regarnir leurs fauteuils, divans, etc., d'autres le font au commencement de l'hiver. Les unes et les autres ont raison, cela dépend des arrangements intérieurs. Lorsque l'on recouvre ces meubles de housses blanches pendant l'été, on a parfaitement raison de ne les renouveler qu'en automne, parce que l'étoffe se ternirait un peu sous la housse. Dans les maisons où les meubles sont toujours découverts, il n'est pas mal, au contraire, de les renouveler au printemps, on jouit plus longtemps de leur grande fraîcheur, les meubles s'abîment beaucoup moins pendant l'été ; dans l'hiver le feu, la cendre du foyer, altèrent plus promptement les couleurs délicates.

Mais il est beaucoup de maîtresses de

maison qui ont, à l'époque où nous nous trouvons, de grandes dépenses d'ameublements à faire; parce qu'il s'agit de former ou de compléter le mobilier de l'habitation de la campagne. Or, voici un avis qui sera bien reçu, nous n'en doutons pas, d'autant plus qu'en le suivant, elles seront persuadées de faire un bien réel et de venir en aide à l'une des branches les plus importantes de notre commerce.

Il y a, place des Vosges, n° 9, une magnifique exposition de meubles où 400 des principaux ébénistes du faubourg Saint-Antoine ont envoyé les plus beaux produits de leurs ateliers, voici à quelle occasion.

Après la révolution de Février, les maîtres ébénistes se trouvant, par suite de la stagnation des affaires, dans un grand état de gêne, se voyaient dans la nécessité de fermer leurs ateliers; mais alors que d'ouvriers sans ouvrage, que de familles sans pain ! Dans cette extrémité les ébénistes eurent recours au gouvernement, qui leur vint généreusement en aide par le prêt de 400,000 fr., pour lesquels il demanda un dépôt de meubles d'une valeur considérable. Or, le moment du remboursement de ce prêt avance, et comme par suite des inquiétudes politiques, le commerce n'a pas repris avec autant d'énergie qu'on eût pu l'espérer, et que ç'eût été à désirer, il est à craindre qu'à l'époque de l'échéance les fabricants ne soient obligés de s'imposer d'énormes sacrifices pour faire face à leurs engagements, et ce serait un grand malheur.

D'un autre côté, il est urgent de remédier à un inconvénient plus grave peut-être encore. Depuis quelques années, il a été lancé dans le commerce, et confectionné, surtout pour l'exportation, une énorme quantité de meubles à des prix excessivement médiocres, mais d'un travail plus que médiocre aussi, et qui n'a pas peu contribué à discréditer notre commerce à l'étranger, sous ce rapport du moins.

Après s'être consultés entre eux, les fabricants ont compris qu'il serait dans l'intérêt de tous de continuer, après le remboursement du prêt, l'exposition établie place des Vosges. Une commission d'expertise, composée de trente membres, renouvelés chaque mois et choisis sur cent, est chargée d'examiner les meubles à leur entrée à l'exposition, où ne sont reçus que ceux dont la fabrication ne laisse rien à désirer; ce qui est, comme vous le voyez, une grande garantie pour l'acheteur, qui, de cette manière, est bien assuré qu'on ne lui vend que des meubles d'une parfaite exécution. Puis, grâce à cette exposition, les ouvriers à leur tour sont assurés d'avoir toujours de l'ouvrage, puisque les meubles aussitôt terminés, sont portés à la place des Vosges, et, pourvu qu'ils soient bons et bien faits, ils sont aussitôt admis et une partie du prix en est payé par la caisse sociale au chef d'atelier, qui, par ce moyen, peut continuer ses travaux sans craindre l'encombrement.

Voilà donc déjà un des avantages qu'en retire l'acheteur, une sécurité parfaite sur la bonté de ses achats; de plus il peut choisir dans un nombre de meubles dix fois supérieur à celui qu'il pourrait trouver dans le magasin même le mieux garni. Puis il voit réunis tous les modèles des différents fabricants, et n'a, pour ainsi dire, que l'embarras du choix. Nous ne parlerons pas encore de l'avantage immense qui existe et de l'énorme économie de temps qui en résulte de trouver tout réuni au même endroit. On

peut en deux heures choisir un mobilier complet, sans avoir besoin de courir de côté et d'autre pour choisir à grand'peine des meubles disparates lorsqu'ils sont ensemble. Je crois que nos lectrices apprécieront bien vite tous ces avantages.

Quant au bon marché, à l'économie, cela ne peut entrer en question. Il est certain que puisqu'il ne se trouve aucun intermédiaire entre le fabricant et l'acheteur, ce dernier se trouve bénéficier du gain que le tiers aurait dû nécessairement faire sur lui, et cela sans que le fabricant en éprouve aucun préjudice. Cependant on aurait tort de compter sur des bons marchés fabuleux, tels qu'on en voit quelquefois affichés dans les bazars ou dans les ventes. Mon Dieu non, nous parlons d'un bon marché réel, d'un bon marché raisonnable et raisonné. Les meubles sont faits avec conscience, avec du bois qui a fait *son effet*, fabriqués avec le plus grand soin, au lieu d'être mal collés, ajustés à la hâte avec des pièces de bois vert. Au premier abord l'acheteur ne trouve peut-êtr pas une différence de prix telle qu'il la croyait, et ne pourra pas profiter, comme on dit, d'une *bonne occasion;* mais les vrais connaisseurs apprécieront bien vite la différence du genre de travail, et l'usage et le temps prouveront aux autres qu'ils ont réellement fait *un bon marché*.

Enfin nous n'avons qu'à engager nos lectrices à aller elles-mêmes visiter l'exposition de la place des Vosges, et nous sommes persuadés que, ne fût-ce que sous le rapport de la curiosité et après avoir vu toutes les merveilles d'ébénisterie qu'elle renferme, elles en reviendront enchantées.

Venons maintenant à nos petites recettes d'économie domestique, et occupons-nous d'abord d'un cosmétique de toilette bien simple, bien facile à suivre, mais surtout bien utile, pour faire disparaître les rougeurs, les gerçures, les petits boutons que l'influence du printemps peut faire naître sur les peaux délicates, la pommade de concombre. Par le procédé suivant, vous ferez aisément cette pommade, et vous serez enchantées de la faire vous-mêmes, vous serez plus sûres de sa pureté et vous l'aurez plus fraîche.

Pommade de concombres. — Râpez des concombres blancs; mettez-les avec de l'huile d'olive dans un vase de porcelaine ou d'argent, de manière à ce que l'huile couvre les concombres. Placez ce vase dans un bain-marie, et remuez le mélange avec une cuillère d'argent jusqu'à ébullition, puis passez à travers un tamis de soie. Remettez l'huile que vous obtenez sur de nouveaux concombres râpés; recommencez six fois cette opération, laissez reposer, refroidir, et vous obtenez une pommade parfaite.

Confitures de cerises. — Prenez des cerises de première qualité, bien mûres, mais en ayant soin d'ôter celles qui pourraient être gâtées; enlevez les noyaux et les queues; pesez les cerises et mettez-les dans une bassine, avec trois quarts de sucre par livre de fruits. Ajoutez, par 5 livres de cerises, une livre de jus de groseilles, auxquelles vous avez mêlé quelques framboises. Mettez le tout sur un bon feu, aussitôt que l'ébullition commence, écumez avec soin, puis ralentissez le feu; laissez cuire une demi-heure, retirez, versez dans les pots.

Ne couvrez les confitures que trois ou quatre jours après, afin d'être bien assurées que toute l'évaporation a eu lieu. Pour les couvrir, coupez des ronds de papier très-fin, placez-les sur la confiture même et saupoudrez-les d'une couche

de sucre râpé. Puis recouvrez le tout d'un papier un peu fort, bon, collé, et que vous fixez sur le bord du vase avec de la colle légère.

SIROP DE POINTES D'ASPERGES. — Pressurez des asperges d'Orléans, extrayez-en bien tout le suc, puis faites dissoudre dans ce suc, et au bain-marie, deux livres de sucre par livre de jus; lorsque le sucre est fondu, passez au tamis, mettez dans les bouteilles et laissez bien refroidir avant de les boucher.

Ce sirop est parfait dans les affections de poitrine.

Mlle MARGUERITE.

HORTICULTURE.

Observations sur l'effet de la gomme dans la greffe en écusson sur prunier.

A l'époque des greffes en écusson, et lorsque l'on écussonne des sujets de prunier très vigoureux, on a souvent à craindre que la surabondance de la sève ne noie l'œil; il arrive parfois aussi que la sève se coagule de manière à envelopper et à recouvrir totalement l'écusson, ce qui le fait périr infailliblement; cet accident se se trouve causé par l'effet de l'inoculation qui opère un refoulement de sève, et c'est en effet ce que l'on remarque chez les arbres à noyau. Pour remédier efficacement à cette destruction de l'œil, il faut, quinze jours ou trois semaines après l'opération de la greffe, examiner ceux auxquels il y a de petits renflements, ou boursouflures, et ceux sur lesquels on aperçoit une larme de gomme. On pratique aux uns comme aux autres (en ayant soin toutefois d'enlever la larme de gomme à l'aide d'un greffoir) et derrière le sujet, sur lequel on n'a posé qu'un écusson, *une incision verticale de la longueur de deux centimètres environ, et sur deux ou trois millimèmètres de largeur,* selon la force de son sujet; puis on *enlève cette petite lanière d'écorce jusqu'à l'aubier,* de manière à ne point laisser de *parenchyme.* Quant à ceux (les sujets) à qui on aurait posé deux écussons en face l'un de l'autre, on pratique entre les deux écussons la même incision indiquée ci-dessus. Par ce moyen, la sève soit liquide, soit gommeuse, se porte avec abondance vers l'incision; peu de temps après l'œil se consolide, prend de la force et n'a plus rien à redouter de la surabondance des liquiquides gommeux.

On sait en effet que des carrés entiers de pruniers sont manqués à la greffe dans les pépinières par l'abondance d'une sève trop forte.

LASNIER,

Horticulteur à Sens (Yonne).

MODES.

ROBES ET CHAPEAUX. Le barége blanc est à la mode pour toutes choses cette année; nous avons vu des redingotes ravissantes garnies de ruban blanc tuyauté ou de ruban-dentelle posé sur double rang et entourant un petit pardessus ou veste de la même étoffe que la redingote. — Ceci est incontestablement une des plus jolies toilettes qui se verront cet été dans les châteaux, les villas et les réunions des eaux.

Pour robes à triple volants brodés en petite ganse de soie, le barége blanc est aussi très recherché. — Ces petites ganses plates et de largeurs graduées sont posées sur sept ou huit rangs sur le volant qu'ils recouvrent jusqu'à moitié; — Nous en avons vu avec les ganses en nuances fondant depuis la plus vive, qui était au bord du volant jusqu'à la plus pâle qui formait la dernière rangée.

Pour soirées, on fait des robes de barége blanc à douze ou quinze petits volants ayant chacun trois très petits cordonnets d'or placés

au bord et trois au-dessus formant tête. Ces ganses sont si fines et si souples, qu'elles n'ont pas plus d'éclat et de prétention que les ganses de soie. Les corsages de ces robes se font pour la plupart à la grecque ; les manches, demi-flottantes, laissent entrevoir une petite manche de dessous toute plate et également bordée de ganse, comme l'est aussi la *ceinture-écharpe* en barége qui complète cette toilette.— La coiffure qui l'accompagnera le mieux sera bien certainement une guirlande de verdure soit en lierre, en feuilles de chêne ou en branches de roseau placée comme le seraient des nœuds de ruban un peu en arrière de la tête.

Encore un mot sur les robes en barége blanc pour dire combien sont jolies celles à volants entièrement recouverts de pois brodés en soie blanche. Ces poids, assez gros vers le bas, s'en vont en diminuant jusqu'à l'extrémité du volant, et comme ces volants sont tout à fait rapprochés l'un de l'autre, ils produisent une robe du plus riche et du plus élégant effet.

A ces robes, les corsages forme Raphaël sont entourés, ainsi que les manches, de plusieurs rangées de pois séparés par de petites ruches de ruban ou par une chicorée de dentelle guipure en soie torse.

Pour garniture de robe, nous avons vu une nouvelle espèce de *frange Pompadour* formée par des nœuds frangés et ayant pour tête un entre-deux guipure.

Ces entre-deux en passementerie guipure sont également employés pour les chapeaux par nos meilleures modistes. Elles en forment des entre-deux qui alternent avec des bandes de pailles de riz ou d'Italie, ou bien avec de légers bouillonnés en taffetas. Ainsi, rien n'est plus joli qu'un de ces chapeaux à bandes de guipure rose alternant avec un ruban de gaze rose tuyauté et ayant sur le côté de la passe un bouquet de roses blanches et roses, entremêlées à quelques branches de réséda et de muguet, — ou ce même chapeau en bleu pâle, avec un bouquet de camélias blancs sur les côtés et de camélias beaucoup plus petits sous la passe.

Nous citerons, dans l'intérêt de la mode, qui a donné cette année tant de vogue aux broderies et ouvrages en paille, de petites franges en paille légère, souple, exécutées en toutes dimensions chez Sorré-Delisle. — Ces franges se posent aux bords des rubans de gaze blanche ou paille pour former des nœuds de chapeaux; ou bien elles se placent transversalement à plusieurs rangées sur la passe des chapeaux en crêpe ou en tulle bouillonnés, de la même manière que l'on place les petites blondes. Des bouquets d'épis accompagnent merveilleusement ces chapeaux.

On peut employer aussi ces petites franges de paille au bord des volants brodés dans le même genre. — Nous citerons même une robe en organdy blanc sur le devant de laquelle ces franges en paille étaient placées en échelle, ayant trois rangs alternativement séparés par un espace d'ogandy uni ; de chaque côté des rangées en ornements de paille était un petit bouquet de bluets et d'épis retombant de manière à produire comme une guirlande sur toute la hauteur du jupon ; au milieu du corsage un gros bouquet de bluets et d'épis arrêtait une berthe formant pointe, également entourée de franges de paille et retombant sur une double petite manche, forme godet, bordée du même ornement. — Une guirlande de bluets et d'épis devait accompagner cette toilette.

Modes d'enfants. — Lingerie. — Les costumes d'enfants sont, depuis quelques années, si semblables à ceux des grandes personnes que l'on pourrait indiquer la maison de madame Leclerc, si célèbre pour les ajustements de ce genre, comme offrant la mode en miniature ;— aussi voyons-nous en ce moment dans cette maison mille charmants petits pardessus, casaques, vestes et mantelets en taffetas absolument semblables à ceux que portent les jeunes femmes, et que les petites filles portent presque aussi coquettement sur leurs robes de taffetas à grands plis de barége, à petits volants, et surtout sur leurs robes de batiste à broderie anglaise ou ornées de petites valenciennes, genre toujours préféré entre tous pour les toilettes d'enfant. — Pour coiffure, ce sont toujours les petites capotes de taffetas blanc, rose ou bleu, à grands bavolets derrière, et bride venant se nouer au-dessus de la passe ; — ou bien de petits chapeaux de paille de fantaisie, dont quelques-uns ayant un tout gentillâtre et de parure, sont ornés d'une plume blanche traversant la passe et couchée sur le côté ; — d'autres ont une petite guirlande toute ronde en pâquerettes ou de roses pompon, qui entoure la forme. Ce dernier genre se porte avec les toilettes de visite, quand ils accompagnent leur mère.

Pour la promenade, ce sont ses chapeaux de paille ronds à larges bords, avec rosette de ruban rose ou bleu sous la passe. — Selon l'âge, on porte aussi de charmants petits chapeaux de castor blanc, avec bouquet de plumes blanches. — Mais entre toutes les robes d'enfants, de quelque âge qu'ils soient, ce sont toujours les broderies anglaises qui dominent. Cette

broderie semble être à l'apogée de ses succès; cet été, nous la retrouvons partout.

MODES D'HOMMES. — On a pu remarquer, aux courses de Chantilly, bon nombre de très élégantes toilettes de cheval.

Les calèches et les tribunes étaient remplies de cette foule élégante qui depuis si longtemps n'attendait que les premiers rayons du soleil pour prendre définitivement les modes d'été. La plupart des hommes portaient la redingote à deux rangs de boutons, la jupe courte, le corsage et les manches un peu amples, le collet et les revers peu garnis. Quelquefois, pour ces redingotes de demi-négligé, on adopte la poche extérieure sur la poitrine. — Nous avons vu quelques habits à un seul rang de boutons, et ornés d'un petit galon assorti et posé à plat. — Quant aux habits ordinaires, ils avaient généralement les revers très-larges, afin de se pouvoir croiser jusqu'en haut, — ce qui est toujours de mise pour toilette de cheval; les basques larges et les manches fermées au poignet par un double bouton.

Pour les pantalons, quelques coutils blancs ou rayés à lignes assez espacées. — Le pantalon plutôt étroit que large, et tombant droit sur la botte; sous-pieds à un seul bouton. Beaucoup d'étoffes légères, de laine, des écossais et des chinés avec une large bande sur le côté.

Du reste, pour les patalons comme pour les gilets, il y a une telle variété d'étoffes nouvelles, qu'il serait impossible de rien préciser.

MARIE DE C.

Explication de la feuille de broderie*.

1re PLANCHE.

Nos 1 Chemisette pour robe ouverte, feston.
2 Col de la chemisette.
3 et 4 Bonnet de femme, broderie anglaise.
5 Entre-deux anglais.
6 Garniture, broderie anglaise.
7 Écusson, feston.
8 *Amy,* plumetis.
9 *Louise,* »
10 *Berthe,* »
11 *Mélanie,* »
12 *Léonie,* tissus simples.
13 *H. C.*, broderie anglaise.
14 *L. R.*, plumetis.
15 *A. B.*, »
16 *Alice,* »
17 *D.* »
18 *S.*, broderie anglaise.
19 *G. M.* Enlacé, plumetis.
20 *B.*, plumetis.
21 *Z. M.*, »
22 *C. G.*, feston.
23 *A. L.*, plumetis.
24 *C. R.*, »
25 *T.*, feston.
26, 27, 28, 29, 30, 31. A, B, C, D, E, F, plumetis.

2e PLANCHE.

32, 33. Pantoufle soutache.
34 Semé, feston.
35 Crête de coq.
36 »
37 Crête avec œillet.
38 Crête avec bouquet.
Patron de chemisette et patron de manche pagode avec garniture.

* Ceux de nos souscripteurs qui désireraient que les initiales de leurs noms fussent reproduites sur nos planches de broderie sont priés de nous l'indiquer par lettre affranchie. Nous leur recommandons seulement d'être aussi explicite que possible dans leurs indications.

LOGOGRIPHE.

Qu'on lise à l'ordinaire, ou qu'on lise à re-[bours,]
Je suis toujours la même chose.
Le genre humain me doit ses jours,
Quoique de son trépas je sois aussi la cause.

CHARADE.

Tu dois à mon premier les enfants de ton fils,
A bien des gens en vain mon second fut promis.
Mon tout est la terreur des vaisseaux ennemis.

(Le mot de l'énigme insérée dans le numéro d'avril est *Honneur.*)

LE DIRECTEUR, **Ph. MAULDE.**

Paris.—Typ. de H. V. DE SURCY et Ce, rue de Sèvres, 37.

LE FOYER DOMESTIQUE.

POLITIQUE.

CHRONIQUE DU MOIS.

A Monsieur le Directeur du Foyer Domestique.

Paris, 30 juin 1850.

L'Assemblée a voté le crédit demandé pour les frais de représentation du président de la République.

Le bon accord est rétabli entre la France et l'Angleterre.

Voilà les deux grands faits qui ont signalé le mois de juin.

Le premier de ces faits ne s'est pas accompli sans difficultés sérieuses, compliquées, et parfois menaçantes. Quand le cabinet présenta la loi qui devait fixer désormais au chiffre rond de 3 millions 600,000 fr. — soit 10,000 fr. par jour— le traitement et les frais de représentation du président de la République, l'Assemblée presque tout entière fut surprise et péniblement affectée.

Les hommes les plus modérés, les plus conservateurs, proclamèrent la mesure inopportune et impolitique. En effet, quel jour le cabinet choisissait-il pour la proposer? le lendemain même de la promulgation de la loi électorale; or cette loi, disait-on, le président de la République ne l'avait promulguée qu'après beaucoup d'hésitations; rayer d'un trait de plume de la liste des électeurs trois ou quatre millions de citoyens qui, pour la plupart, lui avaient donné leurs voix au 10 décembre, cela froissait ses idées et ses sympathies. La malveillance ajoutait que les scrupules et la résistance de M. Louis Bonaparte n'avaient été vaincus qu'au moyen d'une transaction; et quelle transaction! un marché d'argent, dont l'Assemblée était invitée à ratifier les conditions, et dont les contribuables paieraient tous les frais. Tels étaient les commentaires soulevés par la présentation, tout à fait inattendue, de la loi des trois millions. Ces commentaires étaient calomnieux sans nul doute, mais ils ne manquaient pas d'une certaine vraisemblance, et, dans tous les cas, il y avait entre la promulgation de la loi électorale et la demande d'une dotation présidentielle une coïncidence au moins malheureuse, et que le cabinet aurait dû éviter. Les hommes les plus considérables de la majorité n'hésitèrent pas dans cette circonstance à blâmer le ministère, et le mécontentement de plusieurs s'exprima tout bas par des épigrammes plus ou moins piquantes; l'épigramme est en général fort goûtée de mes honorables collègues. On prête à M. le président Dupin — vous savez qu'on ne prête

qu'aux riches — le jeu de mots suivant, adressé aux membres de la majorité : « Vous avez désiré que le président vous « sacrifiât trois millions de *Gaulois*, il l'a « fait malgré ses répugnances; il vous « demande à son tour de lui livrer trois « millions de *Francs*, vous ne pouvez les « lui refuser. »

Si le jeu de mots de M. Dupin obtint du succès, la loi continua à n'en avoir que fort peu. Le ministre des finances avait demandé que l'examen du projet fût renvoyé à la commission des crédits supplémentaires; l'Assemblée, sur la proposition de M. Gustave de Beaumont, considérant que la mesure proposée était bien plus politique que financière, la renvoya à l'examen d'une commission spéciale nommée par les bureaux. C'était un premier échec,qui devait bientôt être suivi de plusieurs autres. La discussion des bureaux fut vive, emportée, personnelle; les montagnards crièrent que la Constitution était violée; c'est d'ailleurs leur cri habituel. Les orléanistes et les légitimistes virent dans le projet de loi une tendance fort peu déguisée à constituer au président de la République une espèce de dotation, de liste civile comme au temps de la monarchie. Il leur sembla que c'était un premier pas dans des voies dangereuses, une sorte d'acheminement vers la prorogation d'un pouvoir dont la loi fondamentale a posé les limites. Les républicains modérés, moins absurdes, et surtout moins violents dans leurs opinions que les montagnards, déclarèrent qu'une allocation de trois millions six cent mille francs était anti-démocratique, qu'elle dénaturait l'institution de la présidence; ils rappelèrent que le traitement du président de la république des États-Unis ne dépasse pas cinquante mille écus, que celui de Bonaparte, premier consul, ne s'élevait pas au-dessus de cinq cent mille francs, et que pourtant le premier consul Bonaparte faisait assez bonne figure dans le monde. En donnant le triple à son neveu, la République, suivant eux, ne s'est pas montrée trop parcimonieuse; avec six cent mille francs d'appointements, six cent mille francs de représentation et deux cent cinquante à trois cent mille francs de dépenses diverses soldées par le budget des travaux publics sous le nom de frais de régie, M. Louis-Napoléon Bonaparte peut très-bien tenir son rang; il n'est après tout que le premier fonctionnaire de la France; et si l'on compare ses émoluments à ceux des fonctionnaires qui viennent immédiatement après lui, tels que les ministres et les ambassadeurs, etc., on verra que la différence est immense.

A cela les partisans de la loi répondaient: la Constitution a bien pu fonder la démocratie sur le papier, mais elle n'a pu l'introduire dans les mœurs ni dans les usages. La loi nous a proclamés républicains, mais nous sommes restés monarchistes par habitude, par tradition et par goût. Louis Napoléon n'est constitutionnellement que le premier magistrat du pays, mais en réalité il est prince, il porte un nom glorieux; il représente et remplace le souverain aux yeux des masses; c'est à lui que s'adressent toutes les infortunes; il est le dispensateur naturel des secours, des encouragements et des grâces; il remplit en un mot, comme le disait M. Fould dans son exposé des motifs, le rôle d'une seconde providence; or ce rôle lui impose des sacrifices et des charges auxquels son traitement actuel ne saurait suffire.

Ces considérations plus spécieuses que constitutionnelles ne triomphèrent pas de l'opposition des bureaux. Sur quinze

commissaires nommés, dix se prononcèrent contre le fonds et les termes du projet de loi. C'était un second échec pour le cabinet.

Entre la commission et le ministère il y eut de longs pourparlers. Le ministère laissa entendre que la position du président n'était plus tenable; qu'entraîné par sa générosité naturelle il avait contracté des dettes dont le chiffre approchait de quatorze cent mille francs; que l'honneur de l'assemblée et la dignité du pouvoir étaient également intéressés à dégager le passé financier de M. Louis Bonaparte et à préserver l'avenir. Devant de pareils aveux, la commission ne pouvait demeurer indifférente et impitoyable. Placée entre une question de nécessité et une question de principe, elle essaya de faire la part de l'une et de l'autre. Elle consentit à dégager le passé par l'allocation d'un crédit de 1,600,000 francs imputables sur les exercices de 1849 et de 1850, mais elle refusa de préserver l'avenir. Cette concession fut, comme on devait s'y attendre, rejetée d'une manière absolue par le cabinet, qui déclara très-fièrement, mais aussi très-maladroitement, qu'il voulait tout ou rien; c'était un troisième échec. A partir de ce moment, il n'y eut plus de transaction possible et la guerre fut déclarée.

Cependant les diverses fractions de la majorité de l'assemblée, justement préoccupées des conséquences d'une scission possible entre les deux grands pouvoirs de l'État, se réunirent, chacune séparément, pour aviser à la conduite à tenir; les séances furent très-orageuses et les avis fort divisés. Après bien des débats on finit cependant par s'accorder à peu près sur ce point que le chiffre proposé par la commission était trop restreint, et qu'il y avait peu d'inconvénient à accorder intégralement le chiffre demandé par le gouvernement, pourvu qu'il fût bien entendu que les deux millions quatre cents mille francs de supplément n'auraient pas le caractère d'une dotation ou d'une liste civile, qu'ils seraient donnés à titre d'indemnité, une fois pour toutes, et sans engagement pour l'avenir.

Plusieurs amendements furent rédigés dans ce sens; ils ne différaient les uns des autres que par la place donnée aux mots : *crédit — extraordinaire — frais.* — La qualification d'*extraordinaire* devait-elle s'appliquer au mot *crédit* ou au mot *frais ?* Cette grave question fut l'objet d'une controverse très-longue, très-animée, très-sérieuse, à laquelle MM. Thiers, Molé, Piscatory, de Dampierre, prirent une part fort active. M. Molé trouvait que le mot *extraordinaire*, placé après celui de *crédit*, aurait une toute autre efficacité que placé après celui de *frais.* M. Thiers était d'avis que ces discussions sur un mot mis à une place plutôt qu'à une autre étaient puérils, et rappelaient le bas-empire; il n'avait vraiment pas tort. M. de Dampierre voulait, lui, que le crédit fût imputé partie sur l'exercice 1849, partie sur celui de 1850, et non pas exclusivement sur l'exercice 1850, ainsi que le demandait le gouvernement. Enfin, M. Créton et ses amis persistaient purement et simplement dans la rédaction de la commission, tandis que le ministère maintenait superbement la sienne.

Quand vint la discussion en séance publique, le terrain des amendements avait été suffisamment déblayé; il n'y avait plus, d'une part, que le projet primitif du gouvernement et le projet de la commission; d'autre part, qu'un amendement de MM. Duruflé, Leverrier, etc., ainsi conçu : « Il est ouvert à M. le mi-

nistre des finances, sur l'exercice de 1850, un crédit extraordinaire de 2,160,000 fr. pour frais de la présidence de la République »; plus, l'amendement de M. de Dampierre différant de l'amendement Durutlé par ces seuls mots : *sur les exercices* 1849 *et* 1850.

C'était le 24 juin; une foule immense, spécialement composée de dames en grande toilette, emplissait les tribunes, bien que la chaleur fût insupportable et étouffante. On s'attendait à des luttes ardentes, passionnées. L'attente ne fut pas satisfaite. Toute l'énergie des adversaires comme des défenseurs de la loi s'était pour ainsi dire épuisée dans les débats qui avaient eu lieu au sein des réunions particulières des diverses fractions de l'Assemblée. Le ministre des finances venait d'ailleurs de changer complètement le terrain du débat, en déclarant, au début de la séance, que le gouvernement, si intraitable jusque-là, se ralliait à l'amendement Durutlé, et en protestant à la fois contre toute idée de dotation permanente et contre toutes les arrière-pensées que l'opposition avait cru entrevoir dans la rédaction du projet primitif. C'était un grand pas de fait vers la conciliation; mais il restait une question difficile à vider, celle de la priorité. Sur quoi devait-on voter d'abord? Sur l'amendement Durutlé accepté par le gouvernement ou sur le projet de la commission? Le ministère et ses amis insistaient très-vivement pour que l'on mît d'abord aux voix le projet de la commission; comme les membres de l'extrême gauche et une grande partie des membres de la majorité n'en voulaient pas, il était certain qu'il serait rejeté; or ce rejet augmentait les chances d'adoption de l'amendement Durutlé; car un certain nombre de représentants modérés, disposés à ne pas refuser toute allocation au Président et qui avaient accepté par ce motif le projet de la commission, voyant cette planche leur manquer, se rallieraient nécessairement à l'amendement Durutlé.

Les calculs ministériels étaient habiles; mais, hélas! ils devaient être trompés, le Cabinet devait couronner, par un nouvel échec tous ses échecs précédents. L'Assemblée, à une très-forte majorité, décida que le projet de la commission aurait la priorité. Cette décision était menaçante. Elle présageait une défaite pour le ministère. MM. Baroche, Fould et Rouher étaient pâles et attérés; le découragement commençait à s'emparer de leurs amis; on prévoyait une déroute complète, un *sauve-qui-peut* humiliant, lorsque le général Changarnier, qui ne prend jamais la parole, s'élança brusquement à la tribune. Ce fut un véritable coup de théâtre; un silence profond, religieux, succéda aussitôt au bourdonnement des colloques particuliers. Le général prononça quelques mots simples et bien sentis pour recommander en même temps à l'Assemblée et le soin de sa propre dignité et le respect de la situation du Président; il la supplia, il l'adjura d'abréger un débat pénible, de donner sans marchander, grandement, noblement, comme il convient aux mandataires d'un grand pays.

Cette courte allocution fut décisive, elle sauva l'amendement. On procéda au vote et 46 voix de majorité consacrèrent le triomphe du général Changarnier. Il venait de faire en quelques minutes et en quelques paroles, ce que n'avaient pu accomplir en quinze jours les efforts, les démarches et l'éloquence de MM. Thiers et Molé. Les mauvaises langues prétendent que ces Messieurs ne

savent pas à l'honorable général tout le gré possible de son heureuse intervention; mais assurément c'est une calomnie.

Quoi qu'il en soit, voilà une grave question résolue; question dont les péripéties avaient excité bien des alarmes et bien des terreurs.

« La meilleure harmonie règne encore une fois entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Le Président de la République peut donner un plus libre cours à ses libéralités. Il peut secourir le malheur, encourager les arts, imprimer, par l'éclat de ses fêtes, un nouvel essor à l'industrie et au commerce de luxe. Son union avec la majorité, en rétablissant la confiance publique un moment indécise ou ébranlée, va permettre à son ministère de donner enfin suite à ces idées d'ordre, d'amélioration, de progrès et d'économie dont la réalisation si souvent promise est différée depuis si longtemps. »

Ainsi s'expriment bon nombre de mes collègues. Dieu veuille qu'ils ne soient pas trop optimistes! Si les deux millions qu'on vient de voter produisaient seulement la moitié des résultats qu'ils espèrent et qu'ils annoncent, jamais argent n'aurait été mieux placé.

Quand je vous prédisais que notre différend avec lord Palmerston n'entraînerait pas de conséquences graves et que tout s'arrangerait pour le mieux, je n'avais pas grand mérite. Si excentrique que soit le chef du cabinet britannique, il ne pouvait l'être au point de mettre sérieusement notre alliance en balance avec les bonnes grâces du seigneur don Pacifico. Lord Palmerston a courtoisement souscrit à toutes nos demandes; c'est la convention de Londres qui sera exécutée à Athènes et non celle de M. Wyse. Le noble lord n'a jamais eu la pensée de se brouiller avec nous; bien au contraire; les dissidences qui ont altéré un instant les bonnes relations des deux pays sont le résultat d'un malentendu; il avait cru, — il ne faut pas lui en vouloir de cette opinion — que l'arrangement Wyse réalisait, bien mieux que la convention de Londres, nos amicales intentions vis-à-vis de la Grèce; c'était dans le but de nous être agréable et de nous ménager une heureuse surprise qu'il n'exécutait pas les engagements pris avec M. Drouhyn de Lhuys! Du moment où la surprise n'est pas de notre goût, qu'il n'en soit plus question et que notre volonté soit faite!

Nous avions tort, comme vous voyez, de suspecter la bonne foi de lord Palmerston. C'est un allié, tout confit en excellents procédés. Il faudrait être fou pour lui garder rancune : aussi le cabinet français s'est-il déclaré satisfait. Malheureusement pour le ministre britannique, la chambre des lords ne s'est pas montrée d'aussi bonne composition que nous. Elle ne lui pardonne pas ses excentricités diplomatiques, dont le résultat a été d'aliéner au gouvernement anglais les trois quarts des cabinets européens. Aussi la chambre dans l'une de ses dernières séances lui a-t-elle, sur la motion de lord Stanley et à une majorité de 37 voix, infligé un blame sévère. Un pareil vote est d'une haute gravité, il compromettrait très-sérieusement l'existence ministérielle de lord Palmerston et de ses collègues, si heureusement pour lui il n'était assuré de trouver dans la chambre des communes une majorité favorable à sa politique et dont le vote paralysera celui de la chambre des lords.

R.

Représentant du peuple.

PHYSIOLOGIE.

LES QUAKERS DE LONDRES.

Deux mille individus, on serait tenté de le croire, devraient entièrement disparaître au milieu d'une ville qui compte deux millions d'habitants. Il n'en est pourtant pas ainsi à Londres des Quakers ou des *amis*, comme ils se nomment eux-mêmes. Quand nous portons leur nombre à deux mille, ce n'est là après tout qu'un chiffre approximatif, car cette secte regardant comme une loi fondamentale de ne jamais énumérer ses membres, on manque de documents statistiques exacts sur ce sujet. Il ne faut pas croire non plus que la seule marque caractéristique du Quaker consiste dans un costume distinctif. Ils forment, à Londres, une opulente corporation, et les richesses jouissent toujours d'une grande considération dans cette aristocratique cité. L'aisance des Quakers est tellement proverbiale, qu'on a coutume de dire « qu'il n'y a pas dans Londres un seul *ami* dans l'indigence ou qui ait recours à l'assistance d'autrui. » Aussi, ne voit-on jamais de mendiants parmi eux, et n'en trouverait-on pas un seul qui se fût fait admettre dans une maison de travail.

Le proverbe est faux cependant, on trouve des pauvres chez les Quakers. Ce qu'il y a de vrai, c'est que la communauté ne souffre pas qu'un de ses membres s'adresse à la charité publique, et qu'elle expulserait de son sein quiconque aurait recours à cet expédient; ce qu'il y a de vrai encore, c'est que pour motiver une aussi grande sévérité, elle fait elle-même à ceux des amis qui sont dans l'indigence, une aumône qui ne s'élève jamais à moins de onze ou douze francs par semaine. A tout prendre, la corporation des Quakers est celle qui, toute proportion gardée, renferme le moins de nécessiteux; et s'il est constant qu'elle soit la plus riche des sociétés religieuses de Londres, il n'en est pas moins constant qu'elle en soit aussi la plus charitable. Non qu'aucune loi particulière impose aux Quakers l'obligation de pratiquer l'aumône, mais parce que la plupart, suivant en cela l'ancienne loi judaïque, donnent aux pauvres la dixième partie de leurs revenus, et que les célibataires poussent même encore plus loin la bienfaisance.

Parmi les institutions de Londres qui, mettant de côté tout esprit de secte, ne recherchent que le bonheur de l'humanité, la corporation des Quakers occupe, sans contredit, le premier rang. Toutes les associations qui se sont formées jusqu'en 1834 pour l'abolition de l'esclavage aux Indes occidentales, ont été dirigées et protégées par les Quakers. C'est ainsi qu'ils soutiennent encore de nos jours la société de l'*Anti-Slavery*.

La vie d'un Quaker est une suite non interrompue d'occupations. C'est que l'oisiveté, pour lui, est, au point de vue de la morale, un vice aussi punissable qu'un délit. Tandis qu'un grand nombre de riches négociants de Londres, au lieu de donner à leurs fils leur propre profession, ou tout au moins une profession libérale, en font de vrais batteurs de pavés, le Quaker, lui, met son fils en apprentissage. Il garde sa fille au logis, ou, si cela ne lui est pas possible, il la confie à une famille d'amis, où la couture et la direction du ménage forment la partie essentielle de son éducation. La danse et la musique sont rigoureusement proscrites; en revanche, les langues étrangères, le dessin, la peinture jouissent d'une grande faveur. On n'admet que des connaissances qui puissent procurer des avantages pratiques. L'éducation de l'homme aussi bien que celle de la femme ayant principalement pour but de donner des membres utiles à la société, jamais ils ne perdent de vue que tout ce qui ne concourt pas à cette fin est purement secondaire, et c'est pour cela qu'ils proscrivent sévèrement toutes les bagatelles, tous les colifichets, quelque flatteurs et quelque agréables qu'ils puissent être d'ailleurs pour l'œil et pour les sens. Partant de ce principe, les Quakers ne fréquentent ni les théâtres, ni ceux des établissements publics où il ne s'agit pas de fortifier la raison et de contribuer à la moralité. Aussi les Quakeresses, bien qu'elles ne dansent pas, qu'elles ne fassent pas de musique, qu'elles ne brillent ni

dans les bals, ni dans les concerts, ni dans les théâtres, bien que leurs lectures se bornent à l'histoire, aux voyages, aux œuvres philosophiques et aux poètes moralistes, ne sont-elles jamais dévorées d'ennui comme les élégantes du grand monde. La lecture des ouvrages permis produit-elle de bons résultats? c'est ce que semblent prouver les plus intimes relations de la vie. Chez les Quakers, point de dehors brillants et trompeurs, la raison et l'intelligence président aux actions, la persévérance triomphe des obstacles. Cette persévérance, au reste, caractérise les Quakers des deux sexes; que ce soit un don de nature ou le résultat de l'habitude, toujours est-il qu'ils doivent principalement à cette qualité, de manquer rarement le but qu'ils se proposent et de se contenter de la médiocrité.

Dans leurs paroles comme dans leurs actions, les Quakers paraissent en général pleins de droiture et de simplicité. Ils ne donnent à personne la qualification de monsieur ou de madame, tutoient tout le monde, sans exception aucune, et ne reconnaissent d'autres titres que ceux que confirme le monarque, source de tous les honneurs à leurs yeux.

En Angleterre, beaucoup de familles qui, dans l'ordre hiérarchique, n'appartiennent qu'à la bourgeoisie, prennent le titre d'Esquire; les *amis* ne voient dans ce titre qu'une usurpation arbitraire, et ne le mettent jamais sur la suscription de leurs lettres. Ils avouent pourtant eux-mêmes que, dans certaines circonstances, leur conduite n'est pas toujours en harmonie avec leurs principes d'égalité, et qu'eux aussi vont souvent se briser contre l'écueil de la vanité humaine. Il existe indubitablement dans leur sein une aristocratie de fait; et, bien qu'une famille opulente ne puisse, de propos délibéré, se tenir éloignée d'une famille indigente, bien qu'un *ami* ne se fasse aucun scrupule de serrer en public la main d'un confrère malheureux et de se promener bras dessus bras dessous avec lui, il regarderait pourtant comme une téméraire présomption que ce pauvre Quaker voulût épouser la fille d'un riche. Quant aux formes extérieures, elles sont immuables. Si le Quaker parle d'un roi, d'une reine, il n'emploie jamais la servile formule de « *Sa* ou *Votre* » *très gracieuse majesté*. Il appelle un duc, duc, et jamais *Votre Grâce*. Il ne met jamais sur la suscription de ses lettres la qualification de *Monsieur;* jamais il ne termine par les formules banales de : Votre très humble ou Votre très obéissant serviteur. Écrit-il à un étranger, il met « *honorable ami* » (*respected friend*) : il se sert du mot estimable lorsqu'il écrit à un ami : « *my esteemed friend.* » Au bas d'une lettre écrite à un étranger, il met : « Ton ami. » Au bas d'une lettre écrite à un ami : « Ton sincère » (*Sincerly thine*). Des Quakers se rencontrent-ils, ils échangent une poignée de main en s'abordant, une poignée de main en se séparant, et un simple *farewell.*

Ils ont conservé jusqu'à ce jour leur costume primitif. Au premier coup-d'œil on reconnaît les Quakers et les Quakeresses, ceux-ci à leurs chapeaux à larges bords et leurs habits sans collets, celles-là, — filles et femmes, — à leurs chapeaux gris-cendré, sans rubans, sans fleurs, sans plumes, à leur robe de soie grise et leurs châles blanchâtres. La coupe et la couleur de ses vêtements sont aussi simples, aussi peu prétentieuses que le caractère du Quaker, mais les étoffes sont toujours de la meilleure qualité. La toilette n'est ni coquette ni variée, mais elle est riche. On ne voit jamais à Londres de Quaker avec du linge sale ou des habits en mauvais état; la mise d'une Quakeresse est toujours un modèle de propreté. Cette uniformité dans le costume, cette inébranlable résistance à toutes les séductions de la mode et de l'étiquette, sont généralement attribuées à des statuts religieux; mais il n'en est rien. La seule injonction, si toutefois on peut lui donner ce nom, est une recommandation, généralement observée d'ailleurs, de se vêtir simplement : il n'est question ni des couleurs, ni de la coupe; mais l'usage et l'habitude sont considérés comme des lois, et leur force est d'autant plus grande que toute infraction de la part des *frères* ou des *sœurs* ferait soupçonner qu'ils ont envie d'abjurer.

Ainsi que chacun le sait, les Quakers n'observent pas la cérémonie du baptême, et n'ajoutent aucune croyance à l'efficacité de ce sacrement. Immédiatement après la naissance de l'enfant, le médecin et l'accoucheuse délivrent un certificat, les parents déclarent quel est le nom que doit porter le nouveau-né, le certificat est déposé dans un greffe destiné à cet usage, et tout est dit.

C'est avec la même simplicité que les Quakers de Londres concluent leurs mariages. Lorsqu'un Quaker et une Quakeresse ont pris la résolution de se marier, et qu'ils ont obtenu le consentement de leurs pères ou de leurs tuteurs, s'ils en ont encore, c'est un devoir pour eux de faire connaître leur détermination à la plus prochaine assemblée. La fiancée se lève et dit : « J'ai résolu, s'il plaît à Dieu, de prendre un tel pour époux ! » Le fiancé fait la même

déclaration. — Nos lecteurs s'étonneront peut-être du courage de cette jeune fille qui livre à une assemblée nombreuse les deux secrets de son cœur, ses plus intimes résolutions ; mais la timidité la plus chaste obéit aux lois du devoir. Cette déclaration faite, chaque assemblée, celle des hommes et celle des femmes, nomme un comité pour s'enquérir s'il n'existe pas quelque promesse antérieure de mariage, ou quelque obstacle ; par exemple le défaut de consentement de la part du père ou des tuteurs, car la déclaration est alors rigoureusement repoussée. Quant au mariage clandestin, celui même contracté suivant le rite de l'église chrétienne, comme il est suivi de l'expulsion des coupables, il est non seulement très rare, mais inouï. Du reste, l'assemblée des femmes ne s'occupe que de ce qui concerne la future épouse, et l'assemblée des hommes que du présent et du passé du fiancé. A l'assemblée mensuelle suivante, les deux comités font un rapport ; s'il est favorable, et que de part ni d'autre, il n'existe aucun empêchement, les femmes et les hommes proclament les deux fiancés — mot qui, d'ailleurs, n'est pas usité parmi les Quakers — époux et épouse, et leur signature sur le registre tient lieu de contrat.

Le Quaker conserve, même après sa mort, la simplicité caractéristique de sa naissance et de son mariage. L'Anglais ne porte pas seulement le deuil de ses parents, mais encore de ses amis. Les Quakers s'abstiennent de ces marques extérieures d'affliction, et leur costume demeure le même. Si quelque commerçant meurt à Londres, son magasin est entièrement fermé, ou du moins les volets ne sont qu'entr'ouverts jusqu'à l'enlèvement du corps. De grandes draperies noires annoncent que la mort est venu visiter une maison, et si le défunt avait des armoiries, on les étale pompeusement. Les Quakers n'observent aucune de ces coutumes. Dans les autres religions, les hommes seuls accompagnent le cadavre jusqu'à sa dernière demeure ; les Quakeresses remplissent ce devoir aussi bien que les Quakers. Ils ne connaissent pas les oraisons funèbres. Si le Quaker ne se sent pas inspiré, il prie silencieusement ; si au contraire il se sent de l'inspiration, il prend la parole. Nous avons entendu la veuve d'un Quaker prononcer sur le cercueil de son époux, un discours dans lequel elle parlait, en termes chaleureux, des vertus du défunt ; tant qu'elle parla, sa voix ne trembla pas, elle ne versa pas une seule larme ; mais en prononçant le dernier *Amen*, elle s'affaissa sur elle-même, et ce ne fut pas sans peine qu'on la rappela à la vie.

Les Quakers ne se reposent que le dimanche, et lors des assemblées de la communauté. Ils se lèvent en général de bonne heure, et certes rien ne s'y oppose, ni bals, ni spectacles, ni concerts ; à moins d'empêchements plausibles, ce lever a lieu, en été à six heures du matin, à sept heures en hiver. Une heure après la famille se réunit pour déjeuner. En Angleterre le déjeuné est considéré comme un repas, et le chef de la famille le commence et le termine par une courte prière, ainsi qu'il le fait au dîner ; il n'en est pas ainsi du Quaker : il incline la tête pendant une minute, les autres convives l'imitent, et lorsqu'il se redresse le repas commence. On lit alors un ou deux chapitres de la Bible, et ce service divin de famille, si toutefois on peut lui donner ce nom, est le seul que connaissent les *amis*. Ils prient en commun et en particulier, mais de cœur seulement, et jamais à haute voix. Le temps qui s'écoule jusqu'au dîner est consacré aux occupations. A moins que des circonstances extraordinaires n'exigent le contraire, le dîner a lieu ordinairement à deux heures, au plus tard à quatre heures, et par conséquent beaucoup plus tôt que dans les autres familles. Le dîner du Quaker n'est jamais riche en plats, mais ceux qui y figurent sont de bonne qualité, le vin est surtout choisi. Dans l'usage du vin comme dans celui des boissons spiritueuses, le Quaker est d'une grande sobriété, la coutume de boire *à la santé* ne peut ni excuser, ni provoquer les excès, puisque les toasts sont exclus de sa table ; s'il assiste à un repas, et que l'étiquette l'oblige à faire raison d'une santé, il l'exécute en haussant son verre, et en le touchant du bord des lèvres. Jamais à table le Quaker n'invite quelqu'un à trinquer avec lui ; si c'est à lui que cette invitation s'adresser il n'y répond qu'en haussant son verre, et en le touchant des lèvres, comme on vient de le dire.

L'ordonnance de la maison d'un Quaker opulent, ou simplement aisé, peut donner une idée exacte de cette symétrie idéale, de cette propreté, de ce confortable qui caractérisent l'intérieur des Anglais. Celui qui douterait encore que l'élégance et la simplicité pussent se trouver réunies, serait obligé de se rendre à l'évidence. L'ameublement du Quaker ne comporte, il est vrai, aucun ornement, aucun luxe, aucune superfluité, mais il est du plus beau bois et du travail le plus exquis ; les étoffes sont du meilleur goût ; on ne voit nulle part la profusion des richesses, nulle part non plus,

les traces de l'indigence. Il règne en tout et partout une régularité particulière, et si le crâne humain a réellement une bosse qui soit le siége de l'ordre, elle doit exister à un suprême degré dans le crâne des Quakers. La maison du Quaker n'est jamais troublée par le bruyant tumulte des fêtes : il reçoit les amis, leur donne des dîners, des soirées, mais l'amitié ne demande pas un vain faste.

L'esprit et le palais sont satisfaits, mais le scandale est rigoureusement exclu. La gravité prévaut; la conversation règne en souveraine, et la plaisanterie ne dégénère jamais en frivolités. On n'y voit ni cartes ni dés; le Quaker ne doit ni jouer de l'argent, ni rechercher l'occasion d'en jouer; on y favorise, au contraire, le jeu des échecs, et les connaisseurs assurent que les meilleurs joueurs d'échecs de Londres sont des Quakers.

C'est à cause de cette singularité dans la manière de vivre et d'agir que beaucoup de gens tiennent les Quakers pour des hommes durs, chagrins, sournois. Rien n'est plus faux que ce jugement. La gravité est sans contredit le trait saillant de leur caractère, mais elle exclut si peu la gaîté, que quiconque les fréquente un peu, acquiert bientôt la conviction qu'ils ont l'humeur gaie, joyeuse, sans pour cela tomber dans l'excès. Leur physionomie devrait seule faire évanouir une semblable prévention. Leurs visages portent, presque sans exception, l'empreinte du calme, de la bienveillance et de la douceur; cela peut bien être, en partie, le résultat de l'habitude, mais c'est le plus souvent l'expression de leur caractère. Qui a vu un Quaker en colère? qui a entendu sortir de sa bouche une seule parole de dureté?

On raconte des centaines d'anecdotes qui prouvent le contraire; alors même que ce ne serait rien de plus que le résultat d'un grand empire sur soi-même, cette faculté de dompter ses passions n'ajoute-t-elle pas encore à l'agrément des relations sociales? Le Quaker ne dit que ce qu'il pense; sa parole est à Londres d'une vérité proverbiale, et ceux-là même qui sont hostiles à la secte, sont obligés d'en convenir. Leur habitude d'éviter avec soin, dans leurs paroles et dans leurs écrits, les formules de compliment, n'est pas une habitude vide de sens; c'est au contraire la conséquence de leur maxime de ne jamais mentir, même dans les choses les plus insignifiantes. Quoi qu'il en soit, ce ne peut être qu'un grand honneur pour une secte, qu'à une époque où la confiance et la bonne foi ne sont pas des vertus communes, ses membres soient restés à l'abri de la contagion, et que leur parole ait autant de validité qu'un écrit.

Sous le rapport des doctrines religieuses, les *amis* de Londres diffèrent de leurs coreligionnaires des autres pays. Il existe entre les Quakers d'Amérique et ceux des provinces en Angleterre, et même entre les membres de la corporation de Londres, une foule de controverses qui, jusqu'à ce jour, n'ont pu être encore conciliées. Le dommage qui en résulte pour les *amis* d'Angleterre est d'autant plus grand, que leur discipline les oblige de tenir à Londres des assemblées générales. On a vu que chaque corporation se réunissait tous les mois pour mettre ordre à ses propres intérêts, pour choisir son président, ratifier ou refuser les mariages, prononcer sur les contestations particulières, surveiller les écoles, les bonnes mœurs; les députés des assemblées de chaque province se réunissent à leur tour tous les trimestres pour examiner en seconde instance les matières de chaque assemblée particulière, pour mettre ordre aux intérêts de la secte, et nommer les représentants de la province à l'assemblée générale qui a lieu chaque année; ces représentants forment une cour suprême et s'occupent en dernier ressort de tout ce qui concerne leur église. C'est dans cette assemblée annuelle qu'on voit très bien à quelles fâcheuses contestations peut conduire le défaut de conformité de doctrine, cela se voit surtout lorsque l'assemblée rédige les *épîtres* qui doivent servir de modèles à tous les Quakers. Il a été plus d'une fois question d'une scission radicale, et cette divergence d'opinions est un des principaux motifs pour lesquels les *amis* de Londres demeurent aussi stationnaires.

La session de l'assemblée générale dure ordinairement quatorze jours, et ne se compose que d'hommes, tandis qu'aux assemblées mensuelles, les femmes prennent une part active aux délibérations; il est vrai qu'elles s'occupent exclusivement de leurs propres intérêts, et qu'elles ne peuvent pas plus s'immiscer dans ceux des hommes que ceux-ci ne peuvent se mêler de ceux des femmes. Lorsqu'il se présente des cas auxquels les deux sexes sont également intéressés, les mariages par exemple, les deux sexes se séparent et communiquent leur décision par l'intermédiaire de députations. Il n'est pas permis de faire des discours pour développer, appuyer ou combattre une motion; chacun doit se borner aux faits seuls, et doit être aussi bref que possible. Une autre particularité non moins singulière, mais d'ailleurs entièrement conforme aux principes de la

véritable égalité, c'et e nonɔ tql' sque iuesiho deux personnes pour composer un comité, d'après une prescription formelle du fondateur *Georges Fox*.

Tous les Quakers sont obligés d'exercer les uns sur les autres une sévère surveillance morale. Chacun d'eux doit communiquer avec *amour et bienveillance* ses observations à celui qu'elles concernent ; si cela ne suffit pas, il doit le dénoncer à l'assemblée mensuelle. Le coupable ne promet-il pas de s'amender, ou ne peut-il se disculper, on l'exclut ; et il n'est pas admis ailleurs, car aucune corporation, même dissidente, ne pourrait recevoir un membre exclu dans son sein.

Fort éloignés de l'esprit de prosélytisme, les Quakers accueillent avec empressement quiconque, après l'examen de ses principes et de sa conduite passée, est jugé digne d'être admis au nombre des leurs. Ils ne prennent aucune part personnelle à l'œuvre des missions, parce que, disent-ils, leur inhabileté à parler lorsque l'*esprit* ne les y pousse pas, les exclut de toutes fonctions où il faudrait parler et prier à des époques déterminées. C'est pour cela qu'ils n'ont parmi eux aucune profession ecclésiastique, aucun prédicateur soldé ; personne d'ailleurs, d'après leurs statuts religieux, ne peut recevoir de salaire pour de semblables fonctions. Un Quaker ou une Quakeresse se signale-t-il par son éloquence, on le nomme *ministre* de la corporation, mais sans ordination ni cérémonie, et en se contentant de l'informer lors de l'assemblée mensuelle « qu'il serait agréable » à ses frères de l'entendre souvent parler. Ceux qui sont honorés d'une telle faveur occupent dans le temple une place distincte. S'il arrive au contraire que les discours d'un membre déplaisent à la société, il se rend *désagréable* et *factieux*, et on l'invite à maîtriser l'*esprit*. Au surplus, pendant la célébration du service divin, les assistants gardent le silence jusqu'à ce qu'un membre, poussé par l'esprit, se lève et parle ; la réunion dure deux heures et demie, et si personne n'a pris la parole, les assistants se séparent silencieusement.

Pour terminer cette notice, nous dirons que les Quakers de Londres ont cinq temples d'une simplicité extrême, où ils se réunissent pour prier tous les dimanches, matin et soir, et le jeudi de chaque semaine.

PAUL HENNEQUIN.

LITTÉRATURE.

LES BEIGNETS DE MADEMOISELLE DE GUISE.

DEUXIÈME PARTIE.

III.

Mademoiselle de Guise sonna, et un instant après le vieux maître-d'hôtel, Joseph de Plunard, entrait dans la salle des trophées.

— Mon bon Joseph, dit la châtelaine, nous voulons faire ici des beignets : c'est une espièglerie de nones, et pour la commettre nous ne voulons ni complice ni fâcheux. Apporte-nous donc toi-même, entends-tu bien ? toi-même, et sans l'assistance d'aucun domestique, les ustensiles nécessaires à notre cuisine. Nous comptons, mes amies et moi, sur ton zèle et sur ta discrétion.

— Mademoiselle sait bien, répondit le vieux serviteur en s'inclinant, que je lui suis dévoué en toutes choses. J'exécuterai de point en point les ordres de

Mademoiselle, et personne que moi ne mettra le pied dans ce salon.

— Bien, mon cher Joseph; va donc et reviens au plus vite avec l'attirail de notre chasse aux beignets.

Joseph s'éloigna et revint presque aussitôt sur ses pas.

— J'oubliais de dire à Mademoiselle, fit-il, que le secrétaire et l'écuyer de M. le duc de Richelieu sont ici depuis ce matin. Ils sont envoyés par leur maître pour complimenter Mademoiselle et lui présenter ces..... boîtes et cette corbeille, ajouta le maître-d'hôtel avec un air d'indéfinissable mépris. Au surplus, M. Bernard de Sauvigny, le secrétaire, et M. Gaspard de la Ribière, l'écuyer, sollicitent avec un égal empressement l'honneur d'être présentés à Mademoiselle. Depuis une heure même leur impatience est devenue de la persécution.

— Que veulent-ils me dire? Quelle communication ont-ils à me faire? objecta la châtelaine de Beaujeu.

— Je ne sais, riposta malicieusement le vieux Joseph, peut-être M. le secrétaire intime a-t-il reçu l'ordre de vous réciter une épithalame composée tout exprès par M. de Voltaire..... Quant à l'écuyer, il veut sans doute mettre sous les yeux de Mademoiselle la généalogie des chevaux qu'il a été récemment acheter dans le pays de Meklembourg pour les équipages de la *seconde* duchesse de Richelieu. On sait du reste que la *première* avait dû, depuis longtemps, renoncer à son tabouret à la cour, faute de voiture pour se rendre à Versailles.

Le trait était sanglant et d'autant plus cruel qu'il était vrai. Le maître-d'hôtel, constamment hostile à l'union de M. de Richelieu et de mademoiselle de Guise, protestait ainsi jusqu'à la fin et au risque de tomber dans la disgrâce d'une maîtresse à laquelle il avait voué sa vie, contre ce qu'il appelait la ruine de la maison de Lorraine.

— Joseph! s'écria mademoiselle de Guise, en fixant sur le vieux et trop sincère serviteur un regard irrité, oubliez-vous que M. de Richelieu sera demain votre maître? oubliez-vous que je ne souffre de personne au monde ni remontrances, ni observations déplacées? oubliez-vous enfin que le choix que j'ai cru devoir faire, heureux ou malheureux, est au dessus de l'appréciation et de la critique de mes gens?

— Ah pardon, Mademoiselle, pardon, répliqua le maître-d'hôtel, dont les yeux se mouillèrent involontairement de deux grosses larmes, l'excès de mon attachement pour votre personne m'a emporté trop loin, m'a rendu téméraire,.... votre courroux, la dureté de vos paroles, me le font amèrement sentir. Je me corrigerai, Mademoiselle, je me corrigerai, et désormais, si vous voulez effacer de votre mémoire la franchise d'un vieillard qui fut jadis la sentinelle la plus attentive de votre berceau, j'ose vous promettre que je ne retomberai plus dans la même faute, j'allais dire dans le même crime.

Ces paroles étaient plutôt une aggravation qu'une excuse; cependant, Joseph de Plunard les prononça d'un air si contrit, d'une voix si émue, que la colère de mademoiselle de Guise s'évanouit sur le champ, et que l'indulgence reprit dans son âme son empire habituel.

— Mon cher Joseph, dit-elle, je garde pieusement le souvenir de votre dévoûment et des services que vous m'avez rendus depuis mon enfance. Ne pensons plus, ni vous ni moi, à la scène de ce soir, et absolvons-nous mutuellement,

vous de ma vivacité, moi de votre inconséquence.

Et la noble fille tendit la main à son maître-d'hôtel en achevant son discours.

Joseph de Plunard mit un genou à terre et déposa sur cette main blanche et potelée comme celle de la Vénus de Milo, le plus respectueux et le plus paternel des baisers.

Puis se relevant et essuyant ses yeux, d'où cette fois des larmes de joie coulaient doucement :

—Que vais-je dire à monsieur le Secrétaire et à monsieur l'Écuyer de M. le duc de Richelieu? fit-il.

Mademoiselle de Guise interrogea des yeux ses deux amies.

— Faut-il les recevoir? fit-elle.

— Ces cadeaux en disent plus que toutes les harangues et toutes les épithalames du monde, répondit la chanoinesse.

— C'est ton avis? et toi Clotilde?

— C'est aussi le mien. Le cérémonial est chose ennuyeuse : hélas! ma chère amie, tu auras bientôt tout le temps de faire la duchesse! Crois-moi, n'émiette pas les quelques heures de liberté qui te restent encore; et passe gaîment avec nous, insoucieuse et indépendante, cette soirée qui ne reviendra plus, fit la pensionnaire de Saint-Cyr.

— Joseph, dit alors mademoiselle de Guise, exprimez à ces Messieurs le regret que j'éprouve de ne pouvoir pas les recevoir ce soir. Mais des préparatifs, des détails de maison, des affaires à régler, m'en empêchent. Ajoutez, si vous le jugez à propos, Joseph, que la duchesse de Richelieu saura, dès demain peut-être, racheter l'impolitesse de mademoiselle de Guise.

— Messieurs de Sauvigny et de la Bière seront désolés de ce contre-temps, objecta le malin vieillard qui riait dans sa barbe de la déception de ses hôtes.

— Monsieur de Plunard, interrompit la chanoinesse, faites servir à ces Messieurs un splendide souper; n'épargnez ni les mets succulents de l'office, ni les vieux vins de la cave : le mécontentement d'un poète et la douleur d'un écuyer ne tiennent pas devant de semblables consolations. Allez, et hâtez-vous de revenir ici pour n'en plus sortir..... qu'à minuit.

Le maître-d'hôtel s'inclina et sortit.

Moins d'une demi-heure après, le bonhomme rentrait chargé d'une poêle gigantesque, d'une énorme amphore pleine d'huile vierge et de deux vastes corbeilles remplies, l'une de pommes dignes, pour la grosseur et le coloris, du jardin des Hespérides, l'autre, de farine aussi blanche que la toison de la chèvre Amalthée.

— Ces Messieurs, dit le vieillard en déposant avec précaution son multiple fardeau sur une grande table de chêne à pieds contournés, qui occupait le centre de la salle, ces Messieurs ont été vivement contrariés de ne pouvoir être présentés à Mademoiselle; mais je les ai si bien chapitrés qu'ils ont fini par entendre raison, et qu'ils noient à l'heure qu'il est, et à l'envi l'un de l'autre, leur désappointement dans quelques bouteilles de Pomard et de Chambertin que j'ai fait mettre à leur disposition.

— C'est au mieux, dit mademoiselle de Soyecourt, maintenant distribue-nous les rôles et mettons-nous à la besogne.

— C'est à Guise que la distribution des rôles appartient, dit mademoiselle de Bussy : à tout seigneur tout honneur.

— Mes amies, répliqua la châtelaine, l'égalité la plus parfaite doit régner entre

nous. Beaujeu est un terrain neutre entre Saint-Cyr et Remiremont.

— L'observation de Bussy est juste, fit mademoiselle de Soyecourt, et je me range volontiers à son opinion.

— Eh bien, reprit mademoiselle de Guise, puisque vous le voulez absolument, je vais indiquer à chacun ses fonctions. Toi, Bussy, tu veilleras à la cuisson des beignets.

— C'est dire que je tiendrai la queue de la poële; le poste est embarrassant et périlleux s'il faut s'en rapporter au proverbe.

— Soyecourt fera la pâte et coupera les pommes après les avoir épluchées.

— C'est une mission dont je m'acquitterai avec plaisir, pourvu qu'il ne me soit pas défendu de dérober, par-ci par-là, quelques tranches maladroitement coupées.

—Quant à moi, Mesdemoiselles, poursuivit mademoiselle de Guise, je me réserve le droit de revêtir ces belles reinettes de leurs atours de pâte et de les jeter dans la poële.

— C'est brave de ta part, interjeta mademoiselle de Bussy, car enfin la veille d'un mariage une jolie figure n'affronte pas volontiers les frémissements d'une friture, et si un malheur arrivait! .....

— Eh bien, interrompit la châtelaine de Beaujeu avec un stoïcisme charmant, je serais *mademoiselle de Guise la Balafrée* *. »

Cette saillie fit rire aux éclats le conciliabule.

—Tes attributions, Joseph, reprit mademoiselle de Guise, consisteront à alimenter le feu, à aider tour à tour chacune de nous, en un mot à prêter mainforte et à éclairer de ton expérience les pupilles que le dieu Comus t'envoie aujourd'hui. Depuis Vatel, jamais peut-être maître-d'hôtel n'aura présidé à un si frugal festin. Mais ne crains rien, mon bon Joseph, la catastrophe de Chantilly ne se renouvellera pas à Beaujeu.

—Mademoiselle, riposta Plunard, Vatel s'est tué parce que la marée n'arrivait pas assez vite: s'il me prenait fantaisie de me tuer ce serait pour un motif contraire.

— Taisez-vous donc, frondeur incorrigible! dit tout bas mademoiselle de Bussy au maître-d'hôtel, en le tirant par la manche.

—A l'œuvre, à l'œuvre, réclama mademoiselle de Soyecourt, en sautant de joie.

— Ah! un mot, un seul mot encore, reprit mademoiselle de Guise, je vous avertis, Mesdemoiselles, que nous allons faire beaucoup, beaucoup de beignets!....

— Je l'espère bien, interjeta Clotilde.

— Et voici pourquoi. Tous mes vassaux ne viendront pas s'asseoir aux tables dressées cette nuit dans les galeries du château, et ceux qui ne viendront pas sont les plus pauvres, les plus faibles et les plus affligés; ce sont les orphelins, les veuves, ou de languissants vieillards, et des malades. Je veux cependant qu'ils participent comme les autres aux bénéfices de cette journée. Ma chère chanoinesse, je prétends vous confier une mission digne de la croix que vous portez, digne de votre cœur; vous me remplacerez dans la visite nocture à la chaumière du pauvre. Suivie de Joseph vous irez à chacun des humbles foyers de ce village offrir des beignets que nous allons faire. Ce pèlerinage charitable ne vous convient-il pas, ma très-chère, et ne pensez-vous pas que rien n'est déli-

* Historique.

cieux comme de couronner une folle distraction, un divertissement puéril par un acte d'humanité?

— O ma chère amie, s'écria la chanoinesse en embrassant mademoiselle de Guise avec affection, vous méritez plus qu'une couronne de duchesse, vous méritez une couronne de reine. Le pauvre, toujours un peu enclin à l'envie, est forcé de pardonner les délices de la vie, les avantages du rang et de la naissance, les splendeurs de la fortune, à des âmes telle que la vôtre. Ah! Guise! Guise! ce n'est pas sans raison que monsieur le duc de Richelieu vous appliquait dernièrement à Versailles, dans le cabinet du Roi, ces vers délicats et charmants que Malherbe adressait autrefois au gouverneur de Louis XIII, au philosophe Rivault de Flurance, auteur de *l'Art d'embellir :*

Voyant ma Calixte si belle,
Que l'on n'y peut rien désirer,
Je ne me pouvais figurer
Que ce fût chose naturelle.
J'ignorais ce que pouvait être
Qui lui colorait ce beau teint,
Où l'aurore même n'atteint
Quand elle commence même de naître.
Mais, Flurance, ton docte écrit,
M'ayant fait voir qu'un bel esprit
Est la cause d'un beau visage,
Ce ne m'est plus de nouveauté,
Puisqu'elle est parfaitement sage,
Qu'elle soit parfaite en beauté.

Mademoiselle de Guise rougit extrêmement, et, d'une voix profondément émue, dit :

— Vous acceptez donc ce soir ma procuration, chère amie?

— Comme un honneur, comme un plaisir, comme une faveur, répartit la chanoinesse.

Les jeunes demoiselles et le vieux Joseph de Plunard se mettent aussitôt à l'ouvrage. Un feu clair de sarments et de fagots d'épines pétille bientôt dans la haute et vaste cheminée où les hommes d'armes du premier de Guise se chauffaient debout, la lance au poing et le casque sur la tête. Le vieux maître-d'hôtel, métamorphosé en cyclope, attise le brasier avec des pinces de fer et fait jaillir du hêtre et de l'érable enflammés des gerbes d'étincelles qui vont s'épanouir et s'éteindre sur le toit pointu couvert en ardoises du manoir héréditaire. Mademoiselle de Bussy tient valeureusement la poële assujettie à un anneau des chenêts titanesques au milieu de cette fournaise. L'huile frémit, bouillonne et mugit dans la piscine de fer, et semble, comme l'Océan, réclamer une proie quelconque. Mademoiselle de Soyecourt, enveloppée d'un nuage de fleur de farine, comme une Cérès d'opéras, tourne, à l'aide d'une cuillère de vermeille, dans une immense jatte de porcelaine japonaise, le lait, la fleur d'oranger, l'esprit de vin, et la farine, tuniques futures des pommes qui se dressent en obélisque à ses côtés.

Mademoiselle de Guise est debout appuyée contre la table du conseil ; sa corbeille de mariage est béante auprès d'elle. La jeune châtelaine contemple tour à tour et les joyeux travaux de ses compagnes, et les armures de fer des héros ses ancêtres qui, aux lueurs rouges et incessantes du foyer, semblent encore se dorer des rayons du soleil de Marignan, de Jarnac et de Montcontour. Parfois la noble fille sourit à l'aspect de cet appareil culinaire au centre de ces panoplies et de ces bannières victorieuses, tachées encore du sang de leurs défenseurs; parfois aussi la belle fiancée semble se demander s'il convient bien au dernier rejeton des Guise de faire des beignets.... Mais l'image du grand Condé, jardinier à Vincennes, calme ses scrupules héroï-

ques,... et puis le regard plein d'amour qu'elle jette en tapinois sur cette bourse de brocard où se lit l'inscription : *Pour les menus plaisirs de madame la duchesse de Richelieu*, achève de lui rendre sa gaîté un moment suspendue.

On chante, on danse, on fait mille folies, on débite cent bagatelles, on raconte vingt histoires, on babille comme on babillait en ce temps-là avec abandon, avec plaisir, avec esprit.

Le vieux Plunard, d'un cœur haut et d'une intelligence remarquable, tout maître d'hôtel qu'il est, prend part à ce tournois d'allégresse et de chaste folie.

On fait enfin des beignets et on en mange; mais le plaisir de les croquer n'égalait pas le plaisir qu'on ressentait à les faire.

Heureux temps, où des beignets frits dans le cabinet de la reine de France, occupaient tout un article de la *Gazette* ou du *Mercure!* Heureux temps où les beignets de froment du château étaient échangés contre les beignets de blé noir de la chaumière. Le *mot fraternité* n'était pas inventé, mais la *chose* existait : le dictionnaire du cœur n'est pas toujours celui de l'Académie.

IV.

Dans une indigente et pauvre chaumière du village de Beaujeu on veillait aussi ce soir-là.

Une flamme salutaire ne brillait pas dans l'âtre de la mâsure; des bougies n'étincelaient pas dans des chandeliers d'argent pour combattre les ténèbres; le cuir de Hongrie et les glaces de Venise ne tapissaient pas les murailles lézardées de cette Chartreuse du laboureur.

Quelques briques de tourbe fumaient tristement sur les cendres noires et froides du foyer; un sordide lumignon alimenté par de la graisse infecte donnait à regret une clarté douteuse, et sur les murs humides de la chambre, dont un sol salpêtré était le seul plancher, on ne voyait qu'un Christ en bois et un soc de charrue. Car voilà les trophées des infortunés : un Dieu pauvre comme eux, expirant sur une croix; un morceau de fer pour déchirer le sein d'une terre que leurs sueurs fertilisent.

Une gothique couchette à couverture et à courtines de serge verte, comme on en voit encore de nos jours dans les provinces reculées de la France; une huche dont le couvercle sculpté dénotait la fin du 13e siècle, époque où les imagers en bois parcouraient les campagnes et semaient des chefs-d'œuvre dans les églises, dans les châteaux et jusque dans les chaumières, une armoire digne de ce nom par des proportions gigantesques* et qui semblait être contemporaine de la huche, quelques escabeaux boiteux et une grande table dont les pieds vermoulus étaient soutenus par de grossiers étais de chêne, composaient l'ameublement de cette chaumière.

Sur cette table, placée entre le lit et la haute cheminée ornée aussi à son faîte d'une bande de serge verte dentelée, étaient étalés un pain bis, des noix, des nèfles, un quartier de fromage et un pot de grès à recouvrement d'étain dans lequel fermentait une piquette, breuvage ordinaire de la famille.

Six personnes étaient rangées autour de cette table si frugalement servie.

Une femme d'un âge mûr, trois jeunes

* Le temps change les mots, les usages aussi bien que les hommes et les choses. Une *armoire* au 13e et au 14e siècle n'était — comme le nom de ce meuble l'indique — qu'un placard ou nobles et roturiers serraient leurs armes. Dans quelques provinces de France, l'*armoire* était le précieux meuble du mariage et était apportée en dot par l'épouse.

garçons, dont le plus fort pouvait avoir quinze ans, une jeune fille qui semblait en avoir dix-huit et un soldat qui portait l'uniforme du régiment d'Aunis.

Les souliers poudreux du soldat, la négligente tenue de son habit, indiquaient plus encore que ses traits mornes et fatigués, qu'il venait de franchir rapidement de longues étapes et que la coquetterie militaire avait, cette fois, disparu devant l'accomplissement d'un suprême devoir, devant un sentiment plus intime et non moins auguste que le sentiment guerrier.

Le sac, le ceinturon et l'épée du soldat étaient jetés négligemment sur la table et paraissaient exciter la convoitise et la curiosité des trois petits garçons qui s'aventuraient de temps à autre à soulever le sac, à caresser la dragonne et à tirer doucement l'épée à moitié hors du fourreau. Car les armes ont un attrait invincible pour les enfants de notre pays, et si, à Dieu ne plaise, les fils de la France étaient confondus avec d'autres peuples, on n'aurait pour la reconnaître qu'à employer le stratagème d'Ulysse à la cour de Lycomède *.

—Mon cher fils, dit la mère de famille au soldat en attachant sur lui deux yeux pleins de larmes, voilà la première heure de consolation que Dieu m'envoie depuis la mort de ton pauvre père. Pourquoi ne peux-tu pas rester toujours avec nous?

— Impossible, mère, répondit le soldat; arrivé ce soir, il faut que je reparte après-demain matin au lever du soleil. Ma permission est de quinze jours, mais le voyage absorbe la permission : il faut huit grands jours de marche pour atteindre ma garnison. En venant ici j'ai souvent doublé bien des étapes, mais pour m'en retourner je n'aurais pas le même courage.

— Cher enfant! fit la mère, et que trouves-tu ici pour te refaire de tes fatigues : du pain noir, des fruits pour te nourrir et de la paille pour te coucher...!

— Vous ne comptez pas, mère, interrompit le soldat, le bonheur, après trois ans d'absence, de vous serrer contre mon cœur, le plaisir d'embrasser mes petits frères et... la satisfaction, ajouta-t-il en retroussant sa moustache par forme de maintien, de revoir aussi mademoiselle Babet dont je craignais par-dessus tout d'avoir été oublié.

La jeune fille rougit et baissa les yeux.

— Mon cher André, reprit la mère, Babet n'oublie ses amis ni de près ni de loin. Lorsque ton pauvre père tomba malade pour ne plus se relever — il y a six semaines de cela — Babet accourut ici : Ma bonne madame Mathurine, me dit-elle, je ne viens pas vous offrir de l'argent, car vous savez que je ne suis qu'une malheureuse orpheline, qui n'a pour toute fortune que sa quenouille et ses fuseaux; mais j'ai du courage et de bons bras, et je viens les mettre à votre disposition pour soigner Mathurin. J'acceptai son offre généreuse, et depuis ce temps-là Babet ne m'a point quittée; elle a souffert, elle a pleuré, elle a prié avec moi, et ton père l'a bénie... André!... Je la regarde aujourd'hui comme ma fille.

— Mademoiselle Babet, fit le soldat en mettant la main à son chapeau, je vous remercie de ce que vous avez fait pour mes parents; si Dieu le permet, je reconnaîtrai cela plus tard; en attendant, mademoiselle Babet, je profite de l'occa-

* Ulysse, pour découvrir Achille caché, déguisé en fille à la cour de Lycomède, lui présenta une corbeille qui contenait des bijoux et des armes, Achille se jeta sur les armes et révéla ainsi sa valeur et son sexe.

sion pour vous dire devant ma mère que je vous ai aimé, que je vous aime toujours et que je n'aurai jamais d'autre femme que vous, à moins que quelque boulet, d'ici à cinq ans, ne m'envoie *ad patres*.

— Oh ! monsieur André, ne parlez pas de cela, dit la jeune fille, en essuyant ses yeux humides du coin de son tablier.

— Babet a raison, mon enfant, ajouta Mathurine ne pensons pas à de nouveaux malheurs. Le bon Dieu châtie souvent les bonnes gens, mais sa miséricorde est plus forte que sa colère; il ne voudra pas, après m'avoir enlevé mon mari, me priver d'une fille qui fait tout mon espoir et ma consolation.

— Je le souhaite, mère, et pour vous et pour moi. Mais à ce que je vois, continua le soldat, en parcourant du regard la profondeur de la chaumière, vous n'êtes pas plus riche qu'autrefois?

— André, quand tu tombas à la milice, ton père et moi nous sentîmes la perte que nous allions faire; toi, l'aîné de la famille, toi, le compagnon assidu de ses travaux, toi parti, nous devions forcément devenir plus besogneux qu'auparavant : ton départ fut donc notre malheur; la secousse ne s'est pas fait attendre.... Ton pauvre père qui, depuis trois années, traînait une vie languissante, a fini par succomber à la douleur de t'avoir perdu plus encore qu'au travail opiniâtre auquel il s'était condamné pour nourrir les enfants qui lui restaient.

Ici la bonne Mathurine ne put retenir ses pleurs. Pourtant elle reprit :

— Oh mon fils, si tu avais entendu ton père me dire là, — et elle désignait le lit, — une heure avant de mourir : «Femme, console-toi, tu vas me perdre, mais André va revenir et il aura soin de toi et de ses frères» et, comme je hochais la tête en manière de doute, le cher homme reprenait : notre fils reviendra, te dis-je, je te l'affirme, et les mourants voient clair dans l'avenir. On te le rendra, car le roi ne saurait vouloir, pour conserver un soldat, se priver de trois laboureurs. Quand tu reverras André, femme, souviens-toi bien de lui dire que son père a pensé à lui jusqu'à son dernier soupir et qu'il l'a béni, éloigné, ni plus ni moins que s'il se trouvait à genoux au chevet de son lit avec ses autres frères. Entends-tu bien, femme?... Embrasse-le et bénis-le pour moi!... »

Mathurine sanglotait en rapportant ces paroles, Babet pleurait aussi à chaudes larmes, et le soldat, atteint au cœur par les adieux paternels, oubliait le *decorum* de l'uniforme et laissait couler sur ses moustaches brunes de grosses et lourdes larmes.

Il se fit un silence de quelques minutes.

— Et dire, reprit Mathurine d'un accent qui jaillissait des entrailles d'une mère, et dire qu'il faut que tu quittes une seconde fois le toit paternel.... pour ne plus y revenir, peut-être! O mon enfant! mon cher enfant, n'abandonne pas ta mère, n'abandonne pas tes frères qui te réclament et qui te demandent le morceau de pain que leur père ne peut plus leur donner.

Le soldat du régiment d'Aunis était profondément ému, mais l'honneur militaire et le souvenir du drapeau le rappelèrent au sentiment des devoirs imprescriptibles de son état. Il essuya du revers de sa main les larmes qui perlaient sa moustache et dit :

— Mère, je porte la cocarde et le roi m'a confié une épée et un fusil pour la défense de la patrie, je ne quitterai cette glorieuse cocarde, je ne déposerai cette épée et ce fusil que lorsque j'aurai payé

la dette que j'ai contractée envers la France. Mes huit ans de service expirés, croyez-le bien, mère, mon plus grand, mon seul bonheur sera de revenir auprès de vous pour travailler, vous respecter et vous chérir.

— Cinq ans encore, c'est bien long! dit la pauvre mère.

— Oh oui! répéta Babet en poussant un gros soupir.

— C'est vrai, fit André, c'est bien long, mais il faut les faire, à moins que....

— A moins que? interrompit Mathurine.

— A moins que je ne trouve — mais c'est chose impossible — à moins que je ne trouve une somme pour me faire remplacer au régiment.

— Explique-toi, André, explique-toi, dit la mère en rapprochant son escabeau de celui du soldat.

— Aussitôt que j'eus reçu votre lettre qui m'annonçait la mort de mon père et qui m'engageait à venir passer quelques jours auprès de vous, ma mère, je courus chez mon capitaine pour lui demander un congé de trois semaines. André, me fit-il, tu es un bon soldat et je n'ai rien à te refuser; tiens, voilà ta permission, fais diligence, va embrasser ta famille et reviens au jour indiqué sur ta feuille. — Ah! mon capitaine, lui fis-je, je vous remercie, mais je vous avoue que je désirerais ne point revenir. — Comment, dit mon capitaine, te dégoûterais-tu du noble métier des armes et deviendrais-tu un mauvais soldat? — Oh! pour cela non, mon capitaine, et ce n'est pas moi qui déshonorerai l'uniforme du régiment d'Aunis; mais voyez-vous, mon capitaine, pour porter allégrement le mousquet et manger glorieusement le pain du roi, il faut avoir l'esprit en repos. Et là dessus j'ai sans vergogne raconté à mon officier et notre pauvreté et notre récent malheur. Mon capitaine est un homme brave et sensible. André, me dit-il, après s'être gratté le front, quoiqu'un aussi bon soldat que toi soit difficile à remplacer, tâche de trouver dans ton pays quelque chose comme cent écus, et je m'arrangerai de manière à te faire obtenir ton congé.

Vous pensez bien, ma mère, poursuivit le soldat, que je me suis parfaitement gardé de dire à mon capitaine que je n'avais aucune espérance de réaliser cette somme. Je me suis contenté de le remercier de son bon vouloir, et là dessus je suis parti.... et me voilà!

— Ainsi, pour cent écus, se hasarda à dire d'une voix douce et tremblante la jeune fille, nous serions tous heureux!!!

Tous!! répéta André en enveloppant Babet d'un de ces regards qui peignent l'amour, la reconnaissance et le respect.

En ce moment on heurta violemment à la porte de la chaumière et mademoiselle de Soyecourt, vêtue de son costume de chœur, la poitrine ornée de la croix d'or, insigne de sa dignité chapitrale, entra, accompagnée du maître-d'hôtel de mademoiselle de Guise et d'un valet portant une large corbeille.

— Que la bénédiction du Seigneur soit avec vous! dit la chanoinesse en franchissant le seuil de l'huis.

A cette apparition inattendue, toute la famille se leva : les femmes et les enfants s'inclinèrent, le soldat ôta son chapeau et se tint immobile comme au port d'armes.

— Mes bons amis, dit la chanoinesse, vous savez que votre dame se marie cette nuit. Demain elle sera la duchesse de Richelieu, et elle quittera, sinon pour toujours, du moins pour longtemps, le château de Beaujeu tant aimé, et où elle a

passé les plus belles et les plus charmantes années de sa jeunesse.

— Mademoiselle de Guise va nous abandonner ! exclamèrent Mathurine, Babet et les enfants.

— Oh, vous connaissez le cœur de votre dame, reprit la chanoinesse; en cessant de demeurer au milieu de vous elle ne vous abandonnera pas. Son cœur, ses souvenirs et ses sympathies se tourneront constamment vers Beaujeu. Et pour vous prouver que votre affection lui est chère, pour vous adresser des adieux qui, elle l'espère, ne seront pas éternels, elle a daigné me charger de vous distribuer ces beignets qu'elle a faits de ses propres mains. Elle prétend vous associer ainsi, dans la collation que vous allez prendre, aux fêtes et aux réjouissances de son mariage.

— Mathurine, dit alors le maître-d'hôtel Joseph de Plunard, en plongeant sa main dans la corbeille, voici douze beignets pour vous et vos trois enfants. — Babet, vous êtes une vertueuse et secourable fille, Mademoiselle vous octroie six beignets pour vous toute seule.—Quant à toi, mon garçon, ajouta le vieux Plunard, en s'adressant à André, j'ignorais ton arrivée à Beaujeu; mais j'ai appris que tu étais un brave soldat comme tu avais été un bon fils, et je crois suivre les intentions de notre illustre maîtresse en te gratifiant de six beignets.

— Grand'merci, monsieur Plunard, répartit le soldat, je ferai honneur, soyez en sûr, au cadeau de notre dame et seigneur.

— Et maintenant, mes bons amis, reprit la chanoinesse, nous vous laissons pour continuer notre tournée et rentrer au château pour l'heure fixée pour la cérémonie. Je ne vous dirai pas : réjouissez-vous, car cette maison porte encore les traces d'un deuil trop récent; mais je vous dirai : espérez en la Providence et ne cessez pas de la bénir pour en être à votre tour bénis.

Ces paroles prononcées, la chanoinesse et ses deux acolytes se retirèrent au milieu des témoignages de respect de la pauvre famille.

— Mère, dit le soldat, en prenant sa place, voilà des beignets qui me semblent bien appétissants, et quand je songe que c'est la main délicate de notre châtelaine qui leur a donné cette forme et cette couleur, ça me donne une furieuse envie d'y goûter.

— Mange, mange, mon enfant, répondit Mathurine; mais tu sais qu'il n'y a que de la piquette pour accompagner ces friandises.

— Faute de merles on mange des grives, répliqua André, et faute du bon petit vin blanc de Poitou, on boit de la piquette. Un laboureur et un soldat s'accommodent de tout.

Et sans autre préambule, André mordit bien et dru dans le premier beignet qui lui tomba sous la main.

Mais tout aussitôt il fit une épouvantable grimace.

—Qu'as-tu donc, mon enfant? fit Mathurine.

— Rien, rien, mère, je suis tombé seulement sur ce qu'on appelle un beignet d'attrape.... On en fait toujours comme ça..., histoire de rire.

Il en prit un second, et le même coup de dent amena la même grimace.

— Oh, pour le coup, dit-il, c'est trop fort. Il faut que je voie ce qu'il y a là dedans : c'est à casser les dents d'un crocodile.

Il prit un couteau, éventra le beignet et un double louis d'or se dégagea radieux de la houpelande de pâte. — Que

vois-je? s'écria le soldat, de l'or? O ma mère!! ô Babet!! »

Tous les beignets furent fouillés à l'envi, et de chacun d'eux tomba un jaune compagnon du premier louis d'or.

Le soldat, les deux femmes, étaient dans la stupéfaction : les trois enfants ouvraient de grands yeux, et, la bouche béante, admiraient ces parcelles de métal dont ils ignoraient la valeur et dont jusqu'alors ils n'avaient pas soupçonné l'existence.

Les louis réunis devant chaque lot s'épanouissaient et chatoyaient aux lueurs vacillantes de la lampe. Cet or, sur cette table décrépite, au milieu de cette chaumière indigente, était une page des mille et une nuits.

—Oh, je reconnais bien là notre chère demoiselle, dit Mathurine, en essuyant cette fois une larme de joie et de reconnaissance, avant de faire la part de son bonheur elle a voulu faire la part des pauvres et des affligés.

— Vive mademoiselle de Guise! dit le soldat en jetant son chapeau en l'air. C'est pour cette fois, mère, que je ne vous quitterai plus, le soldat redevient laboureur.

Il n'avait pas achevé ces paroles que l'horloge du château se mit à sonner minuit et que la cloche argentine de la chapelle du manoir annonça que la cérémonie du mariage de mademoiselle de Guise et de M. le duc de Richelieu allait commencer.

Mathurine, par un mouvement instinctif se leva, prit ses trois jeunes enfants et Babet par la main, puis se jetant tous ensemble aux pieds du crucifix — soleil moral de la chaumière — ils exhalèrent tous ensemble leur gratitude par cette courte prière qu'ils adressèrent d'une même voix à l'éternel dispensateur des biens d'ici bas.

—O mon Dieu, bénissez notre bienfaitrice; accordez-lui dès ce monde la récompense de ses vertus; faites, ô mon Dieu! que le saint engagement qu'elle contracte en ce moment soit pour elle une source de félicité, de consolations et d'espérance!

Le soldat ne s'était point mis à genoux, mais on voyait à son attitude recueillie, à ses regards fixés sur le signe de la Rédemption, qu'il s'unissait mentalement à la pieuse et reconnaissante manifestation de la famille.

Mathurine continua :

— Quant à moi, ô mon Dieu! je vous remercie des grâces que vous venez de répandre sur moi; vous m'avez frappée, Seigneur, mais votre miséricorde infinie l'emporte sur votre justice. En me rendant mon fils, Seigneur, vous me rendez une part de ce que j'ai perdu; en inspirant une charité si tendre, si noble à mademoiselle de Guise, vous me sauvez, mon Dieu, et avec moi vous sauvez ma famille. Seigneur, Seigneur, ma confiance dans votre saint nom a fait ma force jusqu'à ce jour; que le cantique de ma reconnaissance devienne l'occupation et la joie du reste de ma vie.

— Mère, dit respectueusement le soldat à Mathurine en la relevant, car la bonne femme était restée à genoux devant le Christ, mère, Dieu exaucera votre prière et nous serons tous heureux..., du moins j'ai la hardiesse de l'espérer, ajouta-t-il en regardant timidement Babet.

—Monsieur André, répondit la jeune fille dont un sourire plein de pudeur et d'esprit vint arquer la bouche rose et fraîche, monsieur André, voulez-vous accepter mes beignets?

— Si votre cœur est avec eux, dit à son tour le soldat d'un air malicieusement dubitatif.

— Prenez-les donc, répliqua Babet, et que Dieu protége notre ménage.

— Et notre amour, ajouta le soldat, en prenant dans ses mains la main de Babet et en embrassant tour à tour sa mère et son amante.

Les beignets de mademoiselle de Guise avaient fait le tour du village de Beaujeu. Ils avaient réjoui la couche du vieillard, la crèche du nouveau-né, l'asile de l'orphelin et de la veuve abandonnée. Partout cette manne céleste, car l'or est céleste quand il est sanctifié par la charité chrétienne, avait tari des pleurs, calmé des désespoirs, suspendu des douleurs. Partout cet ingénieux et dernier gage de la sollicitude maternelle de la châtelaine de Beaujeu avait été accueilli par les larmes et les bénédictions de l'indigence.

Aussi les malheureux, femmes, vieillards et enfants, se pressaient-ils le lendemain dès la pointe du jour à la pointe du château, comme dans les temps bibliques les paralytiques et les malades se pressaient autour de la Piscine miraculeuse du temple de Jérusalem.

La reconnaissance villageoise n'attendait que l'apparition de la nouvelle duchesse de Richelieu pour faire éclater son enthousiasme.

Ce moment arriva enfin.

Le pont-levis de l'antique maison se baissa majestueusement sur le fossé et donna passage au leste et brillant cortége des nouveau-mariés.

Un formidable cri de *Vive mademoiselle de Guise! vive madame la duchesse de Richelieu*, retentit alors sur l'esplanade et alla d'écho en écho se perdre jusque sous les voûtes héroïques des sires de Beaujeu.

La jeune duchesse, émue jusques aux larmes, se pencha à la portière et adressa du geste un suprême adieu à ces vassaux dont elle avait si longtemps été la providence et l'étoile.

Les acclamations redoublèrent et suivirent longtemps le splendide équipage à six chevaux qui entraînaient vers les magnificences de Versailles le couple fortuné.

—Mes amis, dit Joseph de Plunard, le vieux maître-d'hôtel, qui se trouvait dans la dernière voiture de suite avec Voltaire, Helvétius, l'abbé de Bernis et Gentil-Bernard, mes amis, je compte bien que vous n'oublierez jamais madame la duchesse de Richelieu?

— Non, Monsieur, répondit André, le soldat du régiment d'Aunis; mais nos enfants, dussent-ils perdre un jour le souvenir des titres et du nom de madame la duchesse de Richelieu, ils se rappelleront toujours avec reconnaissance les *beignets de mademoiselle de Guise.* »

AMÉDÉE DE BAST.

LE CHEVAL D'ARRÊT.

HISTOIRE DU BON VIEUX TEMPS.

Il y a cent ans, environ, par une belle soirée d'août, M. de Caminel, brave et spirituel gentilhomme du Quercy, se promenait sur la terrasse de son manoir occupé à humer le frais. Pour cela, lieu et heure, tout était admirablement choisi. En effet, le soleil, près de dispa-

raître, avait perdu ses brûlantes ardeurs; et ses rayons, sans embraser les airs, les éclairaient encore de leur douce lumière. Un vent léger commençait à se lever; déjà quelques oiseaux gazouillaient dans les vallées : ils saluaient la fraîcheur du soir succédant à la chaleur du jour.

D'un autre côté, le château de Caminel semblait disposé exprès pour faire apprécier à ceux qui l'habitaient tout le charme d'un pareil moment. Adossé à une colline en dos d'âne, dont les flèches de ses tourelles dominaient au loin le sommet, il était flanqué sur sa droite, au nord, d'un bois de chênes mêlé d'érables et d'ormeaux, et avait à sa gauche des vignes vieilles mais vigoureuses, dont les fils généreux avaient, maintes fois, fait mesurer la terre à d'apprentis buveurs. Devant lui, à ses pieds, comme une vaste nappe écrue et ouvragée, se déroulaient de magnifiques champs de chaume qui survivaient à la moisson. Ils aboutissaient à de charmantes prairies qui s'étendaient le long de la rivière de Barguelonne, répétées et terminées sur l'autre rive par un coteau à peu près semblable à celui que nous venons d'esquisser. Ce paysage qui semblait naître à l'est du côté du Rouergue, s'enfuyait vers le sud-ouest dans le sens des Pyrénées, et allait mourir à quatre ou cinq lieues de là dans la belle plaine de la Garonne.

Depuis quelques instants, M. de Caminel contemplait en habitué, c'est-à-dire sans admiration, quoique non sans plaisir, cet attrayant spectacle, quand tout à coup ses traits s'animèrent, son regard prit de la fixité, il l'arrêta du côté du fleuve célèbre que je viens de nommer, semblant lui demander une de ces inspirations puissantes qui ont fait une si brillante réputation aux heureux habitants de ses bords.

Il est bon de savoir que l'on était à la veille de la Saint-Louis, et que, le lendemain, c'était la fête du roi. M. de Caminel la célébrait avec de nombreux amis. Déjà, la batterie de cuisine était disposée, l'office était encombré de viandes de toute espèce, et surtout de fines pièces de venaison : des dindes et des chapons avaient servi de tombeau à des truffes précoces, et leur parfum délicat perçait déjà au travers de leur grasse prison ; enfin, le mouvement se faisait pressentir partout, depuis la mansarde, où on avait étendu des fruits choisis sur de la paille fraîche, jusqu'à la cave où on allait bientôt remettre sur leur séant nombre de bouteilles poudreuses qui dormaient depuis plus de vingt ans, les flancs gonflés de vieux vin de Cahors.

Mais dans ce beau pays de la Gascogne, où l'esprit est de qualité aussi supérieure et n'est pas moins prisé que tous ses autres produits, surtout à cette époque de joyeuse mémoire où on gagnait en gaîté et en insouciance heureuse ce que l'on pouvait perdre, si perte il y avait toutefois, en préoccupations politiques et autres, là et alors, dis-je, pour qu'une fête fût complète, il fallait que la saillie méridionale, que la pointe gasconne, que l'invention piquante et ingénieuse y jouassent aussi bien leur rôle que ces divers objets de consommation, fruits renommés du crû qui n'avaient d'autre mission que de flatter le goût et l'odorat. Et c'était là le soin intéressant qui occupait M. de Caminel au moment où nous avons pris la liberté de le présenter à nos lecteurs : il songeait à la partie parlée de sa grande scène gastronomique. Avait-il trouvé ce qu'il cherchait lorsque nous l'avons vu se tourner vers la Garonne d'une manière plus marquée, et venait-il de lui faire hommage d'une pensée vraiment digne d'elle, comme on fait honneur à une mère de la beauté de son enfant, c'est ce qu'il ne nous a pas été donné d'apprendre, et, en gardant à ce sujet un silence que nous nous surprenons à déplorer, notre héros ne put se préoccuper du tort qu'il faisait à la postérité, interrompu qu'il fut par une distraction inattendue.

Cette distraction avait pour objet un homme et un cheval : celui-ci avait nom Marlborough, une robe brune et dix-neuf ans ; celui-là se nommait Pierre, avait une physionomie soucieuse, mais intelligente, et comptait, selon l'occasion, de trente-cinq à cinquante ans. Montés l'un sur l'autre, ils suivaient lentement, quoique peu pensifs, le chemin qui conduisait de la Barguelonne au château ; et voilà qu'arrivés à quelques pas de la terrasse au pied de laquelle ils devaient passer, Marlborough s'arrêta tout à coup sans que jamais on ait bien su pourquoi. Bon gré, malgré, il fallut bien que Pierre s'arrêtât aussi ; car, en vain de l'éperon unique dont il avait armé son pied gauche, laboura-t-il vingt fois les flancs du vieux coursier, en vain de son pied droit ou plutôt du sabot qui le chaussait, infligea-t-il le châtiment de cent coups plus honteux encore, le tout accompagné d'une kyrielle d'épithètes peu courtoises dont l'énergique articulation se conserve de nos jours parmi les cochers de fiacre, Marlborough, digne d'un meilleur sort, se montrait supérieur aux mauvais traitements de même qu'aux affronts; il répondait à chaque nouvel outrage par une espèce de grognement étouffé qui avait bien sa signification, et il se raffermissait de plus belle

sur ses jarrets immobiles. Enfin, Pierre ayant épuisé tous ses moyens d'action, et ne sachant plus par où prendre *l'irréductible* animal, finit par s'en prendre à M. de Caminel lui-même qu'il voyait le regarder depuis quelque temps et sourire avec une certaine malice, il faut bien l'avouer. Aussi, avec toute la dignité qui accompagne d'habitude chez les personnes de ces contrées une expression toute locale employée pour désigner un homme :

— Monsieur, s'écria-t-il, n'est-il pas honteux de voir un chrétien forcé de céder à une bête !

— C'est là ce qui fait ma peine, repartit M. de Caminel d'un ton qui démentait ses paroles, et qui ne fit qu'exaspérer son interlocuteur.

— Vous avez chez vous deux animaux faits pour me désespérer.

— C'est trop de moitié, Pierre.

— Oui, Monsieur, c'est ce malheureux cheval et votre incorrigible chienne couchante, cette détestable Fringante.

— Ah ! vraiment, conte-moi cela, mon ami. Tiens, je ne croyais pas qu'elle eût, elle aussi, la manie de s'arrêter, au contraire...

— Et vous le savez bien, Monsieur : d'ailleurs, si vous faites l'ignorant, c'est pour vous moquer de moi ! — Au reste, d'autres en sont la dupe tout comme moi : témoin les quatorze cailles sur vingt que Fringante a fait partir et que nous n'avons pas pu tirasser.

— Eh bien ! Pierre, pour remédier à ces inconvénients, je crois que tu feras bien désormais, sinon de monter sur Fringante, du moins de faire arrêter les cailles par Marlborough.

Pierre n'y tint plus cette fois ; percé de tant de traits successifs auxquels l'air de M. de Caminel et le son de sa voix donnaient un piquant dont la reproduction m'est hélas impossible, il voulut devenir mordant à son tour et riposta en relevant la tête : Oui, Monsieur, on dira que vous avez une chienne d'arrêt qui ne s'arrête jamais, et un cheval de course qui s'arrête toujours.

Mais l'attaque du serviteur n'eut pas de portée : le coup ne partait pas d'assez haut ; d'ailleurs, il avait affaire à trop forte partie. Son maître répondit : De pareils contrastes se rencontrent rarement ; à l'occasion, ils peuvent avoir leur prix. Tu dis, n'est-ce pas, que Marlborough une fois à la halte, il n'y a pas dans le monde d'aiguillon assez puissant pour le faire repartir ; peut-être même suffit-il d'un coup d'éperon pour le faire arrêter plus immobile que le meilleur chien couchant du Quercy.

Pierre n'eut pas la force de répondre, oui ; mais sa tête s'inclina, et l'expression de ses traits, où se mêlaient le dépit et l'effarement, indiquèrent de reste que M. de Caminel n'avait dit que trop vrai.

— Et les six cailles que tu as prises sont-elles encore vivantes ?

— Oui, Monsieur.

— Eh bien ! conserve-les jusqu'à demain dans ce même état, et je te promets une partie de chasse comme il ne s'en est pas encore vu dans toute la Gascogne. Tu viendras me parler au salon dès que tu auras ramené Marlborough à l'écurie. — Pour ce qui est de le remettre en marche, ce ne sera pas difficile je crois, il ne s'agit que de savoir s'y prendre.

Là-dessus, M. de Caminel se mit à siffler avec une certaine vivacité l'air dont le vieux coursier avait emprunté le nom, à l'instant celui-ci s'ébranla, ses oreilles se dressèrent et il partit au petit trot. Quant à son cavalier, il oublia peu à peu sa mauvaise humeur, ramena son compagnon à l'écurie, et se hâta de rejoindre son maître qui était rentré presque aussitôt, après un suprême regard jeté vers la Garonne. Ils échangèrent d'abord quelques mots à voix basse, et Pierre après avoir écouté pendant quelque temps les communications mystérieuses dont on le faisait dépositaire, passa d'abord de l'attention à l'étonnement, et de l'étonnement à l'admiration et de l'admiration à des exclamations diverses qui éclatèrent surtout lorsqu'il eut absorbé plein un verre de bon vin que M. de Caminel lui avait fait préparer pour le dédommager de ses récentes mésaventures.

— Ah ! Monsieur, quelle chasse !.... Quelle idée !.... si j'avais seulement la moitié de votre esprit !....

— Tu serais moins bête de moitié, Pierre, voilà tout. N'est-ce pas que ce verre de vin en valait bien un autre ?

— Oui, mais un autre qui le suivrait vaudrait bien celui-là. D'ailleurs, voyez-vous, un verre vidé c'est pour moi comme une chose oubliée, j'ai la mémoire comme le gosier, l'un et l'autre ont besoin d'être souvent rafraîchis.

— Soit, mon brave.

Et l'action accompagna la parole. Pierre ne se fit pas prier, le second verre fut avalé comme l'avait été le premier, et il oublia le compliment qui en avait été la séparation ou plutôt le trait d'union.

Ainsi se termina la journée. Le lendemain, sauf la messe en l'honneur de la fête, tout fut à l'ordinaire jusques vers onze heures, mais depuis onze heures jusqu'à midi, on vit arri-

ver au château nombre de joyeux convives tous également disposés à célébrer dignement la Saint-Louis. A cause des préparatifs qu'il avait nécessités, le dîner fut retardé jusqu'à une heure, au reste une fois à table, le temps perdu fut convenablement réparé. Tous les mets furent traités avec faveur, quelques-uns cependant reçurent un accueil plus marqué : de ce nombre furent nécessairement les pièces truffées, mais les deux plats *bissés* de préférence à tous les autres furent une brochette de cailles grasses entremêlées de fines bécassines, et deux levrauts trois quarts habilement lardés, rôtis à point et arrosés d'une sauce piquante parfumée d'ail et de canelle qui aurait donné de l'appétit à un agonisant. Aussi, grâces à elle et à ce qui l'accompagnait, trois heures et demie avait déjà sonné et on besognait encore, je veux dire qu'on n'était pas arrivé au dessert ; son tour vint néanmoins. Alors parurent la poire et le fromage, alors commencèrent à circuler les bouteilles à face de ramoneur dont j'ai parlé plus haut. La conversation s'anima, les propos se croisèrent, c'était comme un cliquetis de saillies. Dans cette mêlée de l'esprit, presque tous semblaient en avoir, tous du moins avaient de la gaîté, nul ne restait en arrière, et plus d'un qui, en d'autres circonstances était lent à la réplique et avait la parole difficile, échauffé en ce moment par la bonne chère et par de fréquentes rasades d'un vin généreux et délicat, s'étonnait lui-même et étonnait les autres de la rapidité et du bonheur de ses reparties.

Quand le premier feu fut passé, vinrent les anecdotes, les récits, les hauts faits enfin; sans doute, je n'aurais pas voulu en garantir la parfaite authenticité, mais je peux répondre que c'était bien trouvé et agréablement raconté. Ainsi, en vertu de la solidarité qui lie les membres d'une famille, tel se donna pour le héros d'aventures menées à fin par son grand'père; tel autre parla beaucoup de Paris qu'un sien cousin avait toujours eu grande envie de voir, avant d'aller de vie à trépas; un procureur émérite qui, s'il n'avait pas toujours rendu aux autres ce qui leur était dû, s'était du moins toujours fait rendre tout ce qu'on lui devait et même quelque chose au-delà, vanta beaucoup l'affabilité du sénéchal de la province dont il n'avait jamais reçu qu'une verte semonce à cause de ses voleries. Bref, on jasa, on conta, on mentit peut-être, ce que je n'approuve pas, au moins s'amusa-t-on beaucoup ce que j'estime beaucoup mieux.

Cependant M. de Caminel avait peu parlé ; en homme bien élevé, il avait laissé la parole à ses hôtes ; en homme d'esprit et qui sait son monde, il les avait laissé discourir à leur aise ; chacun avait dit tout ce qu'il avait à dire, tout ce qu'il savait ; on était réduit ou à se répéter ou à se taire. C'était donc choisir avec tact que choisir un pareil moment : aussi quand le maître de céans demanda à parler à son tour, il fut accueilli non-seulement par un silence général, mais encore par une attention universelle.

Messieurs, dit-il, avec cette simplicité de ton d'expression qui sied si bien aux personnes sûres d'intéresser par l'exposé sans apprêt des choses qu'elles ont à dire, par les traits pleins de sel dont vous avez assaisonné notre dessert, par la gaîté que vous y avez montrée, vous m'avez fait contracter une dette que je vais essayer de payer, avec cette différence, néanmoins, que je veux répondre au plaisir que vous m'avez donné par l'étonnement et l'admiration que j'espère vous causer. Le croiriez-vous, j'ai dans mon écurie un cheval capable de lutter pour la chasse à l'arrêt avec le meilleur chien couchant qui existe à vingt lieues à la ronde.

— Impossible, s'écria-t-on tout d'une voix.

— Votre réponse était prévue; et je conviens pour ma part, que de pareilles merveilles devraient, s'il était possible, être opérées d'abord et n'être annoncées qu'après. Cependant, comme il me serait maintenant difficile de procéder de cette manière, vous me tiendrez quitte, je l'espère, si les faits viennent à l'appui de mes paroles.

— Volontiers, volontiers, cria-t-on. — Mais nous voulons voir pour croire.

— Eh bien ! Messieurs, qu'à cela ne tienne : Je vous invite tous à la chasse au cheval d'arrêt. et pour qu'elle vous plaise autant qu'elle vous étonnera, je veux que vous en ayez l'agrément sans en avoir la fatigue. Dis-moi, Pierre, penses-tu qu'il y ait des cailles dans le chaume qui est au-dessous de la terrasse.

— Monsieur, j'y en ai vu voler ce matin, répondit le compère qui le matin, en effet, avait été se promener de ce côté avec six cailles dans une cage qu'il avait rapportée vide au château.

— Eh bien ! mon ami tu vas t'y rendre à l'instant, monté sur Marlborough ; que Jean et Jacques t'accompagnent avec la tirasse. Pour nous, Messieurs, tandis qu'on nous prépare le café, nous irons prendre l'air un instant sur la terrasse, si vous le voulez bien, et de là contempler à loisir la chasse nouvelle dont je

m'estime heureux et fier de pouvoir vous donner le spectacle.

La proposition fut adoptée avec enthousiasme; on se rendit immédiatement au lieu indiqué; Pierre arriva bientôt avec ses compagnons, et la chasse commença.

Tout le monde était dans l'attente; il régnait un silence parfait. Jamais Marlborough n'avait été l'objet de regards si nombreux et si attentifs. Quand on le vit s'arrêter, quand les *tirassiers* eurent fait leur besogne, quand on les vit se précipiter et saisir deux cailles qui voltigeaient sous le filet, ce ne fut qu'un cri d'admiration : M. de Caminel fut accablé de félicitations.

— Doucement, Messieurs, modérez-vous, — répondait-il — avec une modestie charmante; — vous pourriez donner de l'orgueil à mon cheval, et la chasse en souffrirait.

Cependant le succès allait croissant; une troisième, une quatrième caille avaient été prises, et Marlborough venait de s'arrêter encore.

— Donne-lui de l'éperon, — criait à Pierre M. de Caminel triomphant, — que ces Messieurs puissent admirer la ténacité de son arrêt. — Et le cavalier d'enfoncer joyeusement le fer dans la peau du malheureux animal qui se contentait de faire entendre, mais sans bouger, ce grognement maigre et peu accentué qui révèle si bien une rosse :—Cette fois, de même que la première, deux cailles furent la proie des chasseurs.

— Assez, assez! — cria M. de Caminel radieux. — Je crois vous avoir prouvé que je n'avance rien dont je ne suis assuré; et maintenant, au café : car il doit nous attendre!

Mais plus notre héros semblait dédaigneux des éloges, et plus ils se multipliaient autour de lui.—Vous avez là un cheval-merveille, disait-on.

— Il mériterait d'être décoré —Il vaut son pesant d'or. — J'en donne vingt-cinq louis, dit le vieux procureur dont nous avons parlé plus haut.—Vingt-cinq louis, acclamèrent plusieurs voix.—J'en donnerais trente, si je les avais, interrompit quelqu'un.—Vingt-cinq louis, reprit l'homme de robe, qui avait momentanément noyé dans le vin ses habitudes de grigou.—Un sourire imperceptible contracta rapidement les lèvres du seigneur châtelain!

Avec son merveilleux coursier qu'un seul coup d'éperon facilement dérobé aux regards rendait aussi immobile qu'un rocher assis dans la plaine; avec des cailles attachées d'avance à de petits pieux fichés en terre à des endroits marqués; enfin avec des spectateurs placés à distance, il lui avait été facile d'organiser avec bonheur la partie de chasse à laquelle nous avons assisté, et le succès en effet avait pleinement répondu à ses espérances : mais il n'avait en rien pressenti la péripétie nouvelle et vraiment piquante qu'un vieil avare à moitié ivre venait de faire naître. Ne pas suivre une pareille veine, surtout dans sa partie comique, ç'aurait été pour M. de Caminel faire tache à sa réputation. Aussi se garda-t-il bien de ne pas prendre tout au sérieux la proposition qui lui était faite : il commença par se montrer difficile, se laissa longtemps presser, prier et supplier, et consentit enfin comme par faveur à échanger contre vingt-cinq louis d'or son vieux Marlborough qui valait bien quarante francs.

Un si beau dénoûment couronna la journée; M. de Caminel reçut les adieux de ses hôtes, et il alla sur sa terrasse où Pierre le suivit, contempler avec lui le procureur et son nouveau coursier qui descendaient vers la Barguelonne. Bipède et quadrupède s'arrangeaient assez bien : celui-ci allait gaîment, semblant flairer de loin les eaux de la rivière où il se désaltérait d'habitude à la fin de chaque journée. Arrivé près du bord, son cavalier qui avait deviné son désir voulut bien y condescendre, et il s'avança jusques vers le milieu du courant qui avait au plus deux pieds de profondeur. Là, il but à son aise, et fit tant durer le plaisir que son maître s'impatienta : il secoua violemment la bride une fois, deux fois, mais ce fut sans effet; alors ce fut le tour de l'éperon, et les choses, il faut bien l'avouer, allèrent en empirant, car elles allèrent de telle sorte que le malheureux procureur fut obligé de descendre dans l'eau pour s'en retirer au moins lui-même s'il ne pouvait en retirer sa monture. Mais en voyant son cavalier abaissé à son niveau, le noble animal oublia sa fierté, et lui qui avait résisté aux menaces et à tout le reste, sortit de lui-même de la rivière avec son compagnon, et reprit avec lui le chemin du château.

Le bain que celui-ci venait de prendre produisait sur ses idées un effet tout différent de celui que le vin y avait opéré quelques heures auparavant : la raison et tout ce qui l'accompagne chez un avare, lui revenait en même temps. Mais s'il était presque disposé à oublier sa mésaventure en songeant qu'elle pourrait lui fournir l'occasion de rentrer dans ses vingt-cinq louis, il commençait à comprendre que lui et tous les autres, ils avaient été les dupes de M. de Caminel, et il était furieux du tour qui lui avait été joué.

Celui-là, comme on le pense bien, raison-

nait d'une manière un peu différente. Il avait vu à loisir l'impitoyable scène de la rivière, et de concert avec Pierre il avait ri à en pâmer de tout ce qui s'y était passé. En voyant revenir le procureur, il s'était apprêté à se dessaisir, tout en le jouant encore de l'or qu'il en avait reçu. Au reste, l'aventure était si belle, si riche de traits comiques et piquants, enfin si héroïquement gasconne qu'il aurait volontiers consenti à la payer de sa poche si cela eût été nécessaire. Il s'avança avec son domestique jusqu'au bas de la terrasse au devant de son *adversaire*, et reçut presque à l'égal d'un hommage la bordée dont il fut assailli.

— Monsieur, dit-il avec une dignité ironique d'un indescriptible effet, j'annule moi-même notre marché, je reprends cet animal dont je connais le prix. Voici votre or : je me permets seulement d'en distraire une pièce pour mon valet d'écurie,—et il donna un louis à Pierre ; — il est juste que vous le dédommagiez de la part de travail que vous lui rendez. Mais sachez-le bien, vous n'avez pas apprécié le trésor dont vous cessez d'être le possesseur. Ce cheval, je le vois, est un cheval à deux fins : je vous l'avais cédé pour vingt-cinq louis, quoiqu'il arrêtât les cailles ; si j'avais cru qu'il arrêtait aussi les poissons, vous ne l'auriez pas eu pour cinquante !

Là-dessus, M. de Caminel rentra au château jubilant et riant ; Pierre, monté sur Marlborough, se dirigea vers l'écurie en chantant, et le vieux procureur s'achemina de nouveau vers ses pénates pestant et maugréant.

Le comte du GOUT D'ALBRET.

CONTES POUR LES ENFANTS.

UNE INSPIRATION FILIALE.

C'était vers le milieu de l'automne. Novembre déployait les rigueurs de janvier : la bise soufflait au dehors et les familles resserraient leur cercle autour du foyer.

Heureux qui possède alors une chambre bien close, qui peut redoubler, sans compter, l'intensité de l'âtre. Mais le pauvre ! le vent pénètre à travers les ais mal joints de son taudis ; pas d'autre vêtement que le mince haillon qu'il portait l'été. Le charbon manque ; il faut que ses membres grelottent et qu'il sente, sans pouvoir y remédier, le sang qui se ralentit dans ses veines.

Ici, c'est une femme accroupie dans un coin, toute repliée sur elle-même, et réchauffant ses mains avec son haleine ; là, ce sont de petits enfants qui se serrent les uns contre les autres afin de retenir la chaleur qui décroît. Que la température s'abaisse encore de quelques degrés et peut-être tout sera dit. Alors surgissent chez le pauvre de terribles tentations. A quelques pas de lui, là-bas, dans le taillis, le salut est caché : il n'y a qu'à franchir le seuil, profiter de l'ombre, imposer silence aux derniers scrupules de sa conscience troublée, et dans un instant la froide chambre rayonnera d'une lumière vivifiante comme celle du soleil, cette mère sortira de son attitude morne, effrayante, et les petites créatures, poussant des cris de joie, viendront rire et sauter autour de la flamme.

Dans une de ces contrées de l'ouest où la civilisation semble avoir à peine effleuré les vieilles mœurs, le comte de B... parcourait le bois qui enclot son antique château, son intendant l'accompagnait, heureux de témoigner sa sollicitude pour les intérêts qui lui étaient confiés : il exposait avec indignation les ravages que les basses futaies avaient subies. Il n'y avait guères de minces tiges qui n'eussent été brisées. Tant de richesses en espérance anéanties dans leur germe, jetaient en de belles fureurs le personnage maigre et belliqueux qui marchait à côté de M. le comte ; à quoi celui-ci, vieillard à physionomie douce et à cheveux blancs, ne cessait de répondre :

— Mais, enfin, il faut bien que ces malheureux se chauffent !

— En ce cas, répliqua l'intendant, si M. le comte ne veut pas protéger ces jeunes généra-

tions d'ormes, de peupliers et de chênes destinées à remplacer celles que les coupes de chaque année enlèvent, s'il lui convient de voir, avec le temps, ces terrains aujourd'hui recouverts d'un bois magnifique devenir nus et stériles, qu'il renvoie ses gardes. D'ailleurs, avec l'esprit rusé de nos paysans, leur surveillance est impuissante : les ravages s'exercent ici quand ils sont là, là quand ils sont ici, et cette forêt est perdue si l'on n'a recours à d'autres moyens.

— Eh ! mon Dieu ! demanda le comte fatigué de ces obsessions, que voulez-vous que j'y fasse ?

— Ce que ne peut faire la surveillance de quelques-uns, répondit l'intendant, la surveillance de tous le fera. Nos paysans, comme toutes les natures incultes, sont avides : qu'on offre un appât à leur intérêt, ils fouleront aux pieds, pour y mordre, toutes considérations de parenté, d'amitié, de communauté dans le malheur. Là où les gardes échouent, eux réussiront, à coup sûr. Si M. le comte veut promettre une prime à quiconque saisira un maraudeur en flagrant délit, je parie qu'aussitôt les trois quarts des habitants de ce pays se font les gardes de son bois.

Peu de jours après que cette conversation avait eu lieu, une scène douloureuse attristait non loin de là une pauvre chaumière : une femme de cinquante ans environ, malade, faible, horriblement pâle, était étendue sur une misérable paillasse. Ses deux fils, l'un âgé de quatorze ans, l'autre de douze, étaient assis à l'autre coin de la chambre sur deux grès glacés, les coudes sur les genoux, le front dans les mains.

Le foyer était sans flamme. Une lampe fétide suspendue à la muraille répandait sur ce tableau ses douteuses lueurs. La malade venait de s'assoupir ; sa respiration bruyante et cadencée indiquait qu'elle trouvait pour un moment dans le sommeil l'oubli de ses maux ; à ce bruit l'aîné des deux enfants releva la tête ; son visage mûri avant l'âge par les luttes d'une vie difficile exprimait les plus vives angoisses. Il se leva et, posant avec précaution ses pieds nus sur la terre humide, il s'approcha du grabat. Il pencha l'oreille vers les lèvres de sa mère comme pour s'assurer d'une façon plus complète de la réalité du sommeil, puis, faisant un signe affirmatif à son frère, il revint s'asseoir sur son escabeau de pierre.

Celui-ci, blonde tête dont la misère avait déjà fané la fraîcheur, mais sur laquelle les inquiétudes de la pensée n'avaient point encore exercé de si profonds ravages, n'avait cessé de considérer son frère pendant tout le temps qu'avaient duré ses investigations. Comme s'il eût reconnu la supériorité de cette raison plus mûre, il étudiait avidement dans ses traits, ses craintes et sa volonté. Quand un geste lui eut appris que sa mère était véritablement endormie, le pauvre enfant, donnant cours à son désespoir.

— Hélas ! hélas ! dit-il, qu'allons-nous devenir ?

— Nous avons épuisé nos dernières ressources, répondit le frère aîné ; nos misérables meubles et jusqu'au lit où nous dormions ensemble ont été vendus. Plus rien ! Et les mains qui jusqu'à présent avaient pris pitié de nous se sont lassées de s'ouvrir. Oui, Jules, tu as raison de répéter : Hélas ! hélas ! qu'allons-nous devenir.

— Et demain, reprit le plus jeune enfant en se tordant les mains, quand notre mère nous demandera son morceau de pain, que dirons-nous ? que ferons-nous ? Oh ! notre mère ne peut pas mourir de faim cependant ! Mon Dieu ! on dit que vous entendez toujours les enfants qui prient. Je vous ai bien prié, de tout mon cœur, est-ce que vous ne viendrez pas à notre secours ?

Arthur avait incliné sa tête sur sa poitrine ; son regard demeurait fixé à la terre. Tout à coup, comme se réveillant en sursaut.

— Jules, dit-il, écoute :

— Parle, répondit l'enfant, tressaillant comme si l'ange de l'espérance l'eût touché.

— Ecoute, reprit le premier, M. le comte a promis un louis à ceux qui prendraient un maraudeur dans son bois.

— Eh bien ?

— Si cette récompense nous était donnée, notre mère serait sauvée.

Le blond enfant retomba dans sa tristesse, comme si son espérance se fût déjà envolée.

— Nos petits bras, murmura-t-il, ne sont pas assez forts pour une pareille tâche... et d'ailleurs nous risquerions de faire le guet plusieurs jours avant de réussir... l'argent arriverait trop tard..

— Tu ne m'as pas compris, reprit vivement Arthur.

— Parle.

— Pour obtenir cette récompense, que faut-il ? un accusateur et une victime... Nous sommes deux.

— Que veux-tu dire ?

— Qu'il suffira que l'un de nous passe pour un maraudeur et que l'autre le livre. L'on ne nous connaît pas au château ; personne en nous ne devinera deux frères.

— C'est cela ! c'est cela, s'écria Jules, heureux de comprendre enfin! et s'offrant avec enthousiasme en sacrifice : tu me livreras et tu rapporteras l'argent à notre mère !...

— Non, pas ainsi, mon bon Jules. L'idée m'appartient, j'ai le droit de choisir le rôle qui me convient. C'est moi qui serai livré.

— Cela ne peut être, objecta vivement l'enfant à qui sa tendresse suggérait des objections : tu es plus fort que moi. On découvrirait trop aisément la vérité.

— Mon pauvre Jules, songe donc qu'il s'agit ici du cachot. Seul dans une chambre toute noire, le bruit des verroux te ferait peur; j'ai plus d'années que toi, je dois avoir plus de courage. C'est à moi que la prison revient.

— C'est à toi de rester près de notre mère. Qui veillera sur elle? qui la soignera? qui tâchera d'obtenir d'autres ressources quand celle-là sera épuisée. Tu es plus capable de travailler, plus intelligent que moi. C'est à toi de rester ici. Il le faut, sinon pour nous, pour notre mère du moins.

Sa voix s'était élevée. Arthur portant son doigt à ses lèvres lui indiqua du regard le lit maternel.

Il y eut un moment de silence.

— Eh bien ! reprit Jules à voix basse, que le sort décide entre nous.

En parlant ainsi, il prenait deux fétus de paille de longueur différente. Dissimulant leur inégalité sous ses doigts fermés, il les présenta à Arthur.

— Soit, dit celui-ci que la nécessité de sa présence près de sa mère avait légèrement ébranlé; et tirant l'un des morceaux de paille; j'ai gagné, ajouta-t-il avec joie, la prison sera pour moi.

— J'ai perdu, soupira le plus jeune frère en baissant la tête.

Le lendemain, dès la matinée, les deux enfants étaient dans le bois. Arthur, ramassant des branches récemment brisées en façonnait un mince fagot qu'il mit sous son bras.—Maintenant, allons, dit-il. Mais Jules ne le suivait qu'à pas lents, regrettant le rôle qu'il devait remplir. Son frère cherchait à le raffermir dans sa résolution. Il lui exposait chemin faisant le ton et l'attitude qu'il convenait de prendre pour que l'entreprise réussit. Grâce à ces leçons, le tableau qu'ils présentèrent en arrivant au château prêtait parfaitement à l'illusion. Arthur avait cette expression craintive et humiliée du coupable qui se voit dans l'impossibilité de nier sa faute et qui prévoit le châtiment. Le petit Jules, un bâton à la main, les sourcils froncés, le geste menaçant paraissait bien décidé à user de la force si sa victime tentait de lui échapper.

— Je vous amène un maraudeur, dit-il à l'intendant près duquel on les introduisit. Je l'ai surpris au détour du chemin creux qui mène à la chapelle, ajouta-t-il, un poing sur la hanche et de l'autre se campant victorieusement sur son gourdin ; qu'il dise le contraire, s'il l'ose. Regardez! le bois qu'il voulait vous prendre est encore dans ses mains.

— Monsieur! pardonnez-moi, soupira le prétendu coupable d'une voix suppliante, c'est la première fois que cela m'arrive, pardonnez-moi.

— Te pardonner! misérable, s'écria l'intendant. Non pas! Il faut un exemple, et celui que nous allons donner sera aussi sévère que possible. Ah! tu as pensé qu'il suffirait de supplier et de pleurer. Tu t'es trompé, qu'on appelle le garde. Toi, mon ami, voici le louis que tu as gagné.

Le garde parut.

— Vous allez conduire ce voleur à la ville voisine, reprit l'inexorable intendant. La tâche de la justice sera facile, puisqu'il est disposé à tout avouer. Je savais bien que le moyen que je proposais à M. le Comte serait efficace. En voilà toujours un de pris. Emmenez-le.

Le garde tira de sa poche une corde dont il lia, par une précaution d'habitude, les faibles mains que l'enfant lui tendit sans résistance. Le tout fut accompagné, comme on pense bien, de paroles brutales et de toutes sortes de mauvais traitements.

Le pauvre petit Jules n'avait pas prévu cette scène : à la vue de son frère aimé ainsi garrotté, injurié, le cœur lui faillit; il oublia toutes ses promesses de résolution inébranlable, et rejetant loin de lui la pièce d'or, se prit à éclater en larmes et en sanglots.

L'intendant n'y comprenait plus rien.

— Qu'est-ce que tout ce bruit, demanda le Comte qui entrait en ce moment?

Monsieur l'intendant n'avait garde de laisser échapper une aussi belle occasion d'étaler emphatiquement son dévouement et d'exercer ses petits talents. Il se lança dans la haute éloquence et tonna d'une façon merveilleuse contre ces précoces malfaiteurs, dont les premiers délits forment les anneaux d'une chaîne qui aboutit au bagne. Il conclut naturellement par la nécessité d'une impitoyable répression. Tandis qu'il s'évertuait ainsi, le Comte contemplait les deux enfants et cherchait à découvrir la vérité à travers les paroles entrecoupées par les

larmes. Les efforts d'Arthur, pour réparer le mal qui résultait pour leur entreprise de la faiblesse de son frère, ne faisaient que mieux ressortir le dévouement filial et la tendresse fraternelle. Une vive émotion se répandait sur la douce physionomie du Comte. Au moment où l'intendant achevait ses conclusions terribles, le vieillard s'approcha d'Arthur, délia lui-même la corde qui serrait ses mains et réunissant les deux frères entre ses bras.

— Nobles enfants, dit-il, cessez de pleurer, car vos malheurs ont atteint leur terme. C'est la providence qui vous a amenés vers moi. Vous avez maintenant un père adoptif qui ne cessera de veiller sur vous. Votre mère et vous, vous aurez désormais toutes choses en abondance. Venez, je veux vous remettre moi-même à votre mère. Il faut qu'elle sache à quel point elle est aimée.

ALFRED MEYER.

POÉSIE.

—

A MA PETITE FILLE.

Petite enfant, si folle et si gentille,
Garde longtemps, ta gaîté, ta candeur :
Comme l'éclair qui dans l'orage brille
Ainsi pour nous passent jours de bonheur.

J'aime tes blonds cheveux, ton gracieux sou-[rire,]
Ton front candide et pur et tes mots caressants;
J'aime tes yeux d'azur où le bonheur se mire,
Ton langage enfantin et tes quatre printemps.

Je t'aime, douce enfant, dans les bras de ta [mère,]
La couvrant de baisers, de rubans et de fleurs,
On peut souffrir beaucoup quand on a sur la [terre,]
Un ange comme toi pour essuyer ses pleurs.

Un jour tu connaîtras la vie et ses souffrances,
Les désenchantements que contient l'avenir;
N'auras-tu pas tes pleurs, tes jours sans espé-[rances,]
Toi qui ne sais encore ce que c'est qu'un sou-[pir?]

Tu ne m'écoutes pas, et ta lèvre boudeuse
Tout bas a murmuré : « Moi, je voudrais gran-[dir. »]
Grandir ! toi, mon enfant, si vive et si joyeuse,
Crois-moi, garde-toi bien de former ce désir.

Reste toujours enfant, folle et gentille,
Garde longtemps ta gaîté, ta candeur,
Comme l'éclair qui dans l'orage brille
Ainsi pour nous passent jours de bonheur.

REVUE PARISIENNE DU MOIS.

—

LES TRAINS DE PLAISIR. — LES PÉRÉGRINATIONS D'UN MÉLOMANE. — 1re REPRÉSENTATION DE LA TEMPÊTE, A LONDRES. — MM. SCRIBE ET HALÉVY. — M. ET MADAME DE BALZAC. — AVENTURES D'UN REVENANT... DE LA CALIFORNIE. — UN SCAPIN MILLIONNAIRE.

Les trains de plaisir se sont mis en mouvement, et voici que les étrangers abondent à Paris. Les Anglais viennent en grand nombre, sans s'inquiéter du nuage de mésintelligence politique qui s'est élevé entre les deux pays. Nos autres voisins, les Belges, arrivent par bandes, et pour peu que vous y prêtiez l'oreille, vous entendez retentir dans les théâtres, dans les promenades, dans les restaurants, cet

accent bizarre, ce jargon mal imité, cette plaisante contrefaçon de la langue française qui se parle à Bruxelles, ainsi que dans les Flandres, le Hainaut et les autres provinces composant le royaume de Belgique. D'autres étrangers nous viennent de plus loin en assez bon nombre aussi : des Hollandais, des Allemands, et surtout des Russes.

Jadis, — il y a deux ou trois ans, — le czar permettait difficilement à ses sujets le voyage à Paris. Il craignait la contagion des idées libérales; il redoutait la séduction que devait exercer le bien-être, la bonne humeur, les plaisirs et la prospérité publique florissant à l'ombre d'un régime si peu semblable à son gouvernement, et qui s'éloignait du despotisme autant que des excès d'un autre genre. C'était très rarement alors, et par exception, que l'on accordait à un Russe un passeport pour la France ; le privilégié devait être parfaitement bien noté, fermement attaché aux principes moscovites et inaccessible à la séduction ; il devait avoir donné d'exellentes garanties, et laisser en partant des gages pour son retour. — Mais maintenant, et par un revirement subit, le czar a tout à fait changé de système : les passeports pour la France sont délivrés à qui en demande, et leur prix, qui était considérable, a été réduit de façon à les mettre à la portée de toutes les fortunes. Loin d'arrêter l'essor de ses sujets vers nos climats, le czar semble les encourager au voyage de Paris ; il ne redoute plus l'influence de nos idées, de nos joies, de notre prospérité, il ne craint plus que les voyageurs rapportent aux bords de la Newa l'esprit révolutionnaire dont ils auront vu les effets et les produits.

Les sujets du magnanime czar profitent de la permission, et on n'avait jamais vu à Paris autant de Russes de distinction qu'on en voit depuis quelque temps.

De toutes les passions artistiques, la passion de la musique est la plus enthousiaste, et celle qui est capable d'accomplir les plus grandes entreprises pour se satisfaire. Vous trouveriez difficilement un amateur qui fît cent lieues pour aller entendre une tragédie inédite, ou voir une exposition de tableaux modernes, ou assister à l'exécution d'un ballet ; mais en revanche les dilettanti font volontiers beaucoup plus de chemin pour entendre un opéra nouveau.

Ainsi, par exemple, on cite un amateur parisien qui, s'étant épris d'une belle passion pour la musique allemande, en général, et pour les œuvres de M. Meyerbeer, en particulier, s'est mis en tête d'assister à la première apparition du *Prophète* dans toutes les villes et à tous les théâtres où cet opéra serait joué, soit en France, soit dans les pays étrangers.

Au premier signal il est entré en campagne pour ce pèlerinage lyrique ; voilà plus d'un an déjà qu'il court le monde, et il n'est pas près d'avoir terminé ses voyages. Toutes nos grandes villes de province l'ont vu à son poste ; il a franchi le détroit au mois de juillet dernier, pour assister à la première représentation donnée à Londres sur le théâtre de Drury-Lane ; puis, il a suivi le chef-d'œuvre dans toute l'Allemagne, à Berlin, à Vienne, à Munich, à Dresde, et en ce moment il est sur le point de s'embarquer pour les États-Unis, où il arrivera tout juste pour la première représentation qui doit avoir lieu à la Nouvelle-Orléans. S'il s'obstine dans sa fantaisie, cet intrépide mélomane pourrait bien ne pas être de retour à Paris pour le prochain ouvrage de M. Meyerbeer, quoique l'illustre compositeur mette habituellement une dizaine d'années d'intervalle entre deux partitions.

Plusieurs autres dilettanti parisiens, moins héroïques dans leur entreprise, sont partis pour Londres, afin d'assister à la première représentation de l'œuvre d'un de nos compatriotes, M. Halévy. C'est le 5 du mois qu'a eu lieu cette première représentation de l'opéra nouveau, intitulé la *Tempête*. Le directeur du Théâtre de la Reine, M. Lumley, qui fait de fréquents voyages dans l'intérêt de l'art et des plaisirs britanniques, vint dernièrement à Paris, avec la mission de demander à un compositeur et à un poète français un opéra dont la capitale de l'Angleterre aurait la primeur. Il s'adressa naturellement pour le poème à M. Scribe, qui est le grand maître dans cette spécialité ; — pour la musique, il alla d'abord, non pas chez M. Halévy, mais chez un autre compositeur, célèbre aussi par de brillants et nombreux succès. Le musicien consentit à se charger de la partition, et accepta le délai fixé pour la livraison du manuscrit ; puis, les conditions faites par le directeur étant posées, il entama la question rémunératoire, et parla d'un traité par lequel on réglerait les bénéfices et les profits de l'œuvre ; mais, dès les premiers mots qu'il prononça sur ce chapitre si délicat et si essentiel, M. Lumley l'arrêta tout court en lui disant que cet article resterait en blanc, parce que, d'après l'usage et les bienséances, les auteurs devaient s'en remettre à la justice et à la munificence d'une administration qui leur offre pour garantie le titre du théâtre et le

haut patronage sous lequel il est placé. Le compositeur, qui aime les affaires régulières, ne voulut pas conclure celle-là. M. Lumley se rendit alors chez M. Halévy, qu'il trouva dans de meilleures dispositions. Plus facile et plus confiant que son confrère, M. Halévy accepta l'article des bénéfices laissé en blanc. De son côté, M. Scribe lui-même avait accepté cette condition, ce qui était, certes, un encouragement et un bon exemple à suivre.

Piqué sans doute par le refus du premier compositeur, M. Lumley a voulu faire les choses très grandement, afin de prouver qu'il était bon de s'en remettre à la générosité britannique. Les deux auteurs, le compositeur et le poète, ont été avertis par un message aussitôt que la scène et les artistes ont été prêts pour les répétitions. Ils sont partis immédiatement. Tous les frais de voyage étaient payés d'avance. Ils ont trouvé à Calais le régisseur venu au devant d'eux. Au débarcadère de Londres, M. Lumley les a reçus et les a conduits dans la demeure qui leur avait été préparée. M. Scribe et M. Halévy avaient chacun un splendide appartement, près du théâtre, c'est-à-dire dans le plus beau quartier de Londres, entre Hyde-Park, Trafalgar place et Regent's street. Une voiture élégante, un cocher, un valet de pied et un interprète ont été mis à la disposition de chacun d'eux ; chacun a sa table ; un cuisinier français est chargé du soin de leurs repas ; toutes les dépenses sont payées avec largesse par l'administration du théâtre pendant toute la durée de leur séjour. On leur a fait toutes sortes de fêtes ; on leur a donné des banquets auxquels se trouvaient réunis plusieurs des principaux souscripteurs du théâtre de la Reine, qui appartiennent à l'élite de l'aristocratie. Ils ont visité toutes les curiosités de Londres avec une escorte choisie parmi les hommes les plus spirituels et les plus instruits. On les a conduits à toutes les solennités qui ont eu lieu depuis leur arrivée jusqu'à ce jour : aux courses d'Ascott, à la fête des Francs-Archers, à l'exposition des fleurs dans la villa du duc de Richemond ; en un mot, on leur a prodigué les attentions les plus recherchées, et on les a traités avec tout le comfort et tout le luxe imaginables.

Dernièrement, madame B... de C...., dont le salon est un des plus élégants de Paris, tenait son cercle hebdomadaire, que la saison n'a pas encore rompu, et qui réunit, autant que dans les meilleurs jours de l'hiver, une charmante société composée de notabilités de toute espèce, de gens d'esprit et de jolies femmes.

Madame de C...., qui a toujours l'air fort aimable, avait, ce soir-là, un visage rayonnant. Aux intimes qui étaient arrivés de bonne heure et les premiers à la soirée, elle dit :

— Je vous ménage pour ce soir une surprise.

— Dans quel genre ? demandèrent les curieux.

— Vous allez voir quelqu'un que vous n'attendez pas : un revenant.

Ce mot de revenant ouvrit un vaste champ aux conjectures et fit passer en revue une foule d'absents, dont les noms, à mesure qu'ils se présentaient, étaient salués d'un commentaire plus ou moins charitable, parfois d'un éloge, plus souvent d'une épigramme. Chacun des assitants cherchait à échanger le plaisir de la surprise contre la satisfaction d'en deviner l'objet. Aucun n'y réussissait, bien que la maîtresse de la maison eût ajouté pour aider les chercheurs :

— C'est un homme célèbre, à qui nous avons tous dû de délicieux moments. Arrivé aujourd'hui, sa première visite a été pour moi, et cédant à mes instances, il m'a promis que, malgré la fatigue du voyage, il viendrait ce soir et nous donnerait quelques instants.

On cherchait encore, et les habitués de la réunion était au complet, lorsque la porte du salon s'ouvrit de nouveau, et on annonça : — M. de Balzac !

La surprise eut tout le succès que l'on en attendait, et l'entrée du revenant produisit dans l'assemblée une vive sensation.

M. de Balzac est resté pendant plusieurs années éloigné de Paris. Il nous a laissé faire nos révolutions, sans même y jouer le simple rôle de spectateur. Tandis que nous étions en proie aux agitations de toutes sortes, il voyageait dans les pays barbares, où le calme, le bien-être et la prospérité sont les compensations de l'affreux régime monarchique. M. de Balzac est un homme d'esprit, qui sait prendre son temps et choisir son terrain. Il se trouvait donc en Russie dans ces derniers temps, et c'est cet écho lointain qui lui apportait le bruit de nos dissensions et de nos luttes. Mais que lui importait la politique ! L'illustre romancier avait bien autre chose en tête, il cherchait une femme, — non pour l'analyser dans un livre, mais pour en faire la compagne de sa vie ; non pour la peindre, mais pour l'épouser.

Lorsque ce bruit courut dans le monde parisien que M. de Balzac se mariait, la nouvelle en fut accueillie par le sourire et le murmure de l'incrédulité. On débite tant de contes sur

les hommes célèbres ! Et ici les sceptiques avaient beau jeu. Comment penser que l'auteur de la *Physiologie du mariage* allait de gaîté de cœur se risquer sur cet océan dont il avait signalé les mille écueils avec une si décourageante érudition.

Cependant, rien n'est plus positif que cette nouvelle ; M. de Balzac est marié, bien réellement marié ; ses amis ont reçu des lettres de faire-part ; l'état civil a enregistré la copie de l'acte qui lui a été expédié par voie diplomatique ; et enfin madame de Balzac est arrivée à Paris avec son illustre époux. Toute incrédulité doit cesser devant des faits aussi concluants.

Les circonstances de ce mariage ont été passablement romanesques, et cela ne pouvait être autrement. Un homme tel que M. de Balsac ne se marie pas comme le commun des martyrs. S'il eût voulu contracter un hymen prosaïque, nul plus que lui n'aurait pu le faire à d'excellentes conditions; les bons partis n'ont pas manqué de lui être offerts en foule, et c'était là une récompense légitimement acquise à l'écrivain qui a consacré au panégyrique des femmes tant de pages délicates et charmantes. Ses écrits lui avaient gagné bien des cœurs, et plus d'une héritière voulut se charger d'acquitter la dette du beau sexe en lui donnant sa main accompagnée d'une riche dot.

Le romancier n'accueillit aucune de ces propositions conjugales ; non pas qu'il fût insensible ; — pour peindre aussi bien qu'il le fait les passions et les tendres sentiments, il faut avoir un cœur capable de les éprouver. Ce qui défendait l'écrivain contre le mariage, ce n'était pas l'esprit de raillerie qu'il a mis dans ses livres, mais plutôt c'était peut-être un doux souvenir précieusement conservé au fond de son âme, et qui défendait la place contre toutes les attaques.

Dans un voyage qu'il fit autrefois en Suisse, M. de Balzac rencontra une dame russe dont l'esprit et les grâces produisirent sur lui une vive impression. Si celle-là se fût offerte à payer la dette du beau sexe, il eût accepté sans doute ; mais par malheur il y avait un obstacle : la dame en question, madame la comtesse D*** était en puissance de mari. En présence de cet empêchement de force majeure, M. de Balzac dut se contenter d'un respectueux hommage ; il dédia à la comtesse le roman qu'il venait d'achever. — L'hommage tiré à plus de cent mille exemplaires, passera à la postérité avec les œuvres du célèbre écrivain.

Un long espace de temps s'était écoulé depuis cette rencontre, lorsqu'un beau jour, — il y a de cela trois ans à peu près, — M. de Balzac reçut une lettre qui contenait ce peu de mots :

« Le mari de la comtesse D*** vient de mourir. »

De qui venait cet avis et d'où venait-il ? La lettre qui n'avait aucun caractère officiel, n'était pas revêtue du timbre de la poste. Un inconnu l'avait remise chez le concierge de la maison habitée par M. de Balzac.

— Est-ce la comtesse elle-même qui m'écrit? se demanda le romancier. — Il se mit aussitôt en quête d'informations auprès de tous les Russes qui se trouvaient alors à Paris ; aucun ne put lui donner des nouvelles de la comtesse ; personne ne l'avait vue et ne savait où elle était. M. Delessert qui, en sa qualité de préfet de police, savait tout, fit compulser les livres de son département, et de cet examen résulta la certitude que la comtesse n'était pas à Paris et qu'elle n'y était pas venue.

L'imagination si brillante du romancier s'était trop bien éveillée pour en rester là. M. de Balzac laissa le feuilleton commencé, prit un passeport et partit pour Saint-Pétersbourg.

A Saint-Péterbourg, M. de Balzac ne fut pas plus heureux dans ses recherches qu'à Paris. Seulement on lui confirma la nouvelle de la mort du comte. Mais, où était là comtesse ? On n'en savait rien. — Peut-être en pays étranger, peut-être dans une des provinces de l'empire où elle possédait plusieurs terres.

Si le célèbre écrivain avait pu se distraire du sujet qui l'occupait uniquement, il aurait trouvé de vives satisfactions d'amour-propre et de nombreux agréments dans le séjour de la Russie et dans l'accueil qui lui était fait. On voulait le retenir, et l'engager à écrire les scènes de la vie moscovite et deux ou trois romans où il aurait peint la haute société russe, cette aristocratie si peu connue et qui reproduit parmi les traits originaux de son caractère les grâces, la finesse, les traditions du meilleur esprit français, de l'urbanité parisienne la plus exquise.

Le czar offrit à M. de Balzac un appartement au palais, un magnifique traitement et le grade de colonel, — car un titre militaire accompagne toutes les fonctions en Russie. Mais M. de Balzac répondit qu'étant déjà maréchal-de-lettres en France, il ne pouvait accepter le grade de colonel chez les Russes. Les roubles, les faveurs, les croix, tous les dons qui lui étaient offerts, échouèrent également devant sa détermination, et ne parvinrent pas à le détourner du

seul but de son voyage. Trouver la comtesse, voilà tout ce qu'il souhaitait; — l'autorisation de parcourir les provinces moscovites, voilà tout ce qu'il demandait au gouvernement russe et à Sa Majesté le czar.

Cette autorisation lui fut gracieusement octroyée, et le vaillant romancier se remit en campagne. Sans doute un jour il nous racontera les aventures de ce voyage, les impressions, les remarques et les anecdotes recueillies dans ces courses qui durèrent plusieurs mois. L'obstiné voyageur finit par trouver la comtesse dans un château qu'elle avait récemment acheté en Volhynie, et où elle se tenait cachée; c'était une épreuve qu'elle avait voulu faire subir au prétendant; elle voulait juger la profondeur et la solidité de ses sentiments par l'ardeur et la persévérance qu'il mettrait à la chercher. L'épreuve avait réussi; M. de Balzac avait déployé une opiniâtreté d'excellent augure, et sa conduite chevaleresque fut couronnée par l'hymen. La comtesse D... s'estima heureuse d'échanger son titre et son nom aristocratique contre le glorieux nom de Balzac.

Madame de Balzac n'avait pas accompagné son mari à la soirée de madame B... de C..., et l'on conçoit aisément combien la société parisienne doit être curieuse de connaître la nouvelle arrivée. — Comment est-elle? demande-t-on. De toutes parts on s'informe de son visage, de sa tournure, de son esprit, de son âge. Sur ce dernier article, les œuvres de l'époux-romancier font pressentir un certain chiffre. M. de Balzac a été le panégyriste trop enthousiaste de la femme de trente ans pour avoir épousé une femme de vingt-cinq. — D'ailleurs, il y quinze à vingt ans déjà de la rencontre en Suisse et de la préface où est consigné le premier hommage *.

Il y avait environ deux ans, — c'était peu de temps après la révolution de Février, — le monde parisien, au milieu des secousses politiques qui l'agitaient encore, fut légèrement ému par un de ces accidents particuliers, dont tes époques les plus calmes ne sont pas exemples, et qui viennent de loin en loin jeter le trouble et l'affliction dans les sociétés les plus recommandables.

* Depuis que ces lignes ont été écrites, une bien triste nouvelle s'est répandue, et malheureusement elle n'est que trop exacte. A peine arrivé à Paris, M. de Balzac a été atteint d'une maladie de cœur qui donne les plus vives inquiétudes à ses nombreux amis.

I.

Un jeune homme d'une famille honorable, répandu dans le meilleur monde et marié depuis un an à peine avec une femme charmante, petite-fille d'une des illustrations militaires de l'empire, M. X., (nous déguiserons ainsi son nom très-connu), se trouvant dans une réunion, fort bien composée du reste, mais où l'on jouait gros jeu, se laissa entraîner à la séduction des cartes, et perdit, dans une orageuse partie de lansquenet, non seulement l'argent qu'il avait sur lui, mais encore vingt mille francs sur parole.

Le lendemain, ceux qui lui avaient gagné cette somme et qui s'attendaient à la recevoir dans le délai de vingt-quatre heures, ainsi que le commande l'honneur du jeu pour les dettes contractées au tapis vert, furent passablement surpris de ne recevoir aucune nouvelle de M. X.

Le surlendemain leur étonnement redoubla; — mais ce fut bien une autre surprise lorsque la vérité se révéla tout entière. On apprit au bout de deux jours que M. X., ce jeune homme si aimable et si bien noté dans le monde, ce jeune mari si heureux d'avoir épousé la femme de son choix, avait disparu tout à coup, abandonnant ses dettes de jeu, sa femme et sa bonne renommée.

Il avait été victime d'une fatale ambition. Au lieu de se contenter de son bonheur et de la confortable aisance que donnent vingt mille francs de rente, il avait voulu conquérir l'opulence et s'entourer de toutes les splendeurs du luxe; pour arriver à ce but, il avait tenté les hasards de l'agiotage, et il s'était complétement ruiné à ce jeu. La partie de lansquenet n'était qu'un accident de peu de valeur après des pertes énormes et accablantes. Il laissait un millier de louis en souffrance sur le tapis vert, et cinquante mille francs de déficit à la Bourse.

En face de ce désastre, incapable de supporter la misère et la honte, le malheureux avait cherché son salut dans la fuite. Après avoir écrit à sa femme un adieu désespéré, il était parti sans dire où il allait, et, depuis lors, dans cet espace de deux années, il n'avait pas donné une seule fois de ses nouvelles.

Personne ne savait ce qu'il était devenu; toutes les recherches faites pour découvrir sa retraite avaient été infructueuses. Le monde l'avait oublié. Son souvenir ne vivait plus que dans le cœur de l'épouse abandonnée.

Madame X, qui s'était retirée dans sa famille, était allée le mois dernier occuper avec ses parents, une maison de campagne située aux environs de Paris. Un matin, tandis qu'elle se

promenait dans le jardin, songeant à l'absent dont elle n'attendait plus le retour, elle voit une élégante calèche s'arrêter à la grille, un jeune homme en descend, et s'élance vers elle en prononçant son nom d'une voix pleine de tendre et joyeuse émotion.

C'était lui, c'était M. X., un peu bruni, le teint bronzé par le soleil, mais ayant conservé, du reste, toutes les grâces de sa personne.

— Me voilà, dit-il; je viens pour réparer les torts qui m'avaient condamné à l'exil. Le sort m'a favorisé; je suis riche, immensément riche.

Et le revenant raconta ses aventures. En quittant furtivement Paris, il avait pris le chemin de fer du Havre et s'était embarqué sur un bâtiment qui partait pour la Californie. Sa force, son courage et son intelligence avaient prospéré sur cette terre pétrie d'or, et en deux ans il avait réalisé son rêve de fortune. — Aujourd'hui, M. X. a payé ses dettes, et il reprend son rang dans le monde où son fastueux retour a produit une grande sensation.

Plusieurs autres exemples de ces rapides fortunes faites en Californie se sont manifestés depuis peu à Paris. Beaucoup de ces exemples restent ignorés, parce que les héros sont des gens obscurs et inconnus, qui, sans doute, se révèleront plus tard par les excentricités de leur luxe. Les anecdotes ne manquent pas sur ce chapitre, qui rappelle l'étrange époque du système de Law. — Une des plus piquantes de ces anecdotes avait dernièrement, pour très véridique historien, dans un des cercles les plus élégants de Paris, M. le baron A. de Saint-G..., qui est lui-même un des hommes les plus distingués du sport parisien.

M. de Saint-G..., qui a longtemps brillé dans les hautes régions de la mode, est obligé de réduire son train par suite de l'amoindrissement inattendu qu'ont subi tant de fortunes sous le coup de la Révolution. Il a mis en vente son hôtel du faubourg Saint-Honoré, qu'il habite encore, en attendant que l'affaire soit conclue.

Dernièrement, — nous analysons le récit de M. de Saint-G..., qui, sous notre plume, perdra beaucoup de son charme et de sa vivacité d'expression,—dernièrememt le baron était chez lui, et il déjeunait solitairemént, tenant d'une main sa fourchette et de l'autre son journal, lorsqu'on lui annonce une visite.

Le nom du visiteur lui était inconnu, cependant il donne l'ordre de l'introduire. Un monsieur très bien mis se présente, et à son aspect le baron jette une exclamation de surprise.

— Monsieur le Baron, dit le visiteur, je viens au sujet de votre hôtel qui est en vente et que j'ai l'intention d'acheter.

Ces paroles arrêtèrent sur les lèvres de M. de Saint-G... l'apostrophe cavalière dont il allait saluer le personnage qu'il croyait reconnaître. Il allait lui dire :

— Comment, c'est toi, drôle!

Mais il est impossible de traiter ainsi un homme qui se présente comme acquéreur d'un hôtel de six cent mille francs. Le baron pensa qu'il se trompait et qu'il était dupe d'une ressemblance.

Il avait eu pour valet de chambre un assez mauvais sujet qu'il mit à la porte, il y a trois ans à peu près. Lorsqu'il régla son compte, le domestique congédié se permit quelques insolences, et comme M. de Saint-G... est très peu endurant et très vif à la réplique, il prit le valet par les épaules et le lança dehors d'un coup de pied rudement appliqué au-dessous des reins.

C'était pour le domestique ainsi chassé qu'il avait pris d'abord le visiteur venu pour l'acquisition de l'hôtel.

La ressemblance lui semblait tellement étrange, qu'il ne put s'empêcher d'expliquer sa surprise à celui qui en était l'objet.

— Monsieur le Baron, reprit le visiteur d'un air agréable, je suis infiniment flatté de voir que ma figure n'est pas sortie de votre mémoire.

— Quoi! vous seriez?...

— Michel, votre ancien valet de chambre; Michel un peu changé, n'est-ce pas, sinon au physique, du moins quant à la tenue, à la position sociale et à tout ce qui s'en suit.

Et M. Michel, disant ces mots, se rengorgeait et souriait avec un parfait contentement de lui-même, tandis que le baron, lâchant son apostrophe, s'écria :

— Comment, drôle, c'est toi!

— Pardon, monsieur le Baron, voilà une qualification...

— Mais alors, interrompit le baron, puisque c'est toi, que signifie ce costume, cette visite. Est-ce une plaisanterie?...

— Si vous vouliez m'entendre, vous verriez que rien n'est plus sérieux.

— L'acquisition de mon hôtel?

— Et de toutes ses dépendances.

— Voilà qui est curieux! Mais parle, je t'écoute.

— Pendant le temps que j'ai passé auprès de vous, monsieur le Baron, vous avez peut-être remarqué que je n'étais pas fait pour être domestique. La façon dont nous nous quittâmes

me fit prendre le métier en dégoût, et je résolus de renoncer au service. J'avais réalisé d'assez jolies économies....

— Parbleu, tu me volais assez pour cela!

— Mille pardons, monsieur le Baron; mais je ne suis plus habitué au ton que vous employez avec moi. Pour vous faire comprendre une susceptibilité bien légitime, je me hâte de vous dire qu'en sortant de chez vous je partis pour la Californie, et savez-vous ce que j'en rapporte, monsieur le Baron?

— Comment voulez-vous que je le sache, monsieur Michel?

— J'ai déposé ce matin chez M. de Rothschild un capital de quinze cent mille francs.

— Diable! il paraît que vos économies ont prospéré.

— Oui, Monsieur, oui. C'est un si bon pays que cette Californie. On n'a qu'à se baisser pour ramasser de l'or à pleines mains. J'avais apporté une petite pacotille que je vendis en détail à des prix incroyables. Puis j'achetai deux barques avec lesquelles je fis des transports de passagers et de marchandises sur le Sacramento. Chaque voyage me rapportait des sommes qui vous sembleraient fabuleuses. J'aurais gagné là autant de millions que j'en aurais voulu, mais je suis philosophe, je sais borner mes désirs, et quand j'ai eu pour quinze cent mille francs de lingots et de poudre d'or, je suis revenu. L'amour de la patrie me rappelait et j'étais pressé de jouir. Il me tardait de remplir mon rôle d'homme riche et d'homme comme il faut. J'avais étudié à votre école, et c'est vous que je me proposais pour modèle, chemin faisant.

— C'est beaucoup d'honneur pour moi, monsieur Michel.

— Quand j'ai su que votre hôtel était à vendre, je me suis dit: Voilà mon affaire; cet hôtel, je le connais, je l'ai habité, je me trouverai tout de suite chez moi; l'ameublement me convient aussi, et je vous en donnerai un bon prix. Il est pénible, sans doute de se séparer de son luxe: mais que voulez-vous! ainsi va le monde; l'un monte, l'autre descend; il faut se résigner à ce jeu de bascule et savoir supporter également la bonne et la mauvaise fortune. Croyez, d'ailleurs, que j'ai pris une vive part à votre malheur.

— Je suis profondément touché de ce témoignage de votre sympathie, monsieur Michel... Mais d'abord, puisque vous voilà devenu un homme comme il faut, et que vous voulez être traité comme tel, je ne crois pas pouvoir me dispenser de vous offrir une réparation pour le mouvement de vivacité que je me permis à votre égard en vous congédiant, vous vous le rappelez?...

— Oui, oui, j'en ai une idée confuse.

— Vous avez le choix des armes, monsieur Michel.

— Vous êtes bien bon, monsieur le Baron; mais j'ai oublié le passé, n'en parlons plus et causons, s'il vous plaît, de notre affaire, car je vous avouerai qu'il me tarde de vous remplacer dans votre hôtel.

— J'en suis désolé, monsieur Michel, mais vous n'aurez pas cette satisfaction. Je ne veux pas de vous comme acquéreur et comme remplaçant.

— Bon, vous êtes jaloux de ma prospérité!

— Ma foi, monsieur Michel, puisque la prospérité ne vous a pas corrigé de votre insolence, je vais me donner le plaisir de mettre à la porte de chez moi comme un valet impudent, un homme comme il faut, qui a soixante-quinze mille livres de rentes.

— Et, reprit le baron de Saint-G..., en continuant son récit, je le fis comme je le disais.

— N'est-ce pas absurde, ajoutait-il, que la Californie fasse millionnaires, en deux ans, des gens de cette espèce-là!

Le fait est que le miracle n'est plus douteux. Les gens qui veulent s'enrichir vite, et il y en a beaucoup, n'ont qu'à prendre ce chemin. La Californie est le seul pays, la seule chance, la seule industrie qui puisse, d'une façon à peu près certaine, vous rendre millionnaire au bout de deux ans.

Aussi voyons-nous l'émigration se déclarer dans toutes les classes de la société. — Hier encore, il y avait un dîner d'adieux au café Anglais. Trois jeunes dandys, réduits à la dernière extrémité financière, se séparaient, le verre en main, des compagnons de plaisir qui les ont aidés à se ruiner, et qui, pour réparer le dommage, ont fait entre eux une souscription et leur ont généreusement avancé quelques billets de mille francs, destinés aux frais de voyage et de premier établissement en Californie.

Jadis ils seraient partis pour l'Afrique en qualité de soldats; aujourd'hui ils partent pour l'Eldorado américain en qualité d'aspirans millionnaires.

EUGÈNE GUINOT.

OUVRAGES DIVERS.

—

MANIÈRE DE FAIRE LE CROCHET. — PARDESSUS. — CHARLOTTE CORDAY.

Nous vous donnons aujourd'hui une bien belle planche de crochet, n'est-il pas vrai, Madame ? La guirlande si riche et si élégante qu'elle représente, vous pourra servir pour housse de fauteuil, taie d'oreiller, couverture de coussin, ou même couverture de lit, en la doublant de longueur. Un grand nombre de nos abonnées sont déjà habituées à ce travail, mais il en est d'autres un peu moins expérimentées et auxquelles nous allons l'indiquer. Rien n'est aussi facile à exécuter, et si elles trouvent l'explication que nous allons donner suffisamment claire, nous sommes persuadés qu'elles réussiront parfaitement.

Pour faire le crochet, un seul outil est nécessaire, c'est une aiguille se terminant par un crochet. — Il y en a de plusieurs grosseurs, selon que la soie ou le fil dont on veut se servir est plus ou moins gros, on prend nécessairement un crochet plus ou moins fort ; il convient lorsque le fil entre et sort facilement de la petite cavité formée par le bec de l'aiguille. Le choix fait, commençons :

Prenez votre fil entre le pouce et l'index de la main gauche ; passez autour de l'index, puis sous le doigt du milieu, ensuite sur l'annulaire, de manière qu'il soit maintenu légèrement entre ce dernier et le petit doigt.

Prenez ensuite l'aiguille entre le pouce et l'index de la main droite, comme si vous teniez une plume ; tournez toujours le crochet du côté du pouce de la main gauche, afin qu'il passe facilement dans les mailles.

Après avoir fait un nœud coulant à votre fil, et lorsque l'aiguille est dans la boucle, il faut passer sous le fil en traversant de gauche à droite et ensuite tirer le fil pour le passer dans la boucle qui entoure l'aiguille. — Vous formez ainsi la maille simple ou chaînette. Pour la maille double, il faut, lorsqu'on vient de faire une maille simple, piquer l'aiguille dans la maille précédente, tirer le fil pour en avoir deux sur l'aiguille ; puis on travaille comme pour la maille simple, l'on tire le fil de manière à ce qu'il reste toujours sur le crochet. On a donc en commençant une maille double, toujours deux fils sur l'aiguille.

Ces deux mailles suffisent pour le crochet simple, mais pour le crochet à jour ou le crochet enrichi de fleurs et d'ornements, et tel que celui dont nous donnons une planche aujourd'hui, il y a, outre ces deux mailles, la barrette, la barrette double, et la barrette triple ; nous allons expliquer la première.

Faites d'abord trois mailles simples, passez ensuite le fil sur l'aiguille, et piquez-la dans la première maille du rang que vous venez de faire ; passez de nouveau le fil sur l'aiguille, tissez-le par la maille, vous aurez trois fils sur l'aiguille. Passez de nouveau le fil sur le crochet, tirez-le de manière à lui faire passer les deux premiers fils, vous avez encore deux

fils sur l'aiguille. Passez le fil pour la quatrième fois sur l'aiguille, et tirez-le par les deux derniers fils, et votre barrette sera terminée.

Cette barrette suffisant pour faire le dessin que nous vous donnons aujourd'hui, nous remettrons à la première fois l'explication des doubles et des triples barrettes.

Rien n'est aussi simple et aussi facile que l'exécution de ce travail. Le carreau clair est formé de deux mailles simples et d'une barrette. Le carreau mat se forme de deux barrettes placées à côté l'une de l'autre. Il suffit donc, comme pour la tapisserie, de suivre le dessin, en comptant le nombre de carreaux clairs ou mats, pour obtenir les fleurs ou rosaces.

PARDESSUS. — CHARLOTTE CORDAY. — Dans la planche de broderies, au milieu de toutes les charmantes nouveautés sur lesquelles s'exercera votre aiguille industrieuse, je vous recommanderai ce petit pardessus d'enfant, de forme si élégante et que vous broderez au crochet en lacet, en soutache, à votre fantaisie. Puis ces fichus de petites filles, antoinettes gracieuses que vous rendrez plus ou moins élégantes, selon que vous les ornerez de broderies ou de dentelles plus ou moins riches. Les dessins de broderie sont dus au crayon de M. Paul Lefébure *, et les patrons de coupe excellente, sont le produit des ciseaux de fée de sa femme. Chez madame Lefébure, vous pourrez vous procurer non-seulement des patrons des dessins pareils à ceux-ci, mais aussi des patrons taillés en grosse mousseline, que vous pourrez par conséquent essayer et rectifier aisément avant de vous en servir pour couper votre étoffe. C'est une bonne et précieuse innovation, que vous apprécierez toutes, puisque vous pourrez ainsi juger de l'effet que produira le vêtement que vous avez l'intention de vous faire, sans marcher, comme il n'arrive que trop souvent, dans la route de l'inconnu pour aboutir à une déception.

Celles d'entre nos lectrices qui habitent la province ou momentanément la campagne, comprendront facilement toute l'utilité de ces patrons confectionnés.

* Rue du faubourg Saint-Denis, 49, quartier neuf.

FABRICATION DES CHAPEAUX DE PAILLE.

—

Je ne les vois pas encore ! elles vont rentrer juste au moment de se mettre à table, elles seront fatiguées, tout en nage, et ne pourront manger de bon appétit ; les étourdies! pourvu que la chaleur ne les rende pas malades, Elisa, surtout, qui est si délicate! Ainsi parlait un vieillard, M. Dumont, qui debout sur le pas de la porte d'une charmante maison de campagne, regardait avec anxiété dans une longue avenue, longeant à droite et à gauche de vastes champs de blé déjà presque entièrement dépouillés de leurs richesses. Comme sœur Anne, il ne voyait rien venir, et retournait s'asseoir en hochant la tête et répétant, les étourdies! les étourdies! puis il reprenait son journal; mais bientôt, interrompant de nouveau sa lecture, il se remettait à son poste d'observation.

Combien je vais les gronder, dit-il! à ce moment apparurent dans l'allée deux charmantes jeunes filles de 12 à 14 ans qui, voyant le vieillard, coururent en riant se jeter dans ses bras

en s'écriant : Mon bon oncle, mon bon tuteur ! vous nous attendiez donc?...—Oui, méchantes enfants que vous êtes! répondit-il en leur rendant avec usure leurs caresses, et oubliant qu'il devait les gronder; mais se le rappelant tout à coup, voyez comme vous avez chaud, dit-il, je suis bien sûr que vous êtes très fatiguées? Clotilde est habituée à ces excursions-là, mais Elisa n'est pas aussi forte, et vous aurez été trop loin !—Oh! que non, mon cher oncle, et puis c'est une si charmante chose que la campagne, quelle bonne journée nous avons passée! — Ainsi, Mesdemoiselles, vous êtes contentes de votre promenade. — Certainement, dit Elisa, et puis ma bonne Clotilde est si complaisante !... elle m'a si bien expliqué tous les travaux de la moisson, on dirait qu'elle n'a fait que cela toute sa vie...—L'habitude de vivre au milieu des paysans m'a rendue toutes ces choses familières, reprit Clotilde, et j'étais heureuse de voir combien tout cela l'intéressait... Mais, mon oncle, dit-elle en s'adressant à M. Dumont, j'ai vu votre nouvelle machine à battre, il me semble qu'elle abîme bien la paille, et je songeais en la voyant sortir ainsi menue et brisée qu'on aurait bien de la peine à en tirer de longs brins pour tresser nos chapeaux ; par exemple, et vous allez faire augmenter excessivement le prix de nos coiffures... — Non, dit en souriant M. Dumont, car ce n'est pas cette paille qui sert pour vos chapeaux. — Et laquelle donc? demanda Clotilde étonnée. — Je vous le dirai quand vous serez assises, reprit M. Dumont qui, à la fois oncle et tuteur des jeunes filles, toutes deux orphelines, avait pour elles les soins et les minutieuses attentions de la mère la plus tendre...—Asseyons-nous, asseyons-nous vite, s'écrièrent-elles.—La paille qui sert à fabriquer vos chapeaux, continua M. Dumont après s'être commodément établi dans son fauteuil, provient d'un froment barbu, cultivé exprès et semé très épais dans un terrain médiocre. La paille arrachée est exposée sur les bords de l'Arno pour s'y blanchir ; ensuite elle est portée dans des maisons où on la prépare en lanières pour être tressée, c'est là que les tresseurs vont la chercher. La paille tressée sans être pendue sert à fabriquer des chapeaux grossiers et des cabas. Quelquefois on fait des chapeaux très légers avec de la paille non tressée, et pour cela, on coud les brins les uns à côté des autres... C'est à Pistoie, et en général dans toute la vallée de l'Arno, que l'on fait la paille d'Italie. La France a essayé aussi d'en fabriquer, mais la main-d'œuvre était trop chère. Cependant on en fait encore à Lyon, à Alençon, au Mans,—et c'est nécessairement en Suisse que l'on fait les chapeaux qui portent ce nom?—Mon Dieu non, c'est à Venise et à Milan que se font les plus beaux en ce genre.—C'est singulier! et les pailles cousues? — Oh ! celles-ci se font en Angleterre, à Fribourg, et dans les prisons de France. — Est-ce difficile à tresser, demanda Clotilde.—Mais pas trop, reprit Elisa, je me souviens d'avoir vu faire ce travail lorsque je suis allé en Italie, et je vais essayer de te l'expliquer.

Les tresseuses attachent à leur ceinture un paquet de paille, dont tous les épis, ressortant vers le haut, forment une espèce de bouquet assez singulier, mais gracieux. Il ne faut prendre que ce qu'on peut tresser en un jour ; on enveloppe la paille dans un linge humide pour la rendre souple ; mais si on en mettait trop, le lendemain elle rougirait et serait perdue. Voici comment les ouvrières s'y prennent pour tresser.

On lie par les épis treize brins, on fixe ce commencement de tresse à sa ceinture, parce qu'on travaille en éloignant les mains de son corps au lieu de les en rapprocher, comme dans les nattes ordinaires. On fait passer alternativement, et toujours de droite à gauche, les brins les uns sur les autres; chacun des brins passe, à son tour, trois fois au-dessus, trois fois au-dessous de six petits groupes formés de deux brins laissés en arrière par celui qui court, lequel, à son tour, lorsqu'il est arrivé à gauche, demeure stationnaire. On reprend à droite le premier brin qui s'y trouve pour lui faire parcourir le même trajet qu'à son prédécesseur ; mais alors ces petits groupes de deux ne sont plus composés des mêmes brins ; tu comprends que le premier passait sur 2 et 3, 4 et 5, etc., le deuxième passe sur 3 et 4, 5 et 6. Au bout de quelques tours, celui qui était le premier en commençant se retrouve encore le premier pour faire de nouveau la même promenade. Ce qui, dans la paille, se trouve bon à travailler n'a pas plus de trois à quatre pouces de longueur. Il faut alors remettre un autre brin de manière à ce que le bout finissant et le bout recommençant soient toujours à l'envers. Ceci se nomme rabouter. On continue ainsi jusqu'à ce que l'on ait assez de longueur de tresse pour faire un chapeau, ce que l'on connaît par l'habitude et selon le degré de finesse de la paille. Là se borne le travail des tresseuses.

—Ainsi elles ne finissent pas elles-mêmes les chapeaux qu'elles commencent?—Non, quelques tresseuses, il est vrai, sont aussi *couseuses,* mais

c'est le petit nombre. Ce qui t'étonnera bien plus, ma chère Clotilde, c'est que les femmes qui font ces chapeaux n'en portent point, elles ont des chapeaux de feutre noir à larges bords, qui du reste, leur vont très bien ; et lorsque je leur ai demandé la raison de cette singularité, elles m'ont répondu que les rayons du soleil, étant très forts dans leur pays, auraient bientôt pénétré des tissus aussi légers, et pour cette raison elles préfèrent des chapeaux plus lourds, mais qui les abritent mieux.—Ainsi tu n'as pas vu coudre les chapeaux? — Oh! mon Dieu si, et cela n'est pas difficile. La couture consiste en un simple remaillement qui place les tresses à côté les unes des autres, en faisant sortir une petite côte. On commence par le centre du haut de la forme du chapeau, avec l'extrémité par laquelle la tresse a été commencée, et l'on dirige de droite à gauche, en conduisant au contraire l'aiguille de gauche à droite, et de maille en maille, en avançant cependant toujours, à chaque maille, cette aiguille vers la gauche, le contraire d'un point arrière, ou plutôt, un point arrière fait à gauche.

—Est-ce que la paille suisse se fait de la même manière? — Pas tout-à-fait, les nattes sont de onze brins au lieu de treize. On coud les tresses de deux mailles en deux mailles, voilà pour quelle raison il n'y a pas de petite côte comme dans les pailles d'Italie.—Il faut observer aussi, dit M. Dumont, que la paille suisse se fait avec les tiges de seigle.—Et la paille cousue?—Je crois, continua le bon oncle, qu'elle se tresse à peu près de même, mais elle n'a que sept à huit brins. Les pailles sont fendues en deux ou en quatre, et l'on mène ces pailles ainsi préparées de manière à ce que le brillant et le mat paraissent tour à tour, tantôt au-dessus et tantôt au-dessous, et cela de maille en maille, ce qui produit sur la longueur de la tresse des rangs entiers de paille mate.

—Les chapeaux sont-ils terminés en sortant des mains des couseuses, demanda Clotilde? —Oh! non, répondit Elisa; ils sont bruts, mous, fort laids, et nous ne voudrions certainement pas les porter ainsi. Tout ce que je sais, c'est que les chapeaux étant cousus, on les porte bruts et grossièrement ébarbés aux marchés de Muzello, du Val d'Elsa, de Lastro, de Pise : les plus beaux se vendent à Brodisi, puis les *factorins* les achètent pour les revendre aux maisons de commerce de Toscane; mais là se borne mon savoir, et pour en connaître davantage il nous faut recourir à la complaisance de mon bon oncle. — Volontiers, mes enfants, mais je serai obligé d'employer quelques expressions un peu *scientifiques;* cependant je tâcherai de rendre mon explication aussi claire que possible : Arrivés en Toscane, les chapeaux subissent une première préparation. Ils sont humectés avec une éponge humide, mis au souffroir, puis *épluchés*, c'est-à-dire qu'on enlève les pailles de couleur, puis on les ébarbe en frottant l'envers de deux passes l'une contre l'autre. Chaque année, sept à huit millions de ces chapeaux partent pour Florence, Paris ou Londres, pour être définitivement apprêtés. Les plus beaux sont pour Paris, le second choix pour Londres, et les autres pour Leipsig et New-Yorck.

L'apprêt demande beaucoup de soins. On frotte d'abord les chapeaux avec une brosse très douce pour leur donner plus de brillant; on les humecte avec une éponge trempée dans une dissolution de sel d'oseille que l'on *suralcalise* de potasse très pure ou de sous-carbonate de soude, puis on les met au souffroir pendant douze heures. Je vous ai prévenues, mes enfants, que je me servirais de quelques termes qui ne vous sont pas très familiers.... — Oh! nous vous comprenons bien jusqu'à présent, cher oncle, continuez, nous vous en prions.—Il faut ensuite mettre les chapeaux en presse; on commence d'abord par la passe que l'on humecte à l'envers avec un apprêt formé de colle de parchemin éclaircie à chaud avec un peu d'eau, et auquel on donne, par une addition de sel d'oseille, un œil blanc *légèrement louche.* — Les jeunes filles se mirent à rire à ces mots *techniques*, et monsieur Dumont poursuivit :

L'apprêt varie de force suivant l'ouvrier, mais généralement on le fait léger pour les pailles d'Italie, plus fort pour les suisses, et très fort pour les pailles cousues. — C'est sans doute pour cela, dit Clotilde, que les pailles cousues sont si *cassantes ?* — Justement, revenons à notre apprêt. On met le premier chapeau sur un plateau de bois qui a lui-même la forme d'un chapeau et que l'on a fait chauffer; on entre la tête du chapeau de paille dans le trou du plateau, puis un autre plateau, puis un autre chapeau, et ainsi de suite jusqu'à plus d'un mètre de hauteur; habituellement on en met ainsi douze douzaines à la fois en mettant les plus grosses têtes les premières, et en évitant de mettre des passes de différentes grandeurs. On place ensuite le tout sous une pression de cent milliers qui donne le lustre. Je vous ferai observer en passant que pour les chapeaux suisses, la pression est de deux cent milliers. Quelquefois les pailles cousues sont

simplement lissées avec le simple fer à repasser des chapeliers en feutre.

L'apprêt des têtes ou formes a lieu de la même manière; on humecte les têtes que l'on range par numéro de grandeur, et on les met en forme sur un cylindre chauffé, et tandis qu'un ouvrier lisse le fond de la tête, un autre, au moyen d'une guimbarde, lisse le côté de la tête en mettant une feuille de papier sur cette paille pour éviter qu'elle ne soit sèche ou brûlée.

Les chapeaux sont alors terminés et livrés aux acheteurs.

— Combien nous vous remercions, cher oncle...Cependant, continua Clotilde, nous aurions bien voulu vous faire encore une question : et les pailles de riz? — Oh ! ceci vous étonnera fort, mes demoiselles, mais les chapeaux dits de paille de riz, ne sont point du tout en paille, ils sont faits avec du bois blanc coupé en filaments fort menus.

Une exclamation de surprise accueillit ces paroles; dans ce moment vint à sonner la cloche du dîner: l'appétit, un moment oublié, se réveilla avec plus de force, et les jeunes filles s'emparant gaîment chacune d'un des bras du bon oncle, la petite société se rendit dans la salle à manger.

LOUISE BOYELDIEU D'AUVIGNY.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

MOYEN DE DONNER DU BRILLANT AUX MEUBLES. — CONFITURES DE GROSEILLES BLANCHES. — CONSERVES DE PETITS POIS. — ACACIAS FRITS.

—

MOYEN DE DONNER DU BRILLANT AUX MEUBLES. — Il est plusieurs d'entre vous, mes chères lectrices, qui, après une absence de quelques mois, voient avec chagrin à leur retour, soit à Paris, soit à la campagne, que les meubles qu'elles ont laissés dans l'appartement inhabité, sont devenus ternes et comme fanés; voici tout simplement ce qu'il faudra faire pour leur rendre leur éclat primitif. Prenez 30 grammes d'orcanette en poudre et 125 grammes de cire jaune; faites fondre sur un feu doux et en remuant toujours; passez ensuite à travers une grosse toile claire, et ajoutez 125 grammes de térébenthine; tournez jusqu'à ce que le mélange soit froid. Vous le versez ensuite, pour le conserver, dans des vases bien bouchés, pour empêcher la térébenthine de s'évaporer, car cet encaustique peut se conserver très-longtemps. Pour vous en servir, vous en mettez une petite parcelle sur un morceau de laine, et vous étendez également sur le bois ou le marbre; puis, prenant un autre morceau de laine sec, vous frottez avec force jusqu'à ce que le poli soit parfait et que la cire de s'attache pas aux doigts. Ce mélange convient très bien pour les meubles d'acajou, de bois rouge ou de palissandre; pour les meubles de couleur jaune, au lieu d'orcanette, mettez du bois jaune, surtout pour le bois de citron qui est fort délicat. Pour les marbres et surtout le marbre blanc, je vous conseillerai de remplacer la cire jaune par de la cire blanche.

CONFITURES DE GROSEILLES BLANCHES. — Prenez des groseilles blanches bien mûres, égrenez-les avec soin, versez-les dans des cornets de laine préparés à cet effet. — Pressez-les doucement et laissez-

les égoutter. Dans le jus que vous recueillez et pour le clarifier, mettez celui d'un citron; prenez ensuite trois quarts de livre de sucre première qualité par livre de jus; faites fondre le sucre dans très-peu d'eau; opérez le mélange et faites cuire comme pour la gelée de groseilles ordinaire; mais enlevez promptement la bassine de dessus le feu, au moment précis de la cuisson; un instant de retard rendrait votre gelée moins claire. Pour connaître le degré de cuisson, versez avec votre écumoire une goutte sur une soucoupe de porcelaine, lorsqu'elle forme perle, la gelée est cuite. Vous avez au préalable coupé par petites rouelles une écorce de citron et vous l'avez fait confire légèrement dans un sirop de sucre. Vous retirez ces petites rouelles du sucre et vous les jetez dans votre bassine au moment où vous enlevez la confiture du feu; vous mêlez votre citron à la gelée et vous versez dans les pots; laissez sécher quelques jours, puis couvrez au sucre et à l'eau-de-vie.

CONSERVES DE PETITS POIS. — Prenez des bouteilles neuves bien lavées et bien séchées. — Emplissez-les de petits pois fraîchement, écossés, et s'il se peut cueillis du matin même, car vous savez que ce légume fermente très-facilement. Mettez dans chaque bouteille une demi-cuillerée à café de poivre, une cuillerée à café de sel blanc, et, si vous avez l'habitude d'en mettre dans vos petits pois, une cuillerée à bouche de sucre blanc en poudre; bouchez bien vos bouteilles et ficelez les bouchons. Placez ensuite toutes vos bouteilles ainsi apprêtées dans un chaudron; mettez-les toutes debout : il faut par conséquent que le chaudron soit au moins aussi haut que les bouteilles; séparez avec soin ces dernières les unes des autres par du foin, de manière à ce qu'elles ne se heurtent pas. Remplissez d'eau votre chaudron ainsi préparé, et faites que l'eau arrive juste à l'orifice de la bouteille, ou à un centimètre de distance. Il est fort important que vos bouteilles ne puissent bouger : veillez donc à ce qu'elles soient bien solides et bien soigneusement empaquetées dans le foin. Mettez sur le feu, et depuis le moment de l'ébullition laissez bouillir pendant deux heures et demie ; enlevez ensuite et laissez refroidir dans ce chaudron. Le lendemain retirez vos bouteilles; si, malgré tous vos soins, il en est quelqu'une d'étoilée, elle ne vaut rien pour la conserve. Mettez vos bouteilles intactes dans un lieu sec et frais. A l'époque de vous en servir, il suffit de verser le contenu d'une bouteille dans un vase, d'ajouter un morceau de beurre, et de faire chauffer au bain-marie ou même au feu simple.

ACACIAS FRITS. — Coupez des branches d'acacias, laissez la grappe et secouez-la bien; visitez avec soin chaque fleur pour qu'il n'y ait aucun corps étranger et trempez votre grappe dans la pâte que vous avez préparée comme suit :

Faites fondre un morceau de beurre dans la quantité d'eau suffisante pour délayer votre pâte ; délayez votre farine dans cette eau beurrée, en ayant soin de verser petit à petit l'eau sur la farine. — Quand votre pâte est froide et au moment de vous en servir pour votre friture, vous mettez un jaune d'œuf que vous écrasez un peu auparavant, puis le blanc d'œuf battu en neige et un peu d'eau-de-vie; ayez bien soin de faire cette pâte un peu plus épaisse que si vous la faisiez à l'eau froide, parce qu'elle se trouve tout naturellement levée, et la farine s'épaississant plus, lorsque vous y ajoutez l'œuf et l'eau-de-vie, la pâte serait trop claire. — Quant votre friture sera bien chaude,

jetez-y vos acacias, faites frire légèrement, et retirez et saupoudrez de sucre râpé. L'expérience vous montrera combien cette pâte faite à chaud est préférable à l'autre, combien elle est plus sèche et plus cassante.

Mlle MARGUERITE.

HORTICULTURE.

—

DESTRUCTION DES INSECTES DANS LES JARDINS.

Un procédé bien simple et peu coûteux vient d'être découvert par M. Leclerc, aubergiste à Saint-Dié (Vosges), pour détruire les petites chenilles vertes et grises, qui infestent assez souvent les jardins.

L'expérience faite devant un membre du Comice agricole de Saint-Dié et un grand nombre de personnes, a donné les résultats les plus complets. — Voici le moyen employé par M. Leclerc : — Lorsque les arbres sont atteints par les chenilles, il prend quelques rameaux de genêt vert, les fixe à l'arbre aux lieux où il y a le plus de ces insectes, et presque immédiatement ils tombent asphyxiés.

REVUE DES THÉATRES.

—

Théatre-Français : *La Migraine*, comédie en un acte et en vers, de M. Viennet. — Savez-vous quel est, à l'heure où je vous parle, le plus heureux citoyen de la République? Est-ce Pierre? Est-ce Paul? Est-ce Jacques ou Jean? Ni l'un ni l'autre, c'est M. Viennet ! Et d'où vient ce grand bonheur de M. Viennet? En échange de quelques rimes galantes, le poète a-t-il obtenu un sourire de Chloris ou d'Eglé? Un vaisseau fraîchement arrivé au Havre, lui apporte-t-il les trésors de la Californie? Ou bien les contemporains, devançant la postérité, ont-ils résolu de le tailler en marbre et de dresser la statue d'*Arbogaste* entre celle du *Cid* ou d'*Athalie?* Non. Le bonheur de M. Viennet a une cause moins perfide qu'un sourire, moins vile que l'or, moins vaine que la gloire ; M. Viennet est tout simplement heureux d'avoir vu jouer hier une comédie et des vers de M. Viennet. C'est l'amour paternel qui fait sa félicité, et il donnerait volontiers tous les *Sacramento*, toutes les Chloris, tout le marbre et tout l'airain du monde, pour le plaisir de contempler ses enfants, un à un, aux quinquets de la rampe, et de se réjouir de leur succès ; il est consolant de trouver dans un temps où la famille est si violemment attaquée dans sa base, un homme d'esprit qui en maintient le culte avec cette conviction et cette tenacité.

L'exemple de dévouement paternel donné par M. Viennet, est d'autant plus digne d'éloge, je dirai même d'admiration, que parmi les enfants de ses veilles, que son ardent amour couve et fait éclore, il y a beaucoup de tragédies ; or, personne n'ignore combien la tragédie est aujourd'hui une espèce décréditée. On ne rencontre sur le pavé de Paris que des tragédies errantes, sans feu ni lieu, qui n'ont pu parvenir à se placer ; les sergents de ville en coffreraient tous les jours à la salle Saint-Martin pour cause de vagabondage, s'ils n'étaient retenus par un reste de respect pour cette vieille

Melpomène, dont ils ont entendu parler avec attendrissement par d'anciens licteurs qui avaient, dans leur enfance, entrevu l'empereur César-Lekain et plus tard escorté le consul Manlius-Talma.

Les efforts, les soucis, les peines de toutes sortes, la patience magnanime, la longue attente que M. Viennet prodigua, il y a quelques années, pour obtenir du Téâtre-Français un asile de deux ou trois représentations pour *Arbogaste*, le plus persécuté de ses fils tragiques et le plus cher à sa tendresse, est un fait encore présent à tous les souvenirs, un des épisodes mémorables de cette histoire de la fatalité qui poursuit M. Viennet dans ses affections de famille.

Eh bien! — c'est véritablement le sublime de l'amour paternel :— ni ces injustices, ni cet abandon, ni ces refus, ni cette mauvaise grâce, ni toutes ces amertumes multipliées, n'ont pu décourager M. Viennet, et déraciner de son cœur ses enfants bien-aimés. Il s'y est attaché en raison même des rebuffades qu'ils subissaient; plus on les maltraitait hors du logis, et plus le père aimait à les caresser à huis-clos, leur accordant toutes les grâces et tous les attraits qu'ailleurs on leur disputait méchamment. « Ah ! vous ne les trouvez pas beaux ! ah! ils ne vous conviennent pas! ah ! vous ne voulez pas épouser les tragédies, mes filles, et prendre es drames, mes garçons ! soit! je vais vous en faire d'autres... tout pareils ! » Et c'est ainsi que l'esprit de M. Viennet, contractant un mariage à outrance avec sa verve et sa rancune, a été poussé à une fécondité intarissable, à un accouchement continu; si bien que moi qui vous parle, il m'est arrivé plus d'une fois, de rencontrer le spirituel académicien succombant sous le poids de sa progéniture; lui, cependant, venant à moi, avec cet air intrépide et caustique que vous lui connaissez, s'écriait du ton âpre et mordant dont il récite ses satires ou ses fables charmantes : « Mon cher ami, ils ne veulent toujours pas me jouer; j'en ai cependant là plein mes poches, et mon portefeuille en regorge ! » Et à ces mots, il faisait le geste désespéré d'une nourrice tellement surchargée de petits, qu'elle ne sait plus que faire pour les allaiter.

Cependant passait près de nous un pauvre diable qui se mit à nous tendre la main : « La charité s'il vous plaît ! » — En voici un, dis-je à notre poète, qui n'a pas comme vous l'embarras des richesses; si vous lui faisiez cadeau de deux ou trois de vos tragédies? — Non point, par Voltaire ! reprit-il vivement, il n'en aura pas une obole ! il faut que le Théâtre-Français les avale toutes; je ne lui ferai pas grâce d'un hémistiche ! » Et il me quitta en me donnant une de ces poignées de main significatives et vigoureuses qui attestent les vives préoccupations et les résolutions énergiques.

Je le suivis de l'œil; tout à coup, — était-ce une réalité ou un rêve? — il me sembla voir une quinzaine de comédies, autant de drames vingt-cinq à trente tragédies, le tout inédit, qui couraient en multitude derrière les talons du poète, en criant, dans le ton de leur emploi, les uns d'une voix sombre, les autres d'une voix plaisante. « Papa! papa! papa! quand me feras-tu jouer? » Telle une nuée d'écoliers captifs se précipite autour du maître pour demander un *exeat*, et s'envoler en plein air et à travers champ.

Enfin, voici un de ces pauvres persécutés qui vient de sortir de la poche ou du portefeuille de M. Viennet et de voir le jour du lustre; ce n'est pas le plus grand, le plus fort, le plus gros, le mieux nourri des enfants de M. Viennet: il n'a ni la taille d'*Achille*, ni le bras de *Clovis*, ni le poignet d'*Arbogaste*. Il ne fait pas ronfler, en cinq actes, et sans boire un verre d'eau, deux ou trois mille alexandrins, accompagnés de coups de poignard et de roulements de tonnerre. Au lieu d'un héros, d'un conquérant, d'un demi-dieu, figurez-vous un marmot, un bambin, une toute petite comédie qui irait à peine à la cheville de ces grandes et chères tragédies que M. Viennet enfante et élève avec tant de courage et d'amour, les promettant toujours à d'illustres destins. Mais qu'importe? Tous les fruits qu'il porte sont égaux devant le cœur d'un père, les débiles et les forts, les nains et les géants, les bruns et les blonds, les gras et les maigres; et c'est ainsi que voyant, après une si cruelle attente et tant d'espérances trompées, le plus mince de ses rejetons se produire enfin dans le monde, M. Viennet a ressenti une joie inénarrable, et se trouve en réalité, comme je l'ai dit, le plus heureux citoyen de toute la République.

La petite comédie de M. Viennet a d'ailleurs un intérêt rétrospectif qui lui donne une véritable importance et ne peut manquer d'attirer l'attention des antiquaires, si friands de recueillir les traces du passé et de restituer les généalogies. Elle ressuscite en effet plusieurs familles qui jouaient, il y a soixante et quatre-vingts ans, un rôle capital dans les affaires et les amours du Théâtre-Français, et qui s'étaient maintenues plus tard, avec un certain crédit, dans les comédies de 1804 à 1825; depuis elles

avaient complétement disparu, et les mieux informés eux-mêmes les croyaient tout à fait éteintes. Je veux parler de la famille des d'Héricourt, de celle des Dorfeuil, des Courville et surtout de la famille des Dorlange. Si je m'en rapporte à un d'Hozier qui passe pour infaillible, le dernier des Dorfeuil est mort, peu de temps après la Restauration, dans un drame de M. Bouilly, et le dernier des Courville fut enseveli dans un opéra-comique de M. de Jouy avec le dernier des d'Héricourt; quant aux Dorlange, bien avant la campagne d'Austerlitz, il n'en était déjà plus question. La comédie de M. Viennet les fait tous revivre, Dorfeuil et d'Héricourt, Dorlange et Courville! et c'est une grande satisfaction, en vérité, une grande joie d'apprendre tout à coup que les Courville qu'on regrettait depuis si longtemps, les d'Héricours qu'on pleurait, les Dorlange et les Dorfeuil qu'on ne se consolait pas d'avoir perdus, sont retrouvé et bien portants. La grande consolation pour la République! et que cette certitude, surtout celle de la résurrection des Dorlange, est douce au milieu de nos calamités!

Oui, je le reconnais; ils sont bien tels que la tradition nous les fait voir; ce sont les mêmes d'Héricourt, les mêmes Courville, les mêmes Dorlange, les mêmes Dorfeuil qui ont ravi nos pères et séduit nos aïeules. Nous retournons cinquante ans en arrière; le grand mal! les vivants sont-ils si aimables et si caressants, qu'on n'ait pas, de temps en temps, quelque envie de fréquenter les morts? Quoi de plus honnête, par exemple, de plus innocent, de plus facile à vivre qu'un Dorlange? Son unique affaire est d'aimer madame d'Héricourt et sa seule crainte de n'en pas être aimé. Et comme madame d'Héricourt lui rend bien la monnaie de sa pièce! Elle feint une migraine, pourquoi? pour augmenter l'amour de Dorlange en excitant sa jalousie; à l'abri de cette migraine, la coquette a l'air de cacher un rendez-vous, une trahison et un rival. Ce rival, c'est M. de Courville, un fat, que madame Dorfeuil se vante d'avoir enlevé à madame d'Héricourt, impertinence dont celle-ci veut se venger en mettant Courville à ses pieds. Le niais, en effet, se laisse prendre au piége de la migraine. « Mon Dieu, Courville, que je suis souffrante; l'affreux mal de tête! » Puis on minaude, on sourit, on lance l'œillade assassine, d'un effet inévitable au bon temps des Dorlange; Courville se laisse tenter, ainsi que cela se passait quand florissaient les Dorfeuil; il jure qu'il n'a jamais aimé madame Dorfeuil, que madame d'Héricourt seule a su l'enchaîner à son char, suivant la belle expression en usage chez les Courville; cependant, comme il arrivait inévitablement dans le siècle des d'Héricourt, Dorlange a vu Courville se sauver dans le cabinet, puis se montrer à la fenêtre de l'infidèle. Il faut voir alors de quelle façon galante Othello traite Desdémone, et comme celle-ci après l'avoir raillé avec une grâce qui n'est nullement montagnarde, lui dit avec douceur : « Vous êtes un grand fou, c'est vous que j'aime et que j'épouse, » et elle le fait comme elle le dit. Ainsi, avec une simple migraine, madame d'Héricourt mystifie un Courville, se venge de l'impertinence d'une Dorfeuil et récompense son amant. Quant à Dorlange, je renonce à peindre la joie qu'il éprouve d'être aimé et d'épouser madame d'Héricourt. Il n'y a que les Dorlange qui puissent exprimer ces choses-là comme il convient. Malheureusement j'ai bien peur que notre héros ne soit définitivement le dernier des Dorlange : or, en ce moment, il est trop occupé des préparatifs de ses noces, pour prendre la plume à ma place et compléter l'ébauche inachevée que je viens de faire de ses tranports et de sa félicité.

M. Viennet qui ne tente pas les choses à demi, nous a rendu du même coup la soubrette d'autrefois, madame d'Héricourt a une Lisette qui se mêle des affaires; il est évident que Dorlange renaissant, Lisette devait nécessairement revivre. Ils étaient morts ensemble; ils devaient ensemble avoir ce quart d'heure de résurrection.

Sachant de qui était cette petite comédie, et qu'il avait affaire à un très galant homme et de beaucoup d'esprit, le public a reçu avec un grand savoir-vivre et une grande bienveillance cet enfant échappé de la famille inédite de M. Viennet; il l'a traité doucement, poliment; et même il lui a donné quelques caresses, par ci par là, et lui a passé la main sous le menton, pour faire plaisir à son père et lui témoigner les égards dus à ce charmant et spirituel conteur de fables; si bien que l'enfant est arrivé au dénoûment avec toutes sortes de satisfactions, et qu'il a pu tout aussitôt aller se précipiter dans les bras paternels, en suçant le morceau de sucre d'orge et en léchant la tartine de confitures dont la générosité du parterre l'avait gratifié avec tant de bon goût.

Les acteurs ont imité cette courtoisie du parterre, et témoigné à M. Viennet, les uns par leur zèle, les autres par leur talent, l'estime qu'ils font de sa personne et de son esprit. Les yeux de mademoiselle Judith n'ont jamais jeté un feu plus vif et plus doux; jamais M. Delaunay

n'a fait une aussi grande dépense de moustaches blondes pour prouver qu'il est digne de ce titre de sociétaire, pesant fardeau qui vient de tomber inopinément sur son innocence. — Ce n'est pas la faute de ses moustaches si M. Delaunay n'a pas mieux réussi à donner cette preuve nécessaire; — et jamais enfin mademoiselle Maria Lopez n'a baragouiné avec plus d'aplomb la langue *charabia*, qui est évidemment le principal de ses études et le fond de son talent. Quant à M. Mirecourt, chargé du personnage de Dorlange, il a du goût, de l'intelligence, une excellente tenue, un soin rare, même dans les moindres rôles et les plus petits détails, l'air d'un homme tout à fait comme il faut, et l'on ne s'étonnera pas que le scrutin n'ait jamais songé à lui pour en faire un sociétaire.

Il ne faut cependant pas que M. Viennet se laisse entraîner par ce succès; nous ne lui défendons point les tragédies, puisqu'il les aime; nous savons trop bien que les passions ne s'arrêtent pas. Défendre la tragédie à M. Viennet, c'est défendre à un joueur le lansquenet, le baccarat et le trente-et-quarante; à Joconde d'aimer la brune et la blonde; à Napoléon de livrer des batailles; à Grégoire de défoncer son tonneau et de boire. Je ne veux pas même empêcher M. Viennet d'écrire et de faire jouer des comédies, puisque tel est son bon plaisir; ce qu'il y a de charmant dans M. Viennet, c'est précisément cette ardeur naïve et persistante qui le fait courir, depuis trente ou quarante ans, à la poursuite de Thalie et de Melpomène, — comme dirait Dorlange; et Dieu me garde de lui enlever cet heureux trait de sa physionomie!

M. Viennet est un véritable homme de rimes et d'alexandrins; le jour où la royauté songea à le revêtir du manteau d'hermine, si M. Pasquier lui eût demandé de sacrifier seulement un hémistiche pour obtenir la pairie, M. Viennet aurait envoyé la pairie au diable et peut-être Mgr le grand chancelier par dessus le marché; la passion du poëte eût triomphé de la vanité du sénateur. Cela est très honorable et très excellent. Mais M. Viennet veut-il me permettre de le lui dire : quand, à l'Académie française, revêtu de son frac à palmes vertes, et promenant sur le public qui l'écoute avec tant de plaisir, son œil vif et son sourire narquois, il récite un de ces apologues pleins de bon sens, d'à-propos, de vigueur et d'esprit, qui excitent partout le rire et les vifs bravos, M. Viennet sait-il bien ce qu'il fait? Il fait d'excellentes, de charmantes comédies qui, pour le style, pour la verve, pour le trait piquant, pour la raison, pour la mise en œuvre, pour l'art de faire marcher l'action et parler les personnages, valent cent fois mieux que toutes les comédies et toutes les tragédies qu'il a faites ou qu'il fera jamais représenter. Les véritables comédies de M. Viennet ne sont pas au théâtre, mais à l'Académie; elles ne s'appellent pas des comédies, mais des fables. Il est vrai que La Fontaine aussi écrivit plusieurs pièces comiques et même une tragédie d'*Achille*, qui est l'Achille de M. Viennet. L'Achille de La Fontaine et l'Achille de M. Viennet sont également morts; les *Deux Pigeons* vivent toujours. Je conseille donc à M. Viennet d'avoir aussi ses *Deux Pigeons* et surtout de ne pas les plumer pour en nourrir *Arbogaste*.

H. ROLLE.

VAUDEVILLE. — LE MISSISSIPI, OU 1,500 LIEUES EN DEUX HEURES, PANORAMA MOUVANT EN TROIS ACTES. — Quinze cents lieues en deux heures! C'est le cas ou jamais de crier au prodige et d'être incrédule. Pourtant rien n'est plus vrai, et, si vous conservez le moindre doute, allez retenir une place au vaudeville et vous réaliserez ce long voyage en deux heures, ni plus ni moins. Comme nous aussi, vous reviendrez émerveillés des aspects grandioses de la vallée du Mississipi, de ce grand fleuve qui naît au milieu de la barbarie et de la nature la plus sauvage, baigne ensuite des bourgades, des villages, des villes, et vient enfin se perdre dans l'Océan à peu de distance de la ville la plus commerçante des états méridionaux de l'Union.

La cataracte qui précipite de dix-sept pieds de haut, le Mississipi, presque aussitôt après sa naissance, et se nomme *les Chutes de Saint-Antoine*, est le point de départ de ce voyage : en descendant le fleuve on n'aperçoit d'abord sur ses rives que des plaines non cultivées, que des roches coniques appelées *blufs*, que des huttes habitées par des Indiens : mais bientôt le paysage s'anime. Voici la prairie du Chien, — la ville de Dubuque bâtie en brique rouges, — les mines de plomb de Galéna exploitées depuis le commencement du XVIIIe siècle; — les prairies fertiles du pays des Illinois; — l'Icarie et l'embouchure du Missouri qui vient imprimer un mouvement plus rapide aux eaux du grand fleuve, qui, jusqu'à cet endroit, ne parcouraient que deux milles par heure.

Plus loin, on passe devant Saint-Louis, dernière limite du monde civilisé et l'un des ports les plus importants des Etats-Unis. De nombreux

bateaux à vapeur stationnent devant ses quais : d'autres arrivent : d'autres partent et on en rencontre alors partout, sillonnant le fleuve dans tous les sens. Tous ces bâtiments à vapeur, immenses habitations flottantes à plusieurs étages, transportent du coton, du sucre, des bestiaux : ou bien ils contiennent un théâtre ou l'on joue l'opéra, le drame et le vaudeville : ou encore ils sont transformés en jardin étalant les riches couleurs de ses produits.

Après avoir successivement passé devant Memphhris, les îles Palmyres, la ville de Natchez, ce nom qui réveille le souvenir d'un grand poète et d'une antique nation de la Louisiane, l'île du Prophète, — la ville de Baton rouge, — on arrive enfin à la Nouvelle-Orléans. La ville se déroule majestueusement, vous faisant admirer ses monuments, ses villas, son industrie et son commerce. Quelques instants après on est au bout du voyage. Car le Mississipi se jette dans les eaux bourbeuses et continuellement agitées du golfe du Mexique

Tel est l'itinéraire que nous fait parcourir M. John Smith : maintenant, il est impossible de décrire tous les effets de lumière, les aurores, les levers de soleils, les clairs de lune, les horizons limpides, les orages qui changent tour à tour l'aspect du paysage, les naufrages, les inondations, les incendies de bâtiments à vapeur, toutes les diverses scènes enfin terribles ou charmantes auxquelles ce voyage nous fait assister. Ce sont des tableaux qu'il faut voir et que la plume est impuissante à reproduire.

Disons seulement que ce panorama, chef-d'œuvre de patience et de travail a été exécuté en quatre années, que sa toile a plus d'une lieue et demie de longueur, et l'on aura une idée bien vague, il est vrai, d'une des œuvres les plus gigantesques qu'il soit donné à l'homme de réaliser.

G. B.

LE JARDIN D'HIVER *.

C'était le 20 décembre 1847, on entrait le lendemain dans la saison d'hiver, et Paris rouvrait son sein aux fêtes et aux plaisirs. Une foule élégante, traînée par de brillants équipages, se dirigeait de la place de la Concorde vers l'Arc-de-Triomphe, s'arrêtait dans la grande avenue des Champs-Elysées, à quelques pas au delà du bel hôtel de madame Lehon, un peu avant d'arriver à la résidence princière du général de Lawriston ; puis, ces flots animés s'engouffraient tout à coup sous les arches d'un vaste portique, comme un fleuve détourné subitement de son lit.

Quel jour pouvait être plus heureusement choisi que la veille du solstice du Capricorne, pour célébrer l'inauguration du Jardin-d'Hiver, de ce délicieux Eden, dont l'enceinte, d'où sont bannis à jamais les glaces et les frimats, assure un printemps éternel aux élégantes promeneuses enfermées jusqu'alors près de six mois de l'année dans le velours de leurs boudoirs.

Il faudrait la plume d'or des conteurs arabes pour retracer dignement les splendeurs de ce palais de cristal et de fleurs dont chacun, d'ailleurs, a si souvent admiré les magnificences. Par une élégante façade au style oriental, ornée de guirlandes, de candélabres et de cariatides dues au ciseau de Klagmann, on pénètre dans une vaste salle d'exposition de peinture, de sculpture et d'objets d'art. A l'extrémité de cette galerie, une draperie, ample et riche comme un rideau de théâtre, se soulève pour donner accès sur le perron du jardin.

De là, le regard embrasse un spectacle admirable : l'idéal est surpassé ; l'exagération est vaincue. Sous une immense coupole de verre, des forêts, des prairies, des rochers, des bassins, des cascades, des buissons de fleurs où voltigent en liberté des papillons et des oiseaux, vous offrent un résumé de la création.

L'architecture du monument est si délicate, qu'elle disparaît presque complètement, et qu'au premier coup d'œil tout est feuillage. Sur votre tête, il n'y a pas de plafond qui vous écrase ; la transparence du dôme laisse voir le ciel et entrer des flots de lumière. Les murs

* Voir la lithographie jointe au présent numéro.

sont des mosaïques de glaces de Venise, dont le miroitement répète le jardin de toutes parts et le prolonge indéfiniment. De légères colonnettes qui, si elles n'étaient de fer, sembleraient devoir plier au premier souffle du zéphir, supportent, à quarante pieds de hauteur, un pont suspendu, d'une grande hardiesse, qui circule dans les airs et renouvelle les merveilles des jardins de Sémiramis. Autour des colonnes grimpent, s'enroulent, s'entortillent jusqu'aux frises, pour retomber ensuite en draperies flottantes, des volubiles, des lianes, des aristoloches aux larges feuilles.

Par un large escalier de douze marches, on descend, à travers une double haie de fleurs, dans une salle circulaire entourée d'un promenoir et de nombreux gradins. C'est là le parterre mobile, le marché perpétuel des fleurs, au centre duquel, dans un massif d'arbrisseaux, se dérobe à demi une Andromède, en marbre, d'un beau style. A l'entour sont disposés, avec grâce, des vases, des statues, des groupes d'animaux et d'enfants; à droite et à gauche du perron quatre belles fontaines à jet d'eau entretiennent la fraîcheur par les flots limpides qu'elles laissent retomber de leur conque, ayant pour supports de délicieux amours.

Dans le fond du passage, sur un plan incliné, se dessine un jardin anglais, d'où s'élance vers le ciel un pin colossal, des aloès africains et de fort beaux lataniers des Antilles. Une pelouse de gazon rampant et moussu, est sillonné par des sentiers, qui montent à travers des buissons de roses, de camélias, de rhododendrums, d'azaléas et de citronniers, et vont se réunir au pied d'un rocher, tout hérissé d'agaves et de cactus. Un jeu d'eau, qui, par sa hauteur, touche jusqu'au faîte du vitrage, répand une douce rosée sur toute cette partie de l'enceinte. Au dernier plan une fontaine de stalactites, imitée de celle de Versailles, et couronnée d'un aigle de Pierre, forme le fond de ce ravissant tableau.

Le palais de fleurs se transforme à volonté en salle de bal ou de concert. Alors des banquettes de velours recouvrent les gradins et envahissent le parterre, les girandoles étincellent, un monde élégant et causeur circule dans la lumière, on se groupe dans l'ombre au bruit d'une musique harmonieuse. Est-ce par une belle nuit? à l'éclat des milliers de bougies suspendues en grappes au milieu de la forêt embaumée, le clair de lune mêle ses rayons d'argent et l'illumination du ciel s'unit à celle de la terre.

Les fêtes et les concerts organisés par la bienfaisance, les bals de la liste civile, des artistes, de la colonie de Petit-Bourg, de la Présidence, etc., ont maintes fois fait affluer dans la caisse du jardin d'hiver d'abondantes recettes, et réuni dans ces bosquets enchantés la fleur de l'aristocratie. Mais de toutes ces fêtes, nulle ne saurait offrir un charme plus vif, plus doux et plus varié que ces bals d'enfants où tout jusqu'à l'étiquette respire un aimable abandon, une gaîté naïve. Nul spectacle ne vaut celui de cette jeunesse insouciante et joyeuse, folâtrant à travers les buissons de fleurs, formant de bruyants quadrilles et se livrant avec tant d'épanchement aux plaisirs de son âge. Charmante étude que celle de ce monde en miniature! A côté de l'embarras timide des uns il y a plaisir à contempler la vanité et l'assurance des autres. Ici, plus d'une mère est obligée de recruter des danseurs pour ses filles; là, plus d'une jeune danseuse met en usage tout l'arsenal de sa coquetterie enfantine, et les rires, et les gambades, et la pétulance, et la joie de tous, comment les décrire? Au dernier bal qui a eu lieu, en suivant du regard toute cette foule animée, bourdonnante, insouciante de la veille et du lendemain, je ne pouvais m'empêcher de répéter tous bas ces deux vers :

Gardez bien tout cela, vos plaisirs et vos jeux,
Enfants, restez petits, enfants, restez heureux,

A. BOREL D'HAUTERIVE.

Description de la gravure de modes

Toilettes de promenade. — *Première mise.* — Robe de soie chinée bleue, ayant le corsage demi-décolleté derrière et ouvert en cœur sur la poitrine. Le décolleté du dos et de la poitrine est orné avec trois rubans froncés formant ruches; les manches, un peu larges, style pagodes, ont également quatre rubans froncés pour garnitures; la guimpe chemisette a des entre-deux de broderies et de dentelle; les manches blanches ont deux volants de dentelle. Chapeau

de blonde de crin brodé en paille, garni de dentelle noire et de petits bouquets de plumes nuancés aurore et paille. Gants danois. Ombrelle turque à longues franges. Bas de Paris. Souliers en peau anglaise gris tendre, avec bouffantes.

Deuxième mise. — Robe en taffetas chamois, brodée de passementerie simulant des arabesques et des dessins gothiques sur le corsage, aux manches et sur le devant de la jupe; manches demi-longues, descendant un peu plus bas que le coude avec pleureuses de point d'Angleterre. Bracelets fantaisie en velours noir, fermés par une boucle en cailloux du Rhin. Chapeau de paille de riz orné de coquelicots.

Mise d'une petite fille de quatre ans. — Robe en taffetas écossais rose, à revers au corsage formant berthe, et descendant jusqu'en bas de la jupe, en simulant un coquet tablier de taffetas découpé à dents. Petites manches très écourtées, laissant passer les manches brodées de la guimpe chemisette. Pantalons de batiste brodés au plumetis. Bas de Paris. Petites bottines en satin français gris perle, avec bouts en marocain de la même nuance.

Explication de la feuille de broderie*.

Nos 1 Bonnet d'enfant, broderie plumetis et œillets.
2 Volant de robe, broderie plumetis et crochet bordé d'un feston.
3 Col feston et œillets.
4 Manchettes, cordon et feston.
5 Coin de mouchoir, broderie anglaise.
6 Col, broderie au point d'armes et plumetis avec moulinets dans les marguerites.
7 Groupe pour manche pagode, œillet et crochet.
8 Dessin de voilette, application pour imitation d'Angleterre.
9 Guirlande et boutonnière pour chemise.
10 d° d° d° broderie riche, sablé et plumetis.
11 Dessin de bande, broderie anglaise.
12 Groupe pour sachet, broderie au passé.
13 Feston pour bord de mouchoir.
14 Feston à fleur anglaise pour pantalon d'enfant.

* Cette feuille de broderie sort des ateliers de M. Paul Lefébure, dessinateur, 49, rue du Faubourg-Saint-Denis.

ÉNIGME.

Deux choses, quoique différentes,
N'ont cependant qu'un même nom.
Lecteur, dans les rimes suivantes,
Cherchez-en l'explication.
L'une dépend du seul hasard,
Et dans la saison la plus dure,
Est produite par la nature;
L'autre est un pur effet de l'art.
Celle-là ne plaît qu'en été,
Au lieu que dans l'hiver elle est insupportable :
Mais celle-ci, plus agréable,
Plaît en toute saison par son utilité,
Je vais développer ce ténébreux mystère :
Le sexe fuit l'une avec soin,
Et de l'autre a souvent besoin
Pour trouver les moyens de plaire.

(Le mot du dernier logogriphe est *Eve*, et celui de la dernière charade est *Brûlot*.)

Le directeur, **Ph. MAULDE.**

Paris.—Typ. de H. V. de Surcy et Ce, rue de Sèvres, 37.

LE FOYER DOMESTIQUE.

MORALE RELIGIEUSE.

—

LA JOURNÉE D'UN MISSIONNAIRE

Le récit suivant, si plein de charme et de bonhomie, nous a été fait par un bon prêtre dont nous tairons le nom.

« J'étais allé de bonne heure voir un pauvre homme dont j'avais pu, la veille, obtenir l'admission dans une espèce d'hôpital particulier, fondé par des gens que je ne connaissais pas; de bien saintes âmes! Ah! Monsieur, que dirons-nous au bon Dieu, nous autres prêtres, quand il nous montrera ces laïques dévoués? Mais dès qu'il y a quelque part un hôpital, il y a des gens qui se battent pour y entrer. J'avais dix fois traversé Paris sans venir à bout de faire agréer mon candidat, j'importunais ces excellentes gens, je les fatiguais, j'en étais honteux; d'autres à leur place m'auraient chassé; enfin, un lit est vacant, on me le donne. Voilà donc un pauvre homme bien placé, bien soigné, en bon air, une sœur de charité pour le servir, un prêtre zélé dans la maison pour le confesser, pour l'administrer; si Dieu veut qu'il guérisse, une chapelle pour entendre la messe tous les jours pendant sa convalescence; s'il meurt, toutes les facilités de mourir en saint. Je ne le plains pas. Mon cher ami, les hommes qui ont peur de l'hôpital ne font pas réflexion que l'hôpital, c'est comme la grande porte du Paradis : y a-t-il un endroit, excepté les couvents, où l'on soit plus assuré de bien mourir? il ne faut vraiment que le vouloir. Ces sœurs ont une grâce pour nous préparer à la mort!.. Quand je vois passer une civière, je me dis : Gloire à Dieu, encore un prédestiné!

« Ce n'était pas tout; mon malade avait une petite fille qui ne laissait pas de nous embarrasser; j'y songeais en allant dire ma messe. A point nommé, sous le portail de Saint-Sulpice, je rencontre une dame que l'on m'avait fait remarquer la veille, et qui était bien digne, en effet, qu'on la remarquât; la comtesse de ***, qui depuis quarante ans a nourri et sauvé plus d'orphelins que n'en fit mourir le cruel Hérode. Une foi de saint, un courage d'apôtre, un cœur... je ne puis le comparer qu'au cœur de Marie, la bonne mère! Son temps, sa fortune, sa vie, elle a tout donné. On voit toujours chez elle... ah! quel spectacle! plus de cent petites filles qu'elle nourrit, qu'elle habille, qu'elle élève, qu'elle

place, qu'elle n'abandonne jamais. Je l'aborde.

« Madame, j'ai un enfant de sept ans; un petit chérubin; sa mère est morte, son père est à l'hôpital; pas un parent, pas d'autre ami que moi dans le monde, pas d'autre espérance que Dieu et vous. Je vous en conjure, prenez cette enfant.

— Hélas! monsieur l'Abbé, je ne saurais où la mettre. Tous mes lits et tous mes berceaux sont occupés.

— Je le sais bien, Madame; mais que deviendra-t-elle si vous la refusez?

Nous étions justement au temps de Noël. Il faisait un froid âpre et pénétrant.

— Madame, poursuivis-je, au nom de Joseph et Marie renvoyés des hôtelleries de Bethléem, au nom de Jésus pauvre et nu dans la crêche, prenez mon enfant.

— A qui ai-je l'honneur de parler? me répondit la bonne dame.

J'aurais voulu être cardinal.

— Hélas! dis-je, à un pauvre missionnaire, qui n'a aucune recommandation près de vous; mais cette petite fille se recommande de Jésus souffrant. Voyez comme il fait froid! Quant à moi, je suis l'abbé ***, missionnaire.

Croiriez-vous, mon cher, qu'elle me connaissait!

— L'abbé ***! dit-elle, j'aurais dû m'en douter. A Dieu ne plaise que je vous refuse! venez chez moi à trois heures. Je n'ai pas de place; mais, s'il plaît à Dieu, nous en trouverons une quelque part.

« Je vais dire ma messe, bien content, le cœur plein d'actions de grâces pour l'enfant Jésus; car, Dieu merci, j'ai toujours vu la Providence arriver à temps pour relever ceux qui n'avaient plus d'appui; jamais je n'ai douté d'un miracle quand j'ai pensé qu'un miracle était nécessaire aux malheureux, et rien ne m'étonne dans tout ce que Dieu fait; mais rien de ce qu'il fait ne s'accomplit que je ne m'émerveille et que je n'aie le cœur épanoui de reconnaissance, comme si je voyais mon bon maître manifester sa miséricorde pour la première fois. C'est la vie du prêtre et du missionnaire; aucun homme ici-bas n'a été aussi heureux que moi.

« Ma messe dite, mon action de grâces achevée, je commençais à sentir que j'avais besoin de manger un morceau. J'étais trop pressé. Une jeune personne vint à moi dans l'église. Je la reconnais pour l'avoir vue et dirigée cinq ou six années auparavant, durant une mission d'assez longue durée. Bonne créature, âme candide, esprit joyeux et charmant.

— Vous voilà, ma chère Louise! car je l'avais vue si jeune, que je la nommais ainsi, tout familièrement, ne songeant plus au temps qui s'était écoulé. Je ne suis plus Louise, me répondit-elle, je suis madame une telle. Et elle se met à pleurer. Puis, me présentant un pauvre petit être rose et joli comme un ange :

— Bénissez ma fille, et qu'elle soit plus heureuse que sa mère!

« Louise était bien vêtue; son visage triste n'annonçait d'ailleurs ni la maladie ni la misère, et l'enfant resplendissait de santé. Je vis de quoi il s'agissait : ménage troublé, plaie terrible, où nous ne pouvons guère apporter de remède.

« En effet, un musicien, un poète, je ne sais quoi, un homme qui a de la réputation et du talent, à ce qu'on assure... vous connaissez peut-être cela, vous, mais je ne puis le nommer, s'était fatalement épris de cette candide Louise, s'en était fait aimer, et ne pouvant sans doute la séduire, l'avait épousée. La malheureuse refusa un honnête garçon qui la pleure encore, et qu'elle a bien de la

peine à ne pas regretter aujourd'hui. Enfin!... je lui demandai si son mari l'avait abandonnée.

— Hélas! me répondit-elle, il fait pis, s'il est possible. Je reste souvent plusieurs jours sans le voir... et il amène chez moi... ses pleurs la suffoquèrent. Je frémis de ce qui pouvait se passer dans le cœur de cette jeune femme.

— Ma fille, continuai-je, êtes-vous restée fidèle à la religion?

— Mon père, reprit-elle, je suis si malheureuse, et Dieu m'éprouve si cruellement! Je viens quelquefois pleurer dans cette église, mais j'ai négligé tout le reste, et ma foi s'est bien affaiblie. M*** est tout-à-fait impie, et de mon malheur même il fait contre la religion un argument que j'ai trop écouté. Hier, je lui reprochais de m'oublier.

— Je fais, me répondit-il, comme ton fidèle Jésus; demande-lui qu'il me ramène! Elle m'avoua qu'elle ne s'était pas approchée des sacrements depuis Pâques, c'est-à-dire depuis près d'un an, et qu'elle n'avait point de directeur.

— Il faut vous confesser, lui dis-je.

— Oui, mon père, reprit-elle avec un courage admirable; il en est temps! Elle donna sa petite fille en garde à la loueuse de chaises, et je l'entendis tout de suite. Ah! vigilance de mon bon maître, qui ne veut point que ses brebis s'égarent et que le loup ravissant les dévore! Il me fut bien facile de faire accepter à cette pauvre femme toute la rigueur de ses devoirs, et elle communia après sa confession. Au pauvre malade Dieu avait donné un asile; à l'enfant orphelin, il avait envoyé une mère; à l'âme éprouvée, combattue, il se donna lui-même, avec une surabondance de force et de foi qui la mit en mesure d'affronter le péril et de porter le fardeau de sa destinée.

« La petite fille de Louise n'était pas encore baptisée. Ce fou cruel, qui abreuvait sa femme de chagrins, ne voulait pas que son enfant fût rattachée au ciel par le lien sacré qui nous sauve. Il jurait de tuer le prêtre qui oserait faire le baptême. Vous comprenez que la menace ne m'intimida guère. Louise étant décidée à tout braver, je la renvoyai chez elle, lui donnant rendez-vous à l'Église pour midi, avec une marraine. J'avais mon idée sur le parrain, une idée qu'elle trouvait impraticable. Vous allez voir si Dieu est bon.

« Je courus... ma foi, je pris un cabriolet pour aller plus vite; je courus au fond du Marais et je trouvai, dans une maison noire, au dernier étage, une espèce de vieux Flamand qui semblait n'avoir pas d'autre occupation que de fumer sa pipe et de vider son cruchon de bière. C'était le beau-père de Louise qui vivait là des rentes que lui faisait son fils, des rentes assez maigres, comme vous le pensez bien; mais enfin, il en vivait, et j'en eus meilleure opinion de notre garnement. S'il abandonnait sa femme, du moins il n'abandonnait pas son père. C'est une remarque à faire, et je l'ai toujours faite avec beaucoup de consolation, que Dieu se ménage presque toujours dans les âmes les plus abandonnées, les plus ingrates, quelque petite porte par où il y pourra rentrer, un petit recoin où reste une petite vertu qui parle de lui. Cet écervelé de poète a certainement la mine de vouloir mépriser tous les commandements de Dieu et tous ceux de l'Église : eh bien! non! je le surprends en flagrant délit de piété filiale : *Père et mère honoreras...* »

J'interrompis le missionnaire.

—Mon bon Abbé, lui dis-je, permettez-moi d'enlever à votre charité une er-

reur si douce. Je crois que votre homme nourrit son père, mais je doute qu'il l'honore. Si vous saviez ce que c'est qu'un père pour ces gens-là !

— Allons donc, rigoristes ! s'écria l'abbé***. Je sais qu'il ne faut pas demander à ces étourdis des raffinements et des délicatesses ; mais s'ils n'honorent pas leurs parents, ils n'en ont que plus de mérite à les nourrir. Quand je leur vois les vertus des sauvages, je suis fort content d'eux ; leur fond est meilleur que leurs maximes.

« Je trouvai le vieux Flamand, très bon homme, et pas du tout ennemi de la religion. Je lui fis comprendre qu'il fallait que sa petite fille fût baptisée. A vrai dire, il n'en voyait guère la nécessité, mais il se rendit aux raisons du sentiment. Par bonheur, il aimait Louise. Il me parla de sa défunte, de son jeune temps, de son pays. Providence de Dieu qui songe à tout ! J'avais justement visité son pays, j'avais prêché dans l'église où il fut baptisé lui-même, et cette circonstance nous mit au mieux. Je bus de la bière : A votre santé, monsieur le curé, A la vôtre, monsieur un tel ! Véritablement, j'aurais fumé s'il l'avait voulu. Pourquoi pas? Saint Paul et saint Pierre mangeaient bien avec les Gentils !

« Bref, en moins d'une heure, je décide ce brave homme à devenir parrain et je l'emmène. Nous trouvons Louise avec sa mère qui devait être marraine, et l'enfant. Le baptême est fait, voilà cette jolie petite devenue chrétienne. Louise, plus heureuse qu'elle ne l'avait été depuis son mariage, et ce qui n'est point à dédaigner, le père du mari et la mère de la femme, qui s'étaient un peu brouillés, se réconcilient, unissant leurs mains et leur cœur sur cette tête innocente. Au fait, je crois qu'on peut bien abjurer ses rancunes dans une pareille occasion. Le soir même, Louise apprit à son mari que sa fille était baptisée ; et que croyez-vous qu'il a fait, cet original-là ? Il m'a envoyé ses œuvres : des contes, des romans, des vers, haut comme cela ? Des ouvrages, ma foi, très bien imprimés ! Ça m'a paru un peu frivole, mais je tâcherai tout de même de les lire. Dans le fond, je le crois plus étourdi que méchant. C'est comme beaucoup d'autres de ces gens de lettres : ils écrivent, ils écrivent ; ils ne se doutent pas seulement qu'ils couchent sur le papier des hérésies absurdes, car ils ne savent rien de rien.

« Mon cher ami, vous croyez que la journée est finie ? Pas du tout ! Il était dit que je ferais encore une rencontre dans cette bienheureuse église. Au milieu du baptême, j'entendais des gémissements... bah ! des gémissements ? des sanglots !

— Qu'est-ce que cela ?

— Justement, monsieur l'Abbé, me dit le suisse, c'est une personne qui vous demande. Elle est là dans une chapelle, qui s'étouffe de pleurer. Aiguillonné par ces cris qui me pressaient d'accourir, je congédie Louise, et je fais dire à la personne inconnue que je l'attends à la sacristie. Elle arrive ; quelle pitié ! Le suisse la soutenait, elle pouvait à peine marcher, et tout de suite en arrivant, elle tombe à genoux. Un désespoir inimaginable ! Le suisse nous laisse et je la conduis dans une seconde sacristie où nous nous trouvons seuls. Ses sanglots redoublent ; elle veut parler, et tout ce qu'elle peut articuler d'une voix entrecoupée, c'est : « Mon père ? mon père ! pardonnez-moi !

— Ma fille, lui dis-je, cherchant inutilement à mettre un nom sur ce visage qui ne me rappelle que de très vagues souvenirs, d'abord consolez-vous, puis-

que vous venez à moi. S'il ne vous faut que mon pardon, il vous est bien acquis, s'il vous en faut un autre, nous l'obtiendrons. » Elle se remet un peu, elle me regarde, et voyant que je ne puis me rappeler qui elle est : « Vous avez été si bon pour moi, ne me reconnaissez-vous donc pas? » s'écrie-t-elle. Alors, par un effort de cette paternelle mémoire que Dieu donne à ses ministres, dans cette femme affligée, je revois une jeune fille dont j'avais bien longtemps auparavant, étant prêtre auxiliaire, dirigé avec un soin tout particulier l'âme ardente, mais revêtue alors d'innocence et de candeur. D'un coup-d'œil je devinai tout ce que ces sanglots et ce repentir laissaient trop deviner. « Eh quoi! m'écriai-je en joignant les mains, triste à la fois de ce que j'avais redouté jadis et de ce que je voyais maintenant, ma pauvre enfant, c'est donc vous!

— Hélas! mon père, répondit-elle à ce mot qui fit couler ses larmes, oui, c'est moi; mais non plus telle que vous m'avez connue. Vous voyez une malheureuse qui, de faute en faute, a quitté Dieu, sa famille, son nom, et je suis à présent... Elle ne put continuer.

— A présent, lui dis-je, vous êtes une repentante qui veut retrouver Dieu, sa famille et son nom. Dieu est bon, ma fille, si vous lui rendez votre cœur, tout sera rendu. Priez ici, séchez vos larmes, et dans quelques heures venez me trouver; nous verrons ensemble ce qui convient à votre situation.

« Je la laisse et je ne perds point de temps. En quelques minutes je suis chez Madame***.

— Il ne s'agit plus, lui dis-je, de me donner seulement un lit pour mon enfant, donnez-moi une belle chambre pour une grande pénitente qu'il faut retirer du monde à l'instant même; car elle veut bien se repentir aujourd'hui, mais le diable ne manquera pas de se jeter à la traverse, et peut-être ne le voudra-t-elle plus demain.

— Pour cela, me répond Mme ***, c'est une affaire urgente, et nous avons toujours ce que vous désirez. Je lui laisserais plutôt mon lit, et j'irais passer la nuit dans notre chapelle.

— Voilà parler en chrétienne, m'écriai-je, mais, mon enfant?

— Notre Seigneur, reprit-elle, y a pourvu par un enchaînement merveilleux de circonstances heureuses. Une de nos orphelines a retrouvé ses parents que l'on croyait perdus; ils sont à leur aise, ce sont de bons chrétiens, et ils viendront tout à l'heure nous la prendre pour la garder chez eux. Nous mettrons immédiatement votre petite fille à sa place; allez donc nous la chercher, car nous avons horreur du vide.

« Je ne prends pas même la peine de remercier Mme ***, je me sauve, bondissant de joie, et je vais chercher mon enfant qu'on avait déposé chez une portière, comme un paquet, pauvre petit ange! Elle était dans un état! elle avait sur elle toute sa garde-robe, comme un vrai missionnaire, et tout son linge tenait dans ses deux poches. Le mobilier resta pour payer le terme, et encore le propriétaire n'était pas trop content. Qu'il y a d'abandonnés dans ce triste Paris, mon cher, malgré les bons chrétiens qui se multiplient pour les secourir!

« J'avais pris une voiture, car il faut rouler carrosse dans votre Paris qui n'en finit pas. Je me fais conduire à la communauté où je logeais, et l'on me dit qu'une dame m'attendait au parloir. J'y vais. C'était ma repentante. Je fus charmé de son exactitude, et j'en augurai bien.

« Elle était émue encore, mais à son émotion se mêlait déjà un peu de crainte des sacrifices que je pourrais demander. Je m'y attendais, et j'avais pris mes mesures, décidé à ne pas laisser se perdre la grâce fugitive dont cette pauvre égarée était l'objet.

— Avant toute chose, lui dis-je, promettez-nous de ne sortir d'ici que pour aller où je vous conduirai. Elle hésita et voulut m'expliquer sa situation.

— Non, repris-je, je n'entendrai rien que vous n'ayez juré de m'obéir; car si vous ne voulez que m'attrister par le récit de vos fautes et le spectacle de vos inutiles remords, je les connais; ce n'est point là ce qu'a voulu le Seigneur en m'envoyant à vous. Au nom de votre mère et des souvenirs qui vous ont touchée quand vous m'avez vu, soyez obéissante comme vous l'étiez avant vos fautes, pour retrouver le bonheur et la paix dont vous jouissiez en ce temps-là. Subjuguée par l'autorité que Dieu voulut donner à ma parole, elle se rendit au joug qu'elle avait autrefois si doucement porté, consentit à faire ce que je lui commanderais, sans résistance, sans objection, et j'écoutai son récit. Il n'est point nécessaire que je le rapporte; on sait par quel chemin peut passer une pauvre fille qui fuit la maison de sa mère, enfin, elle était arrivée au théâtre, et sous peu de jours elle allait débuter. Comme elle était très belle personne, et qu'elle avait reçu une éducation distinguée, avantage qui manque à toutes ces comédiennes, m'a-t-on dit, les meilleurs juges s'accordaient à lui prédire un succès éclatant. Elle se berçait de cette espérance. Famille, religion, passé, tout était oublié à peu près, et elle ne s'inquiétait que de se faire applaudir, lorsque passant auprès d'une église, elle eut la pensée d'y entrer pour étudier (voyez! voyez l'admirable industrie de la Providence!), pour étudier une statue du moyen âge dont elle voulait copier le costume et l'attitude dans le rôle qu'elle devait jouer! Ah! je fus confondu quand j'entendis cela!

« Machinalement, par ce secret besoin de prier que l'air des églises réveille toujours lorsque l'on a connu Dieu, elle se mit à genoux et pria. La prière lui rappelait plus vivement que de coutume ce qu'elle s'efforçait de ne jamais se rappeler. Ce fut en ce moment que sortant de la sacristie pour aller aux fonts baptismaux, je passai près d'elle, revêtu du surplis et de l'étole. Comme ce général français chargé d'arrêter le Saint Père, qui, à l'aspect du pontife, recula, voyant apparaître sa première communion, elle vit passer avec moi les jours de son innocence et de sa ferveur, la tendresse de ses parents, ses promesses à Dieu, ses parjures, toute la chaîne fatale de ses péchés. Elle vit ce qu'elle avait été, ce qu'elle était, et ce qu'elle allait être pour toujours. Jadis, pudique vierge, elle rougissait du moindre regard jeté sur elle; maintenant, créature effrontée, elle sollicitait audacieusement d'impudiques regards; jadis, dans les mystères du confessionnal, elle trouvait des larmes de de repentir pour les fautes légères de son âge, et maintenant elle regardait avec sorte de paix les vices de son cœur! Elle songea qu'elle avait changé, mais que Dieu ne changeait pas, qu'il pouvait pardonner, mais aussi punir... Je vous conte moins longuement qu'elle ses pensées qui ne furent que l'affaire d'un instant; sans former aucune résolution, sans savoir ce qu'elle faisait, involontairement, dans son angoisse elle appela le prêtre qui l'avait si souvent rassurée, comme, étant plus enfant, dans les terreurs sou-

daines de la nuit, elle appelait sa mère.

— Vous avez bien fait, lui dis-je, et ce ne sera pas en vain que vous m'aurez appelé. Je vous réconcilierai avec Dieu, j'en suis sûr, avec votre famille, je l'espère; je vous rendrai votre nom, je vous rendrai la paix et l'honneur; mais il faut le vouloir, il faut rompre avec le mal. Je vais tout de suite vous conduire dans une sainte maison d'où vous ne sortirez plus que pour rentrer dans la maison de vos parents.

« Elle m'avait promis de ne rien objecter; elle tint parole. Je vis pourtant que l'effort était grand, que ce pauvre cœur, en dépit de ses repentirs, était bien indécis.

— Quoi donc! ajoutai-je, quelles réflexions vous reste-t-il à faire encore? Faudra-t-il plus de temps pour rompre avec le vice qu'il n'en fallut pour rompre avec le devoir? Non! je ne veux pas que personne vienne combattre vos chancelantes résolutions. Abandonnez tout et sauvez votre âme!

« O puissance de la grâce! ô clémence infinie de mon Sauveur! j'obtins non-seulement l'action généreuse que je demandais, mais le plein consentement que je n'osais espérer.

— Allons mon père, me dit cette courageuse fille, c'en est fait, Dieu l'emporte; partons, quand je devrais en mourir! La voiture attendait; nous y trouvâmes la petite orpheline qui dormait dans ma houppelande, et bientôt nous fûmes tous trois chez Madame de***, où l'on nous reçut à cœur ouvert. L'orpheline fut aussitôt conduite à une bonne maîtresse qui l'habilla de pied en cap, et mon héroïque pénitente menée à la cellule qui lui était préparée. A peine y eut-elle mis le pied qu'elle y trouva la paix. Madame de*** la vit se jeter à genoux avec des torrents de larmes, protestant que ses yeux se dessillaient, et qu'autant le monde l'avait attirée, autant il lui faisait horreur. Ce ne fut point un enthousiasme passager. Bientôt, par la méditation, par la prière, par l'absolution, par la nourriture eucharistique, cette âme affaiblie et non perdue renaquit à l'innocence, non pas sans doute la blanche innocence de l'agneau, mais l'innocence glorieuse aussi, et certes bien méritoire, des larmes, du repentir, du sang de Jésus, conquis par l'expiation. Maintenant heureuse dans sa famille, ma chère Madeleine bénit Dieu; c'est une chrétienne exemplaire. »

— Mais, mon bon père, dis-je à l'abbé***, ce jour-là, où donc avez-vous dîné?

— Je ne m'en souviens plus, répondit-il tout étonné; qu'est-ce que cela fait? Pourquoi voulez-vous savoir cela?

Je le serrai dans mes bras, et, me mettant à genoux, je le priai de me bénir.

Tel est le récit d'une des journées de ce bon missionnaire. Voilà, vous en conviendrez, un jour bien rempli. Il en est, j'en connais encore quelques-uns, qui préfèreraient de tels succès à un gain de 20,000 fr. à la Bourse ou au jeu, à un grand succès oratoire, qui nous place haut dans l'opinion, à la réussite d'une entreprise par actions, je dirai même, à un gros héritage inattendu, au gain d'une bataille, que sais-je? à tout ce qui rend communément les humains fous de bonheur. « Il est beau, il est grand de commander à ses semblables, disait un jour, devant moi, un homme qui avait traversé le pouvoir.

— Oui, dit à voix basse un de mes amis, en se penchant à mon oreille, mais il est plus beau encore de se dévouer pour eux. » Louis VEUILLOT.

REVUE SCIENTIFIQUE.

ÉTUDES DE M. ARAGO ET DE LORD BROUGHAM SUR LE MODE D'ÉMISSION DE LA LUMIÈRE. — TÉLÉGRAPHES SOUS-MARINS.—LES FABRIQUES D'ANGUILLES.—LES HUITRES D'ARCACHON.—LA GÉLATINE.

M. Arago a décidément renoncé à la politique pour se consacrer tout entier à la science; chacun des mémoires qu'il communique à l'Institut sur la photométrie et sur la constitution physique du soleil, produit une vive sensation et fait avancer à grands pas des questions que le célèbre savant a le double mérite et d'avoir soulevées, et d'avoir résolues le premier.

En matière de photométrie, c'est-à-dire l'art de mesurer l'intensité de la lumière, il y a, comme en beaucoup d'autres choses, diverses manières de raisonner et des opinions divergentes. Deux opinions sont donc en présence en ce qui concerne le mode de propagation de la lumière. Celle que Newton a imaginée admet que la lumière est un fluide impondérable, analogue au fluide électrique, que les corps lumineux émettent dans l'éther en *ligne droite;* l'autre opinion, établie par les découvertes postérieures de MM. Fresnel et Arago, admet que la lumière se propage comme le son, par *ondulations;* c'est celle qui est acceptée maintenant par presque tous les physiciens.

Lord Brougham a entrepris de réhabiliter la théorie abandonnée de Newton, et c'est dans ce but qu'il a fait depuis deux ans « sous le beau soleil du midi de la France » un grand nombre d'expériences nouvelles. Selon lui, les faits expérimentés qu'il a recueillis expliquent les phénomènes découverts par M. Arago, et les accordent avec la doctrine de Newton.

Il me serait extrêmement agréable de rendre compte ici de la lecture faite par M. Arago dans une des dernières séances de l'Académie; mais si brillant de lucidité que soit ce travail, je craindrais fort de m'égarer au milieu des nombreuses propositions que l'illustre astronome y a exposées, et peut-être aussi d'égarer nos lectrices, si ce titre *de Revue scientifique* ne les a pas effrayées; peut-être enfin nos lectrices nous sauraient-elles très mauvais gré d'entrer ici dans la définition de la loi du carré du Cosinus?

Les grands journaux, nos confrères, moins francs que nous, ont esquivé les difficultés d'une pareille analyse au moyen de cette formule commode : « *Le défaut de place.* » Allons donc, cher confrère! un peu plus de vérité. Dites comme nous : « Le défaut de spécialité, et non pas le défaut de place. » On peut avoir beaucoup d'esprit et même être un très grand journal (ce qui n'engage à rien), sans pour cela avoir la science astronomique, physique et photométrique infuse.

Aussi bien il s'agit en ce moment d'une autre merveille de la science plus perceptible à toutes les intelligences : je veux parler du télégraphe électrique dont les expérimentations continuent leur marche progressive. M. Werner Siémens est l'auteur d'un mémoire très important qui accuse un progrès extrêmement remarquable, dans ce moyen de communication destiné à faire disparaître entièrement l'ancien système télégraphique.

Pour aller droit au fait, je dirai que M. Fizeau a expérimenté sur les fils de télégraphes électriques de Paris à Rouen et Amiens. Les deux fils de chacune de ces lignes étaient réunis en un seul, ce qui fournissait des conducteurs de 288 et 314 kilomètres. Ces fils étant partie de fer et partie de cuivre, cette circonstance heureuse a permis d'étudier la question de l'influence qu'exerce la nature du conducteur sur la vitesse des courants, influence notable, comme on va le voir. En résumé, les faits constatés par M. Fizeau sont les suivants:

1° Sur un fil de fer de 4 millimètres de diamètre, le courant électrique parcourt 101,700 kilomètres, soit environ 25,000 lieues par seconde;

2° Sur un fil de cuivre de 2 millimètres et demi de diamètre, la vitesse du courant est de 177,722, soit environ 40,000 lieues par seconde;

3° La vitesse de propagation paraît indépendante de la section, ou autrement de la grosseur du fil. Ainsi les deux nombres ci-dessus représentent les vitesses respectives absolues sur le fer et sur le cuivre. Elles ne sont pas d'ailleurs proportionnelles aux conductibilités électriques de ces deux métaux;

4° Les deux électricités se propagent avec la même vitesse. — Enfin, la vitesse commune est indépendante de la nature et du nombre des éléments de la pile.

On voit que ces résultats, plus complets que ceux obtenus par Wheatstone, en diffèrent d'ailleurs notablement par les chiffres. Ils ne diffèrent pas moins de ceux de Walker, qui n'avait trouvé que 7 à 8 mille lieues par seconde. On conçoit que de telles discordances laissent l'esprit des physiciens en suspens; nous verrons l'arrêt que rendront les commissaires de l'Académie.

Ceci me rappelle la télégraphie sous-marine, qui est en cours d'exécution à travers la Manche, et dont le travail toucherait à son terme, nous dit-on. Nos lecteurs savent que le fil conducteur est couché sur le fond de la mer, enfermé dans une enveloppe isolante de gutta-percha, système qui rentre tout-à-fait dans le précédent. Il est maintenu sur ce fond par des poids convenables, et sa direction est indiquée par un certain nombre de bouées flottantes qui s'y rattachent et qui donnent le moyen de la ramener au besoin à la surface de l'onde amère, en cas de rupture sur quelque point. Ce sera un fort joli trait-d'union entre les deux peuples, que ce fil merveilleux tendu entre les deux rivages du détroit.

Et puis, croyez-vous que l'Amérique, que l'Asie, que le Chinois et le paisible Indous ne s'impatientent pas à la fin de la distance qui les séparent de Paris? Et que faudrait-il pour les satisfaire? Deux stations extrêmes liées par un fil de métal bien isolé. La distance? Elle est insignifiante; la dépense? Le moindre embarcadère d'une ligne de troisième ordre coûte plus cher, tant nos architectes font bien les choses! M. l'ingénieur Wilkes nous promet cela pour une époque prochaine : un an suffira pour noyer son fil dans l'Océan Le *gutta-percha* aura produit ce miracle. Sans cette substance les merveilles de la télégraphie électrique étaient impossibles. Un savant, l'illustre Jacoby avait lutté toute sa vie pour trouver le moyen d'isoler le fil conducteur, et voilà que le hasard, qui a fait faire plus de découvertes que les plus illustres savants du monde, voilà que le hasard tapisse la quille d'un bâtiment qui entrait au Hâvre, en 1845, de quelques brins de ce gutta-percha, et le problème est résolu.

Nous avons encore de bonnes nouvelles à donner cette fois aux piscivores ou pisciphages : M. Coste continue ses communications avec l'Académie concernant la pisciculture et ses progrès. L'honorable pisciculteur ne désespère pas de peupler, avant peu, tous nos fleuves et nos cours d'eau d'une population de brochets, de carpes et d'anguilles dont le besoin se fait sentir.

Une commission s'occupe à constater les faits rapportés par le zélé naturaliste. Quand elle aura prononcé, son jugement sera transmis s'il est favorable, au ministre de l'agriculture et du commerce, qui avisera sans doute au moyen de jeter des colonies de poissons dans nos rivières et dans nos canaux.

La séance académique du 4 de ce mois devait être éminemment gastronomique; après les anguilles fraîches, délicates et volumineuses (M. Costenous en promet de 2 à 3 livres). M. Carbonnel, naturaliste distingué et gourmand, a entretenu l'assemblée de l'huître du bassin d'Arcachon. Il paraît qu'elle ne se trouve pas en grande quantité dans ces parages; il paraît aussi que, si la race se perd dans telle ou telle station des côtes de l'Océan, elle s'altère aussi de manière à donner des produits qui s'éloignent des types estimés de Marennes et d'Ostende. M. Carbonnel, qui a beaucoup observé ces faits intéressants à tant de titres, croit qu'il est facile de corriger ces déchéances et de rendre toutes les huîtres de notre littoral occidental, les émules ou les pareilles de la race excellente représentée par les huîtres grasses et vertes.

Ceci me rapelle le fait suivant tiré de l'histoire romaine :

Apicius, qui vivait du temps de Trajan, avait trouvé le secret de conserver les huîtres fraîches. Il en envoya d'Italie à ce prince, pendant qu'il était au pays des Parthes, et elles étaient encore parfaites quand elles arrivèrent. Trajan, qui fut un des meilleurs empereurs, mais aussi des plus gourmands, honora de sa plus tendre amitié l'auteur de cette brillante découverte. Apicius en était digne à tous égards :

> Il mit à ses festins son étude et sa gloire.

a dit Berchoux. Aussi, le nom d'Apicius longtemps affecté à plusieurs ragoûts, fit-il une espèce de secte parmi les Brillat-Savarin et les Cambacérès de Rome; il dépensa à composer de sauces un million cinq cent mille livres. Il ne restait plus à ce grand Romain que soixante mille écus; il s'empoisonna dans la crainte de mourir de faim.

J'ai trouvé cette mort attendrissante. C'est pourquoi j'ai cru devoir me laisser aller à cette digression.

Une réputation moins pure que celle des sauces apiciennes, c'est celle du bouillon de

gélatine. Les savants et les philanthropes avaient pensé, dès la fin du dernier siècle, qu'à l'aide d'un simple appareil digesteur de Papin, on allait extraire des os une matière organique susceptible de fournir un aliment aussi économique qu'abondant. Une livre d'os devait donner autant de bouillon que six livres de viande, et, suivant l'expression de l'illustre Darcet, qui s'était constitué le parrain de cette découverte, on pouvait *de quatre bœufs en faire cinq*. On put croire dès lors à la solution prochaine du grand problème tant agité de nos jours, l'abolition du paupérisme. On avait trouvé l'aliment du pauvre. Le bouillon de viande devait désormais faire place, dans tous les établissements de charité, au *bouillon de gelatine*. Le motif de cette préférence n'était pas seulement l'énorme économie qui devait résulter de cette substitution, mais encore la qualité même du nouveau bouillon, qu'on n'hésita pas, tant fut grand alors l'engoûment inspiré par cette découverte, à regarder comme préférable, sous tous les rapports, à l'aliment classique par excellence. Malheureusement la chimie seule avait fait tous les frais de l'invention, et la chimie se trompe quelquefois. Qu'il nous suffise de dire qu'à la suite des plaintes nombreuses émanées des établissements hospitaliers, ou sur la foi des promoteurs de la gélatine, on avait établi à grands frais des appareils destinés à la confection de cet aliment, l'Académie des sciences, mise en demeure de se prononcer sur le rapport du savant professeur de physiologie, M. Bérard, conclut des expériences multipliées qu'elle fit faire sous ses yeux, que la gélatine était impropre à l'alimentation.

***

LITTÉRATURE.

UN ROMAN DANS LA MONTAGNE.

I

A six lieues au nord-est de Grenoble, entre Goncelin, village adossé à l'un des monts granitiques dont se compose la grande chaîne des Alpes dauphinoises, et Allevard, bourg considérable situé au fond de la vallée auquel il donne son nom, on trouve, à l'entrée d'une gorge extrêmement agreste, le hameau de Moretel. Ce fut en ce dernier endroit, que, par une tiède matinée d'octobre de l'année 1829, s'arrêta un voyageur, ou plutôt un chasseur, qui, depuis Goncelin, avait gravi pédestrement, son fusil sur l'épaule, le chemin montueux qui mène au canton d'Allevard, lequel, nonobstant sa dénomination de vallée, occupe un plateau élevé de 440 mètres au dessus du niveau de la mer, et entouré par une ceinture de hautes montagnes.

En examinant la physionomie ouverte et distinguée de ce jeune homme, âgé de vingt-trois ou vingt-quatre ans, un observateur perspicace eût certainement saisi l'expression de contrariété qui abaissait les contours de sa bouche et plissait par moments son front.

Après une halte de quelques minutes, pendant laquelle il promena autour de lui un regard irrésolu, l'étranger s'engagea dans un chemin tortueux que bordaient, d'un côté, l'escarpement boisé d'une montagne, de l'autre, un ravin dont les eaux, à moitié taries par les chaleurs de l'été précédent, couraient

cependant encore rapides et tumultueuses, au fond de son lit caillouté. Au sortir de ce défilé, le chemin se divisait en trois sentiers. Deux de ces sentiers continuaient de monter, tandis que le troisième s'en allait paresseusement à travers une prairie parsemée de grosses roches, dont une, d'un accès facile, présentait à son sommet, recouvert de terre végétale, un hallier de genevriers, d'épine-vinettes, de cytises et autres arbrisseaux des contrées alpines. Le bruit harmonieux d'une cascatelle attira de ce côté le chasseur qui, fatigué de sa marche ascendante, aspirait à prendre un peu de repos. Il espérait d'ailleurs, du haut de cette roche, apercevoir quelque habitation rustique de meilleure apparence que les chaumières de Moretel, et où l'on pourrait lui accorder une hospitalité de quelques heures.

Le jeune homme gravit donc le rocher : contrairement à son attente, la portée de son regard se trouva bornée à une courte distance, par une masse de monts grisâtres, dénudés, qui formaient une sorte d'hémicycle; mais il eut du moins la satisfaction de découvrir, à travers les châtaigniers dont la prairie était ombragée, un bâtiment assez considérable, irrégulier, comme la plupart des métairies, et dont il n'eût pas supposé l'existence, tant la teinte brune de ses murs se confondait avec celle des rochers environnants, si une spirale de fumée, qu'aucun souffle de vent n'agitait, ne se fût élevée lentement au dessus du toit. Néanmoins, au lieu d'aller mettre immédiatement à l'épreuve le caractère plus ou moins sociable des habitants de cette maison, l'étranger s'assit sur le sol tapissé de mauves, au pied d'un vieux houx, contre lequel il posa son fusil. Tout près de lui, au sein du hallier, bruissait une source tellement abondante, qu'après être tombée dans la prairie en nappes argentines que déchiraient çà et là des pointes de roc, elle emplissait un réservoir naturel qui déversait le trop plein de ses eaux dans un large ruisseau.

Sur la marge aréneuse du bassin, se tenait en ce moment debout, une ligne à la main, une femme de taille moyenne, mais bien proportionnée, dont notre chasseur ne put deviner l'âge ni la condition, car la façon dont elle était placée ne lui permettait pas de voir ses traits. Sa robe de percale à mille raies lilas, son fichu d'organdie à la paysanne, ses souliers en peau de chèvre noire et son chapeau rond de paille jaune, convenaient également à une dame de la ville, que son médecin envoie prendre le lait d'ânesse chez sa fermière, à la fille d'un petit propriétaire campagnard, ou encore à une nouvelle épousée de village. Cette dernière conjecture paraissait même la plus vraisemblable, car à quelques pas du bassin, il y avait un paysan de bonne mine qui, bien qu'il fût occupé à abattre un arbre mort, tournait fréquemment la tête du côté de la femme au chapeau de paille.

L'étranger demeura sur le rocher à contempler ce tableau. Cependant les minutes succédaient aux minutes, et le *chapeau de paille* ne bougeait pas. Le jeune homme, dont la curiosité était vivement stimulée, se demanda quel moyen il emploierait pour attirer l'attention de la jeune femme, et la forcer à changer d'attitude; mais, n'ayant pu résoudre cette question d'une manière satisfaisante, il prit le parti d'attendre que le hasard vînt à son aide.

— Provisoirement, se dit-il, relisons, pour passer le temps, la lettre du baron de Saint-Chamans, lettre qui, par paren-

thèse, m'a donné, à moi, ordinairement assez philosophe, une mauvaise humeur que je suis, en vérité, honteux de n'avoir pas encore surmontée. Au fait, on en aurait à moins... Venir d'Aix-les-Bains à Grenoble, exprès pour se rencontrer avec un ami qui a promis de vous servir de *cicerone* dans une contrée remplie de souvenirs historiques, de ruines féodales, de curiosités naturelles, et à sa place, trouver une lettre d'excuses, à laquelle il faudra répondre par une autre de félicitations, car enfin, à trente-deux ans, être nommé préfet d'un département aussi important que celui des *Bouches-du-Rhône*, c'est fort joli; mais ça été fort mal à propos pour moi, qui, ne connaissant absolument personne en ce pays, me trouve réduit à errer solitairement dans les montagnes, pendant les huit ou dix jours que cette bonne vieille cousine de ma mère, dont je me suis résigné à être, cette année, le chevalier d'honneur, doit passer à Genève...

Tout en se parlant ainsi, notre voyageur parcourait du regard la lettre du baron de Saint-Chamans, qu'il avait tirée de son enveloppe.

— Tiens ! s'écria-t-il après avoir achevé sa lecture, je n'avais pas remarqué ces quatre lettres T. S. V. P., qui sont au dessous de la signature de Saint-Chamans!

Et tournant vite la page, il lut :

« P.-S. J'allais fermer ma lettre, mon « cher Adrien, lorsque j'ai réfléchi qu'en « bon et sincère ami que vous êtes, vous « me sauriez, peut-être, plus tard, « mauvais gré de ne pas vous avoir dit « un mot d'un chagrin très vif que j'ai « éprouvé depuis notre dernière ren- « contre à Paris. La plus jeune de mes « trois sœurs, et la seule qui me reste, « ma bonne petite Rosine, qui demeu- « rait au couvent de Montfleury, d'où je « devais la retirer aussitôt que je serais « marié, a failli être enlevée à ma ten- « dresse par un horrible événement. Je « vous en épargnerai les détails, car je « frémis, rien qu'en y songeant. Durant « plus de quinze jours, elle a été, comme « on dit vulgairement, entre la vie et « la mort. Aujourd'hui elle est hors « de danger; toutefois, il lui faudra, pen- « dant bien longtemps, des soins inces- « sants et une prudence excessive. »

— Ce pauvre Saint-Chamans ! fit Adrien en repliant sa lettre.

— A propos, continua-t-il après une pause, quel âge peut avoir cette petite Rosine? Calculons. Quand la baronne de Saint-Chamans mourut, son fils unique avait vingt-six ans et sa dernière fille, onze... Conséquemment, celle-ci en a maintenant dix-sept... Mais cet horrible accident dont parle son frère l'a peut-être défigurée... Eh! qu'est devenue l'enveloppe de ma lettre? Ah! elle voltige dans l'air.

Le vent qui s'était soudain élevé, venait d'emporter avec les feuilles mortes qui jonchaient le terrain à l'entour du hallier, l'enveloppe de papier glacé que le chasseur avait posée à terre, à côté de lui, et sur laquelle était cette suscription : *A Monsieur le comte Adrien de Cernay, poste-restante, à Grenoble.*

Après avoir balayé le rocher, le tourbillon descendit le long de la cascade; la jeune femme ou la jeune fille, que son occupation semblait avoir immobilisée au bord du bassin, retira sa ligne. Toute frissonnante, elle ramassa une corbeille d'osier qui contenait les truites qu'elle avait pêchées. M. de Cernay put enfin satisfaire sa curiosité, dont l'avait distrait momentanément le post-scriptum du préfet des Bouches-du-Rhône.

Dès le premier coup-d'œil, Adrien sut à quoi s'en tenir à l'égard de l'âge de cette figure féminine, à laquelle un nez court, quoique aquilin, des yeux grands ouverts dont la nuance échappait à son regard, une bouche vermeille, une carnation d'un rose vif, prêtaient une expression remarquablement ingénue et enfantine, qui ne permettait guère de supposer qu'elle fût déjà engagée dans les liens du mariage. Quant à la situation sociale de la jeune fille, elle restait toujours aussi problématique. Le hâle qui brunissait son visage pouvait résulter aussi bien de l'extrême finesse de peau, particulière aux races aristocratiques, que de l'exposition presque incessante des visages plébéiens aux intempéries de l'air.

La franchise du regard et l'éclat du coloris émanent également, chez la demoiselle du château et chez la fille des champs, de la candeur du caractère et de l'exubérance de la santé.

— Si je l'entendais parler, pensa le jeune comte, dans l'esprit duquel toutes ces réflexions avaient surgi simultanément, je jugerais sûrement à quelle classe de la société elle appartient.

Il avait raison... La pierre de touche des femmes, c'est la conversation.

Cependant, le paysan qui paraissait au moins aussi occupé d'épier les mouvements de la jeune fille, que de mener à fin l'ouvrage qu'il avait entrepris, avait jeté sa cognée à terre, pour se rapprocher de l'objet de sa surveillance. De son côté, M. de Cernay s'était levé; il cherchait l'endroit du rocher qui lui présenterait le plus de facilités pour descendre dans la prairie, lorsqu'un second coup de vent, plus fort que le premier, agita violemment les branches du houx... L'air retentit de la détonation d'une arme à feu...

— Qu'est-ce que cela? s'écria le bûcheron en se retournant pour la première fois du côté d'Adrien.

Celui-ci venait de s'adosser au tronc de l'arbre contre lequel il avait précédemment posé son fusil, dont malheureusement il avait négligé d'abattre le chien, après avoir tiré son premier coup à un lièvre qui traversait la route de de Goncelin. La secousse causée par le vent, ayant fait glisser à terre le fusil, et la détente s'étant lâchée seule, le plomb dont il était chargé, avait frappé à la jambe M. de Cernay. La perte considérable de sang que lui occasionna instantanément cette blessure, ne pouvait guère manquer de déterminer une syncope. La vue du jeune homme se couvrit d'un nuage, et sa voix expira sur ses lèvres, comme il essayait d'articuler une réponse à la question du bûcheron.

II

Quand le comte rouvrit les yeux, il se trouva étendu sur un lit, dans une chambre qu'éclairait faiblement une petite lampe en fer accrochée au manteau de la cheminée. Trois femmes entouraient sa couche; évidemment, elles attendaient avec anxiété son retour à la vie. La plus âgée de ces femmes tenait encore sur ses genoux, des bandes de toile dont une partie lui avait servi à panser la jambe du jeune étranger.

Le premier regard d'Adrien glissa sur la vieille paysanne, ainsi que sur la jeune femme qui, debout à son chevet, lui humectait les tempes avec un mouchoir imbibé de vinaigre, et alla se reposer sur une belle enfant qui, les mains jointes, paraissait adresser à Dieu une prière mentale pour la conservation des jours du blessé... Celui-ci reconnut en elle la jeune fille au chapeau de paille.

— Où suis-je? murmura-t-il d'abord.

En l'entendant, elle leva les yeux sur lui.

— Ah! fit-elle, si doucement qu'on aurait presque pu prendre son exclamation à demi-étouffée pour un soupir.

La vieille paysanne fronça le sourcil; puis, s'adressant à l'autre jeune femme :

— Marianne! dit-elle simplement.

Marianne quitta aussitôt la place qu'elle occupait au chevet du blessé, alla allumer un flambeau à la lampe, et fit un signe à la jeune fille qui la suivit hors de la chambre. Adrien avait fait un effort pour se mettre sur son séant; mais ce seul mouvement suffit pour lui causer un effet vertigineux, et sa tête retomba sur son oreiller.

— Cette enfant est votre fille cadette, je présume?... demanda-t-il cependant avec un peu d'hésitation.

— Silence, Monsieur, dit la paysanne, silence jusqu'à l'arrivée du médecin.

— Vous jugez donc ma situation bien grave?

— Quand mon fils vous a transporté évanoui ici, il n'était pas midi, et il y a une heure que l'*Angélus* a sonné à l'église de Saint-Pierre.

— J'étais tombé en léthargie, quelle gratitude ne vous dois-je pas pour les prompts secours que vous m'avez donnés!

La paysanne n'entendit pas ce remercîment de M. de Cernay. Un bruit de pas dans la pièce d'entrée avait attiré son attention.

— Voici Antoine qui nous amène le médecin, dit-elle.

La porte de la chambre s'ouvrit, deux hommes entrèrent. C'était en effet Antoine, le bûcheron, ou, pour mieux dire, le métayer et le médecin d'Allevard. Ce dernier alla droit au lit d'Adrien. Après avoir examiné la blessure du comte, le docteur posa sur la table une fiole pleine d'une liqueur rougeâtre; dans les petites localités éloignées des villes, les médecins sont obligés de se pourvoir de la plupart des médicaments nécessaires à leurs clients.

— Mère Gervais, dit l'homme de la science, ceci est un cordial légèrement soporifique qui procurera à votre malade un sommeil paisible. Je reviendrai demain dans la matinée. Du reste, tout le monde va bien chez vous..... Votre fils m'a dit que la situation de...

En ce moment, Adrien remarqua chez la mère Gervais, un mouvement très prononcé de physionomie dont l'intention devait être de recommander la discrétion au docteur, car il n'acheva pas sa phrase et se retira avec un peu de précipitation. Ce petit incident éveilla l'imagination de M. de Cernay déjà intrigué par la brusque retraite de la plus jeune des habitantes de la métairie.

Dès que la mère Gervais, qui avait reconduit le médecin jusqu'à la porte extérieure de la maison fut revenue auprès du comte, elle s'occupa de lui faire prendre la potion calmante. Tandis qu'elle remplissait ainsi son devoir de garde-malade, Marianne rentra dans la chambre. Les deux femmes échangèrent entre elles quelques phrases en patois montagnard dont un mot que M. de Cernay présuma être un nom propre, frappa à plusieurs reprises son oreille; d'ailleurs il lui fut impossible de comprendre une parole ni un geste des deux interlocutrices. Leur colloque fut interrompu par Antoine qui venait chercher sa femme pour souper.

— Cette jeune femme est votre fille? dit Adrien à la mère Gervais lorsqu'il se retrouva seul avec elle.

— Oui, répondit la métayère dont le

laconisme ne rebuta pas le comte.

— Et l'autre aussi? demanda-t-il encore.

La paysanne fit un signe de tête affirmatif.

— Elles sont donc toutes deux sœurs de ce brave garçon que vous appelez Antoine? reprit M. de Cernay.

— Marianne est la femme de mon fils. —Mais c'est assez causer, ajouta la mère Gervais, au moment où Adrien ouvrait la bouche pour lui adresser d'autres questions. —Une conversation trop prolongée vous empêcherait de vous endormir, et le sommeil est nécessaire à votre rétablissement. — En achevant ces mots, la métayère s'installa dans un fauteuil de paille au pied du lit d'Adrien.

A son réveil, le comte n'éprouva pas peu de surprise en voyant sa chambre éclairée par un soleil splendide... Grâce au narcotique que lui avait donné le médecin d'Allevard, il avait dormi pendant dix heures consécutives. Sa garde n'était plus à son poste, mais sur le seuil de la porte grande ouverte, se dessinait une gracieuse figure... En l'apercevant, le jeune homme soupira plutôt qu'il n'articula:

— Zinette! —C'était le nom qu'avaient prononcé, la veille, devant lui, Marianne et sa belle-mère. Quelle avait été l'intention du comte en le répétant? lui-même n'aurait su le dire; il venait de céder à une de ces impulsions auxquelles nous ne résistons pas, parce qu'elles ne nous laissent pas le loisir de réfléchir.

Soit que la jeune fille ne fît que passer devant la chambre, soit qu'elle se fût effarouchée de s'entendre nommer par un étranger, toujours est-il qu'elle disparut à la vue de M. de Cernay, avec autant d'instantanéité que si elle eût été une ombre.

Était-ce une vision? se demanda-t-il tout haut.

Comme il achevait ces mots, un léger bruit qui se fit dans le fond de la chambre, l'induisit à tourner la tête de ce côté. C'était la mère Gervais qui pelotait du fil, et dont le pied venait de renverser son dévidoir.

— Ah! remarqua mentalement le comte; la vieille est là! — Se tournant alors vers elle, il dit : — Mère Gervais (c'est ainsi, je crois, qu'on vous appelle), votre fille n'a sûrement pas été élevée dans ces montagnes?

— Pourquoi cela? demanda à son tour la paysanne, au lieu de répondre à la précédente question.

— Parce que cette enfant offre dans toute sa personne, un mélange de grâce et de distinction...

— Dont Marianne est dépourvue, acheva la mère Gervais.

Adrien reprit :

— Il est réel qu'entre votre bru et votre fille, il y a une disparité dont tout le monde doit être frappé...

— *Tout le monde*, Monsieur, se compose pour moi, de mes enfants et de deux serviteurs, — un garçon de charrue et une vachère, — car nous n'avons pas de voisins, et grâce au ciel, notre petit vallon n'a point été envahi, jusqu'à présent, par les voyageurs qui affluent dans la vallée d'Allevard. Vous-même, sans l'accident qui vous est arrivé, vous ne vous seriez pas arrêté ici.

— Je crois, pensa Adrien, que la bonne femme se méfie de moi!...

A ce moment le médecin entra; il parut satisfait de l'état actuel du comte; néanmoins, il lui ordonna un repos absolu.

— Si vous ne voulez pas vous ressentir plus tard de cet accident, déclara-t-il,

il faut vous résigner à rester couché six jours durant. Ce temps écoulé, vous pourrez vous lever et vous remettre tout doucement à marcher.

Comme la veille, la mère Gervais reconduisit le docteur, et M. de Cernay entendit celui-ci dire à demi-voix à la métayère :

— Oui, il faudra que vous le gardiez chez vous au moins dix à douze jours... Cela vous gênera un peu... Mais je ne saurais répondre de sa complète guérison, s'il se donne du mouvement plus tôt que je ne le lui ai permis.

Évidemment, la mère Gervais, bien qu'elle traitât très hospitalièrement le comte, était contrariée de la prolongation forcée de son séjour à la métairie.

La bonne femme ne rentra pas tout de suite dans la chambre de son hôte. Elle resta quelque temps dans une pièce voisine, sans doute pour vaquer à des soins de ménage, et donner des ordres à ses domestiques, car pendant quelques instants, diverses voix, parmi lesquelles l'oreille de M. de Cernay chercha vainement à en distinguer une qui lui parût en harmonie avec la beauté pleine de charmes de Zinette, se mêlèrent à la voix de la mère Gervais.

— Il est étrange, se dit Adrien, qu'on n'entende pas cette jeune fille appeler une servante, ni même fredonner une chanson... Serait-elle idiote?... Non, c'est impossible, toutes les idiotes sont laides... Aurait-on confiné la pauvre petite dans sa chambre pour tout le temps que je serai forcé de demeurer ici?... Ce serait d'une rigidité et d'une méfiance ridicule... Allons, ne pensons plus à cette enfant. Mais à quoi penser?... Si du moins j'avais des livres! Malheureusement, on ne saurait s'attendre à trouver une bibliothèque chez des métayers montagnards; ce sera beaucoup s'ils peuvent me procurer un encrier, une plume et une feuille de papier, pour que j'écrive à madame de Nerval que je serai probablement retenu dans ce pays, au delà de l'époque à laquelle je lui ai promis d'aller la rejoindre à Genève!

Antoine étant entré en ce moment-là dans la chambre d'Adrien, celui-ci lui fit part de son désir, et, à son grand étonnement, le jeune montagnard lui apporta immédiatement un petit pupitre en maroquin vert, garni de tout ce qu'il fallait pour écrire.

— Ce pupitre appartient sans doute à Zinette, pensa Adrien. Cette petite est la *Benjamine* de la famille... Ainsi que je le disais à sa mère, elle n'a pas été élevée dans ces montagnes.

Faute d'autre occupation, M. de Cernay écrivit à sa vieille parente quatre pages de descriptions pittoresques et de réflexions philosophiques. Puis, le soir venu, il demanda à la mère Gervais s'il y avait loin de la métairie au bureau de poste le plus voisin.

— Non, répondit la paysanne. D'ailleurs, ceux d'entre nous qui iront demain dimanche à l'église de Saint-Pierre, la mettront dans la boîte.

— N'entendrez-vous pas tous la messe à la même paroisse?

— Pour ne pas vous laisser seul, Antoine et sa femme se rendront à Allevard, où l'on dit les offices plus tard qu'à Saint-Pierre, quand Zinette et moi serons de retour. Ainsi, vous pouvez me donner votre lettre...

— J'ai encore quelques lignes à y ajouter, objecta le comte. Je vous la remettrai demain, lorsque vous serez prête à partir.

III

Le lendemain, vers sept heures du

matin, Antoine vint chercher la missive du comte. Ce dernier, qui la veille, n'avait refusé de donner sa lettre à la mère Gervais, que parce qu'il voulait se ménager une occasion de voir Zinette dans ses atours des jours de fête, fut tout désappointé, et eut un mouvement très vif de dépit.

— Quoi? murmura-t-il en se parlant à lui-même, quand le jeune paysan se fut retiré, il me faudra rester encore ici près d'une quinzaine de jours... Mais je mourrai d'ennui. Heureusement, les médecins ne sont pas des oracles... Il me semble, à moi, que si l'on me procurait une mule, je serais en état de retourner, dès à présent, à Grenoble. Essayons de me lever.

M. de Cernay parvint, effectivement, mais non sans éprouver des douleurs aiguës, à sortir de son lit, à se revêtir de ses habits, et à atteindre, en s'appuyant tantôt sur un meuble, tantôt contre la muraille, la fenêtre de sa chambre. Parvenu là, il éprouva le désir de respirer l'aïr extérieur, et ouvrant la croisée, que treillageaient des plantes grimpantes, il s'assit tout auprès, sur une chaise, à côté de laquelle était le dévidoir de la mère Gervais. A travers les vrilles des capucines et les rameaux du chèvre-feuille, ses regards purent suivre les ondulations d'un étroit chemin qui, à quelque distance de la métairie, disparaissait parmi les rochers. Le comte supposa que ce chemin conduisait à Saint-Pierre. L'air frais, qui lui apportait les sauvages senteurs des bois et des montagnes, lui causait un véritable bien-être.

En regardant autour de lui, dans la chambre, il vit un escabeau sur lequel était un livre simplement relié. Il l'ouvrit; c'était le second volume des *Natchez*. Qui se serait attendu à trouver les œuvres de Châteaubriand chez des métayers montagnards? M. de Cernay appuya sa jambe blessée sur l'escabeau, posa le volume sur ses genoux et se mit à lire... Cette lecture ne dut pas lui être très fructueuse, car à chaque instant il levait la tête pour jeter un regard sur le chemin de Saint-Pierre.

Une heure s'écoula ainsi; au bout de ce temps, quatre personnes apparurent au détour des rochers. Des deux premières qui s'avançaient, l'une avait sur la tête un bonnet de paysanne, et sur les épaules une cape de ratine grise; l'autre s'enveloppait d'un air frileux dans sa mante de soie verte; elle était coiffée d'une capote en taffetas blanc... Le comte de Cernay trouva que pour la fille d'une métayère, c'était bien de l'élégance... Il avait reconnu Zinette et sa mère. Derrière elles, marchaient le valet de ferme et la fille de basse-cour.

A travers le treillis qui garnissait sa fenêtre, Adrien pouvait examiner à son aise la jeune fille, sans être lui-même remarqué. Durant cet examen qui fut très favorable à Zinette, des idées bizarres sur la naissance et sur la véritable position de cet enfant, traversèrent l'esprit d'Adrien.

A une petite distance de la maison, les deux femmes quittèrent le sentier pour aller droit à une brebis qui paissait sous un noyer, en face et à quelques pas seulement de la fenêtre où se tenait le comte. La mère Gervais se mit à ramasser les noix tombées sous l'arbre, et sa fille, s'agenouillant près de la brebis, lui donna à manger dans sa main, une poignée d'herbes qu'elle venait de cueillir. En se relevant, Zinette jeta un coup d'œil du côté de la métairie... Elle tressaillit légèrement; une teinte carminée colora son front pur, et ses paupières s'abais-

sèrent sous le regard charmé et charmant qu'attachait sur elle M. de Cernay... Ce dernier, désireux de contempler cette beauté, que jusqu'alors il avait à peine entrevue, avait rompu quelques-uns des rameaux du chèvre-feuille.

Le premier moment de trouble passé, Zinette se rapprocha de sa mère, sur l'épaule de laquelle elle posa une de ses mains, tandis que de l'autre, elle lui montrait la fenêtre où la tête d'Adrien apparaissait, dans cet encadrement de verdure, comme un tableau vivant. M. de Cernay abandonna aussitôt son poste d'observation.

Quand la mère Gervais, toujours accompagnée de sa fille, eut fait le tour de la maison pour en gagner l'entrée, elle ne fut pas peu surprise de trouver son hôte assis sur le banc de pierre, en dehors de la porte. Il était pâle, quoique visiblement agité.

— Vous vous êtes traîné jusqu'ici! s'écria la mère Gervais d'un ton de reproche.

— Que voulez-vous? Je m'ennuyais, répondit le jeune homme. Je suis habitué à la société, moi, à la conversation...

— Puisqu'il en est ainsi, on s'arrangera pour aller vous tenir compagnie un peu plus souvent.

— On, répéta le comte. Qui entendez-vous par ce mot.

— Nous tous.

— Elle aussi, n'est-ce pas?

— Zinette!... non; il lui faut de la solitude, à elle.

— Et du silence, à ce qu'il paraît, dit Adrien avec un accent sardonique.

— Hélas! fit la mère Gervais.

Frappé de cette exclamation de pitié, le comte s'écria :

— Mon Dieu! serait-elle muette? Mais non, je lis sur sa physionomie qu'elle nous entend...

— Toutes les muettes ne sont pas sourdes, dit la métayère. Il y a des accidents... Mais entrons tout de suite, je vous en prie; si le médecin était là, il vous l'ordonnerait.

Et elle prit le bras d'Adrien pour l'aider à se lever et le reconduire dans sa chambre. Le jeune homme lui obéit avec la passivité des malades que la souffrance accable. M. de Cernay devait effectivement souffrir beaucoup; sa jambe blessée enflait à vue d'œil et un frisson glacé courait dans ses veines. Pourtant, ce n'était pas le sentiment de sa situation qui prédominait dans son âme, mais celui d'une immense compassion pour l'infirmité de Zinette.

Pauvre petite! murmura-t-il à plusieurs reprises.

Peu après qu'il fut recouché, la fièvre le saisit; la nuit suivante, il eut le délire. La mère Gervais et son fils qui le veillèrent alternativement, l'entendirent plus d'une fois répéter le nom de Zinette. Le lendemain, cependant la fièvre de M. de Cernay cessa, l'enflure de sa jambe disparut et sa blessure commençait à se fermer. Trois jours se passèrent ensuite, sans que nul prononçât le nom de Zinette en présence du convalescent. Celui-ci, étonné de ne plus apercevoir cette jeune fille, demanda enfin à Marianne, un soir qu'elle était venue attiser dans sa cheminée le feu prêt à s'éteindre :

— Votre belle-sœur est-elle donc absente de la métairie?

— Ma belle-sœur! répéta la jeune femme avec distraction; puis se ravisant : Non, non, répondit-elle. Mais ma mère doit vous avoir dit que la santé de notre chère Zinette exige des ménagements infinis... Aussi, passe-t-elle la plus grande partie du temps dans sa chambre.

— Ne la reverrai-je plus? demanda encore Adrien.

— Lorsque l'hôte de la mère Gervais quittera cette maison... commença Marianne...

— On permettra peut-être à Zinette de recevoir les adieux de l'étranger, acheva le comte avec une nuance d'amertume dans la voix.

— Dans nos montagnes, nous ne disons jamais adieu, mais *au revoir*, reprit Marianne. — Puis elle sortit de la chambre précipitamment, peut-être pour éviter les autres questions que M. de Cernay s'apprêtait à lui faire.

Vers la fin de la semaine suivante, M. de Cernay, se trouvant suffisamment rétabli pour retourner à Grenoble et descendre à pied la montagne jusqu'à Moretel, afin d'y attendre le passage de la voiture publique qui faisait le service d'Allevard à Goncelin, prit congé des bons métayers. Ainsi que l'avait promis Marianne, Zinette se réunit aux autres membres de la famille Gervais pour recevoir, — suivant l'expression employée par Adrien, *les adieux de l'étranger;* mais le comte, après avoir cordialement embrassé les deux époux et leur mère, dit en adressant un regard expressif à la jeune muette dont il s'était borné à presser doucement les mains dans les siennes :

— Au revoir.

Elle lui répondit par un sourire.

IV.

Près d'une année s'était écoulée, le mois d'août touchait à sa fin, lorsqu'un soir, par un beau clair de lune, deux jeunes hommes, ayant chacun, le bras d'une dame passé sous le sien, se rencontrèrent dans un des sentiers fleuris qui serpentent le long du torrent de Breda, aux environs du château d'Allevard.

— Vous ici! s'écrièrent-ils simultanément. — Madame de Nerval, le baron de Saint-Chamans, — Rosine, le comte de Cernay, — ajoutèrent-ils aussitôt.

A cette présentation que les deux amis firent spontanément l'un de l'autre aux dames qu'ils accompagnaient, la vieille parente d'Adrien releva (pour mieux voir) la haute dentelle qui frangeait la passe de sa capote, tandis qu'au contraire mademoiselle de Saint-Chamans abaissa (apparemment pour ne pas être vue) le voile chargé de broderies qui ondulait sur son chapeau. Ce mouvement parut d'abord étrange à M. de Cernay; mais une idée, alors effacée de son esprit, lui revenant soudain à la mémoire :

— Elle est restée défigurée, dit-il *in petto,* tout en demandant à haute voix au baron, si c'était le goût des promenades pittoresques ou une ordonnance de médecin qui l'amenait à Allevard.

— Ni l'un ni l'autre, dit M. de Saint-Chamans. Ayant donné, lors de la révolution de juillet, ma démission de préfet, je suis allé chercher ma sœur au couvent de Montfleury, où elle était rentrée il y a quelques mois, pour faire avec elle et une de nos tantes une excursion en Suisse. Avant de partir, Rosine a désiré revoir sa nourrice, qui lui a servi de gouvernante pendant son enfance. Nous sommes arrivés chez elle hier; aujourd'hui nous avons dîné au château d'Allevard dont je connais les propriétaires ; et comme la soirée est superbe, que Rosine est d'ailleurs une excellente marcheuse, nous nous en retournons pédestrement à la métairie. C'est bien plutôt à vous, mon cher Comte, qu'on devrait demander quel hasard ou

quelle fantaisie vous a conduit dans nos montagnes.

— Ce n'est pas la première fois que j'y viens, répondit évasivement Adrien.

—En effet, l'automne dernier, vous avez réalisé seul notre projet d'explorer ensemble ces sites alpestres

— C'est pour moi qu'Adrien est revenu cette année dans ce canton dit alors madame de Nerval.

—Ah! fit le baron.

—Oui... Je me proposais de retourner à Aix en Savoie, dont les eaux, toutes renommées qu'elles sont, ne m'avaient pourtant pas très bien réussi l'an passé... Mon cousin m'a alors conseillé d'essayer de celles d'Allevard...

— Qui sont peu connues, remarqua M. de Saint-Chamans.

—Mais qui n'en sont pas moins salutaires, ajouta sa sœur, dont la voix singulièrement mélodieuse caressa l'oreille d'Adrien aussi agréablement qu'une douce musique.

—Puisque vous êtes établie à Allevard, Madame, reprit le baron en s'adressant à la cousine de son ami et en saluant comme pour se remettre en marche, nous viendrons prochainement, ma sœur et moi, vous présenter nos devoirs.

— Ma visite préviendra la vôtre, s'empressa de répondre M. de Cernay. Et à propos, où demeurez-vous en ce moment?

— Dans une métairie isolée, au fond d'un petit vallon, au dessus de Moretel... Le premier paysan que vous rencontrerez vous conduira chez la mère Gervais.

— La mère Gervais, dites-vous? s'écria le comte étonné.

— Oui, mon cher.

—Oh! mais je la connais... Je comptais aller la voir demain.

— Dans ce cas, répartit le baron, qui avait déjà fait quelques pas en avant, nous vous attendrons pour déjeûner.

— Évidemment, pensa Adrien, qui, tout étourdi de cette rencontre inopinée, reprit silencieusement avec sa vieille parente le chemin d'Allevard, le baron et sa sœur sont actuellement les hôtes de cette même famille, au milieu de laquelle j'ai trouvé, il y a un an, l'hospitalité. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Saint-Chamans n'a pas paru surpris de cette circonstance. La mère Gervais aura probablement parlé de moi au baron... mais elle ne savait pas mon nom... S'il n'avait pas paru si pressé de s'en retourner à la métairie, je lui aurais demandé des nouvelles de Zinette... Sans doute aussi, il m'eût éclairci le mystère qui enveloppe cette enfant. Plus j'y pense, et plus je me persuade qu'elle n'est pas la fille de la mère Gervais. Mademoiselle de Saint-Chamans doit savoir cela... Quel délicieux organe que celui de cette jeune personne... Hélas! cet attrait de la voix, le plus irrésistible peut-être de ceux que possède la femme, manque seul à Zinette!

— Mon cousin, vous êtes bien taciturne, ce soir, dit madame de Nerval. Je gage que vous rêvez à la sœur du baron.

— Vous oubliez, Madame, que je n'ai pas pu seulement entrevoir les traits de mademoiselle de Saint-Chamans.

— Raison de plus pour que vous vous la représentiez jolie.

— Au contraire, ma cousine, je soupçonne qu'elle est fort laide.

— A ce moment-là, madame de Nerval et M. de Cernay arrivaient à l'entrée de l'auberge où ils logeaient; il se séparèrent pour se retirer chacun dans leur appartement.

— Le lendemain matin, le comte ayant pris pour guide un petit pâtre du bourg, partit pour la métairie. Toute la famille

Gervais, à l'exception de Zinette, vint au devant de lui dans le vallon.

— Vous m'attendiez ! dit Adrien en serrant affectueusement la main à ces braves gens.

— Sans doute , répondit la métayère ; M. le baron nous avait prévenus de votre intention...

— Alors, reprit vivement le comte, pourquoi votre fille ne se trouve-t-elle pas au milieu de vous, pour me souhaiter, elle aussi, la bien-venue?

— Vous la verrez tout à l'heure.

— Je comprends... elle est en cet instant auprès de mademoiselle de Saint-Chamans.

— A ces mots, un sourire éclaira le visage habituellement sérieux de la montagnarde.

— Voulez-vous entrer dans ce bosquet?... C'est là que nous avons préparé la table du déjeûner, dit Marianne, en écartant quelques branches d'arbres qui, par l'exubérance de leur feuillage, fermaient l'entrée d'une salle de verdure dans laquelle se précipita M. de Cernay. Il pensait trouver là trois personnes de connaissance. Il vit seulement le baron et Zinette. Après les avoir salués l'un et l'autre, Adrien s'enquit de la santé de mademoiselle de Saint-Chamans.

— Ma sœur se porte parfaitement bien répondit le baron, en invitant du geste M. de Cernay à s'asseoir à table.

—Attendons mademoiselle votre sœur, dit le comte.

—Mais, mon cher, elle-même vous attend ici, avec moi, depuis un quart d'heure.

—Comment?... fit Adrien en promenant ses regards autour de lui, de l'air d'un homme qui ne sait s'il veille ou s'il rêve.

Un éclat de rire frais et argenté résonna sous la voûte de feuillage. C'était Zinette qui riait ainsi.

—Aurait-elle recouvré la voix? demanda-t-il avec empressement.

—Elle ne l'avait pas perdue : seulement, il lui était expressément défendu par la Faculté de médecine, d'en faire usage, expliqua M. de Saint-Chamans.

—Pourquoi donc?

—Pendant un séjour qu'elle fit, aux vacances de l'an dernier, chez la mère d'une de ses amies de pension, continua le baron, elle eut l'imprudence d'aller se promener seule dans la campagne ; poursuivie par un taureau furieux, elle tomba, en courant pour lui échapper, dans une excavation profonde, qui aurait bien pu devenir son tombeau, car le lieu où elle se trouvait était extrêmement solitaire. On ne l'en retira qu'au bout de trois mortelles heures. Ses contusions, quoique nombreuses, n'étaient pas de nature à causer de l'inquiétude, mais en faisant des efforts de voix, pour qu'on l'entendît au loin, elle s'était tellement fatigué les vaisseaux de la poitrine, que l'un d'eux s'était presque rompu... Un silence absolu de plusieurs mois pouvait seul la sauver. .

—Et maintenant, grâce à vos soins à tous, je suis sauvée ! ajouta la jeune fille.

—C'est la voix de mademoiselle de Saint-Chamans, s'écria Adrien.

— Pour qui preniez-vous ma sœur? demanda le baron à son ami.

—Pour Zinette, la fille de la mère Gervais.

—Eh! vous aviez raison... Zinette est le diminutif de Rosine, et la mère Gervais, la nourrice de ma sœur, lui a donné des preuves d'une sollicitude toute maternelle, durant sa retraite dans ce vallon. Partout ailleurs, Rosine eût risqué

de se trouver entraînée, un moment ou l'autre, à rompre le silence, qui était sa seule chance de guérison.

—Mademoiselle l'a gardé si rigoureusement que je l'ai crue muette !

— Je sais cela... Dans ses lettres, elle m'a raconté toutes les particularités de votre séjour à la métairie.

— Ah!... Et qui étais-je à ses yeux? demanda vivement Adrien.

— Un intéressant malade, un jeune homme rempli d'agréments, et...

Rosine arrêta les indiscrétions du baron en le menaçant du doigt.

— Un des meilleurs amis de son frère, ajouta en manière de conclusion, M. de Saint-Chamans.

— Comment saviez-vous, Mademoiselle, que j'étais le comte de Cernay? demanda Adrien à la jeune fille.

Il était encore plus désireux d'entendre de nouveau le son de sa voix, qu'impatient de savoir ce qui avait révélé sa position aux habitants de la métairie.

— En allant à votre secours lorsque vous vous blessâtes avec votre fusil, Antoine avait ramassé une enveloppe de lettre, à votre adresse, expliqua Mademoiselle de Saint-Chamans. L'écriture de la suscription était celle de mon frère qui, d'ailleurs, m'avait souvent parlé de vous.

— Et j'espère qu'à présent il voudra bien parler pour moi, dit le comte en arrêtant un regard éloquent sur Rosine.

— Vous êtes trop modeste, de Cernay, répondit le baron en se penchant à l'oreille de son ami; vous n'avez besoin d'aucun avocat pour plaider votre cause auprès de Mademoiselle de Saint-Chamans.

A ces paroles, Rosine rougit, et le comte, radieux d'espérance, lui prit une main qu'il couvrit de baisers...

Et ce roman dans la montagne se termina, comme tous les romans... par un mariage.

Camille LEBRUN.

A LA RECHERCHE D'UNE DOT.

—

I

C'est épouvantable, c'est vraiment épouvantable! s'écria M. Flotting en jetant un douloureux regard sur une somme d'argent étalée sur son bureau. J'ai beau compter et recompter, il ne me reste plus que six cent seize thalers et huit gros. Voilà donc les derniers restes de ma succession paternelle ! A ma majorité, j'héritai de quarante mille thalers, et de cette somme, voilà tout ce qui me reste. Je n'ai que trente-trois ans, et, après avoir été riche, me voilà bientôt réduit à l'indigence ! Six cents écus! combien de fois ne suis-je pas venu en aide, avec une somme aussi modique, à des amis qui malheureusement, n'ont jamais songé à me rembourser. J'ai donné un jour la même somme pour me passer la fantaisie d'un cheval de selle, et quand je galopais gaîment sur la grand'route, je n'hésitai pas à jeter un écu au premier mendiant qui se trouvait sur mon chemin.

Tel fut le triste monologue de M. Flotting, charmant jeune homme plein d'esprit et de cœur. A la vérité on pouvait lui reprocher sa prodigalité, mais au moins il n'avait jamais refusé son assistance à quiconque était venu la lui demander, bien que souvent aussi les fêtes

données par lui fussent la source de beaucoup de folles dépenses. Il n'avait jamais pu se décider, lorsqu'il se trouvait au milieu d'un cercle de joyeux amis, à écouter les conseils de l'économie.

Sortant comme d'un rêve, M. Flotting s'élança de son fauteuil et s'écria :

— Tout est fini, tout est irrévocablement perdu ! mais, la main sur la conscience, je dois l'avouer, j'ai passé de beaux jours ; j'en serais réduit à m'expatrier comme un misérable mendiant, que les souvenirs de mon existence passée suffiraient pour m'enrichir encore et m'égayer dans mes traverses. Je le reconnais, les biens terrestres ne sont pas durables ; je remercie la Providence de m'avoir du moins accordé la force de l'esprit et du corps. Grâce à ces deux talismans, je veux tenter la fortune, et cette somme étalée devant moi sur ce bureau, va devenir l'instrument de mon bonheur futur, la baguette magique à l'aide de laquelle je veux rechercher ses trésors enfouis. Ah ! vous croyez peut-être que je vais entreprendre un petit commerce ; vendre du fil, du raisin de caisse ou des boutons de guêtres ! Non ! je ne me suis jamais occupé de bagatelles, dit Franz Moor, dans les *Brigands* de Schiller, et moi pas davantage. Arrière de tels projets ! qui ne sont jamais entrés dans mon esprit. Nous vivons à une époque de spéculation, et la meilleure des spéculations est un riche mariage. Combien de pauvres diables seraient encore réduits à la portion congrue, si les nœuds de l'hyménée ne les avaient pas élevés à l'apogée du bonheur ! Allons mettons-nous avec ardeur à l'œuvre. Ces six cents écus vont me servir pour aller à la conquête d'une femme, et le monde comptera ensuite un heureux époux, un bon père de famille, un excellent citoyen de plus ; car alors j'aurai renoncé aux folies de la jeunesse, et les miennes seront oubliées depuis longtemps.

M. Flotting arpenta alors à grands pas son cabinet, dont les croisées ouvertes recevaient les chaudes émanations d'une magnifique matinée de mai. Les oiseaux babillaient dans les branches, et dans le jardin les boutons de roses se détachaient du vert tendre de leurs berceaux.

— Oui ! s'écria le propriétaire des six cents écus, cela pourra aller ! J'ai une idée dont je recueillerai les fruits. Quittons cette ville où les gens prétendent que je suis un prodigue, ou, comme on dit dans la bonne société, un viveur. S'ils savaient quelle est ma position, il y en aurait plus d'un qui ne me saluerait plus aussi profondément. C'est décidé, je pars ; je me rendrai dans un endroit un peu éloigné, dans une ville de bains. Ces établissements me paraissent véritablement créés pour réunir les cœurs aimants, et quand un jeune homme y débute d'une manière brillante, il se trouve fiancé avant même que les musiciens aient le temps de lui donner la sérénade de rigueur dont ils régalent tout nouvel arrivant. Avec les six cent seize thalers huit gros qui me restent, je pourrai mener pendant six à huit semaines le train d'un des membres de la famille Rothschild. Mais il s'agit de bien employer ce temps, sinon je suis perdu pour toujours. Maintenant occupons-nous de me composer une garde-robe élégante, il me faut au moins six douzaines de gants, et ensuite : au petit bonheur ! Ambroise, mon vieux domestique, demande son congé. Je le lui donnerai avec plaisir ; qu'il s'en aille en paix. Il connaît le dessous de mes cartes, et son bavardage pourrait me créer des obstacles sérieux. En route ou aux bains même, je trouverai facilement à le remplacer. C'est décidé : je me rends à Wahrbrunnen ; c'est le rendez-vous d'un grand nombre de familles riches, c'est la Golconde des prétendants aux opulents mariages, et je serai certain de n'y rencontrer personne de ma petite ville. Y serais-je même reconnu, que cela n'aurait pas d'inconvénients, car je passe encore chez une grande partie des habitants de céans pour un personnage d'importance.

M. Flotting, qui avait pour habitude de ne jamais perdre son temps à faire de longues réflexions, s'occupa immédiatement des préparatifs de son voyage. Au bout de vingt-quatre heures, il fut en route.

II

Le magnifique été de l'année 1840 avait attiré de bien meilleure heure que de coutume une affluence considérable de visiteurs aux bains de Wahrbrunnen ; tout y était vie et mouvement.

Par une belle matinée, le commissaire des bains était dans une grande agitation. Il avait reçu une lettre par laquelle on invitait instamment le digne fonctionnaire à retenir pour un prochain visiteur un bel appartement avec chambre de domestique. Dans un *post scriptum* on exprimait le désir de trouver dans la même maison une écurie pour deux ou trois chevaux que l'on ferait venir, dans le cas où l'établissement des bains plairait à la personne dont émanait la lettre.

Le commissaire mit son esprit à la torture

pour savoir où et comment il logerait son futur client, qui à la fin de sa lettre, avait ajouté quelques mots où il était question de reconnaissance et de rémunération.

Dans la soirée, au moment où la promenade publique regorgeait de monde, le cornet d'un postillon se fit entendre, et une voiture à quatre chevaux s'avançait au triple galop, soulevant sur son passage d'immenses nuages de poussière. Sur le siége était assis un domestique en riche livrée, et dans l'intérieur. . . . . M. Flotting en personne.

Le commissaire des bains et une demi-douzaine de laquais se précipitèrent à la portière; tout le monde s'empressa; le commissaire avait l'air d'un compliment stéréotypé, et il y eut un déluge de révérences dans les rangs des garçons de l'hôtel.

M. Flotting fut conduit dans l'appartement qui avait été retenu; mais avant d'y mettre le pied, il tendit un pourboire au postillon. A peine Flotting avait-il disparu, que tout le monde apprit qu'un véritable nabab venait d'arriver.

— Mille millions de milliasses! s'écria l'automédon, dont la figure joufflue resplendissait d'allégresse! mille millions de tonnerres! En v'là un de voyageur soigné. Au dernier relai il a donné un thalers à mon camarade, et à moi il vient de me remettre un thalers et huit gros!

— Quel est ce voyageur? demanda un des domestiques de l'hôtel.

— C'est un certain monsieur Flotting, répondit un autre.

— De quoi! s'écria le postillon courroucé. Tâchons de nous exprimer un peu plus respectueusement. Un homme qui donne d'aussi magnifiques pourboires, ne peut pas être un monsieur tout court, ça n'est pas possible! Je le connais peut-être un peu mieux que vous: c'est monsieur le baron de Flotting.

Ces paroles furent entendues par un membre du corps de musique entretenu par la ville des bains; celui-ci courut aussitôt chez son chef et lui raconta, encore hors d'haleine, qu'un prince étranger venait d'arriver et était descendu à l'hôtel de Liebmann.

A l'instant même, tous les instruments furent mis en mouvement, et la bande de musiciens courut jusqu'à la demeure du nouveau venu; le chef, après avoir recommandé à ses subordonnés de se distinguer devant un aussi illustre personnage, donna le signal de la sérénade.

Ciel! quelle félicité pour l'heureux orchestre! Le seigneur étranger, qui devait toute sa renommée au bavardage du postillon, ouvrit une fenêtre et daigna écouter avec une visible satisfaction. Mozart lui-même eût quitté l'empyrée pour applaudir le chef, que celui-ci n'en eût pas ressenti une joie plus grande. Ce bonheur fut à son comble, quand le domestique du voyageur étranger descendit et remit à l'heureux musicien, au nom et avec les remerciments de son maître, cinq beaux thalers tout battant neufs.

Dès le lendemain il ne fut question que de lui à l'établissement thermal et dans les promenades, ce à quoi contribua énormément le commissaire des bains.

Et, en vérité, ce digne fonctionnaire avait raison de vanter partout le nouveau venu. Dès le matin, le domestique de Flotting lui avait remis un billet de celui-ci, dans lequel on le remerciait de la manière la plus flatteuse des services rendus, et on le priait d'accepter un frédéric d'or joint à la lettre, comme une faible marque de gratitude.

L'apparition du nabab présumé dans l'établissement des bains fit sensation. Tous les visiteurs s'empressaient autour de Flotting, admirant sa conversation, ses manières, son *humeur*; partout il fut le bien reçu: à table d'hôte, au salon, à la promenade. Il est probable que sa réputation d'opulence contribuait quelque peu à ce résultat.

Plus d'une mère jetait un regard charmé sur l'aimable étranger pour le reporter ensuite sur sa fille non moins aimable.

Lorsque le temps n'était pas favorable à la promenade, Flotting, auquel il restait encore cinq cents écus, ne manquait à aucune réunion de famille, où il croyait trouver d'abondantes veines de métal précieux; mais ses plans échouaient constamment contre des obstacles imprévus.

Lorsqu'il se hasardait de faire une ouverture matrimoniale dans une famille de négociants, le papa s'informait curieusement dans quelles entreprises le prétendu avait placé ses capitaux. Flotting était surtout en délicatesse avec la géographie, notamment lorsqu'on le questionnait sur le pays où étaient situées ses terres. Quand il croyait par hasard avoir fait une bonne trouvaille, il y avait toujours quelque tuteur trop curieux, ou la dot n'était payable qu'après la mort des grands parents.

Mais M. Flotting n'en continua pas moins son train de vie.

Une occasion finira par me faire trouver ce qu'il me faut, se disait-il, et cet espoir se for-

tifia dans son esprit en voyant s'augmenter tous les jours le nombre des familles qui venaient en foule.

III

L'arrivée d'une dame, suivie d'un nombreux domestique, fit sensation dans la petite ville. Riche, jeune et veuve, madame Rosen pouvait être comparée au soleil se frayant une route à travers les nuages et inondant de lumière tout un monde.

Une heure après son arrivée, elle se montrait déjà, accompagnée d'une femme de chambre, à la promenade, où elle attira les regards de tous les cavaliers.

Sa noire et luxuriante chevelure, ses yeux étincelants, sa taille, sa démarche, tout en elle exerçait un charme inexprimable sur ses admirateurs. Flotting fut un des premiers instruits des détails de sa vie.

Mariée à dix-huit ans avec un vieil et riche négociant, elle devint veuve à vingt ans. Son existence, jadis si solitaire, prit un nouvel essor. La jeune et charmante femme s'empressa de quitter le lieu de sa résidence pour se rendre en Italie, où elle venait de passer quatre années.

La jeune madame Rosen était dans le monde de Wahrbrunnen la brillante planète autour de laquelle s'agitaient une foule de satellites dans la personne d'un jeune magistrat, d'un lieutenant aux gardes, d'un médecin, etc., etc. Il y eut même plusieurs négociants échappés à l'atmosphère du comptoir, qui avaient abandonné leur église, la Bourse; qui avaient quitté leur autel, le bureau; qui avaient mis de côté leur bréviaire, le grand-livre, qui cherchaient à lire dans les yeux noirs de madame Rosen, et qui calculaient ce qu'ils pourraient gagner en spéculant avec son argent.

Le beau lieutenant aux gardes n'avait pas non plus établi sans motif le lieu de ses opérations stratégiques dans l'établissement thermal fréquenté par le beau monde. Ce lieu était pour lui la Mecque, où il espérait trouver la paix pour lui et pour ses créanciers.

Mais parmi tous les adorateurs de la riche veuve, M. Flotting occupait le premier rang.

Il passa une nouvelle revue de l'armée de thalers qui lui restaient, dans le but de les employer, en compagnie de son amabilité personnelle, à livrer un assaut au cœur de la veuve.

Confiant à la puissance de la musique, il fit donner une sérénade à la belle adorée, il la célébrait en vers, et quand il adressait un sonnet à *la fée de Wahrbrunnen*, il aurait voulu, comme s'exprime Diderot, tremper sa plume dans l'aurore, et se servir, en guise de sable, de la poussière dorée des ailes de papillon.

Une veuve riche, pas de tuteur, pas de père défiant placé en sentinelle et opposant à tous ses plans ambitieux un fatal qui vive, c'était trop favorable pour ne pas mettre en usage tous les moyens pour atteindre au but.

Rien ne séduit plus les dames que de brillants dehors. La certitude de se préparer un heureux avenir, leur fait souvent oublier ce qui ne répond pas à leurs désirs présents.

Tous les prétendants étaient, de plus, animés de la volonté de justifier le proverbe qui prétend que de jeunes filles doivent être assiégées en règle comme une forteresse, tandis que des veuves doivent être enlevées d'emblée comme une redoute. Par ce motif, mais surtout à cause de la fortune de la belle madame Rosen, tous ses admirateurs étaient sur pied jour et nuit : l'élève de Mars, la justice, la médecine, aussi bien que les représentants du commerce.

Il n'y a pas de temps à perdre, se disait notre héros; si je n'épouse pas la veuve, ma ruine est complète. Mes rivaux sont des plus redoutables, surtout le lieutenant aux gardes, qui ne quitte plus son maudit uniforme. Puis ce marchand de laines qui a du foin dans ses bottes, et qui possède des cent mille thalers. Ce lieutenant est, par dessus le marché, hardi et audacieux comme personne, et si Goëthe a raison quand il prétend qu'il faut agir vivement avec les femmes si on veut les vaincre, je suis battu.

Telles étaient les pensées peu récréatives de M. Flotting, qui passait en revue dans son esprit tous les prétendants avec lesquels nous avons fait rapidement connaissance.

Il nous reste à parler d'un personnage qui joue un grand rôle dans notre récit. C'était un certain M. Prell, vieux négociant, originaire d'une ville de province, spectateur souriant de toutes ces petites intrigues et qui, dans le monde, choisissait toujours pour sujet de conversation les recherches matrimoniales dont on poursuivait la jeune veuve.

Prell était chef d'une vieille et solide maison de commerce, mais quand il venait passer son été à Warhbrunnen, il se dépouillait de sa lourde enveloppe de marchand, et passait son temps à jouer aux autres toutes sortes de mauvais tours à l'aide de fausses lettres ou d'autres diaboliques inventions.

Debout, près d'une fenêtre de son appartement, ses regards erraient sur la promenade

publique, quand il vit madame Rosen à cheval, vêtue d'un élégant costume d'amazone, s'engager dans l'allée principale.

La brillante jeune femme excitait l'attention générale: c'était la première fois qu'on la voyait à cheval, et voir une dame se livrer à l'équitation, était chose rare dans cette petite ville.

A peine l'amazone avait-elle disparu derrière les marronniers, que tous les chevaux de louage qu'on pouvait se procurer dans la localité, étaient mis en réquisition par tous les poursuivants de la belle et riche veuve.

Au grand dépit de ses concurrents, Flotting paraissait remporter la victoire ce jour-là. La belle amazone prêtait une oreille attentive à chacun de ses mots, et, la partie terminée, lorsque Flotting rentra chez lui, il se dit avec un petit air de suffisance :

« Espoir et confiance, tu vaincras ! »

Aussi se décida-t-il plus que jamais à mettre en pratique le proverbe : il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.

Outre les sérénades, Flotting se hasarda à faire quelques petits présents. Madame Rosen accepta, mais cette faveur s'étendit aussi à d'autres. Un matin où Flotting était allé rendre visite à la jolie veuve, on lui apporta, de la part du négociant en laine, un grand et magnifique vase destiné à recevoir les fleurs que notre héros lui avait envoyées.

A la vue de ce cadeau, Flotting éprouva une sensation comme s'il sortait d'un bain de vapeur ; il aurait voulu voir le marchand de laines au plus profond des entrailles de la terre. Pour se venger, il acheta immédiatement deux vases qui surpassaient en magnificence le vase offert par le négociant, et les accompagna d'une pièce de vers qui parlaient fort clairement d'amour.

Chaque jour on organisait de nouvelles parties, de nouveaux festins, mais la belle veuve ne favorisait toujours aucun de ses adorateurs aux dépens des autres. Aimable avec tous, elle avait un tact parfait pour rendre justice aux qualités de tous, et l'œil le plus clairvoyant était impuissant à reconnaître à l'égard duquel d'entre eux elle éprouvait de la sympathie, bien qu'elle eût donné à entendre assez clairement qu'un nouvel hymen ne l'effrayait nullement.

Les nombreux habitués de l'établissement prenaient un vif intérêt à cette affaire; plusieurs des dames, rejetées sur le second plan par la beauté de madame Rosen, commençaient à médire tout bas de l'aventurière étrangère. C'était ainsi qu'elles appelaient la jeune veuve.

Quand on agitait dans ce monde la question de savoir qui des nombreux poursuivants finirait par l'emporter, le banquier Prell était toujours le premier à faire des observations malignes.

Mal disposé envers le négociant en laines, qui lui avait enlevé à son nez et à sa barbe une excellente affaire plusieurs années auparavant, il eût été désolé de lui voir épouser la jolie et riche veuve.

Il n'aurait pas voulu davantage lui voir donner la préférence au lieutenant, parce que celui-ci ne recherchait évidemment que la dot.

— Je donnerais volontiers quelque chose, disait Prell, si on pouvait attraper toute cette nuée d'amoureux par un bon tour.

IV

Flotting s'avisa un beau jour de jeter un regard dans sa cassette et de compter les têtes couronnées qui y étaient encore enfermées. Hélas ! quels ravages ! il ne lui restait plus que cent cinquante thalers.

— Décidément le sort et les astres me sont contraires, s'écria-t-il. Un général expérimenté sait rallier ses troupes battues et dispersées. Juste ciel ! si j'étais un tel général, comme je ferais battre le rappel. Mais peut-être me reste-t-il encore un moyen... incertain, il est vrai... mais non impossible. Si je tentais la fortune? Si ce soir je risquais une cinquantaine de thalers sur le tapis vert? Eh bien ! soit. Essayons de ce moyen désespéré.

Flotting exécuta son projet. Dix thalers étaient perdus... bagatelle ! Vingt thalers les suivent.., inquiétude intérieure. Trente thalers... l'inquiétude devient visible. Cinq minutes après, les cinquante thalers au complet étaient engloutis par le rateau du croupier.

— Sortons, fuyons cet enfer qui a trahi mon espoir ! Fuir ! non. Rapprochons-nous de la roulette.

Cette résolution avait été suggérée à Flotting par la vue de madame Rosen dont l'enjeu de dix louis venait de devenir également la proie du banquier.

La voix argentine de la jeune veuve dédommagea Flotting de la perte de son argent. La politique lui ordonnait même de se montrer gai ; s'il voulait soutenir son rôle d'homme opulent, il devait ne pas paraître affecté de la perte de cinquante misérables thalers. Mais

tout en souriant à madame Rosen, mille remords lui bourrelaient la conscience.

Pourtant il ne désespéra point.

La fortune d'Hortense Rosen, se disait-il, me dédommagera amplement.

En conséquence, il résolut d'avouer le lendemain son amour à la belle veuve et de lui demander sa main. Il voulait, il devait savoir à quoi s'en tenir.

Sur le point de risquer sa déclaration, Flotting en fut empêché par l'arrivée de la femme de chambre qui vint annoncer le magistrat, derrière lequel entra immédiatement et sans s'être fait annoncer le lieutenant aux gardes. Tous deux manifestaient dans leurs physionomies leur étonnement de voir M. Flotting déjà en visite de si bon matin, d'autant plus que sa présence ne semblait pas déplaire à la maîtresse de la maison.

A la suite du déjeuner, on fit une promenade en société, et comme au retour M. Flotting poussa la hardiesse jusqu'à offrir le bras à la belle veuve, les visages des rivaux s'allongèrent visiblement et chacun d'eux commenta cet événement à sa façon.

Quant aux pensées de Flotting, elles n'étaient pas difficiles à deviner.

— Quel beau coup du sort, se disait-il, si je pouvais bientôt lui donner le bras en qualité de mari ! Je viens de compter mon argent, il me reste quatre-vingt-cinq thalers, douze gros et six deniers.

En passant devant le salon de conversation, la société aperçut à une des fenêtres M. Prell en train d'allumer un cigare de la Havane.

— C'est magnifique, c'est charmant! murmura par devers lui ce personnage que nous avions perdu de vue. Mais attendons à demain, ce sera le bouquet. C'est là où la jalousie sera réjouissante à observer chez tous ces amoureux. Je crois que le marchand de laines se cachera dans un de ses sacs, et y étouffera de dépit.

V

Il était minuit passé et madame Rosen se tenait encore dans son salon. Elle avait renvoyé sa femme de chambre.

— Il est temps, se dit la jolie veuve; il est temps de me prononcer. Je les ai mis tous à l'épreuve, j'ai pris des renseignements sur tous. Le marchand de laines... s'il n'était pas si vieux...

Elle s'arrêta dans son monologue et reprit après quelques minutes de réflexion :

— Et le magistrat?... non, non, je préfère Flotting. J'attends à chaque instant l'aveu décisif de sa bouche; à lui ma main et mon cœur. Mais s'il tardait? si toute sa conduite à mon égard n'était que l'effet d'un caprice? Non, c'est impossible! J'ai confiance dans son regard si franc, dans son caractère loyal et fidèle. Toutefois, aussitôt notre mariage célébré, je veux partir d'ici, vivre retirée avec mon mari dans ses terres; je veux être une bonne épouse, une femme aimante, et, s'il plaît au ciel, une bonne mère.

Elle ouvrit la fenêtre, et ses regards erraient dans une magnifique et tiède nuit d'été. Le parfum des roses du jardin, agitées par le vent de juin montait jusqu'à elle; tout autour d'elle était plongé dans un profond sommeil.

Partout du sommeil; non, car un homme était éveillé encore, un homme qu'on reconnaîtra aisément en entendant ces paroles qui s'échappent de ses lèvres :

— Bonté du ciel ! je n'ai plus que soixante-douze thalers et quatorze gros !

VI

Le lendemain, au matin, les habitués des bains et de la promenade publique étaient dans une agitation inaccoutumée. On se passait dans les différents groupes un journal de la capitale; cette feuille renfermait une nouvelle qui excitait un étonnement général, malgré l'assertion de plusieurs personnes qui prétendaient n'en être nullement surprises, attendu que la chose ne pouvait manquer d'arriver.

La feuille passa d'une main dans l'autre, tandis que M. Prell, déjà connu de nos lecteurs, se tenait à l'écart, jetant sur la foule des regards curieux et malins, et se frottait les mains en riant d'un air méphistophélitique.

Dès qu'il survenait une personne connue pour s'intéresser à madame Rosen, on lui passait le journal. Il en fut ainsi du marchand de laines, qui fit, en lisant l'article, une grimace comme si chaque goutte de son sang était de l'eau de Sedlitz.

M. Flotting, qui d'ordinaire se rendait assez tard à l'établissement thermal, attendu que ce n'était pas sa santé, mais bien ses finances qu'il voulait rétablir, M. Flotting reposait encore dans son lit, quand il fut réveillé par une aubade donnée par la musique des bains.

— A moi cette musique ! s'écrie Flotting, ne sachant à quoi attribuer cet honneur, d'autant plus qu'en ces derniers temps il avait cessé, par des motifs d'économie, de mettre à profit

la bonne volonté des musiciens de la localité.

Quel fut son étonnement en voyant entrer dans sa chambre à coucher l'Orphée de Wahrbrunnen qui, s'avançant jusqu'au lit, vint bégayer un discours congratulatoire.

— Suis-je éveillé, ou suis-je le jouet d'un rêve ! s'écria Flotting ; que signifie ce compliment ?

Il quitta le lit, s'habilla et se mit en route pour faire sa promenade habituelle du matin. A peine avait-il franchi la porte de la maison, qu'une foule de visages joyeux l'entourèrent avec empressement. Sa surprise fut au comble lorsqu'un de ses amis des bains s'avança vers lui et, s'appuyant de la bonne nouvelle apportée par le journal, le félicita sur son mariage.

— Quelle bonne nouvelle de journal? quel mariage? que signifient ces compliments ?

Le visage de Flotting offrait l'image d'un point d'interrogation tellement expressif, que le complimenteur se trouva embarrassé.

Quant à Flotting, qu'il n'était pas facile de faire sortir de son flegme, il reprit bientôt toute son assurance. Il se rendit au salon de conversation ; il s'empara, d'un air indifférent, de la gazette, cause de tout cet émoi ; ses yeux se troublèrent en lisant à la quatrième page l'annonce suivante :

« Hortense Wall, veuve Rosen,

« Et Wilhelm Flotting,

« Ont l'honneur d'annoncer à leurs parents et amis leur prochain mariage.

« Bains de Wahrbrunnen, juin 1840. »

— Ah ! quel est l'impertinent qui s'est avisé de me jouer un tour pareil ! Cette annonce, envoyée au journal par je ne sais qui, me compromet ainsi que madame Rosen aux yeux du monde. C'est d'une audace sans pareille. Et pourtant, en y réfléchissant, cette méchante plaisanterie me conduira peut-être à mon but, si je sais profiter de l'occasion.

Il mit le journal dans sa poche et courut chez sa prétendue fiancée.

Madame de Rosen, le sourire sur les lèvres, lui dit du ton le plus aimable :

— Mon cher monsieur Flotting, aidez-moi donc à deviner une énigme. Je reçois aujourd'hui, d'une foule de gens, des cartes et des félicitations. Qu'est-ce que cela signifie ?

Flotting s'éclaircit la voix en toussant légèrement et répondit :

— Chère Madame, un infâme seul a pu oser faire confidence au public d'une chose, d'un secret que sans doute je nourrissais dans mon cœur ; d'une affaire où mes sentiments sont en jeu ; et...

— Monsieur Flotting, hâtez-vous de parler, vous me mettez à la torture.

— Votre désir est une loi à mes yeux. Je vais donc parler : vous allez vous marier.

— Me marier? Avec qui, s'il vous plaît?

— Avec un homme qui n'en sait rien du tout; avec un homme qui s'estimerait heureux si c'était vrai. Vous êtes fiancée... avec moi.

— Monsieur!

— Quelqu'un s'est permis une plaisanterie que je ne veux pas qualifier, mais tout le monde en parle déjà. C'est même imprimé. Tenez, chère Madame, lisez ceci.

Il lui tendit le journal.

Après avoir lu rapidement l'annonce, la jeune femme éclata de rire. Flotting la fit placer près de lui sur un divan et reprit :

— Ne riez pas, Hortense adorée ! Quelqu'un, sans le vouloir, a réalisé sur ce papier, mes désirs, mes rêves les plus chers. Je considérerais cette heure comme la plus funeste de mon existence si je devais en ce moment acquérir la certitude que mes vœux les plus chers dussent s'évanouir comme une chimère. Non ! cela ne se peut! Accordez-moi la permission de vous demander votre cœur et votre main. Croyez-en ma parole, mes serments : j'espère trouver dans votre possession le bonheur de ma vie ; et si je vous offensais jamais, rappelez-moi cet instant, qui décidera si je dois espérer ou mourir.

— Mon cher Flotting, dit la jeune femme, je ne puis être indifférente à l'abus qu'un étranger s'est permis de faire de mon nom, et qui m'a exposée ainsi à la médisance du monde. Vous avez pu vous convaincre que j'aurais pu choisir à volonté si j'avais eu l'intention de me remarier. Ici, surtout, à Wahrbrunnen, cela m'eût été encore plus facile; je n'avais qu'à choisir parmi des hommes jouissant de l'estime publique, et dignes à tous égards de la préférence d'une femme. Si une certaine modestie vous a empêché jusqu'à présent de m'ouvrir votre cœur, vous devez de la reconnaissance à celui qui a fait insérer cette annonce dans le but de s'amuser à nos dépens. Cette plaisanterie tourne au sérieux, car vos paroles ont pénétré jusqu'à mon cœur. Je vous estimai et aimai dès le premier moment où je vous vis ; votre image me suivait dans les distractions du jour, dans le silence de la nuit, et ce qui n'a été d'abord qu'un faible désir, est devenu une vérité et va se réaliser. Voici ma main, voici mon cœur! Tous deux sont à vous. Nous sommes fiancés.

Flotting, au comble de la félicité, ne savait si ce n'était pas un rêve.

— Hortense ! ma douce Hortense !

Il lui fut impossible, pendant plusieurs minutes, de proférer une autre parole. L'excès du bonheur enchaînait sa langue.

La nouvelle du mariage annoncée par le journal s'était répandue à Wahrbrunnen avec la rapidité d'un incendie dans une forêt ; tout doute cessa lorsque, dans l'après-midi, on vit le jeune couple se promener bras dessus bras dessous.

Et les autres prétendus?

Le lieutenant jeta feu et flammes, maudit les femmes par un juron des mieux nourris, fit ses malles et quitta Wahrbrunnen pour n'y plus revenir.

Le magistrat, dont la goutte avait presque disparu, eut une attaque au moment où il apprit la nouvelle.

Quant au médecin, il prescrivit ce jour-là un remède à un de ses malades qui faillit conduire celui-ci au cimetière : car, dans son trouble, le fils d'Esculape avait tâté le pouls, non à son patient, mais le sien propre. Or, le pouls du docteur marquait la fièvre.

N'oublions pas le marchand de laines, qui se livrait à des réflexions peu obligeantes pour Flotting.

— Voilà un vagabond étranger, disait-il, assez heureux pour attraper la femme et la dot. S'il continue à mener son train actuel, il aura bientôt mangé la fortune personnelle de sa femme, qui doit être riche ; à en juger d'après sa dépense, elle doit avoir quelque chose comme dix mille thalers de revenus.

Telles étaient à peu près les conversations qui circulaient sur notre héros ; mais celui-ci n'y prenait point garde, il voyait ses efforts couronnés de succès, et, désirant hâter son mariage le plus possible, il se pourvut des dispenses nécessaires pour avancer d'autant l'accomplissement de ses désirs.

VII

La bénédiction nuptiale avait été fixée à quelques jours de là. Le sacrement du mariage devait être donné au jeune couple, d'après le désir formel d'Hortense, dans une petite église de village, sans aucun apparat.

Flotting donna son consentement à ces arrangements avec d'autant plus de plaisir, que par là il évitait des dépenses et des frais considérables auxquels il lui aurait été impossible de pourvoir. Il venait de jeter un regard désespéré dans sa cassette, et se convainquit que bientôt, imitant un personnage d'un roman de Cooper, il pourrait dire :

— Vois, ami, c'est le dernier des Mohicans.

C'était en effet le dernier soldat de sa grande légion.

Mais il n'est pas de félicité parfaite sur terre. Quand Flotting s'abandonnait à l'avance à l'existence fortunée qui l'attendait dans la possession d'une femme aimée et aimante ; quand il réfléchissait que cette même femme le comblerait de richesses, une voix s'élevait du fond de sa conscience, lui criant :

— Tu as surpris la confiance de ta fiancée, tu ne peux te laver du reproche d'avoir employé la ruse et la fraude. Tu as affiché les dehors de l'opulence, et pourtant, à l'heure présente, tu n'es pas plus riche que le premier journalier venu, obligé de gagner son pain à la sueur de son front.

Il faut le dire à l'honneur de Flotting, le repentir entra dans son âme. C'était un honnête homme, et une sueur froide le saisit chaque fois que sa prétendue s'informait quelle ville ou quelle terre ils iraient habiter.

A mesure que s'approchait le jour fixé pour le mariage, les battements de son cœur devinrent plus impétueux ; son courage l'abandonnait ; ce n'était plus l'homme aux idées hardies et gigantesques.

Flotting résolut de s'ouvrir à Hortense : il allait avouer à sa fiancée qu'il était pauvre et dénué de ressources, mais riche, immensément riche d'amour. Il oserait demander pardon à une femme assez pourvue des biens de la terre pour n'avoir pas besoin de se préoccuper de ce que l'homme choisi par son cœur lui apporterait en mariage.

La belle veuve faisait, en attendant, ses préparatifs pour son union prochaine, car déjà le jour et l'heure en avaient été fixés. Flotting ne pouvait plus reculer : il fallait faire son pénible aveu.

— Ma chère Hortense, dit le fiancé de sa voix la plus insinuante, le moment solennel approche où nous allons nous unir. Entre époux, entre fiancés même, il ne doit pas y avoir de secrets, et je regarde comme un devoir de vous en confier un qui m'oppresse.

Hortense tendit l'oreille et rapprocha sa chaise.

— Pour rendre à sa femme la vie aussi agréable que possible, continua Flotting, le mari doit être un homme de cœur, qui ne se laisse abattre ni par les traverses ni par les chagrins, un homme toujours prêt à accomplir

le moindre vœu de sa compagne. Il ne doit reculer devant aucun sacrifice, quand même la possession de toutes les richesses terrestres seraient en jeu. Un tel cœur avec toutes ces qualités, vous le possédez, chère Hortense. Il bat pour vous d'un amour qui ne se démentira jamais. Mais quant à la fortune, Hortense, je vous le confesse à genoux, en cette heure solennelle, je n'en possède même plus l'ombre. Vous me croyez riche; erreur, profonde erreur! je suis pauvre, sans ressource, je... ne possède absolument rien.

Hortense fit un mouvement involontaire; laissant retomber sa jolie tête aux boucles noires dans ses mains, elle répéta d'une voix lente:

— Rien, absolument rien!

Flotting s'élança de son fauteuil, serra sa fiancée sur son cœur et s'écria:

— J'ai dû vous faire cet aveu; il m'eût été impossible de vous conduire à l'autel sans vous avoir avoué la vérité. J'avais comme un cauchemar sur la conscience. Tout le bonheur à venir de ma vie s'en irait en ruines, s'il ne me restait la pensée consolante que je pourrai obtenir mon pardon. La faute appelle le repentir, le repentir fait espérer le pardon. Je l'implore Hortense! et mon cœur me dit que ce ne sera pas en vain.

— Vous sollicitez votre pardon?... eh bien! je vous l'accorde complétement, à condition que vous me pardonnerez également.

—Hortense, parlez! parlez, je vous en conjure!

— Moi aussi j'ai un secret qui pèse sur mon âme; mes lèvres tremblent, elles se refusent de faire ce pénible aveu. Car, dès qu'elles auront parlé, vous devrez renoncer à celle dont le cœur ne bat que pour vous; vous dédaignerez la main que je vous offre.

—Non, Hortense, non jamais! Je pardonne tout d'avance. Parlez: de ma vie vous n'entendrez pas un mot de reproche. Quelle que soit votre faute, je la couvrirai du manteau de la charité chrétienne.

— Monsieur! dit alors Hortense, je ne veux pas vous tenir plus longtemps à la torture, d'autant plus que vous m'avez donné l'exemple de la franchise. Monsieur Flotting, vous êtes sous l'empire d'une illusion; vous poursuivez un songe qui se métamorphose aujourd'hui en une triste réalité. Plus que jamais je reconnais la vérité du proverbe: « Qui se ressemble s'assemble. » Vous croyez que je suis riche? Erreur, profonde erreur! je n'ai absolument rien.

— Rien! absolument rien! exclama le futur d'une voix tonnante, qui réveilla le Kings-Charles sur son coussin et effaroucha le perroquet sur son perchoir.

En ce moment il se fit une pause comme dans une tragédie, à l'instant où le héros vient d'être poignardé. Et, en effet, les espérances des deux futurs époux venaient de recevoir le coup mortel.

Charles SCHILLER.

(*La fin au prochain numéro.*)

CONTES POUR LES ENFANTS.

SAINTE MARIE-NAPOLÉON OU L'IMAGE DE LA VIERGE.

La dévotion à la Sainte-Vierge est la plus belle, la plus touchante de toutes les dévotions! c'est elle qui parle le plus vivement au cœur joyeux, pour lui inspirer les vertus de pitié et de compatissance; le plus tendrement à l'âme affligée pour lui donner le courage de la résignation, cette source de toutes les vertus!... De peur que l'éclat de sa splendeur n'épouvante notre faiblesse, et n'empêche nos prières de monter jusqu'à lui, Dieu a placé auprès de son trône, et intercédant sans cesse pour nos misères, la Sainte-Vierge Marie, la plus adorable expression de sa bonté pour nous, pure et sainte comme les anges, patiente et bonne comme une mère!... Aussi, son nom béni se trouve-t-il dans toutes les bouches et gravé au fond de tous les cœurs! L'enfant apprend à le balbutier en même temps que celui de sa mère, et le vieillard en s'endormant du sommeil éternel, sourit encore à sa douce image! Celui que le malheur persécute s'adresse avec plus de confiance à celle qui a éprouvé tous les malheurs, toutes les souffrances de cette vie. Les hommes les plus puissants, les plus grands maîtres de la terre, ont courbé humblement le front devant l'humble fille de Nazareth, et l'empereur Napoléon, ce roi de toutes les puissances et de toutes les grandeurs, est venu abriter sa gloire sous sa protection bénie, en inscrivant lui-même le beau nom de Napoléon, qu'il avait

fait si éclatant, auprès du nom modeste de Marie, le jour de l'Assomption!...

La veille du 15 août, se célébrait, en effet, la fête de l'Empereur, c'était aussi la fête de Napoline, délicieuse enfant de douze ans, petite-fille du colonel de V***, l'un des plus braves officiers de la grande armée, qui, en baptisant sous ce nom l'enfant de son fils, mort à Wagram, avait ainsi réuni sur une seule tête toutes ses affections, toutes ses croyances, son empereur, sa fille et Marie!...

Napoline, qui était restée orpheline à huit ans, avait été élevée par son grand-père, et en était aimée avec idolâtrie. Cette année-là, elle avait fait sa première communion; le jour de sa fête approchait, et M. de V***, pour la récompenser de sa bonne conduite et de son application, résolut de lui faire un cadeau, dont l'importance lui rappelât sans cesse la grande action qui s'était accomplie pour elle. Avant donc, de l'emmener en vacances à la campagne, il lui remit une petite bourse renfermant 300 fr. en beaux napoléons tout neufs. — Maintenant, lui dit-il, que tu es une grande demoiselle, tu dois apprendre à connaître le prix du temps; je sais combien tu désires une montre, jusqu'à présent j'ai hésité à te la donner, parce que tu étais trop jeune, trop étourdie, mais aujourd'hui que tu es raisonnable je te l'offre de bon cœur. Comme je veux qu'elle soit absolument à ton goût, tu la choisiras toi-même. Napoline poussa un cri de joie et se jeta au cou de son grand-père, qu'elle accabla de caresses; puis elle se mit à sauter dans sa chambre, à courir par toute la maison, en annonçant à tout le monde qu'elle allait avoir une montre!... en faisant, en un mot, mille folies qui ne prouvaient guère en faveur de cette raison dont son grand-père l'avait félicitée; mais cette naïve gaîté rendait le vieil officier bienheureux. Bientôt ce fut fête complète; les domestiques de la maison, d'abord, puis les amis de M. de V*** vinrent souhaiter la fête à Napoline, dont les petits bras pouvaient à peine renfermer tous les bouquets de fleurs et tous les présents dont on la gratifiait; elle était dans un enchantement qui tenait du délire, lorsque sa tante vint la prendre pour l'emmener dîner chez elle et voir le feu d'artifice qu'on allait, disait gaîment M. de V***, tirer pour la fête de Napoline. La jeune fille ne se sentait plus de joie, il lui semblait rêver!... Que de bonheurs, mon Dieu! et que le jour de la Sainte-Marie-Napoléon lui paraissait un beau jour!... Elle mit à la hâte son chapeau pour suivre sa tante. Mais elle n'oubliait pas son cadeau principal, sa belle montre, et avec cette tenacité naturelle aux enfants, elle se persuada qu'il y aurait bien moyen d'aller ce jour-là même choisir le bijou si désiré; sans rien dire à personne, elle glissa sa bourse dans sa poche se promettant de bien câliner sa tante, pour choisir sa montre.

Napoline était une bonne et pieuse enfant, qui, au milieu de sa joie, n'oubliait pas celui à qui elle devait tout son bonheur; aussi, en passant sur la place Saint-Sulpice se rappela-t-elle avec attendrissement la cérémonie touchante qui avait eu lieu quelque temps auparavant. — Ma bonne tante, dit-elle d'une voix émue, si vous vouliez me faire bien plaisir, vous me permettriez de m'arrêter un instant pour faire ma prière devant la statue de la Sainte-Vierge. Sa tante lui serra la main avec tendresse, et toutes deux entrèrent s'agenouiller devant ce magnifique autel, le plus beau, le plus poétique du monde entier.

— Restez-là un instant, ma Napoline, dit la tante, je vais à la sacristie commander une messe pour que ton grand-père et toi vous fassiez un heureux voyage, et pour que tu restes toujours une bonne fille comme à présent! Nous allons voir que Dieu exauçait déjà le vœu de la bonne tante.

Demeurée seule, Napoline se mit en prière. Tout à coup son attention fut éveillée par des sanglots qui semblaient partir d'auprès d'elle; elle se retourna et aperçut derrière un pilier une jeune personne un peu plus âgée qu'elle, qui, le front penché sur ses deux mains, pleurait amèrement; de temps en temps elle portait à ses lèvres avec respect une petite image en répétant: sainte Marie! ayez pitié de moi. Napoline se sentit vivement émue, et, poussée par son bon cœur, elle s'avança vers sa compagne et lui dit à demi-voix et d'un ton caressant : — Vous avez donc bien du chagrin, Mademoiselle? — Oh! oui, bien du chagrin, reprit la jeune personne dont les larmes redoublèrent.

— Oh! je vous en prie, ne pleurez pas comme cela, poursuivit Napoline; dites-moi ce qui vous fait pleurer, peut-être à nous deux trouverons-nous quelque moyen d'y remédier, et puis, comme dit mon grand-papa, on est déjà un peu soulagé lorsqu'on peut confier sa peine à un cœur ami.

— La jeune fille leva la tête et regarda celle qui lui disait de si douces paroles, et elle sourit à travers ses larmes. Vous êtes bonne et charmante, lui dit-elle, mais vous ne pouvez rien à mon malheur.

— Pourquoi donc? dites toujours...

La jeune personne hocha tristement la tête! vous ne savez pas, reprit-elle, combien je suis malheureuse, je suis la fille d'un militaire.

— Comme moi, se hâta de dire Napoline.

— Mon père a été blessé à Bautzen; nous le croyons du moins, car je ne veux pas perdre l'espoir de le revoir un jour!

— Ah! dit Napoline dont les yeux se remplirent de larmes, je suis encore plus malheureuse que vous, car mon pauvre papa est mort à Wagram, et c'est bien sûr!... je ne le reverrai plus.

— Pauvre enfant! reprit sa compagne, et cette confraternité de souffrance lui donnant du courage, elle continua : Ma chère maman, dont la santé était déjà chancelante, m'a recommandé de bien travailler, parce que, m'a-t-elle dit, elle ne savait pas si elle pourrait payer plus longtemps ma pension; j'ai travaillé de tout mon cœur, mais j'étais loin de me douter de toutes les privations qu'elle s'imposait pour continuer mon éducation, et ce matin, quand je suis revenue à la maison, j'ai été très péniblement affectée de l'état de misère dans lequel je l'ai trouvée; ajoutez à cela qu'un méchant homme veut emporter tous nos meubles pour se dédommager d'une somme d'argent que maman lui doit, et comme cet argent a été emprunté pour payer ma pension, jugez de mon chagrin de voir que c'est à cause de moi que ma pauvre mère souffre tant!... alors je suis accourue prier la Vierge, ma patronne, de venir à mon secours!

— Votre patronne, reprit naïvement sa pieuse compagne! vous vous appelez donc aussi Napoline?

— Non, reprit l'autre en souriant, je me nomme Marie.

— Marie, répéta la petite fille... mon grand père avait donc raison quand il disait : c'est double fête aujourd'hui, Marie, la patronne de ceux qui souffrent, Napoline pour les heureux du monde : c'est donc votre fête aussi...

— Oui, c'est aussi ma fête, car Marie est la patronne des âmes affligées, c'est ce que ma mère me disait ce matin en me remettant cette petite image. Voyez!... et elle plaça dans les mains de Napoline une petite gravure représentant la Sainte-Vierge. Au bas était écrit : Marie, consolatrice des affligés, ayez pitié de nous... un seul regard que vous jetez sur nos misères suffit pour les changer en joies... puis, un peu plus bas et écrits à la main, étaient tracés ces mots :

Mon enfant bien aimé, quelque malheur qui t'accable, aie recours à Marie, elle ne t'abandonnera pas!

— C'est votre mère qui a écrit cela, demanda Napoline?

— Oui, répondit Marie... mais j'ai beau prier, la Sainte-Vierge ne m'écoutera pas.

— Peut-être, reprit Napoline, dont le charmant visage rayonnait illuminé de tout l'éclat d'un bon cœur... Peut-être... combien doit votre maman!

— Oh! beaucoup, trois cents francs.

— Quel bonheur, s'écria la jeune fille en tapant joyeusement ses petites mains l'une dans l'autre.

— Comment?

— Oh! oui, quel bonheur... écoutez ma chère Marie, j'ai reçu aujourd'hui!.... beaucoup, beaucoup de cadeaux! et comme c'est votre fête aussi, je veux partager avec vous... Tenez, voici ce que mon grand-père m'a donné, c'est pour vous!

— Marie lui repoussa la main, oh! non, je ne peux pas...

— Mais si, il le faut, dit Napoline, c'est à moi, bien à moi... et puisque nous avons la même patronne, quoique nous n'ayons pas le même nom, nous devons partager!... nous sommes sœurs ici, ajouta-t-elle en souriant... c'est pour votre mère, il y a justement de quoi la sauver.

— Mon Dieu! dit Marie, qui se sentait fléchir; Napoline s'en aperçut et insista.

— Vous ne pouvez pas me refuser, c'est pour votre mère?

— Mais moi, mon Dieu, que pourrais-je faire pour vous, et pour vous rendre le bien que vous me faites?

— Tenez, dit vivement Napoline avec un délicieux instinct du cœur... Tenez, si vous voulez me faire grand plaisir et me donner le plus beau cadeau que j'aie jamais reçu de ma vie, donnez-moi cette belle image de la Vierge. Je serais si contente! ajouta-t-elle du ton caressant d'un enfant qui veut obtenir une chose à laquelle il attache grand prix!

— La voilà, dit Marie, et puissiez-vous n'avoir jamais besoin des paroles que ma mère y a tracées! Quant à moi, je n'oublierai jamais que Marie est la consolatrice des cœurs souffrants!

— Maintenant, reprit Napoline, promettons-nous une chose, c'est que chaque année, à pareil jour, à pareille heure, voyez, il est quatre heures, en quelque lieu que nous nous trouvions, nous penserons l'une à l'autre et nous viendrons prier à la chapelle de la Vierge.

— Oh ! je vous le promets, s'écria Marie.

— Adieu donc, ma chère Marie-Napoline ! adieu, ma sœur, dit Napoline et apercevant sa tante qui sortait de la sacristie, elle courut rapidement vers elle.

— Adieu ma sœur, répéta machinalement Marie, et puissent toutes les bénédictions de la Vierge t'accompagner.

Lorsque M. de V*** apprit l'usage que Napoline avait fait de son argent, il remercia Dieu dans son cœur ; mais, ne voulant pas enlever à sa chère enfant le mérite de sa bonne action, il ne lui donna point une autre montre, et il ne lui en reparla plus. Mais lorsque, l'année suivante, revint la fête de la Sainte-Vierge, je ne sais comment il se fit que dans la maison de M. de V***, toutes les pendules se trouvèrent arrêtées après midi, Napoline qui se rappelait la promesse faite à sa sœur adoptive, les examinait avec inquiétude. Qu'as-tu donc, dit en souriant son grand-père?

— Je voudrais, dit Napoline en hésitant, je voudrais savoir l'heure qu'il est.

— Je crois que cette petite montre-là marque quatre heures, dit le bon-papa en lui mettant entre les mains un petit chef-d'œuvre d'horlogerie, sur lequel était gravé Marie-Napoline.

II

Bien des années se passèrent... Un jour, c'était le 14 août, tandis que tout se préparait dans la nef de Saint-Sulpice pour la grande solennité du lendemain, deux femmes seules étaient restées en prières devant l'autel de la Vierge. L'une dont le costume indiquait une honnête aisance, était agenouillée sur une chaise et tenait devant elle, un beau petit garçon, dont elle serrait entre les siennes les deux petites mains croisées. Lorsqu'elle lui eut fait répéter sa prière, elle le posa doucement à terre en lui recommandant de ne pas faire de bruit. L'enfant s'éloigna doucement, et en se glissant de chaise en chaise, il arriva jusqu'auprès des marches, sur lesquelles la seconde femme était prosternée ; celle-là, dont tous les vêtements annonçaient la misère, serrait convulsivement entre ses bras une charmante petite fille de trois ans à peine ; elle l'embrassait en pleurant et portait à ses lèvres en priant dévotement une petite image de la vierge, bien fanée, bien maculée et sur laquelle se voyaient de nombreuses traces de larmes !... Peu à peu ses bras se desserrèrent, et la petite fille, rendue à la liberté, fit quelques pas vers les marches, puis elle revint vers sa mère et lui prit des mains sa petite image, que celle-ci, toute à sa rêverie, lui abandonna sans trop savoir ce qu'elle faisait.

Bientôt une petite dispute, des cris d'enfants vinrent arracher les deux mères à leurs prières, Napoléon, mon fils, ne soyez pas méchant, dit la dame.

— Marie, ma fille, viens ici, dit d'une voix douce la pauvre femme !

— Mais les deux enfants continuaient à se disputer l'image, objet de la contestation, Napoléon fut le plus fort, et la porta en triomphe à sa mère ; mais à peine celle-ci y eut-elle jeté les yeux, qu'elle pâlit et s'écria :

— Mon enfant où as-tu pris cela ?

— Oh ! madame, je vous en prie, dit l'indigente, rendez-la moi, je n'ai plus que cela !...

— Mon Dieu, mon Dieu !... est-ce possible... Est-ce bien à vous ?... Oh ! non, cela ne se peut pas !

Et elle s'était approchée, émue, tremblante... examinant avec anxiété les traits de la pauvre femme, qui baissait les yeux en rougissant... Tout à coup l'horloge sonna quatre heures, les deux femmes par un mouvement spontané se retournèrent vers l'autel de la Vierge, puis leurs yeux se rencontrèrent et elles tombèrent en sanglotant dans les bras l'une de l'autre en répétant : Marie !... Napoline !...

A quelque temps de là, nous les retrouvons toutes deux, assises dans un charmant petit salon, dont la fenêtre entr'ouverte donnait sur un beau jardin, et là, la main dans la main, et tenant sur leurs genoux l'enfant l'une de l'autre, elles se racontaient tout ce qui leur était arrivé depuis leur première entrevue.

Napoline disait comment, depuis la chute de l'Empereur, son grand-père qui avait perdu une partie de sa fortune était mort de chagrin ; comment son tuteur, après avoir dispersé sa dot, l'avait mariée à un mauvais sujet, qui avait achevé de la ruiner, et l'avait laissée veuve avec sa chère enfant.

Marie, à son tour, en embrassant la petite fille qu'elle tenait sur ses genoux, racontait à Napoline, comment, au contraire, tout avait était joie et bonheur pour elle, depuis qu'elle lui avait fait don de ses trois cents francs : elle avait d'abord soutenu sa mère de son travail ; puis son père, qui avait été grièvement blessé, et non tué, était revenu ; puis quelques années après, elle avait épousé un homme qui la rendait bienheureuse... Il ne manquait qu'une chose à mon bonheur, ajouta-elle en prenant la main de Napoline : maintenant je ne désire

plus rien..., si ce n'est que Napoléon paie un jour ma dette auprès de Marie...

— Et cette fête, dit Napoline, aura lieu à la chapelle de la Vierge...

— Oui, continua Marie en souriant, le 14 août... à quatre heures.

LOUISE BOYELDIEU D'AUVIGNY.

REVUE PARISIENNE DU MOIS.

LES TRAINS DE PLAISIR. — DEUX MILLE HERBELIN. — M. POITEVIN ET GAY-LUSSAC. — M. F***, ET LE BOUCHON DE CHAMPAGNE. — LES ÉMIGRATIONS DOMINICALES ET LES THÉATRES. — LES REPRÉSENTANTS EN VACANCE. — LORD H*** ET LA GUITARE DE MADEMOISELLE RACHEL.

Ceci est tout une révolution dans les mœurs et dans le caractère parisiens. — Le Parisien était naturellement sédentaire; il sortait rarement de ses murs, pensant peut-être, et non sans quelque raison, que nulle part il ne pourrait trouver mieux. Le voyage n'était ni dans ses goûts ni dans ses habitudes. Ce que nous disons du Parisien doit s'étendre à la nation tout entière. Jusqu'à présent les Français ont peu voyagé. Sur vingt individus de divers pays que vous rencontriez parcourant la terre étrangère, c'est tout au plus s'il y en avait un ou deux des nôtres. Et cela, non-seulement pour les voyages de long cours, mais encore pour les promenades d'agrément en Italie, en Suisse, au bord du Rhin. Cette insouciance, cette paresse à l'article des pérégrinations étaient communes aux Parisiens de toutes les classes.

L'homme riche, celui à qui ses loisirs et sa fortune permettaient de visiter les pays étrangers, se contentait ordinairement de quelques excursions en province, soit pour prendre les eaux, soit pour goûter le plaisir de la vie de château; le bourgeois aisé qui pouvait de temps en temps se permettre l'excursion en province, se bornait aux promenades dans la banlieue; et, enfin, l'ouvrier qui aurait pu, le dimanche, dans la belle saison, faire une promenade dans les délicieux environs de Paris, s'arrêtait à la barrière.

Un rentier du Marais qui avait fait un voyage à Dieppe, jouissait alors d'une certaine considération. Quand il entrait au Café-Turc, les habitués se poussaient le coude et se disaient tout bas : — « Voilà M. Herbelin, qui a vu la mer! » — M. Herbelin s'était acquis un titre impérissable à l'estime et à l'étonnement de ses compatriotes; il s'était créé un inépuisable sujet de conversation; il était sûr d'être jusqu'à la fin de ses jours recherché et loué pour le charme de son entretien et l'intérêt de ses récits.

Mais nous voici tout d'un coup emportés bien loin de ce temps-là! Tout est changé; la révolution s'est faite, qui a remué de fond en comble les mœurs paisibles d'autrefois, et chacun prend son essor, encouragé par cette double séduction : la rapidité et le bon marché du voyage. Il est réservé à la vapeur et aux chemins de fer de tout bouleverser dans le monde physique et dans le monde moral. Ce n'était pas assez de pouvoir aller passer la journée du dimanche au bord de la mer, à Dieppe ou au Hâvre, en partant le samedi après la clôture de toutes les affaires, et en étant de retour le lundi avant l'heure où s'ouvre le commerce le plus matinal; à l'avantage de la promptitude il fallait joindre le mérite de rendre ce plaisir accessible aux bourses les plus modestes. On a donc mis le voyage de Dieppe au prix de 5 fr., pour aller et revenir. Aussitôt, la foule est accourue; chacun a brisé le cercle où il s'enfermait jadis, et la passion des voyages s'est répandue dans tous les rangs et dans tous les quartiers de Paris. M. Herbelin ne sera plus désormais une rareté; il aura des égaux et de nombreux collègues dans son arrondissement. Qui se priverait de voir la mer, maintenant? Il faudrait ne pas avoir 5 francs dans sa poche.

Ils étaient deux mille au départ de samedi dernier, deux mille Parisiens qui sont venus dimanche avant l'aube se ranger sur le rivage dieppois pour voir se lever l'aurore sur les

flots. Ils seront bien plus encore aux voyages suivants, et tandis que la petite propriété se donne les plaisirs réservés jadis aux seuls riches, les élégants qui voudront éviter la foule iront plus loin, et se trouveront ainsi poussés hors de leur ancien rayon. Le progrès s'étendant sans cesse, et la foule élargissant le domaine de ses excursions maritimes, les gens du bel air, qui craindront d'être coudoyés, se trouveront bientôt dans la nécessité charmante d'aller prendre les bains de mer à Gibraltar ou à Constantinople.

Pendant que deux mille Parisiens contemplaient la mer sur le rivage de Dieppe, une foule immense remplissait le Champ-de-Mars, pour assister à l'ascension de M. Poitevin, l'aéronaute équestre. Aller en ballon à cheval, s'élancer dans les airs sur le dos d'un coursier suspendu à l'aérostat en guise de nacelle, voilà un genre de sport tout-à-fait neuf, et qui laisse bien loin derrière lui les plus hardis exploits du *steeple chase*.

Combien de progrès l'art de voyager dans les airs n'a-t-il pas faits depuis l'invention des ballons, découverte dont l'origine est à la fois si simple et si bizarre! —Madame Montgolfier, s'apprêtant à couper un pain de sucre, jette au feu le chapeau de papier qui le coiffait. La fumée s'engouffre dans ce papier, qui s'envole et monte dans la cheminée. Cette circonstance éveille l'attention de Montgolfier, qui se trouvait là ; il renouvelle l'expérience sur des sacs de papier gonflés de fumée, et, le succès couronnant tous les perfectionnements qu'il donne à son œuvre, il vient à Versailles, lancer le premier ballon devant la cour émerveillée.

Mais aussi combien de progrès ne restent-ils pas à faire dans cet art encore si incomplet, et que de hardis novateurs prétendent pousser assez loin pour qu'un jour les voyages aériens soient aussi faciles, aussi commodes et aussi usités que les voyages sur terre et sur l'eau ! Pour en arriver là, ce n'est plus l'affaire des hardis praticiens qui font de l'équitation aérienne et réalisent la fable de Pégase, le cheval aîlé; —c'est au génie des savants qu'il appartient de porter l'œuvre à ses dernières limites, comme aussi de se servir des aérostats pour pénétrer plus avant dans les secrets des cieux.

Les grandes expériences aéronautiques, entreprises dans l'intérêt de la science, s'étaient arrêtées par égard pour M. Gay-Lussac. Le savant physicien avait fait jadis, vers la fin du Consulat, sous le ministère de Chaptal, une ascension célèbre : il s'était élevé à une hauteur de 7,000 mètres. C'était la plus grande élévation qu'eût jamais atteinte un aéronaute, et depuis nul ne l'avait égalée. Aussi le savant était-il très légitimement fier de son triomphe, et ce qu'il redoutait surtout, c'était de voir sa gloire éclipsée par une nouvelle tentative. Chaque fois qu'il était question à l'Académie des Sciences d'entreprendre une ascension pour résoudre quelque problème, le visage de M. Gay-Lussac se rembrunissait : le grand homme tremblait à l'idée d'être dépassé dans les régions éthérées.

Ce sont de bonnes gens, ces savants de l'Institut. Ils ne voulurent pas chagriner leur illustre collègue, et, par condescendance pour lui, la science attendit. Grâce à cet excellent procédé académique, M. Gay-Lussac a joui pendant quarante-cinq ans de l'insigne honneur de s'être élevé le plus haut dans les cieux, et il est mort dernièrement avec sa gloire intacte.

Maintenant, la consigne est levée et les épreuves recommencent. Deux ambassadeurs de la science s'étaient élancés aux nues huit jours avant la fameuse ascension de M. Poitevin. Celui-là ne fait pas de science, il ne fait que de la témérité. Le courage aérien est le plus prestigieux de tous les courages, et nous ne pouvons pas songer à la bravoure des aéronautes sans nous rappeler un héros peu connu de l'univers entier, mais justement fameux dans une de nos grandes villes du Midi.

M. F... était un intrépide s'il en fut, une tête et une ardeur méridionales, une audace à toute épreuve et toujours heureuse dans ses plus vaillantes entreprises.

Il avait fait la guerre et s'était battu dix fois en duel sans jamais recevoir une égratignure. Le danger l'attirait, et comme il en cherchait sans cesse de nouveaux, l'idée lui vint de monter en ballon. Il part, seul, et muni simplement de quelques notions sommaires sur la manière de se conduire dans les airs. Pendant qu'il navigue, ballotté au plus haut des cieux, voici que, dans une bourrasque, un des cordages qui supportent la nacelle se dérange, s'accroche, et la nacelle se renverse ; notre homme ne perd ni la tête ni la main ; il se cramponne, se hisse jusqu'au filet qui enveloppe le ballon, grimpe à l'extérieur de l'aérostat, et là il démêle les cordes embrouillées, rétablit la nacelle en équilibre et y redescend ; tout cela aussi tranquillement que s'il eût été dans son jardin, — et il était dans les nuages.

Le ballon redescend majestueusement, et notre homme met pied à terre. — Voilà du sang-

froid, du courage et surtout du bonheur, direz-vous ; — mais attendez.

On s'empresse autour de l'intrépide aéronaute, et pour célébrer dignement le haut fait qu'il vient d'accomplir, les amis de M. F... le convient à un banquet. Une table entourée de joyeux compagnons, n'est-ce pas le port le mieux assuré contre les fâcheux hasards et les mauvaises aventures? M. F..., voulant porter un toast, prend une bouteille de vin de Champagne, et la décoiffe en coupant les liens du bouchon aussi tranquillement qu'il avait débrouillé les cordages du ballon, — mais avec moins de bonheur : — le bouchon part, il lui crève un œil.

Singulier jeu de la destinée! Ce vaillant qui avait impunément affronté tant de périls, vient, en descendant des cieux, se heurter à ce grain de sable! et celui que les plus audacieuses entreprises avaient laissé intact, devient borgne par le fait d'un bouchon de champagne.

Les vacances de l'Assemblée nationale vont faire un nouveau vide dans Paris, et celui-là sera très sensible, car messieurs les représentants sont, en général, très répandus ; ils se montrent beaucoup, et meublent de leur présence tous les lieux de réunion, les promenades, les spectacles, les fêtes champêtres. Le théâtre, surtout, n'a pas d'habitués plus assidus. Sur une vingtaine de spectateurs qui, par ces lourdes soirées de juillet, viennent s'asseoir aux stalles d'un orchestre, il y a toujours sept ou huit représentants. Aussi, les théâtres, qui leur ont voué une juste reconnaissance, sont-ils profondément affligés de leur prochain départ, — affliction qui s'augmente singulièrement par la crainte de recevoir comme adieux un décret qui rétablirait la censure.

Mademoiselle Rachel a du malheur dans son excursion en Angleterre. Après la mort de sir Robert Peel, le décès du duc de Cambridge est venu faire la solitude dans les théâtres de Londres. On sait combien les Anglais sont de rigides observateurs des formes, des convenances et des lois de l'étiquette. La ville se règle sur la cour dans ce pays, qui a l'aveuglement d'être peu démocratique, aveuglé qu'il est par sa prospérité. La mort d'un homme d'État illustre et d'un prince du sang, recommandable par ses éminentes qualités autant que par son titre, sont des deuils publics, et pour rien au monde un gentleman ou un honnête bourgeois ne voudrait se montrer au théâtre pendant les délais d'usage en pareille circonstance.

Mais qu'importe! l'affaire est bien faite; la maison de commerce Rachel et compagnie a sauvegardé ses intérêts de telle façon que, recettes ou non au théâtre, ses bénéfices sont toujours les mêmes. Le traité lui assure une somme considérable, en dehors de toutes les éventualités, et comme, en définitive, le voyage n'est qu'une spéculation, la grande tragédienne se console de l'absence des spectateurs en recevant les guinées qui lui sont régulièrement comptées. Si l'amour-propre souffre un peu, en revanche l'amour des richesses est largement satisfait.

Les amis de mademoiselle Rachel assurent qu'elle rapportera de sa tournée en Angleterre et en Allemagne, un demi-million, gagné en cinq mois. Il n'aurait tenu qu'à elle d'ajouter à cette somme un millier de livres sterling, si elle avait été aussi intéressée que le prétendent ses ennemis.

Vous savez que les Anglais sont d'intrépides collectionneurs. Tout riche gentleman, tout lord opulent a son musée d'objets d'art ou de fantaisie. Un des plus illustres membres de la pairie anglaise, lord H..., possède une admirable collection de reliques dramatiques. Les acteurs célèbres de tous les temps et de tous les pays sont représentés dans sa galerie par un meuble qui leur a appartenu. Il a le canapé de Sophie Arnould, le piano de madame Malibran, le parapluie de Garrick, l'éventail de mademoiselle Mars, la montre de Talma, la dernière bouteille de vin de Madère entamée par Kean mourant, et qui s'échappa demi-pleine de la main défaillante de l'acteur. Ce fut la seule qu'il déboucha sans l'achever ; elle porte une étiquette avec ces mots : « Interrompue par l'agonie. »

Lord H... voulait avoir un souvenir de mademoiselle Rachel. En allant lui rendre visite, le lendemain de son arrivée à Londres, il aperçut la fameuse guitare que la grande tragédienne a conservée de son enfance bohémienne, et qui est toujours placée dans son salon, à l'endroit le plus apparent. En voyage, mademoiselle Rachel emporte avec elle sa guitare, renfermée dans un coffret de velours ; dès qu'elle s'installe quelque part, le précieux instrument est suspendu à sa place d'honneur. Lord H... pensa que c'était là un objet historique digne de sa collection, et il offrit à mademoiselle Rachel de l'acquérir au prix qu'elle y mettrait.

La tragédienne répondit que sa guitare n'était pas à vendre, et qu'elle tenait trop à ce gagne-pain de son enfance misérable, pour s'en défaire.

— Mais si l'on vous en donnait mille guinées? demanda le lord.

— Je refuserais.

Lord H... pensa que la femme qui résistait à l'attrait de l'or céderait peut-être à l'éblouissant éclat des pierreries, et il envoya à mademoiselle Rachel deux magnifiques diamants valant chacun quinze à vingt mille francs, à échanger contre sa guitare.

Mademoiselle Rachel a renvoyé les pierreries avec un petit billet disant qu'elle ne donnerait pas sa guitare pour tous les diamants de la couronne d'Angleterre.

C'était peut-être de l'exagération; mais le billet n'en a pas moins été écrit par le secrétaire de mademoiselle Rachel, — car mademoiselle Rachel a un secrétaire.

De sorte que l'infortuné lord H... n'a pas même un autographe de l'illustre tragédienne.

EUGÈNE GUINOT.

HYGIÈNE.

DE L'USAGE DES BAINS FROIDS.

Il est impossible de nier l'utilité du bain froid, puisque pendant les chaleurs accablantes de l'été, il nous débarrasse pour un certain temps de l'excès du calorique, et nous fait éprouver un bien-être que nous demanderions inutilement à tout autre moyen. A quelques exceptions près, il convient à tous les individus en leur faisant retrouver leurs forces momentanément altérées, ou même en les douant d'une plus grande vigueur.

Mais si le bain froid (et hâtons-nous de dire que nous désignons ainsi les bains de rivière et les bains de mer, laissant de côté les bains froids pris dans la baignoire), si le bain froid, disons-nous, est souvent précieux, c'est avec de certaines conditions et lorsque les règles hygiéniques qui lui sont propres, sont sévèrement exécutées par les baigneurs.

Le bain froid n'est salutaire que si les chaleurs ont été assez fortes et ont duré assez longtemps pour échauffer suffisamment l'eau courante; mais il est impossible de préciser le degré que devra atteindre l'eau pour être *bonne*, car l'impression que produit sa température, varie en raison des divers tempéraments. C'est donc aux individus qui en font usage à avancer ou reculer l'époque à laquelle ils prennent les bains, suivant la susceptibilité dont est douée leur organisation.

Dans la saison convenable, on doit ressentir une diminution notable de chaleur, un léger resserrement de la peau, avec effacement des veines superficielles. La face devient pâle, un léger tremblement convulsif se manifeste, la respiration est irrégulière et un peu précipitée. En même temps, le pouls qui avait d'abord été plus fréquent et plus petit, se ralentit notablement; enfin, la sécrétion de l'urine est augmentée.

Mais si le bain est à une température trop froide pour l'individu, il devient une véritable souffrance, le tremblement convulsif est alors considérable, les membres s'engourdissent, les dents claquent, comme on dit, les traits du visage se retirent, les yeux se cavent, le nez devient effilé, la peau est bleuâtre, les doigts sont tellement diminués de volume qu'ils laissent tomber les bagues les plus étroites. Puis surviennent une douleur vive à la tête et à l'épigastre (creux de l'estomac),

un resserrement dans les mâchoires, une constriction pénible à la poitrine.

Si donc, au lieu du bien-être qu'il doit procurer, le bain détermine les symptômes que nous venons de signaler, on doit l'abandonner immédiatement, car il devient nuisible et dangereux pour la santé.

Le matin et le soir devront être choisis de préférence pour prendre les bains froids, à moins qu'on ne puisse, dans le milieu du jour, les prendre à l'ombre ; avec cette circonstance, ils seront plus favorables dans la journée.

La digestion du repas qui aura précédé devra toujours être accomplie ; ce dont on sera certain, lorsqu'on sentira que l'estomac est libre, et lorsqu'il se sera écoulé un temps suffisant pour la digestion ; deux heures peuvent suffire, mais il vaut mieux un intervalle de trois heures pour plus de sécurité.

On sait, et c'est presque une recommandation vulgaire, qu'il ne faut pas se mettre au bain lorsque la peau est en transpiration ; on doit donc attendre que la transpiration ait cessé.

Si l'on sait nager, il faut toujours se jeter la tête la première, et lorsqu'on n'est pas exercé à la natation, on doit toujours se rafraîchir la tête, soit en versant de l'eau froide dessus avec la main, soit en la couvrant de linges mouillés. Avec cette précaution, on évitera la congestion de la partie supérieure du corps. C'est aussi afin de l'éviter qu'il est nécessaire d'entrer rapidement dans l'eau, et de s'immerger tout entier et tout d'un coup.

Combien de temps doit-on rester au bain? Il est impossible de poser une règle fixe à cet égard, car tel individu a la faculté d'y rester plusieurs heures avec plaisir, et tel autre souffrira au bout d'un quart-d'heure.

On peut cependant se guider d'après la règle suivante : Le bain froid agit de deux façons différentes, selon qu'il est court ou prolongé. Dans le premier cas il est tonique et fortifiant ; dans le second, il est débilitant. Les individus robustes, à tempérament sanguin, constitution athlétique, pourront donc rester beaucoup plus longtemps dans l'eau, que ceux qui sont délicats, à fibre molle, dont les muscles sont faiblement développés. Ces derniers retireront toujours un grand avantage des bains courts; un quart-d'heure de durée est suffisant.

A la sortie du bain, on doit s'essuyer rapidement, se vêtir avec promptitude et se livrer à l'exercice d'une marche modérée. Alors il se manifeste ce qu'on appelle une *réaction*. Le sang revient à la peau, elle devient rosée ; on y éprouve un léger sentiment de chaleur, il semble que la vie devient plus active.

Ces phénomènes de réaction varient en raison de la température des bains, du temps qu'on y est resté, et aussi de l'organisation individuelle. Si le bain a été trop froid ou trop prolongé, ils sont beaucoup plus intenses, et causent même une sensation pénible. Chez l'homme faible, et surtout s'il a abusé du bain, ils apparaissent lentement ; il se réchauffe difficilement, il chancelle, sa tête est souvent douloureuse.

Dans la saison chaude, le bain froid peut se renouveler fréquemment, tous les jours même. Mais il arrive quelquefois qu'il détermine des éruptions, de la courbature, de l'insomnie ; il est alors prudent d'en suspendre l'usage, jusqu'à cessation de ces malaises.

Les bains froids sont très-avantageux aux adolescents et aux adultes, mais ils sont

moins favorables aux enfants et surtout aux vieillards. Cependant, si la température du bain est calculée de façon que l'enfant n'y souffre pas, s'il n'y reste pas trop longtemps, il fortifiera son organisation et aidera à son développement. Quant au vieillard, comme les facultés productrices de la chaleur sont plus actives chez lui, il doit s'abstenir du bain froid, ou le prendre avec beaucoup de précautions, n'en faire usage que lorsque la température des rivières est très-élevée, ne se baigner que dans le milieu du jour et à l'ombre, et rester peu de temps dans l'eau.

Après le bain, s'il se manifeste une douleur de tête, vive et durable, il est bon de prendre immédiatement un bain de pieds à la moutarde.

Lorsqu'une douce réaction est tardive à s'opérer, on la favorise en prenant un peu de bon vin ou d'eau-de-vie étendue d'eau sucrée.

D. A. R.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

EAU DE FLEUR D'ORANGER. — PASTILLES A LA FLEUR D'ORANGER. — SIROP DE GROSEILLES. — CLARIFICATION DU SUCRE. — CAFÉ A LA GLACE.

Eau de fleur d'oranger. — L'eau de fleur d'oranger demande beaucoup de soins, et certains ustensiles de distillation sans l'emploi desquels elle ne pourrait point se conserver; nous allons cependant essayer de donner la manière la plus simple de la faire. — Prenez une certaine quantité de fleurs, mondez-les, ôtez les queues et toutes les petites pellicules vertes, — quand vous les aurez ainsi préparées, prenez trois livres d'eau distillée par livre de fleurs, mettez cette eau dans l'alambic, et au moment où elle commence à bouillir, jetez-y vos fleurs, remuez soigneusement et couvrez du chapiteau; puis distillez. Ayez soin que rien ne passe de la cucurbite dans le récipient. Lorsque votre distillation est finie, si vous avez deux livres d'eau par livre de fleurs, vous avez obtenu l'eau de fleur d'oranger *double*. — L'eau de fleur d'oranger *simple*, est l'eau double coupée avec partie égale d'eau distillée. — L'eau *triple*, au contraire, est celle qui par la distillation, n'a rendu qu'une livre d'eau par livre de fleurs.

Pastilles à la fleur d'oranger. — Prenez de beau sucre bien blanc, bien pur; pilez-le doucement, passez à travers un tamis de crin un peu gros, puis à travers un tamis de soie, pour en séparer de plus fin que vous mettez à part. — Mettez votre sucre, tamisé au crin, dans un vase de faïence, et délayez-le avec de l'eau de fleur d'oranger *triple*. — Si votre pâte est trop claire, le sucre fondra; si elle est trop épaisse, elle ne coulera pas; délayez donc avec soin et de manière à ce que le sucre tombe du bout de la spatule, en petites gouttes compactes. Si le sucre du tamis de crin était trop gros, ajoutez-y un peu de celui passé au tamis de soie.

Mettez votre pâte ainsi préparée dans un poëlon d'office, c'est-à-dire à bec; puis posez sur le feu; quand le sucre commence à frémir, remuez avec la spatule, retirez promptement du feu et laissez couler vos pastilles sur un marbre ou des feuilles de fer blanc. Quand elles sont froides, enlevez-les, puis, le lendemain, achevez de les sécher à l'étuve. Mais le

lendemain seulement, sans cela, leur arôme disparaîtrait.

Sirop de groseilles.—Prenez huit livres de groseilles, et deux livres de belles cerises de Montmorency bien mûres; égrenez les groseilles, ôtez les queues et les noyaux des cerises. Mêlez ces fruits ensemble et laissez fermenter pendant quarante-huit heures. Ensuite pressez et tirez le jus de ce mélange fermenté, sans rien enlever, même l'écume. Faites fondre deux livres de sucre par livre de jus dans un demi-verre d'eau par livre de sucre. Si vous avez de l'eau pour clarifier le sucre, servez-vous-en de préférence. Quand le sucre est bien clarifié, fondu, perlé, on met le jus et on fait bouillir le tout pendant deux minutes et demie seulement. Placez ensuite deux tamis, l'un au dessus de l'autre; dans celui de dessus, mettez des framboises bien saines et bien épluchées, versez sur ces framboises votre jus qui tombe sur le deuxième tamis et s'y clarifie. Laissez reposer et refroidir votre sirop, puis versez-le dans les bouteilles, que vous bouchez avec soin, et que vous conservez debout dans un endroit bien sec.

Clarification du sucre. — Nous avons parlé du sucre clarifié, et de l'eau destinée à cet usage, nous allons expliquer ce que nous avons entendu par-là. Disons d'abord que l'on ne doit employer, pour les conserves, les confitures, et surtout les sirops, que du sucre beau et blanc; il doit être léger, dur et d'une douceur agréable. Plus il sera raffiné et bien choisi, plus la clarification sera facile.

Pour cette clarification, on se sert d'une eau dite *blanche* et qui se compose ainsi:

On casse dans une terrine, trois œufs que l'on bat sans relâche en les mouillant petit à petit; en continuant de les battre, on y ajoute deux litres d'eau et on se sert de cette préparation pour clarifier, ce qui s'exécute ainsi :

Le sucre destiné à la confection des objets de conserves se casse en morceaux; on l'inonde de l'eau dont il vient d'être parlé; on le fait ainsi bouillir, et on a soin, à l'ébullition, d'enlever l'écume. Après avoir mouillé trois ou quatre fois, vous verrez que votre écume sera bien blanche, et vous donnerez au sucre le degré de cuisson qui vous sera nécessaire, pour la conserve dont vous vous occupez pour le moment.

Pour le sirop dont nous venons de parler, il faut que le sucre soit en boulet, c'est-à-dire qu'en mettant un écumoir dedans et en soufflant sur un des trous, on voit sortir par derrière une petite boule, ou des globules qui se crèvent d'elles-mêmes.

Café à la glace. — Faites torréfier soixante grammes de café moka, première qualité, retirez-le du feu aussitôt qu'il aura acquis une belle couleur brune, et non brûlée; prenez soixante grammes de café cru; concassez le tout, et s'il se peut, surtout pour le café brûlé, dans le vase où vous comptez faire votre café, afin qu'aucune partie de l'huile essentielle ne se perde. Prenez un litre de lait bien pur, bien naturel, et autant que possible nouvellement trait; faites-le bouillir avec votre café pendant un quart d'heure; ajoutez une demi-livre de sucre en poudre, retirez du feu et passez. Ajoutez ensuite six jaunes d'œufs et un blanc battu en neige, mettez cette liaison dans votre café, et faites prendre sur le feu en ayant soin qu'elle ne cuise pas; retirez et frappez de glace.

Mlle MARGUERITE.

BOISSONS RAFRAICHISSANTES.

BOISSON AGRÉABLE ET TRÈS ÉCONOMIQUE (2 CENT. LE LITRE). — La boisson, dont nous donnons ici la recette, sans être préférable au vin et à la bière, et néanmoins excellente, bienfaisante et si économique qu'elle est appelée à rendre de grands services.

Elle porte le nom, parmi ceux qui la connaissent, de *Boisson-Durand,* du nom de son inventeur, pharmacien et professeur d'une de nos écoles de médecine.

Elle a été expérimentée sur une grande échelle et doit encore être en usage dans la maison centrale de Beaulieu, près Caen, peuplée de plus de deux mille personnes.

Cette boisson ne coûte qu'environ deux centimes le litre, ce qui n'est pas son moindre mérite; mais elle ne peut malheureusement pas se conserver plus de quinze jours, avec toute sa qualité, de sorte qu'il faut calculer en la faisant sur la consommation.

Pour 30 litres de boisson, il faut :

Racine de gentiane.	5 grammes.
Houblon.	10
Fleurs de sureau.	2
Mélasse.	1,000 (1 kilog.)
Caramel.	75
Levain de bière.	31
Bon vinaigre.	1/2 litre.
Essence de citron.	quelques gouttes.

On fait infuser, dans environ deux litres d'eau et pendant vingt-quatres heures, la gentiane, le houblon et la fleur de sureau ; on met ensuite le levain de bière, qui doit être frais, dans un grand vase ou baquet, avec à peu près 1/2 litre d'eau ; puis on bat, avec un balai (semblable à ceux que l'on emploie pour battre les blancs d'œufs), jusqu'à ce que le levain soit parfaitement dissous. Il se produit alors beaucoup de mousse et l'on ajoute encore un peu d'eau.

Cela fait, on verse la mélasse et le caramel et l'on continue à battre jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé ; puis on ajoute le vinaigre et l'essence de citron.

On bat encore et l'on verse à l'aide d'un entonnoir, dans un petit baril de trente litres. De l'eau ayant été ajoutée en quantité suffisante pour que le baril soit presque plein, on agite le liquide en tous sens, à l'aide d'un bâton dont le bout est fendu en quatre.

Enfin, après avoir achevé de remplir complètement, on ferme soigneusement avec une bonde, de manière à ne pas laisser pénétrer l'air, et on laisse fermenter pendant trois à quatre jours, suivant la température de la saison.

Si l'on veut que la boisson soit plus agréable à boire, on la met en bouteille et au bout de quelques jours, elle est gazeuse, fait sauter le bouchon comme le fait la bière, ou brise les bouteilles, quand on n'a pas la précaution de les relever.

OUVRAGES DIVERS.

SUITE DU CROCHET. — FEUILLE D'OUVRAGES AU CROCHET, OR ET SOIE. — COL BRISÉ, PLASTRON, OMBRELLE. — COTONS A BRODER.

Suite du crochet. — Nous continuerons aujourd'hui l'explication de l'exécution de notre crochet, et des barrettes doubles et triples. Je commencerai par une observation très importante, c'est que dans le crochet, quel qu'il soit, il est essentiel de travailler toujours dans le même sens, pour avoir un travail régulier.

La barrette double s'exécute comme la barrette simple, seulement il faut passer le fil deux fois de suite sur l'aiguille, au lieu d'une seule; c'est-à-dire qu'on fait d'abord trois mailles simples; on passe ensuite le fil sur l'aiguille, mais deux fois au lieu d'une, puis on continue comme dans la barrette simple. La barrette triple se fait de même, à cette différence près que le fil se triple au lieu de se doubler. — Passons maintenant au crochet carré : ce genre se fait pour exécuter des dessins qu'il est impossible de rendre par le crochet ordinaire, tels que les fleurs et les ornements riches; il n'a rien de plus difficile que le crochet ordinaire, il consiste à faire un réseau de mailles simples et de barrettes courtes. Chaque carreau clair est de deux mailles simples en tous sens, et les carreaux mats sont formés par des barrettes à côté les unes des autres. Il faut quatre barrettes pour un carreau, et sept pour deux, et ainsi de suite, toujours trois barrettes de plus pour chaque carreau. Il est bien entendu que les barrettes doivent être toutes au dessus les unes des autres, pour les carreaux clairs comme pour les carreaux mats.

Lorsque l'on veut, sur un crochet mat, mettre des dessins en perle, il faut, avant de commencer son ouvrage, enfiler les perles dont on a besoin, puis en faire couler une après chaque maille où l'on doit en placer, suivant le dessin que l'on a sous les yeux.

Feuille d'ouvrages au crochet, soie et or. — Voici, Madame, une charmante série d'ouvrages au crochet, et qui vous prouvera combien le directeur tient à satisfaire votre goût délicat, en vous présentant toutes les plus gracieuses nouveautés (1). — Sur cette même feuille, voici un sachet, un porte-monnaie, deux dessins différents pour bourses-duchesses, un porte-cigare, puis enfin, une bande de crochet, dont vous pouvez faire tel usage qu'il vous plaira. Tous ces ouvrages s'exécutent au crochet plat, et rien n'est plus facile en vérité. Je vous ferai seulement une petite observation à propos des bourses-duchesses : on les commence par le centre; elles se partagent en neuf compartiments, ce qui vous est indiqué par les rayons noirs; à partir du second tour, vous n'augmentez plus que tous les deux tours, un point sur chaque compartiment, c'est-à-dire neufpoints par tour.

(1) Voir la feuille de dessins de crochet jointe au présent numéro.

Maintenant il s'agit d'entremêler les soies pour obtenir le dessin. Voici comment il faudra vous y prendre : Il faut tenir le fil avec lequel on veut faire la maille, ainsi que je vous l'ai indiqué l'autre jour, et placer celui qui se repose entre le pouce et l'index de la main gauche; puis il faut passer l'aiguille dans la maille, la passer sous le fil nul pour prendre celui avec lequel on veut faire la *maille;* puis, après avoir tiré le fil, passer l'aiguille sur le fil *nul*, pour prendre celui qui travaille : de cette manière, la couleur qui se repose est cachée par celle qui court.

Col brisé, plastron, ombrelle, etc. — Nous avons de bien jolies choses aujourd'hui, n'est-il pas vrai, Madame? sur notre planche de broderies (1).—Nous allons en examiner quelques-unes; ce col brisé, par exemple, si gracieux, si utile, et dont la forme est irréprochable. Ces guimpes garnies de dentelles ou de broderies telles qu'on les porte à présent, doivent nécessairement se fermer par derrière; lorsque l'on veut remplacer le

(1) Voir la planche de broderie jointe au présent numéro.

rang de dentelle qui les termine d'ordinaire par en haut, par un petit col, il faut que ce petit col soit aussi ouvert par derrière, et voilà surtout pourquoi nous vous avons donné aujourd'hui ce petit col, de patron très gracieux, et qui vous sera fort utile pour vos guimpes de demi-toilette; car les robes ouvertes sont de plus en plus à la mode, et se voient dans toutes les toilettes des différentes heures du jour. Les robes fermées et montantes se portent cependant, et surtout lorsque, comme dans plusieurs jours du mois dernier, la température devient un peu fraîche; mais alors les corsages de ces robes sont très ornés, brodés, etc., et rappellent, pour ainsi dire, toute la richesse des guimpes, qu'ils sont appelés à recouvrir momentanément.

Voici maintenant un charmant dessin d'ombrelle. — L'on se sert beaucoup en ce moment de petites marquises recouvertes de guipures, de dentelles au crochet ou au filet. Le dessin que nous vous donnons ici, se brode sur tulle, et imite l'application d'Angleterre; il est beaucoup plus gracieux, plus riche, et surtout beaucoup moins lourd, pour ombrelle, que la broderie au crochet; nous sommes persuadés que lorsque vous l'aurez exécuté, il vous plaira infiniment. La pointe que nous vous donnons se répète sur les huit compartiments de l'ombrelle.

Cotons à broder. — Le choix du coton est fort important pour donner à la broderie toute la beauté qu'elle doit avoir. Bien que les numéros des cotons varient un peu suivant les fabricants, nous allons vous indiquer autant que possible les numéros nécessaires, en nous guidant, en cela comme en tout, sur les meilleures maisons.

Pour les festons, au bord des mouchoirs et les garnitures des jupons, vous prendrez du coton n° 18.

La broderie anglaise se fait avec du coton 20, 24 et 30, pour les broderies fines.

Pour les chiffres, prenez du 40.

VARIÉTÉS.

ART ANTIQUE.

Le major Layard vient de faire à Nimroud, qu'on suppose occuper l'emplacement de l'ancienne Ninive, des découvertes très-curieuses, Les ouvriers, en creusant une tranchée, ont rencontré trois marmites en cuivre de proportions gigantesques et plusieurs plats grossiers en métal. M. Layard a ôté lui-même la terre qui remplissait presque entièrement une des marmites, et il a trouvé, mêlés à cette terre, une immense quantité d'ornements d'ivoire de formes très-variées, le fer d'une hache et une foule d'autres objets curieux, dont le détail n'a point été donné dans la lettre qui annonce ce fait, M. Layard ayant fait à tous les témoins de sa découverte une obligation du secret. Le 6 janvier, les ouvriers ont encore trouvé plus de trente vases en métal, des coupes et des tasses merveilleusement ciselées et gravées, des boucliers, des sabres, dont la poignée subsiste seule, des lames de fer ayant été rongées par la rouille, et enfin un petit vase en marbre. Les coupes et les autres ornements sont faits d'un alliage inconnu :

mais tous ces objets sont recouverts de cuivre décomposé et cristallisé, et sont si fragiles qu'il ne peuvent être maniés sans danger, et M. Layard les expédie en Angleterre sans entreprendre de les nettoyer. Le capitaine Erskine Rolland, qui est l'adjoint de M. Layard, déclare avoir passé huit heures à retirer ces objets de la terre, avec ses propres mains, cette opération étant trop délicate pour permettre l'emploi même d'un couteau. L'une des découvertes les plus curieuses est celle de plusieurs centaines d'ornements faits avec des huitres-mères à perle, et ayant absolument la forme de boutons de chemise.

M. Layard expédie tous ces objets en Angleterre, ainsi que deux magnifiques lions de grandeur colossale, les deux plus beaux qui aient encore été découverts.

LA PÊCHE DE LA BALEINE

DANS LA BAIE DE TOUS-LES-SAINTS.

Brésil, province de Bahia.

La rencontre fréquente de la baleine dans un bassin assez étroit et entouré de terres, semble être un fait assez curieux dans l'histoire des pêches. Effectivement, le spectacle de cette dangereuse poursuite, que l'on ne peut, en général, contempler que vers la région des glaces polaires ou au milieu des récifs de la Polynésie, vient ici, au contraire, occuper les loisirs des indolents habitants de la ville; groupés sur les quais, des centaines de nègres et de mulâtres passent la journée à admirer la foule de canots qui poursuivent avec ardeur ce géant du règne animal, et l'on peut chaque jour suivre les manœuvres de cette curieuse flottille.

La baie de San-Salvador ou de Tous-les-Saints (*de Todos-los-Santos*), sur laquelle est construite la ville de Bahia, a toujours été un point de refuge favori des baleines; mais les pêcheurs assurent qu'elles y entrent chaque matin sans jamais y passer la nuit. Chaque année, la pêche commence le 13 juin et finit le 21 septembre.

En moyenne, on prend par an de 150 à 200 baleines; cette branche d'industrie est pour ainsi dire monopolisée par quelques spéculateurs, ayant un nombre considérable d'esclaves. Lorsque la campagne paraît devoir être profitable, ils augmentent leur personnel en louant des canots et des hommes libres.

Les embarcations employées à cette opération sont au nombre de 100 à 120; elles sont légères, bien que solidement construites, de 14 à 15 mètres de long, mais elles sont peu larges; elles peuvent porter beaucoup de voilure; cependant elles n'ont qu'une seule voile de très grande dimension, mais qui peut être hissée et baissée avec beaucoup de facilité, et qui est installée de manière à ne faire perdre à l'embarcation que le moins possible sa vitesse, lorsqu'il lui devient nécessaire de changer de direction pour poursuivre sa proie; elles sont montées par dix hommes d'équipage. Les hommes libres reçoivent 9 doll. 600 reis pour la saison, et, en sus, tous les dix jours on leur donne 10 mesures (quartas) de farine de manioc et une gratification de 160 reis.

On ne distingue ici que deux sortes de baleines: 1° l'une désignée sous le nom de *Cachalot*, et 2° l'autre sous celui de *Baleia grande*; la dernière donne de 800 à 2,000 canades d'huile (d'environ dix bouteilles chacune), mais la première n'en fournit souvent que 3 à 400. En moyenne, elles sont estimées valoir de 200 à 300,000 reis d'huile.

On croit que les baleines portent un petit tous les ans; elles vivent en société et se montrent si peu effrayées de l'approche de l'homme, qu'on en voit dans la baie se jouer au milieu des navires.

Les pêcheurs disent que depuis le 1er juin les baleines voyagent chaque année vers le nord, et qu'à partir du 21 septembre elles se dirigent vers le sud, en sorte qu'elles suivraient la mousson.

La pêche de la baleine peut occuper environ deux mille personnes, et son revenu total est d'à peu près deux cent mille francs.

Le peuple en mange la chair, que l'on voit presque tous les jours exposée dans les marchés; elle est coriace, mais ne passe pas pour avoir des qualités malfaisantes.

UNE TRISTE DÉCOUVERTE.

Il y a une vingtaine d'années, un événement des plus mystérieux, et dont le secret s'est découvert il y a quelques jours seulement, était venu porter le deuil dans une riche et noble famille.

A cette époque, le château de C..., situé dans les environs de Paris, et dont la construction remonte au moyen-âge, avait encore tout l'aspect d'un manoir féodal. Tourelles, remparts, fossés, rien n'y manquait, et les bois dont il était entouré contribuaient encore à lui donner un air redoutable et lugubre; aussi inspirait-il une sorte de crainte superstitieuse aux habitants du pays.

Par un beau jour d'été, il y avait fête au château; mademoiselle de C... venait d'être mariée au marquis de R... Il était environ quatre heures du soir, et la nombreuse société qui avait assisté à la cérémonie nuptiale était réunie dans un vaste salon, lorsqu'on se décida, pour passer l'heure qui restait à s'écouler jusqu'au dîner, de jouer à *cache-cache*. Bientôt le château prit un aspect des plus animés: tout le monde s'était répandu par les appartements ou dans les jardins pour s'y cacher à sa guise, chaque coin reçut son joueur ou sa joueuse, et quelquefois l'un et l'autre. Au bout d'une heure, toute la joyeuse société était rentrée dans le salon... sauf la mariée, qui s'était si bien cachée qu'on n'avait pu la découvrir.

Une heure se passa, puis deux, sans qu'elle reparût. Le château fut fouillé dans ses parties les plus secrètes, mais vainement. On en vint à penser que la mariée, victime d'un guet-à-pens, avait été enlevée. Des exprès à cheval furent lancés dans toutes les directions, mais toutes les perquisitions, toutes les investigations restèrent sans résultat.

On peut juger du bruit que fit cet événement et des commentaires qui en furent la suite. La famille de C... quitta le château et n'y voulut plus jamais revenir; confié à la garde d'un domestique, il tombait en ruines, lorsqu'il y a quelque temps il échut par succession à M. de L... qui s'empressa d'y faire faire les réparations nécessaires.

Des maçons, en travaillant à l'étage supérieur dans un local autrefois inhabité, eurent à déranger un vieux coffre qu'il leur prit la fantaisie d'ouvrir, et dans lequel ils trouvèrent un squelette, des lambeaux de vêtements de femme, des bijoux. On reconnut bientôt les restes de l'infortunée mademoiselle de C...

Il est à présumer que mademoiselle de C.. avait choisi ce coffre pour se cacher, et qu'elle y fut frappée d'asphyxie. Une circonstance rend fort plausible cette supposition: on a pu constater que le moraillon qui servait de fermeture à ce meuble s'agrafait de lui-même lorsque le couvercle était baissé, de sorte que l'ouverture en était impossible de l'intérieur. Mademoiselle de C... s'était enfermée elle-même dans son tombeau!

Gravure de modes.

Planche de Lingeries.

La broderie luxueuse et de bon goût est tellement devenue un objet de première nécessité, que nous donnons plusieurs gracieux modèles de lingerie copiés à la *Crêche,* dans la maison Tulasne-Ledoux, afin que nos lectrices puissent juger par elles-mêmes des ravissantes nouveautés dont nous donnons souvent la description dans nos bulletins de modes.

Il y a d'abord deux cols, l'un style chemisette à plastron de broderie et fermé derrière, l'autre ouvrant par-devant sur la poitrine et ayant des revers brodés. La broderie de ces cols est excessivement mate et se détache en bas-relief sur une mousseline transparente. Quant aux bonnets, notre gravure en représente trois de différentes formes, si l'on peut appeler bonnet, une coquette coiffure soufflée de gaze et de dentelle. L'un forme une espèce de petite calotte posée sur des volants de dentelle et a pour ornement des grappes de verdure, des rubans de gaze et des petites fleurs roses suspendues à un fil et se balançant comme des clochettes; l'autre est un bonnet du matin avec choux de

dentelles mélangées de rubans de gaze paille; le troisième, rappelant le cachet Pompadour, forme une coquille de dentelle, ruchée de deux froncés en rubans nuancés et a deux barbes retombant très en arrière.

Le mantelet, dont la *Crèche* revendique toute la fraîche nouveauté, est en mousseline des Indes, magnifiquement brodée, avec volants brodés.

Le corsage blanc, pour mettre avec une jupe de tarlatane ou d'organdie, est en mousseline brodée, entr'ouvert sur la poitrine, avec fronces prenant dans l'épaulette, et venant mourir dans une petite ceinture. L'ouverture du corsage est ornée de deux volants festonnés; les manches, un peu justes du haut, s'élargissent vers le bas, et sont encadrées de deux volants festonnés et brodés.

La petite robe d'enfant est une coquetterie adorable. Elle est tout simplement en mousseline, mais à trois volants festonnés à hautes dents aiguës, et dont le premier volant prend dans la jupe même. Le corsage décolleté est à échelle de petits volants, et a un grand volant qui l'encadre, en formant revers, par-devant et par-derrière. Les manches sont courtes, avec petits volants brodés; les peignoirs blancs brodés sont également très en vogue, et les plus jolis se garnissent de volants unis, encadrés de valenciennes, de volants festonnés où de bouillonnés dans lesquels serpente un ruban.

Explication de la feuille de broderie*.

Nos 1 Fichu plastron ouvert derrière, broderie anglaise.
2 Dessin d'ombrelle, application d'Angleterre.
3 Dessin de jupon, riche broderie anglaise.
4 Mouchoir feston et plumetis, genre nouveau.
5 *Id.* à coins arrondis, œillets et festons.
6 Bas de manches pagodes, broderie anglaise.
7 Dessin de bandes, broderie anglaise pour garniture de col.
8 *Id.* pour pantalon d'enfant.
9 Dent lambrequin pour bord de mouchoir.
10 Bas de jupon plumetis et broderie anglaise.
11 Petit dessin feston et cordonnet pour garniture de bonnet.
12 Entre-deux riche, plumetis et feston pour poignets.
13, 14, 15, 16, chiffres recommandés.
Divers chiffres au plumetis gothique et anglaise.

* Dessins de Paul Lefébure, Faubourg Saint-Denis, 49.

Patron de madame Paul Lefébure.

LOGOGRIPHE.

Lorsque des ennemis on annonce l'approche,
Soudain, sur mes six pieds, je parcours tout le camp,
Et je porte le trouble en ville comme au champ,
Sans craindre qu'en cela j'encoure aucun reproche.
Veux-tu mieux me connaître ? Aussitôt, cher lecteur,
En retranchant mon chef, j'indique la douleur,
Et me montre souvent aux yeux de l'indigence;
Si tu m'ôtes deux pieds, je sers à la défense;
Enfin, tu peux en moi trouver un instrument
Pour t'aider à tranchir un fluide élément.

(Le mot de la dernière énigme est *Glace*).

Le directeur, **Ph. MAULDE.**

Paris.—Typ. de H. V. de Surcy et Ce, rue de Sèvres, 37.

LE FOYER DOMESTIQUE.

REVUE SCIENTIFIQUE.

ASCENSION AÉROSTATIQUE DE MM. BARRAL ET BIXIO. — M. GALE.

La nouvelle ascension de MM. Barral et Bixio, plus heureuse que la première, bien que contrariée encore par beaucoup d'incidents imprévus, a eu des résultats scientifiques qu'il importe dès à présent d'apprécier. Dans ce but, et pour avoir un terme de comparaison, il nous paraît utile de rappeler l'ascension que Gay-Lussac fit au commencement de ce siècle, et d'exposer sommairement les découvertes dont cet illustre savant sut enrichir la science dans ce voyage aérien.

Le 15 septembre 1804, Gay-Lussac partit du Conservatoire des Arts-et-Métiers, le baromètre marquait $0^{m},76$; à la limite de l'ascension, il était descendu à $0^{m},32$. Le thermomètre marquait alors $9^{o},5$ au-dessous de la glace, tandis qu'à terre il s'élevait à $30^{o},7$ au-dessus de zéro. Après avoir atteint une hauteur de 7,016 mètres, et après un trajet de six heures, il descendit près de Rouen. Il avait emporté des ballons de verre à robinet dans lesquels on avait fait le vide. Les ayant remplis d'air dans ces hautes régions, il les rapporta et en fit l'analyse : il constata ainsi que les proportions d'oxigène et d'azote étaient les mêmes qu'à la surface de la terre. Il reconnut aussi, par la plus grande lenteur des oscillations de l'aiguille aimantée, que la force de la terre, pour diriger cette aiguille, s'affaiblissait à mesure qu'on s'élevait. Il vit au-dessus de lui des nuages qui semblaient aussi élevés que ceux que l'on voit de la terre, ce qui modifia l'opinion que l'on se faisait généralement de la hauteur qu'ils pouvaient atteindre. Il règne dans ces hautes régions le silence le plus absolu ; s'il y a du vent, on ne le sent pas parce qu'on a exactement sa vitesse ; le ballon marche en tournoyant : la sécheresse est extrême, le parchemin se crispe comme devant le feu.

Cette sécheresse contribue sans doute, avec la diminution dans la densité de l'air, à produire un désordre notable dans les fonctions, et en effet, la respiration était accélérée et les battements du pouls étaient montés de 66 à 120, de sorte que, suivant ses propres expressions, il éprouvait une véritable fièvre. Ces phénomènes physiologiques n'ont rien, d'ailleurs, qui doive surprendre. Comme il est nécessaire pour la vie que le sang soit mis en contact avec un poids déterminé d'air dans un temps donné, on conçoit que la respiration et la circulation ont dû s'accélérer dans un air plus rare.

Tels sont, sommairement exposés, les faits dont Gay-Lussac enrichit la science dans cette brillante ascension. Voyons maintenant les résultats obtenus par MM. Barral et Bixio :

Partis à 4 heures 3 minutes du jardin de l'Observatoire, ils arrivaient à 4 heures 20 minutes à une hauteur de 3,750 mètres environ et à une température de zéro. A ce moment ils entrent dans un nuage, et comme ce nuage n'avait pas moins de 5,000 mètres dans le sens vertical, ils n'ont pu en dépasser la limite supérieure. Le point le plus élevé qu'ils atteignirent fut 7,004 mètres, 12 de moins que celui où Gay-Lussac était arrivé.

A mesure que les voyageurs montent, ils observent un décroissement de la température, et ce décroissement a lieu dans les proportions indiquées par Gay-Lussac ; mais arrivés au delà de 6,000 mètres, dans un intervalle de 600 mètres, un changement brusque et extraordinaire de température s'opéra, et le thermomètre des-

cendit, contre toute prévision, à 39° au-dessous de zéro, tout près du point de congélation du mercure.

Par ce froid intense, le nuage présentait une constitution toute particulière ; il était criblé d'une multitude de petites aiguilles de glace qui s'accumulaient dans les plis de leurs vêtements et venaient même couvrir le carnet sur lequel ils prenaient leurs notes. A ce moment, le nuage s'étant éclairci, ils ont vu deux images du soleil, l'une au-dessous de l'autre, et à la même distance du plan de la nacelle. Ce sont ces petites aiguilles verticales dont nous avons parlé qui produisent ce phénomène; en réfléchissant les rayons du soleil par deux faces à la fois, elles faisaient apercevoir aux voyageurs deux images du disque solaire au lieu d'une.

MM. Barral et Bixio avaient recueilli de l'air dans ces hautes régions; mais, par suite de divers accidents, les ballons de verre renfermant cet air ont été brisés. Ils ont aussi pris quelques observations sur la polarisation de la lumière et noté quelques remarques sur l'hygrométrie aérienne.

En résumé, deux faits principaux ressortent de ces diverses observations : c'est d'abord un changement brusque dans la température, changement que rien ne pouvait faire prévoir, qui à deux degrés de plus eût brisé tous les instruments, et dont on ne peut cependant douter, car, pour connaître la température minimum, les voyageurs étaient munis d'un thermomètre à déversement de Walferdin, qui ne permet pas d'erreur. — Enfin, ils ont vérifié l'existence de ces petites aiguilles de glace aux arêtes vives et polies auxquelles M. Bravais, dans un livre spécial, fait jouer un rôle important.

Les observateurs n'ont d'ailleurs rien éprouvé d'extraordinaire, qu'une sensation très vive de froid; et en effet, malgré toutes les précautions qu'ils avaient prises, ils ont dû souffrir cruellement par une température de 39 degrés au-dessous de zéro. Mais ils n'ont ressenti ni gêne de la respiration, ni tintement d'oreilles, ni hémorrhagie, etc. Ce fait a une grande importance, car il ne permet plus d'assigner de limite à la hauteur des ascensions. On devait croire, d'après les phénomènes physiologiques éprouvés par Gay-Lussac, phénomènes en tous points conformes aux idées admises à cet égard, qu'il serait difficile de s'élever à une hauteur plus grande sans de graves accidents; mais d'après les observations de MM. Barral et Bixio, il n'y aurait rien à craindre de semblable, et si le ballon ne refuse pas de monter, qui sait, d'après cela, à quelle hauteur on pourra s'élever? Qui sait même à quelle hauteur se seraient élevés ces hardis voyageurs si, comme dans leur première ascension, ils n'avaient été arrêtés par une rupture du ballon.

M. Regnaut avait mis à leur disposition tous les instruments dont ils avaient besoin ; des baromètres, des thermomètres de toute sorte, des hygromètres, un polariscope, etc., et de plus, ce savant leur avait lui-même tracé des instructions pour les observations à prendre. M. Mathieu leur avait gracieusement offert le jardin de l'Observatoire, et M. Arago a bien voulu exposer lui-même à l'Académie les divers incidents et les résultats scientifiques de ce voyage. C'était là pour MM. Barral et Bixio une bonne fortune, qui sans doute a puissamment contribué à la célébrité, un peu exagérée, de cette ascension. En effet, tout en rendant hommage au courage de ces messieurs, tout en leur adressant les éloges qu'ils méritent pour leur amour de la science, nous ne pouvons nier que les résultats scientifiques obtenus ne sont pas aussi considérables que l'on devait s'y attendre, et que l'ascension faite par Gay-Lussac, le 15 mai 1804, laisse encore bien loin derrière elle, sous quelque point de vue qu'on l'envisage, l'ascension du 26 juillet 1850.

Nous vivons à une époque où les aéronautes tendent singulièrement à se multiplier, quel que soit d'ailleurs le mobile qui les fasse agir : aussi, disait-on déjà que quelques jeunes savants, stimulés par l'amour de la science et peut-être aussi par le désir d'une célébrité facile, au danger près, devaient imiter l'exemple donné par MM. Barral et Bixio. Grâce à Dieu, un arrêt du préfet de police vient de diminuer fort à propos les dangers de ces ascensions, en défendant aux plus intrépides de se hasarder seuls, et sans aucune expérience, dans ces voyages aériens. MM. Barral et Bixio n'auraient peut-être pas tort de se conformer à cet arrêté, qui pourrait bien un peu s'adresser à eux; car, sans rappeler les accidents de leur première ascension, ils ont encore couru cette fois des dangers réels, et après avoir jeté, pour monter plus haut, le lest qui devait surtout leur servir à régler la descente, ils ont dû, pour diminuer la rapidité de la chute, jeter par dessus le bord couvertures de laine, bottes fourrées, vivres, etc., et il n'y a pas à leur demander si, comme doit le faire tout bon aéronaute, ils ont choisi le lieu de leur descente.

Dr G. D.

—

Déjà, l'an dernier, celui qui écrit ces lignes a publié la relation d'un voyage aérien entrepris sous les auspices de M. Green; l'accueil fait au récit de cette ascension nous engage à en recommencer une autre dont nous apportons aujourd'hui la version exacte écrite dans la nacelle même.

La première question parmi les deux ou trois cents que nous avons eu à subir l'an dernier, à notre retour, était celle-ci :

— Qu'est-ce que vous avez éprouvé en montant dans la nacelle ?

— Beaucoup d'agrément, je vous assure.

Ou bien :

— Pourquoi y êtes-vous allé ?

— Pour voir.

Et les gens s'étonnaient; les uns admiraient ce qu'ils appelaient notre courage; les autres nous traitaient de fous et d'écervelés. Quelques personnes sages, mais rares, nous disaient que nous avions bien fait, et enviaient un pareil voyage.

Oh ! gens qui nous avez trouvés courageux, détrompez-vous. Il n'y a pas beaucoup plus de danger à aller en ballon qu'il n'y en avait à se confier à un rail-way il y a huit années, et maintenant il serait presque ridicule de ne pas oser faire au moins une ascension.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la seule émotion que nous éprouvions, c'est que l'on ne nous permette pas de partir. En attendant, décrivons le ballon, le panier d'osier et l'aréonaute, auxquels nous allons confier notre vie.

Quand nous sommes arrivés ce matin vers dix heures à l'Hippodrome, on commençait seulement à faire les préparatifs de l'ascension; le ballon plié parfaitement, tenait à peu près 50 c. de haut, sur 1 mètre de longueur, et environ 0,60 de largeur ; le filet, étalé tout autour, couvrait au loin la terre et venait se serrer en haut autour de la soupape supérieure qui offre la construction suivante : Un cercle de bois de 60 cent. à peu près de diamètre, sur une épaisseur de 15 cent. environ, est séparé en deux parties par une barre transversale. De chaque côté de cette barre sont fixées deux planchettes demi-circulaires qui se meuvent de dehors en dedans, et qui sont maintenues appliquées sur le bord du cercle par la traction de deux ressorts d'acier qui tendent à les relever sans cesse. Une longue corde qui traverse le ballon et vient jusque dans la nacelle pour servir à la manœuvre, s'attache en se bifurquant aux deux planchettes.

Voici quel est le jeu de l'appareil : si l'on tire vers soi, les planchettes s'abaissent, laissant une place entre elle et le rebord ; l'hydrogène alors s'échappe. Quand on juge que la quantité perdue est suffisante, on lâche simplement la corde, les deux ressorts à boudins qui sont sur la barre transversale de la soupape tirent alors avec force sur les deux petites planches, et les appliquent contre l'ouverture, de telle sorte qu'une perte devient impossible. En bas se trouve une autre ouverture destinée à laisser rentrer l'air dans l'aréostat.

Si l'on perd quarante mètres cubes d'hydrogène, ils sont remplacés par autant d'air. En répétant plusieurs fois cette manœuvre, on arrive à avoir dans le ballon un mélange qui se met toujours en équilibre avec l'air ambiant et régularise la chute. Pour monter, la manœuvre est simple, on jette du leste.

Pendant que M. Gale étendait son ballon et s'apprêtait à le mettre en communication avec le conduit de gaz destiné à cet usage entre les tuyaux de l'usine de Passy et le cirque de l'Hippodrome, un vannier tressait philosophiquement quelques réparations à la nacelle; il mettait une pièce d'osier dans un endroit faible. Sois béni, ô vannier !

Nous regardions avec soin la double nacelle de M. Gale, dont la première, celle qui devait nous contenir, nous parut peu commode, pour six personnes surtout. C'est une espèce de panier assez mal tressé, en osier pur et simple, autour de grosses cordes fortement nouées au-dessous ; au milieu, un grand trou de 80 centimètres de large, à couvercle mobile, est destiné à laisser passer l'aéronaute, quand il reviendra par son échelle de corde de la petite nacelle, située à 30 pieds au moins au-dessous de la première. Vers 5 heures, le ballon commence à se gonfler convenablement, et essaie de partir; mais une mortelle demi-heure s'écoule dans ces premières tentatives.

Enfin, à six heures moins dix minutes nous partons : cinq personnes dans la nacelle. M. Gale, son associé, M. Auguste d'Anfeld, Madame Amalia L.... et celui qui écrit ces lignes. Le temps est magnifique, et à ce moment nous cessons d'écrire.

Il est neuf heures du soir, et nous voici de retour. Nous comptions sur un voyage de long cours ; approvisionnés de cartes, de thermomètres, d'une boussole et de quelques comestibles, nous pensions aller au moins jusqu'à la frontière. Aussi, nous commencions à trouver gênant d'être debout sur un petit rebord de 0,30 centimètres à peu près autour d'une ou-

verture qui nous laissait entrevoir au-dessous de nous l'immense abîme.

M. Gale descendit par son échelle, alla saluer le public étonné d'une telle hardiesse, et remonta auprès de nous. Nous pûmes alors fermer le gouffre béant, à l'aide du couvercle mobile, et nous livrer à notre aise à la contemplation de l'admirable panorama qui s'étendait sous nos pieds.

Le peu d'élévation à laquelle le ballon se tenait nous permettait de distinguer les *populations empressées* qui se ruaient dans chaque village où nous passions, et qui criaient de toutes leurs forces en nous regardant. Enfin, ayant passé d'abord sur Paris, puis sur Asnières, sur l'île Saint-Denis et sur Grosley, nous étions arrivés au-dessus de Montmorency, lorsque tout à coup M. Gale ouvrit la soupape et nous descendons avec une effrayante rapidité entre un énorme bouquet de peupliers, un mur assez élevé et un gros arbre qui menaçait de nous faire un mauvais parti.

Assez désappointés par une chute aussi brusque, nous sommes obligés de faire trève à notre mauvaise humeur pour nous occuper de la défense de l'aérostat. M. Gale ne sait pas un mot de français, nous en savons à peine six d'anglais, de sorte que notre colloque, avec la foule qui nous entourait, aurait été amusant si notre existence n'eût été mise en jeu par la brutalité et l'ignorance de nos hôtes.

Non, il n'y a pas de Toways, de Charruas et d'anthropophages plus idiots et plus malfaisants que certains paysans des environs de Paris. Au moment où nous nous demandions si nous allions restés accrochés dans les arbres et y être broyés par le choc, notre ancre s'accrocha heureusement à un poirier; des paysans accoururent, et, sous prétexte que nous allions abîmer les poires, décrochent l'ancre et nous exposent à périr; d'autres pour sauver leurs pieds de haricots, dommage dont on leur aurait tenu compte, tenaient la nacelle et la secouaient de telle sorte, que, si le ballon, brusquement délesté, était parti, nous aurions été infailliblement renversés. Les moins malfaisants nous étouffaient, cassaient l'échelle, le panier inférieur, et auraient marché sur le ballon dégonflé, si nous n'avions reçu un secours de deux ou trois personnes qui se trouvaient là et qui nous ont été d'une utilité infinie. Enfin, débarrassés des admirations et des haines aussi étouffantes les unes que les autres, nous avons pu, à grand'peine et à grands frais, regagner la station d'Enghien. A neuf heures nous arrivions à Paris.

Notre ascension a duré environ quarante minutes, de six heures moins dix jusqu'à six heures vingt-sept minutes. Il nous a été impossible de faire la moindre observation scientifique; la seule chose que nous ayons pu remarquer, c'est l'admirable tranquillité de nos compagnons de voyage. Nous espérons être plus heureux avec M. Godard, qui nous promet une ascension à toute vapeur d'ici à quelques jours. J. T.

LITTÉRATURE.

—

HISTOIRE D'UNE ALMÉE, OU BAYADÈRE.

Parmi les plus hautes montagnes de la terre, on cite les monts Himalaya qui constituent l'épine de l'Asie centrale, et qui dépassent de beaucoup le Chimborazzo; les monts, ou himmaleck (du mot immaus, imodes), dont le nom hindou signifie la demeure des neiges. Leur aspect étonne par sa majesté et charme par sa poésie; c'est une redoutable bannière posée par la nature entre l'Hindostan et le Thibet, qui s'étend depuis les sources de l'Indus vers le nord-ouest, jusqu'au grand bassin de Brahmapouta au sud-est.

C'est dans les gorges du Dahra, que les Anglais appellent la vallée des vallées, dans les entonnoirs à peu près parallèles, formés par les lits de la Jumma, du Doâle, du Pabos, du Bhagiratthi et du Gange, que l'Himalaya se dresse avec son admirable glacis de rocs, de forêts et de neiges superposées; rien de plus pittoresque, de plus sublime que l'Himalaya vue prise à mi-côte de Simla. Simla est comme le Mont-d'Or, ou Bagnères, le rendez-vous des malades, des gens riches et des desœuvrés. Des pins, des cèdres et des sycomores s'entremêlent à la base de ces montagnes gigantesques; à 700 mètres au dessus de la cime du Mont-Blanc, on aperçoit encore quelques couches coquillères, des lichens, des mousses, derniers anneaux de l'existence végétale, qui luttent avec les premières franges de la neige éternelle de l'Himalaya; puis, en descendant, on trouve des anémones, des campanules, des bouleaux et des genévriers chétifs encore; à 12,000 pieds au dessus du niveau de la mer, le chêne étale toute sa splendeur et cache cette nature décrépite. Mais à Kaschmyr, extrémité septentrionale de l'Himalaya, le platane est colossal et la vigne tellement gigantesque, qu'on se promène sous des treilles dont les ceps encore jaunis, ont deux pieds de circonférence : là s'élèvent des bosquets de rododendrum, et le nénuphar laisse flotter ses fleurs embaumées sur les eaux dormantes. Dans les villages Sykes du Kanawer, (Himalaya thibetain), les abricotiers en fleurs bordent pendant l'été de magnifiques forêts dont les sapins ont 180 pieds de haut; au midi, la végétation brûle; au nord, elle est éternelle! dans les forêts de l'Himalaya indien, il suffit de traverser quelques massifs d'arbres pour gagner la mort.

Comme d'un réservoir céleste, c'est de l'Himalaya que jaillissent ces masses d'eau qui sourdent parallèlement de ses glaciers pour se réunir bientôt après dans les deux fleuves magnifiques dont le cours répand sur leurs rives une fertilité si merveilleuse et provoque la superstition des Hindres : le Brahmapoula et le Gange. Mais la plus poétique de ces rivières est la Jumma dont les eaux sont divinisées; ses sources sont un tabernacle devant lequel se prosterne tout le midi de l'Hindostan, comme les Musulmans se prosternent vers la Mecque.

Seule, triste et la tête inclinée vers la terre, une jeune fille marchait lentement comme accablée par la fatigue, puis s'étant arrêtée quelques instants, elle poursuivit son voyage, ayant atteint les bords du Bend-i-Emir, ce ravissant fleuve de la Perse; elle s'assit enfin, succombant à l'épuisement. Elle prit de l'eau dans ses mains délicates, en avala quelques gorgées pour se rafraîchir, et laissa ses pieds se baigner dans l'eau fugitive et transparente.

— O mon pays! mon beau pays! se prit-elle à dire, pourquoi t'ai-je quitté? pourquoi suis-je maintenant seule, errante, abandonnée de tous et du bonheur, séparée pour toujours de mes compagnes! quelle destinée est la mienne, et combien de temps encore Brahma permettra-t-il que je souffre? qui me rendra mon pays, mes belles années et toutes mes illusions dorées? bouquet frais et parfumé dont les pétales se sont envolées de mes doigts, sous le vent du malheur, et les tiges sont restées nues. Ce fleuve qui baigne mes pieds maintenant, vaut-il le Gange et la Jumma? ces montagnes ressemblent-elles à l'Himalaya dont les neiges éblouissantes s'élèvent et se perdent dans l'azur du ciel?

Des larmes s'échappèrent des yeux de la jeune fille et vinrent sillonner ses joues pâlies, et tombèrent en perles dans le cristal du fleuve; elle sembla réfléchir; puis essuyant ses yeux frangés de velours noir, elle ôta son voile et son turban, reploya ses cheveux qui tombèrent sur ses épaules comme un manteau d'ébène; ayant pris entre ses doigts une mèche de cheveux, elle en arracha trois, qu'elle enroula : la première, autour d'une feuille de rose; la seconde, autour d'un brin d'herbe, et la troisième, autour d'une petite branche de cyprès; elle sembla proférer quelques paroles à voix basse, tira de son sein une petite cassolette d'or, l'ouvrit, y puisa une pincée de poudre odoriférante qu'elle jeta sur ces trois différents objets, et les lança l'un après l'autre dans le fleuve; elle suivit longtemps du regard les trois fragiles choses qui, voguant sur les flots, tournoyaient selon leurs caprices.

— Allez, allez, disait-elle, et que mon avenir me soit ainsi révélé! Ce charme est infaillible; qui de vous trois voguera plus rapide et plus droit? Oh! la feuille de rose semble tournoyer et ralentir sa course... bonheur et richesse. — Mais le brin d'herbe s'arrête autour d'un nénuphar... souffrances sous une apparence de joie; ainsi bien souvent est le cœur humain s'il était permis d'y lire! — Oh!... la branche de cyprès comme elle file, on dirait d'une barque poussée par une brise matinale, elle fait au Bend-i-Emir comme un village d'argent... elle fuit... elle disparaît derrière ces bosquets de roses... Pauvre Gulrah, tu mourras jeune!... Allons, c'en est fait!... je sais... à présent; voilà mon horoscope tiré, — encore quelques années... tout sera accompli! Arrêtez-vous au bord de ma paupière, mes larmes, puisque telle est la volonté de Brahma... ne vaut-il pas mieux quelques jours heureux... puis mourir... que de souffrir plus longtemps!... Si je suis heureuse, d'autres aussi le seront et je pourrai revoir mes compagnes chéries!

Et parlant ainsi, Gulrah cacha de nouveau ses cheveux sous son turban vert rayé de rouge, posa dessus le léger voile de gaze qui la garantissait des ardeurs du soleil, passa dans son bras gauche le ruban qui soutenait son *chirk* (lyre), et se remit en marche prenant la route de Chirag.

Gulrah faisait partie d'une troupe de bayadères qui furent enlevées par des corsaires dans le temps qu'elles se rendaient à Simla pour y charmer les hôtes qui l'habitent pendant la saison des eaux; et la jeune fille, échappée comme par miracle à ce rapt, s'en allait ainsi cheminant seule vers la Perse, à cause d'un oiseau bleu qui avait alors traversé les airs et suivi cette direction, car dans ce pays, tout est mythe et tout est présage.

Les bayadères, ces enchanteresses de l'Orient, moitié réelles et moitié fabuleuses, ont étrangement dérogé de leur origine primitive, car elles descendent en droite ligne des prêtresses du temple de Sunnat; mais vers l'an 1022, lorsque le grand Mahmoud détruisit ce temple, les pauvres recluses se dispersèrent dans le monde indien. On les nomme bayadères, houris, nautch; mais celles du Gange s'éloignent rarement de leur pays où elles règnent par le charme de leurs chansons et la grâce de leurs pirouettes.

Rien n'était plus bizarre et plus coquet que le costume de ces almées. Leurs pieds mignons étaient emprisonnés dans des babouches de velours, leurs tailles gracieuses entourées de longs châles; parfois elles entrelaçaient ce châle dans

leurs cheveux, d'autres fois elles laissaient flotter leurs beaux cheveux sur leurs épaules ; elles s'accompagnaient toujours avec des castagnettes, et leurs doigts brillaient et résonnaient dans l'air comme des sonnettes de métal. La plus habile de la bande (car elles allaient presque toujours en troupe) était ordinairement vêtue d'un habit jaune fort court et d'un pantalon d'écarlate brodé d'or ; puis elles teignaient leur visage mi-partie noir, et l'autre avec un fard tricolore, blanc, rouge et jaune ; mélange qui donnait à leurs yeux une expression aussi charmante que singulière, et qui pouvait rendre excusables les poésies que leur adressaient tous les poètes persans.

A cette époque, le souverain qui régnait en Perse était atteint d'une maladie noire que les Anglais nomment *spleen* ou *bleue devils* ; rien ne pouvait le distraire, ni les affaires sérieuses de l'Etat, ni les plaisirs de la cour ; il en était arrivé à ce point de dégoût de toutes choses qu'il s'était fait bâtir un petit pavillon au milieu de ses jardins ; et dans ce lieu, sa retraite favorite, il passait les journées à lire, puis à songer, à songer, puis à lire. Dans presque tous les romans persans, les perroquets nommés *touti* jouent un rôle fatidique, et sont en grande estime parmi tous les Hindous.

Une chronique rapporte qu'un grand monarque arménien entretenait dans le corps d'un *touti* un *esprit* très amusant, qui, sous cet habit loquace, venait lui conter des histoires pour charmer les ennuis attachés au trône. Depuis un long temps, cet *esprit* ou *vetala* n'avait point paru à la cour de Perse, et la tristesse du roi faisait que les courtisans cherchaient à découvrir quelques traces de cet esprit fugitif et perdu, pensant que ce serait le seul moyen d'arracher le roi à la consomption qui le minait chaque jour davantage. Mais les esprits, et surtout les esprits amusants, ne se trouvent point à volonté ; et, du reste, il paraît que ces grands seigneurs n'avaient pas l'esprit convenable pour guérir leur prince.

Quand on s'ennuie, on ne dort pas, ou l'on ne dort guère : donc le roi dormait à peine, et souvent passait des nuits appuyé sur une fenêtre à rêver tout le bonheur qui lui semblait insaisissable ; il se créait des mondes à lui en regardant la voûte céleste bordée d'étincelantes étoiles ; il en admirait une particulièrement, prétendant que celle-là devait influer sur sa destinée, et qu'elle semblait lui sourire en rayonnant dans l'azur foncé de la nuit. Un filet d'eau, qui les reflétait plus brillantes encore, venait baigner les murs du palais, et paraissait gémir avec les clapottements de ses vagues.

Une nuit que, comme de coutume, le roi avait passée en contemplation entre le ciel et l'eau, il fut soudain arraché à sa contemplation par les accents d'une voix mélodieuse qui résonnèrent dans les échos, et peu à peu s'approchant, lui causèrent une étrange émotion ; il finit même par pouvoir saisir quelques paroles de ce chant nocturne.

Mon visage a perdu ses couleurs
Sous les pleurs,
Tandis que les blondes étoiles
Ont levé leurs voiles
Pour me regarder, souriant,
Moi, pauvre perle d'Orient !

Veux-tu m'emporter dans ton vol,
Rossignol,
Je vais dormir dans une rose
Ce matin éclose ;
Quand la rose va se flétrir,
Ainsi qu'elle je vais mourir.

La nuit fera place au soleil
Tout vermeil,

Et déjà dans l'eau fugitive
Meurt ma voix plaintive.
Adieu, je dis en souriant
Moi, pauvre perle d'Orient.

La voix se tut : le roi ne respirait plus, il semblait suspendu à ce chant suave, il écoutait encore, et pourtant un silence profond avait succédé à cette musique céleste. Il attendit avec une impatience fiévreuse les premiers rayons du jour; puis, ayant appelé tous ses serviteurs, il ordonna qu'on se mît en campagne sur toutes les routes avoisinantes, et qu'on ne rentrât que lorsqu'on aurait trouvé la jeune fille à la voix de houri ; car cette voix, disait le monarque, ne pouvait appartenir qu'à une jeune fille.

Or, comme les ordres du roi étaient d'autant plus impérieux qu'il était aigri par la maladie, on se hâta de partir, et chacun, en prenant un chemin différent, souhaitait d'être assez heureux pour rencontrer la chanteuse nocturne, devinant bien qu'il serait généreusement récompensé.

Tout était en émoi dans le palais, et depuis des années on n'avait pas vu le roi dans une semblable agitation; il ne pouvait tenir en place, à chaque bruit il tressaillait, espérant voir arriver ce qu'il attendait. Le cérémonial d'usage était oublié ; on allait, on venait, on se heurtait, sans songer qu'on fût dans une demeure royale, ni qu'on pût coudoyer un bras du souverain, et le souverain lui-même avait tout oublié, hors la voix qu'il avait entendue.

Une heure ne s'était point écoulée, quand une rumeur, qui des cours monta dans l'intérieur du palais, annonça au prince que ses désirs étaient satisfaits.

Deux esclaves montèrent tenant par la main une jeune fille voilée, c'était Gulrah; elle s'avança tremblante jusqu'aux genoux du roi devant lequel elle se prosterna; mais il la fit relever bien vite, et l'ayant rassurée, puis congédié les importuns, il la pria de lui chanter la mélodie dont elle avait charmé la nuit les échos du palais. Gulrah prit son chirlk*, obéit et chanta d'une voix émue qui troubla les esprits du roi; puis, s'étant rassurée, la bayadère déroula son turban et dansa une de ces danses de caractère, où s'enlaçant dans les replis ondoyants de ce cachemire, elle ressemblait presque à une Espagnole dansant le fandango; Gulrah s'accompagnait aussi des castagnettes qui ajoutaient une séduction de plus à toutes celles de sa personne.

Le roi guérit comme par enchantement, et pour remercier son charmant médecin, il voulut l'épouser. Les monarques de la Perse, en dépit de leurs voisins, sont très absolus, et celui-ci, pour mieux colorer, ou excuser cette fantaisie incroyable, donna le nom de *Touti* à la jeune épouse, lui prêtant tout l'esprit des *Toutis;* et la jeune fille, la pauvre bayadère, errante, abandonnée, régna sur la Perse, adorée de tous, car elle était bonne, et que dans tous pays, les courtisans encensent toujours les idoles de leurs rois.

Mais le roi jouit peu longtemps de son bonheur, il fut puni d'avoir mis tout son bonheur dans un sentiment; Gulrah tomba malade, languit comme une fleur qui s'étiole, et parlait souvent de blanches montagnes de l'Himalaya.

— Je savais bien que je ne te reverrais pas, ô mon pays aimé! s'écriait-elle d'une voix affaiblie, et la branche de cyprès emportant mon charme, m'a bien

---

* Le chirlk, lyre de Touti, qu'on vola au roi de Perse, fut vendu au pacha de Veddin à cette époque dans l'Anatolie.

prédit cette mort prématurée; encore si j'avais revu les sources de la Jumma, si j'avais pu me prosterner devant ce fleuve divin! mais hélas! mes soupirs emportés par la brise n'arriveront pas jusque-là! J'eusse mieux aimé pour linceul les neiges de l'Himalaya, que le tombeau royal qui me recouvrira! Mourir au printemps! c'est plus triste encore! Mourir au printemps de la vie, quand les bois sont verdoyants, quand les fleurs exhalent d'enivrantes senteurs, quand les oiseaux chantent et que les insectes animent les airs en voletant çà et là; quand chaque souffle de ce vent tiède et parfumé donne la vie à de nouveaux êtres, fait éclore de nouvelles fleurs! Brahma! pardonne-moi, je pleurs comme un enfant! mais je mourrai avec courage et fermeté, je le sens.

Puis la jeune fille, après s'être attendrie sur son sort, pria le roi d'exaucer sa dernière prière :

— Seigneur, lui dit-elle, toutes les fois que des almées passeront près de votre palais, soyez bon pour elles, secourez-les, attachez-les à votre cour, fixez ainsi leur vie errante, incertaine, faites-le en mémoire de la pauvre Touti; puis, je désire qu'on enterre avec moi mon turban et mes castagnettes, et qu'on tourne mon corps du côté de la Jumma! Je prierai Brahma qu'il vous donne un long règne!

Le roi promit tout ce qu'elle demandait, et la malade épuisée par ses dernières paroles et les émotions violentes qu'elles lui avaient causées, ferma les yeux et rendit l'âme.

Rien ne pourrait donner une idée de la douleur du roi, on craignait qu'il ne devînt fou; il se prenait à parler seul, et son désespoir, alors, lui semblait moins violent.

— Où es-tu, ma compagne chérie, disait-il, assis auprès de son tombeau? toi qui étais pour moi un océan où se précipitaient les fleuves de la pensée! l'empire des Indes, celui de la Chine ne valent pas un éclair de tes yeux! ta taille élégante ressemblait à l'ondoyant cyprès, et les fleurs du nagasiera * sont moins belles que n'étaient tes joues veloutées! tu avais été formée avec la terre du paradis et l'eau de l'immortalité, tes paroles étaient plus douces à mon âme que le rayon lunaire au nuage sur lequel il s'endort!

Chaque jour le roi allait ainsi exhaler sa douleur aux portes de Chiraz où il avait fait élever le tombeau de celle qu'il appelait *Touti*.

Le peuple et la cour en deuil, au milieu de leurs gémissements causés par la mort de Gulrah, répètent les vers célestes faits en son honneur par le célèbre poëte Ferru-ed-din-Attar (le lord Byron de la Perse).

— Pleurez, pleurez, disait-il, les prunelles de Touti, douces comme les yeux de l'antilope, ses lèvres parfumées comme celles de l'*amru* se sont fermées pour jamais!

Le roi comprit enfin qu'il ne devait point toujours pleurer, et que le bonheur de son peuple qui lui était confié était une mission sérieuse et sainte qu'il accomplit dignement en se livrant tout entier aux soins des affaires et regrettant de les avoir négligées trop longtemps, car faire le bien, c'est honorer la mémoire des morts, et rendre heureux les vivants est un devoir; plus on est haut placé, plus on a de devoirs à remplir, et plus ces devoirs sont grands.

ROBERT DEEK.

* Les plus belles du tropique.

A LA RECHERCHE D'UNE DOT.

—

VIII

Flotting releva les yeux, il lui semblait avoir rêvé ; il prit la main d'Hortense et dit :

— Illusion, oui, pure illusion, n'est-ce pas? Vous voulez seulement me punir de ma conduite, avant d'ouvrir les portes du Paradis qui m'attend? Non, c'est impossible! Ce luxe, cet entourage! Hortense, vous! dépouillée de tous les biens de ce monde! Non, cela ne se peut!

— Malheureusement il en est ainsi, interrompit madame Rosen. Écoutez-moi.

« Lors du décès de mon mari qui avait au moins deux fois plus que mon âge, et qui m'avait épousée sans dot à cause de ma jeunesse, et, permettez-moi de le dire, de quelque beauté, je devins l'héritière d'une belle fortune. Tout l'argent amassé à force d'avarice par mon mari, m'échut en partage.

« J'avais de la fortune, de la jeunesse, de la beauté : aussi une foule d'adorateurs se prosternaient à mes pieds, et plus d'une fois on m'offrit des partis brillants. Je refusai toutes les offres : mon premier mariage, bien que de peu de durée, m'avait inspiré une grande antipathie pour un lien où, selon mon opinion d'alors, je ne voyais dans la femme que la servante dévouée ou l'esclave du mari.

« Après avoir visité plusieurs des capitales de l'Allemagne et y avoir dissipé des sommes considérables, j'allai en Suisse et puis en Italie.

« L'argent n'avait point de valeur à mes yeux ; je n'appris à l'apprécier qu'au moment où j'entrevis la fin de mon opulence qui, semblable à la marée descendante, allait me laisser à sec.

« Forcée alors de m'occuper, malgré moi, de mon avenir, mon mariage fut la première pensée qui s'offrit à mon esprit. Mais j'avais appris à connaître les hommes, et je savais parfaitement que jeunesse et beauté n'étaient rien auprès de la plupart d'entre eux, si la fortune ne venait pas s'y joindre.

« Je résolus, en conséquence, de me rendre, avec les derniers debris de ma fortune, qui pouvaient monter à six cents thalers environ, dans un lieu où, inconnue, je passerai aux yeux du monde pour une riche veuve.

— C'est tout-à-fait comme moi, soupira Flotting.

« Je renvoyai tous mes domestiques, afin de ne pas être trahie, et non loin de cette ville, je pris une nouvelle femme de chambre, qui est encore à mon service, mais que je vais être obligée de renvoyer.

— Tout-à-fait comme moi !

— Hélas ! c'est bien vrai, car ce qui nous reste à tous les deux court à pas de géant vers sa fin.

— Il n'en peut être autrement, quand on jette avec tant de légèreté des dix louis à la fois sur le tapis vert, comme vous avez fait, Madame !

— Est-ce de la légèreté?... oui et non ! Le naufragé se cramponne au plus frêle soutien, et le désespoir risque tout. O crédulité humaine ! j'espérais les faveurs de la fortune, elle me tourna le dos.

— Ainsi, vous aussi, vous aviez fondé votre espérance sur le jeu? tout-à-fait co...

— Oui, l'espérance ! Bienheureux ceux qui n'ont rien à espérer ni à craindre. Mais mon parti est pris ; je suis préparée à tout. Loin de ma ville natale, dans le silence et dans la retraite, confiante dans le ciel, j'envisagerai tranquillement l'avenir. Je saurai bien me nourrir du produit de mon travail.

Voilà ma confession, monsieur Flotting, confession provoquée du plus profond de mon cœur par votre confiance. Cette main que je devais vous tendre au pied de l'autel, je vous la tends à présent en signe d'adieu. Je souhaite que le ciel vous accorde ce qui m'a été ravi... le bonheur. Oui, soyez heureux ; votre noble cœur y a droit, vous le trouverez et vous prendrez dans le monde la place que méritent votre esprit et vos talents.

— Hortense ! non ! non ! tu ne me quitteras pas ainsi ! s'écria Flotting avec feu en la pressant dans ses bras. Non, dès ce moment seulement nous sommes fiancés ; tu es à moi pour toujours ! Oui, esprit et talents, les seuls biens qui me soient restés, deviendront le génie protecteur et le fondateur de notre mutuel bon-

heur. Qu'on me laisse seulement un habit et une plume, et le souci n'entrera jamais dans notre demeure.

— Comment, sans moyens, sans perspective de fortune, tu prétends ne pas déchoir de ton rang?

— La comédie jouée par nous dans cette petite ville, et qui à présent a tourné au drame, se terminera par une comédie. Il vient de me venir une idée d'un grand poète; il ne faut plus, pour arriver au dénoûment de notre pièce, qu'une seule personne.

— Et cette personne?

— Est celle qui s'est avisée de nous jouer cette mauvaise plaisanterie de faire annoncer par un journal notre mariage. Hortense, n'as-tu aucun soupçon sur le coupable?

— Je me tromperais beaucoup si le coupable n'était pas ce vieux sournois qui nous espionnait partout où nous nous rencontrions.

— Tu ne te trompes pas; le coupable est le vieux banquier Prell, qui a quitté les bains le lendemain où est arrivé le journal annonçant faussement notre mariage. Ce tour ne peut venir que de lui, et mon premier soin va être de m'en procurer les preuves.

— Des preuves? de quelle espèce?

— D'abord son écriture. Mais attends donc! voilà mon affaire. Il a dû inscrire son nom sur le registre des voyageurs qui visitent les bains; je vais examiner cette signature et puis me rendre immédiatement dans la ville où s'imprime ce journal, dans lequel a été imprimée l'annonce de mariage.

— Wilhelm, que vas-tu faire.

— Sois tranquille, rien de mal. Ne crains rien; ce que je vais entreprendre à cette heure doit concourir à notre bonheur. Quant à ce qui s'est passé jusqu'à présent et à notre position respective, il faudra en garder le secret devant le monde, personne de la ville ne doit en être instruit.

Flotting se rendit en effet à l'établissement thermal pour y feuilleter le livre où les visiteurs inscrivent leurs noms et qualités. Ses recherches furent couronnées de succès; à la page 3 on voyait écrit en caractères tracés d'une main ferme :

« Jean-Nicodème Prell, banquier à B***. »

L'écriture était d'une nature si originale et si caractéristique, qu'on devait pouvoir en reconnaître à l'instant la pareille parmi des centaines d'autres.

Le soir même, Wilhelm Flotting courut chez sa fiancée :

— Demain, au point du jour, je pars avec le reste de ma monnaie, mais je serai de retour dès après-demain au soir, et je reviendrai riche.

— Flotting, est-ce vrai!

— Je te le jure par mon amour pour toi, par tout ce qui m'est sacré, je reviendrai. Ne t'informe pas de mes projets. Je ne sais pas encore comment cela se fera, mais j'en suis sûr. Et à présent laisse-moi partir, tout retard est préjudiciable.

Déposant un baiser sur le front de sa fiancée, Flotting fit ses adieux; au soleil levant il était en route.

IX

Arrivé après un rapide voyage au lieu de sa destination, le premier soin de Flotting fut de se rendre au bureau du journal, où il demanda l'original de l'annonce de mariage insérée dans le n° 167.

On obtempéra à l'instant à son désir et un seul regard jeté sur l'écriture le convainquit à n'en pas douter que le banquier en était l'auteur.

— Monsieur, dit Flotting à l'employé des bureaux, une affaire importante me rend précieuse la possession de ce papier; je vous prie en conséquence de vouloir bien me le remettre; en cas de refus de votre part, je serais obligé d'avoir recours à l'intervention de la justice.

L'employé ne vit aucun inconvénient à satisfaire à la demande qu'on lui faisait, et Flotting emporta des bureaux du journal le précieux document.

— Allons, je ne m'étais pas trompé, se dit-il quand il fut seul. Maintenant, à la grâce de Dieu.

Il se rendit à grands pas à la maison de banque Prell. C'était une fin de mois; aussi y régnait-il un mouvement extraordinaire.

M. Prell leva la tête en entendant ouvrir la porte de son cabinet, et fut très étonné d'apercevoir une figure qu'il avait vue si fréquemment aux bains.

— Veuillez m'excuser si je vous dérange, fit Flotting; c'est une petite affaire qui me procure l'avantage de vous voir.

— Vous ne me dérangez nullement; au contraire. Veuillez vous asseoir. Eh bien! comment se porte-t-on à Wahrbrunnen?

— Bien, très bien! Seulement, il est arrivé différentes choses auxquelles on ne s'attendait guère. Je suis décidé de quitter ce délicieux séjour sous peu de temps; mais avant d'exécuter ce projet, j'ai encore à prendre un dernier ar-

rangement pour lequel j'aurai besoin de votre aide. Je suis possesseur de ce petit document et désirerais le proposer à votre acceptation.

A ces mots, Flotting tendit au banquier l'original de l'annonce de mariage envoyée au journal.

Il serait difficile de dépeindre le sot étonnement qui apparut sur le visage de M. Prell. Il courut fermer la porte de son cabinet, car il ne se promettait rien de bon de ce qui allait suivre.

— Monsieur, commença Flotting, vous vous êtes permis une plaisanterie dont vous aurez sans doute à rendre un compte sévère à la justice qui ne plaisante pas avec ces choses-là. L'embarras que vous éprouvez en ce moment même est une nouvelle preuve de votre culpabilité ; et je me plais à croire que vous n'essaierez pas de nier un fait dont la preuve juridique est entre mes mains.

— Nier!... oh non! Je l'avoue, une plaisanterie... inconsidérée peut-être...

— Une plaisanterie qui a eu pour résultat un mal immense, interrompit Flotting; une plaisanterie qui sera suivie encore aujourd'hui d'une plainte au parquet de la cour criminelle, et qui vous conduira aux travaux forcés.

— Comment, aux travaux forcés!

— Certes; vous avez compromis mon honneur et celui d'une honnête femme. Cela demande une suprême satisfaction, vous vous êtes rendu coupable d'un faux, pour lequel je serais en droit de vous provoquer en duel et de vous loger une balle dans la tête!

— Monsieur Flotting, je vous prie de vous modérer. Ma vie...

— Votre vie, vous y tenez beaucoup, je le sais. Mais cela aurait dû vous rendre plus circonspect.

— Au nom du ciel, Monsieur, ne criez pas si fort; mes employés... on peut entendre chacune de vos paroles...

— Je devrais crier sur les toits vos sottes plaisanteries. Par des raisons de famille, j'étais sur le point de me fiancer avec une dame qui, si elle n'est plus jeune, est du moins immensément riche. Eh bien! mon mariage manqué, les reproches dont j'ai été accablé, l'héritage qu'une vieille tante devait me laisser et qui vient de déchirer le testament fait en ma faveur, je mets tout cela sur votre conscience; dans la solitude des cachots, vous aurez le temps d'y réfléchir.

— Vous auriez réellement l'intention de porter plainte? Moi... traîné devant la justice! Mon nom, ma parenté; mon beau-frère, le conseiller du consistoire; mon oncle, le prédicateur de la cour; moi, accusé d'un délit, assis sur le banc des prévenus! Monsieur, vous me ruinez, vous me perdez à jamais! Vous précipitez dans le malheur un homme qui n'a eu d'autre intention que de faire une plaisanterie!

— C'est possible, Monsieur. Mais vous n'avez pas réfléchi qu'avec votre turlupinade, vous avez déchiré le cœur et fait verser un torrent de larmes à une pauvre femme. La foule de ses adorateurs a disparu; à l'heure qu'il est, elle est seule et abandonnée, bientôt peut-être on la poursuivra de sarcasmes. Monsieur, le tribunal vous obligera d'épouser la veuve Rosen pour réparer le préjudice que vous lui avez causé.

— Moi! m'obliger à me remarier! Moi! père de six enfants, dont le plus jeune est déjà en âge de prendre femme! Monsieur, je vous conjure, par tous les saints du calendrier, ne me réduisez pas à cette horrible extrémité. Plainte criminelle, travaux forcés, mariage avec une veuve, tout cela me fait perdre la tête! Je ne sais plus où j'ai l'esprit. Je donnerais gros, si je pouvais ne pas avoir fait cette sottise!

— Je regrette de vous voir dans cette position fâcheuse. Moi, je saurais bien pardonner une offense; mais vous être fait un jeu du cœur d'une malheureuse femme, cela ne peut vous être pardonné que par la miséricorde divine. Implorez le ciel, s'il vous reste un peu de pudeur.

— Que dites-vous! une malheureuse femme? Elle, cette femme si riche!

— Oui, elle est riche... en vertus et en qualités intellectuelles; voilà aujourd'hui tout ce qu'elle possède. Il est vrai que ce sont là des trésors fort peu prisés par vous. Si votre cœur s'ouvrait pour des sentiments généreux, au lieu de ne s'ouvrir que pour des coupons d'actions et des calculs d'intérêts, je me hasarderais à vous faire une confidence...

— Un secret!... monsieur Flotting, vous me méconnaissez! Je ne suis pas l'homme d'argent à l'âme de bronze; je suis père de famille, j'ai un cœur accessible au malheur, et jamais mon oreille ne se ferme devant une prière.

— Eh bien! apprenez donc que madame Rosen n'a plus de fortune; il ne lui reste que des larmes pour pleurer sa richesse perdue. Sans doute, on pourrait lui reprocher d'avoir dissipé trop légèrement l'héritage considérable que son mari lui avait laissé; mais mille actions charitables et généreuses plaident éloquemment en sa faveur. Quand votre annonce me passa sous les yeux, je courus chez elle, chez cette femme,—je dois l'avouer,—que j'aimais en silence. Elle me fit loyalement sa con-

fession qu'elle scella des larmes du repentir le plus amer et le plus sincère. Ce langage pénétra jusque dans le plus profond replis de mon âme. Déjà à ce moment j'étais décidé de faire une réalité de votre plaisanterie; aujourd'hui, témoin de votre embarras, j'y suis plus résolu encore, et renonçant à tous les avantages qui m'attendaient dans l'alliance projetée par ma famille, je tends au malheur une main secourable, et sous peu de jours je serai uni à madame Rosen.

— Homme généreux et noble! s'écria le banquier s'essuyant de grosses gouttes de sueur qui perlaient sur son front. Je me sens ému comme je ne l'ai jamais été. Vous voulez rendre le bonheur à une personne exposée à la pauvreté et au dénûment : faites-le, vous qui êtes riche.

— Je le ferai aussi vrai que le soleil nous éclaire, malgré les grands sacrifices que m'impose cette résolution. Jusqu'à présent toute cette affaire est une œuvre de votre main; je conserve l'espoir que vous continuerez à m'être secourable.

— Tout ce qui me sera possible, tout ce qui ne dépassera pas mes forces, sera fait.

— Brouillé avec ma famille par suite de l'annonce insérée par vos soins dans le journal, continua Flotting, je me trouve abandonné à mes propres ressources. On me suscite toutes sortes de difficultés, que je saurai braver toutefois, quoi qu'il arrive. A la suite d'un héritage universel qui m'échut il y a déjà plusieurs années, différents legs furent le partage de trois de mes parentes. Elles laissèrent le capital entre mes mains, se réservant seulement les intérêts. Mais aussitôt mon mariage connu, — mariage fabriqué par vous, — ces parents exigèrent le remboursement de leur capital. Je ne puis m'y refuser, et pour cela j'ai besoin d'une certaine somme que vous me prêterez pour un an contre l'intérêt légal.

— Un prêt? soit, mais à condition que vous n'instruirez personne de ma sotte plaisanterie, que vous me rendrez le document en votre possession et que pendant toute votre vie vous garderez le silence sur notre traité.

— Je vous en donne ma parole. Du reste, la somme que je vous demande à emprunter est une bagatelle pour vous : je désire seulement cinq mille thalers.

— Cinq... mille... thalers!... Monsieur Flotting, je vous considère comme un brave et honnête homme, mais une somme de cinq...

— Cinq mille thalers suffisent à peine au remboursement qu'on me réclame. Songez d'ailleurs aux sentiments dont j'étais animé en franchissant le seuil de votre cabinet.

— Pour l'amour de Dieu! ne parlons plus de la plainte criminelle. Je sais tout ce que vous pourriez me dire : taisons-nous et donnez-moi l'original de la maudite annonce. Vous aurez les cinq mille thalers pour un an. Mais, avant tout, que je détruise ce papier, cause de tous mes tracas.

Prell déchira le papier en mille morceaux et courut chercher la somme demandée. Au bout d'un quart d'heure tout était réglé.

Flotting prit congé du banquier qui se félicitait d'être quitte à aussi bon compte de cette désagréable affaire.

Une heure ne s'était pas écoulée que Flotting avait déjà quitté la ville.

X

L'infortune a besoin de trouver de la sympathie; le bonheur, au contraire, ne demande pas de témoins. Par ce motif, nous ne voulons pas troubler l'heureux couple dans sa félicité.

Peu de jours après le retour de Flotting, on célébrait dans la modeste église d'un village son union avec Hortense Rosen. Le nouveau ménage alla s'établir dans la capitale et renonça complétement à la vie du grand monde.

Quiconque eût vu alors la jolie madame Flotting, plus jolie encore dans son costume modeste et élégant à la fois, n'eût pas reconnu en elle la grande dame d'autrefois.

La même métamorphose s'était opérée chez Flotting ; renonçant aux folies de la jeunesse et ayant appris à connaître à ses dépens la valeur de l'argent, il était devenu économe.

On était à l'époque où les spéculations sur les actions industrielles étaient dans toute leur splendeur. Flotting, actif et intelligent, travaillait avec ardeur et la fortune lui souriait. Spéculant avec prudence sur les actions, il y gagna une somme notable employée immédiatement par lui à fonder des établissements industriels.

Grâce à son administration, il se vit possesseur au bout d'un an d'une somme triple de son capital, qu'il remboursa avec les intérêts ponctuellement au banquier Prell.

Ce fut pour lui une grande et belle journée.

Aujourd'hui il est à la tête d'une importante maison, et, ce qui est mieux encore, heureux époux et père de quatre beaux enfants.

Puisse le bonheur l'accompagner lui et les siens, pendant tout le cours de leur existence !

CHARLES SCHILLER.

LE ROI DES DUELLISTES.

HISTORIQUE.

I

« Cher ami, je serai le 25 à Paris. Jules ne m'a point accompagné : il est resté à Vienne, chargé en mon absence de la surveillance de mon bonheur. Il m'a fallu de puissants motifs, un bien grand effort de volonté pour me résoudre à cette séparation, si courte qu'elle dût être. Tu connais les liens qui nous rattachent encore à la France, mon frère et moi. Orphelins dès l'âge de huit ans, nous y fûmes recueillis, puis élevés par ma tante. Sa pieuse tendresse ne s'est jamais démentie, et quand, cédant à cet instinct de voyages et d'aventures qui nous a tourmentés depuis le berceau, nous nous mîmes à courir le monde en tous sens pour y chercher des inspirations, de loin, comme de près, elle a veillé sur nous, s'associant par la pensée à nos plaisirs ainsi qu'à nos peines, et s'enorgueillissant des succès qu'ont obtenus nos pinceaux. Reconnaître cette sollicitude si active, si désintéressée par l'indifférence ou l'oubli, c'eût été commettre une mauvaise action, et, quoi qu'il dût m'en coûter, je n'ai pas voulu m'engager dans des nœuds indissolubles, sans obtenir non-seulement le consentement volontaire, mais encore l'entière approbation d'une sainte femme qui a été plus qu'une mère pour nous, car elle en a rempli tous les devoirs sans en avoir reçu de Dieu les obligations.

« Tu ne connais pas Aline Martens ; deux mots suffiront pour la peindre : c'est une création de Greutz, pour la beauté : c'est Rébecca, fiancée d'Isaac, pour le cœur. La première fois que je la vis à Vienne, dans les salons du comte Adams, je me sentis invinciblement captivé : mes préventions contre l'Allemagne disparurent, et tout s'embellit à mes yeux. Aline m'aime. Son père, homme d'étude, de distinction et d'esprit, agrée mes recherches : avant un mois, nous serons unis. Pourtant, te l'avouerai-je? je tremble à l'idée d'une félicité si parfaite. Mon frère Jules, — comprends-tu, Edouard?... mon frère, j'en suis sûr, est épris d'Aline, et par une abnégation sublime, il joue près d'elle l'indifférence. Mon front se couvre de sueur en traçant ces lignes, ma main hésite, mes yeux se voilent : faudra-t-il, pour obtenir le bonheur, immoler l'affection dans laquelle je l'ai placé jusqu'aujourd'hui ! Et comment se pourrait-il que Jules échappât à la passion qui me consume? Jumeaux de naissance, ne le sommes-nous pas encore de sentiments? Cette ressemblance de nos visages, Dieu ne l'a-t-il pas mise dans nos cœurs? Oh! une telle idée m'épouvante! J'ai vu Jules pleurer à l'écart, fuir brusquement à notre approche, pâlir en écoutant nos paroles, rire, mais d'un rire désespéré. Oh! prouve-moi, Edouard, que je suis victime d'une illusion désolante; inspire-moi la force de ne pas sonder ce mystère ; car je le sens, le dévoûment ne m'est pas possible; Aline est ma vie, et je la disputerais même à Dieu!

« Charles Dessolles. »

Edouard lut cette lettre avec une vive émotion, car il était attaché sincèrement aux deux frères, et en songeant à l'étonnante similitude qui se rencontrait en eux, il n'était que trop enclin à croire à la réalité du malheur que la tendresse alarmée de Charles lui signalait.

L'envoi de cette lettre devança de trois jours seulement la venue de celui qui l'avait écrite. C'était un beau jeune homme de vingt-cinq ans, à la chevelure blonde, à la tête inspirée. Son œil doux et fier reflétait son âme. On le connaissait tout entier en le regardant.

Les deux amis s'embrassèrent étroitement, mais avec une vague tristesse. Edouard avait peu de choses à conter à Charles Dessolles. Sa vie calme, studieuse, où le savant étouffait le jeune homme, avait été jusqu'alors exempte de ces orages du cœur, qui, en la colorant, ont seuls le triste privilége de la bouleverser. On le sait, il n'en était point ainsi de Charles. L'image d'Aline Martens était constamment présente à sa pensée, avec tous les dons qu'elle avait reçus de la nature et que l'éducation avait embellis. Née à Vienne, en Autriche, elle avait la sérieuse douceur et la candeur passionnée qui distinguent les femmes de race allemande.

Le milieu au sein duquel elle avait vécu n'était pas resté stérile pour le développement de ces qualités adorables. Son père, médecin en crédit, était le type national sous son côté le plus parfait. C'était un de ces hommes à l'esprit rêveur, au cœur dévoué, droit, placide, qui eût imaginé la réponse suivante, si elle n'avait été faite avant lui, réponse qui nous fut rapportée, un jour d'heureuse fortune, par un général belge, aussi spirituel que brave, M. de Merex, et qui peint à elle seule tout un pays. Un français s'étonnait, en 1809, après la paix de Schœnbrunn, que les habitants de Vienne accueillissent triomphalement leur empereur vaincu à Marengo, à Elchingen, à Ulm, à Austerlitz, à Echmühl et à Wagram : « — Qu'eussiez-vous donc fait, demandait-il, si, au lieu de François II, vous aviez eu Napoléon pour souverain? — Nous l'aurions laissé passer sans mot dire, Monsieur. — Et pourquoi? — Parce qu'il n'aurait pas eu besoin d'être CONSOLÉ. »

On conçoit qu'au sein de ces mœurs honnêtes, dans cette atmosphère de pureté et d'honneur, Aline eût grandi dans le facile exercice de la vertu. Jules et Charles avaient, dès la première vue, éveillé son attention sympathique, et si, entre les deux frères, elle avait accordé la préférence à Charles, ce n'est point qu'elle fît d'abord entre eux une distinction, presque impossible à établir, mais bien parce que Charles, plus expansif, lui avait le premier parlé d'amour, avait osé le premier lui serrer la main et la rendre maîtresse de sa destinée. Jules, plus courageux ou plus timide, s'était contenté de souffrir et d'aimer, heureux d'accepter le rôle de la douleur, là où son frère devait prendre le rôle opposé.

Charles, comme on l'a vu, avait deviné vaguement ces héroïques souffrances. A la veille d'épouser Aline, il s'effrayait du coup qu'il allait porter à Jules. Il conta longuement ses craintes à Edouard, et celui-ci finit par le convaincre qu'en dépit des surprenantes analogies qui l'unissaient à son frère, rien n'obligeait à croire qu'ils dussent avoir inévitablement les mêmes entraînements et les mêmes amours... Le désir ouvre si aisément le cœur à la persuasion !

Ces paroles furent un baume délicieusement réparateur pour Charles. Il passa soudainement d'une mélancolie pleine d'anxiétés à une gaîté ardente, presque fiévreuse, et il fut convenu que la journée des deux amis se terminerait où se termine toute journée élégante, à l'Opéra. Ils s'y rendirent, en effet, et se procurèrent deux fauteuils d'orchestre. Mais à quel fil fragile et mystérieux est attachée l'existence humaine ! Charles, s'étant éloigné pendant l'entr'acte, remarque, en rentrant, que sa stalle est occupée. S'approchant du personnage qui s'en est emparé, il lui fait poliment observer qu'il a commis une méprise, et le prie de lui céder cette place, puisque, par surcroît de précaution, il a eu soin, avant de sortir, d'y déposer son gant, qui doit s'y trouver encore.

La figure de l'homme auquel ces observations s'adressaient, était dure et sombre. Ses moustaches grisonnantes, la cravate noire qui emprisonnait son cou, sa redingote boutonnée, son ruban rouge, son maintien froid et impérieux indiquaient un militaire. Pour arriver à la plus suprême insolence, il n'avait pas besoin, en quelque sorte, de lever les yeux, ni d'entr'ouvrir les lèvres : son visage, seul, était déjà une provocation.

En entendant les paroles de Charles, il détourna la tête et souleva légèrement les sourcils sans répondre.

— Cette stalle est à moi, Monsieur, dit le jeune homme d'une voix où commençait à percer la colère : veuillez me la rendre de bonne grâce pour me dispenser de l'exiger.

— Elle est à vous? Qu'importe.... je la garde!

— Trouvez bon alors que je la reprenne, s'écria Charles en saisissant au collet l'inconnu.

Mais à ce moment même, la main de ce dernier s'appesantit sur son visage.

Un soufflet ne fait physiquement aucun mal : moralement, il tue. Un rendez-vous fut arrêté sans cris ni menaces. Seulement l'agresseur, en passant devant Charles, le contempla fixement, et lui dit en épiant l'effet que ces mots allaient produire.

A demain, Monsieur; je suis le général D***.

Ce nom, Charles le connaissait comme tout le monde, car l'homme qui le portait avait acquis à Paris une célébrité terrible, et laissé un vide de sang dans vingt familles. On le surnommait le *roi des duellistes*.

Les instants qui précèdent un duel sérieux, sans émotion peut-être pour le spadassin, sont cruels pour l'homme de cœur. Alors les liens divers qui nous attachent au monde se resserrent étroitement autour de nous; nos affections évoquées nous enlacent. Chaque goutte d'encre, qui sert à formuler une dernière volonté, à consigner un dernier adieu, semble une goutte de sang par laquelle la vie s'en va. C'est l'heure de la faiblesse et du souvenir, et à no-

tre insu, sans que notre orgueil veuille l'entendre et notre ressentiment s'y associer, une voix crie au dedans de nous : « Mon Dieu ! écarte de moi ce calice ! »

Charles passa la nuit entière à écrire, et il faut bien le dire, à regretter. Le jour venu, il se regarda dans une glace et se trouva pâle, mais en même temps il se sentit ferme et fort, car dans cet entretien mystérieux de toute une nuit avec lui-même, il avait dit adieu à ce qu'il aimait; il était quitte envers son cœur. L'épreuve était terminée, le divorce accompli ; l'homme se retrouvait en pleine possession de lui-même, avec sa vraie nature, le sentiment de l'injure et le complet mépris du danger.

L'offense faite rendait toute conciliation impossible. Edouard n'essaya rien dans ce sens. Il n'ignorait pas d'ailleurs que Charles joignait le savoir-faire au courage, qu'il se battait et savait se battre. Il ne négligea toutefois aucune des précautions permises et qui pouvaient rendre les chances moins fatales; car, le maître l'a dit, ce ne sont pas les balles qui tuent, ce sont les témoins. Il fut convenu que la rencontre aurait lieu au bois de Vincennes, qu'on ferait usage du pistolet, que les adversaires seraient placés à vingt pas l'un de l'autre, et que le hasard déciderait de l'avantage du premier coup.

Avant de monter en voiture, Charles remit une lettre à Édouard en lui enjoignant, s'il restait sur le terrain, de partir pour Vienne et de la porter à son frère Jules. On se rendit au bois. Le général avait devancé son adversaire. Il fit quelques pas vers Charles en l'apercevant, le salua avec une froide politesse, et continua de fumer avec le même calme que s'il eût été complètement étranger à la scène de sang qui se préparait.

Une pièce de 5 francs fut jetée en l'air, et le sort favorisa Charles Dessolles. Certain comme il l'était de son adresse, il comprit dès-lors que le général était perdu; mais quand il se vit maître de l'existence de l'homme qui l'avait si outrageusement offensé, ses ressentiments s'éteignirent; il lui sembla qu'un duel où la balle obéit sûrement à la main qui la dirige, n'est plus qu'un assassinat déguisé; il eut horreur de mettre la mort où Dieu avait mis la vie ; peut-être, se demanda-t-il encore, s'il oserait conduire Aline à l'autel de la main qui aurait commis un meurtre, et il étendit le bras en disant :

— Général... à l'aile de votre chapeau !

La balle siffla et emporta l'objet indiqué.

M. D*** n'avait pas fait le moindre mouvement de crainte ou de surprise : son attitude était restée menaçante, son regard immobile, sa lèvre ironique.

— Vous êtes habile, dit-il froidement; à vous maintenant, Monsieur : le cinquième bouton à gauche !

Le coup partit et Charles tomba ; la balle lui avait traversé le cœur.

— Mais c'est une action horrible, une lâcheté féroce, un assassinat ! s'écria Edouard, penché sur le corps sanglant de la victime, et tout frémissant d'indignation.

— Pas tant de tapage ! dit M. D*** d'une voix glacée, chacun a usé de son droit... au revoir, Messieurs.

Le général en prononçant ces mots, se jeta dans sa voiture et disparut.

Charles Dessolles fut, par les soins d'Edouard, inhumé dans le petit cimetière de Saint-Mandé ; puis, cette suprême tâche remplie, le jeune avocat se mit en route pour l'Allemagne, afin d'acquitter religieusement la promesse faite à l'ami qui n'existait plus.

Jules sembla frappé de la foudre en apprenant la sinistre fin de son frère jumeau. Il ne pleura pas ; il ne trahit par aucune parole ses angoisses intimes ; les grandes douleurs sont muettes; mais il prit Edouard sous le bras, le conduisit dans un tir de la ville, usa vingt balles et couvrit vingt fois la mouche; puis, souriant avec une ironie étrange, sombre, implacable :

— Edouard, lui dit-il, me crois-tu de force à tuer un homme?

II

Un mois s'était écoulé depuis l'événement dont nous avons rapporté les sombres détails. Une foule impatiente, attirée par les promesses de l'affiche, se pressait dans la salle de l'Opéra, et parmi les habitués inamovibles de ce théâtre sans rival, on pouvait distinguer *le roi des duellistes*, le général D***. Dans un fauteuil très rapproché du sien, un jeune homme épiait ses mouvements avec une étrange attention, et ce ne fut pas sans une rumeur d'étonnements que le public vit ce jeune homme, au moment où le général se leva pour sortir pendant l'entr'acte, quitter la place qu'il occupait, et venir s'asseoir dans la stalle que M. D*** avait laissée momentanément libre.

— Cette place est la mienne ! Monsieur, dit en arrivant le général d'une voix haute et impérieuse.

Le jeune homme inclina légèrement la tête, en signe d'acquiescement.

— Quittez ce siége à l'instant, m'entendez-vous? reprit M. D*** avec un geste brutal de menace.

L'inconnu se détourna, et, sans parler, regarda fixement le général qui ne put s'empêcher de tressaillir; car, grâce à une ressemblance miraculeuse, cette figure évoquait mystérieusement devant lui l'odieux duel de Saint-Mandé.

— Cette place est à vous, dit lentement l'inconnu, tant mieux, je la garde!

Deux soufflets furent échangés, et un cri d'inexplicable effroi partit d'une des loges de l'orchestre.

— A demain, Monsieur.

— A demain, répéta le général d'une voix sombre.

— Nous nous battrons, si le lieu vous agrée, à Vincennes, près le village de Saint-Mandé, et Monsieur sera mon témoin.

En disant ces mots, l'inconnu désignait Edouard qui se trouvait dans le fauteuil correspondant au sien.

Le général contempla l'avocat avec une surprise profonde : comment s'expliquer de semblables similitudes? L'adversaire, le témoin, le lieu de l'altercation, l'endroit fixé pour le combat, tout était semblable.

— Bien, bien, répondit-il, saisi d'une émotion visible, celui-ci ou un autre, peu m'importe!

L'agresseur, on l'a deviné, n'était autre que le frère jumeau du mort. Il sortit avec Édouard; ce dernier avait voulu assister Jules, comme il avait assisté Charles, fermement résolu, si son ami succombait dans cette rencontre, à s'offrir lui-même au général comme dernière victime.

Les circonstances de ce nouveau duel, auxquelles il ne pouvait trouver une explication logique, et qui devaient lui sembler vraiment providentielles, avaient produit sur le général D***, sur le duelliste endurci et farouche, une impression extraordinaire. Rien n'est lâche comme le remords. En vain chercha-t-il à ressaisir cette fermeté insouciante, cette foi en lui-même, qui ne l'avait jamais abandonné. Ce Don Juan en duel avait devant les yeux la statue du commandeur. Quoique le sort l'appelât à tirer le premier, il sentit son adresse s'évanouir avec son sang-froid. Il ajusta son adversaire d'une main convulsive, et la balle effleura seulement les cheveux de Jules, trahissant cette sorte de prédestination fatale qui avait fait si longtemps du général D*** un objet d'effroi pour les plus braves.

Jules avait gardé l'attitude la plus calme en face de l'arme dirigée sur lui. A son tour, il se tourna vers son ennemi; à son tour, il étendit le bras; à son tour, il assura son œil et sa main, visa avec une lenteur cruelle, et murmura d'une voix pénétrante :

— A vous maintenant, Monsieur; le cinquième bouton a gauche!

Le coup partit, et de nouveau la prophétie se réalisa. Œil pour œil, dent pour dent. Le général avait subi, dans toute son inflexible rigidité, la loi arabe. Il avait été atteint, au cœur même, par une balle de pistolet, sur le terrain de ses homicides exploits.

La bête fauve n'avait plus d'existences à dévorer!

III

Quand Jules et Edouard reparurent à l'hôtel où étaient descendus M. Martens et sa fille, qui avaient voulu accompagner le jeune homme à Paris, ils trouvèrent Aline baignée de larmes.

— Mon frère est vengé, lui dit Jules avec une émotion contenue, je puis vous lire la lettre qu'il m'écrivit le jour de sa mort.

— Lisez! murmura la jeune fille en posant la main sur son cœur.

La lettre de Charles Dessolles renfermait les lignes suivantes :

« Mon ami, mon frère, mon Jules bien aimé, « je me bats demain et je succomberai dans cette « rencontre, j'en ai le pressentiment. Eh bien! « te l'avouerai-je? quoiqu'au moment d'épou- « ser Aline, cette femme de mon choix, cette « élue de mon cœur, je ne crains pas la mort; « j'ose presque la désirer, car cette union, qui « me rendrait le plus heureux des hommes t'en « ferait le plus infortuné. J'ai vu tes combats et « deviné ton sacrifice. Merci, mille fois, mon « noble frère! Si je suis tué, Aline doit devenir « ta femme; car elle ne cessera pas ainsi de « m'appartenir. En toi, elle me retrouvera tout « entier. Epouse-la! je te le demande comme un « bienfait, je te le prescris comme un devoir! »

Pas un mot ne fut prononcé; mais Aline tendit une main tremblante à Jules qui la porta doucement à ses lèvres.

Ce chaste et premier baiser les unit devant Dieu.

Bénédict GALLET DE KULTURE.

CONTES POUR LES ENFANTS.

NE JOUEZ PAS AVEC LES ARMES A FEU.

J'ai à vous faire, aujourd'hui, mes enfants, un bien triste récit.... C'est par une histoire bien lamentable que je vais interrompre un instant la joie de vos vacances. Hélas! histoire et récit sont d'autant plus affligeants que tous les faits en sont d'une douloureuse exactitude. Laissez donc reposer un instant vos balles et vos toupies, arrêtez votre cerf-volant; puis, pour vous délasser un peu de ces bonnes courses salutaires, et qui donnent de si belles couleurs à vos joues rebondies, asseyez-vous, prenez votre journal et lisez ce qui va suivre, lisez-le comme je vous l'écris, avec émotion et recueillement; et si, après avoir fini, vous êtes plus que jamais persuadés que l'obéissance est la première vertu des enfants, et qu'en écoutant les avis de ceux qui, plus âgés que vous, sont sages et expérimentés, vous vous épargnez souvent de bien cruels chagrins, nous n'aurons pas perdu notre temps, moi, en vous montrant le danger, et vous, en écoutant le conseil que je vous donne d'être toujours soumis aux recommandations de vos bons parents, et de respecter les défenses qu'ils vous font dans votre intérêt.

Il y a quelques années, j'étais allée passer l'été dans le Lyonnais auprès de bons amis qui mirent tout en œuvre pour me rendre plus délicieux encore le séjour que je devais faire auprès d'eux, si bien même que, quand il me fallut partir, j'eus beaucoup de peine à m'y décider, et je regrettai bien que mon temps de *vacances* fût déjà fini. Mon Dieu! nous en sommes tous là, petits et grands, nous aimons bien les vacances, demandez plutôt à votre oncle le représentant! Tel sérieux que l'on soit, on est bien aise de se soustraire pour quelque temps aux travaux et aux inquiétudes habituelles; on s'esquive furtivement de ce cabinet où l'on a tant songé, *pioché,* comme vous dites dans votre style pittoresque de collégien.... Comme on se sent content, rajeuni, soulagé; au besoin, on ferait des gambades, n'était le décorum;.... enfin, on s'en donne à cœur joie, tant qu'on peut. Mais le temps s'écoule, il faut reprendre le *collier de misère*, et alors, petits et grands, si nous avons eu les mêmes joies, nous avons la même peine, les mêmes regrets, et nous faisons l'école buissonnière tant que nous pouvons, en prenant le chemin des écoliers,... le plus long,... vous savez.

Eh bien! c'est précisément ce que je faisais en cette bienheureuse année 184... Il fallait revenir, et je vous assure que je ne m'en sentais nulle envie; aussi, je me rappelai fort à propos l'invitation qui m'avait été faite pendant mon séjour au château de S... Une jeune et charmante femme qui était venue plusieurs fois nous visiter, et avec laquelle je m'étais liée, m'avait fait promettre de ne pas retourner à Paris sans aller la voir à Roanne qu'elle habitait. Aussi, beaucoup par attraction, un peu par paresse, je me persuadai bientôt à moi-même qu'il serait fort impoli de ne pas

répondre à sa gracieuse insistance, et j'arrivai à Roanne où je fus reçue à bras ouverts. Sa famille se composait de son mari et d'une jeune fille sa parente, dont elle dirigeait l'éducation. Elle avait aussi un frère dont on parlait beaucoup à voix basse, mais que l'on ne voyait jamais ; c'était un jeune homme de vingt et quelques années, espèce de philosophe, disait-on, ou qui vivait fort retiré et consacrait tout son temps à l'étude de l'histoire naturelle. Il ne voyait absolument personne, ne parlait à personne, ne se montrait jamais dans le salon de sa sœur lorsqu'il y avait, non pas un étranger, mais même l'ami le plus intime... Quant à aller dans quelque réunion, à y accompagner sa sœur et son beau-frère, il était clair qu'il ne s'y déciderait jamais ; aussi avait-on depuis longtemps renoncé à toute tentative, et les nombreuses invitations qu'on lui avait faites dès le principe par l'intermédiaire de son beau-frère, avaient été repoussées. Bien plus, on s'aperçut bientôt que si quelqu'un se hasardait à demander à madame Del... des nouvelles de son frère, monsieur Del... devenait soucieux, sa femme avait peine à dissimuler une émotion pénible, et tous deux s'empressaient de détourner la conversation. Il y avait certainement là-dessous quelque mystère qu'on eût bien voulu pénétrer; mais comment y parvenir?... Dans l'impossibilité de découvrir la vérité, on inventait mille contes, tous plus absurdes les uns que les autres,... et l'on n'était pas plus avancé.

Je savais tout cela en arrivant à Roanne, cependant j'avoue que j'y pensais fort peu ; j'étais toute au plaisir de passer quelques jours auprès de madame Del..,; quant à son frère que je ne connaissais pas, je ne me sentais ni le désir, ni la curiosité de le voir ; seulement, je me disais que j'en aurais peut-être l'occasion, car, devant rester chez sa sœur une semaine, il me semblait presque impossible qu'il consentît à s'exclure, pendant un aussi long temps, des réunions et de la table de sa famille.

Il en fut cependant ainsi, et la veille de mon départ était arrivée, que je n'avais pas encore aperçu l'ombre du jeune homme, et j'avais presque complètement oublié qu'il existât, attendu que l'on n'en parlait jamais devant moi. Ce jour-là donc au moment où nous nous préparions à une longue promenade dans les environs, M. Del... rentra dans le salon et posa sur la table deux magnifiques pistolets damasquinés. Je m'approchai pour les examiner, en demandant au préalable s'ils étaient chargés, car je ne suis pas fort brave de mon naturel ; sur la réponse négative, je pris les pistolets pour admirer la richesse du travail. Quelqu'un dans ce moment appela M. Del..., et je restai seule. Je m'approchai pour mieux voir d'une porte entr'ouverte qui donnait sur le jardin. En ce moment M. Del... reparut à l'entrée d'une allée, et, poussée par je ne sais quelle folle idée, je l'ajustai en riant et lui criai : Prenez garde à vous! A ce moment une main vigoureuse m'enleva le pistolet, et une voix me dit : Ne touchez pas à cela!.. Je me retournai vivement et je vis devant moi le frère de madame Del... Il me répéta d'un ton impérieux : N'y touchez pas, n'y touchez jamais!.. Il était fort pâle, ses lèvres tremblaient. Tout à coup il poussa un éclat de rire convulsif, et s'écria en imitant le bruit d'un coup de feu : Boum... boum... Cécile!.. maudit... maudit... puis il s'enfuit précipitamment.

J'étais frappée de terreur : un sanglot éclata auprès de moi, madame Del... était là, le visage inondé de larmes. Mon pau-

vre frère! dit-elle, vous l'avez vu, vous avez découvert une partie de nos douleurs : vous comprenez maintenant pourquoi il ne veut voir personne, pourquoi nous-mêmes nous n'osons parler de lui! et cependant si vous saviez quel cœur d'or, quel intelligence d'élite! c'est notre meilleur ami, notre guide, notre conseil le plus sûr, et par moments, pauvre esprit malade! sa tête s'égare... d'affreux souvenirs l'agitent, et lui, dont nous recherchons l'appui, ne peut se conduire lui-même... l'infortuné, vous le voyez, il est fou!.. fou, par moments fort courts, il est vrai, mais qui lui laissent une mélancolie, un désespoir, dont toute notre tendresse, nos soins ne peuvent le guérir, car sa folie a sa source dans un malheur affreux! Vous en savez trop maintenant pour que je ne vous dise pas tout, je vais donc vous raconter cette triste histoire.

Mon frère Ernest était à douze ans, l'enfant le meilleur, le plus studieux qui fût au monde; rempli de zèle, d'intelligence, il était la joie et l'orgueil de mon père. Il y avait entre ma sœur Cécile et lui un intervalle de huit années. Mon père qui avait longtemps désiré un garçon, regarda sa naissance comme le plus grand des bonheurs, et je vous laisse à penser si ce fils tant désiré était chéri... Mais Ernest, méritait bien, je ne dirai pas la préférence dont il était l'objet, car mon père aimait également tous ses enfants, mais l'affection que tout le monde lui portait. Je suis plus jeune que lui de quatre ans, et je ne saurais vous dire toutes les complaisances qu'il avait pour moi, et comment il savait se prêter de la meilleure grâce du monde à mes petits caprices enfantins. Pour ma sœur, il avait ces mille attentions, pleines d'affection et qui sont si douces à recevoir; d'un caractère franc, ouvert, enjoué, il savait gagner le cœur de tous ceux qui le connaissaient; en un mot, il était le Benjamin de la famille, et justifiait par ses aimables qualités. ce titre que nous lui donnions... Pauvre Ernest!.. mon père était si fier de son fils, de son intelligence précoce, de son aptitude!.. Il rêvait pour lui de si hautes destinées!.. Il n'y avait pas au monde de position qui lui parût trop élevée, pour l'enfant de son amour!.. Hélas! vous voyez ce que sont devenus tous ces rêves de la tendresse paternelle!..

Un seul défaut devait renverser tout l'édifice de notre bonheur. Ernest si bon, si dévoué, si affectueux était d'une désobéissance déplorable. Il suffisait qu'on lui défendît une chose, pour qu'il se sentît aussitôt possédé du désir de la faire. Mais lorsque par sa désobéissance il était cause de quelque malheur et qu'il avait affligé mon père, il en était si désolé et en témoignait un repentir si sincère qu'on ne pouvait s'empêcher de lui pardonner sa faute. Je dis un repentir sincère, car je suis persuadé qu'alors il était bien décidé à se corriger; mais son fatal penchant l'emportait bien vite, et il commettait de nouvelles fautes. D'un autre côté un de nos grands oncles qui idolâtrait Ernest, plaidait sans cesse sa cause auprès de mon père, et mettait sur le compte de l'étourderie, ou du *désir de savoir*, les désobéissances de mon frère. J'aime assez, disait-il, que les enfants cherchent à se rendre compte par eux-mêmes : or, cette déplorable maxime était cause qu'Ernest ne se corrigeait pas.

Pour moi, je crois qu'il faut au contraire, que les enfants aient pleine confiance en ceux qui les dirigent et soient bien persuadés que les défenses et les recommandations qu'on leur fait sont toutes pour leur bien.

Cependant Ernest grandissait et le

temps vint de le mettre au collége. Aussitôt les notes les plus favorables, les rapports les plus flatteurs, nous arrivèrent sur mon frère; ses progrès en tous genres étaient tellement rapides, que les maîtres en étaient surpris, tandis que tous les élèves n'avaient qu'une voix pour déclarer Ernest le meilleur de tous ses camarades. De son ancien défaut, pas un mot, la discipline est si sévère au collége que l'on n'a guère le loisir de désobéir!.. Quelquefois lorsqu'il venait à la maison, nous nous apercevions bien qu'il n'était pas entièrement corrigé... mais tout le monde n'était-il pas bien disposé à l'excuser, et pouvait-on gronder beaucoup un enfant qui sous tous les autres rapports donnait tant de satisfaction?

Ernest fit sa première communion, et il apporta à cette importante action, le soin, le zèle qu'il mettait à tout ce qu'il entreprenait. Aussi mon père, lorsque les vacances arrivèrent, chercha-t-il tous les moyens de lui témoigner sa satisfaction, et il lui réserva une jolie surprise... Pauvre père!...

Depuis longtemps Ernest suppliait de le mener à la chasse, déjà il s'était exercé à tirer dans notre jardin, sous les yeux de mon père, et il se montrait fort adroit; mais il n'avait pas encore de fusil à lui, ce qui le désolait; un de nos cousins à peu près de son âge en avait un. Quelle fut sa joie, lorsque ces vacances-là, en arrivant à la maison, mon père lui remit entre les mains, et en échange des nombreux prix qu'il apportait, un petit chef-d'œuvre de Lepage, à monture d'argent et sur lequel son nom était gravé. On n'exigeait de lui qu'une chose, c'était de ne jamais charger son fusil lui-même, il n'était pas encore assez expérimenté pour cela, et de ne pas chercher à s'en servir lorsqu'il ne serait pas accompagné d'une personne plus âgée et plus prudente que lui. Ernest promit tout ce qu'on voulut, il était si joyeux!... A partir de ce moment il ne rêva plus que chasse, et courses dans les bois.

Il devait à l'avenir fournir de lui seul notre table de gibier, disait-il, et je me rappelle combien il fut fier et heureux lorsqu'il apporta un jour à maman le premier lièvre qu'il avait tué. Bien entendu que ce lièvre fut trouvé meilleur qu'aucun autre, nos amis avaient été invités à en venir manger leur part; au désert la pate du lièvre fut apportée en cérémonie sur un plat d'argent, à Ernest, qui l'attacha en riant à sa boutonnière: ce fut, en un mot, fête complète.

A quelque temps de là, on organisa une chasse au renard, mon père obtint la permission d'y aller. Le matin du départ, ma sœur Cécile s'occupait à garnir de provisions la gibecière des chasseurs. Lorsque mon père entra, il tenait à la main le fusil d'Ernest et le sien, il les plaça tous deux sur une table; comme il avait oublié quelque chose, il dit à ma sœur: prends bien-garde, ils sont chargés: défends à Ernest d'y toucher.

Il sortit, Ernest entra, ma sœur s'empressa de lui faire part de la défense de notre père: Poltronne,dit Ernest, est-ce que cela ne me connaît pas!... Il s'avança pour prendre les armes. Je t'en prie, s'écria ma sœur, n'y touche pas, ils sont chargés, mon père me l'a dit, tu vas causer quelque malheur! — Allons donc, est-ce que je ne sais pas comment il faut les prendre? Tiens, tu vas voir. En disant ces mots, il prit le fusil.—Oh! dit Cécile, je m'en vais, tu me fais trop peur.—Mon frère poussa un éclat de rire. Attends, peureuse, dit-il, je vais te tuer... A ces mots, le coup partit, ma sœur tomba!... Mon père accourut au

bruit. Je ne saurais vous dépeindre la scène de désolation qui suivit. Ernest, debout sans voir, sans mouvement, regardait d'un œil stupide ce qui se passait sous ses yeux, et les soins que l'on prodiguait, hélas! bien inutilement à ma pauvre sœur. Le désespoir de mon père est impossible à décrire; et lorsque le médecin eut fait comprendre par un triste signe de tête, que tout était perdu... mon père dans le transport de la douleur, se redressa, et, se retournant vers mon frère, il le maudit...Un seul coup le priva ainsi de ses deux enfants!. .

Ernest posa son fusil et s'enfuit... on le retrouva blotti, à genoux, dans un coin de la chambre de ma sœur, où il répétait les mots sans suite que vous avez entendus tout à l'heure. Sa raison était perdue !...

On cacha pendant quelque temps ce nouveau malheur à mon père, qui, du reste, ne prononçait jamais le nom d'Ernest et ne témoignait nul désir de le voir. Mais, enfin, on essaya dans l'intérêt de mon malheureux frère, de calmer la colère de mon père. Peu à peu on lui fit connaître la triste vérité, et on l'engagea à lui pardonner. Mais cette épreuve, mon Dieu ! fut bien terrible pour tous... A la vue de mon père, Ernest s'arrêta avec effroi, puis il s'écria, boum !... boum !... Cécile... maudit !... maudit !... Et il tomba dans des convulsions.

Depuis ce moment, ce sont les tristes paroles qu'il redit sans cesse, lorsque quelque circonstance vient lui rappeler la terrible catastrophe qui a troublé sa raison. La vue de mon père surtout lui était particulièrement pénible, et redoublait ses accès de désespoir : ils furent donc à jamais séparés !

A dater de ce moment, Ernest vécut seul, ne voulut voir personne, et ne parla que rarement, et pour les choses les plus indispensables ; il s'adonna tout entier à l'étude qui lui apportait seule quelque soulagement ; et nul ne se douta de l'instruction profonde qu'il a acquise, car je vous le répète, toujours seul, toujours absorbé dans un souvenir déchirant, il n'a nul rapport avec les vivants.

Je fus la seule personne qu'il consentît à voir, et je ne saurais vous dire toute la douceur, toute la tendresse qu'il me témoigne. Lorsque je me mariai, j'eus bien de la peine à obtenir qu'il vît aussi mon mari; peu à peu il s'habitua à lui, puis il l'aima.... Il vint demeurer avec nous, mais avec nous seuls, et il vit, comme vous le voyez, complètement isolé; il fuit tout le monde, même nos amis les plus intimes.

Sa raison est entièrement revenue. Je vous l'ai dit, il nous donne souvent des conseils pleins de sagesse et de prudence; mais la moindre chose, la vue d'un fusil, le bruit d'une arme à feu le troublent et l'agitent. Tout à l'heure la représentation trop fidèle de la terrible scène qui s'est passée, il y a quinze ans déjà, l'a fait tomber dans le triste état où vous l'avez vu.

Tel fut le récit de madame Del..., et je ne saurais vous dire la pénible impression que j'en ressentis, et combien je me reprochai ma sotte plaisanterie!

Je partis le lendemain sans avoir revu le pauvre jeune homme; je sus seulement qu'il était entièrement remis de la secousse que je lui avais causée la veille.

Je revis plusieurs fois madame Del..., je lui écrivis souvent; jamais je ne lui reparlai de son frère; mais un jour je la rencontrai en deuil et j'appris qu'il était mort. Il se trouvait à Lyon lors d'une des insurrections qui ont déchiré cette ville; tout ce tumulte, ces fusillades, ces cris,

ces massacres, agirent si puissamment sur son imagination frappée, qu'il tomba dans un accès de folie furieuse, et après bien des jours de cruelles souffrances, il trouva enfin le repos dans la mort, et, espérons-le du moins, sa grâce auprès de Dieu!...

Oh! mes enfants, mes enfants, je vous en conjure, que l'exemple d'un pareil malheur vous rende dociles aux conseils de vos bons parents, et surtout ne jouez pas avec les armes à feu.

LOUISE BOYELDIEU D'AUVIGNY.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

PATE D'ABRICOTS.— EAU D'ABRICOTS. — LIQUEUR DE NOYAUX DE PÊCHE. — AMANDES VERTES CONFITES.— CORNICHONS. — CONSERVES DE HARICOTS VERTS, MOYEN TRÈS ÉCONOMIQUE.

PATE D'ABRICOTS. — Voici une excellente manière de faire une pâte d'abricots, qui sera aussi bonne que celle d'Auvergne : Prenez trois livres d'abricots, pelez-les, et pelez-les dans un mortier de marbre. Pour vos trois livres d'abricots, prenez une livre et demie de sucre, que vous ferez cuir en sirop; mettez-y votre pâte, remuez-la, et faites-lui jeter deux ou trois bouillons. Ensuite, vous prenez du sucre en poudre que vous avez fait sécher dans un poëlon, en le faisant passer sur le feu, le temps nécessaire, pour qu'il ne reste pas d'humidité, mais point assez pour que le sucre commence à fondre; vous saupoudrez votre pâte avec le sucre séché; en ayant soin de remuer toujours, par ce moyen votre pâte prendra le degré d'épaisseur convenable. Vous la jetterez ensuite sur un plancher de marbre, en la faisant aussi mince que possible; puis, quand elle sera refroidie, vous la couperez à votre fantaisie.

EAU D'ABRICOTS. — Rien n'est plus facile que de faire cette boisson très rafraîchissante et très agréable pendant les grandes chaleurs, surtout cette année où les abricots sont abondants et à bon marché. Prenez une douzaine d'abricots bien mûrs, pelez-les et ôtez-en les noyaux; faites bouillir un litre d'eau, retirez-la du feu et jetez-y vos abricots; couvrez le vase avec soin.

Une demi-heure après, mettez-y un quarteron de sucre; lorsqu'il sera fondu, passez l'eau dans un tamis de soie, et mettez-la rafraîchir.

LIQUEUR DE NOYAUX DE PÊCHES. — Concassez des noyaux de pêches; mettez-les dans un bocal, bois, pelures et amandes. Versez dessus un litre d'eau-de-vie blanche pour une livre et demie de noyaux; ajoutez-y une branche de canelle, mais cela n'est pas rigoureusement nécessaire; puis une demi-livre de sucre candi blanc, toujours par litre d'eau-de-vie. Laissez reposer au soleil pendant trois semaines; puis tirez au clair et versez dans les bouteilles.

Ne vous étonnez pas si pendant l'infusion votre eau-de-vie diminue beaucoup,

c'est que le bois des noyaux en absorbe une grande quantité.

Cette liqueur est excessivement agréable au goût.

Amandes vertes confites. — Choisissez les amandes vertes que vous voulez confire, parmi celles qui sont les plus tendres. Faites ensuite une eau de lessive avec des cendres bien épurées; mettez vos amandes dans cette eau de lessive pour en enlever la bourre; lavez-les dans de l'eau fraîche, puis jetez-les dans de l'eau bouillante pour les cuire; retirez-en une avec votre écumoire, et avec une épingle, voyez si elle est assez cuite; lorsque l'épingle entre facilement, retirez vos amandes afin qu'elles ne s'ouvrent point; jetez-les dans l'eau fraîche, et mettez-les égoutter.

Prenez ensuite du sucre blanc, autant de livres que vous avez préparé de livres d'amandes; faites fondre ce sucre en sirop, en ayant soin de ne pas le laisser trop cuire, pour qu'il y reste encore un peu d'eau. Jetez ensuite vos amandes dans ce sucre bouillant, elles reprennent alors leur couleur verte; achevez-les promptement, de peur qu'elles ne noircissent.

Lorsque vous voulez mettre les amandes en compote au lieu de les confire, il faut faire votre sirop avec deux hectos de sucre par livre de fruits, seulement, et faire cuire comme pour la confiture ornaire.

Cornichons. — Cueillez vos cornichons lorsqu'ils sont encore petits, tendres, verts, et que les grains du dedans ne sont pas encore formés. Brossez-les avec une petite brosse pour faire tomber toute la terre; mettez-les ensuite dans une terrine avec du sel gris, et laissez-les reposer vingt-quatre heures. Le lendemain retirez-les du sel, mettez-les dans une terrine, et versez dessus du vinaigre bouillant, en quantité suffisante, pour qu'ils baignent bien. Ne vous effrayez pas si vos cornichons jaunissent, ils reprendront leur couleur verte petit à petit. Lorsque votre vinaigre sera froid, retirez-le, mettez-le bouillir de nouveau pour le reverser sur vos cornichons; faites cette opération trois fois de suite, après lesquelles vous laisserez bien refroidir; puis vous mettrez cornichons et vinaigre dans des bocaux, en ajoutant quelques petits oignons, des graines de capucine, etc. Ce procédé est infaillible pour avoir des cornichons fermes et d'un beau vert.

Haricots verts séchés, moyen très économique. — Cueillez vos haricots, choisissez-les très petits, épluchez-les, puis enfilez-les dans un fil; lorsque vous en aurez une certaine quantité, faites-les sécher au soleil ou sur le four. Lorsqu'au milieu de l'hiver vous voudrez les manger, vous les ferez détremper comme des haricots blancs secs, et cuire en les mettant à l'eau froide sur le feu.

L'eau de citerne est préférable pour la cuisson de tous les légumes secs.

Il faut avoir le soin de conserver vos haricots dans un lieu très sec.

Si vous avez de l'eau d'épinards, conservez-la; faites-la refroidir pour y mettre ces haricots et les faire cuire; cette eau les rend très verts et très frais.

Marguerite.

OUVRAGES DIVERS.

ENTRETIEN DU LINGE. — DIVERS MOYENS D'ENLEVER LES TACHES. — ENCRE. — FER. — GRAISSE. — CAMBOUIS.

C'est un beau mois, que celui de septembre, n'est-il pas vrai, mes chères lectrices? C'est un beau mois pour tout le monde ! pour les enfants, qui voient avec tant de joie s'ouvrir les portes des pensions des collèges, et pour vous, qui recevez avec amour entre vos bras, ces chers petits, si heureux de venir retrouver la maison paternelle, et le petit lit béni où l'on dort si bien, tant qu'on veut et sans que la grosse cloche, cette ennuyeuse criarde matinale, ne vienne vous réveiller ; avec quel empressement les heureux exilés accourent visiter à leur retour les trésors qu'ils ont enfermés dans leurs petites chambres, les jouets, les mille reliques de la première enfance, et qui rappellent tant de bons souvenirs!... Que de caresses, que de fêtes aux animaux domestiques, au bon chien, qui à son tour les accueille avec mille gambades !.. Puis viennent les bonnes causeries, les récits, les petites *vanteries*, que le papa écoute avec tant de complaisance, en souriant malignement, puis les observations maternelles faites d'un ton de voix si affectueux, que les gronderies (si ce sont des gronderies), ressemblent à des caresses... Que de joie, de bonheur dans ces fêtes de famille!... Pour vous, surtout, bonnes et tendres mères, qui avez souffert, tout bas, sans rien dire (car il faut bien obéir à la raison) de cet éloignement forcé; mais combien il vous en coûtait de n'avoir plus auprès de vous ces chers enfants qui ne vous avaient jamais quittées jusqu'alors ; comme le temps vous paraissait long jusqu'au jour du retour, comme vous appeliez de tous vos vœux ce bienheureux mois des vacances.. Mais le voilà enfin, il a répondu à l'appel, il arrive tout chargé de fruits, de présents, de caresses, et l'on ne sait, en vérité, qui en est le plus joyeux des mères et des enfants!... Mais hâtons-nous d'en profiter, car ainsi que le bonheur, il arrive lentement, ce désiré septembre; mais il va marcher rapidement, et cependant il vous apporte, Mesdames, un nouveau surcroît de travail, auquel vous n'aviez pas songé, ou plutôt si, vous y aviez déjà pensé, et loin de vous en effrayer, c'était pour vous une joie de plus d'avoir à vous occuper du trousseau de ces chers petits fugitifs, trousseau qui emporté tout neuf, bien bleu, bien soigné... vous revient, dans quel état, bon Dieu!.. c'est que messieurs les docteurs en herbe, et mesdames les écolières, n'y vont pas de main morte, vraiment, et les nombreux accrocs aux blouses et aux robes, les pantalons et les tabliers veufs de tous leurs boutons, témoignent aussi bien l'ardeur que les propriétaires ont apportée au jeu, que les mille hiéroglyphes imprimés sur les cols, les manches et les robes, indiquent le long labeur de la salle d'étude.

Mais comment remettre tout ce linge en bon état, comment faire disparaître ces hiéroglyphes, voilà le difficile n'est-ce pas ? Vous avez pour l'encre fraîche

le sel d'oseille, tout le monde sait cela; mais pour que la tache disparaisse plus promptement et surtout sans user le linge, voici ce qu'il faut faire : enveloppez dans la tache même, que vous voulez enlever, un petit morceau de sel d'oseille et mettez cette petite poupée dans de l'eau tiède, laissez-la reposer jusqu'à ce que le sel soit fondu; la tache se trouve alors enlevée sans que vous ayez eu besoin de frotter, ce qui ordinairement use l'endroit taché de la toile ordinaire, écaille et abîme les toiles fixes et les nouveautés.

Pour les taches d'encre sur les robes, les cravates, les toiles de couleur, prenez une grosse pierre de sel d'oseille, humectez-en le bout légèrement et posez cette partie humide sur l'endroit précis de la tache, frottez légèrement avec le sel d'oseille; lorsqu'il est sec, remouillez-le de même, et ainsi de suite jusqu'à ce que la tache soit partie. Ayez soin de changer à chaque fois le linge sur lequel vous avez appuyé l'étoffe que vous voulez détacher. De cette manière vous enlèverez la tache sans altérer les couleurs; mais il faut pour réussir beaucoup de soin et un peu de patience.

Lorsque le linge a déjà été mouillé, que les taches d'encre sont anciennes, elles sont devenues jaunes, semblables à de la rouille, et souvent même, si l'on attend plusieurs blanchissages, la tache se change en brun. Avant que ce malheur ne soit arrivé, voici ce qu'il convient de faire, et ce moyen est aussi très bon pour enlever les marques de rouille produites par le fer. Faites bouillir de l'eau dans un vase et exposez les taches à la fumée de cette eau; puis mettez dessus du jus d'oseille avec du gros sel gris, lorsque le linge est bien pénétré de ce mélange et que le sel est fondu, mettez-le à la lessive, au etour il sera parfaitement net.

Pour enlever les taches de graisse, nous avons deux moyens, l'un pour le drap et les étoffes un peu résistantes, l'autre pour la soie :

1° Mettez dans de l'eau tiède un peu de sel de soude, du savon noir et du fiel de bœuf, frottez de ce mélange les taches du drap, laissez reposer un peu, puis rincez à l'eau fraîche, faites sécher et brossez.

2° Pour la soie : délayez un jaune d'œuf, avec du miel pur, et gros comme une noix de sel ammoniac; mêlez bien le tout ensemble; mettez un peu de ce mélange sur les taches des étoffes de soie, laissez-le quelque temps, lavez à l'eau fraîche et l'eau de pluie, les taches ne paraîtront plus.

Les taches de cambouis qui vous effraient tant s'enlèveront avec la même facilité par le procédé suivant : vous mettrez du beurre sur l'endroit abîmé et vous le frotterez, puis avec du papier gris et du feu dans une cuiller vous enlèverez le tout ensemble comme on fait d'une tache de cire, en passant légèrement la cuiller sur le papier posé sur la tache.

A l'aide de ces moyens bien simples, comme vous voyez, tout notre petit trousseau, linge et vêtement, sera remis en bon état.

HYGIÈNE.

CONSEILS AUX CHASSEURS.

Au moment où la chasse est près de s'ouvrir, il nous paraît utile d'indiquer aux chasseurs quelques règles d'hygiène dont ils pourront profiter.

Se mettre en chasse de grand matin pour avoir la journée plus longue et éviter la chaleur, est chose habituelle; mais l'usage qui consiste à prendre avant le départ du vin ou de l'eau-de-vie ne saurait être trop blâmé; un liquide alcoolique pris dès le matin et à jeun, prédispose aux inflammations de l'estomac et excite la faim qu'il est souvent difficile de satisfaire avant d'avoir atteint l'endroit désigné pour le premier repas. Quelle que soit l'heure à laquelle on part, il vaut mieux faire en sorte de prendre un potage, l'estomac s'en trouvera mieux, et ce genre d'aliment permettra d'attendre l'heure du déjeuner.

Ce premier repas, s'il est fait dehors, à même des provisions emportées, ne doit jamais se composer de viandes salées ou fumées, toujours difficiles à digérer. Des viandes fraîches et bien cuites, du bœuf, du veau ou du poulet sont bien préférables.

Après ce repas, comme après celui du soir, il est salutaire de rester au repos pendant une heure ou deux, la digestion se fait alors plus facilement et plus vite. Et si ce repos peut coïncider avec les heures pendant lesquelles la chaleur est très forte, on ne devra pas manquer de le prendre à ce moment.

Beaucoup de chasseurs ont l'habitude de se munir d'une gourde contenant de l'eau-de-vie qu'ils boivent pure et plus plus souvent mêlée à l'eau. Cette coutume est très mauvaise, l'eau-de-vie n'empêche pas que l'eau soit souvent trop froide pour être bue avec sécurité, et de graves accidents peuvent en résulter. Il y a d'ailleurs un autre inconvénient attaché à cet usage, c'est que l'eau-de-vie, même étendue d'eau, cause à l'homme fatigué et exposé à l'ardeur du soleil des étourdissements et souvent un léger degré d'ivresse.

Un usage que nous ne saurions trop recommander et dont beaucoup de personnes se sont trouvées très bien, est celui d'emporter du bouillon froid et bien dégraissé dans une gourde plus grande que celle destinée habituellement à l'eau-de-vie. Cet aliment réparateur aide à lutter contre la fatigue et permet à l'estomac d'attendre sans souffrance le moment du repas. Tout chasseur qui aura adopté le bouillon froid s'en trouvera si bien, qu'il n'oubliera jamais d'en faire provision avant le départ.

Les vêtements doivent être larges, légers et suffisamment aptes à braver la chaleur et l'humidité; ainsi, on doit pour costume préférer la blouse. La blouse, d'origine grecque, romaine, gauloise, est le vêtement par excellence, dit M. E. Blaze dans son charmant livre sur la chasse. Il a traversé des siècles, a vu

toutes les modes naître et mourir; il fut le premier habit de l'homme, c'est un habit naturel.

La chemise de bonne et forte toile, moins facile à s'imprégner de sueur que celle en percale ou en calicot, résiste mieux aux grands mouvements des bras, ne se déchire jamais, se colle moins sur la peau; trois avantages que n'ont point les tissus de coton, surtout quand ils sont mouillés.

La cravate légère, flottant autour du cou sans être serrée.

La casquette à visière devant et derrière, ou mieux le feutre blanc à grands bords plats et larges qui, par sa forme et sa couleur, préserve mieux la tête et le cou des rayons brûlants du soleil.

Les souliers, c'est encore M. Blaze qui parle, doivent être forts, souples, assez grands pour que le pied soit à l'aise. Il faut que la semelle ait une saillie de quatre ou cinq lignes qui dépasse l'empeigne : de cette manière, les cailloux que l'on rencontre en marchant vite sont repoussés; on n'a pas besoin de choisir la place où posera le pied, on va toujours sans jamais se blesser.

La guêtre en peau de veau doit bien emboîter la jambe et le pied; elle doit monter jusqu'à la naissance du mollet. Quand on chasse dans les taillis pleins d'épines, ou dans les landes, la grande guêtre montant sur le genou devient indispensable.

Le pantalon de toile ou de drap, suivant la saison, tombant sur la guêtre si le temps est sec, ou ployé dans la guêtre s'il pleut.

Le gilet de flanelle sur la peau, quel que soit le temps qu'il fasse, plus il fait chaud, plus il devient nécessaire. C'est une règle d'hygiène qu'on ne regrettera point d'avoir suivie; elle empêche les rhumes, les fluxions de poitrine, et donne la faculté de se reposer sous un arbre sans craindre de se refroidir.

Nous connaissons des chasseurs qui ont même l'habitude d'emporter dans leur carnassière un gilet de rechange et qui s'en trouvent fort bien. Quelques-uns font aussi usage, même pendant les chaleurs, de chaussettes de laine drapées qui préservent bien les pieds de l'impression de la rosée, souvent très-abondante et si pénétrante le soir et le matin.

REMÈDE CONTRE LA RAGE.

Jusqu'à ce jour on ne connaissait aucun remède contre la rage déclarée; tout au plus pouvait-on espérer de prévenir l'invasion de ce mal terrible, en cautérisant profondément la morsure avec le fer rouge, et il est sans exemple qu'on ait sauvé de la mort et de souffrances atroces une personne atteinte d'hydrophobie.

Aussi l'annonce d'un remède employé avec succès, a-t-elle produit une grande sensation, quand M. Arago en a donné connaissance à l'Académie des Sciences. L'auteur de cette communication est M. Rochet d'Héricourt, déjà avantageusement connu par ses voyages en Abyssinie, et c'est au retour de son dernier voyage dans ce pays, qu'il vient nous communiquer cette intéressante nouvelle, en se hâtant de nous dire qu'il a apporté une forte quantité du remède pour en faire l'essai.

Il a rapporté d'Abyssinie la plante dont la racine constitue le remède; le principe actif paraît résider sous l'épiderme.

On en donne au malade de 10 à 12 grains dans une cuillerée de miel ou de lait. Une heure et demie après qu'il a pris cette dose, et qu'il a eu plusieurs évacuations et plusieurs vomissements, on lui fait boire de nombreuses tasses de petit lait.

Cette racine, dont il a vu lui-même les effets émético-cathariques, agit aussi sur les urines qui deviennent fortement chargées, et dans lesquelles il a constaté la présence de vers microscopiques.

A son arrivée à Deuratabor, un chien atteint de la rage ayant mordu trois autres chiens et un soldat, le Bas-Ali, le roi fit appeler M. Rochel d'Héricourt et lui dit : Tu vas voir l'efficacité du remède dont je t'ai parlé. Il fit enfermer séparément tous les chiens; le lendemain, dans un moment de calme de l'animal, il ordonna qu'on fît avaler, en présence de l'auteur, au chien enragé qui avait mordu les autres chiens et le soldat, la racine en poudre dans une cuillerée de miel; il se produisit tous les effets indiqués, et le chien fut sauvé.

Huit jours après, on administra la dose à un autre chien chez lequel tous les phénomènes de la rage se développaient, et qui fut également sauvé. Pour le troisième, les phénomènes de la rage n'ayant paru que le douzième jour, on lui administra le médicament, et il fut également sauvé. Quant au quatrième, il mourut de la rage quarante-deux jours après la morsure; mais on ne lui avait pas donné le remède, pour bien constater sa mort par la rage.

Le soldat fut traité dix jours après la morsure; sa tête était lourde, très chaude; il était triste, il parlait très peu, avait l'air hébété; il tombait dans des accès de colère. Lorsqu'on lui présentait un verre d'hydromel, il avertissait d'un air sombre la personne qui le lui présentait de se retirer; la salive tombait involontairement de sa bouche. Cet homme eut les premiers symptômes après neuf jours, et le dixième il prit une dose de racine en poudre dans une cuillerée de lait, les évacuations survinrent et le malade fut sauvé; du reste, le traitement fut suivi comme il a été indiqué précédemment.

Ces faits sont certainement très précis, et si l'on ajoute à cela la loyauté du voyageur français, qui nous est connue depuis bien des années, on aura toute confiance dans le succès de ce remède parmi nous. M. Arago, en donnant cette bonne nouvelle, a ajouté : « Le remède ne manquera pas pour les épreuves, car M. Rochel d'Héricourt a apporté une forte quantité de la racine en question.

Explication de la feuille de broderie*.

Nos 1 Caroline plumetis.
2 Adèle Fleury.
3 Nothalie, plumetis entouré.
4 D. En pois feston,
5 H. M. Plumetis et crochet.
6 A. G. Z. C. E. F. Broderie anglaise.
7 J. E. A. Plumetis.
8 D. B. J. Plumetis.
9 L. C. Feston.
10 C. R. S. C. Anglaise simple.
11 B. D. Petite anglaise.
12 Écusson feston. A. L.
13 Garniture feston.
14 Bonnet d'enfant.
15 Garniture feston plumetis.
16 Entre-deux, feston et crochet.
17 Coralie simple.
18 Julie, anglaise simple.
19 Eugénie, feston.
20 B. Z. Anglaise.
21 Col, broderie anglaise.
22 Rosalie, anglaise simple.
23 Garniture, feston.
24 Bordure, garnitures, feston et pois.

* Dessins de Paul Lefébure, Faubourg Saint-Denis, 49.

Patron de madame Paul Lefébure.

25 Col, dentelle.
26 Garniture, plumetis et feston.

Sur le revers de votre feuille de broderie, vous avez cette fois, Madame, un charmant costume d'enfant. Le devant de la jupe est illustré en tablier de garnitures et d'entre-deux interposés; le corsage, ou plutôt la pièce du corsage est ornée de même; les pièces du revers de la taille et de la jupe se brodent de même; celle que nous avons appelée garniture de côté se pose de chaque côté du tablier; le poignet forme revers et les jockeys accompagnent les manches longues; si vous mettez à l'enfant les bras nus, le jockey s'arrondit et forme manche courte. Cette petite toilette est charmante; vous voyez ainsi qu'il vous est facile de la mettre à la taille de l'enfant, en ajoutant ou retranchant quelques rangs de garnitures.

La planche de broderie vous portera, je pense, la réponse à toutes les demandes qui nous ont été faites, et nous désirons bien vivement que vous ayez autant de plaisir à les recevoir que nous en avons à vous les envoyer.

Je vous conseillerai de broder en soie le blanc et les nuances claires du petit chien que nous vous envoyons aujourd'hui. Quelques perles de verre ou de jais seraient aussi d'un assez heureux effet sur les points frappés de jour; le poil de l'épagneul est brillant et lustré, et ces perles, mises à propos, imiteraient bien le miroitement de la nature; j'ignore si le mot est français, mais il rend bien mon idée.

MÉLANGE.

APPLICATION TÉLÉGRAPHIQUE. — Un ancien élève de l'Ecole Polytechnique, ingénieur des ponts-et-chaussées, propose, dans un mémoire qu'il vient de publier, une nouvelle et ingénieuse application de la télégraphie électrique. Il s'agirait d'établir un vaste réseau de fils souterrains qui relieraient entre eux 150 bureaux distribués systématiquement dans Paris et sa banlieue, de telle sorte que les dépêches pussent être communiquées d'une station quelconque à une autre dans l'espace de trois minutes seulement. Des commissionnaires stationneraient près de chaque bureau à l'effet de transporter ces dépêches à domicile et d'en rapporter les réponses. On a calculé qu'il suffirait ainsi de 5 minutes au plus pour transmettre une nouvelle, une invitation, un ordre, d'un bout de la ville à l'autre, de Vaugirard à Romainville, par exemple, ou de Charenton à Courbevoie. Moyennant une rétribution de 25 centimes pour dépêche avec réponse, ce moyen de correspondance serait mis à la disposition du public.

ÉNIGME.

Sans que je sois estropié,
Je suis sans bras, je n'ai qu'un pié *.
Mon surtout de toile est modeste :
Trop de pluie est pour moi funeste.
Immobile dans mon emploi,
Je donne quelquefois asile aux hirondelles.
Aussi bien qu'elles j'ai des ailes;
Mon maître n'en a pas et vole mieux que moi.

* Pour *pied*, licence poétique dont on trouve des exemples même au siècle de Louis XIV.

(Le mot du dernier logogryphe est *Alarme*, dans lequel on trouve *Larme*, *Arme* et *Rame*).

LE DIRECTEUR, **Ph. MAULDE.**

Paris.—Typ. de H. V. de Surcy et Ce, rue de Sèvres, 37.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS

LE FOYER DOMESTIQUE.

—

Ire ANNÉE 1849-1850.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imp. de H. V. de Surcy et Ce, rue de Sèvres, 37.

